LE MAGASIN

PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

QUATORZIÈME ANNÉE.

1846.

Prix du volume broché. . . 6 fr. »
relié. . . . 7 50

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PARIS.
PRIX :
Pour un an, 6 francs. — Pour six mois, 3 francs.

DÉPARTEMENTS.
Franco PAR LA POSTE.
Pour un an, 7 fr. 50. — Pour six mois, 3 fr. 80.

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC XLVI.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1846.

LES FRÈRES KELLER.

(Jean-Balthasar Keller, fondeur. — D'après la peinture de Rigaud et la gravure de Drevet.)

Les Grecs ont connu l'art de fondre les alliages métalliques et de leur donner des formes, comme à l'argile et au marbre. Ils ont élevé cet art à un haut degré de perfection; mais les ouvrages qui nous restent d'eux sont d'une médiocre grandeur, et l'on voit qu'en cela, comme dans leurs autres productions, ils ont eu toujours plus à cœur de

plaire que d'étonner. Les Romains ont fondu le bronze sur une plus grande échelle, et ils ont, aussi bien que les Grecs, réussi à produire de belles fontes, homogènes dans leur composition et d'une admirable légèreté : on peut citer particulièrement comme un chef-d'œuvre la statue équestre et colossale de l'empereur Marc-Aurèle, aujourd'hui placée dans la cour du Capitole, à Rome.

C'est une question de savoir si les grands ouvrages des anciens se faisaient d'un seul jet ou par assises. Il est certain qu'on peut faire pénétrer le bronze en fusion sur des points fort éloignés du centre de liquéfaction. Lorsqu'on eut le projet, pour acquitter le vœu de Louis XIII, d'élever à Notre-Dame un autel en baldaquin de bronze, de cinquante pieds de hauteur, le fondeur Landouillet prétendit qu'il serait avantageux d'exécuter d'un seul jet cet autel colossal, et il proposa de le fondre sur place, au moyen d'un fourneau construit dans l'intérieur même de l'église. Mais on n'avait alors aucune expérience qui pût donner lieu de compter sur la réussite d'une pareille idée, et la proposition de Landouillet fut repoussée.

L'ère de la grande fonderie commença sous Louis XIV, et elle reçut des frères Keller son plus grand éclat.

Jean-Balthasar Keller, né à Zurich en 1638, fut attiré à Paris par son frère aîné Jean-Jacques Keller, habile fondeur de canons engagé au service de la France. Il avait montré dès son enfance du goût pour le dessin, et il avait appris le métier d'orfévre. Il fondit un grand nombre de canons et de mortiers, et s'appliqua particulièrement à la fabrication des statues. C'était le temps où Louis XIV élevait son féerique palais de Versailles, et en peuplait les jardins de myriades de dieux, d'hommes et d'animaux, que le marbre et le bronze devaient rendre éternels. Les Keller furent chargés d'exécuter une partie des figures destinées à embellir la demeure du grand roi. Leur nom se retrouve sans cesse au pied de ces statues si finement travaillées, dont la teinte est si belle et dont la conservation est si parfaite. Ils ont aussi fondu une copie du Remouleur, que l'on voit encore aujourd'hui dans le jardin des Tuileries.

Mais ce qui a particulièrement rendu célèbre Balthasar Keller, c'est la fonte de la statue équestre de Louis XIV, qui fut élevée en 1699, par la ville de Paris, dans la place de Louis-le-Grand, aujourd'hui place Vendôme. Le modèle avait été composé par François Girardon. On fit un atelier exprès pour fondre la statue, à laquelle soixante-dix milliers de bronze furent employés. Elle avait plus de vingt pieds de haut, et le métal avait été coulé d'un seul jet. C'était le plus grand morceau de ce genre qu'on eût encore exécuté en France, et la perfection à laquelle le fondeur était parvenu excita une admiration générale. Un demi-siècle plus tard, Boffrand, architecte du roi, voulant faire connaître les procédés généraux de la fonderie des statues, crut n'avoir rien de mieux à faire que de décrire l'opération de Balthasar Keller. Son traité in-folio, imprimé en 1743, et enrichi de planches en taille-douce, est intitulé : « Description de ce qui » a été pratiqué pour fondre en bronze, d'un seul jet, la » figure équestre de Louis XIV, élevée par la ville de Paris » dans la place de Louis-le-Grand, en 1699; ouvrage français » et latin. »

L'année suivante, Balthasar Keller fondit avec un égal succès la statue du grand-électeur Frédéric-Guillaume, à Berlin; et cinquante ans plus tard, Lemoyne, ayant à exécuter pour la ville de Bordeaux la statue équestre de Louis XV, suivit les traditions qu'avait laissées le fondeur de Zurich, et eut part à la gloire du maître.

Balthasar Keller mourut en 1702. Louvois, devenu surintendant des bâtiments, l'avait nommé, en 1697, commissaire général de l'artillerie du roi et inspecteur de la grande fonderie de l'arsenal royal de Paris.

L'un des mérites des bronzes exécutés par les Keller est que le métal a une composition constante. Ce mérite est rare, même de nos jours, et, en particulier, les bas-reliefs de la colonne Vendôme sont loin de contenir tous les mêmes quantités de cuivre, de zinc, de plomb et d'étain, et par conséquent d'avoir les mêmes nuances et le même pouvoir de durée. D'après les analyses de M. Darcet, la moyenne de composition de trois des plus belles statues des frères Keller est de :

Cuivre	91,40
Etain.	1,70
Zinc	5,53
Plomb	1,37
	100,00

Lorsque Lemot fit la statue équestre de Henri IV que l'on voit sur le Pont-Neuf, il analysa des bronzes des Keller, et donna à son métal des proportions analogues. C'est encore le *nec plus ultrà* de l'art des fondeurs.

VOYAGE EN LAPONIE

DE LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE, COMTE DE BRIENNE, EN 1652.

Parmi les voyageurs qui ont visité la Laponie, on compte plusieurs Français : Maupertuis, Regnard, le roi Louis-Philippe, et en dernier lieu une commission scientifique qui a longtemps exploré ce pays et y a séjourné à plusieurs reprises. Mais on ignore généralement la curieuse relation de celui qui a pénétré le premier dans ces déserts glacés, et dont M. F. Barrière a publié, en 1828, les intéressants Mémoires sur le règne de Louis XIV. Le plus ancien des voyageurs français en Laponie se nomme Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne. Il naquit le 13 janvier 1636, deux ans et huit mois avant Louis XIV. Encore enfant, il fut présenté à la cour et devint bientôt le compagnon des jeux d'un roi de dix ans. Lorsqu'il eut quinze ans, la reine Anne d'Autriche lui donna la survivance de la charge qu'exerçait son père; elle en fit un secrétaire d'État, et il alla siéger en parlement. Mais en juillet 1652, il quitte Paris pendant les derniers troubles de la Fronde, âgé de dix-sept ans seulement, et n'y revient que trois ans après. Le récit de ses voyages fut publié par lui en fort bon latin, sous le titre suivant : *Ludovici Henrici Lomenii Briennæ comitis regi a consiliis actis et epistolis, Itinerarium*; Paris 1660. Ce livre est fort rare. Une seconde édition publiée en 1662 par Charles Patin, docteur en médecine, l'est beaucoup moins. Elle est précédée d'un grand nombre de pièces de vers latins qui toutes sont à la louange du noble voyageur. Ces pièces sont le plus souvent signées de noms qui ne sont point parvenus jusqu'à nous; cependant il en est quelques uns qui sont célèbres, et d'autres qui ne nous sont pas inconnus : tels sont Fléchier, Rapin, Du Perrier, l'abbé de Pure, et Lenglet.

Dans ses voyages, Brienne parcourut successivement la Hollande, le Danemark, la Suède jusqu'à Umeo, la Finlande, la Prusse, la Pologne, l'Autriche, l'Italie jusqu'à Rome. A son retour, il excita une curiosité générale, et fut accueilli avec une extrême bienveillance par le cardinal Mazarin et par le roi, auquel il fit une belle harangue dans le goût ridiculement louangeur de l'époque, l'assurant que « les glaces de la mer Baltique, les neiges de la Finlande, les forêts du Nord, les déserts de la Prusse, les vastes plaines du Sarmate, en un mot le Danube et le Tibre, la Vistule et le Pô, retentissaient également du bruit des exploits de Louis-le-Grand; heureux nom qui apaise les vents et conjure les tempêtes. » Le Belt, où Brienne fut sur le point de périr, devint, dès qu'il invoqua son roi, aussi paisible que la Seine; « Les aquilons se turent, les flots se calmèrent et la barque surgit à bon port. » La reine voulut avoir des nouvelles des sauvages qu'il avait vus, et l'ayant invité au cercle du lendemain, Brienne se plaça derrière la princesse de Conti, et

après avoir fait une profonde inclination à la reine et salué les dames à diverses reprises, il commença en ces mots :

« Mesdames

» Le peuple dont j'ai à vous entretenir est si difforme et si laid, qu'au milieu de tant de belles personnes je pourrais hésiter à le représenter tel qu'il est. Je pourrais employer un artifice ordinaire aux poëtes qui savent embellir les objets les plus affreux, et peut-être par ce moyen prêterais-je quelques charmes aux déserts de la Laponie. Je pourrais encore en user comme les peintres qui, lorsqu'ils ont à représenter des borgnes de jolie figure, ne font jamais leur portrait que de profil. Je n'en ferai rien, mesdames : quoique j'arrive de loin, je vous dirai la vérité. Vous verrez les Lapons tels qu'ils sont; je ne prétends pas qu'ils vous plaisent, mais je serai trop heureux si celui qui vous parle d'eux ne vous déplaît pas.

» Figurez-vous donc, mesdames, une république de pygmées qui, couverts de peaux de rennes, n'ont en quelque façon rien d'humain que la voix. Quant aux dames lapones, qui sont plus petites que la naine de Mademoiselle, et moins jolies; elles ne sont ni belles ni blanches ; elles ont le teint très enfumé et les yeux extrêmement rouges, les dents de couleur d'ébène, la bouche fort grande, les lèvres fort pâles, et le nez aussi plat que les Moresques. Leurs mains courtes et noires ressemblent plutôt à des pattes de singes qu'à des mains de femmes, quoiqu'elles ne quittent jamais leurs gants, pas même pour manger ni dormir. Ces gants dont je parle ne sont ni de frangipane ni de Martial, ce sont des moufles en peau de renne, qui, tout velus en dehors, n'ont que le pouce et une espèce de sac pour les autres dogits. Leur robe est de même étoffe, et leur coiffure est semblable aux camails ou dominos des chanoines de Notre-Dame.

» Elles n'ont au plus que deux pieds et demi de hauteur. Les épaules et la poitrine sont fort larges, les pieds sont plats et grands et toujours garnis de bottines. Elles sont nymphes toutefois, si pour porter ce nom il suffit d'aller à la chasse et à la pêche, leurs uniques exercices. Celle-ci se fait durant l'hiver, quand les lacs et les fleuves sont gelés, et celle-là les occupe pendant les longs jours de l'été. Elles ne connaissent que ces deux saisons : six mois d'été et six mois d'hiver sont le partage de leur année; la moitié sans nuits et l'autre sans jours. Dans cette dernière saison, un faible crépuscule, joint à la blancheur de la neige, leur tient lieu de lumière, et les éclaire suffisamment pour se pouvoir conduire. Les pays qu'elles habitent ne sont couverts que de rochers et de forêts. Elles n'ont d'autres maisons que des tentes dont toute la structure consiste en cinq ou six perches liées par le haut, et qui vont en s'élargissant par le bas, et sur ces perches elles étendent grossièrement des écorces de bouleau pour se garantir des injures de l'air. C'est au milieu de ces tentes qu'elles allument du feu, autour duquel, pêle-mêle avec les hommes, elles se tiennent accroupies sur leurs jambes ; quelques feuilles d'arbre leur tiennent lieu de carreaux, et leurs talons sont leurs uniques tabourets. Un trou, qu'on laisse ouvert sur le haut de ce rustique édifice, sert de conduit à la flamme aussi bien qu'à la fumée; en sorte que, la nuit, ceux qui arrivent dans leurs habitations n'aperçoivent de loin que des feux qui leur servent comme des fanaux pour les trouver.

» Un animal qu'on appelle renne fournit seul à tous leurs besoins : de sa peau se font les habits des sauvages; de ses os leurs couteaux et leurs arcs, et de ses nerfs, que les femmes filent, elles tricotent une espèce de toile en forme de réseau, dont elles se font des chemises presque aussi rudes que les cilices des chartreux. En un mot, la chair de ces bêtes, qui les suivent partout comme des troupeaux, fait leur plus délicieuse nourriture ; elles en boivent le lait et le sang même quand elles les égorgent; mais d'ordinaire elles ne tuent que les vieilles, lorsqu'elles ne sont plus en état de traîner certains petits bateaux faits d'écorce d'arbres, que les Lapones nomment, à cause de cela, des traîneaux. L'usage en est commun dans tout le Nord, et comme on en a amené depuis peu de Hollande en France, je ne vous en ferai pas une plus exacte description.

» Toutefois ne vous figurez pas, mesdames, que les traîneaux des Lapons soient semblables à ceux que vous avez vus cet hiver courir sur les neiges de la place Royale. Ceux-ci étaient grands et longs, peints et dorés, et de plus portés sur deux ramasses qui leur tiennent lieu de roues et les font glisser sur la terre; au lieu que ceux-là sont fort petits et fort simples, et ne sont soutenus de rien que d'une espèce de quille qui fend la neige, de même que celles des navires qui fendent les ondes. On attelle à ce petit char une renne qui, pour tout harnais, n'a qu'une longe de cuir, laquelle lui passe entre les jambes et lui fait un collier autour du cou. Le Lapon ou la Lapone sont derrière dans le traîneau, d'où ils la chassent avec un fouet; et comme ces rennes n'ont point de bride, lorsqu'ils veulent les arrêter ils leur jettent une balle ou peloton attaché au bout d'une ficelle entre les cornes, et dès que cette balle les frappe au front elles s'arrêtent tout court.

» Reste à vous faire la description de cet utile animal. Il n'est guère plus grand qu'un daim, mais il a les jambes plus fortes et les pieds plus larges; ceux des rennes ressemblent assez à ceux des bœufs, ce qui fait qu'elles enfoncent moins dans la neige ; ils sont fourchus et non pleins comme ceux des chevaux. Elles ont les jambes hautes, mais moins grêles, comme j'ai dit, que celles du daim. Leurs cornes sont longues et larges par le bout, à la manière de celles des daims, avec cette différence que les daims n'ont qu'un bois sur la tête, au lieu que les rennes, outre le grand bois qu'elles portent sur la tête, et qu'elles couchent, quand elles courent, le long de leur dos, ont encore un autre rang de cornes garni d'andouillers par le bout. Elles se défendent avec les cornes et frappent du pied de devant comme les cerfs. Une renne que je menais, et ne menais peut-être pas à son gré, se tourna tout court sur le trait et vint à moi. Je n'eus que le temps de me jeter de l'autre côté du traîneau, et la Lapone, qui était proche, vint à mon secours; dont bien me prit, car ces animaux, quoique fort serviables, sont fort colères; et sans la Lapone qui accourut si à propos, je ne doute point que cette bête ne m'eût blessé dangereusement.

» Le plus grand régal qu'on puisse faire à ces sauvages est de leur donner de l'eau-de-vie et du tabac. Ils ont en marchant et en travaillant toujours la pipe à la bouche, et les Lapones fument elles-mêmes comme des dragons. Ce sont elles qui font tout le travail de la maison ; elles apprêtent la nourriture et la boisson, qui d'ordinaire n'est que de la neige ou de la glace fondue; enfin ce sont elles qui font tous les ouvrages des mains; les hommes ne s'occupent que de pêche et de chasse. Elles brodent assez proprement, avec des lames d'étain fort déliées, les bouts des manches et le tour de collets de leurs robes, dont les parures sont d'écarlate ou de bleu. Je n'en ai point vu d'autre couleur. Ces petites lames d'étain sont entrelacées en échiquier les unes sur les autres, en sorte qu'il reste toujours un carré de l'étoffe entre deux carrés d'étain, et ainsi de suite. »

Brienne ajoute quelques autres détails de mœurs qu'il a appris à Umeo, dernière ville de Suède où commence le pays des Caffres, dit-il, « car quelques uns les nomment ainsi. J'y fus exprès pour les voir, et les ayant rencontrés, je me contentai de voir la première habitation que je trouvai; après quoi, je revins en fort peu de temps à la ville d'où j'étais parti, non sur mes traîneaux qui m'avaient amené, mais sur les leurs, traînés par des rennes qui courent toujours et font en peu d'heures beaucoup de chemin. Je ne jugeai pas à propos, ayant visité soigneusement cette première habitation, de pousser mon voyage jusqu'à Torneo, qui est situé à l'extrémité du golfe Both-

nique. Les gens du pays me donnèrent de bons guides, et je traversai la mer Baltique sur des traîneaux de Moscovie, que j'avais achetés de Russes à Stockholm. Je ne mis que deux jours dans ce trajet périlleux. »

Dans son itinéraire, Brienne est plus concis ; mais il dépeint les Lapons en quelques phrases caractéristiques qui leur conviennent aussi bien que le portrait achevé qu'il en fit pour amuser le cercle de la reine. « C'est, dit-il, un peuple laid, très petit, n'ayant pas d'habitation fixe ; ils dressent leurs tentes au bord des forêts pour les exploiter, ou des lacs pour en pêcher le poisson. Leur tente se compose de perches et d'écorce ; le feu est au milieu ; les habitants de la tente sont rangés autour, noircis par la fumée qui remplit leurs yeux de larmes. Ils mangent de la chair crue et des poissons séchés, boivent de la glace fondue et se couvrent de la dépouille d'un animal inconnu ailleurs, qui se nomme la renne. Moins gros que le cerf, il est plus rapide à la course. Outre les peaux, les femmes des Lapons portent des toiles tissées avec les nerfs desséchés des rennes. Leurs traîneaux sont attelés d'un renne ; cet animal satisfait à tous les besoins du Lapon : il l'habille, le nourrit et le traîne ; après sa mort, ses os servent à faire des couteaux et des arcs pour tuer le gibier. »

Actuellement les Lapons achètent des couteaux et se servent de mauvais fusils. Leurs tentes sont en peaux et non en écorce d'arbres, et les femmes ne portent plus de tissus de nerfs de renne, qui sont uniquement employés en guise de fils et de cordes. Mais, à part ces différences, qui ne s'appliquent peut-être pas à toutes les peuplades, l'esquisse du comte de Brienne est encore assez fidèle deux siècles après avoir été tracée. Nouvelle preuve de l'imbécillité de ces races asiatiques qui se tiennent en dehors du grand mouvement civilisateur des nations européennes.

PROCÈS CÉLÈBRES.

MARIE SALMON.

En 1780, un jour du mois d'août, Marie Salmon, jeune paysanne âgée d'environ dix-neuf ans, vint dans la ville de Caen pour s'y placer comme servante. Elle avait des lettres de recommandation : à peine était-elle arrivée depuis quelques heures qu'on la fit entrer dans une maison bourgeoise où elle eut à servir sept personnes. Cinq jours après, le chef de la famille, âgé de quatre-vingt-six ans, expira à la suite de vives douleurs qui firent supposer un empoisonnement. Une autopsie fut ordonnée, et le procès-verbal donna lieu d'attribuer la mort à une boisson où de l'arsenic avait dû être mêlé à du vin. Le lendemain de cette opération, d'autres personnes de la famille se plaignirent d'avoir éprouvé des souffrances semblables à celles que cause ordinairement le poison. On n'hésita plus à croire à un crime : on chercha quel en pouvait être l'auteur. Ce fut sur Marie Salmon que les soupçons s'arrêtèrent. Aussitôt le procureur du roi près le bailliage de Caen, la fit conduire en prison, ordonna qu'elle fût mise au secret, et commença à informer contre elle un procès qui, après de longs débats, se termina par une sentence condamnant Marie Salmon « à la question préalable, plus à » être attachée à un poteau avec une chaîne de fer, pour » être brûlée vive, son corps réduit en cendres, etc., etc. »

Le 17 mai 1782, cette sentence fut confirmée au parlement de Rouen.

C'était à Caen que Marie Salmon devait être exécutée. Elle était déjà dans la chambre de la torture d'où elle allait être menée au bûcher préparé sur la place publique, lorsque ne voyant plus aucun autre moyen de retarder son supplice, elle eut recours à la déclaration qu'autorise encore aujourd'hui l'article 27 du Code pénal.

Ce mensonge que lui avait inspiré la crainte de la mort ne pouvait prolonger longtemps sa vie. Deux mois après, le 29 juillet 1782, on la conduisit de nouveau à la chambre de la question : le bûcher était dressé. Cette fois, il n'y avait plus pour elle aucune chance de salut. Il fallait se résigner à mourir. Tout-à-coup arrive de Versailles un ordre du roi qui suspend l'exécution de l'arrêt. C'était un avocat de Rouen, nommé Le Cauchois, qui ayant examiné attentivement la procédure, avait conçu des doutes et avait eu heureusement assez de crédit pour obtenir l'ordre royal.

Les protecteurs de Marie Salmon profitèrent de ce premier succès pour faire délivrer des lettres de révision qui furent adressées au parlement de Rouen. La révision dura trois ans. Pendant ce temps, Marie Salmon resta enfermée dans la prison.

Le 12 mars 1785, un arrêt du parlement de Rouen annula la sentence du bailliage de Caen et ordonna un plus ample informé. Mais le roi cassa ce nouvel arrêt et renvoya le procès au parlement de Paris.

Un des plus célèbres avocats du temps, Fournel, demanda au nom de Marie Salmon la nullité de la procédure, la décharge des accusations et la permission de prendre à partie les officiers du bailliage de Caen. Il publia une consultation remarquable où il établit que Marie Salmon était entièrement innocente du crime dont elle avait été déclarée coupable.

Pendant trois jours, les 21, 22 et 23 mai, l'affaire fut délibérée en parlement. Le 23, un arrêt fut rendu qui mettait au néant la sentence du bailliage de Caen, ordonnait la mise en liberté de la fille Salmon et l'autorisait à poursuivre ses dénonciateurs.

La *Gazette des Tribunaux* de l'année 1786 (t. 21, n° 16), après avoir rapporté le dispositif entier de l'arrêt, donne les détails suivants :

« Il est difficile d'exprimer la sensation que cet arrêt produisit dans le public qui s'était porté en foule du côté de la Tournelle. La fille Salmon, au sortir de l'interrogatoire qu'elle avait subi derrière le barreau, avait été conduite dans la chambre de Saint-Louis pour y attendre son jugement ; mais aussitôt que la nouvelle de l'arrêt d'absolution eut été annoncée, un applaudissement universel manifesta la joie publique. Tout le monde voulut voir cette infortunée. Pour la soustraire à des empressements qui auraient pu lui faire courir un nouveau danger, des personnes prudentes la firent entrer dans l'intérieur du barreau, où elle se trouva défendue contre l'affluence de spectateurs qui se pressaient autour d'elle, mais dans une situation assez favorable pour n'être point dérobée aux regards du public. La satisfaction générale éclata alors de nouveau par des applaudissements et des libéralités abondantes.

« C'est un usage au Palais, qu'un prisonnier déclaré innocent est reconduit par la grande porte dite *belle porte* et qui donne sur le grand escalier de la cour du Mai. Lorsque les gardes qui devaient accompagner la fille Salmon se furent mis en devoir de la conduire, la foule qui se précipita sur sa route rendit sa marche si lente qu'il fallut plus d'une heure pour arriver au grand escalier au bas duquel on avait fait venir un carrosse de place. L'escalier et toute la cour du Palais se trouvèrent en un instant garnis d'une si grande multitude que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que la fille Salmon put parvenir à la voiture. Alors la cour du Palais offrit un spectacle aussi étrange que nouveau : une jeune fille, d'une figure intéressante et modeste, descendait lentement les marches du temple de la Justice, environnée de fusiliers et d'hommes en robe, à travers un cortége nombreux. »

Nous avons encore d'autres témoignages de l'émotion que causa cet événement dans toute la France. Quoique d'un prix élevé, presque tous les exemplaires de la belle gravure de Patas, représentant le moment où l'innocence de Marie Salmon avait été proclamée, furent enlevés en peu de mois. L'histoire de la pauvre servante fut fidèlement exposée au théâtre dans un drame qui attira tout Paris, et les mémoires

du temps nous apprennent cette particularité curieuse que Marie Salmon elle-même assista à l'une des représentations. Ajoutons que dès le lendemain de l'arrêt du parlement, plusieurs jeunes enthousiastes l'avaient demandée en mariage, et que trois mois après, le 26 août 1786, elle avait épousé un nommé Savary. Fut-elle heureuse? Nous l'ignorons. Il faut un rare bon sens pour savoir retrouver, à la suite de pareils éclats et en dépit de cette sorte de persécution généreuse de la curiosité publique, le bonheur d'une vie simple et retirée. Le souvenir lui-même occupe trop de

(L'Innocence justifiée.— D'après la gravure de Patas. 1786.)

place dans la pensée. Il semble qu'il y ait eu comme un point d'arrêt dans l'existence après lequel le cours ordinaire et journalier n'offre plus rien qui ait un suffisant intérêt.

Sous un rapport général, le procès de Marie Salmon peut inspirer des réflexions assez tristes. On considéra presque comme un miracle qu'elle eût échappé à la mort. Si, par exemple, l'avocat Le Cauchois eût été un homme plus indifférent, elle était brûlée vive. Il est impossible de ne pas frémir à la pensée des nombreuses erreurs qui ont dû être commises en France pendant plusieurs siècles sous l'influence désastreuse du système d'instruction criminelle consacré par les ordonnances de François Ier et de Louis XIV. On ne saurait trop en rappeler les déplorables abus à ceux qui, frappés aujourd'hui de quelques inconvénients dans la publicité des débats et dans l'institution du jury, semblent presque désirer un retour vers l'ancien droit que, sans

doute, ils ne connaissent pas assez. « Les vices de cette législation, dit un savant criminaliste (1), éclatent aux yeux. On y cherche vainement des garanties pour l'accusé; on n'en trouve que pour l'accusation. Le principe qui veut que l'accusateur et l'accusé jouissent devant la justice des mêmes droits, des mêmes priviléges, était entièrement méconnu. La partie plaignante pouvait avoir un conseil, et cette faculté était interdite à l'accusé. Si celui-ci alléguait des faits justificatifs, il fallait que du fond de sa prison il désignât les témoins, ou sa requête était rejetée. Livré à ses propres forces et torturé, soit par les interrogatoires répétés qu'il subissait, soit par les tourments de la question, il n'avait que l'option d'une confession qui amenait aussitôt sa condamnation, ou d'une dénégation qui prolongeait presque sans terme la procédure, et le plaçait enfin, par une ordonnance de plus ample informé, sous le joug d'une éternelle accusation. Mais ce n'était pas seulement vis-à-vis de l'accusé que cette procédure ne réunissait pas les conditions d'investigations suffisantes, c'était vis-à-vis la justice elle-même. Il est évident que les recollements et les confrontations opérés à huis clos, en présence d'un seul juge, et dont les procès-verbaux ne retraçaient qu'imparfaitement les incidents, ne présentaient le plus souvent que des éléments insuffisants à la conviction des juges. De là l'incertitude qui semblait peser sur tous les procès criminels; de là les tentatives réitérées pour obtenir la confession des accusés, de là les subtilités des interrogatoires et les tortures de la question; de là enfin la longueur interminable des procédures.... Enfin, le pouvoir du magistrat était sans bornes. Il recevait toutes les dénonciations et toutes les plaintes, il instruisait en secret et leur donnait la suite qu'il voulait. Il dirigeait l'information, il faisait les interrogatoires, dictait les procès-verbaux; et c'était sur cette procédure écrite, édifiée dans le secret, en dehors de toute contradiction, que le tribunal prononçait, sans même être tenu de donner les motifs de la sentence. Dans aucune législation (2) les jugements n'avaient été aussi complétement abandonnés à l'arbitraire des juges : point de défense, point de publicité, point de réclamation possible; tout était étouffé dans le silence... Ainsi cette législation, pleine d'embûches et de tortures contre l'accusé, ne semblait soupçonner ni les droits de la défense, ni la sainte mission de la justice. Elle n'avait point entrevu la distinction qui sépare l'accusé du coupable; elle le traitait en ennemi, elle le séquestrait au lieu de faciliter sa justification, elle le frappait avant de le condamner. Elle ignorait que la justice n'a d'autre intérêt que de connaître la vérité, que d'assurer tous les droits; et elle sacrifiait l'intérêt social en sacrifiant l'intérêt individuel. »

En réformant l'instruction criminelle, nos pères se sont proposé pour but de réunir et de coordonner les différentes règles de prudence et de sagesse éparses dans les législations antérieures. Aujourd'hui l'accusé est entouré de presque toutes les garanties qui se peuvent concilier avec l'intérêt général. Cependant la justice humaine sera toujours faillible : il se commet encore quelquefois des erreurs. Lorsqu'un innocent a été condamné à l'emprisonnement, à la réclusion, aux travaux forcés, on peut du moins réparer tôt ou tard l'injustice involontaire dont il a été victime : mais l'échafaud ne rend pas sa proie. La peine de mort est la seule peine irréparable qui subsiste dans notre Code depuis l'abolition de la flétrissure.

(1) M. Faustin Hélie, Histoire et théorie de la procédure criminelle, 1845.

(2) Avant le seizième siècle, la preuve orale, la publicité du débat, le jugement par les pairs, existaient en France comme ils avaient existé en Grèce, à Rome et même chez les barbares. En les supprimant, les ordonnances de 1539 et de 1670, quelle que fût leur utilité sous d'autres rapports, réagirent d'une manière bien funeste contre les progrès des mœurs et la marche de la civilisation.

DES AVALANCHES DE NEIGE ET DE GLACE.

I. AVALANCHES DE NEIGE.

On se fait dans le monde les idées les plus fausses sur les avalanches de neige. La plupart des personnes s'imaginent qu'une avalanche a pour origine un petit fragment de neige, de glace ou de pierre qui se détache du sommet d'une montagne, roule sur des pentes couvertes de neige, grossit rapidement par l'addition de couches nouvelles, et finit par former une boule colossale qui renverse les forêts, entraîne les habitations et barre momentanément le cours des rivières. Ce genre d'avalanche, s'il existe, est extrêmement rare et n'a pu causer que des désordres peu graves. Les avalanches de neige, telles qu'on les observe dans les Alpes, sont de deux sortes : 1° celles qui ont lieu en automne, mais surtout au printemps, dans les vallées des pays de montagnes; 2° celles qui tombent dans la région des neiges éternelles.

Les premières sont dues au glissement d'une portion plus ou moins considérable de la neige qui recouvre un plan incliné. Ce glissement s'opère par le mécanisme suivant : au printemps, quand les neiges commencent à fondre, cette fusion se fait d'une manière très inégale. Elle commence par les parties les plus exposées à l'action du soleil et entourées de rochers ou de terres d'une couleur foncée qui absorbent la chaleur solaire. L'eau résultant de cette fusion ne reste pas à la surface de la neige; elle s'infiltre dans son épaisseur, arrive jusqu'au sol, et, coulant entre la neige et la terre, elle gagne toujours les parties les plus déclives. Ces filets d'eau, dont la température est supérieure de quelques dixièmes à zéro, fondent peu à peu la neige qui se trouve au contact du terrain sur lequel ils descendent, et détachent ainsi la couche de neige de la roche ou du gazon sur lesquels elle reposait. En même temps, ils rendent la surface du sol très glissante. On comprend dès lors que si le phénomène a lieu sur une pente fortement inclinée, la couche entière de neige se détache et glisse en masse sur les parties basses, entraînant la neige qui est au-dessous d'elle, et augmentant ainsi de volume à mesure qu'elle descend. Ainsi une avalanche peut se former sur le penchant d'une petite colline; on en voit de nombreux exemples dans les Alpes. Après avoir dépassé le village de Trient, le voyageur qui va de Chamounix à Martigny, par la gorge de la *Tête-Noire*, passe au pied d'un petit talus de 15 mètres environ d'élévation. La couche de neige qui le recouvrait ayant glissé au moment où une noce joyeuse revenait de l'église au Trient, les deux jeunes époux furent ensevelis sous l'avalanche; quand on parvint à les dégager, ils avaient cessé déjà de vivre. Aussi les avalanches sont-elles surtout à craindre après des pluies chaudes ou les chaleurs du printemps, partout où le chemin passe au pied de pentes très inclinées encore couvertes de neige.

Ce mécanisme nous explique les avalanches *périodiques*, c'est-à-dire celles qui tombent chaque année presque à la même époque et dans les mêmes lieux. Ce sont ordinairement des couloirs abrités du soleil et où le vent accumule en hiver des quantités énormes de neige. Celle des environs commence à fondre bien avant la masse qui remplit le couloir; mais l'eau résultant de cette fusion coule vers le ravin et détache peu à peu du sol la couche de neige, qui glisse jusqu'au fond de la vallée. Souvent ces masses de neige tombent sur un torrent, qui d'abord forme un petit lac, puis se fait jour au-dessous de l'avalanche. A mesure que ses eaux grossissent, l'arche du pont s'élève. Ces ponts de neige persistent quelquefois jusqu'à la fin de l'été, et il n'est aucun voyageur qui n'en ait remarqué dans les vallées élevées de la Suisse, où ils servent de moyen de communication entre les deux rives du torrent. On distingue très bien la trace de l'avalanche périodique, qui, dans les Alpes savoyardes, est connue sous le nom de *couloir d'avalanche*. Tantôt c'est un ravin entouré de rochers, tantôt une pente rapide sur le penchant d'une montagne. Souvent ces couloirs traversent

des forêts, et, au premier abord, on serait tenté de les prendre pour une coupe de bois, car la chute annuelle de l'avalanche s'oppose à la croissance des arbres sur tout le trajet qu'elle parcourt. Les habitants des hautes vallées des Alpes connaissent très bien les localités qui sont exposées aux avalanches. Ils les indiquent souvent aux voyageurs, et il est telle grange, tel chalet, habités seulement pendant l'été, qui sont voués à une destruction pour ainsi dire périodique. Les montagnards savent aussi quels sont leurs moyens de défense contre les avalanches : ce sont tantôt un rocher, une forêt, ou un simple ressaut du terrain qui suffit pour détourner l'avalanche dans sa chute et le diriger vers un point inhabité de la vallée. Le village d'Andermatt, dans la vallée d'Urseren, au pied du Saint-Gothard, ne doit sa conservation qu'à une petite forêt de sapins séculaires placés sur la pente de la montagne qui le domine. Aussi cette forêt est-elle pour les habitants un véritable palladium ; une haie interdit son accès aux bestiaux et même aux hommes, et il y a des peines très graves contre quiconque abattrait un de ces arbres sacrés. On conçoit la nécessité d'une répression sévère, quand on réfléchit que dans cette haute vallée, située à 1400 mètres au-dessus du niveau de la mer, les forêts une fois abattues ne repoussent plus. Les hivers y durent huit mois et sont tellement rigoureux que leur moyenne est de 7°,6 au-dessous de zéro, et le bois est d'une chèreté extrême, car on est obligé d'aller le chercher dans les vallées environnantes.

Les ravages exercés par ces avalanches sont causés par la masse de neige elle-même et par l'air qu'elle chasse devant elle. En glissant, elle entraîne de la terre végétale, des pierres, et tout ce qu'elle rencontre dans sa chute. Ce mélange de substances étrangères altère sa blancheur primitive et lui communique une teinte sale et jaunâtre. Les arbres atteints par l'avalanche sont tantôt déracinés, quelquefois cassés par le milieu, souvent seulement courbés et couchés sur le sol. Les jeunes bouleaux, les aunes, les saules, tous les arbres à bois flexible plient sans se rompre sous la masse de neige qui pèse sur eux, et se relèvent dès qu'elle a fondu. Les habitations sont déplacées, enfoncées et même écrasées. L'auteur de cette note a vu à Zermatt, en Valais, une maison de bois que l'avalanche avait inclinée de façon que les montants des portes et des fenêtres n'étaient plus verticaux.

La colonne d'air que l'avalanche pousse devant elle produit des ravages qui ne sont pas moindres que ceux de l'avalanche elle-même. Sa force est telle qu'elle déracine et brise les arbres, enlève la toiture des habitations, tue les hommes et les bestiaux. La puissance destructive de cette colonne d'air est incontestable et incontestée dans les Alpes. Le village de Randa, dans le haut Valais, fut détruit, le 27 décembre 1819, par une masse descendue des glaciers de Buss qui se trouvent entre le Bruneckhorn et le Weisshorn, quoique l'avalanche se fût arrêtée à une grande distance du village. Au bas de la forêt des Pèlerins, près de la cascade du même nom, dans la vallée de Chamounix, on peut voir un grand nombre de sapins dont les uns sont déracinés, les autres cassés par le milieu. Le témoignage des habitants du hameau voisin de Bossons est unanime pour affirmer que l'avalanche ne s'est pas étendue jusque là. En traversant le col de Forclaz, qui mène de la vallée de Chamounix auxbains de Saint-Gervais, on remarque un fait encore plus probant. Une avalanche tomba des flancs du Prarion en mars 1844 ; elle coucha seulement un grand nombre d'arbres ; mais sur le versant opposé, à 20 mètres au-dessus du fond de la gorge et à 400 mètres de distance, un grand nombre de sapins sont renversés. Il est difficile d'admettre que l'avalanche ait remonté cette pente ; car ces masses de neige molles et sans cohésion sont dépourvues de toute élasticité, et se désagrègent complétement dès qu'elles viennent frapper contre un terrain solide et résistant.

La force irrésistible d'une colonne d'air mise en mouvement par une masse considérable qui se meut avec vitesse, n'est pas un fait isolé dans la science. Dans les Alpes françaises, qu'un système déplorable de vaine pâture a dépouillées de leurs forêts, les lits des torrents sont le plus souvent à sec. Mais à chaque pluie d'orage les eaux, que rien n'arrête, s'amassent avec une incroyable rapidité dans les parties supérieures du lit des torrents, qui forment des espèces de *bassins de réception* où viennent aboutir une foule de ravins latéraux ; puis la masse d'eau se précipite vers la vallée en chassant devant elle une colonne d'air dont la force est irrésistible. Malheur au voyageur qui, dans ce moment, traverse le lit desséché du torrent ; il est emporté avant d'avoir été atteint par l'eau.

Les avalanches dont nous venons de parler menacent la vie du voyageur qui traverse au printemps ou en automne les cols des hautes Alpes. Ce sont elles qui ajoutèrent aux dangers du passage du Saint-Bernard par l'armée française, du 15 au 20 mai de l'année 1800. Il n'en est pas de même pour celles dont nous allons parler.

La neige qui couvre les Alpes à des hauteurs supérieures à 3 000 ou 3 300 mètres est fort différente de celle que nous voyons tomber en hiver dans les vallées ou dans les plaines : aussi est-elle désignée sous le nom de *névé* par les physiciens et les géologues qui ont fait des observations dans les Alpes. C'est une poussière fine composée de petits grains durs ou de cristaux isolés, poussière tout-à-fait sèche, d'une température très inférieure à zéro, et dont il est impossible de réunir les particules comme celles de la neige ordinaire, avec laquelle les enfants font des balles, des mannequins et de petites maisons. Le névé peut glisser par couches sur lui-même ou sur une pente rapide comme la neige des vallées. Dans les ascensions au Mont-Blanc on est souvent témoin de ces chutes d'avalanches qui tombent du haut des rochers désignés sous le nom de *Rochers rouges*, et dans l'un de ces voyages, on a acquis la triste preuve de la facilité avec laquelle une couche de névé peut glisser sur celle qui lui est sous-jacente : c'est lors de la tentative du docteur Hamel, qui eut lieu en 1830. Les voyageurs avaient traversé le grand plateau qui est le dernier gradin que l'on rencontre avant d'atteindre le sommet ; ils étaient à 4 200 mètres environ au-dessus de la mer. La pente de névé était fort roide, et ils faisaient des zigzags pour s'élever plus facilement. La trace de leur route avait donc la disposition d'un lacet ; malheureusement, les lignes brisées que formaient les zigzags étaient peu inclinées l'une sur l'autre, et la caravane n'avait point la précaution de se tenir sur la même ligne : les uns étaient sur le côté inférieur de l'angle, les autres sur le côté supérieur. Leurs jambes enfonçant profondément dans la neige, un triangle de neige fut coupé par la trace de leurs pas et commença à glisser, entraînant lentement, mais irrésistiblement, aux yeux de leurs compagnons épouvantés et paralysés par l'impossibilité de leur porter secours, les cinq hommes qui se trouvaient sur le côté inférieur de l'angle formé par un des zigzags. La pente aboutissait à une profonde crevasse dans laquelle trois guides trouvèrent la mort ; les deux autres purent être retirés de la neige, qui, après les avoir entraînés dans l'abîme, coulait pour ainsi dire sur eux et menaçait de les ensevelir à jamais. Toutes les recherches pour retrouver les autres restèrent sans succès, et leurs compagnons désolés redescendirent à Chamounix sans achever l'ascension.

Sur les pentes escarpées, le névé se divise en cubes, en parallélipipèdes ou en pyramides énormes appelés *seracs*, du nom d'un fromage de forme cubique qui se vend à Genève. Ces seracs sont formés de névé et présentent tous les degrés de dureté, depuis celle de la neige foulée jusqu'à celle de la glace. Quand ces seracs s'écroulent, ils donnent lieu à ces avalanches dont le bruit trouble souvent l'imposant silence de la région des neiges éternelles, et qui couvrent de leurs débris les glaciers ou les plateaux de neige qu'ils dominent.

Les avalanches de névé et de seracs sont extrêmement communes autour du Mont-Blanc. Pendant les quatre jours qu'ils

séjournèrent au grand plateau du Mont-Blanc, à 3 910 mètres au-dessus de la mer, MM. Bravais, Martins et Lepileur les voyaient ou les entendaient tomber environ toutes les heures pendant le jour et un peu moins pendant la nuit. La place même que leur tente occupait a été couverte, dans l'hiver de 1844 à 1845, par les débris de trois grands seracs qui la dominaient.

LE LAC CHAMBON.

Ah ! si l'Auvergne avait eu parmi ses fils un Guillaume Tell, un grand poëte, un grand romancier ! depuis longtemps les voyageurs viendraient chaque été s'abattre par joyeuses volées sur ses lacs et ses montagnes, comme en Suisse ou en Ecosse ; d'élégants hôtels se seraient élevés au bord de ses cratères éteints, l'industrie aurait suspendu ses roues au courant de ses eaux rapides, et la pauvre population indigène ne serait pas réduite à envoyer ses enfants mendier et se pervertir dans les villes. Mais en vain la nature prodigue ses beautés aux regards de tous ; si l'histoire et la poésie ne la prennent point sous leur patronage, la foule des touristes passe devant elle sans l'admirer. Avant que la philosophie et la politique de la fin du dernier siècle aient célébré si haut l'héroïsme de Tell, qui voyageait en Suisse ? avant les ingénieux récits de Walter-Scott, qui allait en Ecosse ?

Je suppose qu'il fût possible de conduire par d'habiles détours un touriste parisien, les yeux couverts d'un bandeau, au bord d'un lac d'Auvergne. Il ignore le chemin que l'on a suivi ; est-il en France, en Europe ? a-t-il franchi des fleuves, des mers ? Il ne sait : il a fait un rêve, il s'éveille, le bandeau tombe, il jette un cri. Quel est ce paysage inconnu, si différent de tout ce qu'il a jamais vu, sévère, mélancolique, sublime ? Quelles sont ces montagnes tourmentées, qui, comme des nuages amoncelés, poussés, chassés par la tempête, semblent rouler pesamment et sans bruit les uns sur les autres ? Des teintes rougeâtres comme du sang, ou de fer comme la lave, des pentes abruptes, des abîmes creusés par les torrents, des déchirements affreux, de sombres enfoncements, çà et là quelques prairies verdoyantes, point d'habitations humaines, point d'êtres vivants, l'agitation et le tumulte dans les lignes, partout le silence de la mort ; voilà ce qu'il découvre autour de lui, ce qu'il regarde étonné, confondu, ce qu'il cherche inutilement à comprendre. Au milieu de l'enceinte déserte, une vaste nappe d'eau immobile, blanche, brillante, parsemée seulement de quelques îlots verdâtres, réfléchit l'azur du ciel avec l'éclat net et froid du miroir. Ses contours sont échancrés par des rochers arides qui surplombent et dessinent leurs rudes images sur l'eau profonde où se baigne leur pied. — Où suis-je ? qui me nommera ces lieux ? Est-ce dans la lande voisine que Macbeth fut salué roi ? est-ce ici le sombre Glencoë où s'inspirait l'enfance mystérieuse d'Ossian ? Et de ces montagnes sinistres, est-ce le sang des guerriers de Wallace ou de Bruce qui coule encore ? — Ainsi s'exalterait l'imagination du voyageur peu disposé à croire que dans son pays on puisse rien trouver qui soit comparable aux beautés des contrées lointaines. Avant de le détromper, on lui demandera de convenir qu'il a devant lui un spectacle sublime ; puis on lui dira : Non, vous n'êtes pas en Ecosse, vous n'êtes pas en Norwége ou en Islande ; vous êtes simplement à quelques kilomètres du Mont-Dore et de Saint-Nectaire. Ceci n'est qu'un étang français, le petit lac Chambon long d'environ 1 kilomètre, large de 600 mètres. A quelques pas d'ici, nous trouverons le village de Chambon où vous entendrez un français un peu équivoque, mais où vous recevrez une hospitalité tout-à-fait française. Ces ruines que vous voyez là-bas sont celles du vieux château de Murol (1845, p. 369). Quelques savants prétendent qu'ici, sous nos pieds, était située la maison de campagne dont Sidoine Apollinaire a fait une délicieuse description dans sa lettre à Domitius : mais le fait n'est pas certain. Peut-être y a-t-il quelque légende du pays bien touchante ou bien terrible, qui ajoute à la poésie naturelle du lac ; il ne tient qu'au voyageur de s'en informer le soir, pendant le souper, au village. Du reste, point de désillusion, point de regrets à craindre ; l'Auvergne a bien d'autres spectacles en réserve pour l'admiration de bonne foi ; elle attend patiemment que la vogue lui vienne ; lorsqu'elle l'aura, elle saura bien la garder.

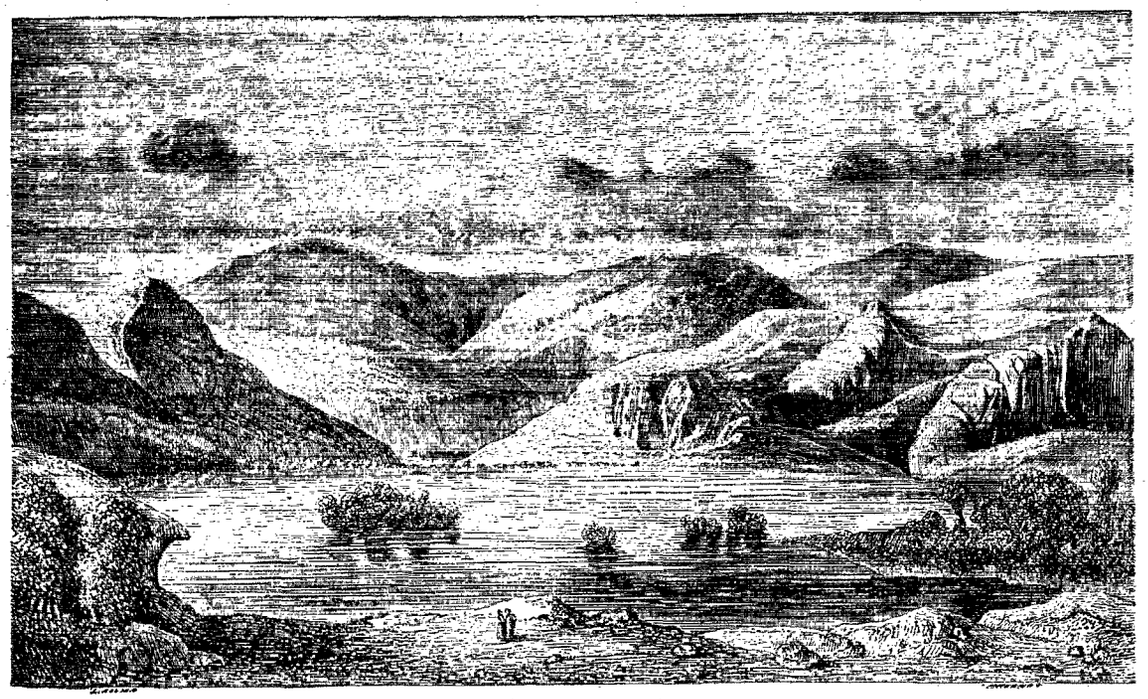

(Vue du lac Chambon, département du Puy-de-Dôme.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SCÈNE DE VILLAGE DANS L'ANCIENNE ALLEMAGNE.

(D'après Bendemann.)

L'église se dresse au milieu des champs. C'est une imitation rustique, et cependant imposante, des grandes cathédrales du Rhin. Les toits aigus couvrent les voûtes élevées qui ont remplacé les charpentes des premières basiliques ; les collatérales s'ajoutent à la grande nef qu'elles appuient ; à l'endroit où la nef est coupée par les transsepts s'élève le clocher carré qui repose à l'intérieur sur un dôme octogone à pendentifs ; l'abside s'arrondit par derrière, et, comme la grande nef, admet aussi la collatérale qui tourne autour du chœur. Partout règne le plein cintre ; il s'allonge aux fenêtres supérieures qui sont du temps le plus reculé ; il devient plus court et mieux mesuré aux fenêtres de l'étage inférieur, qui assez souvent est une addition postérieure. Le plein cintre est le signe de l'empire des Romains ; il se montre presque sans partage au bord du Rhin, comme pour marquer que les Germains, au lieu même des plus grands triomphes qu'ils ont remportés sur Rome, ont subi les mœurs, les idées et l'art des vaincus.

Plus tard, par le protestantisme, l'Allemagne a essayé d'échapper une seconde fois à la domination de l'Italie. Mais cette fois encore, sur les bords du Rhin, les descendants de Teut sont demeurés fidèles au génie du Midi ; le culte de la Madone est consacré à Cologne comme à Rome même, et l'on voit dans notre gravure le vieillard qui se découvre en passant devant l'image sculptée et placée dans sa niche champêtre. Cet indice était nécessaire pour faire reconnaître que c'était une scène de l'Allemagne catholique qui était le sujet de la composition du peintre.

A cette église d'un culte absolu, se rendent tous les habitants du hameau, humbles représentants des conditions invariables de l'espèce humaine. Le riche au manteau bien drapé, à la toque élégante, le pauvre à la cape indigente, aux grandes béquilles, s'en vont, l'un suivant l'autre, à la demeure de celui devant qui tous sont égaux. Les époux déjà anciens qu'accompagnent leurs filles devenues grandes, les époux nouveaux tenant les nouveaux-nés dans leurs bras, le jeune homme qui montre sa taille bien prise, les jeunes filles qui se sont fait de leur chevelure un chaste diadème, ou qui, déjà nubiles, ont attaché leurs cheveux derrière le voile avec la grande aiguille damasquinée et brillante, forment cette chaîne variée des âges que le vieillard termine, et dont la croix plantée en terre rappelle encore mieux la suprême fin. C'est à travers le cimetière où reposent ceux qui furent aussi brillants et jeunes, que s'avancent ces jeunes cœurs si pleins d'espérance et de vie. Les brebis jetées sur les pas de ces bons villageois pour mieux indiquer leur vie innocente, semblent aussi parler de la fidélité de leur foi. Ce sont ces brebis qui, aux temps des premiers chrétiens, dans les catacombes et bientôt dans les basiliques de Ravenne et de Rome, figuraient seules le troupeau des âmes dévouées à la loi nouvelle.

La longue troupe se déroule ainsi au milieu des herbes, par un chemin à peine frayé, dans un pays ouvert et monotone ; on dirait qu'on entend la cloche, plus monotone encore, qui marque par ses sons uniformes la cadence de ces pas et de ces cœurs qui vont à l'unisson. Les anneaux de la foule se détachent les uns des autres et se replient avec une simplicité non moins grande ; en sorte que tout concourt à donner cette impression à la fois naïve et solennelle, qui naît ordinairement des cérémonies religieuses. Ce qu'il y a peut-être de plus curieux, c'est que c'est un Israélite, M. Bendemann, qui a si heureusement interprété cette scène d'un culte différent. Notre époque fournit plus d'un exemple semblable. Ainsi, et mieux encore, M. Meyerbeer a su rendre par les sons de la musique le génie religieux du moyen-âge.

L'école allemande à laquelle M. Bendemann appartient se fait reconnaître dans sa peinture par les monuments, par l'air réel de la composition, et aussi par le costume. Non seulement on y voit de ces jolis costumes de femme, de jeune fille et de vieillard qu'on ne trouve que sur les bords du Rhin ; mais on y remarque aussi un soin particulier de reproduire avec des adoucissements accommodés à notre époque les

vêtements du seizième siècle, qui sont les derniers sous lesquels les hommes se soient montrés avec goût. Depuis lors, ou on a peint les figures nues, ou on les a représentées avec ces draperies chiffonnées, dont les mille plis irréguliers ne sauraient se prêter aux effets de l'art. D'un côté, on a voulu renouer la tradition antique, de l'autre côté la briser. Mais dans le premier cas, au lieu de retrouver ces beaux contours que les chairs prenaient en plein air aux temps antiques, on n'a fait que reproduire les profils amaigris et déformés de nos membres emprisonnés dans des vêtements gênants. Dans le second cas, lorsqu'à cette maigreur on a voulu substituer l'éclat des plus riches étoffes dont nous nous couvrons, on s'est piqué de copier une réalité qui, par l'excès de la pompe et par la surcharge des ornements, s'éloignait des lignes simples dont l'art ne saurait se passer. Aussi, sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, les peintres antérieurs à Raphaël offrent-ils une supériorité marquée. Giotto et ses successeurs immédiats ont drapé le costume de leur temps comme les anciens eux-mêmes avaient fait lorsque les habitudes de la vie publique et la décadence des mœurs n'avaient pas encore amené l'usage général de représenter et de peindre le corps humain sans vêtements. Ce sont ces exemples des peintres du quatorzième et du quinzième siècle que l'école allemande s'efforce de remettre en honneur. On ne peut, il semble, qu'approuver son ambition lorsqu'elle se montre d'une manière si mesurée et si naturelle.

TOUMAN-BEY,

DERNIER SULTAN MAMLOUK.

Vers l'an 1230, douze mille esclaves tcherkasses, mingréliens et abazains, achetés sur les marchés de l'Asie, où les faisaient vendre les Tartars mogols, après la dernière expédition de Gengis-Khan, furent amenés en Égypte par un des princes turkmans alors en possession du trône, et formèrent, sous le nom de mamlouks (qui veut dire *homme possédé*, *esclave*), cette milice puissante qui devait bientôt jouer un si grand rôle. Vingt ans après, les mamlouks égorgeaient le dernier prince turkman et, lui substituant un de leurs chefs, sous le nom de sultan, s'emparaient du pouvoir, et pendant cinq siècles, l'Égypte entière, chefs et peuple, s'inclina devant eux.

« S'asseoir sur un trône, c'est s'asseoir sur sa tombe, disent les mahométans. » Jamais ces sombres paroles n'ont été mieux justifiées que par cette longue série de sultans mamlouks, presque tous mourant de morts violentes au milieu des combats ou dans les révolutions de palais. Ce ne fut qu'en 1517, lorsque l'Égypte conquise par Sélim Ier devint une province de l'empire ottoman, que les mamlouks furent déchus du droit de choisir les sultans dans leurs rangs. Vers l'an 918 de l'hégire, Korkoud, chassé de Constantinople par son frère le sultan Selim-Ben-Bayazid, auquel il voulait disputer la couronne, avait trouvé asile et protection près de Quansou-el-Ghoury, sultan des mamlouks.

Sélim jura de punir Quansou de l'appui donné à son rival. Les forces ottomanes envahissent la Syrie. En vain Quansou s'allie à Ismaïl-Chah, roi de Perse ; son armée est taillée en pièces. En vain ses ambassadeurs vont se prosterner aux pieds de Sélim, se soumettant d'avance à toutes les conditions que la Porte voudrait imposer. « Il est trop tard, répond Sélim ; relevez-vous et allez dire à celui qui vous envoie que le pied ne se heurte pas deux fois à la même pierre ; j'irai au Caire : qu'il se prépare à combattre. » Et Sélim avance toujours. Quansou veut tenter un dernier effort, rassemble toutes ses forces, et rencontre l'ennemi, le 15 du mois de Régeb de l'an 922 de l'hégire, à Merg-Dabek, près de Halep. C'est en vain encore qu'il combat avec ce courage que donne le désespoir. Écrasées par l'artillerie ottomane, ses troupes fuient de toutes parts. Trahi, abandonné au milieu du désordre, il tombe de cheval et meurt écrasé sous les pieds des chevaux de ses propres cavaliers.

Toumân-Bey, deuxième du nom, neveu de Quansou, reçoit des émirs le titre d'el-Mélek-el-Achraf et la triste mission de lui succéder.

Un instant il espère que, satisfait de sa vengeance par la mort de Quansou, ou, craignant de s'aventurer dans les déserts brûlants de la Syrie, Sélim va retirer ses troupes, lorsqu'arrive au Caire une lettre conçue en ces termes :

« De la part du sultan Sélim-Khan, fils du sultan Bayazyd-Khan, monarque des deux continents, souverain des deux mers, etc., à Toumân-Bey le Circassien.

» Louange à Dieu ! notre désir impérial est accompli ; l'hérétique Ismaïl-Chah a été détruit, et l'impie Quansou, qui avait osé attaquer les pèlerins de la Mecque, a été puni par nous.

» Il nous reste à nous délivrer d'un voisinage hostile ; car le prophète, sur lequel soit le salut et la bénédiction divine, a dit : « La colère du ciel tombe sur les mauvais voisins. » Dieu nous aidera donc à te punir toi-même.

» Si, cependant, tu veux mériter notre clémence impériale, fais proclamer notre nom à la prière solennelle, fais battre monnaie à notre coin, et viens toi-même à nos pieds implorer ton pardon et nous jurer foi et hommage : sinon !... »

Tout espoir était perdu. Touman-Bey laisse sans réponse cet injurieux message et se prépare à succomber au moins avec honneur. Il fortifie Damiette et les autres places fortes du côté de la Syrie, réunit toutes les forces que peut lui fournir l'Égypte, parvient à prix d'or à se procurer près des Vénitiens quatre-vingts pièces d'artillerie, et vient à Salâhyeh, sur la lisière du désert, attendre de pied ferme les troupes ottomanes. Mais l'habile Sélim avait su donner le change à Toumân-Bey ; il s'enfonce dans les sables ; au lieu d'attaquer le sultan d'Égypte dans ses positions, il les tourne à distance, franchit le désert sur un autre point et vient prendre position dans le village d'el-Khangah, à quatre lieues du Caire.

Prévenu de la marche des Ottomans, Toumân-Bey revient sur ses pas, les joint à el-Redanyeh, le 29 du mois de doul-hageh de l'an 922 de l'hégyre (23 janvier 1517). Le combat s'engage, et cette fois encore l'artillerie des Ottomans, plus nombreuse et servie par des mains plus exercées, décide la victoire : Sélim reste encore maître du champ de bataille. Toumân-Bey rallie les débris de ses troupes, achète chèrement quelques soldats arabes, et vient de nouveau attaquer le sultan victorieux. Efforts et courage inutiles ! il faut fuir encore. Désespéré, il se jette dans le Caire, en fait fermer toutes les issues, et, entouré de ses fidèles mamlouks, il se prépare à une défense opiniâtre. Bientôt l'ennemi pénètre dans la ville ; une lutte sanglante s'engage ; chaque rue devient un champ de bataille, chaque maison une citadelle : le sol du Caire est jonché de morts et de mourants. Mais enfin les Ottomans triomphent, la ville est livrée à l'incendie et au pillage, la garnison entière est égorgée.

Cependant le sultan vaincu ne se trouvait pas parmi les morts. Il avait traversé le Nil, et déjà il était parvenu dans la province de Babyreh d'où il se dirigeait vers Alexandrie, voulant tenter un dernier effort contre l'invasion ottomane. Reconnu par quelques Arabes rôdeurs, il est saisi, garrotté, chargé de chaînes et vendu aux Ottomans.

Un instant il put croire à la générosité de son ennemi vainqueur. Ses chaînes furent brisées, et chaque jour admis dans l'intimité de Sélim, il avait avec ce prince de longues conférences sur les ressources que pouvait offrir l'Égypte, sur l'état des affaires, sur les détails de l'administration, etc. Puis un jour, comme Sélim n'avait plus besoin de renseignements, une croix fut élevée sous l'arcade de la porte dite Bab-Zouyleh (1), et, sur l'ordre barbare du sultan Sélim, le

(1) C'est aussi sous cette porte que furent entassées les têtes

malheureux Touman-Bey y fut suspendu à un crampon de fer qu'on y peut voir encore et y resta exposé trois jours, « afin qu'on n'ignorât pas, disent les Arabes, qu'en lui s'éteignait la dynastie des mamlouks circassiens, qui était entrée en possession du trône de l'Égypte l'an 648 de l'hégyre (1250 de l'ère chrétienne) et s'y était maintenue pendant 275 ans. »

Les mamlouks n'en conservèrent pas moins une puissance devant laquelle tremblèrent les pachas eux-mêmes, et ce fut en eux seuls que longtemps encore résida véritablement toute la force militaire de l'Égypte.

Dans un temps où l'art de la guerre consistait presque entièrement en deux choses, fuir ou poursuivre son ennemi, on est étonné de rencontrer chez les mamlouks, dont la vie se passait à cheval, un costume qui devait singulièrement entraver leurs mouvements.

C'était d'abord une première robe appelée *antéri*, en toile des Indes ou en étoffe de soie, aux manches longues et larges, descendant du cou jusqu'aux chevilles, et fixée aux hanches par deux cordons; puis une seconde de même forme en riche étoffe de soie, qu'ils nommaient *kôftân;* une large ceinture leur serrait ces deux vêtements contre les reins; puis c'est encore le djoubé, vêtement en drap dont la forme est la même que celle des deux autres; seulement les manches ne descendaient que jusqu'au coude. Enfin, mais les jours de cérémonie seulement, ils revêtaient le beniche, espèce de robe assez large pour leur envelopper tout le corps. Toutes les parties pendantes de ces vêtements étaient renfermées, au moyen d'une ceinture à coulisse, dans un vaste pantalon fait en saille, espèce de drap de Venise moelleux comme l'Elbeuf, épais comme la bure. Leur turban, appelé quâoug, était un cylindre de feutre jaunâtre garni extérieurement d'un châle de mousseline disposé avec art. Des bottines de cuir jaune remontant jusqu'au talon, une pantoufle sans quartier, composaient une chaussure aussi incommode que le reste. Ce costume s'est conservé presque intact jusqu'à l'époque de l'invasion française. Les mamlouks n'étaient pas plus heureux dans le choix de leur équipement : leur selle, chargée de fer, de bois et de cuir, ayant par derrière un troussequin s'élevant jusqu'aux reins, par devant un pommeau remontant jusqu'à la poitrine, pesait jusqu'à vingt-cinq livres. Le poids de leurs larges étriers, dont les angles tranchants servaient d'éperons, variait de huit à treize livres.

Les armes défensives des anciens mamlouks consistaient en une cotte de maille doublée d'étoffe et contrepointe ressemblant à ces *cottes gamboisiées* que portaient les anciens chevaliers, un brassard avec son gantelet de double maille goupillée d'un travail flexible et minutieux. Les mamlouks n'en portaient qu'au bras gauche dont ils tenaient la bride du cheval : la main qui combat n'a qu'un gant de buffle dans la forme de ceux des Trabans. Leur bouclier ou rondache était quelquefois en fer battu, mais le plus souvent en cuir de rhinocéros à l'épreuve du sabre. Ces derniers, remarquables en général par la richesse, la beauté du travail et l'excellent vernis qui couvrait le cuir, se tiraient de l'Inde. Enfin le casque, de forme orientale, à timbre arrondi et sans visière, complétait leur armure. Les armes défensives consistaient en un arc, des flèches, une lance; trois javelots ou bjirids contenus dans un carquois suspendu à un long cordonnet de soie pendaient à leur côté.

Leurs armes étaient bien mieux choisies et bien appropriées à leur manière de combattre. C'était d'abord une espingole d'un fort calibre, pouvant contenir dix à douze balles, et devant, malgré l'impossibilité reconnue de viser juste avec une pareille arme, causer de grands ravages dans les rangs, surtout tirée, ainsi qu'ils en avaient l'habitude, à une courte distance. Deux longs pistolets retenus à leur vêtement par un cordon de soie étaient passés dans leur large ceinture. A l'arçon de leur selle était suspendue une autre paire de pistolets et une masse d'armes. Enfin, un de ces sabres à la lame large et recourbée, généralement adoptés par les peuples de l'Orient, et qu'ils maniaient avec une adresse prodigieuse, était une arme terrible entre leurs mains. La Turquie et l'Allemagne fournissaient les plus communs, la Perse et la Syrie les plus précieux. Les lames du *Khorassan* et des anciennes fabriques de Damas étaient extrêmement recherchées par les chefs, qui les payaient jusqu'à 500 ou 1000 fr., ces armes réunissant à un suprême degré les qualités qu'ils désiraient y rencontrer, la légèreté, une trempe égale et bien sonnante et surtout une exquise finesse de tranchant. Du reste, on a beaucoup trop vanté la puissance de ces lames orientales; leur effet tient plus à leur courbure et à la manière dont le coup est donné, qu'aux merveilleuses qualités de l'acier. Depuis quelques années, on a réussi à fabriquer en France des lames qui possèdent toutes les qualités et toute la variété de dessins des lames les plus estimées de l'Orient.

Les armes de *Toumân-Bey el-Aschraf*, dont nous donnons la représentation d'après des dessins faits au Caire par M. E. Prisse, consistent en son casque, sa lance, son poignard, sa hache, son *djoukan* et sa masse d'armes. Elles portent toutes le nom du sultan et la date de l'an 917 et 921 de l'hégire (1511 et 1515 de J.-C.). Elles sont fabriquées en acier de Perse appelé *khorassan*, et damasquinées en or avec beaucoup de goût. Le procédé le plus ordinaire pour fixer sur l'acier ces élégantes arabesques consiste à graver ou plutôt à strier, comme on le ferait pour une lime douce, tous les ornements dessinés sur la surface de l'acier; puis on y pose un fil d'or qu'on fixe sur ces entailles au moyen du marteau et du brunissoir.

Le *casque*, de forme orientale, c'est-à-dire à timbre arrondi sans visière, est en acier de Damas, bruni et damasquiné en or. Sur le devant du casque, une petite vis retient une languette qui s'abaisse sur le visage et le pare d'un coup de sabre. Le reste de la tête et le cou sont préservés par un réseau d'acier dont on ne voit plus que quelques anneaux. Les écussons qui ornent le bandeau du casque contiennent divers passages du Coran et des sentences pieuses. « Dieu : il n'y a point d'autre Dieu que lui. Il possède tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. La grandeur de son trône embrasse tout l'univers, dont la conservation et le gouvernement ne le dérangent pas. Il est le haut, le majestueux, le vigilant par excellence. Le sommeil et les distractions ne l'atteignent jamais. O toi qui mets fin aux affaires! ô arbitre des choses importantes! donne la victoire aux vrais croyants, etc., etc.»

Le *djoukan* est un bâton à panne recourbée et pointue dont les anciens mamlouks se servaient pour briser les cottes de maille. Ce crochet servait aussi, lorsque les javelots ou djérids ne portaient pas et tombaient à terre, à les ramasser sans que les cavaliers eussent besoin de descendre de leurs chevaux. Les mamlouks confiaient ordinairement à leurs palefreniers, qui couraient à travers les combattants, le soin dangereux de ramasser et de leur rapporter ces javelots égarés.

La *masse-d'armes* ou massue ressemble à celle de nos anciens chevaliers. Le manche était garni de velours cramoisi retenu par une languette d'acier damasquiné en or.

La *hache* est d'un bon goût et d'un travail précieux. Les deux fines ciselures qui décorent la lame indiquent par leur style que cette arme a été fabriquée en Perse. Elle ne porte d'autres inscriptions que ces trois mots : *Allah*, *Mohammed*, *Toumân*, c'est-à-dire le nom de Dieu, celui de Mohammed son prophète, et celui de Toumân.

Le *poignard* dont le manche est en agate ornée de pierres fines et dont la lame ondoyante est ciselée à nervure, porte deux inscriptions : « Je charge de ma vengeance Dieu, qui est le meilleur maître, le meilleur protecteur et le meilleur

des croisés tués à la bataille de Mansourah, où saint Louis fut fait prisonnier.

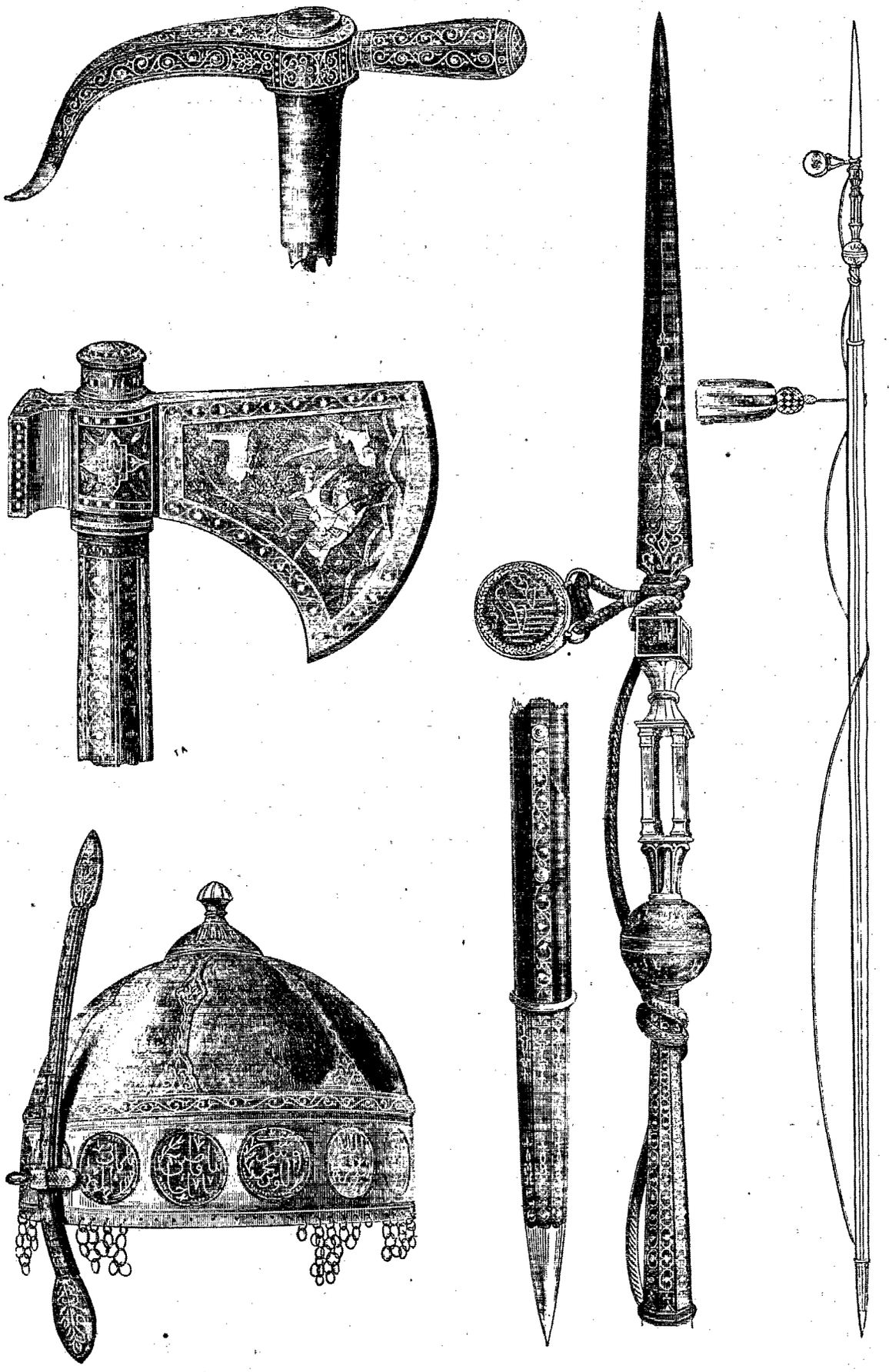

(Armes de Touman-Bey, dernier sultan mamlouk, fabriquées au commencement du seizième siècle. — Djoukan. Hache, Casque, Lance.)

agent. — Mon Dieu, ne vous opposez pas à ce que je vais entreprendre ; Seigneur, complétez vos bienfaits par une bonne fin. »

La *lance*, qui est d'un travail et d'un goût admirables, ressemble plutôt à une lance de tournoi appelée lance gracieuse qu'à une arme de guerre. Toute la hampe est recouverte en

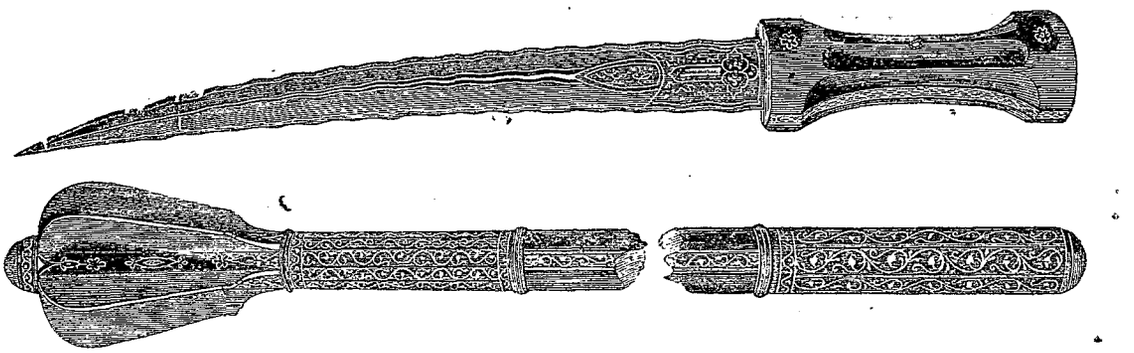

(Armes de Toumân-Bey. — Poignard, Masse d'armes.)

velours cramoisi, et un long cordonnet de soie verte et blanche s'enroule autour. Le petit édifice à colonnettes qui lie la lame à la virole de la hampe représente le temple de la Mecque, l'éternelle Kaaba. La base porte sur ses quatre faces le nom d'*Allah*, Mohammed, Aly, Toumân. La boule d'argent contient un peu de terre du tombeau du prophète ; elle porte pour légende : « Nous avons fait pour nous une nouvelle conquête au nom de Dieu clément et miséricordieux. » La petite amulette qui pend au cordonnet renferme un morceau du manteau du prophète ; on lit sur cette amulette la profession de foi de l'islamisme.

Le sabre de Toumân-Bey, dont nous n'avons point donné le dessin, ressemblait à tous les sabres de Perse. Quant au bouclier ou rondache, il orne probablement encore le plafond d'un harem du Caire, d'où ces armes ont été tirées pour être vendues à l'enchère, il y a quatre ou cinq ans.

L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Le projet de fonder une Académie celtique fut conçu par M. Lenoir, directeur du Musée des Petits-Augustins, vers la fin de 1804, et mis à exécution dès le commencement de 1805, par le crédit de M. Cambry, l'un des érudits qui se sont appliqués avec le plus de zèle à nos antiquités. Le gouvernement impérial, dont la noble politique s'empressait de favoriser tout ce qui pouvait contribuer à rehausser l'honneur national et nourrir par conséquent dans les cœurs l'amour de la patrie, ne lui fit point attendre sa sanction. Un local au Louvre fut accordé à la nouvelle Académie, et le 22 février sa première séance y eut lieu. M. Cambry, digne à tous égards d'une telle marque d'estime dont son âge avancé ne devait pas lui permettre de profiter longtemps, fut nommé président. L'Académie se composait de soixante-douze membres résidents, de cent quarante-trois non résidents, de soixante-six correspondants. On retrouve dans cette liste quelques uns des noms illustres de l'époque : ceux de de Lalande, de Dulaure, du maréchal Brune, de l'amiral Bruix, de Faujas Saint-Fond, de Fontanes, Fourcroy, François de Neufchâteau, Lacépède, Macdonald, Mentelle, Millin, Pastoret, Pougens, Volney, Andréossy, Cassini, Humboldt, Fourier, La Réveillère-Lépaux. Celui de La Tour-d'Auvergne, mort déjà depuis quelques années, ouvrait la liste des membres, comme dans sa compagnie, d'après l'arrêté du premier

(Médaille de l'Académie celtique.)

consul, la liste des soldats. C'était un honneur mérité sur le terrain de la science aussi bien que sur celui de l'honneur. « Nous avons la satisfaction, dit le secrétaire perpétuel dans le discours d'ouverture, que les personnes les plus distinguées dans l'État et dans les lettres ont tenu à honneur et ont regardé comme un devoir sacré de concourir avec nous à l'illustration nationale. »

Une vive impulsion fut ainsi imprimée à l'étude des antiquités nationales, et dès 1807 parut le premier volume des Mémoires dédié à l'impératrice. Sans doute que l'Académie,

ne se sentant pas encore suffisamment consacrée par l'opinion publique, n'avait pas osé s'adresser à l'empereur lui-même. « Madame, disait au nom de l'Académie le président, dans son épître dédicatoire, le désir de retrouver et de réunir les titres de gloire légués à leurs descendants par les Celtes, les Gaulois et les Francs, a fait naître l'Académie celtique. Un sentiment tout à la fois aussi noble et aussi naturel a dû se manifester à une époque où les Français se montraient si dignes de leurs ancêtres. C'est lorsque Napoléon les conduit depuis dix ans de victoire en victoire qu'ils devaient être le plus jaloux de prouver que l'amour de la gloire a toujours formé le trait principal de leur caractère. C'est lorsque le plus grand souverain qu'ait eu la France régénère entièrement ce vaste empire, qu'il devient plus intéressant de recueillir les faits qui ont illustré ses antiques habitants. » M. Lavallée, dans le discours préliminaire, exposait des sentiments analogues. Il faisait remarquer que l'idée de fonder une académie celtique avait dû naître naturellement à une époque où la gloire française attirait sur elle tous les regards. Une nation, accoutumée depuis longtemps à tenir le premier rang parmi les autres, ne pouvait manquer de concevoir une nouvelle idée de sa propre noblesse en voyant tout-à-coup sortir de ses ruines tous les éléments de la grandeur : se reportant avec une ferveur inconnue vers ses ancêtres, ne devait-elle pas dès lors s'appliquer à reconnaître, au moyen de ses souvenirs historiques, si elle n'était pas en droit d'ajouter à l'éclat de sa gloire actuelle l'éclat non moins vif d'une gloire héritée ? « Que la nation française, disait l'orateur, se livre sans alarmes à cette recherche, sa fierté ne sera pas déçue. Elle cultive encore ce sol qui, vers le sommet des temps, plus fertile en hommes qu'en moissons, peupla le globe avant de le nourrir. La contrée que nous habitons fut la métropole du peuple qui, du surplus de sa population, colonisa tant de contrées lointaines. Fils aînés des Celtes, nul peuple étranger ne vint nous déposséder de leur héritage, et, par l'usurpation de notre territoire, ne jeta de l'obscurité sur notre filiation. Si les Celtes furent les ancêtres de Bellovèse et de Sigovèse, ne sommes-nous pas encore aujourd'hui ces mêmes Gaulois dont les aïeux suivirent ces illustres voyageurs? Peut-être même ne serait-il pas impossible de prouver que la présence des Francs parmi nous est bien moins le résultat d'une invasion que du retour d'une grande partie de nos frères dans leur première patrie. Ainsi donc, fidèles gardiens des tombeaux celtiques, où dorment les pères de tant de peuples belliqueux, nous pouvons nous dire la branche aînée de la grande famille des nations ; et si l'on semble s'étonner de la majesté de nos lauriers, c'est que l'on ne réfléchit pas assez que, le premier de tous les peuples, nous enseignâmes à la terre à les cultiver et à les cueillir. »

Il est facile de relever dans ce langage l'effet de l'exaltation militaire, si naturelle à une époque où l'enivrement de tant de victoires remplissait toute la nation. On eût dit que les vertus guerrières des Gaulois, si glorieuses assurément, mais accompagnées de tant d'autres qui ne le sont pas moins, étaient le seul objet d'admiration que l'on pût se proposer chez nos ancêtres. Cependant l'idée la plus profonde du retour aux ancêtres, l'idée de retrouver en eux les modèles primitifs de la vraie sagesse et de la piété n'avait pas entièrement échappé aux fondateurs de l'Académie celtique. Ils comprenaient qu'il y avait là des leçons, sinon aussi élégantes, plus mâles du moins que dans ces antiquités grecques et romaines si pleines de défauts à cet égard, et que les siècles qui nous précèdent semblent d'ailleurs avoir épuisées pour longtemps. « La poussière de quelques dieux impuissants, ajoutait le secrétaire perpétuel en parlant de la mythologie païenne, amuse la crédulité de l'homme, et il laisse déserts les lieux saints où les druides proclamèrent les premiers l'idée sublime d'un Dieu unique, universel ; ennoblirent l'homme par l'idée de l'immortalité de l'âme ; effrayèrent les coupables et consolèrent les justes par la peinture de l'avenir ; enhardirent les mortels au culte de la divinité ; les enflammèrent de l'amour de leurs semblables, et donnèrent pour bases à l'édifice des vertus sociales, la bravoure et l'attachement à la patrie : et cependant, aux yeux de l'homme sage, quelle différence d'intérêt entre ces monuments bruts, ces pierres druidiques dont la sévère gravité rappelle et atteste la simplicité de la morale, la pureté du culte et l'élévation de la pensée de ceux qui les fondèrent, et ces ruines, encore étincelantes de faste, qui ne retracent souvent à la mémoire que les crimes de la tyrannie, ou l'impudicité de l'Olympe, ou les malheurs du monde ! » Le président, M. de Cambry, allait à cet égard encore plus loin. Il voyait dans l'âge de la Gaule un véritable âge d'or. La Celtique était pour lui un pays inondé de lumières, peuplé de sages et d'hommes de bien, longtemps oublié, enfin retrouvé. Il se faisait assurément de grandes illusions ; mais son instinct ne le trompait pourtant pas entièrement en lui montrant chez nos pères autre chose que ces redoutables guerriers qui ont rempli le monde du bruit de leurs armes, et en lui persuadant que la France devait trouver dans ce foyer primitif de précieuses leçons de morale et de vertu.

Le but primitif de l'Académie, déjà fort bien indiqué par les mémorables travaux de La Tour-d'Auvergne, devait être de reconstruire, autant que possible, l'histoire des Celtes, au moyen des éléments qui nous en ont été conservés dans les écrits des anciens ; de rechercher leurs monuments, de restituer leur langue, et d'éclairer par elle les origines des diverses langues d'Europe qui s'y rapportent. « Notre but, disait le secrétaire perpétuel dans le discours d'ouverture, est de retrouver la langue celtique dans les auteurs et les monuments anciens, dans les deux dialectes de cette langue qui existent encore, le breton et le gallois, et même, dans tous les dialectes populaires, les patois et jargons de l'empire français, ainsi que les origines des langues et des noms de lieux, de monuments et d'usages qui en dérivent ; de donner des dictionnaires et des grammaires de tous ces dialectes qu'il faut se hâter d'inventorier avant leur destruction totale ; de recueillir, d'écrire, comparer et expliquer toutes les antiquités, tous les monuments, tous les usages, toutes les traditions. » Il y avait assurément dans ce peu de mots le programme de travaux considérables, bien que le défaut de matériaux dût les retenir forcément dans des limites plus resserrées que ne l'avaient espéré à première vue et dans le premier feu de l'enthousiasme les membres de la nouvelle Société. Il ne s'agissait pas moins que de déterminer la résurrection de la vieille Gaule ; mais malheureusement on devait bientôt s'apercevoir que, faute d'une littérature propre, cette résurrection ne serait jamais complète. En effet, ce type antique de la patrie, si digne encore à tant d'égards de nous servir de modèle, est enveloppé de voiles dont il est évident qu'on ne réussira jamais à le dépouiller ; mais ce doit être assez de prendre pour tâche de le tirer de la poussière dans laquelle il était perdu depuis tant de siècles et, couché qu'il était, de le mettre glorieusement debout devant nous.

Au reste, rien ne peint mieux l'idée que se faisait d'elle-même l'Académie qu'un détail, assurément bien secondaire, mais très caractéristique pourtant. Je veux parler de l'emblème destiné à former son cachet. Aussi me semble-t-il que, sans déroger à la gravité du sujet, il doit être permis d'en dire ici quelque chose. On voit par les Mémoires de l'Académie que ce détail avait singulièrement préoccupé le secrétaire perpétuel, M. Éloi Johanneau, homme distingué, mais plus encore peut-être par l'imagination que par le savoir régulier ; et l'on ne peut nier que cette préoccupation ne fût au fond justifiée, car livrer au public un symbole de ce genre c'était, en quelque sorte, lui donner en deux mots une définition générale de l'esprit de la nouvelle société. Que l'on se trompe ou non sur soi-même, on joue toujours dans

le monde, bien ou mal, le rôle du personnage que l'on croit être. Nous mettrons donc le sceau à l'idée que nous voulions imprimer de l'Académie celtique, en faisant passer sous les yeux de nos lecteurs quelques uns des symboles qui furent proposés ; et peut-être trouvera-t-on qu'ils ont un double intérêt, puisque, tout en servant au but particulier que nous avons ici en vue, ils fournissent aussi une intéressante leçon de l'art allégorique.

Un des plus simples représentait un coq au sommet d'un obélisque druidique, battant des ailes au soleil levant, et réveillant par ses chants la Gaule sous la figure d'une femme endormie près d'un dolmen. Celle-ci se relevait à demi, appuyée sur une main et relevant son voile de l'autre, les yeux tournés vers l'oiseau national. La médaille portait pour légende : *Vigili vocat ore diem ;* Il appelle le jour par son chant matinal. On voit ici la France, symbolisée par le brillant et valeureux oiseau, appeler une ère nouvelle pour laquelle l'intervention de la Gaule antique lui est devenue nécessaire.

Sur un autre, un génie fouille dans une tombelle au sommet de laquelle est un cromlech ; sur la pierre centrale est perché un coq tenant dans son bec une branche de gui. Celle-ci a pour légende : *Lapides quærit magnæ ossa parentis ;* Il cherche des pierres qui sont les ossements de sa mère vénérable.

Sur un troisième, qui symbolisait d'une manière aussi délicate qu'ingénieuse les travaux de l'Académie, en rappelant un des usages des Celtes, on voyait des hommes jetant chacun une petite pierre sur un de ces amas nommés en celtique *carn* et en latin *mons Mercurii :* vis-à-vis, au pied d'un chêne, une femme représentant la Gaule se réveillait et souriait. La légende était tirée des proverbes de Salomon : *Sicut qui projicit lapidem in acervum ;* Comme celui qui jette une pierre sur le monceau. Si léger que fût le tribut de chacun des membres de l'Académie, la réunion de toutes ces œuvres particulières devait finir par constituer un monument considérable et glorieux pour la Gaule.

Celui qui fut adopté, et que nous avons fait figurer d'après les jetons de présence destinés aux membres de l'Académie, représente, dans la nuit, à la lueur du croissant, un génie tenant d'une main un flambeau et réveillant de l'autre la Gaule endormie près d'un dolmen : celle-ci se relevant à demi, lui présente un rouleau avec ces mots en celtique : *Iez a kiziou Gall*, ce qui veut dire : Langue et usages celtiques. Dans le lointain est une tombelle druidique surmontée d'un chêne, et on lit pour légende ce vers de Virgile parfaitement adapté à la circonstance : *Sermonem patrium moresque requirit ;* Il cherche la langue et les mœurs de la patrie. Sur le revers, dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de gui, les deux végétaux sacramentels de la Gaule, on lit le nom de l'Académie, et pour légende : *Gloriæ majorum ;* A la gloire des ancêtres.

Comme le faisait remarquer le secrétaire perpétuel en l'offrant à ses collègues, cette médaille exprimait fort bien par ses types et ses légendes le double but de l'Académie : la recherche de la langue et des antiquités celtiques. Le croissant de la lune, le flambeau du génie, le voile à demi soulevé, indiquaient que la lumière commençait à luire, grâce aux travaux de l'Académie. Par l'allégorie du revers, l'Académie semblait consacrer une couronne de chêne et de gui à la gloire de la patrie. Enfin, les trois langues des inscriptions marquaient les trois époques de la nation, l'époque celtique, l'époque romaine, l'époque française. On sait d'ailleurs que c'était au croissant, au sixième jour de la lune, que les druides faisaient leur grand sacrifice de chaque mois ; que le chêne et le gui étaient les symboles principaux de leur culte ; que le coq, en latin *gallus*, qui surmonte encore tous nos clochers et dont notre armée porte encore la crête dans la *cocarde*, était l'emblème des Gaulois, nommés de là *Galli* par les Romains. « Ainsi, disait le secrétaire perpétuel, la légende du type explique le double but de l'Académie, but aussi utile que bien déterminé ; et la légende du revers, le motif de l'établissement de l'Académie, motif aussi louable que capable de faire taire l'envie, celui de travailler à l'illustration des antiquités nationales, et, par là, à la gloire de la patrie. »

Il me semble toutefois que la critique de l'Académie pourrait se déduire de ces divers projets. On ne découvre effectivement dans aucun d'eux un but assez majeur. Dans quelles intentions réveiller ainsi la Gaule, rechercher ses antiques ossements, remettre en lumière ses mœurs et son langage ? La légende à la vérité paraît le dire : A la gloire des ancêtres. Mais est-ce assez ? Pour que la gloire des ancêtres soit complète, suffit-il qu'elle soit assez éclatante pour projeter ses reflets jusque sur la postérité ? En est-il des nations comme de la noblesse, à qui un nom illustre suffit sans autre condition ? Ne faut-il pas que l'on puisse assigner une utilité certaine à ce rétablissement des liaisons avec l'antiquité ? Ne faut-il pas, en un mot, qu'il s'agisse dans cette restauration des souvenirs de quelque chose de plus profond que de la gloire militaire, et que l'on ne remette la Gaule sous les yeux de la France avec tant de pompe que s'il y a moyen de montrer dans la Gaule, à certains égards du moins, un modèle que doive imiter la France pour l'accomplissement de ses nouvelles destinées.

L'Académie celtique ne persista pas longtemps. On reconnut promptement, en se mettant à l'œuvre plus assidûment qu'on ne l'avait encore fait, que la Gaule ne nous a malheureusement pas laissé assez de monuments pour fournir matière à une collection de travaux comparables à ceux qui ont eu Rome, la Grèce, ou la Judée pour sujet. Après avoir langui sous l'Empire, faute d'une impulsion assez ferme qu'elle n'aurait pu puiser que dans une idée tout-à-fait générale, elle s'éteignit sous la Restauration en se reformant sous le titre de Société des antiquaires de France. Ce n'était point renoncer à son objet, c'était l'agrandir. En effet, si l'étude de la Gaule forme l'introduction à celle de la France, il ne saurait y avoir lieu à séparer les deux études jusqu'à en faire deux terrains distincts pour deux Académies différentes. Si, en réalité, nous sommes encore les Gaulois, nos pères, sous la discipline des Romains, comme sous celle des Francs, n'ont pas cessé non plus de l'être constamment. Il faut donc voir dans toute notre histoire une même unité, tout en comprenant clairement que c'est la Gaule qui en fait et fera toujours le fonds essentiel.

SUR LA MULTIPLICATION DES VOYAGES.

L'Empereur, en obligeant les principaux souverains de l'Europe à s'unir pour lui résister et à fondre leurs armées en une seule ; en donnant lui-même pour auxiliaires et pour camarades à nos soldats ceux d'une foule de princes, jadis rivaux ou même ennemis les uns des autres ou de la France ; en promenant d'un bout de l'Europe à l'autre ces réunions hétérogènes, a produit de force entre les nations ce qu'il est quelquefois difficile de réaliser entre les individus : il leur a fait *faire connaissance*, et c'est là peut-être la partie la plus durable de la mission qu'il a accomplie dans le monde.

La facilité avec laquelle on voyage aujourd'hui est la suite de ces grands événements. Aux effets qu'ils ont produits, se joint la commodité tous les jours plus grandes des moyens de transport ; et parmi les perfectionnements dont l'influence se fait le plus sentir, se trouve l'application des machines au transport des voyageurs. Les nations, après avoir été mélangées violemment, se confondent pacifiquement ; l'œuvre commencée par la poudre est continuée par la vapeur.

ÉLIE DE BEAUMONT.

LA FONTAINE DE SAINT-MACLOU.

« Par la grâce de Dieu, disait un ancien chroniqueur, » ceste ville de Rouen a l'honneur d'avoir assez bonnes et » belles fontaines en chacun quartier pour la commodité des » habitants. » Le soin apporté à l'établissement de ces monuments d'utilité publique avait naturellement conduit à les décorer d'une manière convenable et, suivant le goût de chaque pays. Parmi tous ces édifices, dont les plus intéressants sont encore aujourd'hui la fontaine de *la Croix de pierre*, celle de *la Crosse*, celle de l'*hôtel de Lisieux*, déjà décrite dans ce recueil (1845, p. 273), on remarque la fontaine de Saint-Maclou, adossée à l'église de ce nom.

Cette petite construction de la renaissance se recommande particulièrement par l'élégance, par la simplicité de sa composition, et par ses gracieuses sculptures, dues à Jean Goujon.

Ces jolies statues d'enfant ne sont pas les seuls ouvrages de ce sculpteur qui ornent la belle église de Saint-Maclou. Les bas-reliefs des deux portails de l'ouest et du nord, représentant *la Mort de la Vierge* et *le Baptême du Christ*, proviennent de ce même ciseau si pur et si gracieux.

Près de la fontaine s'ouvre l'*aître* de Saint-Maclou, qui est pour la ville de Rouen ce qu'était le charnier des Innocents pour Paris. Langlois a découvert sur les colonnes de cet édifice ancien les fragments malheureusement in-

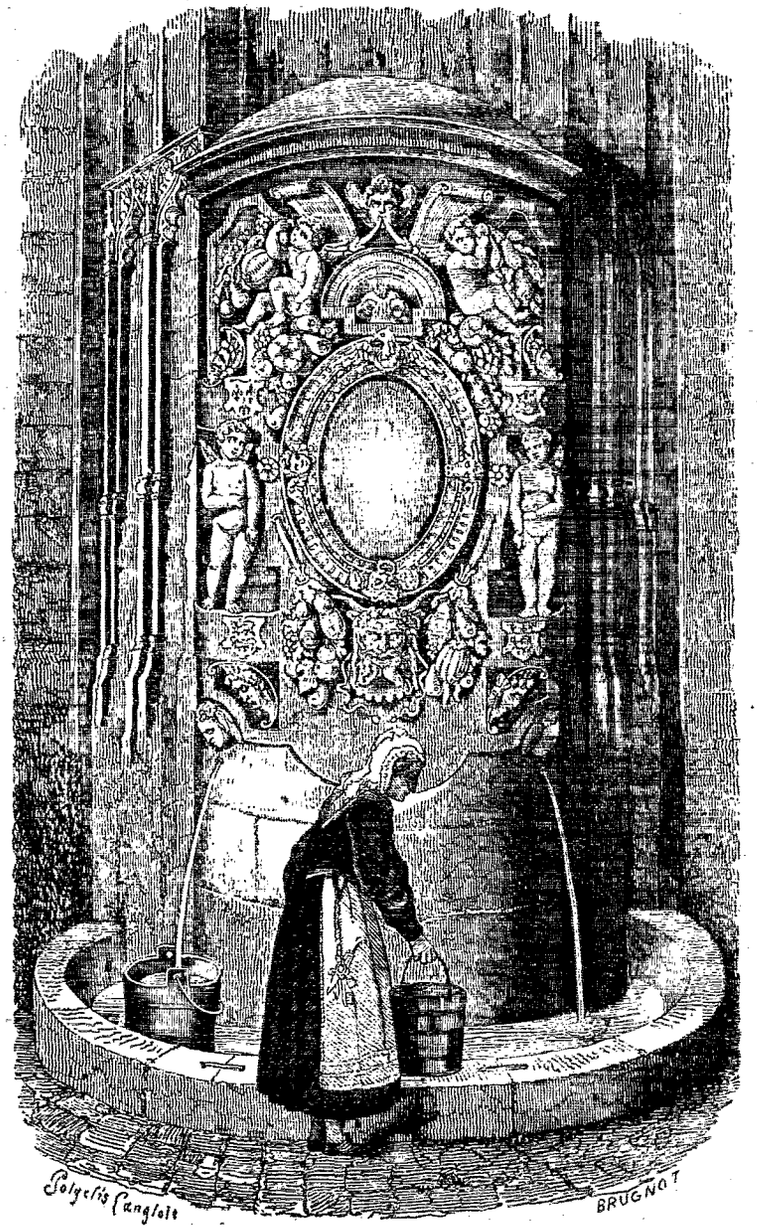

(La Fontaine de Saint-Maclou, par Jean Goujon, à Rouen.)

formes d'une *danse macabre*, dont les divers personnages, à peu près conservés, offrent les vestiges d'un art naïf et grossier qui contrastent assez singulièrement avec les ornements de la renaissance de l'église et de la fontaine.

Il existe une donation faite en 1228 par Geoffroy de Capreville, « d'un fonds à lui appartenant, paroisse Saint-Maclou, *hors* de la ville. » Saint-Maclou n'était alors qu'une chapelle. Vers la fin du quinzième siècle, on s'occupa de l'érection de l'édifice actuel, et en 1511 on éleva la plate-forme qui supporte la tour.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Cette vignette est composée d'emprunts faits à l'art du seizième siècle. — Les trois menestrels et le paysage sont fidèlement reproduits d'après un manuscrit de notre célèbre poëme français le Roman de la Rose (mss. d'environ 1480; Harleian libr. British museum).— La bordure qui descend sur la marge est tirée des ornements d'une tombe en cuivre que l'on suppose une œuvre néerlandaise de 1525, et que l'on conserve dans l'église Sainte-Mary-Key, à Ipsswick. — Enfin la scène de bataille est tirée du manuscrit de Monstrelet (Bibl. roy., fonds Lavallière, n° 32).)

Parmi les productions littéraires qui peignent le plus parfaitement et en plus grande liberté l'esprit de notre nation, il faut placer au premier rang la chanson. Vive, frondeuse, narquoise, pleine d'entrain et de mouvement, facile à retenir, la chanson française prend les formes les plus variées et abonde à toutes les époques. Tour à tour héroïque, sentimentale, satirique, grivoise et surtout populaire, ce genre de composition, qui remonte chez nous aussi haut que l'érudition peut atteindre, n'a pour ainsi dire jamais laissé passer un événement, moins que cela, une mode ridicule, une aventure burlesque, sans rimer quelques couplets. On sait le vieil adage national : « Tout finit par des chansons. »

Longtemps en France les chansons furent écrites en latin; ce qui ne les empêchait nullement de jouir de cette popularité dont nous parlions. Ainsi Hildegaire, évêque de Meaux sous Charles-le-Chauve, dit, en parlant de la bataille gagnée sur les Saxons, en 623, par Clotaire II : « On composa à propos de cette victoire un chant vulgaire (*carmen publicum*) qui se trouvait dans

toutes les bouches, et que les femmes chantaient en dansant et en battant des mains. » Le pieux prélat nous a conservé deux strophes de ce poëme écrit en latin barbare; c'est une des plus anciennes chansons qu'on connaisse. (V. t. VI, p. 310.)

La langue française n'ayant commencé à être en usage qu'au douzième siècle, ce n'est donc qu'à partir de cette époque qu'il faut chercher des chansons écrites en français, si toutefois on peut donner ce nom à un idiome qui n'est guère accessible aujourd'hui qu'aux érudits. Les chansons des douzième et treizième siècles se font remarquer par leur simplicité, leur naïveté, et surtout par des inspirations sauvages et chevaleresques qui devaient au mieux s'harmoniser avec les mœurs guerrières des preux. La critique y notera aussi une richesse d'expressions poétiques qu'on ne s'attendrait certes pas à trouver dans une littérature à peine dégrossie.

Les croisades alimentèrent longtemps la verve des chansonniers, ou, pour parler la langue de ce temps, la verve des *trouvères* et des *jongleurs*. Ceux-ci voyageaient çà et là, s'arrêtant dans les châteaux, ou bien rassemblant le peuple au sortir des églises; puis ils récitaient les exploits des croisés. La complainte si connue de Malbroug remonte aux guerres saintes; l'auteur raconte les hauts faits d'un chevalier espagnol, surnommé le *Membru;* et c'est seulement au siècle dernier que *Membru* fut tout-à-coup transformé en *Malbroug*. Ce changement, qui ne peut s'expliquer que par la parité accidentelle des deux vocables, paraît d'autant plus bizarre que le général anglais n'eut jamais rien de commun, ni dans sa vie ni dans sa mort, avec le croisé espagnol. Quoi qu'il en soit, l'anachronisme fit la fortune de la complainte; c'est à lui qu'elle doit d'avoir vécu.

Les trouvères et les jongleurs ne se contentaient pas de chanter, en s'accompagnant d'un instrument, ces longues épopées qu'on appelle les *chansons de Geste;* ils en composaient; puis ils joignaient à leur talent de poëte et de musicien celui de faire des *jongleries*, c'est-à-dire des tours d'adresse, des farces et même des sortiléges. « Je te dirai ce que je sais, s'écrie un trouvère; je suis joueur de vielle, de cornemuse, de flûte, de violon, de harpe, de symphonie, de psaltérion, et je connais mainte chanson... Je peux bien faire un enchantement, et j'en sais plus long que l'on ne pense. Quand je veux m'y appliquer, je lis, je chante comme un clerc, je parle de chevalerie, des hommes braves, et je sais bien dire quelles sont leurs armoiries. » Quoique souvent proscrits par les anathèmes de l'Église, les trouvères, les jongleurs et les ménestrels formaient des corporations ayant leurs droits et leurs priviléges; ils occupaient une place d'honneur dans les festins, les cérémonies et les fêtes publiques, et même les jours de combat; on sait qu'à la fameuse bataille d'Hastings, le Normand Taillefer, un des plus anciens jongleurs dont l'histoire ait conservé le souvenir, marchait en chantant à la tête des troupes de Guillaume-le-Conquérant.

A côté des trouvères de profession, qui d'ordinaire se recrutaient parmi le peuple, il y avait aussi une autre classe de chansonniers non moins féconde : c'étaient les gentilshommes. Charles d'Anjou, roi de Sicile; Pierre Mauclerc, comte de Bretagne; le châtelain de Coucy, Quènes de Béthunes, Hugues de Lusignan, etc., etc., mais surtout Thibault, comte de Champagne, doivent prendre rang parmi les meilleurs poëtes de leur temps. Ce qui prouve, pour le dire en passant, qu'au moyen-âge, peuple et gentilshommes étaient beaucoup moins illettrés qu'on ne le croit généralement.

Au seizième siècle, la chanson avait perdu le caractère héroïque qui la distingua particulièrement depuis saint Louis jusqu'à Louis XI; elle s'abandonna en quelque sorte tout entière à la satire. En cela elle ne faisait que suivre le mouvement des idées. Le siècle de Rabelais, de Bonaventure des Périer, de Luther et de Calvin, fut un siècle de renaissance, mais aussi de destruction; et, alors comme toujours, le sarcasme devint l'arme de prédilection. Ainsi que les arts et les lettres, la chanson eut donc aussi sa renaissance, et cette renaissance fut marquée par une active intervention dans les affaires publiques. Du reste, les chansonniers qui, au quinzième siècle, se glorifiaient d'Eustache Deschamps, d'Olivier Basselin, de Christine de Pisan et de Charles d'Orléans, n'avaient point décliné; ils pouvaient nommer, aux premières années du seizième siècle, deux remarquables esprits, Villon et Marot.

La chanson par laquelle nous allons commencer notre étude fut composée à l'occasion de la déroute de Pavie et de la prise de François Ier, événement trop connu pour que nous entreprenions de le raconter ici; qu'il nous suffise de dire que ce récit burlesque est tiré de la collection manuscrite de Maurepas (t. I, p. 13 et suiv.) que possède la Bibliothèque royale.

I.

CHANSON SUR LA BATAILLE DE PAVIE.

1525.

Hélas! La Palice (1) est mort,
Il est mort devant Pavie;
Hélas! s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie.

Quand le roy partit de France,
A la malheur il partit;
Il en partit le dimanche,
Et le lundy il fut pris.

Il en partit le dimanche,
Et le lundy il fut pris;
Rens-toy, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc, car tu es pris.

Rens-toy, rens-toy, roy de France,
Rens-toy donc, car tu es pris,
— Je ne suis point roy de France,
Vous ne sçavez qui je suis.

Je ne suis point roy de France,
Vous ne sçavez qui je suis;
Je suis pauvre gentilhomme
Qui s'en va par le païs.

Je suis pauvre gentilhomme
Qui s'en va par le païs. —
Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.

Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.
Regarderent à son espée :
François ils virent escry.

Regardèrent à son espée :
François ils virent escry.
Ils le prirent, et le menèrent
Droit au château de Madry.

Ils le prirent, et le menèrent
Droit au château de Madry;
Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuit.

Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voïoit jour ny nuit,
Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.

Que par une petite fenestre
Qu'estoit au chevet du lict.
Regardant par la fenestre,
Un courier par là passit.

(1) La Palice, dont il est ici question, était le célèbre Jacques de Chabannes, sieur de La Palice, maréchal de France, tué à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Comme s'il eût prévu la triste fin de cette journée, il avait fait tous ses efforts pour empêcher le roi de livrer le combat.

Regardant par la fenestre,
Un courier par là passit.
— Courier qui porte lettre,
Que dit-on du roy à Paris?

Courier qui porte lettre,
Que dit-on du roy à Paris?
— Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sçait s'il est mort ou vif.

Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sçait s'il est mort ou vif.
— Courier qui porte lettre,
Retourne-t-en à Paris.

Courier qui porte lettre,
Retourne-t-en à Paris;
Et va-t-en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency (1).

Et va-t-en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency :
Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris.

Qu'on fasse battre monnoye
Aux quatre coins de Paris;
S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis.

S'il n'y a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis;
Que le Dauphin on amène,
Et mon petit fils Henry (2).

Que le Dauphin on amène,
Et mon petit fils Henry;
Et à mon cousin de Guise (3),
Qu'il vienne icy me requery.

Et à mon cousin de Guise,
Qu'il vienne icy me requery. —
Pas plustost dit la parolle,
Que monsieur de Guise arrivy (4).

II.

CHANSON DES CORPOREAUX.

1562.

(Collection Maurepas, t. I, f. 121.)

L'année 1562, date de la composition de cette chanson, vit naître la première guerre civile, provoquée, comme on sait, par le massacre de Vassy, où fut blessé François, duc de Guise. Toute la France prit les armes; ceux-ci pour les catholiques, ceux-là pour le prince de Condé et les Huguenots. L'auteur de la chanson a voulu ridiculiser cette prise d'armes. Les Huguenots qui comptaient parmi leurs principaux chefs le comte de Grammont, Jean de Rohan et François d'Andelot, s'emparèrent d'abord d'Orléans, de Rouen et de quelques autres villes; mais bientôt ils perdirent la bataille de Dreux. Les *corporeaux* étaient de bas officiers ayant sous leurs ordres une escouade de quelques soldats; de là vient notre mot *caporal*. Il est difficile, en lisant les exploits grotesques du corporeau de 1562, de ne pas penser à don Quichotte.

Un corporeau fait ses préparatifs
Pour se trouver des derniers à la guerre.
S'il en eût eu, il eût vendu sa terre;
Mais il vendit une botte d'oignon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau, avant que de partir,
Dévotement feit chanter une messe;
Et si vous a sainte hardiesse
De n'assaillir jamais que des oysons.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau bravement se monta
D'un asne fort qui portoit la poirée,
Et son varlet d'une pecque (1) escrouppée (2),
Pour son sommier (3) il print le poullichon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau greve (4) et cuissots (5) avoit,
Bien façonnez d'une longue citrouille,
Clouez de bois qui jamais ne s'enrouille;
Un plat d'estain il print pour son plastron.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau des gantelets avoit,
Dont l'un étoit fait d'ozier et d'éclisse (6);
Pour l'autre il print une grande écrevisse,
Et meit la main dedans le croupion.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau en son escu portoit
Le rouge et le blanc de la sommellerie;
D'ongles de porc sa lance étoit garnie,
Et sa devise étoit : « Nous enfuirons. »
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau une arbaleste avoit
D'un viel cerceau d'une pipe (7) rompue,
Sa corde étoit d'estouppe toute écrue,
De bois tortu étoit le vireton.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau une harquebuze avoit
D'un franc sureau cueilly de cette année;
Son casque étoit d'une courge escornée,
Et les boullets (8) de navets de maison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau sa brigandine avoit
De vieux drappeaux et de vieille féraille,
Et si gardoit pour un jour de bataille
Un viel estoc d'un viel fer d'Arragon.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à la montre (9) s'en va;
Il a prié monsieur le commissaire
De lui passer sa jument et son haire (10),
Et l'advouer pour vaillant champion.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau au trésorier s'en va :
— Morbieu! sangbieu! puisque le roy me paye,
Despeschez-vous de me bailler ma paye,
Et me conter des escus ou testons. —
Viragon, vignette sur vignon.

Le trésorier à la bource fouilla,
Et lui a dit : — Corporeau, vaillant homme,
Contentez-vous, tenez, voilà en somme
Quarante francs en méreaux (11) et jettons.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau retourne en sa maison;
A son retour ses voisins il convie,
Leur dit : — Voyez, je suis encor en vie;
Gardé me suis de six coups de canon. —
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses voisins compta
Qu'il avoit eu contre un reistre querelle,

(1) Le maréchal de Montmorency fut chargé de remettre aux envoyés de Charles-Quint la rançon des enfants de France.
(2) Henri, duc d'Orléans, depuis le roi Henri II.
(3) Claude de Lorraine, premier duc de Guise, cinquième fils de René II, duc de Lorraine.
(4) A la manière brusque dont se termine la chanson, on serait tenté de croire qu'il y manque quelques couplets.

(1) Cheval de rebut. — (2) Morveux.
(3) Cheval qui porte les bagages. — (4) Armure des jambes.
(5) Armure des cuisses.
(6) Petits bâtons de bois flexibles comme l'osier.
(7) Tonneau.
(8) Projectiles de plomb qu'on lançait avec la fronde ou l'arc.
(9) Parade. — (10) Sorte de vêtement grossier.
(11) Terme de dérision; ici *méreau* signifie les petits cailloux qui servaient à compter.

Et toutesfois qu'à grands coups de bouteille,
Il l'avoit fait venir à la raison.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau à ses amis jura
Ne retourner jamais à la bataille,
Si pour s'armer n'avoit une muraille
Cent pieds d'espais, et un voulge (1) aussi long.
Viragon, vignette sur vignon.

Un corporeau devant Dieu protesta
Que, pour la peur qu'il avoit de combattre,
Il aimoit mieux chez lui se faire battre,
Que de chercher si loing les horions.
Viragon, vignette sur vignon.

LES EFFETS DE LA TERREUR,

PAYSAGE DU POUSSIN.

Voy. la Table des dix premières années, et 1845, p. 177.

Le Poussin a peint ce paysage en 1650. Il avait alors cinquante-six ans. A cet âge, il était encore dans toute la vigueur de son talent, et son goût si admirable semblait s'élever et s'épurer à chacune de ses compositions nouvelles. « En avançant en âge, écrivait-il à un de ses amis, je me » sens plus que jamais enflammé du désir de me surpasser » et d'atteindre le plus haut degré possible de perfection. »

Ce tableau fut peint, suivant quelques auteurs, pour le commandeur del Pozzo, l'un des premiers Mécènes du Poussin à Rome; mais, suivant d'autres, pour M. Pointel, après la mort duquel il fut acheté successivement par MM. Duplessis, Rambouillet et Moreau. Il ne nous a pas été possible de découvrir quel est le possesseur actuel de ce chef-d'œuvre.

Le récit d'Apulée sur les effets de la magie, tels qu'ils avaient été rapportés par Aristomène, peut avoir donné l'idée de la scène représentée aux premiers plans du paysage. On sait que le Poussin était fort instruit : il s'était appliqué à l'étude de la biographie et de l'histoire ; il avait traduit de nombreux passages dans les meilleurs écrits des auteurs anciens; il pensait, comme l'a dit Reynolds, que l'artiste « ne doit pas être étranger à cette partie de la philosophie qui met à découvert la nature morale de l'homme, et qui a rapport au caractère et aux affections. » Peu de tableaux pourraient servir mieux que celui dont nous donnons ici une esquisse à mettre en lumière l'esprit observateur du Poussin, et toutes les excellentes qualités de son génie méditatif et tempéré. Nous nous garderons bien d'essayer une analyse de ce bel ouvrage, lorsqu'il en existe une écrite par l'un des maîtres de notre langue. Fénelon aimait et admirait beaucoup le Poussin. Il a dit quelque part : « Je parle en igno- » rant, et j'avoue que les paysages du Poussin me plaisent » beaucoup plus que ceux du Titien. » Il n'était pas si ignorant qu'il voulait bien le dire ; il était lui-même grand paysagiste à sa manière, et dans son art comme dans son caractère, il y avait, avec un peu plus de douceur pénétrante peut-être, ce mélange de gravité et de grâce qui distingue le premier des peintres dont la France s'honore. Effaçons-nous donc devant un délicieux fragment du dialogue où Fénelon a mis en présence, dans les Champs-Elysées, les ombres de Léonard de Vinci et du Poussin. Les lecteurs y trouveront des détails que malheureusement la nécessité a rendus imperceptibles dans notre imitation réduite de l'œuvre originale ; leur imagination devra y suppléer.

Poussin. Représentez-vous un rocher qui est dans le côté gauche du tableau. De ce rocher tombe une source d'eau pure et claire, qui, après avoir fait quelques petits bouillons dans sa chute, s'enfuit au travers de la campagne. Un homme qui était venu puiser de cette eau est saisi par un serpent monstrueux; le serpent se lie autour de son corps, et entrelace ses bras et ses jambes par plusieurs tours, le serre, l'empoisonne de son venin et l'étouffe. Cet homme est déjà mort, il est étendu ; on voit la pesanteur et la roideur de tous ses membres, sa chair est déjà livide, son visage affreux représente une mort cruelle.

Léonard de Vinci. Si vous ne nous représentez point d'autre objet, voilà un tableau bien triste.

Poussin. Vous allez voir quelque chose qui augmente encore cette tristesse : c'est un autre homme qui s'avance vers la fontaine; il aperçoit le serpent autour de l'homme mort, il s'arrête soudainement; un de ses pieds demeure suspendu ; il lève un bras en haut, l'autre demeure en bas ; mais les deux mains s'ouvrent, elles marquent la surprise et l'horreur.

Léonard. Le second objet, quoique triste, ne laisse pas d'animer le tableau et de faire un certain plaisir semblable à ceux que goûtaient les spectateurs de ces anciennes tragédies où tout inspirait l'horreur et la pitié ; mais nous verrons bientôt si vous avez...

Poussin. Attendez la suite, s'il vous plaît; vous jugerez selon vos règles quand j'aurai tout dit. Là auprès est un grand chemin sur le bord duquel paraît une femme qui voit l'homme effrayé, mais qui ne saurait voir l'homme mort, parce qu'elle est dans un enfoncement, et que le terrain fait une espèce de rideau entre elle et la fontaine. La vue de cet homme effrayé fait en elle un contre-coup de terreur. Ces deux frayeurs sont, comme on dit, ce que les douleurs doivent être : les grandes se taisent, les petites se plaignent. La frayeur de cet homme le rend immobile ; celle de cette femme, qui est moindre, est plus marquée par la grimace de son visage ; on voit en elle une peur de femme qui ne peut rien retenir, qui exprime toute son alarme, qui se laisse aller à tout ce qu'elle sent ; elle tombe assise, elle laisse tomber ce qu'elle porte, elle tend les bras et semble crier. N'est-ce pas vrai que ces airs divers de crainte et de surprise sont une espèce de jeu qui touche et qui plaît?

Léonard. J'en conviens. Mais qu'est-ce que ce dessin? est-ce une histoire? Je ne la connais pas. C'est plutôt un caprice.

Poussin. C'est un caprice. Ce genre d'ouvrage sied fort bien, pourvu que le caprice soit réglé et qu'il ne s'écarte en rien de la vraie nature. On voit au côté gauche quelques grands arbres qui paraissent vieux, et tels que ces antiques chênes qui ont passé autrefois pour les divinités d'un pays. Leurs tiges vénérables ont une écorce dure et âpre qui fait fuir un bocage tendre et naissant placé derrière. Ce bocage a une fraîcheur délicieuse ; on voudrait y être ; on s'imagine un été brûlant qui respecte ce bois sacré. Il est planté le long d'une eau claire et semble se mirer dedans. On voit d'un côté un vert foncé, de l'autre une eau pure où l'on découvre le sombre azur d'un ciel serein. Dans cette eau se présentent divers objets qui amusent la vue pour la délasser de tout ce qu'elle a vu d'affreux. Sur le devant du tableau les figures sont toutes tragiques ; mais dans le fond tout est paisible, doux et riant : ici on voit des jeunes gens qui se baignent et qui se jouent en nageant ; là des pêcheurs dans un bateau ; les uns se penchent en avant et semblent près de tomber, c'est qu'ils tirent un filet ; deux autres, penchés en arrière, rament avec effort ; d'autres sont sur le bord de l'eau, jouant à la mourre(1); d'autres se promènent, au-delà de cette eau, sur un gazon frais et tendre. En les voyant dans un si beau lieu, peu s'en faut qu'on n'envie leur bonheur. On voit assez loin une femme qui va sur un âne à la ville voisine, et qui est suivie de deux hommes : aussi on s'imagine voir ces bonnes gens qui, dans leur simplicité rustique, vont porter aux villes l'abondance des champs qu'ils ont cultivés. Dans

(1) Pique.

(1) Voyez, sur ce jeu italien, la Table des dix premières années.

le même coin, à gauche, paraît au-dessus du bocage une montagne assez escarpée, sur laquelle est un château.

LÉONARD. Le côté gauche de votre tableau me donne envie de voir le côté droit.

POUSSIN. C'est un petit coteau qui vient en pente insensible jusqu'au bord de la rivière. Sur cette pente on voit en confusion des arbrisseaux et des buissons sur un terrain inculte. Au-devant de ce coteau sont plantés de grands arbres, entre lesquels on aperçoit la campagne, l'eau et le ciel.

LÉONARD. Mais ce ciel, comment l'avez-vous fait ?

POUSSIN. Il est d'un bel azur, mêlé de nuages clairs qui semblent être d'or et d'argent.

(Les effets de la terreur, paysage de Nicolas Poussin.)

LÉONARD. Vous l'avez fait ainsi, sans doute, pour avoir la liberté de disposer à votre gré la lumière, et pour la répandre sur chaque objet selon vos desseins.

POUSSIN. Je l'avoue...

LÉONARD. Qu'y a-t-il dans le milieu de ce tableau, au-delà de cette rivière ?

POUSSIN. Une ville dont j'ai déjà parlé ; elle est dans un enfoncement où elle se perd ; un coteau plein de verdure en dérobe une partie ; on voit de vieilles tours, des créneaux, de grands édifices et une confusion de maisons dans une ombre très forte, ce qui relève certains endroits éclairés par une certaine lumière douce et vive qui vient d'en haut. Au-dessus de cette ville, paraît ce que l'on voit presque toujours au-dessus des villes dans un beau temps, c'est une fumée qui s'élève et qui fait fuir les montagnes qui font le lointain. Ces montagnes, de figure bizarre, varient l'horizon, en sorte que les yeux sont contents.

LÉONARD. Je vois que vous avez assez étudié les bons modèles du siècle passé et mes livres.

Que pourrait-on ajouter à une description si parfaite ? c'est un modèle d'analyse simple et élégante. Nous avons ainsi reproduit en quelque sorte, sous les yeux de nos lecteurs, presque deux chefs-d'œuvre au lieu d'un ; et nous appliquerons volontiers, à l'un comme à l'autre, ces paroles empruntées encore à Fénelon : « Rien ne fait un plus sensible plaisir que ces peintures champêtres ; nous les devons aux poëtes. Ils ont commencé à chanter dans leurs vers les grâces naïves de la nature simple et sans art ; nous les avons suivis. Les ornements d'une campagne où la nature est belle, sont une image plus riante que toutes les magnificences que l'art a pu inventer. »

LA ROCHE PERCÉE (1).

NOUVELLE.

Au fond de la rade de Brest, au bas de l'étroit promontoire connu sous le nom de presqu'île de Kelern, se trouve un hameau enfoui dans les feuillages des hêtres, des ormes et des frênes : c'est Roscanvel, dont le clocher aigu surmonte de loin les arbres et vous indique la route. Le village renferme à peine une trentaine de maisons, au milieu desquelles se montre l'église entourée de son cimetière qu'ombragent deux noyers gigantesques.

A quelques pas de l'un d'eux, une fosse avait été récemment creusée ; on venait d'y planter la croix peinte en noir et semée de larmes qui, dans les pauvres cimetières de campagne, remplace la pierre tombale.

Un homme, la tête nue, était agenouillé sur le gazon, et deux jeunes enfants priaient à côté de lui.

L'humble tombe renfermait la mère de ceux-ci, la femme de celui-là. Douce et vaillante créature qui avait lutté dix ans contre les veilles, la misère, les infirmités, et qui était morte à la peine sans faire entendre une plainte !

Après une longue prière, Claude Morvan se releva ; ses

(1) Cette roche existe réellement près de Brest, et ce que nous en dirons est historique.

enfants l'imitèrent, et tous prirent en silence le chemin qui conduit à Kelern.

La mort de Catherine avait fait une profonde blessure au cœur du paysan, car il l'avait aimée de tout ce qu'il pouvait avoir d'affection pour une femme ; mais sa douleur ne lui ôtait rien de son courage. Il la renfermait comme ces plaies que l'on cache de peur de défaillir à leur vue, et continuait à aimer la morte dans les enfants qu'elle lui avait laissés.

L'aîné, qui se nommait Pierre, touchait à sa neuvième année, et avait cette aptitude à la pratique de la vie que le besoin donne si vite aux fils du peuple. Non seulement il surveillait sa sœur Renée, plus jeune de deux ans, mais il aidait aux soins du ménage, faisait les courses, prenait part aux travaux de son père selon ses forces et son adresse.

Tous trois avaient suivi un sentier qui serpente sur le flanc du coteau dépouillé, et ils aperçurent bientôt leur cabane située à mi-chemin de Roscanvel et de la citadelle de Kelern.

En voyant ce toit de chaume éclairé par le soleil couchant, Claude sentit son cœur se serrer. Il se rappela malgré lui le temps où il entendait de loin la voix de Catherine annonçant aux enfants sa venue, et les rires joyeux de Pierre accourant avec Renée à sa rencontre. Maintenant tout était silencieux, désert ! la mort avait passé près de la cabane et en avait emporté le mouvement et la joie !

Claude soupira sourdement, saisit par la main ses deux enfants et les rapprocha de lui. Désormais c'était là sa force et sa consolation.

Cependant, au détour du chemin, et comme il arrivait vis-à-vis de la cabane, il aperçut M. Royer qui l'attendait assis sur la pierre dressée près de la porte.

M. Royer était un ancien cabaretier de Brest, retiré à Roscanvel, où il avait acheté quelques propriétés, parmi lesquelles se trouvait la chaumière de Morvan. Il habitait, non loin du bourg, un vieux manoir à demi ruiné, dont il exploitait les terres mesquinement et sans intelligence. Dans le pays, on l'accusait d'avarice et surtout de violence. Deux ou trois fois il avait eu à se justifier devant le juge de paix du canton des mauvais traitements exercés envers ceux qui le servaient.

En arrivant près de lui, Claude Morvan se découvrit, et le petit garçon en fit autant par imitation.

M. Royer, qui était resté assis, garda son chapeau.

— Eh bien ! ta femme est donc morte ? dit-il avec cette dureté qu'affectent les sots et les méchants à l'égard de leurs inférieurs ; sais-tu que c'est pour toi un malheur ?

— Je dois le savoir, monsieur, répondit Claude d'un ton troublé, car personne ne connaissait aussi bien que moi ce qu'elle valait !

— Et le pis, c'est qu'elle t'a fait perdre une bonne place chez M. Lenoir. Comment diable as-tu pu laisser là ton travail pendant huit jours ?

— Il le fallait pour soigner Catherine.

— Catherine, Catherine, tu pouvais la laisser avec tes enfants... Il n'y avait plus d'espoir d'ailleurs, tu le savais.

— On n'est jamais sûr de cela quand on aime ceux qui vont mourir, monsieur, dit Claude avec un sentiment naïf et profond ; tant qu'elle me regardait, tant qu'elle me parlait, je ne pouvais croire qu'elle allait nous quitter !

M. Royer fit un mouvement de la tête.

— Tu vois où cela t'a conduit, nigaud !... Elle est morte... et morte huit jours trop tard ! car M. Lenoir, qui ne pouvait attendre, a fait venir de Brest un autre ouvrier pour son four à briques. Où vas-tu trouver du travail, maintenant ?

— J'irai m'offrir partout, répondit Morvan.

— Et on ne te recevra nulle part, ajouta l'ancien cabaretier ; tu le sais comme moi, c'est la morte saison. Il y a plus de bras que d'ouvrage... Et cependant tu me dois trois mois de loyer.

— Je ne l'ai pas oublié, monsieur, dit Claude, et je vous les paierai.

— Est-ce avec le porc que tu as vendu pour acheter des remèdes à la défunte... ou avec tes meubles qui ont servi à lui avoir une châsse, un enterrement et une croix ? demanda M. Royer durement ; comme si tu ne pouvais te contenter, pour ta femme, du convoi du pauvre et d'un trou dans le cimetière.

— Hélas ! dit Morvan, c'était la dernière chose que je devais faire pour elle, monsieur ; on ne commande pas à ces idées-là ! En lui refusant ce qu'on donne aux autres morts, j'aurais cru que c'était insulter à sa mémoire. Elle qui a dépensé sa vie pour nous, n'avait-elle pas droit à ce qu'on fît honneur à sa mort ? Avec la croix, du moins, nous ne pourrons oublier où est son pauvre corps, et nous saurons dans quelle place nous mettre à genoux.

Royer haussa les épaules.

— Encore un que les superstitions ont abruti, murmura-t-il ; enfin n'importe... Le résultat, c'est que te voilà ruiné et hors d'état de me payer, n'est-ce pas ?

— Maintenant... il est vrai... que je ne pourrais... balbutia Morvan.

— Eh bien, alors, tu chercheras ailleurs un logement, reprit le cabaretier retiré ; j'ai trouvé un autre locataire, et il faut que tu déloges dès demain, vu que l'on m'offre deux écus d'augmentation.

Bien que Claude ne s'attendît pas à un congé donné aussi brusquement, il ne fit aucune résistance et ne montra nulle mauvaise humeur.

— Chacun est maître de son bien, dit-il, et puisque monsieur trouve un meilleur prix, je ne voudrais pas lui faire manquer l'occasion. J'ai à la baie de Dinant un cousin qui ne me refusera point, j'espère, un abri, et je partirai de main avec les enfants.

— Un moment, dit le propriétaire, qui s'était levé : une fois parti, tu auras ma quittance à la semelle de tes souliers ; il faut d'abord que nous réglions nos comptes.

— Je croyais avoir dit à monsieur que j'étais à cette heure sans ressource, dit Claude embarrassé.

— Soit, répliqua M. Royer ; mais tu n'es pas sans enfants, donne-les-moi tous deux pour garder les bestiaux, et je te tiens quitte de ce que tu me dois.

A cette proposition inattendue, Pierre et Renée, qui avaient jusqu'alors écouté avec l'indifférence ordinaire à leur âge, dressèrent brusquement la tête.

— Ce sera tout bénéfice pour toi, ajouta le propriétaire ; car tu te trouveras débarrassé de ces deux marmots que j'habituerai au travail.

Les enfants se pressèrent contre leur père.

— Je ne veux pas aller avec lui ! s'écria Renée, qui regardait M. Royer avec effroi.

— Je ne veux pas aller au manoir, ajoutait Pierre, également effarouché.

— Qu'est-ce que c'est ! qu'est-ce que c'est ! reprit le bourgeois en saisissant ce dernier par l'oreille, je crois qu'on fait le récalcitrant... Tu viendras où je te mènerai, drôle...

— Faites excuse, monsieur, interrompit Morvan, qui retira son fils à lui ; mais je ne veux pas me séparer de ces pauvres innocents.

— Comment ! tu refuses de me les donner ! s'écria le bourgeois.

— J'aime mieux les garder près de moi, reprit Claude avec quelque embarras... Ils sont habitués à la maison... et... ils se trouveraient mal chez les autres.

M. Royer se leva rouge de colère.

— Ah ! je ne m'attendais pas à celle-là, par exemple ! s'écria-t-il... Je lui offre le moyen de s'acquitter sans bourse délier en le soulageant d'une charge, et il refuse !... et pour quel motif ? est-ce parce qu'ils demandent à rester ; mais savent-

ils seulement pourquoi ? Voyons, toi, petit vaurien, quelle raison as-tu à donner ?

— Je veux manger à ma faim, et au manoir on refuse le pain, répondit Pierre.

— Qu'est-ce à dire ! s'écria M. Royer en levant la main.

— Je ne veux pas qu'on me batte, et au manoir on est battu, reprit l'enfant avec fermeté.

Le cabaretier voulut le saisir pour châtier l'audace de ces accusations malheureusement justifiées par les faits et connues de toute la paroisse. Claude l'arrêta.

— Ah ! voilà comme tu élèves tes enfants ! s'écria Royer hors de lui ; tu leur apprends à insulter leur maître, à répéter des mensonges... Mais je les retrouverai ! malheur à eux si je les rencontre !...

— C'est pour l'éviter que je les garde, dit Morvan avec une certaine émotion ; personne n'a jamais porté la main sur eux, et personne ne la portera quand je pourrai l'empêcher.

— Tu me menaces ! reprit le propriétaire furieux ; voilà donc le prix de ma patience ou plutôt de ma sottise !... Dieu me damne ! tu n'en abuseras pas plus longtemps. Paie-moi les loyers arriérés ou je te chasse dès ce soir, à l'instant même.

Morvan tressaillit.

— Vous ne ferez pas cela, monsieur, s'écria-t-il.

— Non, dit Royer, exaspéré ; eh bien ! c'est ce que nous allons voir ! Veux-tu me payer ?

— Hélas ! vous savez que je ne le puis.

— Alors, je prends mon droit, dit le propriétaire.

Et arrachant la clef restée à la porte de la cabane, il quitta brusquement Claude et disparut dans le sentier.

Le paysan demeura d'abord immobile de stupéfaction ; puis, emporté par la colère, il s'élança à la poursuite du cabaretier ; mais les cris de ses enfants effrayés l'arrêtèrent tout-à-coup. Il pensa aux suites d'une lutte entreprise contre cet homme ; il entrevit un procès, la prison peut-être ; Pierre et Renée abandonnés sans appui !... Cette image fit tomber subitement son irritation. Il revint aux deux enfants, les prit par la main et demeura quelques instants debout et indécis devant sa cabane refermée. Devait-il retourner vers M. Royer pour s'efforcer de le fléchir, ou se rendre tout de suite chez son cousin ? Après quelques instants de réflexion, il s'arrêta à ce dernier parti. Le jour venait seulement de tomber ; en pressant le pas ils pouvaient encore arriver assez tôt pour trouver les maisons de Dinan ouvertes. Il prit un panier déposé dans un petit appentis, et qui renfermait quelques restes de provisions ; puis, encourageant Pierre et Renée à le suivre, il remonta la colline pour gagner Kelern, et de là le chemin qui conduisait à Dinan.

La présence des enfants le forçait à marcher lentement, et, plongé dans ses tristes réflexions, il ne prenait point garde à ce qui l'entourait. Cependant le ciel se couvrait de plus en plus; de lourds nuages chassés par le vent de mer enveloppaient les dunes ; et, au moment où nos voyageurs atteignaient la grève qui sépare Kelern de Camaret, l'orage éclata avec une violence effrayante.

Claude inquiet ramena Pierre et Renée contre lui, et chercha des yeux un abri ; mais toutes les maisons étaient trop éloignées pour que l'on songeât à les rejoindre ; enfin il se rappela heureusement la Roche-Percée et y courut en entraînant les deux enfants.

On donnait ce nom de Roche-Percée à une roche conique dont l'intérieur, naturellement creusé, communiquait avec le sommet par une sorte de cheminée. Les pêcheurs, les pâtres et les enfants du voisinage s'y mettaient parfois à l'abri. Elle était hors de l'atteinte des flots, et les grandes marées elles-mêmes en baignaient à peine l'entrée.

Claude et ses deux enfants y trouvèrent les restes d'un feu allumé dans le jour, et des débris de bois recueillis sur la grève pour l'entretenir. Des galets réunis formaient un âtre grossier autour duquel on avait rangé quelques pierres en guise de siéges. Un amas d'algues desséchées occupait le fond de cette grotte et pouvait servir, au besoin, à l'entretien du foyer.

Morvan ranima la flamme assoupie, fit asseoir les enfants assez près du feu pour sécher leurs vêtements, et retira du panier quelques provisions qu'il leur distribua.

L'orage, loin de s'apaiser, croissait d'instant en instant ; on entendait le vent siffler à travers les fissures des rochers, et la mer mugir en broyant les cailloux du rivage ; des tourbillons de pluie, emportés par la raffale, venaient fouetter par instant la Roche-Percée et retombaient en cascade sur le sable. Claude connaissait assez les orages de mer pour savoir que celui-ci durerait au moins toute la nuit, et qu'il ne pouvait songer à quitter avant le matin l'asile où il avait trouvé un abri. Il se décida, en conséquence, à étendre l'algue desséchée qui se trouvait au fond de la grotte, afin d'en faire un lit pour Pierre et Renée ; il les couvrit ensuite de son habit et revint se placer près du feu.

La respiration douce et égale des deux enfants lui apprit bientôt qu'ils étaient endormis.

Tranquille de ce côté, il posa ses coudes sur ses genoux et appuya sa tête sur ses deux mains en essayant de sommeiller lui-même.

Mais le souvenir de Catherine et des deux pauvres orphelins le tint éveillé malgré lui. Il se demandait comment il pourrait remplacer près de ces derniers la bonne et courageuse mère qu'ils venaient de perdre ; ce qu'il ferait pour les défendre du froid et de la faim ; où il trouverait enfin le travail qui devait les faire vivre tous ? Les objections de M. Royer lui revenaient à la mémoire, et il était forcé d'en reconnaître la justesse. Employé d'abord à Brest comme chaufournier, puis à Roscanvel comme cuiseur de briques, il était incapable de conduire un bateau, une charrue ou un attelage, et par conséquent difficile à occuper dans un pays qui ne vit que d'agriculture ou de navigation. Aussi ces réflexions ne faisaient-elles qu'assombrir de plus en plus son esprit ; il en était arrivé à regretter la proposition de M. Royer, lorsque ses regards s'arrêtèrent tout-à-coup sur les galets servant d'âtre au feu qu'il venait de ranimer. Calcinés par la flamme, ils avaient fini par blanchir et par prendre toute l'apparence de la chaux. Morvan les regarda de plus près, les retira du foyer, les poussa jusqu'à l'entrée de la grotte percée, afin de les soumettre à l'action de l'eau, et acquit la certitude que c'était véritablement de la chaux.

Ce fut pour lui comme une subite illumination. Si une partie des galets qui couvraient la grève étaient calcaires, on avait sous la main une richesse immense et intarissable. Chaque marée apportait plusieurs chargements de cette pierre précieuse toute exploitée et prête pour la cuisson !

Cette idée s'empara de Claude et le tint éveillé toute la nuit. Il se demandait le moyen d'utiliser sa découverte, d'exercer, pour son propre compte, son ancienne industrie de chaufournier. Ah ! s'il eût possédé assez d'argent pour construire un four, acheter le genet ou l'ajonc nécessaires ! Mais il n'avait que sa bonne volonté et sa confiance en Dieu !

Il adressa à celui-ci une fervente prière, afin qu'il pût le secourir et le conseiller. La prière fut sans doute entendue, car les premières lueurs du jour ayant éclairé l'intérieur de la Roche-Percée, Claude fut tout-à-coup frappé de sa forme et reconnut qu'elle formait un four naturel que l'on pouvait utiliser facilement. Il résolut aussitôt de le tenter. Après avoir conduit Pierre et Renée à Dinant chez son cousin, qui consentit à les garder quelques jours, il revint à la Roche-Percée, y apporta une certaine quantité de galets calcaires choisis sur la grève, réunit ce qu'il put trouver d'algues desséchées, arrangea le tout selon son expérience et y mit le feu.

Le premier résultat ne fut point complétement satisfaisant, mais il suffit pour engager un fermier du voisinage à lui confier une charretée de fascines et d'ajoncs avec lesquels

il obtint une chaux excellente et aussitôt vendue. Ce succès décida du reste. Au bout de quelques années, Claude Morvan put construire un four à deux cents pas de la Roche-Percée, devenue insuffisante pour sa fabrication, et longtemps après on voyait derrière ce four une maisonnette blanche précédée d'un jardin enclos de barreaux verts, où se promenait un vieillard soutenu par un jeune homme et une jeune fille, qui portaient l'élégant costume des riches artisans de la ville : c'était Claude Morvan avec Pierre et Renée qui lui payaient toutes ses inquiétudes d'autrefois en tendresse et en reconnaissance.

On fait toujours voir aux étrangers la Roche-Percée qui fut l'origine d'une industrie importante pour le pays et enrichit une pauvre famille. Le vieux pêcheur qui servait de guide à l'auteur de cet article, lui dit en la montrant :

— On répète que le temps des miracles est passé, *mon gentilhomme* (1); mais cette roche-là est une preuve que Dieu, quand il le veut, peut encore changer en or les herbes des rochers et les cailloux de la grève.

NICOLET.

De plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. L'origine de ce dicton s'explique clairement aux yeux par l'estampe que nous empruntons aux portefeuilles de la Bibliothèque royale. Ce fut en 1764 que le directeur d'un petit théâtre de marionnettes des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, nommé Nicolet, obtint l'autorisation de construire à Paris une salle de spectacle, qui s'est transformée depuis en théâtre de la Gaieté. On ne saurait imaginer combien il eut à vaincre d'obstacles pour exploiter son privilége. La localité qui lui était abandonnée, aujourd'hui si populeuse et si animée, était alors une sorte de marécage. La première

(Un Entr'acte au théâtre de Nicolet. — D'après une estampe de la Bibliothèque royale.)

difficulté fut de ne pouvoir élever la salle plus haut que les remparts de la ville. Il fallut ensuite combler alentour des fossés, dessécher d'immenses flaques d'eau, faire disparaître l'inégalité des chemins, et en hiver y amener chaque jour des cendres et du sable pour ménager un passage sur la glace et les neiges à ceux qui étaient assez hardis pour fréquenter le nouveau théâtre. Nicolet triompha, et obtint pendant plus de quarante ans un succès dont Louis XV avait donné le signal.

Les entr'actes étaient toujours occupés par des équilibristes, par des joueurs de tambour de basque et des tourneuses qui faisaient des exercices adroitement gradués d'adresse et d'audace. *C'était de plus fort en plus fort*, et c'est cet éloge souvent répété qui sauvera peut-être de l'oubli le nom de Nicolet.

(1) Nom que les paysans bretons donnent à tous les habitants de la ville.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BLAISE DE MONTLUC.

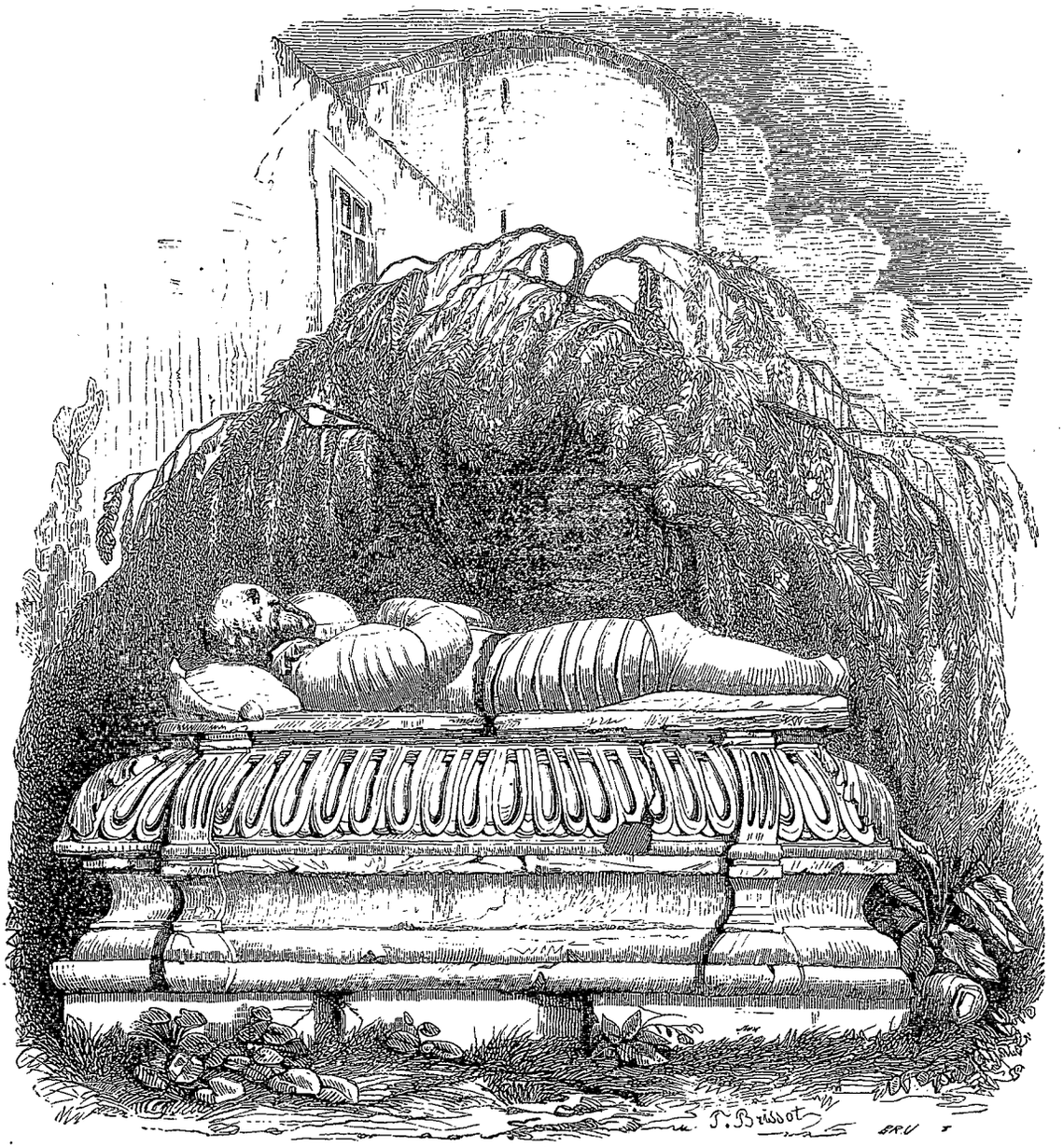

(Tombeau de Blaise de Montluc, à Estillac, près d'Agen.)

Cy-dessous reposent les os
De Montluc qui n'eut onc repos.

C'est l'épitaphe que Montluc composa lui-même pour son propre tombeau, quelques jours avant sa mort, et l'histoire de sa vie entière se trouve résumée dans ces mots : *N'eut onc repos.* Durant cinquante-deux ans, il porta les armes sans relâche ni trêve, — « ayant passé, comme il le » disait dans ses commentaires, par tous les ordres de sol» dat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maistre de » camp, gouverneur des places, lieutenant du roy ès pro» vinces de Toscane et de la Guyenne, et mareschal de France ; » se voyant, au bout de cette carrière, *stropiat* presque » de tous ses membres, d'arquebusades, coups de picque et » d'espée ; » — il appelait le repos son ennemi capital, et disait que les jours de paix étaient des années pour lui. C'était un homme taillé sur le patron de Gœtz de Berlichingen.

Né vers 1502, enfant de la province de Gascogne, « ce ma» gazin de soldats, la pépinière des armées, la fleur et le chois » de la plus belliqueuse noblesse de la terre, et l'essaim de tant » de braves guerriers, » Blaise de Montluc était issu de la très noble famille d'Artagnan-Montesquiou, riche d'honneur, mais pauvre d'écus ; son père, chargé d'enfants, n'avait pour tout bien qu'une petite terre de mille livres de revenu. Blaise, destiné à l'état militaire, fut placé en qualité de page à la cour de Lorraine, où il fit le premier apprentissage des exercices de gentilhomme, et servit en qualité d'archer dans la compagnie du chevalier sans peur et sans reproche.

Mais déjà le repos lui était à charge ; à peine âgé de dix-sept ans, nous le voyons quitter brusquement son illustre capitaine, et prendre le chemin de l'Italie « sur le récit » des beaux faits d'armes qu'on y faisait ordinairement. » Monté sur un petit cheval d'Espagne que son père lui avait donné, il passa les Alpes, alla se ranger sous les drapeaux du maréchal de Foix, eut sept chevaux tués sous lui dans ses deux premières campagnes, et dans sa troisième, par un coup d'éclat, gagna le grade de capitaine à l'âge de vingt ans. — Sa devise était celle-ci : *Deo duce, ferro comite* (Dieu pour guide, mon fer pour compagnon !)

Par malheur les troupes furent licenciées, Montluc perdit

sa compagnie, redevint simple archer, combattit avec les Enfants-Perdus à Pavie, fut fait prisonnier, renvoyé comme étant hors d'état de payer une rançon, revint à pied en Languedoc, et se vit, tout le long de la route, réduit à vivre « de raves et de tronçons de choux. »

François Ier ayant recouvré sa liberté, la guerre recommence : Montluc lève une compagnie de gens de pied, repasse les monts, est blessé dangereusement dans deux rencontres différentes, combat malgré ses blessures, et se fait estimer un des plus braves de l'armée. Quand il s'agit de livrer une bataille décisive, c'est lui que le duc d'Enghien choisit pour aller demander au roi la permission de combattre. Montluc fait grande diligence, arrive auprès de François Ier, et soutient en plein conseil, avec sa vivacité gasconne, la demande du duc d'Enghien qui veut livrer bataille. « Il faisoit beau, a dit de lui Brantôme, l'ouyr parler et » discourir des armes et de la guerre, ainsi que j'en ay fait » l'expérience... Il avoit une fort belle éloquence militaire. »

Grâce à cette éloquence, le roi se décide à faire livrer bataille : Montluc retourne donc aussitôt en Italie porteur de la bonne nouvelle, et contribue vigoureusement, pour sa part, au succès de cette belle journée de Cérisoles, où les Espagnols furent si bien battus.

L'année suivante, nommé mestre de camp, il se signale par une attaque nocturne au siége de Bologne ; mais la guerre languissant, il obtient la permission d'aller à la cour, où il remplit la charge de *gentilhomme servant*. « François Ier, vieux et pensif, dit Montluc, ne caressoit point » tant les hommes qu'il souloit (qu'il avoit coutume). » Le roi ne lui parla qu'une seule fois pour lui faire raconter la bataille de Cérisoles.

Montluc se reposait de ses fatigues en Gascogne, lorsque soudain la guerre se rallume au commencement du règne de Henri II. « Je ne haïssois rien tant que ma maison, » avoue-t-il naïvement ; et derechef de se mettre en campagne. Grièvement blessé à la prise de Quiers, commandant l'artillerie au siége de Lans, puis défendant Casal, se renfermant lui-même dans Bène et forçant l'ennemi à battre en retraite, Montluc retire le plus grand honneur de cette brillante campagne. Il retourne en Gascogne, où le bruit de ses exploits l'avait précédé. « Je me trouvai, dit-il, honoré et » estimé des plus grands seigneurs du pays ; mon nom estoit » en réputation bien grande, et pour une chose que j'avois » faite, on vouloit m'en faire accroire quatre. »

Bientôt les Siennois se révoltent contre Charles-Quint ; Henri II envoie des troupes à leur secours sous le commandement de Montluc. Les médecins lui défendaient de partir dans l'état de santé où il était ; mais déjà Montluc montait à cheval, et courait se renfermer dans Sienne pour y faire la plus belle défense. La maladie le forçait à tenir le lit, et la crainte de le perdre abattait le courage des Siennois. Aussitôt il vide quelques flacons de vin grec pour ranimer son teint, et, dans un équipage magnifique, se transporte au sénat : « Eh quoi ! s'écrie-t-il, pensez-vous que je sois ce Montluc » qui s'en alloit mourant par les rues ? Nenni, celui-là est » mort, et je suis un autre Montluc. » — Pourtant la place étant réduite à l'extrémité, il fallait capituler : Montluc refusant de mettre son nom au bas d'une acte de reddition, les Siennois capitulent pour eux et pour lui. La troupe française sort de la ville avec les honneurs de la guerre, se dirigeant sur Rome, où le pape lui fait bon accueil. « Tout le monde, » dit Montluc, couroit aux fenestres et sur les portes quand » je passois, pour voir celui qui avoit si longuement défendu » Sienne. » Le roi nomme Montluc chevalier de Saint-Michel, le comblant d'honneurs et de pensions.

Montluc fait encore une vigoureuse campagne en Piémont ; puis rentré en France après la bataille de Saint-Quentin, il est nommé colonel de l'infanterie, et combat avec gloire devant Calais, Thionville, Arlon, sous les yeux du duc de Guise.

Cependant les guerres de religion se préparaient ; la France, partagée en deux partis, catholiques et protestants, courait aux armes. Montluc avait juré à Catherine de Médicis de ne jamais servir d'autre parti que le sien et celui de ses enfants ; trop fidèle à son serment, nous allons le voir ternir sa gloire militaire par d'horribles cruautés, et conquérir le titre affreux de *boucher royaliste*. « Dans notre métier, disait-il, il faut » être cruel, et Dieu nous doit miséricorde pour avoir fait tant » de maux. »

Pourtant, Montluc commença la guerre civile avec quelque humanité ; il avait deux commissaires royaux avec lui pour légaliser en quelque sorte ses sanglantes exécutions. Mais bientôt il se sentit exaspéré par ces commissaires mêmes, amis secrets des rebelles ; puis les protestants lui avaient fait offrir jusqu'à trois fois de l'argent pour abandonner les drapeaux du roi ; et ne pouvant le corrompre, ils méditaient de l'assassiner. « Je me résolus alors, dit Montluc, de mettre » en arrière toute peur et toute crainte, délibéré de leur vendre » bien ma peau ; car je sçavois bien que si je tombois entre » leurs mains et à leur discrétion, la plus grande partie de mon » corps n'eust pas été plus grande qu'un des doigts de ma » main : et me délibéray d'user de toutes les cruautés que je » pourrois... »

Il tint horriblement sa résolution ; marchant accompagné de bourreaux qu'il appelait ses laquais, la terreur le précédait. « Il sembloit aux protestants, dit-il, quand ils oyoient » parler de moi, qu'ils avoient le bourreau à la queue... On » pouvoit cognoistre par là où j'estois passé, car par les arbres » sur les chemins on en trouvoit les enseignes. » Ces enseignes étaient les cadavres de ses victimes. — Dès lors sa vie ne sera plus qu'une longue série de massacres ; il brûle, pille, ravage, ne fait aucun quartier, exhorte la reine à refuser toutes les propositions de paix (on l'appelait par dérision *Corneguerre*), et semble vraiment enivré de sang et de carnage.

Dieu ne laissa pas tant de cruauté impunie. Un jour, montant à l'assaut d'une place protestante (Rabastens), dont il avait ordonné d'abord qu'on passât tous les habitants au fil de l'épée, Montluc reçut au visage un coup d'arquebuse qui lui perça le haut des joues de haut en bas et lui enleva une portion du nez. Il faillit en mourir ; sa guérison fut fort lente. Les os de ses joues ayant été fracassés, on avait dû les enlever en partie et faire de larges incisions qui, à ce qu'il paraît, ne furent jamais bien cicatrisées. « Il étoit obligé, dit » Brantôme, de porter un touret de nez (un masque), comme » une demoiselle, quant il estoit aux champs, de peur que » le froid ou le vent ne l'endommageast davantage. »

Obligé donc de quitter tout-à-fait le métier des armes, Montluc se retira chez lui, « accompagné de tristesse et » d'ennui. » Il vécut encore à peu près trois ans dans sa terre d'Estillac, près d'Agen, y achevant d'écrire ses Commentaires, et se consolant de ne plus combattre en racontant « tous les faits de guerre auxquels il s'estoit trouvé. » — Il n'a certainement pas eu la prétention de faire une histoire ; même il a voulu que son ouvrage fût « mal poli comme sor- » tant de la main d'un soldat et encore d'un gascon, qui s'est » toujours plus soucié de bien faire que de bien dire. » Mais sa narration est simple, claire, facile et pleine d'originalité ; on y retrouve ses boutades, ses brusqueries, sa pétulance gasconne. L'éloquence militaire de ses discours a passé dans ses écrits : il raconte sincèrement, se fiant à la fidélité de sa mémoire, et ne se trompant jamais que sur des faits sans importance : mais on désirerait qu'il parlât de lui-même avec un peu plus de modestie.

Montluc avait été fait maréchal de France en 1574. Il mourut au mois de juillet 1577, à Estillac, avant d'avoir pu exécuter le projet qu'il avait conçu de se retirer dans un ermitage situé au milieu des montagnes. On l'ensevelit avec honneur, et sa famille lui éleva un tombeau aux lieux où il était mort. La verdure des saules et des cyprès forme au

jourd'hui un berceau funèbre au-dessus des ruines du monument. L'effigie du terrible guerrier est couchée sur la table de marbre, la tête nue, les bras croisés sur la poitrine, le visage rude et fier, avec de longues moustaches, le corps couvert tout entier de son armure, brassarts et cuissarts. C'est là pour la première fois qu'il trouve la paix, celui qui ne connut *onc repos* durant cinquante années de batailles et d'aventures; là qu'il dort après de si dures fatigues, après tant d'agitations et de traverses.

Selon quelques historiens, le cœur de Montluc fut enseveli à part dans la cathédrale de Condom.

Il y a des esprits qui n'ont que de la surface sans fond; il y en a qui ont du fond sans surface; il y en a, enfin, chez lesquels ces deux avantages se trouvent réunis.

Les premiers trompent le monde et se trompent eux-mêmes.

Le monde se trompe dans les seconds, en ne les prenant pas pour ce qu'ils sont; mais ils ne se trompent pas eux-mêmes.

Il n'y a que les derniers qui ne trompent ni les autres ni eux-mêmes. NICOLE.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voyez les Tables des années 1844 et 1845.)

LES ENNEMIS.

Quand les sauvages de la Nouvelle-Zélande font prisonnier un de leurs ennemis, ils le mangent; sais-tu pourquoi, enfant? Ce n'est pas seulement par cruauté et par vengeance, c'est encore, si l'on peut parler ainsi, par intérêt personnel. Il leur semble qu'ils font ainsi passer en eux les qualités de leur ennemi : en dévorant son corps ils dévorent son âme; ils s'assimilent sa prudence, sa finesse, sa force de haine elle-même; cet ennemi mortel, devenu leur captif intérieur, est contraint de se battre pour eux, en eux, de vaincre à leur profit; et chaque fois qu'ils reviennent de la guerre avec de nouvelles chevelures, ils chantent un hymne de grâce ironique à cet esclave invisible, et le remercient de la victoire où il les a si vaillamment secondés.

Où trouver, ce semble, une aussi complète et terrible personnification de la victoire? le vaincu absorbé dans le vainqueur! Eh bien! enfant, je sais un triomphe plus grand encore, je sais un victorieux plus victorieux que ce sauvage.

Dans un autre pays, une autre race a des ennemis aussi; ennemis invulnérables et éternels, qui poursuivent l'homme toujours et partout, l'hiver comme l'été, la nuit comme le jour. Que va-t-il faire? fuir? Non. Il les attend; plus encore, il les attaque. Il n'est qu'un nain, pourtant, et ses adversaires sont des géants; n'importe! Le combat sera terrible, son sang coulera; n'importe encore! il veut les soumettre, il les soumet. Le sauvage tue son adversaire et l'anéantit pour l'ensevelir dans son corps ainsi que dans un tombeau; mais cet homme, c'est vivants qu'il introduit ses ennemis dans sa propre demeure; il les veut pleins de force, parce qu'il les veut plus qu'asservis, serviteurs. Oui, enfant, ils sont là, sous le même toit que lui, grondants mais enchaînés! enchaînés mais toujours prêts à briser leurs chaînes, éclatant parfois en révoltes sanglantes, et lui, calme, serein, il vit sans paraître y songer au milieu de ces esclaves redoutables, disant à l'un : Nourris-moi; à l'autre : Réchauffe-moi; à un troisième...

— Père, me dit mon fils, qui ne put se contenir plus longtemps, dans quel pays merveilleux se trouve donc ce séjour, et quel est cet être tout-puissant?

— Ce séjour, mon enfant, c'est cette chambre, et cet être surnaturel, c'est toi.

— Moi, mon père! reprit l'enfant avec une surprise mêlée de terreur.

— Oui, toi, car tu es homme.

— La mort me menace de toutes parts? Je vis au milieu d'ennemis?

— Sans doute.

— Quels sont-ils? où sont-ils?

— Veux-tu en voir apparaître un à l'instant.

— Oui.

— Eh bien, c'est toi-même qui vas le faire venir; mais d'abord, écoute-moi. Te souviens-tu de notre excursion à pied en Champagne, et de l'orage effroyable qui nous y assaillit.

— Oui, père.

— Quel désastre! quelle tempête! c'était presque une trombe. La pluie tombait à flots si pressés qu'elle nous aveuglait; en un instant, manteaux, vêtements, chaussures, furent traversés, percés, inondés par l'eau. L'eau ruisselait sur tous nos membres, l'eau glaçait notre sang dans nos veines, l'eau ébranlait nos pieds en les battant, l'eau défonçait le terrain où nous marchions et dérobait le sol sous nos pas. Plus de route pour sortir! elle avait disparu sous l'eau. Eh bien, mon enfant, viens avec moi; suis-moi au fond de cette chambre, près de cette baignoire.

Il me suivit.

— Tourne cette clef de cuivre.

Il la tourna, l'eau jaillit.

— Voilà, lui dis-je, cet ennemi terrible, ou plutôt voilà le vaincu. A l'abri derrière ses murailles, l'homme bravait les invasions de l'eau; il veut plus. L'eau ne tombe plus sur lui, ce n'est pas assez; il faut qu'elle tombe pour lui : en plaçant aux bords de ce toit qui l'abrite des canaux qui sont comme des piéges, il y prend son ennemi, il l'y captive, et le conduit, à travers gouttières et tuyaux, dans des réservoirs où il lui appartient. Bientôt, nouveau progrès : nous nous lassons d'attendre l'eau du ciel, de la recueillir, ou de l'aller puiser aux rivières et aux sources lointaines; il nous la faut sous notre main, dans nos appartements, en haut comme en bas; il faut qu'elle monte jusqu'à nous, nous ne voulons plus descendre jusqu'à elle; et soudain de la bouche d'un homme sort cette parole féconde : *L'eau tend à retrouver son niveau.* Un mot, une conquête. Armé de ce mot, l'homme enlève les rivières à leur lit; il appelle à lui de cent lieues les sources perdues dans les entrailles de la terre, et les domptant par leurs propres lois, les établit au-dessus des villes comme de grands lacs suspendus, pour de là les déverser à son gré, et les faire ressortir en fontaines, en ruisseaux, ou plutôt en élégance et en salubrité; car l'eau dans les villes c'est la santé, c'est la pureté, ce sont les épidémies combattues, ce sont les rues assainies, ce sont les vêtements renouvelés, la poussière abattue, la chaleur apaisée, les incendies éteints, les hospices entretenus; ce sont les arbres, les fleurs, le printemps enfin, et tout cela...

Je m'arrêtai, car je vis que mon fils ne m'écoutait plus. Il est un sentiment qui domine tout chez l'enfant, sentiment providentiel comme la faim : c'est la curiosité; la curiosité est sa mère nourrice. Le jeune homme a besoin d'ailes, il est enthousiaste; l'enfant a besoin d'apprendre, il est curieux. Faites devant un enfant la description la plus chaleureuse, il sera ému avec vous et comme vous tant qu'il comprendra tout; mais qu'arrive un seul mot qui demande une explication, soudain son émotion s'arrête, son instinct fondamental s'éveille, et vous le voyez distrait, préoccupé, jusqu'à ce qu'il ait pu placer son admirable : Qu'est-ce que c'est?... Ainsi m'advint-il.

— Père, y a-t-il de ces grands lacs suspendus à Paris ?

— Sans doute.

— Combien donc ?

— Quatre.

— Où donc ?

— L'un au nord-est de la ville, l'autre à l'ouest, l'autre au sud, et le quatrième au centre même.

— Et comment les remplit-on tous quatre ?

— Je te l'ai dit, par la force de ce seul mot : L'eau tend à reprendre son niveau. Le premier est placé sur les hauteurs de Chaillot. Qui l'alimente ? la Seine. Etablie sur la rivière même, une machine à vapeur, la première qu'on ait construite à Paris, forte de quatre-vingts chevaux, frappant dix coups de pompe par minute, enlève au fleuve six cent mille litres d'eau par heure, les fait monter à une hauteur de cent dix pieds, dans de vastes réservoirs que douze heures de flot ininterrompu remplissent à peine, et d'où elle se répand dans tout le nord-est de la ville pour remonter ensuite jusque sur les hauteurs de Clichy. L'eau tend à reprendre son niveau. Suis-moi jusqu'au Champ-de-Mars. Voici le second magasin ; il est plus merveilleux encore. Ici, plus de machine colossale, plus de bruit de fer, plus de pompe qui tire, plus de piston gigantesque, de feu embrasé, d'attirail massif et retentissant de leviers et de balanciers... Non, rien de tout cela, rien qu'un petit trou dans la terre, un étroit orifice d'où jaillit tranquillement, continûment, dans une proportion de mille litres par minute, une gerbe d'eau chaude de cent dix pieds de haut.

— De cent dix pieds, père ?

— Sans doute ; l'eau ne tend-elle pas à reprendre son niveau ? Or, d'où vient cette gerbe ? des hauteurs de la Champagne. La science l'a saisie là au moment de sa chute ; elle l'a suivie dans tous ses détours à des milliers de pieds de profondeur, et, frappant du pied le sol à quarante lieues de sa source, elle a dit : Le flot est là ; et le flot a jailli ! Ainsi de la rivière de l'Ourcq ; ainsi des sources d'Arcueil, qu'un canal et un aqueduc amènent jusqu'à la cité ; et de la sorte, rivières et fleuves, lacs intérieurs, sources impétueuses, cataractes dévastatrices, torrents, tous vaincus par cette seule loi, s'élèvent et planent comme des divinités bienfaisantes au haut de cette ville qu'un d'eux suffirait pour détruire, et pénètrent pacifiquement dans les plus petites demeures, dociles, tu l'as vu, même à la main d'un enfant, qui dit au torrent : Coule ! Arrête-toi ! Et le torrent coule ou s'arrête.

— Père, et le second ennemi ?

— Je te l'ai nommé.

— Tout à l'heure ?

— Tout à l'heure ; je te l'ai même fait voir dans le plus terrible déploiement de sa force.

— Il est donc terrible ?

— Si terrible, que... Prends garde ! il s'élance sur toi.

Une bûche avait roulé de la cheminée.

— Ah ! le feu ! reprit gaiement l'enfant en replaçant le tison dans le foyer.

— Oui, le feu ; le nommer, c'est le décrire. Quel ennemi ! L'eau dissout, mais lentement : le feu détruit en une seconde ; son contact est une blessure, sa blessure une torture atroce. L'eau tue ; mais pourtant nous vivons dans son sein, nous la contraignons de nous porter, et pour qu'elle nous fasse mourir, il faut qu'elle entre dans notre bouche et pèse sur notre poitrine ; mais le feu ! quelque place qu'il touche, quelque membre qu'il attaque, il dévore... que dis-je ? vivant toujours même dans le corps dont il a été chassé, il y perpétue ses terribles ravages, brûle quoique éteint, consume quoique absent, fait mourir longtemps après être mort lui-même, et si celui qu'il a blessé survit, il porte gravée sur sa chair l'ineffaçable empreinte de cette morsure éternelle. Mille moyens de salut contre l'eau : une digue de pierres, un toit de bois, le fer, le chaume même nous en garantissent. Mais le feu, rien ne l'arrête : opposez-lui du bois, il le consume ; du fer, il l'amollit ; de la pierre, il la calcine, et cela sans tomber, comme le torrent, par masses formidables précipitées du ciel ; non, il suffit qu'un de ses plus imperceptibles atomes, qu'une étincelle se loge dans un édifice gigantesque, l'en voilà maître ; après quelques jours de silencieuse incubation, il s'élance tout-à-coup avec fureur ; en une seconde il apparaît immense, irrésistible ; tout ce qu'il touche devient lui-même ; et il marche à la destruction de la ville, suivi, grossi, soutenu par une armée tourbillonnante de corps détruits, de maisons consumées qu'il entraîne et change en feu comme lui : il force la cité à dévorer la cité.

Tel est cependant l'hôte que l'homme a osé introduire dans sa maison. Le feu est mêlé à tous les actes de notre vie ; il sert à tous nos besoins, il est comme le créateur de cette chambre ; c'est avec le feu qu'on fait les vitres et les glaces, avec le feu qu'on fait la chaux qui cimente nos murailles, avec le feu qu'on durcit les tuiles qui nous abritent, avec le feu qu'on fabrique les serrures, les espagnolettes et même les pincettes, instruments de feu ; sans feu pas de belles laines teintes pour nos tapis et nos rideaux, sans feu pas de soie habilement dévidée, sans feu pas de couleurs pour les brillantes peintures de nos bois, sans feu pas de charbon, sans feu enfin pas de cuisine. Quelle plus vive expression de la misère que ce mot : Il n'a pas de feu ! Quelle plus charmante image du bonheur domestique que ces mots : Le coin du feu ! Ne dirait-on pas qu'on parle d'un ami ? ami perfide, pourtant, et ami redouté. Que de précautions contre lui ! une place à part, bâtie exprès, une maison dans la maison pour ainsi dire ; un foyer formé d'éléments déjà durcis par lui ; l'isolement de tout objet : premiers préparatifs qui ne suffisent pas pour nous préserver. Que de fois, au moment le plus inattendu, cet ennemi que l'on croit enchaîné bondit à plusieurs pas de distance, et lance sur vous des étincelles meurtrières ! Ou bien, si sa fureur est captive, n'altère-t-il pas ce qu'il ne peut consumer ? n'exhale-t-il pas sans cesse une sorte de poison corrosif qui, se répandant partout, attaque son vainqueur par tous les sens, la vue, l'odorat, la respiration ; flétrit les ornements de la maison, fane les vêtements qui nous couvrent ? Tu as nommé la fumée. Que faire pour arracher ce reste de pouvoir et de vengeance à cet ennemi révolté ? comment le contraindre à n'être qu'utile... Tâche bien rude, impossible même, si nous n'avions pas découvert et enrôlé un allié tout-puissant qui achèvera de le réduire, un combattant mystérieux.

— Qui est donc cet allié, père ?

— Qui est-il, mon enfant ? qui ?... un troisième ennemi.

— Un troisième ennemi !

— Sans doute ; ne t'en ai-je pas promis plusieurs ? et l'entrée de ce nouvel adversaire dans la chambre va te donner un nouveau plaisir en compliquant le combat, et en te montrant l'adresse de l'homme sous un nouveau jour. Tu lisais avant-hier l'histoire de l'éléphant dans Buffon.

— Oui, père.

— Te rappelles-tu la manière que les Indiens emploient pour se saisir des éléphants sauvages ?

— Sans doute, car cette manière m'a paru charmante Ils se servent d'éléphants apprivoisés qu'ils emmènent dans la forêt. Les éléphants sauvages viennent pendant la nuit se joindre à leurs anciens camarades, et quand ceux-ci, chassés par l'homme, retournent à la ville, les autres les suivent.

— Eh bien, c'est ce que fait l'homme pour ces hôtes redoutables qu'il s'est donnés. Il les réduit l'un par l'autre ; il double leurs forces par leurs luttes mutuelles. Chacun d'eux devient son serviteur, non seulement par les services qu'il lui rend, mais par ceux qu'il lui fait rendre ; et dans ce triomphe sur les éléments, la plus belle part de l'homme est peut-être de s'être retiré de la bataille, d'avoir transporté la lutte hors de lui, d'y assister, d'y présider, d'en profiter sans s'y mêler, et de faire ainsi de sa chambre une sorte de

champ de bataille où ses adversaires sont les seuls combattants, et où lui seul est victorieux. Prenons l'exemple de l'eau. L'eau, telle que le ciel nous la donne et que ce conduit nous l'apporte, est certes un très grand bienfait ; mais livre-la au feu, et ses usages doublent. Le froid nous la soustrait-il en la congelant ? le feu la fait fondre et nous la rend ; le feu la fait tiédir, et elle sert à nos bains ; le feu la fait chauffer, et nos aliments s'y préparent ; le feu la fait bouillir, et, changée en vapeur, elle monte au rang d'une des plus grandes puissances de la civilisation. Voilà comment le feu nous soumet l'eau. Mais il faut soumettre le feu maintenant, il faut nous délivrer de cette fumée incommode. A notre aide donc le troisième ennemi ! et grâce à lui, devenus maîtres de cette indomptable flamme, nous allons la conduire, l'exciter, l'arrêter...

La suite à la prochaine livraison.

LE MARCHAND DE MORT-AUX-RATS.

Tu as repris ton feutre à plume déteinte ; tu portes en bandoulière ta boîte de poisons, et au bout de ton bâton d'aubépine les cadavres de tes ennemis ! Les Flandres s'ouvrent devant toi avec leurs belles prairies, leurs fermes couvertes de tuiles et leurs champs de houblons ; va sous la pluie ou le soleil, malgré le brouillard, la grêle ou le vent,

(Le marchand de mort-aux-rats. — Dessin de Gavarni.)

les routes sont ton domaine. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

L'habitude t'a rendu clairvoyant et attentif ; au moindre bruit tu prêtes l'oreille ; ton œil devient fixe, ton nez semble flairer ; tout ton visage prend l'expression fixe, soupçonneuse et aiguë de l'animal que tu guettes ; ne crains cependant ni les hasards de la route, ni les piéges des méchants ! Tu as à tes côtés deux protecteurs invisibles, la réflexion et l'expérience. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

Ceux que tu rencontreras sur ta route ne se découvriront point à ton passage ; quand tu arriveras à la porte des fermes on ne sortira pas pour te souhaiter la bienvenue, et si la ménagère t'offre à dîner, ce sera sur le bout de la table, avec le pain le plus dur et la bière du tonneau qui finit ; car tu ne possèdes ni titres, ni meutes, ni châteaux ; tu n'as d'autre mission que de rendre service, et dans le monde, vois-tu, ce sont le plus souvent les rats inutiles qui sont honorés. Marche donc devant toi, marche, pauvre ratier.

Va et dis à ceux qui te dédaignent que ton humble industrie est un enseignement ; avertis-les qu'outre la nichée de

rats qui dévorent les blés de leurs granges et le lard de leurs charniers, il en existe d'autres mieux cachés qui rongent, dans leur cœur, l'amour, la pureté, le dévouement. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

Ces ennemis, *du dedans* sont comme les tiens, actifs et rusés; leurs dents attaquent toutes les provisions destinées à la nourriture de l'âme; tant qu'ils vivent, leur voracité est une ruine, et lorsqu'ils sont morts, on les reconnaît encore à l'infection de leurs cadavres. Si on te demande leurs noms, tu pourras répondre qu'ils s'appellent *les mauvais désirs*. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

Mais ajoute, pour la consolation de l'homme qui les sent en lui, qu'ils ont un ennemi aussi habile que toi à leur donner la mort. C'est un ange invisible et toujours présent dont la voix s'élève chaque fois que nous voulons l'entendre et qui garde notre âme comme tu gardes les granges de la Flandre. Il est tantôt triste, tantôt joyeux, mais toujours fidèle : on le nomme conscience. Marche devant toi, marche, pauvre ratier.

DES AVALANCHES DE NEIGE ET DE GLACE.

(Voy. p. 6.)

II. AVALANCHES DE GLACE.

Les glaciers de la Suisse sont les prolongements des champs de neiges éternelles qui descendent incessamment dans les vallées, où ils se convertissent en glace par suite de l'eau qui les pénètre et se congèle ensuite. Ces glaciers, qui donnent naissance en fondant par leur extrémité inférieure à plusieurs grands fleuves, tels que le Rhône et le Rhin, dont la source est aux pieds du massif central des Alpes helvétiques, descendent, par un mouvement incessant, de la montagne vers la plaine. Mais il arrive quelquefois que le glacier tout entier ou un de ses embranchements aboutit à un escarpement vertical ou à un couloir très rapide : alors, au moment où il surplombe, des blocs de glace plus ou moins volumineux se détachent et font avalanche. A mesure que les blocs descendent et se réduisent en fragments de plus en plus petits, une poussière de glace pulvérisée s'élève dans les airs, et le voyageur novice croit voir une cascade écumeuse tomber le long des flancs de la montagne. La chute de ces masses de glace s'accompagne d'un grand fracas. En entendant ce bruit inaccoutumé, un touriste exercé parcourt rapidement des yeux les rochers chargés de glaciers qui l'environnent, et découvre bientôt la blanche nappe de glace qui s'épanche dans la vallée. Ces avalanches sont celles que l'on admire en traversant la Wengern-Alp, entre Grindelwald et Lauterbrunn; elles tombent des flancs de la Yungfrau. On les voit encore sur le versant oriental de la grande Scheideck, entre Grindelwald et Rosenlaui, où elles sont dues à l'éboulement du glacier de la Forêt-Noire (*Schwarzwald Gletscher*). A Chamounix, le glacier des Bois fait avalanche sur l'escarpement qui se trouve à l'est de la source de l'Aveiron. Quelquefois ces avalanches tombent sur un glacier situé plus bas : telles sont celles qui se précipitent du flanc oriental de l'Eiger sur le glacier inférieur de Grindelwald. Enfin il n'est pas rare de rencontrer des glaciers qui font avalanche sur eux-mêmes. C'est ce qu'on voit admirablement sur le glacier de la Brenva, qui descend au sud du Mont-Blanc, vers le village piémontais de Courmayeur. Au milieu de ce glacier se trouvent deux escarpements à parois lisses et très inclinées; le glacier, ne pouvant y adhérer, contourne ces deux escarpements, qui ressemblent de loin à deux taches noires au milieu des glaces blanches dont ils sont entourés. A mesure que la portion du glacier qui aboutit au bord supérieur de l'escarpement le surplombe, elle fait avalanche. Une large cascade de blocs glisse sur le rocher lisse et poli, et vient former un talus d'éboulement sur la partie inférieure du glacier. Ces talus d'éboulement ont une forme triangulaire, mais leur surface est convexe et rappelle la forme de ces cônes d'éboulements si communs dans les pays de montagnes. Quelques géologues les désignent plus exactement sous le nom de *deltas inclinés*, nom qui rappelle leur forme et ne préjuge rien sur leur origine.

Quelquefois le glacier tout entier aboutit à un escarpement vertical. Tel est celui de Getroz qui descend du mont Pleureur, et tombe dans la partie supérieure de la vallée de Bagnes, près du grand Saint-Bernard. En barrant le cours de la Dranse, le glacier *secondaire* formé par les avalanches de celui de Getroz avait donné naissance, en 1818, à un lac de 2 500 mètres de long sur 200 mètres de large. Ce lac menaçait de rompre sa digue glacée. L'ingénieur du Valais, M. Venetz, résolut de le prévenir, et fit creuser une galerie dans la glace à 15 mètres au-dessus du niveau des eaux, qui s'élevaient de $0^m,3$ à $1^m,7$ tous les jours. Les habitants de la vallée étaient prévenus du danger, des sentinelles avaient été placées aux abords de la digue. Le 16 juin, à quatre heures et demie du soir, elle se rompit brusquement. Le torrent, de 40 mètres de hauteur, franchissant 25 kilomètres en 40 minutes, passa, entraînant avec lui des blocs de rocher énormes et 130 chalets. Les habitants et les bestiaux s'étaient réfugiés à une certaine hauteur au-dessus du lit de la Dranse, et on n'eut à regretter qu'un petit nombre de victimes. Mais les terres voisines du torrent furent couvertes de pierres et de boue, et dans la ville de Martigny, située sur les bords du Rhône, à 30 kilomètres environ du glacier, l'eau s'éleva dans les rues à la hauteur de trois mètres. M. Venetz a empêché jusqu'ici la formation d'une digue de glace nouvelle par un moyen aussi simple qu'ingénieux. Pendant l'été, il détourne sur le glacier secondaire plusieurs sources qui jaillissent des flancs de la vallée. La température de ces eaux s'élève singulièrement à mesure qu'elles coulent sur des rochers échauffés par le soleil. Au moyen de chéneaux et de rigoles, il dirige ces ruisseaux sur tous les points du glacier; et quoique la température de ces eaux soit de quelques degrés seulement supérieure à zéro, cette faible chaleur, jointe à celles de l'atmosphère, de la terre et du soleil, suffit pour fondre une quantité notable de glace qui pendant l'été de 1822 n'était pas moindre de 30 000 mètres cubes par jour, et empêcher la digue de s'élever suffisamment pour barrer le cours du torrent. En hiver, le glacier secondaire s'accroît peu, et la Dranse étant très basse, comme tous les torrents des Alpes, ces précautions deviennent superflues. Mais on comprend de quelle importance il est pour la vallée de Bagnes que la digue ne s'élève plus; car si le lac se formait de nouveau, une rupture imprévue de ce barrage de glace causerait des malheurs incalculables.

Au haut de la vallée de Saas, non loin du Simplon, le glacier d'Alalein ferme complétement la vallée. Arrêtés dans leur course, les ruisseaux qui découlent des glaciers situés au-dessus de lui forment un lac de deux kilomètres de long sur 500 mètres de large, appelé le *Mattmarger-See*. Son écoulement se fait au point le plus déclive, sous une voûte de 10 mètres de large. Afin d'empêcher cette ouverture de se rétrécir, on a dirigé sur elle quelques filets d'eau qui sont suffisants pour entretenir le libre écoulement du lac.

Cette année même, les habitants de l'Oetzthal, dans le Tyrol septentrional, ont été les victimes de la rupture de l'un de ces barrages de glacier. Au printemps, le lac rompit tout-à-coup sa digue glacée, et le torrent, s'élevant à 10 mètres au-dessus de son niveau actuel, se précipita dans la vallée de l'Inn, entraînant les arbres et les maisons, défonçant les routes, et couvrant les prés et les champs de cailloux, de blocs et de gravier. Pour prévenir de semblables malheurs, il faudrait diriger sur le glacier de Fernak, cause de tous ces désastres, les eaux des sources environnantes, et prévenir ainsi la formation d'une nouvelle digue et les malheurs d'une nouvelle débâcle.

SUR LA FONCTION DES GÉOLOGUES EN AMÉRIQUE.

Le meilleur moyen de se bien pénétrer de l'enchaînement naturel des idées relatives à la géologie, consiste à suivre par la pensée les géologues dans des contrées qui n'ont encore été soumises à aucune observation, et dans lesquelles, par conséquent, ils ont tout à faire. On voit qu'ils sont obligés de s'occuper d'une foule d'objets qui s'enchaînent intimement, tels que le calcul des latitudes et des longitudes, la mesure des hauteurs, la détermination des éléments du climat, de la topographie du sol, de ses formes pittoresques, de ses productions, etc. Nulle part cet enchaînement ne s'observe plus clairement et d'une manière plus intéressante qu'en Amérique. Les géologues sont les véritables éclaireurs de la civilisation qui se propage si rapidement dans ces riches et fertiles déserts. Aussi a-t-on commencé à y faire de la géologie dans les plus vastes proportions et avec une activité extraordinaire. Les gouvernements, qui comprennent parfaitement, au point de vue de la richesse publique, l'utilité de procéder partout d'après une connaissance exacte de la nature des territoires, encouragent avec une grande intelligence tous les travaux de ce genre ; et aussi tous les États sont-ils munis de cartes géologiques fort bien exécutées, d'après lesquelles ils se règlent.

Le problème proposé aux géologues américains consiste à dresser un état complet de la nature du pays. Ils n'ont pas, comme leurs confrères d'Europe, la ressource de cartes topographiques déjà publiées. Ils doivent faire ou tout au moins compléter la carte géographique et physique ; mesurer les hauteurs, évaluer les cours d'eau, déterminer la composition du sol. Ils sont chargés en même temps des explorations relatives aux questions d'utilité publique qui se rattachent à la nature du sol relativement à l'agriculture, aux voies de communication, à l'ouverture des carrières et des mines. Ils ne doivent même pas se contenter de signaler l'existence de ces mines ou carrières ; ils ont à indiquer en même temps les meilleurs moyens de procéder à leur exploitation. De même pour l'agriculture ; ils ont d'abord à examiner la flore et la faune naturelle de chaque canton, puis à en déduire toutes les lumières possibles sur les conditions de l'économie rurale qui est appelée à substituer son règne à celui de la nature libre. « Le travail dont les cartes géologiques sont l'occasion, dit à ce sujet M. Élie de Beaumont, auquel nous empruntons ces détails, est une investigation encyclopédique de chaque État. Ce sont des fonctions très importantes que celles de ces géologistes, *geologists to the State*, comme on les appelle. Véritables éclaireurs de la science et de l'industrie, ils ont une mission beaucoup plus vaste à remplir que celle des ingénieurs des mines en France, même de ceux qui sont chargés à la fois de l'exécution des cartes géologiques et de la surveillance des mines et usines. »

Il serait assurément à souhaiter que la France prît à cet égard quelques leçons chez les Américains, tout extraordinaire qu'il fût peut-être de voir une nation aussi forte par l'administration que la nôtre chercher un modèle chez une nation où le gouvernement est en général aussi relâché. Mais on ne peut nier qu'il y aurait de grands avantages à posséder dans chaque département un système de notions scientifiques bien ordonnées sur toutes les conditions naturelles du territoire, non seulement en ce qui tient à l'exploitation souterraine, mais surtout en ce qui concerne l'exploitation agricole, plus essentielle encore. Que de lumières répandraient sur l'économie rurale du pays, de bonnes cartes représentant les diverses bandes du sol végétal, selon ses diverses natures, de la même manière que les cartes géologiques proprement dites indiquent les divers massifs de la charpente minérale !

DRAGUIGNAN.

Le département du Var, dont Draguignan est le chef-lieu, forme l'angle sud-est de la France, confrontant ainsi le Piémont et la Méditerranée. Son importance est beaucoup plus grande que ne le ferait supposer sa classification officielle dans l'ordre des préfectures : c'est le plus étendu des départements formés de l'ancienne Provence ; il ne compte pas moins de 368 lieues géographiques carrées de superficie ; sa population s'élève à 330 000 habitants. Pays montagneux, et non dépourvu cependant de belles plaines et de riches vallées, ses productions participent de la variété presque infinie de son sol et de son climat ; les sites pittoresques, les merveilles gracieuses ou grandioses de la nature, n'y abondent pas moins que les souvenirs et les vestiges de l'antiquité, au grand plaisir et profit du touriste et du savant. Sa côte, découpée, accidentée de mille manières, offre au dessinateur vingt-cinq lieues de paysage continu, indépendamment de la belle perspective des îles d'Hyères au couchant, et de celles de Lérins aux portes et en vue de l'Italie. En face de ces dernières, précisément devant le fort de l'île Sainte-Marguerite et le soupirail grillé du Masque-de-Fer, au pied de l'Estérel et à quelques pas du golfe Juan, la petite ville de Cannes, toute fière de son port agrandi, tout embaumée de ses orangers, semble vouloir déjà disputer aux villes d'Hyères et de Nice la faveur des étrangers opulents et titrés que l'approche des frimas de leur patrie chasse, tous les ans, vers ces régions favorisées du ciel. Plusieurs villes importantes, Grasse et Brignoles entre autres, mais principalement Toulon, suffiraient, d'ailleurs, pour assurer un haut rang au département du Var.

La ville de Draguignan (*Dracenum*) n'a dû d'abord qu'à sa seule position géographique le fructueux privilége de devenir le centre d'administration de cette intéressante et vaste portion du territoire français. A l'époque de l'établissement des préfectures, elle ne comptait guère plus de 7 000 habitants. Mal bâtie, mal percée, pas mieux pavée, point éclairée du tout, et de plus enfermée dans une enceinte de murailles sans caractère et sans grâce comme sans force, c'était assurément alors une fort triste résidence. Elle a beaucoup changé depuis lors, et à son grand avantage. Un palais de justice, des casernes, des prisons aussi belles que des prisons peuvent l'être, des places publiques, de belles promenades, une jolie salle de spectacle, un vaste hôpital admirablement situé, un Jardin des plantes fort agréable, une bibliothèque de quinze mille volumes et riche de quelques bonnes peintures, des fontaines du meilleur goût, et d'autres créations ou améliorations, ont été l'ouvrage du temps et surtout de la paix. Des habitations particulières, dont quelques unes très élégantes, se sont aussi élevées sur plusieurs points ; des faubourgs entiers sont nés, au midi et au couchant, des débris de portions correspondantes du rempart qu'on a eu le bon esprit de sacrifier, et bientôt enfin un hôtel de préfecture, déjà en construction, va remplacer plus convenablement l'hôtel actuel, et s'offrir en perspective au voyageur à l'extrémité des allées d'Azémar.

Le commerce local et d'entrepôt, sinon l'industrie manufacturière, qui trouverait peu d'éléments premiers et par suite peu de chances de succès à Draguignan, n'est pas resté en arrière de cette progression. Dans les trois quarts au moins de la ville basse, qui s'accroît de jour en jour, il n'est plus de maison sans magasin ; tout ce qui se bâtit est loué aussitôt, et, grâce au concours incessant des communes voisines, tout ce qui s'y étale se vend.

Les principales productions du sol étant l'huile d'olive d'abord et le vin ensuite, les savons et les spiritueux sont le plus important objet de fabrication et d'exportation de l'industrie dracénienne. Ces savons sont justement recherchés pour leurs qualités. On continue anssi à fabriquer des pains d'acétate de plomb (sel de saturne) pour la teinture ; mais

l'acide pyro-ligneux des fabriques du Nord de la France, avec lequel on supplée au vinaigre de vin, a porté un coup terrible à cette industrie. En revanche, les moulins à soie et les filatures de cocons se sont accrus avec la production de la matière première. On fabrique de plus, aujourd'hui, à Draguignan, de la bière et des liqueurs; on y confectionne de bonnes et élégantes voitures particulières et publiques pour la ville et le dehors, et il s'y fait même des pianos estimés. Mais cette dernière industrie se concentre et se personnifie tout entière en un seul homme doué de facultés exceptionnelles, J. Reboul, l'homonyme du poëte nîmois, qui fait et achève, *à lui tout seul et sans ouvrier*, ces instruments si compliqués, et à qui, selon toutes les apparences, cette création locale ne survivra pas.

Assise au pied d'une montagne qui alimente abondamment ses fontaines, dans une position parfaitement salubre, la ville de Draguignan est tournée au couchant d'hiver, et s'avance par un de ses faubourgs dans un spacieux bassin allongé, entièrement entouré de collines couvertes d'oliviers. Vue de l'extrémité de la terrasse du Jardin des plantes, cette plaine, toute parsemée de *bastides* (maisons de campagne), et arrosée en grande partie par un canal dévié de la Nartubie, qui traverse aussi la ville et met en mouvement ses usines, cette plaine offre un panorama charmant. La ville elle-même se présente sous un aspect non moins pittoresque et non moins riant de plusieurs points de vue, entre autres de celui de la montée du chemin de Lorgues, à l'ouest, et plus encore de celui de la pierre de la Fée, au nord-ouest. Un accident singulier de terrain, enfermé dans son enceinte, attire et étonne l'œil de l'étranger : c'est le rocher de l'Horloge, grande butte à peu près circulaire, fort élevée, tout entourée de maisons qu'elle domine, et du plateau gazonné de laquelle s'élance une tour.

La pierre de la Fée est un monument druidique très rare en Provence, un beau *dolmen*, qui s'élève à un kilomètre environ au nord-ouest de la ville.

Draguignan, aujourd'hui peuplée de 10,000 habitants, n'a pas à produire, et faut-il l'en plaindre? de bien antiques ou de bien illustres annales. Son origine est obscure; aucun grand homme proclamé tel n'y a pris naissance; on ne trouve dans son histoire aucun de ces événements qui décident de la destinée des peuples ou des rois. Cependant il s'est trouvé un habitant homme d'esprit qui, voulant donner, en dépit d'un sort si modeste, une innocente illustration à sa

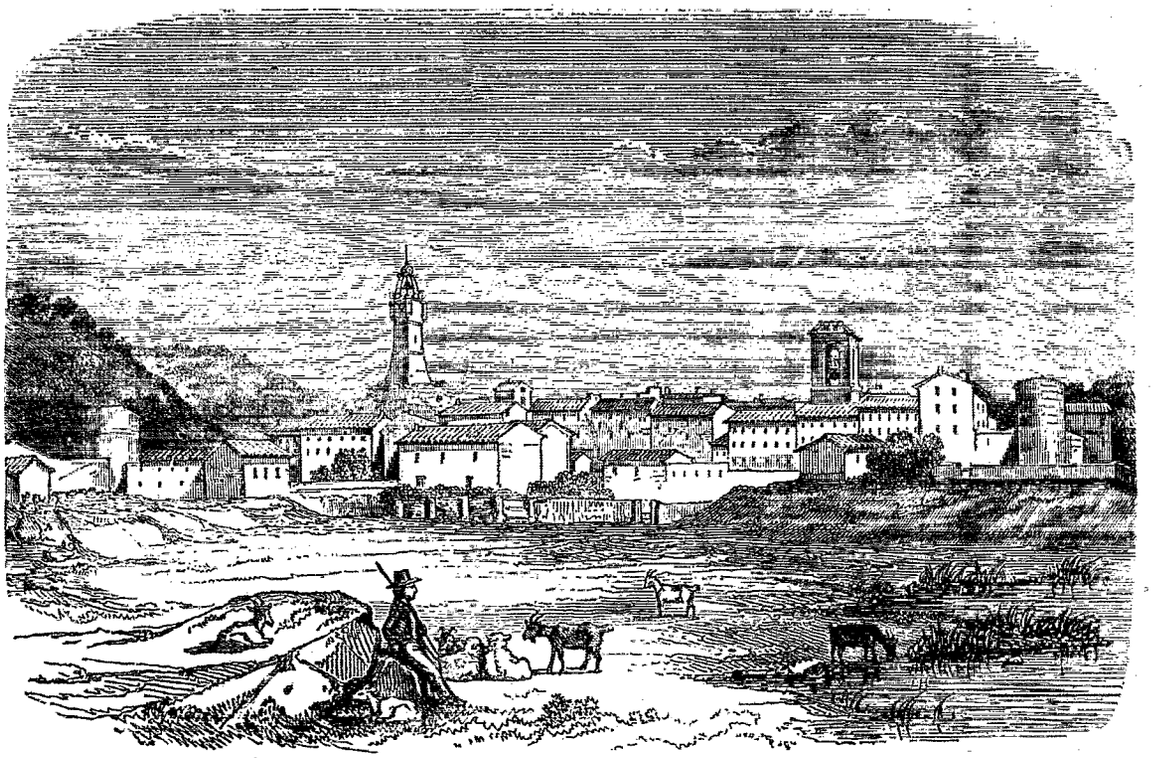

(Draguignan, département du Var.)

ville natale, a cherché dans les vieux registres des délibérations municipales un sujet d'inspiration poétique. Il y a deux siècles environ, le sceau, le cachet de la ville ayant été volé ou perdu, on en fit tout simplement un autre. Sur cette vulgaire et très prosaïque donnée, et en équivoquant sur le *Seau enlevé*, *la Secchia* (seau de puits) *rapita*, de Tassoni, le poëte dracénien a rimé, à la manière du *Lutrin* et de *la Boucle de cheveux enlevée*, une fable qu'il a développée en cinq chants, sous le titre du *Nouveau sceau enlevé* ou *la Dracéniade*.

C'est pour un sceau que s'allume ma veine,
Un sceau ravi; mais ne confondez pas
Avec ce seau que Bologne et Modène
Au bord d'un puits rougi par cent trépas,
Se disputant, en d'ignobles combats,
Ont couronné d'une gloire grotesque!
Loin du pédant, non moins que du burlesque,
Mon noble sceau, digne d'un autre archet,
De Dracénum est l'antique cachet.

Après avoir lu cette œuvre bien connue en Provence, on se prendrait presque à regretter que chacune de nos villes n'ait pas comme Draguignan, son chantre et son épopée. A tant faire que de rimer, lorsqu'on est atteint du mal poétique, mieux vaudrait le plus souvent s'essayer à peindre naïvement le pays où l'on a eu son berceau, où l'on a commencé à comprendre la vie, que de venir tomber sans gloire dans les lieux communs vagues et ambitieux des grandes villes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LOUPS ET MASQUES.

(Seizième siècle. — Une Famille noble, le soir, dans une ville des Pays-Bas.)

Les comédies poétiques de Lope de Vega et celles de Shakspeare nous offrent plus d'un tableau semblable à celui que nous avons ici esquissé d'après une ancienne gravure. On se rappelle, par exemple, l'entrée des Capulet, dans les premières scènes de *Roméo et Juliette :* ce sont des porteurs de torches, des joueurs d'instruments, puis des laquais qui marchent l'épée nue et le bouclier au bras gauche; enfin, devant et derrière le chef de la puissante famille, toute une escorte d'alliés et d'amis drapés dans leurs manteaux et le visage couvert d'un masque. — Ici la scène est moins belliqueuse, moins bruyante; nous sommes en temps de paix et dans quelque tranquille cité des Pays-Bas; deux petits pages seulement et un joueur de luth ou de viole accompagnent leurs seigneuries qui retournent paisiblement au logis, sans craindre l'embuscade mortelle de quelque Montaigu. Mais ici encore, tous les personnages, petits et grands, portent le masque.

L'usage du masque, aux quinzième et seizième siècles, était universellement répandu; les dames ne marchaient jamais à visage découvert, de peur surtout de hâler leur teint; dans les appartements même, elles tenaient à la main leur *loup*, sorte de demi-masque en velours noir, toutes prêtes à s'en couvrir, s'il se présentait quelque cavalier importun. Nous voyons cet usage se perpétuer presque jusqu'à nos jours chez les dames espagnoles. Dans la comédie de Beaumarchais, la comtesse Almaviva demande à Suzanne, lorsqu'elle se dispose à sortir, « sa canne et son loup. » — Les hommes avaient, eux aussi, adopté l'usage du masque, surtout en Italie et en Espagne : dans ces temps de désordre et d'anarchie, dans ces villes si souvent ensanglantées par les rivalités et les haines des puissantes familles, il n'était pas toujours prudent de marcher à visage découvert; on se cachait sous le manteau et sous le masque. Le privilége de porter le masque semblait, d'ailleurs, appartenir uniquement aux cavaliers de bonne maison et aux nobles damoiselles; c'était une mode seigneuriale interdite au commun des roturiers et manants.

Sous le règne de Henri III, cet usage était devenu aussi fréquent à Paris qu'à Venise et à Florence : les courtisans portaient le loup comme les dames, afin de préserver la fraîcheur de leur teint; les Mémoires du temps nous apprennent que Henri III couchait avec un masque enduit intérieurement de pommade et de fard. Mais, dès cette époque, les masques commençaient à devenir de plus en plus rares; bientôt même on ne les employa plus que dans les mascarades et aux jours de carnaval. Au dix-septième siècle, ils redevinrent un moment à la mode en Angleterre, sous le règne de Charles II. Voici ce que raconte l'évêque Burnet dans son Histoire : « Vers ce temps, dit-il, la cour tomba » dans une autre extravagance. Le roi, la reine et toute » la cour se promenaient masqués, allaient incognito dans » des maisons, y dansaient et faisaient beaucoup d'autres » folies. Ils allaient en chaise à porteurs de louage. Une fois, » les porteurs de la reine se retirèrent sans l'attendre, ne sa- » chant qui elle était; et cette princesse se vit forcée de re- » venir à White-Hall seule et dans un fiacre; il y en a même » qui assurent que ce fut dans une charrette...

BUDGET DE LA VIE.

Un homme sage devrait pouvoir se rendre compte chaque jour et du temps qu'il a vécu et de celui qui lui reste à vivre. C'est une journée perdue pour lui que celle qu'il a passée

sans travailler à son perfectionnement moral ou intellectuel. S'il s'agissait de régler l'emploi d'une somme d'argent destinée à subvenir à tous nos besoins pendant la durée de la vie, nous sentirions tout d'abord la nécessité d'employer utilement chaque pièce de monnaie ; mais il s'agit d'une somme d'heures, et nous songeons à peine à la nécessité d'en économiser quelques unes. Et pourtant la somme d'heures est souvent beaucoup moindre que la somme de pièces d'argent employées pendant toute la durée de l'existence. En effet, un homme dépensant annuellement 3 à 4 000 francs pendant soixante à soixante-dix ans aura dépensé 2 à 300 000 francs, et dans le même temps, il aura vécu à peine trois cent mille heures. Faisons ce calcul bien simple : des vingt-quatre heures de chaque jour retranchons sept heures de sommeil, et trois heures pour les repas, les distractions et le temps perdu, il restera quatorze heures par jour, ou environ cent heures par semaine, ou cinq mille cent dix heures par an. Si, pour les jours de maladie, nous déduisons encore les cent dix heures d'excédant, et même le trois cent soixante-sixième jour des années bissextiles, on peut compter sur une somme de cinq mille heures à employer utilement chaque année, ce qui fait cent mille heures pour vingt ans, ou trois cent mille heures pour soixante ans ; c'est un maximum que bien peu d'hommes ont pu atteindre : car, de la durée totale de la vie, il faut déduire l'enfance et l'extrême vieillesse, et les maladies pendant lesquelles la vie morale ou intellectuelle se réduit à bien peu de chose. Voilà donc une somme d'heures qu'il s'agit de bien économiser, puisqu'il est impossible de l'augmenter en aucune façon, et malheureusement encore on ne commence à en sentir le prix que quand on en a dépensé une bonne partie sans compter : par exemple, un homme de quarante ans ne peut plus compter raisonnablement que sur vingt ans ou cent mille heures de vie probable.

Comment donc ont été employées les heures si nombreuses et trop souvent prodiguées dans les premières périodes de la vie ? Pendant les dix premières années, l'éducation seule a trouvé quelque place, et le résultat est déjà bien beau si, à part le temps consacré à l'éducation physique, huit mille heures ont été employées à recueillir cette foule de faits, de notions, d'impressions diverses qui seront plus tard pour l'adolescent les matériaux de ses jugements. Les dix années suivantes, consacrées plus spécialement à l'instruction, présenteront quelquefois un total de trente mille heures employées utilement ; savoir : quinze à vingt mille pour les études littéraires et morales, et le reste pour les études scientifiques. Et cependant encore, tout ce qu'on a appris jusque là, c'est de savoir apprendre, et chaque étude doit être reprise avec plus de soin pour devenir tant soit peu complète. C'est si peu de chose, en effet, que dix mille heures données à un art ou à une science. Demandez à un violoniste, à un peintre, combien de temps leur a coûté un beau talent ; s'ils y ont réfléchi, vous serez surpris de la somme.

A partir de sa vingtième année, l'homme, près d'entrer définitivement dans la carrière qu'il doit suivre, ne doit plus dépenser son temps sans compter ; veut-il devenir médecin, jurisconsulte, ingénieur, ou bien veut-il se faire un nom dans les lettres ou dans les sciences, les journées seront souvent trop courtes pour lui.

Beaucoup, sans doute, croiront leur but complétement atteint quand ils seront arrivés à une position sociale ; quelques uns cependant pourront se rendre compte encore de leurs quatre à cinq mille heures chaque année ; l'homme prudent ne perdra point de vue sa destination réelle, et, comme Platon, il voudra avoir continué d'apprendre jusqu'à son dernier jour pour soi-même d'abord, et plus tard aussi pour ses enfants.

Puis, le temps des voyages et des travaux actifs étant passé, la période d'acquisivité étant terminée, il entrera dans la période de comparativité. De nouvelles jouissances alors lui sont encore réservées par la mise en œuvre des idées qu'il a recueillies tout le long de sa route ; alors aussi la valeur du temps devient bien plus grande pour lui, et un regard jeté en arrière fait bien souvent naître dans son esprit des regrets tardifs sur un emploi de temps qu'il voudrait avoir été tout autre. Tel objet de pure curiosité auquel il a jadis consacré des centaines d'heures ne lui inspire qu'un sentiment de dépit. La colombe automate que M. de Maistre retrouve dans son tiroir pendant l'expédition nocturne autour de sa chambre, devait bien aussi lui causer un sentiment de ce genre.

Heureux, toutefois, celui qui n'a d'autre regret que de n'avoir pu faire de chacune de ses heures un emploi plus conforme à ses idées actuelles, et qui du moins les a toutes employées. En effet, quand l'homme, économe de ses heures, sera arrivé au terme de son pèlerinage ici-bas, sans avoir appris seulement la centième partie de ce qu'il s'était proposé, ce besoin insatiable d'apprendre sera pour lui une des preuves les plus convaincantes du développement ultérieur de notre âme immortelle dans une autre vie.

LE VILLAGE KUBENSKI,

DANS LE GOUVERNEMENT RUSSE DE WOLOGDA (1).

Kubenski est un des plus jolis et des plus riches villages que j'aie vus en Russie. Il appartient à une personne de la famille d'Iakowlew, qui a tenté avec succès de rendre heureux ses serfs au lieu de les opprimer. On compte dans le village 375 paysans dont chacun paye 17 roubles en papier de redevance et d'impôts. Comme la seule culture des jardins rapporte aux paysans au moins cent roubles par an, outre le produit de leur agriculture, on conçoit qu'ils doivent jouir d'une grande aisance. Il y en a qui possèdent une fortune de 40 à 60 000 roubles. Le superflu du blé qu'ils récoltent, et la pêche, constituent leur revenu principal.

Les rues sont alignées, les maisons sont construites avec beaucoup de soin : la plupart ont de grands jardins dans lesquels on cultive surtout quatre sortes de légumes, les choux, les salades, les radis et les betteraves. C'est le seul village depuis Saint-Pétersbourg où j'ai vu les pommiers cultivés : il est vrai qu'ils y sont encore d'une hauteur bien modeste, et leurs fruits sont loin d'atteindre la saveur des pommes dans des pays situés plus au sud. Les paysans de ce village vendent leurs légumes à Wologda ; ils transportent leur blé jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Le village a trois églises dont deux s'élèvent au milieu des maisons, l'une à côté de l'autre. L'une est chauffée pendant l'hiver ; dans l'autre on ne célèbre le service divin qu'en été. Entre ces deux églises se dresse un campanile d'une hauteur remarquable et contenant une vingtaine de petites cloches. L'usage des églises chauffées, indispensable dans un climat où le froid est si rigoureux, fut introduit en Russie dans le commencement du seizième siècle, par l'archevêque Makar de Nowogorod. Auparavant il n'y avait que les couvents et les chapelles des évêques qui fussent chauffés. Les deux églises sont entourées d'une grille en fer et de plantations : elles sont entretenues avec beaucoup de soin. Les paysans ont doté l'église d'été de plus de 280 livres d'argent et l'ont surchargée d'or et d'images de saints.

L'architecture de ces églises est un mélange de style européen et de style asiatique. Dans la plus ancienne on distingue des éléments byzantins combinés avec l'élément mongol : elle date de l'époque où la Russie ne subissait que ces deux influences. Toutes les églises russes qui datent de la domination tartare se ressemblent sous ce rapport. Ce fut seulement plus tard que la Russie, ayant mieux connu l'Europe

(1) Extrait du voyage de M. Blasius dans la Russie européenne.

occidentale, accepta volontairement son influence : aussi l'autre église, plus moderne, révèle un goût qui combine, selon le besoin et arbitrairement, les éléments grecs et romains. Le campanile pourrait encore servir à prouver cette tendance à l'imitation européenne que favorisait en toutes choses Pierre-le-Grand.

Les architectes russes contemporains repoussent, au contraire, le style occidental, et s'efforcent à imprimer aux temples les plus modernes l'ancien style byzantino-mogol.

Les habitants de Kubenski ont organisé l'instruction élémentaire d'une manière assez habile. Au lieu d'allouer à l'instituteur une rétribution annuelle, ils lui paient 10 roubles par enfant, aussitôt que celui-ci sait lire et écrire. L'école, lorsque je l'ai visitée, renfermait 25 élèves. Cette institution m'a paru d'autant plus remarquable, que dans tout le nord de la Russie les paysans semblent avoir horreur des écoles : ils considèrent la lecture et l'écriture comme une science magique condamnée par la religion. C'est le propriétaire du village qui a inspiré aux habitants de Kubenski cette heureuse idée.

Je comparais avec un sentiment pénible ce beau et riche village avec la misérable ville de Krylow, située non loin de là. Il lui eût été facile de suivre l'exemple de l'humble bourgade ; mais ses administrateurs ne songeaient ni à son bien-être, ni à son embellissement. Un serf du village de Kubenski aurait honte d'être citadin de Krylow, qui, du reste, ne diffère point de la plupart des villes de la Russie ; partout les employés du gouvernement sont considérés comme des ennemis des habitants, et ils le sont réellement. Loin de prendre aucun intérêt à leur bonheur, ils aident à les opprimer. Au reste, leur funeste influence est surpassée par celle qu'exercent les employés des seigneurs, souvent à l'insu de ceux-ci. Il en est surtout ainsi dans les provinces occidentales de l'empire.

A notre arrivée, annoncée à l'avance, un paysan, chargé de nous loger, vint à notre rencontre et nous salua d'un air joyeux. Quelques minutes après, tous les habitants du village accoururent et entourèrent notre maison : quelques paysans s'approchaient librement et nous adressaient la parole. La foule parut transportée de joie quand nous nous assîmes au milieu d'elle sur la grande place. On nous servit un repas, et comme les mouches nous incommodaient, plusieurs enfants coururent chercher de petites branches d'arbres pour chasser les insectes. Nous passâmes ainsi la soirée au milieu de ces bonnes gens.

Tourmenté par les insectes, je sortis de la maison vers deux heures du matin et je m'assis devant les deux églises pour dessiner. Bientôt je vis arriver un jeune paysan qui regarda mon dessin et m'invita à prendre le thé avec lui. Comme je ne pouvais m'exprimer que fort imparfaitement en russe, notre conversation fut d'abord très monotone. Après qu'il eut servi le thé et le déjeuner, qui se composait de poissons salés et rôtis, il se hasarda à prononcer quelques mots en français, et, voyant que je lui répondais, il se mit à faire la conversation dans cette langue d'une manière très intelligible. Ce qui m'étonna encore plus, ce fut que bientôt il m'adressa la parole en allemand avec la même facilité. Et pourtant cet homme n'était qu'un serf, comme tous les habitants de ce village. Il faisait le commerce des grains, des poissons et du caviar, et, quoiqu'il n'eût pas plus de vingt ans, il avait déjà vu plus d'une fois les deux capitales, Saint-Pétersbourg et Moscou. A Saint-Pétersbourg il lui avait suffi de quelques semaines pour apprendre à s'exprimer en français et en allemand.

Le commerce de Kubenski est favorisé par un canal qui réunit la Dwina avec la Chekrna.

Notre hôte voulut nous conduire en voiture jusqu'à la première station, dans la direction de Wologda. L'hospitalité de cet heureux village nous suivit ainsi au-delà même de son territoire.

LE TAUREAU FARNÈSE.

En perdant sa liberté, la Grèce avait perdu son génie. Pendant le tumulte des guerres d'ambition que se livrèrent les successeurs d'Alexandre, les derniers artistes désolés s'exilèrent des villes dont leurs maîtres avaient fait la gloire, et cherchèrent un refuge en Egypte près des Ptolémées, en Asie près des rois de Pergame et de Syrie. Cette époque, d'où date la décadence, eut cependant encore quelques admirables œuvres ; on en peut citer comme exemple la sculpture célèbre connue sous le nom du Taureau Farnèse.

Ce groupe colossal avait été taillé dans un seul bloc de marbre (*in un sasso solo*, dit Vasari, *e senza pezzi* (1)), par deux frères, Apollonius et Tauriscus, qui étaient de la ville de Tralles (en Cilicie, en Carie ou en Lydie). Suivant Pline, on lisait de son temps, sur le marbre, une inscription où les deux artistes nommaient Artémidore leur père, et Ménécrate leur maître, mais en termes qui laissaient incertain lequel des deux ils regardaient comme leur véritable père, soit celui qui leur avait donné la vie, soit celui de qui ils tenaient leur talent.

Sous le règne d'Auguste, ce groupe était à Rhodes. Un riche patricien, grand amateur d'art, Asinius Pollion, le fit acheter et transporter à Rome. Enfoui pendant une longue suite de siècles, il fut découvert vers 1547, sous le pontificat de Paul III, dans les thermes de Caracalla. Il était mutilé. On chargea un artiste milanais, Baptiste Bianchi ou Biondi, de le restaurer. Longtemps il fit partie de la collection du palais Farnèse, d'où lui est venu le nom qui sert encore à le désigner. Au dernier siècle, il fut transporté à Naples, et contribua à décorer le beau jardin de la Chiaja, que baigne la mer, et qu'on appelle la Villa-Reale. Aujourd'hui il est placé au rez-de-chaussée du Musée Bourbon, dans une vaste salle, en face du célèbre Hercule Farnèse, œuvre de Glycon d'Athènes.

On sait que cette composition gigantesque représente Amphoin et Zéthys préparant le supplice de Dircé, leur belle-mère, pour venger Antiope leur mère. Le roi de Thèbes, Lycus, avait répudié sa femme Antiope pour épouser Dircé. Celle-ci, en proie à une haine furieuse, fit exposer aux bêtes féroces, dans une forêt, Antiope, qu'elle avait remplacée sur le trône, et ses deux fils Zéthys et Amphion. Mais un berger sauva les deux enfants : leur mère elle-même parvint à se réunir à eux sur le mont Cithéron. Là, pendant les fêtes de Bacchus, Lycus et Dircé les ayant rencontrés, Zéthys et Amphion défendirent leur mère, tuèrent Lycus et attachèrent Dircé par sa chevelure aux cornes d'un jeune taureau qui l'emporta au milieu des rochers et la mit en pièces.

Dircé est la figure principale du groupe. A demi renversée, elle cherche à repousser le taureau prêt à la fouler aux pieds, et elle implore la pitié de l'un de ses ennemis. Mais déjà les deux frères ont attaché aux cornes du farouche animal la corde qui est enlacée, de l'autre extrémité, aux tresses de la chevelure de Dircé. Antiope, sur le dernier plan, debout, immobile, regarde avec calme les préparatifs de la vengeance. Aux pieds de Dircé, des festons et divers ornements font allusion à la fête de Bacchus ; un chien s'élance vers le taureau et aboie ; un jeune bacchant assis semble effrayé de la scène horrible qui se passe devant lui.

Il était de mode au dernier siècle, parmi les voyageurs, d'admirer beaucoup la corde. « C'est, dit M. Blainville, le lien par lequel Dircé est attachée au taureau que les voyageurs admirent le plus. » La vérité est que cet accessoire n'a rien de remarquable ; il est moderne ainsi qu'une grande partie du groupe, notamment la tête, les demi-bras et la partie supérieure du corps de Dircé, la tête et les bras d'Antiope ; Amphion et Zéthys sont aussi modernes, sauf les deux torses et une seule jambe : il en est de même des pieds du

(1) Vie de Michel-Ange.

taureau. Malgré toutes ces réparations dues au ciseau fort obscur et peu savant de l'artiste milanais, l'ensemble de l'œuvre et les parties anciennes méritent l'admiration. La tête du taureau, les draperies de Dircé, le bacchant, sont d'une grande beauté. « Ce qui est antique, dit Winckelmann, entre autres la figure d'Antiope, à l'exception de la tête et des bras, et celle du jeune garçon assis, qui paraît saisi de frayeur à la vue du châtiment de Dircé, peut justifier la mention

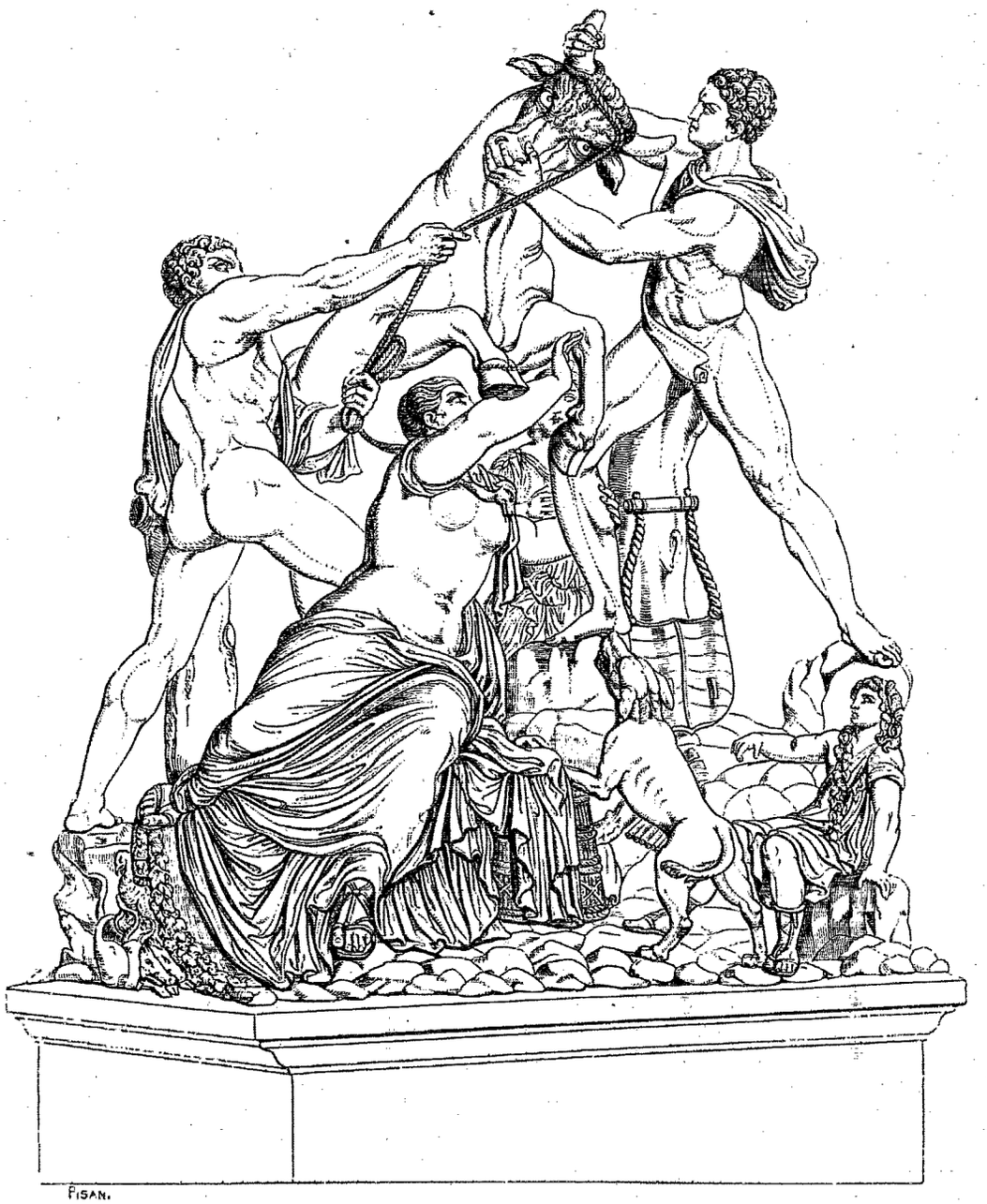

(Le Taureau Farnèse, ou le Supplice de Dircé, groupe en marbre conservé au Musée de Naples.— Hauteur, 4m,756.)

honorable que Pline fait des auteurs de ce groupe, et doit dissiper l'erreur de ceux qui conservent encore le goût du beau imprimé aux ouvrages de l'antiquité. Le style de la tête du jeune garçon est tout-à-fait dans la manière des têtes des fils de Laocoon. La grande finesse du ciseau se fait remarquer surtout aux accessoires ; la corbeille couverte (*cista mystica*), entourée de lierre et placée au-dessous de Dircé, est d'un travail aussi fini que si l'artiste avait voulu donner dans cet attribut une preuve toute particulière de son adresse. »

MORT DE KLÉBER.

(Voy., sur Kléber, la Table des dix premières années.)

L'édifice dont la gravure suivante représente la façade intérieure, portait le nom de palais d'Elfy-Bey, lors de l'occupation de l'Égypte par les Français. Après la prise du Caire, il servit au quartier-général. A droite, dans le jardin, près de la dernière fenêtre de cette maison, il y avait, à cette époque, une longue terrasse, recouverte d'un berceau de vigne, qui liait le logement du chef de l'état-major au quartier-général. C'est sur cette terrasse, à l'endroit que nous venons d'indiquer, que fut assassiné Kléber, le 25 prairial an VIII (14 juin 1800). Toutes les circonstances de ce crime, qui nous fit

perdre l'Égypte, sont bien connues : nous les avons racontées ailleurs (voy. 1834, p. 172). Les détails suivants sur l'assassin, extraits des documents authentiques, le sont beaucoup moins.

Souleyman-el-Haleby, âgé de vingt-cinq ans, natif d'Alep et fils d'un marchand de beurre, avait visité la Mecque et Médine, les villes saintes, étudié au Caire à la mosquée El-Aghar, et voulait être admis parmi les *docteurs de la foi*. Sa haine contre les infidèles s'était exaltée récemment à la vue des restes de l'armée du grand-visir Youssouf, battue à Héliopolis, qui traversèrent la Palestine dans un moment où il s'y trouvait. L'aga des janissaires l'excita encore et lui persuada d'entreprendre le « combat sacré, » qui consiste à tuer un infidèle. Il pensa naturellement à l'Égypte, alors occupée par les Français, et à son chef Bonaparte, « le sultan de feu, » comme l'appelaient les Arabes.

Lorsque l'aga le vit bien affermi dans sa résolution, il lui fit donner un dromadaire et une petite somme d'argent (environ 27 fr.) pour le voyage. Souleyman alla à Gazah, où il acheta son kandjar ou poignard, traversa le désert et arriva au Caire. Si l'on songe à l'époque de son départ et à l'ignorance où il devait être du retour précipité de Bonaparte en Europe, on ne peut douter, quoique l'interrogatoire n'en fasse pas mention, qu'il ne voulût tuer « le sultan des infidèles, » quel qu'il fût, et que ses coups ne tombèrent sur Kléber qu'à défaut de Bonaparte.

Au Caire, Souleyman s'enferma plusieurs semaines dans la mosquée de Soultan-Hasan et y passa même en prières la nuit qui précéda son crime. Il s'était ouvert de son projet aux quatre ulémas de cette mosquée. Ceux-ci l'en dissuadèrent, mais n'en prévinrent pas nos chefs : trois furent arrêtés ; le quatrième prit la fuite.

Le procès fut rapidement instruit, et, le 17 juin, après les funérailles de l'infortuné Kléber, on procéda à quatre supplices. Nous avons raconté le genre de mort de Souleyman, mais non les faits suivants.

Après avoir vu d'un œil sec et calme trancher la tête des ulémas, et tandis qu'il regardait tranquillement son poignet brûler sur un brasier, un charbon ardent roula jusqu'à son coude : surpris, il ne put retenir un cri. Comme l'exécuteur lui reprochait cette faiblesse : « Chien d'infidèle, dit-il, qui t'a enhardi au point de m'adresser la parole ? Fais ton

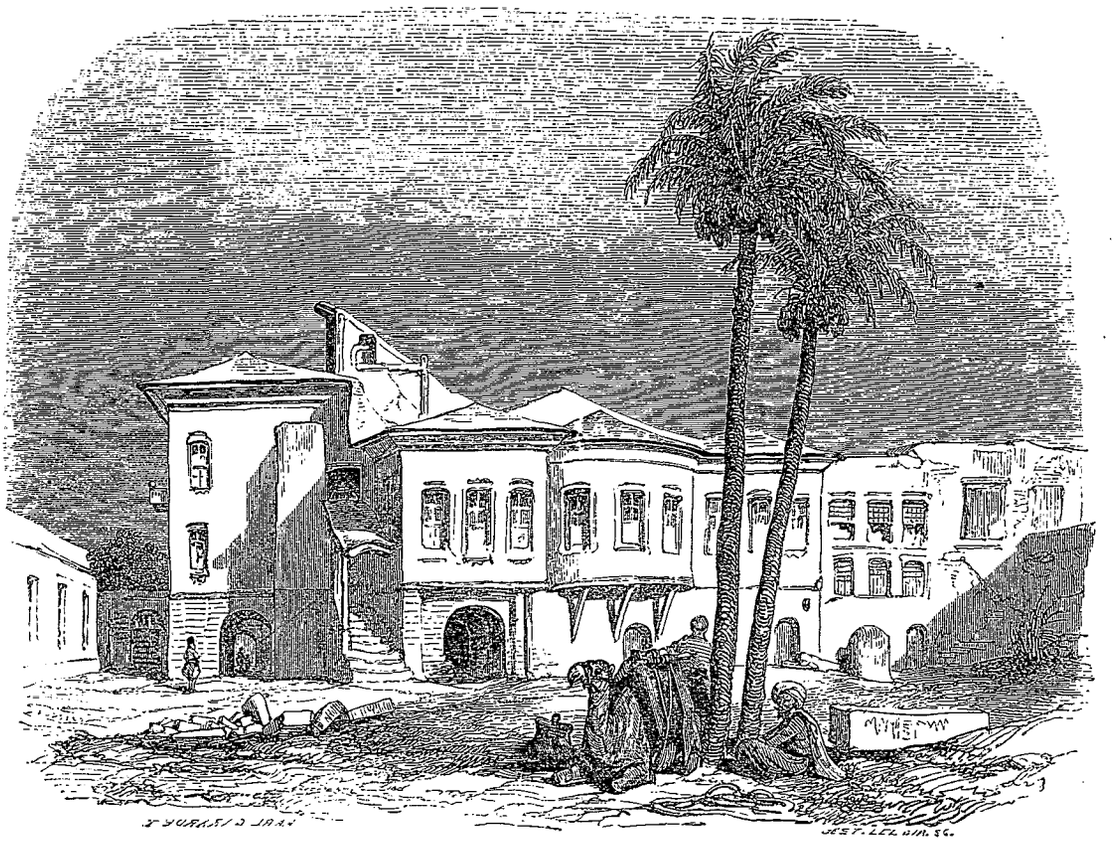

(Ministère de l'instruction publique, au Caire.— Cour où Kléber fut assassiné.)

devoir et laisse-moi accomplir le mien. » Et il ajouta ces mots qui peignent d'un trait le caractère oriental : « Mes juges n'ont pas ordonné qu'on me brulât le coude. » Sur le pal, il entonna d'une voix claire et sonore le verset sacramentel des musulmans, que le muezzin chante du haut des minarets, puis il chercha à hâter sa fin par des secousses réitérées. Ayant demandé de l'eau qu'on lui refusa d'abord, il cracha sur la foule.

Son squelette fut donné par le baron Larrey au Muséum de l'école de médecine : un des poignets est calciné. Le kandjar qui tua Kléber est déposé au Musée d'artillerie.

Quant à Kléber, ses restes, rapportés à Marseille après l'évacuation de l'Égypte, étaient encore dans le château d'If, lorsque, d'après les ordres de Louis XVIII, ils furent, en 1818, renfermés dans un monument élevé à sa mémoire à Strasbourg, sa ville natale (voy. sur sa statue par M. Grass, Table des dix premières années).

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

LES ENNEMIS.

(Suite et fin.—Voy. p. 27.)

— Ce nouveau combattant, c'est l'air, n'est-ce pas ?

— Tu l'as dit, c'est l'air.

— Mais l'air n'est pas notre ennemi.

— Tu crois ? Ouvre donc la fenêtre quand il fait un grand froid ; sors donc dans la rue quand un ouragan sans pluie

abat les tuyaux de cheminée et enlève des parties entières de toiture ; plante donc de jeunes arbres sur ces pics élevés où la tempête déracine des pins séculaires ; embarque-toi donc sur l'océan pendant les orageux mois de l'équinoxe ; enfonce-toi avec les caravanes dans les déserts de l'Afrique, où le simoun soulève des vagues de sable et engloutit les voyageurs dans des tombeaux brûlants. Tu le vois, pas de plus cruel ennemi ; eh bien, regarde-le aux prises avec le feu. L'homme a découvert une très belle loi de l'air, c'est que plus il est chaud et plus il est léger, et plus il est léger plus il monte. Avec ce seul fait, te voilà délivré de la fumée. Qu'est-ce que la fumée ? Un air chaud. Qu'est-ce que l'air du dehors ? Un air plus froid et plus lourd. Que fait l'homme ? Il laisse dans cette citadelle qu'il s'est élevée contre les violentes invasions de l'air, il laisse, soit sous les portes, soit dans les fenêtres, de petites ouvertures par où ce fougueux adversaire qui rugit tout autour de lui peut pénétrer dans sa demeure, mais pénétrer insensiblement, imperceptiblement, sans bruit, trop faible pour nuire, assez fort pour servir. L'air plus froid du dehors se jette sur la fumée, il la presse, il la pousse, il la fait sortir par l'issue supérieure... un ennemi t'a débarrassé de l'autre. Es-tu plus délicat encore ? Ce reste d'air à qui l'on permet de passer près de toi t'importune-t-il ? Eh bien, le foyer seul le sentira.

— Vraiment ! comment donc cela ?

— Approche-toi de la cheminée.

— J'y suis, père.

— Mets ta main sous le chambranle.

— Ah ! quel courant froid !

— Je le crois bien ; c'est une petite fabrique à vent. Ce vent pénètre par le haut de la cheminée, s'engouffre dans le conduit que tu touches, et, ressortant avec une triple force, parce que l'ouverture est étroite, au-devant du foyer même et du foyer seul, y établit un courant perpétuel d'air froid qui force la fumée à monter : c'est une ventouse. Voilà le feu vaincu ; et en même temps, par une admirable coïncidence, voilà le feu activé. Oui, l'air dans les mains de l'homme soumet cet ennemi et l'excite, arrête ses ravages et double sa puissance, nous arrache à lui et le livre à nous.

— Explique-moi cela, père.

— Tu as remarqué qu'une chandelle ou un morceau de charbon se consume beaucoup plus vite en plein air que dans une chambre.

— Oui.

— Pourquoi ? le voici : c'est que tout corps qui se consume est un corps qui se mêle avec un gaz appelé oxygène et se confond avec lui. Dès que ce charbon est chaud, il attire à lui toutes les particules d'oxygène qui l'environnent ; chacune de ces particules se jette avidement sur lui, lui prend un de ses atomes, le transforme en gaz, et les voilà tous deux envolés ensemble. Ainsi se consume le bois et ainsi chauffe-t-il ; car la chaleur n'est que le résultat de l'ébranlement causé par ces rapides unions. Brûler du bois, c'est donc le marier avec l'air ; activer le feu, c'est donc jeter sur lui de l'oxygène. Eh bien, qu'a fait l'homme ? Il a voulu avoir dans sa chambre, tenir sous sa clef pour ainsi dire de petits magasins d'air, et de là de légères et portatives machines, qui en une seconde, en un tour de main, rassemblent une certaine quantité de ce gaz, s'en gonflent, et, le précipitant par un tube plus étroit où il se presse, donnent à la flamme le degré de vivacité qui nous convient : ce sont les soufflets ; et il me semble qu'on ne peut pas regarder souffler le feu sans un sentiment d'intérêt qui va jusqu'à l'admiration. Cette force endormie que l'on réveille, cette flamme qui jaillit sous le souffle ; ces mille petits gaz que l'on va chercher dans leur retraite, et qui s'échappent en pétillant ; ces larges aspirations du soufflet ; ce corps qui de noir devient rouge, de rouge bleuâtre, de glacé brûlant ; ces mille phénomènes de bruits, de couleurs, de métamorphoses, de destruction, attachent même l'ignorant au spectacle magique de son foyer. Qu'est-ce donc si, quittant cette chambre, vous allez dans ces vastes usines à fer, dans ces hauts fourneaux où le feu et l'air jouent leur rôle comme dans les fabuleuses cavernes de Lemnos ? Au lieu d'un foyer de quelques pouces, des fours de quatre-vingts pieds de haut ; au lieu de trois ou quatre brins de bois, vingt, trente, quarante larges lits de coke, entremêlés de couches épaisses de minerai de fer ; au lieu d'un petit soufflet qu'un enfant fait mouvoir, de grands tuyaux de plusieurs mètres de longueur, et qui, penchés comme des bouches de cyclopes sur l'effroyable fournaise, soufflent pendant des mois entiers et dévorent sans s'arrêter jamais ; oui, dévorent, car il semble que ce soient des géants qui engloutissent d'immenses amas de matières. Regardez dans ce four... Quel bruit de tempête ! quelles vagues d'air et de flamme ! Chaque fois que la terrible bouche respire, chaque fois que son souffle puissant passe sur ces couches de coke, ces couches disparaissent comme anéanties, et la flamme bondit ainsi qu'une mer, et la fournaise embrasée vous brûle les yeux comme les rayons du soleil, et les pierres de la voûte ruissellent d'une sueur métallique, et toutes ces matières insensibles semblent gémir, et la pierre fond et se décompose, et le métal est arraché à la pierre ; et le feu, coulant en lames d'or et d'opale, tombe à travers les débris de couches de coke détruites pour aller ensuite, refroidi et solidifié par cet air qui l'a fondu, extraire des entrailles de la terre du minerai pareil à lui, et livrer à l'homme tous ses instruments de travail ou de défense... Et tout cela, qu'est-ce que c'est ? C'est souffler le feu.

Enfin, car il semble qu'il n'y ait pas de dernier degré dans cette échelle ascendante de triomphes, la puissance de l'homme sur ce terrible ennemi ne s'est pas bornée là : le rôle de Prométhée l'a tenté, il a voulu créer le feu, et pour cela il a osé l'éteindre. Rien ne paraît plus simple, et c'est pourtant un des traits les plus distinctifs de la supériorité du monde moderne sur le monde antique que cette confiance avec laquelle chacun, le soir, souffle sur ce petit soleil créé pour lui, et éteint ce feu jadis objet d'une garde si vigilante et si inquiète. Le culte du feu, chez les peuples anciens, était un culte de crainte autant qu'un culte de reconnaissance ; ils l'honoraient moins encore qu'ils ne craignaient de le perdre. Les temples qu'on lui élève semblent des prisons, les pontifes des geôliers. Les vestales doivent veiller nuit et jour sur la flamme sacrée, et si la flamme s'éteint, la vestale meurt. Dans l'Inde, le mari ne confie qu'à la plus vénérée de ses femmes, à la *femme du devoir*, la conservation du feu domestique, et son honneur est attaché à ce soin. On voit que ces peuples tremblaient toujours que ce précieux rayon ne retournât au ciel d'où il était descendu. Et une fois perdu, qui aurait pu le reconquérir ? Supposez, en effet, qu'une nuit, dans quelque ville de l'antiquité la plus reculée, tout-à-coup, à la même heure, le feu se fût éteint dans tous les foyers, dans tous les temples, sur tous les autels ; qu'il fût mort enfin dans la cité entière, plus encore, dans tout le pays : comment le rallumer ? Les verres grossissants n'existaient pas encore, l'amadou était inconnu, le frottement du bois contre le bois est une invention fort contestée des sauvages ; que faire ? Il aurait fallu, ou l'aller chercher au fond d'un volcan, ou attendre que le ciel le renvoyât avec la foudre. Eh bien, ce fait terrible, qui eût été une calamité publique pour l'antiquité, l'homme moderne l'accomplit tous les jours avec insouciance, sans y songer. C'est qu'il sait bien où retrouver la céleste étincelle ; c'est qu'il la tient là cachée, inoffensive, maniable même, mais toute-puissante cependant, et prête à éclater dès qu'il le lui ordonnera... Il le lui ordonne, elle jaillit. Comment ? à l'aide d'un petit instrument bien vil de prix, bien modeste de nom, bien exigu de volume, mais qui, pour le penseur, mérite presque le mot d'admirable par tout ce qu'il représente... les allumettes. Que de progrès dans la science et la civilisation supposent les allumettes ? La connais-

sance des lois de la combustion, des propriétés des corps, la physique, la chimie, ont leur part dans la confection de ce brin de bois trempé de soufre ou de poudre fulminante, et l'on peut sans hyperbole lui donner le plus beau des titres que le monde ancien décernait à son Jupiter, le titre d'Ignifer, porteur du feu.

Je m'arrêtai à ces mots, frappé et presque ému d'un geste de mon fils. Quand j'avais commencé à parler, il avait pris machinalement une boîte d'allumettes placée près de lui, et en brisait quelques unes tout en écoutant ; mais à mesure que le développement de l'entretien appelait son attention sur ces utiles instruments, il les brisait avec plus de lenteur ; une dernière, qu'il tenait à la main, resta même quelque temps sous ses doigts à demi courbée, et quand j'eus fini, il la replaça intacte dans la boîte ; on eût dit qu'il avait appris à la respecter. Je l'avoue, cette action me toucha ; j'eus pourtant la force de ne lui en rien dire. Apprendre à un enfant ses bons mouvements, c'est leur ôter le plus pur de leur grâce, la naïveté.

Quelques instants de silence s'étant suivis, l'enfant reprit :

— Père, après ?

— Comment, après ?

— Oui, un autre ennemi.

— Je n'en ai plus.

— Tu en as encore, j'en suis sûr.

— Qui t'a dit cela ?

— Je le vois à ta figure ; tu connais encore un ennemi.

— Tu te trompes, j'en connais deux.

— Vraiment ! Aussi méchants que le feu et l'eau ? aussi utiles ?

— Je ne sais ; mais du moins plus extraordinaires et d'une conquête plus difficile encore.

— Quels sont-ils, père ?

— Devine-le.

— Ils sont dans cette chambre ?

— Oui.

— A quelle place ?

— L'un d'eux est caché, l'autre est partout.

— Je le vois ?

— Tous les jours.

— Même maintenant ?

— Non, mais un autre de tes sens le saisit.

— Mon oreille ? je l'entends ?

— Je ne sais ; cherche.

— Où peuvent-ils être ?... En tout cas, ce ne sont pas des ennemis bien dangereux, puisque je ne les connais pas.

— Ils pourraient te tuer tous les deux en une seconde.

— Vraiment !

— Hier encore, dans la maison voisine, quatre personnes sont mortes frappées par l'un d'eux.

— Il n'est donc pas dompté ?

— Si ; mais un oubli, un moment de précipitation, une négligence, suffisent pour lui rendre toute sa fureur avec toute sa force, et tourner contre nous ses irrésistibles coups.

— Ah ! nomme-le-moi !

— Ecoute donc. Te rappelles-tu une gravure bien douloureuse, qui représentait de pauvres enfants à peine plus âgés que toi, et qui, hâves, amaigris, attachés par le milieu du corps, tiraient sous de sombres voûtes, trop basses même pour leur petite taille, un chariot rempli de pierres noires ?

— Sans doute, père ; ce sont des enfants qui travaillent dans des mines de charbon.

— C'est cela même, et je ne connais point de parole qui représente plus de souffrance et de travail que ce mot : les mines. Quel soupir douloureux dans cette phrase mélancolique dont vous saluent les mineurs allemands, lorsqu'ils vous rencontrent dans leurs galeries souterraines : *Gluckaüf ;* Bonheur en haut... La privation de la douce clarté du jour, cette richesse du pauvre, n'est pourtant pas la seule souffrance du mineur, et surtout du mineur de houille ; l'air qui lui manque, ces galeries basses où il marche courbé en deux, ces filons qu'il exploite couché sur le dos, tout cela n'est rien près de l'ennemi terrible qu'il rencontre dans les entrailles de la terre. Quelquefois, le matin, lorsque, descendant le long de ses échelles de 600 mètres, l'ouvrier arrivait au lieu de son travail, il se sentait saisi tout-à-coup par une odeur pénétrante et infecte ; son gosier se desséchait, sa tête tourbillonnait ; une sorte de vertige le faisait presque chanceler sur ses jambes ; puis, comme si la matière elle-même subissait l'empire de quelque invisible puissance, il croyait voir la flamme de sa lampe s'altérer, changer de couleur, et de blanche devenir bleuâtre. Le léger cône de clarté azurée qui part de la base de toute lumière, ce cône grandissait aux yeux troublés du mineur comme un esprit fantastique, s'élargissait autour de la flamme, dansait au-dessous d'elle en pointe aiguë et mobile, et descendant jusque dans le centre du foyer lumineux, paraissait l'envahir tout entier. Bientôt, nouveau sujet d'étonnement et de crainte, un bruit inconnu, crépitant, un souffle pareil au bruit des feuilles séchées que l'on foule, partait des parois mêmes de la roche, des voûtes, du sol, de partout, et enveloppait le mineur comme d'un réseau invisible ; cependant, à mesure que le bruit augmentait, la flamme bleuâtre augmentait aussi, et avec la flamme la faiblesse, le vertige, le tourbillonnement... L'ouvrier n'y résiste plus, il veut sortir ; il fait un pas... trop tard. Tout-à-coup éclate une explosion effroyable ! Une grande lumière, puis les ténèbres. Les parois se fendent, les voûtes s'ouvrent, les galeries s'écroulent ; l'ouvrier est renversé...

—Il est mort, père ?

— Oui, mort.

— Et qui donc a produit ce désastre ? Quelle est cette odeur ? quelle est cette flamme ? quel est ce souffle ?

— Ce souffle, cette flamme, enfant, c'est le gaz qui t'éclaire et qui illumine les villes. Quoi de plus grand ? voilà un corps que l'homme ne connaît que par ses mortelles atteintes ; ce corps l'infecte, ce corps l'étouffe, ce corps le blesse, ce corps le tue... Eh bien, de tout cela l'homme ne voit qu'une chose, c'est que ce corps éclaire. Foudroyé par lui, il ne se dit pas : C'est la foudre ; il s'écrie : C'est la lumière ! et soudain il l'amène dans ses maisons, dans ses cités ; il ouvre ses murailles pour lui laisser passage, il sillonne ses escaliers pour l'y introduire, il le fait courir à travers ses poutres et ses planchers. La mort est toujours avec lui cependant : une fuite imperceptible dans les tuyaux, une lumière imprudemment approchée d'une fissure, et tout va éclater... Qu'importe à l'homme ? il veut conquérir la clarté comme la chaleur, il veut qu'elle jaillisse à son ordre ainsi que l'eau, et soudain, dans toute la cité, s'élance en gerbes, s'étale en panaches, ruisselle en flots de sources, cette flamme bleuâtre, si longtemps mortelle et maudite, et que la nature semblait avoir cachée au fond de la terre comme un monstre gardien des richesses souterraines, comme l'esprit des régions ténébreuses. Enfant, viens avec moi ; entrons dans ces vastes magasins de flamme, dans ces fabriques de lumière qui dominent la ville comme les grands réservoirs d'eau. Chaque jour cent vingt mille hectolitres de houille sont jetés dans ces fours, chaque jour deux cent quatre-vingt mille hectolitres de gaz s'échappent de cette houille enflammée, et vont se loger dans des cloches de quatre-vingts pieds de diamètre, où l'eau (toujours un ennemi soumettant l'autre) les tient emprisonnés ; puis, le soir venu, le redoutable et précieux fluide, mesuré comme un verre d'eau, pesé comme une livre d'huile, sort dans la direction qu'on lui imprime, selon la vitesse qu'on lui permet, se rend dans telle rue, arrive à telle heure, se donne dans telle proportion, docile comme un esclave, utile comme un serviteur. Quittons ces magasins, un beau spectacle nous attend encore ; élevons-nous par la pensée au-dessus de la ville tout entière ; embrassons d'un regard le réseau de ses rues ; arrachons-lui ses pavés et ses dalles, et, ayant mis à nu

ses profondeurs, disséquons-la comme un corps humain étendu sous nos yeux. Eh! n'est-ce pas un corps, en effet? Vois-tu, semblables à des artères et à des veines, ces trois cent mille mètres de tuyaux souterrains qui la sillonnent en tous sens? sais-tu ce qui y court? C'est son sang, le sang des villes, l'eau, le feu et l'électricité, oui, l'électricité; car voilà un cinquième ennemi, un cinquième vaincu que nous laissions dans l'oubli; et celui-là, ce n'est pas dans les entrailles de la terre qu'on a été le chercher, c'est dans le ciel même. S'enflammant dans les plaines orageuses de l'air, l'électricité tombait sur l'homme et le foudroyait; l'homme l'a arrachée à la nue avec l'aiguille aimantée, et, la forçant à descendre comme un filet d'eau le long d'une tige de fer, l'a ensevelie dans les fondations de sa demeure. Mais maintenant il veut plus, il veut qu'elle lui serve, et saisissant pour ainsi dire son insaisissable rapidité, il confie à ces ailes de flamme le transport des nouvelles, et prend l'éclair pour messager. Ne sont-ce pas là de féconds sujets de méditation? et l'homme, au milieu de ces cinq ennemis, ne nous apparaît-il pas, dans ses villes et dans sa chambre, tel que l'imagination des poëtes le représentait jadis, entouré de lions soumis, de tigres couchés à ses pieds, de serpents apprivoisés, roi de la création enfin, mais de la création transformée par sa puissance et recréée à son usage!

Il y a en Angleterre 34 254 000 acres de terre cultivée; en Irlande, 14 603 000. Le produit de chaque acre en Angleterre est de 4 liv. 7 schel. 6 den.; en Irlande, il est seulement de 2 liv. 7 schel. 3 den. Un acre produit donc moitié plus en Angleterre qu'en Irlande, et cependant le nombre des individus employés à l'agriculture en Irlande dépasse de 100 000 celui de l'Angleterre. Une ferme de 25 acres est considérée en Irlande comme une injustice exorbitante; celui qui la tient passe pour un accapareur.

La fortune merveilleuse de quelques écrivains fait illusion et conduit à la misère un grand nombre de jeunes gens. On ne saurait trop répéter qu'il est toujours dangereux de s'engager dans la carrière des lettres si l'on ne possède point quelque autre moyen assuré de vivre. Un auteur illustre disait un de ces jours derniers : « Il ne faut point s'appuyer sur la littérature comme sur une béquille; c'est tout au plus un bâton, »

ENTRÉE DE LA MER DE MARMARA.

Cette esquisse a été prise à l'entrée de la mer de Marmara, ce grand bassin si calme, que le vent ride à peine, dont les rives sont bordées d'habitations de plaisance, et l'eau couverte de nacelles dont la forme et la légèreté suffisent pour indiquer la tranquillité des ondes qu'elles doivent sillonner. Le bateau qui est sur le premier plan est plus fort déjà; il est destiné à pêcher jusque dans la mer Noire.

A quelques kilomètres à peine de ce bassin si paisible est la mer Noire, si terrible, si féconde en naufrages, et dont le voisinage semble encore augmenter la paix et la tranquillité que l'on goûte dans ces parages favorisés.

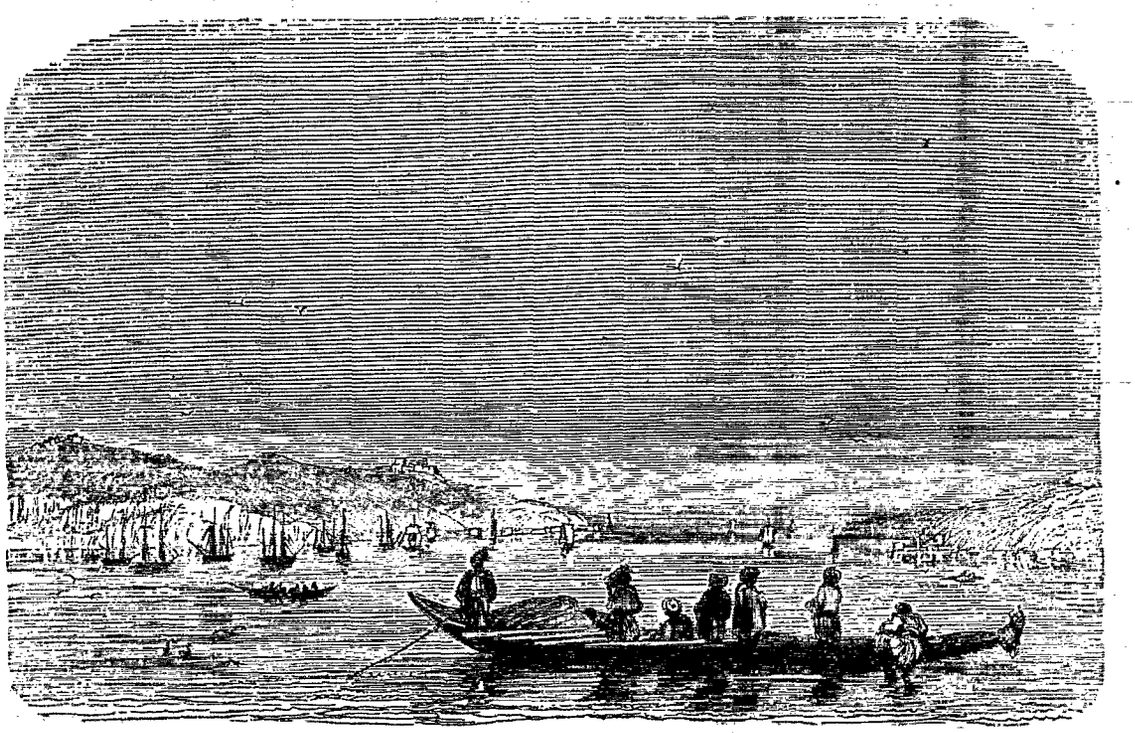

(Entrée de la mer de Marmara. — Dessin d'après nature, par M. Couveley.)

ERRATA. — 1845.

Une vue de Saint-Nazaire, chef-lieu de canton du département de la Loire-Inférieure, sera publiée prochainement; la gravure de notre dernier volume, p 397, à laquelle on a donné ce titre par erreur, représente Saint-Nazaire dans le département de l'Isère.

La gravure représentant l'ancien Paris, même volume, p. 385, est de la fin du dix-septième siècle.

Nous soupçonnons aussi, au sujet de la vue de Balbek, p. 377, une erreur que nous nous empresserons de rectifier si elle existe réellement.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES PETITS DÉNICHEURS.

(Les Petits dénicheurs. — Dessin de Charlet.)

« Ce n'est pas celui qui montre le nid qui grimpera à l'arbre, » disait Charlet en achevant ce dessin, peu de temps avant sa mort. Et il avait en tête, à ce sujet, une petite historiette qu'il nous destinait. C'était au fond l'ancienne satire de *Bertrand avec Raton, l'un singe et l'autre chat*, mais rajeunie et jouée par ces trois jeunes gars sous les frais ombrages. Charlet eût aimé à écrire, mais il lui était plus facile de dessiner. Il ajourna le conte, et esquissa une seconde scène, où le nid est aux mains de deux des petits ravisseurs. En publiant prochainement cet autre dessin, qui n'est pas

encore gravé, nous paierons à loisir notre tribut à la mémoire de l'auteur, l'un des artistes de notre temps qui ont joui de la plus longue et la plus honorable popularité.

DES TERRES DE L'UNIVERS,
SELON SWEDENBORG.
(Premier article.)

Swedenborg a laissé un petit livre extrêmement curieux, connu seulement de quelques mystiques, et intitulé : *Des terres dans l'univers*. Il est certain qu'à moins d'être voué aux idées de ce célèbre visionnaire, il n'est pas possible de prendre à la lettre les révélations contenues dans ce singulier écrit. Mais au lieu d'y voir des révélations, voyons-y tout simplement des imaginations sur l'autre monde, et il prendra un genre d'intérêt que personne ne pourra lui refuser. Tout le monde admire Dante et son fameux voyage dans le Purgatoire, l'Enfer et le Paradis : or, supposons que chez Dante la conception poétique eût été poussée à ce point de vivacité où l'âme, violemment frappée par ses impressions, prend pour le résultat de réalités extérieures les images qui se développent en elle, Dante, au lieu de devenir poëte, serait devenu visionnaire comme Swedenborg, et il aurait cru avoir assisté réellement à toutes les scènes dont ses admirables chants nous offrent la peinture. Son poëme, toutefois, n'en serait pas moins resté le même. C'est ainsi qu'il faut juger l'œuvre de Swedenborg : ce n'est au fond qu'une œuvre d'imagination sur le caractère de laquelle l'auteur lui-même s'est trompé, l'ayant prise pour une relation d'événements vrais, ou, pour parler comme les philosophes, doués de la réalité extérieure.

Que l'on conçoive, en effet, un homme parfaitement raisonnable qui se frappe profondément l'esprit de certaines idées, puis qui s'endort : ses idées, qui ne le quittent pas, lui reviennent dans le rêve, non plus sous la forme indéterminée dont elles étaient d'abord revêtues, mais comme des fantômes plus ou moins liés en tableaux vivants et animés. Cet homme se réveille, et se souvenant de ses songes, il lui est aisé de voir, en même temps que leur défaut de réalité, leur secret rapport avec les idées qui l'avaient occupé dans la veille. Telle est à peu près l'histoire du mystique suédois : seulement il songe tout éveillé, et quand le songe s'en va, n'ayant conscience d'aucun sommeil, le souvenir du songe demeure dans sa mémoire comme celui d'un événement aussi certain que ceux qui se connaissent par les témoignages ordinaires des sens.

Doué à la fois d'une intelligence puissante qui en a fait un des savants les plus universels et les plus distingués de son temps, et d'une imagination tellement vive qu'elle l'a entraîné jusque dans l'extase, on conçoit que le récit de rêveries de ce genre chez un tel homme, même en les prenant strictement pour rêveries, ne soit point une chose tout-à-fait sans valeur. Toutefois, au point de vue littéraire, il résulte immanquablement de cette méthode tout instinctive un inconvénient considérable, c'est que la composition, au lieu d'être réfléchie et châtiée, devient une improvisation véritable. Par instants l'intérêt se relâche et s'évanouit, et le fade torrent des paroles s'accumule et déborde. On tombe dans le verbiage, et l'on cherche en vain le style, car il ne se rencontre jamais dans la prodigalité irréfléchie. Pour bien écrire, il faut considérer les mots comme des pierres précieuses, et par suite les ménager autant que possible et les disposer avec goût.

Au surplus, il est aisé de saisir dans le livre même dont nous parlons la trace de l'idée qui a servi de point de départ à tous ces fantômes, et qui les tenait pour ainsi dire en germe : c'est l'idée que Dieu, qui n'opère jamais en vain, n'a pu mettre dans l'univers, comme il l'a fait, des terres analogues à la nôtre, sans les couvrir de créatures destinées, comme l'homme, à le servir et à l'adorer. — « L'homme qui a de l'intelligence, dit notre auteur, peut savoir, d'après beaucoup de choses qu'il connaît, qu'il y a plusieurs terres sur lesquelles sont des hommes. En effet, on peut conclure que des masses aussi immenses que sont les planètes, dont quelques unes excèdent notre terre en grandeur, ne sont point des masses vides et créées seulement pour rouler autour du soleil, et briller de leur faible lumière uniquement pour la terre ; mais qu'il faut que leur usage soit plus noble que celui-là. Celui qui croit, comme chacun doit le croire, que la divinité, en créant l'univers, n'a eu d'autre fin que de donner l'existence au genre humain et conséquemment au ciel, puisque le genre humain est la pépinière du ciel, ne peut s'empêcher de croire qu'il y a des hommes partout où il y a une terre. »

Or, que les planètes soient des terres, c'est ce que nous savons aussi certainement qu'il est vrai que nous habitons actuellement sur une terre ; car nous connaissons par nos sens ces autres terres tout aussi clairement que nous connaissons la nôtre. Nous ne les touchons point, mais nous les voyons, ce qui revient exactement au même ; d'autant que les voyant ainsi du dehors, nous les jugeons mieux par nous-mêmes que nous ne jugeons la terre. En effet, nous sommes obligés de nous en rapporter aux astronomes pour savoir que la terre est ronde : il n'y a qu'à regarder les planètes dans une lunette pour le reconnaître directement et aussi sûrement que nous l'apercevons pour la lune. Le mouvement de la terre ne nous est non plus enseigné que par la science, tandis que celui des planètes s'exécute à découvert devant nous et se témoigne à chaque instant à nos yeux. On en peut dire autant des montagnes dont les planètes sont parsemées et que l'on y distingue tout de suite à l'aide du télescope, tandis qu'il faut en croire les voyageurs qui nous déclarent qu'il en existe de même dans toutes les parties de la terre ; car, à moins de déplacements très considérables, nous ne tenons pas ce fait de nous-mêmes. Enfin, rien n'est plus certain en fait de vérités scientifiques que ce point-ci, savoir, qu'il existe une quantité de masses solides, de forme sphérique et d'une étendue considérable, qui circulent autour du soleil dont elles reçoivent la chaleur et la lumière, et que le globe sur lequel nous habitons est justement une de ces masses célestes, et la troisième en ligne à partir du soleil. Reste à en déduire toutes les conséquences. Il est évident qu'elles sont immenses, mais que faute d'y voir assez, nous ne pouvons les déduire que d'une manière générale et sans en saisir le détail. Il reste là une multitude de questions particulières, comme tout ce qui touche à la figure, aux mœurs, aux institutions religieuses des habitants de ces autres terres ; questions qui ne seront jamais que du domaine de la rêverie ou de l'imagination ; du moins, tant que nous n'aurons pas inventé des lunettes capables de nous laisser distinguer à volonté des objets aussi lointains que ceux-là.

Mais si le soleil est entouré de terres couvertes de populations dont il forme le foyer central, ne faut-il pas demeurer persuadé que ces autres foyers lumineux que nous nommons les étoiles, et dans lesquels l'astronomie nous montre de véritables soleils, président, de leur côté, à des terres analogues à celles que nous nommons les planètes. Nous ne les voyons pas plus, il est vrai, que nous ne voyons les habitants des planètes circonvoisines ; mais nous sommes assurés que leur distance est assez grande pour qu'il nous soit impossible de les voir dans le cas où elles existeraient, et, par conséquent, leur invisibilité n'est en aucune façon une preuve de la non-réalité de leur existence. C'est ainsi qu'il serait insensé de prétendre qu'il n'y a pas d'habitants dans la lune à cause qu'on ne les y aperçoit pas. Le raisonnement par induction nous conduit donc à juger que de même que le monde solaire est peuplé, et non seulement sur la terre, mais sur toutes les planètes, le monde sidéral lui-même, avec ses astres innombrables, cache à nos yeux, dans ses immenses profondeurs, toute une série de populations in-

connues. « Les esprits m'ont dit aussi, rapporte notre visionnaire, que l'homme peut croire qu'il y a dans l'univers plus d'une terre, parce que le ciel sidéral est immense et renferme d'innombrables étoiles, dont chacune, dans sa place ou dans son monde, est un soleil. L'homme qui examine bien, conclut que toute cette immensité ne peut être qu'un moyen pour une fin qui est la dernière de la création, et que cette fin est le royaume céleste dans lequel la divinité doit habiter avec les anges et les hommes; car l'univers visible, ou le ciel, rempli d'un si grand nombre d'étoiles qui sont autant de soleils, est seulement un moyen pour qu'il existe des terres qui soient habitées par les hommes dont doit être composé le royaume céleste. D'après cela, l'homme raisonnable ne peut penser autre chose, sinon qu'un moyen si immense pour une si grande fin n'a pas été fait pour un seul genre humain et conséquemment pour un ciel composé des hommes d'une seule terre. Que serait-ce que cette seule terre pour la divinité qui est infinie, et pour qui ce serait peu et à peine quelque chose que des milliers et même des millions de terres et toutes couvertes d'habitations? »

D'après un calcul qu'il est aisé de se faire, quand il y aurait un million de terres dans l'univers, et sur chaque terre trois cents millions d'hommes renouvelés par deux cents générations dans l'espace de six mille ans; et quand il serait donné à chaque homme ou chaque esprit, un espace de trois mètres cubes, cette multitude d'êtres, réunie en une seule assemblée, ne remplirait pas encore la millième partie du volume de notre globe terrestre : c'est ce qui est pourtant, dans la totalité de l'univers, un espace presque invisible par sa petitesse. En effet, ce volume occupé par cette quantité d'êtres entourés chacun de son domaine de 3 mètres cubes, n'est que d'environ 60 quatrillons de mètres cubes, tandis que le volume de la terre est de près de 650 quintillons. « Que serait-ce donc, dit Swedenborg en rapportant ce calcul, qu'une si petite masse de population pour le Créateur qui est infini, et aux yeux duquel ce ne serait même pas encore assez si tout l'univers était plein ? » D'où il faut sans doute conclure que les êtres vivants occupent un espace beaucoup plus considérable que celui d'un million de terres, et y existent en s'y multipliant continuellement depuis un temps proportionné, vu que l'âge et la grandeur de l'univers doivent naturellement se trouver dans une mesure analogue.

Telle est la spéculation rationnelle de Swedenborg, et l'on ne peut nier qu'elle ne soit de la plus saine philosophie, puisqu'elle repose après tout sur le principe de la constitution physique de l'univers, tel que l'astronomie nous le découvre, joint au principe non moins certain que Dieu ne fait rien en vain, et que, par conséquent, les astres ne sont pas tout simplement de grosses pierres qui roulent dans l'espace sans servir à personne. Mais il faut voir maintenant en quelles imaginations va se résoudre cette pensée toute positive en subissant dans une tête exaltée l'influence du rêve.

PENSÉES SUR L'ART (1).

On parle de la nature et de son imitation, et ensuite on ajoute qu'il doit exister une belle nature : il faut donc choisir, et sans doute ce qu'il y a de plus parfait; mais à quel signe le reconnaître ? D'après quelle règle doit-on faire ce choix ? Où est cette règle ? elle n'est pourtant pas dans la nature.

Et, en supposant que l'objet soit donné, que ce soit, par exemple, le plus bel arbre d'une forêt reconnu comme le type le plus parfait de son espèce; pour métamorphoser cet arbre en son image, je tourne autour de lui, je cherche à le saisir par son plus beau côté, je me place à une distance convenable pour le voir parfaitement dans son ensemble, j'attends un jour favorable; et, après tout cela, croyez-vous que beaucoup de ce qui appartient à l'arbre réel soit passé sur le papier ?

Il est permis au vulgaire de le croire; mais l'artiste, qui doit posséder le secret de son art, ne devrait pas tomber dans une pareille méprise.

Précisément, ce qui plaît le plus comme nature à la multitude, dans un ouvrage d'art, ce n'est pas la nature extérieure, mais l'homme, la nature intérieure.

Le monde ne nous intéresse que par son rapport avec l'homme. Nous ne goûtons dans l'art que ce qui est l'expression de ce rapport.

Avoir tenté sans succès de satisfaire aux plus hautes exigences de l'art, mérite plus d'estime que d'avoir rempli parfaitement les conditions inférieures.

Nous sommes bien convaincu de la nécessité des études d'après nature pour le sculpteur et le peintre; seulement, nous avouons que nous sommes souvent troublé en voyant l'abus qu'on fait d'un si louable exercice.

Il existe dans la nature beaucoup d'objets qui, considérés isolément, présentent le caractère de la beauté; cependant le talent consiste à découvrir les harmonies, et par suite à produire des œuvres d'art. Le papillon qui vient se poser sur la fleur, la goutte de rosée qui humecte son calice, le vase qui la contient, la rendent plus belle encore. Il n'y a pas un buisson, pas un arbre qui ne puisse devenir intéressant, grâce au voisinage d'un rocher, d'une fontaine, et auquel une perspective habilement ménagée ne donne un grand charme. Il en est de même de la figure humaine, de la forme des animaux de toute espèce.

Le jeune artiste trouvera plus d'un avantage à suivre cette direction; il apprendra d'abord à réfléchir, à combiner, à saisir les rapports entre les objets qui s'harmonisent ensemble. Si de cette manière il compose avec talent, ce qu'on nomme l'invention, c'est-à-dire l'art de tirer une foule d'idées d'une simple particularité, ne lui manquera pas.

Si je demande à de jeunes peintres allemands, même à ceux qui ont séjourné longtemps en Italie, pourquoi on remarque dans les tons qu'ils donnent à leurs paysages tant de dureté et de sécheresse, pourquoi ils semblent avant tout fuir l'harmonie, ils répondent avec beaucoup d'aplomb : C'est ainsi que nous voyons la nature.

L'homme originairement doué des plus heureuses dispositions pour la science, a besoin d'être formé par l'éducation. Ses facultés ne peuvent se développer que par les soins que lui prodiguent ses parents et ses maîtres, par l'exemple ou une expérience laborieusement acquise; de même l'artiste n'est pas né tout formé, mais seulement avec le germe du talent. La nature peut bien lui avoir donné le plus heureux coup d'œil pour saisir les formes, les proportions, les mouvements; mais pour la haute composition, l'ensemble, la distribution de la lumière et des ombres, le choix des couleurs, le talent naturel peut bien lui manquer sans qu'il s'en doute.

S'il ne se sent pas disposé à apprendre des grands maîtres des siècles passés ou de ses contemporains ce qui lui manque pour devenir un véritable artiste, abusé par la fausse idée de son originalité, il restera en arrière et au-dessous de lui-même; car non seulement ce qui est inné en nous, mais ce que nous avons pu acquérir, nous appartient et se confond avec nous.

(1) Extrait des Maximes et réflexions de Gœthe, traduites par B. Sklover.

FRAGMENTS DE VOYAGE (1).

LES ILES UVÉA OU WALLIS, DANS LA POLYNÉSIE CENTRALE.

Les îles Wallis, situées au nord de l'archipel de Tonga-Tabou, sont les seules de toute la Polynésie où le christianisme ait complétement renversé le culte des idoles. La conversion des naturels de cette petite portion du monde ma-

(1) Articles et dessins communiqués par un officier de la marine royale.

ritime ne remonte qu'à trois ou quatre ans. On ne lira peut-être pas sans intérêt le récit des peines et des fatigues qu'eut à endurer le P. Bataillon, depuis l'année 1837, alors qu'il mit

(Iles Wallis. — Jeune femme portant le kouva.)

pour la première fois le pied sur le sol de Wallis, jusqu'au jour où ses efforts furent couronnés de succès. A son début, il fut considéré par les naturels comme un de ces aventuriers sans aveu que les bâtiments baleiniers laissent quelquefois sur leurs plages. Sans se livrer contre lui à aucun acte de violence, ils l'appelaient de noms grossiers en s'éloignant de lui. Le pauvre ministre, résigné à son sort, supportait avec un calme héroïque ses souffrances, célébrant la messe tantôt au milieu de fourrés impénétrables, tantôt entouré de quelques oisifs qu'attirait une curiosité méchante. Familiarisé promptement avec les expressions principales de la langue, il savait aisément distinguer les imprécations, et n'y répondait que par un regard où se peignaient à la fois la sérénité de son âme et la pitié que lui inspiraient ces malheureux. Ce regard et la douceur de son caractère lui attirèrent après quelques mois huit ou dix naturels de la petite île de *Noukoutea*, où réside le chef *Luugahala* : celui-ci, fort jeune encore à cette époque, se déclara son protecteur et exhorta sa tribu à l'écouter. Deux ans s'écoulèrent : le petit troupeau, déjà nombreux, montrait devant les persécutions de ses frères païens une constance et une résignation vraiment chrétiennes. Un jour, quelques tribus païennes pillèrent les champs d'*ignames* des catholiques, et ceux-ci, privés d'aliments, se réunirent à la voix de leur jeune chef pour en tirer vengeance. Mais le P. Bataillon, calmant leur fureur, conçut l'idée de faire servir cette circonstance à la gloire de la religion, en tentant par une croisade pacifique la conversion simultanée de tous les naturels idolâtres. Il fit une bannière à l'image de la Vierge, et les chrétiens, enrôlés sous ce signe sacré, marchèrent à la voix du missionnaire pour ramener leurs frères égarés. Partis de Noukoutea, ils prirent terre sur l'île principale du groupe. Là le P. Bataillon harangua la troupe et leur recommanda l'humanité. En même temps, Luugahala intéressait à sa cause une partie des habitants du village où il avait débarqué, et la troupe s'achemina vers l'intérieur en chantant des cantiques. Elle s'accrut peu à peu, et finit par compter dans ses rangs la partie importante de la population, excepté celle du village actuel de Saint-Jean-Baptiste, où résidait *Laveloa*, le roi de l'archipel, et dont les catholiques avaient surtout à se plaindre. Cernée de toutes parts par les croisés qui lui coupaient les vivres, cette tribu se divisa et rallia peu à peu la bannière chrétienne. Le triomphe fut complet ; mais ce qui peut surprendre, c'est que le jeune chef à l'influence duquel on doit en grande partie la conversion des naturels du groupe, est entre tous le seul qui ne soit pas chrétien. Cet homme, d'une intelligence supérieure à celle de ses compatriotes, a semblé voir surtout dans la mission une circonstance favorable pour s'élever et prendre de l'ascendant sur le peuple en ébranlant le pouvoir de Laveloa son oncle. Sa parole est animée et entraînante ; il est courageux, intelligent et rempli d'audace. Son attachement à la polygamie paraît être le principal obstacle à sa conversion.

Nous eûmes l'occasion d'assister au sacre du P. Bataillon, qu'une bulle du pape, dont était porteur monseigneur d'*Amatha*, passager sur notre bâtiment, élevait à la dignité d'évêque d'Enos. Les populations étaient accourues à Saint-Joseph, centre de la mission, apportant des offrandes en ignames, cochons, poissons, fruits, etc. Tous les naturels avaient pris le costume de fête : les jeunes filles chantaient des cantiques, et les enfants couraient çà et là en poussant des cris de joie. Lorsque nous passions au milieu des groupes, c'était à qui nous toucherait les mains, nous sourirait, nous offrirait une case pour reposer, ou nous irait chercher

(Iles Wallis. — Le chef Luugahala.)

des fruits pour nous désaltérer. Plusieurs grands kouvas nous furent offerts après le sacre, et nous eûmes l'occasion d'admirer la grâce de quelques jeunes filles qui portaient les coupes

de liqueur aux convives assemblés. Deux d'entre elles, filles du roi, vêtues d'une natte qui ne laissait nus que les bras et le bas des jambes, leurs cheveux noirs et crépus flottant au vent, étaient charmantes de noblesse et de pudeur.

A l'arrivée des missionnaires catholiques, les naturels des Wallis n'avaient encore fait que de bien faibles progrès dans

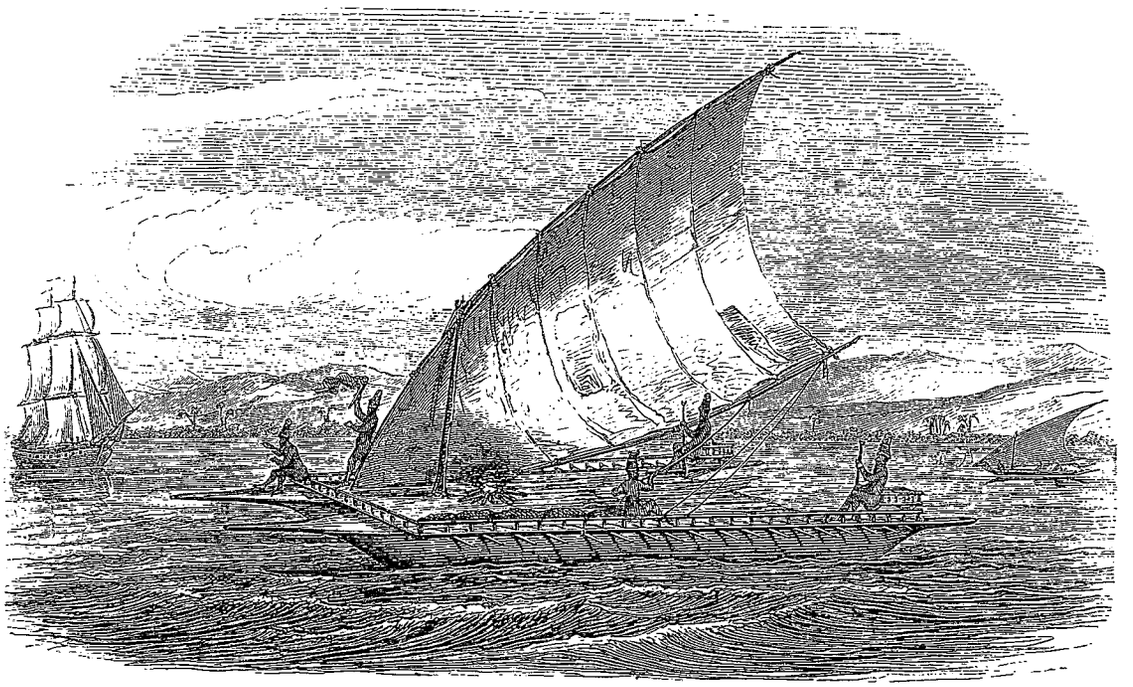

(Nouvelle-Calédonie. — Une Pirogue double montée par plusieurs naturels.)

l'industrie, et se trouvaient beaucoup en arrière de leurs voisins de Tonga-Tabou, Viti, etc. Les dispositions qu'ils ont montrées depuis cette époque à recevoir les bienfaits des connaissances utiles, les mettent au moins aujourd'hui à la même hauteur. La plupart savent lire et écrire, quelques uns ont des notions générales d'arithmétique et de géo-

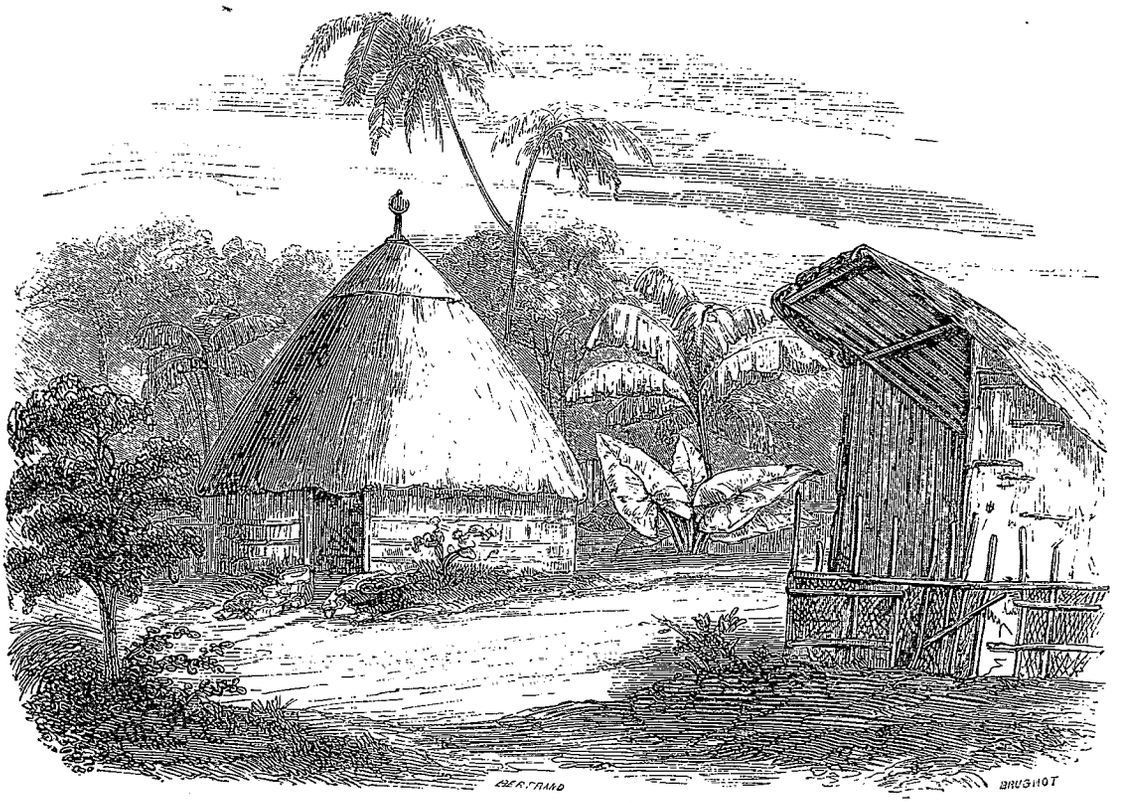

(Nouvelle-Calédonie. — Cases de naturels.)

métrie, et tout fait présumer que quand nos arts seront à leur portée, ils secoueront leur reste d'apathie. Ils sont bien constitués et ressemblent en tous points aux Lougas sous le rapport physique; leur caractère est affable et généreux; ils aiment les étrangers, et particulièrement l'humeur enjouée des Français.

La population de tout l'archipel est au plus de 2 500 à 3 000 habitants ; le sol est productif et favorable à toutes les cultures ; le climat sain convient à toutes les constitutions ; et si ce n'étaient les excès de kouva qui altèrent le sang, les naturels de ces îles deviendraient bientôt, maintenant surtout que leurs mœurs sont changées, remarquables entre tous les Polynésiens.

OCÉANIE. — NOUVELLE-CALÉDONIE.

Nous donnâmes, le 20 novembre 1845, à une heure de l'après-midi, dans la panne du havre Balade, le port le plus nord de la Nouvelle-Calédonie, et à deux heures nous jetions l'ancre en face de la petite île de Bouguioüe, où reposent les restes du compagnon de d'Entrecasteaux, Huon de Kermadec. A peine amarrés, nous fûmes entourés de pirogues assez grossières, la plupart doubles, portant de mauvaises voiles en nattes et quelques rames à peine dégrossies. Le maintien des naturels qui les montaient nous disposa défavorablement ; leurs membres grêles et longs couverts d'un enduit de graisse noire, leur stupide étonnement qui se manifestait par des sons gutturaux insaisissables, nous prouvèrent la vérité de l'assertion des voyageurs, en ce qui touche la rareté des rapports des bâtiments avec cette île.

Ils paraissaient craintifs et défiants ; nos moindres mouvements les effrayaient ; ils consentaient difficilement à monter sur le pont, et nous examinaient avec un étonnement mêlé de stupeur ; tout les intriguait : le son de la cloche, le bruit du tambour, les chants des matelots, étaient pour eux un objet d'une admiration qui souvent se manifestait par un claquement de langue singulier.

Les Calédoniens pur sang (1) sont en général de couleur noir chocolat ; ils sont grands, maigres, mal proportionnés, et d'un premier aspect disgracieux : leur nez est épaté, leur bouche grande avec des lèvres épaisses, mais leurs yeux noirs sont souvent expressifs. Les lobes des oreilles, percés de grands trous, pendent parfois jusque sur les épaules, par l'habitude d'y placer des objets fort gros.

Ces naturels ne portent d'autre vêtement qu'une espèce de manteau court en paille de jonc pendant les nuits froides. Ils ont d'ordinaire la barbe soyeuse et noire, tandis que leurs cheveux sont crépus et rougeâtres. Les femmes sont mieux constituées que les hommes, mais leur visage est aussi laid et souvent plus hébété. Leur vêtement consiste en une espèce de frange faite d'écorce d'arbre qui ceint les reins en formant plusieurs fois le tour du corps. Les armes ordinaires des naturels de la Nouvelle-Calédonie sont les frondes, les sagaïes qu'ils lancent avec adresse à une grande distance, et les casse-têtes plus remarquables par leur poids que par leur élégance. Un jour que nous étions à la chasse, accompagnés d'une douzaine de naturels qui nous montraient les lieux fréquentés par le gibier, l'un d'eux s'éloigna à cinquante pas en avant, et, plantant verticalement sa sagaïe, nous fit signe de l'abattre. La distance n'était pas assez considérable pour qu'il y eût risque de compromettre la réputation de nos armes en manquant le but, et l'un de nous tira. L'arme fut couverte de grains de plomb, mais nous nous en aperçûmes seuls à la vibration imprimée. Les naturels ne comprirent pas que ce qui tuait un oiseau ne pût briser une sagaïe, et, pour nous montrer qu'il n'en était pas ainsi avec la fronde, un jeune homme armant la sienne s'avança de quelques pas et fit voler le but en éclats. Ce coup d'adresse nous frappa ; mais, résolus à montrer la supériorité de nos fusils, nous commençâmes par décider notre antagoniste à substituer dans sa fronde plusieurs petites pierres à une seule grosse ; il les lança moins sûrement, moins loin, et ne renversa pas le but. Nous lui montrâmes alors les grains de plomb qui constituaient notre charge, et il manifesta, par un sourire, qu'il comprenait la comparaison. Nous mîmes ensuite en sa présence une balle dans un des canons, et le meilleur tireur d'entre nous s'éloignant à quatre-vingts pas d'un jeune arbre, le visa avec soin et le traversa de part en part. La sève découla de chaque côté, et chacun de montrer par gestes qu'il comprenait l'effet que le même coup eût produit sur son corps.

Les Calédoniens nous ont paru inoffensifs et hospitaliers ; leur indolence extrême, qui les éloigne des plus simples amusements, est probablement la cause qui a fait dire à des voyageurs qu'ils étaient complétement abrutis. Mais nous pûmes nous convaincre, en les examinant sérieusement, qu'ils joignaient à une intelligence ordinaire quelques qualités. Nous fûmes dans les premiers jours tentés de croire, au peu d'empressement qu'ils mettaient à nous recevoir, qu'ils n'avaient pas le sentiment de l'hospitalité, la vertu commune à tous les peuples sauvages ; bientôt nous reconnûmes que leur conduite avait tenu à la crainte, non au mauvais vouloir.

Les naturels de la Nouvelle-Calédonie se nourrissent presque exclusivement de végétaux qu'ils cultivent, tels que l'igname, le tooco, etc., et de racines mucilagineuses qui croissent sans culture dans les montagnes. Les habitations ressemblent beaucoup à des ruches à miel et à des hangars. Les premières servent de refuge pour la nuit et sont parfaitement closes ; les secondes, ouvertes d'un côté, sont des lieux de réunion pour le jour.

On trouve à la Nouvelle-Calédonie de belles plaines et de grandes forêts qui offriraient en peu de temps de magnifiques produits à l'exploitation ; partout le terrain est coupé de torrents et de rivières dont l'on tirerait un utile parti pour les cultures, et l'on peut dire avec certitude que la variété des terrains comme celle des expositions permettraient de cultiver dans cette île toutes les plantes exotiques de la zone torride et une grande partie de celles des climats tempérés.

(1) Nous disons pur sang, parce que le sang calédonien s'est, en beaucoup de points du littoral, mêlé avec celui des îles Loyalty, où la race est rouge.

SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS EN TERRE.

On est souvent étonné de voir combien les monuments en terre résistent longtemps aux causes de dégradation auxquelles ils sont abandonnés. Ainsi l'on trouve encore sur notre sol une multitude de camps romains dans un si parfait état de conservation qu'ils diffèrent à peine des retranchements qui ont été construits dans nos dernières guerres. On trouve même des tumulus qui remontent aux époques primitives de la Gaule, et qui ne sont pas moins entiers. Comme dans les enceintes des camps, les terres ont exactement gardé leur inclinaison normale, et à peine s'aperçoit-on çà et là de quelque déraillement. Cependant, si l'on examine des remparts un petit nombre d'années après leur achèvement, fût-ce quatre ou cinq ans, on observe déjà un changement très notable dans la netteté des angles et des profils. N'est-il donc pas naturel de penser que les mêmes causes de dégradation, continuant leur action pendant une suite de siècles, finiront, à force de les émousser, par effacer complétement ces empreintes de l'homme ? Et cependant l'expérience du passé, comme on vient de le voir, nous prouve le contraire.

Cette question de la persistance des formes du sol, dont les exemples que nous venons de citer ne sont qu'un cas particulier, n'est pas sans importance en géologie, et notre célèbre géologue M. Élie de Beaumont présente à ce sujet, dans ses leçons, quelques considérations fort curieuses. Il fait remarquer que l'action des agents extérieurs est d'autant plus efficace qu'ils ont affaire à des saillies plus vives. Il résulte donc de là que, puisque les saillies ne sont plus aussi vives la seconde année que la première, l'étendue des dégradations, dans le cours de cette seconde année devra être moindre qu'elle ne l'a été dans le cours de la

première. Il en sera de même de la troisième année comparée à la seconde. C'est-à-dire, pour parler le langage mathématique, que les dégradations suivront une progression géométrique décroissante. Si l'on connaissait la loi de cette progression, il serait donc possible de calculer, d'après la connaissance des dégradations qui se sont faites dans le cours de la première année, la somme totale des dégradations qui devront avoir lieu même après un nombre de siècles indéfini. Ainsi, par exemple, si les effets produits la seconde année étaient la moitié de ceux produits pendant la première; et de même, les effets produits pendant la troisième, la moitié de ceux produits pendant la seconde, et ainsi de suite, le calcul montre que l'effet total produit après une suite de siècles infinie ne serait que le double de l'effet produit au bout d'un an. Si l'on supposait que l'effet produit pendant la seconde année fût le même, à un dixième, que l'effet produit pendant la première, et de même successivement, on trouverait, par un calcul semblable, qu'au bout d'un temps infini la somme des effets serait seulement dix fois plus grande qu'au bout de la première année.

C'est ce qui explique très bien comment, après tant de siècles, les moindres impressions tracées à la surface de la terre y sont encore apparentes. Ainsi, dans les pays que la population a depuis longtemps abandonnés et où la végétation naturelle demeure maîtresse, on reconnaît encore très distinctement la trace des anciens sillons. Ils ont perdu leur première netteté, mais ils se conservent et se conserveront de la même manière, sans changer pour ainsi dire désormais, jusqu'aux dernières limites de la postérité. M. Élie de Beaumont fait à ce sujet une comparaison très simple et très frappante. « Pour se convaincre mieux encore de la justesse de ces réflexions, dit-il, il suffit de remarquer qu'elles s'appliquent de même aux objets dont nous nous servons journellement. Un livre relié se gâte beaucoup la première année où l'on s'en sert, un peu moins la seconde, moins encore la troisième; puis, quand il est parvenu à un certain état qu'on caractérise vulgairement par le nom de *bouquin*, son usure annuelle est imperceptible. La surface de la terre a été plus ou moins usée dans toutes ses parties par l'effet des agents extérieurs : elle est parvenue généralement à un état comparable à celui de la reliure d'un bouquin, et c'est pour cela qu'elle se dégrade très lentement. »

LES JARDINS DE ROSCOFF

(Département du Finistère).

Les jardins de Roscoff ne charment les yeux que par l'ordre, la netteté, le confortable de leur arrangement; c'est une répétition des marais de Paris ou des hortillons d'Amiens. Mais la production de ces jardins l'emporte, et de beaucoup, à égalité d'espace, sur celle des autres jardins potagers de France. La terre est cependant plutôt mauvaise que bonne à Roscoff; nulle part ailleurs ne se trouve mieux justifié le proverbe : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. » La colonie n'est pas nombreuse; elle ne compte pas plus de cinquante chefs d'établissements, et le nombre total des jardiniers qu'ils emploient ne dépasse pas mille. Mais ce sont tous des gens actifs et hardis jusqu'à la témérité.

Les *Roscoviens*, c'est le nom qu'ils se donnent entre eux, manquent assez souvent de débouchés pour leurs produits, dont ils expédient une grande partie pour Paris, par le petit port de Morlaix. Quand la vente est difficile, et que les prix sont trop bas, le Roscovien, qui sait toujours s'arranger pour avoir beaucoup à vendre pendant la saison où ses travaux lui laissent le plus de loisir, va chercher au loin des chalands pour ses fruits et ses légumes, par terre et par mer. Rien ne l'arrête, ni les dangers de la navigation sur la Manche, cette mer rarement calme, toujours perfide : il part en plein hiver, alors que les plus intrépides marins amarrent solidement leurs embarcations dans le port; il part sur de frêles barques conduites économiquement par un homme et un mousse, le jardinier et son apprenti, lesquels, en leur qualité de Bretons, sont tous matelots de naissance. Le voyage n'a pas toujours de but déterminé; si le vent les contrarie, nos marins-jardiniers lui obéissent au lieu de lui résister; il leur est arrivé maintes fois de vendre en Hollande, à Middelbourg ou à Rotterdam, une cargaison destinée pour l'Angleterre, qui est, en général, leur marché le plus sûr. On comprend qu'il faut leur manière économique de naviguer pour pouvoir trouver leur compte à porter de Morlaix à Plymouth une simple cargaison de choux-fleurs ou d'artichauts. C'est que la barque leur appartient et que dans la saison où ils n'ont point à travailler, emportant avec eux leurs vivres et comptant leur peine pour rien, les frais sont réellement fort minimes; ils peuvent donc rapporter au logis la totalité de leurs recettes. Quant au péril, c'est un agrément du métier, et il semble que ces dangereuses excursions durant l'hivernage soient pour eux comme des parties de plaisir.

S'agit-il au contraire de courir les grands chemins à la recherche des acheteurs? le jardinier roscovien attelle à sa charrette cruellement chargée une de ces petites juments infatigables qui servent pour la selle et pour le harnais, et qu'on nomme en Bretagne des bêtes de *trente lieues*, parce qu'elles peuvent faire, dit-on, trente lieues sans débrider. Ces bêtes sont toujours maigres et assez laides tant qu'elles ne tombent pas entre les mains de quelqu'un qui songe à les refaire. Mais rien n'égale leur sobriété et leur patience pour résister à la fatigue; on ne peut, sous ce rapport, les comparer qu'à leurs maîtres.

L'équipage est si chargé et les chemins sont si mauvais, que dans les premiers jours du voyage on avance peu. Le but de la première station est ordinairement la ville de Rennes; avant d'y arriver, la charrette a pu s'alléger un peu le long de la route. Cependant, le Roscovien, sachant qu'il ne peut se tirer d'affaire qu'en vendant à un bon prix, et ne regardant pas à quelques myriamètres de plus ou de moins, n'est pas pressé de céder ses denrées. Si les prix du marché de Rennes lui paraissent trop bas, il pousse lestement jusqu'à Nantes, et si le même inconvénient s'y reproduit, il ne craint pas de remonter le cours de la Loire; nous en avons rencontré jusqu'à Angers.

La cargaison de la charrette étant vendue, le Roscovien, par des procédés qui n'appartiennent qu'à lui, retourne à marches forcées, avec sa charrette, vers son pays natal. C'est alors que sa bonne jument bretonne doit faire preuve de vigueur en même temps que de sobriété. En allant, elle était si chargée qu'il fallait bien, sous peine de rester en route, la nourrir tant bien que mal; en revenant à vide, son maître regarde les distributions et le repos comme du superflu. Une poignée d'herbes sèches broutée à l'entrée d'une lande ou sur le bord d'un fossé, voilà pour l'animal; une croûte de pain bis et un morceau de fromage sec, voilà pour le maître. On arrive exténué, mais on arrive. Le Roscovien montre avec une sorte d'orgueil à la ménagère le produit de son voyage; c'est pour lui affaire d'amour-propre autant qu'affaire d'intérêt.

La preuve que la cupidité n'est pas son principal mobile, c'est son attachement profond au clocher de son village : il n'y a que Roscoff pour les Roscoviens. L'un d'eux était allé, il y a quelques années, s'établir aux environs du Havre, où le jardinage est encore dans l'enfance. Il fut d'abord émerveillé de la fertilité naturelle du sol normand comparée à la rudesse de la terre bretonne. Il se trouva, presque au début de sa culture, en pleine prospérité. Mais bientôt, le mal du pays s'empara de lui à tel point, qu'il vendit son établissement et s'en revint pêcher du goëmon, au risque de se noyer, lui et les siens, pour fertiliser un jardin qu'il lui fallut créer, en vue du clocher de Roscoff.

Le goëmon, espèce d'algue marine connue sur toutes les

côtes de la Bretagne est, avec la vase de mer mêlée au fumier d'étable et d'écurie, la base de la culture jardinière de Roscoff. Cette culture se distingue moins par la variété que par l'extrême perfection et la précocité de ses produits. L'exposition favorable et la douceur du climat dans ce coin de l'Armorique, sont pour beaucoup dans le succès des cultures de Roscoff. Ce n'est que depuis peu que les plus aisés des jardiniers roscoviens commencent à se monter en cloches et châssis pour les primeurs. Nul doute qu'avec la facilité des communications qui résultera des lignes de chemins de fer, ces cultures ne soient destinées à prendre beaucoup d'extension ; ce canton paraît être appelé à devenir, dans un avenir prochain, l'un des centres les plus importants de l'horticulture maraîchère dans l'Ouest de la France.

Nous n'avons point parlé des mœurs des Roscoviens ; cette petite peuplade, comme presque toutes celles qui pratiquent en France l'horticulture professionnelle, a su se préserver de la corruption malheureusement générale parmi plusieurs autres classes de travailleurs. Quoique Bretons, les Roscoviens s'enivrent rarement, et il est sans exemple qu'on en ait vu figurer aucun sur le banc des accusés, même en police correctionnelle. Très attachés à leur profession, ils la quittent difficilement, même quand ils n'ont pas la perspective de sortir de la simple condition de garçons jardiniers. Il est vrai qu'ils sont traités par les maîtres jardiniers d'une façon tout-à-fait patriarcale. Ceux qui parviennent à la position intermédiaire de principaux ouvriers en chef de culture sont considérés à l'égal des jardiniers établis ; bien peu d'entre eux échangeraient leur sort contre les chances d'un établissement à créer avec des fonds empruntés.

Les jardiniers roscoviens appartiennent presque tous à la race celtique pure ; ils portent, en général, des noms provenant de la langue gaëlique. Celui d'entre eux qui a obtenu l'an dernier une médaille destinée par le ministre au plus habile chef de culture, se nomme *Gélaric Tanguy*.

LA SAINTE-AMPOULE.

(Voy. la Table des dix premières années.)

(Ancien reliquaire de la Sainte-Ampoule, autrefois renfermé dans le tombeau de saint Remy, brisé en 1793.)

On nommait Sainte-Ampoule une petite fiole de verre antique et blanchâtre, haute de 41 millimètres ; son col avait 16 millim. de circonférence, la base en avait 29. Le baume qu'elle renfermait avait l'apparence d'une liqueur tirant sur le roux ; il était peu liquide et n'avait pas de transparence. En 1760, le vase semblait plein aux deux tiers. L'aiguille avait un peu plus de 68 mm. de long. On prétendait que la quantité du baume ne diminuait jamais, que les parties enlevées renaissaient aussitôt ; on ajoutait que la santé des rois de France influait sur le contenu de la Sainte-Ampoule : il baissait quand ils étaient malades, il augmentait quand ils avaient recouvré la santé. On croyait que la Sainte-Ampoule était descendue du ciel. Suivant Hincmar, c'était une colombe qui l'avait apportée à saint Remi, au moment du sacre de Clovis ; c'était un ange, suivant Godefroy de Viterbe, Guillaume Lebreton, la chronique de Morigny, et une épitaphe de Clovis. Toutefois ce ne fut qu'au couronnement de Louis XVI qu'on parla pour la première fois, d'une manière nette, de la Sainte-Ampoule et de sa destination. Les récits des sacres antérieurs portent simplement que les rois furent oints d'une huile bénite. L'ancien reliquaire, contenant la Sainte-Ampoule, ne sortait du monastère de Saint-Remi que les jours du sacre. Louis XI voulut l'avoir près de lui à son lit de mort, et fut obéi. C'est la seule fois que l'Ampoule fut mise en mouvement pour un but autre que celui que l'usage lui donnait. Les clefs du tombeau de saint Remi, qui la renfermait, étaient placées dans la chambre du grand-prieur : c'était lui qui ouvrait et fermait la porte. Il s'était formé un ordre de chevaliers, et plus tard, de barons de la Sainte-Ampoule. Au sacre de Louis XIII, les barons portaient le dais qui protégeait la relique. Les habitants du Chêne-le-Populeux avaient le privilége d'accompagner la Sainte-Ampoule aux cérémonies du sacre, soit parce que leurs pères avaient été les vassaux de saint Remi, soit parce qu'ils avaient défendu la fiole contre les Anglais. Voici la description de l'ancien reliquaire : la sainte fiole était portée par une colombe d'or, au bec de corail et aux pieds rouges. L'artiste avait adopté la tradition générale, et il paraît que dans l'origine cette colombe avait été suspendue, car elle portait un anneau à la tête. Depuis, elle fut fixée sur une pièce d'orfévrerie en vermeil, plate et ronde comme une assiette, sculptée, ciselée et ornée de pierreries. Le tout était recouvert d'une plaque de cristal qui permettait de voir la relique. A côté, on attachait l'aiguille d'or qui servait à détacher le saint baume. Le mélange se faisait sur une patène fixée par des écrous d'argent au dos du précieux meuble, et qu'on détachait aux jours du sacre. A ce reliquaire était attachée une chaîne d'argent qui servait à le suspendre au cou du grand-prieur, quand il portait la Sainte-Ampoule pour la cérémonie du sacre. Ce reliquaire avait 16 centimètres de large sur 19 de long environ. La fiole était bouchée avec un morceau de taffetas cramoisi. Au mois d'octobre 1819, on produisit une partie du baume que le curé de Saint-Remi affirmait avoir détachée de la fiole, et en 1825 on la renferma dans un coffre de vermeil qui coûta 22 300 fr. de façon et de dorure. Ce coffre, enrichi de pierres précieuses, a la forme d'un carré long ; la partie supérieure se compose d'une lame de cristal qui permet à l'œil de plonger dans l'intérieur et d'y voir l'Ampoule. Sur le socle sont, entre autres ornements, des médaillons et des ciselures représentant le baptême de Clovis, les armes de la ville et celles du chapitre de Reims, les armes du pape, les armes de France, le sacre de Louis XVI. Aux quatre coins du socle sont des figurines fort gracieuses. Le couvercle qui domine la lame de cristal est surmonté d'une colombe. Tous ces détails et la gravure qui les accompagne sont empruntés à un livre curieux, publié en 1845 sous le titre de *Trésors des églises de Reims*, par Prosper Tarbé.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NAPLES.

(Voy. la Table des dix premières années.)

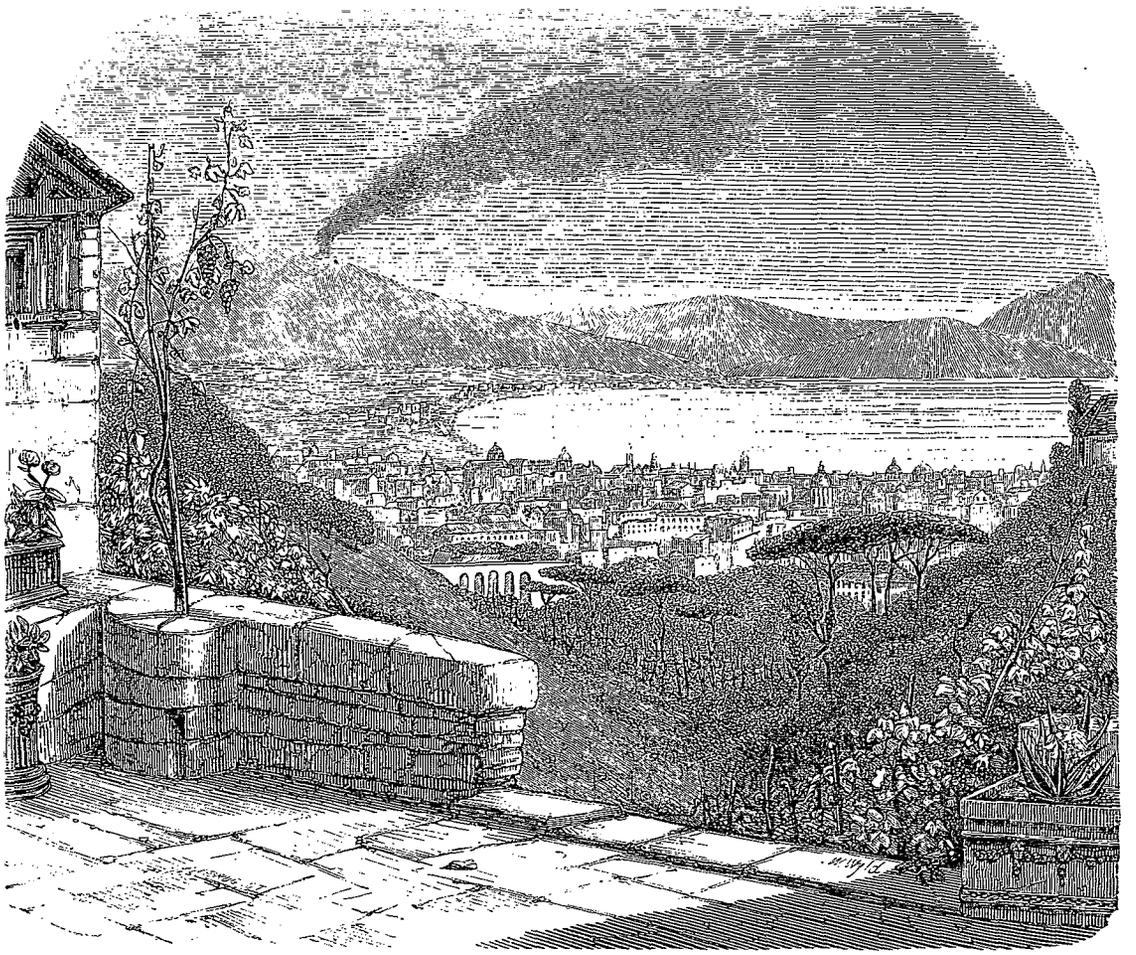

(Vue de Naples.)

Cette vue de Naples est prise du milieu des maisons de campagne qui couvrent les collines où s'appuyait l'ancienne ville. On aperçoit, à travers les arbres, le viaduc qui porte la grande voie des beaux quartiers au palais d'été de Capo di Monte, et qui passe sur une vallée remplie par des quartiers misérables et populeux. Les arbres cachent, au-dessous de la terrasse de notre villa, le grand hôpital San-Gennaro de' Poveri, qui donne entrée à ces vastes catacombes, les plus curieuses de l'Italie, où l'on voit les peintures des Grecs, celles des Romains, celles des chrétiens se succéder au milieu des percements les plus étonnants par leur grandeur et par leur effet. La ville nouvelle, opulente, d'abord descendant le long de Tolède jusqu'au Château-Neuf et au palais du roi, puis, au-delà de Sainte-Lucie et du château de l'Œuf, s'étendant sur la plage étroite de Chiaja, derrière les jardins de Villa-Reale, couvre l'immense rivage que dérobe, à gauche, le rehaussement de la colline. La ville ancienne et pauvre, lieu infect où une population nue grouille dans des ruelles bordées de maisons dont les façades font une exposition continuelle des haillons et des provisions des habitants, se déploie confusément devant nous dans cet amas de toits où dominent les clochers des églises et des couvents que le moyen-âge avait élevés parmi ces malheureux pour les consoler. Hors de la ville, on aperçoit encore des maisons qui reparaissent et qui couvrent le fond du golfe de leur suite presque ininterrompue. Ce sont les villages de Portici, de Resina, de Torre del Greco, de l'Annunziata, qui forment comme une ceinture à la mer, et qui foulent sans souci le sol où dorment ensevelies les villes antiques. Herculanum, englouti par les laves, se trouve sous Portici et sous Resina; Pompéi, que les cendres seules ont caché, est à l'extrémité des pentes du volcan; plus loin Stabie, qu'on n'a pas retrouvée, existait près du pied des montagnes qui ferment l'horizon et que parent les bouquets de verdure de Castellamare et de Sorrente. Au milieu de ces populations et de ces souvenirs, la mer; au-dessus, le Vésuve qui se couronne de feu et de fumée.

Tel est le pays dans lequel vivent les plus insouciants et les plus bruyants des hommes. On y trouve de quoi satisfaire tous les goûts. La nature seule suffirait pour faire de cette contrée un lieu enchanté. Chaque jour les navires y amènent des gens qui viennent de visiter le Bosphore, et qui sont forcés d'avouer que rien n'est pareil à la magie des lignes, ni supérieur à celle des couleurs que l'on admire ici. Le golfe s'arrondit dans les terres avec une grâce exquise. Il est fermé du côté de Sorrente par le cap de Massa, du côté de Naples par le cap de Mysène, qui laisse entre lui et le promontoire de Pausilippe une autre anse admirable, celle de Pouzzoles, marquée par les délices de l'antiquité. Il est gardé, de part et d'autre, par des îles qui semblent jetées là pour veiller, comme des sentinelles avancées, à l'entrée de ce bassin magnifique; en avant du cap de Massa, Capri s'allonge comme une barque qui s'élance de la côte; au-delà du cap de Mysène, Ischia semble un grand navire fixé par l'ancre, et sous les flancs duquel Procida s'abrite comme une petite chaloupe. Quand on file entre ces îles, et qu'on regarde en arrière

Naples se cachant dans l'un des replis les plus enfoncés du golfe, au milieu de ces ondulations variées de la côte et des collines s'élevant peu à peu jusqu'au Vésuve qui les domine, on croit rêver un spectacle que la nature elle-même soit impuissante à produire. La lumière se joue parmi ces grandes scènes avec les effets les plus inattendus ; pure et vive, elle détache les plans les uns des autres, et rend saillants au regard, dans le plus grand éloignement, les accidents les plus piquants. Souvent aussi, mêlée à je ne sais quelles vapeurs colorées, elle semble empourprer l'air, la terre et les eaux ; elle confond tout dans des teintes qu'elle varie et dégrade à chaque instant, comme pour le plaisir des yeux ; ce ne sont plus alors les choses elles-mêmes qu'elle vous montre, ce sont les apparences inconnues d'un monde qui vous éblouit par son éclat, en vous étonnant par ses changements. Un peintre qui n'a pas vu cette transfiguration de la nature par la lumière, ne peut savoir ce que c'est que la couleur ; mais pour qu'il conserve son imagination maîtresse au milieu de ces horizons noyés, il faut que, comme Léopold Robert, il ait le trait le plus ferme et le plus vigoureux, et que, comme lui, ce soit par la figure humaine qu'il se propose de faire comprendre la beauté des mirages de Nisita et de Sorrente. Le paysage de Naples est intraduisible : Claude Lorrain lui-même n'en a donné que des images infidèles ; pour en reproduire l'éclat, il faut le détourner et l'appliquer à des sujets dont l'art humain puisse librement disposer.

Avec le peintre, le naturaliste trouve à Naples un objet continuel d'études. Ailleurs la terre est ferme, et les accidents qui se produisent à sa surface sont réguliers. Ici elle est sans cesse en mouvement et prend presque, d'année en année, des formes nouvelles. Le Vésuve, qui offre à la science, en les tirant de ses gouffres, les substances cachées dans les entrailles du globe, présente lui-même à toute heure des aspects différents. Son cratère est maintenant dominé par le sommet plus élevé de Cima, qui était certainement le cratère antique d'où se sont échappées les laves et les cendres qui ont autrefois englouti Herculanum, Pompéi et Stabie. Il y a quelques années à peine, il formait comme un vaste abîme au bord duquel on pouvait se suspendre pour entrevoir ses fournaises ; aujourd'hui il a comblé cet abîme au-dessus duquel il élève un cône nouveau qui ne laisse qu'un passage étroit à ses flammes, et qui se charge des débris expulsés de son sein ; quand il ne pourra plus en supporter le poids, il le fera voler en éclats par un nouvel effort dont l'énergie peut changer non seulement les formes de la montagne, mais celles mêmes de tout le pays qui s'étend à ses pieds. Un observatoire météorologique s'élève sur l'un des flancs du volcan : on le construit avec la lave même qui semble annoncer comment les observateurs doivent un jour finir.

Mais ce n'est peut-être pas encore dans les grands spectacles du Vésuve qu'on connaît le mieux les accidents de cette nature agitée par une force secrète. La petite anse de Pouzzoles voit se répéter avec moins de vigueur, mais avec des effets plus étonnants, les phénomènes et les beautés du golfe dont elle est tout à la fois une partie et une image réduite. La pointe de Pausilippe et celle de Mysène y forment de même deux caps avancés et opposés ; les écueils de la Gajola, l'îlot de Nisita, y reproduisent à l'entrée les îles plus grandes ; sur les deux côtes, Pouzzoles et Baies se regardent comme Naples et Sorrente ; au fond, dans la place qui correspond à celle que le Vésuve occupe dans le golfe, on ne voyait autrefois que le lac Lucrin, dont les eaux, semées des roses effeuillées par les voluptueux de Rome, avaient été réunies par Auguste au lac Arverne, tout imprégné des glaciales terreurs de la sibylle et de l'enfer antique. Dans ces lieux où le plaisir se jouait ainsi sur le seuil même de la mort, et où Auguste avait voulu pratiquer un abri digne de ses flottes, on vit tout-à-coup paraître, le 27 septembre 1538, une colline embrasée qui a conservé le nom de Monte-Nuovo. La mer, chassée d'abord du rivage, y revint avec une fureur qui renversa tout ; le lac Arverne fut repoussé ; le Lucrin, envahi par les cendres, disparut presque entièrement, et ne laissa au bord de la mer qu'une flaque d'eau pour marquer l'endroit célèbre par les fêtes nocturnes des anciens. La colline soulevée jetait des flammes qu'ont vu éteindre les hommes qui vivent encore ; après avoir été volcan, elle n'est plus aujourd'hui qu'un amas de laves nues et stériles. Le feu et l'eau se disputent cette terre qu'ils ont formée. Les habitants racontent que le lac qui sépare du reste de la terre le cap de Mysène, et qui s'appelle Mare-Morto, joint autrefois au lac Fusaro sous le nom d'Achéron, en fut, à des époques reculées, séparé par le feu qui a soulevé les montagnes de Baies ; et de l'autre côté, dans le fameux temple que l'ancienne Pouzzoles avait élevé à Jupiter-Sérapis, la science a remarqué les colonnes striées par l'eau à des hauteurs qui prouvent que depuis l'antiquité une partie de ce pays a été longtemps couverte par la mer.

Naples offre encore plus de sujets d'étude à l'antiquaire qu'au naturaliste. Ces volcans qu'on a tant accusés d'avoir englouti les villes antiques nous les ont conservées. La civilisation les eût usées ; la nature les a protégées, par sa fureur même, contre les atteintes de la main des hommes. Mais Herculanum retrouvé sous des monceaux de lave durcie, Pompéi sorti plus tard et plus aisément de dessous les nuages de poussière qui l'avaient couvert, sont les restes les plus intacts que l'antiquité ait laissés dans ce pays, sans en être cependant peut-être ni les plus considérables ni les plus frappants. Là se sont produits à nos yeux les témoignages curieux de la vie privée des anciens, les détails, les meubles, les menus usages de leur société ; dans d'autres débris qu'a conservés le même rivage, on touche pour ainsi dire du doigt leurs croyances les plus élevées, leur poésie, les débuts, et plus loin la toute-puissance de leur civilisation. Le pays est presque tout entier parcouru par d'immenses souterrains pratiqués dans le roc, et qui, avant de servir aux communications des villes séparées par les montagnes, ont bien pu être les villes mêmes des premiers habitants. On se représente volontiers les géants Lestrigons d'Homère, vivant sous ces immenses cavernes : ainsi autrefois, dans l'île d'Egine, les Myrmidons vivaient dans les antres qu'ils avaient creusés, et dont ils avaient répandu la terre sur leur sol pierreux.

De tous les souterrains qui traversent ainsi les environs de Naples, les plus curieux sont ceux qu'habitait jadis, dans l'anse de Pouzzoles, au bord du lac Arverne, la fameuse sibylle de Cumes. Le génie de Virgile était autorisé sans doute par d'antiques traditions à remplir ce lieu d'apparitions mystérieuses. Les fantômes semblent planer encore sur les rives escarpées de ce lac si froid, et la grotte de la sibylle, qui s'ouvre au milieu des feuilles prématurément jaunies par un air glacé, semble être la porte cachée de l'enfer paisible des anciens. On descend dans ces corridors obscurs et humides jusqu'à la couche où la sibylle se reposait après le bain, et admettait, disent les habitants, l'empereur seul à converser avec elle sur les destinées du monde.

L'image que les anciens se faisaient de la félicité éternelle n'est pas très éloignée de celle qu'ils prenaient de l'éternel malheur. Entre Baies et le cap de Mysène, au bord du Mare-Morto, s'étendent les Champs-Elysées. Ce sont des tombeaux que l'eau semble bercer au pied de collines qui arrêtent les vents ; jamais l'hiver ne se fait sentir en cet endroit, et des arbres élégants couvrent la terre de leurs feuillages transparents et légers comme les ombres. S'il en faut croire les traditions, Cumes, dont on voit encore les débris au nord du plus considérable des tronçons séparés de l'Achéron, déposait ses morts dans une barque qui les passait à l'autre extrémité du lac et les rendait dans cette vallée tranquille. La barque, le passage, la vallée sont devenus les majestueux symboles des grandes idées des peuples occidentaux. On ne connaît pas l'auguste simplicité des anciens quand on n'a pas vu combien sont tout à la fois touchants et peu fastueux les

lieux auxquels ils ont attaché des conceptions aussi élevées.

On ne connaît pas non plus la magnificence des Romains quand on n'a point parcouru cette côte qu'ils avaient couverte des monuments de leur luxe et de leur volupté. Baïes et Pouzzoles en conservent les ruines imposantes, en partie sur ce que la mer a respecté de leur ancienne assiette, en partie sous les flots où, par un temps calme, on se voit naviguer sur les péristyles des temples et sur les dômes des palais descendus dans l'abîme. Là où le roc a cédé au choc de la mer, souvent les constructions éternelles de Rome en bravent la colère et tiennent les terres suspendues. Derrière la point de Pausilippe, auprès de l'écueil entamé de la Gajola, s'élève ainsi, fier au-dessus des eaux qui l'entourent sans l'abattre, un escalier qui conduisait sans doute autrefois des palais construits sur la colline jusqu'à la mer; les habitants l'appellent l'école de Virgile, comme si le poëte y avait tenu conseil avec les flots : ce sont les débris impérissables des villas romaines. En ce lieu même, on suit, au milieu des décombres récemment soulevés, le plan d'une villa que les habitants veulent avoir été celle de Lucullus; on y voit, quoique dans un espace resserré, des vallées et des sommets, d'un côté l'immense mer, de l'autre une gorge profonde, plus haut les substructions peintes des habitations qu'accompagnent le théâtre et le cirque, encore revêtus en partie de leurs beaux marbres. Ces maîtres du monde voulaient avoir dans leurs campagnes un abrégé des villes qu'ils quittaient, en attendant qu'Adrien fît représenter dans la sienne un abrégé de l'univers entier, la Tempé de Thessalie et la Canope d'Egypte, le Pœcile d'Athènes, le Palatin de Rome, l'Odéon, l'Académie et le Nymphée, l'Amphithéâtre, l'Hippodrome et le Champ-de-Mars. L'empereur, comme pour rendre sa folie plus admirable, voulut la faire au milieu même de la campagne de Rome. Avant lui, les Romains étaient des fous qui songeaient plus encore à contenter leurs plaisirs qu'à étonner les nations par des entreprises gigantesques. Fuyant la plaine brûlante et monotone où ils avaient fixé le centre des affaires du monde, c'est à Naples qu'ils venaient jouir des jours qu'ils pouvaient donner au loisir; c'est là que l'art, excité par un admirable climat, s'était plu à créer pour eux des merveilles; c'est là que leur génie, se rencontrant avec celui des Grecs, et adouci par ce contact, avait composé les plus beaux mélanges de la civilisation antique; c'est là que Virgile avait égalé la poésie des Grecs au milieu des villes qui en rappelaient l'élégance et le goût. Le musée de Naples a recueilli toutes les peintures, toutes les sculptures, toutes les inscriptions, tous les meubles, tous les bijoux, tous les livres qui demeurèrent ensevelis dans ces campagnes à moitié grecques dont les Romains faisaient leurs délices. Mais les campagnes et les cités elles-mêmes nous reçoivent encore; nous y pouvons placer notre pied sur la trace de ceux des anciens, éveiller les échos que leur voix a frappés, et lire en quelque sorte la mesure de leurs idées sur ces mêmes murailles où leurs yeux étaient fixés, tandis qu'ils laissaient tomber de leurs lèvres les paroles qui faisaient le destin de la terre.

Cependant sur ce tombeau riant de l'antiquité vit une population animée. Il n'y a peut-être pas de pays où le peuple combatte la misère de sa condition avec plus de gaieté et d'esprit. Si on peut s'accoutumer à sa nudité, à sa mendicité, à ses cris, à son langage à la fois elliptique et superflu, on voit bientôt éclater en lui une nature pleine de ressources et de puissance. La poésie, qui s'éteint ailleurs parmi les hommes heureux et perfectionnés, vit là parmi des hommes indigents et incultes. Chaque jour, à la même heure, les improvisateurs paraissent au Môle, et refont, dans une langue cursive et pourtant harmonieuse, les histoires épiques que les poëtes leur ont apprises. Quand on vient de se donner ainsi la dernière image des rapsodes de l'antique Grèce, on peut passer aux spectacles qui des commencements de la société vous ramènent à ses perfectionnements les plus récents. On va en chemin de fer visiter à Pompéi la maison de Cicéron, et mesurer le pavé pélasgique sur lequel les roues des chars antiques ont marqué les ornières. On revient, on traverse la ville bruyante; on suit dans la rue de Tolède la foule des piétons, ou à Chiaja celle des équipages. On se croit au milieu des fêtes les plus vives de Paris; on en goûte tout le luxe facile et élégant au bord d'une mer étincelante, sous un ciel magique, sur une terre où planent confondus les grands souvenirs de la Grèce et de Rome; et on comprend que ce peuple enchanté répète tous les jours, dans son enthousiasme : *Vedi Napoli, e poi mori.*

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. les Tables des années 1842, 1843, 1844 et 1845.)

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume civil. — L'an 1300 ne vit, ni en France, ni dans les autres pays de l'Europe, le costume changer subitement de ce qu'il était les années précédentes; et c'est tout simple : les modes sont chose dont la durée ne se règle pas sur nos divisions chronologiques; elles ont leur cours indépendant de celui des siècles. Mais ce que nous avons vu arriver à l'habit militaire eut lieu également pour le costume civil. Après le règne de saint Louis, il éprouva diverses modifications auxquelles il se tint assez longtemps pour qu'il n'y ait pas de distinction à établir entre le vêtement usité à la fin du treizième siècle et celui des premières années du quatorzième.

Les innovations que nous avons à signaler portèrent plutôt sur l'étoffe que sur la forme des habits. On laissa au vieux costume du moyen-âge sa coupe, son ampleur et ses beaux plis, dernier vestige de l'antiquité; mais on le surchargea de doublures, de fourrures, de galons, enfin de tous les raffinements que la simplicité des ancêtres avait ignorés. Quant aux modestes tissus de fil et de laine fabriqués par l'industrie nationale, on les abandonna pour les draps fins dont la Flandre commençait à couvrir les marchés de l'Europe, pour les velours et les soies damassées que Venise et Gênes apportaient de l'Orient.

Vers 1280, l'habillement d'un homme (non pas d'un *homme* dans le sens qu'avait alors ce mot qui était l'équivalent de *serf;* il ne peut être question ici que de ceux à qui l'opinion du temps accordait l'exercice de la prérogative humaine, c'est à savoir des clercs, des bourgeois et des nobles), l'habillement d'un homme donc, se composait de six pièces indispensables : les braies, les chausses, les souliers, la cotte, le surcot ou cotte-hardie, et enfin le chaperon. A cela les élégants ajoutaient, sur le corps, la chemise; sur les épaules, le manteau; le chapeau ou le fronteau sur la tête.

Pour ne présenter rien de vague à l'esprit de nos lecteurs, nous allons décrire successivement chacune des pièces qui viennent d'être énumérées.

Les *braies* ou *brages* étaient un caleçon, ordinairement de tricot, quelquefois d'une étoffe de laine ou de soie, quelquefois même de peau. Nos pères tenaient des vieux Gaulois cette partie de l'habillement; seulement les braies gauloises descendaient jusqu'à la cheville, tandis que celles du treizième siècle n'allaient pas plus bas que le jarret. On les ceignait sur les hanches au moyen d'un ceinturon à demeure appelé le *braïer*. Il est souvent question du *braïer* dans les romans de chevalerie, à cause d'une expression consacrée chez les trouvères pour dépeindre un combattant pourfendu. Ils disent de celui qui a subi cette opération, qu'il est *tranché dusqu'al neu del braïer*, séparé en deux jusqu'à la rosette du ceinturon.

Par *chausses*, on entendait ce que nous appelons aujourd'hui des bas. On appareillait l'étoffe et la couleur des chausses à celles des braies. On les faisait tenir sur la jambe en rabattant par-dessus la partie inférieure des braies qui s'y

nouaient par un cordon. Cette particularité est prouvée par un changement que Charles V permit aux chaussetiers de faire à leurs statuts, en raison précisément de ce que la mode ancienne d'attacher les braies aux chausses *à un nouet par devant* venait d'être remplacée par quelque chose de plus propre à dissimuler l'attache des deux pièces.

Les souliers étaient de divers cuirs dont les qualités se rapportaient soit à la *basane*, soit au *cordouan*. La dénomination de basane s'étendait à tous les cuirs communs; celle de Cordouan ou cuir de Cordoue était réservée à la peau que nous appelons maroquin. Les Arabes d'Espagne avaient appris aux Occidentaux le secret de cette préparation dont les produits étaient l'objet d'une consommation immense. On voit par les fournitures de ce temps-là, dont les factures se sont conservées, que le cordouan était le plus souvent blanc, pourpre ou doré. Cette substance étant réputée précieuse, les ouvriers qui la travaillaient auraient eu honte de mettre la main aux cuirs communs; aussi l'industrie de la chaussure était-elle partagée entre les *cordouanniers* et les *basaniers*. Au-dessous de ces deux corporations une place était encore réservée aux savetiers, qui, d'après les règlements alors en vigueur, ne pouvaient absolument travailler que le vieux.

Pour ce qui est de la forme des souliers, on les faisait pointus. C'était toujours la vieille mode des *poulaines* ou pointes polonaises introduites dans l'Europe depuis près de 300 ans et dont, au commencement, l'Église s'était si fort scandalisée qu'elle l'avait mise presque au rang des hérésies. Depuis, le goût public s'était amendé relativement à la longueur des pointes; mais le système était resté en honneur, n'attendant qu'un relâchement dans la surveillance exercée contre lui, pour retomber dans ses premiers errements. A la faveur de contestations survenues du temps de Philippe-le-Bel entre l'Eglise et l'Etat, les poulaines s'allongèrent insensiblement. Dès l'année 1312, les religieux de Saint-Victor de Marseille les prohibèrent dans leurs domaines. Ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard qu'elles prirent dans le Nord une extension assez prononcée pour rendre nécessaire l'intervention de l'autorité royale.

Outre les souliers, il y avait encore les *estiviaux*, espèces de brodequins à l'usage des élégants. Ils n'étaient pas de cuir, mais de velours, de brocard ou de quelque autre étoffe de soie. Une telle chaussure, qui ne pouvait convenir que par un temps sec, était nécessairement d'un usage plus fréquent l'été que l'hiver, et de là sans doute la dénomination qu'elle avait reçue; car l'adjectif *estival*, qui n'est pas resté dans la langue, signifiait *ce qui est d'été*.

La *cotte* correspondait à la tunique des anciens. C'était une blouse à manches ajustées. Les manches en étaient la seule partie apparente, attendu que le corsage et la jupe disparaissaient entièrement sous le surcot.

Surcot équivaut à cotte de dessus. Le nom seul de cette pièce indique donc quel en était l'usage. Il est moins facile d'expliquer la dénomination de *cotte hardie* qui prévalut au quatorzième siècle et finit par se substituer à celle de *surcot*. La forme de ce vêtement était celle d'une grande robe taillée droite et fermée comme un fourreau. Des fentes étaient disposées autour de l'encolure, sur les épaules et sur la poitrine, pour faciliter le passage de la tête lorsqu'on mettait son surcot; car il fallait s'y prendre comme font les femmes pour passer leurs robes. Ces fentes, garnies de boutonnières et de boutons, se fermaient ensuite. D'autres fentes pratiquées par le bas avaient eu primitivement pour objet d'assurer la liberté de mouvement des jambes, soit qu'on eût à courir, soit qu'on voulût monter à cheval. Plus tard, la mode fit de ces ouvertures l'endroit important de l'habit, celui par où se montraient les fourrures de prix ou les riches satins employés pour le doubler.

Le goût des fourrures a été la folie du quatorzième siècle : nous verrons plus tard à quelles extravagances il donna lieu. Il suffisait que la moindre doublure en poil étranger coûtât des sommes équivalant à plusieurs milliers de nos francs, pour que tout homme à son aise voulût y atteindre; car, qui n'eût pas été flatté de montrer qu'il pouvait porter une fortune à l'envers de son habit? Un pareil raffinement n'aurait pas le même succès aujourd'hui qu'on est si savant sur les moyens de faire illusion à peu de frais. Pour quelques brins d'hermine appliqués au bord d'un surcot, on n'irait pas se figurer que toute la doublure fût d'hermine; l'idée contraire naîtrait plutôt. Il n'en était pas ainsi il y a cinq cents ans : dans aucune industrie, le sacrifice du réel à l'apparence n'était toléré. Les statuts de la noble corporation des fourreurs défendaient de la manière la plus expresse l'accouplement sur une même pièce de deux peaux de différente qualité. Se soustraire à cette prescription, c'eût été d'abord violer le serment aux statuts, serment prêté sur l'Évangile par chacun des confrères; en second lieu, on eût encouru une forte amende et la confiscation de la pièce déclarée défectueuse par un jury qui surveillait continuellement les produits du métier.

Les surcots étaient sans manches ou avec des demi-manches larges qui descendaient un peu plus bas que le coude, ou enfin garnis aux épaules de fausses manches qui retombaient comme les ailes d'un surplis. Ces accessoires participaient au luxe des fourrures étalé sous la jupe. L'étoffe ordinaire du surcot était le drap, drap écarlate ou vermeil (cramoisi) de Bruxelles, qui était le sedan de ce temps; drap pers (bleu foncé) de Rouen et de Montivilliers, tanné (rouge saumon) de Louvain, camelin d'Estanford (long poil anglais), marbré de Flandre (drap analogue à nos fantaisies chinées et moirées), etc., etc. Pour les moins riches, la tiretaine et la futaine remplaçaient ces lainages qui étaient d'un prix élevé, surtout ceux de Bruxelles. Les grands seigneurs assortissaient la couleur de leur drap à celle du champ de leurs armes, puis faisaient broder par-dessus les pièces de leur blason en fil de soie, d'or ou d'argent. C'était là une belle décoration; mais il n'y avait guère que les princes et les barons tenant cour qui se la permissent. L'étiquette qui commençait à s'établir ne tolérait pas qu'on fît parade de ses armoiries ailleurs qu'en bataille, chez soi ou chez ceux dont on était l'égal. Les nobles qui fréquentaient les grandes maisons (et ce cas était celui du plus grand nombre), ces clients de la féodalité qui se disaient *aux robes* de tel ou tel, parce que celui dont ils subissaient le patronage était tenu de les entretenir de surcots et de manteaux, ceux-là n'étalaient jamais leur blason sur leur poitrine; mais ils portaient la couleur préférée du maître, ainsi que le drap et la fourrure qu'il avait choisis et payés. Un tel uniforme s'appelait *la livrée* à cause de la livraison qui s'en faisait deux fois par an. Le mot est resté dans la langue avec une autre acception, mais qui tient de trop près au sens primitif pour qu'on n'en saisisse pas le lien.

LE GRAND-PÈRE ET L'ENFANT.

Tous deux étaient assis sur la pierre veloutée de mousse, en face du soleil couchant; l'un, vieux soldat de l'empire, aujourd'hui laboureur; l'autre, enfant songeur et hâtif.

Le soldat regardait son petit-fils avec cet air de lion apprivoisé qui cherche une caresse. Le petit-fils, une main appuyée au bâton du vieillard, l'autre à son bras immobile, enfourcha à demi le genou qui s'offrait à lui et demeura là, en suspens, comme le cavalier qui attend ou réfléchit.

Il regardait la campagne, le ciel, la mer, tout ce qui s'étendait au loin; et il s'écria subitement, de ce ton presque plaintif de l'enfant qui veut connaître :

— Grand-père, pourquoi Dieu a-t-il fait la campagne?

— Pourquoi, conscrit, répéta le troupier en souriant; mais un peu à notre intention, je suppose. Ne sais-tu pas

que c'est là que poussent les récoltes, les forêts, les villes? La terre, petit, est un caisson de vivres que l'empereur du firmament nous a donné pour faire nos étapes; les bons soldats l'entretiennent et le ménagent.

— J'aimerais mieux ne voir partout que de longues herbes et des fleurs! dit l'enfant pensif; mais le ciel, grand-père, à quoi peut-il servir?

— Le ciel, camarade, nous fournit d'abord l'air et le jour, c'est-à-dire la ration quotidienne du soldat. Il loge le soleil qui nourrit les moissons, les étoiles qui éclairent la nuit, et celui qui commande au soleil et aux étoiles. C'est la tente du général en chef, vois-tu; aussi, quand on le regarde, il faut présenter les armes!

— Ah! dit le petit garçon désappointé, je ne le croyais fait que pour les oiseaux qui chantent et les nuages qui passent! Mais la mer, alors, grand-père?

— Pour la mer, s'écria l'ancien grenadier des pyramides, je m'en serais passé! c'est l'amie des uniformes rouges!...

(Les générations se suivent et ne se ressemblent pas. — Dessin de Gavarni.)

et cependant, en y regardant bien, elle a aussi du bon. C'est à elle que nous devons les pluies qui arrosent notre blé, les engrais qui le font germer, le sel qui l'assaisonne et tout ce que les vaisseaux nous apportent. Sans la mer, enfant, les nations seraient comme des voisins qui n'ont point entre eux de portes de communication; elles ne pourraient ni se voir, ni se secourir, ni s'aimer.

— Et il n'y aurait point de coquillages? ajouta le petit-fils; oui, Dieu a eu raison de créer la mer...

— Comme il a eu raison de créer tout le reste, garçon.

— Quoi! tout, grand-père? répéta le petit avec un sourire aiguisé... même ce bâton de sarment?

— Même ce bâton, dit le soldat, car il me sert à la fois d'arme et de soutien. Avec lui je sonde la fondrière, j'écarte le voleur, je brise la ronce qui gêne ma route, j'abats, en passant, la pomme qui te désaltère.

— Et moi je m'en fais un cheval de bataille, interrompit l'enfant qui saisit le sarment, l'enfourcha d'un bond et s'enfuit à travers les touffes de genêts.

Le grand-père le suivit des yeux jusqu'à ce que sa tête brune eût disparu dans la forêt de fleurs dorées; alors il plia les épaules et me regarda en souriant; mais, malgré moi, je ne pouvais répondre à ce sourire, car ce que je venais d'entendre et de voir m'avait semblé une sorte de symbole. Le vieux soldat me rappelait cette race de cœurs simples et de grands courages nourrie, à la manière d'Achille, *avec*

la moelle des lions, et qui, regardant la vie comme une œuvre, s'en étaient fait les ouvriers patients et dévoués; tandis que l'enfant précoce et débile représentait cette partie de notre génération nourrie seulement du miel enlevé à toutes choses, intelligente sans but, inhabile à l'action, et ne voyant dans la création que des fleurs, des oiseaux, des nuées, des coquillages et des jouets.

UN CONTE DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

Parmi les nombreux domaines que les de Villars possédaient en Normandie au dix-septième siècle, s'en trouvait un connu sous le nom de *Motteville*, situé près de la Vire, et dont l'étendue n'était que de quelques arpents. La rivière en formait une presqu'île ombragée de saules, de bouleaux et de peupliers, au milieu de laquelle le dernier propriétaire avait tracé un jardin de petite dimension, mais fidèlement copié sur le parterre de Versailles. C'étaient les mêmes charmilles, les mêmes buissons, les mêmes statues, le tout en raccourci et avec la pierre du pays au lieu de bronze et de marbre. Aussi la réputation de *Motteville* s'étendait-elle dans toute la Normandie; on venait voir le jardin de M. le marquis de plusieurs lieues à la ronde, et les gentilshommes campagnards qui l'avaient parcouru déclaraient, après une telle visite, le voyage de Versailles inutile.

Lorsque le marquis mourut, le chevalier de Castel et le vicomte de Beauvilliers, qui héritaient en qualité de ses plus proches collatéraux, accoururent ensemble emmenant à leur suite un cortége d'experts et d'hommes de lois qui devaient leur servir de conseils dans cette occasion importante. Ils trouvèrent au château un de leurs parents, Charles-Irenée de Castel, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Pierre, qui était venu passer quelques semaines chez le marquis et avait inopinément assisté à sa mort. Les deux cousins connaissaient l'abbé, auquel ils firent mille amitiés et qu'ils retinrent d'un commun accord.

Irenée de Saint-Pierre était un de ces hommes inoffensifs que l'on ne peut voir sans sympathie : il parlait peu, mais son esprit était toujours occupé du bonheur des autres, et il devait mériter cet éloge fait de lui par d'Alembert, que sa vie entière pouvait se résumer en ces deux mots : *donner* et *pardonner*.

Le chevalier et le vicomte s'entendirent d'abord assez bien pour les partages. Tant qu'il s'agit de fermes, de bois, de châteaux, on put faire les lots à la convenance de chacun, puis les égaliser; mais lorsqu'il fut question de *Motteville*, tous deux déclarèrent qu'ils voulaient l'avoir à tout prix. *Motteville* était, en effet, l'honneur de cet héritage dont les autres domaines n'étaient que le profit; celui qui en resterait maître devait passer aux yeux de tous pour le véritable héritier du marquis, pour le continuateur de son importance. Avec *Motteville*, on acquérait une sorte de célébrité; on était sûr de faire parler de soi, de recevoir les visites de la noblesse normande; sans *Motteville* tout se bornait à être riche!

Les deux cousins se seraient parfaitement contentés, un mois plus tôt, de cette dernière condition; mais la prospérité rend exigeant; chacun d'eux persista dans ses prétentions. Les débats qui s'ensuivirent engendrèrent l'aigreur d'abord, puis le dépit. On passa des récriminations aux menaces, et les deux adversaires, exaltés par la contradiction, déclarèrent qu'ils plaideraient toute leur vie plutôt que de se céder l'un à l'autre *Motteville*.

L'abbé de Saint-Pierre avait vu naître cette division avec chagrin et s'était permis quelques observations; mais les conseils de la raison font sur la colère le même effet que l'eau jetée sur un fer rouge; le plus souvent elle s'échauffe et rejaillit sans rien éteindre. L'abbé comprit bientôt que toutes ses paroles seraient inutiles, et, lui qui cherchait les bases d'une paix universelle entre toutes les nations, il dut renoncer à l'espoir de rétablir l'union entre ses deux cousins.

Ceux-ci avaient effectivement commencé les hostilités en mettant leurs affaires entre les mains des hommes de loi qui venaient d'entamer la procédure. C'étaient tous les jours de nouvelles conférences, de nouvelles assignations, de nouveaux frais pour lesquels nos plaideurs avaient dû emprunter à gros intérêts. Tous deux gaspillaient rapidement la moisson avant de l'avoir recueillie.

Cependant un reste de bon sens et de bon goût les avait décidés à faire valoir contradictoirement leurs droits sans se brouiller. Ils continuaient à habiter le château et à se voir familièrement, tandis que leurs hommes d'affaire se faisaient, en leurs noms, une guerre acharnée.

L'abbé de Saint-Pierre, neutre dans le débat, recevait tour à tour les confidences de chacune des parties belligérantes. Un jour surtout, le chevalier et le vicomte lui avaient communiqué l'un après l'autre leur besoin d'argent pour continuer le procès commencé; les sommes déjà employées en procédure étaient considérables; mais, par cela même, chacun des plaideurs tenait à pousser les choses jusqu'au bout afin de ne point perdre les bénéfices de pareilles dépenses. L'abbé de Saint-Pierre ne leur fit aucune objection; il parut au contraire entrer dans les espérances de chacun d'eux, et les ayant ainsi favorablement disposés à son égard, il demanda la permission de leur lire, le soir même, quelques pages qu'il venait d'écrire et sur lesquelles il désirait leur avis. Tout en s'accusant d'incapacité, les deux cousins acceptèrent la communication et lui promirent la vérité à défaut de lumières.

On se réunit en conséquence à l'heure convenue, et le bon abbé commença la lecture du récit suivant :

Parmi les îles innombrables qui parsèment le Mississipi, il s'en trouve deux d'une médiocre étendue, mais d'une fertilité sans pareille. La folle avoine y pousse en abondance et sans culture, les arbres sont chargés de pins ou de noix nourrissantes, et les buissons eux-mêmes produisent à foison les fruits connus sous le nom de *prunes de sable*. Cette fertilité attire les élans et les chèvres sauvages qui fournissent au chasseur une proie toujours sûre; enfin, les baies formées, de loin en loin, dans les contours des deux îles sont fréquentées par des myriades de poissons blancs que l'on peut pêcher sans peine.

Chacune de ces îles n'avait cependant qu'un seul habitant. Celui de l'île Verte se nommait Maki et celui de l'île Ronde Barko. Comme leurs deux domaines étaient voisins, tous deux se visitaient souvent sur leurs canots d'écorce et vivaient en bonne intelligence. Maki était meilleur chasseur et Barko plus adroit pêcheur, si bien que tous deux faisaient des échanges de leur butin et que l'aisance de chacun en était augmentée.

Du reste, leurs goûts étaient les mêmes, leurs richesses égales. Tous deux vivaient des produits de leurs îles, tous deux habitaient une cabane de branches et de gazon construite de leurs propres mains; tous deux n'avaient pour vêtements que la peau de l'élan qu'ils avaient tué et pour parure que les plumes de l'aigle ou les graines desséchées des buissons.

Mais il arriva qu'un jour Barko, en dépeçant les poissons qu'il venait de prendre, trouva dans les entrailles de l'un d'eux un demi-cercle d'or enrichi de pierreries de différentes couleurs. Un homme civilisé eût facilement reconnu le couronnement d'un de ces peignes élégants dont les femmes espagnoles enrichissaient alors leurs coiffures; mais Barko n'avait jamais rien vu de pareil. Après avoir crié et sauté de joie à la vue de ce merveilleux ornement, il l'essaya tour à tour en diadème, en collier, en pendant de nez, en boucle d'oreille. Ce dernier emploi lui ayant paru plus convenable, il s'y arrêta; et le demi-cercle, solidement fixé à l'oreille

gauche, pendit élégamment jusqu'à l'épaule, afin d'être aperçu de plus loin.

Le premier soin de notre sauvage fut de courir chez Maki auquel il raconta sa bonne fortune. Celui-ci demeura muet d'admiration devant le pendant d'oreille de son voisin. Il n'avait jamais vu, jamais rêvé rien d'aussi magnifique. La nouvelle parure de Barko lui donnait l'air d'un Dieu.

Mais l'admiration est côtoyée par une pente rapide qui conduit très vite à la jalousie ; Maki s'y laissa glisser d'abord sans s'en apercevoir, puis volontairement et avec réflexion. Pourquoi son voisin avait-il trouvé plutôt que lui un pareil trésor? Était-il plus beau, plus fort, plus courageux ? Les poissons du *père des eaux* n'appartenaient-ils pas aussi bien à Maki qu'à Barko? Où avait-il pêché, d'ailleurs, celui qui recélait le pendant d'oreille? N'était-ce pas sous l'île Verte et, par conséquent, dans son domaine à lui, Maki?

Ces réflexions, d'abord faites tout bas, furent bientôt répétées tout haut. Barko y répondit avec la hauteur que lui inspirait son bonheur récent. Le poisson avait été pêché au milieu du fleuve, le croissant d'or lui appartenait légitimement et il saurait au besoin le défendre.

On se sépara mécontent.

Resté seul, Maki ne pouvait penser à autre chose qu'au pendant d'oreille de son voisin. Il s'indignait de son bonheur, de son insolence ; il se rappelait tous les empiétements qu'il s'était insensiblement permis et prenait la résolution de les arrêter. Dès le surlendemain l'occasion s'en présenta.

Barko voyant un buffle traverser le fleuve, le poursuivit dans son canot et l'atteignit sur une de grèves de l'île Verte où il le tua. Maki accourut aussitôt, en déclarant que l'animal lui appartenait ; le débat ne tarda point à s'échauffer, et des paroles on passa aux coups. Barko blessé se réfugia sur sa nacelle, mais en jurant de se venger.

L'habitant de l'île Verte n'avait point besoin de cette menace pour prendre ses précautions. Il savait trop ce qu'il avait à craindre d'un voisin brave et vigilant ; aussi résolut-il de le prévenir. Profitant donc de la nuit, il s'embarqua sans bruit, atteignit l'île Ronde, arriva en rampant jusqu'à la cabane de Barko et s'y élança la hache de guerre à la main. Mais la cabane était vide! Il dut se contenter d'y mettre le feu, et regagna sans retard son domaine.

Comme il y accostait, des flammes s'élevèrent du milieu des arbres qui protégeaient son habitation ; il accourut inquiet : sa cabane venait d'être incendiée par Barko!

Les deux voisins s'étaient rencontrés dans la même idée de vengeance et se trouvaient tous deux sans abri.

Ce ne fut que le prélude de la guerre qu'ils venaient de se déclarer. A partir de ce jour, Maki et Barko renoncèrent à la tranquillité et à l'abondance dont ils avaient joui jusqu'alors. Cachés dans les fourrés, uniquement occupés de dresser des piéges ou d'en éviter, ils n'osaient sortir de leur retraite pour se procurer les aliments nécessaires ; ils craignaient de se livrer au sommeil, et leur haine s'accroissait lentement de toutes les misères que chacun d'eux imposait à l'autre.

Plusieurs rencontres sans résultats définitifs, mais qui valurent à chacun d'eux quelques blessures, achevèrent de les rendre irréconciliables. Maki sentait sa jalousie grandir avec sa colère. Chaque fois qu'il apercevait de loin Barko avec le pendant d'oreille étincelant, son cœur se gonflait de rage ; c'était comme un défi jeté à son courage. Qu'importaient les coups reçus par Barko, les veilles et la faim qu'il supportait depuis plusieurs mois? Son pendant d'oreille lui restait! il pouvait toujours l'opposer glorieusement au dénûment de son ennemi. Tous les efforts de celui-ci avaient été inutiles, et le croissant d'or pendait toujours sur l'épaule du pêcheur!

Cette pensée excitait chez Maki des transports de rage. Ne pouvant supporter plus longtemps l'espèce de triomphe de son adversaire, il résolut d'en venir à une lutte décisive. Il s'arma donc de sa hache et de son couteau, traversa à la nage l'espace qui le séparait de l'île Ronde (car son canot et celui du voisin étaient détruits depuis fort longtemps), se glissa jusqu'à Barko et l'attaqua à l'improviste en poussant un grand cri. Mais l'homme au pendant d'oreille évita le coup qui devait lui donner la mort, saisit ses armes, et opposa à la fureur de l'assaillant une défense désespérée.

Tous deux furent bientôt couverts de blessures. Maki sentit la hache de son ennemi s'abattre plusieurs fois sur sa tête ; mais, emporté dans le tourbillon de sa fureur, il ne s'arrêta point et continua à frapper ; enfin, un dernier coup étendit Barko à ses pieds : il se précipita sur lui avec un hurlement de victoire auquel le sauvage répondit par un dernier gémissement ; il avait cessé de vivre.

Ivre d'orgueil et de joie, Maki avança la main et arracha au cadavre le pendant d'oreille si longtemps desiré. Enfin il était à lui! Tant de souffrances, d'attente, de combats allaient être récompensés ; il tenait le trophée qui devait témoigner à jamais de sa victoire!

Après l'avoir regardé avec un rire sauvage, Maki écarta ses cheveux inondés de sang pour se parer du croissant d'or ; mais tout-à-coup ses deux mains qu'il avait soulevées vers sa tête s'arrêtèrent ; il poussa un cri!... Les deux coups de Barko avaient porté, et le bijou tant disputé était désormais sans emploi!... Les deux oreilles du vainqueur avaient été abattues!

Maki se redressa égaré et regarda autour de lui avec désespoir!

Mais il n'aperçut que les îles ravagées, les ruines des deux cabanes, quelques débris de barques d'écorce, et le cadavre de celui qui avait été son ami.

L'abbé de Saint-Pierre s'arrêta. Le vicomte et le chevalier avaient écouté sa lecture avec une attention d'abord bienveillante, puis embarrassée et pensive. Leur regards s'étaient plusieurs fois rencontrés ; enfin, tous deux se levèrent, et, après avoir adressé à leur hôte quelques brèves félicitations, ils sortirent sans se parler.

Mais le lendemain, lorsque l'abbé descendit pour le déjeuner, il trouva les deux plaideurs devant un grand feu dans lequel ils jetaient, l'un après l'autre, des liasses de papier timbré. A la vue de M. de Saint-Pierre, qui s'était arrêté sur le seuil, tous deux se retournèrent en riant.

— Pour Dieu! que faites-vous là ? demanda l'abbé surpris.

— Nous commentons votre anecdote américaine, répondit le vicomte ; le Maki et le Barko normands ont compris que s'ils persistaient à se disputer *Motteville*, ils arriveraient infailliblement tous deux à leur ruine, et ils se sont entendus afin que le vainqueur ne se trouvât pas exposé à *avoir le croissant d'or sans oreilles pour le suspendre.* Le domaine dispute vient d'être tiré au sort et est légitimement échu au chevalier.

L'abbé se réjouit avec les deux cousins de cet heureux arrangement qui sauvait leur fortune en assurant leur bonne intelligence. Cette réconciliation resta un des plus gais et des plus doux souvenirs de sa vie ; il le rappelait toujours, lorsqu'il discutait sa thèse favorite de la paix universelle, et, même parmi ses amis, on disait proverbialement, toutes les fois qu'il s'agissait d'un procès ou d'une guerre dont on n'attendait rien de bon :

— Ce sera l'histoire de Maki l'Indien qui perdit ses deux oreilles en conquérant de quoi les orner.

ÉGLISE DE PONT-DE-L'ARCHE

(Département de l'Eure).

Pont-de-l'Arche (*Pons Arcuatus*), dans le département de l'Eure, tire son nom de l'antique pont de Charles-le-

Chauve, qui traverse la Seine sur vingt-deux arcades, dont l'une, la plus large, sert au passage des bateaux chargés.

Le mardi 8 août 1589, Rollet, gouverneur de la fameuse citadelle de Pont-de-l'Arche, et Émar de Chattes, gouverneur de Dieppe, vinrent livrer volontairement cette place à Henri IV, et furent ainsi les premiers qui reconnurent son autorité.

L'église de Pont-de-l'Arche est un des plus jolis spécimens du style de transition qui appartient encore à l'architecture ogivale tertiaire et qui se ressent déjà des influences de la

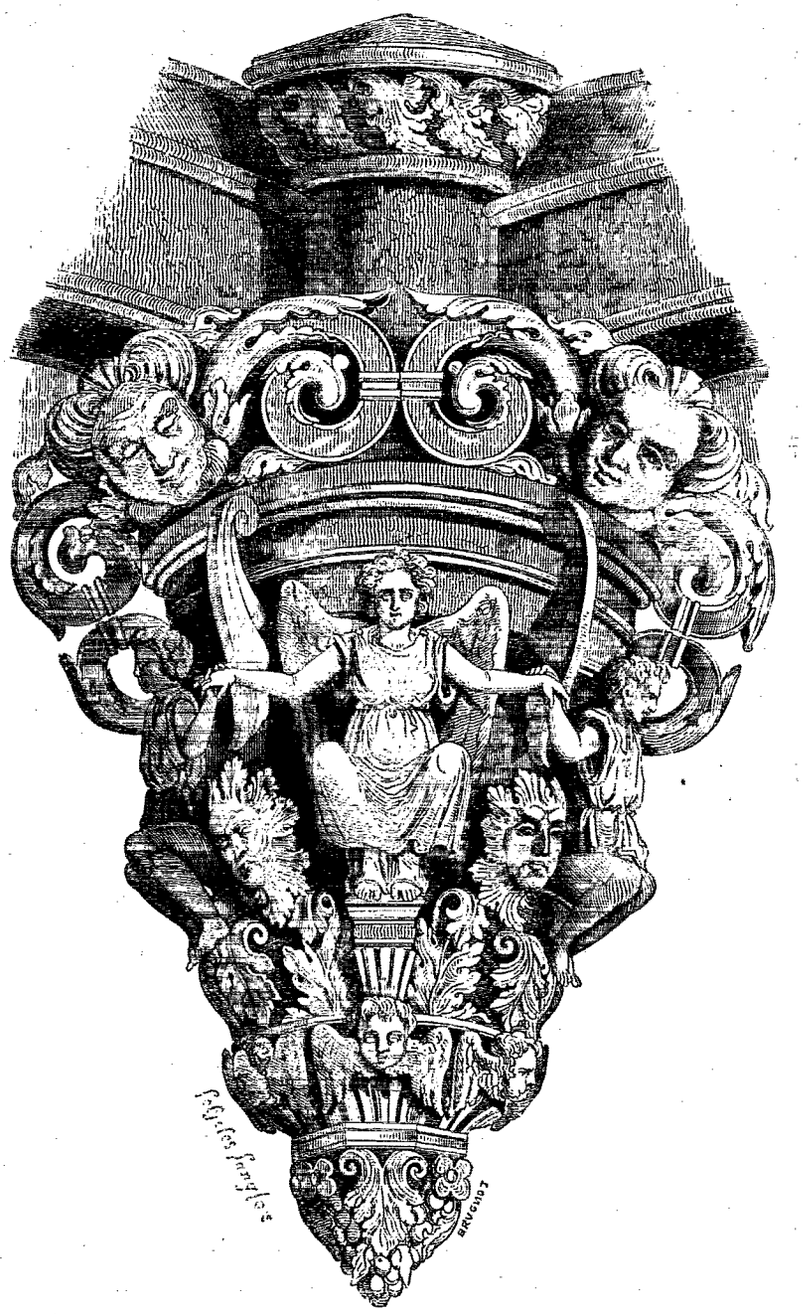

(Clef de voûte de l'église de Pont-de-l'Arche, département de l'Eure.)

renaissance italienne. La richesse et la profusion des ornements, qui caractérisent le style flamboyant, se marient encore dans les clefs pendantes, dans les gorges des corniches et des archivoltes, à la grâce et à la pureté de la ligne grecque

L'église de Pont-de-l'Arche renferme une belle verrière de la renaissance représentant la multiplication des pains et des poissons. Les panneaux inférieurs de cette vitre sont occupés par un sujet assez intéressant qui rappelle un usage local tombé en désuétude depuis quarante ans environ. On y voit les habitants de Pont-de-l'Arche, hommes et femmes (les femmes ont été exclues depuis de cette cérémonie), revêtus de costumes du temps de Charles IX, s'employant à faciliter le passage de la maîtresse arche à un grand bateau chargé qui remonte la Seine.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ANCIENNES CASCADES A FONTAINEBLEAU.

(Voy., sur Fontainebleau, les Etudes d'architecture, 1843, p. 49 et 121; 1844, p. 377.)

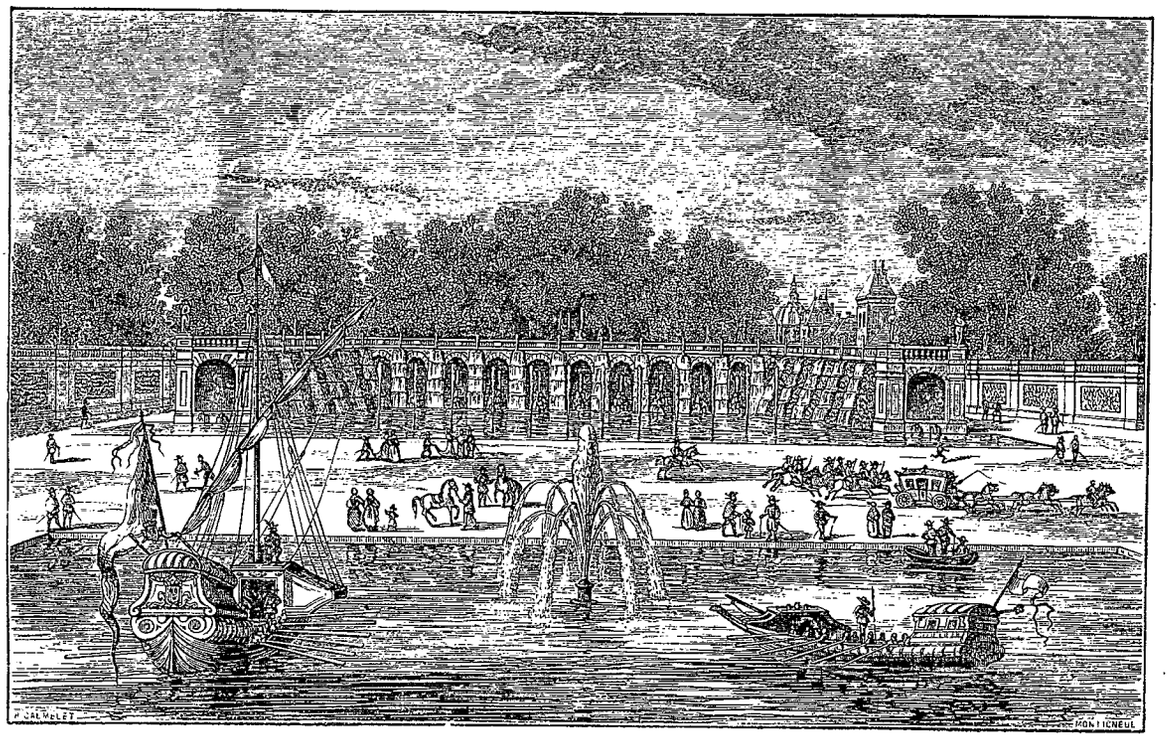

(Vue des anciennes cascades de Fontainebleau.)

François Ier avait orné surtout l'intérieur du château de Fontainebleau ; il avait appelé les plus grands artistes de l'Italie à décorer les salons et les galeries de toutes les magnificences de la sculpture et de la peinture. Il avait laissé peu à faire, sous ce rapport, à ses successeurs. Louis XIV, qui mettait plus d'ostentation dans ses plaisirs et ambitionnait de paraître grand par tout ce qui l'entourait, ajouta au château des ornements extérieurs : il éleva de nouveaux bâtiments et prodigua le luxe dans les jardins. Parmi les merveilles créées sous son inspiration et sous la direction de Francine, on doit citer au premier rang les cascades artistement construites au-devant du grand canal. Vingt cascades en girandoles, à quatre chutes, formaient la façade d'une très belle terrasse rocaille de 15 toises de large sur 40 toises de long, et répondaient à une prodigieuse quantité de cierges ou jets d'eau qui fournissaient un large bassin terminé par quatre grottes rustiques en forme de massifs, et qui présentaient une décoration magnifique à l'autre extrémité du grand canal, couvert de gondoles, de somptueuses galères et de barques élégantes. Ces cascades avaient été élevées vers l'an 1660 ; on les détruisit en 1723 dans l'intention de les reconstruire, d'après les règles d'un goût nouveau.

LE TRÉSOR.

NOUVELLE.

Une jeune fille et un vieillard étaient assis dans une petite mansarde dont l'ameublement plus que modeste, mais soigneusement entretenu, accusait les efforts d'une indigence qui ne s'est point abandonnée elle-même. L'ordre, le goût et la propreté donnaient au pauvre intérieur une sorte d'élégance : chaque objet était rangé à sa place ; les briques du parquet étaient lavées avec soin, la tapisserie verte était fanée, mais pure de toute souillure, et la fenêtre garnie de petits rideaux de grosse mousseline dont les nombreuses reprises formaient une sorte de broderie. Quelques pots de fleurs communes ornaient le devant de cette fenêtre entr'ouverte, et parfumaient la mansarde de leurs douces senteurs.

Le soleil allait se coucher : une lueur pourprée illuminait l'humble demeure, effleurant le charmant visage de la jeune fille, et se jouant dans les cheveux blancs du vieillard.

Celui-ci se tenait à demi renversé dans un fauteuil de jonc qu'une industrieuse sollicitude avait garni de coussins bourrés d'étoupes et recouverts d'indienne dépareillée. Une vieille chaufferette transformée en tabouret soutenait ses pieds mutilés, et le seul bras qui lui restât était appuyé sur un petit guéridon où l'on apercevait une pipe d'écume de mer et un sac à tabac brodé en perles coloriées.

Le vieux soldat avait un de ces visages hardis et sillonnés, dont la franchise tempère la rudesse. Une moustache grise voilait le demi-sourire qui entr'ouvrait ses lèvres, tandis que son regard restait comme oublié sur la jeune fille.

Cette dernière pouvait avoir vingt ans : c'était une brune aux traits caressants mais mobiles, et dont toutes les émotions se traduisaient par des expressions subites et rapides. Son visage limpide ressemblait à ces belles eaux qui laissent voir jusqu'au fond tout ce qu'elles renferment.

Elle tenait à la main un journal et faisait la lecture au vieil invalide. Tout-à-coup elle s'interrompit et prêta l'oreille.

— Qu'y a-t-il ? demanda le vieillard.

— Rien ! répliqua la jeune fille, dont le visage exprima tout-à-coup un désappointement.

— Tu as cru entendre Charles ? reprit le soldat.

— Il est vrai, dit la lectrice en rougissant un peu ; sa journée doit être finie, et c'est l'heure où il rentre...

— Quand il rentre, acheva Vincent d'un ton chagrin.

Suzanne ouvrit les lèvres pour justifier son cousin ; mais son jugement protesta sans doute contre cette intention, car elle s'arrêta embarrassée, puis tomba dans la rêverie.

L'invalide passa la main qui lui restait sur sa moustache, et il se mit à la tordre avec impatience; c'était son geste habituel dans ses accès de mécontentement.

— Notre conscrit bat une mauvaise marche, reprit-il enfin; il revient ici maussade, il se dérange de son travail pour courir les guinguettes et les fêtes de barrières; tout cela finira mal pour lui et pour nous.

— Ne dites pas cela, mon oncle, vous lui porteriez malheur, reprit la jeune fille d'un ton pénétré. C'est un mauvais moment à passer, j'espère. Depuis quelque temps mon cousin s'est fait des idées... Il n'a plus de courage au travail...

— Et pourquoi cela ?

— Parce qu'il n'a rien, dit-il, à en attendre. Il croit tous les efforts de l'ouvrier inutiles pour son avenir, et assure que le mieux est de vivre au jour le jour, sans prévoyance et sans espoir.

— Ah ! c'est là son système ? reprit le vieillard dont le front s'était plissé. Eh bien ! il n'a pas l'honneur de l'avoir inventé. Nous avions aussi au régiment des raisonneurs qui s'exemptaient de partir sous prétexte que la route était trop longue, et qui traînaient dans les dépôts, tandis que leurs compagnies entraient à Madrid, à Berlin et à Vienne. Ton cousin, vois-tu, ne sait pas qu'à force de mettre un pied devant l'autre les plus petites jambes peuvent faire le voyage de Rome.

— Ah ! si vous lui faisiez comprendre cela ! dit Suzanne avec une ardeur inquiète. J'ai bien essayé de le convertir en comptant ce qu'un bon relieur comme lui pouvait économiser; mais quand j'arrivais à la somme, il haussait les épaules en disant que les femmes n'entendaient rien au calcul.

— Et alors, tu te désespérais, pauvre fille, continua Vincent avec un sourire attendri; je vois maintenant pourquoi tu as si souvent les yeux rouges.

— Mon oncle, je vous assure...

— Ce qui fait que tu oublies d'arroser tes giroflées, et que tu ne chantes plus.

— Mon oncle...

Suzanne, confuse, tenait les yeux baissés et roulait le coin du journal. L'invalide posa la main sur sa tête nue.

— Allons, ne va-t-elle pas croire que je la gronde ? reprit-il d'un ton de brusquerie amicale; n'est-il pas tout simple que tu t'intéresses à Charles, qui est maintenant ton cousin, et qui un jour, j'espère...

La jeune fille fit un mouvement.

— Eh bien ! non, ne parlons plus de cela ! dit l'invalide en s'interrompant; j'oublie toujours qu'avec vous autres il faut ignorer ce qu'on sait. N'en parlons plus, te dis-je, et revenons à ce vaurien pour lequel tu as de l'amitié... C'est le mot reçu, n'est-ce pas... et qui en a également pour toi.

Suzanne secoua la tête.

— C'est-à-dire qu'il en avait autrefois, dit-elle; mais depuis quelque temps... si vous saviez comme il est froid, comme il a l'air ennuyé.

— Oui, reprit Vincent pensif; quand on a goûté aux amusements qui font du bruit, les plaisirs du ménage paraissent fades; c'est comme un petit vin du crû après le schnick; on connaît ça, ma fille; beaucoup d'entre nous ont passé par là !

— Mais ils se sont guéris, fit observer Suzanne; ainsi Charles peut guérir également. Il suffira peut-être que vous lui parliez, mon oncle...

Le vieillard fit un geste d'incrédulité.

— Ces infirmités-là ne se traitent point par des paroles, répliqua-t-il, mais par des actes; on n'improvise pas plus un homme raisonnable qu'un bon soldat : il faut de l'exercice, de l'expérience, l'épreuve de la fatigue et le baptême du canon ! Ton cousin, vois-tu, manque de volonté, parce qu'il ne voit point de but; il faudrait lui en montrer un qui lui rendît le courage; mais ce n'est point une petite affaire. J'y penserai.

— Cette fois, c'est bien lui ! interrompit la jeune fille qui avait reconnu, dans l'escalier, le pas précipité de son cousin.

— Alors, silence, dit l'invalide; n'ayons pas l'air de songer à lui, et reprends ta lecture.

Suzanne obéit, mais le tremblement de sa voix aurait facilement révélé son émotion à un observateur attentif. Tandis que ses yeux suivaient les lignes imprimées, et que sa bouche prononçait machinalement les mots, son oreille et sa pensée étaient tout entières à son cousin, qui venait d'ouvrir la porte, et qui avait déposé sa casquette sur la table placée au milieu de la mansarde.

Autorisé au silence par la non-interruption de la lecture, le jeune ouvrier ne salua ni son oncle ni sa cousine, et, s'approchant de la fenêtre, il s'y appuya, les deux bras croisés.

Suzanne continua sans comprendre ce qu'elle disait.

Elle en était à cette mosaïque de nouvelles séparées et souvent contradictoires, groupées sous le titre commun de *faits divers*. Charles, qui avait d'abord paru distrait, finit par prêter attention comme malgré lui. La jeune fille, après plusieurs annonces de vols, d'incendies et d'accidents, arriva à l'article suivant :

« Un pauvre colporteur de Besançon, nommé Pierre Le-» fèvre, voulant, à tout prix, faire fortune, conçut la pensée » de partir pour l'Inde, qu'il avait entendu citer comme le » pays de l'or et des diamants. Il vendit donc le peu qu'il » possédait, gagna Bordeaux et s'embarqua en qualité d'aide » de cuisine sur un navire américain. Dix-huit ans s'écou-» lèrent sans qu'on eût entendu parler de Pierre Lefèvre; » enfin ses parents viennent de recevoir une lettre qui an-» nonce son prochain retour : elle leur fait savoir que l'ex-» colporteur, après des fatigues inexprimables et des retours » de fortune inouïs, arrive en France borgne et manchot, » mais propriétaire d'une fortune que l'on évalue à deux » millions. »

Charles, qui avait écouté l'article avec une attention croissante, ne put retenir une exclamation.

— Deux millions ! répéta-t-il émerveillé.

— Ça pourra lui servir à acheter un œil de verre et un bras mécanique, fit observer le vieux soldat ironiquement.

— En voilà du bonheur ! reprit l'ouvrier qui n'avait point écouté la réflexion de son oncle.

— Et qu'il ne s'est pas procuré à crédit, dit l'invalide.

— Dix-huit années de fatigues inexprimables ! répéta Suzanne en appuyant sur les expressions du journal.

— Qu'importe, quand il y a de la fortune au bout ? répliqua Charles avec vivacité; ce qui est difficile, ce n'est ni d'entreprendre une mauvaise route, ni de supporter le mauvais temps pour atteindre un bon gîte, mais de marcher pour n'arriver nulle part.

— Ainsi, reprit la jeune fille dont les regards s'étaient levés timidement sur son cousin, ainsi vous enviez le sort du colporteur; vous donneriez toutes vos années de jeunesse, un de vos yeux, une de vos mains...

— Pour deux millions, interrompit Charles; très certainement ! vous n'avez qu'à me trouver un acheteur à ce prix, Suzanne, et je vous assure une dot pour épingles.

La jeune fille détourna la tête sans répondre; son cœur s'était serré et une larme gonfla ses paupières. Vincent se tut également; mais il s'était remis à tordre sa moustache d'un air morose.

Il y eut un long silence : chacun des trois acteurs de cette scène poursuivait en lui-même sa pensée.

Le bruit de l'horloge qui sonnait huit heures arracha Suzanne à sa préoccupation. Elle se leva vivement et se mit à préparer le couvert pour le repas du soir.

Il fut triste et court. Charles, qui avait passé le dernier tiers de la journée à la guinguette avec ses amis, ne voulut rien manger, et Suzanne avait perdu l'appétit. Vincent fit seul honneur au frugal souper; car les épreuves de la guerre l'avaient accoutumé à maintenir les priviléges de l'estomac au

milieu de toutes les émotions. Mais il fut vite rassasié, et regagna son fauteuil bourré, près de la fenêtre.

Après avoir tout rangé, Suzanne, qui éprouvait le besoin d'être seule, prit une lumière, embrassa l'invalide et se retira dans le petit cabinet qu'elle occupait au-dessus. Vincent et le jeune ouvrier se trouvèrent tête à tête.

Celui-ci allait également souhaiter le bonsoir à son oncle, lorsque le vieux soldat lui fit signe de tirer le verrou de la porte et de s'approcher.

— J'ai à te parler, lui dit-il sérieusement.

Charles, qui prévoyait des reproches, demeura debout devant le vieillard ; mais ce dernier lui fit signe de s'asseoir.

— As-tu bien pensé à tes paroles de tout-à-l'heure, dit-il en regardant fixement son neveu? serais-tu véritablement capable d'un long effort pour arriver à la fortune ?

— Moi ! en pouvez-vous douter, mon oncle ? répondit Charles, surpris de la question.

— Ainsi tu consentirais à prendre patience, à travailler sans interruption, à changer tes habitudes.

— Si cela pouvait me profiter à quelque chose... Mais pourquoi une pareille demande?

— Tu vas le savoir, dit l'invalide qui ouvrit le tiroir d'une petite commode, dans lequel il serrait les vieux journaux prêtés par un des locataires.

Il chercha quelque temps parmi les feuilles imprimées, en prit une, l'ouvrit, et montra à Charles un article marqué avec l'ongle.

Le jeune ouvrier lut à demi-voix.

« Des démarches viennent d'être faites près du gouverne-» ment espagnol, au sujet d'un dépôt enfoui sur les bords » du Duero, après la bataille de Salamanque. Il paraîtrait » que pendant cette fameuse retraite une compagnie appar-» tenant à la première division, et qui avait été chargée de » la garde de plusieurs caissons, fut séparée du corps d'ar-» mée et cernée par un parti tellement supérieur, que tout » essai de résistance devenait impossible. L'officier qui la » commandait, voyant qu'il n'y avait plus aucun espoir de » se faire jour à travers les ennemis, profita de la nuit pour » faire enfouir les caissons par quelques uns des soldats en » qui il avait le plus de confiance ; puis, sûr que personne ne » pourrait les découvrir, il ordonna à sa petite troupe de se » disperser, afin que chacun tentât de s'échapper isolément à » travers les lignes ennemies. Quelques uns réussirent, en » effet, à regagner la division ; mais l'officier et les hommes » qui connaissaient le lieu où les caissons avaient été enterrés » périrent tous dans cette fuite.

» Or, on assure que ces caissons renfermaient l'argent du » corps d'armée, c'est-à-dire une somme d'environ trois » millions. »

Charles s'arrêta et regarda l'invalide, les yeux étincelants.

— Auriez-vous fait partie de cette compagnie ? s'écria-t-il.

— J'en faisais partie, répliqua Vincent.

— Vous connaissez l'existence de ce dépôt ?

— J'étais un de ceux que le capitaine chargea de le faire, et le seul d'entre eux qui ait échappé aux balles de l'ennemi.

— Alors vous pourriez donner des indications, aider à le retrouver ! reprit Charles plus vivement.

— D'autant plus facilement que le capitaine nous avait fait prendre pour point de reconnaissance l'alignement de deux collines et d'un rocher.

— Ainsi vous reconnaîtriez l'endroit ?

— Je le marquerais aussi sûrement que la place du lit dans cette chambre.

Charles se leva d'un bond.

— Mais alors votre fortune est faite, s'écria-t-il avec exaltation ; pourquoi n'avoir point parlé? le gouvernement français eût accepté toutes vos propositions.

— Peut-être, dit Vincent ; mais en tous cas elles auraient été inutiles.

— Comment ?

— L'Espagne a refusé l'autorisation sollicitée ; vois plutôt.

Il tendait au jeune ouvrier un second journal qui annonçait, en effet, que la demande relative à la recherche du dépôt enfoui par les Français, en 1812, sur les bords du Duero, avait été rejetée par le gouvernement de Madrid.

— Mais ne peut-on pas se passer de la permission ? objecta Charles ; où est la nécessité de tenter officiellement une recherche que l'on peut faire sans éclat et sans bruit ? Une fois sur les lieux, et le terrain acheté, qui empêcherait de le fouiller ? qui soupçonnerait la découverte ?

— J'y ai pensé bien des fois depuis trente ans, reprit le soldat ; mais où prendre la somme nécessaire pour le voyage et l'achat ?

— Ne peut-on s'adresser à de plus riches que nous ; les mettre dans le secret ?

— Mais le moyen de les faire croire ou d'empêcher un abus de confiance s'ils ont cru ? et si le hasard empêche la réussite, s'il arrive, comme dans la fable que tu lisais l'autre jour à ta cousine, qu'au moment du partage le lion garde la proie entière, il faudra donc, outre la fatigue du voyage et les incertitudes du succès, braver les tourments d'un procès. A quoi bon ? dis-moi. Ce qui me reste de temps à vivre mérite-t-il tant de soucis ? Au diable les millions qu'il faut aller chercher ! J'ai deux cents francs de retraite ; grâce à la petite, cela suffit, avec ma croix, pour la ration quotidienne et le tabac; je me moque du reste comme d'un peloton de Cosaques.

— Ainsi vous laisserez échapper cette occasion, reprit Charles avec une animation fébrile; vous refuserez la richesse?

— Pour moi, parfaitement, répliqua le vieillard; mais pour toi, c'est autre chose. J'ai vu tout-à-l'heure que tu étais ambitieux, que rien ne te coûterait pour passer dans la compagnie des millionnaires ; eh bien ! ramasse la somme nécessaire à notre voyage, et je pars avec toi.

— Se peut-il ? vous !

— Gagne deux mille francs ; à ce prix je te donne un trésor ; ça va-t-il ?

— Ça va, mon oncle ! s'écria Charles avec exaltation.

Puis, se reprenant, il ajouta effrayé.

— Mais comment réunir tant d'argent ? Je ne pourrai jamais.

— Travaille avec courage et apporte-moi régulièrement ta paie de chaque semaine, je te promets que tu arriveras.

— Songez, mon oncle, que les économies d'un ouvrier sont si peu de chose !

— Ça me regarde,

— Combien faudra-t-il d'années !

— Tu en offrais tout-à-l'heure dix-huit avec un œil et un bras pour appoint.

— Ah ! si j'étais sûr.

— D'acquérir un trésor ? Je te le jure sur les cendres du petit caporal.

C'était le grand serment du soldat; Charles dut regarder la chose comme sérieuse. Vincent l'encouragea de nouveau en répétant qu'il avait son avenir en main, et le jeune homme se coucha résolu à tous les efforts.

Mais la confidence de son oncle avait éveillé chez lui de trop magnifiques espérances pour qu'il pût dormir : il passa la nuit dans une sorte de fièvre, calculant les moyens de gagner plus tôt la somme dont il avait besoin, réglant l'emploi de sa richesse future, et traversant l'une après l'autre, comme des réalités, toutes les chimères qu'il s'était plu jusqu'alors à rêver.

Lorsque Suzanne descendit le lendemain, il était déjà parti pour son travail.

Vincent qui vit l'étonnement de la jeune fille, hocha la tête en souriant, mais ne dit rien ; il avait recommandé le secret au jeune ouvrier, et voulait le garder lui-même. Il

fallait voir d'ailleurs ce que Charles mettrait de persistance dans ses nouvelles résolutions.

La fin à la prochaine livraison.

ARMES ANTIQUES TROUVÉES A PESTICE.

Le Musée d'artillerie vient de s'enrichir d'une curieuse collection d'armes et de pièces d'armures antiques achetées en Italie par les soins du conservateur.

Aucune arme de ce genre n'existait encore dans ces belles galeries, et la création d'une série d'armes de tous les peuples et de toutes les époques antérieures au moyen-âge, est un véritable service rendu à ceux de nos artistes qui se préoccupent du désir d'éviter dans leurs œuvres les anachronismes. Espérons que cette nouvelle collection recevra de prompts accroissements, et que le zèle des personnes qui administrent ce Musée ne se ralentira pas.

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'importance des nouvelles acquisitions faites par le gouvernement dans l'intérêt du Musée d'artillerie, nous leur offrons ici le dessin de quelques pièces d'armures trouvées, il y a un an, dans un

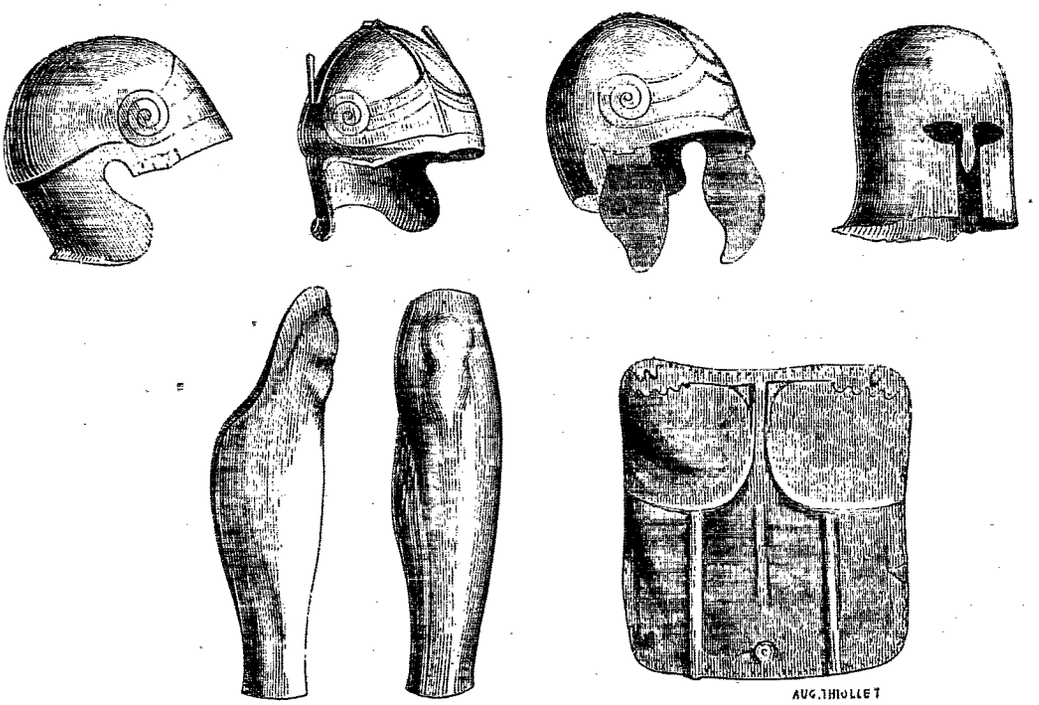

(Musée d'artillerie, à Paris. — Armures antiques.)

tombeau, à Pestice (province de la Basilicate). Ce sont de magnifiques armes grecques de la belle époque, et dont l'antiquité remonte incontestablement à trois ou quatre siècles au moins avant l'ère chrétienne. Les cnémides surtout sont d'une admirable exécution. Les plastrons de la cuirasse ont évidemment été modelés sur le corps même du guerrier qui devait la revêtir, et l'un des deux casques est remarquable par les deux porte-plumail placés à droite et à gauche de la crête.

L'ESPÉRANCE, PAR RAPHAEL.

Sur une toile qui n'a de hauteur que 0^{m},433, et de largeur que 0^{m},568, Raphaël a peint en grisaille les trois Vertus théologales : La Foi, l'Espérance et la Charité. Chacune de ces vertus est représentée par une figure de femme, vue à mi-corps, isolée, mais placée entre deux compartiments à droite et à gauche, renfermant l'un et l'autre un petit génie qui, par son attitude et son expression, complète la pensée allégorique. Il y a ainsi neuf compartiments : les trois vertus occupent les trois compartiments du centre en ligne verticale : dans notre dessin, il a fallu adopter un autre arrangement que celui du tableau, et placer les deux génies de l'Espérance non point parallèlement à droite et à gauche, comme dans l'œuvre de Raphaël, mais un peu au-dessous de la figure principale : l'espace nous manquait en largeur, et, sans cette modification, il y aurait eu nécessité de réduire le dessin jusqu'à rendre toute expression impossible. Pour ceux qui ont eu le bonheur de voir l'original, soit à Paris où il avait été transporté en 1797, soit au Vatican où il est aujourd'hui, une gravure, quelle que soit l'habileté de son auteur, sera toujours à une distance incommensurable du modèle. Si notre esquisse pouvait faire deviner la variété, l'esprit, la naïveté charmante qui rendent ce petit tableau presque adorable, ce serait avoir déjà bien mérité du lecteur. L'idée de l'Espérance est rendue dans tout son charme et toute sa force par la figure du centre : on y voit la vertu en action, exprimant tout ensemble sa confiance et son ardeur. Les deux petits génies ajoutent deux nuances essentielles à l'allégorie : l'un, les bras croisés sur sa poitrine, exprime le bonheur d'espérer et la gratitude ; l'autre, par le geste de ses bras qui tombent et de ses mains unies, le calme dans l'attente. On retrouve des intentions analogues dans les deux autres parties du tableau. La Charité, par exemple, qui pourrait être une des idées premières de la composition de la Vierge à la chaise, est figurée par une jeune femme entourée de cinq petits enfants qui l'étreignent de leurs bras et semblent ne vivre que de sa tendresse : c'est l'amour, c'est la vertu elle-même. Le petit génie qui est à sa gauche porte, d'un air empressé, un vase contenant du feu ; le petit génie à droite porte un autre vase plein de pièces d'or qu'il verse gaiement à terre. Ce sont deux nuances de la charité considérée dans ses deux effets les plus essentiels, au moral et au physique ; elle réchauffe et nourrit. Raphaël était encore très jeune lorsqu'il fit ce tableau, qui a longtemps orné la sacristie de Saint-François des pères conventuels, à Pérouse. Quoiqu'il

n'y ait employé que le clair-obscur, il a donné à ses figures toute l'expression, toute la rondeur, tout le relief qu'on obtient d'ordinaire avec toutes les ressources réunies de la couleur. Après avoir admiré au Vatican la madone de Foligno et la Transfiguration, l'on s'arrête à contempler, sans que l'émotion s'affaiblisse, ce gracieux petit chef-d'œuvre. Un véritable ami de l'art qui le posséderait dans sa maison n'aurait à envier ni à l'ambitieux ses honneurs et son pouvoir, ni au riche son trésor et ses vastes propriétés. L'habitude, dit-on, émousse la jouissance : non, lorsque l'objet est

(D'après le tableau de Raphaël, au Vatican.)

vraiment beau, l'admiration participe de l'infini de son mérite ; celui qui sent et qui comprend ne se lasse pas plus d'admirer un Raphaël que d'admirer les beautés de la nature ou celles de la vertu et de la bonté.

LE DALTONISME.

Dalton, un des plus grands physiciens dont s'honore l'Angleterre, avait une imperfection dans la vue, qu'il a étudiée avec cette sagacité dont tous ses travaux portent l'empreinte. Dans le spectre solaire, qui s'obtient en faisant passer un rayon solaire à travers un prisme de verre et se compose des couleurs suivantes, rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet, Dalton ne distinguait que trois couleurs, le jaune, le bleu et le violet. Les deux premières étaient bien distinctes pour lui ; les deux dernières lui apparaissaient seulement comme des nuances. Le rose, vu de jour, lui paraissait du bleu affaibli ; à la lumière artificielle, la même couleur prenait une teinte orangée. De jour, le cramoisi lui

semblait du bleu sale, et la laine cramoisie du bleu foncé. Il appelait bleu sombre, l'incarnat d'un teint fleuri. Le docteur Whewel lui ayant demandé un jour de quelle couleur était sa robe de docteur, qui était écarlate, Dalton montra les arbres de la campagne, et déclara ne trouver aucune différence entre la couleur de cette robe et celle de la verdure. Des fruits rouges lui paraissaient de la même couleur que l'arbre qui les portait; il ne les distinguait qu'à leur forme, et il lui était impossible de trouver dans l'herbe un bâton de cire à cacheter rouge, parce que cette couleur et le vert du pré se confondaient à ses yeux. Depuis Dalton, on a étudié environ cent cinquante exemples de cette imperfection, à laquelle le professeur Pierre Prévost de Genève a donné le nom de *daltonisme*. Seebeck, Szokalski, Purkinje, les oculistes anglais et, en dernier, M. E. Wartmann de Lausanne, se sont occupés particulièrement de cette altération du sens visuel.

Le daltonisme est plus fréquent qu'on ne pense. Les individus qui en sont affectés, n'ayant pas la conscience de leur état, embrassent souvent des professions où le sens des couleurs est tout-à-fait indispensable. Ainsi, celui que M. Wartmann a observé était relieur, et rectifiait ses jugements sur les couleurs par le tact. Un autre était tailleur à Plymouth; il ne distinguait exactement que le blanc, le jaune et le vert. Un jour, il appliqua une pièce écarlate à des culottes de soie noire. Aussi devons-nous être très indulgents pour les jugements en fait de couleurs, car il est probable que chacun les voit d'une manière particulière, et que beaucoup de personnes sont daltoniennes sans le savoir. Sur quarante jeunes gens d'un gymnase de Berlin, Seebeck en trouva cinq qui confondaient plus ou moins des couleurs ou des nuances distinctes pour la majorité des hommes. Souvent cette imperfection paraît héréditaire dans une famille, et existe chez les garçons mais non chez les filles, car il est très remarquable que sur les cent cinquante cas de daltonisme bien constatés, on ne compte que quatre femmes. Les yeux gris semblent y être plus prédisposés que les autres. Le célèbre historien Sismondi, qui les avait de cette couleur, était daltonien.

M. Wartmann établit deux genres de daltonisme :

1° Le *daltonisme dichromatique*. Les personnes qui en sont affectées ne distinguent que deux couleurs. En voici quelques exemples : Une jeune fille, observée en 1684 par un oculiste de Salisbury appelé Dawbeney Tubervile, ne distinguait que le blanc et le noir, quoiqu'elle pût souvent lire près d'un quart d'heure dans la plus complète obscurité. Cette dernière circonstance n'est pas très rare chez les daltoniens. Spurzheim cite toute une famille pour laquelle il n'existait que deux couleurs, le noir et le blanc. Un cordonnier de Maryport, dans le Cumberland, appelait blanches toutes les teintes claires, et noires toutes les teintes sombres. Il trouva un jour dans la rue un bas d'enfant, et fut très surpris de l'entendre qualifier de rouge. Cette circonstance lui révéla l'imperfection de sa vue et lui fit comprendre pourquoi les autres hommes distinguaient de loin les feuilles vertes et les fruits rouges d'un cerisier. Un célèbre opticien, Troughton, ne distinguait que deux couleurs dans le spectre, le bleu correspondant au bleu, à l'indigo et au violet, et le jaune correspondant au rouge, à l'orangé, au jaune et au vert. Tous les membres masculins de sa famille étaient dans le même cas.

2° Le *daltonisme polychromatique* comprend tous ceux qui perçoivent plus de deux couleurs : ce sont les plus nombreux. Goethe, qui s'était beaucoup occupé d'optique, avait étudié deux jeunes gens doués d'une vue excellente et qui nommaient comme tout le monde le blanc, le noir, le gris, le jaune et le jaune rougeâtre; mais ils appelaient rouge le carmin desséché en couche épaisse, et bleu la couleur d'un trait mince de carmin fait au pinceau sur une coquille blanche, ainsi que celle des pétales de la rose. Ils confondaient le rose et le bleu avec le violet. La verdure leur paraissait jaune. Goethe suppose que le sens du bleu et des couleurs dérivées du bleu leur manquait complétement, et il a nommé *akyanoblepsie* cette imperfection de la vue. M. Péclet cite deux frères qui regardaient comme identiques le carmin, le violet et le bleu. Ils confondaient le rouge garance des pantalons de la troupe de ligne avec le vert des arbres. Le jaune leur paraissait doué d'un grand éclat. Le docteur Sommer, son frère et trois autres personnes de sa connaissance ne pouvaient apprécier le rouge et ses mélanges; ils distinguaient seulement le jaune, le noir, le bleu et le blanc. Le docteur Nicholl a observé un enfant qui, dans le spectre, ne voyait que du rouge, du jaune et du bleu : il ne connaissait pas la couleur verte, qu'il appelait brun quand elle était foncée, rouge clair quand elle était pâle. Le même médecin connaissait un homme qui ne pouvait distinguer le vert du rouge. Il appelait brun le vert foncé; pour lui, l'herbe était rouge, et les fruits mûrs lui paraissaient de la même teinte que les feuilles.

Une personne qui s'occupait de peinture n'apercevait pas une pièce d'écarlate pendue à une haie, que d'autres personnes distinguaient à 1500 mètres de distance. Un jour, elle recueillit, comme une grande curiosité, un lichen qui lui paraissait écarlate; en réalité, la plante était d'un beau vert. Une autre fois, elle n'aperçut aucune différence dans l'aspect d'une dame qui avait remplacé son rouge par une couche de bleu de Prusse. Un jardinier de Clydesdale avait d'abord embrassé le métier de tisserand : il fut forcé d'y renoncer, car, en plein jour, il confondait toutes les teintes de blanc; nommait correctement le jaune et ses variétés, mais il appelait l'orangé un jaune intense et confondait le rouge avec le lilas, le rose, le brun, le noir et le blanc. Le neveu de Brandis fut forcé d'abandonner le commerce de la soierie, parce qu'il ne pouvait distinguer le bleu du ciel du rouge de la rose. Un peintre de Genève, forcé de faire de nuit le portrait d'une personne qui partait le lendemain, employa le jaune pour le rose. Un daltonien avait peint en beau rouge un sapin au milieu d'un paysage. Un autre fit beaucoup rire, un jour, une nombreuse réunion dans laquelle il se présenta avec un habit de rose clair qu'il croyait être gris de tourterelle, couleur à la mode d'alors.

M. Wartmann a eu occasion d'étudier avec beaucoup de soin un daltonien appelé D..., âgé de trente-trois ans. Ses frères et sœurs, dont les cheveux sont blonds, ont la même infirmité : ceux dont les cheveux sont rouges en sont exempts. Il ne voit pas de différence entre la couleur d'une cerise rouge et celle des feuilles du cerisier; il confond un papier vert-d'eau avec l'écarlate d'un ruban placé tout auprès. La fleur du rosier lui semble bleu verdâtre. M. Wartmann voulut savoir si les couleurs vues par réflexion, par réfraction, polarisées et complémentaires, exerçaient une même action sur sa rétine. D'abord, il lui fit regarder le spectre solaire. D... n'y vit que quatre couleurs, du bleu, du vert, du jaune et du rouge, au lieu des sept que tout le monde y aperçoit; mais il reconnut très bien les raies noires qui séparent les teintes et sont connues sous le nom de raies de Fraunhofer, du nom du physicien qui les a découvertes. Puis M. Wartmann lui mit entre les mains trente-sept verres colorés différemment, à travers lesquels il l'engagea à regarder le soleil. D... ne distingua que quatre couleurs différentes, abstraction faite de l'intensité des teintes. Les couleurs produites par la lumière polarisée ne furent pas mieux jugées par D.... Le brun chocolat lui semblait un brun rouge, le pourpre-lilas du bleu foncé, le violet du bleu indécis, etc. Lorsque le soleil éclairait les couleurs, elles lui paraissaient toutes plus rouges; il nommait alors rouge ce qu'il appelait auparavant du vert ou du bleu mal défini.

Une couleur complémentaire est celle qui apparaît à côté d'une autre sans qu'elle existe réellement, ou qui se montre lorsque l'œil est pour ainsi dire fatigué de la longue contemplation d'une autre couleur. Ainsi, regardez pendant long-

temps du vert et portez ensuite rapidement l'œil sur une muraille blanche, vous y verrez apparaître une tache rouge ; regardez du blanc éblouissant, vous y verrez du noir ; de l'orangé, du bleu ; du jaune, de l'indigo. Pour D..., tout est changé aussi bien dans les couleurs naturelles que dans les couleurs complémentaires. Ainsi, M. Wartmann peignit une tête humaine avec des cheveux et des sourcils blancs, les chairs brunâtres, le blanc de l'œil noir, les lèvres et les pommettes vertes, etc. Cette figure parut naturelle au daltonien ; seulement il trouva que les cheveux étaient enveloppés d'un bonnet blanc peu marqué, et que l'incarnat des joues était celui d'une personne échauffée par une longue course. Or, il est bon de remarquer que cette teinte était peinte avec des couleurs complémentaires. Les cheveux et les sourcils étaient blancs au lieu d'être noirs, les chairs brunes et non d'un blanc pâle, les lèvres vertes au lieu d'être rouges.

La cause du daltonisme est complétement inconnue : les psychologistes et les physiologistes en sont encore aux hypothèses ; jusqu'ici, aucune différence matérielle entre les yeux des daltoniens et ceux de la grande majorité des hommes n'a pu mettre sur la voie de cette singulière altération du sens de la vue.

TAPISSERIES D'ARRAS.

Autrefois, en Angleterre, on appelait *Arras*, du nom de la ville de France où on les fabriquait, les tapisseries dont l'on décorait les riches appartements. On laissait souvent un large espace entre ces tapis et les murailles. Dans une entrevue de la reine Marie et d'Elisabeth, Philippe d'Espagne s'était caché derrière une tapisserie. Hamlet tue à travers une tapisserie Polonius qu'il prend pour le roi. Falstaff s'endort derrière les tapisseries.

SCULPTEUR AVEUGLE.

Nous avons parlé précédemment d'un sculpteur idiot (1839, p. 287) ; on connaît dans l'histoire des beaux arts un autre fait non moins extraordinaire. Le sculpteur toscan Jean Gonnelli, étant devenu aveugle à l'âge de vingt ans, n'en continua pas moins ses travaux ; et on cite de lui plusieurs portraits en terre cuite qu'il exécuta malgré son infirmité, et qui passent pour des chefs-d'œuvre : tel est celui du pape Urbain VIII, conservé au palais Barberini, à Rome. C'est certainement lui dont il est question dans le passage suivant des Mémoires de l'abbé Arnauld, passage où, nous ne savons pourquoi, le nom est resté en blanc. Ce fait est rapporté à l'année 1648.

« J'aurois bien souhaité de pouvoir passer par Lucques, pour y voir un prodige de nos jours, le fameux sculpteur..., qui, ayant excellé dans son art, et étant devenu aveugle, ne cesse pas de travailler sur le marbre, et même de faire des portraits ressemblants en tâtant le visage des personnes. On en conte une chose étonnante.

» La princesse de Palestrine (donna Anna Colonna), femme du prince préfet Barberin, ayant passé à Lucques en venant en France, voulut voir cet homme extraordinaire, qu'elle avoit connu à la cour du pape Urbain avant qu'il eût perdu la vue. Pour éprouver la vérité des choses qu'elle avait ouï dire, elle lui présenta une médaille qu'elle lui dit être la tête du prince préfet, et lui en demanda son avis ; mais cet homme, apres l'avoir un peu maniée, commença à la baiser en lui disant : « Madame, vous ne me tromperez pas ainsi ; » je connais trop bien que c'est le visage de mon bon maître » le pape Urbain ; » comme s'il avait eu des yeux au bout des doigts pour discerner une chose aussi peu sensible à l'attouchement que le relief d'une médaille. »

QUELQUES ÉVASIONS SINGULIÈRES.

Le devin Hérégistrate d'Élée, que les Spartiates avaient jeté en prison, et auquel ils avaient attaché un pied dans des entraves de bois garnies de ferrures, ayant trouvé un instrument tranchant laissé par hasard dans son cachot, « imagina, dit Hérodote, l'action la plus courageuse dont nous ayons jamais ouï parler ; car il se coupa la partie du pied qui est avant les doigts, après avoir examiné s'il pourrait tirer des entraves le reste du pied. Cela fait, comme la prison était gardée, il fit un trou à la muraille et se sauva à Tégée, ne marchant que la nuit, et se cachant pendant le jour dans les bois. Il arriva en cette ville la troisième nuit. Lorsqu'il fut guéri, il se fit faire un *pied de bois*, et devint un ennemi acharné des Lacédémoniens. »

Le moyen-âge offre un assez grand nombre d'évasions singulières.

Osmond, intendant du jeune Richard, duc de Normandie, parvint à faire sortir de Laon son maître, que Louis d'Outremer y retenait prisonnier, en l'emportant dans un amas d'herbes.

L'un des seigneurs les plus influents du parti de Lancastre, lord Roger Mortimer de Wigmore, était renfermé depuis un an à la Tour de Londres, lorsqu'en 1323 il reçut secrètement l'avis que sa mort était résolue. Ayant corrompu l'un des officiers de la Tour, qui fit prendre un breuvage soporifique aux gardiens, il put, pendant le sommeil de ceux-ci, et au moyen d'une ouverture qu'il avait faite au mur de sa chambre, pénétrer dans la cuisine du palais qui attenait à sa prison. Une échelle de cordes l'aida à monter et à descendre plusieurs murailles, et un bateau, qui l'attendait au bord de la Tamise, le transporta sur l'autre rive du fleuve. Là, il trouva ses domestiques et des chevaux, gagna la côte du Hampshire, et, s'embarquant sur un navire qui était prêt d'avance, il parvint à gagner la France, où il entra au service de Charles de Valois.

Le duc d'Albany, frère du roi d'Écosse Jacques III, enfermé par lui dans le château d'Édimbourg, n'attendait plus que le dernier supplice, lorsqu'un petit sloop, chargé de vin de Gascogne, entra dans la rade de Leith et envoya deux feuillettes en présent au prince captif, qui fut autorisé à les recevoir. En les examinant, il trouva dans l'une une grosse boule de cire renfermant une lettre qui l'exhortait à s'échapper et lui promettait que le petit bâtiment qui avait apporté le vin serait prêt à le recevoir s'il pouvait gagner le rivage. Un paquet de cordes était aussi renfermé dans le même tonneau. Le duc, qui avait avec lui son chambellan, serviteur fidèle, invita le capitaine des gardes à souper, pour goûter le vin qui lui avait été envoyé. Celui-ci se rendit à cette invitation, escorté de trois hommes. Après le souper, Albany l'engagea à jouer au trictrac, et bientôt l'officier et ses soldats, auxquels on n'avait cessé de verser à boire, commencèrent à s'assoupir. « Alors, dit Walter Scott dans son *Histoire d'Écosse*, le prince, homme vigoureux, dont le désespoir doublait encore les forces, s'élança de la table, et frappa de son poignard le capitaine, qui tomba roide mort. Il se défit de la même manière de deux soldats, pendant que le chambellan expédiait le troisième ; ils jetèrent leurs cadavres dans le feu, s'emparèrent des clefs du capitaine, et, montant sur les murs du château, choisirent un endroit pour effectuer leur périlleuse descente.

» Le chambellan voulut essayer la corde en descendant le premier ; mais elle était trop courte ; il tomba et se cassa la cuisse. Il cria à son maître d'allonger la corde. Albany retourna dans sa chambre, prit les draps de son lit, les attacha à la corde, et arriva bientôt sain et sauf au pied du rocher. Il mit ensuite le chambellan sur ses épaules, et le porta dans un lieu sûr, où il put rester caché jusqu'à ce que sa blessure fût guérie. Quant à lui, il se rendit sur le bord de la mer où, au signal convenu, une barque vint le prendre,

et le conduisit vers le sloop, qui fit voile à l'instant pour la France. »

Charles de Guise, fils aîné de Henri de Guise, tué à Blois, avait été arrêté, lors de l'assassinat de son père, en 1588, et renfermé au château de Tours. Ce fut trois ans après, en 1591, qu'il parvint à effectuer son évasion, racontée de plusieurs manières par les historiens contemporains. Suivant l'un d'eux, le jeune duc, auquel ses amis avaient fait passer, dans un pâté, une longue échelle de soie, résolut de s'enfuir le jour de l'Assomption. Il communia le matin en grande dévotion, et comme, tout en étant gardé soigneusement à vue, il jouissait d'une assez grande liberté, il se mit, après l'office, à jouer dans la cour avec l'exempt des gardes, Penard, qui l'accompagnait; et, après l'avoir défié à plusieurs tours d'adresse, il lui proposa de remonter à cloche-pied le long escalier de son donjon. Ayant bientôt gagné assez d'avance pour être hors de sa vue, il monta rapidement des deux pieds, fermant après lui chaque porte qu'il rencontrait. Penard, inquiet, se hâta de le suivre, et enfonça deux portes l'une après l'autre; mais lorsqu'il arriva au haut du donjon, il ne trouva plus qu'une échelle attachée à une fenêtre qui donnait sur la campagne.

(Le baron Frédérick de Trenck dans son cachot, à Magdebourg. —Fac-similé d'une estampe tirée de ses Mémoires.)

Le duc, avec deux pages, s'était rapidement glissé jusqu'au bas; là, il avait trouvé deux chevaux que M. de La Chastre, gouverneur du Berry pour la Ligue, lui avait fait préparer; et, partant au grand galop, il avait rejoint un parti de cavalerie qui l'attendait. Après quelques heures, il se trouvait en sûreté à Bourges.

Au dix-septième siècle, on rencontre un assez grand nombre d'évasions entourées de circonstances singulières, comme celles du duc de Beaufort, prisonnier à Vincennes; du cardinal de Retz, prisonnier au château de Nantes; de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte, prisonnier au château des Sept-Tours, à Constantinople, etc.

L'un des prisonniers les plus célèbres dans l'histoire du siècle suivant est le baron de Trenck. S'étant attiré, par des démarches imprudentes, la haine de son souverain le grand Frédéric, il fut arrêté en 1746 et transféré dans la forteresse de Glatz. Le roi avait l'intention de ne le détenir que pendant un an; mais Trenck ignorait ces bonnes dispositions, et, après trois tentatives infructueuses, il s'évada au mois de décembre de la même année, avec le secours d'un lieutenant de la garnison, nommé Schœll, qui se démit le pied en sautant du haut du rempart. Trenck, loin d'abandonner son ami, le chargea sur ses épaules et le porta pendant plus de douze heures. Ils échappèrent d'une manière miraculeuse aux soldats envoyés de toutes parts à leur recherche, et parvinrent enfin à gagner les frontières de la Bohême. Frédéric ne le lui pardonna pas, et en 1754 Trenck, s'étant rendu à Dantzick pour recueillir la succession de sa mère, fut enlevé par trente hussards prussiens et emmené à Berlin; de là il fut conduit à Magdebourg, et pour lui commença une affreuse captivité dont il a raconté les détails dans ses Mémoires. Voici la description qu'il nous a laissée de sa position dans son cachot :

« Mes deux pieds étaient attachés à un anneau scellé dans la muraille par des fers d'une pesanteur effrayante (environ 60 livres). Cet anneau, fixé à trois pieds de terre, me laissait la faculté de faire, à droite et à gauche, environ deux ou trois pas. On m'avait soudé autour du corps, à nu, un anneau large comme la main; on y avait attaché une chaîne assujettie par une barre de fer de la grosseur du bras et longue de deux pieds, et aux deux bouts de laquelle mes mains étaient garrottées par deux menottes; plus tard on y ajouta encore un énorme carcan... Comme mes bras étaient fixés à une barre de fer et mes pieds à la muraille, je ne pouvais pas mettre moi-même ma chemise ni ma culotte. Mon corps était couvert d'un sarrau bleu de drap très grossier. J'avais aux jambes une paire de bas de laine de munition, et des pantoufles aux pieds. On lisait sur la muraille le nom de TRENCK formé avec des briques rouges. Sous mes pieds était la tombe qui m'était destinée; on y avait gravé mon nom et une tête de mort... Je ne pus d'abord faire d'autres mouvements que celui de sauter à l'endroit où j'étais attaché, ou d'agiter la partie supérieure de mon corps pour me procurer quelque chaleur. Lorsque le temps m'eut accoutumé au poids de mes fers, dont les os de mes jambes étaient douloureusement pressés, je parvins à me mouvoir dans un espace de quatre pieds. »

Malgré la surveillance rigoureuse dont il était entouré, il fit de nombreuses tentatives d'évasion qui échouèrent. Enfin, grâce à l'intervention de la princesse Amélie, sœur de Frédéric, et de la cour de Vienne, il fut délivré le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de captivité. Ce ne fut pas là le terme de ses malheurs : on sait qu'il finit par périr sur l'échafaud, à Paris, le 7 thermidor an II (25 juillet 1794), le même jour que Roucher et André Chénier. Il avait alors soixante-huit ans.

Parmi les autres évasions célèbres du dix-huitième siècle, on se rappelle celles de Casanova, de Latude, et de l'amiral anglais Sidney Smith.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA TOUR DE L'HORLOGE, A BERNE.

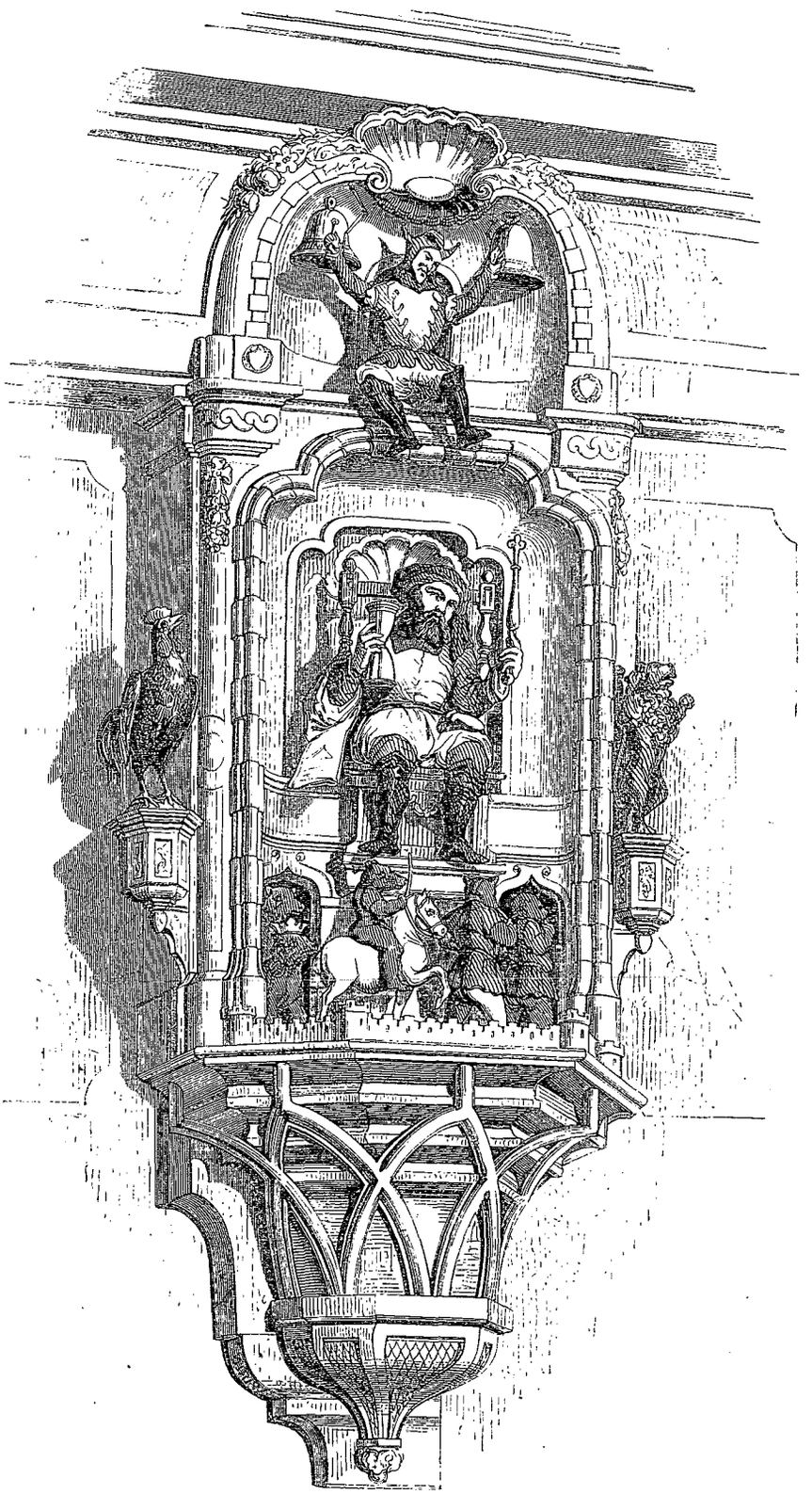

(Jeu mécanique de la tour de l'Horloge, à Berne.)

A la fin du douzième siècle, la tour de l'Horloge (*Zeitgloc kenthurm*) faisait encore partie des murailles extérieures de Berne : aujourd'hui elle est située dans la grande rue, presque au milieu de la ville. On a conservé et entretenu avec soin, au-dessous du cadran, une vieille machine qui fait l'admiration des enfants, des habitants de la campagne, et de beaucoup d'autres. Le nom de l'auteur, Gaspard Bruner, est resté en honneur dans la mémoire du peuple. Ces merveilles de l'ancien temps n'ont rien qui surprenne l'art moderne : ce ne sont, en réalité, que de grands joujoux ; mais leur antiquité, leur

naïveté même, quelquefois l'intérêt historique de leurs figures grotesques, expliquent et excusent parfaitement l'espèce de vénération populaire dont ils sont l'objet. L'ours, ce symbole originaire de Berne, fidèlement révéré pendant tant de siècles, a le premier rôle dans cette petite comédie en plein vent qui se joue à toutes les heures, en été comme en hiver, par tous les temps, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il tonne. Une minute avant que l'heure sonne et une minute après qu'elle a sonné, le vieux coq de saint Pierre chante de sa voix éternellement enrouée; un fou frappe l'heure avec deux petits marteaux; un personnage assis sur un trône ouvre une large bouche, et baisse d'une main un sablier, de l'autre un sceptre, autant de fois que les marteaux frappent; pendant ce temps, de petits ours, les uns à quatre pattes, les autres à cheval ou debout, quelques uns couronnés, ou cuirassés et armés, défilent devant Sa Majesté. Le mardi, jour de marché, il y a bon nombre de spectateurs qui, à toutes les heures, se pressent devant la tour, bras pendants, tête en l'air et bouche béante comme l'homme au sablier. Les autres jours, l'appel du pauvre coq n'est guère entendu que de quelques petits Bernois du voisinage, qui montrent aux fenêtres leurs jolies têtes fraîches et roses, et sourient aux vieux acteurs de bois.

LETTRES SUR LA BOHÊME.

LA BOHÊME VUE DU MILLESCHAUER.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Je me serais bien gardé, monsieur, d'oublier la promesse que je vous avais faite, de songer à votre Magasin durant mon petit voyage en Bohême. Non seulement j'avais à cœur de vous être agréable, mais la vue de ce pays si intéressant me poussait presque à vous adresser, de temps à autre, quelque reproche de me l'avoir fait si peu connaître dans votre excellent recueil, si riche sur tout le reste, et dans lequel, depuis dix ans, j'ai appris, tout en m'amusant, tant de choses. Il est vrai que la Bohême, dont le nom vient si familièrement sur toutes les bouches, est peut-être, de tous les pays de l'Europe, celui sur lequel nous possédons le moins de renseignements. Je croirais, en vérité, qu'il est plus aisé d'en trouver sur la Sibérie et le Kamtchatka. Aussi en résulte-t-il qu'on est en général porté à concevoir confusément ce pays comme s'il était fort éloigné. On se dit vaguement qu'il est de l'autre côté de l'Allemagne, et l'on ne fait pas attention que c'est précisément dans cette direction que l'Allemagne a le moins de largeur : une fois sur le Rhin, on en a tout au plus pour quarante-huit heures. Je ne prétends assurément pas que le voyage soit tout-à-fait agréable, l'Allemagne n'étant pas d'un caractère bien divertissant; mais encore est-il bon d'en avoir un aperçu, et l'on est amplement dédommagé dès que les montagnes de Bohême sont atteintes.

Bien que la mode des voyages, si utile pour élargir le cercle des idées, ainsi que pour faciliter l'intelligence de l'histoire, commence à se répandre d'une manière assez satisfaisante parmi nous, il faut avouer aussi que nous ne nous élançons encore que d'une aile trop timide. La Belgique, la Suisse, les bords du Rhin, voilà généralement nos limites : il n'en coûterait pourtant pas davantage de pénétrer un peu plus avant au cœur de l'Europe, et l'on en retirerait plus de profit. On aurait, en deux jours, une idée bien suffisante des bords du Rhin, et au lieu d'y languir sur les mêmes impressions, l'on irait plus loin en chercher d'autres. Je tiens à cœur depuis longtemps cette doctrine sur les voyages, et suis trop heureux de pouvoir me servir aujourd'hui, pour la propager, de l'immense publicité de votre recueil. Je ne me sens toutefois capable que de la prêcher de fait, et si vous me le permettez, je vais supposer notre Allemagne franchie et nous mettre tout de suite en Bohême.

Je vous transporte donc, sans plus de préambule, sur le sommet de l'une des plus hautes montagnes du pays, nommée le Mileschauer. Par une disposition singulière qui ne se voit dans aucune autre contrée de l'Europe, la Bohême, comme vous vous le rappelez, monsieur, est entourée par quatre chaînes de montagnes qui forment à peu près le carré, et se joignent si bien qu'il n'y a qu'une seule ouverture, située dans l'angle septentrional et par laquelle s'écoulent toutes les eaux du pays : la montagne sur laquelle nous sommes, quoique fort élevée, puisqu'elle est de près de 900 mètres, n'appartient, je vous en préviens, à aucune de ces chaînes principales; mais c'est justement une circonstance qui nous favorise, puisqu'il s'agit d'en faire un belvédère, et que, de cette façon, nous serons en mesure de faire une inspection tout autour. Malheureusement, je n'en trouve pas de plus avancées que celle-ci dans l'intérieur du pays; mais vous jugerez cependant suffisant, je l'espère, le panorama que nous aurons.

Portons d'abord nos regards vers le sud : dans cette direction, nous avons une plaine sans bornes. On croirait planer sur l'océan, tant les limites de l'horizon reculent au loin et se perdent dans le ciel : c'est la Bohême tout entière avec ses innombrables moissons. Nous distinguons jusqu'à l'autre bord : deux cimes, à demi effacées par l'éloignement, appartiennent en effet à la chaîne qui sépare la Bohême de la Moravie; c'est l'Ochsenberg. C'est le point le plus distant que nous puissions apercevoir; il est à quarante-cinq lieues à vol d'oiseau. En avant de l'Ochsenberg, un peu vers la gauche, une bonne vue distingue sans peine un long bâtiment surmonté d'une flèche : c'est le fameux Hradschin de Prague. La vallée de la Moldau, trop enfoncée, ne permet pas de distinguer les autres clochers de cette grande ville; mais c'est assez pour l'esprit d'en reconnaître ainsi le point culminant et les environs. C'est là vraiment le cœur de la Bohême; c'est à gauche du Hradschin, de ce côté de la Moldau, que se trouve la petite éminence de Wyssehrad, sur laquelle le célèbre Krok, l'un des plus anciens héros slaves dont la tradition ait conservé la mémoire, avait fixé sa résidence. C'est à sa fille Libussa que la capitale doit sa fondation. Elle fit arracher les forêts qui couvraient la colline du Hradschin, et y bâtit son château. C'est à cette femme, qui paraît avoir joui d'une haute intelligence, jointe à des connaissances bien supérieures à celles de ses compatriotes, que la nationalité bohême remonte de préférence. Les traditions semblent indiquer que c'était à l'ascendant de ses lumières qu'elle avait dû sa puissance : se sentant pourtant incapable d'en soutenir seule tout le poids, elle voulut donner à son peuple un chef digne d'elle et de lui, et, à cet effet, elle jeta les yeux sur un des héros du pays, nommé Przemysl, qui est devenu le chef de la première dynastie, commençant à sa personne, vers 720, et se terminant à Wenceslas V, en 1305.

C'est ici près qu'habitait ce Przemysl avant son élévation. Jetez les yeux au nord : au pied du Mileschauer, au revers d'un coteau tourné aux rayons du midi, sur la petite vallée de la Bila, qui va rejoindre l'Elbe dans la montagne, se distingue un humble village entouré de vignes : c'est Stadlitz, le lieu natal de Przemysl. C'est là que, simple laboureur et mangeant son pain sur le soc de sa charrue, il reçut, à la façon d'un consul romain, les ambassadeurs qui venaient de la part de Libussa lui apporter l'offre de sa main et les insignes du pouvoir. On montre encore la place où il était assis dans cette circonstance mémorable; on ne la laboure jamais, et un coudrier, qui sans doute y existait à cette époque, renouvelé avec soin d'âge en âge par ses propres rejetons, s'y voit toujours. Un guerrier laboureur et une femme instruite, voilà sans doute, pour une nationalité, de nobles et profonds principes!

Ces deux points sont encore autrement liés dans l'histoire de la nationalité bohême. C'est en avant du Hradschin, également à un petite demi-lieue, à droite de Wysserhad, que se

trouve la fameuse colline qui, malgré le déplaisir de l'Autriche, s'est gravée dans la langue du peuple sous le nom de Ziskaberg, mont-Ziska. C'est sur cette hauteur que le fameux Jean Ziska, chef des Hussites, défit en 1420, avec son armée de paysans, l'empereur Sigismond, qui, suivi de toutes les forces de l'Empire, venait essayer de lui faire lever le siége du Hradschin. D'autre part, c'est sur la colline de Bihan, au-dessus du village de Staditz, que Procope-le-Grand, devenu le chef des Hussites après la mort de Jean Ziska, défit l'armée des Allemands commandée par le margrave de Misnie. C'est dans ce champ qu'après sa victoire il fit immoler six mille soldats prisonniers et trois cents gentilshommes. Les ossements des sept princes allemands qui périrent dans cette bataille reposent encore dans l'église voisine.

Mais je reviens à notre vue du sud qui n'est pas encore épuisée. Tout au-dessous de nous est un grand village dominé par l'énorme château de Mileschau, qui est celui du seigneur, et dont le nom s'est étendu à la montagne. Un peu au-delà, avant que la plaine ne commence à s'ouvrir, se dessinent une multitude d'éminences. Toutes sont dues à d'anciennes éruptions volcaniques, ou plus exactement basaltiques, ce qui explique leur forme si singulière ; et toutes, presque sans exception, sont occupées par un ancien château. C'étaient, en effet, d'excellentes positions, et telles que les aimaient les seigneurs du moyen-âge : avoir un riche pays devant soi, et se sentir dans un donjon inattaquable ! Celui qui se trouve immédiatement à gauche de Mileschau appartenait à la famille des Wrsowec, longtemps rebelle contre les souverains du Hradschin, et fut détruit au onzième siècle par le duc Udalric. Des deux châteaux qui se voient au-dessus de celui-ci, le plus voisin fut bâti, selon la tradition, par Kostial, beau-frère de Przemysl, comme époux de la célèbre Bila, sœur de Libussa. Le plus avancé sur la plaine, connu dans l'histoire de Bohême sous le nom de Klappay, était la demeure des deux frères de Kostial. On pourrait placer dans ces lieux la scène d'un roman historique intéressant. Je me bornerai à dire que si l'on s'en rapportait à la tradition, il faudrait y voir une sorte d'origine de la télégraphie ; car les deux familles, à l'aide de signaux, avaient pris, dit-on, l'habitude de converser familièrement ensemble à deux lieues de distance. Au-dessous de ce dernier château, et à droite de celui de Kostial, se dessine une haute tour ; c'est le seul reste de la ville de Vlatislawa, qui avait été bâtie au neuvième siècle par un des princes qui visaient alors à l'indépendance, et qui fut rasée au dixième par Boleslas-le-Cruel. Enfin, presqu'à l'extrémité de ce tableau, au pied de la colline d'Hoblik, sur le cours de l'Egra, dont les eaux séparent la plaine de cette région qui, vue de haut, ressemble véritablement à une prairie travaillée par les taupes, se dessine la petite ville de Laun, illustre parmi les géologues par ses dépôts de lignite et ses empreintes de la végétation de l'ancien monde. Elle contraste par sa gaieté avec toutes ces ruines, qui font de ce canton l'un des plus curieux que l'on puisse souhaiter; car le pittoresque, qui se perd quand on domine trop, frappe au contraire les yeux d'une manière charmante dans le fond des bois et des vallées.

Au-dessus de Prague, nous avions aperçu l'Ochsenberg formant les frontières de la Moravie ; au-dessus de Laun, nous apercevons, dans le même vague il est vrai, puisque c'est dans le même lointain, les montagnes du Rokitzan, dépendance de la chaîne de Bohmerwald, qui sépare la Bohême de la Bavière. C'est dans cet intervalle que sont situés les cercles populeux de Pilsen et de Klattau, si considérables aussi dans l'histoire de la Bohême. L'œil qui se fatigue à vouloir analyser une perspective qui se dérobe devant lui, les soupçonne plus qu'il ne les découvre. Mais c'est assez qu'ils comparaissent devant l'esprit qui les saisit, tout réduits qu'ils soient à une ligne légère d'horizon.

Tournons-nous maintenant à l'ouest : nous enfilons dans le sens de sa longueur la chaîne du Mittelgebirge, de laquelle dépend le Mileschauer. Elle descend sur notre droite par un amoncellement de cônes basaltiques, comme nous venons de la voir descendre sur notre gauche. Rien ne peut rendre l'effet de cette multitude de hautes montagnes toutes couvertes de bois, et décroissant progressivement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que de simples monticules à peine élevés au-dessus de la plaine. Il faut se représenter toutes ces montagnes en feu, comme au moment de leur formation : rassemblées ainsi que des vagues, elles devaient donner idée de cet océan de l'enfer que décrit le Dante. Aujourd'hui, avec leurs sapins et leurs prairies, elles ne sont plus que riantes. C'est le Grosse-Franz qui en forme la partie culminante ; mais comme le Mileschauer est plus élevé, on voit heureusement encore fort loin par-dessus ce vis-à-vis.

Là reviennent encore ces vastes horizons qui se découvraient tout-à-l'heure. Au-dessus du Grosse-Franz, sur la gauche, se détache sur le ciel le groupe des montagnes de Carlsbad. C'est dans leurs anfractuosités, sur un rayon de trente à quarante lieues, que se trouvent les sources minérales, si renommées dans toute l'Europe, de Carlsbad, de Marienbad, de Francesbad. Les cimes plus hautes, qui se montrent à droite, sont celles du Fichtelgebirge, plus élevées que le Mileschauer lui-même, puisqu'elles vont à 1 200 mètres, et séparent la Bohême de la Saxe. Elles forment la partie occidentale de ce que l'on nomme d'une manière générale la chaîne de l'Erzgebirge, que nous voyons maintenant venir directement vers nous en continuant à nous séparer de la Saxe. Cette chaîne s'arrête dans notre tableau aux deux belles croupes arrondies du Sturmerberg et de Winterberg, qui sont à peu près à la hauteur du Mileschauer, à cinq ou six lieues de distance.

Dans la plaine qui s'étend entre notre massif et ces montagnes lointaines, j'attirerai d'abord vos yeux sur la ville de Saatz, chef-lieu du cercle de ce nom. Elle est bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de l'Eger, que l'on y traverse sur un beau pont de chaînes. Vous voyez que du haut de notre montagne l'on doit apercevoir parfaitement tout le cercle que commande cette jolie petite ville, cercle qui passe pour un des plus fertiles de la Bohême.

En regardant l'autre versant, nous perdons l'Egra pour entrer dans une vaste plaine bordée d'un côté par l'Erzgebirge et de l'autre par nos montagnes du Mittelgebirge. Cette plaine est parcourue dans toute sa longueur par la Bila, qui reçoit toutes les eaux que lui versent à droite et à gauche les montagnes, mais qui cependant prend à peine la taille de ce que nous nommerions un ruisseau. L'Egra lui-même, qui traverse tant de montagnes, et dont le cours remonte jusqu'en Bavière, n'a seulement pas la quantité d'eau qu'il faudrait pour pouvoir servir à la plus légère navigation : cela donne idée du peu de pluie qui tombe annuellement dans cette contrée, déjà bien plus continentale que les nôtres. Au pied d'une des ramifications extrêmes de notre massif s'aperçoit la petite ville de Brux surmontée de son château. Plus rapprochée de nous, la ville de Bilin, bâtie pareillement sur la Bila, mais dont les sapins du Grosse-Franz ne nous permettent guère de découvrir que l'énorme château, bâti en 1680 par le prince de Lobkowitz. L'ancien château, qui, selon la tradition, avait été fondé au huitième siècle par Bila, sœur de la fameuse Libussa, mais qui sans doute avait été renouvelé depuis, sert de logement pour les employés du prince. Cette ville, dont le nom est ainsi gravé dans les antiquités nationales, se recommande en outre par ses sources d'une eau gazeuse analogue à l'eau de Seltz, et qui donne lieu également à une grande exportation. Je vous lasserais si j'entrais dans le détail de tous les châteaux, soit en ruines, soit habités encore par leurs seigneurs. Aussi me contenterai-je de vous signaler par leurs noms, sur le versant de l'Erzgebirge, les châteaux du Rothenhaus, d'Eisenberg, de Dux, de Riesenburg, de Kremusch, l'opulent couvent d'Osseg ; du côté du Fichtelgebirge,

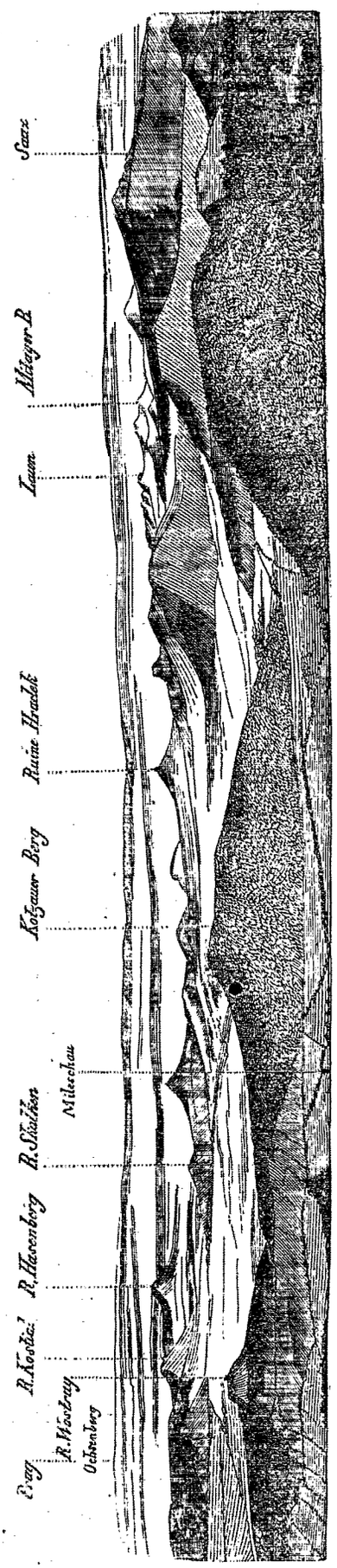

(Vue du côté du sud.)

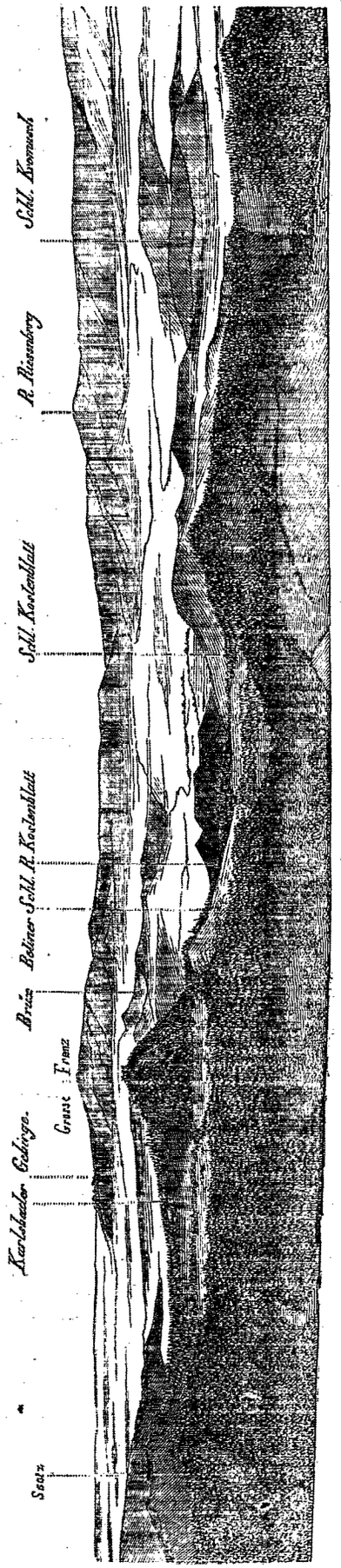

(Vue du côté de l'ouest.)

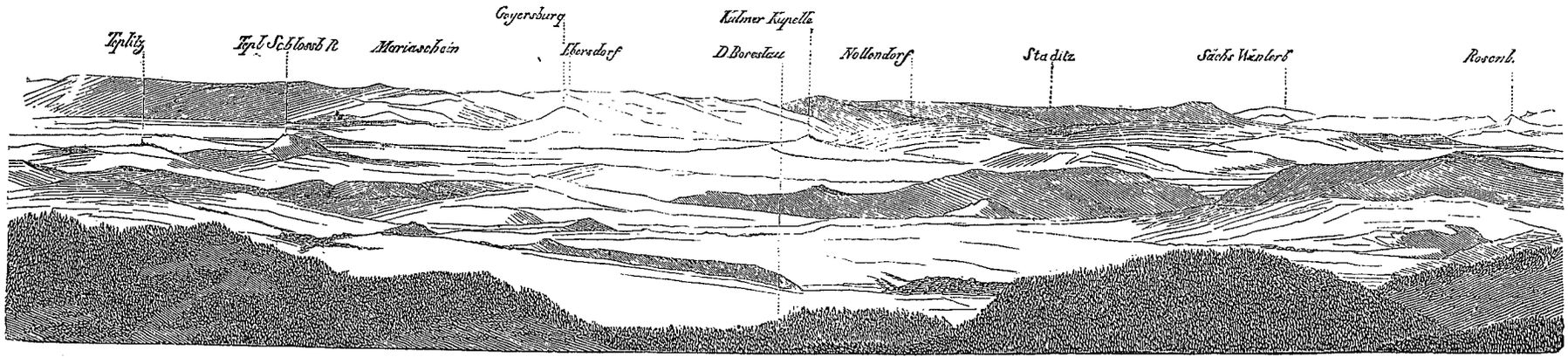

(Vue du côté du nord.)

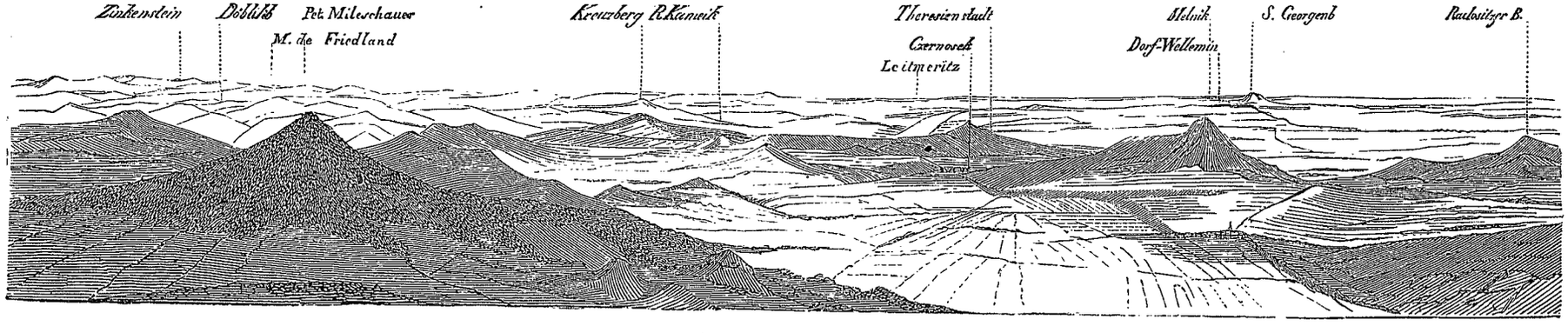

(Vue du côté de l'est.)

les ondulations de la pente nous dérobent ceux qui s'y trouvent, sauf pourtant l'ancien et le nouveau château de Kostenblatt, qui se dévoilent à demi derrière les arbres.

Nous voilà au nord : toujours sous nos pieds, cette même plaine de la Bila, bordée en face de nous par les massifs élevés de l'Erzgebirge. A droite, déjà voisine de son débouché dans la vallée de l'Elbe, elle commence pourtant à se resserrer, pressée comme elle l'est entre les montagnes qui dominent ce fleuve. A gauche, dans le milieu de la plus belle largeur du bassin, se découvre, à demi perdue dans les fissures de ce terrain tout crevassé par les travaux des volcans, la partie supérieure de la ville de Teplitz. Tant par la célébrité des eaux thermales, si efficaces, qui sortent de cette fissure à raison de cent mètres cubes par heure, que par celle des cinq ou six congrès ou réunions de souverains qui s'y sont tenus depuis trente ans, il n'y a pas une ville en Bohême, si l'on excepte Prague, dont le nom soit plus connu dans toute l'Europe. C'est dans un de ces congrès que fut signé ce fameux traité de la Sainte-Alliance, qui a pesé si longtemps sur la France, et dont les derniers effets n'ont point encore disparu. Cette pensée me tint longtemps attaché, je l'avoue, sur ce petit coin de terre qui, du haut du Mileschauer, était si peu de chose à mes yeux. Mais je ne veux pas m'arrêter ici davantage sur Teplitz, ayant l'intention, si vous me le permettez, monsieur, d'y revenir plus particulièrement une autre fois. Je signalerai seulement en passant, dans les montagnes de l'Erzgebirge, à droite de la ville, précisément dans la direction du nord, un défilé célèbre; car, si tristes que soient les souvenirs qu'il rappelle, je ne saurais les étouffer. C'est ce fatal défilé de Kulm où, à deux reprises, dans la terrible campagne de 1813, nos armées essayèrent en vain de forcer l'enceinte de la Bohême. C'est là que reposent tant de Français tombés glorieusement les armes à la main, sans avoir pu triompher des difficultés d'une position trop désavantageuse. Les peuples, étonnés d'avoir vu nos armées échouer, ont eux-mêmes nommé ce passage formidable les thermopyles de la Bohême, et les souverains alliés, heureux de montrer à la postérité un champ de bataille où ils n'aient pas été vaincus, se sont réunis pour couvrir celui-ci de monuments. On les aperçoit fort bien du Mileschauer; mais je ne veux montrer que la chapelle bâtie sur une petite éminence qui domine les deux champs de bataille : on y offre le sacrifice pour tous les morts.

Achevons notre circuit en nous tournant à l'est. Nous ne voyons plus maintenant qu'un paquet de montagnes dont il n'est pas facile de se tirer. Aussi, pour nous reconnaître, veux-je d'abord reprendre le fil de l'Elbe. Ce fleuve s'aperçoit, en effet, de ce côté, venant droit à nous et baignant encore dans un certain rayon les vastes plaines de l'intérieur. On voit distinctement, dans le haut de son cours, Melnik, situé presque exactement au confluent de la Moldau, ville célèbre dans tout le pays par ses vins, qui ont quelque analogie avec nos bordeaux ordinaires. Un peu plus près de nous, à deux ou trois lieues de distance de la rive gauche, s'élève la montagne de Saint-Georges, couronnée par une église qui domine tout le plat pays. Enfin, le fleuve que l'on n'avait fait que soupçonner dans l'enfoncement de la vallée se découvre tout-à-coup, mais pour se perdre presque aussitôt derrière les premières pentes du Mittelgebirge. Ces pentes, tournées vers le midi, sont plus chères encore aux Bohêmes que les collines de Melnik : c'est là, en effet, que sont situés leurs fameux vignobles de Czernosek qui leur fournissent leur plus grand vin. Bien que ce vin ne soit pas à comparer sans doute avec ce que produit la France en ce genre, il faut cependant reconnaître que c'est un vin de haute qualité, et qu'il est véritablement étonnant de rencontrer à une latitude si avancée vers le nord, puisqu'elle est la même que celle des côtes d'Angleterre. C'est au caractère climatérique des étés dans l'intérieur du continent, joint aux circonstances de l'exposition, qu'il faut attribuer cette singularité. Du reste, si je retiens si longtemps vos yeux sur ce point, monsieur, c'est qu'à une telle distance de son pays on est heureux d'en retrouver quelque souvenir, et que nous avons ici affaire à une colonie de la France; colonie purement végétale, il est vrai, mais qui n'est pas moins souriante. Ce sont, en effet, des rejetons de nos ceps de Bourgogne que nous retrouvons ici. Au quatorzième siècle, l'empereur Charles IV, frappé de la situation de ce lieu, les fit venir à grands frais, et, depuis lors, ils n'ont cessé de prospérer en contribuant à justifier le nom de leur race.

C'est là aussi que le fleuve, disant en quelque sorte adieu à la Bohême, du moins à ses riches cantons agricoles, s'engouffre dans le défilé si pittoresque qui va s'ouvrir à vingt lieues de là sur les plaines de Dresde. Avant de nous le dérober, les montagnes nous laissent encore apercevoir sur ses bords, d'un côté la ville épiscopale de Leitmeritz, chef-lieu de ce cercle, de l'autre la forteresse de Therezienstadt, située près du confluent de l'Elbe et de l'Egra, et passant à juste titre pour un des meilleurs ouvrages de fortification de la Bohême. Il était nécessaire, car il est justement devant la seule porte naturelle du pays.

Je vous indiquerai seulement par quelques points la route que suit le fleuve dans ce dédale de montagnes qu'il divise ainsi en deux parties. De Leitmeritz il vient frapper, comme vous le voyez, le versant oriental du Eisberg, sous lequel il se soustrait à nos yeux. Il se poursuit derrière les cimes de Praskowitz et du Petit-Mileschauer. A cet endroit, peu s'en faut que nous ne l'apercevions de nouveau : du moins entrevoyons-nous sa vallée. C'est là, en effet, que la vallée de la Bila vient rejoindre celle de l'Elbe, en divisant encore, par un intervalle à la vérité bien diminué, le massif du Mittelgebirge de la grande chaîne granitique de l'Erzgebirge. C'est à ce confluent qu'est située la petite ville d'Aussig, qui fut, au quinzième siècle, le théâtre de l'une des plus atroces vengeances des Hussites, et qui se recommande encore, mais d'une manière douce, comme ayant donné le jour au célèbre peintre Raphaël Mengs. Dès lors l'Elbe est dans l'Erzgebirge. On aperçoit dans la perspective aérienne l'évasement supérieur de sa vallée entre le Schneeberg (mont de Neige) et le Winterberg (mont d'Hiver), situé de l'autre côté. Cette dernière montagne fait déjà partie de la Saxe, tandis que la première est encore à la Bohême, mais sur sa dernière limite. Le Winterberg est un des points culminants de la Suisse saxonne. C'est un pays de montagnes qui ressemble peu à la Suisse, bien qu'il en porte le nom, et qui se distingue au contraire de tous ceux que je connais par des caractères qui lui sont tout-à-fait propres. Longtemps ensanglanté par les querelles féodales, ce n'est plus aujourd'hui qu'un canton de plaisance fréquenté dans la belle saison, comme la Suisse, par des nuées de touristes. Les hôtelleries, confortablement établies sur toutes les ruines pittoresques, y ont remplacé, au grand bénéfice de la civilisation, les châteaux-forts. C'est encore un point sur lequel si vous le voulez bien, je reviendrai plus tard plus en détail.

C'est au Winterberg que je veux prendre maintenant mon point de départ pour conduire vos regards, de cime en cime, jusqu'à cette fameuse chaîne des Géants qui forme la séparation de la Bohême et de la Silésie. Les montagnes fuient devant nous en s'éloignant vers l'est. Je vous signale d'abord la cime du Lausche, située au-dessus de la ville de Zittau en Lusace. A sa suite, les ruines du Klisberg et du Spitzberg couvrant les deux petites villes bohêmes de Hayda et de Lieppa; puis enfin, dans le lointain, par-delà cette dernière, les lignes dentelées des montagnes de Friedland. Nous voici dans les monts Géants. Sur le versant situé de notre côté, se trouve la ville de Reichenberg, la plus importante de la Bohême après Prague, tant par sa population que par son industrie; sur le versant opposé, c'est cette fameuse province prussienne qu'arrose l'Oder. Ne semble-t-il

pas que notre regard, animé par ce rapide voyage de cime en cime, veuille garder son essor et, traversant la vallée de l'Oder, aller se reposer sur la Pologne? Ce serait trop : contentons-nous de ce riche bassin de la Bohême ; caressons encore un instant, en revenant à nos pieds, cette guirlande de collines, surmontées de leurs vieux châteaux, qui forme la séparation entre la montagne et la plaine, Perlstein, Posig, Hauska, Kameik, et fermons le cercle au Mileschauer, où nous reposons si paisiblement, assis sur des lits de mousse tout prêts à nous recevoir pour la nuit.

J'aurais voulu, monsieur, vous marquer quelques traits de l'histoire de la Bohême, tout en exposant ainsi à vos yeux son théâtre ; mais je m'aperçois que ce sujet m'entraînerait bien vite au-delà des proportions d'une lettre. Il me suffit, pour aujourd'hui, de vous avoir montré le pays, et il me semble que vous devez être plus familier avec lui que vous n'auriez jamais pu le devenir avec le seul secours des cartes géographiques. Comme j'étais sur le sommet, j'entendis près de moi une dame qui disait : « C'est ici que le roi de Bohême devrait mettre son trône pour voir vivre sous lui tout son peuple. » Ce mot est excellent, car il résume toute la situation : on voit de là en nature ce peuple qui, considéré du fond d'un cabinet, n'est pour l'esprit qu'un être de raison.

Agréez, etc.

LE TRÉSOR.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 57.)

Les premiers mois furent les plus pénibles. Le jeune relieur avait pris des habitudes avec lesquelles il s'efforçait en vain de rompre ; la continuité du travail lui était insupportable ; il fallait renoncer à cette mobilité capricieuse qui jusqu'alors avait seule réglé ses actions, surmonter la fatigue et le dégoût, résister aux instances de ses anciens amis de plaisir! Ce fut d'abord une tâche difficile. Bien des fois le courage de Charles faiblit; il fut sur le point de retomber dans ses anciens désordres ; mais l'importance du but à atteindre le ranimait : en apportant à l'invalide sa paie, qui augmentait de semaine en semaine, il éprouvait toujours comme un redoublement d'espérance qui retrempait son courage ; c'était un pas bien petit vers le but, mais c'était un pas! Chaque jour d'ailleurs l'effort devenait plus aisé. L'homme ressemble à un vaisseau dont les passions sont les voiles; livrez-les aux vents du monde, et l'homme se précipitera emporté à travers tous les courants et tous les récifs ; mais faites-les carguer par le bon sens, la navigation deviendra moins dangereuse ; jetez enfin à la place choisie l'ancre de l'habitude, et vous n'aurez plus rien à craindre.

Ainsi arriva-t-il au jeune ouvrier : à mesure que sa vie devenait plus régulière, ses goûts prenaient une nouvelle direction ; l'assiduité au travail pendant tout le jour lui rendait le repos du soir plus doux ; l'abandon des compagnies bruyantes donnait un charme tout nouveau à celle de son oncle et de sa cousine. Cette dernière avait repris sa familiarité amicale et sa gaieté. Uniquement occupée de Vincent et de Charles, elle réussissait à transformer chaque réunion en fête, dont son cœur faisait tous les frais. C'était chaque jour quelque nouvelle surprise, quelque charmante attention qui resserrait l'affection par les liens de l'attendrissement et de la joie. Charles était tout étonné de trouver à sa cousine des qualités et des grâces qu'il n'avait jamais pris le temps de remarquer. Elle lui devenait insensiblement plus nécessaire. Sans qu'il y prît garde, le but de sa vie se déplaçait ; l'espoir du trésor promis par Vincent n'était plus son seul mobile ; à chaque action il pensait à Suzanne ; il voulait mériter son approbation, lui devenir plus cher. L'âme humaine est une sorte de daguerréotype moral ; entourez-la d'images d'ordre, de dévouement, de courage ; illuminez-la par le soleil de la tendresse, et chaque image se décalquera d'elle-même et restera à jamais imprimée. La vie que menait Charles éteignait peu à peu ses ardentes ambitions ; il voyait le bonheur plus simple, plus prochain ; son paradis n'était plus une féerie des mille et une nuits, mais un petit espace peuplé d'attachements qu'il pouvait enfermer dans ses deux bras.

Tout cela s'était fait pourtant sans qu'il se l'expliquât, sans qu'il y prît garde. Le jeune ouvrier se laissait aller au courant de sa nature sans chercher à étudier chaque flot qui le portait en arrière ou en avant. Sa transformation, visible pour ceux qui vivaient avec lui, était restée un secret pour lui-même ; il ne se savait point changé, il se sentait seulement plus tranquille, plus heureux ; la seule nouveauté qu'il aperçût dans ses sentiments était son amour pour Suzanne ; désormais il la mêlait à tous ses projets ; il ne pouvait voir la vie qu'avec elle.

Cet élément de bonheur, introduit dans son avenir, avait modifié tous les autres. Les millions, au lieu d'être l'objet principal, n'étaient plus que des moyens de rendre son union avec Suzanne plus joyeuse ; il les regardait comme une addition importante, mais accessoire à ses espérances : aussi voulut-il savoir avec certitude si son amour était partagé.

Il se promenait un soir dans la petite mansarde pendant que Vincent et sa cousine causaient près du poêle. Tous deux parlaient du premier maître de Charles, qui, après trente années d'une vie honnête et laborieuse, venait de mettre en vente son fonds de relieur, afin de se retirer dans sa province avec sa vieille femme.

— En voilà deux époux qui ont su faire leur paradis sur terre, disait le vieux soldat ; toujours d'accord, toujours de bonne humeur, toujours au travail !

— Oui, répondait Suzanne avec conviction ; les plus riches peuvent envier leur sort.

Charles, qui était arrivé devant la jeune fille, s'arrêta brusquement.

— Ainsi vous voulez que votre mari vous aime, Suzanne? demanda-t-il en la regardant.

— Mais certainement... si je puis... répondit la jeune fille, qui sourit et rougit un peu.

— Vous le pouvez, reprit Charles plus vivement, et pour cela, vous n'avez qu'à dire un mot.

— Quel mot, mon cousin? bégaya Suzanne plus troublée.

— Que vous m'accepterez pour mari, répliqua le jeune ouvrier.

Et comme il vit le mouvement de surprise et de confusion de sa cousine :

— Oh! ne vous troublez pas pour cela, Suzanne, continua-t-il avec une tendresse respectueuse; il y a déjà longtemps que je voulais vous faire cette question... J'attendais toujours pour un motif que mon oncle connaît ; mais vous voyez que cela m'est sorti du cœur malgré moi... Et maintenant, soyez franche comme je suis franc ; ne cachez rien de ce que vous sentez en vous-même ; l'oncle est là qui nous écoute et qui nous reprendra si nous disons mal.

Le jeune homme s'était approché de sa cousine, dont il tenait une main pressée dans les siennes ; sa voix était tremblante, ses yeux mouillés. Suzanne, palpitante de joie, restait le front baissé, et le vieux soldat les regardait tous deux avec un sourire demi-attendri, demi-narquois.

Enfin il prit la jeune fille, et la poussant doucement vers Charles :

— Allons, parle donc, sournoise, dit-il gaiement.

— Suzanne, un mot, un seul mot, de grâce! reprit l'ouvrier, qui continuait à tenir la main de sa cousine; voulez-vous être ma femme ?...

Elle cacha son visage sur l'épaule du jeune homme avec un *oui* inarticulé.

— Eh! allons donc, cria Vincent, en frappant sur ses genoux ; cela a bien de la peine à sortir... Vos mains, voyons, vos mains, et qu'on m'embrasse: Je vous laisse ce soir

pour les confidences ; demain nous parlerons d'affaires.

Dès le lendemain, en effet, il prit son neveu à part, lui annonça que la somme nécessaire pour leur voyage était complète, et qu'ils pouvaient maintenant partir pour l'Espagne quand ils le voudraient.

Cette nouvelle, qui eût dû ravir Charles, lui causa un saisissement douloureux. Il fallait donc quitter Suzanne au moment même où ils commençaient à échanger les confidences de leur affection ; courir toutes les chances d'un voyage long, difficile, incertain, quand il eût été si doux de rester ! Le jeune homme maudit presque les millions qu'il fallait aller chercher si loin. Depuis que l'intérêt de sa vie avait changé, ses désirs de richesse s'étaient singulièrement amortis. A quoi bon désormais tant d'or pour acheter le bonheur ? il l'avait trouvé !

Cependant il ne dit rien à son oncle, et déclara qu'il était prêt à le suivre... Le vieux soldat se chargea des préparatifs ; il sortit pour cela plusieurs jours de suite en compagnie de Suzanne ; enfin, il annonça à Charles que tout était prêt et qu'il ne restait plus qu'à arrêter leurs places. La jeune fille étant absente, il pria son neveu de le suivre pour ce dernier objet, et, comme les fatigues éprouvées depuis quelques jours avaient rendu ses blessures douloureuses, il monta en fiacre avec lui.

Vincent avait eu soin de se procurer, dans une de ses sorties, les journaux qui avaient parlé du fameux dépôt fait aux bords du Duéro ; lorsqu'il se trouva seul avec Charles, il les lui remit, en le priant de vérifier s'ils ne renfermaient aucun renseignement qui pût leur être de quelque utilité.

Le jeune homme vit d'abord les détails qu'il connaissait déjà, puis l'annonce du refus du gouvernement espagnol, enfin, des explications sur quelques recherches infructueusement essayées par des négociants de Barcelone. Il croyait les documents épuisés, lorsque ses regards tombèrent sur une lettre signée par un certain Pierre Dufour.

— Pierre Dufour, répéta Vincent ; c'était le nom du fourrier de la compagnie.

— C'est, en effet, le titre qu'il prend, répondit Charles.

— Dieu me sauve ! je croyais le brave garçon dans l'autre monde. Voyons ce qu'il peut dire, lui qui était le confident du capitaine...

Au lieu de répondre, Charles poussa un cri. Il venait de parcourir la lettre et avait changé de visage.

— Eh bien, qu'y a-t-il donc ? demanda tranquillement Vincent.

— Ce qu'il y a, répéta le jeune ouvrier ; il y a que si ce Dufour dit vrai, le voyage est inutile.

— Pourquoi ?

— Parce que les caissons n'étaient point chargés d'argent, mais de poudre !

Vincent regarda son neveu et éclata de rire.

— Ah ! c'était de la poudre, s'écria-t-il ; c'est donc pour ça qu'avant de les enterrer on en a tiré des cartouches.

— Vous le saviez ! interrompit Charles.

— Puisque je l'ai vu, répondit le vieillard avec bonhomie.

— Mais alors... vous m'avez trompé, s'écria l'ouvrier ; vous ne pouviez croire à l'existence des millions enfouis, et votre promesse était une raillerie ?

— C'était une vérité, répliqua le soldat sérieusement ; je t'ai promis un trésor, tu l'auras ; seulement, nous n'irons point le chercher en Espagne.

— Que voulez-vous dire ?

— Tu vas le savoir.

La voiture venait de s'arrêter devant une boutique ; les deux voyageurs descendirent et y entrèrent. Charles reconnut l'atelier de relûre de son ancien maître, mais restauré, repeint et garni de tous les instruments nécessaires. Il allait demander l'explication de ce qu'il voyait, lorsque ses yeux tombèrent sur le nom du propriétaire gravé en lettres d'or au-dessus du comptoir ; c'était son propre nom ! Au même instant, la porte de l'arrière-boutique s'ouvrit ; il aperçut un foyer qui brillait joyeusement, une table servie, et Suzanne qui en souriant lui faisait signe d'entrer.

Vincent se pencha alors vers lui, et saisissant sa main :

— Voilà le trésor que je t'avais promis, dit-il : un bon état qui te fera vivre, et une bonne femme qui te rendra heureux. Tout ce que tu vois ici a été gagné par toi et t'appartient. Ne t'afflige pas si je t'ai trompé ; tu ne voulais point voir le bonheur, j'ai fait comme les nourrices qui frottent de miel la coupe repoussée par le nourrisson ; maintenant que tu sais où est la vie heureuse et que tu y as goûté, tu ne la refuseras plus.

CLAIRAUT.

Alexis-Claude Clairaut naquit à Paris, le 7 mai 1713. A l'âge de douze ans et demi, il avait présenté à l'Académie des sciences un mémoire sur quatre courbes douées de propriétés remarquables. A dix-huit ans, par une faveur spéciale, il était reçu membre de cette Académie. Il enseigna les mathématiques à la marquise du Châtelet, qui souvent allait à cheval le visiter au Mont-Valérien où il s'était retiré avec Maupertuis. Il fit partie de la commission d'académiciens envoyée en Laponie pour y mesurer un méridien. Bailly fut l'un de ses élèves. Il mourut le 17 mai 1765, âgé de cinquante-deux ans. Ses principaux ouvrages sont ses Éléments de géométrie et d'algèbre; ses Théories de la figure de la terre, de la lune, du mouvement des comètes ; sa Solution analytique des principaux problèmes qui concernent le système du monde. Lacroix, qui a écrit sur Clairaut une notice dans la *Biographie universelle*, dit de lui « qu'il fut l'un des trois géomètres qu'on peut regarder comme les successeurs immédiats de Newton dans la découverte des lois du système du monde : son entrée dans la carrière des mathématiques suivit de près celle d'Euler et précéda celle de d'Alembert, à la suite desquels il se place sans aucun intermédiaire. »

(Clairaut, d'après Carmontelle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

COUPE NIELLÉE.

(Coupe niellée du quinzième siècle, conservée au British Museum, à Londres.)

On croit que cette belle coupe niellée, qui n'est point citée dans le savant *Essai sur les nielles* de M. Duchesne aîné, est une œuvre de la fin du quinzième siècle. Elle est en argent : la base, le bord supérieur de la coupe, le bord inférieur du couvercle, la fleur et la statuette qui le surmontent, sont dorés. Les scènes figurées paraissent être des sujets de pur caprice. La hauteur totale est de 270 millimètres ; le diamètre de l'ouverture est de 135 millimètres. Pendant longtemps elle fut la propriété de la famille noble des Van Bekerhout, qui en fit présent au sculpteur Calonier, auteur de la statue de Jean Van Eyck, à l'Académie des arts de Bruges. La veuve de cet artiste la vendit à M. Henry Farrer, qui, depuis, l'a cédée au British Museum moyennant la somme de 350 livres sterling (environ 8 820 fr.)

On sait avec quels succès les artistes florentins relevèrent, au quinzième siècle, l'art de nieller, c'est-à-dire de mettre un émail sur des surfaces d'argent gravées ou guillochées. Le mot nielle, qui est très ancien, aurait pour étymologie, suivant Du Cange, le mot latin *nigellum* (un peu noir, *aliquantum niger*).

Dans Vasari, on lit que de son temps, lorsqu'un orfévre voulait nieller l'ouvrage qu'il venait de terminer avec le burin, il jetait dans un creuset de l'argent, du cuivre et du plomb, du soufre et du borax ; ce mélange était fondu et chauffé jusqu'à la vitrification. La composition, refroidie et devenue cassante, était pilée, broyée et tamisée en poudre très fine. L'orfévre répandait cette poudre avec précaution sur les parties gravées de la planche d'argent, qu'il plaçait ensuite près d'un feu clair dont il soufflait la flamme sur le métal. De cette manière, le mélange était mis de nouveau en fusion, et se fixait sur l'argent en adhérant aux aspérités de la gravure. La planche ainsi niellée était retirée du feu : on la laissait refroidir, puis on en usait la surface jusqu'à ce qu'elle fût parfaitement polie.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES EN 1665,

Raconté par Daniel De Foe, auteur de Robinson Crusoé (1).

Daniel De Foe, l'auteur de Robinson Crusoé, a écrit une histoire très curieuse, très détaillée, de la terrible peste qui, en 1665, fit périr dans Londres cent mille habitants. Si nous devons avoir confiance en nos recherches et surtout en celles de plusieurs bons bibliophiles, ce récit simple, naïf, d'un style sans prétention et souvent même un peu abandonné, mais d'un intérêt soutenu et d'une saine moralité, n'a jamais été traduit dans notre langue. Nous en avons entrepris une traduction qui assurément ne pourrait point trouver place tout entière dans ce recueil : quelques fragments choisis suffiront pour donner à nos lecteurs une idée de l'œuvre. Nous commencerons par un épisode qui nous a paru ne pas être sans quelque lointain rapport de parenté avec l'admirable roman de Robinson Crusoé. Daniel De Foe, après avoir raconté de combien de manières un nombre considérable d'habitants avaient tenté de se soustraire aux atteintes du fléau, écrit l'histoire de trois pauvres hommes du peuple, qui, ayant résolu de fuir Londres et sa peste, parvinrent, à travers différents obstacles, à vivre pendant plusieurs mois dans les champs et dans les bois, et rentrèrent enfin sains et saufs dans la ville, lorsqu'ils n'eurent plus à y redouter la contagion.

De ces trois hommes, dit l'auteur, deux étaient frères : l'un, John, vieux soldat qui, après avoir servi dans la guerre des Pays-Bas, avait trouvé à gagner sa vie en travaillant à Londres dans un four à biscuit de mer ; l'autre, Thomas, ancien matelot estropié d'une jambe, homme économe qui s'était fait ouvrier dans une fabrique de voiles ; le troisième compagnon était menuisier ou charpentier. Tous trois demeuraient dans la paroisse de Stepney.

John dit un jour à Thomas : — Frère Tom, qu'allons-nous devenir ? La peste ravage tout dans la Cité et commence à gagner de ce côté-ci. Que ferons-nous ?

— Vraiment, dit Thomas, je suis bien empêché de savoir que faire ; si la peste vient une fois dans Wapping, on me renverra de mon logement.

John. Renvoyé de votre logement, Tom ! Si cela arrive, je ne sais pas qui vous recevra ; car on a si peur aujourd'hui les uns des autres, qu'il ne faut pas espérer de trouver à se loger nulle part.

Tom. Ceux chez lesquels je loge sont de bien honnêtes gens, et ont vraiment beaucoup de bonté pour moi ; mais ils disent que comme je sors tous les jours pour aller à mon travail, cela peut devenir dangereux ; ils parlent de se renfermer dans leur maison et de ne plus y laisser entrer personne.

John. Après tout, ils ont raison s'ils sont résolus à risquer de rester dans la ville.

Tom. Je pourrais aussi bien prendre le parti de rester enfermé avec eux ; car lorsqu'une commande de voiles qu'on a faite à mon maître, et qui est près de sa fin, sera livrée, je ne vois pas que j'aie chance de trouver du travail d'ici à bien longtemps ; puis, aucun métier ne va plus, on renvoie partout les ouvriers et les domestiques : de sorte qu'il m'irait bien de rester dans la maison ; mais je ne vois pas qu'ils aient l'air de s'en soucier beaucoup plus que de me laisser entrer et sortir.

John. Alors, que ferez-vous, frère ? et que ferai-je moi-même ? car je suis presque aussi embarrassé que vous. Les gens chez lesquels je loge se sont tous sauvés à la campagne, excepté une servante qui ira les rejoindre la semaine prochaine, et qui a ordre de fermer la maison à son départ : de manière que je me trouverai comme vous dans la rue, et, ma foi, je suis déterminé à m'en aller hors de la ville ; mais je ne sais pas où aller.

Tom. Nous avons été de vrais sots de ne pas déguerpir au commencement de la peste ; nous aurions pu voyager où nous aurions voulu. Maintenant, il n'y a plus moyen de bouger ; nous mourrons de faim si nous sortons de la ville ; on ne voudra nous donner aucune nourriture, non, pas même pour notre argent, et on ne nous laissera pas entrer dans les villes, encore moins dans les maisons.

John. Et ce qui n'est pas non plus rassurant, c'est que j'ai très peu d'argent pour me nourrir.

Tom. Quant à cela, nous nous arrangerions : j'ai fait quelques économies, quoique ce soit peu de chose. Mais je vous assure, John, qu'il n'y a pas moyen de sortir et d'avancer sur les routes. Je connais deux habitants de notre rue qui avaient entrepris de voyager ; et à Barnet ou à Whetston, ou aux environs, on a menacé de tirer sur eux s'ils allaient plus avant ; de sorte qu'ils sont revenus tout découragés.

John. Ah ! si j'avais été là, *moi*, *je me serais* bien moqué de toutes leurs menaces ; et s'ils m'avaient refusé de la nourriture pour mon argent, j'aurais bien su prendre ce qui m'eût été nécessaire malgré eux et à leur face ; et du moment que je leur aurais présenté le prix raisonnable, aucune loi ne les aurait autorisés à me chercher la moindre chicane.

Tom. Mon cher John, vous parlez comme si vous étiez encore à la guerre dans les Pays-Bas ; mais ici les choses vont tout autrement, et, en définitive, les gens ont bien raison de tenir à distance d'eux tous les nouveaux venus, dans la crainte qu'ils ne soient infectés de la peste ; certainement nous ne serions pas dans notre droit si nous allions les piller.

(1) The History of the great plague in London, etc., with an introduction by the Rev. H. Stebbing. London, 1840.

JOHN. Non, frère, vous vous trompez sur ce que je dis; je ne veux piller personne. Mais soutenir qu'une ville qui est sur la route peut refuser de me laisser passer dans la grande rue en plein air, et refuser aussi de me donner des provisions pour mon argent, c'est dire que la ville a le droit de me réduire à mourir de faim, et cela ne peut pas être juste.

TOM. Mais on ne vous refusera pas la liberté de retourner à l'endroit d'où vous serez venu, et par conséquent on ne vous forcera pas à mourir de faim.

JOHN. Mais la prochaine ville qui sera derrière moi pourra, par la même raison, me refuser le passage, et alors je me trouverai réduit à la famine entre elles deux. D'ailleurs, il n'y a pas de loi qui me défende de voyager où je veux, en suivant la route.

TOM. Oui, mais s'il faut se disputer là-dessus à chaque entrée de ville, comment de pauvres hommes comme nous pourront-ils jamais se tirer d'affaire? est-il raisonnable d'aller s'exposer à toutes ces difficultés dans un temps pareil?

JOHN. A ce compte, frère, notre sort est plus malheureux que celui de tous les autres habitants; car nous ne pouvons ni partir ni rester. J'ai toute raison de dire, comme le lépreux de Samarie : « Si nous restons ici, nous sommes sûrs de mourir. » Ni vous ni moi nous n'avons une habitation à nous, et personne ne voudra nous loger. Quant à coucher dans la rue par ce temps-ci, c'est impossible; autant nous faire emporter tout de suite dans le chariot des morts : c'est pourquoi je vous le répète, Tom, puisque, si nous restons ici, nous sommes sûrs de mourir, et que si nous nous en allons, il ne peut pas nous arriver pire, je suis résolu à m'en aller.

TOM. Encore une fois, frère, où irons-nous? que ferez-vous? J'irais bien volontiers aussi avec vous, si je savais en quel endroit; mais nous n'avons nulle part ni connaissances ni amis. C'est ici que nous sommes nés, c'est ici qu'il nous faut mourir.

JOHN. Pour cela, Tom, je ne pense pas comme vous; tout le royaume est, aussi bien que Londres, le pays où je suis né. Vous auriez autant de raison de dire que je dois rester dans ma maison, quoique le feu y prenne, que de prétendre que je ne dois pas sortir de ma ville natale quand la peste y tue tout le monde. Je suis né en Angleterre, et j'ai le droit d'y vivre, si je puis.

TOM. Mais vous savez que, d'après les lois d'Angleterre, tout vagabond peut être arrêté et reconduit à son dernier domicile légal.

JOHN. Et de quel droit m'arrêteront-ils comme vagabond? Je ne demande qu'à voyager, comme la loi m'y autorise, pour cause légitime.

TOM. Et quelle cause légitime aurez-vous à faire valoir pour voyager, ou plutôt pour vagabonder? Ils ne se paieront pas de mots.

JOHN. Comment! m'en aller de Londres pour sauver ma vie, ce n'est pas une cause légitime? Ils sauront bien que c'est la vérité; on ne m'accusera pas de mensonge.

TOM. Mais enfin, supposons qu'on nous laisse passer, où irons-nous?

JOHN. Que sais-je? nous irons où nous pourrons. Il sera temps de s'occuper de cela quand nous serons sortis de Londres. Si une fois je suis hors de cette horrible ville, peu m'importe où j'irai.

TOM. De toute manière, nous avons devant nous de grands malheurs, et je ne sais que penser.

JOHN. Eh bien, Tom, songez-y un peu.

Cette conversation avait lieu au commencement de juillet; et quoique la peste fît des ravages terribles dans le nord et dans l'ouest de Londres, une très grande partie de la ville, et notamment les bords de la Tamise, depuis l'Ermitage et au-dessus jusqu'à Blackwall, avaient été épargnés. La peste n'avait pas encore fait périr un seul habitant des paroisses comprises dans cet espace. Cependant cette semaine-là même le chiffre des morts, dans le bulletin hebdomadaire, s'était élevé à 1 006.

Quinze jours après, les deux frères reprirent leur délibération. Les choses n'étaient plus dans le même état : la peste avait fait des progrès effrayants; le nombre des morts s'était élevé à 2 785, et augmentait tous les jours, quoique les bords de la rivière ne fussent pas encore atteints. Cependant quelques personnes avaient déjà succombé dans Redriff, et cinq ou six autres dans Ratcliff-Highway, lorsqu'un soir Thomas vint, tout rempli de crainte, trouver son frère John. On lui avait signifié qu'on ne pouvait le loger plus longtemps, et qu'il n'avait plus qu'un délai d'une semaine pour s'assurer d'une autre demeure. Son frère John n'était pas plus heureux; il avait été obligé de sortir de la maison où il logeait, et avait seulement obtenu de celui à qui appartenait le four à biscuit la permission de passer les nuits dans un petit réduit attenant à l'établissement; c'était là qu'il couchait sur la paille et sur quelques sacs à biscuit, qui lui servaient aussi de couvertures.

Cette fois, ils tombèrent d'accord que, puisqu'ils n'avaient plus à espérer ni travail ni salaire, le meilleur parti était de s'éloigner et de se mettre hors d'atteinte de la contagion. Ils vivraient d'économie aussi longtemps que possible avec le peu qu'ils avaient d'argent, et ensuite ils chercheraient un travail quelconque en quelque endroit que ce fût.

Tandis qu'ils se consultaient sur les meilleurs moyens de mettre leur projet à exécution, survint un menuisier qui connaissait Tom, et qui, ayant appris la résolution des deux frères, leur demanda de se joindre à eux, ce à quoi ils consentirent; et alors ils songèrent à faire leurs préparatifs. Ils n'avaient pas autant d'argent les uns que les autres. C'était Thomas le voilier qui avait la plus forte somme; mais comme il était estropié, et de plus comme, d'après le genre de sa profession, il ne pouvait pas espérer de trouver aussi facilement du travail que ses deux compagnons, il fut convenu que l'on réunirait tout l'argent en une bourse commune, et que le peu que les trois associés gagneraient dans la suite serait ajouté à la masse sans que celui qui aurait gagné le plus eût aucun droit à une plus forte part que les deux autres.

Ils résolurent ensuite de n'emporter que le moins de bagage possible. Ils voulaient suivre les grandes routes, afin d'avoir plus de chances d'éviter tout danger. Mais il était difficile de s'entendre sur le point vers lequel il était préférable de se diriger : ils furent longtemps avant de pouvoir prendre, à ce sujet, un parti définitif.

A la fin, l'ancien marin donna des raisons qui parurent déterminantes. — D'abord, dit-il, comme il fait très chaud, je suis d'avis de voyager du côté du nord, afin de n'avoir pas le soleil sur la figure et sur la poitrine, ce qui nous fatiguerait et nous étoufferait; et j'ai entendu dire qu'il y a danger à se trop échauffer le sang dans un temps où l'infection peut bien être dans l'air lui-même. En second lieu, je pense qu'il faut préférer la route qui sera contraire à la direction du vent, afin que le vent ne nous souffle pas au dos l'air qui aura passé par la ville.

On décida que l'on prendrait ces deux précautions, pourvu toutefois que le vent ne vînt pas du midi, puisque l'on voulait aller au nord.

John le soldat ajouta ces réflexions : — Il ne faut pas espérer que nous trouvions à nous loger sur la route, et il serait un peu trop dur de coucher en plein air. Quoique le temps soit chaud, il peut y avoir de l'humidité, de la pluie; et si jamais il a été prudent de prendre soin de sa santé, c'est en ce temps. J'ai donc l'idée, frère Tom, que vous, qui savez faire des voiles, vous pourriez facilement nous façonner une sorte de petite tente; moi je la dresserais le soir, et nous ferions ainsi la figue à toutes les auberges d'Angleterre. Si nous sommes sûrs d'avoir une tente sur nos têtes, ce sera déjà une bonne chose.

Le menuisier repoussa l'idée, et dit qu'il n'y avait qu'à se

fier à lui, et qu'il ferait en sorte de construire chaque nuit une petite hutte avec sa hache et son maillet, et que, quoiqu'il ne pût guère emporter d'autres instruments, il espérait que ses deux compagnons seraient satisfaits de son travail, et que sa hutte vaudrait mieux qu'une tente.

Il s'ensuivit entre le soldat et le menuisier un débat qui dura *quelque temps*; à la fin, la tente l'emporta. Il ne restait plus qu'une seule objection, à savoir, que, par la grande chaleur qu'il faisait, ce serait un lourd surcroît de bagage. Mais le lendemain, Tom leur fit part avec joie d'une ressource imprévue qui levait toutes les difficultés : son maître qui dirigeait une corderie en même temps que la fabrique de voiles, avait un pauvre petit cheval qui lui était devenu inutile, et, ayant le désir de venir en aide à ces trois honnêtes ouvriers, il offrait de le leur donner pour qu'il leur servît à porter leur bagage ; de plus, pour trois jours de travail dont il devait le salaire à Tom, il lui permit d'emporter une voile d'étai de mât de perroquet vieille et déchirée, mais où il y avait encore plus de toile qu'il n'en fallait pour faire une assez bonne tente. On se mit aussitôt au travail; le soldat enseigna comment étaient faites les tentes des camps, et avec ses conseils on eut bientôt taillé, cousu la toile : on se munit ensuite de quelques perches ou bâtons de dimensions convenables pour la dresser. Ce travail important achevé, tout était prêt pour le départ de la petite caravane, qui se composait donc de trois hommes, un cheval, une tente, un fusil; car le soldat avait déclaré qu'il ne se mettrait pas en route sans arme, attendu qu'il n'était plus dans un four à biscuit, mais qu'il était redevenu troupier.

Le menuisier s'était pourvu d'une petite provision d'outils, afin, si l'occasion se rencontrait, de travailler de son état, dans l'intérêt des autres comme dans le sien. Ainsi qu'il avait été convenu, ce que chacun avait d'argent fut mis dans une bourse commune, et un matin les trois amis commencèrent leur voyage. Ce jour-là, au moment du départ, et d'après ce que le marin observa, le vent était nord-ouest. En conséquence, ils se dirigèrent, ou pour mieux dire, ils résolurent de se diriger dans la direction du nord-ouest.

La suite à la prochaine livraison.

TABLEAUX DE LA NATURE
SOUS LES TROPIQUES,

Par Alexandre de Humboldt.

Quand le souvenir des grands aspects de la nature qui m'ont le plus impressionné vient à s'emparer de moi, je pense souvent à la mer des tropiques vue par une nuit tiède et sereine, lorsque la blanche lumière des étoiles exemptes de scintillation, mais rayonnant doucement comme des planètes, s'étend à la surface des flots onduleux. Ou bien je me représente les vallées boisées des Cordilières. Là, des palmiers élancés, perçant la sombre voûte de feuillage des arbres moins élevés, forment de longues colonnades et supportent une forêt au-dessus de la forêt. Quelquefois je me transporte en imagination sur le pic de Ténériffe. Une mer de nuages sépare le sommet de la montagne des parties basses de l'île ; tout-à-coup les courants d'air ascendants déterminent une rupture dans la couche des nuages, et le voyageur, placé au bord du cratère, aperçoit par une échappée les côteaux couverts de vignes qui environnent Orotava et les jardins d'orangers qui bordent la côte. Dans ces aspects, ce n'est plus le sentiment de cette vie universelle dont l'action lente, mais continue, pénètre toute la nature qui captive notre attention ; c'est le caractère pittoresque du paysage, le concert des nuages, de la mer et des contours du rivage qui se confondent dans la vapeur embaumée du matin : c'est la beauté des formes végétales groupées harmonieusement entre elles.

Dans un beau paysage, l'incommensurable, le terrible même deviennent une source de jouissances. L'imagination complète par ses créations le tableau inachevé que les sens ont esquissé pour les yeux de l'esprit, et, suivant pas à pas toutes les fluctuations morales de l'observateur, elle change à chaque instant la direction de ses idées. Jouet de ses illusions, il croit recevoir du monde extérieur les impressions dont la source est en lui-même.

Après une longue navigation, quand le voyageur pose pour la première fois le pied sur une terre des tropiques, il reconnaît avec attendrissement, à l'aspect des premières falaises, les roches de son pays natal. En retrouvant sur un autre continent les formations géologiques de l'Europe, il acquiert la conviction que la structure de la vieille croûte du globe est indépendante des climats. Mais ces rochers de la patrie sont ornés d'une végétation exotique. L'habitant du Nord se voit entouré de végétaux aux formes étranges et d'une nature qu'il ne connaît pas. Écrasé par la grandeur de la puissance organique sous le ciel des tropiques, il fait un retour sur lui-même et admire la puissance d'assimilation de l'esprit humain. Il lui semble, d'abord, que le tranquille paysage de la patrie parle un langage plus doux et plus intime comme le dialecte de son village. Il se trouve isolé au milieu de ce luxe exubérant de végétation ; mais il sent en même temps que tout ce qui vit ne saurait lui être étranger, et le pays des palmiers devient bientôt le sien ; car un lien secret relie entre elles toutes les formes de la nature vivante. Nous en avons le sentiment, quoiqu'il ne revête point le caractère d'une notion distincte, et notre imagination agrandit et ennoblit toutes ces formes exotiques en les comparant à celles qui entouraient notre berceau. Ainsi, ces sentiments mal définis, l'ensemble de nos sensations et les déductions du raisonnement amènent tous les hommes, quel que soit le degré de leur développement intellectuel, à cette conviction profonde, qu'un lien commun réunit sous la même loi tous les êtres si variés qui composent la nature vivante (1).

FONTAINE DE LA BORNE SUANTE, A ROME.

Au premier plan de la gravure, on voit la fontaine antique connue sous le nom de *Meta sudans* (la Borne suante); près de là, sur la hauteur, les restes du temple de Vénus et Rome ; au fond, l'arc de Titus et le Capitole moderne.

Cette fontaine à jet d'eau, aujourd'hui en ruine, existait déjà sous Néron. D'après Cassiodore, elle fut reconstruite sous Domitien. La tradition rapporte que les gladiateurs, sortant du Colisée qui n'est éloigné que de quelques pas, venaient laver dans son bassin leurs mains sanglantes. Au milieu était une de ces bornes de cirque en forme de cône, qui servaient à régler la course des chevaux dans les hippodromes : c'était de l'extrémité supérieure de ce cône que l'eau jaillissait et retombait dans le bassin. Quelques érudits supposent que cette borne marquait au milieu de la fontaine le point de rencontre de quatre des régions entre lesquelles était divisée l'ancienne Rome, les IIe, IIIe, IVe et X^e^.

Le temple de Vénus et Rome, dont les ruines masquent à la vue du lecteur l'église de Santa-Francesca Romana, avait été élevé sur les dessins de l'empereur Adrien. Vénus et Rome, considérée comme déesse, étaient unies par une parenté divine qui se rapportait à Énée. Sur une aire de 162^m^,500 en longueur et de 97^m^,500 en largeur, s'élevait un portique double de colonnes de granit, dont il reste encore quelques débris sur le sol. Ces colonnes ont environ 1 mètre de diamètre. Le portique ne servait que d'enceinte au temple, qui avait 108 mètres de longueur et 52 mètres de large. On comptait aux deux façades dix colonnes de marbre de Paros, et aux côtés vingt, toutes cannelées et d'ordre corinthien. Dans l'aire, entre le portique et le péristyle du temple proprement dit, étaient deux grandes co-

(1) Traduit de la préface du livre intitulé : Kosmos.

lonnes de marbre isolées et soutenant des statues. La cella était divisée en deux parties et était revêtue de marbre de Paros : le sol du portique était pavé du même marbre. Le toit était couvert de bronze que le pape Honorius Ier fit enlever pour en couvrir la basilique du Vatican. On montait par sept gradins au vestibule du temple, et par cinq autres du vestibule à la cella. L'intérieur de la double cella était orné de colonnes de porphyre : on en a trouvé des fragments ; la voûte, ornée de caissons de stuc, était dorée, ainsi que les murs intérieurs de la cella, et le pavé était de jaune antique et de serpentin. Les seuls fragments importants des ruines de ce temple qui existent encore, sont quelques fondations des parties de mur de la cella, et la niche où étaient les statues des deux déesses (1).

L'arc de Titus fut élevé après la mort de ce prince, sous le règne de Domitien, en mémoire de la conquête de Jérusa-

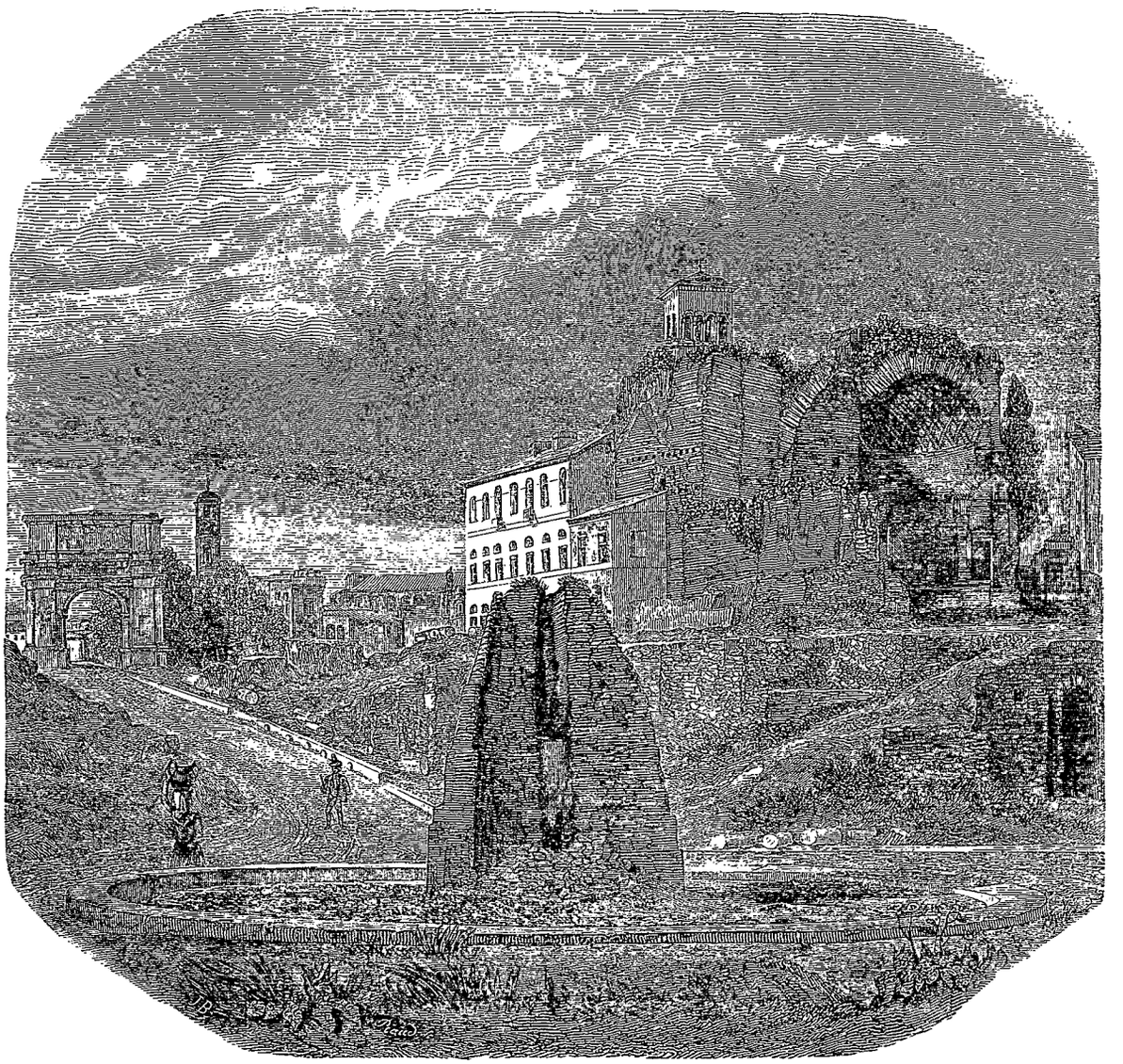

(La Borne suante, le temple de Vénus et Rome, l'arc de Titus.)

lem. Il est composé d'une seule arcade, et haut de 13 mètres. Il est de marbre pentélique. Quatre des huit demi-colonnes cannelées et d'ordre composite qui en ornaient les deux façades, ont été détruites : il n'en est resté que deux de chaque côté ; celles qui sont en regard du forum ne sont pas entières. Deux admirables bas-reliefs au-dessous de l'arcade, malheureusement mutilés, représentent le Triomphe de Titus. Dans l'un, on voit l'empereur, sur son char, conduit par une femme qui figure Rome. Il tient en main le bâton du commandement, et il est couronné par la victoire. Une foule de soldats, de citoyens, de sénateurs couronnés et de licteurs sont autour de lui et portent des branches de laurier. Sur l'autre bas-relief, on voit des soldats hébreux prisonniers, la table d'or, le chandelier à sept branches, les tables de la loi, les vases et instruments sacrés, dépouilles du temple de Jérusalem. La frise de la corniche représente le reste de la pompe triomphale : on y remarque le fleuve du Jourdain personnifié et porté par deux hommes, des sacrificateurs qui conduisent des bœufs, et des soldats de la légion minervienne ; sur leurs boucliers ronds est figurée la tête de la Gorgone. Quatre belles victoires décorent l'archivolte. Une belle agrafe en forme de console forme la clef des voussoirs, et au milieu de ces ornements on voit Titus emporté au ciel sur un aigle. L'arc a été restauré sous le pontificat de Pie VII.

Nous nous réservons de donner des détails sur le Capitole, lorsque nous publierons une vue de ce monument.

(1) Voy., sur les temples antiques, la Table des dix premières années.

LE RUISSEAU.

D'un cours précipité nous allons, l'un et l'autre...
Mme DESHOULIÈRES.

INTRODUCTION.

Qui de nous, en parcourant la campagne, ne s'est arrêté souvent à contempler la course sinueuse d'un ruisseau, et ses eaux limpides, ici calmes et réfléchissant l'image de ses rives, du pont rustique qui le traverse, et des arbres voisins; là murmurant entre les cailloux; plus loin exprimant par les rides de la surface les accidents, les inégalités du fond, ou bien encore agitant mollement les longues herbes vertes que leurs ondulations auraient fait prendre jadis pour la chevelure des naïades? Combien d'agréables points de vue le ruisseau a fournis à la peinture! combien d'images gracieuses et touchantes il a inspirées à la poésie! Qui de nous ne se rappelle avec émotion la branche de saule effeuillée par René, et les pensées attachées à chaque feuille et emportées avec elle sur le courant rapide? Qui de nous a pu entendre le murmure du ruisseau sans penser à la charmante idylle de madame Deshoulières? Mais quel que soit l'attrait de ces pensées, le ruisseau nous attire par d'autres pensées encore; le rôle qu'il remplit dans l'œuvre de la création, la part active et sans cesse renouvelée qui lui est dévolue, doivent fixer tout autant notre attention, quoiqu'ici il s'adresse plus à notre esprit qu'à notre cœur.

Suivons donc le ruisseau dans son cours à travers les prairies, ou plutôt remontons à sa source, assistons à tous les phénomènes qui président à sa naissance; puis nous redescendrons avec lui dans la plaine en lui demandant compte du rôle qu'il a dû remplir; nous verrons ses eaux pures et limpides se peupler successivement d'une multitude innombrable de plantes et d'animaux; nous admirerons les harmonies qu'il présente dans les mille accidents de son cours, et nous pourrons enfin étudier les résultats que l'industrie de l'homme en a pu tirer en le faisant servir à multiplier ses forces dans une foule de créations mécaniques, ou à le suppléer pour l'arrosement de ses champs.

D'où vient donc le ruisseau? quelle est la puissance qui, pendant la longue durée des siècles, a fourni régulièrement une eau nouvelle pour alimenter son cours, et a pris soin de le diriger jusqu'au fleuve chargé lui-même de porter à l'océan le tribut de toutes les eaux d'un vaste pays.

La Providence a réglé d'avance cet ordre si admirable en vertu simplement des lois générales imposées, dès l'origine, à tous les phénomènes de l'univers, en vertu de ces lois physiques qui manifestent leur action dans les plus grandes comme dans les plus petites choses, et règlent éternellement les combinaisons et les déplacements de la matière.

§ 1. MOUVEMENT DES EAUX A LA SURFACE DU GLOBE.

La première de ces lois est celle qui agit aussi sur les corps planétaires. De même que l'attraction universelle ou la pesanteur tend à rapprocher des masses solides, de même elle oblige les eaux libres à la surface du globe de se rapprocher du centre de la terre en gagnant d'un cours plus ou moins rapide les endroits les plus bas, pour s'étendre en nappes horizontales dans les mers et dans les lacs. Ainsi, quand on a répandu de l'eau sur une table de marbre parfaitement de niveau, elle y forme une couche immobile; mais si la table est tant soit peu inclinée d'un côté, l'eau se dirige aussitôt de ce côté et s'écoule d'autant plus vite que l'inclinaison est plus forte. Ne soyons donc pas surpris quand nous voyons les eaux serpenter au milieu d'une vaste plaine; ce n'est pas le hasard ou une volonté capricieuse qui règle leur cours sinueux, c'est l'inclinaison du sol, si faible qu'elle soit. On croirait tout d'abord cette vaste plaine parfaitement horizontale, mais le fait seul du cours des eaux montre qu'il n'en est pas ainsi; et d'ailleurs cette inclinaison, facile à démontrer par un nivellement, est déjà rendue manifeste par les barrages et les retenues de chaque écluse, de chaque usine; car on y voit une différence de niveau, souvent de 2 mètres, se répéter à des distances de 2 à 4 000 mètres, et dénoter une pente correspondante. Un fleuve comme la Loire est déjà bien rapide quand l'inclinaison de son lit est d'un mètre par 3 000 mètres, ce qui représente seulement une inclinaison d'un tiers de millimètre pour la table de marbre longue d'un mètre, que tout-à-l'heure nous prenions pour exemple.

Ce fait de l'inclinaison du lit des ruisseaux et des rivières nous sert à évaluer ou même à calculer de combien de centaines de mètres sera élevée, au-dessus du niveau de la mer ou d'un grand fleuve, la source des ruisseaux qui, des points les plus éloignés, y apportent le tribut de leurs eaux. Nous aurons besoin de nous rappeler ces différences de niveau de 100 à 300 mètres pour bien comprendre le mouvement des eaux souterraines.

Ainsi donc une force physique, la pesanteur seule, a suffi pour régler le cours des ruisseaux sur la surface plus ou moins inégale de nos campagnes. Une autre force physique non moins universelle dans son action, la chaleur, va nous donner l'explication de l'origine même des eaux.

La chaleur, en effet, agissant à la surface des mers et des continents enlève incessamment une certaine quantité d'eau qu'elle réduit en vapeur. Cette quantité est éminemment variable: là un air trop humide ou saturé de vapeurs s'oppose entièrement à l'évaporation; ailleurs un vent sec et vif l'active, au contraire, à tel point, qu'il enlève une couche d'eau de plus d'un centimètre par jour; et c'est là ce qui explique comment, souvent, à la fin de l'hiver, des flaques d'eau disparaissent si promptement dans les campagnes quand un vent froid vient à souffler de l'est.

Entre les tropiques, il s'évapore chaque année une couche d'eau de plus de 2 mètres; dans les zones tempérées, au contraire, c'est moins d'un mètre; mais en moyenne, on peut évaluer à une couche d'un mètre d'épaisseur la quantité d'eau enlevée annuellement par l'évaporation à la surface du globe.

La vapeur d'eau qui vient de se dissoudre ainsi dans l'air est complétement invisible tant que la température n'est pas devenue plus froide; mais cette vapeur, plus légère que l'air dont elle augmente le volume, tend à s'élever avec les couches d'air ainsi dilatées. Tandis que de nouvel air plus sec vient le remplacer, cet air saturé de vapeur s'élève jusqu'à une hauteur de 6 à 800 mètres et souvent davantage. Le froid, plus vif dans ces régions élevées, condense la vapeur et en forme des nuages qui flottent au-dessus des couches plus denses de l'atmosphère, comme des corps légers flottent à la surface de l'eau. Et de même que les corps légers flottant sur une eau tranquille sont attirés par les bords ou par les objets qui dépassent la surface, de même aussi les nuages, flottant sur la portion inférieure et plus dense de l'atmosphère comme sur une vaste mer, sont attirés par le sommet des montagnes qui, semblables à autant d'îles, dépassent le niveau des couches inférieures. Les nuages entourent donc ainsi les montagnes, et là, si le sommet est assez élevé, ils se déposent en une couche de neige sans cesse renouvelée, dont la fonte successive alimente les sources des principaux fleuves. Si les montagnes moins élevées n'ont pu conserver la neige, les nuages y viendront cependant encore, mais ils s'y déposeront comme un brouillard épais, et l'eau qui en résulte s'infiltrera dans le sol; ou bien cette eau coulera immédiatement à la surface pour former les filets argentés qui décorent les croupes verdoyantes des montagnes.

Les nuages n'ont pas tous suivi ce trajet vers les montagnes; la plupart, au contraire, accumulés dans un air trop refroidi, ou rapprochés et condensés par les influences électriques, tombent en pluie sur les mers, ou plus souvent

encore sur les continents. La pluie tombant, sur un sol trop incliné ou imperméable comme l'argile ou la pierre, s'écoule immédiatement en ruisseaux rapides qui, bientôt réunis, forment des torrents dévastateurs; ils creusent des ravins profonds, dégradent les terrains en pente, entraînent les pierres, le sable, la terre, et déposent les différents matériaux du sol à des distances d'autant plus grandes qu'ils sont plus légers et susceptibles de rester plus longtemps en suspension dans les eaux. Ainsi les pierres seront accumulées en bas des talus, le sable viendra couvrir les premières plaines, mais le limon ne se déposera pas avant que l'eau ne soit devenue plus calme. Ces ruisseaux, que le beau temps fait disparaître, ne sont pas ceux dont nous voulons nous occuper, quoiqu'ils puissent quelquefois se confondre avec eux; nous cherchons le ruisseau dont le cours plus paisible est alimenté par des sources intarissables.

La pluie que les nuages ont versée à la surface du sol, et qui doit être équivalente à la somme des eaux évaporées chaque année, c'est-à-dire à une couche de 2 mètres dans les régions intertropicales, et de 50 à 60 centimètres seulement dans nos contrées, la pluie ne s'écoule pas tout entière à la surface. Une partie des eaux s'infiltre dans le sol et y pénètre plus ou moins profondément, mais non pour y séjourner indéfiniment, car depuis des siècles les eaux souterraines auraient dû se mettre en équilibre. Ces eaux continuent à s'écouler entre les interstices des couches meubles ou sablonneuses; ou bien, retenues par des couches argileuses qui les empêchent d'aller plus bas, elles poursuivent leur cours souterrain jusqu'à l'endroit où ces couches viennent aboutir à la surface même ou dans quelque coupure naturelle du sol. Là elles s'écoulent en formant des sources limpides et dont le cours est d'autant plus régulier que le trajet souterrain a été plus long. Au reste, ce n'est pas seulement la pluie qui vient de tomber qui doit s'infiltrer ainsi, mais les eaux des fleuves et des lacs ou des étangs peuvent pénétrer également dans les couches poreuses du fond de leur lit, et de là elles s'en vont, après un trajet souterrain, former au loin de nouvelles sources, ou bien même se rendre au fond des mers, ou des fleuves et des étangs situés plus bas.

Telle est donc l'origine des sources et des fontaines; mais pour la mieux comprendre reportons-nous au mode de formation de l'écorce ou des couches externes du globe terrestre.

2. Formation et structure de l'écorce du globe.

Il est hors de doute aujourd'hui que la terre fut dans l'origine une masse de substances minérales en fusion et incandescentes, entourée d'une épaisse atmosphère de vapeurs: elle s'est refroidie progressivement en faisant, comme aujourd'hui, sa révolution diurne dans son orbite annuel autour du soleil; et, de même qu'aujourd'hui, en raison de l'inclinaison de son axe sur le plan de son orbite, le refroidissement, au lieu d'être uniforme, fut variable pour les diverses zones de sa surface. Par conséquent aussi, la croûte solide qui dut se produire peu à peu à la surface de cette masse incandescente promenée dans les espaces planétaires dont le froid est si intense; cette croûte solide, au lieu de se consolider uniformément, présenta des inégalités, et par suite des fêlures, des ruptures, à mesure que la masse en se refroidissant diminuait de volume suivant les lois générales de la dilatation des corps. L'écorce du globe continua à se former ainsi avec des inégalités et des ruptures de plus en plus considérables jusqu'à ce que, sur certaines parties de sa surface, la vapeur d'eau pût se déposer et former un commencement d'océan. Les eaux, très chaudes encore, durent tenir en dissolution beaucoup de substances minérales, et purent agir chimiquement ou mécaniquement sur les roches déjà consolidées; c'est-à-dire que les eaux purent dissoudre certaines parties du sol en raison de leur température élevée et des sels ou des acides qu'elles contenaient, et que ces mêmes eaux, agitées par de fortes marées et déplacees fréquemment par les ruptures et les dislocations successives du terrain, durent dégrader et désagréger les portions soulevées, ou broyer et réduire en graviers, en sable et en argile, toutes les roches déjà brisées.

Les mers, tout en changeant de place à chaque nouvelle rupture de l'écorce du globe, s'accroissaient par la condensation de nouvelle vapeur, à mesure que la chaleur diminuait à la surface, et en même temps déposaient diverses couches de terrains dont l'origine aqueuse est facile à reconnaître, tant parce que les couches de même origine sont parallèles ou stratifiées comme les assises d'une bâtisse, que parce qu'elles contiennent presque toujours des débris fossiles de quelques uns des animaux et des végétaux qui ont peuplé successivement cet ancien océan. On conçoit dès lors que les couches déposées sur divers points ou à diverses époques, quoique dans un même océan, pouvaient différer entre elles suivant la profondeur ou l'état d'agitation des eaux: ici des couches de sable, là des couches d'argiles ou de matières pierreuses cimentées par les substances précédemment dissoutes. On conçoit aussi que ces couches, au lieu d'être parfaitement horizontales, ont dû suivre les inflexions du fond diversement accidenté. Mais cela n'eût pas suffi pour produire les phénomènes des eaux souterraines; car les couches ainsi déposées avaient pris la position d'équilibre déterminée par les lois de la pesanteur, et les eaux infiltrées dans ces couches y seraient restées également en équilibre et éternellement immobiles. Il a donc fallu de nouveaux changements dans la position des couches primitivement déposées; c'est ce qui a dû résulter encore du refroidissement et de l'épaississement progressif de l'écorce du globe. Les premières ruptures de cette écorce produisaient des effets bien moins considérables, de même que la glace encore mince d'un étang, lorsqu'elle vient d'être brisée, ne produit à la surface que des inégalités peu sensibles. Mais quand cette écorce fut devenue très épaisse, et que la masse, encore fondue à l'intérieur du globe, eut cessé de la soutenir par suite de la diminution successive de son volume, il dut se produire des dislocations beaucoup plus importantes. Ainsi, les couches brisées s'étaient enfoncées sur un point, tandis que, par un mouvement de bascule, elles s'étaient soulevées sur un autre point, et cela d'autant plus fortement et sur une étendue d'autant plus grande, que l'écorce solide était déjà plus épaisse. C'est pourquoi les montagnes les plus hautes ou les soulèvements les plus considérables ont été produits les derniers à la surface du globe; c'est pourquoi aussi les fleuves les plus considérables se trouvent dans les continents où se sont produits ces derniers soulèvements du sol. Une longue suite de siècles s'est écoulée entre la première apparition des mers et les derniers soulèvements qui ont donné à notre terre sa configuration actuelle, et le fond des mers s'est successivement recouvert de nouveaux dépôts; mais comme le sol avait reçu des inclinaisons diverses par suite des soulèvements, comme les mers avaient même souvent changé d'emplacement, il s'ensuit que sur aucun point peut-être les couches déposées par les eaux ne se sont succédé sans interruption ou au moins sans variations de niveau. Dès lors, les premières couches ont perdu cette première position dans laquelle les eaux infiltrées devaient être en équilibre; elles ont pu d'ailleurs être elles-mêmes corrodées ou sillonnées par les eaux agitées ou courant à la surface: de telle sorte que les couches sablonneuses ont été mises à découvert là où plus tard des eaux devront s'infiltrer pour suivre leur cours souterrain dans les interstices du sable, et là aussi où ces eaux devront venir former des sources.

La suite à une autre livraison.

UN THÉATRE AMBULANT.

Qui de vous n'a rencontré au coin de quelque borne parisienne ce jeune Piémontais en haillons, avec sa haute coiffure *italienne*, sa planche à marionnettes, et son œil éveillé qui cherche. C'est un des membres de cette grande famille errante qui ignore chaque soir quelle sera la nourriture du lendemain; volée d'oiseaux voyageurs que la pluie mouille, que le vent essuie, que le soleil réchauffe, que guette, à chaque détour, le milan ou le fusil du chasseur, mais qui, malgré elle, court toujours en avant.

Pauvres enfants vagabonds! Ne voyez-vous pas derrière eux une femme hâve et sinistre qui leur crie de marcher? C'est la faim! Ils vont, poussés par son irrésistible puissance; mais ils ont beau presser le pas, toujours la sombre furie est là leur montrant l'horizon.

Pourquoi donc n'ont-ils point place à leur nid dans ce grand arbre que Dieu a créé pour tous? Que font, au milieu de notre civilisation, ces demi-sauvages sans familles, sans pays, sans but, que la société roule dans ses flots comme les épaves d'un naufrage? Sont-ils là pour nous enseigner la prévoyance, pour nous rendre plus facile le contentement, ou pour entretenir les sources de la pitié?

L'enfant qui émiette son gâteau pour l'hirondelle de sa croisée ne demande pas pourquoi Dieu l'envoie. Faites comme lui : semez quelques miettes de votre abondance devant cet exilé de la terre du soleil, sinon par humanité, du moins par reconnaissance. Rappelez-vous le temps où, le carton suspendu à l'épaule, vous oubliiez les ordres de la mère craintive et l'heure de l'école devant la planche étroite où le fifre et le tambour faisaient danser ses étranges acteurs. Quelle joie quand le genou de l'enfant, plus vivement agité, imprimait à leur danse de plus hardis mouvements; quand danseurs et danseuses, soulevés en même temps se heurtaient, se mêlaient, volaient en frappant du dos le pavé ou effleurant du front le ruisseau! Jours heureux, où vous cherchiez la cause de ces folles sarabandes! Combien de fois depuis avez-vous vu s'agiter de plus illustres acteurs sur un plus vaste théâtre sans pouvoir retrouver les mêmes illusions? C'est que, dans votre enfance, vous aperceviez la ficelle sans la comprendre, tandis que plus tard vous l'avez comprise sans la voir.

(Dessin de Gavarni.)

Hélas! vous le savez maintenant, cet humble spectale est la parodie de celui du monde! Combien d'hommes, en effet, ne sont que des marionnettes attachées au cordon de l'intérêt ou de la vanité et qu'un genou invisible fait danser près du ruisseau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FRAGMENTS DE VOYAGES (1).

(Voy. p. 43.)

POLYNÉSIE CENTRALE. — ILES TONGA-TABOU (2).

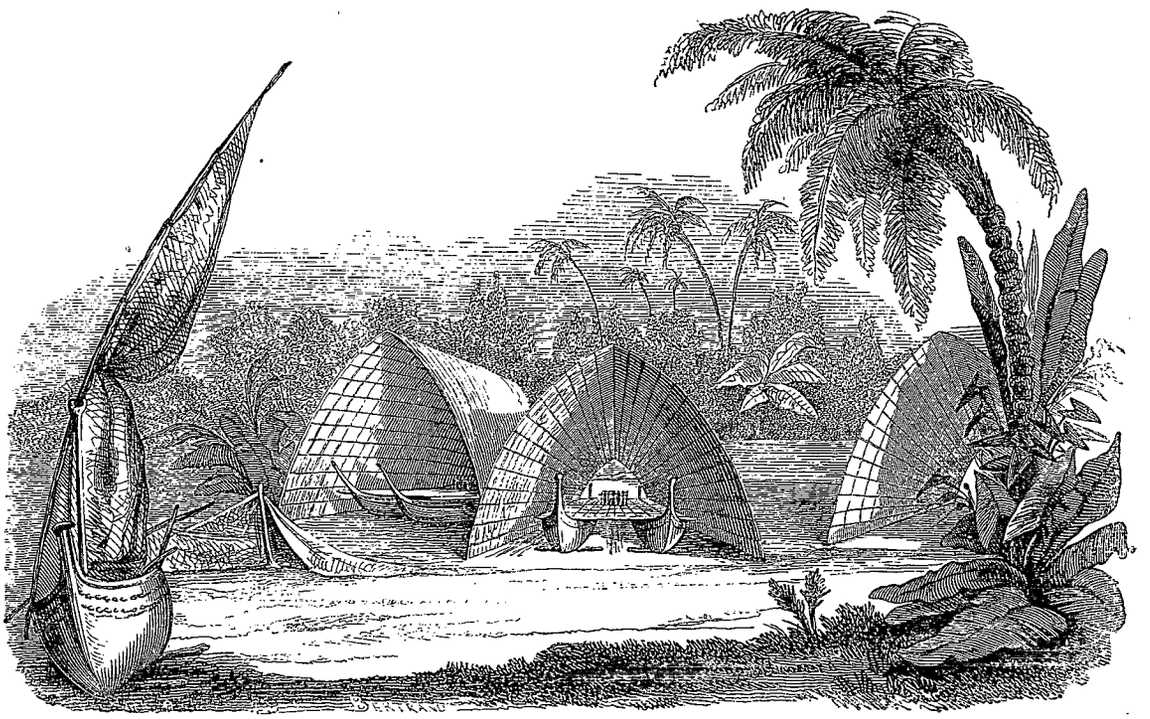

(Polynésie centrale.— Hangars de la flotte, à Tonga-Tabou.)

Les habitants de Tonga-Tabou sont presque tous d'une excessive fierté, mais ils sont hospitaliers et généreux. L'allure du guerrier tonga est hardie, aisée, belliqueuse ; sa taille grande et bien proportionnée ; sa physionomie est encore fortement empreinte du caractère primitif de la nature sauvage.

Après avoir longtemps diminué dans des guerres désastreuses de tribu à tribu, la population prend aujourd'hui, à la faveur de la paix, un accroissement remarquable.

Il n'existe plus, comme autrefois, à Tonga-Tabou, un roi concentrant en lui le pouvoir absolu ; l'île est divisée en districts dont chacun est gouverné par un chef héréditaire qui se considère comme souverain indépendant ; le christianisme a remplacé en grande partie le culte des idoles, et l'autorité du Touï-Tonga, grand pontife issu du sang des anciens dieux, a disparu complétement lors de l'avénement au pouvoir du successeur de Finow Ier.

Chaque district a un chef-lieu peuplé de 3 à 4 000 âmes ; l'ensemble des maisons qui composent cette sorte de capitale est entouré d'une muraille de terre et d'un fossé extérieur qui en font une petite place forte. Ces ouvrages sont assez élevés pour protéger parfaitement l'intérieur des projectiles de l'ennemi, et les fossés sont garnis de piquets pointus qui sont un obstacle dangereux. Des troncs d'arbres, percés dans leur longueur, répartis de distance en distance sur les épaulements pour servir de meurtrières, et de vieilles caronades, protégent les issues principales.

Le chef-lieu du district de Béa, qu'habitent les missionnaires catholiques, passe pour le mieux fortifié de l'archipel, et c'est devant lui qu'échoua, dans sa maladroite tentative d'attaque, le capitaine de la corvette anglaise *la Favorite*. Nous assistâmes dans ce village à une messe pontificale officiée par l'évêque d'Amatha, supérieur des missions catholiques de cette partie de la Polynésie. Après la messe, nous fûmes conduits chez les principaux habitants, qui s'empressèrent à l'envi de nous offrir des *kawas* (1) et de nous montrer en détail les curiosités du lieu. Nous visitâmes d'abord les hangars des pirogues de guerre, sortes de demi-cylindres légèrement aigus au sommet, qu'on pourrait comparer en petit aux cales couvertes de nos arsenaux maritimes ; puis l'arsenal, qui arrêta particulièrement notre attention. C'est un bâtiment où sont placés avec ordre les agrès de la flotte : à l'une des extrémités se trouvent des barils de poudre et des rateliers de mousquets bien entretenus ; à l'autre figurent, rangées avec ordre, toutes les armes qui étaient en usage dans l'archipel avant l'arrivée des Européens.

L'air d'aisance que nous rencontrions partout sur nos pas dans ce village, la gaieté peinte dans tous les yeux, la santé florissante sur cette multitude de visages d'enfants, la grâce de leurs manières, nous avaient charmés ; mais ce que nous vîmes de ces fortifications, de ces belles pirogues de guerre, de cet arsenal surveillé par des sentinelles, en un mot, l'espèce de régularité qui régnait dans tous les détails de l'économie publique, achevèrent de nous donner du peuple tonga une opinion entièrement favorable.

Durant notre séjour dans ces îles, nous fûmes témoins d'une grande fête où tous les habitants, réunis près du village de Moua, vinrent remercier les anciens dieux de leur avoir donné l'igname, élément principal de leur nourriture.

(1) Articles et dessins communiqués par M. Pigeard, officier de la marine royale.

(2) Dans le précédent article, au lieu de Louga-Labou, lisez : Tonga-Tabou.

(1) On se rappelle que le kawa est une liqueur faite avec de l'eau et la racine d'une espèce de poivre que des hommes ont mâchée. On offre dans la Polynésie le kawa, comme dans notre Europe le thé.

L'endroit choisi pour la cérémonie était une vaste prairie ombragée par de grands mûriers.

Quand les populations accourues des divers districts furent assemblées, les guerriers se formèrent par tribus, apportant processionnellement leurs offrandes vers le lieu de la fête. Chaque homme, suivi de sa femme qui portait les armes de guerre, marchait armé lui-même d'une simple branche de cocotier (1) façonnée en petite massue.

Les tribus se placèrent successivement en cercle sous les arbres, et les maîtres des cérémonies appelèrent un certain nombre d'habitants de Moua. Les uns furent assignés à la garde intérieure du village pendant la fête, les autres envoyés en sentinelles dans les environs ; puis, toutes les précautions prises pour empêcher le désordre, un vieillard proclama à haute voix les lois du combat, et les jeux commencèrent.

Un guerrier de Moua s'avança dans l'immense arène libre au milieu du cercle des spectateurs, et défia la galerie au combat, en brandissant sa petite massue : dix massues levées en même temps répondirent à son appel.

La lutte s'engagea d'abord enjouée et insignifiante, puis animée de coups terribles et d'une rare adresse, qui retentissaient au milieu du silence général. Une simple inclination de tête, de la part de celui qui se trouvait le moins fort, était l'aveu de sa défaite, et les deux combattants se retiraient pour faire place à d'autres, à moins que le vainqueur ne manifestât l'intention de se mesurer avec de nouveaux antagonistes.

Cette fête faillit être malheureusement troublée : un guerrier de Béa qui avait successivement vaincu quatre rivaux, tous de Moua, ne voyant sans doute pas le geste de soumission du cinquième déjà étendu à ses pieds, continuait à le frapper de coups redoublés. Un mouvement d'indignation éclata spontanément dans l'assemblée, et il s'en éleva une clameur de rage. Chacun saisissait ses armes, les femmes et les enfants fuyaient, une lutte générale était imminente, quand un vieillard, levant sa main au-dessus de sa tête, fit comprendre qu'il voulait parler : bientôt le tumulte s'apaisa ; il prononça quelques mots de conciliation, et les jeux reprirent leur cours.

Comme les combattants qui succédaient montraient moins d'ardeur que les premiers, le même vieillard qui avait déjà parlé s'avança de nouveau au milieu de l'arène, et, d'une voix émue, prononça ces mots : « Tonga, tremble, tu es entourée d'îles ennemies, et au jour du combat tu ne sauras plus te battre ! » Ces seuls mots magnétisèrent l'assemblée, et les luttes devinrent telles, qu'il n'eût manqué aux armes que de résister mieux aux chocs, pour qu'en une heure vingt combattants fussent frappés mortellement. Les jeux furent suivis de kawas pompeux et d'un grand festin où l'on partagea entre les assistants l'ensemble des provisions. Les enfants prirent la place de leurs pères dans l'arène, et la soirée se termina par des chants et des danses à la lueur des torches.

Nous avons vu à Tonga-Tabou un peuple qui a déjà dépassé des limites restées infranchissables pour tous les autres groupes polynésiens ; nous y avons remarqué, au milieu de coutumes barbares et superstitieuses, la sagesse de quelques lois conservatrices et prudentes, un sentiment d'orgueil national fondé sur une supériorité morale que ne contestent point les peuples voisins.

(1) Les branches du cocotier sont, comme on le sait, très poreuses et d'une médiocre résistance.

CHIENS MUETS.

On lit dans une lettre du professeur Bell, de King's collége, datée de Maurice, les faits suivants : « Nous avons touché à Juan de Nova, où j'ai eu l'occasion de voir pour la première fois une île toute de pur corail. Sa forme est celle d'un fer à cheval, d'environ 21 milles de longueur sur un demi-mille ou trois quarts de mille en largeur. A différentes époques, on a abandonné sur ce rivage des chiens de toute espèce qui, grâces à l'abondante nourriture que leur fournissent les œufs de tortues, les jeunes tortues et les mouettes, se sont multipliés d'une manière prodigieuse. Aujourd'hui ils sont au nombre de plusieurs mille. Ils parcourent l'île par bandes et ils chassent les oiseaux de mer avec un art, un ensemble et une adresse qu'on ne rencontre guère ordinairement que chez les renards. Quelquefois, pour le partage du butin, il s'élève entre eux des luttes et des batailles sanglantes. Je puis affirmer, d'après mes observations personnelles, qu'ils boivent de l'eau de mer et qu'ils ont entièrement perdu la faculté d'aboyer. Quelques uns, que l'on a enfermés pendant plusieurs mois, n'ont recouvré dans la captivité ni leur voix, ni leurs anciennes habitudes. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 51.)

SUITE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Le *chaperon* fut la coiffure nationale des anciens Français, de même que le *cucullus* d'où il tira son origine avait été la coiffure nationale des Gaulois. On peut s'en faire une idée très juste d'après nos capuchons de domino. Cette forme s'altéra de diverses manières sous le règne de Philippe-le-Bel, soit par la suppression de la pèlerine, soit par l'allongement de la cornette à laquelle on donna des dimensions suffisantes pour la faire retomber sur les épaules. Dans la première de ces modifications, le chaperon, cessant de s'attacher autour du cou, eut besoin d'être retenu sur la tête par quelque chose de consistant. On le monta donc sur un bourrelet, ce qui le transforma en une véritable toque. En bâtissant l'étoffe de la coiffe sur le bourrelet, on lui fit faire certains plis pour rappeler ceux qu'elle produisait d'elle-même lorsqu'elle n'était pas soutenue. Bientôt la fantaisie disposa ces plis de mille manières étranges : en bouillons, en fraises, en crête de coq. La façon en crête de coq ou *coquarde*, fut surtout bien portée. Elle fit entrer dans la langue l'épithète de *coquard* qui s'est longtemps appliquée à ce que nous appelons de nos jours un *dandy*.

Les chapeaux étaient de plusieurs formes : pointus, cylindriques, hémisphériques avec un appendice saillant au sommet. On les faisait de divers feutres, soit de bièvre (loutre), soit de poil de chèvre, soit même de bourre de laine et de coton. La fabrication de chaque espèce de chapeau constituait une industrie à part. A Paris, les chapeliers de bièvre étaient soumis à un ancien statut d'après lequel il leur était interdit d'augmenter par des apprêts la roideur de leurs feutres. En 1323, ils vinrent demander au prévôt la permission de réformer cet article, « pour ce que chacun » demandoit nouvelleté et novias chapias de pluseurs diverses » guises et len ne les povoit fere sans appareil souffisant, » c'est-à-dire pour répondre au caprice d'une foule de chalands qui demandaient des formes de chapeau d'une confection impossible si le feutre n'eût été spécialement apprêté pour cela. On leur permit d'empeser les feutres blancs et les gris, mais non les noirs.

Les chapeaux de paon, confectionnés par les *paonniers*, étaient un objet du plus grand luxe. Des plumes de paon cousues l'une sur l'autre en revêtaient l'extérieur. Ils avaient toujours la forme pointue.

Quant à l'expression de chapeau de fleurs qui revient à chaque instant dans les anciens auteurs, elle désignait non pas une forme particulière de chapeau, mais une couronne de bluets ou de roses, ornement de tête que l'antiquité avait transmis aux gens du moyen-âge, et qui se maintint jusqu'au règne de Philippe de Valois, comme partie indispensable du costume de bal ou de festin. On aurait peine à se figurer le

nombre de bras qu'occupait, en 1300, la seule industrie des chapeaux de fleurs. Outre qu'elle était fructueuse, elle conférait à ceux qui l'exerçaient la jouissance de plusieurs exemptions et priviléges, priviléges à eux dûs, disent les anciens réglements, comme *à gens occupés pour le plaisir des gentilshommes.*

Les *fronteaux* firent tomber les chapeaux de fleurs. On appelait ainsi des diadêmes composés d'un galon de soie, d'argent ou d'or sur lequel l'art du joaillier disposait en rosaces des groupes de perles et de pierreries. Cet ornement avait sur les fleurs l'avantage de ne pas se flétrir. Il avait aussi le mérite de coûter beaucoup plus cher et d'établir d'une manière encore plus voyante la démarcation entre les grandes et les petites fortunes. Cette dernière considération fut probablement ce qui rendit son succès décisif.

Lorsque les poëtes du moyen-âge veulent décrire un riche costume, c'est surtout sur le *manteau* qu'ils accumulent les traits de leur imagination. Déjà, dans le roman de Garin le Loherain, on voit cette preuve du luxe des manteaux :

> Et le mantel à son col li pandi,
> Riche d'orfrois de paille alexandrin.

« Et il lui mit au cou son manteau de soie brochée d'A-» lexandrie richement galonné d'or. » Nous citons cet exemple sur mille. De même, dans le *Roman de la Violette*, qui est postérieur au Garin d'au moins cent cinquante ans :

> Et mantel ot d'ermine au col
> Plus vert que n'est feuille de col,
> A flouretes d'or eslevées,
> Qui moult sont richement ouvrées.

« Le manteau attaché à ses épaules était plus vert que » feuille de chou et semé de rosaces brodées en or du travail » le plus somptueux. »

Les comptes de dépenses et autres documents financiers qui abondent dans nos archives, confirment pleinement le dire des poëtes en rapportant les fournitures de velours, de soie, de martre et de petit-gris, qui se faisaient dans les maisons princières pour la confection des manteaux.

Il y avait deux sortes de manteau. L'un était ouvert par devant et tombait sur le dos ; une bride qui traversait la poitrine le tenait fixé sur les épaules. L'autre, enveloppant le corps comme une cloche, était fendu sur le côté droit et se retroussait sur le bras gauche ; de plus, il était accompagné d'un collet de fourrure taillé en guise de pèlerine. Par son ampleur et la magnificence de ses plis, ce dernier rappelait la toge romaine. On l'appelait *manteau à la royale* parce qu'il faisait partie du costume des rois, et l'usage s'en est perpétué jusque dans les temps modernes avec cette destination. Les premiers présidents de nos cours de justice le portent aussi sous la double dénomination de *toge* et d'*épitoge*. Cet insigne leur a été attribué en mémoire du costume des premiers présidents des parlements qui, eux seuls, l'avaient conservé, quoique dans l'origine, lorsque Philippe-le-Bel établit les parlements de Paris et de Toulouse, ainsi que la Chambre des comptes, il voulut que tous les officiers de ces cours souveraines portassent le manteau royal comme un emblème de l'autorité qu'il leur déléguait.

On a coutume de regarder la *chemise* comme un vêtement d'invention moderne, et rien n'est plus erroné, car, au contraire, nous tenons la chemise directement de l'antiquité. Il n'y a de nouveau que l'usage universel qu'on en fait aujourd'hui. Saint Jérôme parle de la chemise (*camisia*) comme d'une pièce que, de son temps, tous les soldats portaient dans les armées romaines. On conçoit en effet que les militaires qui ne pouvaient pas donner à leur corps des soins continuels, aient eu besoin d'un vêtement intermédiaire entre la tunique et la peau. Leur pratique fut adoptée par les barbares et transmise par ceux-ci aux hommes du moyen-âge qui exerçaient la profession des armes. Les plus anciennes Chansons de geste ne décrivent pas un adoubement de chevalier où la chemise ne figure comme pièce indispensable. Divers traits racontés par les chroniqueurs confirment sur ce point le témoignage des poëtes. Guibert de Nogent, entre autres, raconte quelque part la présence d'esprit d'un croisé qui, dans un moment critique, rallia l'armée chrétienne en faisant un drapeau du pan de sa chemise qu'il arbora après sa lance. On peut inférer de cette anecdote que la coupe des chemises était dès le temps des croisades ce qu'elle est aujourd'hui. Il y a plus. Il est souvent question dans les auteurs du treizième siècle de chemises *ridées*, c'est-à-dire plissées ; et, vraisemblablement, on ne leur donnait cette façon que pour les montrer autour du cou. Ainsi donc, tout est ancien dans la chemise, même la parade qu'on en peut faire comme d'un objet de luxe.

Pour compléter notre revue de l'habillement, il nous reste à parler d'une pièce qui ne cessa jamais d'être un objet de pure utilité, on pourrait dire un meuble. Nous voulons parler de la *chape*, seule garantie qu'aient eue contre le mauvais temps les générations qui ne connurent ni les voitures commodes ni les parapluies. La chape, aussi nommée *chape de pluie* à cause de son usage, était une grande pelisse à manches, et d'une étoffe dont l'imperméabilité faisait tout le mérite. Elle était portée derrière le maître par un domestique à qui cette fonction faisait donner le nom de *porte-chape*. On comptait cinq de ces valets à la cour de Philippe-le-Bel, pour le seul service du roi. Ils avaient la nourriture, l'entretien et, pour gages, quatre deniers par jour. Bien entendu, les gens du commun, qui n'avaient pas le moyen d'entretenir de ces domestiques, portaient eux-mêmes leur chape troussée en bandoulière ou pliée sous le bras. Il était d'usage que les pèlerins demeurassent toujours vêtus de la leur.

Passons à la toilette des femmes.

A l'exception des braies, toutes les pièces composant le costume masculin se retrouvaient dans celui des femmes. Il n'y avait pas jusqu'aux dénominations qui ne fussent les mêmes. La différence du costume des deux sexes ne résidait que dans la façon. Ainsi, par exemple, la cotte et la cotte hardie des femmes étaient traînantes ; leur chapeau n'affectait pas la forme conique et n'était pas de feutre ; leur chaperon, toujours muni de ses appendices, pélerine ou chausse, ne se retroussait jamais pour prendre la forme dégagée d'une toque.

La cotte hardie, avons-nous dit, était traînante ; elle était de plus flottante et ne se ceignait pas, quoique, vers le milieu du corps, elle se rétrécit de manière à en marquer tant soit peu le contour. Comme celle des hommes, elle se doublait de fourrure, et Dieu sait combien son ampleur augmentait le prix de cette opération. Les maris, cependant, eussent été trop heureux si cette ruineuse pièce de dessus les eût dispensés (comme cela aurait pu se faire à la rigueur) de toute dépense pour le costume de dessous. Mais la coquetterie ne tint compte du parti qu'on pouvait tirer du surcot au point de vue économique. Comme il cachait la cotte partout, excepté aux manches, on le retroussa pour faire voir qu'on portait des jupes en soie brochée. De même, comme de temps immémorial on avait accoutumé de juger du ton d'une femme d'après la richesse de sa ceinture, et que les dames ne voulaient pas renoncer à une pièce de cette importance, pour la faire briller à la place qu'elle occupait, entre la cotte et le surcot, on fendit ce dernier au-dessus des hanches, à droite et à gauche. Les prédicateurs du temps appellent ces ouvertures des *fenêtres d'enfer*, par où, selon eux, se montraient les démons de la prodigalité.

Le chapeau des femmes ne s'appelait pas chapeau, mais *couvrechef*. Comme celui de nos dames, il consistait en une carcasse recouverte d'étoffe. La carcasse était alors de parchemin. L'étoffe, de drap fin, de soie ou de velours, recevait d'ordinaire un genre de décoration en paillettes et en filigranes dont les modes de certains cantons suisses peuvent

donner l'idée. Il faut noter encore que le couvrechef n'avait pas de passe et que sa forme était celle d'un mortier de juge. L'usage, au reste, ne s'en prolongea guère au-delà de 1310. Alors vint l'habitude de se coiffer en cheveux avec des filets de soie ou *crépines* que l'on accompagnait soit d'un fronteau, soit d'un cercle d'orfévrerie, soit d'une voilette en une gaze qu'on appelait *mollequin*. Voilette, crépine, couvrechef, tous ces objets de parure étaient interdits aux veuves,

(Seigneurs. — D'après deux miniatures du règne de Philippe-le-Bel.)

(Bourgeois et Dame veuve. — D'après un manuscrit de 1380.)

lesquelles, à l'imitation des religieuses, ne pouvaient paraître en public qu'avec une guimpe qui leur enveloppait la tête, les oreilles, le menton et le cou.

Nous avons énuméré sommairement, non pas décrit dans leur détail, les pièces qui composaient le costume au quatorzième siècle, et la variété seule de ces objets suffit pour qu'on juge à combien d'articles de luxe s'adressait déjà la consommation. En raison des demandes faites par le commerce, la production augmentait partout où elle avait son siége; et même, dans les pays qui jusque là avaient été dénués de toute industrie, des hommes intelligents commençaient à voir la possibilité de naturaliser les professions qui enrichissaient l'étranger. Tel était le résultat de la prospérité relative qui s'était fait sentir pendant le treizième siècle, surtout depuis le règne de saint Louis. L'argent commençait à circuler; la parure était la chose à laquelle on l'employait le plus volontiers, et des dépenses faites pour la parure naissaient l'art et la richesse. L'Église, sans voir les avantages éloignés de cet état de choses, s'alarma d'un goût qui ne tendait que chez un trop grand nombre à dégénérer en fureur. Elle adjura les hommes d'État de réprimer ce qu'elle prenait pour un symptôme de la dissolution des mœurs; et, comme ses terreurs étaient assez justifiées par les anathèmes des législateurs antiques contre le luxe des habits, on en revint au système des lois somptuaires. Philippe le Bel rendit, dès l'an 1294, une suite de dispositions qu'on regarde comme le fondement de la législation française sur la matière. Au lieu que jusque-là il n'y avait eu que des prohibitions de circonstance, prononcées par les conciles ou par les synodes provinciaux comme mesures de pure discipline, l'ordonnance de 1294 régla ou prétendit régler, par la sanction d'une amende, la tenue et l'entretien de chaque classe de la société.

Voici les principales dispositions de ce vieux règlement.

« Nul bourgeois ni bourgeoise ne portera vair, ni gris, ni hermine, et ils se déferont, de Pâques prochain en un an, de celles de ces fourrures qu'ils pourroient avoir présentement. Ils ne porteront non plus ni or, ni pierres précieuses, ni couronnes d'or ou d'argent.

» Nul clerc, à moins d'être prélat ou de rang à tenir maison, ne pourra porter vair ni gris, si ce n'est pour la garniture de son chaperon tant seulement.

» Les ducs, les comtes, les barons de six mille livres de terre (c'est-à-dire possédant en biens fonds une somme qui représente environ 500 000 fr. de notre monnaie) ou au-dessus, pourront se faire faire quatre habillements par an, pas davantage, et les femmes autant.

» Nul chevalier ne donnera à ses compagnons plus de deux paires de robes par an (*paire de robes* signifie la cotte accompagnée du surcot).

» Les simples prélats n'auront que deux paires de robes par an, et les simples chevaliers n'en auront que deux paires également, soit qu'on les leur donne, soit qu'ils les achètent.

» Les chevaliers possesseurs de trois mille livres de terre ou plus, ainsi que les bannerets, pourront avoir trois paires de robes par an et non davantage; et l'une de ces trois paires devra être pour l'été.

» Nul prélat ne donnera à ses gens plus d'une paire de robes par an et deux chapes.

» Nul écuyer n'aura que deux paires de robes, par don ou par achat.

» Les domestiques n'auront qu'une paire par an.

» Nulle damoiselle, à moins d'être châtelaine ou propriétaire de deux mille livres de terre, n'aura qu'une paire de robes par an. »

Vient ensuite le règlement du prix des étoffes permises à chaque condition. Ce prix, pour les seigneurs du plus haut parage, ne doit pas excéder 25 sous tournois l'aune. Il est fixé à 18 sous pour les châtelains, les bannerets et les che-

valiers de leur suite ; à 16 pour les clercs revêtus d'une dignité ; à 15 pour les écuyers fils de bannerets et de châtelains ; à 12 pour les clercs ordinaires et les bourgeois de 2 000 livres, avec faculté à ceux-ci de faire porter à leur femme des étoffes de 16 sous l'aune ; à 10 sous pour les écuyers vivant de leur propre et pour les petits bourgeois ; enfin, à 7 sous pour les petits nobles vivant du patronage des grands.

Ces minutieuses prescriptions et distinctions n'aboutirent à rien. Soit que l'ordonnance fût trop difficile à exécuter, soit qu'on aimât mieux l'enfreindre au prix de l'amende dont elle frappait les délinquants, en l'an 1300, les cris des moralistes contre la dissolution des habits étaient plus désespérés que jamais. Les riches, sans acception de caste, ne cherchaient qu'à s'éclipser entre eux, et, par suite de cette folle émulation, des fortunes magnifiques allaient s'engloutir dans les comptoirs des marchands étrangers, lesquels, malheureusement, empilaient plutôt qu'ils ne rendaient par la circulation au commerce leur bienfaiteur.

(Bourgeoise en 1333.— D'après un tombeau de Saint-Jean en l'Ile, à Corbeil.)

LA PAGODE DE CHANTELOUP,

DANS LA FORÊT D'AMBOISE.

Cette pagode est le seul reste du château que le duc de Choiseul avait fait construire près d'Amboise, sur l'emplacement de celui de la princesse des Ursins. Cette sorte de tour, imitée des temples chinois, s'élève au point central des principales allées de la forêt d'Amboise. Sa hauteur au-dessus du sol est de 39 mètres, et au-dessus de la mer de 185 mètres. On sait que lorsque le duc de Choiseul eut été

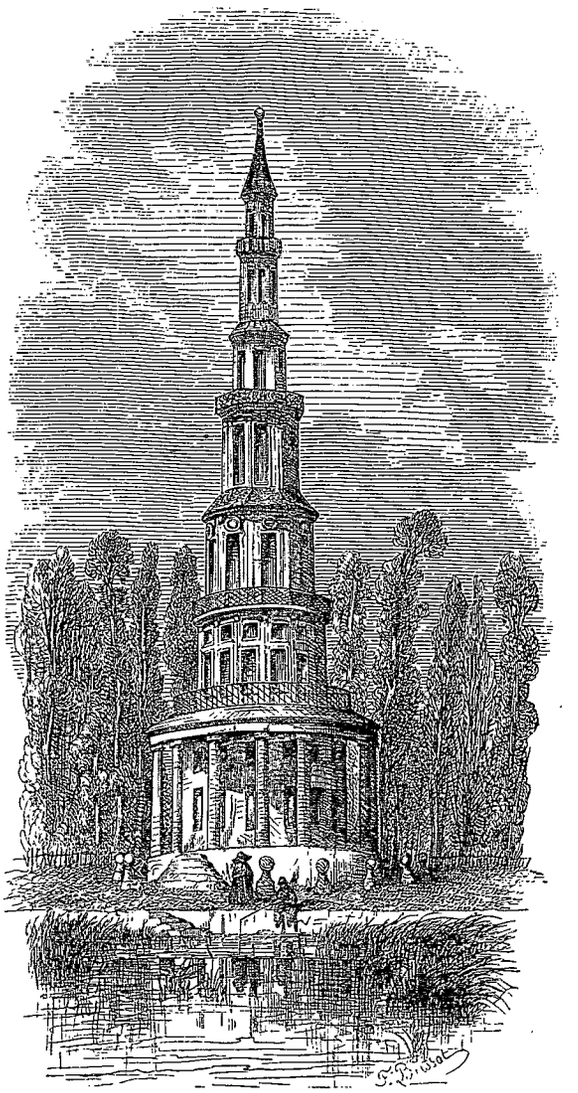

(La pagode de Chanteloup.)

exilé par Louis XV, son château de Chanteloup, qu'il se plut à embellir, devint un séjour de luxe et de plaisirs. Sous la restauration, cette ancienne propriété fut achetée par le duc d'Orléans.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES

EN 1665.

(Suite. — Voy. p. 74.)

Arrivés à l'extrémité de Wapping, près de l'Ermitage, nos trois voyageurs apprirent que la peste avait envahi les paroisses de Shoredith et de Cripplegate, qui étaient devant eux, et qu'ils se préparaient à traverser. Ils jugèrent prudent de se détourner dans la direction de Ratcliff-Cross, en laissant à leur gauche l'église de Stepney, de peur d'approcher du cimetière, et aussi parce que le vent soufflait alors de l'ouest, c'est-à-dire du côté de la Cité où les ravages du fléau étaient les plus épouvantables. Ils firent donc un long détour, et s'avançant jusqu'à Poplar et Bromley, rencontrèrent la grande route à la hauteur de Bow.

Mais on n'aurait pas manqué de les arrêter au pont de Bow : ils traversèrent donc la grande route, et, suivant

un petit sentier qui serpentait autour des maisons de Bow, ils se dirigèrent vers Old-Ford. De toutes parts, les constables étaient sur leurs gardes, moins, ce semble, pour arrêter ceux qui passaient, que pour les empêcher de séjourner dans les villes. On avait d'autant plus de motifs d'exercer une surveillance très active que, d'après une rumeur qui n'avait rien d'invraisemblable, la population pauvre de Londres, exaspérée par le manque de travail et par la famine, avait pris les armes, était en pleine révolte, et menaçait d'aller piller les villes des environs pour avoir du pain. Ces craintes se seraient peut-être réalisées si la peste n'avait décimé aussi cruellement les pauvres habitants : elle en pressait la foule, non dans les champs, mais vers les fosses des cimetières.

Les trois voyageurs eurent à subir un interrogatoire à Old-Ford; mais comme ils paraissaient venir plutôt de la campagne que de Londres, on ne se montra point rigoureux à leur égard. On causa sans crainte avec eux, on les laissa entrer dans la maison où se trouvaient réunis le constable et ses gardes, on leur donna même à boire et quelques aliments qui leur firent grand bien et fortifièrent leur courage. Ce début heureux leur fit prendre la résolution de dire, dans tous les endroits où ils seraient questionnés, qu'ils venaient du comté d'Essex.

Pour appuyer cette petite fraude, ils sollicitèrent et ils obtinrent du constable d'Old-Ford un certificat constatant qu'ils avaient traversé ce village en venant d'Essex, et qu'ils n'avaient point été à Londres; ce qui, bien que contraire sans doute à la vérité, si l'on considère l'acception commune du nom de Londres dans les campagnes, était cependant littéralement exact, en ce sens que ni Wapping ni Ratcliff ne faisaient partie soit de la Cité, soit des districts.

Ce certificat, qu'ils présentèrent à l'examen du constable de Hommerton, l'un des hameaux de la paroisse de Hackney, leur fut encore plus utile qu'ils ne l'avaient espéré; car non seulement il leur fit accorder un libre passage, mais encore, sur la recommandation de ce constable, le juge de paix leur donna sans grande difficulté un certificat de santé, au moyen duquel ils traversèrent la longue ville de Hackney, divisée en plusieurs bourgades, et marchèrent en toute sécurité jusqu'à ce qu'ils fussent à peu de distance de la grande route du nord, au sommet de Stamford-Hill. Là, commençant à souffrir de la fatigue, ils résolurent de s'arrêter et de dresser leur tente dans le champ où ils se trouvaient, pour y passer leur première nuit. Ils se mirent aussitôt à l'œuvre, et s'étant approchés d'une grange ou d'une construction qui leur parut en être une, et qui était à quelques pas d'eux, ils s'assurèrent de leur mieux, sans y entrer toutefois, qu'elle était tout-à-fait inhabitée; puis ils appuyèrent leur tente contre l'une des murailles, ce qui leur fut d'un grand secours, tant à cause du vent, très violent cette nuit-là, que parce qu'ils étaient encore peu habitués à ce genre de demeure, et peu habiles aussi à fixer solidement leur toile sur le sol.

Ils se couchèrent; mais l'inquiétude empêcha de dormir le menuisier, homme sérieux, prudent et dur à la peine : il se leva, prit le fusil, sortit de la tente, et, déterminé à veiller pour la sûreté de ses compagnons, il se promena de long en large devant la grange qui était à peu de distance de la route et près d'une haie. Il n'y avait pas bien longtemps qu'il faisait sentinelle, quand il entendit un grand bruit de pas et de voix. Bientôt il distingua une troupe d'individus qui venaient précisément dans la direction de la grange. Il ne jugea point nécessaire d'éveiller encore ses compagnons; mais la rumeur étant devenue de plus en plus forte, John le soldat s'éveilla, demanda ce qui se passait, et sortit de la tente. Le marin estropié, qui était accablé de fatigue, resta seul couché.

Quand les personnes qui marchaient vers la grange furent à la portée de la voix, un de nos voyageurs leur cria : *Qui vive!* On ne répondit pas, mais ils entendirent un individu qui disait à un autre : — Hélas! hélas! nous avons du malheur, il y a là du monde; la grange est occupée. — Et tous s'arrêtèrent comme sous l'impression d'un désappointement. Ils paraissaient être environ treize; il y avait quelques femmes parmi eux; ils se consultèrent sur ce qu'ils devaient faire, et, d'après ce qu'ils disaient, nos voyageurs, qui écoutaient attentivement, comprirent que c'étaient de pauvres malheureux cherchant comme eux leur salut dans la fuite et un refuge pour la nuit. Ils eurent aussi un motif suffisant de ne point craindre leur approche, parce qu'après les mots : *Qui vive!* une des femmes avait dit avec effroi à ses compagnons : — N'avancez pas vers eux! qui sait s'ils n'ont pas la peste? — Et un homme ayant répondu : — Au moins, nous pouvons leur parler; — elle avait ajouté : — Non, gardez-vous-en bien; jusqu'ici, grâce à Dieu, nous avons échappé à la mort; n'allez pas nous exposer inutilement au danger, nous vous en supplions.

Nos voyageurs se sentirent émus de pitié. Le soldat dit au menuisier : — Encourageons-les comme nous pourrons. — Et s'adressant aux inconnus, il leur dit : — Holà! bonnes gens! nous vous avons entendus : vous fuyez le même ennemi que nous; n'ayez donc point peur, nous ne sommes pas dans la grange, mais dehors, sous une petite tente. Nous pouvons nous éloigner pour vous rendre service et aller dresser notre tente ailleurs. — Alors s'engagea une conversation entre le menuisier qui s'appelait Richard, et un des inconnus qui leur fit connaître que son nom était Ford.

FORD. Nous assurez-vous que, bien certainement, vous n'êtes pas atteints de la contagion?

RICHARD. Nous vous avons déjà dit que vous n'avez rien à craindre, et c'est la vérité. Mais quoiqu'il n'y ait pour vous aucun danger à venir près de nous, vous voyez que nous voulons vous épargner même la moindre inquiétude. Nous ne sommes pas entrés dans la grange, et nous allons nous éloigner, afin que vous alliez y reposer; de cette manière, nous n'aurons rien à redouter les uns des autres.

FORD. C'est très obligeant et très charitable de votre part; mais si nous sommes certains que vous êtes en bonne santé, pourquoi vous obligerions-nous à changer votre tente de place, et au moment où sans doute vous avez le plus besoin de repos? Nous entrerons, si vous le voulez bien, dans la grange pour y dormir un peu; il est inutile que vous vous dérangiez.

RICHARD. C'est fort bien; mais vous êtes plus nombreux que nous: j'espère vous ne voudrez pas nous induire en erreur, et qu'il est bien vrai que personne parmi vous n'est réellement malade. De quel côté de la ville venez-vous? La peste avait-elle pénétré dans la paroisse où vous demeurez?

FORD. Oui, oui, et elle y était effrayante et terrible; autrement, nous ne nous serions pas enfuis. Nous n'espérons pas qu'il reste beaucoup de vivants parmi ceux que nous avons laissés derrière nous.

RICHARD. Et où demeuriez-vous?

FORD. Nous sommes presque tous de la paroisse de Cripplegate; deux ou trois seulement sont de la paroisse de Clerkenwell.

RICHARD. Comment n'êtes-vous pas sortis plus tôt de la ville?

FORD. Il y a déjà quelque temps que nous avons pris la fuite, et nous avons séjourné d'abord à l'extrémité d'Islington, où l'on nous avait permis de loger dans une vieille maison abandonnée; nous y étions assez bien. Mais la maison voisine de la nôtre a été tout-à-coup infectée et fermée par ordre des magistrats : alors nous sommes partis bien effrayés.

RICHARD. Et où comptez-vous aller?

FORD. Où nous pourrons : nous ne savons pas où; mais Dieu saura bien guider ceux qui ont confiance en lui.

Après quelques autres paroles, ils entrèrent dans la grange où il y avait beaucoup de foin, et s'y arrangèrent de

leur mieux. Un vieillard, qui paraissait le père de l'une des femmes, fit une prière à haute voix pour recommander ses compagnons et lui-même à la protection de la Providence, et tous remplirent ce devoir avec lui avant de se coucher.

En ce temps de l'année le jour se lève de bonne heure. Comme Richard, le menuisier, avait monté la garde le premier, John le soldat le remplaça au commencement de la matinée, et ils lièrent plus intime connaissance avec les nouveaux venus. Ceux-ci ne leur parurent point si pauvres qu'eux; du moins avaient-ils assez de provisions et d'argent pour vivre avec économie pendant deux ou trois mois, et ils espéraient, disaient-ils, que les premiers froids feraient cesser l'infection, ou du moins lui ôteraient presque toute sa malignité.

Leur situation différait encore de celle de nos voyageurs en ce qu'ils étaient dans l'intention de fuir plus loin; car la pensée des deux frères et du menuisier avait été de ne s'éloigner de Londres que d'environ la distance d'un jour de marche, de manière à avoir, deux ou trois fois la semaine, des nouvelles de ce qui se passerait dans la ville.

Nos trois voyageurs s'aperçurent aussi, par comparaison, d'un inconvénient auquel ils n'avaient point songé. Si leur cheval était utile pour porter les bagages, il était souvent un embarras en ce qu'il les forçait à suivre toujours les routes, tandis que les autres fugitifs pouvaient marcher, comme il leur plaisait, à travers champs, et suivre à leur gré toutes les directions, qu'il y eût ou non des routes ou des sentiers; en sorte qu'ils n'étaient obligés de traverser les villes ou de s'en approcher que lorsqu'ils avaient absolument besoin d'acheter des aliments; et c'était alors, il est vrai, une grande difficulté, comme on le verra plus loin. Mais nos voyageurs, à cause du cheval, ne pouvaient s'écarter des chemins qu'à la condition de causer beaucoup de dégât, en brisant les clôtures ou les barrières des champs, ce qu'ils ne comptaient faire qu'à la dernière extrémité.

Par suite de leurs réflexions, les trois voyageurs commencèrent à avoir grand désir de se joindre à la compagnie que la Providence leur avait envoyée, et de s'associer à son sort. Après s'être entendus sur ce sujet, ils abandonnèrent leur premier projet d'aller au nord, et résolurent de suivre leurs nouveaux compagnons dans le comté d'Essex. Quand la matinée fut un peu avancée, ils plièrent leur tente, la chargèrent sur le cheval, les autres fugitifs se partagèrent leurs bagages, et tous ensemble se mirent en route.

Arrivés à la rivière, ils eurent beaucoup de peine à se faire passer dans le bac. Le batelier avait peur d'approcher d'eux: on échangea de loin quelques paroles avec lui, et, à la fin, il consentit à conduire un de ses bateaux à quelque distance de l'endroit où l'on passait ordinairement, laissant les voyageurs libres de monter dedans et de se conduire eux-mêmes à l'autre bord. Ils payèrent le batelier à l'avance, et lui achetèrent aussi des vivres et quelque boisson. Le cheval fut encore, en cette occasion, une cause d'embarras, car le bateau était trop petit pour qu'il pût y entrer; il fallut lui ôter son bagage et le faire nager.

Après avoir passé la rivière, ils traversèrent la forêt; mais lorsqu'ils arrivèrent à Walthamstow, les habitants de cette ville refusèrent positivement de les laisser entrer: les constables et les gardes leur enjoignirent de rester à distance; ensuite ils les interrogèrent. Nos voyageurs leur firent le même récit qu'aux villes précédentes; mais cette fois on ne voulut pas les croire; on leur objecta que deux ou trois autres bandes étaient déjà venues comme eux en prétendant qu'elles n'étaient point infectées; mais qu'elles n'avaient point dit la vérité, et qu'ayant porté la peste dans les villes où elles avaient passé, elles avaient été durement traitées, comme c'était justice; vers Brentwood ou de ce côté, plusieurs personnes d'entre elles avaient péri misérablement, au milieu des champs, de la peste ou de la faim.

Ces motifs, que les habitants de Walthamstow donnaient pour se défier et repousser les individus qui pouvaient leur être suspects, étaient, à vrai dire, assez justes. Cependant Richard et un homme de l'autre compagnie qui s'était joint à lui, répondirent qu'il n'était pas humain de barrer ainsi la grande route, et d'empêcher de passer des gens qui ne demandaient rien autre chose que de suivre la rue. Si les habitants les craignaient, ils n'avaient qu'à rentrer dans leurs maisons et fermer leurs portes; il n'y aurait ainsi aucun inconvénient, et, de part et d'autre, aucun échange de politesse ou de mauvais procédés.

Le constable et ses subordonnés ne se laissèrent pas persuader par ces paroles, et persistèrent obstinément dans leur refus. Richard et l'autre homme revinrent donc vers leurs compagnons pour se concerter avec eux. En définitive, la situation était très fâcheuse: les voyageurs furent quelque temps sans pouvoir prendre un parti. A la fin, John le soldat, qui avait eu une conversation avec son frère, lui dit: — C'est entendu, je me charge de l'affaire. — Puis il engagea Richard à couper quelques branches d'arbres et à leur donner autant que possible la forme de fusils. Aussitôt le menuisier se mit à l'œuvre, et en peu d'instants il eut façonné cinq ou six beaux mousquets qui, à distance, devaient faire complétement illusion; à l'endroit où aurait dû être la batterie, John fit entourer les bâtons de morceaux de drap ou de chiffon, comme c'est la coutume des soldats en temps de pluie, pour préserver le chien et le bassinet de la rouille. On couvrit le reste des bâtons de boue ou de limon, dans l'intention d'imiter autant que possible la couleur du fer. En même temps, les autres voyageurs, toujours par le conseil de John, se divisèrent en deux ou trois groupes sous les arbres, et allumèrent des feux à une assez grande distance les uns des autres.

Alors John s'avança du côté de la ville avec deux ou trois hommes, dressa la tente dans le chemin, vis-à-vis la barrière que les habitants de la ville avaient élevée, et plaça auprès une sentinelle avec le seul vrai fusil, en lui recommandant de se promener militairement de long en large, de manière à être toujours vu des habitants. Il attacha aussi le cheval à peu de distance, à une clôture de champ; ensuite il alluma un grand feu de l'autre côté de la tente, afin que le peuple de Walthamstow vît s'élever la fumée, et ne pût deviner ce qu'on se proposait de faire.

Ce stratagème réussit comme John l'avait espéré. Les habitants de la ville, après avoir longtemps regardé, en vinrent à supposer que le nombre de ces voyageurs était très considérable, et ils s'inquiétèrent de plus en plus de voir qu'ils semblaient disposés à camper en cet endroit; ils ne doutèrent pas qu'ils n'eussent beaucoup de chevaux et d'armes, et s'alarmèrent sérieusement: aussi plusieurs d'entre eux allèrent trouver un juge de paix pour lui demander ce qu'il y avait à faire. Ce que leur conseilla le magistrat, je l'ignore; mais vers le soir on entendit une voix derrière la barrière: c'était celle du constable qui appelait la sentinelle placée par John devant la tente.

La suite à la prochaine livraison.

TOMBEAU DE MERLIN.

Ce curieux monument, qui n'avait jamais été gravé, se voit dans la forêt de Paimpont, située en partie dans le département d'Ille-et-Vilaine, en partie dans celui du Morbihan. Il a le caractère d'un *cromlech ou cercle de pierres*, et il rappelle tous les souvenirs des chevaliers de la Table-Ronde.

La vie de Merlin a été écrite par un poëte français anonyme de la fin du douzième siècle, et il paraît que cette biographie inédite, qui se trouve dans la bibliothèque de la Société royale de Londres, a fourni les matériaux du roman écrit sur le même sujet par Robert de Borron.

Merlin naquit au pays de Galles d'une vestale et d'un démon. Le roi Wortigern, qui gouvernait cette contrée, ayant voulu le faire égorger, par le conseil de ses devins, sur les fondations d'une citadelle qu'il ne pouvait construire, Merlin se sauva en apprenant au roi ce qui l'empêchait de réussir dans cette construction.

— Sous la base de la citadelle que vous voulez élever, dit-il, se trouve un étang dans lequel dorment deux serpents. L'un est rouge, c'est l'image des Bretons; l'autre blanc, c'est le symbole des Saxons. Tous deux renversent les fondations que vous voulez construire; et tôt ou tard le dragon rouge vous dévorera.

Cette prophétie fut accomplie un peu plus tard, lorsque les Bretons trouvèrent un libérateur dans Arthur, et brûlèrent Wortigern au milieu de sa forteresse. Merlin rendit successivement mille services à Arthur. Il se changea pour lui en jongleur, en ermite, en vieillard, en nain, en cerf. Il seconda Ambroise Aurèle, oncle d'Arthur, dans son expédition contre l'Irlande, et transporta, au moyen de quelques mots magiques, dans les plaines de Salisbury, un monument dont les pierres guérissaient toutes les blessures. Par malheur, la beauté d'une fée des bois, appelée Viviane, le séduisit. Il quitta la cour d'Arthur pour aller vivre près d'elle. Arthur le fit chercher par un chevalier qui le trouva chantant aux bords d'une fontaine, et le ramena à la cour; mais il s'en échappa bientôt de nouveau pour rejoindre Viviane. Celle-ci, qui craignit de le perdre une seconde fois, prépara un enchantement dans la forêt, sous un buisson d'aubépines, et le roi Arthur le fit en vain chercher de nouveau par ses chevaliers. Le sage Gauvain seul arriva au buisson; il entendit Merlin parler, il reconnut sa voix; mais il ne put ni le voir ni rompre le charme qui le retenait enchaîné dans son sommeil magique.

Or, la forêt où Merlin s'était retiré n'était autre que celle de Paimpont, autrefois Brecelien; le cercle qui le retenait prisonnier et invisible était le *cromlech* reproduit par notre gravure, et que les habitants se sont habitués à appeler le tombeau de Merlin.

Nous ne chercherons pas à démêler ce qu'il peut y avoir d'historique dans ce roman du grand enchanteur de la Table-Ronde. M. de La Villemarqué a prouvé, dans ses études sur *les Contes des anciens Bretons*, que les poëmes bardiques et les triades avaient donné l'histoire merveilleuse de Merlin bien avant les auteurs latins ou français, qui ne firent que reproduire les traditions bretonnes et galloises. Il cite, entre autres preuves, le récit détaillé de l'entrevue de Wortigern avec l'enchanteur, donné dans le *Myvyrian*, et une ballade bretonne, antérieure au douzième siècle, qui se chante encore aujourd'hui dans la péninsule armorique. Elle célèbre les aventures d'un jeune magicien qui se rend à la fête donnée

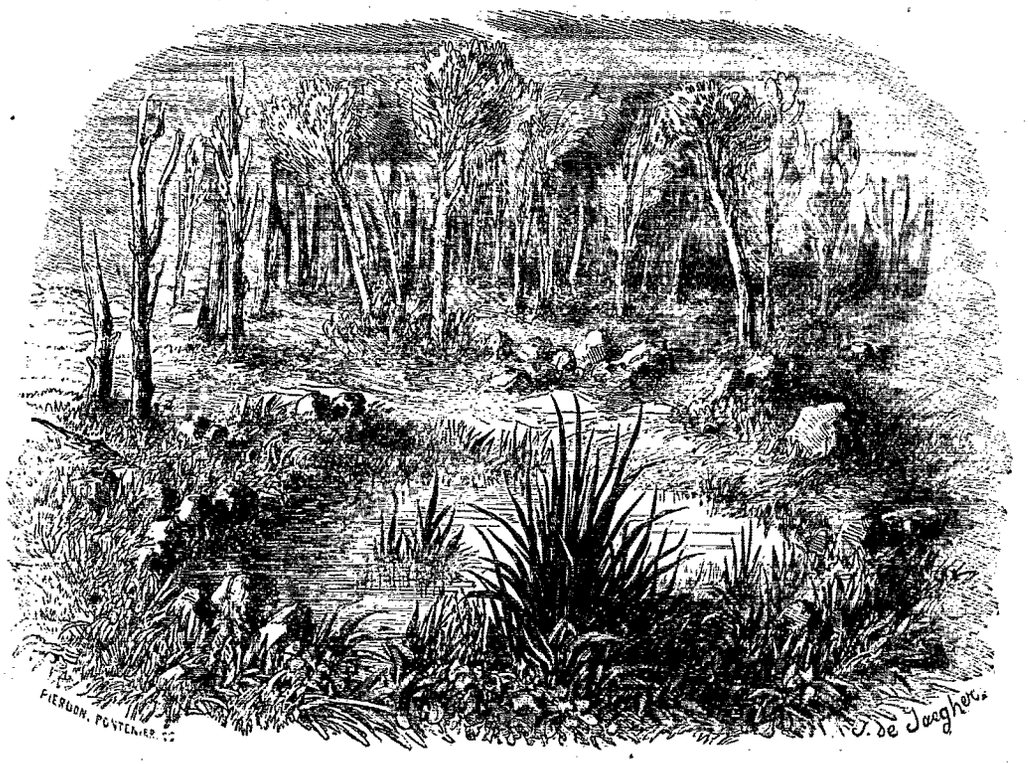

(Cromlech connu sous le nom de Tombeau de Merlin, dans la forêt de Paimpont, départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.)

par le roi, afin d'y gagner le prix de la course à cheval; prix qui n'est autre que la main de la jeune princesse Aliénor. Le jeune homme est vainqueur; mais le roi exige alors qu'il lui apporte la harpe de Merlin, suspendue au chevet du lit de l'enchanteur par quatre chaînes d'or fin. La grand'mère du prétendant, qui est une puissante sorcière, lui donne un marteau *sous lequel rien ne résonne*, et il enlève la harpe demandée. Alors le roi réclame l'anneau que Merlin porte à sa main droite; l'anneau est encore enlevé, grâce à un rameau magique fourni par la vieille femme. Enfin on exige que Merlin lui-même soit amené pour célébrer le mariage. Le jeune magicien désespère de remplir cette dernière condition, lorsque la grand'mère reconnaît, dans un pauvre mendiant qui passe, le grand enchanteur; elle lui fait manger trois pommes enchantées, et il est forcé de la suivre au palais, où le roi donne enfin sa fille au vainqueur. Mais, dès le lendemain du mariage, Merlin s'échappe de nouveau, et on ne le retrouve plus.

Cette apparition de Merlin à la cour et sa fuite rappellent une des circonstances les plus importantes de sa vie, et prouvent que son histoire était familière aux poëtes populaires de la vieille Bretagne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LIOTARD.

(La Chocolatière, par Liotard.)

Né à Genève en 1702, Jean-Étienne Liotard mourut dans cette même ville vers 1776. Toute sa vie ne s'était pas écoulée au bord du limpide Léman. Peu d'artistes de ce temps avaient mené une existence aussi accidentée et aussi vagabonde que la sienne. Les lointains voyages, qui désormais, grâces aux inventions nouvelles, seront d'un usage si commun, étaient interdits à la plupart des artistes; au plus allait-on à Rome. Combien peu de maîtres français eurent assez de ressources et de loisir pour se hasarder d'aller seulement jusqu'à Venise où, peut-être, ils eussent appris un peu plus du grand secret de la couleur. Liotard était un artiste de goût plutôt qu'un peintre remarquable. Toutefois il s'était fait un renom européen surtout par ses pastels, ses miniatures et ses peintures en émail. Il vint en 1725 à Paris, d'où il partit pour Naples à la suite de l'ambassadeur de France, le marquis de Puysieux. Après quelque séjour en Italie, il entreprit avec des Anglais un voyage en Turquie : il habita quatre ans Constantinople et la Moldavie, et dessina un grand nombre de costumes de ces pays. Il se rendit ensuite à Vienne, vêtu à la turque. Il y fit le portrait de François Ier et de Marie-Thérèse. De là il revint en France où il peignit la famille royale. Il passa successivement en Angleterre où il fit le portrait de la princesse de Galles, en Hollande où il fit ceux du stathouder et de sa sœur. Il retourna à Vienne : nous croyons que ce fut à ce dernier voyage qu'il peignit la belle servante connue sous le nom de la *Chocolatière*. A Amsterdam il épousa la fille d'un négociant français et, le jour des noces, il lui sacrifia sa longue barbe; mais il conserva toujours l'habit lévantin, qui lui fit donner le surnom du *Peintre turc*. Il n'existe qu'un petit nombre de gravures d'après ses œuvres : ses émaux, dont plusieurs sont d'une très grande dimension, ont été dispersés ainsi que ses miniatures; ses plus beaux pastels sont conservés à la galerie de Dresde.

DES TERRES DE L'UNIVERS,

SELON SWEDENBORG.

(Suite. — Voyez pag. 42.)

Prenons donc, comme nous en sommes convenus, les visions de Swedenborg pour un voyage imaginaire dans l'autre monde. Ce sera un roman dans lequel il ne nous sera pas plus défendu de trouver de l'intérêt que dans ceux de Gulliver ou de Cyrano; car, au lieu d'un simple jeu d'esprit, nous y rencontrerons peut-être quelques inventions plus profondes.

Pour bien entendre ces étranges aventures, il faut savoir d'abord que dans les idées de notre voyageur, les habitants de chaque terre donnent naissance à une population d'esprits qui, après s'être affranchis des liens actuels du corps, demeurent attachés au service de cette terre, et continuent

à y résider dans l'espace éthéré qui la sépare des astres circonvoisins, espace énorme, comme tout le monde le sait, et qui, d'après les principes dont nous nous sommes déjà servis, ne saurait être inutile. Toutefois, comme ces esprits sont maîtres de voyager d'un monde à l'autre, tout l'univers en quelque sorte leur appartient, et ils forment ainsi une société vraiment céleste. C'est avec ces esprits, revêtus quelquefois du nom d'anges, qu'il est donné dans certains cas, selon Swedenborg, par une faveur spéciale de Dieu, d'entrer en communication directe et de s'instruire, par conséquent, de l'autre monde qui est le leur. « Les esprits de chacune des terres, dit-il dans ses Arcanes célestes, sont aux environs de leur terre, parce qu'ils en ont été habitants et qu'ils sont d'un génie semblable à celui de ces habitants, et ils doivent leur servir. »

Les premiers esprits avec lesquels Swedenborg entra en relation, furent ceux de la planète Mercure. Les habitants de cette terre se distinguent, selon lui, par leur avidité pour les connaissances. Ils désirent connaître pour le seul plaisir de connaître, sans s'occuper de l'usage qui est à faire des connaissances; et comme ils ont vécu tels, il s'ensuit que tels aussi ils demeurent après leur mort, quand ils sont devenus de purs esprits. Il suit aussi de cette disposition de caractère qu'ils sont, en général, d'autant plus orgueilleux que le genre de connaissances qu'ils affectionnent est celui qui se rapporte aux choses abstraites. « Dès qu'ils furent arrivés, dit Swedenborg, ils cherchèrent dans ma mémoire ce que je connaissais : c'est ce que les esprits peuvent faire avec beaucoup d'adresse. Comme ils s'enquéraient de différentes choses, et entre autres des villes et des lieux où j'avais été, je m'aperçus qu'ils ne voulaient rien savoir des temples, des palais, des maisons, des places, mais seulement des faits que j'avais appris dans ces lieux; de ce qui concernait le gouvernement, le génie, les mœurs des habitants, et autres objets semblables. Je fus surpris de trouver ces esprits tels; je leur demandai donc pourquoi ils voyaient avec indifférence les magnificences des lieux : ils me répondirent qu'ils ne trouvaient aucun plaisir à considérer ce qui est matériel, corporel et terrestre, mais seulement ce qui est réel. » Il suit de là que ces esprits possèdent par dessus tous les autres la connaissance des choses qui se trouvent dans l'univers, et ce qu'ils ont une fois appris, ils ne l'oublient jamais. Quand ils vont dans d'autres sociétés, ils examinent ce qu'elles savent et, cet examen fait, ils se retirent. Ils sont très fiers de la multitude de leurs connaissances; mais Swedenborg leur faisait observer avec une grande raison que, quoiqu'ils connussent des choses innombrables, il y en avait cependant une infinité qu'ils ignoraient, et que quand même leurs connaissances augmenteraient sans cesse, ils ne pourraient jamais parvenir à connaître toutes les choses.

Ces esprits ne restent pas dans un seul lieu : ils parcourent l'univers afin d'y ramasser de tous côtés des connaissances. Ils vont par phalanges, et quand ils sont ainsi rassemblés, ils forment un globe dans lequel toutes les idées se communiquent instantanément de l'un à l'autre. Il résulte de leur goût pour les voyages et de leur curiosité, qu'aucune classe d'esprits n'est plus instruite ni plus intéressante à consulter : ils sont, à l'égard du monde entier, ce que sont les navigateurs qui ont fait le tour de la terre et qui ont tant de choses à raconter sur les mœurs et les coutumes des divers pays qu'ils ont visités.

Les esprits avec lesquels Swedenborg eut le plus de rapport, sont ceux qui appartiennent à la terre que nous nommons Jupiter. Il apprit par eux beaucoup de détails sur la constitution de cette planète. Le sol y est fertile et la population considérable. Toutefois, la simplicité morale y règne toujours : les habitants vivent séparés par familles, sans connaître ni les gouvernements ni les corps de nations. La guerre leur paraît une chose horrible. Ils sont très pieux, et jouissent pour la plupart de la faculté de converser avec les anges. Ils ne connaissent point les jours de fête, mais chaque jour, au lever et au coucher du soleil, ils rendent un culte à Dieu dans leurs maisons, en chantant des hymnes à sa gloire. Il est évident que le tableau qu'en trace Swedenborg n'est qu'une reproduction, dans le rêve, de ce qu'il savait de la vie des anciens patriarches. Le visage de ces Jupitériens était analogue à celui des hommes, seulement un peu plus grand et d'une expression plus sérieuse. La principale différence consistait dans la nature du langage : c'est par les jeux de la physionomie plutôt encore que par la parole qu'ils témoignent leurs pensées. « Par l'inspection des fibres des lèvres et de celles qui sont alentour, dit Swedenborg, la vérité peut se manifester, car il s'y trouve un grand nombre de faisceaux de fibres compliqués et entrelacés qui n'ont pas été créés seulement pour manger et pour parler, mais aussi pour exprimer les idées de l'âme. » Tout muets qu'ils soient, les Jupitériens n'en excellent pas moins dans la conversation : elle fait leurs plus chères délices. De là leur goût pour les repas, non point tant pour le grossier plaisir de la nourriture, que pour celui des entretiens qui se développent alors plus vivement. Ils ne préparent point leurs aliments selon la saveur, mais selon l'effet qu'ils doivent produire sur leur esprit. C'est à peu près ainsi que, chez nous, on recherche certains vins non point tant pour le goût que pour le genre de gaieté qu'ils excitent. Mais ce qui n'est chez nous qu'accidentel, fait au contraire sur cette autre terre le principe même de l'art culinaire.

Les habitations que vit Swedenborg étaient peu élevées et construites en bois. Elles étaient tapissées à l'intérieur d'une écorce charmante d'un bleu pâle très pur; le jour y entrait, comme dans un certain pavillon de l'empereur de la Chine, que je soupçonne fort d'avoir été le stimulant de cette invention-ci, par une multitude de petites ouvertures en forme d'étoiles; de sorte que l'intérieur des maisons formait la représentation de ce ciel visible que les habitants regardent comme la demeure des anges. « Il m'a été donné de voir, dit notre auteur, ce qui arrive quand les esprits de cette terre, après avoir été préparés, sont enlevés dans le ciel et deviennent anges. Alors paraissent des chars et des chevaux brillants, comme s'ils étaient de feu, sur lesquels ils sont enlevés comme le fut Elie. Le ciel dans lequel ils sont enlevés paraît à la droite de la terre, et se trouve ainsi séparé du ciel des anges de notre terre. Les anges y paraissent vêtus d'azur resplendissant, semé de petites étoiles d'or, parce que dans le monde ils ont aimé cette couleur et qu'ils ont cru qu'elle était la couleur céleste même. »

Dans la jeunesse des empires, c'est la profession militaire qui fleurit; puis viennent les lettres, les sciences et les arts. A l'époque suivante, de très peu postérieure, les armes et les arts libéraux fleurissent ensemble pendant quelque temps. Enfin, sur le déclin des États, ce sont les arts mécaniques et le commerce qui sont en honneur. BACON, *Essais.*

VARIATIONS DE L'EMBOUCHURE DU RHIN.

C'est près de leurs embouchures que les fleuves, avec le cours des siècles, éprouvent le plus de variations. Il est facile d'en voir la raison. C'est là, en effet, qu'ils ont le plus de volume; c'est là que leur courant se ralentissant, ils font le plus de dépôts; enfin, c'est là aussi en général que les plaines s'élargissant, ils sont le moins retenus dans leur lit par leurs bords. Aussi est-ce sur ces points, si fondamentaux pourtant, que la géographie a le moins de stabilité. C'est ce qu'il est aisé de prouver par l'étude comparative de tous les grands fleuves, dans les temps modernes, dans le moyen-âge et dans l'antiquité. Nous nous attacherons seulement ici au Rhin, qui fournit l'un des plus beaux et des plus intéressants exemples que l'on puisse citer, parce que la main de

l'homme s'y montre à plusieurs reprises avec des effets comparables à ceux de la nature.

On sait que, dans l'ordre actuel, le Rhin, à l'instant où il quitte les collines sablonneuses qui l'enclavaient, pour entrer dans les Pays-Bas proprement dits, se partage en plusieurs bras. Le premier, qui se détache un peu au-dessus de Clèves, va, sous le nom de Whaal, rejoindre la Meuse à peu de distance de la côte, et se jette avec elle dans la mer du Nord, par une immense embouchure. Le second prend naissance à quelques lieues de là, sur la rive droite, et, sous le nom d'Yssel, va se jeter dans le golfe du Zuyderzée, près de Kampen. Le troisième, nommé le Leck, se détache sur la rive gauche, à peu près parallèlement au Whaal avec lequel il se relie par des canaux transversaux près de l'embouchure, et va se jeter dans la mer après avoir passé à Rotterdam. Le Rhin proprement dit, épuisé par tant de saignées, continue son cours par Utrecht et Leyde et, perdant de plus en plus d'eau par les canaux auxquels il donne naissance, il arrive à la mer presque épuisé. Une petite écluse sert à donner passage à travers les sables à ce roi des fleuves : comme un monarque déchu, il disparaît sans avoir seulement la triste consolation de frapper les yeux par le spectacle de sa fin.

De temps immémorial, on a connu deux bouches du Rhin. Virgile, dans l'Enéide, nomme ce fleuve *bicornis*, à deux branches. L'une de ces branches, qui jouait dès lors comme aujourd'hui un rôle capital, était le Whaal. Ce nom était déjà connu des Romains. On le trouve dans Tacite : cet historien nous apprend, dans le second livre de ses Annales, que le Rhin se partageait de son temps en deux branches, l'une plus large et plus tranquille, située du côté de la Gaule et nommée Vahal par ses habitants, *Vahalum incolæ dicunt;* l'autre conservant le nom et la violence du Rhin, et côtoyant la Germanie. Toutefois l'embouchure la plus vaste appartenait au Vahal. On lui donnait le nom de *Helium*, nom qui paraît s'être conservé jusqu'à nos jours dans celui d'*Helvoet*.

Il faut ajouter à ce tableau de l'état primitif du Rhin que, dépourvu aujourd'hui de toute communication avec l'Escaut, sinon par l'archipel de la Zélande, dans les canaux duquel les deux fleuves se versent, le Rhin s'y liait alors par un bras de la Meuse, qui se détachant au midi en longeant la côte, allait se jeter dans la mer, du côté de Bruges, après avoir reçu l'Escaut. Ce bras, qui existait encore du temps de Charlemagne, s'est peu à peu effacé, et l'on n'en voit plus rien.

Au nord du fleuve, les choses n'avaient pas non plus l'ordre qu'elles présentent actuellement. Le Zuyderzée n'existait pas ; ou du moins, au lieu d'un golfe, comme celui qui s'observe aujourd'hui en ces lieux, il n'y avait qu'un grand lac sans communication avec la mer. Cet amas d'eau douce, nommé par les anciens le lac Flévo, occupait à peu près l'emplacement de la partie méridionale du Zuyderzée. Pomponius Mela le décrit comme un lac déterminé par l'envahissement de quelques terrains bas par les eaux du Rhin. C'est dans le treizième siècle seulement que, par l'effet de plusieurs tempêtes violentes, un léger enfoncement de la côte situé au nord du lac, ayant été successivement agrandi par la destruction des terres qui le bordaient, arriva finalement à rejoindre le lac et à ne faire plus dès lors avec lui qu'un seul golfe qui est le Zuyderzée. Les traces de l'isthme qui séparait le lac de la mer du Nord subsistent encore aujourd'hui dans les îles et bas-fonds qui s'étendent entre le Helder et le Ter-Schelling.

Quant au Rhin lui-même, c'est la main des Romains qui commença à porter la première atteinte à sa division naturelle en deux bras. L'an 12 avant notre ère, Drusus qui commandait les légions romaines sur les frontières de la Germanie, sans doute pour couvrir ses positions, fit joindre par un canal les eaux du Rhin avec celles d'une petite rivière située plus au nord, nommée *Sala*, et qui se versait dans le lac Flévo. Mais ce qui n'était sans doute à l'origine qu'un canal ordinaire de dérivation, ne tarda pas à devenir, par la violence avec laquelle le courant se jeta dans ce nouveau lit, un fleuve véritable. Le Rhin eut donc dès lors trois bras, et son troisième bras, après avoir traversé le lac Flévo, se jetait selon toute apparence à la mer, par un canal remplacé aujourd'hui par la passe qui existe entre les îles de Vlieland et de Ter-Schelling.

Il paraît, d'après les paroles de Tacite que nous avons déjà citées, que le vieux Rhin, malgré cette saignée faite à quelques kilomètres seulement du point où le Whaal se sépare, continuait à constituer le courant principal. Mais un nouvel événement de la guerre devait lui porter bientôt un coup plus efficace que celui qu'il venait de recevoir de Drusus. Il faut savoir qu'au-dessous du point de séparation de l'Yssel, le fleuve est bordé à droite, jusqu'à une certaine distance, par de petites collines sablonneuses, tandis qu'à sa gauche il n'y a que des terrains tout-à-fait bas qui, compris entre son cours et celui du Whaal, constituent ce que les Romains nommaient *insula Batavorum*, l'île des Bataves. Dans les débordements du Rhin, les cantons de la rive gauche étaient donc fort exposés, la tendance naturelle du fleuve étant de quitter la rive élevée pour se jeter du côté de la rive basse. Pour le contenir, les légions, sous le commandement de Drusus, élevèrent une digue qui ne fut achevée que cinquante-sept ans plus tard, sous Paulinus Pompeius, et l'île des Bataves fut ainsi mise, au moins en partie, en sûreté. Mais vers ce même temps, les Gaules ayant essayé de secouer le joug de Rome avec l'aide des Bataves, le chef de l'insurrection, Claudius Civilis, fut obligé de battre en retraite dans l'île des Bataves et de s'y retrancher en ajoutant au Whaal une seconde ligne de défense. C'est en coupant la digue de Drusus qu'il se la créa instantanément. L'île fut inondée, et le Rhin, désertant son lit, jeta presque tout son courant par le travers de ces vastes plaines. Ainsi prit naissance un quatrième bras que l'on nomme le Leck, nom tiré, suivant les archéologues, du mot latin *elicere*, dériver.

Le vieux Rhin fut dès lors réduit à peu de chose. Tacite le traite de *tenuis alvus*, faible lit. Il se jetait dans la mer aux environs de Leyde ; mais on ne sait plus au juste en quel endroit. Cette embouchure fut fermée, au commencement du huitième siècle, par une violente tempête qui y amena tant de sable qu'elle disparut entièrement. On croit qu'elle se trouvait au nord de la ville, selon les uns, près de Zandwoort, selon d'autres, encore plus au nord, près de Petten. C'est seulement au commencement de ce siècle, que l'on s'est décidé à venir au secours de ce fleuve malheureux qui, ne pouvant percer la barrière de sables qui défend l'approche de la mer, se répandait en eaux stagnantes dans les prairies. On a établi à cet effet une écluse jointe à un lit creusé de main d'homme, et l'on parvient ainsi à se débarrasser des eaux à mer basse. Dès les environs d'Utrecht, le Rhin ressemble plus à un canal qu'à un fleuve proprement dit ; mais il n'en a pas moins d'importance pour la navigation intérieure de cette province dont il constitue la voie principale. Son nom qui lui reste toujours exclusivement attaché, demeure comme la marque de son antique dignité ; et d'ailleurs, un simple coup d'œil jeté sur la carte suffit pour montrer que de ces quatre bras qui partent du fleuve, celui qui continue le mieux la direction générale de son cours, est précisément ce vieux Rhin qui a reçu de tous tant d'outrages.

Un nouveau changement se prépare qui, sans toucher au Rhin autrement que par l'intermédiaire de certains canaux, exercera pourtant une influence notable sur la géographie de cette région. Je veux parler du desséchement de la mer de Harlem. On appelle ainsi un grand lac d'eau douce situé entre Leyde et Amsterdam et qui nous donne assez bien l'idée de ce que devait être au temps des Romains le Zuyderzée. Sa surface est d'environ quinze mille hectares, et sa profondeur moyenne de trois mètres seulement. Le fond est formé par un limon mélangé de débris de tourbe et donnerait un

sol éminemment propre à la culture. Dès la fin du dix-huitième siècle, on avait conçu le projet de dessécher ce lac pour le livrer aux travaux agricoles, en y appliquant la machine à vapeur qui commençait dès lors à se vulgariser pour les épuisements; et cette opération qui, sans présenter aucune difficulté sérieuse, présage des bénéfices certains, paraît au moment de s'exécuter. Il avait été question de recourir à *des moulins* à vent; mais, tout compte fait, il paraît plus économique de se servir de la vapeur, et six machines de deux cents chevaux chacune vont incessamment se mettre à l'œuvre. Ce ne sera en définitive que la répétition, sur une échelle plus considérable, de ce qui s'est déjà passé en Hollande pour le desséchement de la mer de Beilm et de la mer de Diem. Seulement ce grand pays une fois peuplé de villages, il sera nécessaire de bien veiller aux digues : le niveau de l'eau dans les canaux y sera à plus de 7 mètres au-dessous du niveau des hautes mers de l'autre côté de l'isthme qui le sépare de l'Océan.

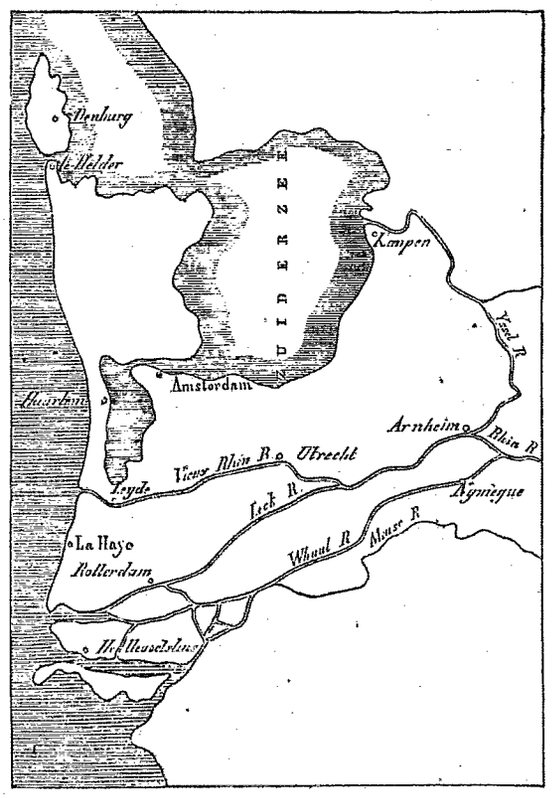

Ces divers souvenirs ne sont pas inutiles à celui qui parcourt la partie inférieure du Rhin. Il en tire un intérêt que les quatres branches du fleuve, prises simplement en elles-mêmes, ne lui offriraient pas. Lorsqu'on a descendu depuis Cologne ce courant grandiose, mais monotone, bordé par d'immenses plaines où se rencontrent à peine de distance en distance quelques basses collines, on attend avec une sorte d'impatience le moment où le fleuve se partageant, le voyage donnera sans doute du nouveau. On est comme lassé de cette grandeur qui empêche de rien distinguer avec assez de détail sur les rives. Tout-à-coup, à gauche, une ouverture se présente : du sable, quelques touffes de saule, une digue de branchages la séparent du lit principal. On croirait qu'il ne s'agit que d'une île qui vient couper le courant. Ce n'est pas autre chose en effet, mais l'autre extrémité de l'île rejoint la mer, et le courant est coupé en deux canaux qui ne doivent plus se rejoindre. Un bateau à vapeur qui descendait de conserve avec nous depuis Dusseldorf, et qui se dirigeait sur Rotterdam, se sépara brusquement de nous à cet endroit. Nous le vîmes disparaître comme la flèche dans le Whaal, mais nous le suivîmes longtemps encore par-dessus les verdures de la campagne, à son panache de fumée. Il avait dû naviguer encore pendant quelques lieues avec nous, puis prendre le Leck qui était son chemin le plus direct; mais il était très chargé, et le capitaine prétendit qu'il était exposé à manquer d'eau dans certaines parties de cette branche, tandis qu'il était sûr de son fait dans le Whaal. Pour nous, qui nous rendions à Amsterdam, la route était par l'Yssel et le Zuyderzée. Mais les brouillards du matin, en arrêtant notre marche, nous avaient fait perdre trop de temps pour que notre bateau pût espérer d'arriver à sa destination le même jour, et il devait passer la nuit à l'entrée du Zuyderzée. Cette perspective ne souriant point aux voyageurs, il poursuivit dans le Rhin un peu au-delà du point de séparation de l'Yssel, jusqu'à la petite ville de Arnhem, d'où part maintenant un chemin de fer pour Amsterdam, concurrence redoutable pour le Rhin. C'est à l'aide de ce chemin de fer que j'eus le plaisir de voir, une heure après, à Utrecht, le Rhin, amoindri de nouveau par la séparation du Leck et réduit aux proportions d'un beau canal, ombragé, bordé de quais, presque dépourvu de courant. Quelques jours après, un autre chemin de fer, celui d'Amsterdam à la Haye, me ramenait une seconde fois sur ce vieux Rhin, que je traversai, devant Leyde. Il était encore plus épuisé par les saignées, que je ne l'avais vu à Utrecht, et à une lieue de là j'apercevais la ligne des dunes à travers lesquelles il allait rejoindre la mer. Si grand que fût son cours depuis les Alpes, il était désormais si peu de chose, que je ne me sentis nulle curiosité de me déranger pour assister à sa fin.

Je retrouvai le même soir à Rotterdam la branche puissante à laquelle se rattache le souvenir de l'insurrection de Civilis. J'étais sur le Leck, fleuve majestueux qu'on ne prendrait jamais pour une simple dérivation. Vous voyez à ces paroles, que je proteste contre l'usurpation de la Meuse qui, véritablement, commence par se jeter dans le Whaal et va ensuite, ainsi absorbée, rejoindre le Leck à travers l'archipel de la Zélande; tandis que si l'on s'en rapporte à l'autorité des dénominations mises en usage, je n'en doute pas, par des habitants de la Meuse, c'est la Meuse qui reçoit le Whaal, puis le Leck, qui arrose les murs de Rotterdam et se rend de là dans la mer du Nord, ne laissant dans tout cela au fleuve géant qu'une seule bouche, celle de Leyde, c'est-à-dire rien du tout.

Toutefois les limons que dépose ce courant, tel nom qu'on lui veuille donner, joints aux sables que les vagues de la mer ont entassés devant son embouchure, ne permettent pas aux navires de trouver une passe assez profonde pour gagner la mer en suivant le fil de ses eaux. Le paquebot à bord duquel je regagnai le Havre, cherchant sa route dans ce vaste archipel de la Zélande, formé des boues que le Rhin a enlevées au sol du continent, dut par conséquent remonter vers Dordrecht et prendre le large lit que les anciens nommaient *Helium* et dans lequel, sans m'embarrasser des noms, je reconnus le Whaal, agrandi par le tribut de la Meuse. Ce n'est déjà plus un fleuve, c'est un bras de la mer, bien que la grandeur des vagues, gênée par les bas-fonds, ne s'y fasse point encore sentir. La terre représentée par des îles de roseaux inondées à chaque marée, semblait expirer mollement, par une transition insensible au règne des eaux. Je lui fis mes adieux, en saluant de loin la petite ville d'Helvoetsluis, jetée en avant comme une dernière sentinelle; et presqu'aussitôt je sentis, à l'agitation du plancher flottant où reposaient mes pieds, que je n'étais plus sur le Rhin, mais sur l'Océan germanique.

SAINT-NECTAIRE, EN AUVERGNE.

Le village de Saint-Nectaire, Senneterre ou Senecterre, est situé à 19 kilomètres d'Issoire, au milieu d'un paysage sé-

vère, dans un amphithéâtre de granit. Sa vieille église, qui date du neuvième ou du dixième siècle, semble suspendue au-dessus d'un précipice. Aux environs jaillissent des sources précieuses d'eau minérale. Une petite rivière qui coule au sud des maisons, franchit à quelque distance une digue volcanique d'où elle retombe en cascade. Parmi les autres

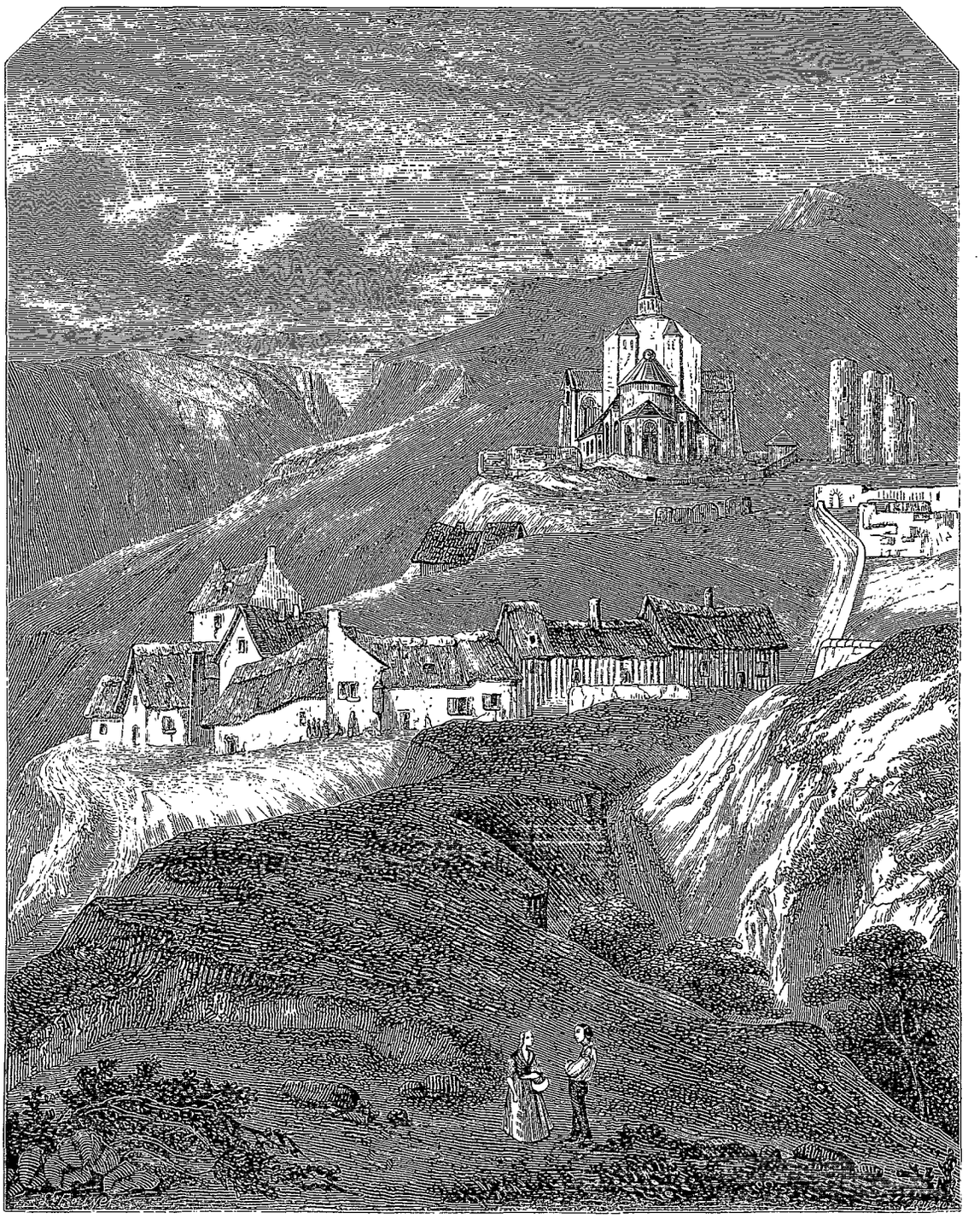

(Vue du village de Saint-Nectaire, département du Puy-de-Dôme.)

curiosités que les guides signalent aux voyageurs, l'une des plus dignes d'une excursion est un dolmen appelé par les habitants la *Pierre-Levade*. L'ancien château de Saint-Nectaire a laissé quelques souvenirs dans la population. La veuve de Guy-Excupery, l'un de ses possesseurs, fut une sorte d'héroïne comme il s'en trouvait encore en France à la fin du seizième siècle : elle guerroyait à l'exemple de ses pères, et chevauchait par le pays à la tête de ses gentilshommes : entr'autres faits d'armes où elle se fit remarquer par son intrépidité, on cite une attaque qu'elle dirigea contre les troupes du seigneur de Londi qui assiégeaient le château de Miremont : elle se battit vaillamment et blessa mortellement d'un coup de pistolet le bailli d'Auvergne.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES EN 1665.

(Suite.—Voy. p. 74, 85.)

— Que demandez-vous ? dit John en sortant de la tente et en prenant la place de la sentinelle.

— Quelles sont vos intentions ? répondit le constable.

— Nos intentions ! dit John. Et quelles intentions voulez-vous que nous ayons.

Le constable. Pourquoi ne vous en allez-vous pas ? pourquoi restez-vous devant la ville ?

John. Pourquoi nous arrêtez-vous sur la grande route du roi ? pourquoi prétendez-vous nous empêcher de continuer notre voyage ?

Le constable. Nous ne sommes pas obligés de vous faire *connaître nos motifs*, mais nous avons bien voulu vous dire déjà une fois que c'était à cause de la peste.

John. Et nous, nous vous avons affirmé que nous sommes tous bien portants, et qu'aucun de nous n'a la peste, ce que nous n'étions pas non plus obligés à vous dire ; et malgré cela, vous nous barrez le chemin.

Le constable. C'est notre droit de vous tenir à distance ; l'intérêt de notre sûreté nous y oblige. D'ailleurs vous n'êtes point sur une route royale ; c'est un chemin de tolérance : vous voyez qu'il y a ici une porte, et ceux que nous laissons passer sont obligés à un péage.

John. C'est aussi notre droit de veiller à notre sûreté : vous voyez bien que nous fuyons pour sauver notre vie, et il n'est ni juste ni chrétien de nous repousser.

Le constable. Vous pouvez retourner à l'endroit d'où vous êtes venus ; nous ne vous en empêchons point.

John. Non. C'est un ennemi plus fort que nous qui nous empêche de retourner en arrière : autrement nous ne serions pas venus ici.

Le constable. Eh bien ! prenez une autre route.

John. Non, non ; vous pouvez voir que nous sommes en état de faire ce qui nous plaira et de traverser votre ville si cela nous plaît, malgré vous et tous les habitants de votre paroisse. Mais puisque vous nous avez arrêtés ici, nous y resterons. Nous voilà campés ; nous vivrons dans nos tentes, et nous espérons bien que vous nous fournirez de vivres.

Le constable. Vous fournir de vivres ! Comment l'entendez-vous ?

John. Eh mais ! vous ne voulez pas sans doute nous faire mourir de faim ; et puisque vous nous tenez arrêtés, vous devez nous nourrir !

Le constable. Si vous comptez sur nous, vous serez mal nourris.

John. Si vous nous traitez mal, nous saurons nous faire traiter mieux.

Le constable. Qu'est-ce à dire ? Vous ne prétendez pas vous mettre à notre charge en nous faisant violence ; le prétendez-vous ?

John. Il n'a pas été question jusqu'ici de violence : pourquoi nous y forcer ? Je suis un vieux soldat, et je ne veux pas mourir d'inanition. Si vous croyez que, faute de provisions, nous serons contraints de nous retirer, vous vous trompez.

Le constable. Puisque vous nous menacez, nous nous mettrons en mesure de vous répondre sur le même ton. J'ai le pouvoir de faire lever tout le comté contre vous.

John. Remarquez que c'est vous qui menacez : ce n'est pas nous. Vous ne nous blâmerez donc pas de ne pas vous laisser le temps de nous nuire ; nous allons nous mettre en marche dans quelques minutes.

Il y eut un moment de silence. Le constable et les habitants effrayés se consultaient.

Le constable. En définitive, qu'est-ce que vous nous demandez ?

John. Nous ne vous demandions d'abord que de nous laisser traverser votre ville ; nous n'aurions fait de tort à personne. Nous ne sommes pas des voleurs ; nous sommes de pauvres gens qui fuyons la peste de Londres, où toutes les semaines on meurt par milliers. Nous ne comprenons pas que vous soyez si impitoyables.

Le constable. Si vous voulez traverser les champs qui sont à votre main gauche, derrière cette porte de la ville, je tâcherai de vous faire ouvrir les portes.

John. Nos hommes à cheval ne pourront point passer avec nos bagages par ce chemin, qui d'ailleurs ne conduit pas sur la route que nous voulons suivre. Pourquoi voulez-vous nous forcer à changer de route ? D'ailleurs vous nous avez retenus ici tout le jour sans autres provisions que celles que nous avions apportées. Il est juste que vous nous envoyiez quelques provisions.

Le constable. Si vous vous en allez par un autre chemin, nous vous enverrons des provisions.

John. Avec des conditions comme celles-là, toutes les villes du comté nous interdiraient les routes.

Le constable. Si toutes les villes vous donnent des aliments, quel mal y aura-t-il ? Vous avez des tentes ; vous n'avez pas besoin d'autres logements.

John. Quelle quantité de provisions nous enverrez-vous ?

Le constable. Combien êtes-vous ?

John. Nous ne vous demandons point de nous en donner pour toute notre compagnie. Nous sommes divisés en trois troupes. Si vous nous envoyez seulement du pain pour vingt-deux hommes et six ou sept femmes pendant trois jours, et si vous nous montrez le chemin à suivre à travers les champs dont vous parlez, nous nous tiendrons pour satisfaits. Nous ne voulons causer aucune frayeur à votre ville, et nous nous éloignerons pour vous faire plaisir, quoique nous soyons en aussi parfaite santé que vous-mêmes.

Le constable. Et nous garantirez-vous aussi que nous n'aurons rien à craindre de vos autres troupes ?

John. Oui, oui, vous pouvez être tranquilles.

Le constable. Il faut de plus nous promettre qu'aucun de vous n'avancera d'un seul pas plus loin que l'endroit où les provisions seront déposées.

John. J'engage ma parole que cette condition sera observée.

Alors, John appela un de ses hommes, et, à haute voix, lui ordonna d'aller dire au capitaine Richard et à sa troupe de suivre le chemin du côté des marais, et de faire un détour pour rejoindre la troupe principale dans la forêt.

Suivant les conventions, les habitants envoyèrent à quelque distance de la barrière une vingtaine de pains et trois ou quatre grosses pièces de bon bœuf. On ouvrit aussi les portes, et nos voyageurs s'empressèrent de traverser les champs : personne n'osa s'approcher ou même se tenir sur les portes pour les regarder ; d'ailleurs il faisait nuit, et il eût été impossible de se faire une idée de leur petit nombre.

Tel fut le succès du stratagème de John le soldat. Mais cette aventure répandit l'alarme dans tout le comté ; et si nos fugitifs avaient été réellement deux ou trois cents, la population entière se serait certainement soulevée contre eux ; on les aurait jetés en prison ou même assommés. Ils ne tardèrent pas à voir à quel danger ils s'étaient exposés ; car, après deux jours de marche, ils rencontrèrent plusieurs troupes à cheval et à pied, qui leur dirent qu'elles étaient à la poursuite de trois compagnies d'hommes armés de mousquets, échappés de Londres, infectés de la peste qu'ils répandaient partout sur leur passage, et de plus vivant de pillage.

Ce bruit, dont il n'était que trop aisé de deviner la source, était bien de nature à inquiéter les voyageurs. Le vieux soldat fut d'avis qu'il fallait se diviser. Thomas, John, et Richard avec le cheval se détachèrent de la bande, comme s'ils se dirigeaient vers Waltham : les autres, séparés en deux groupes, mais se suivant d'assez près, s'avancèrent vers Epping.

A la nuit, ils se réfugièrent tous dans la forêt. On ne dressa point la tente, de peur qu'elle n'attirât les soupçons. Richard se mit à l'œuvre avec sa cognée et sa hache, abattit des branches et construisit trois huttes ou cabanes, où tous trouvèrent à se coucher plus commodément qu'ils n'avaient

pu l'espérer. Les provisions des habitants de Walthamstow leur fournirent pour cette nuit un abondant repas.

Le vieux soldat avait inspiré une si grande confiance à tous ses compagnons, qu'ils le prièrent d'être désormais leur guide ou plutôt leur chef. Il accepta volontiers ce titre, et leur dit qu'ils étaient maintenant assez éloignés de Londres pour ne pas être dans la nécessité de fuir encore; qu'avec le peu d'argent qu'ils avaient, il serait prudent d'user de beaucoup d'économie et de frugalité, et que n'étant point forcés de demander immédiatement aucun secours aux habitants du pays, il importait surtout de se garantir de tout danger de contagion.

Tous déclarèrent s'en rapporter complétement à la direction de John. Le lendemain on abandonna les huttes et on s'approcha d'Epping sous la conduite du capitaine (car dès ce moment on donna ce nom au vieux soldat). Il avait renoncé, ainsi que Thomas et Richard, à se diriger vers Waltham.

Quand ils furent près d'Epping, ils firent halte, choisirent un emplacement favorable, à quelque distance de la route, du côté du nord, au milieu d'une jeune futaie. Là, ils formèrent un petit camp composé de trois cabanes que Richard construisit avec l'aide de quelques autres voyageurs, en plantant en cercle de longues branches qui se réunissaient toutes à l'extrémité supérieure, et en les couvrant de rameaux et de buissons, afin que l'intérieur fût parfaitement clos et abrité contre le froid. On éleva, de plus, une petite tente pour les femmes, et une hutte pour le cheval.

Il arriva qu'un des jours suivants il y eut marché public à Epping. Le capitaine John, accompagné d'un seul homme, s'y rendit avec le cheval et le sac où le charpentier avait enfermé ses outils pendant le voyage. Il acheta du pain, du mouton et du bœuf. Deux femmes allèrent aussi à la ville de leur côté et firent quelques achats.

Pendant ce temps, le charpentier n'était pas oisif: il façonna de son mieux des bancs, des escabeaux et une table.

Il se passa plusieurs jours sans que nos voyageurs eussent attiré l'attention; mais enfin ils furent découverts: un grand nombre d'habitants sortirent d'Epping pour voir leur camp, et des bruits alarmants coururent par le pays. Du reste, si le peuple craignait de s'approcher des fugitifs, ceux-ci ne redoutaient pas moins leur rencontre; car on assurait que la peste était à Waltham et qu'il y en avait eu des symptômes à Epping pendant deux ou trois jours.

La fin à la prochaine livraison.

Lorsqu'un philosophe, disait le philosophe Musonius, exhorte, avertit, consulte, blâme, ou donne une leçon quelconque de morale, si ses auditeurs lui jettent à la tête, de toute la force de leurs poumons, des louanges banales et vulgaires, s'ils poussent des cris, si, ravi des grâces de son style, de l'harmonie de ses expressions, des chutes cadencées de ses périodes, ils s'agitent et gesticulent avec transport, alors soyez persuadé que l'orateur et les auditeurs perdent leur temps, et qu'il n'y a pas là un philosophe qui enseigne les âmes, mais un joueur de flûte qui amuse les oreilles.

AULU-GELLE, *Nuits attiques.*

MUSICIENS FRANÇAIS.

(Voy. la Table des dix premières années.)

JEAN-PHILIPPE RAMEAU.

Nous publions son portrait, un portrait tout-à-fait authentique, dû au crayon quelque peu malicieux de Carmontelle, l'auteur des *Proverbes*. On lit dans la Correspondance de Grimm et de Diderot (t. IV) : « Comme on voyait sans cesse Rameau dans les promenades publiques, M. de Carmontelle le dessina de mémoire, il y a quelques années; cette petite gravure est faite spirituellement et très ressemblante. »

Il était grand, sec, hâve, l'humeur, dit un contemporain, le faisant maigrir; à part la taille, il avait quelque chose de Voltaire, marchait un peu courbé, les mains derrière le dos, et presque toujours seul, car il n'aimait guère la société. Ceux mêmes qui l'admiraient le plus s'accordent à nous le représenter comme étant dur et sauvage, voisin de l'inhumanité : « J'étais présent, rapporte Grimm, un jour qu'il ne put jamais concevoir qu'on désirât que M. le duc de Bourgogne montrât des qualités dignes du trône. — Qu'est-ce que cela me fait? disait-il naïvement; je n'y serai plus quand il régnera. — Mais vos enfants?... — Il ne comprenait pas qu'on pût s'intéresser à ses enfants au-delà du terme de leur vie. » Il était tellement absorbé par son art, qu'en dehors de la musique rien ne semblait l'intéresser; Diderot disait de lui : « Il ne pense qu'à lui; le reste de l'univers lui est comme d'un clou à un soufflet. Sa fille et sa femme n'ont qu'à mourir quand elles voudront, pourvu que les cloches de la paroisse qui sonnent pour elles continuent de résonner la *douzième* et la *dix-septième*, tout sera bien. »

Diderot n'aimait pas Rameau, il dépréciait même son talent sur plus d'un point; aussi le jugement qu'il porte ici de son caractère pourrait-il paraître injuste, s'il n'était bien confirmé par les autres témoignages contemporains. Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, raconte qu'il était de difficile humeur, étranger à tout en dehors de son art, et cite de lui l'anecdote suivante : « Rameau, rendant visite à une belle dame, se lève tout-à-coup de dessus sa chaise, prend un petit chien qu'elle avait sur ses genoux, et le jette subitement par la fenêtre d'un troisième étage. La dame épouvantée : — Eh! que faites-vous, monsieur? — *Il aboie faux!* dit Rameau en se promenant avec l'indignation d'un homme dont l'oreille avait été déchirée. »

Rameau (Jean-Philippe), fils d'un organiste de Dijon, avait appris la musique aussitôt que la parole; à peine sorti de nourrice, son père lui posait déjà les mains sur un clavier. L'enfant y prit tant de plaisir et ses heureuses dispositions furent si bien cultivées, qu'à sept ans il était considéré comme un bon claveciniste. Mis au collége, il en sortit bientôt, n'ayant de goût que pour la musique, négligeant tout pour cet art favori, vers lequel le ramenait sans cesse un penchant invincible. Sa jeunesse fut employée à apprendre presque tous les instruments, le violon, la basse, etc., et à s'y perfectionner; puis il visita l'Italie, s'attacha comme associé à un directeur d'opéra milanais, courut avec lui la Lombardie et le midi de la France, sans grand honneur ni profit, et quitta ce métier pour se rendre à Paris où il fit entendre ses compositions aux plus célèbres organistes. Mais la jalousie de plusieurs d'entre eux desservit le nouveau venu, qui s'en retourna en province, à Saint-Étienne, puis à Clermont. C'est dans cette ville, où il passa plusieurs années, que fut achevé son *Traité d'harmonie*, traité fort obscur, que Jean-Jacques dit avoir eu tant de peine à déchiffrer, mais qui fit cependant à son auteur la réputation d'un profond théoricien.

Rameau revint se fixer à Paris pour y imprimer son livre, et tourna désormais ses vues du côté du théâtre. La difficulté était de se procurer un poëme. Rameau commença par faire quelques fragments mêlés de chant et de danse pour les petites pièces que son compatriote Piron donnait à l'Opéra-Comique, telles que *l'Endriague*, *la Rose*, *le Faux Prodigue*, *l'Enrôlement d'Arlequin*, et au Théâtre-Français, *les Courses de Tempé*. C'était là de trop faibles titres encore pour que les poëtes en crédit voulussent confier au musicien un grand opéra. Voltaire seul, qui avait entendu sa musique, sut apprécier son génie, et pressentit ses succès futurs; il lui remit, sans hésiter, sa tragédie de *Samson;* malheureusemen

la censure s'opposa à la représentation de cette pièce. Réduit à chercher un nouveau poëme, Rameau descendit jusqu'aux derniers rangs de la littérature, et s'adressa, en désespoir de cause, à l'un des plus méchants poëtes, l'abbé Pellegrin; encore celui-ci, moins confiant que n'avait été Voltaire, ne consentit à livrer au musicien sa tragédie d'*Hippolyte et Aricie que sous* caution, et il exigea d'avance un billet de cinq cents livres. — On rapporte, il est vrai, qu'à la fin d'une répétition du premier acte, Pellegrin surpris et enchanté de la musique qu'il venait d'entendre, courut à Rameau et déchira à ses yeux le billet qu'il lui avait souscrit.

Hippolyte fut représenté en 1733, avec un grand succès. C'est de ce moment que l'opéra chez nous doit véritablement dater. Lulli s'était borné au récitatif; Rameau associa l'harmonie à la mélodie; il fit entendre des chants mieux caractérisés et plus brillants, des ouvertures, des chœurs admirables, des airs de ballets de tous les genres, variés à l'infini, et si parfaits que les Allemands et les Italiens les ont souvent transportés sur leurs théâtres. C'est de l'assemblage et de la juste proportion de toutes ces parties et du concours des autres arts que se composa désormais le magnifique spectacle de l'opéra français, ainsi décrit par Voltaire, trois ans seulement après la représentation d'*Hippolyte* :

> Damis se rend à ce palais magique
> Où les beaux vers, la danse, la musique,
> L'art de tromper les yeux par les couleurs,
> L'art plus heureux de séduire les cœurs,
> De cent plaisirs font un plaisir unique.
> Il va siffler quelque opéra nouveau,
> On, malgré lui, court admirer Rameau.

Rameau eut le sort des grands talents : l'envie et la médiocrité le persécutèrent d'abord avec acharnement. Parce que Lulli avait psalmodié assez tristement les poëmes lyriques de Quinault, on accusait Rameau de détruire le bon goût du chant et d'avoir porté un coup mortel à l'opéra français. Tous ses ouvrages furent amèrement critiqués, et ses partisans regardés comme hérétiques et presque comme mauvais citoyens. Lorsque ensuite la musique italienne fit des progrès en France, les ennemis les plus violents de Rameau passèrent de leur acharnement à l'admiration la plus aveugle, et, ne pouvant soutenir Lulli, ils opposèrent le nom et la célébrité de Rameau aux partisans de la musique italienne. Depuis cette époque, tous les journalistes, et surtout ceux qui avaient le plus déchiré Rameau, imprimèrent une fois par mois qu'il était le premier musicien de l'Europe.

(Portrait de Rameau, par Carmontelle.)

Rameau ne méritait sans doute « ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » Voici le jugement impartial, quoique un peu sévère, d'un contemporain sur son talent : « Rameau a écrasé tous ses prédécesseurs à force d'harmonie et de notes. Il y a de lui des chœurs qui sont fort beaux. Lulli ne savait que soutenir par la basse une voix qui psalmodiait; Rameau ajouta presque partout à ces récits des accompagnements d'orchestre. Il est vrai qu'ils servent souvent à étouffer la voix plutôt qu'à la seconder, et que c'est là ce qui a forcé les acteurs de l'Opéra de pousser ces cris et ces hurlements qui font le supplice des oreilles délicates. On sort d'un opéra de Rameau ivre d'harmonie et assommé par le bruit des voix et des instruments; son goût est toujours gothique, son style toujours lourd dans les choses gracieuses, comme dans les choses de force. Il ne manquait point d'idées, mais il ne savait qu'en faire... A l'égard de ses airs, comme le poëte ne lui a jamais imposé d'autre tâche que de jouer autour d'un *lance, vole, triomphe, enchaîne*, etc., ou d'imiter le chant des rossignols par des flageolets ou d'autres puérilités de cette espèce, il n'y a rien à en dire. S'il avait pu se former dans quelque école d'Italie, et apprendre ce que c'est que style et pensée en musique, ce que c'est que composer, il n'aurait jamais dit que tout poëme lui était égal, et qu'il mettrait en musique *la Gazette de Hollande;* il aurait pu créer la musique dans sa patrie; mais il ne savait qu'imiter et écraser Lulli.... »

Quoi qu'il en soit, Rameau ne fit que marcher de succès en succès; il avait donné son premier opéra à cinquante-deux ans, âge où l'imagination d'ordinaire penche vers son déclin; la sienne au contraire était alors dans toute sa force, et, ce qui étonne encore plus, elle se maintint sans faiblir durant près de trente années, qui furent toutes signalées par de nouvelles productions de ce génie brillant et fécond : *les Indes Galantes, Castor et Pollux, Dardanus, Pygmalion*, etc., etc. La plupart de ces poëmes, mis en musique par Rameau, sont de Cahusac, poëte médiocre, mais docile aux avis des comédiens, heureux dans le choix du sujet de ses pièces, et surtout dans l'art d'y amener à propos des divertissements.

Outre les applaudissements du public, les récompenses, les honneurs de toutes sortes ne manquèrent point à Rameau; le roi avait créé pour lui la charge de compositeur de son cabinet; plus tard, il lui accorda des lettres de noblesse, et le nomma chevalier de Saint-Michel; — mais, — ajoutons ici ce nouveau trait de caractère,—Rameau, qui était fort avare de sa nature, ne voulut pas faire enregistrer ces lettres de noblesse, et se constituer en une dépense qui lui tenait plus au cœur que la chevalerie. — Enfin, les ouvrages théoriques de Rameau eurent l'honneur d'être deux fois solennellement approuvés par l'Académie des sciences. On lit dans le second rapport : « Les lois de l'harmonie et de la mélodie, jusque là assez arbitraires ou suggérées par une expérience aveugle, sont devenues une science géométrique, et à laquelle les principes mathématiques peuvent s'appliquer avec une utilité plus réelle et plus sensible. L'auteur, déjà célèbre dans la pratique de son art, a mérité par ses recherches et ses découvertes l'approbation et l'éloge des philosophes. » — Rameau est, avec J.-J. Rousseau, l'auteur de presque tous les articles de musique de l'*Encyclopédie*.

Il mourut plus qu'octogénaire, le 12 septembre 1764. L'Académie de musique lui fit célébrer à l'Oratoire un service solennel, dans lequel on avait adapté plusieurs morceaux pathétiques de ses compositions. Tous les habiles artistes de Paris voulurent prendre part à l'hommage funèbre rendu à ce grand homme. Jamais en France, disent les Mémoires, on n'avait entendu de musique exécutée avec plus de pompe et de perfection.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

LA LEÇON DE LECTURE.

(Salon de 1846. — La Leçon de lecture, par M. Édouard Girardet.)

Nous sommes en Suisse, à Brientz : une grand'mère essaie de faire nommer les lettres de l'alphabet au fils de sa fille ; mais l'enfant s'obstine et ne veut point reconnaître les signes abstraits inventés pour *peindre la parole*. La vieille femme, qui a épuisé toutes les formules de l'encouragement et de la tendresse, s'indigne à la fin. L'entêtement de l'écolier est un parti pris, une révolte évidente : aussi le paquet de verges est-il solennellement posé sur la table, et le doigt de la vieille, énergiquement indicatif, ordonne à l'enfant de choisir entre la lettre nommée ou le châtiment promis ; mais l'enfant embarrassé se frotte la tête et hésite ; c'est pour lui une question non moins grave que celle posée par Hamlet : *To be or not to be* (Être ou ne pas être) !

— Vite, vaurien ! répète la grand'mère exaspérée, vite, la lettre ou le fouet !

Ah ! ayez quelque pitié, grand'mère ! Pour nommer la lettre il faudrait la voir, et le pauvre enfant ne le peut, car entre elle et ses yeux s'élèvent mille images qui la lui cachent aussi complétement que la montagne vous cache la vallée voisine.

Et d'abord, grand'mère, il y a le chien du voisin, le brave Obéron, dont Fritz se sert comme d'un cheval, et qui soupire doucement à la porte pour l'appeler.

Il y a le sorbier planté près du puits qu'on aperçoit à travers les vitres, et dont les graines rouges sont tour à tour, pour Fritz, des colliers de corail, des bracelets et des couronnes.

Il y a le petit ruisseau que vous entendez gazouiller devant le seuil ; Fritz y a lancé trois feuilles de sycomore chargées de graviers, et il est comme tous les armateurs, grand'mère, il craint pour ses navires.

Il y a enfin dans les fentes du vieux mur des touffes de réséda dont on sent d'ici le parfum, et que l'enfant s'était promis de cueillir pour vous en faire un bouquet.

Et combien d'autres choses encore, grand'mère ! Le vent qui fait gonfler les plis de votre manche, les cris des hirondelles nichées au haut de la cheminée, les mouches bourdonnant dans ce rayon de soleil, les herbes de la douve, les cailloux du chemin ! Otez tout cela, et Fritz verra la lettre, et Fritz la nommera. Peut-être l'heure est mal choisie : laissez son imagination se promener librement au milieu de ses sensations charmantes. L'enfant arrive dans la vie, pays inconnu ! Pour lui, tout est nouveau, tout est étrange ; la création paraît à ses yeux comme paraîtraient aux vôtres les merveilles d'un conte de fée ; permettez qu'il la voie, qu'il

la sente, qu'il l'écoute. Hélas! vous avez vu peut-être quelquefois une sauterelle méchamment renfermée par quelque écolier dans une noix percée? La pauvrette frissonne, s'agite; elle ne peut accepter sa prison, elle aspire au soleil, à l'espace! Eh bien! Fritz lui ressemble, grand'mère, et votre leçon est sa coquille de noix.

Puis, l'enfant a l'instinct de la route dans laquelle on l'engage. Ce premier enseignement, c'est le début de longs efforts, de luttes incessantes et acharnées; une fois un seul pas fait dans cette voie, l'enfant n'est plus un enfant; c'est un écolier, c'est un apprenti-homme.

Une mère s'efforçait un jour devant nous de donner la première leçon de lecture à son fils : elle lui montrait l'alphabet, lui nommant les caractères imprimés, voulant les lui faire répéter; mais l'enfant gardait le silence.

— Dis quelques lettres, et tu retourneras au jeu, répétait la mère.

Il secouait la tête.

— Eh bien, rien qu'une, reprenait le doux professeur, une seule, la première; voyons, dis après moi : *a*.

— Non, murmura l'écolier rétif; c'est surtout *a* que je ne veux pas dire.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'après *a* il y a *b!*

Pour tous, grands ou petits, doctes ou ignorants, là est en effet l'infirmité humaine! après chaque conquête de l'intelligence, une autre se présente aussi vaste, aussi difficile; on avance, on a beau se hâter, l'horizon recule à mesure, et l'on arrive parfois à désespérer de cette apparente impuissance d'un atome à la poursuite de l'infini. Cependant il faut marcher : la conscience l'ordonne et veut être obéie. Soumettons-nous, espérons. Un jour viendra certainement où l'homme, dans une autre patrie, comme l'enfant ici-bas, aura le mot de l'énigme et la récompense.

UN ÉPISODE DE LA GRANDE PESTE DE LONDRES EN 1665.

(Fin.—Voy. p. 74, 85, 93.)

Les magistrats d'Epping s'avancèrent jusqu'au commencement de la forêt, et interrogèrent la petite colonie. Leur langage était plutôt hostile que bienveillant, et il ne convenait point de leur opposer l'attitude menaçante qui avait réussi devant Walthamstow. Le capitaine John comprit parfaitement que la situation n'était plus la même; il répondit à toutes les questions qui lui furent adressées avec beaucoup de simplicité et de sagesse. Il ne fit point difficulté d'avouer que ses compagnons et lui venaient de Londres et fuyaient la peste. Mais, après avoir affirmé qu'ils étaient tous purs de la contagion, il insista sur cette remarque qu'aucun d'eux n'avait l'intention d'aller s'établir dans la ville d'Epping, et que leur unique désir était qu'on les laissât vivre quelque temps dans la forêt où ils ne nuisaient à personne. Les habitants d'Epping ne pouvaient leur refuser cette liberté sans manquer à la charité et, ajoutait-il, à la reconnaissance. En effet, dans les temps ordinaires, Londres était pour ainsi dire la mère de toutes les bourgades et de toutes les villes environnantes. C'était sur les marchés de Londres que se vendaient presque tous les produits de la campagne, et l'énorme consommation de la grande cité augmentait considérablement la valeur des terres, excitait l'activité, répandait au loin l'aisance. Ne serait-ce donc point un acte de dureté excessive et presque d'ingratitude que de se montrer impitoyable pour de pauvres habitants de Londres, à ce point de leur refuser une petite place en plein air au milieu d'un bois. Une telle barbarie ne suffirait-elle point pour couvrir de honte et pour rendre haïssable dans la suite le nom des habitants d'Epping? Qui sait même si le jour des représailles ne viendrait pas, et si, après la disparition de la peste, on ne chasserait pas à leur tour des rues de Londres ceux qui auraient été coupables d'une si incroyable inhumanité.

A ces paroles, les magistrats d'Epping répondirent de manière à faire naître quelque repentir dans la conscience de John. Ils déclarèrent que dans la ville on soupçonnait les fugitifs d'avoir fait partie d'une bande de vagabonds qui, au nombre d'environ deux cents, munis d'armes, portant avec eux des tentes, et parlant en soldats, avaient paru récemment devant Walthamstow, avaient menacé les habitants du pillage, et étaient parvenus à extorquer des provisions. Si ce soupçon était fondé, comme il y avait tout lieu de le croire, les fugitifs n'avaient droit qu'à un asile dans la prison du comté, où l'on saurait bien les retenir jusqu'à ce qu'ils eussent expié leurs méfaits.

Pour repousser cette accusation, John fut obligé de se tenir à côté de la vérité. Il protesta que jamais la petite troupe dont il faisait partie n'avait été plus nombreuse qu'elle ne l'était en ce moment. On pouvait bien remarquer d'ailleurs que leur conduite n'avait rien qui dût autoriser des inquiétudes de cette nature. Que demandaient-ils? Un petit carré de terre sous les arbres pour respirer. Ils n'y étaient certes point à leur aise; mais ils se contentaient de ce qu'ils avaient.

— Après tout, reprirent les magistrats, non seulement il vous est impossible de nous prouver que vous êtes tous exempts de la peste, mais qui nous assure que vous ne tomberez pas un jour ou l'autre à la charge de notre paroisse? Or, nous avons déjà plus de pauvres que nous ne pouvons en nourrir.

— A cet égard, répondit John, nous avons l'espérance que nous ne serons pour vous l'occasion d'aucun sacrifice. Nous serions sans doute reconnaissants si vous nous veniez en aide dans la triste extrémité où nous sommes réduits; nous ne vivions pas de charité à Londres, et nous vous rendrions ce que vous nous auriez donné, si Dieu nous fait la grâce de nous laisser rentrer sains et saufs dans nos foyers. Mais si vous nous refusez des secours, nous n'insisterons point pour en obtenir, et jamais nous ne ferons le moindre tort à personne. Lorsque nous aurons épuisé le peu que nous avons, si nous mourons de faim, que la volonté de Dieu soit faite! Vous ne devez pas craindre même d'être exposés aux frais de nos sépultures; les survivants d'entre nous suffiront bien à ensevelir les morts : le dernier seul restera à votre charge; ce que nous aurons laissé vous appartiendra et vous paiera de votre peine.

Ces dernières paroles du soldat, humbles et sensées, firent impression sur les magistrats, qui se retirèrent sans accorder ni refuser aux fugitifs la permission de séjourner dans la forêt. C'était tolérer leur présence; mais il ne fallait plus songer à aller au marché. On trouva moyen de tirer les provisions indispensables d'une petite hôtellerie des faubourgs. Les enfants de la ville, attirés par la curiosité, venaient observer le camp à distance, et quelquefois engageaient la conversation sur différents sujets. La conduite inoffensive des réfugiés, leur piété (le dimanche on les entendait prier en commun et chanter des psaumes), leur misère, leur résignation, inspirèrent peu à peu l'intérêt et la compassion. Un jour, après une nuit très pluvieuse, un gentilhomme, qui avait sa maison dans le voisinage, leur envoya dans un petit chariot douze bottes de paille. En même temps, le ministre d'une paroisse leur fit porter deux boisseaux de blé et un demi-boisseau de pois blancs. Ces deux secours, surtout la paille, furent un grand soulagement pour la petite troupe. L'ingénieux charpentier avait fait des espèces de lits de bois en forme d'auges, qu'on remplissait à demi de feuilles d'arbres; on s'était aussi partagé la toile de la tente pour s'en faire des couvertures. Malgré tout, c'étaient là des lits durs, humides et malsains. La paille parut, en comparaison, aussi douce et aussi chaude que des lits de plume, et,

comme le disait John, plus agréable même que ne l'eussent été des lits de plume en tout autre temps.

Dès que la générosité du gentilhomme et du ministre fut connue dans la ville et aux environs, elle eut des imitateurs. Les habitants d'Epping, mais surtout les gentilshommes de la campagne, envoyèrent au camp des chaises, des tabourets, des tables ; quelques uns donnèrent des couvertures, d'autres des poteries, et d'autres encore différents ustensiles de cuisine.

Encouragé par ces témoignages de bienveillance, le charpentier entreprit de construire une habitation plus commode et plus solide. Avec l'aide de quelques bras robustes, il parvint, en effet, à élever une sorte de cabane en bois avec un toit et un étage supérieur, où l'on eut moins à craindre l'humidité des nuits. On était alors au commencement de septembre, et le temps était déjà froid et brumeux. Le charpentier avait eu soin de donner beaucoup d'épaisseur aux parois et au plancher supérieur ; il fit même un mur en terre à l'une des extrémités, et il y ménagea la place d'une cheminée qu'un de ses compagnons façonna avec beaucoup de peine.

Mais vers cette époque, alors qu'ils commençaient à être un peu plus à leur aise et à s'habituer à leur situation, il se répandit le bruit que la peste avait gagné d'un côté Waltham-Abbey, de l'autre Rumford et Brentwood ; qu'elle avait aussi pénétré dans Epping, Woodford, et dans la plupart des villes voisines de la forêt. C'étaient, disait-on, les marchands et les commissionnaires, chargés de porter les provisions à Londres, qui en avaient rapporté l'infection. Nos voyageurs effrayés n'osèrent plus envoyer aucun d'entre eux chercher au-dehors les choses dont ils avaient besoin, et leur condition fût devenue affreuse, si d'autres nobles du voisinage, jusque là indifférents, ne leur eussent fait parvenir des provisions ; celui-ci un porc, celui-là deux moutons, d'autres un veau, du lait et du fromage. Le plus difficile était d'avoir du pain. Ils n'avaient aucun moyen de faire de la farine et de cuire la pâte : en souvenir d'un usage des anciens Israélites, ils avaient pris d'abord le parti de manger le blé grillé ; mais, dans les derniers temps, John, mettant à profit l'expérience qu'il avait acquise dans le four à biscuit, façonna des espèces de moules en terre où il réussit à cuire des pains.

Cependant le danger augmentait autour d'eux. Le chiffre des morts s'accroissait rapidement dans les villes, et plusieurs familles, prenant exemple sur les fugitifs de Londres, vinrent se construire des huttes dans la forêt. Mais comme il arriva que plusieurs d'entre elles n'avaient pas eu assez de prudence dans leurs communications avec les autres habitants, ou ne s'étaient pas déterminées assez tôt à sortir des maisons, elles apportèrent la contagion avec elles.

Dans ces circonstances, nos voyageurs tinrent conseil. La pensée d'abandonner ce refuge où ils avaient trouvé tant de bienveillance, et qu'ils étaient parvenus à rendre supportable au prix de tant de travail, leur était pénible ; mais ils ne voyaient aucun moyen de s'y défendre assez sûrement contre l'invasion de la peste. John proposa d'exposer la difficulté au gentilhomme qui, dès l'origine, leur avait témoigné le plus d'intérêt, et de lui demander son avis. Ce bon et charitable gentilhomme leur conseilla de fuir, de peur, leur dit-il, que s'ils attendaient encore il n'y eût bientôt plus pour eux aucun moyen de faire retraite. Il était juge de paix. John lui demanda s'il pouvait leur accorder un certificat de santé ; il s'empressa de le leur donner.

Il fallut donc se résigner à partir. John fut d'opinion que l'on devait ne s'éloigner que le moins possible. La petite troupe se dirigea vers les marais, de l'autre côté de Waltham. Là elle rencontra près de la rivière un homme qui gardait une écluse, et qui les effraya en leur faisant un tableau épouvantable des ravages de la peste aux alentours. Ils persistèrent cependant, et traversèrent la forêt dans la direction de Rumford et de Brentwood. Mais bientôt ils apprirent qu'un grand nombre de malheureux habitants de Londres s'étaient répandus dans la forêt d'Hertalh, près de Romford et quelques uns, se trouvant réduits à la dernière détresse, avaient pillé et tué le bétail dans la campagne tandis que d'autres s'étant construit des huttes sur le bord de la route, allaient frapper et mendier aux portes des maisons. Ils étaient tous un objet de crainte pour le pays, et l'on en avait arrêté quelques uns.

Nos fugitifs n'osèrent pas s'avancer plus loin ; ils firent cette réflexion que, puisque le danger était partout, il y avait encore plus d'avantage pour eux à retourner près de la ville où ils s'étaient concilié la bienveillance de tout le monde. Ailleurs on les confondrait avec ceux qui s'étaient rendus coupables de violences.

En conséquence, on revint en arrière, et le capitaine John alla de nouveau consulter le gentilhomme. Son avis fut qu'ils n'avaient, en effet, qu'à retourner à leur maison de bois, ou, pour plus de sûreté, à se retirer un peu plus loin de la route, dans un endroit qu'il leur indiqua. Ils n'hésitèrent pas à suivre ce dernier conseil. Mais le temps était de plus en plus froid : la Saint-Michel approchait. Une hutte n'était plus un abri suffisant ; heureusement, ils obtinrent d'un fermier la permission de se loger dans une masure dont ils fermèrent les brèches, tant bien que mal. Ils réparèrent aussi une vieille cheminée et un four, pratiquèrent quelques divisions nécessaires à l'intérieur, et s'arrangèrent à la fin de manière à moins regretter leur habitation précédente. La protection du gentilhomme et les bonnes dispositions des habitants, auxquels depuis longtemps ils n'inspiraient plus aucune défiance, les aidèrent à supporter en ce lieu les derniers temps de leur exil. Ils furent, de l'effroi que répandit autour d'eux le fléau, et de l'infortune des autres habitants de Londres, repoussés de toutes parts ou secourus avec répugnance. Malgré tous les avantages qu'ils devaient à leur concorde et à la bonne direction de John, ils eurent beaucoup à souffrir, surtout du froid et de la pluie pendant les mois d'octobre et de décembre. Plusieurs furent durement éprouvés par les rhumatismes et tous les autres maux que, dans leur malheureuse condition, la saison rendait inévitables ; mais aucun ne fut atteint de l'infection, et, dans le courant de décembre, ils rentrèrent ensemble à Londres : la peste avait disparu.

Après ce récit, qu'il eût aisément rendu plus dramatique en s'éloignant de la vérité, Daniel de Foe entre dans le détail de quelques tentatives de fuite moins heureuses. Quelques habitants vécurent solitaires dans des cavernes ou dans de petites huttes où ils endurèrent toutes les souffrances de la faim et du froid : on trouva les cadavres de plusieurs d'entre eux, et on lut sur la pierre et sur le bois de tristes inscriptions tracées de la main des mourants.

Les hommes sensés sont les meilleurs dictionnaires de conversation. GOETHE.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17.)

III.

CHANSON SUR LE PRINCE DE CONDÉ.

[Collection Maurepas, t. I, f. 143.]

Cette chanson ne porte pas de date dans le manuscrit ; mais elle fut évidemment composée à l'occasion de la paix conclue entre les protestants et les catholiques, en 1563. Par ces mots, *le petit homme*, il est fait allusion à Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, le chef du parti protestant, et surtout l'ennemi de la puissante maison de Guise. Il fut tué d'un coup de pistolet six ans après, en 1569, à Jarnac. « Condé, dit Brantôme, avoit beaucoup d'esprit, parloit très bien, disoit bien le mot, et aimoit fort à rire. » L'auteur de

la chanson, huguenot et fort en colère contre le *pape de Romme*, s'inquiète peu de la vérité historique. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, il semblerait, d'après le douzième couplet, que la bataille de Dreux fut gagnée par les protestants, et que le duc de Guise ne dut son salut qu'à une fuite précipitée; c'est, comme on sait, tout le contraire : le duc de Guise remporta la victoire, le prince de Condé fut pris, et son armée mise en déroute.

Le petit homme a si bien fait,
Qu'à la parfin il a défait
Les abus du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Le petit homme, pour la foy,
A voulu deffendre le roy
Encontre le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Le petit homme feit complot,
Avecques monsieur d'Andelot (1),
D'accabler le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Mais encontre lui s'esleva
Un Guyse (2) qui mal s'en trouva,
Deffendant le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Le pape, prévoyant ce mal,
Et sentant monsieur l'amiral (3)
Menasser le siége de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Envoya nombre de testons (4)
Dedans Paris, à ces poltrons
Qui avoient tous juré pour Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Les Espagnols et Piedmontois,
Qui du pape gardent les lois,
Y vinrent pour deffendre Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

D'Andelot étoit allé loin;
Mais il arriva au besoin,
Pour ruyner tous ceux de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Le petit homme étoit venu
Dedans Paris, où est coguеu
Ennemi du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Les poltrons qui étoient dedans,
Armez de fer jusques aux dens,
Deffendans le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

N'osèrent se mettre deshors;
Car on les eût tuez tous morts,
Nonobstant le pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Enfin bataille se donna
Près de Dreux (5), qui les étonna
Et les feit fuir jusques à Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Guyse de près on pourchassa
Si rudement, qu'il se mussa (6)
En une grange, loin de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Pourtant il ne peult eschapper
Que Mercy ne vint l'attaquer,
Sans avoir dispense de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Après tant de belliqueux faits,
Le roy nous a donné la paix,
En despit du pape de Romme.
Dieu gard' de mal le petit homme!

Loué soit Dieu, qui des hauts cieux
Nous donne ce bien précieux!
Remercié soit de tout homme
Détestant le pape de Romme!

(1) François d'Andelot, huguenot, frère de l'amiral Coligny.
(2) François de Lorraine, second duc de Guise, chef du parti catholique.
(3) L'amiral Coligny.
(4) Monnaie de France qui valait, en 1580, 14 sols 6 deniers.
(5) Le 18 décembre 1562. — (6) Cacha.

IV.

VAUDEVILLE D'ADVENTURIERS (1), CHANTÉ A POLTROT AVEC SON ANNIVERSAIRE, LE 24 FÉVRIER 1566, DE LA DÉLIVRANCE LE 3e (2).

[Collection Maurepas, t. I, f. 149.]

Jean Poltrot de Méré, gentilhomme angoumois, était parmi les huguenots un des plus violents et des plus furieux : il résolut d'assassiner François de Lorraine, duc de Guise, qui, après avoir gagné la bataille de Dreux, venait de mettre le siége devant la ville d'Orléans, alors au pouvoir des protestants (février 1563). Poltrot confia son projet à Soubise, huguenot comme lui et gouverneur de Lyon; Soubise l'adressa à Coligny, et celui-ci lui donna, dit-on, cent écus. Mais le seul fait certain est que Poltrot, durant son procès, persista toujours à désigner comme ses complices Coligny et Théodore de Bèze. Quoi qu'il en soit, admis dans les rangs de l'armée catholique, le gentilhomme angoumois trouva bientôt l'occasion qu'il cherchait. Un soir que le duc de Guise, après avoir visité le camp devant Orléans, revenait en compagnie du capitaine Rostain à son logis des Valins, Poltrot, embusqué derrière une haie, lui tira, à cinq pas de distance, un coup de pistolet. Blessé à l'épaule, Guise mourut six jours après, le 15 février 1563. Le meurtrier, arrêté et livré au Parlement, fut condamné au supplice de ceux qui attentent à la personne royale : il fut conduit en place de Grève, déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux et écartelé. Cette mort du prince lorrain, survenue au moment où il se disposait à porter un dernier coup à la guerre civile, débarrassa le parti protestant de son ennemi le plus habile, le plus puissant et le plus redouté : aussi la mémoire de Poltrot était-elle révérée par beaucoup d'entre les siens comme celle d'un homme qui s'est noblement dévoué pour le salut de ses frères. On le comparait à David tuant le Philistin Goliath, et Théodore de Bèze alla jusqu'à lui donner une place dans le *Livre des Martyrs*. Le *vaudeville* ci-dessous est une des pièces les plus louangeuses qu'on ait composées en son honneur; il va sans dire qu'elle est due à la plume d'un huguenot.

Allons, jeunes et vieux,
Revisiter le lieu
Auquel ce furieux
Fut attrapé de Dieu,
Attrapé au milieu
Des guets (3) de son armée;
Dont fut éteint le feu
De la guerre allumée.

Quel homme tant heureux
Dieu choisit pour cela?
Quel soldat généreux
Dedans son camp alla,
Tant se dissimula,
Que, l'occasion prise,
Il exécuta là
Sa divine entreprise?

(1) On nommait ainsi, du temps de Louis XII et de François Ier, une sorte d'infanterie mal vêtue, mal disciplinée, mais fort brave. Dans l'origine, les aventuriers ne touchaient point de solde, ils vivaient de leur butin.
(2) Les huguenots comptaient l'ère de la délivrance à partir de l'année 1563, date de l'assassinat du duc de Guise.
(3) Sentinelles.

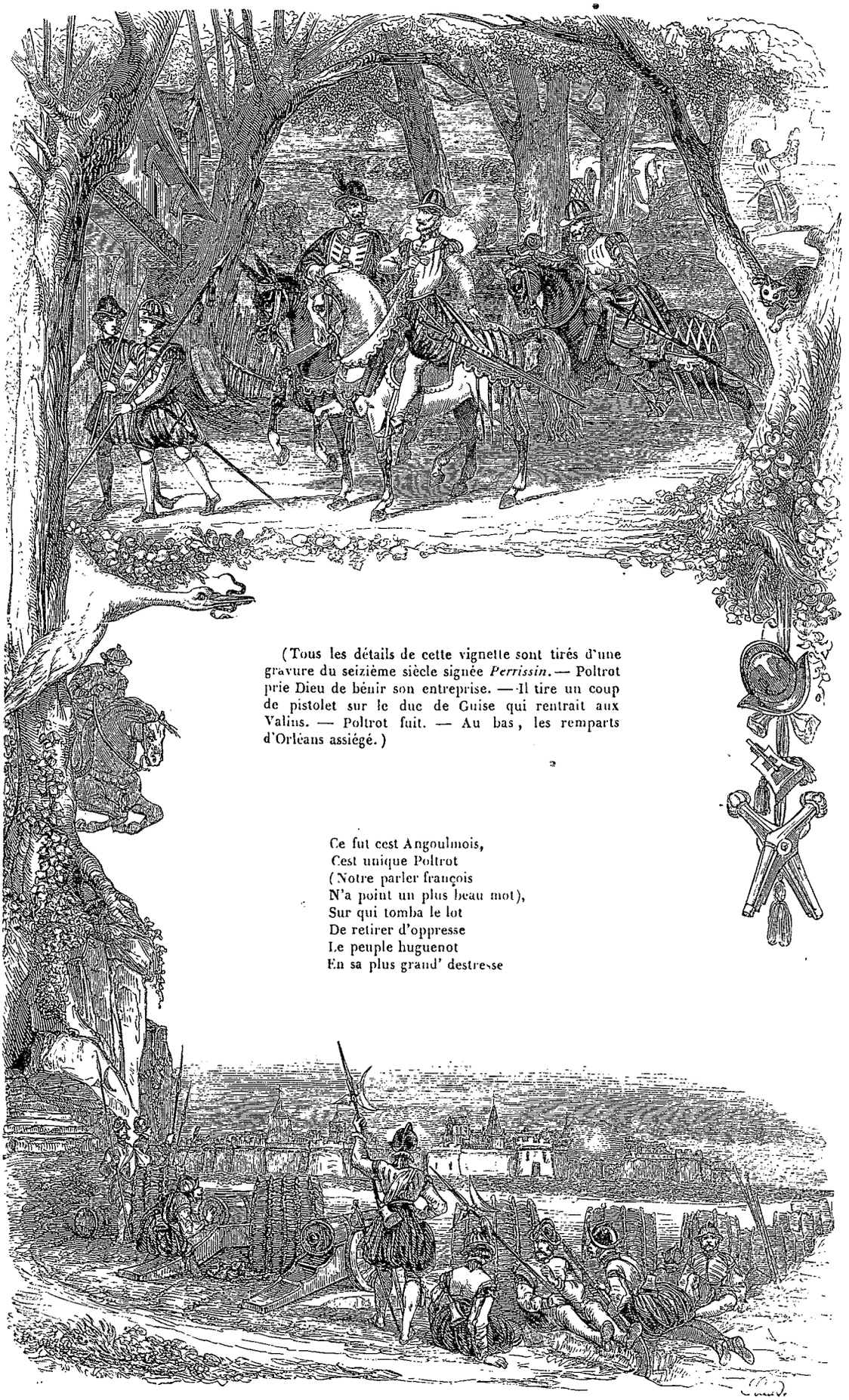

(Tous les détails de cette vignette sont tirés d'une gravure du seizième siècle signée *Perrissin*. — Poltrot prie Dieu de bénir son entreprise. — Il tire un coup de pistolet sur le duc de Guise qui rentrait aux Valins. — Poltrot fuit. — Au bas, les remparts d'Orléans assiégé.)

Ce fut cest Angoulmois,
Cest unique Poltrot
(Notre parler françois
N'a point un plus beau mot),
Sur qui tomba le lot
De retirer d'oppresse
Le peuple huguenot
En sa plus grand' destresse

Devant l'embrasement
De ce civil erreur (1),
Il avoit bravement
Résolu en son cœur
Que le plus grand honneur
Que l'homme peult acquérir,
Seroit d'oster l'auteur
Et chef de ceste guerre (2).

Longtemps il tint secret
Ce qu'il en concevoit,
Comme soldat discret,
Qui bien souvent avoit,
En hazardeux exploit,
Par diverses provinces,
Montré comme il savoit
Bien servir à nos princes.

Mais, quelques mois passez,
Voyant croître les maux,
Les pays oppressez,
Tous les bons entravaux (3):
— Il faut, dit-il tout haut,
Qu'en mourant je finisse
Tant de malheurs; mieux vault
Que tout seul je périsse.

Avecque ce dessein
Vers l'ennemy passé,
Il déguise la fin (4)
D'avoir les siens laissé,
Dont il fut caressé (5);
Puis après il ne pense
Qu'au point de son essay
Pour délivrer la France.

L'ennemi quelque temps,
En ses advis doubteux,
N'advance point ses gens;
Lors Poltrot, parmy eux,
De sçavoir est soigneux
Que l'on fait, où l'on tire,
Pour en advertir ceux
Dont le bien il désire.

L'ennemy, bien certain
De faire tant d'effort
Qu'il mettroit en sa main
Orléans, notre fort;
Surprenant notre port
Et nos mottes (6) ensemble,
Juroit tout mettre à mort,
Pour un dernier exemple.

Il prit si vistement
Notre port et nos tours,
Qu'il dit avec serment
Qu'il verroit dans trois jours
(Nous étant sans secours
Et près de sa secousse)
Si Dieu, notre recours,
Viendroit à la recousse (7).

Quand Poltrot l'entendit
Ainsy horriblement
Blasphémer, il a dit:
— Je voy ton jugement,
Mon Dieu, sur ce méchant;
Si mon dessein t'agrée,
Donne-moy, Dieu puissant,
Ta constance assurée.

Aussitôt dit, il part,
Il s'enquiert, il entend
Où est (1), de quelle part
Vient celui qu'il attend;
Cependant, choisissant
Lieu pour son advantage,
Le recognoist passant,
Et le trousse (2) au passage.

Voyez quel est l'état
De nous, pauvres humains!
Un seul homme abbat
Celui qui, en ses mains,
Espéroit voir les fins
De l'Europe envahie;
Dieu trompe ses dessins,
Et lui oste la vie.

Qui fit finir le temps
De nos jours malheureux,
Dont est dit tous les ans?
Poltrot, payant nos vœux,
L'exemple merveilleux
D'une extrême vaillance,
Le dixiesme des preux (3),
Libérateur de France.

(1) Pour guerre civile.
(2) *Guerre* rime avec *acquérir*, qui dans ce temps se prononçait et s'écrivait souvent *acquerre*.
(3) Entravés.
(4) Le but.
(5) On rapporte que le duc de Guise accueillit Poltrot avec honté, et qu'il se hâta de pourvoir à son mauvais état de fortune.
(6) Digues, remparts.
(7) A notre aide.

(1) Sous-entendu *il*.
(2) Tue.
(3) Josué, David, Judas-Macchabée, Alexandre, Hector, Jules César, Artus et Godefroy de Bouillon, formaient cette glorieuse phalange si vénérée pendant le moyen-âge. L'auteur de la complainte, en leur adjoignant Poltrot, dépasse toute admiration d'un seul trait.

LA CENDRE.

Lorsque, livrés aux douces méditations du coin du feu, nous admirons la flamme qui joue autour des tisons à demi consumés de nos foyers, c'est à peine si nous donnons un regard à ce voile de cendre blanche et légère qui survit seul au brasier naguère si actif. Et cependant, si nous voulons remonter à l'origine de ce résidu en apparence si méprisable, nous sommes conduits à passer en revue les phénomènes les plus importants de la géologie, de la physique du globe, et ceux de la vie végétale et animale. Si nous songeons ensuite aux emplois divers de cette cendre, nous sommes conduits à réfléchir sur toutes les merveilles et toutes les inventions que rappellent soit la fabrication des diverses sortes de verre, soit les autres usages industriels de l'alcali tiré de la cendre, soit enfin sur les grands problèmes de l'histoire moderne dont la solution a dépendu de la fabrication de la poudre et du salpêtre.

C'est que véritablement l'immense quantité de *potasse* qui est un des éléments indispensables du verre blanc, du cristal et du salpêtre, n'a pu jusqu'à ce jour être tirée directement que de la cendre des végétaux, ou bien est provenue indirectement des végétaux qui l'ont extraite du sol. Cette matière première, si importante, se trouve elle-même en proportion très variable, et diversement combinée dans les végétaux dont la cendre contient un, deux, trois, et jusqu'à dix centièmes, formant des combinaisons encore différentes; or la cendre ne représente guère qu'un à cinq centièmes du poids du végétal, il s'ensuit que la potasse ne forme que trois à cinq millièmes du poids total de ce même végétal avant la combustion. Le simple lavage à froid suffit déjà pour enlever une portion de la potasse contenue dans la cendre; le lavage à chaud en peut dissoudre une autre portion qui s'y trouvait combinée avec la silice; mais il en reste ordinairement encore une portion notable combinée avec une plus forte proportion de silice, et c'est elle précisément qui rend la cendre lessivée propre à la fabrication du verre à bouteilles. Une partie de la potasse dans la cendre est à l'état de carbonate; c'est celle qui provient de la

décomposition des sels formés par des acides organiques dans les végétaux : tels sont le tartre, le sel d'oseille, etc. Cette portion peut passer directement à l'état caustique pendant le lavage, si la cendre fortement calcinée contenait en même temps des sels calcaires devenus ainsi de la chaux vive, ou si l'on ajoute d'autre chaux vive pour lui enlever l'acide carbonique. En même temps aussi, les autres combinaisons de la potasse avec la silice et avec les acides sulfurique, chlorhydrique et phosphorique, peuvent être décomposées, et toute la potasse est extraite par le lavage ; c'est ce qu'on fait dans les blanchisseries, dans les fabriques de savon, et quand on veut avoir la potasse isolée pour la faire entrer dans la composition du verre blanc. La potasse est également extraite en totalité pour la fabrication du salpêtre ; mais c'est alors par un autre procédé, c'est par double décomposition ; car les matériaux salpêtrés contenant surtout du nitrate de chaux, si on lessive les cendres avec les eaux de lavage de ces matériaux, la chaux cède l'acide nitrique à la potasse dont elle prend la place dans toutes ses combinaisons.

C'est un grand et beau problème que de chercher l'origine de la potasse dans les végétaux, dont la cendre est ainsi une mine précieuse pour l'industrie de l'homme. Le sol paraît lui-même en contenir fort peu, et l'on ne peut admettre que les végétaux aient la puissance de la produire eux-mêmes ; car le sol le plus fertile, celui dans lequel d'innombrables races de plantes ont laissé leurs débris accumulés durant des siècles, le sol des forêts vierges de l'Amérique tend à s'épuiser par la culture, si chaque année on lui ravit la potasse contenue dans les végétaux récoltés. Cet effet est encore plus frappant dans nos campagnes, épuisées par une longue période de cultures, puisque, si l'on n'a pas restitué au sol, par des engrais ou des assolements bien combinés, les éléments enlevés par la culture, il faut attendre pendant de longues années de jachère que la potasse y soit venue en quantité suffisante.

D'où vient donc la potasse ? Il est difficile de l'imaginer tout d'abord. Eh bien ! elle vient des montagnes granitiques qui, par une action lente, mais incessante, se décomposent et se changent en kaolin, à quelque cent lieues des végétaux pour lesquels c'est un élément indispensable. On sait que le granite qui forme la masse principale de l'écorce du globe est composé de quartz, de mica et de feldspath ; on sait aussi que ce dernier minéral, qui en forme la majeure partie, est une combinaison de silice, d'alumine et de potasse ; on sait enfin que le feldspath se décompose spontanément sous l'influence des courants électriques du globe terrestre : il perd toute sa potasse et une partie de sa silice, et laisse une masse terreuse ou argileuse, blanche, mélangée avec les autres éléments non décomposés du granite, et qu'on emploie sous le nom de kaolin pour fabriquer la porcelaine. La potasse ainsi distraite avec une certaine proportion de *silice* forme une nouvelle combinaison, un silicate soluble dans l'eau, qui est entraîné directement avec les eaux qui s'infiltrent et vont au loin terminer leur course souterraine ; mais cela seul ne suffit pas pour expliquer le transport de toute la potasse hors du gîte des kaolins ; il faut admettre ici un transport moléculaire à travers les couches humides de l'écorce du globe, comparable à ces effets de décomposition produits par la pile voltaïque à travers les liquides, quand, à chacun des pôles de cette pile, vont se rendre les éléments divers d'un composé détruit dans l'intervalle qui sépare les pôles. Maintenant le silicate de potasse, ainsi transporté loin des granites, va nous servir à expliquer tous les phénomènes : en effet, ce composé a la singulière propriété de varier plus qu'aucun autre dans la proportion de ces éléments. Il y a des silicates de potasse contenant deux, trois, six et jusqu'à dix-huit fois autant d'oxygène dans la silice que dans la potasse, c'est-à-dire contenant, pour une même quantité de potasse, des proportions de silice variables dans le rapport de un à neuf ; et la théorie seule peut faire penser que telle de ces combinaisons est plus spécialement définie que telle autre, car elles se mêlent ou se dissolvent les unes dans les autres sans aucune limite. Celles de ces combinaisons qui contiennent moins de silice sont plus facilement solubles dans l'eau ; elles seront donc absorbées directement par les racines des plantes, et on les verra ensuite exsudées ou sécrétées à la surface de certains végétaux. Là, consolidé par la soustraction d'une partie de la potasse, le silicate de potasse forme un enduit dur et vitreux capable d'émousser le tranchant des instruments d'acier, comme sur certains palmiers ou rotangs, ou bien une surface hérissée de petites dents en manière de lime, comme sur la prêle employée par les tabletiers et les tourneurs pour polir l'ivoire et les bois durs.

Les graminées, les carex du bord des eaux ont quelquefois aussi les arêtes et le tranchant de leurs feuilles armés de petites dents de silicate de potasse, qui ont bien souvent entamé la peau délicate de la main des enfants, empressés de faire glisser entre leurs doigts les feuilles de ces herbes si souples et en apparence si lisses. La paille et le foin contiennent également une proportion notable de silicate de potasse qu'on retrouve dans les cendres ; c'est même une jolie petite expérience que de faire brûler avec précautions, à la flamme d'une bougie, quelques brins d'herbes sèches, puis de rapprocher peu à peu dans la flamme le mince filet de cendre charbonneuse qui survit au brin d'herbe. On voit cette cendre incandescente se fondre peu à peu en une petite perle de verre. On s'explique alors aisément l'origine de ces masses vitrifiées noirâtres, qu'on trouve sur le sol après l'incendie d'une meule de foin, et qu'on a voulu attribuer au tonnerre quand la foudre a causé l'incendie. On peut en conclure aussi que telle a bien pu être dans l'antiquité l'origine de la découverte de l'art du verrier. C'est bien aussi probable du moins que la fable des navigateurs phéniciens qui auraient, pour cuire leurs aliments, fait un feu capable de fondre le natron avec le sable.

La fin à une prochaine livraison.

DES OCCUPATIONS DE LOUIS XIII.

Charles IX aimait à forger. « Il vouloit tout savoir et faire, dit Brantôme, jusqu'à faire l'escu, le double ducat, le teston et autre monnoie, ores (tantôt) bonne et de bon alloy, ores falsifiée et sophistiquée. » Ce qui faisait dire au cardinal de Lorraine : « Ah Dieu ! sire, vous pouvez en cela faire ce qu'il vous plaira, car vous portez votre grâce avec vous. »

Un de ses successeurs, Louis XIII, n'était pas moins habile que lui à toutes sortes de métiers.

« On ne sauroit, rapporte Tallemant des Réaux, compter tous les beaux métiers qu'il apprit, outre tous ceux qui concernent la chasse ; car il savoit faire des canons de cuir, des lacets, des filets, des arquebuses, de la monnoie ; et M. d'Angoulême lui disoit plaisamment : « Sire, vous portez votre » abolition avec vous. » Il étoit bon confiturier, bon jardinier ; il fit venir des pois verts, qu'il envoya vendre au marché. On dit que Montauron (célèbre financier) les acheta bien cher ; car c'étoient les premiers venus.

» Le roi se mit à apprendre à larder. On voyoit venir l'écuyer Georges avec de belles lardoires et de grandes longes de veau ; et une fois, je ne sais qui vint dire que ***Sa Majesté lardoit***. Voyez comme cela s'accorde bien, ***Majesté*** et *larder*.

» J'ai peur d'oublier quelqu'un de ses métiers. Il rasoit bien, et un jour il coupa la barbe à tous ses officiers, et ne leur laissa qu'un petit toupet au menton ; on en fit une chanson. Il composoit en musique, et ne s'y connoissoit pas mal. Il mit un air à ce rondeau sur la mort du cardinal :

Il a passé, il a plié bagage, etc.

Miron, maître des requêtes, l'avoit fait.

» Il peignoit un peu. Enfin, comme dit son épitaphe :

Il eut cent vertus de valets,
Et pas une de maître.

» Son dernier métier fut de faire des châssis avec M. de Luynes. »

On sait aussi que Louis XVI était excellent serrurier. Napoléon, qui avait eu le projet de faire, sous le nom d'*Institut de Meudon*, un collége de princes pour l'éducation de son fils, remarque dans le Mémorial que c'est un inconvénient pour un prince d'être trop habile dans certaines parties des sciences ou des arts. « Les peuples, disait-il, n'ont qu'à perdre en ayant pour roi un poëte, un virtuose, un naturaliste, un chimiste, un tourneur, un serrurier, etc. »

UNE FAMILLE D'ÉMIGRANTS.

Je me rappelle qu'un jour, en Souabe, dans un jour très chaud, très poudreux, je rencontrai un chariot d'émigrants, plein de coffres, de meubles, d'effets entassés. Derrière, un tout petit chariot attaché au grand, traînait un enfant de deux ans, d'aimable et douce figure. Il allait ainsi pleurant, sous la garde d'une petite sœur qui marchait auprès, sans pouvoir l'apaiser. Quelques femmes reprochant aux parents de laisser leur enfant derrière, le père fit descendre sa femme pour le reprendre. Ces gens me paraissaient tous deux abattus, presque insensibles, morts d'avance de misère ou de regrets! Pouvaient-ils arriver jamais? Cela n'était guère possible. Et l'enfant? Sa frêle voiture durerait-elle dans ce long voyage? Je n'osais me le demander... Un seul membre de la famille me paraissait vivant et promettait de durer : c'était un garçon de quinze ans qui, en ce moment même, enrayait pour une descente. Ce garçon à cheveux noirs, d'un sérieux passionné, semblait plein de force morale, d'ardeur; du moins, je le jugeai ainsi. Il se sentait déjà comme le chef de la famille, sa providence, et chargé de sa sûreté. La vraie mère était la sœur; elle en remplissait le rôle. Le petit, pleurant dans son berceau, avait son rôle aussi, et ce n'était pas le moins important; il était l'unité de la famille, le lien du frère et de la sœur, leur nourrisson commun; en son petit chariot d'osier, il emportait le foyer et la patrie; là devait toujours, s'il durait, jusque dans un monde inconnu, se retrouver la Souabe... Ah! que de choses ils auront, ces enfants, à faire et à souffrir! En regardant l'aîné, sa belle tête sérieuse, je le bénis de cœur, et le douai autant qu'il était en moi. *Le Peuple.*

UN PAYSAGE A LA GUADELOUPE.

(Voy., sur la Guadeloupe, la Table des dix premières années, et 1843, p. 226.)

Cette vue est prise au nord-est de la Basse-Terre. La mer n'est pas éloignée : du pied de ces palmistes verts, on la voit et on entend ses murmures. La moins élevée des montagnes qui forment le fond du tableau est le Matouba : c'est sur ses pentes et parmi ses ombrages que les citadins de la Basse-

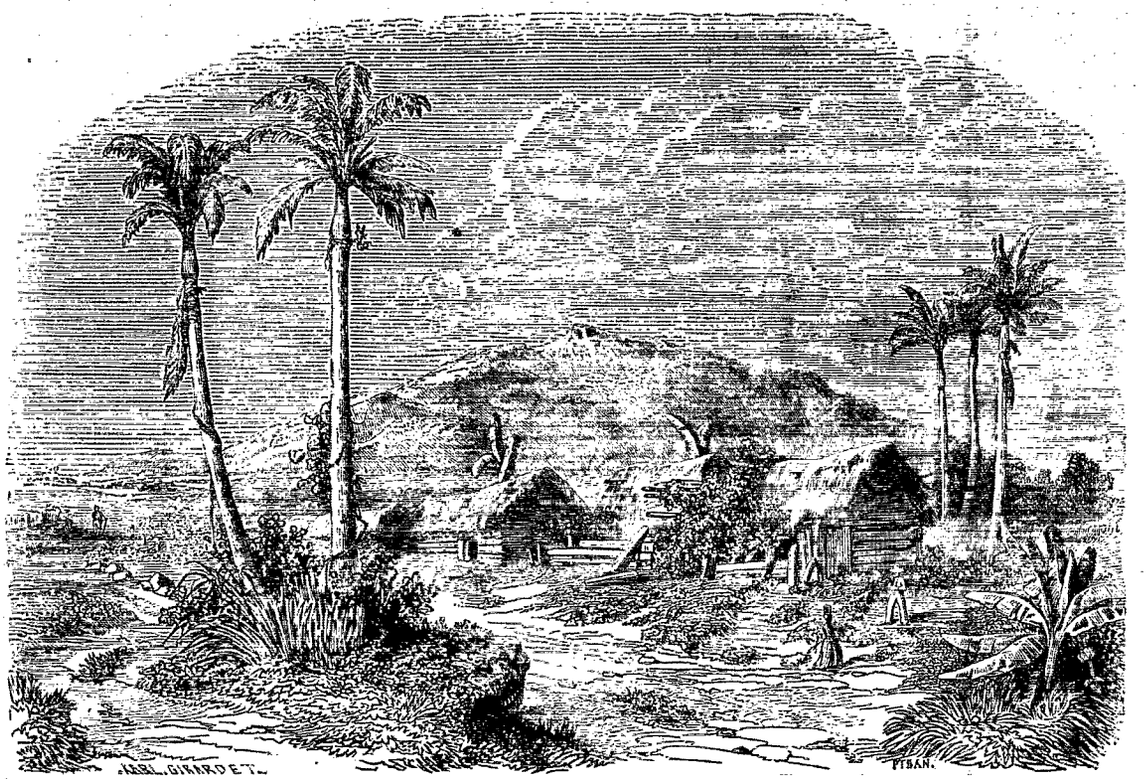

(Salon de 1846.— Paysage de la Guadeloupe, d'après nature, par M. Fontenay.)

Terre vont tous les ans chercher un refuge contre les grandes ardeurs de l'été. La plus élevée est la Soufrière, que nous avons déjà décrite dans un volume où nous avons donné des détails étendus sur la Guadeloupe (1843, p. 337). Les champs, que baigne en ce moment une chaude lumière, sont des plantations de caféiers et de cannes à sucre; les chaumières qui les bordent sont des cases à nègres, construites en bois, sans cheminées, et couvertes en paille séchée que l'on tire de la canne. M. Fontenay, dont le talent fait chaque année des progrès, a fidèlement reproduit sur sa toile les tons harmonieux de ces terres fertiles qu'il a parcourues, et le mouvement ondulé de la chaîne qui donne aux colons l'ombre, les grandes perspectives, et l'eau fécondante.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,

OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. la Table des dix premières années, et les Tables de 1843, 1844, 1845.)

DES ÉGLISES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

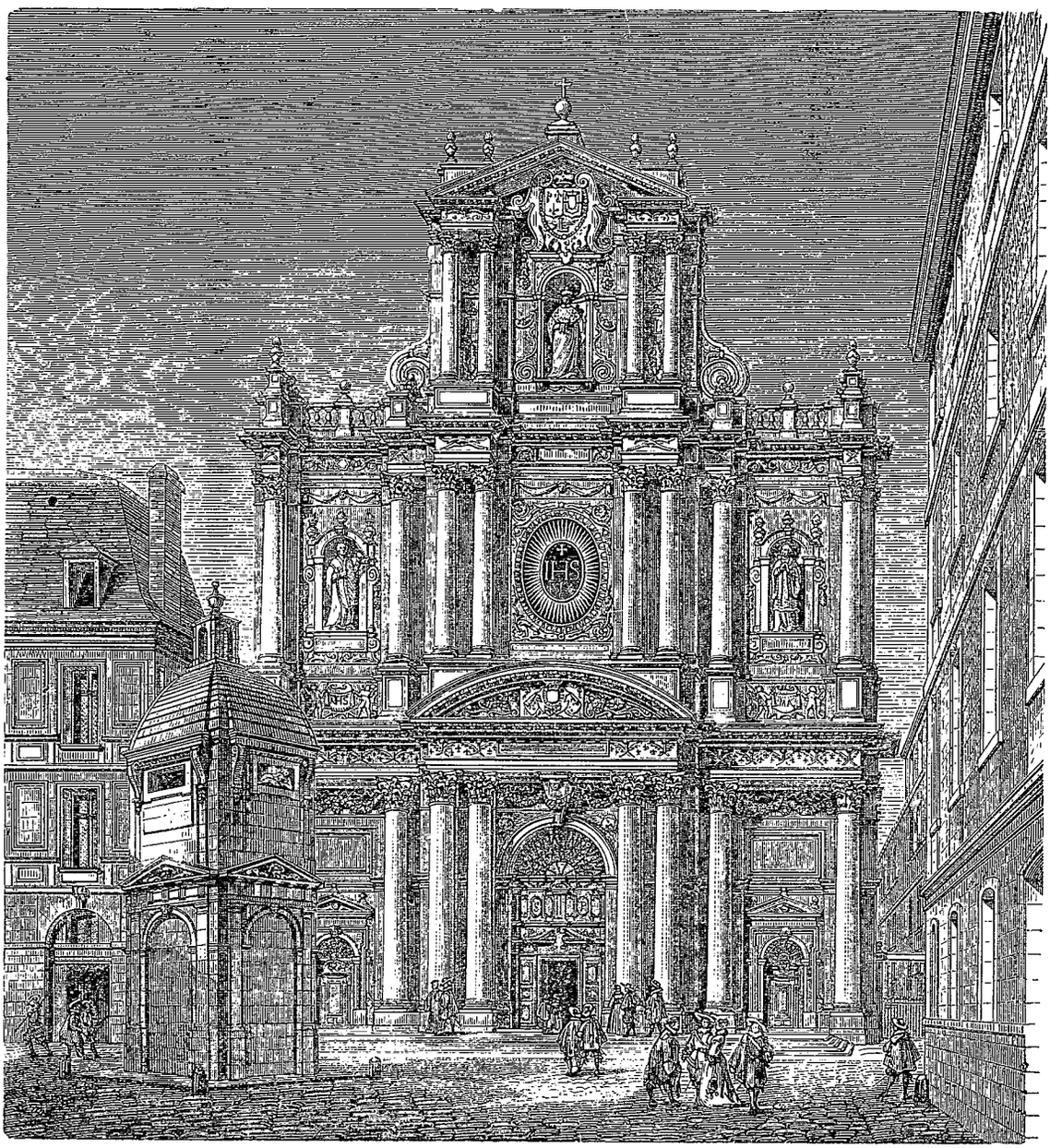

(Église de Saint-Louis, aujourd'hui Saint-Paul, rue Saint-Antoine, à Paris.)

Nous avons exposé les tentatives plus ou moins importantes de quelques artistes du seizième siècle, pour introduire dans les temples chrétiens les formes architecturales que la renaissance avait fait prévaloir dans les édifices civils. En même temps, nous avons fait remarquer que souvent le style ogival avait été maintenu dans les constructions religieuses par ceux-là même qui se donnaient pour les réformateurs de l'architecture du moyen-âge. Il n'y a rien là qui doive surprendre; car s'il est une réforme difficile à opérer dans l'art monumental, c'est surtout celle qui s'attaque au style consacré par la succession des siècles, et par le respect traditionnel des populations pour les monuments religieux, quel que soit d'ailleurs le culte auquel ils appartiennent.

Chez les nations de l'antiquité dont l'histoire nous est le mieux connue, chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, le temple peut être considéré comme le monument typique duquel sont dérivés les éléments caractéristiques de leur architecture. On peut dire qu'il en fut de même du temple chrétien pendant une certaine période, en tenant compte toutefois des différentes nuances auxquelles il fut assujetti en raison du nombre et de la diversité des pays soumis à la loi chrétienne. Nous avons vu qu'en France, à partir du onzième siècle, le type du temple chrétien est parfaitement déterminé. Malgré la modification apportée vers le milieu du douzième siècle à la courbure des arcs et des voûtes, et qui eut pour résultat, particulièrement dans les provinces du Nord, l'adoption de la forme ogivale, de préférence au plein-cintre, le principe général de la construction des églises

chrétiennes continua à être le même depuis la fin du onzième siècle jusqu'au milieu du seizième. Enfin, au treizième siècle, nous avons vu comment ce principe, ayant acquis un grand développement par suite des nombreux monuments qui avaient été élevés, fut bientôt généralisé dans toutes les constructions de quelque importance, soit religieuses, soit civiles; mais outre que, d'une part, l'architecture du moyen-âge ou gothique s'abandonna au seizième siècle à des écarts qui hâtèrent sa décadence, on n'a pas oublié que, d'une autre part, la renaissance vint simultanément s'imposer et proclamer un style d'architecture tout nouveau emprunté à l'Italie, qui elle-même l'avait emprunté à l'antiquité. Ce fut alors qu'en France, contrairement à ce que l'histoire nous a transmis des autres peuples, la réforme qui se produisit dans l'art au seizième siècle, commença à s'introduire, non dans les monuments religieux, mais bien dans les édifices civils; c'est qu'en effet cette réforme ne coïncidait avec aucune réforme religieuse. La renaissance de l'architecture française se fit en vue d'avantages tout matériels; ce fut une protestation des penchants sensuels contre la mortification imposée par le christianisme et contre la rigoureuse austérité des mœurs du moyen-âge. Il est donc tout naturel que ce soit dans les habitations d'abord qu'on ait adopté ces modifications, qui avaient pour but de procurer un bien-être et des jouissances plus en harmonie avec les besoins et la civilisation de cette époque.

Quant aux monuments religieux, non seulement ils n'étaient pas en cause dans cette réforme toute matérielle de l'art, mais la religion ayant à lutter contre une autre réforme bien plus sérieuse, il ne pouvait pas être question, sans s'exposer à l'affaiblir, d'apporter à l'architecture de ses temples de notables changements. Aussi avons-nous constaté qu'au milieu même du seizième siècle, à quelques rares exceptions près, toute construction destinée au culte était encore faite d'après le type des siècles antérieurs, c'est-à-dire gothique, comme si l'on eût craint pour ainsi dire de commettre une hérésie en faisant autrement. Cela explique donc très bien comment l'on trouve des chapelles de style ogival dans les châteaux de Gaillon, de Blois, de Chenonceaux, d'Ecouen, de Nantouillet, etc.; et comment, en même temps que s'élevaient les châteaux de Fontainebleau, du Louvre et des Tuileries, on bâtissait le transsept de Beauvais, certaines parties de Notre-Dame de Saint-Ouen et de Saint-Maclou à Rouen, la chapelle du château de Vincennes, Saint-Etienne-du-Mont à Paris, l'église de Brou, celles de Notre-Dame de Lépine, de Senlis, d'Abbeville, de Troyes, etc.

En résumé, avant le dix-septième siècle, on n'avait jamais encore imaginé de construire une église entière dans un autre style que le style gothique. L'église de Saint-Eustache elle-même, malgré l'introduction qu'on y a faite de certains détails de la renaissance, et l'emploi d'arcs en plein-cintre, conserve, ainsi que nous l'avons fait remarquer précédemment, dans le principe de sa construction, dans ses proportions, et dans la disposition de son ensemble, toutes les conditions d'une église gothique.

Cependant, comme les principes de la renaissance avaient continué à se développer très rapidement dans l'architecture civile, et qu'il est sans exemple, comme nous l'avons déjà dit, qu'il y ait jamais en même temps chez une même nation deux types d'architecture, savoir, un type pour les constructions religieuses, et un type pour les constructions civiles, il devait nécessairement y avoir ou fusion ou prédominance d'un style sur l'autre. Or, l'architecture qui avait été engendrée par le temple chrétien du moyen-âge, l'architecture gothique, n'ayant pu résister à l'influence de la renaissance, celle-ci, à l'inverse de ce que nous signalions plus haut, chercha à son tour à s'introduire dans l'architecture des églises. En examinant précédemment les efforts tentés par les artistes du seizième siècle, nous avons vu qu'ils furent de peu d'importance, et qu'ils eurent peu de succès; nous allons examiner quelle est la valeur des tentatives plus complètes qui furent faites en France au dix-septième siècle.

Ce fut encore en Italie que les architectes français du dix-septième siècle allèrent chercher leurs inspirations pour créer ce nouveau style d'architecture religieuse qu'il s'agissait de substituer au gothique. Par le fait, c'était là seulement que le gothique n'était jamais parvenu à devenir le style dominant des monuments religieux, cette architecture n'y étant apparue, en réalité, qu'accidentellement sans jamais pouvoir s'y naturaliser. En Italie, à côté des rares églises construites dans le style ogival, et dans lesquelles, disons-le en passant, le génie italien se retrouve toujours, on ne cessa jamais d'élever le plus grand nombre dans un style tout différent qui suivit les transformations successives de celui des édifices civils; à partir du quinzième siècle surtout, le style des églises commença à différer essentiellement de celui qui régnait alors en France, en Allemagne, en Angleterre, etc. Il suffirait de citer les œuvres de Brunelesco, Bramante, San-Gallo, Palladio, Vignole, Jacques de La Porte et surtout de Michel-Ange, pour faire comprendre combien, dans les écoles italiennes, les principes de l'architecture religieuse du quinzième siècle différaient de ceux adoptés dans l'architecture religieuse en France, et en général dans tout le Nord de l'Europe, à la même époque. Aux églises gothiques du Nord, l'Italie opposait des églises telles que Sainte-Marie-des-Fleurs, celles de l'Annunziata et du Saint-Esprit à Florence; les églises de Palladio à Venise, celles de San-Andrea de la Valle, du Jésus et de Saint-Ignace à Rome, etc., et par-dessus toutes enfin, la fameuse église de Saint-Pierre, qui devait bientôt et pendant longtemps servir de type à tous les temples catholiques de l'Europe.

Les architectes français, qui étaient alors plus que jamais sous l'influence de l'art italien, trouvèrent donc là une voie toute tracée qu'ils se proposèrent de suivre, et ce fut en imitation du style de ces diverses productions italiennes, surtout de celles de Rome, que furent faites leurs premières tentatives dans la construction des nouvelles églises qu'ils furent appelés à créer.

Église des Carmes, rue de Vaugirard, à Paris.

La petite église des Carmes, rue de Vaugirard, est le premier exemple d'une église entièrement conçue dans le style que nous appellerons italien, après l'entier abandon du style gothique. Quoique cette église soit peu importante et n'offre rien de bien remarquable sous le rapport de l'art, elle ne laisse pas que d'avoir un grand intérêt, si l'on considère le rôle qu'elle joue dans l'histoire de notre architecture française. L'apparition d'un dôme était alors une nouveauté; l'architecture gothique ne les admettait pas, et il n'en a jamais existé, que nous sachions, dans aucune église de France avant cette époque. Ce fut donc dans cette modeste église de Paris que le dôme qui, au sixième siècle, apparaissait dans la basilique de Sainte-Sophie de Constantinople, et plus tard dans un grand nombre d'églises d'Orient et d'Italie, fut inauguré dans une église française.

En considérant la petite église des Carmes soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, il est impossible de ne pas être frappé de sa physionomie italienne : sa situation au milieu des bâtiments du couvent et dans des rues bordées naguère encore de longues et froides murailles, complète encore l'illusion, et l'on pourrait, à la rigueur, se croire dans un quartier de Rome. Vue par-dessus les massifs de verdure du Luxembourg, la silhouette du dôme et des clochetons de l'église des Carmes se dessine très pittoresquement sur le ciel.

Ce fut un nommé Nicolas Vivian, maître des comptes, qui, en 1611, fit don aux deux premiers religieux de l'ordre des Carmes déchaussés, qui étaient venus à Paris, d'une maison qu'il possédait rue de Vaugirard. Le 7 février 1613, il posa la première pierre du couvent; quant à l'église (celle qui existe encore aujourd'hui), ce fut la reine Marie de Médicis qui en

posa la première pierre le 20 juillet de la même année. Cette église ne fut achevée qu'en 1620. Eléonor d'Etampes de Valençay, évêque de Chartres, la dédia solennellement, le 21 décembre 1625, sous l'invocation de saint Joseph. Le dôme fut peint par Bartholet Flamaël, peintre de Liége. Il est fâcheux pour l'histoire de l'art que le nom de l'architecte de cette église soit resté inconnu ; peut-être est-ce un des religieux venus d'Italie qui en fut l'auteur.

Saint-Gervais.

Le portail de Saint-Gervais, élevé en 1616 par Jacques Debrosse, et dont nous avons déjà parlé précédemment (voy. 1845, p. 75), suivit de près la construction de l'église des Carmes. Déjà, dans l'ordonnance de cette façade d'église, on peut reconnaître les efforts faits généralement alors par les architectes français pour adapter aux églises de France le genre de décoration qui, dès la fin du seizième siècle, avait prévalu en Italie.

Eglise de Saint-Louis (aujourd'hui Saint-Paul), *rue Saint-Antoine, à Paris.*

Après la petite église des Carmes et le portail de Saint-Gervais, nous citerons l'église de Saint-Louis, rue Saint-Antoine, devenue aujourd'hui paroisse de Saint-Paul. Ce fut en 1627 que Louis XIII posa la première pierre de cette église ; elle fut bâtie sur les dessins du père François Derrand et du frère Marcel-Ange, jésuites : quoique celui-ci fût un très habile architecte, le premier y eut, dit-on, la plus grande part ; une inscription gravée sur la façade relate que ce fut le cardinal de Richelieu qui fit les frais du portail en 1634. L'église des jésuites ne fut achevée qu'en 1641, et le 9 mai de cette même année le cardinal de Richelieu y célébra la première messe en présence du roi et de la reine, et de Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, qui y reçurent la communion des mains de cette éminence. Le style de l'architecture de cette église est celui que les jésuites importèrent dans tous les pays de l'Europe où ils formèrent des établissements de leur ordre. Ce style ne brille ni par la simplicité ni par la correction, mais il est empreint d'une grande richesse, et ne laisse pas que de produire un certain effet. Quoique inspiré par les églises italiennes, la décoration du portail de l'église Saint-Louis se ressent évidemment du voisinage de celui de Saint-Gervais qu'on s'était probablement proposé d'éclipser. Il y a, comme dans celui-ci, trois ordres d'architecture superposés ; tandis que dans le portail des églises du Jésus, de Saint-André della Valle, de Saint-Ignace à Rome, qui passent pour leur avoir servi de modèles, il n'y en a que deux. Le dôme, qui s'élève sur la croisée, contribue à donner à cette église un caractère de grandeur peu commun dans les églises de cette époque.

Le plus grand luxe avait présidé à la décoration intérieure de l'église de Saint-Louis. Les jésuites, qui attachaient une grande importance à la pompe extérieure du culte, avaient mis tout en œuvre pour que leur magnificence fût sans rivale, au moins parmi les églises de Paris.

Le maître-autel était décoré de colonnes corinthiennes en marbre de Dinan, avec bases et chapiteaux en bronze doré ; le tabernacle était d'argent et enrichi d'ornements de vermeil ; il était surmonté d'un grand soleil en or, enrichi de grosses perles et de nombreux diamants d'un prix très considérable ; toutes les chapelles étaient décorées de marbres précieux ; dans l'une d'elles avait été déposé le cœur du roi Louis XIII ; il était supporté par deux anges en argent, dont les draperies étaient de vermeil ; le cœur de Louis XIV avait été déposé dans une autre chapelle non moins richement ornée. On remarquait aussi dans cette église, entre autres somptueux monuments, ceux élevés à la mémoire de Henry de Bourbon, prince de Condé, et à son fils surnommé le grand Condé, etc. Tel fut l'ensemble de l'un des premiers exemples qu'on puisse citer d'une église de quelque importance, contruite dans l'intention de rivaliser avec les plus belles églises de Rome.

Eglise de la Sorbonne.

Mais le dôme de Saint-Pierre, terminé vers 1590, avait alors acquis une renommée universelle, et l'admiration que ce monument extraordinaire excitait généralement ne pouvait manquer de stimuler l'émulation des architectes français. Les dômes de l'église des Carmes et de celle des Jésuites n'étaient encore que de timides importations ; il s'agissait d'obtenir au moins sous quelque rapport un effet analogue à celui du fameux dôme de Saint-Pierre, dont la pensée, sortie du cerveau de Michel-Ange, avait usé la vie de plusieurs architectes. Charles Lemercier conçut le premier l'idée de construire une église avec un véritable dôme, et l'occasion lui en fut offerte par la fondation de celle de la Sorbonne, due à la munificence du cardinal de Richelieu. Le 15 mai 1635, ce cardinal posa lui-même la première pierre de l'église ; elle ne fut terminée qu'en 1653, ainsi que le constate l'inscription placée sur le portail, du côté de la cour. La façade principale est composée de deux ordres superposés, l'un de colonnes et l'autre de pilastres, toujours en imitation des portails italiens devenus le type invariable de toutes les façades d'églises de cette époque. Le dôme qui s'élève au centre du plan n'est pas d'une grande dimension, mais sa silhouette extérieure n'est pas d'un mauvais effet. A l'intérieur, les pendentifs peints par Philippe de Champagne représentent quatre Pères de l'Eglise. Dans l'origine, le maître-autel était richement orné ; on y remarquait un grand Christ en marbre de Michel Anguier.

Au centre de l'église, disposée en croix grecque, fut élevé, en 1694, le tombeau du cardinal de Richelieu ; ce monument, tout en marbre, est l'œuvre de Girardon.

Église du Val-de-Grâce.

La construction de l'église de la Sorbonne fut bientôt suivie de celle du Val-de-Grâce. Le monastère du Val-de-Grâce fut fondé par la reine Anne d'Autriche ; elle en posa la première pierre le 1er juillet 1624. A la mort de Louis XIII, cette reine devenue régente se trouvant maîtresse de disposer à son gré des finances de l'État, voulut accomplir le vœu qu'elle avait fait à Dieu de lui élever un temple magnifique si elle avait le bonheur de donner un héritier au trône. Cet héritier, Louis XIV, encore enfant, posa la première pierre de l'église le 1er avril 1645. Les troubles qui agitèrent le royaume pendant quatre ou cinq ans obligèrent de suspendre les travaux, et il ne fallut pas moins de vingt années pour terminer ce monument.

François Mansart, qu'il ne faut pas confondre avec Jules Hardouin-Mansart, son neveu, donna les dessins du monastère et de l'église. Quant à l'église, ses projets ayant été d'abord accueillis avec acclamation, il en fit commencer l'exécution : les fondements exigèrent des travaux et des dépenses considérables, par suite des carrières profondes qu'on découvrit au-dessous du sol. Mansart fit élever les murs hors terre jusqu'à environ trois mètres ; mais cet architecte, difficile à se satisfaire, ne voulant pas s'engager à ne rien changer à ses projets, on lui ôta la conduite de cette importante construction pour la donner à Jacques Lemercier, architecte du roi, qui avait construit la Sorbonne et jouissait alors d'un grand crédit : celui-ci continua la bâtisse jusqu'à la hauteur de la corniche du dedans de l'église et du dehors du portail. Les travaux ayant été interrompus à plusieurs reprises, la reine ordonna, au commencement de 1654, qu'ils fussent repris, et elle en confia la conduite à Pierre Lemuet, auquel fut associé ensuite Gabriel Leduc, autre architecte de renom, récemment revenu d'un voyage à Rome, où il avait fait de nombreuses études d'architecture, principalement sur les

églises. Ce fut sur ses dessins que l'on construisit le dôme, les quatre campaniles ou tourelles, et les bâtiments qui environnent la place au-devant de l'église. Toutes ces constructions furent terminées en l'an 1665.

En considérant le dôme du Val de-Grâce, soit extérieurement, soit intérieurement, on ne peut douter que Gabriel Leduc ne se soit proposé de se rapprocher autant que possible des proportions du dôme de Saint-Pierre de Rome ; c'est certainement l'imitation la plus complète que la France possède de cette célèbre basilique, et ce dôme est incontestablement le plus beau de tous ceux de Paris : il ne saurait être comparé toutefois à celui de Saint-Paul de Londres, dont les dimensions égalent presque celles de son modèle ; mais il faut admirer dans le dôme du Val-de-Grâce les heureuses proportions de l'ordre de pilastres saillants qui décore la partie inférieure, celles de l'attique décoré de médaillons, et la courbe de la coupole. Intérieurement, le dôme a 21m,40 de diamètre ; il est soutenu par quatre grands arcs doubleaux et quatre pendentifs, selon le système de construction adopté alors pour la combinaison d'un dôme à base cylindrique élevé sur un plan carré. La coupole a été peinte par Pierre Mignard : elle comprend au moins 200 figures dont les plus grandes ont 5m,50 de haut. Ce peintre a fait entrer dans cette composition, l'une des plus vastes que l'on puisse citer, les trois personnes de la Sainte-Trinité, les principaux personnages de l'ancien et du nouveau Testament, les saints, les martyrs, etc. On y voit saint Louis et sainte Anne conduisant la reine Anne d'Autriche qui dépose sa couronne aux pieds du Très-Haut et lui présente le temple qu'elle vient d'élever à sa gloire. Une foule d'esprits célestes

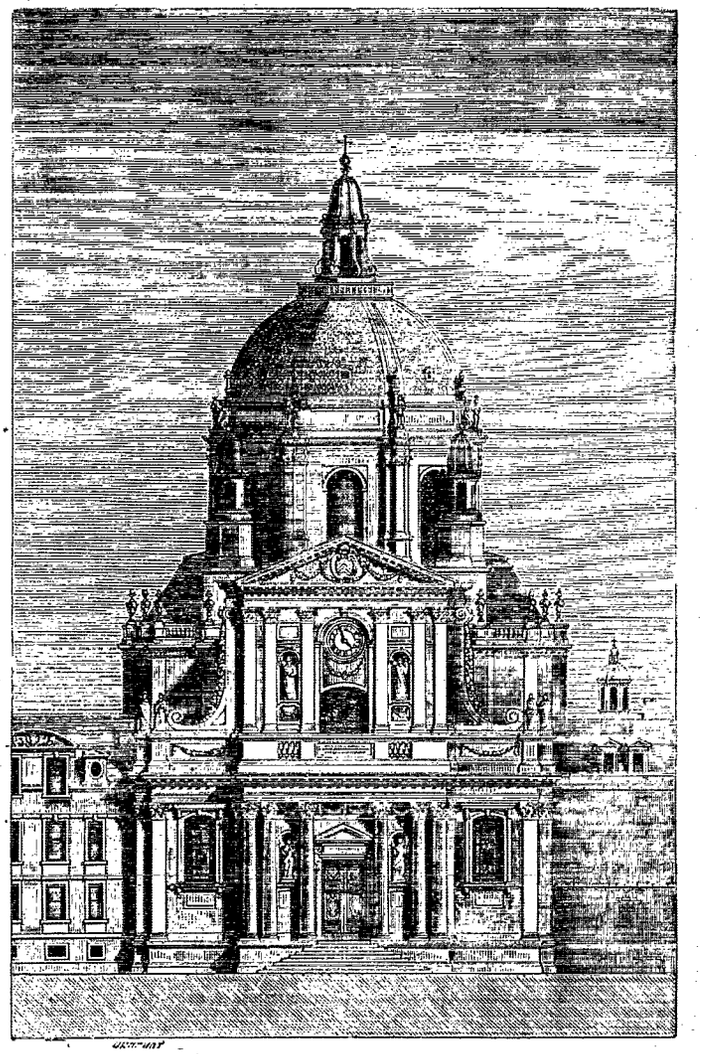

(Église de la Sorbonne, à Paris.)

distribuent des palmes aux vierges et aux martyrs et font brûler l'encens en l'honneur de l'Être suprême.

Les quatre évangélistes sculptés dans les pendentifs sont de Michel Anguier, ainsi que les figures en bas-relief sculptées sur les arcades des neuf chapelles.

Les peintures de la chapelle du Saint-Sacrement sont de Philippe et Jean-Baptiste de Champagne ; elles méritent de fixer l'attention.

Le maître-autel, qui rappelle celui de Saint-Pierre de Rome, quant au style, est composé de six grandes colonnes torses de marbre de Barbançon ; on prétend que chacune d'elles avait coûté 10 000 livres : elles sont chargées de palmes et de rinceaux de bronze doré ; au-dessus de l'entablement sont des figures d'anges dorées portant des encensoirs.

La reine Anne d'Autriche avait fait don à l'église du Val-de-Grâce de riches ornements et de reliquaires nombreux en or et en argent. Cette reine avait un appartement dans l'enceinte de ce monastère ; elle s'y retirait souvent, surtout aux grandes fêtes de l'année, pour échapper aux intrigues de la cour et y goûter la paix qu'elle ne pouvait trouver sur le trône. C'est dans l'église du Val-de-Grâce qu'il était d'usage de déposer les cœurs des princes et des princesses de la famille royale. Aujourd'hui le monastère est transformé en hôpital militaire. L'église, dépouillée de ses plus beaux or-

nements, a été rendue au culte après avoir successivement reçu diverses destinations.

Dôme des Invalides.

Ce fut en suivant le même ordre d'idées qui avait fait faire les églises de la Sorbonne et du Val-de-Grâce, que Jules Hardouin-Mansart entreprit le dôme des Invalides qu'il annexa à la chapelle antérieurement construite par Libéral Bruant.

La disposition du plan est assez neuve par suite du percement des piliers qui correspondent aux quatre chapelles ;

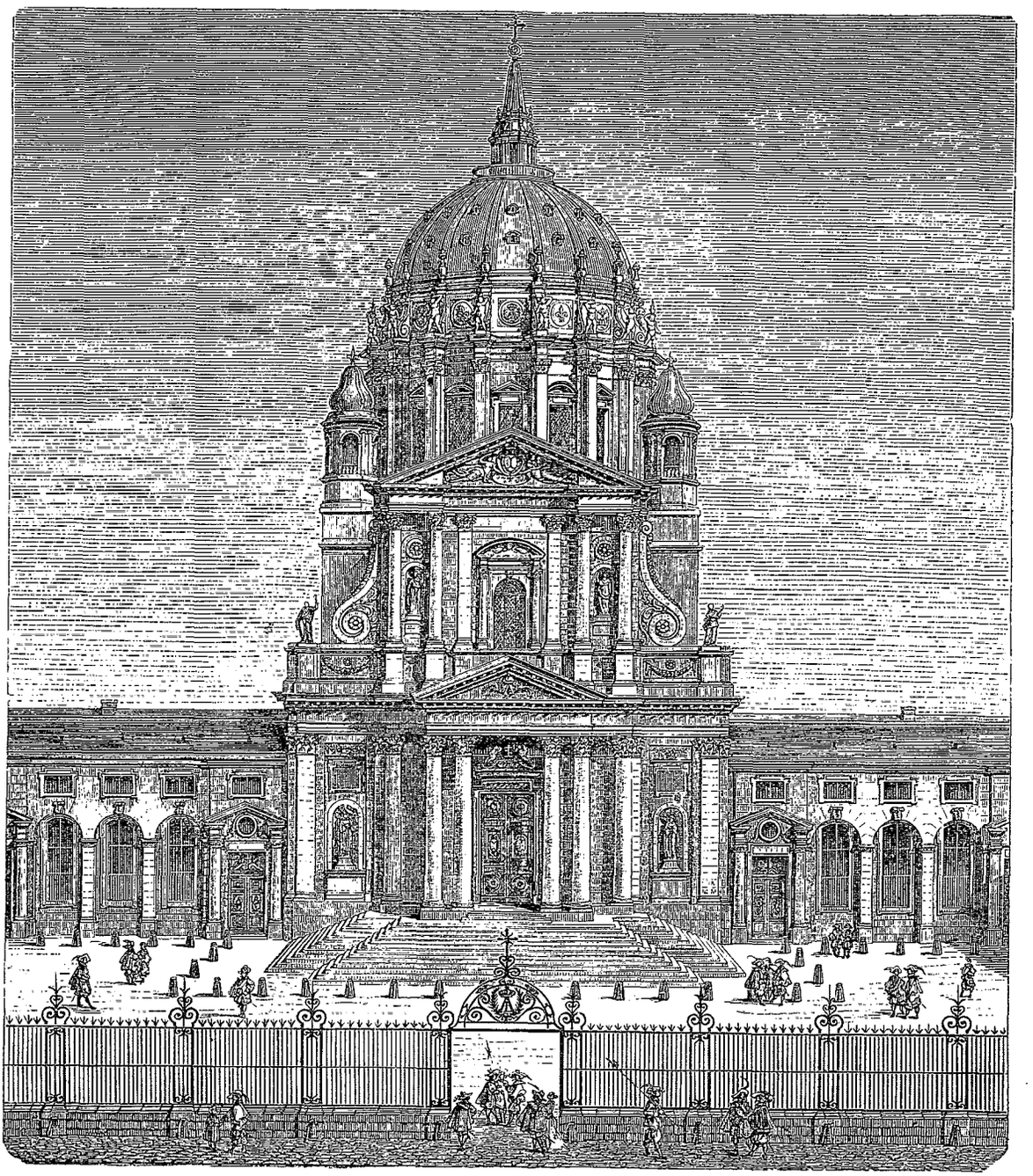

(Église du Val-de-Grâce, à Paris.)

mais pour l'ensemble c'est toujours, sauf quelques différences de détails, le dôme de Saint-Pierre qui a servi de type, si ce n'est toutefois dans le contour extérieur de la coupole, qui s'éloigne de la forme sphérique et ne produit pas un heureux effet. On ne saurait non plus admettre ces trois coupoles les unes au-dessus des autres, dont deux en pierre et l'une en charpente ; ce système de construction, qui était généralement adopté alors, nous paraît contraire aux vrais principes de l'art. On conçoit très bien que la nécessité de garantir convenablement la coupole intérieure motive une double enveloppe avec isolement intermédiaire ; mais de là à un échafaudage mensonger de trois dômes dissemblables de forme et de hauteur, il y a certes une grande différence. Au Val-de-Grâce, aux Invalides, comme à Saint-Paul de Londres, la forme et la hauteur extérieure des dômes sont complétement arbitraires, n'étant aucunement déterminées par celles de la voûte intérieure. Le dôme de Saint-Pierre, mais surtout celui de Florence, offrent à cet égard-là des combinaisons qu'on aurait dû prendre pour modèle.

Maintenant, quel jugement faut-il porter sur les productions que nous venons d'énumérer, et que faut-il penser du style d'architecture qui fut adopté dans la construction des églises par les artistes du dix-septième siècle ? Mais, avant tout, que s'étaient-ils proposé et quel avait été leur point de

départ? Nous avons vu que c'était l'Italie qui avait donné le signal et que ce fut l'église de Saint-Pierre de Rome qui, dans son ensemble gigantesque, fut l'expression finale de ce nouveau genre d'architecture. Or, qu'avaient prétendu faire les premiers architectes de Saint-Pierre? C'est Bramante qui nous le révèle : « Je mettrai, avait-il dit, la coupole du » Panthéon d'Agrippa sur les voûtes du temple de la Paix. » Cela résume parfaitement le programme qu'il s'était donné tout d'abord, et la question ainsi posée nous paraît très intelligible ; en effet, il ne s'agit pas de prendre ces mots à la lettre, mais bien dans leur acception la plus large. En disant qu'il mettrait la coupole du Panthéon sur les voûtes du temple de la Paix, Bramante ne voulait rien dire autre chose, si ce n'est qu'ayant à construire le plus grand temple du monde chrétien, et comprenant qu'il ne pouvait être que voûté, il prendrait pour modèle les plus beaux exemples que les anciens nous aient laissés dans ce genre de construction ; seulement Bramante, en s'imposant une telle tâche, semblait méconnaître qu'une tentative à peu près analogue avait déjà été faite avant lui par Arnolfo di Lapo et Brunelesco dans la construction de la célèbre cathédrale de Florence, monument qui a contribué à immortaliser ces deux architectes.

Mais quels sont les points de dissemblance entre la cathédrale de Florence et Saint-Pierre de Rome, d'une part, et les églises gothiques du Nord et de l'Occident, d'autre part? En quoi le principe de construction des unes et des autres diffère-t-il essentiellement? Peu de mots suffiront pour l'expliquer.

Nous dirons préalablement que la forme des arcs ne peut seule constituer un style d'architecture, et il ne suffit pas qu'on remarque des ogives dans un édifice pour que cet édifice soit classé parmi les édifices gothiques. Les principaux arcs de la cathédrale de Florence sont ogivaux, et, selon nous, cependant, ce monument capital ne saurait être considéré comme un monument gothique, et voici pourquoi : après avoir adopté la basilique païenne pour leurs premières églises, les chrétiens en conservèrent la disposition et le plan non seulement dans leurs premières basiliques couvertes en bois comme les basiliques antiques, mais même dans les nouvelles basiliques qu'ils construisirent plus tard et dans lesquelles ils adoptèrent un système général de voûtes. En effet, si l'on rapproche l'un de l'autre le plan de la basilique de Saint-Paul (hors les murs) à Rome et celui de Notre-Dame de Paris, on sera frappé de leur similitude tant pour le nombre que pour le volume et l'écartement des points d'appui, et cependant l'un de ces plans est le plan d'un vaisseau couvert par des charpentes apparentes, et l'autre celui d'un vaisseau couvert par des voûtes en maçonnerie, c'est-à-dire, en un mot, que les constructeurs du moyen-âge ont élevé des salles entièrement voûtées sur le même plan que les basiliques païennes qui n'étaient que plafonnées : c'est ainsi que ces colonnes isolées et peu éloignées les unes des autres, parce qu'elles ne portaient que des architraves, devinrent les supports des voûtes les plus élevées. On voit de suite combien ce système était faux; car si l'on adopte une construction en voûte, ce n'est pas pour conserver une multitude de points d'appui, mais bien au contraire pour franchir de grands espaces et obtenir autant de vide que possible : couvrir un espace donné à l'aide du moins de points d'appui possible a toujours été le problème que l'art de bâtir s'est proposé de résoudre. Si l'on jette les yeux sur le plan du temple de la Paix (ou basilique de Constantin), que voit-on? Une surface immense, au milieu de laquelle sont quatre piles ou points d'appui isolés sur lesquels on comprend de suite que reposent les voûtes qui couvrent cet espace. Dans le plan de l'église gothique, au contraire, on voit une multitude de points d'appui de même grosseur, sans qu'il soit possible de discerner quels sont ceux destinés à recevoir la retombée des voûtes ou ceux qui ne servent qu'à former la division des bas côtés, car ils ne diffèrent aucunement entre eux. C'est que les églises gothiques sont des constructions sans racines dans le sol, et dans lesquelles la base n'est aucunement proportionnée à la hauteur ; ce sont, en un mot, des bâtisses en équilibre et maintenues par ces nombreux étais de pierre auxquels on a donné le nom d'arcs-boutants, exactement comme une carène de vaisseau en construction est maintenue par des pièces de bois. Or, de ce que les constructeurs du moyen-âge ont conservé le plan de la basilique païenne pour élever dessus leurs églises voûtées, qu'est-il résulté? C'est qu'ils se sont habitués à croire qu'il eût été téméraire de diminuer les points d'appui et conséquemment de les distancer davantage. Lorsqu'ils ont voulu le tenter, comme au chœur de Beauvais (voy. 1839, p. 399), ils n'ont pu y réussir, et après avoir construit des arcs plus larges du double que de coutume, il a fallu les subdiviser par des points d'appui intermédiaires pour rentrer dans les largeurs ordinaires. Loin de faire preuve de hardiesse, ils ont donc, au contraire, fait preuve de timidité; rappelons-nous, en effet, leurs ponts (voy. la Table décennale). N'y retrouve-t-on pas le même caractère que dans les nefs de leurs églises? N'est-ce pas toujours par suite de leur inexpérience qu'ils croyaient obtenir une plus grande solidité en rapprochant autant que possible les piles des arches et qu'ils réduisaient ainsi la largeur de celles-ci, ne comprenant pas qu'une telle disposition, outre l'inconvénient d'entraver la navigation, avait pour effet de diminuer l'espace réservé au passage des eaux et multipliait les parties sur lesquelles pouvait s'exercer leur action.

Il faut donc conclure que les constructeurs du moyen-âge n'ont pas su apprécier la supériorité à laquelle étaient parvenus les Romains dans l'art de la construction en voûte, et c'était en se proposant de ramener l'art de bâtir à ces grands principes de l'antiquité où nous devrons longtemps encore chercher nos modèles, que Bramante disait : « Je mettrai la » coupole du Panthéon sur les voûtes du temple de la Paix. » Et lorsqu'il disait le temple de la Paix, ce n'est pas que ce monument offrît une disposition qui lui fût particulière : il eût tout aussi bien pu dire sur les voûtes des Thermes de Dioclétien ou des Thermes de Caracalla; car les Romains avaient adopté le même mode de construction dans toutes leurs grandes salles voûtées, c'est-à-dire, les voûtes d'arête retombant sur des points d'appui communs, le tout arc-bouté par des contre-voûtes et des arcs faisant eux-mêmes partie de l'édifice, et non entièrement rejetés au dehors comme des espèces de hors-d'œuvre étrangers à la décoration et, de plus, exposés à une prompte destruction.

Mais il ne fut pas donné à Bramante de résoudre la question qu'il avait posée ; il mourut en 1514, laissant l'église de Saint-Pierre fort peu avancée.

A Bramante succédèrent Julien San-Gallo, Joconde et Raphaël, puis Balthazar Perruzzi, Antoine de San-Gallo et Michel-Ange, qui, moins pénétrés que lui des beautés de l'architecture antique, s'en éloignèrent entièrement.

Michel-Ange, qui s'occupa exclusivement de la construction du dôme, avait voulu renchérir sur les paroles de Bramante, et avait dit : Cette coupole du Panthéon que vous admirez tant, je l'élèverai dans les airs... On voulut alors lui attribuer le mérite d'avoir le premier construit une voûte sphérique sur des pendentifs; mais il fallait pour cela avoir oublié que dans ce genre de construction les Orientaux ont de beaucoup précédé les Italiens; et, sans parler des édifices peu importants qu'on peut rencontrer dans l'Orient, et qui ont tous des dômes, nous rappellerons que Sainte-Sophie, qui est l'œuvre de deux artistes grecs, est surmontée de plusieurs coupoles, toutes supportées par des pendentifs; qu'il en fut de même de celles de Saint-Marc à Venise, faites à l'imitation de celles-ci. En somme, quelle que soit la part d'invention qui revienne à Michel-Ange dans la conception et la construction du dôme de Saint-Pierre, il est constant que le dôme est la partie la plus belle du monument et suffirait pour immortaliser ce grand artiste.

Dans son projet pour Saint-Pierre, Bramante, en suivant beaucoup trop rigoureusement son programme, eût fait une coupole qui n'aurait produit que peu d'effet. Celle de Michel-Ange, au contraire, hardiment élevée au-dessus d'une ordonnance d'architecture, justifie en quelque sorte cet engagement qu'il avait pris de présenter la coupole du Panthéon sous un aspect tout nouveau. C'est donc en effet pour cette sur-élévation, appelée depuis la tour ou le tambour du dôme, que Michel-Ange eut droit de revendiquer une priorité qui ne pouvait être contestée.

A Michel-Ange avaient succédé Vignole, Pirro Ligorio et Jacques Delaporte. Ce dernier acheva la décoration du dôme, sous le pontificat de Sixte-Quint. Charles Maderne termina la nef avec ces lourds piliers et ces pilastres accouplés qui n'ont rien de commun avec les points d'appui des salles antiques. Aux voûtes d'arête d'une combinaison si ingénieuse et d'un si bel effet, on avait substitué une voûte en berceau, dont la richesse ne put parvenir à racheter la lourdeur et la monotonie.

Ce fut bien, en effet, en vue de ramener l'architecture aux grands principes de l'art antique que fut bâtie à Florence, dès le quatorzième siècle, la cathédrale de Sainte-Marie des fleurs, et plus tard, au seizième, à Rome, la basilique de Saint-Pierre; mais pendant la construction de cette dernière église, qui, commencée, sous le pontificat de Jules II, par Bramante, ne fut achevée que sous celui d'Alexandre VII, par le Bernin, le goût avait eu le temps de se corrompre, et l'on s'éloigna insensiblement et du but qu'on s'était proposé et des modèles qu'on avait voulu suivre. En somme, on ne parvint qu'à créer un style bâtard, résultant d'un mélange incohérent d'arcades et d'architraves dont il n'existe aucun exemple dans l'architecture antique. Dans l'intérieur, à quoi bon ces lignes horizontales d'architraves, de frises et de corniches non interrompues, avec un système de voûtes? La ligne verticale ne devrait-elle pas dominer? Pourquoi avoir abandonné les voûtes d'arête, qui permettent de distancer les points d'appui, et leur avoir substitué ces berceaux continus ou voûtes cylindriques, qui réclament comme supports des points d'appui rapprochés, larges et continus, et dans lesquelles les ouvertures de fenêtres pénètrent difficilement? Telles sont les questions qu'on est conduit à se faire quand on analyse l'église de Saint-Pierre ou celles faites sur le même patron; néanmoins ce temple, unique au monde, par ses proportions gigantesques, par le luxe de sa décoration et par son importance comme principal sanctuaire du catholicisme, acquit à juste titre une renommée universelle : il a inspiré la plupart des églises de Rome, l'église de Saint-Paul à Londres, le Val-de-Grâce et les Invalides à Paris, la Superga à Turin, un grand nombre d'églises en Italie, en Espagne, etc., et enfin toutes les églises qui furent bâties en Europe depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'au commencement du dix-neuvième.

Dans l'exposé que nous venons de faire, on voit que les critiques adressées aux églises du dix-septième siècle ne sont pas sans fondement, et que si, au seizième siècle, l'Italie a pu exercer une influence favorable sur l'architecture française, il n'en fut pas de même au dix-septième. Il est donc à regretter que nos artistes, se défiant trop de leurs propres forces, ou entraînés par la puissance de la mode, n'aient pas mieux choisi leurs modèles. En se faisant servilement imitateurs, ils ont méconnu ou négligé les enseignements que leur offraient les monuments élevés sur notre sol. Quant au principe de leur construction, les églises du dix-septième siècle sont bien évidemment inférieures aux églises du moyen-âge.

La seule chose dont il faut faire gloire aux architectes français de cette époque, mais avant eux à ceux d'Italie, ce fut la réintroduction du dôme dans l'église chrétienne. Les dômes qui appartiennent à l'art romain avant d'appartenir à celui de l'Orient, furent appelés à jouer un grand rôle dans l'architecture des églises en Italie, surtout au seizième siècle; c'est du reste une des plus belles formes qui puissent couronner un temple élevé à la divinité. A l'extérieur, un dôme donne à une église un aspect grandiose et monumental; à l'intérieur, rien ne se prête mieux aux riches décorations que réclament la pompe et la puissance de la religion catholique; c'est véritablement du dôme qu'on peut dire, en se servant d'une image généralement adoptée, que c'est la représentation de la voûte du ciel qui s'élève majestueusement au-dessus de l'autel. Vus de loin, au milieu des grandes villes, les dômes, par leur masse imposante, contrastent heureusement avec les tours, les clochers et les autres constructions de forme pyramidale. Les villes de Jérusalem, du Caire, de Constantinople, de Moscou, de Venise, etc., empruntent un grand caractère aux coupoles qui couronnent leurs principaux monuments. N'est-ce pas également à ses dômes que Rome doit cet aspect noble et magnifique qui caractérise si dignement le chef-lieu du catholicisme et de la papauté? Florence doit une grande part de sa célébrité au dôme de sa cathédrale qui s'élève fièrement au pied de l'Apennin, sans rien redouter du contraste, comme si l'œuvre humaine voulait défier celle de la nature.

Paris, dépouillé de ses dômes, n'aurait certainement pas ce caractère monumental qui en fait la reine des cités modernes. Londres enfin, si pauvre en monuments, s'enorgueillit avec raison de son dôme de Saint-Paul, qui, vu de tous les points de la ville, vient rompre la triste et monotone physionomie de ces innombrables constructions industrielles qui bordent la Tamise. La coupole de Saint-Paul, qui domine majestueusement cette ville de commerçants, n'est-elle pas là comme un heureux symbole de la supériorité en tout temps assurée à la puissance spirituelle?

Les coupoles avaient été absolument abandonnées, au moyen-âge, dans l'Occident, et cette forme particulière semblait alors réservée aux églises d'Orient. En coïncidant par sa réapparition avec l'origine du protestantisme, le dôme est en quelque sorte devenu le signe caractéristique de l'église catholique.

Le plus beau de tous les dômes connus est celui de Florence : c'est surtout extérieurement qu'il faut en admirer la savante et habile conception : il n'y a là ni tour de force ni moyens artificiels; tout repose directement sur le sol, et les constructions secondaires qui appuient cette gigantesque coupole sont elles-mêmes des parties d'un même tout, au complément duquel elles concourent : c'est une véritable montagne de marbre qui semble avoir poussé sur ce sol privilégié et y avoir pris racine pour l'éternité.

Le dôme de Saint-Pierre, malgré son incontestable mérite, ne saurait être comparé à celui de Florence; il est donc à regretter que dans les nombreuses tentatives qui en ont été faites dans la même voie on se soit seulement proposé l'imitation du premier et qu'on ne semble pas même s'être souvenu du second, qui cependant surpasse en hardiesse tout ce que les anciens ont pu faire de plus extraordinaire.

En déviant de la voie tracée par le programme de Bramante ou de celle parcourue avant lui par Arnolfo di Lapo et par Brunelesco, les architectes du dix-septième siècle n'ont pas résolu la question qu'ils s'étaient proposée dans la conception d'une église différente des églises gothiques. Nous croyons que, pour y parvenir, le programme pourrait être ainsi formulé : — pour la disposition, application de tous les avantages que peut fournir la science de la construction en voûte; adoption du style vertical et de l'arcade libre et affranchie des ordres antiques; introduction du dôme sans exclusion des clochers. Quant au style, prendre pour point de départ les grands principes de l'architecture antique, tout en faisant la part de ceux qui appartiennent à l'art chrétien, et se proposer en somme de créer un monument qui soit de notre temps, de notre pays, et qui soit de la même famille que ceux dont nos différents besoins peuvent motiver la construction dans le même lieu.

LETTRE AU RÉDACTEUR EN CHEF.

(Dans le volume de l'année 1845, p. 344, nous avons reproduit une estampe du seizième siècle figurant avec art le développement de la vie humaine sur une suite de degrés dont les uns s'élèvent de l'enfance jusqu'à l'âge mûr, tandis que les autres descendent depuis ce dernier âge jusqu'à l'extrême vieillesse. C'est contre cette allégorie, jadis si commune et si populaire, que réclame l'auteur de la lettre suivante. Nous sommes heureux qu'il ait bien voulu nous communiquer les nobles réflexions que lui a inspirées la double échelle imaginée par nos pères, d'après d'anciennes doctrines, et nous nous associons sans aucune réserve à son sentiment.)

Monsieur,

Le tableau que l'on se faisait de la vie humaine au seizième siècle est-il bien celui auquel nous devons nous tenir aujourd'hui? Ce n'est point une critique, c'est une simple réflexion que je vous soumets et que je serais heureux de vous voir partager, car, dans ce cas, la petite ébauche que je me permets de vous adresser obtiendrait peut-être de vous quelque accueil.

Non, monsieur, je ne puis admettre qu'une vie bien commencée et sagement soutenue jusqu'à l'âge mûr, soit exposée à une décadence véritable. Je ne me rends pas à cette contre-pente qui conduirait la vie, en l'abaissant, jusqu'à la tombe. Je ne veux voir qu'une continuité de degrés montant dès le berceau vers le ciel. La mort n'est que le point à la suite duquel l'ascension progressive de l'âme se dérobe à nos yeux, et il est permis, du moins à notre espérance, de poursuivre, à travers les nuages, cette route divine. La Providence aurait-elle donc consenti à ordonner les choses de manière que les forces nécessaires au progrès moral ou les circonstances propres à le favoriser pussent jamais faire défaut à l'âme? Ne parlons pas ici de la décrépitude; toute respectable qu'elle soit, ce n'est qu'une agonie prolongée. Prenons l'âme au berceau: je la vois s'épanouissant déjà au sourire maternel, et apprenant pour ainsi dire à aimer en même temps qu'à respirer; c'est le fond de toute sa vie. Au second âge, la voici qui s'initie avec une docilité patiente aux trésors de lumière qu'ont amassés les générations précédentes, et se rend capable de prendre place à son tour, d'une manière utile, dans la société. Un nouveau degré se présente, et franchissant l'idée de famille, elle entre dans la grande et substantielle idée de patrie, soit que pour y pénétrer par une pratique généreuse, il faille se sacrifier sur les champs de bataille, soit que tout autre service désintéressé doive l'habituer au dévouement et compléter son éducation par un apprentissage formel de la vertu. L'homme est donc enfin prêt: il cherche sa compagne, et achève de s'enraciner dans le genre humain en y devenant la tige d'une famille nouvelle. Arrive aussitôt l'âge du travail: il faut, tout en contribuant à l'augmentation des éléments nécessaires au bien-être de la société, songer en même temps un peu plus directement à soi-même et fonder par le labeur sa propre indépendance. C'est dans l'âge suivant que, fortifié par l'expérience de la vie, maître de l'estime publique, déjà plus riche de loisirs, le citoyen peut rendre de nouveau à sa patrie une partie de sa vie dans les magistratures de divers ordres, auxquelles il est familièrement appelé par le suffrage de ses voisins. Bientôt l'heure de la vieillesse va sonner: c'est l'heure du repos, le dimanche de la vie; loin d'être une période de dessèchement et de regret, c'en est une de bienveillance, de piété plus active, de recueillement. Les sept degrés de l'existence présente sont franchis, il faut se mettre en mesure d'en franchir bientôt de nouveaux avec plus de bonheur encore!

Agréez, etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

LE PONT D'AVIGNON.

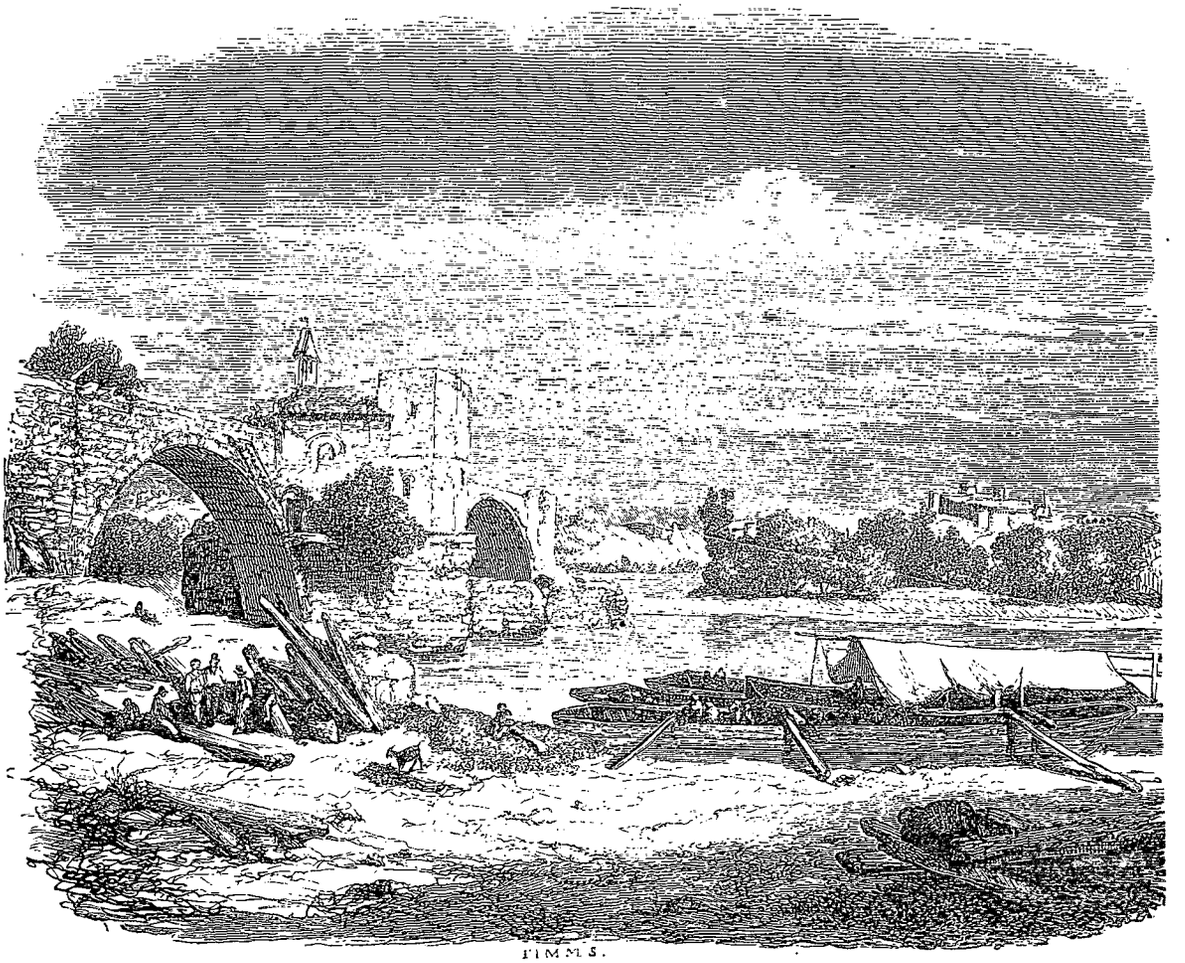

(Salon de 1846. — Ruines du pont de Saint-Benézet, à Avignon, par M. Thuillier.)

La construction du pont de Saint-Benézet, à Avignon, fut l'un des événements remarquables du douzième siècle. De notre temps, le premier chemin de fer a excité beaucoup moins d'admiration et d'enthousiasme que n'en soulevèrent, parmi les populations, à cette époque éloignée, l'audace et le bienfait du premier chemin de pierre jeté en travers du Rhône. Ce monument gigantesque parut une inspiration divine. Il établissait comme un nouveau lien de fraternité entre la Provence, le comtat Venaissin et le Dauphiné. Il mettait fin à des difficultés de communication et à des dangers sans nombre. Le pauvre peuple surtout ne se lassait point de s'extasier sur cette possibilité de passer désormais d'une rive à l'autre du vaste fleuve à pied, à cheval, en chariot, à toute heure, en tout temps, en toute saison, si rapidement et avec tant de sécurité. Quelque chose de ce naïf ébahissement universel s'est transmis juqu'à nous dans le premier vers de la célèbre chanson :

Sur le pont d'Avignon, tout le monde y passe!

C'est là presqu'un cri de reconnaissance. La tradition et les chroniques attribuent la première pensée de ce pont à un petit berger d'Alvilard, dans le Vivarais, âgé seulement de douze ans. Peut-être a-t-on exagéré sa jeunesse. Mais il n'est nullement incroyable que l'accomplissement de l'œuvre ait été due à l'exaltation et à la ferme volonté d'un enfant du peuple : Jeanne aussi était jeune, pauvre, et gardait des moutons. La croyance que Benézet avait obéi à un ordre de Dieu en venant à Avignon annoncer et prêcher la construction du pont, s'est conservée dans nos départements méridionaux. La légende suivante consacre le récit du miracle :

« Il y a longtemps, avant l'arrivée des papes à Avignon, avant que les tours du palais fussent bâties, un jeune pâtre, nommé Benézet, gardait dans la campagne les brebis de sa mère. Un jour, le soleil s'obscurcit, il y eut comme un voile qui couvrit sa face, et tout-à-coup ces mots retentirent dans l'air, répétés par trois fois :

» — Benézet, mon fils, écoute la voix de Jésus-Christ.

» L'enfant, étonné, répondit :

» — Où êtes-vous, Seigneur? J'entends votre voix et je ne vois personne.

» — Écoute sans crainte, reprit la voix : je suis ce Dieu qui créa d'un mot le ciel, la terre, la mer, le monde entier.

» — Eh bien! mon Dieu, que dois-je faire?

» — Abandonne le troupeau de ta mère, et va bâtir un pont sur le Rhône.

» — Seigneur, j'ignore où coule le Rhône, et je n'ose laisser le troupeau confié à mes soins.

» — Ne t'ai-je pas dit de croire? marche sans crainte, je ferai garder tes brebis et je te donnerai un guide fidèle.

» — Ah! Seigneur, je ne possède que six oboles; comment construire un pont?

» — Tu le sauras, mon fils, je t'en révèlerai les moyens.

» Obéissant à l'ordre de Dieu, le jeune berger se mit en route, et il ne tarda pas à rencontrer un ange en habit de pèlerin, qui lui dit :

» — Cher enfant, suis-moi sans inquiétude; je te guiderai auprès du fleuve où tu dois construire un pont, et je t'enseignerai à le faire.

» Cela dit, ils arrivèrent en un instant sur les bords du Rhône. A l'aspect de la largeur du lit du fleuve, l'enfant, frappé de stupeur, s'écria qu'il était impossible d'y construire un pont.

» — N'élève aucun doute, mon fils, lui répondit l'ange avec douceur; l'esprit de Dieu plane sur toi. Voilà une barque pour traverser le fleuve; entre dans Avignon et fais connaître ta mission à l'évêque ainsi qu'au peuple.

» A ces mots, l'ange disparut.

» Benézet, s'approchant de la barque, pria le batelier de le transporter sur l'autre rive pour l'amour de Dieu et de la vierge Marie.

» Le batelier, qui était juif:

» — Je n'ai que faire de ta vierge Marie, lui dit-il; j'aime mieux trois deniers que sa protection.

» L'enfant lui donna trois oboles, dont le batelier se contenta, faute de mieux, et il le déposa bientôt à la porte de la ville.

» Benézet y entra et y trouva l'évêque Pons, auquel il fit part de sa mission. L'évêque, ne le pouvant croire, l'envoya au viguier; celui-ci l'écouta avec colère et lui dit:

» — Comment un individu de ton espèce accomplirait-il ce que les hommes les plus puissants, et même l'empereur Charlemagne n'ont osé entreprendre. Au reste, les ponts se composent de pierres et de ciment; je veux te fournir une pierre qui se trouve dans mon palais; si tu la portes, je croirai alors à la réussite de ton projet.

» Benézet, plein de confiance en Dieu, se rendit au palais du viguier, suivi de tout le peuple, et là il souleva l'énorme pierre, que les efforts réunis de trente hommes n'auraient pas remuée; il la chargea sur ses épaules avec la même facilité que s'il se fût agi d'un petit caillou. S'avançant ainsi à la tête de la population, il vint au bord du fleuve placer cette pierre comme fondation de la première arche du pont.

» Les spectateurs, dans leur admiration, célébraient la puissance de Dieu. Le viguier, le premier, tomba à genoux, saluant Benézet du nom de Saint; il lui donna trois cents sous. En quelques instants les dons de la foule s'élevèrent à cinq mille sous, destinés aux frais de construction du pont. »

Les historiens sont plus concis que le légendaire. Voici ce que rapporte Papon dans son histoire générale de la Provence : « Un berger nommé Benézet, que ses vertus ont fait mettre au rang des saints, conçut le projet du pont; et telle fut la force de ses motifs, qu'il anima de son zèle l'évêque et tout le peuple d'Avignon. Le pont fut construit dans l'espace de onze ans; il avait 42 mètres de long et dix-huit arches (d'autres auteurs disent dix-neuf et même vingt-cinq). On établit tout auprès, du côté de la ville, une communauté de religieux chargés de recevoir les pèlerins, de veiller à la conservation du pont, et d'en construire d'autres sur le Rhône, d'où leur vint le nom de frères pontifes ou faiseurs de ponts. Celui du Saint-Esprit est un monument de leurs travaux. »

Benézet mourut avant que le pont ne fût achevé. On l'ensevelit dans une petite chapelle bâtie sur un éperon accolé à la deuxième arche.

En 1669, la rapidité du fleuve emporta plusieurs arches qui ne furent point remplacées : insensiblement le pont fut réduit à l'état de ruine. Depuis longtemps on en a construit un autre qui est dans une position plus centrale et à la tête des promenades. Mais on a respecté les restes de l'ancien, qui conservent un caractère dont le beau talent de M. Thuillier a parfaitement fait ressortir tout l'effet pittoresque.

ESSOR UNIVERSEL VERS LA LUMIÈRE.

« Il chercha la lumière (dit mon Virgile), il l'entrevit, » gémit!...» Et, tout en gémissant, il la cherchera toujours. Qui peut l'avoir entrevue et y renoncer jamais ?

« Lumière! plus de lumière encore! » Tel fut la dernier mot de Gœthe. Ce mot du génie expirant, c'est le cri général de la nature, et il retentit de monde en monde. Ce que disait cet homme puissant, l'un des aînés de Dieu, ses plus humbles enfants, les moins avancés dans la vie animale, des mollusques le disent au fond des mers, ils ne veulent point vivre partout où la lumière n'atteint pas. La fleur veut la lumière, se tourne vers elle, et sans elle languit. Nos compagnons de travail, les animaux se réjouissent comme nous, ou s'affligent selon qu'elle vient ou s'en va. Mon petit-fils, qui a deux mois, pleure dès que le jour baisse.

Cet été, me promenant dans mon jardin, j'entendis, je vis sur une branche un oiseau qui chantait au soleil couchant; il se dressait vers la lumière, et il était visiblement ravi... Je le fus de le voir; nos tristes oiseaux privés ne m'avaient jamais donné l'idée de cette intelligente et puissante créature, si petite, si passionnée... Je vibrais à son chant... Il renversait en arrière sa tête, sa poitrine gonflée; jamais chanteur, jamais poëte n'eut si naïve extase... C'était manifestement le charme du jour qui le ravissait, celui du doux soleil!

Je lui dis avec des larmes : « Pauvre fils de la lumière, qui la réfléchis dans ton chant, que tu as donc raison de chanter! La nuit, pleine d'embûches et de dangers pour toi, ressemble de bien près à la mort. Verras-tu seulement la lumière de demain!... » Puis, de sa destinée, passant en esprit à celles de tous les êtres qui, des profondeurs de la création, montent si lentement au jour, je dis comme Gœthe et le petit oiseau : « De la lumière! Seigneur! plus de lumière encore! »

Le Peuple.

DE LA MÉTHODE A SUIVRE
DANS L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Chez aucun peuple, l'étude de l'histoire nationale n'est un devoir aussi rigoureux pour le citoyen qu'en France, le développement rigoureusement logique de nos annales étant si propre à éclairer l'opinion du lecteur sur les questions politiques les plus importantes du présent et de l'avenir. Notre richesse même devient notre embarras, quand nous voulons nous engager dans cette étude si nécessaire. L'abondance des documents historiques est chez nous au-dessus de toute comparaison avec les monuments analogues des autres pays. Le lecteur a donc besoin d'un fil conducteur à travers ce labyrinthe de livres, où tant de générations nous ont légué leurs souvenirs, leurs actions et leurs pensées.

Le plan d'une étude générale de l'histoire de France est facile à faire pour l'homme qui, d'une part, est tout-à-fait familier avec la langue latine, et qui, de l'autre, chose beaucoup plus rare encore, dispose d'une large portion de son temps, et peut consacrer à la lecture plusieurs heures par jour. Il lui suffira de prendre dans leur ordre chronologique les vastes collections qui sont l'honneur de l'érudition française, et que l'on peut indiquer en quelques lignes.

1° Le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, publié par dom Bouquet et autres Bénédictins, et continué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; 21 volumes in-folio.

Ce magnifique recueil est et restera toujours la base de notre histoire nationale; il embrasse presque tous les documents que nous possédons depuis Jules-César jusqu'au treizième siècle.

On peut, comme suppléments aux *historiens des Gaules*, parcourir, 1° dans la collection des Vies des Saints, dite des *Bollandistes*, publiée par les jésuites d'Anvers, les légendes

des Saints gallo-romains, francs et français; 2° les Actes de l'ordre de Saint-Benoît, publiés par les Bénédictins; 3° le *Thesaurus anecdotorum*, publié par les Bénédictins dom Martenne et dom Durand; 4° le *Spicilegium*, publié par le Bénédictin dom Luc d'Acheri. Le *Spicilegium* contient des morceaux essentiels sur le treizième et le quatorzième siècle (1).

2° Le recueil des ordonnances des rois de France, 18 volumes in-folio, publié par de Laurière, Secousse, Bréquigni, etc., jusqu'à Louis XI, et continué par l'Académie des inscriptions qui doit l'arrêter au règne de Louis XII. Du quinzième au dix-neuvième siècle, une collection conçue dans des proportions moins vastes; celle des anciennes lois françaises, publiée par MM. Isambert, Decrusy et Taillandier, sert de complément au recueil des ordonnances.

3° Les deux recueils des Etats-Généraux, publiés en 1789 par les libraires Barrois et Buisson, en y ajoutant les deux volumes sur les Etats de 1483 et de 1593, insérés dans la collection des documents pour servir à l'histoire de France que publie le ministère de l'instruction publique.

4° L'Histoire littéraire de la France, publiée par les Bénédictins dom Clément, dom Rivet, etc., et continuée par l'Académie des inscriptions.

Nota. Il convient aussi de chercher dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions les Mémoires qui concernent la France.

5° La collection des Mémoires sur l'histoire de France, du treizième au dix-huitième siècle, publiée par MM. Petitot et Monmerqué, ou celle publiée par MM. Michaud et Poujoulat : la première est plus correcte, et les textes sont précédés de notices souvent remarquables; la deuxième, plus récente, est plus complète, et contient d'importantes additions.

6° La collection de Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France, publiée par M. Buchon.

7° Les Archives curieuses de l'histoire de France, publiées par M. Danjou, en deux séries; la troisième n'a point paru.

8° Les Documents publiés par le ministère de l'instruction publique sur l'histoire de France.

9° Les Documents publiés par la Société de l'histoire de France : c'est là que se trouve édité pour la première fois, au complet, le texte original du procès de Jeanne d'Arc, avec la révision de ce procès.

10° Les Mémoires de Tallemant des Réaux, de Saint-Simon, et divers Mémoires sur le dix-huitième siècle, demeurés en dehors des collections.

11° Les collections de Mémoires sur la révolution et l'empire; l'Histoire parlementaire de la révolution, par MM. Buchez et Roux; les œuvres de Napoléon.

A quoi l'on peut ajouter quelques ouvrages spéciaux, tels que les Considérations sur les finances de France, par Forbonnais, 2 vol. in-4°, 1755; et la Description géologique de la France, par MM. Elie de Beaumont et Dufresnoy, 1 v. in-4°.

Ce vaste système de lectures ne saurait être suivi que par un très petit nombre de personnes, à notre époque de labeurs incessants, où chacun est réclamé par les impérieuses nécessités de sa profession. Pour ceux dont le temps est compté, c'est-à-dire pour l'immense majorité des lecteurs qui désirent s'initier à l'histoire, il faut un plan plus complexe, dans lequel les monuments originaux vraiment caractéristiques de chaque période se trouvent entremêlés avec les meilleurs ouvrages modernes qui traitent des diverses parties de nos annales, sauf à combler les lacunes et à relier le tout par la lecture de quelque histoire générale de France.

(1) Les personnes qui ne savent pas le latin, ou qui seraient rebutées par les difficultés qu'offre le texte souvent obscur et barbare des chroniqueurs, peuvent recourir à la collection de documents traduits du latin et publiés par M. Guizot en 30 vol. in-8. Ces 30 vol. in-8 sont extraits des 21 in-fol. des Historiens des Gaules.

C'est ce plan dont nous allons tâcher de donner les jalons en prenant pour point de départ les *Commentaires* (Mémoires) de César, le premier grand livre écrit sur notre Gaule, et par l'homme qui en a changé les destinées! L'histoire de France a cette fortune d'être enclose entre les Mémoires de César et ceux de Napoléon.

Avant les Commentaires de César, il est nécessaire de lire, comme introduction à l'histoire de France, l'*Histoire des Gaulois*, de M. Amédée Thierry, 3 vol. in-8°, deuxième édition, 1845. C'est dans cet important ouvrage que se trouve établie la division de la race gauloise en deux branches, les Galls et les Kimris ou Cimbres, découverte capitale qui jette de vives lumières sur toute l'histoire de l'Occident. L'Essai sur les caractères physiologiques des races de l'Occident, par M. Edwards, est en quelque sorte le complément du livre de M. Amédée Thierry.

Après les Commentaires de César, le traité des *Mœurs des Germains*, de Tacite; il va sans dire qu'on doit lire ces deux chefs-d'œuvre dans le texte latin, si l'on peut, sinon dans les meilleures traductions modernes.

L'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, par M. Amédée Thierry; 3 vol. in-8°; les deux premiers volumes ont paru; le troisième paraîtra sous peu. Cet excellent livre forme la suite de *l'Histoire des Gaulois*.

Il convient de recourir, pour l'histoire de l'établissement du christianisme en Gaule, à la grande *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury. Ce vaste ouvrage, savant, substantiel, bien conçu, bien ordonné, presque toujours judicieusement pensé et écrit, est indispensable à qui veut étudier sérieusement les fastes des nations européennes depuis Jésus-Christ jusqu'au seizième siècle. On devra le consulter de période en période.

Histoire critique de l'établissement de la monarchie française, par l'abbé Dubos; 3 vol. in-12, deuxième édition. Ce livre renferme des erreurs systématiques, mais il est plein de recherches savantes et curieuses.

Lettres sur l'Histoire de France, par M. Augustin Thierry; 1 vol. in-8°, l'édition la plus récente. Ces *Lettres* ont commencé la renommée de leur illustre auteur.

Récits des temps mérovingiens, par M. Augustin Thierry, 2 vol. in-8°, précédés de *Considérations sur l'Histoire de France*. Ces *Considérations* sont pleines de lumières nouvelles. Les *Récits* sont le chef-d'œuvre de la narration historique.

Histoire de la Gaule méridionale, par M. Fauriel, 4 vol. in-8°. M. Fauriel n'y traite pas seulement du Midi, mais de l'histoire générale de la Gaule sous la domination des Franks et des autres peuples germains; œuvre qui laisse peut-être quelque chose à désirer sous le rapport de l'ordonnance et de l'art, mais où déborde l'immense savoir et l'ingénieux et pénétrant esprit de l'auteur.

Essais sur l'Histoire de France, 1 vol. in-8°; et *Histoire de la Civilisation en France* (depuis la chute de l'empire romain jusqu'au commencement du quatorzième siècle), 5 vol. in-8°, par M. Guizot; habiles et savantes analyses où l'on sent un esprit d'une grande force et d'une portée supérieure, mais qui ne se préoccupe pas suffisamment de rechercher l'éclosion du génie particulier de la France dans ses études sur l'Europe du moyen-âge.

Encyclopédie Nouvelle, art. SCANDINAVES, par M. J. Reynaud. Cet article éclaire puissamment les mœurs et les idées, surtout les idées religieuses, non pas seulement des Normands, mais des Franks, qui appartenaient à la religion d'Odin comme les Scandinaves (1).

Parallèlement à la série d'ouvrages modernes indiqués ci-dessus, à partir de l'*Histoire critique* de l'abbé Dubos, on entrera dans la série des chroniqueurs originaux avec

(1) M. Reynaud va publier dans l'Encyclopédie nouvelle un autre travail sur la religion des Gaulois, sous le titre de DRUIDISME.

l'*Histoire ecclésiastique des Franks*, de Grégoire de Tours, écrivain justement nommé le *père de l'histoire de France*, et le seul qui nous ait laissé le tableau vivant de la Gaule sous les Mérovingiens. La Société de l'histoire de France en a publié une récente édition avec traduction française. A défaut de cette édition, on peut recourir à la traduction qui se trouve dans la collection Guizot, mentionnée ci-dessus.

Après Grégoire de Tours, il faut aller jusqu'à Eginhard, le secrétaire et l'ami de Charlemagne, pour rencontrer un historien remarquable. Les *Annales* et *la Vie de Charlemagne*, par Eginhard, sont traduites dans la collection Guizot. C'est dans les *Annales* que se trouve le seul récit authentique du combat de Roncevaux.

Au grave Eginhard, à l'authentique biographe de Charlemagne, il faut comparer l'amusant *Moine de Saint-Gall*, qui nous représente le grand roi des Franks transfiguré, après soixante ans, par la tradition populaire : c'est la légende à côté de l'histoire (collection Guizot).

Puis viennent l'Astronome, *Vie de Louis-le-Pieux* (le Débonnaire) ; Ermold-le-Noir, poëme des *Gestes de Louis-le-Pieux* ; et Nithard, *Histoire des dissensions des fils de Louis-le-Pieux* (collection Guizot).

Le poëme d'Abbon, *des Guerres de Paris*, très barbare, mais plein de détails précieux, nous raconte ce fameux siége de Paris par les Normands, où la naissante nationalité française fut sauvée par l'héroïque résistance des Parisiens (collection Guizot).

La *Chronique* de Frodoard, chanoine de Reims, offre le tableau de la décadence des descendants de Charlemagne au dixième siècle (collection Guizot), et ce tableau est complété par la *Chronique* de Richer, récemment découverte en Allemagne, qui expose la révolution par laquelle Hugues Capet est élevé au trône. Richer n'est point encore traduit. La Société de l'histoire de France publie en ce moment sa *Chronique*, qui a paru pour la première fois dans le recueil allemand de Pertz : *Monumenta Germanica*.

La *Chronique* de Guillaume de Jumiéges, et l'*Histoire ecclésiastique des Normands*, d'Orderic Vital, qu'on a nommé le Grégoire de Tours de la Normandie, sont très utiles, sinon indispensables, pour connaître cette période de la France du moyen-âge, où les Normands remplissent un rôle initiateur et exercent une suprématie réelle (collection Guizot).

Sur les premiers Capétiens, les principaux monuments sont la *Chronique* de Raoul Glaber, et *la Vie du roi Robert*, par Helgaud (collection Guizot) ; mais l'intérêt de l'histoire de France, au onzième siècle, n'est pas chez les Capétiens ; il est chez les Normands, puis aux croisades.

C'est ici le moment d'aborder la belle *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Augustin Thierry, 4 vol. in-8°, édition de 1838; ouvrage unique dans notre langue, où l'auteur a montré qu'on pouvait unir l'art accompli, la perfection de forme des historiens de l'antiquité, à l'exacte et profonde érudition des modernes.

Entre les historiens contemporains des croisades, nous engagerons le lecteur à choisir Guillaume de Tyr comme le seul qui donne l'idée de l'ensemble de cette grande époque. Albert d'Aix, Raoul de Caen, Guibert de Nogent, présentent le spectacle animé de la première croisade, la plus extraordinaire de toutes (collection Guizot). Guibert de Nogent, outre son histoire de la Croisade (*Gesta Dei per Francos*), a laissé des *Mémoires de sa vie*, qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire de l'établissement des communes (collection Guizot).

L'*Histoire des Croisades*, de M. Michaud, 8 vol. in-8°, est une œuvre importante, bien qu'elle laisse beaucoup à désirer, et manque de cette couleur et de cette vie qui rendent si attrayants les ouvrages de M. Augustin Thierry. Il faut choisir l'édition revue par M. Poujoulat.

Sur les communes, comparer les *Lettres sur l'Histoire de France*, et *les Considérations* qui précèdent les *Récits mérovingiens*, ci-dessus mentionnées, avec l'*Histoire du droit municipal en France*, de M. Raynouard, 2 vol. in-8°, et la préface du tome XI des *Ordonnances des rois de France*, par Bréquigni.

Ici commencent les monuments originaux vraiment intéressants de la monarchie capétienne, par la *Vie de Louis-le-Gros*, écrite par l'abbé Suger, ami et ministre de ce prince, et par la *Vie de Suger*, écrite par un moine de Saint-Denis (collection Guizot). Il est bon de lire en même temps la *Vie de saint Bernard*, par Guillaume de Saint-Thierri, Arnaud de Bonneval et Geoffroi de Clairvaux (collection Guizot).

Les *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, ces archives officielles de la monarchie capétienne, conservées dans la célèbre abbaye qui servait de nécropole à nos rois, s'ouvrent à partir de l'abbé Suger, quoique la rédaction française parvenue jusqu'à nous ne date que du quatorzième siècle. Nous ne saurions trop recommander la lecture de ces annales aux personnes que n'arrêtent pas les difficultés du vieux français. M. Paulin Pâris en a donné une édition in-12, aussi commode que correcte. Il faut seulement observer que la partie des *Grandes Chroniques* antérieure au règne de Louis-le-Gros n'est qu'une compilation sans critique et sans valeur sérieuse, et que c'est à ce règne que commencent les chroniques authentiques écrites de génération en génération.

LA MENDIANTE.

Le soir est venu, un de ces soirs de Rome si calmes et si doux. Les ouvriers, assis sur le seuil de leurs portes, font danser leurs enfants sur leurs genoux, et, de loin en loin, quelques chants s'élèvent des palais aux fenêtres entr'ouvertes. C'est l'heure du repos, de la réunion, des causeries.

Mais c'est aussi l'heure de la misère honteuse. Au coin le plus sombre du carrefour, voyez cette femme avec des enfants à ses pieds : voilée d'un drap qui cache sa rougeur, elle implore d'une voix étouffée la pitié du passant ; sa voix haletante balbutie par intervalle :

— Du pain ! du pain !

Cri lugubre, qui semble l'écho des plaintes de toute une portion du genre humain.

Mais l'aspect de la souffrance importune la plupart des heureux : celui qui demande est, devant leurs yeux, comme la ronce du chemin qui s'attache à nous pour nous enlever un lambeau ; ils l'évitent en murmurant et passent vite.

Aussi le découragement a-t-il saisi la pauvre mère : sa voix s'est éteinte dans les larmes, et elle est demeurée immobile devant ses enfants, les bras étendus comme le Christ sur la croix.

Cependant l'heure avance, les passants deviennent plus rares, et la mendiante voilée n'a rien obtenu.

Enfin un bruit de pas se fait entendre dans la nuit : c'est le fermier Geronimo qui regagne l'auberge où il loge dans un des faubourgs. Geronimo a terminé les affaires qui l'appelaient à Rome, et va regagner son village avec le prix de ses récoltes bien vendues : aussi marche-t-il fermement avec la liberté joyeuse de l'homme qui aime le présent et qui ne craint rien de l'avenir.

Quant au passé, Geronimo n'y pense point; à quoi bon tourner les yeux vers les images attristantes? Peut-être a-t-il été orgueilleux et dur une fois ; peut-être a-t-il brisé violemment les nœuds de la famille. Mais pourquoi se le rappeler? Dieu lui-même l'a oublié, puisqu'il protége visiblement le fermier et puisque ses affaires prospèrent davantage chaque jour. Le moyen de garder des remords, quand le succès semble nous absoudre !

Il continue donc sa route, le cœur plein de son bonheur ; mais au moment de traverser le carrefour, ce lugubre fan-

tôme qui attend et implore frappe son regard ; une plainte sourde retentit, et il tressaille. La mendiante s'est agitée sous son linceul ; elle a bégayé le nom de Geronimo, et celui-ci devient pâle. Cet accent, il croit le connaître. Il s'approche en hésitant, il appelle :

— Flora !

Le linceul se relève, une figure sillonnée par les larmes se montre, une voix crie :

— Mon frère !

Geronimo demeure immobile et regarde. Oui, c'est bien elle, la sœur mariée malgré lui à un soldat, et qu'il laissa partir de la ferme sans vouloir l'embrasser ; la veuve désolée qui lui écrivit son abandon et dont il déchira la lettre avec cruauté. Son regard, qui ne peut soutenir la vue de cette beauté flétrie, de cette santé détruite, son regard se baisse effrayé, et rencontre les enfants qui pleurent sous leurs haillons.

Alors le cri du sang retentit dans ce cœur fermé. La poitrine de Geronimo se gonfle : il pense à ce temps éloigné où Flora et lui s'endormaient sur les genoux de leur mère ; au temps moins lointain où ils couraient ensemble dans les campagnes, cueillant les fleurs des champs pour en faire des cou-

(Une Mendiante, par Pinelli.)

ronnes ; aux jours encore plus rapprochés où, protecteur dévoué, il paraissait au milieu des fêtes, fier de la belle jeune fille qui s'appuyait à son bras et lui donnait le nom de frère. Et, troublé par ses souvenirs, il s'approche, il ne peut retenir ses larmes, il tend les mains, et Flora se précipite sur sa poitrine avec des sanglots.

Et maintenant, enfants, ne craignez plus ni la faim, ni la pluie, ni la nudité, car Dieu a envoyé vers vous un nouveau père !

Oh ! que de tristes confidences reçues ! que de chagrins ! que de remords ! Dans ce moment, ce n'est point la pauvre mère qu'il faut plaindre, mais l'endurci désespéré qui s'humilie et demande grâce.

Tel est le rêve que nous faisions devant la gravure de Pinelli. Peut-être n'a-t-elle voulu rien dire de ce que nous y avons vu ; car qui peut deviner les caprices de l'artiste ? Souvent il passe, un groupe arrête ses yeux, un effet de lumière ou d'ombre le séduit, une attitude le frappe, et son crayon traduit la vision qu'il n'a fait qu'entrevoir, qu'il n'a point cherché à s'expliquer lui-même. Combien de compositions ressemblent à ces nuages qui charment le regard par leur forme et leur éclat, mais où l'imagination peut retrouver tout ce qui lui plaît. La peinture a ses heures de vague émotion où, à l'exemple de la musique sa sœur, elle n'aspire à rien de plus qu'à représenter des images qui, comme celles de la création, donnent libre carrière à la rêverie du spectateur.

LE FORGERON,

Paroles de M. Charles Poncy ; musique de M. Eugène Ortolan.

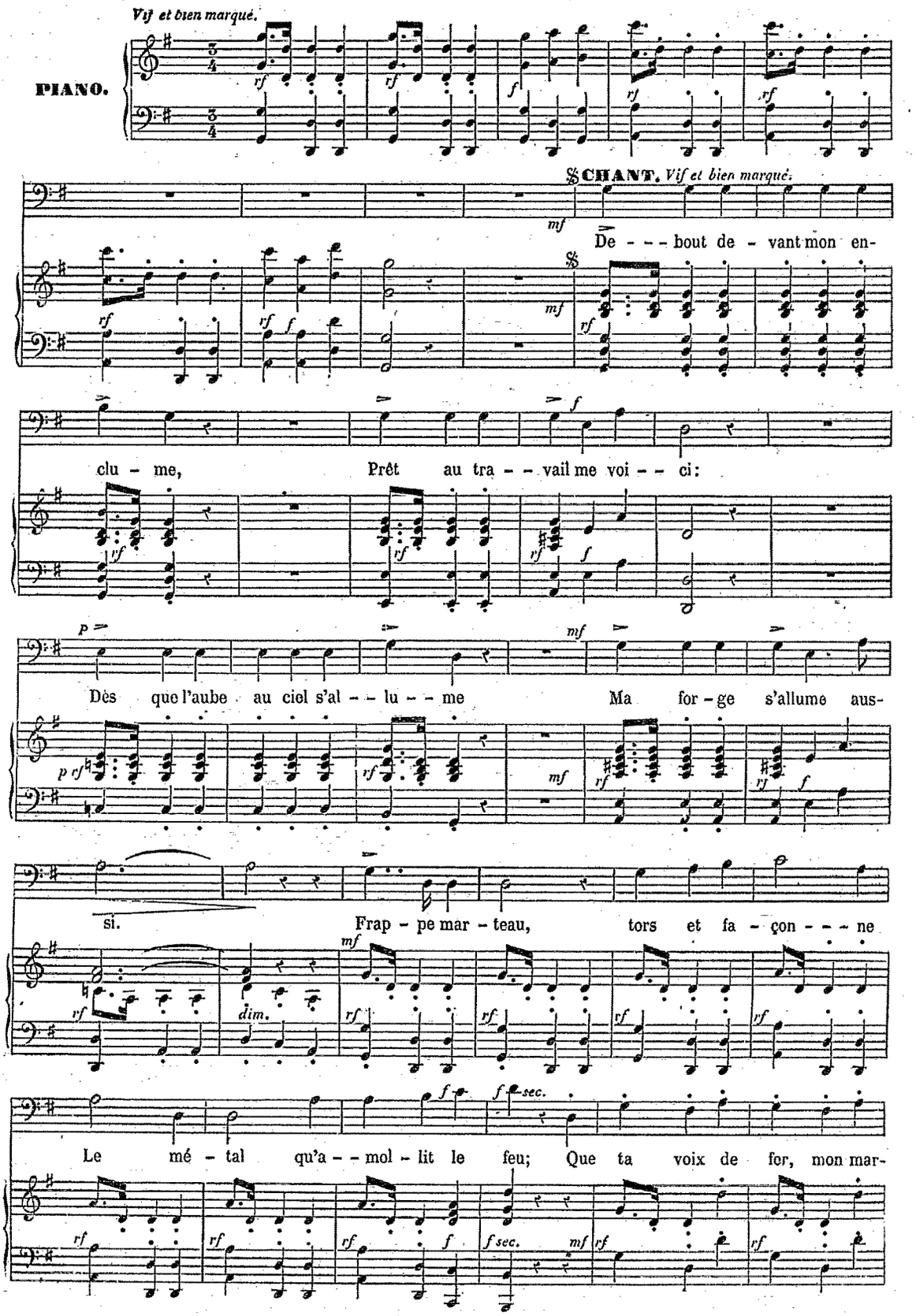

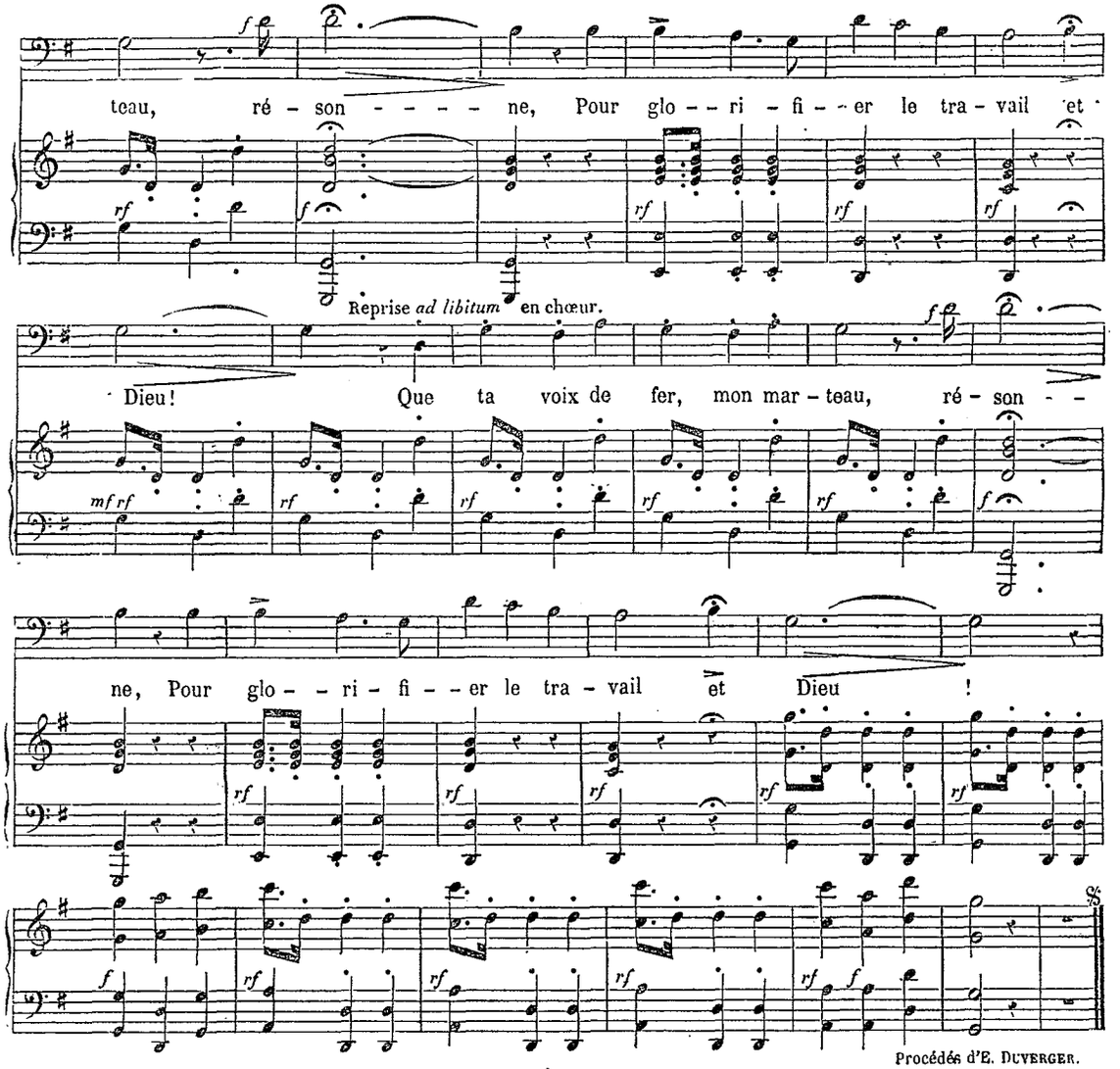

Procédés d'E. DUVERGER.

II.

En vain la sueur m'inonde :
Mes bras n'en sont que plus forts.
C'est la sueur qui féconde
Mon courage et mes efforts.

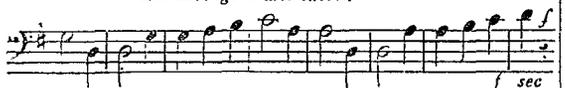

On n'en voit, comme une couronne, U - ne perle à chaque cheveu :
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

III.

Le riche, qui de ma blouse
Détourne son œil railleur,
Plus d'une fois me jalouse
Ma gaîté de travailleur.

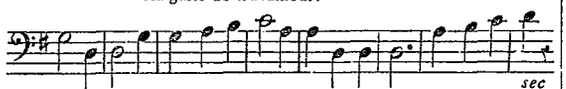

La gaî-té! Dieu toujours la donne A qui sait vivre heureux de peu :
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

IV.

J'aime à forger la charrue
Qui nourrit le genre humain ;
Mais jamais le fer qui tue
Ne fut battu par ma main.

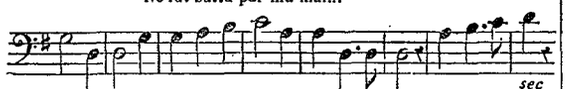

A la vie il faut que personne Avant son jour ne dise a-dieu :
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

V.

Pince qui fend les carrières,
Balcons où l'on prend le frais,
Soc qui sillonne les terres,
Marteau qui brise le grès :

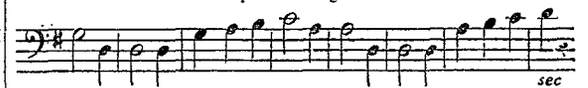

Qu'on la-bou-re, taille ou ma - çonne, Mon ouvra-ge sert en tout lieu
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

VI.

Dans mon ténébreux asile
Je vis plus heureux qu'un roi ;
Lorsqu'à tous on est utile
On peut être fier de soi.

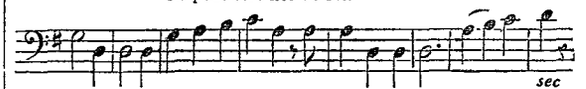

Cette forge que je ti-son-ne Du char du tra-vail fait l'es-sieu :
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

VII.

Vive la forge qui brille !
Dans cet enfer de charbon
On dit qu'en été je grille,
Mais l'hiver il y fait bon.

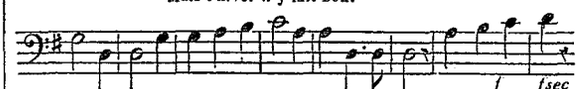

Que toujours mon bras y moissonne Le pain du jour : c'est mon seul vœu :
Que ta voix de fer, mon marteau, résonne,
Pour glorifier le travail et Dieu !

La chanson qui précède est extraite d'un recueil inédit. L'auteur, M. Poncy, ouvrier maçon à Toulon, fidèle en même temps au travail manuel qui nourrit sa famille et à la littérature où ses débuts ont été remarqués, a entrepris de chanter sous une forme simple et populaire les métiers les plus utiles et les plus connus. Chaque chanson offre le tableau des devoirs particuliers d'une profession, de ses joies, de ses peines : mais le poëte donne pour fond commun à ces sortes de portraits la peinture des sentiments qui peuvent le plus contribuer au bonheur, la sérénité, l'espérance, l'amour du foyer, de la famille et de ses semblables, la dignité de soi-même, la pensée de Dieu.

M. Poncy a déjà terminé la plupart de ces chansons : entre autres celle du *Guinguettier*, qui ouvre la série, parce que c'est là que tous les métiers commencent par se donner rendez-vous ; celle du *Roulier*, avançant et chantant toujours, à petit pas, sur la grande route, malgré sa rapide et bruyante rivale la vapeur qui le menace ; celles du *Menuisier*, du *Forgeron*, etc. ; et enfin, la dernière, la chanson du *Fossoyeur*, dans laquelle le poëte relève, avec mélancolie, l'ouvrier qui accepte le dernier labeur dont l'homme ait besoin ici-bas, et que l'on ne paie guère que par un triste sentiment de répulsion.

M. Poncy se propose de choisir, de préférence, pour ces chansons, des airs déjà populaires. Mais quelquefois, le rhythme l'emporte et lui inspire de nouvelles formes qui appelent une nouvelle mélodie. C'est ce qui lui est arrivé pour la chanson du Forgeron dont la musique a été composée, à la demande de M. Poncy, par M. Eugène Ortolan, dont l'Académie des beaux-arts, de l'Institut, applaudissait il y a quelques mois le talent. Cet air est conçu dans un style simple, énergique, propre à être chanté sans accompagnement, par de bonnes poitrines de travailleurs.

QUELQUES EXEMPLES DE MÉMOIRE REMARQUABLE.

On prétend que Sénèque, à une certaine époque de sa vie, pouvait répéter sans erreur plusieurs centaines de vers immédiatement après les avoir entendu réciter pour la première fois. Scaliger, après avoir étudié un auteur latin, mettait au défi ses amis et ses disciples de lui indiquer un passage qu'il n'eût point fait entrer tout entier dans sa mémoire. « Placez, disait-il dans son langage souvent exagéré, placez la pointe d'un poignard sur ma poitrine, et enfoncez-la si je fais une seule faute. » Gassendi savait parfaitement six mille vers latins et le poëme entier de Lucrèce : pour entretenir sa mémoire, il avait pris l'habitude de réciter chaque jour six cents vers de différentes littératures. Saunderson pouvait à volonté réciter toutes les odes d'Horace et une grande partie des bons auteurs latins. Pope indiquait avec précision le livre, la page, où il avait lu les passages qui l'avaient le plus frappé plusieurs années auparavant. On sait que Rétif de La Bretonne n'écrivait pas ses romans : il les composait directemen. avec les caractères d'imprimerie, ce qui supposerait une grande force de mémoire, si le peu de mérite de ses œuvres ne permettait de le ranger parmi les improvisateurs. Les mémoires puissantes sont, du reste, beaucoup moins rares qu'on ne le suppose : elles sont presque toujours l'une des bases essentielles des grandes intelligences.

BAS-RELIEF

DE LA CHAPELLE DU CHATEAU D'AMBOISE.

Charles VIII, né à Amboise, aimait cette résidence. Il fit faire au château de nombreux embellissements. C'est à lui qu'on doit la construction de la chapelle et celle de la tour,

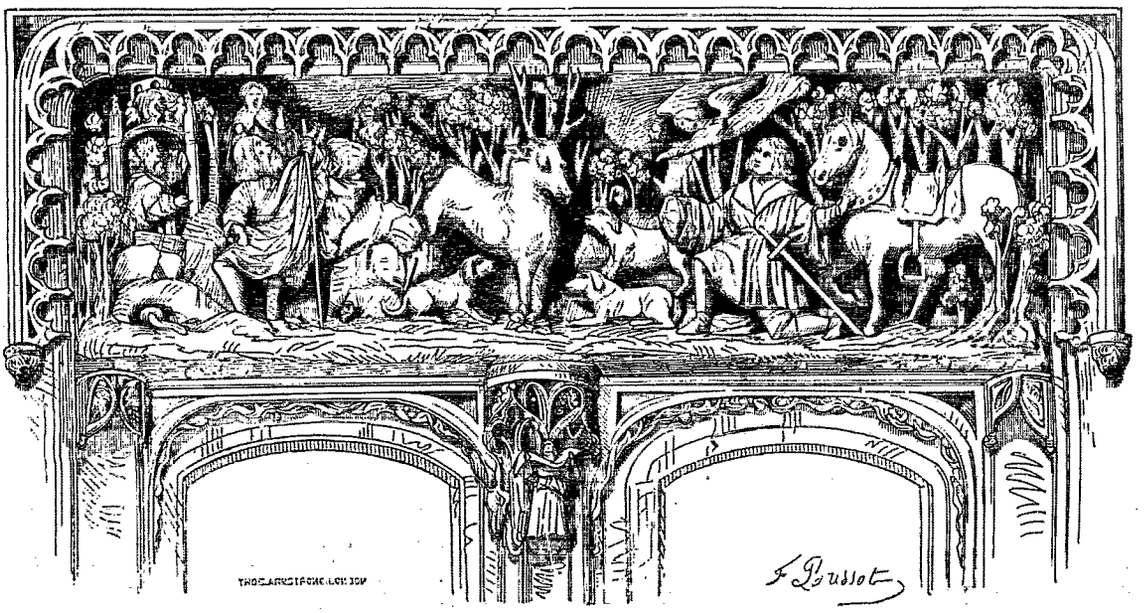

(Bas-relief de la porte de la chapelle du château d'Amboise.)

célèbre par sa rampe. Ces lieux, qui avaient vu naître le fils de Louis XI, furent aussi témoins de sa mort prématurée. On se rappelle que le jeune roi, s'étant frappé violemment la tête en passant sous la porte basse qui conduisait au jeu de paume situé dans les fossés du château, mourut après une agonie de neuf heures, sans les secours de la médecine.

La chapelle d'Amboise, l'un des plus charmants spécimens de l'art gothique, a été dépouillée de ses plus riches ornements ; mais elle a conservé ce bas-relief qui représente la vision de saint Hubert : on sent dans cette œuvre l'influence du goût italien qui, à cette époque, commençait à pénétrer en France à la suite de nos armées, et favorisait parmi nos artistes ce beau développement de l'art qui a reçu le nom de Renaissance.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

HUILE DE PALME.

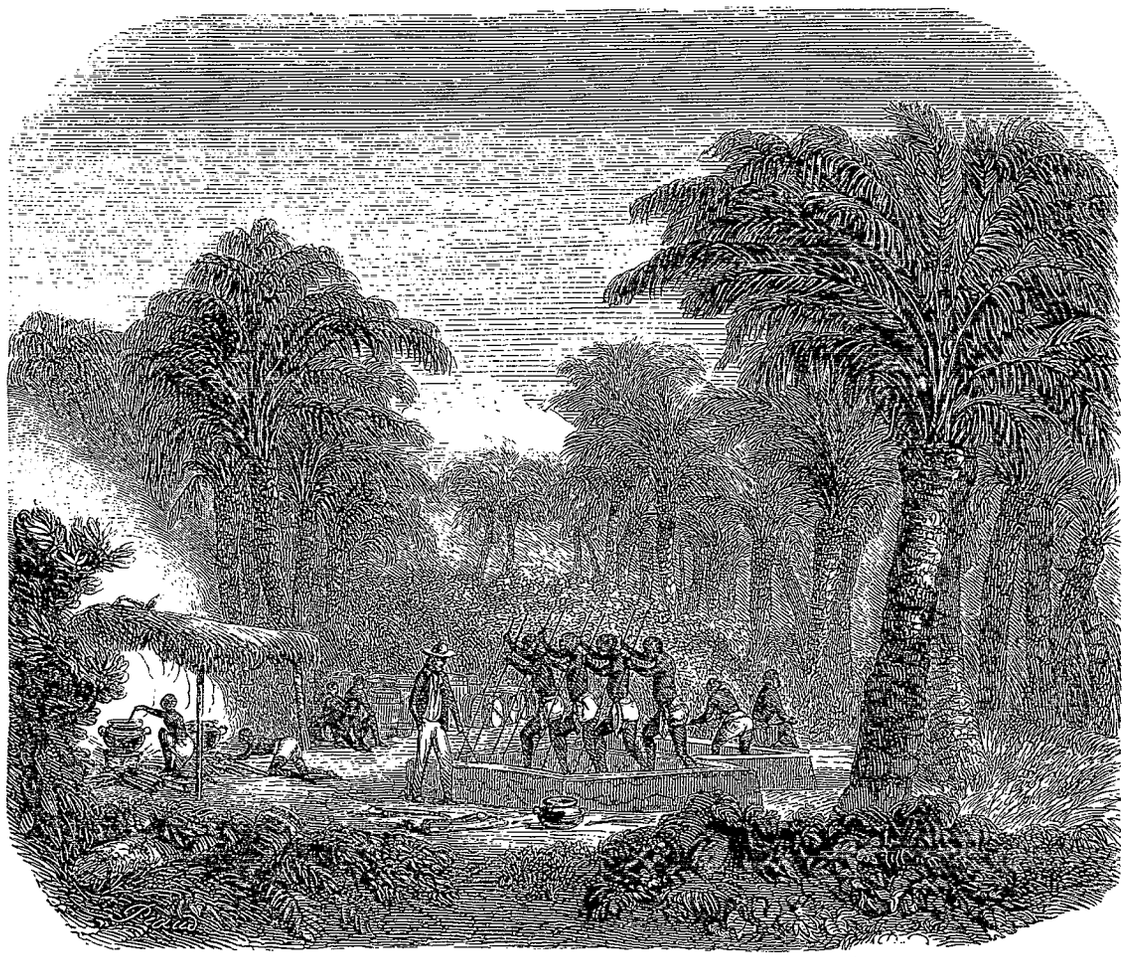

(Fabrication de l'huile de palme à Whyda, en Guinée, côte des Esclaves. — Dessin d'après nature, par M. Nousveaux.)

Au-delà du Cap-Vert, l'aspect des côtes africaines change tout-à-fait. A des plages basses, sablonneuses, presque toujours nues et arides, qui se perdent au soir dans les fonds rouges du ciel, succèdent des côtes quelquefois abruptes, escarpées, mais qui presque partout montent de la mer vers l'intérieur en pentes doucement inclinées. L'œil plane ainsi sur un amphithéâtre de ravissante verdure, se perd à travers des ombrages infinis, et la vigueur de la végétation jette dans l'étonnement ceux mêmes qui sont habitués aux splendeurs des régions tropicales. Parmi les plantes précieuses qui croissent dans ces forêts brillantes ou près des habitations, on remarque l'*Elaïs guineensis*, beau palmier dont la tête se balance à 10 mètres dans les airs et que les nègres appellent *leur ami*. L'Elaïs justifie ce doux nom par les ressources variées qu'il offre aux pauvres habitants dont il reçoit les soins. L'indigène des rivages d'Afrique tire de cet arbre non seulement du vin, mais de l'huile, des lignes de pêche, des chapeaux, des paniers, des noix énormes au suc abondant, des choux, de l'étoupe, du bois de construction, etc. Jusqu'à présent l'huile est le seul de ces produits qui ait été l'objet d'un commerce étendu; elle est de consistance butireuse, de couleur orangée et fortement odorante.

C'est l'Angleterre qui, la première, a utilisé, pour la confection des savons, l'huile de palmier, appelée assez improprement *huile de palme*. Personne ne pourrait indiquer aujourd'hui la date de la première importation qui en ait été faite dans les ports anglais. On sait seulement qu'à l'époque où le commerce des esclaves fut aboli, en 1818, on n'en importait guère annuellement que 100 à 200 tonnes. Dix ans après, l'importation s'élevait à plus de 47 000 quintaux métriques de 100 kilogrammes; en 1830, elle était de 106 738; en 1840, de 157 000; en 1841, elle approchait de 200 000. La valeur représentée par l'importation de 1834 atteignait presque 9 millions de fr. : on faisait emploi de navires d'une jauge totale de 15 000 tonneaux.

Les dix douzièmes de la quantité totale sont destinés pour Liverpool, qui possède des fabriques très importantes de savon jaune de palme; en 1831, un seul de ces établissements produisait par semaine 120 000 livres de savon.

Les États-Unis ne tardèrent pas à imiter l'exemple de l'Angleterre.

La France n'est entrée qu'assez tard dans cette voie d'exploitation, qui méritait cependant une sérieuse attention, car la concurrence des Anglais et des Américains nuit à l'accroissement de nos exportations de savon à l'extérieur. Ils fabriquent avec l'huile de palme un savon plus commun que celui de Marseille, et qui, pourtant, a des propriétés que le nôtre n'a pas, entre autres celle de se dissoudre dans l'eau de mer, ce qui le rend fort utile pour l'avitaillement des navires, dont l'eau douce doit être ménagée. Ils le livrent à bien meilleur marché, et, par conséquent, obtiennent généralement la préférence.

Par l'effet de notre production d'huiles de graines oléagineuses et d'huile d'olive, l'huile de palme a rencontré chez nous une concurrence qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été à son avantage. La fabrication du savon, qui aurait pu seule lui ouvrir un grand débouché, a donné nécessairement la préférence à des produits dont le prix n'était pas plus élevé et dont l'emploi n'exigeait aucun changement dans les procédés

du fabricant ni dans les habitudes du consommateur. Par ce double motif, l'huile de palme n'est entrée encore qu'insensiblement dans notre consommation intérieure.

Cependant la couleur de l'huile de palme, qui était surtout un obstacle à son application, a cédé devant des procédés nouveaux d'épuration, et Marseille se livre aujourd'hui avec étendue et succès à cette fabrication, déjà exploitée à Nantes sur d'assez larges bases. En 1835, Marseille avait reçu 268 quintaux métriques d'huile de palme; en 1838, elle en recevait près de 2 000; en 1841, plus de 5 000. Notre exportation de savon à l'huile de palme était, en 1840, de 63 825 kilogrammes.

Il y a lieu d'espérer que de nouvelles fabriques s'établiront à Marseille pour partager avec l'Angleterre les ventes considérables du savon d'huile de palme. Le gouvernement a du reste si bien reconnu l'importance de ce produit, qu'il a réduit les droits d'entrée (de 12 fr. 50 c. à 4 fr. les 100 kil.) sur l'huile de palme à la moitié des droits imposés sur l'huile d'olive.

Le grand centre de provenance de l'huile de palme est toute cette partie de la Guinée septentrionale appelée Côte-d'Or. Il en vient de Sierra Leone, du Sénégal, de la Gambie, mais en bien moins grande quantité. Voici comment on la recueille :

A l'époque où le palmier Elaïs produit des graines, on les cueille et on les jette dans des espèces d'auges faites sur le sol au moyen de rebords en terre. Ces graines, assez dures, se laissent cependant facilement écraser au moyen de sandales en bois dont on arme les pieds des ouvriers qui sont chargés de ce soin. Dès que l'auge est suffisamment remplie, on reçoit l'huile dans des vases de terre, on lui fait subir au feu un premier degré d'épuration, et on la verse ensuite dans des tonneaux qui s'expédient au lieu d'entrepôt le plus voisin. Jadis la fabrication était abandonnée au bon vouloir des populations; mais depuis la grande extension qu'a prise l'exportation de l'huile, il s'est formé au milieu des forêts voisines de la côte ou des plantations de palmiers, des établissements agricoles dont le seul objet est de la fabriquer en grande quantité. Notre gravure représente les ouvriers d'une de ces fermes occupés, sous les ordres d'une espèce de commandeur, chef d'atelier, à l'extraction de l'huile de palme.

REGRETS DANS LA VIEILLESSE.

On se plaint généralement de la brièveté de la vie; mais en même temps il semble que l'on ait toujours hâte d'arriver à la fin de chacune des parties qui semblent en être les divisions naturelles. L'enfant est impatient de devenir écolier; l'écolier de devenir jeune homme; le jeune homme d'avoir une profession; puis d'arriver à la fortune, à la considération, et enfin à la retraite. De même la jeune fille n'a point de tranquillité qu'elle ne soit devenue épouse et mère; bientôt elle aspire à voir ses enfants hors des dangers du premier âge, *établis, et à leur tour* pères et mères. C'est seulement près de la limite extrême que l'on voudrait ralentir la marche; on n'attend, on n'espère plus rien; et ce qui est le plus malheureux, souvent on craint : la pensée se reporte alors aux années trop rapides de la jeunesse; on regrette de ne pas mieux avoir su en jouir, de s'être trop pressé, trop inquiété; on se reproche des méprises, on se persuade qu'avec plus d'expérience on eût été plus heureux; mais c'est encore là une illusion : si l'on recommençait, on éprouverait les mêmes impatiences, on se laisserait entraîner par les mêmes aspirations vers l'avenir, on obéirait aux mêmes scrupules. C'est qu'à travers toutes ces phases de la vie, ce qu'on cherche sous des apparences diverses, c'est toujours le bonheur, et comme on ne le trouve complet à aucun moment, force est bien d'avancer sans cesse à sa poursuite jusqu'au jour où, trop effrayé de l'approche du passage mystérieux à une autre existence, on voudrait imaginer qu'on a passé à côté de cette félicité parfaite qu'il n'a point été donné à la faiblesse et à l'imperfection de notre nature de connaître et de posséder.

PROMENADES D'UN DÉSOEUVRÉ.

Avril 1846.

« C'est un grand bonheur d'avoir son pain tout cuit, » répètent ceux qui ont la peine de le cuire. Mais « chacun sait où le bât le blesse, » dirait Sancho, et mon malheur, à moi, c'est d'avoir ce que tant de gens désirent. Pour parler comme mon cousin Thomas, « je jouis d'une honnête aisance. » De ce que rien ne me force à travailler, il s'ensuit que je ne travaille point; de ce que rien ne s'oppose à mes volontés, il résulte que je n'ai point de volonté; bref, je perds l'appétit de toutes choses, et je suis malade, vraiment malade, mon médecin lui-même en convient. Il m'ordonne de m'amuser, c'est aisé à dire; de me promener, soit : mais je bâille au Luxembourg, aux Tuileries, tout autant qu'à l'Odéon; au bal masqué autant qu'au coin de mon feu ou de celui de mes amis.

Quant aux Champs-Élysées, au bois, ma foi, je n'y vais plus : j'y souffre du chagrin de ne point avoir de beaux tilburys dont je ne me soucie mie, de fringants chevaux dont je serais très peu jaloux d'essayer l'allure; j'y suis malheureux enfin de voir les autres jouir d'un luxe dont je ne saurais que faire. Jouir, dis-je! peut-être qu'ils n'en jouissent pas. Les piétons les envient, voilà tout; et cela compose une triste satisfaction dont, néanmoins, la vue m'importune.

Aujourd'hui, chose étrange, ma promenade m'a laissé des sensations assez agréables pour que je veuille en conserver le souvenir. Elle m'a bien fait passer deux heures où je ne songeais ni à ma digestion difficile, ni à ma tête endolorie, ni au poids du temps. Ma foi! me suis-je dit, je vais en écrire l'histoire; ce sera peut-être encore une bonne heure à passer!

J'étais sorti, comme la veille et l'avant-veille, las d'être chez moi sans désirer d'être ailleurs. L'atmosphère n'était ni froide ni chaude : c'est l'ordinaire cette année; peu de boue, point de vent. Je me suis machinalement dirigé vers le Luxembourg; c'est le lieu le plus voisin où je puisse trouver des arbres sans feuilles, des allées sablées, et un certain nombre de visages indifférents, plus ou moins désagréables à regarder. Passant devant le palais pour aller gagner l'orangerie, je longeai le petit jardin du grand référendaire, dont les grilles, pourtant, me donnent toujours sur les nerfs; car l'homme est ainsi fait; l'unique endroit du jardin où je ne puisse pénétrer, est le seul que j'aie quelque velléité de parcourir. J'enfilais donc l'allée des platanes, lorsqu'un bambin faillit me faire trébucher. Le petit écervelé soufflait à perdre haleine dans une trompette dont il avait préalablement fermé le pavillon avec un morceau de bois qui en bouchait hermétiquement l'orifice. Absorbé dans ses impuissants efforts pour pousser les sons qu'il s'était lui-même enlevé la possibilité de produire, l'enfant se précipita entre mes jambes sans me voir. J'eus peine à reprendre l'équilibre et fis quelques pas en arrière, accompagnant d'une imprécation le stupide gamin qui, sans plus s'inquiéter de l'obstacle mis au-devant de ses pas, que de celui qui arrêtait les sons de sa trompette, l'œil hébété, la joue gonflée, persistait à souffler dans son tube muet.

Ce petit garçon m'avait ouvert toute une perspective d'idées (philosophiques peut-être) qu'il serait trop long pour ma plume, trop fatigant pour ma tête, de chercher à développer. Toujours est-il que, sans m'en apercevoir, je changeai de direction, traversai le bois, et arrivai au-dessus de cette partie basse du jardin qui s'étend à droite de l'allée de l'Observatoire, espèce de verger où l'on cultive des vignes

et des arbres fruitiers. Je descendis dans cet endroit appelé, je crois, la Pépinière, qu'un mur de soutènement coupé par des escaliers protège au nord. C'est là que se réfugient, sur des bancs de bois adossés à cette muraille, bon nombre de promeneurs, ouvriers, pauvres, femmes, vieillards. Ils s'y assoient à l'abri du vent, et, devant eux, s'étendent des cultures, l'espace, le ciel : sur le premier plan, des marmots, petits garçons, petites filles, jouent au soleil. Appuyé contre une verte palissade, je contemplais leurs ébats. Il y avait force enfants du peuple salement enguenillés, au milieu desquels brillaient bon nombre aussi de petits riches bien nés et bien vêtus : les uns protégés par leurs mères, leurs grands parents, aussi pauvrement habillés qu'eux-mêmes ; les autres gardés par des bonnes coquettement attifées. Je me demandai lesquels étaient les plus heureux.

Deux des poupons les plus élégamment parés fixèrent de droit mon attention ; c'était plaisir de regarder ces traits délicats, ces teints blancs et roses, dont un gracieux costume faisait ressortir l'aristocratique beauté ; impossible de voir des yeux d'un plus bel azur, de plus jolies bouches en cerise, de plus mignonnes mains d'ivoire. Une femme saurait décrire les chapeaux de castor à plumes bleues, les surtouts en cachemire de couleurs bariolées et tranchantes ; pour moi, le charme de l'ensemble suffisait, et mes yeux ne quittèrent plus les deux dandys en herbe, dont l'aîné avait cinq ans à peine. Ils se renvoyaient, avec la plus imperturbable gravité, un ballon qui constamment roulait à terre, et qu'ils ramassaient et rejetaient l'un après l'autre, sans plus se démentir dans leur sérieux de glace, que deux vieux ambassadeurs échangeant leurs pouvoirs. Le globe amaranthe et or allait, revenait sans cesse, et rencontrait une parfaite égalité de maladresse et d'indifférence dans les deux petits joueurs. On les eût dit machinalement occupés à remplir quelque devoir de bienséance. La seule variété apportée à ce monotone va et vient tenait à l'esprit d'ordre du plus grand des deux diplomates : je soupçonne que c'était le propriétaire du jouet. Lorsqu'en roulant sur le sable les brillantes couleurs de son ballon s'étaient momentanément ternies, l'enfant, toujours impassible et froid, secouait gravement la poussière et allait même jusqu'à l'enlever, d'une petite main blanche et polie qu'il essuyait ensuite au blanc tablier de sa bonne ; puis il revenait d'un air posé, et rejetait le joujou nettoyé avec une égale indifférence, si ce n'est un égal ennui.

Je considérais ces gracieuses miniatures, quand, soudain, poussant un cri de joie, s'élance et vient tomber à côté du ballon un gros joufflu, la tête à demi enveloppée d'un gras bonnet de coton, laid, les traits forts et irréguliers, le visage sale, les épaules hautes, le corps et les membres mal tournés dans sa veste trop ample, dans ses luisantes culottes de velours râpé. Le nouveau-venu frappe des mains, épanouit encore sa bouche dans un rire bruyant. Il n'a pas assez de ses yeux ronds qui s'écarquillent sous ses sourcils relevés, pour contempler l'éclatant joujou ; sa poitrine n'est pas assez vaste pour contenir sa pétulante allégresse ; les pâles joueurs ne sont plus là que pour lui. Quand le ballon s'écarte un peu de ses aristocratiques propriétaires, le gros joufflu bondit de nouveau, retombe à côté, s'accroupit au-dessus, les mains grandes ouvertes, sans oser y toucher. Il le couve de l'œil, halète à côté, tandis que les petits automates vont, posément, à tour de rôle, ramasser leur jouet sous le nez de l'ardent amateur, auquel ils décochent en passant un froid regard ; puis, avec la régulière promenade du ballon, recommencent les transports variés et croissants du jeune plébéien. Il éclate de rire, saute, bat des mains, crie, en son ivresse, sans qu'aucun des deux petits élégants s'avise de lui dire : « A ton tour !... joue aussi, toi ! »

Personne, en échange de la surabondance de sa joie, de son surplus de sympathie et de vie, personne n'offrit un chétif usufruit de sa propriété au pauvre enfant. Chacun garda ce qui était à lui ; l'un son allégresse expansive, les autres leur jouet et leur dignité. Les bonnes durent être contentes ; leurs jeunes *messieurs* ne s'étaient point compromis avec le petit mal vêtu.

Pendant que cette scène se prolongeait, ce verset de l'Évangile : « On donnera à celui qui a, et celui qui n'a pas, même ce qu'il *semble* avoir lui sera ôté, » me revenait toujours en mémoire. Il me semblait que ce riant petit barbouillé, à culottes et à bas roulés en andouilles, portait sur sa radieuse face une explication du texte sacré, et je ne sais quelle folle et irrésistible envie s'empara de moi ; je voulus donner un joujou à cet enfant qui, certes, n'en avait pas besoin, lui qui prenait tant de plaisir seulement à voir les jouets des autres.

Je traversai le parterre à grands pas, non sans songer que je risquais de mettre la vanité à la place du bonheur, et que j'allais peut-être gâter un bel ouvrage de la nature, une expansion heureuse et naïve. Ma foi, l'impulsion était donnée ; je n'en ai pas assez pour m'obstiner à résister à celles qui, de fortune, m'échoient, et je courus chez le marchand le plus proche. Seulement je me ravisai, et au lieu d'un ballon, pour lequel l'enthousiasme enfantin pouvait déjà être usé, j'achetai une grande brouette, dont la roue tournait bien, dont la pelle de bois était de dimensions raisonnables, et je revins en toute hâte, jouissant en perspective des transports de mon gamin.

Arrivé à la pépinière, je regarde ; les deux jeunes blasés, leurs bonnes coquettes, le joyeux petit homme, tout avait disparu. Le soleil changeait de place et gagnait les cimes des arbres. Sur les bancs dégarnis, je ne retrouvai plus la figure pâle et maladive que j'avais remarquée et que je supposais appartenir à la mère du gros réjoui. Je ne vis plus ni la pauvre femme, ni l'enfant qu'elle nourrissait, ni mon allègre amateur de ballons. J'arpentai à plusieurs reprises cette allée et celles qui l'environnent, je regardai l'un après l'autre chaque marmot ; et bientôt, tous me suivant des yeux, moi ou plutôt le jouet que je portais, se mirent à répéter comme un roulant écho : « La brouette ! c'est le monsieur ! le monsieur à la brouette ! »

Après un quart d'heure d'inutile recherche, je repris, fort désappointé, le chemin de chez moi. J'épiais toujours les groupes enfantins, non sans un vif désir de me débarrasser de mon emplette, poursuivi que j'étais de regards avides, et de plus en plus fatigué par le sobriquet « du monsieur à la brouette. » Je me trouvais suffisamment ridicule, et je pressais le pas, ne sachant qui favoriser de mon présent, et courant risque de le rapporter au logis, au grand divertissement de ma vieille portière, et de mes voisins, tous garçons.

Filant honteux le long des murs, j'avisai enfin, rue de l'Odéon, un vieillard portant sur son dos une petite fille chaudement enveloppée d'une pélerine de fourrure qui, dans sa fraîcheur, avait dû prendre le nom d'hermine, mais à laquelle le temps, habitué à dévoiler bien d'autres vérités, avait rendu et l'apparence et le nom de peau de chat. L'homme s'appuyait sur un bâton, et tenait de la main gauche un instrument à vent, une clarinette ou un basson, je ne sais lequel, car c'était l'enfant à cheval sur ses épaules que je regardais. Au moment où le musicien ambulant s'arrêta, les deux frêles jambes qui encadraient son cou passèrent, par un mouvement rapide, du même côté, et la petite créature glissa dans ses bras, et de là à terre. Je vis alors deux courtes béquilles sur lesquelles se soutenait le malheureux petit être complétement estropié.

L'homme (c'était bien certainement son père) s'était arrêté dans l'embrasure d'une porte cochère, et il se disposait avec tendresse à asseoir sa pauvre infirme sur les bords du trottoir, lorsque je m'avançai : « Tenez, lui dis-je, c'est pour elle. Il vous sera plus commode d'établir l'enfant là-dessus. »

Je ne suis pas poëte ; il faudrait l'être pour donner une légère idée du transport qui agita tous les membres de la

petite créature infirme. Elle se redressa avec une soudaine énergie sur ses jambes tordues, lança à terre ses minces béquilles; ses yeux étincelèrent d'un subit éclair : « A moi ! » cria-t-elle ; « à moi ! » Il y avait un céleste ravissement dans cette voix vibrante. Elle saisit les deux bras de la brouette et la fit rouler à quelque distance avec une rapidité dont je n'aurais pas cru ses membres estropiés capables. Ému de son transport, je la regardais dans une sorte de stupeur; elle revint sur ses pas, toujours roulant sa voiture et haletant de joie.

« Tu ne remercies pas le monsieur ? » lui dit alors son père. L'enfant lâcha la brouette; son regard radieux se leva vers moi, et, de ses deux mains réunies, elle m'envoya plusieurs baisers avec une expression que je vois encore. Jamais remercîment ne m'a remué le cœur comme celui de cette enfant estropiée. Jamais mon oreille n'oubliera l'accent de ce mot : « A moi ! à moi ! »

En remontant mon escalier, je racontais cet incident à un camarade de collége : il m'a froidement demandé « si la petite était jolie ? » Ah ! quand ce rayon du ciel qu'on appelle la joie illumine un visage, quel autre que le matérialiste pourrait ne pas le trouver beau ?

Pour la première fois depuis de longues années, je ne me suis point ennuyé aujourd'hui; et, dans ma promenade, j'ai appris que, comme la lumière et la chaleur rayonnent d'un astre à l'autre, c'est d'âme à âme que se reflète tout plaisir.

LA BOUTEILLE DES COURANTS.

Diverses causes contribuent à entretenir le mouvement des grandes eaux de la mer : les orages qui les bouleversent, les vents qui les agitent et les poussent, et surtout cette grande loi qui fait que les vapeurs des régions intertropicales se portent de l'équateur vers les pôles pour retourner sans cesse, mais sous une autre forme, au lieu de leur première origine; circulation infinie qui n'est pas une des moindres merveilles que présente l'étude de la nature. Enlevées ainsi à l'immobilité, les eaux de l'Océan se divisent dans leur masse et se meuvent dans les vastes espaces où elles sont renfermées comme d'immenses fleuves qui suivent des directions variées, selon les obstacles que leur présentent les continents et les îles, les golfes et les détroits. Ces fleuves de la mer sont les courants : leur connaissance exacte importe grandement au navigateur, qu'ils écartent de sa route, et qu'ils peuvent entraîner sur des côtes où son navire se brise; elle intéresse aussi le physicien, car les courants jouent aussi un rôle important dans la physique du globe en modifiant le climat des contrées dont ils longent les rivages. Plusieurs méthodes sont employées pour en connaître la direction et la vitesse. Un peu de réflexion porterait naturellement à dire que le plus simple doit être de leur abandonner un corps assez léger pour obéir au moindre mouvement des eaux. C'est bien ce que l'on a fait; mais il y avait, quant à la mer, une condition essentielle à remplir; c'était que le corps pût conserver les indications qu'on devait lui confier. Et puis la vaste étendue de l'Océan, et d'autres difficultés, ne permettent pas d'y suivre un signe indicateur, comme on le ferait sur une rivière ou sur un fleuve; il fallait donc qu'on pût l'abandonner à lui-même sans avoir désormais à s'en occuper. Eh bien, il est un vase très commun qui remplit à merveille ces deux conditions; c'est une *bouteille*. Elle flotte sans difficulté, et peut conserver sans crainte d'altération les papiers que l'on y a déposés avant de la clore. Aussi l'a-t-on choisie avec raison pour l'étude des courants, et a-t-on recommandé aux commandants des navires d'en faire jeter aussi souvent que possible à la mer. Nos lecteurs s'expliqueront peut-être maintenant quelques avis qu'ils auront lus dans les journaux, et dont la teneur générale était celle-ci : « Tel jour, à telle heure, le navire..., capitaine..., étant par... de latitude, ... de longitude, a jeté à la mer une bouteille. » Cette bouteille, ainsi abandonnée aux flots, prend avec eux la route des côtes vers lesquelles ils se dirigent. Qu'on note maintenant le jour, l'heure, l'endroit où elle a été recueillie, et on aura ainsi les deux données extrêmes qui serviront à faire connaître la direction et la vitesse du courant qui l'a amenée d'un point sur l'autre. Quelques raisons qu'il serait difficile d'exposer ici ne permettent peut-être point de regarder ces indications comme rigoureuses; mais la simplicité du procédé et la faculté que l'on a de le répéter souvent rachètent ce qu'il peut avoir de défectueux sous ce rapport. Il est à regretter que l'on en fasse aussi rarement usage, malgré les instructions spéciales données à cet effet. Le nombre des indications obtenues au moyen des bouteilles n'est pas considérable. Dans un Mémoire publié en 1838, M. Daussy, ingénieur hydrographe en chef, a réuni toutes celles que l'on possède, et l'a accompagné d'une carte sur laquelle sont marqués les trajets achevés par ces agents d'une nouvelle espèce. Le plus grand nombre de ces bouteilles ont été jetées au large des côtes d'Angleterre et de France; beaucoup aussi l'ont été dans les parages des Antilles et de l'Amérique du Nord, d'où elles ont été entraînées sur les rivages de l'Europe occidentale, par le *Gulf stream*, ce grand courant d'eau chaude, ainsi que l'a appelé M. Arago, dont elles ont confirmé l'existence et la direction générale. On est étonné de la distance qu'ont parcourue certaines de ces bouteilles : l'une d'elles, jetée vis-à-vis du détroit de Gibraltar, fut recueillie au fond du golfe du Mexique, après avoir fait une route qui a été en ligne droite d'au moins 6 500 kilomètres (1 450 lieues). La plus rapide dans sa marche a franchi 35 kilomètres par vingt-quatre heures. Un obstacle qui s'oppose à ce que ce moyen d'expérimentation ne soit pas aussi profitable qu'il pourrait l'être, c'est que les neuf dixièmes des côtes sont barbares ou inexplorées, et qu'ainsi les bouteilles restent bien souvent abandonnées, lorsqu'elles ne sont pas brisées par d'autres corps flottants plus durs.

Les journaux ont retenti, il y a plusieurs années, du terrible événement arrivé au navire anglais *le Kent*, détruit par un incendie au milieu des eaux de la Manche (voy. le Naufrage du *Kent*, Table des dix premières années). A bord se trouvait le lieutenant-colonel Mac Gregor, qui se rendait alors dans l'Inde avec son régiment. Au moment où tout espoir de salut était perdu, où la mort paraissait inévitable, cet officier écrivit un court récit de ce qui était arrivé, et du peu de probabilité qu'on pût sauver aucun de ceux qui étaient sur *le Kent*. Cet écrit fut déposé dans une bouteille bouchée hermétiquement, et qui venait d'être jetée à la mer lorsque la vigie s'écria : *Un navire en vue!* Quel avait été le sort de la bouteille ? On l'ignorait, lorsqu'en 1833 le colonel Mac Gregor vint à la Barbade pour y prendre le commandement du 93e régiment des Highlanders. Il était depuis quelques jours à peine à Sainte-Anne quand il reçut la visite d'un gentleman qui, après quelques explications, lui remit le manuscrit de la notice rédigée à bord du *Kent*. Un nègre avait trouvé la bouteille sur la côte Nord de l'île, où elle avait été évidemment portée par le grand courant qui, après avoir passé au large des Açores et des côtes de France et d'Espagne, pénètre dans la mer des Antilles pour ressortir par le canal de Bahama.

Si vous apercevez jamais sur le rivage de la mer une de ces bouteilles, respectez-la donc : elle contient peut-être les dernières paroles d'infortunés qu'un naufrage a enlevés au monde, les dernières nouvelles qu'auront d'eux leurs enfants ou leurs amis; tout au moins, elle sera porteur d'un renseignement dont la combinaison avec d'autres servira à rendre moins redoutable le vaste Océan, cette solitude sur laquelle l'homme, placé entre deux immensités, n'a de soutien et d'espoir que Dieu seul.

LA CHAPELLE DE SAN-SEVERO,

A NAPLES.

La chapelle de San-Severo n'est pas habituellement ouverte au public : c'est un oratoire privé. On l'appelait autrefois Santa-Maria della Pieta. Elle a été construite en 1590, et enrichie, à une époque plus moderne, de marbres et de sculptures qui décorent les tombeaux de la famille princière *di Sangri*. Le bas-relief du maître-autel représente le Calvaire et le Crucifiement; c'est une œuvre assez estimée de Francesco Celebrano. Mais trois statues, plus bizarres que belles, attirent surtout les voyageurs. L'une est réputée le chef-d'œuvre du Guccirolo : un homme (c'est, dit-on, le père du prince Raimondo di Sangro) cherche à

(L'Homme se délivrant des filets du Péché. — Statue d'un seul morceau de marbre, par le Guccirolo, dans la chapelle San-Severo, à Naples.)

sortir du filet des tentations qui l'enveloppe; les mailles du filet sont taillées dans le même morceau de marbre que la figure; le ciseau a fouillé avec patience dans tous les intervalles et a eu la prétention de montrer la vie sous le réseau. Une des deux autres statues, œuvre du Corradini, représente la Pudeur ou la Chasteté : c'est une figure de femme dont un léger voile de marbre laisse deviner les formes; elle est consacrée à la mémoire de la mère de Raimondo di Sangro. La troisième statue, exécutée par Giuseppe Sanmartino d'après le dessin du Corradini, représente le Christ

mort, étendu sur le sol, et couvert complétement de la tête aux pieds d'un linceul qui, de même que dans la figure précédente, mais avec plus de finesse encore, semble appliqué si parfaitement sur tout le corps, qu'il laisse deviner les membres, les muscles, et jusqu'aux principaux traits du visage. Pour ces deux dernières statues, comme pour la première, les artistes n'ont employé qu'un seul morceau de marbre. Les guides s'extasient sur ces merveilles, et ils sont parvenus à communiquer leur enthousiasme à plus d'un touriste. En somme, ces trois œuvres sont de tristes témoignages de la décadence de l'art. La première allégorie est mesquine et maniérée. Le filet du péché est une métaphore qu'il faut laisser à un certain genre de littérature, et qui, réalisée en marbre, devient tout-à-fait ridicule. La seconde statue blesse l'esprit par une contradiction évidente : le voile de la pudeur ne doit pas être transparent ; mais où eût été le mérite de ne faire qu'un voile? Quant au Christ, en le dérobant aux yeux sous ce linge mouillé, on s'est enlevé à plaisir toute possibilité d'expression morale : c'est un mort que l'on ne voit pas ; autant vaudrait presque tailler en marbre une bière et écrire dessus : Ci-gît une belle statue. De semblables tours de force ressemblent fort à celui de ces boules d'ivoire évidées où l'on trouve plusieurs autres boules mobiles de toutes formes. Un grand artiste aurait su cependant faire preuve de style et de puissance dans l'exécution même de ces puérilités ; mais un grand artiste eût méprisé de telles inventions. C'est donc à titre de curiosité seulement que nous avons publié l'Homme au filet.

RÉPUBLIQUE DE L'ANDORRE.

Beaucoup de nos lecteurs savent-ils qu'entre la France et l'Espagne existe depuis plus de dix siècles une petite république modeste, paisible, heureuse, cachée entre les montagnes, vivant de peu, mais sans pauvreté ; ignorant nos sciences et nos plaisirs, mais aussi à l'abri de nos révolutions, de nos débats, de nos inquiétudes, presque de nos vices et certainement de nos crimes. Sa démocratie n'a point la célébrité de celle de la Suisse, mais elle n'en connaît point les orages. Elle ne tend point, il est vrai, à la perfection, et la science politique aurait à reprendre dans sa constitution qui consacre l'immobilité : mais c'est du moins à un point assez favorable du développement de la civilisation qu'il a convenu à ce petit peuple de s'arrêter. Les générations s'y succèdent, toutes semblables les unes aux autres, sans haine, sans bruit, sans crainte et sans désir. Ce n'est point cependant un Eldorado où vous et moi, lecteur, nous trouverions la félicité parfaite : nous ne sommes point assez simples pour cela. Tourmentés d'une fièvre qui ne s'y guérirait point et qui pourrait s'y communiquer aux autres, nous y rencontrerions bientôt l'ennui ; mais ce qui est très probable, c'est que ces humbles républicains seraient encore plus malavisés de venir parmi nous : une fois que nous leur aurions fait goûter le fruit de notre arbre du bien et du mal, ils deviendraient semblables à nous, et vous savez si, sous le rapport de la sérénité et de la paix, ils gagneraient au change. Sans doute, les choses sont ce qu'elles doivent être : nous sommes plus qu'eux dans la véritable condition humaine ; pourtant j'aurais regret à les voir nous imiter ; il est agréable de savoir qu'il y a dans ce petit coin du globe, tout près de nous, une image d'une société toute différente des autres, et où en somme, au moins autant qu'ailleurs, le bien l'emporte sur le mal, la vertu sur le vice.

Le nom de cette république en miniature a une douce sonorité : c'est l'Andorre.

Sa population est d'environ 6 000 âmes.

Située sur la partie méridionale des Pyrénées, l'Andorre est bornée au nord et nord-ouest par le département de l'Ariége (ancien comté de Foix) ; au sud-ouest, par la vallée de Paillas ; au midi, par le pays d'Urgel ; au levant, par la vallée française de Carol et la Cerdagne espagnole. Son étendue est d'environ 48 kilomètres du nord au midi, et de 40 kilomètres du levant au couchant. De hautes montagnes l'entourent et la séparent de tous les territoires limitrophes, excepté au midi, vers le château d'Urgel. Elle se compose de deux vallées disposées de manière que sa configuration générale est à peu près celle de la lettre Y. La plus longue vallée est traversée par deux rivières, l'Embalire et l'Ordino. Un grand nombre de ruisseaux descendent des montagnes, se brisent sur les rochers, se précipitent en cascades et vont se jeter dans l'Embalire.

Vu d'un point élevé, le pays est d'un aspect sauvage. Il est hérissé de montagnes couvertes de pins. Mais à mesure que l'on descend vers les vallées, le paysage devient plus aimable et plus riant : on rencontre à chaque pas des habitations isolées, peu de villages, et seulement deux villes. Presque tout le sol est en prairies : on cultive peu les céréales ; hors des forêts, on ne voit guère d'autres arbres que quelques trembles sur les bords des ruisseaux, quelques bosquets de hêtres, de noyers ou de châtaigniers. Les troupeaux sont nombreux. Dans toute la contrée le gibier abonde. Sur les plus hautes montagnes errent de grandes troupes de chevreuils, sortes de chèvres sauvages, qu'on appelle izards : les bois servent de refuge aux ours, aux loups, et surtout aux renards ; le chasseur trouve plus près de lui des coqs de bruyère, des perdrix de plusieurs espèces, et entre autres la perdrix blanche. L'Embalire et les autres rivières sont fort poissonneuses ; on y pêche des truites d'une qualité supérieure.

Tel est le tableau que l'Andorre offre aux regards. Il invite à entrer dans les habitations, dans les villes, à étudier les mœurs, les habitudes, la constitution. Mais avant de pénétrer jusque là, il est nécessaire d'avoir une idée au moins générale de l'histoire du pays.

On raconte qu'en 790, Charlemagne, après une victoire remportée sur les Maures dans la vallée des Pyrénées parallèle à celle de l'Andorre, que l'on appelle Carol, récompensa les Andorrans de l'aide qu'ils lui avaient prêtée, en les rendant indépendants des princes leurs voisins, et en leur permettant de se gouverner par leurs propres lois : c'est, dit-on, l'origine de la république.

Louis-le-Débonnaire fit cession à un évêque d'Urgel d'une partie des droits que Charlemagne s'était réservés sur toutes les paroisses et dépendances de la vallée d'Andorre. Dans cette cession, il fut stipulé que la moitié de la dîme des six paroisses qui composent cette vallée appartiendrait à l'évêque d'Urgel, et l'autre moitié (la ville d'Andorre exceptée) au chapitre de l'Église. La moitié de la dîme de la ville d'Andorre fut donnée à un des principaux habitants qui avait rendu de grands services aux armées françaises. Cette portion, qui porte le nom de droit carlovingien, est encore possédée aujourd'hui par un des plus riches propriétaires d'Andorre. Les comtes de Foix acquirent dans la suite les droits que Louis-le-Débonnaire s'était réservés sur cette vallée. Mais depuis Henri IV, les rois de France reprirent l'exercice de ces droits, tout en se conformant aux usages établis par les comtes de Foix. Dès lors ils y firent rendre la justice par un magistrat nommé viguier, et reçurent à chaque avénement au trône l'hommage des Andorrans, qui payaient tous les deux ans aux rois de France une taille ou tribut limité dans les derniers temps à 1870 livres.

En 1793, l'Andorre fut isolée de la France sans violence aucune, mais contre son désir, et, pendant plusieurs années, se gouverna elle-même. Les administrateurs du département de l'Ariége avaient refusé, le 22 août 1793, d'accepter le paiement de la redevance alors qualifiée de droit féodal. En 1801, les Andorrans firent une requête dans laquelle, après avoir fait valoir leur attachement à la France, ils lui demandaient son ancienne protection et un viguier.

Par suite, un décret impérial du 27 mars 1806 rétablit les Andorrans dans leurs anciens rapports d'administration, de police et de commerce avec la France (1).

Ces faits exceptés, les annales du pays n'offrent aucun intérêt. On a dit : « Les peuples heureux sont ceux qui n'ont point d'histoire. » Il faut avouer cependant qu'en 1748, don Antonio Fiter y Roussel, habitant d'Ordino, a publié une histoire nationale dans l'idiome du pays, qui est un mélange de Catalan et de patois vulgaire de la province de Foix. Cette histoire est extraite d'un manuscrit conservé au palais de la Vallée, et où chaque syndic relate depuis nombre de siècles les principaux faits arrivés sous son syndicat. Cette histoire, intitulée : *Manuel des gestes de la vallée d'Andorre*, n'a pas été imprimée : il n'en existe qu'un petit nombre de copies.

Jetons maintenant un regard sur la constitution politique et administrative du pays.

L'Andorre est divisée en six communautés ou paroisses qui sont : la vallée appelée Andorre, chef-lieu qui donne le nom au pays, Saint-Julia de Loria, Encamp, Canillo, Ordino et la Massana. A ces six communautés, sont adjoints une vingtaine de hameaux et une multitude d'habitations isolées, formant au moins quarante suffragances et diverses chapelles.

Chacune des six paroisses est administrée par deux consuls dont les fonctions ne durent qu'une seule année.

La province entière est gouvernée par un conseil général et souverain composé des douze consuls en exercice et des douze consuls qui étaient en fonction l'année précédente.

Ce conseil tient cinq sessions fixes annuelles qui commencent : à Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à la Toussaint et à la Saint-André. Il se réunit en outre toutes les fois que les circonstances l'exigent.

Avant le premier jour de l'an, les six paroisses présentent au choix du conseil des candidats pour leurs nouveaux consuls.

Le conseil nomme parmi ses anciens membres le syndic procureur-général des vallées d'Andorre. C'est le président de république. Cette place est à vie, à moins de démission ou destitution. Le syndic est président du conseil; il propose en général les sujets de délibération, et il a le pouvoir exécutif. Il a un adjoint.

Les actes de l'état civil sont tenus par le clergé.

Toute justice émane du roi des Français et de l'évêque d'Urgel. Les chefs de la justice sont deux viguiers, l'un à vie et Français, nommé par le roi, l'autre né dans l'Andorre, nommé par l'évêque, et qui peut être révoqué après trois ans.

(1) Voici les dispositions principales de ce décret, qui est encore en vigueur aujourd'hui.

« ART. Ier. Il sera nommé par nous, sur la présentation du ministre de l'intérieur, un viguier pris dans le département de l'Ariége, qui... usera de tous les priviléges que les conventions ou l'usage lui avaient attribués.

» ART. II. Le receveur général du même département recevra la redevance annuelle de 960 fr., etc.

» ART. III. La faculté est accordée aux Andorrans d'exporter annuellement la quantité de grains et le nombre de bestiaux dont l'arrêt du conseil de 1767 leur avait garanti l'extraction.

» ART. IV. Trois députés des Andorrans nous prêteront serment, chaque année, entre les mains du préfet de l'Ariége. »

Par autre décret d'avril 1806, un viguier français fut nommé avec tous les titres et droits de ses prédécesseurs.

Une ordonnance royale d'avril 1820 a confirmé ces titres et ces droits.

Les objets que, suivant l'art. III du décret de 1806, les Andorrans ont la permission d'extraire sans payer les droits, mais seulement par le bureau de la douane d'Ax, sont : 1 000 charges de grains, 30 charges de légumes, 1 200 brebis, 60 bœufs, 40 vaches, 200 cochons, 20 mulets, 30 muletons, 20 chevaux, 20 juments, 1 080 kilogrammes de poivre, 2 160 kilogrammes de poisson salé, 150 pièces de toile.

Les viguiers portent l'épée; on les appelle aussi gens d'épée. La justice criminelle et correctionnelle est dans leurs attributions. Pour rendre la justice civile, ils nomment chacun un bayle ou juge des causes civiles, sur une liste de six candidats, membres du conseil souverain. Les bayles connaissent de toutes les causes civiles ou différends qui ne sont pas dans les attributions du conseil. Ils s'adjoignent quelquefois des vieillards de la vallée : c'est ce que l'on appelle prendre l'avis des anciens. On peut appeler des jugements des bayles devant un juge d'appel unique, sujet français ou espagnol, nommé à vie alternativement par le roi des Français et l'évêque d'Urgel. Mais on a rarement recours même au bayle : le plus souvent on porte les différends devant des vieillards, et l'on se soumet à leurs avis.

La nomination des bayles est le premier acte d'autorité des viguiers qui entrent en fonction.

Il y a quelques règles positives de procédure civile; mais il n'existe point de loi pénale écrite. Les délits et les crimes sont du reste très rares. Une condamnation à mort a eu lieu au dix-septième siècle, et ce souvenir est encore aujourd'hui un sujet d'effroi dans la population.

Les délits qui, d'après l'usage, sont considérés comme étant de nature à n'être punis que correctionnellement, sont ou peuvent être jugés par un seul viguier.

Les deux viguiers instruisent ensemble les affaires criminelles. La cour de justice se compose de ces deux magistrats, du juge d'appel des causes civiles, du notaire-greffier, de deux membres du conseil souverain nommés en séance solennelle, et d'un huissier. Le viguier de France préside la cour. L'accusé est assisté par un défenseur, notaire, avocat ou simple habitant, et que l'on appelle le *rahonador* ou parleur. Le jugement est prononcé en séance générale du conseil souverain, en présence du syndic, et sur la place publique. Il n'est sujet à aucun appel ou révision.

La haute police est aussi du ressort des viguiers. Ils exercent une surveillance immédiate sur tous les hommes qui ont subi un jugement. Ils expulsent du territoire les étrangers qui leur paraissent suspects ou qui sont poursuivis en France pour crimes.

Les viguiers sont encore les chefs supérieurs militaires. Chaque année, après la Pentecôte, ils passent une revue militaire dans les six paroisses. Chaque chef de famille est tenu d'avoir un fusil de calibre et une provision de poudre et de balles. Tous les habitants sont soldats au besoin; leur service est gratuit : ils ne reçoivent ni argent, ni vivres; mais ils restent peu de temps sous les armes.

Le viguier français prête serment entre les mains du procureur du roi du tribunal de première instance de Foix, département de l'Ariége. A son installation, il est reçu avec une grande solennité par le conseil souverain.

Toutes les fonctions publiques, même celles des viguiers, sont exercées gratuitement. Les deux notaires seuls tirent un lucre de leurs charges.

Les Andorrans sont tous catholiques. Les membres de leur clergé font presque tous leurs études dans l'évêché d'Urgel. La nomination aux cures ou bénéfices appartient huit mois de l'année au Saint-Siége, qui y nomme sur la présentation de trois candidats désignés par l'évêque d'Urgel; durant les quatre autres mois, les nominations appartiennent exclusivement à l'évêque.

Quoique l'instruction soit peu répandue dans l'Andorre, on entretient dans chaque paroisse une école primaire gratuite de garçons, dirigée par le vicaire. On enseigne aussi les éléments du latin, dans deux ou trois paroisses, aux jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique ou qui sont appelés par leur naissance ou leur fortune aux premières fonctions du pays.

Les mœurs des Andorrans sont à peu près ce qu'elles étaient il y a cinq ou six cents ans. Chaque famille reconnaît un chef qui succède par primogéniture en ligne directe. Lorsqu'il

n'y a que des filles, l'aînée est héritière. Celui qui l'épouse vient s'établir chez elle, et, suivant l'usage, joint le nom de sa femme au sien. Il résulte de cet ordre que les principales maisons de l'Andorre traversent les siècles sans subir presque aucun changement dans leur intérieur et dans leur fortune. Les procès de famille relatifs aux successions sont inconnus dans l'Andorre. L'héritier ou l'héritière prélève le tiers du bien liquide ; le reste se divise en parts égales entre lui et les autres enfants. Il n'use en général de son privilége que dans l'intérêt commun : ainsi, lorsqu'il se présente un parti avantageux pour un de ses frères ou une de ses sœurs, il ajoute ordinairement ce qu'il faut à la dot.

Les divertissements publics sont peu variés. Le jour d'une fête patronale, les jeunes gens, ayant à leur tête des musiciens, vont le matin chercher leurs magistrats et les conduisent à l'église. Au sortir de la messe et après le dîner, les habitants se réunissent sur la place publique. Les jeunes gens et les musiciens vont encore chercher leurs consuls et le clergé, et c'est en leur présence que commencent les danses, qui ont un caractère particulier. Les danseurs choisissent parmi eux le chef de la fête : on l'appelle *fadry major*. C'est lui qui ouvre la danse, et le choix de sa danseuse est peut-être l'épisode de la fête qui excite le plus l'attention et l'intérêt, surtout parmi les jeune filles. A l'approche de la nuit, le consul donne le signal de la retraite et il est toujours obéi.

Les prières du soir se font en commun dans chaque famille.

Le costume ordinaire des principaux propriétaires diffère peu de celui des départements français voisins. Dans les cérémonies, les magistrats portent un manteau de couleur brune doublé en drap cramoisi, avec des manches ; le revers cramoisi est tourné en dehors. C'est le seul insigne honorifique qui les distingue de leurs concitoyens.

Est-il nécessaire d'ajouter que dans l'Andorre l'agriculture est seule en honneur, et qu'il y existe une défiance générale contre l'industrie et le commerce ? Le petit nombre de ceux qui se livrent aux affaires et qui voyagent, sont exclus des charges publiques.

Il y a toutefois dans l'Andorre quelques fabriques de drap grossier, sept ou huit auges de foulon, et cinq forges de fer,

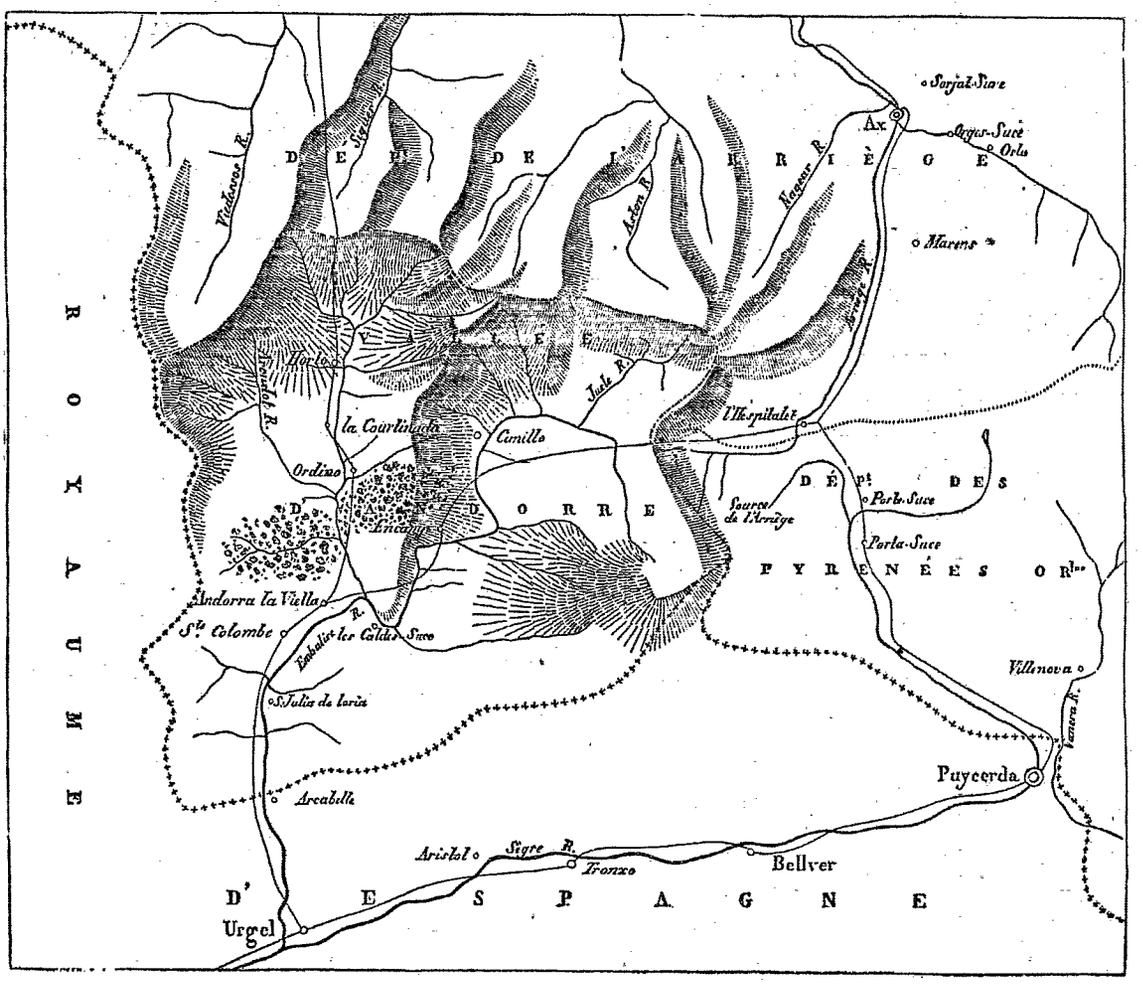

(Carte de l'Andorre.)

à Encamp, aux Scaldes, à Ordino, et au-dessous de Saint-Julia. Tout le fer fabriqué est vendu en Espagne, où il y a moins de concurrence qu'en France.

Quant aux arts, ils sont inconnus dans l'Andorre. Un peintre y serait réduit à la mendicité.

On ne cite dans toute la vallée que deux anciens monuments, et ni l'un ni l'autre ne se recommande par son style. Ce sont : près de Saint-Julia, une vieille maison où l'on raconte que Charlemagne a habité pendant quelques jours : on l'appelle Mont-Oliveta ; et près d'Ordino, une vieille tour que l'on dit avoir été construite par les Maures et que l'on appelle la tour de la Mecque.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

UN INTÉRIEUR DE FORÊT, PAR M. DIAZ.

(Salon de 1846. — Vue dans une forêt, par M. Narcisse Diaz de La Pena.)

C'est une charmante petite toile, où l'artiste semble s'être joué à plaisir avec des difficultés presque insurmontables. Dans les vues de forêts, on choisit ordinairement une clairière, une échappée, un rond-point; on éclaircit le devant de la scène, on élague les branches, on espace les arbres, et on repousse aux derniers plans les masses trop touffues et trop mêlées. Plus hardi, c'est au milieu même du taillis que pénètre M. Diaz, au plus épais du fourré, parmi les herbes, les ronces et les rameaux entrelacés; de grands chênes, des hêtres séculaires, de jeunes arbustes, des tiges encore frêles confondant leurs feuillages, croisant leurs branches; puis des lichens, des lianes de toutes sortes, jetées d'un arbre à l'autre, entourant les troncs, se mouvant, se balançant entre les branches; par terre une végétation luxuriante, des roches brillantes d'humidité, des mousses épaisses, une herbe courte et fine, des broussailles infinies. Et parmi toute cette mêlée de verdure, tout ce fouillis de feuillages, des lévriers qui s'élancent, et un piqueur en casaque rouge qui les suit à grand'peine, les jambes embarrassées par les ronces. Mais ce qui anime véritablement cette scène, ce qui donne de la vie à cette richesse de la nature, c'est la lumière, la lumière vive, abondante, qui ruisselle au travers des feuilles, qui filtre dans l'épaisseur des ombrages, comme une pluie fine et brillante; ici, sur un tronc blanc, tombe un rayon doré, là sur une feuille nous voyons perler une étincelle; en bas, sur la roche glissante, toute une gerbe de lumière que pousse soudainement le soleil par une des rares échappées; partout enfin une diffusion de clartés et de belles ombres profondes, où se conserve la fraîcheur éternelle du lieu.

Le pinceau de M. Diaz a habitué le public à de pareilles surprises, et pourtant il semble que le talent du peintre se mûrit et s'achève tous les jours. On a dit de lui qu'il est arrivé au dessin par la couleur, ayant commencé par être exclusivement coloriste, ayant appliqué d'abord les richesses de sa palette sur des formes confuses et indécises. Aujourd'hui le contour naît plus précis et plus ferme sous l'éclat

de son coloris, et la gaze qui paraissait voiler les traits de son dessin peu à peu s'envole. M. Diaz, ainsi parvenu au plus haut point de sa manière, reste sans doute un talent très excentrique encore et peut-être entaché de certaine affectation; il ne faudrait pas trop l'imiter, ce serait un dangereux chef d'école; mais il n'en tient pas moins une des premières places dans la peinture contemporaine; comme coloriste, personne, à cette nouvelle exposition, ne le surpasse, et l'extrême originalité, la vive fantaisie de son pinceau lui donnent rang parmi les artistes supérieurs qui savent à la fois exécuter et créer, concevoir poétiquement et réaliser leur conception poétique.

M. Diaz est d'âge mûr; il est, dit-on, élève de Guérin; mais il avoue, et il l'a prouvé plus d'une fois, que, de tous les peintres modernes, celui qu'il préfère est Prudhon.

LE RUISSEAU.

(Suite. — Voy. p. 78.)

§ 3. Cours souterrain des eaux et origine des sources.

Nous voici en état d'expliquer l'origine de toutes les sources, de celles même qui se voient isolées sur un point plus élevé que les campagnes environnantes, ou dans une île séparée du continent par un bras de mer. Il suffit de concevoir que des couches sableuses, superposées à des couches argileuses capables de retenir les eaux, s'étendent au-dessous du sol jusqu'à des distances de dix, vingt, cinquante lieues. Ces couches s'infléchissent ou se recourbent peu à peu, de manière à former un immense siphon renversé dont la courbure est très faible, et dont l'extrémité, quoique toujours à un niveau plus bas que le point d'origine, est soulevée jusqu'à la surface du sol ou même jusqu'au sommet des îles ou des collines, comme le montrent les figures suivantes.

Dans la figure 1, nous voyons un système de couches parallèles infléchies ou relevées aux deux extrémités par suite des soulèvements; une couche sableuse ou perméable ABB' et surmontée par divers terrains plus récents repose sur une couche argileuse ou imperméable DDD, sous laquelle sont des roches quelconques plus anciennes E; une des extrémités de la couche sableuse, la plus haute, vient en affleurement en A dans des campagnes plus élevées, où les eaux pluviales s'infiltrent dans un sol poreux; ces eaux, remplissant ainsi tous les interstices de la couche perméable, tendent à s'écouler incessamment par l'extrémité plus basse où elles forment une source en B', en remontant au-dessus du point le plus bas de leur trajet souterrain. On conçoit donc que si dans le point M de la vallée, qui sépare les extrémités de la couche sableuse, on venait à percer un puits ou simplement un trou de sonde constituant un puits artésien, et si l'on atteignait ainsi la couche sableuse remplie d'eau, on aurait une fontaine jaillissante. L'eau devrait en effet remonter, sinon au niveau du point de départ A, du moins à un niveau beaucoup plus élevé que le point de sortie B, car elle n'aurait point à surmonter les frottements et les obstacles qui s'opposent à son trajet jusque là.

La figure 2 montre dans une île, au milieu des eaux de la mer, l'extrémité la plus basse d'une couche sableuse ABB', qui amène là, pour former une source vive en B', les eaux pluviales reçues par infiltration dans les campagnes plus élevées en A. Une couche argileuse DD supporte également ici la couche sableuse et empêche les eaux de s'infiltrer au-dessous, dans les roches inférieures EE.

La figure 3 montre la plus élevée des extrémités de la couche sableuse infléchie, aboutissant au fond d'un fleuve ou d'un lac dont les eaux s'écoulent incessamment à travers les interstices de cette couche comme à travers un filtre ou un siphon. Quand même cette couche serait infléchie et relevée diversement dans son trajet, l'eau n'en suivrait pas moins son cours; c'est ainsi qu'une bande de lisière ou une mèche de coton imbibée conduit peu à peu l'eau d'un réservoir sur un vase de fleurs situé plus bas. Cette figure sert à expliquer en même temps comment une source en B' peut former une *fontaine intermittente*, si les eaux d'un fleuve ou d'un étang en A ne baignent l'extrémité de la couche sableuse que pendant les grandes crues de l'hiver et du printemps. Les intermittences de la source sont alors annuelles ou subordonnées au cours des saisons.

Mais il est aussi des *fontaines intermittentes* beaucoup plus remarquables, car le phénomène de leur intermittence se reproduit chaque jour dans certaines saisons, et quand le soleil peut échauffer suffisamment la surface du sol. La figure 4 peut en donner une idée : elle représente la couche sableuse ABB' avec les couches argileuses qui l'enferment, soulevée au milieu de son trajet en N, presque à la même hauteur que le point de départ A, et là dégarnie en partie par le mouvement des eaux, et présentant une cavité dans laquelle s'est accumulée une certaine quantité de l'air entraîné ou dissous par les eaux. Cet air, quand la chaleur du soleil a pénétré le sol, venant à se dilater, peut interrompre momentanément le siphon formé par les couches argileuses ou imperméables qui, en dessus et en dessous, emprisonnent ainsi la couche poreuse. Puis, quand le froid de la nuit a pu se communiquer de nouveau, le volume de cette masse d'air diminue suffisamment pour que l'eau s'élève au-dessus du lit d'argile et recommence à s'écouler au-delà. Si les couches superposées avaient trop d'épaisseur pour que les variations de température pussent être transmises, le phénomène aurait encore lieu, quoique moins régulièrement, parce que les eaux courantes contiennent toujours une quantité variable d'air qui va de 3 à 6 centièmes du volume ou de 30 à 60 litres par mètre cube; une élévation de température dégage une partie de cet air, comme on le voit quand on fait chauffer de l'eau ou quand on apporte dans un appartement une carafe d'eau fraîche dont la paroi interne se couvre bientôt de petites bulles d'air. Le contact de certains corps

suffit même pour déterminer aussi la séparation de l'air. Il est donc facile de concevoir que l'eau entraînée dans la couche interrompue ABB' pourra tantôt abandonner l'air qu'elle tient en excès, et tantôt, au contraire, redissoudre une portion de l'air qui s'était accumulé.

Une autre sorte de fontaine intermittente s'observe aussi au voisinage de la mer ; c'est quand, par exemple, à l'instant de la marée, l'écoulement d'une source étant interrompu par la mer au point le plus déclive B', l'eau douce accumulée dans la couche sableuse doit venir au jour, ou affluer momentanément dans quelques puits sur des points intermédiaires, comme serait le point N de la figure 4 ou le point M de la figure 1.

C'est donc en général un ruisseau souterrain, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui, après un cours plus ou moins prolongé et souvent ralenti par d'innombrables frottements, vient donner naissance aux ruisseaux de nos campagnes. Ces ruisseaux, ou plutôt ces nappes d'eau souterraine, ont quelquefois des habitants qui n'appartiennent qu'à eux ; tel est, par exemple, le protée des eaux souterraines de la Carniole (voy. le Protée, Table des dix premières années). Ils charrient des graines, des insectes, des œufs d'animaux aquatiques, comme on le voit par les puits artésiens qui sont des évents ou des regards établis sur leur trajet ; nous avons vu à Tours, en janvier 1831, l'eau d'un puits artésien charrier abondamment des débris végétaux et animaux, et notamment des graines de plantes marécageuses qui avaient dû mettre deux mois environ pour parcourir sous terre un trajet de 40 myriamètres peut-être. D'autres puits artésiens ont ramené au jour des petits poissons. C'est même là une des preuves les plus manifestes du mode d'infiltration de l'eau des fleuves et des marais, comme l'indique la figure 3.

§ 4. TEMPÉRATURE DES SOURCES ET EAUX SOUTERRAINES.

Une autre conséquence de ce trajet souterrain des eaux, c'est la température des sources, température d'autant plus chaude que les couches sableuses qui contiennent les eaux se trouvent enfoncées plus profondément dans le sol, ou recouvertes par une plus grande épaisseur de couches récentes superposées. On sait, en effet, que dans les mines et dans les puits artésiens, la température s'élève progressivement à mesure qu'on descend davantage : c'est même là une des preuves de la chaleur centrale du globe et de l'état primitif d'incandescence et de fusion que dut présenter notre terre, comme nous l'avons dit d'abord. Le fait de l'accroissement de température est parfaitement constaté ; mais la quantité de cet accroissement de la température varie suivant des circonstances locales qui ne sont pas bien déterminées encore. Toutefois, on admet généralement que pour 30 mètres de profondeur la température s'accroît d'un degré du thermomètre centigrade ; par conséquent, si l'eau vient d'une profondeur de 300 mètres, elle doit être plus chaude de 10 degrés, comparativement à l'eau des puits ordinaires, qui a dans nos pays une température moyenne et presque invariable de 10 à 12 degrés. On s'explique ainsi pourquoi l'eau des puits artésiens est notablement tiède, et pourquoi, dans les pays montagneux comme le nord-est de la France, on voit en hiver l'eau des sources fumer ou exhaler des vapeurs au milieu des glaçons et du givre qui les entourent.

Les eaux thermales sont donc ainsi des eaux pluviales qui sont allées se réchauffer pendant leur trajet souterrain à une profondeur qui peut être calculée facilement et sans qu'il faille supposer ici l'existence de volcans inconnus. Mais ces eaux souterraines, en devenant plus chaudes et en prolongeant ainsi leur trajet entre les couches les plus profondes, ont dû dissoudre diverses substances minérales et agir chimiquement sur plusieurs autres, comme nous avons dit que cela avait lieu pendant les premiers âges du monde. C'est pourquoi les eaux thermales sont presque toujours aussi des *eaux minérales* : ce sont des dissolutions de diverses substances minérales ou organiques auxquelles on a reconnu des vertus efficaces pour le traitement de certaines maladies.

Sans jouir de ces propriétés si précieuses, l'eau des sources peut quelquefois, au moyen de l'acide carbonique en excès, avoir dissous une quantité assez notable de carbonate de chaux. Elle devient alors capable de produire des *incrustations* souvent fort élégantes et fort curieuses sur les objets qu'on y tient plongés à l'endroit où l'acide carbonique, reprenant son état gazeux, abandonne le dépôt calcaire. Tout le monde connaît les charmants produits de la *source incrustante* de Saint-Allyre, près de Clermont en Auvergne. Ce sont des petits paniers pleins de châtaignes vertes, des plantes à feuilles roides et épineuses, des nids d'oiseaux, etc., qui, maintenus pendant quelque temps dans l'eau de la source, se sont recouverts d'une couche blanche formée de très petits cristaux. On connaît aussi les incrustations de médailles et de bas-reliefs qui se font aux bains de Saint-Philippe en Toscane. Mais des sources incrustantes moins renommées se voient aussi dans beaucoup d'autres contrées dont le sol est calcaire. Nous avons admiré sur les bords de l'Indre, au-dessus de Cormery, les incrustations produites sur des mousses allongées qui, encore verdoyantes et pleines de vie à l'extrémité, étaient recouvertes à leur base d'une couche blanche et cristalline comme du sucre : il en résultait une délicieuse sculpture microscopique : c'était au bord d'une source qui sortait des roches de calcaire où elle s'était chargée de carbonate de chaux, et qui allait un peu plus loin alimenter une papeterie dans la situation la plus pittoresque.

La suite à une autre livraison.

LETTRE D'UN SORCIER.

On a découvert récemment, parmi les nombreux dossiers de procédure criminelle conservés dans les archives du Haut-Rhin, une lettre fort curieuse portant la date de 1601 ; elle est écrite en allemand par Jean Habiszreuttinger, maître d'école à Ohnenheim (1), et adressée à Jacques de Rathsamhausen, seigneur d'Ehenweihr. Un dessin figurant un cercle magique accompagne cette letire.

« Au noble et gracieux seigneur Jacques de Rathsamhausen, seigneur d'Ehenweihr.

» Que mes services soient le sûr garant de mon attachement à votre personne, noble et puissant seigneur.

» La chronique nous enseigne que nos pères vénéraient les talents surnaturels, comme ils honoraient l'astronomie et la chevalerie, et qu'il y en eut même qui, pour obtenir ces talents, livraient à Satan leur corps et leur âme, et soumis à son empire devenaient ses véritables écoliers (*schueler*).

» Dans ma jeunesse, un penchant mystérieux, je ne sais quelle passion, m'entraîna vers cette étude particulière. Il y a sept ans, c'était le 23 janvier de l'année 1594, je m'adressai à l'esprit malin et le priai de m'instruire dans son art en m'engageant de le servir et de lui être soumis.

» Comme mon temps d'apprentissage vient d'expirer le printemps dernier, et que l'esprit malin, suivant le pacte que j'avais fait avec lui, sera sous ma puissance pendant le restant de mes jours, et qu'il m'obéira comme je lui ai obéi moi-même pendant sept ans, j'ai résolu de faire profiter les autres de mon art et de faire mes preuves aux yeux de tout le monde.

» Votre grâce sait sans doute que deux de vos sujettes sont affectées depuis plusieurs années de maladies graves et douloureuses, et que tous les remèdes ordinaires sont restés sans

(1) Commune du Bas-Rhin située sur la limite de ce département et de celui du Haut-Rhin.

effet jusqu'ici. Il s'agit donc de savoir si la maladie est naturelle ou si elle ne l'est pas, selon qu'elle provient de Dieu ou de Satan; car si elle est surnaturelle, elle devra être traitée par des remèdes surnaturels, et alors je m'engage de guérir ces femmes. C'est pourquoi je prends la liberté de supplier votre grâce de m'accorder la permission, contre un droit de 3 couronnes d'or (1), de donner une preuve évidente de mes connaissances dans l'art magique; et que l'on ne doute pas de mon pouvoir, car tout le monde pourra se convaincre que, depuis le Christ, jamais miracle pareil n'aura été connu sur la terre.

» Je tracerai un cercle près de la commune de Grussenheim (2) soumise à votre juridiction, à l'endroit où tant d'hommes d'armes ont été taillés en pièces; je placerai au milieu un cercueil qui figurera le cimetière, la tombe des martyrs; aux quatre côtés se placeront les quatre fléaux avec leurs attributs, et armés de verges; le docteur Jacques de Grussenheim remplira le rôle de la *Mort;* la femme Kilber dudit lieu représentera la *Famine;* Suzanne la Française fera la *Peste*, et moi, je me charge du rôle de la *Guerre.* Personne ne devra entrer dans le cercle, excepté les six personnes qui y sont figurées, et leurs noms devront rester cachés à tout le monde.

» Le matin, une procession solennelle, avec croix et bannières, fera le tour du cercle, et on lira les évangiles devant chacun des quatre fléaux. Peut-être le curé de Grussenheim s'y refusera-t-il; il dira qu'il ne peut pas se prêter à des œuvres de Satan. Mais qu'il sache que ce que j'ai à faire voir

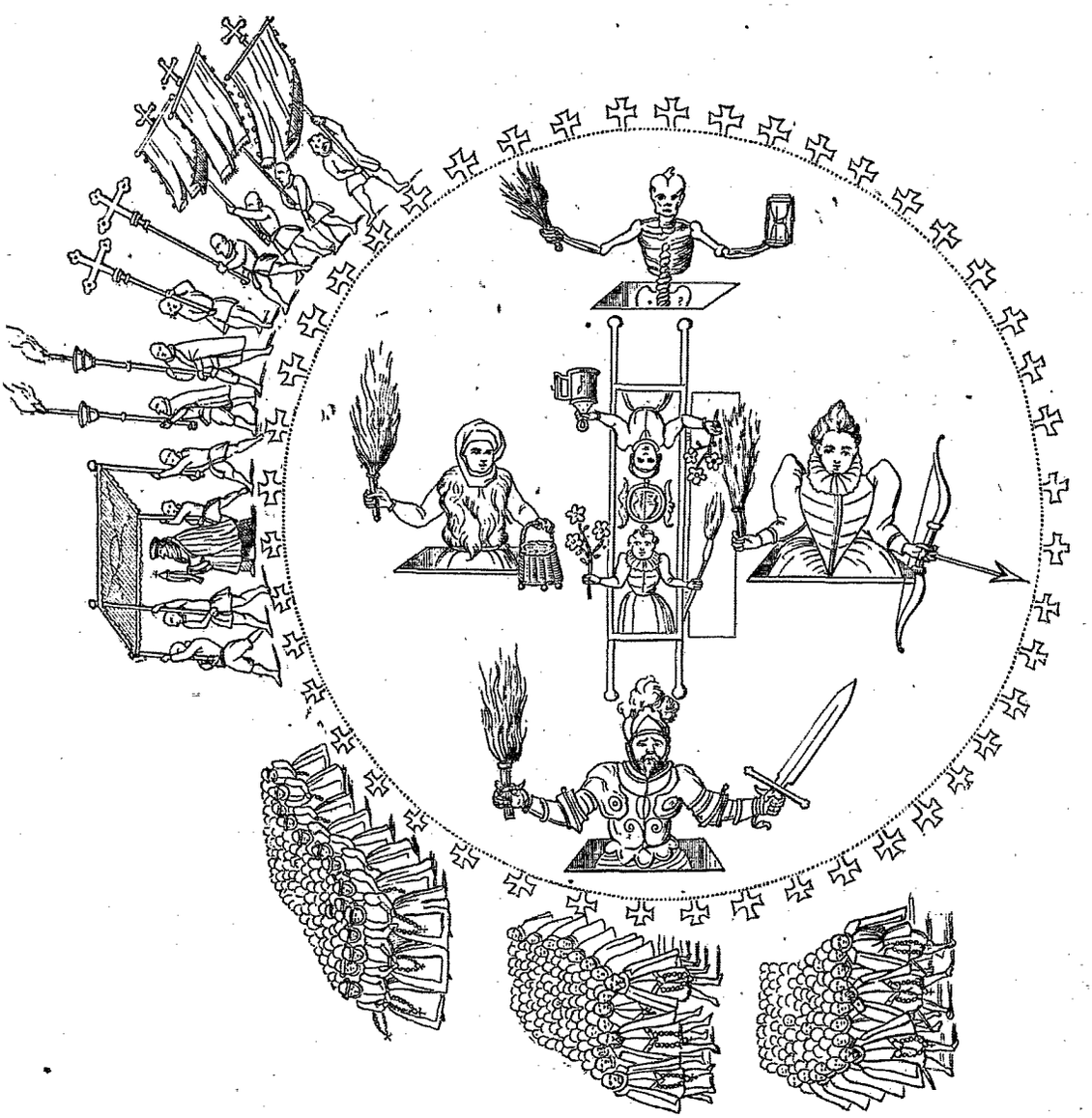

(Cercle magique tracé par un sorcier alsacien en 1601.— Fac-similé.)

ne doit servir qu'à la glorification du nom de Dieu, et qu'il renouvelle par mes mains le miracle de Moïse et du Christ, afin de réveiller les hommes de leur apathie, ce que doivent représenter les verges des quatre fléaux qui doivent châtier l'univers. Que l'on fasse donc ce que je demande, et je me charge du reste.

» Pour vous prouver, mon gracieux seigneur, qu'il n'y a pas de charlatanisme dans mes actes, je consens à être brûlé vif par le bourreau et à encourir la réprobation du peuple, si mes paroles sont fausses, et si je ne réussis pas dans mon épreuve.

(1) La couronne d'or valait alors 15 florins en Alsace.
(2) Commune du Haut-Rhin.

» Donné à Ohnenheim, le jour de la Saint-André de l'année 1601.

» De votre grâce, le très respectueux et toujours obéissant sujet,

» Signé, JEAN HABISZREUTTINGER, *maître d'école.*»

L'on ne voit pas si l'épreuve a eu lieu et si elle a réussi : il est probable que le seigneur et le curé ne l'avaient point autorisée. Quoi qu'il en ait été, le sorcier fut incarcéré à Strasbourg, où il paya sans doute de sa vie son imprudente proposition (1).

ORFÉVRERIE.

CROIX DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Cette croix est conservée dans l'église de Lanciano, ville du royaume de Naples, située non loin de l'Adriatique. Sa hau-

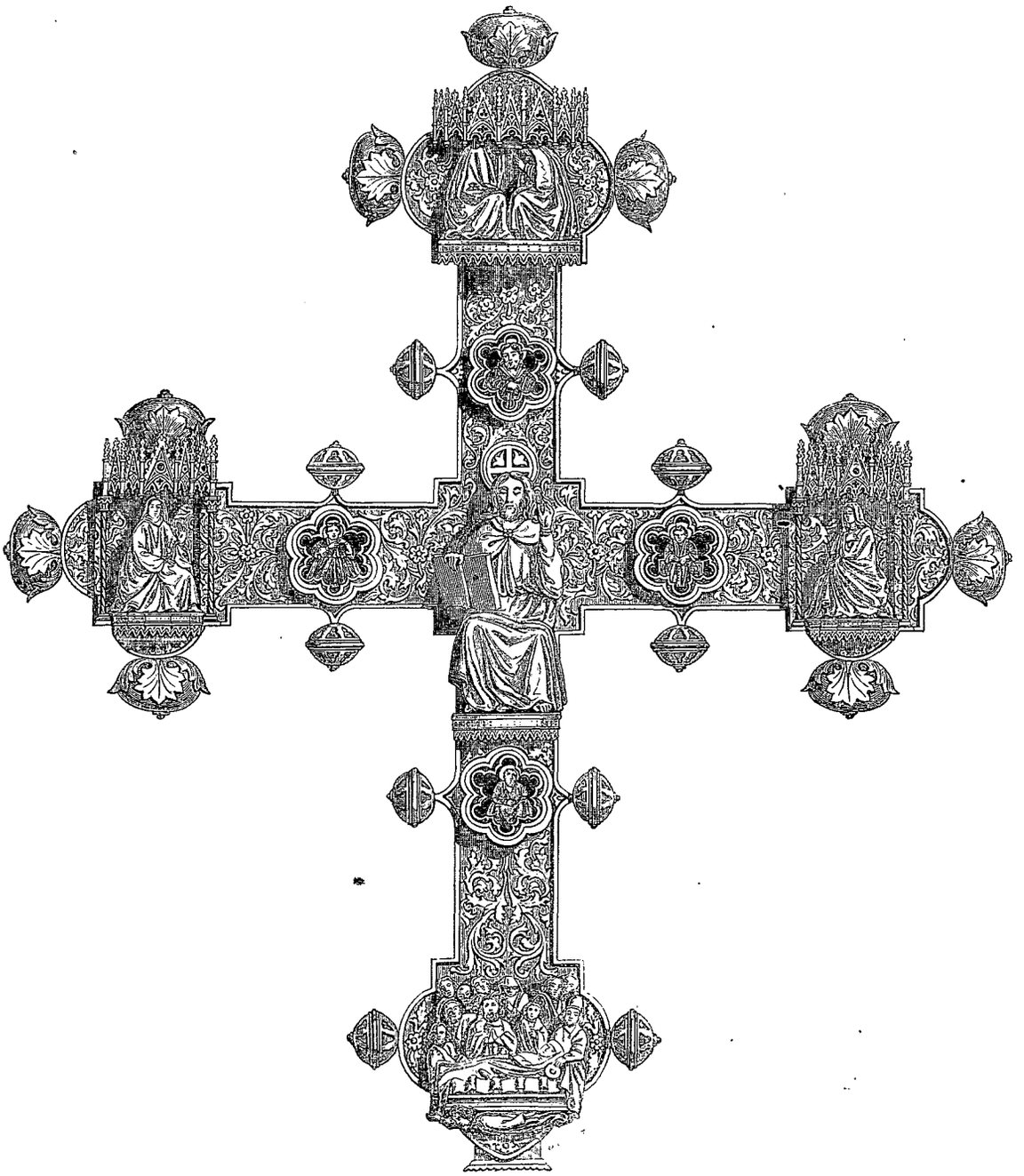

(Revers de la Croix de Lanciano.)

teur, sans le bâton qui la soutient, est d'environ un mètre ; elle est de bois entièrement couvert d'une lame d'argent ciselée, bosselée et dorée. Les figures sont en très haut relief ; leur ton d'argent pur ressort vigoureusement sur le fond doré. Cette œuvre précieuse d'orfévrerie est de l'année 1360. La face représente au centre le crucifiement ; sur le bras droit, on voit la Vierge assise entre les deux Marie qui sont debout ; sur l'autre bras, trois disciples pleurent ; au bas de la croix, les disciples ense elissent le Christ ; au sommet est la résurrection. Le revers représente : au centre le Christ enseignant (alentour sont quatre émaux figurant les quatre évangélistes) ; au bas,

(1) Nous devons la communication de ce document curieux à M. J. Dietrich, archiviste-adjoint à Colmar.

la mort de la Vierge ; au sommet, son couronnement ; à l'extrémité des deux bras, les deux Marie.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

(Premier article.)

(V. sur la vie de Latour-d'Auvergne, la Table des dix premières années.)

La Tour-d'Auvergne a été consacré avec raison par le sentiment général comme un type de patriotisme et de courage. Son nom est populaire : c'est-dire qu'il est impérissable ; car si le peuple se montre plus parcimonieux que les classes supérieures dans ses adoptions, comme il n'adopte jamais que sur de bons titres, il demeure fidèle à ceux qu'il a une fois couronnés. Sans doute on ne peut nier que la qualité qui perce dans ce héros ne soit la vertu militaire, et que la vénération qui s'est attachée à sa mémoire ne repose justement sur ce point. On l'avait surnommé le premier grenadier de France, et il est en effet le modèle idéal du soldat. Pourtant une autre qualité, plus modeste et jetée dans l'ombre par l'éclat de la première, est également enveloppée dans son souvenir : c'est celle de savant. Mais elle est tellement secondaire, que l'on pourrait peut-être s'étonner qu'elle ne se soit pas effacée entièrement, si l'on n'en trouvait une raison suffisante dans la nature même des travaux auxquels s'est livré l'illustre guerrier. Ces travaux sont tellement liés avec sa vertu militaire, qu'ils expliquent peut-être en partie le tour, si l'on peut ainsi dire, classique qu'elle a pris, et par conséquent les traits précis, réguliers, presque méthodiques par lesquels elle s'est témoignée et immortalisée. Tout versé qu'il fût dans l'histoire des Grecs et des Romains, ce n'était point à ces histoires étrangères qu'il aimait à s'appliquer, mais à celle des Gaulois, nos valeureux ancêtres. C'est parmi ces hommes généreux, que les Romains eux-mêmes proclamaient les premiers de tous les hommes en intrépidité, qu'il se plaisait à chercher ses sujets d'admiration et ses modèles. Il avait un véritable culte pour ce peuple si longtemps oublié et qui est le fond même de la nation française. Il sentait que l'honneur de cette nation était lié à celui de sa souche primitive, et il avait eu le mérite, dès ses premières recherches, d'en entrevoir toute la valeur. Aussi n'avait-il pas moins à cœur peut-être de relever la gloire de la Gaule contre l'injuste oubli dans lequel, pour faire meilleure fête à ses vainqueurs, on l'a laissée durant tant de siècles, que de repousser, la baïonnette à la main, de ce sol sacré, les étrangers conjurés de nouveau contre son indépendance ; et quand on apprécie bien l'impression que ses études sur l'antiquité celtique avaient faite sur son esprit, on ne peut guère douter qu'une des raisons qui l'avaient le plus intéressé à la cause de la révolution française ne fût le jour sous lequel elle se présentait à ses yeux quand il la considérait comme le réveil du peuple gaulois, revenant au sentiment de lui-même et rejetant de son sein les fils des conquérants germains demeurés ses oppresseurs.

Emporté loin des travaux du cabinet par les travaux plus pressants du champ de bataille, La Tour-d'Auvergne n'a jamais pu leur donner tout le temps qui aurait été nécessaire. Il n'a guère laissé qu'une ébauche. Mais ce qui n'est qu'une ébauche pour le public formait pour son esprit, qui avait conçu un tel dessein, un principe d'animation aussi puissant qu'une œuvre achevée. Rien n'agit plus sur un homme que de sentir qu'il porte en lui une idée féconde et qu'il en est l'initiateur. En effet, bien que La Tour-d'Auvergne ne fût pas le premier érudit qui eût pris pour tâche l'étude des antiquités de la Gaule, la manière nouvelle dont il les entendait et les conséquences qu'il en tirait par un juste retour sur la France, lui donnent dans l'histoire de la science une place tout-à-fait à part. Il mérite d'être compté pour un de ces génies originaux, qui ne paraissent que de temps à autre en ouvrant devant eux des voies nouvelles, et peut-être toute justice ne lui a-t-elle pas encore été rendue à cet égard. Il faut moins le juger sur l'exécution du livre, naturellement gênée par les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, que sur l'intention de ce livre. Ce qu'il n'a pas été en position d'accomplir, d'autres pourront y réussir mieux que lui, mais en suivant l'impulsion reçue de celui qu'ils devront s'accorder à reconnaître pour un de leurs premiers instituteurs.

Les questions que s'était posées La Tour-d'Auvergne et qu'il aurait eu l'ambition de résoudre, sont parfaitement indiquées dans l'avant-propos de son livre. Privé des ressources qu'offre la littérature pour la connaissance des autres peuples, attendu que les Gaulois, qui ne pratiquaient que la tradition orale, n'ont laissé aucun monument écrit, il s'adresse à la linguistique, et se propose de relever avec son secours les titres de cet ancien peuple toujours vivant, comme il le dit, dans les Bretons, qui parlent encore sa langue, et dans les Français qui, étant toujours du même sang, possèdent toujours son génie. Voici ce programme : « Démontrer les rapports physiques et moraux des Bretons de l'Armorique avec les anciens Gaulois ; établir l'identité de la langue de ces deux peuples sur la conformité qui règne encore entre le bas-breton et les langues en usage dans les diverses contrées de l'Europe et de l'Asie où les Gaulois portèrent leurs armes victorieuses et formèrent des établissements ; extraire de l'histoire ancienne tous les passages cités comme gaulois, les expliquer et les éclaircir par le bas-breton ; chercher dans des étymologies puisées dans notre langue la solution d'un grand nombre de problèmes intéressants de l'histoire et de la théogonie des païens ; ressusciter la langue des Celtes nos ancêtres, cette langue dont l'usage et même l'intelligence paraissent perdus dans presque toutes les parties de l'Europe et de l'Asie où elle fut connue ; rétablir enfin sur la liste des nations les Gaulois, ce peuple célèbre qui semblait en avoir été effacé, tandis qu'il existe encore avec gloire dans les Bretons de l'Armorique et dans les Gallo-Francs (les Français), leurs originaires descendants.

Bien que La Tour-d'Auvergne n'ait jamais rempli ce vaste plan, trop disproportionné non seulement avec ses loisirs, mais, comme il le sentait bien lui-même, avec ses forces, il en a du moins donné l'esquisse. C'est le sujet de ce livre des Origines gauloises, demeuré célèbre grâce au nom de son auteur bien plutôt qu'au nombre de ses lecteurs. On le lit peu, en effet, mais il suffit qu'on s'en souvienne et que l'opinion en ait reçu en faveur de la Gaule un certain mouvement qui soit destiné à durer : on y reviendra à mesure que les études sur la France s'assureront.

La matière principale du livre consiste, comme l'indique d'ailleurs le programme que nous avons cité, dans la preuve que la langue parlée encore aujourd'hui en Bretagne est la même, quant au fond, que la langue dont se servaient nos ancêtres, et dans l'application de ce principe à la recherche de la signification de divers mots anciens. Plusieurs traits de ces études sont aussi intéressants qu'inattendus, et bien qu'il les faille voir dans l'ensemble de l'ouvrage pour juger justement de leur importance, nous en rapporterons ici quelques uns pour donner idée de la méthode de l'auteur.

Servius, dans ses Commentaires, nous a conservé le souvenir d'une aventure de César, fort extraordinaire et qui, n'étant pas consignée dans ses Commentaires, a été généralement négligée par les historiens. Elle est cependant parfaitement authentique, puisque le commentateur la donne pour extraite des éphémérides de César, c'est-à-dire du journal, actuellement perdu, dans lequel le conquérant de la Gaule avait coutume d'écrire jour par jour ce qui l'intéressait. Voici le fait : Dans une bataille, César avait été enlevé par un Gaulois qui l'emportait sur son cheval sans le connaître, quand un autre Gaulois, le reconnaissant, cria au premier : *Cecos Cæsar.* Celui-ci, au même instant, ouvrant les bras, laissa

échapper le prisonnier, qui s'imagina que par ces mots son libérateur avait voulu dire *laisse César*, ce qui serait tout-à-fait inexplicable. *Cecos*, ou plus exactement *skos*, signifie en breton *tue, assomme :* il est donc vraisemblable que le Gaulois, apprenant par ces mots que c'était César lui-même qu'il tenait, aura été saisi d'étonnement et d'épouvante, comme le Cimbre devant Marius, et, dans son trouble, l'aura laissé échapper.

Pausanias rapporte que, dans leur expédition en Grèce, les Gaulois faisaient usage dans leur cavalerie d'une institution particulière, qui rappelle à certains égards notre chevalerie. Chaque cavalier était accompagné de deux écuyers, montés comme lui, et qui l'assistaient dans le combat. C'est ce que l'on nommait en Gaulois, dit l'historien grec, trimarckésia. Or, en breton, *tri* veut dire trois, *marc'h*, cheval, et *késec* est la terminaison qui indique le pluriel. La différence de terminaison s'explique aisément par le goût des Grecs pour accommoder au génie de leur prononciation les mots qu'ils tiraient des langues barbares.

On sait que les confédérations formées parmi les Gaulois sous le règne de Dioclétien pour se débarrasser du joug des Romains furent nommées par ceux-ci *bagaudæ*. Tous les sujets des Gaules conspirèrent en bagaudes, dit Properce. Or, *bagad*, en breton, signifie précisément assemblage, réunion.

Petoritum ou *petorotum* était, selon Festus et Aulu-Gelle, le nom d'un char à quatre roues dont les Gaulois faisaient grand usage ; or *petoar* signifie en breton quatre, et *rot*, roue.

Quand Camille eut défait les Gaulois plongés dans l'ivresse, et repris sur eux, outre le butin qu'ils avaient fait en Italie, les fameuses balances qui avaient servi à peser la rançon du Capitole, il donna, selon Servius, à la ville où il avait remporté la victoire, et où il avait suspendu en trophée ces mêmes balances, le nom de *Pezaurum*, aujourd'hui *Pesaro*, parce que c'était là qu'on avait pesé l'or. En breton, *pouez aur* signifie une balance pour peser l'or.

Le nom de Brennus, qui joue un si grand rôle dans l'histoire ancienne, et que l'on voit donné au chef des Gaulois qui, emporté par la haine de l'idolâtrie, assiégea Jupiter dans le Capitole comme à celui qui assiégea Apollon dans le temple de Delphes, n'est pas un nom propre. C'est un nom général comme celui de Pharaon que l'on a donné dans la Bible à tous les rois d'Égypte. *Brennin*, en breton, veut dire roi. Ainsi *Arthur*, *brennin Brydain*, Arthur, roi de Bretagne.

Le harpon qu'on employait pour la pêche des gros poissons se nommait, selon Plutarque, *trifen :* en breton, *tri*, trois, *fen* ou *pen*, tête. C'était donc un trident.

Isidore de Séville nous apprend que les Gaulois nommaient *leuca* ce que les Latins nommaient mille. Les Bretons nomment encore *leu* ou *leau* ce que nous nommons lieue.

Les Romains employaient pour leurs canaux et leurs aqueducs une sorte de grandes tuiles dont l'invention était due aux Gaulois, et auxquelles on avait gardé leur nom gaulois de *didoron*, à cause, dit Pline, de leur longueur, qui était celle de deux palmes. *Diou-dorn*, d'où, par contraction, *didoron*, veut dire, en breton, deux fois la main.

Le nom d'Hébrides a été assigné de toute ancienneté à un groupe de petites îles situées entre l'Irlande et l'Écosse. Minshœus dit que ce nom leur avait été donné parce qu'elles ne produisaient point de blé, ce qui obligeait les habitants à se nourrir de lait et de poisson : en breton, *héb-eid*, sans blé.

On sait que les soldures étaient chez les Gaulois des guerriers d'élite qui s'attachaient à la personne d'un chef avec un dévouement absolu. Ils partageaient sa bonne et sa mauvaise fortune, et ne lui survivaient pas. Les soldures, suivant la définition de Festus, étaient les guerriers gaulois qui s'engageaient au service militaire à l'égard d'un autre, non par salaire, mais par conjuration. Sertorius en avait attaché à sa personne, et les Romains, au rapport d'Orose et de Florus, virent avec admiration ceux de ces guerriers qui étaient tombés entre leurs mains s'entre-tuer pour ne pas mentir à leur serment. Le mot celtique soldure revint au gallois *sawldwr*, d'où s'est formé le mot anglais *soldier* et l'ancien français *souldart*, d'où notre mot actuel de soldat.

Un dernier trait plus curieux encore est celui que fournit à La Tour-d'Auvergne l'histoire de ces anciens prêtres de Mars, si célèbres à Rome sous le nom de Saliens. Ces prêtres avaient été établis à Rome, comme on le sait par le témoignage de Denys d'Halicarnasse, par Numa Pompilius, qui était Sabin. Or, les Sabins étaient les descendants des Ombres, peuplade gauloise venue en Italie durant les migrations de la haute antiquité. Rien n'est donc plus naturel que de trouver certains rapports entre Numa Pompilius et les Gaulois, et en effet, il s'en découvre bien d'autres que celui dont il s'agit ici. Or, la cérémonie chorégraphique qu'exécutaient en public, à certaines époques, les Saliens était une danse de guerre analogue à celles que l'on retrouve encore en usage chez quelques tribus d'Amérique, et consistant, après avoir dansé en rond, à faire des voltes dans tous les sens en observant la plus stricte mesure. C'est ce que nous apprend Cœlius Aurelius. Les Bretons, aujourd'hui encore, par suite de cette fidélité extraordinaire aux anciens usages qui les caractérise, conservent une danse tout-à-fait pareille à celle-là. On va sans doute trouver le rapport bien vague et trop arbitraire, et c'est ce qui aurait lieu en effet s'il se réduisait au simple fait de la danse. Mais la danse des Saliens, comme l'enseigne, d'après Lucilius, l'auteur que nous venons de citer, se nommait *red an druo*. « *Redamdruo* se dit dans les danses et chœurs des Saliens, quand le chef a *amptrué*, c'est-à-dire donné le mouvement et que le même mouvement se répète par chacun. » Or, la danse des Bretons s'exécute non seulement suivant les mêmes figures qui nous sont expliquées par Lucilius pour la danse des Saliens ; mais elle porte chez eux le nom de *redandro*. J'avoue que la correspondance est tellement frappante qu'elle me cause une impression profonde : la danse qu'exécutent sur une place de village quelques pauvres paysans est un des monuments les plus curieux de la haute antiquité, et le savant peut y voir un titre incontestable de la parenté de ces peuples avec les ancêtres de Numa ! Le nom de Saliens, donné à Rome aux prêtres de Mars, se rapporte aussi bien que la danse elle-même à la langue celtique ; car *saïll*, *saïlla* veut dire danser dans le langage breton. On dirait donc tout justement en cette langue, comme on aurait pu le dire dans l'ancienne Rome, en voyant exécuter la ronde en question : Voici des *saliens* qui exécutent le *redandro*.

Après avoir ainsi donné quelques preuves du rapport qui existe entre le breton et l'ancien gaulois, rapport qui s'explique si bien par l'espèce d'abri contre le mouvement de l'étranger que la population gauloise a trouvé dans la péninsule armoricaine comme dans le pays de Galles, nous en choisirons de même quelques autres du rapport qui existe entre le gaulois et diverses langues de la haute antiquité. Ce sera le sujet d'un autre article.

SAINT-NAZAIRE (1).

Le mot *Nazaire* vient, suivant quelques antiquaires bretons, du mot celtique *Naozère*, qui signifie : « Baie de l'attache ou de l'amarrage. » Cette étymologie convient au bourg que représente notre gravure : elle serait moins heureuse à l'égard des dix-huit ou vingt autres localités du même nom, situées en diverses parties de la France, au milieu des terres.

(1) Cet article et la gravure qui l'accompagne ont pour objet de rectifier une erreur commise dans notre dernier volume, p. 397, et annoncée, cette année, p. 40.

C'est à l'extrémité d'une presqu'île étroite, sur le bord de la mer et à l'entrée de la Loire, que sont groupées, serrées les unes contre les autres, le petit nombre des maisons qui composent le bourg de Saint-Nazaire. Le sable et l'eau les cernent de tous côtés. L'église, construite sur une pointe avancée, et dont la flèche est très haute, attire de loin le voyageur, et sert de marque au marin.

« Toute la population de Saint-Nazaire, dit Edouard Richer dans son Voyage pittoresque, se compose de marins, de douaniers et d'un petit nombre de familles bourgeoises. Le peuple y est bon, la charité s'y exerce d'une manière admirable; celui qui possède partage avec celui qui n'a pas, et il existe dans ce pays une sorte de communauté de biens qui en éloigne l'indigence. Les hommes, vêtus d'un habit de laine brune, se parent, le dimanche, d'une culotte de toile à la matelotte : c'est la pièce de l'habillement dans laquelle consiste tout leur luxe. Les femmes, habillées de bure toute la semaine, mettent, les jours de fêtes, des vêtements de soie de toutes les couleurs, des tabliers de mousseline, des coiffes garnies de dentelle et des croix d'or azurées. Le linge répond mal à cet ajustement; le plus beau et le plus fin étant employé pour les hommes, les femmes sont forcées de se servir d'une sorte de grosse toile d'étoupes. Tous les hommes, habitués à la mer, n'ont presque d'autre emploi que la navigation. Dès qu'un enfant commence à marcher seul, il fréquente le bord de l'eau, entre dans les chaloupes, se familiarise avec le danger, s'instruit à guider les canots du port, apprend à nager, et à l'âge de dix ans, fortifié par cet exercice, on le classe dans un équipage. Il navigue pendant quelques années, après lesquelles il vient subir un examen pour être reçu pilote lamaneur : c'est là toute l'ambition du marin de Saint-Nazaire. Cette classe d'hommes, qui jouit d'une véritable considération dans le pays, se distingue par une petite ancre en argent attachée à la boutonnière de l'habit. Le nombre en est fixé; on ne peut être admis à cette place que par la mort de l'un de ceux qui la remplissent. Sitôt qu'un bâtiment paraît à l'entrée de la rivière, les intrépides pilotes se jettent à l'envi dans de petites nacelles appelées *yoles*, et atteignent ainsi le navire au milieu des vagues qui dérobent souvent leur frêle esquif à la vue. Quand ils peuvent tenir la mer, ils ont toujours des chaloupes dehors pour aller à la rencontre des navires qui veulent entrer dans la Loire. Ils vont ainsi jusqu'à la hauteur de Belle-Ile. Cette vie inquiète, ces dangers toujours renaissants, leur permettent rarement de terminer leur carrière au sein de leur famille ; mais peut-être leurs jouissances en sont-elles plus rapides. L'incertitude donne à leurs yeux un prix de plus au présent.

» On aperçoit, au haut d'un champ voisin de Saint-Nazaire, sur la droite, un dolmen : c'est le monument druidique le plus entier, le plus considérable et le plus curieux peut-être du département. Le point de vue dont on jouit du haut de ce dolmen (élevé d'environ 6 à 7 pieds) est admirable : de là

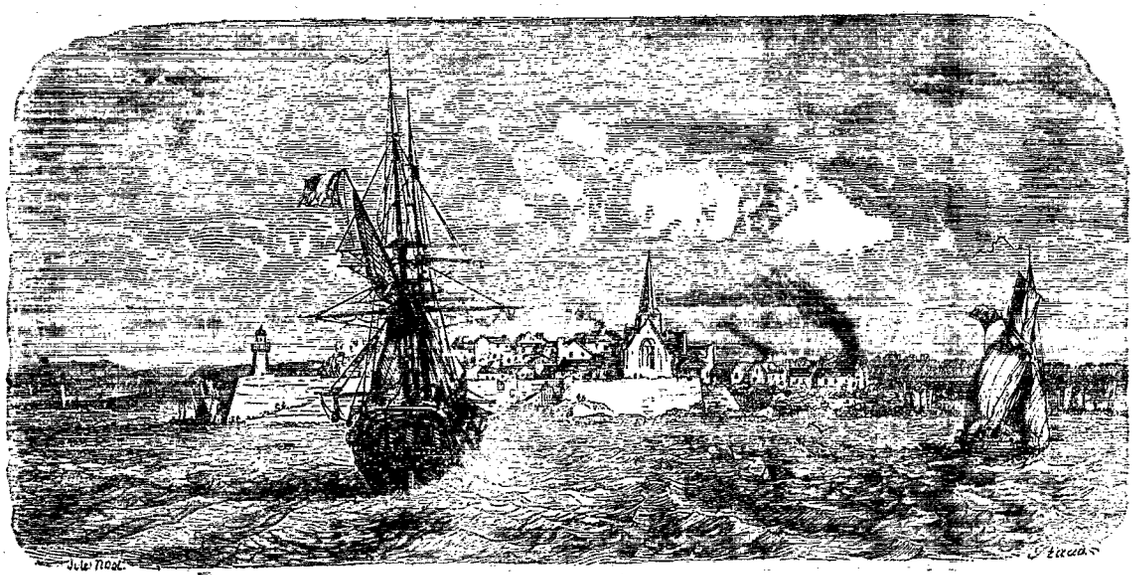

(Vue de Saint-Nazaire, département de la Loire-Inférieure. — Dessin d'après nature, par M. Jules Noël.)

la rivière semble former une baie depuis Saint-Nazaire jusqu'à Paimbœuf. Cette ville et le bourg de Douges se distinguent, comme deux points blanchâtres, au niveau des prairies ; à gauche sont les villages dispersés de la Bryère, sur les façades blanches desquels s'arrêtent les rayons du soleil, qu'absorbe le vert uniforme des prairies.

» Le rôle historique qu'a joué Saint-Nazaire dans les temps reculés se borne à peu près au blocus qu'en firent les Espagnols en 1380. Le château de la place était commandé par un capitaine nommé Jean Dust. Non content d'avoir arboré sur la plus haute tour une enseigne aux armes du duc de Bretagne, cet intrépide gentilhomme provoquait chaque jour les ennemis. Après un long blocus, il proposa à l'amiral de lui envoyer un des siens, tandis qu'un officier de la garnison serait détenu en otage sur les galères. La proposition fut acceptée. L'Espagnol, à son retour, ayant rapporté à son chef que la plage était trop bien défendue pour songer à s'en emparer, l'amiral leva le blocus, et débarqua dans la presqu'île de Rhuis, où il reçut un second échec.

» Lors des guerres de la Ligue, dans l'année 1586, avant que l'ambitieux duc de Mercœur eût hautement abandonné la cause du roi, le capitaine La Tremblaie, qui était du parti contraire, prit Saint-Nazaire, et fit trancher la tête au gouverneur. »

A ces lignes, extraites d'un ouvrage qui a dû nous inspirer une entière confiance, nous ajouterons seulement que l'importance du bourg de Saint-Nazaire tend à s'accroître. La jetée, construite depuis plusieurs années, est un service rendu à la marine et au commerce; il en sera de même du bassin à flot voté par les Chambres.

Erratum. — Page 85, col. 2, ligne 5. Au lieu de « château d'Amboise, » lisez « château de Chanteloup. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17, 99.)

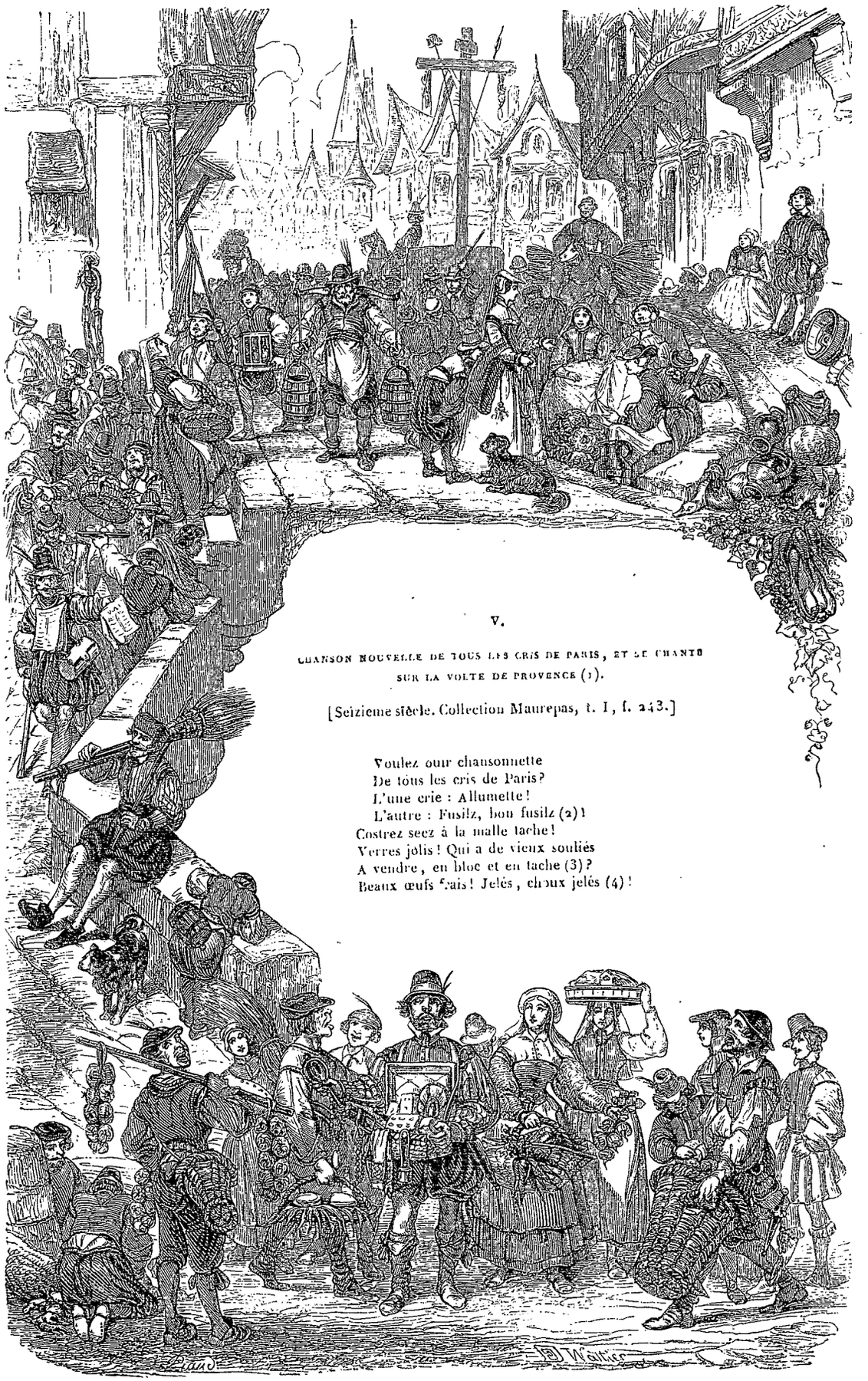

V.

CHANSON NOUVELLE DE TOUS LES CRIS DE PARIS, ET SE CHANTE SUR LA VOLTE DE PROVENCE (1).

[Seizième siècle. Collection Maurepas, t. I, f. 243.]

Voulez oüir chansonnette
De tous les cris de Paris?
L'une crie : Allumette!
L'autre : Fusilz, bon fusilz (2)!
Costrez secz à la malle tache!
Verres jolis! Qui a de vieux soulliés
A vendre, en bloc et en tache (3)?
Beaux œufs frais! Jelés, choux jelés (4)!

Aurenges! citrons! grenades!
Fourmage dur de Milan!
Sallade! belle sallade!
Faut-il du bon pain challant?
A ramoné la cheminée
Hault et bas! Vieux fer! vieux drapeaux!
Beaux choux blancs! ma belle poirée!
Moutarde! Almanacz nouveaux!

Vinaigre bon! bon vinaigre!
Sablon (5) à couvrir les vins!
Charbons de rabais en grève,
Le minot (6) à neuf douzains (7)!
Du grais, grais à la fine esguille!
J'ai la mort aux rats, et aux souriz!
Antonnois (8)! bons forets, et vrilles!
Çà, chalants, à curer le puys!

Argent cassé! vieille monnoye!
Remorleurs (9) gaigne petit!
Croye (10) de Champaigne! croye!
Oublie, oublie, où est-il?
A deux liards des chansons tant belles!
Dolces meures! gentil fruit nouveau!
A mes beaux cerneaux! noys nouvelles!
Quapandu (11)! poires de certiau (12)!

Gros fagots! seiche bourrée!
A mes bons navets! navets!
Chicorée! chicorée!
Argent de mes gros ballets!
Noir à noircy! Couvecle à lessive!
Peignes de bouys! Gravele, graveleau (13)!
Beaux marons, à l'escaille vive!
Chaudronnier! Qui est-ce qui veut de l'eau?

A quatre deniers la peinte,
Gentil vin blanc et clairet!
Eguilletes de fil tainte!
Argent du fin trébucher!
Ver vergus! Ongnons à la botte
Harans sor! Panes (14)! beau panes!
Beau cresson! carotte! carotte!
Pois vert! pois! feves de marez!

Prunes de Damas! cerises!
Quonquombre! beaux abricaux!
De bonne ancre pour escripre!
Beaux melons! gros artichaux!
Harans frais! maquereau de chasse!
A refaire les seaux et soufflets!
Citrouilles! Filace! filace!
Qui a de vieux chapeaux, vieux bonnets?

Fourmage de cresme! fourmage
Aux racines de percins (15)!
Rave douce! belle esparge (16)!
Beau houblon! Peau de cannin (17)!
Gerbe de froment! Foire! nouveau foire (18)!
Bons rateliers! chambrière (19) de bois!
Beau may de hou! à la pierre noire!
Ruban blanc! ruban! beaux lacets!

A trente écus l'émeraude
Et l'anneau, de grand valleur!
Féves cuittes, toutes chaudes!
Pain d'espice pour le cueur!
Beaux chapelets! couronne royalle (20)!
De beaux coings! pêches de corbet (21)!
Beaux poireaux! gros navets de halle!
Beaux bouquets! Qui veut de bon lait?

Figues de Marceilles! figues!
Beaux merlus! chervys de Trois (22)!
Carpes vives! carpes vives!
Beaux espinards! lard à pois!
Escargots! trippes de morue!
Beaux raisins! bons pruneaux de Tours!
Ainsi vont criant par les rues
Leurs états chacun tous les jours.

NOTES.

On a consulté, pour la composition du dessin, les ouvrages suivants : — Arts et métiers, par J. Ammon, 1548; — Recueil de la diversité des habits, etc., Paris, Richard Breton, 1564; — Réduction des fractures et luxations, par Ambroise Paré (avant 1590), etc.

(1) Voici les premiers vers de la *Volte de Provence*, chanson fort populaire autrefois :

Puisqu'amour moustre ses forces
Pour me rendre serviteur,
Puis que ces douces amorces
De son dard blessent mon cœur, etc.

(2) Briquets.
(3) *En bloc et en tache*, c'est-à-dire : à vendre à forfait en gros, sans venir à l'estimation par le détail.
(4) Espèce de choux ainsi nommés à Paris parce qu'ils étaient plus tendres après la gelée.
(5) Menu sable. — (6) Mesure de capacité.
(7) Monnaie de cuivre avec quelque alliage d'argent, valant un sol ou douze deniers tournois.
(8) Entonnoirs. — (9) Remouleurs. — (10) Craie.
(11) Espèce de poire.
(12) Autre espèce de poire dite *certeau*; on distinguait le certeau d'été, le certeau muscat d'automne et le certeau d'hiver.
(13) Râpe. — (14) Panais. — (15) Persils. — (16) Asperge.
(17) Lapin. — (18) Pour *fouerres*, paille. — (19) Chandelier.
(20) Chapelet qu'on récite en l'honneur de la Vierge.
(21) Corbeil, près Paris.
(22) Espèce de panais de la ville de Troyes en Champagne.

Déjà, au treizième siècle, un poëte nommé Guillaume de Villeneuve avait rimé un *dict* de quelques pages sur les *criéries de Paris*. Nous avons donné en 1833 (p. 386 et 406) une analyse de cette curieuse description, que l'auteur termine par ces réflexions : « Il y a bien d'autres cris que je ne saurais rapporter. Le nombre des marchandises à vendre est si considérable, que je ne puis m'empêcher de dépenser; et si j'achetais seulement un échantillon de chaque espèce, quelle que fût ma fortune, elle y passerait bientôt. J'ai ainsi mangé le peu que j'avais, et la pauvreté me tourmente. » On le voit, l'usage de crier les marchandises à vendre n'est pas né d'hier; seulement, aujourd'hui on ne colporte plus dans les rues que des objets de très mince valeur. La chanson ci-dessus, qui peut passer en quelque sorte pour une seconde édition du *dict* du treizième siècle, remonte à la seconde moitié du seizième. L'auteur est inconnu.

DES TERRES DE L'UNIVERS,

SELON SWEDENBORG.

(Fin. — Voy. 42, 89.)

Vénus offrit aussi quelque intérêt à notre voyageur. Il y trouva deux espèces d'hommes de caractère opposé : les uns doux et humains, les autres féroces, chacune de ces espèces y occupant un hémisphère différent. Il n'entra en relation qu'avec les premiers, qui lui firent connaître succinctement leur religion et la nature de leur goût qui les porte, comme ceux de Mercure, à l'instruction. Ils représentent dans le système général des habitants de l'univers, la mémoire des choses matérielles dans sa concordance avec la mémoire des choses immatérielles. Les habitants de l'autre hémisphère, d'après ce qu'il en apprit, revenaient à peu près à ce que l'on rapporte chez nous des Cyclopes. Ils se délectent dans les rapines, et leur plus grand plaisir est de se nourrir de ce qu'ils ont pillé. Ce sont des géants, et les habitants de notre terre leur vont à peine à la ceinture. Du reste, ils sont stupides et ne s'inquiètent ni du ciel ni de la vie éternelle. Pourtant ceux qui sont susceptibles d'être sauvés, sont conduits après leur mort dans des lieux de dévastation situés près de leur terre, et ils y sont mis dans le désespoir : ils s'écrient alors qu'ils sont des objets d'abomination et de haine, et qu'ils sont damnés : c'est une extrême douleur. Quelques uns crient

même contre le ciel ; mais Dieu modère cette démence afin qu'elle ne les emporte pas au-delà des limites convenables. Enfin, quand ils ont suffisamment souffert, les choses corporelles étant mortes en eux, ils sont sauvés par la grâce de Dieu et conduits dans une autre région.

Je craindrais d'être trop long en insistant sur les autres planètes ; d'ailleurs Swedenborg n'en rapporte rien de bien caractéristique. Il me suffit d'avoir donné idée de la nature de son voyage. J'ajouterai seulement quelques détails sur ses excursions au-delà des limites du monde solaire, jusque dans les terres qu'éclairent les étoiles. Suivant la doctrine de notre visionnaire, ceux qui sont dans le ciel peuvent parler et converser non seulement avec les anges et les esprits qui appartiennent aux planètes de notre système, mais avec ceux des terres plus lointaines. Cette faveur est même accordée à l'homme encore engagé dans la vie de la terre, quand il l'a méritée par sa piété, et elle revient exactement à la faculté de voyager dans tout l'univers. Pour la comprendre, il faut savoir que, selon Swedenborg, la distance n'est point une chose réelle, mais seulement une idée ou une image qui se peint dans notre esprit. Dès-lors il se peut donc que, par un simple changement en lui-même et sans avoir besoin d'un transport réel, l'être soit mis en communication avec les mondes les plus éloignés, puisque cet éloignement n'est au fond qu'une pure dépendance de l'esprit. « Celui qui ne sait point les secrets du ciel, dit Swedenborg, ne peut croire qu'il soit possible à l'homme de voir des terres si éloignées, et d'en rapporter quelque chose d'après l'expérience de ses sens ; mais qu'il sache que les espaces et les distances, et conséquemment les marches qui ont lieu dans le monde naturel sont, dans leur origine et première cause, des changements d'état des intérieurs de l'esprit ; qu'ainsi les esprits et les anges peuvent, par ce moyen, être transportés en apparence d'un lieu dans un autre, d'une terre à une autre, et même jusqu'aux terres qui sont aux extrémités de l'univers. Il en est de même de l'homme quant à son esprit, son corps demeurant toujours dans la même place. » On voit d'après cela que marcher dans l'univers, c'est simplement passer par une suite de changements d'état correspondant aux divers lieux que l'on traverse successivement, et que l'on peut, en quelque sorte, mesurer le chemin que parcourt l'esprit d'après la durée et la valeur de ses changements. « Les distances dans l'autre vie, dit Swedenborg, existent absolument selon les états des intérieurs de chacun. Ceux qui sont dans un semblable état sont ensemble dans une même société et dans un même lieu. » Sans me charger de faire comprendre plus exactement cette théorie, je me contente de l'exposer afin de donner au moins une impression de cette nouvelle manière de voyager, et d'expliquer comment, après l'avoir adoptée, Swedenborg fut si longtemps dupe de ses visions. « Étant dans l'état de veille, dit-il, le Seigneur me conduisit quant à mon esprit, à une certaine terre, par le ministère des anges, accompagnés de quelques esprits de cette terre. La marche se fit par la droite, et elle dura deux heures. Vers la fin du système de notre soleil, parut d'abord une nuée blanchâtre, mais épaisse, et après elle une fumée enflammée montant d'une vaste ouverture : c'était un gouffre immense qui séparait, dans cette partie, notre monde solaire d'avec quelque monde du ciel sidéral. Cette fumée parut à une distance assez considérable. Je fus porté au travers, et alors parurent au-dessous, dans le gouffre, plusieurs hommes qui étaient des esprits ; car tous les esprits paraissent dans la forme humaine et sont réellement des hommes. Je les entendis aussi conversant entre eux ; mais il ne me fut point accordé de savoir d'où ils étaient et quels ils étaient. L'un d'eux me dit cependant qu'ils étaient des gardes qui empêchaient les esprits de passer de ce monde dans quelque autre monde de l'univers, sans en avoir la permission. Je fus confirmé qu'il en était ainsi. Ces quelques esprits qui m'accompagnaient, et à qui il ne fut pas permis de traverser, commencèrent à crier de toutes leurs forces, quand ils arrivèrent à cet intervalle, qu'ils périssaient. En effet, ils se trouvèrent plongés dans un état d'agonie et environnés par la fumée : ils furent obligés de rester de ce côté du gouffre. »

Après avoir traversé, sans autres difficultés que divers changements d'état, cette vaste ouverture, Swedenborg arriva enfin à un lieu où il s'arrêta, et alors parurent au-dessus de lui des esprits avec lesquels il entra aussitôt en conversation. Il apprit ainsi qu'il venait de toucher à une nouvelle terre. Il interrogea, comme à son ordinaire, les habitants sur leur religion, et il lui fut dit que bien que l'existence de Dieu ne leur fût pas inconnue, ils estimaient le Seigneur tellement au-dessus d'eux, qu'ils préféraient adresser leur culte à un ange qui leur servait d'intermédiaire. Ils lui firent savoir que leur soleil était beaucoup plus petit que le nôtre, dont il leur communiqua l'idée ; et en effet, les anges qui l'accompagnaient lui confirmèrent le fait en lui disant que le soleil de cette terre était une des plus petites étoiles que nous apercevions. On lui dit aussi que dans le ciel étoilé, vers l'occident, paraissait une étoile beaucoup plus grande que les autres, et les anges lui dirent aussi que cette étoile était précisément notre soleil. Sa vue s'ouvrit alors sur cette terre, et, loin d'y rien voir d'une singularité proportionnée à celle de l'éloignement, il ne remarqua rien que de très ordinaire : des bois, des prairies, des troupeaux de moutons, des habitants vêtus grossièrement à la façon de nos paysans. Ces étrangers reçurent au contraire de lui beaucoup de renseignements, qui les intéressèrent beaucoup, sur notre terre : ils n'avaient aucune idée de nos sciences, de notre géométrie, de notre optique, de notre chimie, de notre mécanique. L'art de l'imprimerie, surtout, excita au plus haut point leur étonnement. De là il alla visiter les enfers de cette terre où il vit des visages tellement monstrueux qu'il n'ose les décrire.

Il était en si beau train, que ses compagnons l'entraînèrent à continuer : cette fois, il mit deux jours entiers à faire le trajet, ce qui lui marqua qu'il arrivait à une terre incomparablement plus éloignée. Toujours préoccupé par les questions religieuses, il passa, après y avoir jeté un simple coup d'œil, dans diverses autres terres dont il relate pareillement quelques traits. Je rapporterai seulement ce qu'il apprit dans le cinquième de ces mondes touchant la manière dont s'y fait la révélation, car je soupçonne que c'était là, à bien peu près, la manière dont les choses se passaient à son égard. « Les habitants me rapportèrent, dit-il, que la révélation se fait pour eux le matin, dans l'état qui est entre le sommeil et le réveil, quand ils sont dans une lumière intérieure qui n'est pas encore troublée par les sens des corps et les occupations mondaines. Ils me dirent qu'alors ils entendent les anges du ciel qui leur parlent des vérités divines et de la vie selon ces vérités ; et que quand ils sont entièrement éveillés, il leur apparaît sur leur lit un ange vêtu de blanc, et qu'ils savent par là que ce qu'ils viennent d'entendre leur est adressé du ciel. » Toute la question pour ces habitants du ciel, comme pour notre audacieux voyageur, aurait été de savoir si cet ange était bien une personne réelle et non une pure image formée, par leurs préoccupations, dans leur esprit.

LES PAPILLONS.

A mesure que du sein des bourgeons, berceaux d'hiver, s'échappent les corolles nouvelles, les papillons, volantes fleurs, brisent leur tombe hivernale, leur chrysalide, et eux aussi s'épanouissent joyeux dans les airs. Le renouveau fait sentir ses tièdes influences, même dans le sein obscur de la vaste cité, même en ma cendreuse et sombre rue. Un lilas, sur mon étroite croisée, qu'il égaie, appelle ces hôtes des cieux, ces fils des métamorphoses, emblèmes de l'âme immortelle. Cette année, dès le mois de février, l'arbuste à

peine feuillé avait reçu la visite de la *Piéride* du Chou, celle dont vous voyez, au milieu de ce groupe de papillons, s'étendre les blanches ailes à sommets noirâtres. Dieu soit béni ! je ne fais pas de collections ; aussi ai-je pu voir avec un plaisir sans mélange papillonner le frêle insecte qui faisait vibrer, dans cette verdure précoce, les fines nervures de ses ailes à doublure soufrée.

Vole sans crainte, blanche Piéride, j'observerai tes caprices folâtres, je chercherai ton histoire dans ton aventureuse vie, non dans ta mort. C'est aux savants de fixer sur le papier les annales colorées de l'entomologie ; suffisamment aidés par tant de lumineux travaux, n'allons pas, puisque nul intérêt de science ou de découverte ne nous y force, nous faire un odieux plaisir d'interroger cette vie qui s'échappe dans les tortures. Associons-nous à la grande pitié du poëte : « La poignante angoisse de l'insecte écrasé, dit Shakespeare, n'égale-t-elle pas celle du géant qui se meurt ! »

Il me souvient d'avoir vu, il y a de longues années, arriver à l'atelier de Gros, par un beau soleil d'avril, je crois, un de nos camarades, tout fier de sa conquête. Son chapeau, posé sur l'oreille, portait, en guise de cocarde, l'insecte ailé dont vous voyez l'image à droite, au bas de la gravure. C'est le Sphinx du tithymale, un de ces papillons appelés Crépusculaires, parce qu'ainsi que la chauve-souris ils fuient la lumière du jour ; un vol bruyant leur a valu aussi le nom de Papillons-Bourdons, et leur habitude de planer longtemps avant de fondre sur les fleurs, celui de Sphinx-Éperviers.

Le corps de l'insecte, cloué au chapeau par une longue épingle noire, était d'une riche couleur olive, des taches vertes et une large bande de même nuance diapraient ses ailes supérieures, dont le fond était d'un gris rougeâtre ; le rose vif, bordé de velours noir, des ailes de dessous, éclatait sur le feutre, et le frémissement douloureux du pauvre papillon faisait chatoyer toutes ces teintes harmonieuses.

— C'est affreux ! s'écria Gros, livré à cette verve de cœur qui, comme son talent, s'échappait par bouffées ; c'est infâme ! Et il frappa violemment la terre avec l'appuie-main de l'élève dont il corrigeait l'académie. Croyez-vous, espérez-vous jamais devenir artiste ? Otez-vous de devant mes yeux sur l'heure ! L'artiste admire, adore, imite la nature en ses beautés infinies, il ne la torture point ! Sortez de mon atelier ! Sortez, vous dis-je, et n'y rentrez plus avec cette enseigne de bourreau !

Que les peuplades ailées dont les myriades se jouent dans le transparent espace soient décimées par le laboureur, par le jardinier : ils défendent leurs récoltes, c'est loi de guerre et de conservation ; qu'elles disparaissent en laissant de nombreux échantillons sous le canif du naturaliste qui veut *connaître* (première loi de l'humanité intelligente), et dont toute la vie, toutes les facultés, toute l'ardeur de penser s'emploient à pénétrer les mystères de l'œuvre divine : celui-là a mission ; mais nous, qui voulons seulement effleurer l'étude comme un plaisir, notre lot est d'admirer tant de beautés, tant de grâces divines. Nous en apprendrons davantage en suivant de l'œil ces pierreries mouvantes, en observant les allures variées de ces vivantes merveilles, qu'en alignant tristement sur le carton leurs cadavres déchiquetés.

Plus d'une fois j'ai vu dans nos jardins potagers la *piéride* onduler, papillonner, planer, remonter, redescendre et se fixer enfin sur une feuille de chou. Les ailes étendues et frémissantes, elle y pondait un groupe d'œufs jaunes, que la loupe m'a montrés, sculptés en forme de flacon et sillonnés de quinze délicates nervures. Des milliers de fils vivaces, plus ou moins prompts à éclore, selon que le plus ou moins de chaleur de la température hâte ou retarde leur développement, sortiront de ces œufs nombreux. Une faim insatiable, à laquelle cette couvée ne se livre pourtant que la nuit, restant cachée tout le jour, fera grossir en peu de semaines chaque chenille à seize pattes, au corps semé de poils blancs, tacheté de points noirs, rayé de trois bandes jaunes longitudinales. Swammerdam, Malpighi, Réaumur, et après eux de nombreux émules, nous ont appris que ce n'était là qu'un étui dans lequel le papillon croît et se développe, comme le poulet sous la coquille de l'œuf. Seulement, à mesure qu'il progresse dans son enveloppe, l'insecte change et agrandit, par quatre mues successives, sa robe bigarrée, à douze anneaux mobiles. Toute cette amusante histoire, éclairée par les ingénieux travaux des savants, peut aujourd'hui se dérouler aux yeux du simple observateur. Voyez la chenille arrivée à toute sa croissance : elle cesse de manger, elle s'éloigne de la plante que jusqu'alors elle broutait avec tant d'énergie, elle cherche à suspendre son éphémère tombeau. Déjà l'on peut distinguer la soie qui écume autour de sa bouche. Suivons-la sous ce banc. La piéride se serait bien gardée d'y placer ses œufs ; il lui fallait la feuille du chou, du navet, du colza, d'une plante crucifère oléagineuse, où sa progéniture pût trouver en naissant le vivre et le couvert. Aujourd'hui, elle sait qu'au sortir du monument qu'elle va se construire, elle aura des ailes et pourra voltiger de fleur en fleur, et c'est un abri solide et sûr qu'il lui faut. Il vaut mieux voir que décrire l'habileté de l'insecte à tisser le câble de soie qui va l'attacher sous ce rebord de pierre ; son adresse à disposer une ceinture qui le soutient par le milieu du corps est un vrai prodige. Lorsque la chenille est solidement amarrée, elle fend sa robe, s'en dépouille, et sait la faire glisser sous les liens dont elle s'est entourée sans les relâcher ou les briser.

Tandis que nous l'examinons, toute une volée d'insectes brillants appelle nos regards : ce sont les *Vanesses*, communes dans notre climat tempéré, et que nous reconnaissons aux taches variées d'éclatantes couleurs, aux bordures festonnées de leurs ailes à éventail, au bouton ovoïde qui termine leurs antennes. Cinq espèces de ce genre entourent notre groupe de papillons. A gauche, vers le haut, la petite Tortue, qui doit son nom à cette marbrure aurore, jaune et noir qui rappelle la disposition des couleurs de l'écaille ; plus bas, en passant par-dessus une élégante Thaïs qui ne se trouve guère que dans nos départements méridionaux, encore une Vanesse, le Paon de jour, avec quatre prunelles bleues dessinées sur ses ailes pourpres : immédiatement au-dessous, la rapide Atalante, qui porte sur le velours de ses noires ailes un arc-en-ciel de feu. Les chenilles de ces trois Vanesses vivent sur l'ortie, et leurs chrysalides, assujetties par un double câble de soie, sont fréquemment dorées. Vis-à-vis l'Atalante est l'Antiope, ou Morio, d'un noir rougeâtre, aussi orné de taches bleues et festonné d'une large bande d'un jaune pâle. La petite Vanesse, en remontant à droite, doit son surnom de Robert-le-Diable à la bizarre figure de satyre qu'affecte sa chrysalide anguleuse. Toutes les chenilles de ce genre sont épineuses et de couleurs sombres, toutes leurs chrysalides, anguleuses, ont fréquemment les arêtes marquées de ces teintes métalliques qui ont fait nommer ces nymphes *Chrysalides* par les Grecs, *Aureliæ* par les Romains, mots qui signifient dorées.

Le Sylvain ou Nymphale, qui étale au-dessous du petit Robert-le-Diable de grandes ailes tachetées de blanc, se rapproche assez des Vanesses et habite les forêts de l'Est et du Nord. Laissons de côté trois papillons aux ailes repliées, l'Anthocaris-Bélie, du sommet de la planche, papillon qui ne quitte guère le Midi ; l'Argus aux mille petits yeux, *polyommatys*, que l'on ne trouve que dans les Alpes ; plus bas, le Satyre demi-deuil, qui voltige partout sans attirer ni fixer l'attention. Mieux vaut nous occuper du plus beau papillon de nos contrées, le Papillon grand porte-queue ou Machaon, qui brille entre tous ses frères, et dont il est si facile de suivre toutes les métamorphoses.

C'est sur la carotte ou le fenouil qu'en juin vous rencontrerez sa chenille rase, d'un beau vert, qu'entourent des cercles réguliers d'un noir velouté, tacheté de quatre pois

couleur aurore ; le ventre de l'insecte est d'hermine. La première fois que cette chenille frappa mes yeux, une vieille jardinière me disait d'un air attendri : « J'aime cette bestiole, sa robe est juste comme le gilet de mon homme le jour de

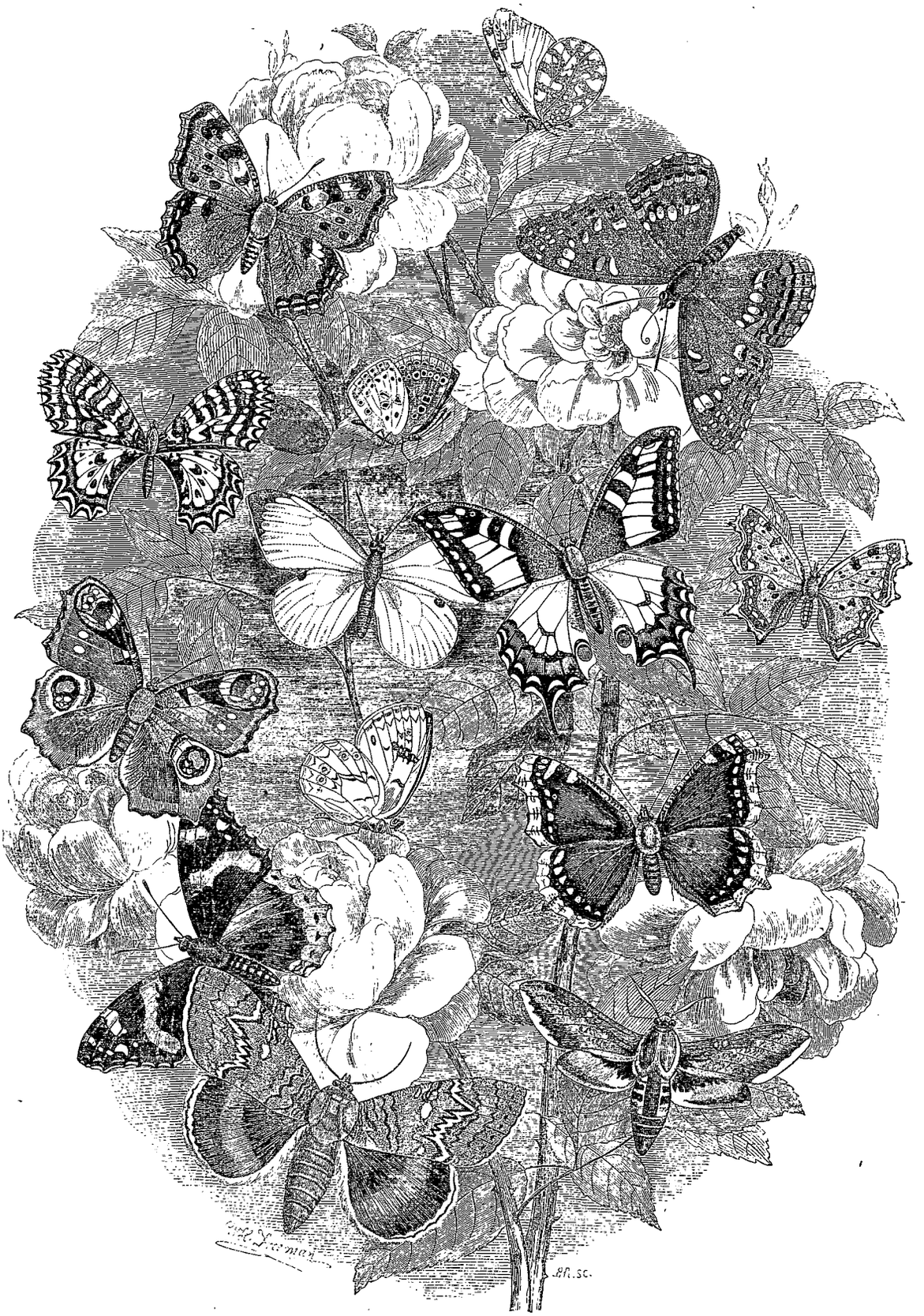

(Choix de papillons.)

nos noces. » En effet, c'est un joli dessin d'indienne. Si, en comptant les anneaux qui se rapprochent autour du cou de la chenille, vous vous avisez de les chatouiller légèrement avec un brin de paille, soudain jaillit une corne charnue,

transparente, en forme d'Y, de couleur orange, qui exhale une forte odeur de fenouil : elle sert probablement de défense à la chenille contre ses ennemis acharnés, les Ichneumons, dont la curieuse histoire nous mènerait trop loin aujourd'hui.

J'ai vu une chenille de Machaon, que j'avais nourrie dans une boîte, s'y métamorphoser. Parvenue à toute sa croissance, elle s'accrocha sens dessus dessous avec ses dix pattes membraneuses au couvercle de sa prison. Alors elle commença à promener, d'un mouvement lent et uniforme, sa tête et toute la partie antérieure de son corps, d'un côté à l'autre, se tordant avec effort. Elle dévidait, avec ses pattes écailleuses de devant, le fil de soie, d'une extrême finesse, qui sortait de sa bouche ; elle le fixait à droite et à gauche, et s'entoura ainsi de plus de cinquante liens. Son câble filé, elle fendit sa robe, s'en dépouilla, la fit glisser par les mouvements répétés de la chrysalide, qui, débarrassée enfin, demeura immobile et nue, suspendue par cette ceinture. Treize jours plus tard, je vis éclore le papillon. Posé sur ma manche, il y resta près d'une heure humide, terne, les ailes plissées. Peu à peu il les étendit au soleil, se promenant lentement sur mon bras, séchant ses petites plumes veloutées par un mouvement oscillatoire de plus en plus rapide. Enfin les couleurs se dessinèrent de plus en plus vives : le jaune se dora, les taches, les raies, les nervures noires prirent une teinte de plus en plus foncée. Les deux yeux bleus, à iris pourpre, de sa queue fourchue brillèrent de plus en plus, les antennes allongées frissonnèrent, le balancement des quatre ailes devint plus marqué; il y eut un moment d'arrêt : puis ce fut comme un éclair ; je regardais encore mon bras, et, loin de moi, le Machaon faisait déjà voltiger et chatoyer sa brillante queue sur un parterre de fleurs.

Tout au bas de la planche de papillons est une phalène, la *Lichénée* bleue du frêne, dont la chenille se range parmi les Arpenteuses.

LA PRISE DE TABAC.

NOUVELLE.

Au moment de l'émigration, Coblentz était devenu le refuge de presque toute la noblesse française, et la cour de Versailles se trouva, pour ainsi dire, transportée sur les rives du Rhin. Quelque graves que fussent les événements politiques, ils n'avaient pu enlever aux exilés leur insouciance. A voir le bruit et le mouvement de cette foule, qui avait transporté en Allemagne toutes ses habitudes de légèreté, on eût pris Coblentz pour une ville de plaisance, et la réunion des gentilshommes français pour un rendez-vous de plaisir. Bien que la position de la plupart d'entre eux fût précaire, et que plusieurs en fussent déjà réduits aux derniers expédients, tous conservaient la gaieté, seule richesse qui ne leur eût point été enlevée par le mouvement révolutionnaire. On continuait à se donner des fêtes, comme en France, à se faire des visites, à se disputer la préséance et à jouer son dernier écu. La *roulette*, établie depuis peu dans une maison dont l'entrée était publique, attirait surtout les émigrés par la chance décevante de gains toujours rêvés et jamais obtenus. La noblesse allemande y accourait également, entraînée par l'exemple, et la funeste passion du jeu faisait chaque jour de nouveaux progrès dans tous les rangs.

Parmi le petit nombre de gentilshommes qui échappèrent à l'engouement général, s'en trouvait un qui mérite une mention particulière. On le nommait le chevalier de Roquincourt; et, bien qu'il fût originaire du Midi, sa famille habitait depuis longtemps l'Alsace, où lui-même était né. En cédant à la nécessité qui le forçait à quitter la France, le chevalier avait accepté toutes les conséquences de son exil. La faible somme avec laquelle il s'était réfugié en Allemagne fut placée par lui entre les mains d'un banquier digne de sa confiance, et les intérêts qu'il reçut, joints au prix de quelques leçons, lui permirent de subvenir à ses besoins, en faisant honneur à tous ses engagements.

Cette sagesse fut d'abord traitée d'avarice par les malveillants et de prudence marchande par ses meilleurs amis ; mais quand on vit que le chevalier trouvait encore moyen de secourir, sur son faible revenu, les gentilshommes les plus nécessiteux, l'estime succéda à la raillerie, et il devint pour les plus étourdis un modèle digne d'être imité, quoique inimitable.

De Roquincourt méritait cette admiration. En le ruinant et le forçant à la fuite, la révolution n'avait nullement altéré son caractère : c'était toujours la même équité dans sa manière de juger les hommes ou les choses, la même sympathie pour tout ce qui était bon, la même pitié des souffrances qui frappaient ses yeux. Il n'avait point concentré le monde dans sa propre personnalité, et ne croyait pas tout perdu parce que son sort était troublé.

— Mes affaires ne sont point celles du genre humain, disait-il habituellement, et celui-ci ne tombera point en décadence parce que le chevalier de Roquincourt donne des leçons de grammaire.

Par suite de son système d'économie, le chevalier s'était logé dans les faubourgs, chez une juive qui sous-louait quelques chambres meublées à des prix modérés. Au-dessus de lui demeurait un jeune Allemand nommé Aloisius Barker. Il était de Neuwied où il vivait d'un petit commerce de détail avec sa mère et une jeune sœur; mais un incendie lui avait subitement enlevé tout ce qu'il possédait, et il était venu à Coblentz dans l'espoir d'y recouvrer quelques créances douteuses qui composaient désormais toute sa fortune. Par malheur, ses démarches avaient été infructueuses. Sans connaissance parmi les fabricants de la ville, sans ressources pour réclamer justice devant le juge, déjà découragé par le malheur qui l'accablait, il ne s'était montré ni assez habile ni assez redoutable pour arracher le paiement à des débiteurs gênés ou de mauvaise foi. Les uns l'avaient ajourné, d'autres avaient nié la créance ; enfin, après avoir perdu son dernier espoir et dépensé son dernier thaler, il se trouvait arrivé depuis quelques jours à cet abattement qui vous ôte jusqu'à la volonté du salut.

Le chevalier connaissait en gros les malheurs de Barker, chaque fois qu'il le rencontrait sur l'escalier, il lui demandait, avec intérêt, où en étaient ses espérances; mais ne l'ayant point vu depuis quelques jours, il ignorait leur ruine et l'état de détresse auquel le malheureux jeune homme se trouvait réduit.

Un jour qu'il rentrait de ses leçons, il trouva Aloisius à la porte de la maison, avec le courrier, qui tenait à la main une lettre. Le jeune homme la regardait d'un œil mouillé de larmes, mais sans la prendre ; le courrier semblait indécis.

Le chevalier s'arrêta en saluant Barker par son nom, d'un air de bienveillance qui sollicitait évidemment l'explication du trouble dans lequel il le voyait. Aloisius ne parut point comprendre ; mais le courrier se tourna vers de Roquincourt :

— Puisque ce gentilhomme est de votre connaissance, fit-il observer, il pourra peut-être vous tirer de peine.

— Qu'y a-t-il ? demanda le chevalier avec empressement.

— C'est un petit embarras, reprit le courrier en hésitant : cette lettre arrive de Neuwied pour monsieur ; le port est de quatre *silber-groschen*, et monsieur se trouve n'avoir point cet argent... sur lui.

— Que ne parliez-vous? dit le Français, en fouillant rapidement dans sa poche.

Mais Aloisius l'arrêta d'un geste :

— Non, dit-il d'un accent entrecoupé, je n'ai cette somme ni sur moi... ni ailleurs; je ne pourrai vous la rendre, monsieur.

— Je le compte bien ainsi, car je vous la dois, dit de Ro-

quincourt du ton le plus naturel : prenez, monsieur ; puisque la lettre vient de Neuwied, elle doit être de votre sœur ou de votre mère.

Il avait payé le courrier, qui se retira, et il remit la missive à Barker.

Celui-ci n'eut point la force de le remercier ; mais il ouvrit le papier et se mit à le parcourir rapidement. A mesure qu'il avançait dans cette lecture, ses traits s'altéraient ; enfin il s'arrêta avec une exclamation douloureuse.

— Auriez-vous reçu quelque mauvaise nouvelle ? demanda le chevalier, qui avait continué à monter, et qui s'arrêta au cri du jeune homme.

— Ah ! ce malheur nous manquait ! balbutia Aloisius, qui venait de porter la lettre à son front avec désespoir.

— De grâce, qu'y a-t-il ? que vous annonce-t-on ? reprit de Roquincourt, en descendant vivement trois marches pour se trouver près de Barker.

— Si vous saviez, monsieur ! s'écria celui-ci, dont les larmes entrecoupaient la voix ; ils ont fait vendre là-bas ce qui restait à ma sœur et à ma mère ; toutes deux sont maintenant sans abri et sans pain.

Le chevalier fit un geste de surprise affligée.

— Et elles m'appellent à leur aide, continua Aloisius, moi qui n'ai pu même payer le port de cette lettre ! à leur aide, quand je suis comme elles sans ressources et sans espoir !

Le chevalier tâcha de calmer Barker par quelques douces paroles, et le fit entrer dans sa chambre pour l'interroger avec détail. L'exaltation du jeune homme le rendit plus communicatif qu'il ne l'avait jamais été. Il expliqua à de Roquincourt comment le feu avait subitement détruit tout ce que renfermait la petite boutique qu'il faisait valoir avec sa mère. La perte montait à douze cents thalers composant toute leur fortune, et qu'il n'avait désormais aucun moyen de remplacer.

A mesure que Barker entrait dans ces détails, son désespoir semblait grandir. En peignant au chevalier l'affreuse position de sa sœur et de sa mère, il la voyait lui-même plus clairement ; il s'indignait de son impuissance à les secourir ; il accusait le ciel, et tombait de plus en plus dans cette ivresse de la douleur qui est la suprême infortune des malheureux. De Roquincourt comprit que toutes les consolations seraient inutiles ; ce qu'il fallait dans ce moment pour relever l'âme abattue d'Aloisius, c'étaient des réalités, non des espérances.

Le chevalier était trop pauvre pour venir efficacement lui-même au secours du jeune homme : les besoins de quelques compagnons d'exil avaient déjà amoindri ses revenus de plusieurs mois ; ce qu'il pouvait faire était trop peu de chose pour retirer Barker de cet abîme de désespoir au fond duquel il venait de tomber. Il fallait donc avoir recours à une générosité plus opulente. De Roquincourt prit sur-le-champ son parti. N'ayant jamais rien à demander pour lui-même, il était hardi à solliciter pour les autres ; les refus l'affligeaient sans l'humilier. Il adressa au jeune homme quelques derniers encouragements, lui promit de s'occuper de lui, et prit le chemin de l'hôtel habité par le vicomte de Roullac.

Aidé par un homme d'affaires qui, au moyen d'une vente simulée, avait su préserver de la confiscation le domaine de Roullac, le vicomte jouissait dans l'exil de toute la fortune qui lui avait été laissée par son père. Il en usait, du reste, avec une libéralité qui ne permettait même point la jalousie. Sa main, toujours ouverte, ressemblait à ces fontaines qui laissent couler leurs eaux pour tous les voyageurs. Jamais un refus volontaire ne faisait désirer que sa fortune eût un autre possesseur ; mais ses habitudes entravaient souvent ses bonnes intentions : prodigue et joueur, M. de Roullac se trouvait quelquefois sans un écu. L'important était donc d'arriver au bon moment et avant que ses goûts dispendieux se fussent abattus, comme une nuée d'oiseaux, sur la récolte dorée qui lui arrivait de France chaque mois.

De Roquincourt le savait ; aussi hâtait-il le pas, dans l'espoir d'arriver avant quelque autre solliciteur, en route peut-être comme lui ; mais on lui apprit à l'hôtel que le vicomte n'était point rentré depuis le matin et qu'il devait se trouver à *la roulette*. Bien que le chevalier eût une horreur particulière pour les maisons de jeu et qu'il n'en eût jamais dépassé le seuil, les circonstances lui parurent trop pressantes pour qu'il s'arrêtât à cette répugnance. M. de Roullac pouvait être en heureuse veine, comme cela lui arrivait souvent, et dans ce cas, nul doute qu'il n'écoutât favorablement sa requête. Le gentilhomme alsacien se décida donc à entrer dans la salle où une partie de la noblesse émigrée se pressait autour des tapis verts. Il aperçut bientôt le vicomte engagé dans une partie très animée. Les frédérics d'or formaient devant lui de petits monticules mobiles et sonores, que l'on voyait successivement grandir ou décroître.

La fin à la prochaine livraison.

LE CHIEN DE COUSTOU.

Le comte de Caylus, dans un Mémoire lu à l'Académie des inscriptions (XXIII, 301), après avoir rappelé les anciennes anecdotes sur des effets singuliers de perspective, sur des oiseaux qui se frappaient la tête contre des ciels peints, sur des bas-reliefs en grisaille, que le toucher ou le poids empêchait seul de croire ou de marbre ou de bronze, raconte le fait suivant dont il avait été le témoin.

« Dans le nombre de statues de marbre dont le jardin des Tuileries est orné, il y en a une auprès de la porte du pont Royal ; elle est de la main de Coustou l'aîné, et représente un chasseur traité à l'antique, et groupé avec un chien qui aboie, et dont l'attitude est par conséquent vive et animée. Un jour, en me promenant seul, je fus frappé à la vue d'un petit chien ; il aboyait et paraissait en colère. Je m'arrêtai pour démêler le sujet de son agitation ; et, après avoir examiné la direction de ses regards, je fus convaincu qu'elle n'avait point d'autre objet que le chien de cette statue. Je le chassai plusieurs fois ; il était irrité, il revenait toujours, et ne me laissa aucun doute sur la vérité de son impression. Ce chien est fort bien traité et du plus beau travail ; mais toujours est-ce du marbre, et l'illusion n'est pas moins surprenante. Je regardai de même avec attention si le soleil dont il était éclairé pendant cette petite scène, n'ajoutait rien aux masses et à la vérité de son imitation ; je n'y trouvai aucune différence d'avec ce qu'il m'avait toujours paru. »

Je me souviens qu'étant jeune, et avant d'avoir donné beaucoup d'attention à l'économie des nations, j'assistais à la campagne à un repas fort gai, où l'un des convives ne manquait jamais de faire voler par la fenêtre les flacons à mesure qu'ils étaient vidés. C'était, disait-il, pour faire gagner les fabriques. Il était conséquemment fort satisfait de ses prouesses, et les amateurs s'empressaient d'y applaudir.

Je commençai par rire comme les autres ; cependant, à mesure que la même folie était répétée, je ne pouvais m'empêcher d'y réfléchir, et mon esprit vint à douter de l'avantage qui pouvait résulter pour la société en général d'une consommation dont il ne résultait aucun bien pour les consommateurs. Il me semble, me disais-je à moi-même, que le convive qui consacre trois ou quatre francs de son argent à payer des bouteilles cassées ne peut faire cette dépense sans qu'il en résulte un retranchement de pareille somme sur une autre dépense. Ce que le verrier vendra de plus, un autre marchand le vendra de moins. Le monde ne peut rien gagner à un pareil divertissement, et il y perd le service, l'utilité que le briseur de flacons pouvait recueillir de leur usage, s'ils avaient été ménagés. J.-B. Say.

PUPITRE D'UNE FAÇON PARTICULIÈRE

ET TRÈS COMMODE POUR LES GENS D'ÉTUDE.

On trouve ce projet de machine dans l'ouvrage publié à Lyon en 1729, sous le titre de « Recueil d'ouvrages curieux » de mathématique et de mécanique, ou description du cabinet » de M. Grollier de Servière, par M. Grollier de Servière, ancien lieutenant d'infanterie, son petit-fils. » Voici un extrait de la description qui accompagne la planche dont nous donnons une réduction :

« Par le moyen de cette machine, vous pouvez, sans changer de place et sans bouger de votre fauteuil, lire successivement plusieurs livres les uns après les autres, et bien loin d'avoir la peine de les aller chercher, ou de vous les faire apporter, vous les faites facilement venir à vous. Les deux grandes roues sont solidement attachées l'une à l'autre par un axe qui les fait tourner ensemble sur les pieds droits. Entre ces deux grandes roues, et autour de leur circonférence, il y a des tablettes ou pupitres qui y sont retenus par des espèces d'axes coudés et mouvants dans les grandes roues, en sorte que lorsque les roues tournent, le poids des pupitres les tient toujours dans la même situation et les empêche de basculer et de perdre leur équilibre. Avant que de travailler, on range sur les pupitres tous les livres dont l'on juge que l'on aura besoin. — A la place de cette machine, on peut ranger les livres autour d'une grande table ronde dont le dessus tourne sur un pivot qui est au centre ; on fait ainsi venir facilement devant soi les livres dont l'on veut se servir, en tournant la table avec la main. »

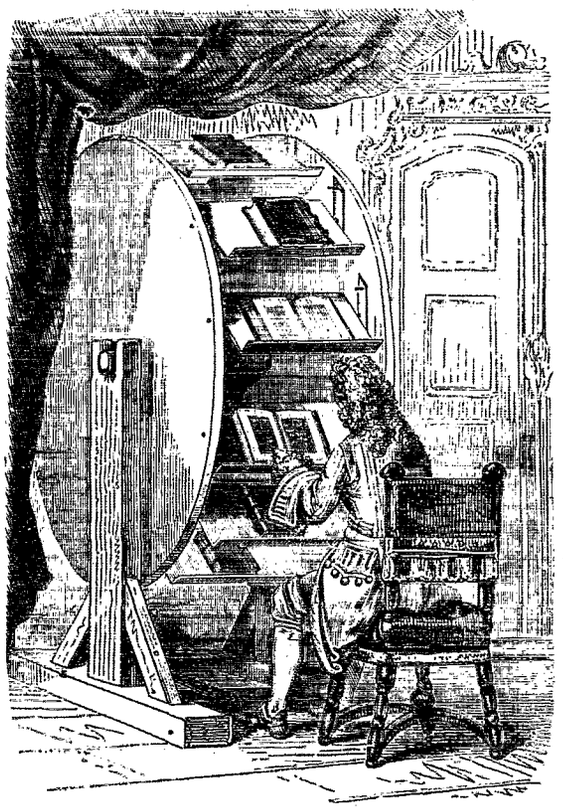

MOYEN DE DÉVIDER DES ÉCHEVEAUX

SANS DÉVIDOIRS.

Les dames ont souvent besoin de dévider en pelotons des écheveaux de fil, de laine ou de soie, dont elles veulent faire usage à l'instant même. Voici un moyen aussi simple que commode et expéditif, de suppléer, avec leurs mains seulement, au dévidoir qu'elles n'auraient pas près d'elles ou dont l'usage occasionnerait quelque dérangement ou des préparatifs.

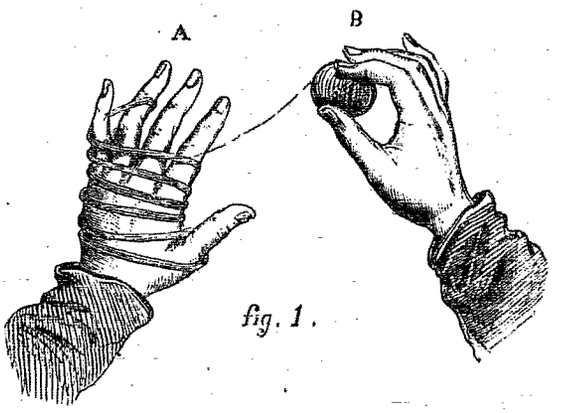

fig. 1.

Le pouce de la main gauche A, fig. 1, est passé dans l'une des extrémités de l'écheveau qu'on tourne immédiatement autour de cette main, sans le tordre aucunement ; l'autre bout de l'écheveau est passé sur le doigt annulaire, auquel il arrive soit sur le dehors, soit sur le dedans de la même main, et toujours sans être tordu.

Après avoir coupé la centaine, lien par lequel tous les fils de l'écheveau sont attachés ensemble, on écarte la main droite B, fig. 1, qui tient le corps du peloton et le bout du

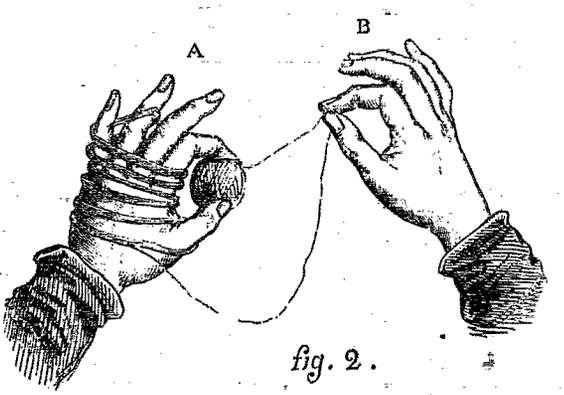

fig. 2.

fil, pour le dévider de dessus la main gauche, et lorsqu'il y en a une longueur suffisante de développée, la main droite place le peloton entre l'index et le pouce de la main gauche A', fig. 2, qui le tient pendant que la main droite B' enroule le fil sur le corps du peloton. Lorsque la longueur de fil qui a été développée est pelotonnée, la main droite reprend le peloton comme dans la fig. 1, pour dévider une nouvelle longueur de fil. Les deux mains agissent successivement, comme il vient d'être dit, jusqu'à ce que tout l'écheveau soit dévidé et pelotonné.

Dans les fig. 1 et 2, les deux mains sont représentées comme la dame qui opérerait verrait les siennes.

Avec un peu d'habitude et d'adresse, la main droite, sans se dessaisir du peloton, peut alternativement dévider le fil et le pelotonner.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA MUSIQUE SACRÉE,

PAR HÄHNEL.

(La Musique sacrée, bas-relief de la statue de Beethoven, à Bonn.)

Les quatre bas-reliefs qui décorent le piédestal de la statue de Beethoven, à Bonn, représentent la Symphonie, la Fantaisie, la Tragédie lyrique et la Musique religieuse. La Symphonie monte vers le ciel en tirant des accords d'une lyre; ses yeux levés cherchent l'idéal, ses cheveux sont épars, ses vêtements flottent au vent; supportée sur des nuages par de petits génies, elle rappelle les assomptions. La Fantaisie exprime plus de désordre : assise sur un animal chimérique qui l'em-

porte avec rapidité sur la terre, elle ressemble, sous ce rapport, à l'Ariane de Danneeker, qui elle-même est une réminiscence d'une charmante fresque de Pompéi. La Tragédie lyrique, assise, comme la Musique sacrée, au milieu d'une sorte de médaillon, ornement plus élégant que motivé, est grave et pensive; elle tient d'une main une courte flûte; l'autre main, ramenée sous le menton par un mouvement gracieux du bras, exprime la méditation. Les attributs de cette figure sont des masques et une lyre. La Musique religieuse ou sacrée est fidèlement reproduite dans notre gravure; on ne peut hésiter à la considérer comme une imitation de l'une des plus gracieuses peintures de notre temps, la sainte Cécile de M. Paul Delaroche. Ce n'est donc point par la nouveauté de l'invention que se recommandent ces bas-reliefs de M. Hähnel; mais on doit y louer une heureuse tendance à rechercher le dessin simple et élégant des grandes époques de l'art. La statue de Beethoven, par le même artiste, représente le sublime compositeur en costume moderne, tenant un cahier d'une main, un crayon de l'autre, et absorbé par l'inspiration. Cette statue et les bas-reliefs ont été fondus par M. Burgschmith, de Nuremberg. La hauteur de chaque bas-relief est de 1m,949, celle de la statue est de 3m,898. L'ensemble du monument a 8m,771 de haut.

(Voy., sur Beethoven, la Table des dix premières années.)

LA PRISE DE TABAC.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 138.)

En apercevant le chevalier, M. de Roullac fit un geste de surprise.

— Dieu me pardonne! c'est de Roquincourt, s'écria-t-il; quel prodige peut amener notre Caton dans cette caverne?

— Je vous cherchais, répondit le chevalier.

— Tout-à-l'heure je suis à vous, répliqua M. de Roullac; il ne me reste plus que deux ou trois mille frédérics à perdre.

— Gardez-en quelques uns en réserve, dit le gentilhomme plus bas.

— Vous en avez besoin? reprit le vicomte; par le ciel! mon cher, prenez ce qu'il vous faut...

— Doucement, interrompit un gros seigneur allemand qui se trouvait derrière M. de Roullac; il faut d'abord que nous suivions notre veine.

— Ah! diable! j'oubliais que le baron d'Aremberg est mon associé, fit observer le Français en riant; mais je vous tiendrai compte, baron, de ce qui sera pris.

— Non, non, s'écria l'Allemand avec insistance; il ne faut jamais ôter l'argent du jeu: cela porte malheur. Que le chevalier attende un instant.

De Roquincourt s'inclina en signe de consentement, et le jeu reprit.

Mais on eût dit que l'arrivée du chevalier avait fait tourner subitement la chance: M. de Roullac, qui était auparavant en gain, commença à perdre coup sur coup, et, en moins d'un quart d'heure, tous les frédérics eurent disparu sous le rateau du banquier.

Ainsi dépouillé, le vicomte se leva sans montrer aucune émotion, s'excusa légèrement près du chevalier, ordonna de faire approcher son carrosse, et partit.

De Roquincourt était resté à la même place, triste, désappointé et les yeux fixés sur ce fatal tapis vert qui venait d'engloutir le salut et la consolation d'Aloisius.

Cependant le baron d'Aremberg n'avait point imité la prudente retraite du vicomte, et s'obstinait à jouer avec cette ténacité particulière aux races du Nord. Le hasard sembla vouloir récompenser sa persistance par un retour inattendu. Les monticules d'or recommencèrent à se former devant lui, et, à mesure qu'ils grossissaient, la parole revenait au taciturne Allemand.

— Je vous avais bien averti que reprendre de l'argent au jeu portait malheur, dit-il en se tournant vers de Roquincourt, qui regardait d'un air pensif; la seule intention qu'a eue le vicomte d'en retirer quelque chose a fait tourner la chance contre lui.

— Alors je vous demanderai, sans doute inutilement, d'accomplir ce qu'il n'a pu que projeter? demanda le chevalier.

— Qui? moi, donner l'argent du jeu! s'écria d'Aremberg.

— C'est pour une bonne action, monsieur le baron, objecta de Roquincourt; il s'agit de sauver un de vos compatriotes.

— Ce serait mon frère, monsieur, ce serait mon père, interrompit l'Allemand, que je ne retirerais point de là un frédéric. L'argent du jeu est sacré; il appartient au jeu. Voyez, la chance se soutient, tous les coups me réussissent maintenant.

Une nouvelle *alluvion* de pièces d'or venait, en effet, de s'ajouter au monceau placé près du baron. Le chevalier ne put retenir un geste de dépit; il comparait mentalement la chance de l'Allemand à celle du vicomte, et s'indignait de cette injustice du hasard.

M. d'Aremberg remarqua son mouvement.

— Mon bonheur vous fait envie, dit-il avec ce rire insolent des sots qui réussissent.

— Non pas pour moi, monsieur, répondit de Roquincourt, mais pour tant de malheureux qu'une faible partie de cet or pourrait consoler.

— Ah! c'est juste, reprit le baron; j'oubliais que vous êtes le saint Vincent de Paul de l'émigration. Eh! pardieu! mon cher, que ne faites-vous sauter la banque à son profit? tentez le sort comme moi.

— J'ai toujours craint et évité le jeu, monsieur le baron.

— Raison de plus; votre chance n'est point épuisée: on est toujours heureux à sa première partie, c'est un principe.

— Je n'ai point de confiance dans les faveurs du hasard.

— Vous ne les avez jamais cherchées.

— Il est vrai.

— Pourquoi préjuger alors avant d'essayer?

— Et si je perds!

— Et si vous gagnez!

Le chevalier ne répondit pas; mais il se sentit ébranlé par les paroles du baron et encore plus par la vue des frédérics qui continuaient à grossir l'enjeu de ce dernier. Après tout, il suffisait d'une bonne chance, de deux ou trois coups heureux! Un thaler risqué sur le tapis vert pouvait lui donner en quelques minutes la somme nécessaire pour rendre la paix à Aloisius. La tentation était singulièrement pressante, et de Roquincourt porta instinctivement la main à sa poche; mais l'exiguïté de la bourse qu'il sentit sous ses doigts arrêta court son désir. Il se rappela alors qu'après ses dernières largesses à des compatriotes indigents, il avait rigoureusement calculé ce qui lui restait, et que la plus légère diminution dans ses ressources renverserait l'équilibre établi entre ses dépenses et ses revenus; car la générosité du chevalier n'avait rien d'irréfléchi, son désir d'obliger ne lui faisait jamais oublier ses devoirs envers lui-même, et il n'était point de ceux qui se font prodigues aux dépens de leurs créanciers.

Sa main soupesa quelque temps la bourse qu'elle avait rencontrée. Il calcula encore tout bas sa dépense mensuelle, et, convaincu de l'impossibilité de l'essai conseillé par le baron, il poussa un soupir.

M. d'Aremberg, qui l'observait, hocha la tête.

— Eh bien, chevalier, s'écria-t-il ironiquement, que diable cherchez-vous donc dans votre poche?

De Roquincourt rougit malgré lui, et tira brusquement une tabatière d'écaille sur laquelle se trouvait la miniature de sa mère.

— Ah! ce n'est donc pas un enjeu, reprit le baron; je croyais vous avoir persuadé; que risquez-vous à exposer quelques frédérics?

De Roquincourt aurait pu parfaitement répondre, mais il se contenta d'un mouvement d'épaules, et ouvrit sa tabatière; l'impertinence du baron lui prenait sur les nerfs.

— Allons, reprit celui-ci en ricanant, puisque vous vous défiez de votre fortune, cher chevalier, n'en parlons plus et donnez-moi une prise de tabac.

Il avait étendu la main vers la boîte d'écaille du gentilhomme alsacien, qui faisait un mouvement pour la rapprocher, lorsqu'une pensée subite traversa son esprit; il retira la tabatière et la referma.

— Eh bien! dit avec étonnement l'Allemand, qui tenait toujours le bras tendu.

— Veuillez me pardonner, monsieur le baron, répliqua sérieusement de Roquincourt; mais chacun a ses principes; les vôtres vous défendent de rien donner quand vous jouez; les miens m'imposent la même obligation quand je regarde.

— Comment? c'est une plaisanterie!

— Nullement.

— Vous me refusez une prise de tabac?

— Je refuse de vous la donner, monsieur le baron.

— C'est-à-dire qu'il faut vous l'acheter?

— Si vous le pouvez.

M. d'Aremberg éclata de rire.

— Vive Dieu! voilà qui est curieux, s'écria-t-il; le chevalier transformé en marchand de macouba! et combien demandez-vous, mon cher?

— Un frédéric, monsieur le baron.

— Un frédéric! mais c'est de l'usure.

— C'est de la spéculation.

— Quoi! pour une prise de tabac!

— Qu'importe l'objet? Tous les économistes vous apprendront que le prix de vente ne dépend point seulement de la chose vendue, mais des circonstances. N'a-t-on pas vu des rats payés au poids de l'or dans des villes assiégées? et les voyageurs égarés dans le Sahara ne donneraient-ils point une perle pour un verre d'eau?

— Et vous me croyez dans une position analogue?

— A peu près, monsieur le baron; car je vous ai vu tout-à-l'heure chercher en vain votre tabatière, et vous ne pouvez quitter le jeu pour la faire demander; je tiens donc momentanément votre nez dans ma dépendance, et ce n'est point abuser de ma position, mais seulement en user que de vous demander un frédéric.

— Sur mon âme! je vous le donne pour la curiosité du fait, dit M. d'Aremberg en riant.

Le chevalier tendit aussitôt sa tabatière.

— Je n'ai fait marché que pour une seule prise, continua le seigneur allemand, en plongeant ses doigts dans la boîte d'écaille; mais, ma foi! mes gains m'autorisent à quelques folles dépenses; j'en prends deux, mon cher, et voilà les deux pièces d'or.

— Laissez-les sur le tapis, dit de Roquincourt, ce sera ma mise.

— Vous les risquez d'un seul coup?

— D'un seul coup.

Le jeu reprit, et le chevalier gagna.

Il retira aussitôt les trois quarts de l'enjeu, et risqua un nouveau frédéric qu'il perdit; puis il en risqua deux, avec lesquels il recouvra le double de ce qui venait de lui être enlevé. Les mêmes chances se renouvelèrent dans les coups suivants, quelquefois fâcheuses, plus souvent favorables. Le chevalier suivait chaque coup avec une curiosité inquiète que l'on eût prise pour une avidité de joueur; mais enfin il compta les frédérics qu'il avait devant lui, les réunit en un seul rouleau, et se leva : il avait ses douze cents thalers! Traversant rapidement les salles qui retentissaient de malédictions, d'exclamations, de cris de rage et de quelques rares cris de joie, il gagna rapidement la rue, puis le quartier qu'il habitait.

La nuit était venue : le chevalier, qui ne craignait point d'être aperçu, avait relevé les basques de son habit pour mieux courir à travers les flaques de boue et les ruisseaux qui entrecoupaient le faubourg. Son cœur battait violemment à la pensée du bonheur d'Aloisius, et il arriva presque aussi haletant de sa joie que de sa course.

Il franchit rapidement les trois rampes d'escalier et courut à la porte de Barker : elle était fermée! Il redescendit à sa propre chambre, espérant que le jeune homme y serait resté depuis son départ; mais elle était vide. Il allait s'adresser à l'hôtesse pour savoir d'elle où se trouvait Aloisius, lorsque son regard rencontra une lettre posée sur son bureau. Il la prit, en regarda l'écriture, qui lui était inconnue, et l'ouvrit.

Elle était signée Barker et ne renfermait que les lignes suivantes :

« Vous m'avez dit d'espérer; mais je n'en ai plus la force;
» Dieu lui-même m'a abandonné. Je ne puis être d'aucun
» secours à ma sœur ni à ma mère; je n'ai point le courage
» de supporter la vue de leurs douleurs. Adieu donc, vous
» qui avez eu pitié de moi, vous qui m'eussiez secouru si la
» bonne volonté tenait lieu de richesse; mais la providence
» ressemble aux hommes, elle ne protège que les heureux. »

ALOISIUS BARKER.

Cette lettre épouvanta le chevalier; elle annonçait une résolution funeste qu'il n'était peut-être plus temps de prévenir. Il courut chez l'hôtesse, qui occupait le rez-de-chaussée, et lui demanda si elle avait vu Aloisius; la juive affirma qu'il n'était point sorti, et de Roquincourt remonta précipitamment jusqu'à la mansarde. La porte, fermée au dedans, ne résista pas longtemps à ses efforts; mais à peine l'eut-il ouverte qu'il s'arrêta épouvanté sur le seuil : le jeune Allemand était couché à terre, la tête appuyée sur une de ses mains, et un brasier de charbon brûlait à ses pieds.

Le chevalier s'élança vers lui, le souleva dans ses bras et l'emporta sur le palier, où l'hôtesse juive était également accourue. L'asphyxie, heureusement, n'était point complète; les soins prodigués au jeune homme le ramenèrent à lui. Il reprit peu à peu ses sens, promena sur ceux qui l'entouraient un regard vague et égaré; mais à la vue du chevalier, tous ses souvenirs se réveillèrent; il se redressa brusquement, poussa un cri, et joignant les mains :

— Ah! pourquoi m'avez-vous fait revivre? balbutia-t-il avec un accent de désespoir.

— Pour vous prouver que Dieu ne vous a point abandonné, dit de Roquincourt, qui lui soulevait la tête d'un de ses bras et dont l'autre main montrait le rouleau de frédérics.

Aloisius parut frappé d'une commotion électrique.

— De l'or! s'écria-t-il.

— Il y a là douze cents thalers, reprit le chevalier, juste la somme que vous avez perdue; portez-la vite à votre mère, et rappelez-vous une autre fois que la Providence ne protège pas seulement les heureux.

Nous n'essaierons point de peindre la joie de Barker; il est des émotions trop fortes pour que les paroles puissent les traduire. Guéri par le bonheur, il partit dès le lendemain pour Neuwied, où il reprit le petit commerce dont les gains lui avaient autrefois suffi, et avec lequel il retrouva l'aisance et la paix.

Quant à M. de Roquincourt, il rentra quelques années plus tard en France; il y recouvra une faible partie de ses biens qui suffirent à ses goûts simples, et avec lesquels il trouvait encore moyen de soulager de plus pauvres que lui; car, ainsi qu'il le disait souvent, la bonne volonté centuple les ressources, et ne possédât-on qu'une prise de tabac, on peut sauver une famille.

CUILLER EN OR DU DOUZIÈME SIÈCLE.

(Cuiller du Couronnement, à la Tour de Londres.)

Cette cuiller, qui sert à la cérémonie du couronnement des rois et des reines d'Angleterre, est conservée dans la tour de Londres parmi les Regalia (voyez, sur les Régalia, la Table des dix premières années). D'après le style de ses ornements, on la considère comme une œuvre du douzième siècle. Elle est en or pur. Quatre perles ornent le renflement du manche. Une élégante arabesque orne le cuilleron, qui est très mince et divisé en deux cavités par une saillie. L'archevêque, en officiant, place deux doigts à la fois dans ces cavités où sont quelques gouttes de l'huile consacrée. La fiole contenant cette huile a la forme d'un aigle; la tête, qui se détache, forme le bouchon.

DU DROIT D'ARSIN

DANS LES COMMUNES DE FLANDRE.

Le mot *arsin*, effacé aujourd'hui de notre langue, comme le verbe *ardre*, *ardoir* dont il dérive, avait au quatorzième siècle le sens d'incendie volontairement allumé, de destruction par le feu. C'était, dans la langue judiciaire des communes flamandes, le nom d'un de ces actes légaux par lesquels la commune intervenait à main armée pour la défense de ses droits, et dont le récit est empreint dans les chroniques contemporaines d'un caractère de vie que rien ne rappelle plus dans les mœurs modernes.

Le bourgeois, outragé ou maltraité par un noble dans la châtellenie de Lille, avait le droit d'assigner le coupable, contrairement aux priviléges féodaux, devant les officiers de la ville, que l'on désignait à Lille sous le nom de magistrats de la loi (*Archiv. de Lille*, sall. 1, tit. 5). L'outragé était naturellement admis à prouver son droit lors même que son adversaire faisait défaut, et s'il établissait que l'injure n'avait été ni provoquée ni punie, les magistrats faisaient publier par la ville que chacun se tînt prêt à suivre en armes, à cheval ou à pied, suivant son état, le corps de ville et les officiers. Les bannières des échevins étaient en même temps *mises dehors* aux fenêtres de la halle, et restaient arborées pendant plusieurs jours. Ces délais expirés, si l'assigné ne comparaissait point, la sentence d'arsin était publiée au son de l'écalette et de la bancloque (la crecelle et la cloche du beffroi communal), et les bourgeois sortaient des murs en bon ordre, précédés des magistrats et des bannières de la ville.

Le château ou le manoir du coupable était situé quelquefois à plusieurs lieues de la ville, et cette multitude armée avait à traverser des champs cultivés, des vergers et des jardins en plein rapport. Il était rare cependant que des dévastations fussent commises, et que l'on enfreignît dans le trajet les recommandations des magistrats qui enjoignaient de marcher paisiblement « sans dégast ou dommage d'autruy. » Arrivé à la porte du manoir, le bailli répétait une dernière fois la citation légale, et promettait au coupable, s'il se présentait, de le recevoir à amende et à merci. Ce n'était qu'après avoir inutilement observé toutes ces formalités conciliatrices que l'on commençait l'œuvre de la force. Le bailli approchait le premier tison de la porte, et frappait le premier coup de hache sur les arbres du verger. C'était le signal des vengeances populaires et du déchaînement de la foule, qui pénétrait, les tisons à la main, dans la maison proscrite, et bouleversait le verger à la lueur des bâtiments en flammes. Les termes de la sentence, exécutés d'ordinaire à la rigueur de la lettre, ordonnaient de tout ardoir (brûler) dans la maison, et de tout sarter (labourer) dans le pourpris (l'enclos) (le *Châtelain de Lille*, manusc., p. 141); mais elle défendait en même temps de rien emporter du lieu dévasté, pas même la terre ou les cendres, et la foule rentrait dans la ville les mains vides et triomphante, non pas à cause du mal causé, mais par suite de ce sentiment de satisfaction qu'inspire tout acte de justice, et de l'orgueil involontaire que l'on éprouve à se la rendre à soi-même.

Ce serait sans raison que l'on comparerait à ces actes de justice populaire les violences sans règle et quelquefois sans

motif de la populace, que les Américains désignent sous le nom de *self-justice*. Dans un pays civilisé, et dans une société régulière, la loi, qui est assez éclairée pour prévoir presque tous les délits, doit être en même temps assez forte pour pouvoir atteindre tous les coupables. Mais quelle puissance, au quatorzième siècle, serait intervenue dans ces querelles des bourgeois et des seigneurs, aussi dédaigneux souvent des officiers royaux qu'ils l'étaient de ceux des villes, et que serait devenue la justice, si les communes n'avaient su se la rendre à leurs risques et périls?

CASCADE DE LA ROCHE

(Département de la Haute-Loire).

Au-dessus du beau vallon de Vals, en suivant la route tortueuse qui conduit au village de La Roche, on rencontre

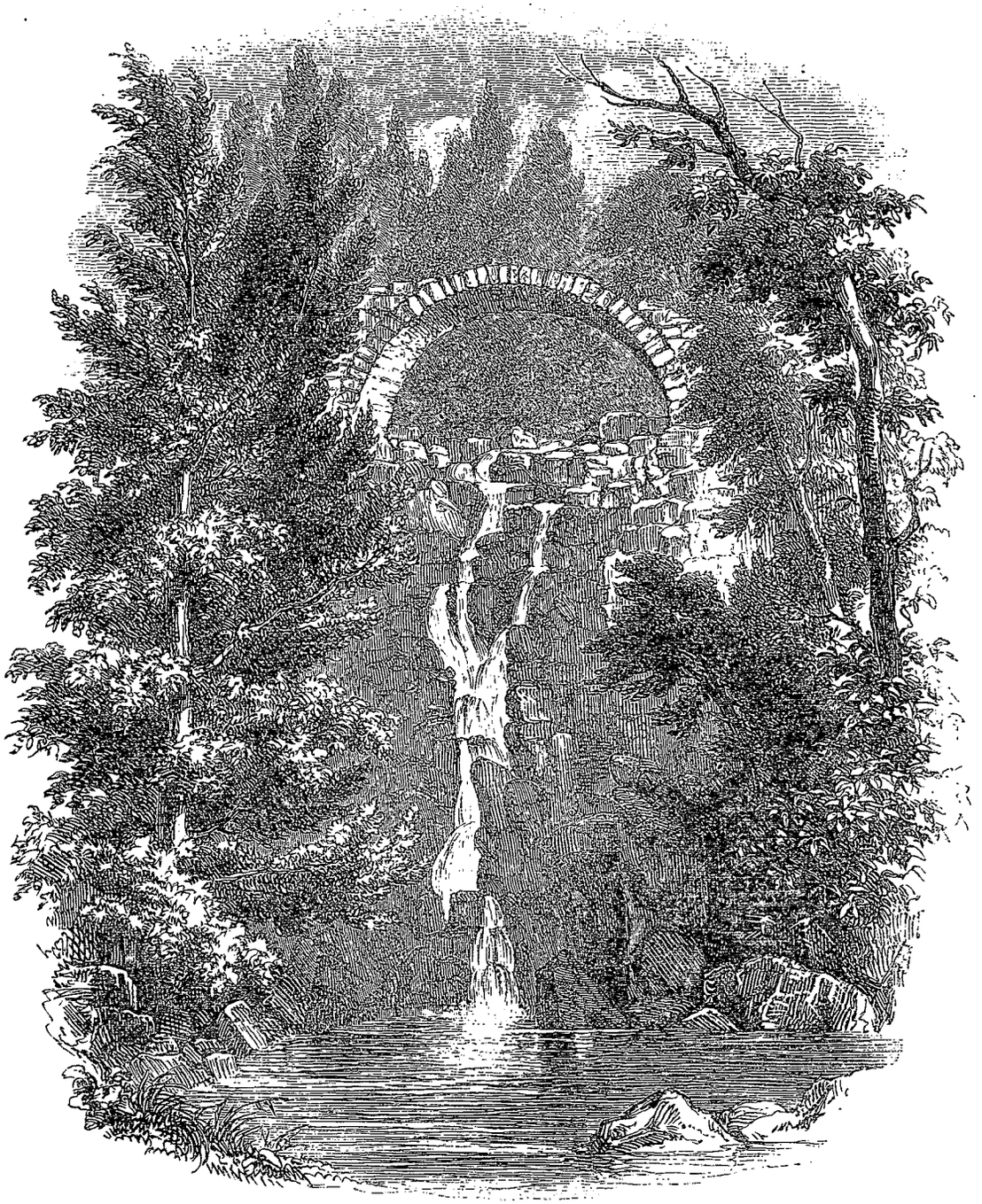

(Cascade de la Roche, près le Puy, département de la Haute-Loire.— D'après un croquis de M. Camille Robert.)

une cascade dont les eaux, produites par le ruisseau de Dolaison, tombant avec fracas au milieu de roches calcaires, vont se perdre dans de belles prairies toutes bordées de peupliers, arbre qui croît bien dans le pays.

C'est au milieu des débris d'un pont antique bâti sur les rocs et entraîné par quelque trombe, que se forme la cascade.

Dans ces rocs impénétrables il y a des cavernes naturelles qui ont servi de retraite à Mandrin lorsqu'il ravageait le Velay; d'après la chronique des villages environnants, Mandrin avait choisi ces cavernes pour y faire de la fausse monnaie.

DE L'ART D'EMPAILLER ET DE MONTER LES OISEAUX.

Première opération : Nettoyage. — Les oiseaux s'obtiennent ordinairement par deux moyens : la glu et les coups

de fusil. Dans les deux cas, une portion du plumage est plus ou moins salie soit par la glu, soit par le sang. Il faut faire disparaître toutes ces souillures avant le dépouillement. Comme il est essentiel d'opérer avec le plus de propreté possible, on passe un fil dans les narines du bec de l'oiseau. Les deux bouts de ce fil, réunis ensemble, donnent le moyen de le manier aisément, ce qui facilite le nettoyage de ses plumes.

Le beurre frais et l'huile d'olive ont la propriété de s'amalgamer sans peine avec la glu; on frotte de l'un ou de l'autre de ces deux corps gras les parties engluées du plumage, jusqu'à ce que toute la glu soit détachée et qu'elle ait perdu toutes ses propriétés poissantes. Le mélange est enlevé à l'aide du scalpel, en raclant l'une après l'autre toutes les plumes enduites de glu; il ne doit rester sur les bords que quelques traces du corps gras employé; une solution de potasse dégraisse parfaitement les plumes; on les lave une dernière fois à l'eau pure, et il ne reste plus qu'à les faire sécher.

La contexture délicate des plumes, et surtout la nécessité de prévenir la corruption des chairs, ne permettent pas de s'en remettre sur ce point à une lente évaporation de l'humidité; il faut un moyen rapide de dessiccation; voici le mieux adapté à cet usage.

On connaît la faculté que possède le plâtre en poudre de s'approprier l'humidité en se solidifiant; les plumes lavées sont saupoudrées de plâtre fin pulvérisé, qu'on détache à mesure qu'il forme *croûte*, et qu'on a soin de renouveler tant qu'il reste la plus légère trace d'humidité. Il est expressément recommandé de ne pas ménager le plâtre : l'excès ne peut avoir aucun inconvénient; la parcimonie aurait celui de laisser la dessiccation imparfaite.

Pour les oiseaux tués à coups de fusil, portant inévitablement des taches de sang quelque part, un premier lavage avec une eau de savon très légère, suivi d'autres lavages à l'eau pure, suffit pour les nettoyer; on sèche leur plumage comme on vient de le voir, en les saupoudrant de plâtre fin pulvérisé. Si l'on veut conserver au plumage des oiseaux le lustre et l'éclat qui étaient une partie de la parure de l'animal vivant, il faut, à chaque fois qu'on enlève une croûte de plâtre pour en saupoudrer de nouveau les plumes humides, agiter celles-ci au moyen des *bruxelles*. C'est la première fois que nous nous trouvons forcés de recourir aux instruments formant la *trousse* de l'empailleur; afin de n'avoir plus à y revenir, nous donnons ici les noms et les figures de ces divers outils.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

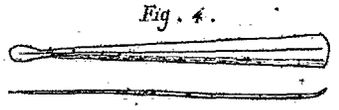

Bruxelles (fig. 1). Il en faut un assortiment de différentes grandeurs : pince de dissection (fig. 2); scalpels (fig. 3); curecrâne (fig. 4); ciseaux courbes et ordinaires (fig. 5); pinces à pansement (fig. 6); pinces plates (fig. 7); pinces coupantes (fig. 8).

Fig. 5.

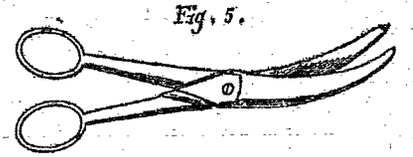

Fig. 6.

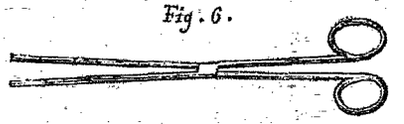

Fig. 7.

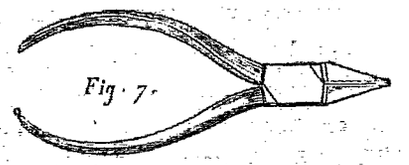

Fig. 8.

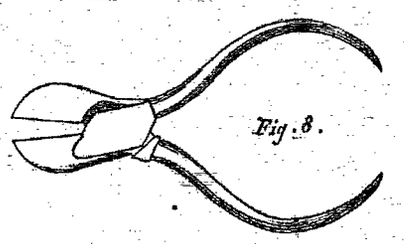

Joignez à cet attirail un marteau léger, une petite scie à main, une lime fine et une moyenne, des vrilles de diverses grosseurs, des aiguilles et du fil de fer de plusieurs numéros, deux pinceaux en crin et un blaireau, tous objets qui n'ont pas besoin d'être figurés, et vous aurez l'attirail à peu près complet des outils nécessaires pour empailler et monter les oiseaux.

Deuxième opération : Dépouillement. — Voici comment il convient de procéder à l'enlèvement de la peau, opération délicate à laquelle on ne saurait apporter trop d'attention.

Avant tout, il faut boucher exactement avec du plâtre le bec de l'oiseau ainsi que ses narines, qu'on aura grand soin de ne point déformer; on y mettra, par-dessus le plâtre, une petite bourre en coton. Cette précaution a pour but d'empêcher les matières contenues dans l'estomac de l'oiseau de s'épancher par le bec et les narines et d'endommager le plumage.

La situation dans laquelle on maintient l'oiseau pendant le dépouillement n'est point arbitraire; il doit être en premier lieu placé sur le dos, ayant la tête inclinée vers la gauche de l'opérateur. Celui-ci écarte les plumes délicatement avec le pouce et l'index de la main gauche, et met la peau à découvert sur une ligne partant de l'œsophage et longeant le *sternum* (os de l'estomac); cela fait, il pratique avec le scalpel

Fig. 9.

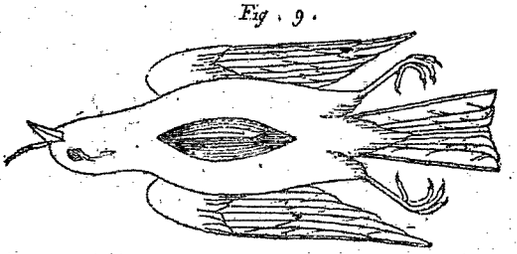

la première incision de la *fourchette* du sternum jusqu'au ventre, ainsi que l'indique la figure 9.

En pressant légèrement avec deux doigts de la main

gauche, on écarte l'une de l'autre les lèvres de l'incision; il faut alors saisir d'une main un des bords de la peau, et la détacher de dessus les muscles à l'aide du manche aplati du scalpel. Lorsqu'on est parvenu à détacher la peau aussi loin que possible au-dessous de l'aile, il faut recourir au plâtre, tant pour empêcher que la peau ne se rattache aux chairs, que pour absorber le sang et la graisse dont l'épanchement peut être à craindre; le plâtre doit être employé toujours avec excès.

L'autre côté de la peau s'enlève exactement de même que le premier; seulement il faut retourner l'animal, dont la tête se trouve alors inclinée à droite, tandis que la queue l'est vers la gauche. Quand le dépouillement atteindra la naissance des ailes, celles-ci devront être coupées avec des ciseaux courbes, et détachées du corps le plus adroitement possible, pour ne pas trouer la peau. Après avoir opéré de même pour chacune des deux ailes, la peau est détachée autour de la base du cou, qui doit être retranché le plus près possible du corps. A ce moment de l'opération, le dépouillement est assez avancé pour permettre de retourner comme un gant la peau à laquelle tiennent le cou, la tête et les deux ailes; il faut faire descendre le tout vers la queue, en découvrant le dos, les cuisses et l'abdomen. Quand celui-ci est à moitié mis à nu, on peut agir pour les articulations des membres inférieurs comme on a fait à l'égard des ailes. Alors la peau n'adhère plus au corps de l'oiseau que par le dos et les parties inférieures; on continue à la faire glisser doucement, en la séparant des muscles jusqu'au coccyx, qui doit être écorché, mais non pas assez avant pour mettre à découvert l'insertion des grandes plumes ou *pennes* de la queue. Il reste donc dans la peau une portion du coccyx retranchée en dedans, ce qui termine la principale opération du dépouillement, en dégageant complétement le corps. La queue a dû se trouver refoulée en dedans de la peau, retournée pour découvrir le coccyx; cette partie doit être soigneusement raclée avec le tranchant du scalpel pour enlever la graisse et les muscles; après quoi, il faut se hâter de l'enduire avec la composition que les naturalistes nomment *préservatif*, parce qu'elle a en effet pour but de préserver les oiseaux des atteintes des insectes et d'assurer leur conservation. Nous devons, avant d'aller plus loin, donner ici la recette du préservatif. Le plus usité, car il en existe plusieurs, est le savon arsenical de M. Bécœur, pharmacien à Metz.

Arsenic en poudre.	1 kilogramme.
Tartrate de potasse.	378 grammes.
Camphre	157 gramm. 50 c.
Savon blanc	1 kilogramme.
Chaux en poudre	252 grammes.

On expose à l'action d'un feu doux, dans une terrine de grès, le savon coupé en très petits morceaux, mêlé avec une quantité d'eau seulement suffisante pour le faire fondre en le mêlant avec une spatule de bois; il est alors retiré du feu et mêlé avec le tartrate de potasse pulvérisé, puis avec la chaux et l'arsenic ajoutés par portions. Le mélange doit être longtemps trituré afin que tous ces ingrédients s'incorporent parfaitement les uns avec les autres. Il ne faut ajouter le camphre que quand la matière est parfaitement refroidie; on le pulvérise en le triturant séparément avec une petite quantité d'esprit de vin, puis on l'incorpore au mélange précédent, ce qui termine la préparation du préservatif. Il doit être conservé au frais dans un pot parfaitement bouché. Pour s'en servir, on en délaye une petite portion dans quelques gouttes d'eau, à l'aide d'un pinceau avec lequel le préservatif est étendu sur la partie où sa présence est jugée nécessaire.

Revenons au dépouillement que nous avons interrompu pour donner la recette du préservatif. La peau séparée du corps n'est pourtant pas vide; après avoir replacé la queue dans sa position naturelle pour ne pas l'endommager, il s'agit de retirer les parties qui sont restées dans la peau, en commençant par les pattes. On les refoule en dedans, ce qui met l'os à découvert jusqu'au talon; cet os est raclé avec la pointe du scalpel, pour enlever tous les muscles et les tendons; il est ensuite remis à sa place, en tirant tout simplement la patte de l'oiseau en dehors.

Les ailes présentent un peu plus de difficulté. Si l'oiseau ne dépasse pas la grosseur du merle, il est facile d'enlever toutes les chairs de l'os supérieur (humérus) et des deux os inférieurs (cubitus et radius). La figure 10 indique cette partie de l'opération. L'intérieur de la peau des ailes et la surface des os nettoyés sont enduits de préservatif et remis en place, comme on y a remis l'os de la patte, par un mouvement de traction en dehors.

Fig. 10.

Lorsque l'oiseau dépasse cette grosseur, les os des ailes doivent être découverts le plus loin possible; les os implantés le long de l'os cubitus sont détachés avec beaucoup de précaution, et gardent leur adhérence à la peau; c'est ce que représente la figure 11.

Fig. 11.

Il reste à dépouiller la tête; c'est la partie la plus compliquée de l'opération. Il faut prendre de la main droite l'extrémité du cou, tandis qu'on tient la tête de la main gauche; la peau, qui oppose toujours plus ou moins de résistance, glisse par petites secousses et finit par mettre à nu les os du crâne. Les oreilles font obstacle au dépouillement; il faut employer les bruxelles pour soulever par-dessous et détacher du crâne l'espèce de petit sac formé par la membrane de l'oreille; puis on arrache son extrémité de la cavité des os où elle a son insertion. Cela fait, on rencontre les yeux, partie délicate dont il faut éviter de crever les globes et de couper les paupières; on ne doit couper que les membranes qui unissent les paupières aux bords des orbites. La peau se trouve alors renversée jusqu'à la naissance du bec. On enlève les yeux restés dans les orbites, et la tête est coupée à sa partie inférieure, afin de pouvoir extraire la cervelle au moyen du cure-crâne, et débarrasser les os de toutes leurs parties charnues, comme le montre la figure 12.

Fig. 12.

Si l'oiseau dépassait la grosseur d'un perroquet, l'emploi du cure-crâne deviendrait insuffisant; il faut, dans ce cas, couper cette partie en deux avec une petite scie à main, afin d'en extraire la cervelle.

L'opération du dépouillement étant ainsi terminée, le crâne est enduit de préservatif en dedans et en dehors, et rempli d'étoupes hachées; du coton également haché sert à remplir les orbites des yeux. Il s'agit alors de retourner la peau, opération qui exige un certain degré d'habitude et d'habileté. La tête est maintenue dans la main droite, tandis que la gauche fait revenir la peau sur elle-même, et dégage d'abord le bout du bec en recouvrant le crâne. C'est alors que le fil passé dans les narines est d'un grand secours à l'opérateur; il le tient entre les doigts de la main gauche, et tire la peau avec la main droite, dans le sens opposé, pour la retourner à l'endroit.

Quelquefois la tête de l'oiseau se trouve trop grosse pour passer par la peau du cou; il n'y a pas d'autre moyen dans ce cas que de pratiquer, sur le sommet de la tête, une incision de la base du bec à la partie postérieure du crâne. Cette nécessité est toujours fâcheuse, parce qu'elle oblige à recourir à la couture, dont nous parlerons plus loin; du reste, elle ne change rien au surplus de l'opération.

La suite à une autre livraison.

PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU A ANGERS

(Maine-et-Loire).

Ce fut à Angers que Bérenger ouvrit ses prédications contre la présence réelle du Christ dans l'hostie, et cette hérésie, qui semblait ouvrir de loin la voie à Calvin et à Luther, agita profondément la dernière moitié du onzième siècle. Par suite de la réaction qui s'opéra contre cette opinion, et afin de témoigner plus clairement l'adoration pour le Christ, que les catholiques croyaient ébranlée, le pape Urbain IV institua, en 1264, l'ovation publique du Saint-Sacrement, et la ville qui avait été le théâtre des prédications de Bérenger s'efforça de se justifier aux yeux de l'Église en donnant à cette ovation un éclat tout particulier. Aussi les processions de la Fête-Dieu à Angers, que l'on appelait *sacres*, eurent-elles longtemps une grande célébrité.

La cérémonie commençait à six heures du matin et durait jusqu'à quatre heures du soir. Toutes les autorités de la ville suivaient la procession. Pendant la nuit qui précédait la fête, des crieurs publics parcouraient les rues pour l'annoncer, tenant à la main une torche de cire jaune à laquelle pendait une clochette.

Douze corps d'état avaient le privilége de paraître à la procession avec des torches : c'étaient les bouchers, les poissonniers, les cordonniers, les tailleurs, les selliers, les couvreurs, les gauliers, les porte-faix, les savetiers, les cordiers, les boulangers et les bateliers.

Par extension, l'usage fit donner le nom de torches à des théâtres portatifs, autour desquels s'avançaient les corps d'état. On groupait sur ces échafauds ambulants des mannequins à masques de cire, revêtus de papiers dorés, de paillettes, et figurant des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament. La torche que nous donnons montre Judith tenant à la main la tête d'Holopherne, que sa suivante reçoit dans un sac. D'un côté un groupe de soldats assyriens fait sentinelle, de l'autre est la tente des captifs, gardée par un guerrier qui a l'épée hors du fourreau. Toutes ces figures étaient de grandeur naturelle, ce qui doit faire comprendre le poids énorme de l'*édifice* entier. Il était porté par seize hommes qui faisaient faire à leur fardeau des révérences cadencées devant certaines stations.

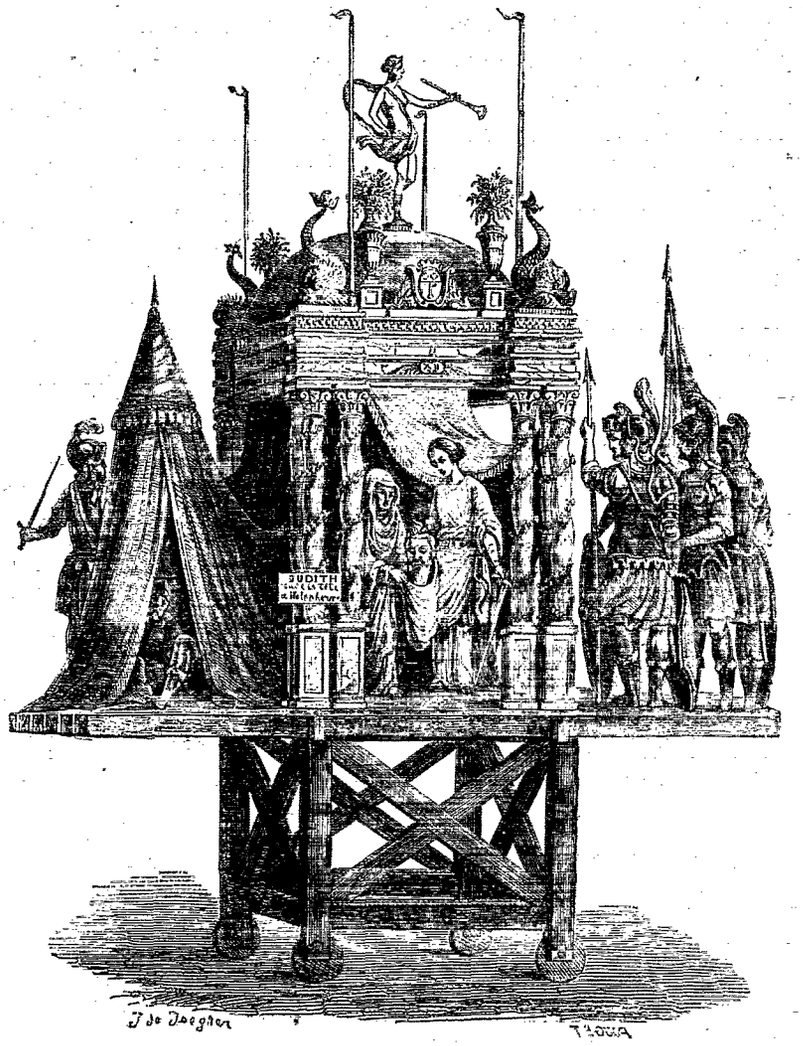

(Une Torche de la procession de la Fête-Dieu, à Angers.)

Les douze torches existaient encore en 1790, car à cette époque les corporations demandèrent que leur entretien fût payé par la ville, ce qui fut accordé, mais amena peu après leur destruction.

Il ne reste plus de trace de ces torches que dans le cierge des pêcheurs qui se porte encore aux processions de la Fête-Dieu. Il est d'une hauteur et d'une grosseur remarquables, orné de madones peintes et de petits cercles auxquels pendent des poissons.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob 30.

LE PUY-EN-VELAY.

(Voy. Vue de la cathédrale du Puy, dans la Table des dix premières années.)

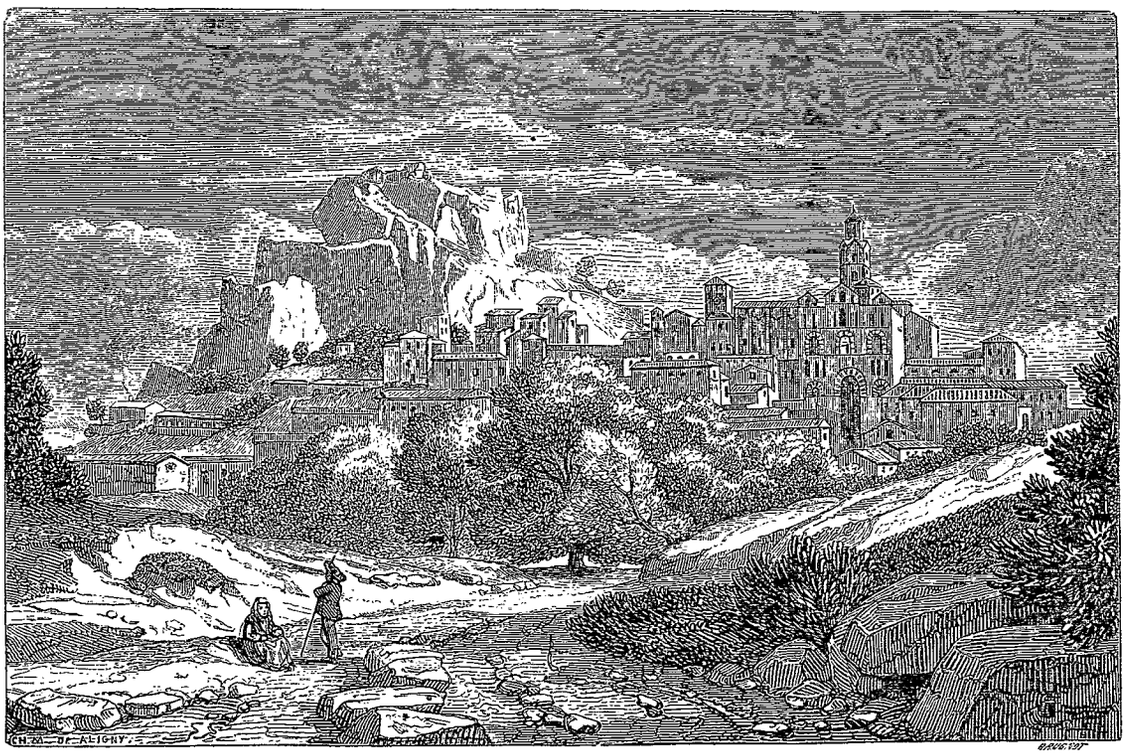

(Vue de la ville du Puy-en-Velay, chef-lieu du département de la Haute-Loire.)

Cette ville, qui se fait remarquer aujourd'hui par l'industrie de ses fabriques de dentelles, a été autrefois célèbre par l'immense concours de pèlerins que la religion et la poésie y attiraient des contrées les plus éloignées. Au pied du rocher de Corneille, qui la domine, on voit, dans notre gravure, les hautes fabriques de sa cathédrale, l'une des plus anciennes et des plus curieuses de la France. Dans ce lieu, on apporta d'Orient, au huitième siècle, une petite statue en bois de cèdre, sculptée à l'image de la Vierge par les chrétiens du mont Liban. Cette image, visitée au moyen-âge par la foule alors errante des fidèles, par plusieurs papes et par neuf rois de France, avait fait donner à la ville le nom du Puy-Sainte-Marie, qui lui a été longtemps conservé. Vers le onzième siècle, on rebâtit l'église actuelle, qui est chez nous une des imitations les plus frappantes du style byzantin, et que rend encore singulièrement pittoresque le haut escalier jeté sur la pente où elle s'élève.

Quoique située près des bords de la Loire, et dans la partie du plateau central de la France dont les eaux s'écoulent vers le nord, la ville du Puy appartenait, dans ces siècles reculés, aux comtes de Toulouse, qui étaient partis du pied de l'autre versant des montagnes pour aller, avec les eaux du Rouergue, leur première patrie, étendre leur domination sur les plaines du Haut-Languedoc. Est-ce de Toulouse que le culte de la poésie provençale fut apporté au Puy ? ou bien fleurit-il naturellement dans cette ville qui parlait la langue commune aux provinces méridionales de la France ? C'est ce qu'il est difficile de décider. Il faut croire que le pèlerinage renommé de Sainte-Marie fut de bonne heure accompagné de fêtes poétiques, qui bientôt devinrent célèbres au loin. Au douzième siècle, et durant une partie du treizième, les barons grands et petits, les chevaliers, les troubadours, les jongleurs provençaux affluaient au Puy, en sorte que toute la belle et courtoise société du midi se trouvait là, quelques jours, réunie comme en une seule cour. Outre les défis guerriers des tournois, il y avait des défis littéraires, des tournois de troubadours ; et des prix étaient décernés aux vainqueurs, dans ceux-ci comme dans les autres. De pareilles fêtes entraînaient toujours d'énormes frais, et fournissaient par là aux seigneurs des occasions de faire parade de la libéralité fastueuse, alors réputée l'une des plus hautes vertus de la chevalerie. Entre ces seigneurs, il s'en trouvait toujours quelqu'un qui bravait le risque de se ruiner, en se chargeant de toutes les dépenses de la fête, et il y avait un cérémonial convenu pour déclarer sa résolution à cet égard. Au milieu d'une vaste salle où s'étaient réunis les barons venus à la fête, était assis un personnage isolé, tenant un épervier sur le poing. Celui des barons qui voulait signaler sa libéralité venait droit à l'épervier et le prenait sur le poing : il annonçait ainsi qu'il s'engageait à faire les frais de la fête. Tenir et présenter l'épervier au jour de la cérémonie, était une fonction publique. Celui qui en était revêtu s'appelait le seigneur de la cour du Puy. Un troubadour du treizième siècle, le moine de Montandon, célèbre par les aventures de sa vie et par l'âpreté de ses satires, fut investi de cette charge.

De véritables concours s'ouvraient dans ces fêtes du Puy, devant une académie temporaire, dont la formation se reproduisait de la même manière dans beaucoup de villes du midi. La ville du Puy se distingue de toutes les autres, en ce qu'elle servit de modèle à celles qui furent peu après organisées dans le nord de la France, surtout en Normandie, et même en Angleterre. Dans ces derniers pays, tout concours fut nommé d'une manière absolue, *le Puy*, *le Puy* d'amour, du nom de la ville qui en avait donné les plus fameux exemples.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

(Deuxième article. — Voy. p. 134.)

Le celtique, aujourd'hui réfugié à l'état de patois dans quelques pauvres cantons, étant une des plus anciennes

langues qui se soient parlées en Europe, a dû naturellement laisser des traces dans la plupart des idiomes qui ont fini par se former en se détachant successivement de la souche primitive. Les langues, ainsi que le montre l'expérience, variant de siècle en siècle, et s'éloignant par conséquent de plus en plus les unes des autres, puisque chacune varie à sa manière, doivent, à l'inverse, se rapprocher de plus en plus, quand on les prend dans une antiquité de plus en plus haute; de sorte qu'une langue, vue dans ses premiers âges, doit ressembler de fort près à la souche de toute autre langue de la même famille.

Platon, dans le Cratyle, dit formellement que les mots de la langue grecque dont on trouve les analogues chez les Barbares, ont dû être empruntés par les Grecs à ceux-ci : « En effet, dit-il, les Barbares sont plus anciens que nous.» La Tour-d'Auvergne justifie cette parole du prince des philosophes par de nombreux exemples qui montrent qu'effectivement les Grecs avaient de commun avec les Gaulois un grand nombre de ces mots primitifs qui sont comme le fond d'une langue. Ainsi, en breton, *ael* signifie le vent, tandis qu'en grec c'est *aella;* en breton, *kanab* chanvre, *pemp* cinq, *alb* blanc; en grec *kanabis*, *pempte*, *alphos*. Ces analogies entre le grec et le celtique s'expliquent aisément à l'aide des Thraces, qui ont eu à la fois tant de relations avec les Grecs et les Cimmériens, ancêtres des Gaulois.

Des rapports plus inattendus et aussi plus importants sont ceux qui se découvrent entre le breton, toujours considéré comme le représentant immédiat de l'ancienne langue celtique, et l'hébreu. C'est sur ce lien entre deux langues si anciennes, que La Tour-d'Auvergne se fondait principalement pour attribuer au celtique une si grande valeur. Il le regardait comme le point central d'où sortaient tous les fils qui lient encore aujourd'hui le plus grand nombre des langues entre elles, et le mettait par conséquent à la place de l'hébreu, dans lequel tant de savants ont voulu chercher la langue mère. Une telle prétention en faveur de l'hébreu n'était guère soutenable, malgré toutes les dépenses d'érudition qui se sont faites à cet égard; et aussi, voulût-on contester à La Tour-d'Auvergne son affirmative quant au celtique, ne pourrait-on guère lui refuser sa négative quant à l'hébreu. Saint Jérôme, qui avait étudié cette dernière langue si à fond, savait bien qu'elle ne possédait nullement un tel caractère. Il dit nettement qu'elle s'était formée par l'assemblage de plusieurs langues étrangères, de sorte qu'on ne pouvait par conséquent la considérer comme une langue-mère; et c'est, en effet, ce qu'explique bien clairement l'histoire si extraordinaire du peuple hébreu successivement mélangé avec tant d'autres. Quant au rapport de cet idiome célèbre avec le celtique, La Tour-d'Auvergne lui donne assez de vraisemblance pour qu'on ne puisse guère élever de doute sur ce point si important et si fécond en conséquences. Il est fondé en effet sur une suite de mots des plus essentiels, et il s'accorde admirablement avec ce que l'on sait d'ailleurs des analogies singulières qui se découvrent entre le culte des Gaulois et celui des Patriarches. Il nous est malheureusement impossible de donner ici une idée complète de la force de cette preuve, car il faudrait citer tous les mots qui lui servent de fondement; mais les similitudes sont si frappantes qu'un petit nombre d'exemples suffira pour le laisser pressentir. Il est même à remarquer que les mots celtiques sont en général les plus simples; ce qui en linguistique devient une marque de priorité, puisque les mots, en s'écartant de leur type primitif, ont en général tendance à prendre des formes de plus en plus complexes.

Breton, *bro*, pays; hébreu, *baro*. — Breton, *bagad*, assemblée; hébreu, *bagad*. — Breton, *ti*, maison; hébreu, *ti*. — Breton, *adare*, encore; hébreu, *adar*. — Breton, *mat*, bon; hébreu, *matach*, doux. — Breton, *ler*, unir; hébreu, *leor*. — Breton, *ker*, ville; hébreu, *koria*. — Breton, *ol*, tout; hébreu, *col*. — Breton, *tal*, haut; hébreu, *thal*.

D'autres rapports très frappants aussi, mais plus inexplicables, sont ceux qui reposent sur des mots doués constamment de la même forme dans les deux langues, mais avec des sens complétement différents; comme si un même genre d'édifice, subsistant des deux côtés, recevait de part et d'autre des destinations toutes différentes. « Presque toutes les dénominations dans la langue hébraïque, dit La Tour-d'Auvergne, particulièrement celles des hommes, ont leur équivalent dans la langue des Bretons. » Cela marque au moins une grande conformité dans le génie des deux langues puisqu'elles se complaisent toutes deux dans les mêmes sons. J'en citerai également quelques exemples : *Noë*, en hébreu *noah*, veut dire se reposant; en breton, *noah* veut dire nu; *Enoch* en hébreu, consacré; en breton, vieillard. *Reuben*, nom du fils aîné de Jacob, répond à vue d'un fils; en breton, il signifie rouge; *Baruch* en breton, barbe rouge; *Beniach* en breton, tête saine. Le plus curieux de ces rapports est assurément celui qui est fourni par ces deux noms d'*Adam* et *Eve*, qui sont si fondamentaux. Il est difficile de leur trouver un sens en hébreu, bien qu'on s'y soit appliqué. Le plus simple paraît être celui qui rapporte Adam à *adamech*, terre rouge, et Eve à *hava*, elle a vécu. Cela ne signifie pas grand'chose. Le sens celtique, que l'on consente ou non à le prendre pour le fondement primitif de ces deux noms célèbres, a du moins le mérite de donner des étymologies d'une certaine profondeur. « Ces noms, dit La Tour-d'Auvergne, paraissent être purement celtiques : ce sont les premières expressions qui sortent de la bouche des enfants des Bretons pour solliciter les besoins les plus pressants de la nature. Par le mot *eva*, nos enfants demandent à boire, et par *Adam*, ils demandent à manger. » Ainsi le nom d'Adam représenterait le manger, et celui d'Ève la boisson. La question serait de savoir si, dans le celtique, ces deux mots avaient déjà le même usage, ou si l'usage de les mettre de cette manière dans la bouche des enfants ne s'est pas introduit postérieurement. Quoi qu'il en soit, le fait est curieux.

Les rapports, au moins par les radicaux, entre le breton et l'allemand, sont la suite d'une lointaine parenté entre les deux peuples, laquelle nous est d'ailleurs connue par le témoignage des anciens. Des rapports semblables, mais bien plus intimes, servent à reconnaître, malgré les grands intervalles qui les séparent, les membres de l'ancienne famille gauloise qui sont demeurés fidèles dans leur dispersion, malgré le mouvement des siècles, au langage national primitif. Ainsi, en Suisse, les montagnards qui habitent le canton des Grisons ont un idiome à part qui est extrêmement voisin du Breton. La langue erse ou le gaëlic, parlé dans quelques parties des montagnes d'Ecosse et dans les Orcades, a gardé également une grande affinité avec le celtique. La langue irlandaise, qui est un dialecte de la langue erse, est également une des sœurs du breton. Mais c'est avec l'idiome du pays de Galles que le Breton a ses affinités principales. Ce ne sont que deux variétés de la même langue. Aujourd'hui encore, tout séparés qu'ils soient par la mer, les Bretons et les Gallois s'entendent facilement sans interprète. On peut donc conclure que la langue de ces peuples est identique avec celle qui se parlait dans la Gaule et la Grande-Bretagne, avant que la conquête des Romains, puis celle des Barbares, aient divisé ces provinces jadis sœurs.

Le celtique se rencontrait également dans le Cornouailles, mais il a fini par en disparaître entièrement depuis la fin du siècle dernier, chassé par les progrès de l'anglais. Mais l'usage, en changeant la langue du pays, n'a pu changer du même coup les dénominations imposées aux localités; et aussi, dans ce pays de langue anglaise, trouve-t-on encore non seulement des noms de rivières et de villages qui rappellent le breton par leur caractère, mais qui sont identiques avec des dénominations de la Bretagne. La Tour-d'Auvergne cite un grand nombre de ces similitudes qu'il avait eu le plaisir d'observer durant le séjour qu'il fit en Cornouailles comme

prisonnier. Je citerai seulement *Penrose*, *Kerier*, *Bréag*, *Karné*, *Bodmin*, *Llanyon*, *Trévignon*, *Caradoc*, *Roch-Roch*, *Caerphilli*, *Morvan*, *Porthguin*, *Trégonec*, *Llansalos*. Il devait être doux à l'exilé de retrouver ainsi sur la terre étrangère tant de marques de l'antique confraternité des deux peuples. «L'auteur de ces Mémoires, à son retour de l'armée des Pyrénées Occidentales, dit à ce sujet l'illustre guerrier, étant tombé accidentellement au pouvoir des Anglais dans sa traversée de Bordeaux à Brest, fut conduit à Bodmin en Cornouailles. Le temps de sa longue et dure détention en Angleterre ne fut pas sans jouissance pour lui, puisqu'il y employa, à rédiger ce traité et à écrire pour sa patrie, tout le temps qu'il fut privé de combattre pour elle. »

Ce qui s'est passé en Cornouailles, presque sous nos yeux, dans le phénomène de l'abolition du breton, ou, pour parler plus généralement, du celtique, est exactement ce qui s'est produit successivement dans toutes les provinces de France, à l'exception de la Bretagne. Il paraît qu'au commencement du cinquième siècle, le celtique était encore d'un usage commun dans toute la Gaule, sauf des nuances, car l'on sait, par le témoignage de César, que, dès le temps de la conquête, il y avait des différences notables dans les idiomes d'une partie à l'autre du territoire. Il est peu à peu tombé en désuétude presque partout; mais il est aisé de comprendre comment en Bretagne il a trouvé un refuge plus assuré qu'ailleurs. C'est que cette péninsule, formant la partie la plus stérile de la Gaule, la plus sauvage, la plus pauvre, la moins propre à tenter l'avidité des conquérants, a été abandonnée à elle-même plus que toute autre. A cette première raison qui est fondamentale, car elle rappelle exactement ce qui s'est produit avec les mêmes conditions dans les montagnes de la Suisse, et dans celles du Cornouailles et du pays de Galles, il faut joindre les établissements formés dans la péninsule armoricaine par des émigrations de Bretons parties de l'Angleterre. Ces insulaires, pressés tantôt par les Pictes de la haute Ecosse, tantôt par les Jutes et les Saxons, conquérants vomis sur leurs terres par la Germanie, vinrent à diverses reprises demander asile à leurs frères du continent et se fondre dans leur sein, en y ravivant les anciennes mœurs, l'ancienne langue, l'ancien caractère. Ce n'est pourtant pas à ces émigrés que la province française doit son nom de Bretagne qui lui est commun avec ce fameux nom de Grande-Bretagne dont aime à se parer l'Angleterre. Il répugne de croire que des émigrés aient pu imposer leur nom à la nation qui voulait bien les recevoir. On voit, en effet, que dans la plus haute antiquité le nom de Breton appartenait à certains peuples du continent, et c'est en passant en Angleterre qu'ils ont apporté à ce pays le nom de Bretagne. On en connaissait non seulement en Gaule, mais en Espagne. Ces derniers avaient pour capitale Britonia, aujourd'hui Sainte-Marie de Bretone. Les Romains entretenaient dans leurs armées deux cohortes bretonnes levées en Espagne. Comme il est incontestable que l'Angleterre a été peuplée par le continent, ainsi que le dit Tacite, qui connaissait si bien tous ces pays, il ne peut donc y avoir de doute que ce ne soit à quelque colonie de ces peuples bretons que l'île a dû son nom.

D'ailleurs le nom de Breton, en latin *Britannus*, en celto-gallois *Brithon*, est un nom d'une signification générale : il dérive du celtique *brith*, qui veut dire bigarré, peint de différentes couleurs. Les peuples revêtus de ce nom devaient donc être des tribus qui, dans l'origine, se peignaient comme le font encore aujourd'hui tant de tribus sauvages. On sait, en effet, que cette coutume était encore universelle en Angleterre au temps des Romains. Martial, Pomponius Méla, César, en font foi. Ce dernier dit textuellement : «Tous les Bretons se peignent avec une terre qui donne une couleur bleue. » Comme cette coutume avait aussi existé dans les Gaules, il était donc naturel que les cantons qui l'avaient d'abord pratiquée eussent pris également le nom de Bretons. Aussi les peuples de race gauloise qui habitent l'Angleterre n'accordent-ils nullement le nom de Bretons, qui est proprement celui de leur race, aux conquérants de race germanique qui constituent le fond de la population de cette île. « Les Anglais, dit La Tour-d'Auvergne, qui se parent encore aujourd'hui si improprement du beau nom de *Bretons*, sont ramenés à leur véritable dénomination par les Celto-Bretons du continent. Ceux-ci ne les reconnaissent et ne les distinguent jamais sous d'autres noms que celui de *Saozonet*, les Saxons. C'est dans le même sens que les Gallois d'Angleterre les nomment aussi *Saeson*, les Irlandais *Sazonag*, et les Ecossais des montagnes *Zousnak*. » On sent au fond de cette revendication philologique toute l'antipathie qu'en sa qualité de Gaulois, comme en sa qualité de fidèle soldat de la révolution, éprouvait contre l'Angleterre notre savant. Autant il aime à retrouver des frères dans les Gallois, les Irlandais, les montagnards d'Ecosse, les opprimés en un mot, autant il cherche à s'éloigner de la race orgueilleuse et avare dans laquelle il reconnaît à la fois d'anciens ennemis et des spoliateurs.

LE RUISSEAU.

(Suite.—Voy. p. 78, 130.)

§ 5. Comment le ruisseau influe sur la configuration du sol.

Les sources qui, au lieu de sortir directement des rochers, arrivent au jour dans des plaines, dans des prairies ou dans des forêts, à travers un sol schisteux ou sablonneux, deviennent souvent la cause des accumulations de tourbe que, plus tard, on exploitera comme combustible. Ces sources sont accompagnées de touffes de mousses molles, spongieuses, d'un vert jaune, presque gris, qui ne croissent que là, et qu'on nomme des sphaignes ou *sphagnum*. Ces mousses flexibles et pressées les unes contre les autres se sont allongées à mesure que la masse s'accroissait, et se terminent par une petite touffe de rameaux vivants qui concourent à former la surface de la masse spongieuse. Il en résulte souvent des fondrières dangereuses pour les chasseurs, car le fond solide finit par être situé beaucoup au-dessous de la surface, et, dans tous les cas, c'est là le principe de la formation des tourbières ; en effet, ces mousses, avec les herbes que l'humidité fait croître tout autour, et les feuilles des arbres, finissent par s'accumuler en couches épaisses partiellement décomposées ou simplement altérées. Aussi les eaux qui en sortent ont-elles toujours une teinte brunâtre.

Dans ce cas, le ruisseau naissant aura donc contribué à l'accroissement du sol, et ses eaux, sortant du sol tourbeux, n'en auront emporté aucunes parties solides. Mais il n'en sera plus de même si le terrain vient à être desséché par le déboisement d'abord, puis par des coupures et des saignées ; car les eaux, coulant alors sur le sol mis à nu, en devront entraîner une portion notable qui formera plus loin des dépôts et des attérissements. Pareille chose a lieu pour les eaux coulant sur les pentes des montagnes, aussitôt que l'influence destructive de l'homme a rompu l'équilibre que la nature avait sagement établi dès le principe entre les forces de la vie végétative et les effets des phénomènes atmosphériques. Reportons-nous, en effet, par la pensée, à l'époque primitive où les continents, après un dernier soulèvement, furent abandonnés par les eaux du vaste océan et commencèrent à être arrosés périodiquement par des eaux pluviales. Les rochers nouvellement découverts n'avaient pas encore éprouvé l'influence des alternatives de sécheresse et d'humidité, de gelée et de dégel ; leur surface ne pouvait donc se désagréger aussi facilement qu'elle le fait aujourd'hui ; mais elle était accessible à ces nombreuses tribus de lichens et de mousses que nous voyons chaque jour envahir

les toits et les murs des édifices exposés aux alternatives d'humidité dans nos climats tempérés. A ces premiers végétaux, quand ils avaient déjà produit ou arrêté un amas suffisant de détritus ou de terreau, s'ajoutaient successivement des graminées et quelques autres plantes phanérogames, telles que les saxifrages, dont le nom exprime une tendance naturelle à briser peu à peu les rochers (*saxa* rochers, *frangere* briser) dans les fissures desquels pénètrent peu à peu leurs faibles racines. Après ces herbes, qui avaient contribué à accroître l'épaisseur de la couche de détritus et de terreau, venaient de nombreuses bruyères destinées à produire une nouvelle couche de terre par l'accumulation de leurs feuilles si menues et des poussières que le vent leur apporte. C'est là ce qu'on nomme plus particulièrement la terre de bruyère, quand les poussières apportées par le vent et entremêlées aux débris végétaux se composent en majeure partie d'un sable quartzeux presque pur, enlevé dans quelques plaines voisines. Toutefois, dans cette couche chaque jour plus épaisse, vont se développer successivement des arbustes, des buissons touffus et des arbres dont les graines sont apportées par les oiseaux, comme résidu d'une digestion trop rapide pour avoir prise sur des noyaux ou des coques dures et ligneuses. C'est ainsi que les flancs des montagnes se sont couverts d'abord de ce vêtement de verdure que l'homme leur enlève bien facilement, mais que bien souvent il ne pourrait leur rendre plus tard; car il ne dépendrait pas de lui de remettre les choses dans l'état primitif, pour que le même cycle de phénomènes pût se reproduire encore. La surface des roches, en effet, se désagrège peut-être alors trop aisément pour que les lichens et les mousses puissent s'y fixer solidement et jeter les fondements d'un sol nouveau.

Le ruisseau qui descend des montagnes, comme celui qui résulte de l'écoulement de la pluie tombée dans les plaines, entraînera toujours sans doute une quantité notable de terre et de sable qui formeront plus loin des alluvions, des atterrissements, là où le courant se ralentit; mais celui qui vient des montagnes dépouillées de toute végétation est chargé de débris bien plus abondants des roches désagrégées; ce sont ces débris surtout qui se déposeront en larges bancs de sable et qui produiront cet exhaussement si rapide et si surprenant du lit de certains fleuves, tels que la Loire et la Garonne en France, et le Pô en Italie, depuis que les montagnes où ces fleuves prennent naissance ont été plus dégarnies. La composition des bancs de sable annonce bien d'ailleurs leur origine : tantôt ce sont les grains de quartz et de feldspath, avec une partie seulement du mica provenant de la désagrégation de roches granitiques; tantôt ce sont les débris des roches volcaniques, avec les minéraux caractéristiques; plus loin, c'est le mica presque seul qui, tenu plus longtemps en suspension dans les eaux, est venu former un dépôt qu'on prendrait pour un sable d'or quand il brille au soleil. Quelquefois aussi, comme au ruisseau d'Expailly, dans la Haute-Loire, le sable contient des pierres grenues, ou bien, comme dans les affluents de l'Ariége et du Gardon, il se trouve des paillettes d'or enlevées à des alluvions anciennes.

Les sables charriés par les eaux auront bien contribué à modifier la surface du sol sur le trajet de ces eaux; mais les terres, les débris argileux ou limoneux, soit seuls, soit mélangés avec le sable, auront une bien plus grande importance, car c'est là qu'il faut chercher l'origine du sol d'alluvion si fertile des vallées; ce sont les débordements périodiques des cours d'eau qui ont dû chaque année augmenter la couche de ce terrain précieux jusqu'au point où nous le voyons aujourd'hui.

LE PRÊTRE JEAN.

Parmi les récits merveilleux qui ont eu cours au moyen-âge, il n'est peut-être pas un mythe plus généralement répandu que celui du prêtre Jean ou preste Jean. Il circule dans toute l'Europe, il frappe toutes les imaginations, il agrandit le cercle des fictions poétiques qui s'étendent jusqu'à la renaissance, et il contribue puissamment à étendre le champ des découvertes dans le monde réel.

C'est à peu près vers le milieu du douzième siècle, en 1145, qu'on voit apparaître le nom du prêtre Jean. A cette époque, l'évêque de Gabala, envoyé de l'Eglise d'Arménie, signala au pape Eugène III un prince appelé Jean, qui avait ses Etats derrière l'Arménie et la Perse, à l'extrémité de l'Orient, et qui, réunissant l'empire et le sacerdoce, avait fait de nombreuses conquêtes. Lui et ses sujets professaient, disait-il, le nestorianisme. A partir de cette période, le nom du prêtre Jean figure dans une foule de récits; de prétendues lettres qu'il aurait écrites au pape sont l'objet de mille discussions; on le fait voyager de l'Inde à l'Abyssinie. Les rois catholiques recherchent son alliance et lui envoient des ambassadeurs qui ne le trouvent pas, mais qui, chemin faisant, à travers mille aventures, découvrent des pays nouveaux et établissent des relations utiles avec l'Asie et l'Afrique. Jacques de Vitry, Mathieu Paris, Du Plan de Carpin, Joinville, Marco-Polo, et beaucoup d'autres, parlent diversement du prêtre Jean. Dès le commencement du seizième siècle, les voyageurs portugais donnent le nom de prêtre Jean au Négous d'Abyssinie. Des questions d'histoire et de géographie, importantes, mais arides, se rattachent à cette fable étrange. M. D'Avezac, qui a écrit un Mémoire très savant sur ce sujet, suppose que la fiction a pu se fonder d'abord sur un fait réel. « Si l'Europe, dit-il, reçut, dès le milieu du douzième siècle, une vague notion de l'existence en Asie d'un souverain, prince et pontife à la fois, adonné à des croyances qui étaient ou semblaient être celles d'une secte chrétienne, cette notion, vraie peut-être au moment où elle se répandit en Occident, cessa bientôt, par l'effet des bouleversements politiques, d'être susceptible d'une application réelle (1). »

Il y en a qui préfèrent le langage de l'esprit à celui de l'âme, à peu près comme ces personnes qui sont indifférentes au spectacle d'une nuit étoilée, et qui courent après les feux d'artifice. RICHER.

CHARLET.

LE PETIT POSSESSEUR.

(Voy. les Petits dénicheurs, p. 41.)

Il y a un grand attrait à lire dans l'œuvre de l'artiste, à converser en quelque sorte avec lui, à s'approprier, autant qu'on le peut, sa pensée, en la pénétrant. Charlet, dans ses Petits dénicheurs, indique, à leur aurore, trois vocations; et il ne tient qu'à nous de les suivre de l'œil durant une longue carrière, dont ce second dessin forme la première étape. L'enfant qui indiquait le nid d'un doigt sûr est déjà parti. Il aime à voir, à découvrir; il a passé plus loin. Le plus actif de ses deux compagnons, le jeune gars aux agiles pieds nus, s'est élancé sur l'arbre; il a grimpé avec une ardeur fébrile, atteint le nid de sa main frissonnante, redescendu au péril de sa vie, portant sa frêle conquête, qu'il ne gardera pas. Son petit camarade, plus timide, mieux habillé, qui a su ménager ses culottes et sa peau, tient le nid et ne le lâchera plus. N'est-il pas le seul qui ait une cage, et de quoi faire la pâtée aux oisillons?

C'est en petit la vieille histoire dont le monde gémit de-

(1) Cette note est extraite de l'excellent livre sur le Portugal, par M. Ferdinand Denis, publié récemment et faisant partie de la collection de l'univers pittoresque.

puis si longtemps, dont se rit le fabuliste, qu'explique le philosophe, et que l'économiste appelle la lutte incessante de l'intelligence, du travail et du capital.

Il s'agit de savoir quel est le plus heureux des trois enfants? Serait-ce le possesseur? Le voilà tranquille; le nid pour lequel il ne s'est donné nulle peine lui est échu; il aura tout le loisir de se dégoûter d'une joie dépouillée d'avance de toute la poésie des anxiétés, des tentatives, des espérances, des fatigues et des longs rêves qui forment la meilleure part de notre éphémère bonheur ici-bas. Pour trouver le régime qui convient à ses nourrissons sans plumes, il n'a ni observation, ni intelligence; il lui manque aussi l'activité; il ne saura ni entretenir, ni protéger leur frêle vie; il est destiné au chagrin de les voir languir et mourir un à un, peut-être au remords de s'en être débarrassé en les oubliant dans un coin; l'apathie, l'insouciance auxquelles il aura recours, pourront l'endurcir de telle sorte qu'il cessera bientôt d'être capable même de cette velléité de satisfaction qu'il

(Le Petit possesseur.— Dessin de CHARLET.)

ressentit en serrant pour la première fois le nid entre ses mains inhabiles.

Son actif petit camarade, le dénicheur, a joui de sa force, de son adresse, quand il grimpait de branche en branche. Avec quelle frénésie joyeuse il a saisi le fortuné rameau qui, dans une de ses courbures, cachait le trésor convoité! Qu'importent les déchirures du pantalon, les écorchures de la peau! prêt à recommencer l'escalade dès qu'une fleur, un insecte éveilleront ses désirs, l'enfant continuera de chercher des difficultés; il trouvera son plaisir dans la lutte; l'exercice de ses facultés et de son activité accroîtra sa vigueur, sa santé, sa gaieté naturelle. Oh! certes, celui-là n'est pas le plus malheureux des trois.

Serait-ce donc celui qui épia le premier les deux oiseaux nourrissant leur famille, et découvrit ainsi le nid si bien caché? celui qui, dès le matin, parcourait le bois tout parfumé des senteurs des feuilles et des fleurettes sauvages? celui qui s'est amusé à voir les lapins à leur banquet matinal; qui, après avoir montré, glorieux de la découverte, le nid à ses camarades, a repris sur son dos sa petite sœur, compagne de sa promenade solitaire, et a continué sa route à travers le serpolet et le baume odorant? Il est déjà bien loin de l'arbre, de ses compagnons arrêtés au-dessous, et il faudrait une palette chargée de vives couleurs pour peindre tous les arcs-en-ciel où, depuis qu'il les a quittés, se plonge sa rêverie enfantine. Il vit avec la nature, et chaque bruissement d'insecte, chaque parfum des bois, chaque ramage des oiseaux recèlent pour lui quelque secret plein de charme. Le miroir de sa pensée n'est jamais vide et morne, et sa vie se multiplie de toutes les vies qui l'entourent. Ce n'est pas non plus celui-là, j'en réponds, qui est le moins heureux.

Qui donc fera l'aumône au plus pauvre, au possesseur, à celui qui a les écailles dont, fussent-elles d'or, on a retiré toute nourriture? La matière lui reste, l'âme en est envolée; il tient la fleur, le parfum s'est exhalé, respiré par celui qui l'a cueillie dans la rosée du matin; il peut mordre au fruit, mais son palais n'y trouvera plus de saveur. C'est encore Charlet qui lui montre ce qu'il doit faire pour retrouver ce qui lui manque; car le spirituel artiste avait déjà dessiné les trois enfants, les trois types, dans une de ses plus charmantes lithographies, où le petit possesseur distribue sa dînette aux deux autres, en leur disant : J'te donne de quoi qu'j'ai!... tu m'donneras de quoi qu't'auras!...

La fin à une autre livraison.

LE REMORDS.

Ballade de Southey.

OEil humain ne vit le crime le jour où William noya dans le fleuve le jeune Edmund; oreille humaine, autre que celle de William, n'entendit le cri de mort du jeune Edmund.

Soumis et respectueux, tous les vassaux reconnaissaient le meurtrier pour leur seigneur, et lord William, à titre d'héritier légitime, possédait le manoir d'Erlingford.

Le vieux manoir d'Erlingford s'élevait au milieu d'un beau domaine, et à ses pieds les larges eaux de la Saverne roulaient à travers des plaines fertiles.

Des voyageurs qui passaient, il n'en était pas un qui ne se fût volontiers arrêté à Erlingford, oubliant son voyage commencé pour contempler cette nature riante et riche.

Mais William... ses regards ne s'arrêtaient qu'avec effroi sur les eaux de la Saverne. Dans chaque souffle du vent qui ridait ses vagues, il croyait entendre le dernier cri du jeune Edmund.

A l'heure silencieuse de minuit, le sommeil fermait les yeux du meurtrier; mais dans chacun de ses rêves il voyait se dresser l'ombre pâle du jeune Edmund.

C'était en vain que, poursuivi par une conscience troublée, lord William s'exilait de son château et des lieux témoins de son crime; en vain qu'il essayait de lointains pèlerinages.

Le pèlerin échappait aux lieux qu'il redoutait sans échapper au remords vengeur. Las et désespéré, il revenait tristement à ce foyer où la paix ne s'asseyait plus.

Chacune des heures qui passaient lui semblait bien longue... Les mois s'écoulaient cependant, et il était encore revenu ce jour qui glaçait de terreur tout le sang de lord William,

Ce jour que jamais William ne vit revenir sans effroi; car sa conscience, calendrier impitoyable, lui rappelait le jour de la mort du jeune Edmund.

Celle-là fut une journée affreuse! la pluie tombait à torrents au milieu des mugissements de la tempête, et la Saverne grossie inonda ses deux rives.

Vainement lord William s'entoura du bruit des fêtes; vainement il vida la grande coupe, et voulut noyer dans une gaieté bruyante les angoisses de son cœur.

La tempête, chaque fois que, se ranimant tout-à-coup, elle éclatait en hurlements sourds, semblait glacer son âme et pénétrer son corps tremblant du froid de la mort.

Avec peine, lorsque la nuit fut venue, il gagna sa couche solitaire, et las de sa journée, il se coucha pour dormir... non pour reposer.

A côté de son lit, l'ombre de lord Edmund son frère lui apparut triste et pâle comme le jour où, près de sa dernière heure, il avait saisi la main de son frère;

L'air triste et le front pâle comme ce jour où, d'une voix tremblante et affaiblie, il remit aux soins de William, dernière prière d'un mourant, son fils orphelin.

—Tu m'avais promis de veiller avec la tendresse d'un père sur les jours de mon pauvre Edmund... Eh bien! lord William, comment as-tu tenu ta promesse?... Je t'apporte la récompense due à ton parjure.

Il se réveille en sursaut... tous ses membres tremblaient, et son cœur battait avec force. Il n'entendit que le vent orageux de la nuit qui lui parut une harmonie délicieuse.

Mais alors le cri d'alarme, un cri terrible, glaça de frayeur son âme tout entière : — Ho! hé! lord William, levez-vous à la hâte; l'eau bat les murs de votre château.

Il se leva à la hâte; les eaux avaient atteint en effet les murailles, elles entouraient le château dans toute son étendue. La nuit était sombre, et pas un secours humain à portée.

Un cri de joie se fit entendre; car, dans ce moment, on vit un bateau s'approcher des murs, et chacun, tremblant pour sa vie, se pressait vers ce secours inespéré.

— Ma barque est petite, cria le batelier; elle ne peut sauver qu'un de vous; descendez, lord William, et vous autres, attendez ici sous la garde du ciel.

Le son de cette voix avait une expression étrange, si étrange que même en ce moment d'angoisse aucun d'eux peut-être n'aurait voulu suivre le batelier.

Mais lord William... il sauta dans le bateau sans hésiter, tant sa crainte était grande. — La moitié de mon or est à toi; vite à l'autre rive!

Le batelier se penche sur la rame, et le bateau glisse comme un trait sur l'eau rapide... En cet instant, lord William entendit un cri, comme le cri de mort du jeune Edmund.

Le batelier s'arrêta : — Il m'a semblé... j'ai bien entendu le cri de détresse d'un enfant. — Ce n'était que le sifflement du vent de la nuit, répondit lord William.

Allons, allons, rame ferme et vite... Tâchons de couper le courant. Pour la seconde fois, William entendit un cri, comme le dernier cri du jeune Edmund.

— J'ai entendu le cri de détresse d'un enfant, répéta le batelier d'une voix plus forte. — Au nom du ciel, avance... La nuit est sombre... Ce serait peine perdue de le chercher sur cet océan.

— Sais-tu quelle chose affreuse ce doit être que de mourir, lord William ? et peux-tu bien sans pitié entendre les cris d'un enfant qui se noie ?

Quelle chose affreuse de se sentir descendre sous l'eau qui se referme, d'agiter au hasard ses bras roidis, d'appeler à grands cris un secours qui ne viendra point !

Le cri se fit entendre de nouveau. Il était plus profond, plus perçant et plus fort... En ce moment, la lune parut au bord d'un nuage brisé, et brilla sur les flots.

Tout près d'eux, ils aperçurent un enfant ; il était debout sur la pointe d'une roche, d'une roche aiguë, et autour de lui s'étendait le flot grossissant.

Le batelier rama, la barque approcha de l'écueil ; un rayon de la lune tomba sur le front de l'enfant et éclaira son visage pâle et glacé.

— Etends la main, cria le batelier ; lord William, étends la main, et sauvons-le. L'enfant étendit sa petite main pour saisir la main qu'on lui présentait.

Alors William poussa un cri horrible... La main qu'il venait de prendre était froide et morte. Le jeune Edmund dans ses bras lui parut plus lourd qu'un lingot de plomb.

Le bateau enfonça, le meurtrier enfonça sous les eaux vengeresses. Il reparut un instant, et cria au secours ; mais oreille humaine n'entendit le cri de détresse de lord William le meurtrier.

UN ÉCRIVAIN AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Cette figure, peinte au quatorzième siècle, est précieuse en ce qu'elle nous montre les procédés de l'écriture à cette époque. Les scribes écrivaient sur des feuilles de vélin séparées que l'on rassemblait ensuite pour en composer les manuscrits. On voit ici que le vélin est fixé sur la planche au moyen d'un plomb suspendu à un fil ou cordon. L'une des pages est presque entièrement écrite. L'apôtre tient d'une main la plume, de l'autre un grattoir. Le long d'un des bras du fauteuil sont trois encriers contenant des encres de différentes couleurs : la boîte qui est dans le fauteuil même renferme tous les objets qui sont utiles pour écrire.

LES CARIATIDES DE PUGET,

A TOULON.

(Voy., sur Puget, la Table des dix premières années.)

Sur le port de Toulon, en face de la rade splendide d'où sont parties nos trois expéditions d'Égypte, de Navarin et d'Alger, s'élève un hôtel-de-ville d'une lourdeur et d'un prosaïsme qui, il faut l'avouer à la gloire de l'architecture française, sont peu communs à nos monuments de ce genre.

Cependant aucun voyageur ne passe par Toulon sans consacrer une heure à la visite de cet édifice d'apparence si insignifiante. C'est que, sur cette humble façade, Pierre Puget, le Michel-Ange français, promena un jour son ciseau immortel, et fit surgir d'une pierre grossière deux sculptures aussi inimitables qu'admirées.

L'exécution et l'ornementation de la porte d'entrée de l'hôtel-de-ville de Toulon furent confiées à Puget, en 1656. Puget, alors, marchait à grands pas vers l'immortalité qu'il a si justement conquise, et les moindres travaux de cette période de sa vie sont empreints de tout le saint enthousiasme qui l'animait. Il construisit un balcon dont la pesanteur fut en pleine harmonie avec celle de l'édifice, et le soutint à l'aide de deux cariatides.

Ces deux figures, dont le bas du corps se termine en gaîne, font des efforts incroyables pour supporter le fardeau qui écrase leurs épaules robustes. Leurs muscles se contractent avec une violence inouïe ; le sang enfle leurs artères jusqu'à les faire éclater. L'une, dont le menton porte à peine quelques touffes de barbe naissante, reçoit tout le poids sur la tête et semble prête à fléchir. Par un effort suprême, elle soutient sa tête avec son poing placé sous la joue dont toute la peau se plisse et remonte vers les tempes gonflées par l'ardente et rapide circulation du sang.

Son compagnon, dont les forces ne sont pas aussi complétement épuisées, appuie fortement son bras droit sur sa hanche pour faire arc-boutant à son corps pendant que, plus incommodé par le soleil que par la masse qu'il supporte, il étend sa main gauche sur son front pour garantir ses yeux. Vers le soir, quand le soleil couchant motive ce mouvement, l'illusion est extraordinaire. Il semble qu'on entend râler les cariatides, qu'on voit palpiter leurs muscles et frissonner leur peau brunie par le temps. A chaque instant, il semble que ces torses herculéens vont se rompre et ployer sous le faix, et que deux grands cris de désespoir vont sortir de leurs lèvres, au milieu du fracas de l'écroulement et de la poussière des décombres.

Pour l'exécution de ces deux cariatides, Puget avait placé obliquement, sous les extrémités du balcon, deux énormes blocs de pierre qu'il avait assujettis au moyen de deux boulons de fer traversant le mur massif de la façade. C'est de ces deux blocs qu'il fit ses cariatides. La tête des boulons est cachée sous la draperie qui masque la jonction du corps avec les gaînes.

On a tenté plusieurs fois de dépouiller Toulon de ses cariatides. Le marquis de Seigneláy, enthousiasmé de leur beauté, avait déjà proposé à Louis XIV de les transporter à Versailles. Le grand roi refusa par égard pour la ville où il créait un port. Les règnes suivants auraient bravé ces scrupules. Heureusement pour Toulon que le déplacement de ces figures devait entraîner leur ruine ; et la spoliation s'arrêta devant la crainte d'un vandalisme.

En 1818, des dégradations alarmantes s'étaient manifestées dans ces belles statues. Les boulons de fer oxydés et jouant dans la maçonnerie menaçaient l'œuvre de Puget d'une destruction prochaine. M. Joseph Hubac, sculpteur, dont les arts déplorent la perte prématurée, restaura les parties disjointes, consolida les boulons, débarrassa le balcon du lourd fardeau de pierre dont l'artiste s'était fait un jeu de le charger, et c'est à lui que Toulon doit en grande partie la conservation de ce chef-d'œuvre.

Aujourd'hui que les sculptures de Puget sont si rares, Toulon a le droit d'être fière de celles qu'elle possède et que le temps seul menace de lui enlever. Ce dont elle ne se glorifierait pas aujourd'hui, c'est qu'elle ne compta à l'artiste, pour la construction et l'ornementation du portail, qu'une faible somme de 1 500 livres. Voici un curieux extrait des registres des délibérations de cette ville, pendant 1656 et 1657.

« Le conseil a ratifié et approuvé l'acte de prix-fait de l'huissière de la porte de la maison de ville, du costé du midi, baillé par les sieurs consuls à Pierre Puget et à Jacques Richaud, maçon, reçu par Me Arnaud, notaire.

» Payé auxdits *préfachiers* de l'huissière de la maison de ville, la somme de 600 liv. par avance du prix-fait. » (Séance du 24 janvier 1656.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre architecte, la somme de 400 liv. à déduire des sommes qui lui sont deubes du prix-fait à lui donné du portail de l'hostel-de-ville. » (Séance du 7 août 1656.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre peintre, la somme de

100 liv. à déduire de ce *qu'il* doit lui estre payé du prix fait du portail de l'hostel-de-ville. » (Séance du 9 octobre.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre peintre, la somme de 200 liv. en déduction de ce qui lui est deub des restes du prix-fait de la porte de l'hostel-de-ville.» (Séance du 13 décembre.)

« Sera payé au sieur Puget, maistre peintre et esculpteur, la somme de 200 liv. à lui deubes, pour reste de la somme à lui promise pour la construction du portail de cette maison, suivant le contract qui en fut passé, dont en passera quittance publique. » (Séance du 15 avril 1657.)

Total 1 500 liv. : à peu près 2 850 fr. de nos jours. Et l'on nous assure que, sur cette somme, Puget dut fournir les matériaux et payer le maçon!

L'artiste a signé son œuvre sous l'arc de la porte. Aux côtés de la clef, on lit : P. PUGET. PIC. ESC. ARC. M. T.

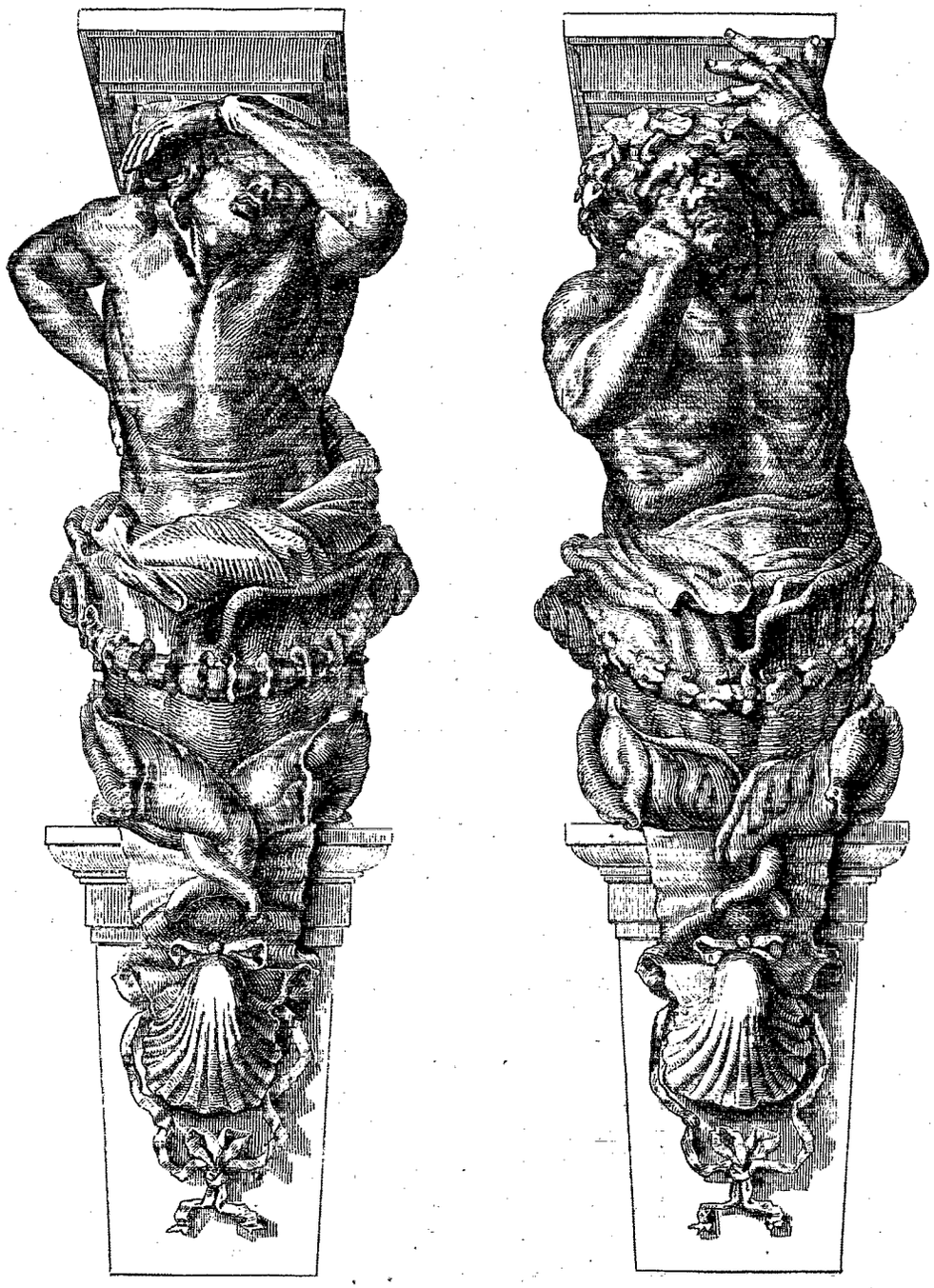

(Cariatides de l'hôtel-de-ville de Toulon, par Puget.)

Pierre Puget, peintre, sculpteur, architecte, Marseillo-Toulonnais. Puget avait aussi gravé le millésime sur un vaste écusson sculpté au milieu de l'acrotère central, qui semblait soutenu par la guirlande fantastique dont les extrémités couronnent les cariatides. Mais tout cela a disparu dans la tourmente révolutionnaire. Puis l'exhaussement du sol, qu'a nécessité l'envahissement du quai par les eaux de la mer, a écrasé cette porte en empiétant de 0,50 centimètres sur sa hauteur, de sorte que dans toute cette architecture, il ne reste réellement plus de Puget que ces deux cariatides.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'AGE D'OR.

(Voy. la Famille de Benjamin West, 1843, p. 281.)

(L'Age d'or. — D'apres le tableau de Benjamin West.)

Qui n'a rêvé à cet âge de pureté et de bonheur? Les poëtes de toutes les époques et de toutes les nations nous ont laissé au moins une description de l'âge d'or, et l'on pourrait préjuger le caractère de chacun d'eux d'après son tableau. Comment, en effet, ne pas peindre ce bonheur idéal selon son propre cœur et comme on le voudrait pour soi-même? En bâtissant ce château en Espagne pour le genre humain, on le distribue nécessairement selon ses goûts, on s'y réserve un appartement, et de cette manière l'âge d'or devient tout simplement notre rêve de bonheur.

West a obéi à cette inspiration dans le dessin dont nous donnons une copie. Cet intérieur demi-puritain, demi-antique, dans lequel rayonnent doucement les affections du foyer, cette réunion des attributs domestiques, tout ne semble-t-il pas exprimer la chimère de l'artiste amoureux du repos et des joies de la famille? Voyez comme tout est calme! La mère raccommode silencieusement sa chaussure près de l'enfant qui dort; le chat repose à ses pieds, et plus loin, vers le fond, l'aïeul se chauffe au foyer près de l'aïeule, tandis que le chien étendu sur l'âtre regarde d'un air rêveur les tourbillons de la flamme. Nul ne parle, nul ne remue : l'action est au dehors avec le mari, qui travaille pour cette famille paisible; elle peut se reposer sur lui; après Dieu c'est sa providence. Charmante confiance, qui est en même temps l'excitation du travailleur et sa récompense. Là-bas, au fort du labeur, ce doux tableau domestique passe sans doute devant son imagination; et il sourit, il ne sent plus sa fatigue; il est assez payé de toutes ses peines s'il peut rester le Saturne de cet âge d'or.

On peut croire qu'un peintre appartenant aux pays de soleil eût compris différemment le même sujet. Il eût probablement représenté de frais ombrages embellis de fleurs, de cascades murmurantes, de vases de marbre, de statues, et sur le premier plan un groupe de fiancés causant tout bas de leur bonheur, tandis qu'au fond des jeunes gens et des jeunes filles eussent dansé au son des instruments. Un rayon de soleil tamisé par les feuillées eût doré cette peinture de la joie expansive et animée. Le lecteur peut choisir entre cette composition imaginaire et celle que nous lui donnons. Quelle que soit sa préférence, il faut reconnaître que le dessin de West offre je ne sais quel charme serein et quelle félicité modérée qui pénètre doucement. On est sans inquiétude sur cet intérieur placide; on prend plaisir à le revoir plusieurs fois, à en examiner, l'un après l'autre, tous les détails. Cet enfant qui, par une dernière habitude de nourrisson, s'est endormi en tétant son pouce; ce chat couché de préférence aux pieds de la femme, nature caressante et toujours un peu farouche comme lui; ce chien calme et fidèle, appuyé au fauteuil du grand-père; ce foyer enfin qui réchauffe le sang glacé du vieillard, tandis qu'à la jeune mère suffit le rayon de soleil qui effleure son visage et la présence de son enfant : tout cela est vrai, profond, et simple pourtant. Il est aisé de voir que West a pris dans quelque réalité embellie le thème de son inspiration. Quelque belle quakeresse, sa femme peut-être, lui en aura fourni la partie principale, et les réminiscences de gravures italiennes

auront donné le reste. Ce qui distingue ses compositions, ce n'est ni l'éclat ni la hardiesse, mais une certaine chaleur pénétrante qui va doucement au cœur : on se sent attendrir à les regarder, comme à contempler ces beaux horizons bleuâtres entrecoupés de maisonnettes de briques à demi cachées dans les peupliers.

PROMENADES D'UN DÉSOEUVRÉ.

(Voy. p. 122.)

Je m'étais promis de retourner épier les platanes prêts à se couvrir de feuilles, d'aller revoir mes petits aristocrates de la pépinière ; je comptais déterrer le joyeux plébéien accapareur de plaisirs qu'il prend à la volée, seule façon, je crois, d'attraper ce gibier fugitif. J'avais formé le plan de me rendre chaque matin sous certain arbre en fleurs pour y digérer mon déjeuner au soleil ; oui, au soleil... et la pluie est venue grise, obstinée, éternelle ; et me voilà cloué au coin enfumé de mon âtre solitaire avec une douleur au genou. C'est, dit le médecin, un *rhumatisme ;* le *périoste* est attaqué ; cela pourra (lui aidant, je suppose) devenir une *hypérostose !* La peste soit des docteurs ! Ils ne savent que classer nos souffrances, donner un nom à la maladie ; pour l'appeler, j'imagine, tandis que ce n'est que pour la chasser qu'on les paie !

On aurait de l'humeur à moins : ce gris ardoisé plaqué contre ma vitre, ce monotone bruit de gouttes d'eau qui tombent du toit voisin et glissent le long des gouttières, et, pour tuer le temps, ce cahier de papier que j'ai sorti de mon bureau, je ne sais pourquoi en vérité ! Ecrire et se plaindre, belle façon de se désennuyer !... Bon ! une bouffée de fumée à présent ! c'est fait pour moi ! Cet imbécile de Guillaume n'est pas même en état de dresser un feu ; et justement la sonnette est de l'autre côté de la cheminée... Les Romains disaient qu'il est des jours *néfastes ;* j'ai oublié d'apprendre s'ils connaissaient des jours heureux, et de quel nom ils les nommaient !

. . . . . .

J'aurais voulu arracher quelques mots de cette machine qui répond à ma sonnette et au prénom de Guillaume. « — Oui, monsieur ! — Non, monsieur ! — J'ignore, monsieur !... » Je renonce à le faire parler. Il faut qu'il soit bien difficile de vivre avec soi-même pour que j'aie eu l'idée d'avoir recours à cette brute... Aïe !... Jamais ce malheureux genou ne m'a fait tant souffrir... Ne pouvoir se traîner jusqu'à sa croisée ! — Qu'est-ce donc que cette musique à faire danser les ours ?... Une vielle, je crois : le drôle d'air ! Pourquoi remue-t-il en moi quelque chose d'étrange ?...

Ce que c'est que l'ennui pour donner du prix aux moindres bagatelles ! Les notes sont pour la plupart aigres et nazillardes, quelques unes fausses. Je me plaignais l'autre soir au portier de ce qu'il laissait ces musiciens ambulants, ces vagabonds, pénétrer dans la cour : des mendiants, des mouchards ! N'importe, je ne veux pas qu'on renvoie celui-ci. — « Guillaume, jetez quatre sous à cet homme ! »

Ce qui me passe à présent par la tête semblerait fou à bien des gens ! A mon avis, il y a des parfums dans la musique. Cet air a une senteur de serpolet ; il m'a transporté au sein de nos montagnes, sur une pente semée de roches de granit, au-dessus d'une usine où ruissellent de scintillantes cascades dont le bruit incessant fait que tout éveillé l'on rêve ; et voilà que je me souviens d'un jour !... ah ! qu'il y a longtemps ! Et pourtant, qu'est-ce qui m'en sépare ? rien : des heures et puis des heures, des jours, des années ; rien qui vaille qu'on le rappelle.

C'était juste à cette même saison ; un bandeau de neige brillait encore au loin sur le front de Roche-Devant ; les lilas frissonnaient dans le vallon et n'osaient développer leurs fleurs. Celui que j'appelais le mien, parce qu'aucune main ne l'avait semé au flanc de la montagne, et qu'il était venu tout seul, au midi, dans une crevasse de rocher, *mon lilas* fermait hermétiquement à la bise ses boutons violacés que mes petits doigts s'efforçaient d'ouvrir, pressé que j'étais de voir ce qu'il y avait dedans. Il faut dire, pour ma justification, que j'avais huit ans à peine, et que je me souvenais d'autant moins des fleurs de l'année précédente que je l'avais passée au lit, où me retenait une dangereuse brûlure. Je finissais de déchiqueter une des plus belles grappes de boutons, lorsque j'entendis retentir un chant dans la vallée : c'était ce même air que la vielle vient de répéter tout-à-l'heure, me renvoyant un écho du bonheur qui m'inondait l'âme il y a cinquante ans.

Voici le joli mois de mai,
Qui est si beau, qui est si gai !
Voici ce joli mois de mai !
Que Dieu nous accompagne !
J'entends les doux anges chanter
Au-dessus des montagnes !...

Et à la voix fraîche et argentine qui célébrait le mois des fleurs, répondait aussitôt le chœur joyeux d'une multitude d'enfants qui piaillaient le refrain du plus haut de leur tête :

Venez, venez, venez sauter !
Vive la farandole !
La pimpignole (1) vole, vole,
Voici venir le mois de mai !

Je grimpai aussitôt sur la plus haute pointe de granit à ma portée, non sans dommage pour ma jaquette et sa doublure ; j'ensanglantai mes mains, mes genoux et mes coudes, de manière à mériter le titre d'*Écorché de Houdon*, sobriquet dont m'avaient honoré les amis du logis, mais j'arrivai à mon but : je vis circuler au fond de la vallée, sur le sentier sinueux qui côtoie la rivière, entre un double rang d'aulnes et de peupliers, la joyeuse procession des enfants de la fabrique. Les petites filles avaient à leur tête *la Maye*, la Reine de mai. Entourée de faveurs roses et bleues, de couronnes et de bouquets, c'était la plus jolie, surtout la plus aimée de la bande ; car elle avait été *préférée* plutôt qu'*élue* par ses pareilles, qui portaient, à tour de rôle, une grande corbeille d'osier, ornée aussi de rubans et de fleurs, recouverte d'un linge blanc, et destinée à recevoir les dons. Après ce groupe, où chaque enfant était parée de son plus beau fourreau, venaient les petits garçons, moins gracieux, moins bien attifés que leurs devancières, mais qui, un aigre galoubet en tête, suivaient aussi leur reine, bien que de plus loin.

Libres ! libres de crier, de sauter, de courir toute la journée ! Libres, et nombreux, et d'accord pour s'amuser ensemble, ils allaient quêter des œufs, beaucoup d'œufs et du beurre pour faire l'immense omelette de Pâques. Ils danseraient autour en la faisant sauter ; la flamme des bruyères sèches et des sarments de vigne allumés sous la poêle, rayonnerait sur leur farandole en plein air, que les montagnes bleues couronnent de leur magnifique amphithéâtre, que le soleil couchant illumine de ses feux rouge et or. La fumée vole au-dessus en joyeuses banderoles, puis, au milieu de rires, de chansons, de récits, de contes, de niches, de jeux de toutes sortes, ils savourent ce régal des demi-dieux, des enfants et des pauvres, je mets qu'on apprêta soi-même. Je ne pensais pas, je ne disais pas cela, je le voyais. Cette merveilleuse fête, mille fois plus gaie qu'elle ne fut jamais, dansait devant mes yeux, et moi j'étais seul, tout seul sur mon rocher, menacé d'être ressaisi par ma bonne, grondé pour les déchirures de mon habit, confiné, mis aux arrêts pour celles de ma peau.

. . . . . Louis (dit le poëte)
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Hélas ! en ma qualité de neveu du propriétaire de la fabri-

(1) C'est le nom du pays pour la coccinelle (bête à bon dieu).

que, *ma grandeur* aurait dû me pétrifier sur mon piédestal de granit; mais, sans songer à mon rang le moins du monde, secouant toute crainte (qu'est-ce à cet âge qu'un avenir de pain sec, de prison et de gronderies, à côté des accents provocateurs de la joie, au prix de l'entrain des chants et de l'appel du flageolet rustique?) je me sentis pousser des ailes aux talons, et je me précipitai comme une avalanche, au risque de me rompre vingt fois le cou. Quand je retombai au milieu de l'enfantine cohorte, j'étais le plus déguenillé de la bande, ayant laissé aux épines des ronces, aux pointes du granit les *insignes de ma grandeur*, les lambeaux de mes vêtements bourgeois.

Quel bonheur! s'ébattre en plein champ! gambader de grange en grange (on appelle *grangers* les petits fermiers ou plutôt métayers du pays), faire échange de plaisanteries et de rires, moissonner çà et là des tartines de confitures et des gâteaux, sans compter les dons de fleurs, de rubans, d'œufs, de beurre! à chaque étape, recueillir quelque gentille compagne, quelque jovial camarade prêts à renouveler la gaieté de la troupe, si, à force de s'épandre, elle se pouvait user. Toutes ces joies pourtant n'étaient pour moi sans mélange que par courts intervalles; j'avais soin de me dissimuler derrière mes compagnons, je me cachais, ou bien je sautais et criais plus haut que les autres, afin d'étourdir mes craintes.

Enfin, sans mésaventure, je vois poindre l'heure de célébrer la résurrection de l'année, le retour des nids, des oiseaux, des papillons, des fleurs. Voilà que la plus grande des petites filles casse les œufs; le beurre chante déjà dans la poêle, la ronde s'enchaîne autour; les chants se confondent, les cœurs se dilatent; quand tout-à-coup, saisi par derrière à l'improviste, je me sens enlevé, emporté, et ma bouche, ouverte pour les refrains d'*ivresse* et de *liesse*, pousse un long cri de désespoir.

Il me souviendra toujours du cachot où j'expiai mon crime; c'était une espèce de caveau noir ménagé pour mettre du bois, et qui s'ouvrait, par une trappe, dans un cabinet de toilette. Le contraste du silence, de l'obscurité, avec la scène de turbulente folie à laquelle on venait de m'arracher, me glaça de stupeur. Passé le premier accent d'effroi, j'avais perdu le pouvoir de crier, non de souffrir. La bonne gouvernante qui, pour épargner quelque souillure à mes vêtements, quelques habitudes vulgaires à mon langage, à mon esprit, peut-être quelques fâcheux exemples à ma moralité non encore développée, agissait ainsi, ne se doutait guère de l'excès de la douleur qu'elle m'infligeait, ni des semences d'insociabilité (je ne veux pas dire d'égoïsme) que son système pouvait développer en moi.

Pauvre petit prisonnier! Dès que j'eus repris un peu de courage, j'arpentai ce cachot, vaste pour mon chétif individu. Le plancher en était couvert de sciures de bois dans lesquelles mon imagination exaltée voyait des repaires de serpents, de crapauds, d'êtres immondes et dangereux. Pourtant, me disais-je, on préférait pour moi cette compagnie à celle des enfants du peuple, dans lesquels mon esprit, plus juste qu'il ne l'est devenu depuis, ne voyait que des camarades. Si je leur donnais de *la miche*, du pain blanc, ne me rendaient-ils pas en échange du pain bis mille fois meilleur? Plus robustes que moi, ils m'enseignaient à développer mes forces; ils savaient des chansons dont le rhythme accentué éveillait mes pas à la danse: et, pour être sage et digne, pour être approuvé de ceux que j'aimais, il me fallait les repousser, les dédaigner et vivre seul!

J'ai appris depuis cette science dont je commence à me lasser; mais triste et morne alors, aujourd'hui la solitude a pour moi des enseignements; elle me fait retourner en arrière, et dans mes maux j'apprends à étudier mes torts. Je ne puis approuver la bonne gouvernante qui m'enlevait, par un orgueil mal entendu, par des craintes exagérées, toutes les joies de l'enfance; qui, pour s'épargner la peine d'élever mes compagnons jusqu'à moi, les repoussait au loin; et pour me sauver de la grossièreté et des vices que la communication peut entraîner, me vouait à ceux que donne l'isolement: l'égoïsme, la sécheresse. Elle m'inoculait la mort de peur que l'arbre n'eût des branches gourmandes, elle le réduisait à un tronc desséché.

Oh! jamais il n'est trop tard; j'en rappellerai de ce dessèchement mortel; je retrouverai des frères, je rouvrirai en moi des sources vives...

—Guillaume! Guillaume! reviens; je saurai te faire parler à présent. — Dis-moi, de quel pays es-tu, mon ami? — Ta mère vit-elle encore? — Etiez-vous beaucoup d'enfants? — Fêtiez-vous le premier de mai à ton village? et quelle chanson chantiez-vous en l'honneur de Pâques fleuri?

DE L'APPARITION PÉRIODIQUE
DE QUELQUES ESPÈCES D'ANIMAUX.

Tout le monde sait avec quelle régularité l'hirondelle des cheminées émigre en automne pour des climats plus chauds, et revient ensuite au printemps. L'époque de ces arrivées oscille entre certaines limites assez rapprochées, dont la moyenne est assez bien connue. Les observations météorologiques qui se font actuellement sur un grand nombre de points en Europe permettent de savoir quelle est la température moyenne de l'époque à laquelle arrivent les hirondelles. Ces calculs font voir que cette température est sensiblement la même, quel que soit le pays où l'hirondelle arrive. Voici un tableau qui vient d'être publié par M. Adolphe Erman, savant voyageur prussien que la France réclame comme un descendant de ces réfugiés que Louis XIV força de chercher à l'étranger la liberté de vivre et de penser suivant leur conscience.

Époque de l'arrivée des hirondelles.

VILLES.	LATITUDE.	LONGITUDE.	DATE moyenne de l'arrivée.	TEMPÉRAT. moy. générale de ce jour.
Paris	48° 50′ N.	0° 0′	10 avril.	7° 42
Berlin.	52 31	11 04 E.	18 avril.	6 32
Gosport. . . .	50 47	3 26	20 avril.	7 80
Apenrade. . .	55 4	7 5	23 avril.	6 31
Kœnigsberg. .	54 43	18 10	30 avril.	6 64
Copenhague. .	55 41	10 15	5 mai.	7 21
Irkutzk. . . .	52 17	101 59	15 mai.	6 75
Ochozk. . . .	59 21	140 5	2 juin.	6 80
			Moyenne.	6° 91

Il est très probable, ajoute M. Erman, que les hirondelles peuvent séjourner pendant l'hiver dans tous les pays où la température du jour le plus froid de l'année ne descend pas au-dessous de 6°,91; tels sont en Europe Lisbonne, Palerme, Canéa en Crète, et quelques autres villes situées au sud du 39e parallèle. En Afrique, les villes d'Alger, du Caire, d'Alexandrie, sont probablement dans le même cas.

Sur la côte orientale de la Sibérie asiatique, près d'Ochozk et dans le Kamtschatka, les Russes qui habitent le bord des rivières savent que les saumons reviennent chaque année à jour fixe, et que rien ne trouble la régularité de leur migration. Mais ce sont seulement les poissons âgés de plus d'un an qui remontent ainsi les fleuves pour la ponte des œufs; les plus jeunes retournent seuls à la mer; les autres vont se perdre dans les innombrables affluents des rivières boréales. Près d'Ochozk, le *Salmo callaris* (*malma* des Russes, *kisutsch* des habitants du Kamtschatka) retourne à la mer du 22 mai au 2 juin. Près de Jelowka (lat. 56° 54′ N., long. 158° 34′ E.), les différentes espèces de saumon remontent le fleuve de Kamtschatka dans l'ordre suivant: *Salmo lycaodon*, *S. leucocephalus*, *S. nobilis*, et *S. callaris*. Les premiers individus de cette dernière espèce n'arrivent pas avant le 15 août, et les derniers du saumon à tête blanche

(*S. leucocephalus*) ne viennent jamais plus tard que du 20 au 25 septembre.

Depuis plusieurs années, une association, à la tête de laquelle est M. Quetelet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, s'est imposé la tâche de noter l'époque exacte du départ et de l'arrivée des principaux animaux voyageurs de l'Europe. Lorsque ces observations comprendront un nombre d'années suffisant, on pourra connaître exactement l'époque moyenne de ces migrations et pénétrer le mystère des causes qui les déterminent.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

UN PAYSAGE, PAR M. FRANÇAIS.

L'école de Salerne recommandait, pour la conservation de la vue, les promenades du soir au bord des rivières et des ruisseaux. Recommandons-les aussi pour la conservation de la vue intérieure. Le soir des beaux jours, sur les rivages, est propice aux méditations douces et sérieuses, à l'élévation libre et sereine de l'âme. C'est de la dernière heure du jour que le poëte qui s'en est le plus inspiré a dit :

Il est pour la pensée une heure, une heure sainte (1).

Le silence de la nature, les parfums pénétrants qui s'exhalent de la terre avec la fraîcheur du crépuscule, les teintes du ciel si brillantes et si variées que réfléchissent les eaux, le mystère des ombres qui se répandent et voilent à demi les objets, les premières étoiles qui percent timidement la voûte céleste, toutes les calmes beautés de ce passage toujours solennel de la lumière aux ténèbres, invitent au plus pur recueillement, aux plus nobles émotions de notre être. Si quelque mélancolie se mêle alors à nos impressions, elle est du moins sans amertume lorsque la conscience est sans reproche, et dans cette disposition religieuse de notre âme, l'image même de la mort peut traverser notre rêverie sans nous causer d'effroi. Le plus aimable de nos anciens poëtes a bien heureusement marqué cette naturelle analogie entre l'idée de la fin du jour et celle de la fin de la vie dans un vers parfait sur l'heure suprême du juste.

Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

La poésie et la peinture recommencent bien souvent le tableau du soir ; elles n'en épuiseront point le charme. Le génie des hommes n'est pas moins varié que celui de la nature : ce que l'artiste voit au-dehors de lui, c'est encore lui ; et lorsqu'il semble nous révéler un effet du monde extérieur, c'est une partie de lui-même qu'il nous révèle.

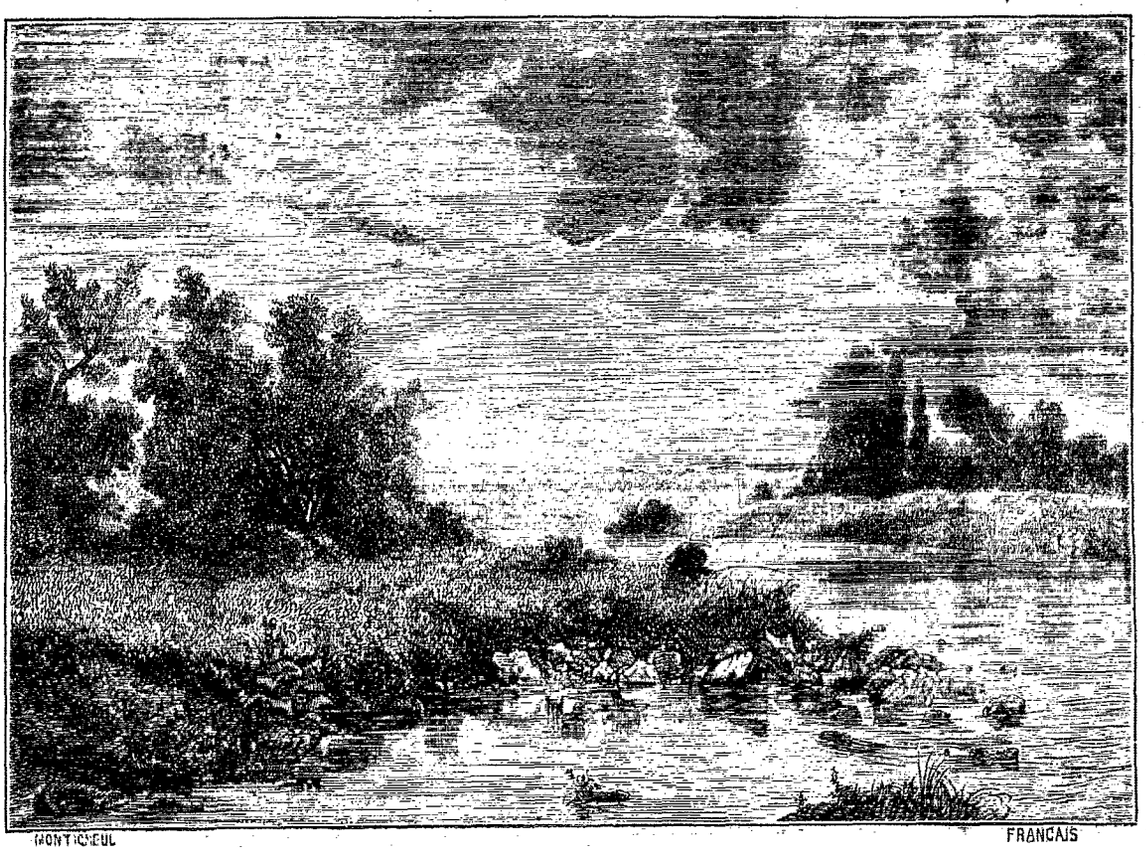

(Salon de 1846. — Soleil couchant, par M. Français. — Dessin de M. Français.)

ALBERT DE HALLER.

Albert de Haller, illustre comme savant et comme poëte, naquit le 16 octobre 1708, à Berne, où son père était avocat au Conseil des deux cents. Dès ses premières années, il donna des preuves remarquables de son amour pour l'étude. A neuf ans, il interprétait à livre ouvert le texte grec du Nouveau-Testament. Au même âge, il entreprit un vocabulaire hébreu et grec, une petite grammaire chaldéenne, et il fit de nombreux extraits des œuvres biographiques les plus estimées. Bientôt son aptitude pour les sciences naturelles se manifesta avec une telle évidence que ses parents, disposés d'abord à le destiner au ministère du saint Évangile, le laissèrent entièrement libre de suivre la carrière de la méde-

(1) Lamartine, premier vers des *Etoiles*.

cine. Il se rendit à l'Université de Tubingue, en 1723, et il y fit de rapides progrès dans la botanique et l'anatomie. Mais il prit en dégoût la vie des étudiants. L'un de ses camarades étant ivre, tua sous ses yeux une fille d'auberge. D'autres firent boire à un garde de nuit une si grande quantité d'eau-de-vie, que le pauvre homme en mourut. Ces scènes affreuses lui rendirent la société de ses condisciples insupportable. Il partit, en 1725, pour la ville de Leyde, où le célèbre Boerhaave occupait la chaire de médecine. Dans cette université, les mœurs des étudiants étaient toutes différentes : il trouva parmi eux ce qu'il cherchait, des habitudes studieuses et paisibles. En 1727, il fut reçu docteur. Il entreprit alors une excursion scientifique en Europe. Après un séjour laborieux à Londres, il vint à Paris où il fit de nouvelles études sous Le Dran, habile anatomiste ; il fut admis à prendre part à la pratique dans l'hôpital de la Charité. Le jour, il observait ; la nuit était employée à la dissection des cadavres. Ces veillées déplurent à un de ses voisins, qui les dénonça à la police; cette circonstance précipita le départ de Haller. A Bâle, il étudia les mathématiques et l'astronomie sous la direction de Bernouilli. Il entreprit ensuite un long voyage d'exploration, à pied, dans les diverses parties de la Suisse. Il recueillit une immense quantité de plantes et de minéraux, et fit de justes et savantes conjectures sur l'élévation de l'atmosphère, la direction et la force des vents, la chaleur dans les vallées, le plus ou moins d'abondance des sources, les eaux thermales, etc. En même temps, il s'abandonnait à son admiration pour les sublimes tableaux qui se déroulaient sous ses yeux, et, recueillant ses inspirations, il composait son poème allemand des *Alpes*, qu'il publia plusieurs années après. La Suisse était alors presque inconnue au reste de l'Europe : ce fut une des causes de l'immense et rapide succès qu'obtint l'œuvre poétique du jeune savant. Les *Alpes* furent traduites en français, en anglais, en italien et en latin ; on en a publié vingt-deux éditions allemandes. Haller parvint ainsi, presque dès le commencement de sa jeunesse, à un grand renom dans les lettres qui, plus tard, a pâli devant celui qu'il mérita dans la science. Il avait vingt-quatre ans lorsqu'il revint se fixer à Berne : il y exerça la médecine, donna des leçons d'anatomie, et soutint publiquement diverses dissertations littéraires et historiques. On lui refusa une place de médecin à l'hôpital de l'Isle, et on lui accorda celle de bibliothécaire de la ville. En 1736, George II, qui venait de fonder l'Université de Gœttingue, fit proposer à Haller la seconde chaire de médecine : elle embrassait l'anatomie, la chirurgie et la botanique. Après quelques hésitations, Haller accepta. Il avait épousé, en 1731, une jeune bernoise, Marianne Wyss : il se mit en route avec elle et leurs trois enfants. A Gœttingue, leur entrée fut marquée par un déplorable accident. Dans une rue dépavée, leur voiture versa. Marianne Wyss, blessée mortellement, expira quinze jours après. Cet irréparable malheur porta le désespoir dans l'âme de Haller, et lui fit sentir profondément la misère et l'instabilité de la vie. Sous ces impressions, il commença un journal de pensées intimes, que sa mort seule a interrompu. Lorsqu'il en écrivit les premières lignes, il n'avait encore que vingt-huit ans. Le début de ce recueil, d'une moralité austère, consacre la pensée qui l'a inspiré : « Veuille le Dieu de miséricorde donner sa bénédiction à toutes mes entreprises ! J'ai éprouvé une bien grande tristesse à la mort de Marianne, ma femme bien aimée... Cette douleur a réveillé ma conscience... Je m'effraye des suites terribles d'une vie privée de sanctification, et je veux chercher à devenir meilleur. Jusqu'à présent j'ai bien senti en moi-même quelque chose qui désirait le perfectionnement de mon âme ; mais c'était sans véritable amour de Dieu, sans émotion, sans haine du péché, sans tristesse... » Dix-huit mois après la mort de sa femme, Haller perdit son fils aîné. Cette nouvelle épreuve lui fit désirer de quitter Gœttingue et de retourner dans sa patrie : mais le gouvernement hanovrien employa pour le retenir un moyen ingénieux et touchant. On apprit qu'un M. Huber, auquel Haller s'était vivement attaché, se trouvait à Bâle : des propositions avantageuses lui furent faites pour l'engager à venir se fixer à Gœttingue : il arriva, et cette surprise, ménagée avec délicatesse, toucha le cœur de Haller. L'amitié fortifia son courage, et, grâce à elle, il occupa pendant dix-sept ans la chaire qui lui avait été confiée (1). Ses travaux scientifiques à Gœttingue le classèrent d'une manière définitive parmi les premiers savants de l'Europe. Il fonda dans cette ville un théâtre anatomique, un jardin botanique, une école de dessinateurs, une église réformée. « On a peine à concevoir, dit Cuvier, la rapidité avec laquelle il put, au milieu de ces travaux et de son triple enseignement, faire paraître tant d'ouvrages, de commentaires, d'éditions d'auteurs avec des préfaces, se livrer à tant de discussions polémiques, et en même temps recueillir les matériaux d'ouvrages plus considérables et plus importants qu'il a rédigés et publiés après sa retraite. C'est à Gœttingue que Haller fit imprimer ses commentaires sur les leçons de Boerhaave, son énumération des plantes de la Suisse, ses planches d'anatomie, ses expériences sur la respiration, ses premiers éléments de physiologie, ses expériences sur la sensibilité, sur l'irritabilité et sur le mouvement du sang, sans parler d'une multitude étonnante de mémoires et de dissertations sur des sujets plus particuliers. Il eut la plus grande part à la création de la Société royale de Gœttingue dont il fut nommé président perpétuel, ainsi qu'à la rédac-

(Albert de Haller.)

(1) Voy. l'excellent livre consacré à la mémoire de Haller, par madame ***. Paris, Delay, 1846, 1 vol.

tion d'un journal littéraire que cette société publia, et qui se soutient encore avec éclat. On assure que Haller y a inséré plus de quinze cents articles sur des sujets de tous les genres. »

Frédéric le Grand voulut attirer Haller à Berlin ; mais le savant professeur avait le projet de retourner dans sa patrie. Il quitta Gœttingue après y avoir professé pendant dix-sept ans, et il rentra, en 1745, à Berne où il avait été nommé, quoique absent, membre du conseil souverain. Ses compatriotes lui confièrent ensuite la direction des salines de Bexe. Durant cette charge, il habita le château de Roche, et reprit ses courses botaniques dans les montagnes du canton de Vaud. Il parvint à simplifier l'exploitation des salines et à en réduire les frais, à faire dessécher des marais, à créer des plantations considérables ; partout son passage fut marqué par de précieuses améliorations.

Il exerça plusieurs magistratures importantes. Un jeune homme étant venu solliciter près de lui une charge, répondit aux questions de Haller qu'il avait peu de science, mais qu'il espérait suppléer aux connaissances qui lui manquaient à l'aide du bon sens. « Prenez garde à ce que vous dites, jeune homme, s'écria Haller : sur cent hommes savants, il s'en trouve à peine un qui ait du bon sens : c'est de toutes les qualités la plus rare et la plus précieuse. »

Sa bienfaisance égalait son désintéressement. Un jour il écrivit à un comte italien, auquel il avait demandé inutilement, dans une première lettre, quelques secours pour un étranger : « Vous portez le titre de *comte*, qui équivaut à celui de *lord*, et vous êtes surpris qu'un ami pauvre ait recours à vos libéralités ; rappelez-vous que l'origine de ce mot est bien glorieuse, et signifiait autrefois, en anglo-saxon, *un homme qui donne du pain à d'autres*, pour faire allusion à la charité et à l'hospitalité des anciens nobles. »

Ce fut après son retour à Berne que Haller publia sa grande histoire des plantes de la Suisse, comprenant 2 486 plantes décrites avec exactitude et clarté. Il s'était fait aider pour ce travail par des gardes forêts et par des chasseurs de chamois qu'il chargeait de lui recueillir des plantes pendant leurs excursions sur les montagnes.

Ce fut encore à Berne que Haller fit imprimer sa grande Physiologie, le plus célèbre de ses ouvrages, et ses *Bibliothèques* d'anatomie, de médecine et de chirurgie.

Vers ce temps, le roi de Prusse fit proposer à Haller la place de chancelier de l'Université de Halle, vacante par la mort du célèbre Wolf. Le comte Orloff vint lui offrir, de la part de l'impératrice Catherine, la présidence de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Le roi d'Angleterre, George III, lui écrivit, en 1764, pour lui demander instamment de revenir à Gœttingue. Ce fut alors que le sénat de Berne rendit un décret par lequel Haller fut mis « en réquisition perpétuelle pour le service de la patrie. » A cette occasion, Haller écrivit à son ami, le célèbre docteur Tissot : « Leurs Excellences, au nombre de cent cinquante-sept, ont unanimement résolu de me garder à leur service, sur une représentation faite par le conseil secret au sénat. Ils m'ont aussi envoyé 1 000 livres de pension. Il ne faut pas regarder à la somme qui est peu proportionnée, mais à la nouveauté du fait. Me voilà donc fixé dans ma patrie : cette petite somme aidera à me faire passer plus commodément le reste de mes jours, et je serais plus heureux encore si les affaires publiques ne m'enlevaient pas un si grand nombre d'heures. »

L'activité de Haller était telle qu'un jour, s'étant cassé le bras droit, il se mit à écrire de la main gauche, avant que le chirurgien fût arrivé pour le panser. Déjà bien avancé en âge, il fit une chute grave et craignit que sa mémoire n'en fût affaiblie : afin de se rassurer, il écrivit sur-le-champ les noms de tous les fleuves qui se jettent dans l'Océan, et ne fut satisfait qu'après avoir vérifié qu'il n'en avait oublié aucun.

Rappelons que Haller est l'auteur de plusieurs articles importants dans le supplément de l'Encyclopédie, et qu'il a écrit différents ouvrages d'imagination, entre autres deux romans historiques.

Bonstetten a écrit sur cet homme célèbre quelques pages intéressantes. « Rien de plus beau, dit-il, que son regard à la fois perçant et sensible. Le génie brillait dans ses beaux yeux. C'était de tous les hommes que j'ai connus, le plus spirituel et le plus aimable ; son immense savoir avait la grâce de l'impromptu. Il vivait habituellement dans sa vaste bibliothèque où on le trouvait presque toujours seul, écrivant ; un jour que je l'y visitai, j'eus avec lui une conversation sur le libre arbitre. Tout en me parlant, il continua d'écrire. On apporta les papiers anglais ; le voilà à lire ces papiers sans quitter la plume ni la conversation. Je fus si étonné que, lorsqu'il eut fini sa gazette, je la pris et lui demandai la permission de l'interroger sur le contenu de quelques articles : il avait tout retenu. — La dernière femme de Haller était une savante allemande ; ni elle, ni son mari, qui avait huit enfants, deux de sa première femme, ne s'embarrassaient de l'éducation ostensible de leur nombreuse famille, et, néanmoins, malgré cette négligence, tous furent plus ou moins distingués par leur esprit, leur amabilité ou leur mémoire ; on a dit que chacun d'eux avait reçu une des qualités marquantes de son père ; ils se sont tous fait remarquer par une grande originalité.—En revenant de mes voyages, j'allai le voir ; c'était en automne, à l'entrée de la nuit. Je le trouvai, comme toujours, seul et écrivant. Il me demanda quels livres j'avais apportés de l'Angleterre : je les lui nommai. Quand je pris congé de lui, il me pria de les lui envoyer. Je lui adressai aussitôt deux volumes : mais bientôt on revint avec une corbeille, en me priant de la remplir : il était affamé. — J'ai vu Haller pour la dernière fois au mois d'août 1777, l'année de sa mort. Le sentiment de la prochaine disparition de ce météore, les regrets de voir mourir ce grand homme donnaient à la soirée que je passai près de lui le caractère d'un magnifique coucher du soleil dans un désert. »

Un passage emprunté à Vicq d'Azyr complète ce portrait : « Haller couchait dans sa bibliothèque et, quelquefois, il y passait plusieurs mois sans en sortir ; il y prenait ses repas et, lorsque sa famille s'y rendait pour les partager avec lui, il réunissait tout ce qu'il avait de plus cher au monde. Son amour excessif pour l'étude avait influé non seulement sur son caractère, mais encore sur tout ce qui l'environnait ; sa maison était devenue le sanctuaire des sciences. Des élèves qui travaillaient en grand nombre sous ses yeux, dans sa bibliothèque et dans son amphithéâtre ; ses enfants, madame de Haller elle-même, qui avait appris à dessiner et à peindre afin de se rendre utile ; ses amis et ses concitoyens se faisaient un devoir de contribuer à ses travaux. Cette impulsion s'était communiquée de proche en proche : lui seul recueillait tout, suffisait à tout et animait tout. »

Un voyageur suédois, Bjornstœhls, rend ce témoignage sur Haller : « Il serait aussi difficile de dire ce qu'il ne sait pas que ce qu'il sait. Je l'ai trouvé aussi versé dans les connaissances que je supposais lui être peu familières, que dans les branches où il est passé maître. Il connaît aussi bien l'histoire de la Perse et de la Chine que celle des royaumes du Nord. Je lui ai présenté diverses questions que je croyais difficiles à résoudre : il répondait avec une telle promptitude, que j'ai renoncé à chercher le fond de sa science. Il connaît tous les auteurs et les orateurs suédois : notre politique lui est familière... Sa bibliothèque ne contient aucun dictionnaire des langues modernes qu'il possède à merveille : lui-même est un dictionnaire vivant : sa mémoire est quelque chose d'inouï, sa raison et sa pénétration sont incroyables, et son cœur excellent. »

Haller était né avec peu de fortune : il n'en laissa qu'une très médiocre à ses enfants. Sa bibliothèque lui avait coûté beaucoup : elle contenait à sa mort 25 000 volumes qui, après avoir passé dans les universités de la Lombardie, sont venus enrichir la Bibliothèque royale de Paris.

Quelques mois avant sa mort, Haller fit prier un jeune pasteur M. Wittenbach, de venir auprès de lui pour l'entretenir de pensées religieuses : M. Wittenbach se troubla et lui dit : Comment oserai-je, moi, jeune homme, devant le grand Haller... — Supposez, répondit Haller, que vous ayez devant vous une pauvre vieille femme, et priez avec moi comme vous prieriez avec elle. Il n'y a que la prière la plus simple qui me fasse du bien.

Il mourut entouré de sa famille, le 12 décembre 1777.

DE LA CONSERVATION DES ESTAMPES (1).

On conserve les estampes au moyen soit de l'encadrement, soit des portefeuilles.

Encadrement. — L'art de l'encadrement est très répandu; les moindres vitriers savent tendre les gravures par le procédé dit *collage à l'anglaise.* L'emploi dans les encadrements d'un carton bien fabriqué est essentiel. Un perfectionnement à apporter dans cette fabrication serait de donner au carton une imperméabilité complète, car l'humidité de l'air est l'ennemi le plus redoutable du papier. Les jours qui existent entre l'intérieur du cadre et le carton devraient être recouverts d'une étoffe également imperméable. Les bandes légères de papier qui relient la vitre à la feuillure du cadre exigeraient les mêmes conditions.

Une estampe qu'on aurait ainsi emboîtée par un temps sec n'aurait rien à redouter de l'humidité de l'air; mais, en dépit de tous ces soins, un autre ennemi conspirerait encore sinon à sa perte, du moins à l'altération des traits du burin; le soleil, la lumière diffuse même, finit, dit-on, par détériorer, par faire tourner au gris le noir si éclatant de l'encre d'impression. On pourrait construire, pour les estampes de haut prix, des cadres à vantaux, dans le genre des anciens triptyques.

Portefeuilles. — Un véritable ami des belles estampes les conserve en feuilles, à l'ombre, en lieu sec, dans des portefeuilles posés à plat sur les tablettes d'une armoire vitrée.

Un portefeuille pour estampes doit être formé d'un carton roide, mais peu épais. Quand il contient trop d'estampes, elles se froissent, se déforment par le bas, se dépassent les unes les autres, et ne peuvent aisément se remettre en place quand on les isole de la collection. Il faut, pour feuilleter à l'aise les portefeuilles, les établir sur des chevalets qui s'entrebâillent sous un angle plus ou moins ouvert. Ils doivent être à *serviettes*, c'est-à-dire munis de toiles à tissu serré, fixées sur trois côtés. Ces toiles, qu'on peut remplacer par des peaux plus ou moins riches, s'opposent parfaitement à la poussière et à l'introduction de l'air et de la lumière, si elles sont bien ajustées et bien rejointes entre elles.

L'amateur double les estampes en cas d'urgence; il emploie à leur préparation la colle la plus pure, les liquides les moins violents; il ne passe pas son temps à les *remmarger*: un papier fort et bien fabriqué fournit tout à la fois à ses gravures un fond de soutien et un simulacre de marge. Il les fixe *à charnière* sur le papier de support, c'est-à-dire que la gravure, sur un seul de ses côtés, est munie de deux ou trois petites bandes de papier qui, collées à leur tour sur le fond, sont comme des auxiliaires interposés pour prévenir la déchirure de l'estampe dans le cas où l'on voudrait la transposer.

Les gravures ainsi attachées d'un seul côté à la feuille de soutien ne peuvent l'être convenablement que dans un sens; qu'il y ait une seule ou plusieurs pièces appliquées sur la même feuille, il faut que le bord de l'estampe opposé aux charnières pende librement et regarde le dos intérieur du carton; fixée d'une autre manière, une gravure s'affaisse ou se plisse, si le papier n'en est très fort, toutes les fois qu'on feuillette le carton.

Chaque feuillet de soutien doit être nécessairement plus consistant que l'estampe à laquelle il sert d'appui; il sera isolé complétement. Une collection bien entendue n'est pas une suite de registres, mais un assemblage mobile de feuillets, qu'on peut amplifier à volonté, transposer, intercaler, extraire au besoin de leur place pour examiner les pièces à loisir.

Quant aux estampes qui, vu leur grande dimension, ne peuvent se conserver d'une seule pièce, on les pliera avec soin, observant que la partie libre soit pendante s'il est possible, et que l'intérieur des plis forme charnière, toujours du côté du recto; le système contraire, autrefois usité, n'étant bon qu'à user les traits du burin à l'endroit plié.

Il est d'autres procédés qui conservent tout aussi bien les estampes, mais sans offrir la même facilité pour organiser le classement rapide des gravures. Tantôt on les colle à la gomme et des quatre côtés, avec le soin surtout que les deux papiers soient également secs, sinon l'un tiraillerait l'autre; tantôt on engage sans rien coller les quatre coins de l'estampe (quand elle a beaucoup de marge) dans de petites fentes pratiquées au canif dans le papier de support et sur une ligne diagonale par rapport au sens des vergeures. Dans les collections de la Bibliothèque royale, les gravures sont souvent collées en plein, à la colle de pâte, sur un papier grisâtre fort épais et offrant une marge assez large pour préserver l'estampe de l'encrassement que produit un fréquent *feuilletage.* Ces collections sont reliées, inconvénient qui oblige à renouveler fréquemment les reliures, car on ne peut intercaler sans cesse les pièces destinées à compléter les collections, de sorte qu'il est toujours nécessaire de former des volumes de supplément, système peu commode pour les recherches.

Quelques amateurs fixent *à jour*, le plus souvent à la gomme, les estampes sur la feuille de soutien. L'estampe étant bien carrément rognée, ils l'appliquent sur la surface qu'elle doit occuper, traçant tout autour une légère ligne au crayon, puis découpent en laissant quelques millimètres de papier en-deçà du tracé; c'est cette saillie à l'intérieur du jour qui reçoit et soutient les bords de l'estampe. Si l'on avait la patience d'amincir au rasoir la place où les papiers se superposent, le fond s'identifierait si bien à l'estampe qu'on le prendrait pour la marge naturelle, supposé que la teinte fût bien semblable.

Le collage à jour ne doit être pratiqué, quand il s'agit d'estampes, que sur celles qui ont perdu toutes leurs marges. Loin de moi le conseil de les rogner à dessein! n'oublions pas qu'une large marge pour les estampes comme aussi pour les livres est une condition de leur haute valeur. Une estampe surtout qui serait rognée en-deçà de la trace du cuivre, à plus forte raison en-deçà de la ligne nommée *témoin*, perd beaucoup de son prix, parce qu'on peut supposer qu'elle est privée d'un texte intéressant, d'une signature d'artiste, ou enfin de remarques qui aident à constater l'état de l'épreuve et la date du tirage. On doit conserver religieusement la marge et même, selon quelques iconophiles, les bavures qui la limitent. Ces bavures de papier font les délices des amateurs d'éditions elzéviriennes.

Les feuillets de soutien d'une collection doivent être d'une force moyenne : trop faibles, ils se déforment; trop épais, ils surchargent inutilement le portefeuille. Leur dimension doit être uniforme et un peu moins grande que celle du portefeuille; la tranche sera coupée nettement et à l'équerre. Quant à la couleur de la pâte, c'est une affaire de goût. Il est des amateurs qui préfèrent le gris ou le chocolat clair; d'autres le jaune-bistre, qui se raccorde avec la teinte des anciens papiers; d'autres, la teinte légèrement azurée; les vieilles

(1) Nous avons extrait cet article d'un petit traité nouveau intitulé : Essai sur la restauration des anciennes estampes et des livres rares, par M. Bonnardot. 1846.

estampes semblent emprunter à ce fond léger plus de ton et de vigueur. En tout cas, quelque nuance qu'on adopte, elle doit être peu foncée. Rien de plus choquant, par exemple, que des estampes collées sur papier bleu à bougies.

Le papier joseph doit être exclu d'une collection ; ce n'est qu'un chiffon toujours flottant, se roulant, se plissant de cent manières, et ne conservant rien, pas même les dessins quand ils sont fixés. Ce léger papier s'applique sagement sur des gravures intercalées dans un livre pour s'opposer à la maculation ; mais quand le livre est relié depuis longtemps, le mieux est de s'en délivrer.

Manière de rouler les estampes. — Un véritable iconophile doit songer à la conservation de ses estampes, dès le moment même qu'il entre en possession d'une nouvelle pièce. Quand il quitte le marchand, il est le plus souvent obligé de les rouler. C'est naturellement le verso de l'estampe qui doit former l'extérieur du rouleau ; mais si elle se trouve contre-collée à plein ou seulement fixée par les coins sur un papier de support dont on ne peut la détacher sans risquer des écorchures, on roulera en sens inverse. De cette manière la gravure ne peut se plisser. Il est essentiel, en ce dernier cas surtout, de couvrir le rouleau d'une *chemise* qui le préserve de la transpiration de la main, et surtout en prévienne la chute sur un pavé toujours boueux. Quand on roule à la fois plusieurs estampes de diverses dimensions, il faut les ranger d'un côté sur la même ligne, puis les rouler à la fois ; de cette manière elles s'enchevêtrent les unes dans les autres, de sorte qu'aucune ne peut s'échapper. On se gardera d'enrouler une ou plusieurs estampes autour d'un rouleau d'estampes déjà formé ; car si on négligeait d'envelopper le tout d'un papier bien plié aux extrémités, on risquerait de perdre sans s'en apercevoir celles des dernières estampes qui seraient le plus près du rouleau.

LA PEINE DU FOUET.

(Voy., sur la Bastonnade et la Flagellation légales, Table générale des dix premières années.)

La peine du fouet s'infligeait de deux manières. Ce qu'on appelait *le fouet sous la custode* s'appliquait dans l'intérieur des prisons. L'autre flagellation était publique : on attachait ordinairement derrière une charrette ceux qui étaient condamnés à la subir ; ils étaient nus jusqu'à la ceinture, et à chaque place publique ils recevaient sur les épaules une certaine quantité de coups de verges. Une ordonnance de Louis XII porte que les enfants blasphémateurs de dix à quatorze ans seront fouettés publiquement. Pasquier rapporte que de son temps il vit fouetter sous les ponts des batteurs de pavé qui venaient y coucher la nuit. Au dix-huitième siècle, on fouettait encore dans les carrefours les gens qui favorisaient les mauvaises mœurs. Un chapeau de paille gros-

(D'après une estampe française du dix-huitième siècle. — Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

sier dont l'on coiffait les patients faisait partie de la peine ; sur leur dos était une inscription indiquant leurs délits. Quelquefois on les plaçait par raillerie sous une espèce de dais. Dans les cas les plus graves, on leur attachait une corde au cou, on les marquait sur l'épaule d'une fleur-de-lis, et ensuite on les bannissait. Du reste, ces châtiments étaient presque toujours l'occasion de grands scandales. Les plus mauvais sujets étaient ceux qui, en définitive, étaient le moins punis : loin de paraître humiliés, ils affectaient l'effronterie la plus odieuse dans leurs gestes et leurs discours, et souvent attentaient ainsi d'une manière plus fâcheuse à la morale publique que par les délits mêmes que la peine avait pour but de réprimer. Cet effet, si contraire à l'intention du législateur, se produit encore aujourd'hui lorsqu'on applique une peine qui vraisemblablement disparaîtra de notre code pénal, l'exposition publique.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA FONTAINE ÉGÉRIE.

(Vue de la Fontaine Égérie, dans la campagne de Rome.)

La vallée d'Égérie, où Numa Pompilius, suivant la tradition, consultait la nymphe, s'étendait, d'après Simmacus, entre le mont Celio et le mont d'Or (le Pseudo-Aventino). La fontaine sacrée où venait s'inspirer le sage législateur a depuis longtemps disparu. Aujourd'hui on donne le nom de fontaine Égérie à une nymphée située trois milles plus loin dans la vallée de la Caffarella. Les nymphées étaient de petits édifices consacrés aux sources et aux ruisseaux. Celle de la vallée de la Caffarella paraît avoir été construite vers le temps de Vespasien. On y voit onze niches qui étaient autrefois de marbre blanc, avec corniches de marbre rouge. Le pavé était revêtu de serpentin, et le mur, au moins dans la partie inférieure, de vert antique. La statue couchée au fond de l'antre n'a plus de tête ; mais il est facile de voir que c'est une statue d'homme figurant un fleuve ou un ruisseau.

MÉMOIRES DE CHARLES PERRAULT.

Charles Perrault, auteur des *Contes de Fées*, frère de Claude Perrault l'architecte, a écrit sur sa vie des *Mémoires* qu'il avait uniquement destinés à ses enfants, et qui n'ont été publiés qu'en 1759, longtemps après sa mort. Cet opuscule, très rare aujourd'hui, contient sur l'éducation, sur les mœurs du temps, sur quelques personnages célèbres du règne de Louis XIV, des réflexions et des détails qui nous paraissent mériter d'être remis en lumière. La réputation de Charles Perrault n'est plus aujourd'hui que médiocre ; elle n'aurait même probablement point survécu à son siècle sans ses *Contes* en prose, sur lesquels il ne comptait guère. Il les avait, en effet, composés dans sa vieillesse en se jouant, et il ne les publia que peu d'années avant de mourir, encore fut-ce sous le nom de son fils Perrault d'Armancour. Il est probable qu'il avait eu l'intention de les écrire en vers, ainsi qu'il avait déjà fait pour quelques uns, entre autres *Peau-d'Ane* et *Grisélidis;* s'il eût suivi cette idée, personne ne les lirait : c'était un pauvre poëte. Qui se souvient qu'il écrivit un poëme sur le *Siècle de Louis XIV?* On a mieux gardé, et avec raison, la mémoire de son *Parallèle des anciens et des modernes.* S'il n'eut pas assez de génie pour se tenir à la juste mesure qui eût fait triompher en partie sa cause, il faut du moins reconnaître, malgré les épigrammes de Boileau, qu'il y eut de la générosité et de l'inspiration dans ses efforts pour défendre les progrès du monde moderne contre les admirateurs exclusifs du monde ancien. On sait qu'il eut entre autres soutiens, dans cette voie hardie,

Charpentier, Fontenelle et Saint-Evremond. Bayle aussi lui était à peu près favorable. Ce mouvement de critique littéraire n'était pas au fond sans un rapport secret avec le mouvement imprimé à la philosophie par Descartes. Dans toutes les directions de la science et de l'art, on en était arrivé à oser exprimer le doute qu'il y eût nécessité absolue de se soumettre pour toujours à l'autorité des anciens, sans aucun espoir de jamais les surpasser ou même les égaler. La science a établi depuis, sur des faits incontestables, que, dans son domaine du moins, elle marche en avant avec les générations, et n'a rien à craindre d'aucune comparaison avec le passé. Mais on dispute encore et l'on disputera longtemps sur le progrès des lettres et de la philosophie, où l'on ne saurait produire des preuves aussi palpables. Cependant Perrault, qui fit scandale parmi ses contemporains, ne paraîtrait aujourd'hui, sur beaucoup de points, que raisonnable et même réservé. En somme, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il était doué d'un esprit inventif et libre. On en verra quelques marques dans les extraits suivants de ses Mémoires. Nous le laisserons parler lui-même, sauf à nous permettre de l'abréger et de l'interrompre quelquefois. Voici son début :

« Je suis né le douzième janvier 1628, et né jumeau. (Celui qui vint au monde quelques heures avant moi fut nommé François, et mourut six mois après.) Je fus nommé Charles par mon frère le receveur-général des finances, qui me tint sur les fonts avec Françoise Pepin, ma cousine.

» Ma mère se donna la peine de m'apprendre à lire ; après quoi, on m'envoya au collége de Beauvais à l'âge de huit ans et demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes frères. Mon père prenait la peine de me faire répéter mes leçons les soirs après souper, et m'obligeait de lui dire en latin la substance de ces leçons. Cette méthode est très bonne pour faire entrer les étudiants dans l'esprit des auteurs qu'ils apprennent par cœur.

» J'ai toujours été des premiers dans mes classes, hors dans les plus basses, parce que je fus mis en sixième, que je ne savais pas encore bien lire. Je réussis particulièrement en philosophie ; il me suffisait souvent d'avoir attention à ce que le régent dictait pour le savoir et pour n'avoir point besoin de l'étudier ensuite. Je prenais tant de plaisir à disputer en classe, que j'aimais autant les jours où l'on y allait que les jours de congé... Comme j'étais le plus jeune et un des plus forts de la classe, mon régent avait grande envie que je soutinsse une thèse à la fin de mes deux années ; mais mon père et ma mère ne le voulurent pas, à cause de la dépense où engage cette cérémonie. »

Si laborieuses qu'eussent été ses études, Charles Perrault n'imagina point que son instruction fût achevée au sortir du collége ; loin de jeter de côté ses auteurs, il s'attacha au contraire avec plus d'ardeur à en tirer un profit sérieux.

« Pendant trois ou quatre années de suite, dit-il, un de mes amis, nommé Beaurain, vint presque tous les jours deux fois au logis, le matin à huit heures jusqu'à onze, et l'après-dînée depuis trois jusqu'à cinq. Si je sais quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'étude. Nous lûmes presque toute la Bible et presque tout Tertullien, l'Histoire de France de La Serre et de Davila. Nous traduisîmes le traité de Tertullien de l'*Habillement des femmes ;* nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, et la plupart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits que j'ai encore. La manière dont nous faisions la plupart de ces extraits nous était fort utile : l'un des deux lisait un chapitre ou un certain nombre de lignes, et après la lecture, il en dictait le sommaire en français, que nous écrivions en y insérant les plus beaux passages dans leur propre langue. Après que l'un avait lu et dicté de la sorte, l'autre en faisait autant, ce qui nous accoutumait à traduire et à extraire en même temps. L'été, lorsque cinq heures étaient sonnées, nous allions nous promener au Luxembourg. Comme M. Beaurain était plus studieux que moi, il lisait encore de retour chez lui, et pendant la promenade, il me redisait ce qu'il avait lu. »

Cette méthode de travail qu'avaient adoptée les deux amis est excellente. Le bon Rollin recommande expressément, comme des exercices très utiles pour fortifier l'intelligence, les extraits, les analyses, les sommaires. Peut-être donne-t-on beaucoup de place aujourd'hui dans l'enseignement universitaire aux amplifications, qui surexcitent l'imagination des élèves quelquefois aux dépens de leur bon sens.

Il ne faudrait pas croire, du reste, que Perrault et Beaurain fussent toujours appliqués aux études sévères ; mais leurs délassements mêmes tendaient à exercer leur esprit.

« Dans ce temps-là, continue Perrault, vint la mode du burlesque. M. Beaurain, qui savait que je faisais des vers, mais qui jamais n'avait pu en faire, voulut que nous traduisissions le sixième livre de l'Enéide en vers burlesques. Un jour que nous y travaillions, et que nous en étions encore au commencement, nous nous mîmes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frère, celui qui fut depuis docteur en Sorbonne, et qui avait son cabinet proche du mien, vint savoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes, et comme il n'était encore que bachelier, il se mit à travailler avec nous, et nous aida beaucoup. Mon frère le médecin (1), qui sut à quoi nous nous divertissions, en voulut être : il en fit même plus à lui seul, à ses heures de loisir, que nous tous ensemble. Ainsi la traduction du sixième livre de l'Enéide s'acheva, et l'ayant mise au net le mieux que je pus, il y fit deux estampes à l'encre de la Chine très belles. Ce manuscrit est parmi les livres de la tablette où il n'y a que ceux de la famille. »

Cependant il courut dans le public des copies du manuscrit, et les auteurs y gagnèrent un commencement de réputation littéraire. Quelques uns de leurs vers firent fortune, entre autres ceux (attribués généralement à Scarron) où les traducteurs montraient dans les Champs-Elysées l'ombre du cocher Tydacus :

> Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
> Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

« Cyrano fut si aise, dit Perrault, de voir que les chariots n'étaient que des ombres, de même que ceux qui en avaient soin, qu'il voulut absolument nous connaître. Cette pensée était du docteur de Sorbonne. »

Mais enfin il fallait en finir avec les études classiques et se diriger vers une profession. Charles Perrault étudia le droit et se mit en mesure de devenir avocat, à l'exemple de son père et de l'un de ses frères. Il raconte d'une façon plaisante la manière dont il passa son dernier examen.

« Au mois de juillet 1651, j'allai prendre des licences à Orléans avec M. Varet, depuis grand-vicaire de monseigneur l'archevêque de Sens, et avec M. Monjot. On n'était pas en ce temps-là si difficile qu'aujourd'hui à donner des licences, ni les autres degrés de droit civil et canonique. Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir, et ayant heurté à la porte des écoles sur les dix heures du soir, un valet, qui vint nous parler à la fenêtre, ayant su ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent était prêt. Sur quoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer, et alla réveiller les docteurs qui vinrent, au nombre de trois, nous interroger avec leurs bonnets de nuit sous leurs bonnets carrés. En regardant ces trois docteurs à la faible lueur d'une chandelle dont la lumière allait se perdre dans l'épaisse obscurité des voûtes du lieu où nous étions, je m'imaginai voir Minos, Æacus et Rhadamante qui venaient interroger des ombres. Un de nous, à qui l'on fit une question dont il ne me souvient pas, répondit hardiment en latin par une définition du mariage, et dit sur ce sujet une infinité de belles choses qu'il avait apprises par cœur. On lui fit ensuite une autre question sur laquelle il ne

(1) Claude Perrault, l'auteur de la colonnade du Louvre.

répondit rien qui vaille. Les deux autres furent ensuite interrogés et ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant ces trois docteurs nous dirent qu'il y avait plus de deux ans qu'ils n'en avaient interrogé de si habiles, et qui en sussent autant que nous. Je crois que le son de notre argent, que l'on comptait derrière nous pendant que l'on nous interrogeait, fit la bonté de nos réponses. Le lendemain, après avoir vu l'église de Sainte-Croix, la figure de bronze de la Pucelle (1), et un grand nombre de boiteux et de boiteuses parmi la ville, nous reprîmes le chemin de Paris. Le 27 du même mois, nous fûmes reçus tous trois avocats.

» J'étudiai et appris sans maître les Institutes avec le secours des Commentaires de Boskolten. Les Institutes sont un livre excellent, et le seul que je voudrais qu'on conservât du droit romain; car, hors ce livre qui est très bon pour fortifier le sens commun, hors les ordonnances et les coutumes qu'il serait utile de réduire à une seule pour toute la France, si cela se pouvait, de même que les poids et mesures, je crois qu'il faudrait brûler tous les autres livres de jurisprudence, digestes, codes, avec leurs commentaires, et particulièrement tous les livres d'arrêts, n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès.»

Perrault n'avait pas été sans doute le premier à concevoir l'avantage immense de l'unité dans la législation et dans les poids et mesures. On voit du moins qu'il n'hésitait pas à approuver ces idées d'amélioration qui ont été si lentes à se faire admettre, et que peut-être, sans une révolution, on eût encore ajournées de plus d'un siècle. Combien d'idées non moins utiles dont sourit notre génération, et que les générations futures s'étonneront d'avoir à réaliser!

Il y a aussi du bon sens dans la sortie de Perrault contre l'amas et l'encombrement des textes. Le mal a diminué de beaucoup; plus de sobriété et de concision ne seraient pas impossibles. Souvent, par un respect exagéré pour la lettre ancienne de la loi, au lieu de la modifier immédiatement, on la commente, on la développe, et les codes grossissent peu à peu jusqu'au jour où il y a nécessité absolue de tout refondre. Nos pères ont simplifié; nous préparons une tâche semblable à nos descendants.

« Je plaidai deux causes, poursuit Perrault, avec assez de succès, non point parce que je les gagnai toutes deux, car le gain ou la perte d'une cause viennent rarement de la part de l'avocat, mais parce que ceux qui m'entendirent témoignèrent être forts contents, surtout les juges; car ayant été les saluer sur la fin de l'audience, ils me firent des caresses extraordinaires, entre autres M. Daubray, lieutenant civil, père de la malheureuse madame de Brinvilliers (2). Il me pria même de m'attacher au Châtelet, en ajoutant que je recevrais de lui toute la faveur qu'un avocat pouvait en souhaiter. J'eusse peut-être mieux fait de suivre son conseil; mais mes frères me dégoûtèrent tellement de la profession d'avocat, que je m'en dégoûtai aussi moi-même insensiblement. Il y avait une raison très bonne pour cela, c'est que mon frère aîné, très habile avocat, et ayant de l'esprit et de l'éloquence autant que pas un de ses confrères, ne faisait rien dans la profession; il valait beaucoup, mais il ne se faisait pas valoir. »

Au commencement de l'année 1654, Charles Perrault accepta la place de commis chez son frère le receveur général, et il y resta dix ans. C'était, à peu de chose près, une sinécure. Il ne s'agissait que d'aller recevoir de l'argent et d'en donner, soit à l'Epargne (on appelait ainsi le trésor royal), soit à des particuliers. Le receveur général avait une bibliothèque fort belle qu'il avait achetée des héritiers de l'abbé de Serisi, de l'Académie française. Charles Perrault y trouva toutes les facilités possibles pour satisfaire à ses goûts pour les lettres. Il employa ses loisirs à composer des pièces de vers qui eurent alors du succès, entre autres un *Portrait d'Iris*, dont Quinaut se laissa quelque temps supposer l'auteur, et un *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, que le surintendant Fouquet fit écrire sur du vélin avec de la dorure et de la peinture.

Il paraît que l'inclination à l'art de bâtir était commune à Perrault et à ses frères. Notre auteur écrit que, vers 1660, il dirigea lui-même, d'après les dessins de ses frères, à leur maison de Viry, la construction d'un corps-de-logis qui fut trouvé bien entendu. Il fit aussi élever la rocaille d'une grotte qui, dit-il, était le plus bel ornement de cette maison de campagne. M. Colbert en sut quelque chose, et dès ce moment eut les yeux sur Charles Perrault, qui devint plus tard son commis dans la surintendance des bâtiments du roi. Toutefois il dut le commencement de sa fortune à ce qu'il avait acquis de renom littéraire; car ce fut grâce à la protection de Chapelain qu'il entra d'abord dans la faveur de Colbert, comme il le raconte dans le passage suivant :

« Dès la fin de l'année 1662, M. Colbert ayant prévu ou sachant déjà que le roi le ferait surintendant de ses bâtiments, commença à se préparer à la fonction de cette charge, qu'il regarda comme beaucoup plus importante qu'elle ne paraissait alors entre les mains de M. de Ratabon. Il songea qu'il aurait à faire travailler, non seulement à achever le Louvre, entreprise tant de fois commencée et toujours laissée imparfaite (1), mais à faire élever beaucoup de monuments à la gloire du roi, comme des arcs de triomphe, des obélisques, des pyramides, des mausolées; car il n'y a rien de

(1) Ce premier monument en l'honneur de Jeanne d'Arc avait été élevé sur l'ancien pont d'Orléans, en 1438, par les habitants et non par Charles VII. On l'avait appelé la Belle-Croix. Charles VII y était représenté à genoux, la tête découverte, les mains jointes, armé de toutes pièces, et revêtu d'un manteau court; sa couronne était déposée auprès de lui. Jeanne, en face, à droite, était également à genoux, les mains jointes. Entre le roi et Jeanne était une croix très simple, au pied de laquelle une Vierge assise soutenait les bras et la tête du Christ mourant. Ces quatre figures, en bronze, semblaient fixées sur une espèce de rocher. En 1562, les protestants les brisèrent et les jetèrent dans la Loire. On entreprit de les restaurer en 1570. Des travaux nécessaires pour consolider l'ancien pont obligèrent à enlever, en 1745, ce monument, qui resta oublié dans les magasins de l'hôtel-de-ville pendant vingt-cinq ans. En 1771, on replaça les figures, telles que nous les avons décrites, à l'angle de la rue Royale et de la rue de la Vieille-Poterie; on y fit alors quelques changements. Enfin, en 1792, on les enleva encore, et elles furent transformées en canons. En 1803, la ville d'Orléans sollicita du gouvernement l'autorisation d'élever un monument nouveau à Jeanne, et le premier consul approuva vivement la pétition du corps municipal.

(2) Marie-Marguerite de Brinvilliers, qui, en 1670, empoisonna son père et ses frères. Le 16 juillet 1676, elle eut la tête tranchée et fut brûlée à Paris.

(1) Une sorte de fatalité semble s'opposer à l'achèvement complet de certains édifices. De notre temps encore, n'exprime-t-on pas tous les jours le regret de ne pas voir mener à fin le projet de relier le Louvre aux Tuileries? Les ruelles, les masures, les échoppes qui s'interposent inégalement entre les deux palais sont une gêne continuelle à la fois pour la circulation et pour le goût. La place du Carrousel est, en hiver, une espèce de cloaque d'où il est impossible de se tirer sans être couvert de boue; en été, on y est brûlé par le soleil, par la chaleur des pavés, et aveuglé par la poussière; en tout temps c'est un travail pénible que de s'y frayer un chemin et d'éviter les voitures qui s'y croisent en tous sens. Il n'est peut-être personne qui n'y perde en passant quelques minutes de réflexion à se lamenter et à désirer des trottoirs, une galerie couverte, des ombrages, un peu de soulagement enfin et d'agrément, comme on est en droit d'en espérer dans l'une des premières villes de l'Europe. S'il était raisonnable de supposer aucune sorte d'avantage à l'état actuel de cette malheureuse place, le seul serait qu'elle est comme un perpétuel enseignement pour les hôtes souverains des Tuileries : car si, d'un côté, ils ne voient que groupes élégants d'heureux oisifs au milieu des arbres et des fleurs, de l'autre, ils peuvent s'assurer, par le spectacle continuel des malheureux habitants luttant contre toutes sortes de maux sur la place abandonnée, que tout n'est pas encore pour le mieux dans la plus belle ville de l'un des plus beaux États du monde.

grand ni de magnifique qu'il ne se proposât d'exécuter. Il prévit qu'il faudrait faire battre quantité de médailles pour consacrer à la postérité la mémoire des grandes actions que le roi avait déjà faites, et qu'il croyait devoir être suivies d'autres encore plus grandes et plus considérables; que tous ces grands exploits seraient mêlés de divertissements dignes du prince, de fêtes, de mascarades, de carrousels, et que toutes ces choses devaient être décrites et gravées avec esprit et avec intelligence pour passer dans les pays étrangers, où la manière dont elles sont traitées ne fait guère moins d'honneur que les choses mêmes. Il voulut en conséquence assembler un nombre de gens de lettres et les avoir auprès de lui pour prendre leur avis et former une espèce de petit conseil pour toutes les choses dépendantes des belles-lettres. Il avait déjà jeté les yeux sur M. Chapelain qu'il connaissait, comme il m'a fait l'honneur de me le dire plus d'une fois, pour l'homme du monde qui avait le goût le meilleur et le sens le plus droit pour toutes ces matières; sur M. l'abbé de Bourseis, qu'il regardait de longue main comme un prodige de science et de littérature, et sur M. l'abbé de Cassagnes (1), qui, par une pièce en vers qu'il avait faite, où Henri IV donne des instructions au roi son petit-fils, avait mérité son estime et sa bienveillance. Il lui manquait un quatrième, car il voulait que cette assemblée fût au moins de quatre personnes. Pour l'avoir, il s'adressa à M. Chapelain, qui, de son propre mouvement et sans que j'en susse rien, m'indiqua à lui avec des éloges beaucoup au-dessus de ce que je méritais. »

M. Colbert connaissait déjà quelques pièces en vers de Perrault, mais il voulut voir de sa prose. Il fut donc convenu que Perrault composerait une pièce en prose sur l'acquisition de Dunkerque que le roi venait de faire. Il l'écrivit et s'en tira avec honneur.

« Elle plut, dit-il, et le troisième jour de février 1663, nous nous rendîmes, M. Chapelain et moi, suivant l'ordre qui nous en avait été donné, chez M. Colbert. On nous mena dans une chambre où nous trouvâmes M. l'abbé de Bourseis et M. l'abbé de Cassagnes, qui avaient été aussi mandés. M. Colbert étant venu nous trouver, commença par demander le secret sur ce qu'il nous allait dire; ensuite il nous déclara pourquoi il nous avait fait venir; que c'était pour se faire une espèce de petit conseil qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtiments, et où il peut entrer de l'esprit et de l'érudition; qu'il souhaitait que nous nous assemblassions chez lui deux fois la semaine, le mardi et le vendredi. Ce dernier jour fut choisi parce qu'il ne se tenait point de conseil et qu'il le prenait pour se reposer, ou plutôt pour travailler à d'autres affaires que celles du courant; car M. Colbert ne connaissait guère d'autre repos que celui qui se trouve à changer de travail, ou à passer d'un travail difficile à un autre qui l'est un peu moins. Dès le même jour il *voulut* qu'on commençât à travailler devant lui, et ce fut à mettre par écrit ce qu'il venait de nous dire. Je fus choisi pour tenir la plume, qui m'est toujours demeurée. Il nous quitta pour aller chez le roi. A son retour, nous ayant retrouvés chez lui, il approuva ce que nous avions rédigé par écrit, et m'ordonna d'avoir un registre pour y mettre tout ce qui serait fait et résolu à l'avenir. Le 15 février suivant, un commis de M. Colbert m'apporta une bourse fort propre dans laquelle il y avait cinq cents écus en or : cette gratification, toujours continuée, et augmentée de cinq cents livres en l'année 1669, a duré sur ce même pied jusqu'en 1683. »

Cette petite société, qui ne fut rien moins que l'origine de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, composait des médailles pour les événements importants, des devises pour les princes, pour les tapisseries des Gobelins, et surtout corrigeait les ouvrages en vers ou en prose écrits à la louange du roi, et que l'on imprimait ensuite à l'imprimerie du Louvre. « Il en a été corrigé, dit Perrault, de quoi faire un très gros volume, et j'ai rendu les manuscrits de ces différents ouvrages, qui remplissaient deux fort grands portefeuilles. » En outre, chacun des quatre membres du conseil travaillait sans relâche à des éloges sur les belles actions du roi. Que l'on nous permette de hasarder une remarque à ce sujet. On se récrie fort lorsqu'un artiste, un homme de lettres, un orateur, se fait louer par ses amis dans les journaux et dans la presse; on donne à ce mode de répandre sa réputation le nom de charlatanisme. Une position plus élevée justifie-t-elle complétement l'abus de semblables moyens? Est-ce une des nécessités absolues de la suprême puissance de se dépouiller de toute ingénuité et de toute modestie? Louis XIV, qui ne se piquait guère de ces petites vertus, avait sous la main un atelier de panégyristes toujours à l'œuvre, bien dirigés, bien payés, et du reste nullement entachés de ridicule aux yeux du public; au contraire, les plus beaux esprits enviaient leur place. Leur travail était réglementé : ils avaient à chercher pour eux-mêmes l'inspiration, et de plus à mener à perfection celle de la multitude des flatteurs subalternes qui rimaient et déclamaient pour obtenir quelque petite pension du grand roi. Si quelque homme d'une intelligence sévère, poëte, prédicateur ou philosophe, avait en ce temps assez de hardiesse pour renouveler de l'antiquité des maximes contre l'usage de la flatterie servile, il exerçait le plus ordinairement sa verve aux dépens, non du souverain, mais des ministres et des courtisans : c'était là une fiction de convenance. Perrault nous apprend, ce dont nous ne doutions point, que Louis XIV était parfaitement au courant de tous ces soins que l'on prenait de sa gloire.

« Peu de temps après qu'il nous eut assemblés, M. Colbert nous mena faire la révérence au roi. C'était dans le temps que la reine-mère tomba malade de la maladie dont elle mourut. Le roi était dans une petite garde-robe, derrière la chambre de la reine, d'où il allait à tout moment la voir, la servant dans sa maladie presque dans tous ses besoins, soit pour lui donner à boire, soit pour lui porter ses bouillons : fils n'ayant jamais davantage honoré sa mère pendant toute sa vie. Après que M. Colbert nous eut présentés au roi, il nous dit ces paroles : « Vous pouvez, messieurs, juger de » l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la » chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma » gloire. Je suis sûr que vous ferez des merveilles; je tâche- » rai, de ma part, de vous fournir de la matière qui mérite » d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous » êtes. »

Bientôt on adjoignit au conseil Charpentier (1). Ses collègues l'invitèrent à se charger d'écrire l'histoire du roi. Il devait se servir des gazettes et de tout ce qui se publiait pour former le corps de son histoire. Chaque fois qu'il aurait achevé un cahier, l'Académie l'aurait revu, et on l'aurait ensuite porté à M. Colbert, qui aurait raturé, modifié ou ajouté à son gré. On aurait eu ainsi une histoire assurément bien impartiale! Mais Charpentier voulut que Colbert lui-même lui fournît des mémoires et l'entretînt du secret des affaires. C'était trop exiger : on ne donna pas suite au projet.

« Ce fut, dit Perrault, une grande perte pour la petite académie, mais un bonheur pour M. Pélisson, et particu-

(1) Jacques Cassagnes ou Cassaignes, très érudit, mais médiocre écrivain, prédicateur plus médiocre encore :

« . . . Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin
» Qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin. »
BOILEAU, sat. III.

(1) François Charpentier, membre de l'Académie française, dont il devint le directeur perpétuel. C'est lui que Boileau désigne dans cette épigramme :

« Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère,
» Virgile, Aristote, Platon;
» Il a pour lui monsieur son frère,
» C...-N..., Lavau, Caligula, Néron,
» Et le gros Charpentier, dit-on. »

lièrement pour MM. Racine et Despréaux, chargés depuis d'écrire l'histoire du roi par madame de Montespan, qui regarda ce travail comme un amusement dont elle avait besoin pour occuper le roi. Ils en ont reçu de très grandes récompenses en différents temps. »

La suite à une autre livraison.

MINIATURE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Cette gravure reproduit une des nombreuses et belles miniatures qui décorent un manuscrit de la traduction française de l'*Histoire scolastique* de Pierre Comestor. L'intention du peintre a été de représenter le père de Tobie aveugle et malade, et Anne sa femme lisant et faisant la cuisine, tandis que leur fils se dirige, sous la conduite de l'ange, vers la ville de Ragès. C'est une peinture précieuse en ce qu'elle donne une idée des costumes et de l'ameublement intérieur des maisons à l'époque où a été écrit et illustré le manuscrit, c'est-à-dire au quinzième siècle. Le buffet ou dressoir introduit dans le dessin est tiré d'une autre miniature du même ouvrage.

Pierre Comestor (en français Pierre Mangeur, son véritable nom) était né à Troyes en Champagne et avait longtemps gouverné l'école de théologie de Paris. Il mourut en 1178 ou 1185, dans l'abbaye de Saint-Victor, où il fut enterré. Son épitaphe, en quatre vers latins, était encore visible sur sa tombe au dernier siècle : c'était une suite de jeux de mots :

« Petrus eram quem petra tegit; dictusque Comestor,
» Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere
» Mortuus; ut dicat qui me videt incineratum :
» Quod sumus iste fuit, erimus quandoque quod iste. »

J'étais Pierre, une pierre me couvre; on m'appelait Mangeur,
Maintenant je suis mangé. Vivant j'ai enseigné, et je ne cesse pas d'enseigner
Quoique mort; car celui qui me voit réduit en cendres apprend de moi à dire :
Celui-là a été ce que nous sommes, et nous serons un jour ce qu'il est.

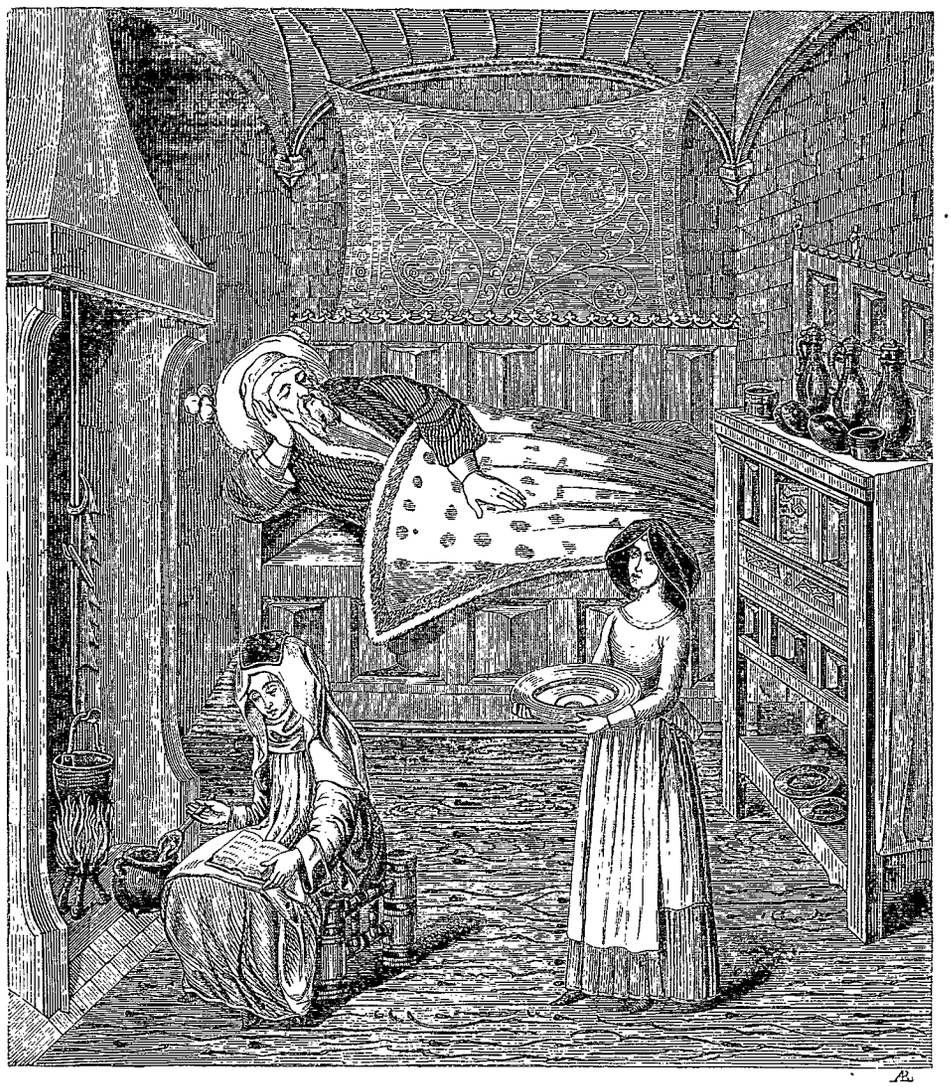

(Une chambre au quinzième siècle.— D'après un manuscrit français conservé à la bibliothèque du British Museum.)

Pierre Comestor composa en latin, sous le titre d'*Histoire scolastique*, une paraphrase historique de la Bible qui a joui pendant trois cents ans d'une très grande célébrité. Cet ouvrage fut traduit en français, au treizième siècle, par un chanoine d'Aire, nommé Guiart des Moulins. Rien de plus commun que les manuscrits de l'Histoire scolastique ou *escolastre* (titre qu'elle porte dans la vieille traduction française). Pendant le siècle suivant, le manuscrit fut copié plusieurs fois. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque royale de Londres a été écrit en 1470. C'est un grand in-folio : il ne contient qu'une partie de l'œuvre de Comestor. A la fin, on lit ces mots écrits de la même main que

le reste du manuscrit : « Escript par moy, — Du Ries. »

Tandis que le manuscrit du Muséum britannique, exécuté en France, est conservé en Angleterre, la Bibliothèque royale de Paris possède un autre exemplaire du même ouvrage qui, après avoir été donné par lord Stanley au duc de Glocester en 1427, fut, quarante-quatre ans après, acheté à Londres par un gentilhomme bourguignon, et mis en circulation dans ce pays-ci jusqu'au moment où il entra dans la Bibliothèque de Mazarin et de là dans celle du Roi.

MOEURS DES MALEGACHES.

Les naturels de Madagascar, quelles que soient leur tribu et leur origine, sont communément désignés sous le nom de Malegaches, corruption probable du mot *Malagazi* dont ils se servent, dit Ellis, pour se nommer eux-mêmes.

Les tribus malegaches, au nombre de vingt-cinq, se partagent généralement en trois classes : les princes ou grands chefs, les hommes libres et les esclaves.

Les Malegaches, comme tous les peuples dans l'enfance, sont curieux, superficiels, superstitieux, ambitieux, vindicatifs, sensuels, crédules, prodigues. Leur aversion pour tout exercice, soit corporel, soit intellectuel, est assez prononcée. Lorsqu'ils travaillent, ce n'est que par force; leur jeunesse se passe dans l'oisiveté et les divertissements, et leur vieillesse s'écoule dans une indolence qui n'est jamais troublée par les remords. Ils ne regrettent point le passé et n'appréhendent pas l'avenir; nul projet de fortune ne les occupe. Vivant au jour le jour, le présent est tout pour eux, et ils passent leur vie à dormir, à chanter ou à danser, dès qu'ils ont du riz, du poisson ou des coquillages. Le travail pour eux consiste à construire des cabanes, abattre des arbres et nettoyer un peu la terre qui doit recevoir le riz; ils ne se fatiguent jamais. Quand ils sont malades, ils boivent et mangent autant qu'ils le peuvent, sans paraître se soucier de la vie ou de la mort.

Les liens de la famille et de l'amitié sont très respectés parmi eux; l'animadversion publique vengerait l'oubli dans lequel un parent ou un ami laisserait son parent ou son ami malheureux. L'amour des femmes pour leurs enfants est extrême. Une mère ne quitte jamais son enfant pendant les travaux de la campagne. Dans les voyages, elle le porte sur la hanche ou sur le dos au moyen d'un pagne. Une coutume touchante veut que les enfants présentent dans certaines occasions à leur mère une pièce de monnaie que l'on nomme le *fofoun'damoussi*, c'est-à-dire le souvenir du dos, en reconnaissance de l'affection qu'elle leur a montrée en les portant si longtemps dans le pagne : car, quelquefois, cela se prolonge jusqu'à l'âge de six ans.

Les Malegaches habitent tous dans des cases, espèces de chaumières composées d'une carcasse en forte charpente et revêtue de feuilles de ravinala. Les murs sont formés par un entrelacement de joncs et de feuilles; les portes et les fenêtres sont composées d'un cadre en bois *tamien* garni aussi de feuilles; elles sont placées dans une rainure et s'ajustent parfaitement. Les naturels, manquant ordinairement de patience pour les travaux qui demandent du temps, se réunissent par centaines pour bâtir une case, et l'achèvent en quatre jours. Au milieu de l'une des deux pièces dont se compose une case est placé le *salaza*, châssis en gaulettes, espèce de grille carrée élevée de terre d'environ $1^m,300$, long et large de $1^m,300$ à $1^m,600$, sur lequel on fait boucaner la viande. Un lit, quelques tabourets, un billot, des paniers, des nattes, des pots de terre, des plats en bois, des cuillers et des gobelets en verre, tels sont les meubles et ustensiles des cases les plus riches.

Dans presque toutes les relations de voyage, on parle avec enthousiasme de l'éloquence des Malegaches. Ils s'appliquent, dès leur jeunesse, à acquérir une puissance de parole qui égale relativement, si l'on n'exagère point, celle des plus habiles orateurs européens. Les images, les alliances de mots abondent dans l'idiome malegache, les nuances les plus délicates s'y font sentir. L'orateur a d'ailleurs la liberté de composer des mots suivant l'impulsion de son génie ou de ses passions. De cette mine inépuisable de signes verbaux naissent pour lui des désignations ingénieuses, pittoresques, variées, qui revêtent son style des plus brillantes et des plus riches couleurs.

Le mot *kabar* s'applique à la fois aux assemblées publiques où se discutent les affaires, et à la conversation de deux ou de plusieurs personnes qui se rencontrent. Il est d'usage dans les plus simples récits de n'omettre aucune des moindres circonstances. Par exemple, deux voisins se quittent en sortant de leur village : l'un va chercher son troupeau dans la prairie située à une petite distance de sa maison; l'autre va puiser de l'eau à la rivière, qui n'est guère plus éloignée de la sienne; s'ils se rencontrent à leur retour, ne fût-ce qu'un quart d'heure après, ils se croient obligés de s'arrêter et de se dire tout ce qu'ils ont vu sur leur chemin, n'eussent-ils rencontré qu'un oiseau ou un papillon. Aussitôt que les rameurs des pirogues entendent quelqu'un à leur portée, ils cessent de pagayer pour entendre son kabar. Ils aiment le récit pour lui-même : ils luttent d'art pour intéresser en parlant; c'est ainsi qu'ils s'exercent incessamment à l'éloquence.

On appelle *fattidrah* ou serment du sang, à Madagascar, l'engagement que prennent deux personnes de s'aider réciproquement pendant la durée de leur existence, et de se considérer comme si elles avaient une origine commune. Voici la manière dont on contracte cet engagement : un vieillard plonge dans un vase d'eau la pointe d'une zagaie dont les deux contractants tiennent la hampe à pleines mains; un autre individu jette dans le vase de la monnaie d'argent, de la poudre, des pierres à fusil, des balles, plusieurs petits morceaux de bois et quelques pincées de terre prise aux quatre points cardinaux : en même temps, le vieillard frappe à petits coups avec un couteau la hampe de la zagaie, en rappelant le sens symbolique de chacun de ces objets : l'argent signifie que les deux contractants devront mettre en commun leurs biens présents et futurs; la poudre, les pierres à fusil et les balles, qu'ils doivent se défendre l'un l'autre à la guerre, etc. Les deux amis ou frères de sang jurent alors de partager leur fortune, de se soutenir dans le danger, de se prêter assistance dans la guerre, lors même qu'ils appartiendraient à des tribus ennemies. Le vieillard prononce des conjurations terribles contre celui qui manquerait à sa foi : il fait ensuite aux deux amis une petite incision au-dessus du creux de l'estomac, imbibe deux morceaux de gingembre du sang qui coule, et donne à avaler à chacun des deux le morceau rougi du sang de l'autre. Enfin, il leur présente à boire un peu d'eau dans une feuille de ravinala. Une femme peut faire le serment du sang avec un homme, deux femmes peuvent aussi s'engager entre elles, et rien ne s'oppose à ce qu'un étranger se lie de même avec un indigène (1).

LA CENDRE.

(Fin. — Voy. p. 102.)

Le silicate de potasse était arrivé soluble par les racines de la plante, et celui qui recouvre la tige ou les feuilles n'est plus soluble. D'où vient cette différence ? C'est qu'une partie de la potasse a été enlevée à la silice par quelques acides qui existent dans le règne minéral combinés avec la chaux, le

(1) Ces détails, extraits de l'Histoire et géographie de Madagascar, par M. Macé-Descartes, sont également consignés pour la plupart dans la Notice placée par M. de Froberville en tête du Voyage aux îles Comores et à Madagascar, par M. Leguevel de Lacombe.

fer, etc., tels que les acides sulfurique ou chlorhydrique, ou bien par les acides tartrique, malique, oxalique, qui se forment de toutes pièces dans les végétaux, et qui, après la combustion, sont remplacés dans la cendre par l'acide carbonique. Il arrive d'ailleurs aussi que, dans le sol même ou dans les eaux, une portion de la potasse est enlevée de même par les acides crénique ou ulmique, sans que le silicate ainsi modifié ait cessé d'être soluble.

Une grande partie de la potasse, provenant ainsi de la décomposition du granite, est entraînée à la mer par les eaux courantes; mais elle s'y trouve toujours en proportion moindre qu'un autre alcali, la *soude*, qu'on peut considérer comme l'un des éléments du sel marin ou chlorure de sodium en dissolution; c'est pourquoi les plantes marines ou celles du rivage contiennent presque exclusivement des sels de soude. La cendre des plantes marines a seule fourni pendant longtemps la soude qu'on sait extraire directement du sel marin aujourd'hui, et qui sert à la fabrication du savon dur et de plusieurs sortes de verre moins parfaitement blancs que ceux de potasse. On trouve souvent, d'ailleurs, dans la cendre des végétaux, un peu de soude; et même, quand les roches en décomposition dans les montagnes contiennent du silicate de soude au lieu de silicate de potasse, il peut arriver, comme pour certains bois en Norvége, que la proportion de soude dépasse celle de la potasse qu'on retrouve dans les cendres.

La *chaux*, si abondamment répandue dans les divers terrains, sera aussi absorbée par les végétaux vivants et se retrouvera ensuite dans les cendres, mais non pas uniformément dans les diverses parties du végétal, ni également dans les différents végétaux. En effet, l'écorce du chêne en contient presque trois centièmes de son poids, et le bois du même arbre en contient environ douze millièmes, ce qui, dans l'un et l'autre cas, forme à peu près la moitié du poids total des cendres. D'un autre côté, la paille et les autres graminées sèches contiennent à peine deux millièmes de chaux représentant environ quatre centièmes du poids total des cendres. Ce qu'il y a d'ailleurs de plus singulier dans cette inégale répartition de la chaux, c'est que les végétaux qui en contiennent le plus, comme le chêne, ont crû quelquefois dans un sol argileux ou siliceux, et que les herbes qui, si riches en silicate de potasse, sont presque dépourvues de chaux, peuvent avoir été récoltées, au contraire, dans un sol calcaire.

La chaux, dans les pierres calcaires, est combinée à l'acide carbonique, et forme ainsi un carbonate insoluble dans l'eau, mais qui peut se dissoudre en quantité notable, si les eaux contiennent un excès d'acide carbonique. C'est même là l'origine des stalactites et des incrustations curieuses produites par diverses sources; car l'eau, d'abord surchargée de carbonate de chaux, abandonne sucessivement cette substance quand l'excès d'acide carbonique vient à se dégager. Toutefois c'est ainsi, pour la majeure partie, que la chaux dissoute arrive aux racines des plantes; mais là elle forme aussitôt de nouvelles combinaisons avec les acides végétaux, ou même avec les acides que peut lui céder la potasse.

Dans les cendres, on a cependant encore du carbonate de chaux qui résulte de la combustion des acides végétaux; et si la chaleur a été assez forte, une portion de ce carbonate est, comme la pierre calcaire dans les fours à chaux, ramenée à l'état de chaux caustique, laquelle, dans la lessive, rend caustique une partie de la potasse. Une certaine quantité de chaux peut bien arriver aussi dans les plantes à l'état de sulfate de chaux, comme, par exemple, dans les trèfles amendés avec le plâtre. Les pariétaires sur les murs salpêtrés, et les bourraches au pied de ces murs, absorbent du nitrate de chaux, qui est ensuite décomposé par le feu.

Enfin, par suite de la destruction des matières animales enfouies dans le sol, une autre proportion de chaux sera absorbée en combinaison avec l'acide phosphorique à l'état de phosphate de chaux, comme dans les os des animaux. Ce sont particulièrement les graines, et surtout celles des céréales, comme le blé, qui contiennent ainsi le *phosphore* en combinaison, et qui le fournissent de nouveau aux animaux : aussi est-il indispensable de restituer au sol, par les engrais, le phosphore enlevé successivement par les récoltes. L'herbe des prairies contient également le phosphore combiné qu'on doit retrouver dans le lait; mais ici il forme particulièrement du phosphate de magnésie qui se trouve aussi dans les cendres.

Le *fer* à l'état de protoxyde existe dans les végétaux vivants combiné avec l'acide phosphorique, et formant un phosphate de fer qu'on retrouve dans les cendres sans altération et sans coloration. Le protoxyde de fer y est d'ailleurs quelquefois aussi combiné avec des acides végétaux ou divers composés organiques, qui, après la combustion, le laissent plus oxydé et plus coloré. Pour bien concevoir l'introduction du fer dans les plantes, il faut se rappeler que ce métal, très répandu dans le sol, y est le plus souvent à l'état de peroxyde hydraté; mais que, sous l'influence des gaz provenant de la décomposition des corps organisés, il revient à l'état de protosulfure d'abord, puis de protoxyde susceptible de former des combinaisons solubles avec les divers acides, et même avec l'acide carbonique en excès; c'est d'ailleurs cet oxyde de fer qui colore le verre à bouteille fabriqué avec la cendre lessivée.

Un dernier oxyde enfin, celui de *manganèse*, se trouve aussi dans les végétaux, et c'est lui qui donne à la cendre sa couleur caractéristique. Nous avons vu faire autrefois, par feu M. Lebaillif, inventeur des petites coupelles pour les essais au chalumeau, une expérience bien curieuse qui démontre la présence du manganèse dans l'écorce des plantes et même dans une pelure de pomme. Cet ingénieux physicien, après avoir fait fondre un peu de borax sur une de ses petites coupelles en terre à porcelaine, y ajoutait la cendre d'une pelure desséchée ou d'un fragment d'écorce; en chauffant de nouveau, la cendre se vitrifiait avec le borax sans le colorer; mais en ajoutant un petit cristal de nitre, on voyait aussitôt une teinte violette qui est caractéristique du deutoxyde de manganèse combiné avec les matières vitreuses. C'est que le protoxyde qui était arrivé dans la plante en combinaison avec quelque acide, et incapable de colorer le verre, venait de recevoir du nitre le surplus d'oxygène qui le fait deutoxyde.

En résumé, la cendre qui représente un, deux, trois et jusqu'à six centièmes du poids total du végétal sec, est le résidu de tous les sels alcalins, terreux et métalliques puisés par les racines de la plante dans le sol où ils sont dissous par l'eau, et amenés souvent d'une très grande distance. Tous ces éléments, en proportion variable, suivant les diverses espèces ou suivant les diverses parties d'une même espèce, ont une origine bien connue, et ont dû remplir un rôle déterminé dans la végétation : aussi la cendre répandue sur le sol est-elle un des amendements les plus précieux, puisqu'elle y reporte à la fois la potasse, la silice, la chaux, l'acide phosphorique, etc., que les végétaux en avaient tirés; et en outre la potasse agit sur le terreau et sur les divers débris organiques, et les rend solubles dans l'eau et susceptibles de servir immédiatement à la nourriture des plantes. C'est pour cela même que l'écobuage et le brûlement des herbes à la surface du sol augmente notablement la fertilité des terres. Quant aux usages de la cendre, c'est de servir, comme nous l'avons dit, au blanchissage du linge et du chanvre, à la fabrication du verre et du salpêtre, et enfin à la fabrication de l'alun, des savons mous et de la potasse, qui sont des produits indispensables pour une foule d'industries.

INSCRIPTION DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE TOLÈDE.

On lit sur une des parois du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville de Tolède une inscription, gravée sur pierre en

vieux caractères allemands, très beaux et très lisibles. En voici la traduction :

« Hommes nobles et sages qui gouvernez Tolède, déposez sur cet escalier vos affections et vos passions, l'amour et la crainte : abandonnez votre profit particulier pour le bien public. Puisque Dieu a fait de vous des piliers, soyez fermes et droits. »

AGRAFE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.

Ce bijou historique, dont notre gravure reproduit la dimension exacte, est couvert de pierres précieuses. Sur la partie inférieure du cou de l'aigle autrichien et sur le ventre sont des rubis : les ailes sont ornées également de rubis et de pierres grises. Une perle est au milieu de la couronne. D'autres perles sont suspendues au bec, à la queue, aux pattes. Un losange isolé sert d'encadrement et de fond à l'aigle : sa bordure est enrichie de saphirs, de perles, d'améthistes et d'émeraudes. Les demi-cercles qui entourent le losange sont ornés d'émail blanc, rouge et vert. Au fond de huit petits reliquaires protégés par des verres, et qui contenaient sans doute des débris d'ossements, on lit les noms de huit saints et saintes : Martin, André, Marguerite, Nicolas, Pierre, Hippolyte, Constant, Laurent.

(D'après le bijou original conservé dans la collection Debruges, à Paris.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE BELLÉROPHON.

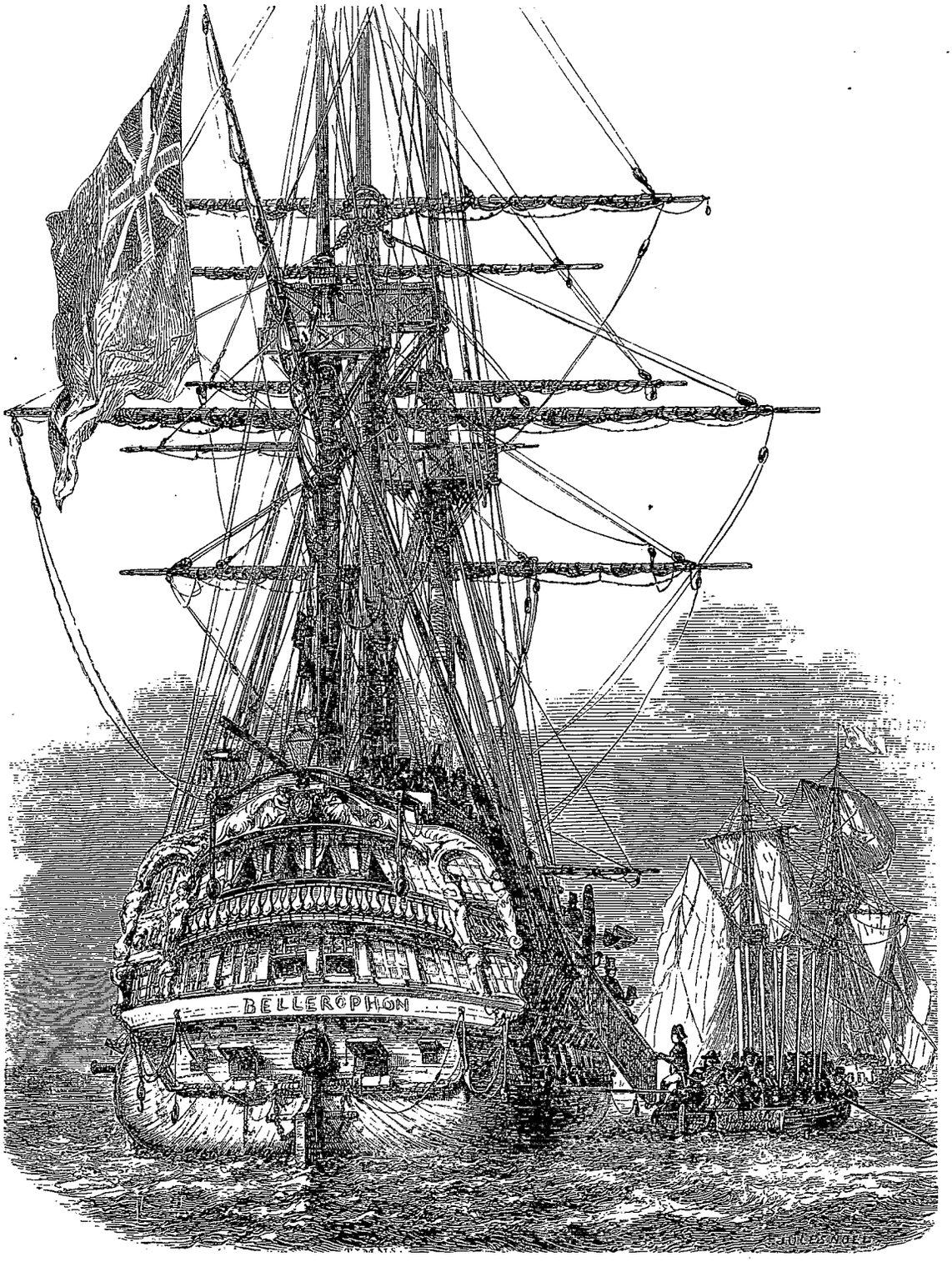

(Le Bellérophon. — Embarquement de Napoléon pour l'Angleterre, le 5 juillet 1815.)

Le 22 juin 1815, Napoléon avait de nouveau signé son abdication. Retiré à la Malmaison, il ne savait encore quel lieu choisir pour son exil, et balançait surtout entre l'Angleterre et les États-Unis. Quelques uns des officiers qui lui étaient restés fidèles penchaient ouvertement pour l'Angleterre ; ils conseillaient à l'empereur de se jeter sur un simple *smuggler*, de se présenter, en abordant la côte anglaise, devant le magistrat du lieu le plus voisin, et de déclarer qu'il venait se placer sous la protection des lois britanniques. D'autre part, plusieurs capitaines américains qui se trouvaient à Paris écrivirent à Napoléon pour lui offrir généreusement leurs services. Il les refusa, n'ayant rien décidé. Sans doute conservait-il encore quelque vague espoir sinon de ressaisir le pouvoir, au moins d'être utile à la France, en ces jours de danger, et l'enthousiasme du peuple et des soldats pour sa personne lui donnait lieu de croire que tout n'était pas encore fini. Obligé cependant de satisfaire aux instances du gouvernement provisoire, qui avait hâte de le voir parti, il déclara qu'il s'em-

barquerait pour les États-Unis dès que l'on aurait mis à sa disposition deux frégates et les passeports nécessaires.

Le gouvernement provisoire se hâta de lui accorder ce qu'il demandait. Napoléon dut prendre aussitôt la route de Rochefort, en compagnie des généraux Bertrand, Becker, Gourgaud, du duc de Rovigo et de quelques gens de service. Le voyage se fit assez lentement, à petites journées, l'empereur recevant partout sur son passage les marques les plus vives de l'attachement que le peuple et l'armée avaient conservé pour lui. Enfin il arriva à Rochefort, et s'y vit accueilli avec un tel enthousiasme qu'il ne se sentait plus la force de partir. Mais il survenait chaque jour de Paris des ordres pressants pour son départ; on enjoignait même au général Becker d'employer les *moyens de force* pour contraindre Napoléon à quitter la France.

L'empereur se décida; il quitta Rochefort, descendit jusqu'à l'île d'Aix, à l'entrée de la rade. Là, une fois encore, toutes ses hésitations le reprirent. La population de l'île l'entourait, en criant d'une seule voix : *A la Loire! Ne nous quittez pas!* Et ces cris rappelaient à Napoléon que, s'il voulait, la lutte était encore possible les armes à la main, malgré les désastres qui venaient d'accabler la France. Sur plus d'un point, les troupes s'étaient ralliées d'elles-mêmes; les populations couraient aux armes, et la présence de l'étranger sur le sol français exaspérait les villes et les campagnes. On conjurait Napoléon de revenir à Tours, à Orléans, de rassembler toutes les forces nationales derrière la Loire, et de faire une nouvelle guerre de Vendée contre les envahisseurs de la France.

Mais Napoléon répondait à toutes ces instances : « Je ne suis plus rien, je ne peux plus rien. » Il se croyait abandonné de tous : bientôt il ne songea plus qu'à l'exil. Son choix semblait arrêté sur les États-Unis : « J'irai aux États-Unis, disait-il; on me donnera des terres où j'en achèterai, et nous les cultiverons; je finirai par où l'homme a commencé; je vivrai du produit de mes champs et de mes troupeaux. » Mais pour quitter les ports de France, il fallait obtenir passage de la croisière anglaise. Le duc de Rovigo et M. de Las-Cases furent envoyés en parlementaires auprès du commandant de la croisière, le capitaine Maitland, et lui posèrent les trois questions suivantes :

« Que ferez-vous si l'empereur sort à bord des frégates? — S'il sort sur un bâtiment de commerce français? — Ou bien à bord d'un neutre, d'un navire américain, par exemple? »

« Si Napoléon sort à bord des frégates, répondit le capitaine Maitland, je les attaquerai et les prendrai, si je peux; dans ce cas, il sera mon prisonnier. — S'il sort sur un bâtiment de commerce français, comme nous sommes en guerre, je prendrai le bâtiment, et dès lors Napoléon sera encore mon prisonnier. — Enfin, s'il sort sur un bâtiment neutre et que je le visite, je ne prendrai pas sur moi de le laisser aller. Je retiendrai le bâtiment, et j'en référerai à mon amiral qui décidera. »

« Mais le capitaine anglais ajouta (c'est au *Mémorial* que nous empruntons cette citation) — que si l'empereur voulait dès cet instant s'embarquer pour l'Angleterre, — d'après son opinion privée, et plusieurs autres capitaines présents se joignirent à lui, — il n'y avait nul doute que Napoléon ne trouvât en Angleterre tous les égards et les traitements auxquels il pouvait prétendre; que dans ce pays le prince et les ministres n'exerçaient pas l'autorité arbitraire du continent; que le peuple anglais avait une générosité de sentiments et une libéralité d'opinions supérieures à la souveraineté même. »

Et comme les officiers français semblaient craindre que Napoléon n'eût à se repentir un jour de s'être confié à la générosité anglaise, le capitaine Maitland « repoussa ce doute comme une injure. »

Les parlementaires revinrent rapporter à Napoléon la conversation qu'ils avaient eue avec le capitaine Maitland; et ces assurances répétées de la générosité anglaise devaient avoir beaucoup d'influence sur l'esprit de l'empereur, déjà disposé en faveur de l'Angleterre. « L'Angleterre avec ses lois positives lui convenait, » dit M. de Las-Cases. Étrange chose! pourquoi donc avait-il tant tardé à donner de semblables lois à la France?

Le capitaine d'une des deux frégates offrait généreusement de se jeter sur le plus fort vaisseau des Anglais, tandis que Napoléon forcerait le passage avec l'autre frégate. D'autre part, un brick danois se dévouait aussi au salut de l'empereur, et voulait le transporter aux États-Unis sans que les Anglais se pussent douter de rien. Enfin, des officiers de marine avaient armé deux chasse-marée, sur lesquels ils se faisaient forts de percer, à la faveur de la nuit, la ligne anglaise et de gagner la haute mer, où l'empereur eût été reçu à bord d'un bâtiment de commerce.

Tous ces partis furent écartés. Napoléon était résolu de se confier à la loyauté anglaise. Il ordonna qu'on fît les préparatifs de départ, et, resté seul, il écrivit au prince régent d'Angleterre cette lettre si connue :

« Altesse royale,

» En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de V. A. R., comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. »

Cette lettre, communiquée aux officiers anglais, excita leur admiration; ils demandèrent la permission de la copier; puis on la remit au général Gourgaud, chargé de la porter lui-même au prince régent.

Napoléon s'était confié à la générosité de l'Angleterre; et il faut reconnaître que les Anglais, quelque constante qu'eût été leur hostilité, n'avaient pas montré contre l'empereur la même haine que leurs alliés du continent. Après Waterloo, par exemple, Blücher, le général prussien, disait en parlant de Napoléon : « Si je peux l'attraper, je le ferai pendre à la tête de mes colonnes. » Wellington, au contraire, s'indignait de ces paroles, et conseillait à Blücher, comme son ami particulier, de ne pas jouer un rôle « aussi infâme. » Ce sont ses propres expressions.

Mais, à coup sûr, celui de ses ennemis qui méritait d'être nommé le plus généreux de tous, c'était Alexandre, l'empereur de Russie. Napoléon avait su apprécier plus d'une fois sa grandeur d'âme, et entre eux deux il y avait comme un lien d'admiration et d'estime mutuelles. Pourquoi, en 1815, ne se confiait-il pas plutôt à Alexandre qu'aux Anglais? Plusieurs de ses officiers l'engageaient vivement à se tourner vers l'empereur de Russie, — et nous lisons, dans un ouvrage attribué au baron de Stein, qu'Alexandre, lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, visitant une fabrique, vit sur les murs une estampe où était représentée son entrevue avec Napoléon sur le Niémen, et s'exprima ainsi : « Pourquoi n'en a-t-il pas fait autant en 1815, au lieu d'aller se livrer aux Anglais? Il le pouvait, et, s'il l'avait fait, peut-être serait-il encore empereur des Français. » Napoléon, disent les Mémoires, craignit de manquer à sa gloire en se livrant à un des souverains alliés; il crut devoir à la France de se mettre librement entre les mains d'un peuple libre, sous la protection des lois nationales de l'Angleterre.

Le 5 juillet au matin, Napoléon monta sur le brick français *l'Épervier*, qui le devait transporter à bord du *Bellérophon*. L'empereur était coiffé du petit chapeau devenu historique; il portait l'uniforme vert de colonel des chasseurs à cheval de la garde impériale, et avait l'épée au côté. Le capitaine anglais l'attendait à la tête de son état-major : l'attitude de ces officiers, quand Napoléon posa le pied sur leur bord, était celle de l'étonnement et du respect; l'équi-

page gardait le plus profond silence. Pendant ce temps, les marins de *l'Épervier* n'avaient point quitté l'empereur des yeux ; leurs regards attristés suivaient tous ses mouvements ; et lorsque, arrivé sur le pont du vaisseau ennemi, Napoléon fut près de disparaître, un long cri de *Vive l'empereur!* lui porta leurs adieux.

Le sacrifice était consommé ! Dès le lendemain matin, le *Bellérophon* fit voile pour la côte anglaise.

Les marins anglais avaient reçu l'empereur avec les plus grands honneurs ; l'amiral Hotham, aussitôt qu'il apprit que Napoléon était à bord du *Bellérophon*, vint lui rendre ses devoirs ; le capitaine Maitland céda sa propre chambre à l'empereur. Durant toute la traversée, « on ne l'appelait, dit *le Mémorial*, que Sire et Majesté ; s'il paraissait sur le pont, chacun avait le chapeau bas, et demeurait ainsi tant qu'il était présent ; on ne pénétrait dans sa chambre qu'à travers ses officiers. Il ne paraissait à sa table que ceux du vaisseau qu'il avait invités ; enfin, Napoléon à bord du *Bellérophon* était empereur. »

Le 24, on entra dans la baie de Torbay, où le *Bellérophon* jeta l'ancre. L'empereur trouva en arrivant le général Gourgaud, qui, chargé de remettre sa lettre au prince régent, n'avait pu même obtenir d'être débarqué sur la côte d'Angleterre. C'était un sinistre présage, et Napoléon commença à concevoir quelques doutes sur la loyauté de ces ennemis auxquels il s'était si généreusement livré.

Cependant l'Angleterre (et l'Europe entière avec elle) n'avait pas appris sans un profond étonnement que l'empereur s'était constitué son hôte ou son prisonnier. La nouvelle avait devancé son arrivée sur la côte anglaise ; lorsqu'il entra dans la baie de Torbay, une multitude d'embarcations couvrit la mer ; et le *Bellérophon* était obligé, pour les écarter, de s'entourer comme d'un cordon de canots et de chaloupes. Mais, quoiqu'ils ne pussent approcher, les curieux ne se décourageaient pas ; ils passaient sur la mer des jours entiers, des nuits même, dans l'espérance d'apercevoir l'empereur. Leur attitude, d'ailleurs, n'avait rien d'hostile ; les jeunes gens et les femmes portaient des œillets rouges, comme signe de sympathie pour l'illustre exilé ; beaucoup laissaient éclater bruyamment leur admiration.

Ces démonstrations populaires contrariaient le cabinet de Londres et aggravaient la position de celui que l'on considérait déjà comme prisonnier. Les ministres anglais restèrent cinq jours à délibérer : pas une voix, dit-on, ne s'éleva parmi eux pour réclamer en faveur des droits de la générosité ; toute l'indécision fut de savoir si l'on enfermerait Napoléon à la Tour de Londres, ou bien si on le déporterait sur le rocher de Sainte-Hélène. Ce dernier avis prévalut. Le 31 juillet, un secrétaire d'État vint remettre à l'empereur une note écrite en français ; par cette note, « Napoléon Bonaparte était prévenu qu'il serait conduit à Sainte-Hélène, et qu'il ne pourrait emmener avec lui que quatre personnes, lesquelles devaient préalablement se reconnaître prisonnières du gouvernement anglais. »

Napoléon accueillit cette communication avec calme et dignité ; il ne pouvait croire que le gouvernement britannique ne revînt pas sur une pareille détermination. Il écrivit aux ministres anglais ; sa lettre resta sans réponse ; et le 6 août, l'amiral Kockburn vint lui signifier qu'il eût à passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, pour être conduit à Sainte-Hélène, en qualité de prisonnier de guerre.

Un instant accablé, Napoléon se releva de toute sa hauteur, et, à la face du monde, protesta en ces termes contre l'indignité du gouvernement anglais :

« Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant, par la force, de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon;* je ne suis pas prisonnier ; je suis l'hôte de l'Angleterre.

» Aussitôt assis à bord du *Bellérophon*, je fus sur le foyer du peuple britannique. Si le gouvernement, en donnant des ordres au capitaine du *Bellérophon* de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que tendre une embûche, il a forfait à l'honneur, il a trahi son pavillon.

» Si cet acte se consommait, ce serait en vain que les Anglais voudraient parler de leur loyauté, de leur liberté. La foi britannique se trouverait perdue dans l'hospitalité du *Bellérophon*.

» J'en appelle à l'histoire ; elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois : quelle preuve plus éclatante pouvait-il donner de son estime et de sa confiance ? Mais que répondit-on, en Angleterre, à tant de magnanimité ? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi, et quand il se fut livré de bonne foi, on l'immola ! »

La rigueur du gouvernement anglais ne s'arrêta pas là ; il traita son prisonnier avec une dureté vraiment ignominieuse ; on fouilla tous ses effets, on confisqua ses papiers et le peu de numéraire qui lui restait. A peine lui permit-on de garder l'épée au côté. Enfin, des ordres furent donnés à l'équipage du *Northumberland* pour se conduire à l'égard de Napoléon tout différemment que n'avaient fait les marins du *Bellérophon* : « On s'empressait ridiculement, rapporte M. de Las-Cases, de se couvrir devant lui ; il avait été sévèrement enjoint de ne lui donner d'autre qualification que celle de général et de ne le traiter qu'à l'avenant. »

— Qu'ils m'appellent comme ils voudront, dit Napoléon, ils ne m'empêcheront pas d'être ce que je suis !

Le *Northumberland* mit à la voile le 8 août. Une seule fois, avant sa sortie de la Manche, Napoléon put apercevoir la côte française ; ce fut à la hauteur du cap de la Hogue. On raconte qu'en la reconnaissant, il la salua, et qu'étendant les mains vers le rivage, il s'écria : « Adieu, terre des braves ! adieu, chère France ! Quelques traîtres de moins et tu serais encore la grande nation, la maîtresse du monde. »

Le 17 octobre, il était en vue de Sainte-Hélène.

La faute que commit Napoléon en se livrant aux Anglais était l'erreur d'une grande âme. Le gouvernement anglais laissa volontairement échapper cette occasion sans pareille d'être généreux et magnanime ; il oublia l'histoire et la postérité.

On a dit que les circonstances étaient telles que le gouvernement anglais ne pouvait guère, pour la sécurité du monde, agir autrement qu'il ne l'a fait. Mais si le parti de la générosité lui semblait impraticable, pourquoi ne refusait-il pas de recevoir l'ennemi qui se livrait lui-même ? ou bien, après l'avoir reçu, pourquoi disposait-il de la liberté et du sort de l'empereur, sans prendre conseil des autres gouvernements alliés ? Il fallait leur laisser assumer une part de cette terrible responsabilité ; il fallait aussi interroger le peuple anglais lui-même, dont Napoléon s'était déclaré l'hôte ; avant d'imprimer une pareille tache à l'honneur d'une nation, le moins qu'on dût faire était de consulter le pays en la personne de ses représentants. — Et quel est l'Anglais qui eût osé, à la tribune du parlement, proposer cette violation des droits les plus sacrés, les droits de la gloire, du malheur et de l'hospitalité ?

LE VIEIL ANABAPTISTE.

NOUVELLE.

Parsemés de hameaux qu'environnent des pâturages fertilisés par la Bruche, et des terres richement cultivées, les environs de Molsheim présentent, outre l'aspect plantureux commun à presque tous les cantons de l'Alsace, un aspect grandiose qu'ils doivent surtout au voisinage des Vosges. Le paysage, tour-à-tour agreste et sauvage, arrête à chaque instant le regard par ses contrastes. Au-delà de ces prairies diaprées de fleurs, de ces moissons jaunissantes et de ces

vergers, la montagne apparaît couverte de forêts de sapins dont les ombrages descendent vers la vallée comme une cascade sombre.

Cependant ce n'est là, pour ainsi dire, qu'un encadrement; le caractère riant domine dans l'ensemble. Les hameaux sont blancs et bien exposés, les clôtures soigneusement entretenues, les routes ombreuses. De loin en loin s'élèvent de petites auberges qui dénoncent moins la fréquence des voyageurs que les habitudes des habitants : ce sont les cafés des hameaux voisins, les lieux de rendez-vous où se rencontrent les jeunes gens pour causer de plaisirs, les hommes faits pour échapper aux soucis du ménage, les vieillards pour retrouver quelques réminiscences de jeunesse.

Plusieurs buveurs étaient précisément attablés à la porte d'un de ces estaminets rustiques, et les éclats de leurs voix prouvaient que l'eau-de-vie et la bière n'avaient point été épargnées.

L'amphitryon, reconnaissable au soin qu'il prenait de remplir les verres, était un jeune homme dans toute la force de l'âge, mais dont la physionomie sillonnée portait les traces de violentes passions. Son costume indiquait moins le paysan que l'ouvrier.

Il venait de se faire apporter une bouteille d'*eau de cerise*, dont il voulait régaler encore ses compagnons, lorsqu'un de ceux-ci, qui regardait du côté de la route, s'écria tout-à-coup :

— Faites apporter un verre de plus, camarades, voici le père Salomon.

Le vieil anabaptiste ! répétèrent toutes les voix.

— Qu'on lui donne place ! s'écria celui qui faisait les frais de la fête ; je veux trinquer avec le vieux *la Sagesse*.

L'arrivant, que l'on annonçait de cette manière, était un homme déjà âgé, portant le costume antique et sévère particulier aux anabaptistes. Il marchait sans empressement et sans lenteur, d'un pas encore assuré, en s'aidant d'un bâton de sarment. Sa physionomie était vénérable et riante. Dès qu'il fut à portée de la voix, tous les buveurs se mirent à l'appeler, et l'ouvrier se leva pour aller à sa rencontre.

— Bonjour, Andréas, dit le vieillard amicalement; bonjour Stéphan et tous les autres. C'est donc là que vous adressez à Dieu les prières du dimanche ?

— Et vous-même, père Salomon, demanda Stéphan, quel est le temple dont vous venez par le chemin des prairies ?

— Je viens du grand temple, mes enfants, répondit l'anabaptiste, de celui où s'élève pour encens le parfum des prairies, et pour musique la voix de la création.

— C'est-à-dire que vous venez de vos champs, reprit Andréas; eh bien, mettez-vous là, vieux père, et vous nous direz si vos blés ont bonne apparence.

— Dites-moi d'abord vous-même comment vous vous trouvez aujourd'hui dans le pays, répliqua l'anabaptiste en s'asseyant à la place qu'on venait de lui faire. Depuis quand le moulin de M. Ritler peut-il se passer de vous ?

— Au diable Ritler et son moulin ! s'écria Andréas, dont les traits s'étaient rembrunis à la question du vieillard ; je me soucie d'eux comme de ce qui se passe dans la lune.

— Seriez-vous en querelle avec le maître, mon fils ? demanda l'anabaptiste.

— Je n'ai plus de maître, père Salomon, répliqua vivement l'ouvrier ; j'ai quitté le moulin depuis hier, et puisse-t-il n'avoir désormais à moudre que le vieux Ritler lui-même ! jamais les meules n'auront broyé plus mauvais grain.

Il se mit alors à raconter au vieillard les motifs de plaintes qui avaient amené sa sortie du moulin qu'il dirigeait depuis dix années, en entremêlant son récit d'injures et d'imprécations contre le propriétaire qu'il accusait d'ingratitude.

Après avoir tout écouté avec calme, l'anabaptiste plia la tête :

— *Vous avez bu le vin de la colère*, Andréas, dit-il froidement, et vous voyez les torts du maître doubles. Tout ce que vous me dites ne me prouve qu'une chose ; c'est que vous êtes sans place.

— Croyez-vous que je sois le plus embarrassé ? s'écria Andréas; demandez au Ritler ce qu'il en pense : voilà la moitié de ses meules arrêtées, et chaque jour de chômage lui enlève cinquante écus, c'est-à-dire cinquante morceaux de sa chair. Le vieux grippe-sous en fera une maladie en attendant qu'il soit ruiné ! Et voilà ce qui me rend si gai, père Salomon, vu que le chagrin des mauvais gueux rafraîchit le sang des bons enfants. Allons, des verres, vous autres, et buvons à la déconfiture du juif de Molsheim !

L'anabaptiste évita de répondre à cette invitation, et demanda à Andréas ce qu'il comptait faire.

— Moi, répondit l'ouvrier, je veux vivre comme un bourgeois. Ritler a été obligé de me faire mon compte et de me garnir le gousset avant notre séparation ; tant qu'il me restera des pièces rondes, je prendrai du bon temps.

— Et vous avez commencé dès aujourd'hui ? demanda le vieillard.

— Comme vous voyez, père Salomon, répondit l'ouvrier dont la langue commençait à être embarrassée ; nous mettons en perce tous les tonneaux de la baraque. Holà ! eh ! l'aubergiste, n'as-tu pas quelque chose de nouveau à nous faire goûter ? Un peu de liqueur pour adoucir l'estomac du vieux *la Sagesse !*

Mais celui-ci, après avoir bu à petits coups les deux doigts d'*eau de cerise* qu'il s'était fait verser, se préparait à reprendre son chemin. Andréas voulut absolument le retenir.

— Restez, vieux père, s'écria-t-il ; il y a toujours plaisir et profit à vous entendre causer.

— Oui, reprit un des buveurs, vous nous chanterez les vieilles hymnes allemandes.

— Ou vous nous raconterez les histoires de la Bible, ajouta un troisième.

Le vieil anabaptiste essaya de résister, mais on ne voulut point écouter ses objections ; il se vit enlever tour-à-tour son chapeau, son bâton, et fut forcé de reprendre place près d'Andréas.

Le vieillard céda sans humeur à cette espèce de violence bienveillante.

— Il faut que tout cède à la jeunesse, dit-il avec gaieté ; mais puisque vous me gardez malgré moi, vous en subirez les conséquences, et il vous faudra écouter mes sermons.

— Prêchez, prêchez, père Salomon, s'écrièrent tous les buveurs ; nous sommes prêts à entendre.

Cette bonne volonté était suffisamment justifiée par la connaissance qu'avaient Andréas et ses compagnons des enseignements de l'anabaptiste. Ce qu'il appelait ses sermons n'était le plus souvent que des anecdotes ou des paraboles empruntées aux livres saints, dont il savait toujours tirer quelques leçons utiles. Ceux même qui n'acceptaient point celles-ci aimaient les récits du vieillard comme on aime les contes du foyer. Le père Salomon était pour eux une sorte de romancier dont les inventions amusaient leur curiosité, si elles n'éclairaient point leur raison.

Andréas remplit les verres, puis tous s'accoudèrent à la table pour mieux écouter.

La fin à la prochaine livraison.

LE CORPS-DE-GARDE,

Par M. Meissonier.

Nous devons au crayon de M. Meissonier lui-même la reproduction de son petit tableau, *le Corps-de-garde*, l'une des meilleures toiles du salon de 1845, l'une des œuvres les plus parfaites de l'auteur.—C'est un corps-de-garde de condottiers ou de routiers, en Italie, en France, comme il plaira. Le long des murs se voient des piques, des hallebardes ; çà et là, éparses à terre, diverses pièces d'ar-

mures, hauberts, brassarts, cuissarts ; au milieu un groupe de soldats qui jouent aux dés sur un tambour : voilà tout. Le sujet est aussi simple que possible ; mais M. Meissonier excelle précisément dans l'art de faire tout avec rien ou du moins avec presque rien.

Examinez les postures, les physionomies, les costumes même des joueurs et de ceux qui les regardent jouer : quelle vérité d'expression ! quelle finesse de détails ! quelle variété surtout ! L'un est bardé de fer et la tête nue ; l'autre n'a gardé de son armure que son casque et se drape dans je ne sais quel manteau ; celui-ci a le front enveloppé d'un mouchoir, comme un vrai soldat de Falstaff ; celui-là est à l'espagnole, avec le nœud de rubans sur l'épaule, et le plumet à la toque ; le dernier semblerait plutôt Écossais, à voir la plume de coq de son bonnet. La partie est engagée, les dés roulent sur le tambour ; voici notre Espagnol dont la mine s'allonge singulièrement, tandis que le gagnant met une main crochue sur les enjeux : des trois spectateurs de la partie, le premier, debout, appuyé sur sa canne, reste flegmatique ; le second, qui a casque en tête, vieux routier éprouvé, se penche sur le tambour afin de suivre de plus près les coups de la partie ; le troisième, vrai philosophe,

(Dessin sur bois par Meissonier. — Gravure fac-similé par Lavoignat.)

se gausse de la mauvaise chance de l'Espagnol. Ainsi, dans cette petite scène, chaque acteur a son rôle, tient sa place et son emploi : nulle figure n'est insignifiante ; tous les détails ont un sens et concourent à l'expression d'ensemble. Plus on regarde le tableau, plus on est saisi de la vérité que le peintre a su y mettre ; vous vous sentez retenu devant cette partie de dés ; vous vous y intéressez ; vous devenez spectateur vous-même, flegmatique, passionné ou goguenard, selon votre humeur, comme celui-ci ou celui-là des assistants qui sont sur la toile.

M. Meissonier est aujourd'hui placé très haut parmi nos peintres ; ses tableaux obtiennent, chaque année, au Louvre un succès de vogue et un succès d'estime ; ils sont également en faveur, avantage bien rare, auprès des connaisseurs et auprès du public. Le peintre, on peut le dire, a touché la perfection de son genre ; il nous fait voir dans ses petites toiles une finesse de pinceau, une ténuité exquise de dessin, une science du détail, au-delà desquelles, vraiment, le progrès ne semble plus possible. *La Partie d'échecs*, *le Joueur de basse*, *le Peintre dans son atelier*, *l'Amateur d'estampes*, sans compter le tableau que nous reproduisons aujourd'hui, sont autant de petits chefs-d'œuvre qui doivent rester à coup sûr et tenir leur place à côté des meilleurs tableaux de genre hollandais. Avec autant de naturel et de franchise que ses illustres devanciers, M. Meissonier possède une exécution aussi finie, aussi savante ; puis, l'amour de la vérité ne le pousse jamais au trivial ni au grotesque : il prend la nature sur le fait mais ne l'enlaidit point, et la grâce de son pinceau sait donner du charme aux détails les plus infimes : ce qui serait repoussant chez un autre, chez lui plaît, et séduit sans être moins vrai pour cela. Louis XIV n'eût pas dit des tableaux de M. Meissonier ce qu'il disait

avec une justice un peu sévère des Téniers : « Otez-moi *ces magots* de là. »

Si nous ne nous trompons pas, M. Meissonier est élève de M. Léon Coignet ; entré de bonne heure à l'atelier, ignorant encore son propre talent, le jeune peintre s'exerçait sans grand succès à la peinture religieuse. Un semblable genre, en effet, demande des qualités sinon contraires, au moins très différentes de celles qui distinguent M. Meissonier, et l'auteur du *Corps-de-garde* ne devait guère réussir dans les descentes de croix ou les saintes familles. Il fut donc quelque temps indécis, se cherchant lui-même, s'interrogeant, se travaillant ; mais enfin, sa voie trouvée, tout de suite il y marcha en maître, et il n'y a pas encore rencontré de rival.

Dans la conversation, gardez-vous de vous permettre fréquemment des personnalités piquantes, et de rire trop souvent des personnes présentes. La conversation doit être comme une promenade en pleine campagne, et non comme une route qui conduit à telle ville, ou comme une avenue qui conduit au château de M. un tel. BACON.

LA VÉRITÉ.

La vérité n'est pas toujours ce que pensent les philosophes, une suite de raisonnements qui se lient les uns aux autres, et qui aboutissent à un dernier raisonnement. Les paroles nous égarent souvent ; comme par un mirage trompeur, parfois elles nous représentent des idées qu'elles ne contiennent pas réellement. Nous entendons des mots qui ont entre eux de certains rapports de famille ou seulement de son ; nous nous hâtons de conclure à la parenté, à l'analogie des pensées qu'ils recouvrent. Quand cette conclusion ne serait pas téméraire, il faudrait encore voir si celle que nous faisons des pensées à la réalité est fondée. C'est surtout ce qu'on peut objecter contre les sciences dont le sujet est hors de nous, et pour lesquelles il faut s'assurer d'abord que nos idées sont l'exacte image des faits, ensuite que le langage est la traduction de nos idées.

Mais il est des vérités où la parole n'a rien à faire, et dont le sujet, se confondant avec nous-même, ne laisse aucune ouverture à l'erreur. Dans le silence des passions, en l'absence de tout raisonnement, il se fait au fond de notre âme comme une lumière soudaine qui l'éclaire et l'échauffe à la fois. Le jour qu'elle jette en nous n'a pas besoin d'être prouvé : nous voyons, nous savons, nous croyons sans que notre volonté y puisse rien ajouter ou enlever par ses efforts. Cette flamme mystérieuse, que Dieu fait briller en nous, résiste au souffle des orages. Comme la lampe que les mineurs portent sans cesse avec eux dans leurs sombres demeures, elle nous accompagne au milieu des ténèbres les plus épaisses que la dépravation des mœurs ou le scepticisme de l'esprit puissent accumuler autour de nous : on en éprouve le bienfait alors même qu'on est assez malheureux pour en méconnaître l'auteur.

Suivons cette lumière intérieure ; mais comme il faut savoir la distinguer de l'ardeur des passions, gardons-nous aussi de la confondre avec les lueurs vaines d'un esprit abusé. Ce n'est pas aux intelligences les plus exercées qu'elle se manifeste toujours le mieux ; et la spéculation lui est quelquefois contraire. Ses clartés sont moins destinées à satisfaire notre entendement qu'à diriger nos actions. Le travail est ici-bas la condition de l'homme ; aussi est-ce pour agir que nous avons reçu du ciel nos facultés même les plus contemplatives. Quand nous pensons dans le seul but de penser, il n'importe pas toujours que nous atteignions le vrai ; quand nous agissons, si nous nous trompons sur le but de notre action, nous sommes immédiatement exposés à de grands malheurs. C'est contre ce danger que la nature a voulu nous prémunir en plaçant en nous une voix de vérité, qui peut garder le silence, s'il ne faut que répondre aux demandes d'une curiosité oisive, mais qui se fait entendre aussitôt qu'il s'agit d'éclairer notre volonté et de régler notre conduite. Ne croyons donc pas qu'il puisse jamais y avoir des époques où Dieu se retire de nous ; il nous protège, il nous soutient, il nous parle toujours.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

(V. p. 134 et 153.)

Ce n'était pas assez pour La Tour-d'Auvergne de s'être remis en possession de l'une des langues les plus répandues dans la haute antiquité, au moyen de ce qu'il était parvenu à en découvrir dans certains réduits où la race gauloise s'est trouvée moins dérangée que partout ailleurs ; il voulait continuer à exciter l'intérêt en faveur de cette langue, en faisant voir que c'est elle qui a servi à dénommer les lieux les plus considérables du territoire européen. C'était d'ailleurs une manière non moins décisive de marquer son universalité en même temps que sa primauté. Nous citerons quelques exemples de ces étymologies, qui offrent à l'esprit un certain charme, même indépendamment de toute considération historique, car on aime naturellement à trouver un sens quelconque aux dénominations qui lui sont habituelles.

Le nom d'*Alpes*, qui a été porté autrefois par diverses chaînes de hautes montagnes, dérive très naturellement du celtique *alp* qui signifie blanc, et s'explique par la couleur blanche que présentent toutes les cimes élevées, à cause de la neige qui les couvre. Le celtique emploie aussi le mot *can* pour signifier blanc, et ce mot trouve sa place dans le nom de *Canigou* donné, dès la haute antiquité, à l'une des cimes principales des Pyrénées. Les Gaulois, au rapport de Tite-Live, donnaient le nom de *penne* à la plus haute cime du Saint-Bernard, qui fait partie de ce que nous nommons encore aujourd'hui les *Alpes pennines*. C'est évidemment au même radical que se rapporte le nom de cette fameuse chaîne des Apennins qui sépare l'Italie latine proprement dite de l'Italie gauloise. *Pen* en celtique signifie tête. Pennînus peut même se rendre par le celtique *pen-en-us*, tête au-dessus des autres.

Les Cévennes se rapportent directement au radical celtique *keven*, crêtes de montagnes ; le Ventoux, si remarquable par son sommet nu et arrondi, aux radicaux *ven* arbre, *touse* pelé, ou peut-être *pen* tête, par changement du *p* en *v* ; le mont Athos, au celtique *atho*, continuation de montagnes ; l'Arménie, contrée si particulièrement montagneuse, au celtique *armené*, la montagne. Ce serait la même étymologie que celle de l'Armagnac, la contrée la plus montueuse de la Gascogne.

Le cap Finistère, à la pointe la plus occidentale de la Galice, est nommé par Pline le promontoire celtique ; il portait le nom de *Fin-tyr*, en celtique, fin de la terre. A l'extrémité de la Moscovie, sans doute près des bouches de l'Obi, se trouve un autre promontoire que Pline désigne aussi sous le nom de promontoire celtique, *promontorium Celticæ Lytarmis*. Les Celtes se trouvaient donc aux deux extrémités de l'Europe, à l'orient et au couchant. Le nom de Chersonèse, si répandu en Europe, est également celtique. On trouve, chez les anciens, le Danemark sous le nom de Chersonèse Cimbrique ; dans Strabon, le cap Galloway en Écosse, sous le nom de Chersonèse ; la Chersonèse Hellespontique, près du détroit de Gallipoli ; la Chersonèse Taurique, entre le Pont-Euxin et le Palus-Méotide. Or, le breton *ker-son-é* représente ce qui est droit, sans sinuosité, qualification qui convient très bien aux péninsules en question.

Le radical celtique *don*, profond, paraît propre à expliquer le nom de plusieurs des principaux courants d'eau de l'Europe, sur les bords desquels on sait d'ailleurs que les Celtes ont vécu dans la haute antiquité. Ainsi le Danube, nommé en allemand *Donau;* le Don, connu des anciens sous le nom de *Tanaïs,* par l'endurcissement de la première consonne; le *Donetz* qui est le petit Don; le *Thermodon*, fleuve de Scythie, sur les bords duquel habitaient, disait-on, les Amazones; le *Don*, rivière d'Écosse, et le *Don* de Livonie; enfin le Rhône, nommé par les anciens *Rhodanus*, dénomination dans laquelle se retrouve avec le radical *don* ou *dan* profond, le radical *rhod*, roue, qui représente apparemment la vitesse.

Ce même radical *don* paraît avoir servi à dénommer un grand nombre de villes : c'étaient naturellement les villes situées dans la profondeur des vallées. *Brodunum* signifie chez les Celtes, selon Pline, les lieux placés dans les vallées : *loca in vallibus posita.* Ce mot est en effet formé du celtique *bro*, pays, et *don*, profond. Cette étymologie explique parfaitement le nom de la ville de Lyon, en latin *Lugdunum*, bâtie par les Romains au confluent du Rhône et de la Saône, en vue des avantages du commerce. Le premier membre, rendu par *lug* en latin, provient du celtique *loc*, lieu, place : ainsi, en breton, *Loctudi*, lieu habité par saint Tudi. Ce nom de *Lugdunum*, si fameux dans l'histoire des Gaules, avait été interprété jusque là par les historiens de bien des manières différentes : Chorier en faisait la colline du peuple, Pelloutier la colline des auspices, d'autres la colline de Lucius, général romain, ou même de Lugdus, prétendu roi gaulois, ou même celle des corbeaux. Il semble que la leçon de La Tour-d'Auvergne doive réunir tous les suffrages. Comme il le fait remarquer, n'est-il pas souverainement déplacé d'interpréter par le grec ou le latin le nom d'une ville essentiellement gauloise ?

Le mot de *dunum* entre dans le nom de plusieurs autres villes bâties, comme Lyon, dans le fond d'une vallée : ainsi, *Cæsaro-Dunum*, qui est l'ancien nom de Tours; *Segin-Dunum*, Sémendria sur le Danube; *Regio-Dunum*, Donle-Roi en Berry; *Dunum*, le Don en Lorraine; *Aberdon* ou *Aberdeen* en Écosse. Dans quelques cas cependant, on trouve des villes dont le nom se termine par *dunum*, bâties non sur le cours d'une rivière, comme les précédentes, mais sur de légères éminences. Mais c'est une anomalie que le celtique explique encore. En effet, le mot de *dunum*, si voisin de celui de *don*, signifie en breton un monticule. C'est de là que paraît venir le nom de *dunes*, donné aux basses collines de sable qui bordent la mer, et par suite celui de *Dunkerque*, l'église des dunes.

Le mot de *durum* forme également la terminaison de plusieurs noms de villes, tant en Europe qu'en Asie. Pelloutier, dans son système d'étymologies, le dérivait de l'allemand *thur*, une porte, une entrée. La Tour-d'Auvergne, avec bien plus de raison, le rapporte au celtique *dur* qui signifie eau. Les villes ainsi désignées étaient donc bâties au bord d'une rivière. Ainsi, *Duro-Cortorum*, ancien nom de Reims; *Issio-Durum*, Issoire; *Duro-Trigum*, Dorchester; *Duro-Brova*, Rochester; *Durazzo* en Grèce; *Dourlach* en Allemagne; enfin, *Divodurum*, ancien nom de la ville de Metz, bâtie au confluent de la Seille et de la Moselle, nom qui donne pleine satisfaction au sentiment de La Tour-d'Auvergne, car Pline dit textuellement que *Divodurum* était le nom que les Celtes donnaient au confluent de deux rivières. C'est presque exactement le breton *diou-dour* qui a encore la même signification.

On peut juger par ces divers exemples de la méthode de La Tour-d'Auvergne : elle est simple, et quelles qu'aient pu être ses erreurs dans le détail de l'application, elle semble en elle-même irréprochable. En rapportant au breton les mots gaulois qui nous ont été conservés par les anciens, on reconnaît que cette langue les explique; et cette première preuve, déjà si décisive, est confirmée par la similitude qui existe encore entre la langue de la province Armoricaine sur le continent et de la province de Galles dans la Grande-Bretagne, qui sont deux anciennes fractions du peuple gaulois. Cette preuve fondamentale établie, il n'y a plus à s'étonner de l'intérêt tout nouveau dont se revêt ce patois breton si aisément dédaigné par quiconque ne cherche pas le fond des choses. Il prend figure dans l'histoire des langues en nous rendant le celtique, à peu près comme le patois copte, non moins dédaigné pendant des siècles, nous a rendu, grâce aux travaux de Champollion, l'ancien égyptien. On peut donc dès lors, au moyen de cet instrument, retrouver les traces des affinités par lesquelles les Celtes se sont liés dans la haute antiquité avec divers autres membres de la famille humaine; et comme l'on sait par l'histoire que ce peuple a autrefois couvert toute l'Europe, on doit s'attendre à ce qu'il y ait marqué sa puissance et en même temps sa primauté par les noms imposés à une multitude de lieux. Telle est à peu près l'esquisse de ce grand travail que l'on ne saurait sans exagération considérer comme achevé, mais qui suffit cependant pour répandre sur l'antiquité et particulièrement sur celle de la Gaule un jour tout nouveau.

Il est évident que ce n'est pas seulement l'amour de la science qui a guidé La Tour-d'Auvergne dans son entreprise. En s'appliquant à rendre à nos pères leur importance dans l'histoire, il obéissait avant tout à l'amour de la patrie. Plus il sentait clairement que le fond de la France, depuis qu'elle était débarrassée de la classe nobiliaire, était manifestement tout gaulois, plus il avait à cœur d'aider la Gaule à se relever de son long étouffement, en la ranimant par l'idée de sa tradition glorieuse. Mais ce n'est pas seulement sur le principe de la haute antiquité ou de l'universalité de la race celtique, ni même seulement sur celui de ses conquêtes et de sa vertu militaire, qu'il aurait fallu se fonder. Un peuple compte surtout dans le monde par sa religion; et sur ce point, la Gaule, mal comprise et jugée peut-être avec trop de précipitation et de passion par ses vainqueurs, avait plutôt besoin d'être soutenue que frappée. Mais le dix-huitième siècle, tout rempli de l'importance de la philosophie, et, d'ailleurs, assez mal disposé pour tout ce qui pouvait de près ou de loin se rapporter au clergé, ne permettait guère à La Tour-d'Auvergne qu'il enveloppait la liberté d'esprit nécessaire pour être tout-à-fait juste envers les ministres de la religion de nos ancêtres. Il aurait pu se rappeler cependant que les écrivains les plus accrédités de l'antiquité leur avaient toujours, d'un consentement unanime, décerné le nom de philosophes, et que l'on apercevait si bien la haute portée de leurs enseignements, que les uns prétendaient en faire des disciples de Pythagore, tandis que d'autres, mieux avisés peut-être, prétendaient au contraire que Pythagore avait pris chez eux son inspiration initiale. Mais le côté par où les druides étaient philosophes disparaissait aux yeux préoccupés du savant, éclipsé par celui qui les laissait voir dans leur qualité de prêtres. Il semblait que ces augustes dépositaires de tous les trésors spirituels de la nation n'avaient pu être prêtres, sans être par là même fourbes, intéressés, cruels. La guerre que faisait le dix-huitième siècle au clergé de Rome projetait ses éclats jusque sur le clergé primitif de la Gaule. « Prêtres, médecins, sacrificateurs, devins, philosophes, législateurs, les druides furent investis de toute l'autorité dans les Gaules, dit La Tour-d'Auvergne; mais ils n'obtinrent ces avantages qu'après avoir écrasé tous les autres pouvoirs sous le poids de la superstition. Ils avaient interdit aux Gaulois l'écriture et même la lecture, dans l'appréhension sans doute qu'en lisant et en écrivant, ils en vinssent aussi à penser. En répandant les connaissances, ils auraient craint de rendre leur ministère auprès des dieux inutile. » C'est mettre arbitrairement les intentions à la place des faits, car aucun témoignage de l'antiquité ne justifie une supposition de ce genre. Il est évident que si les druides ne

faisaient pas usage de l'écriture, c'était par une suite de la même fidélité aux lois primitives qui les portait à n'élever ni temples ni statues, pour s'en tenir, comme les anciens hébreux, à de simples pierres brutes. Il n'y a pas plus à les accuser d'avoir voulu par là favoriser l'ignorance, qu'à leur faire reproche d'avoir préféré la nuit au jour pour quelques unes de leurs cérémonies. Mais La Tour-d'Auvergne ne les épargne pas non plus à cet égard. Il assure que l'art cabalistique formait la partie la plus essentielle et la plus lucrative de leurs fonctions, et que c'était pour cela qu'ils affectaient de mettre la nuit en honneur. « Ils n'ignoraient pas, dit-il, que, dans la nuit, les imaginations, déjà ébranlées par la crainte que les ténèbres inspirent naturellement, rendraient leurs dupes plus dociles et plus disposées à se laisser conduire vers le but où on voudrait les amener, celui de les tromper. »

Mais comment serait-il possible de rendre jamais la Gaule respectable, s'il était avéré qu'une classe d'hommes, à laquelle elle avait toujours accordé tant de considération et qui tenait une si grande place dans toutes ses affaires, n'était au fond qu'une réunion de scélérats et d'imposteurs? Heureusement, rien n'autorise à l'égard des druides de si injurieux sentiments, et rien ne l'explique, sinon l'animosité du dix-huitième siècle contre toute institution sacerdotale. Diogène Laërce, plus compétent que nous à cet égard, résume ainsi toute la doctrine des druides. « Adorer les dieux, ne faire de mal à personne, exercer le courage. » Ce témoignage de l'historien des philosophes, contre lequel aucune voix de l'antiquité ne s'élève, suffit pour donner idée de ce qu'était ce clergé de la Gaule, non moins digne que la Gaule elle-même de la vénération de la postérité. Il y avait là une piété sérieuse et une moralité dont les prêtres idolâtres du paganisme n'ont jamais approché. Voilà ce que La Tour-d'Auvergne aurait dû méditer. Il se serait trouvé conduit sur une

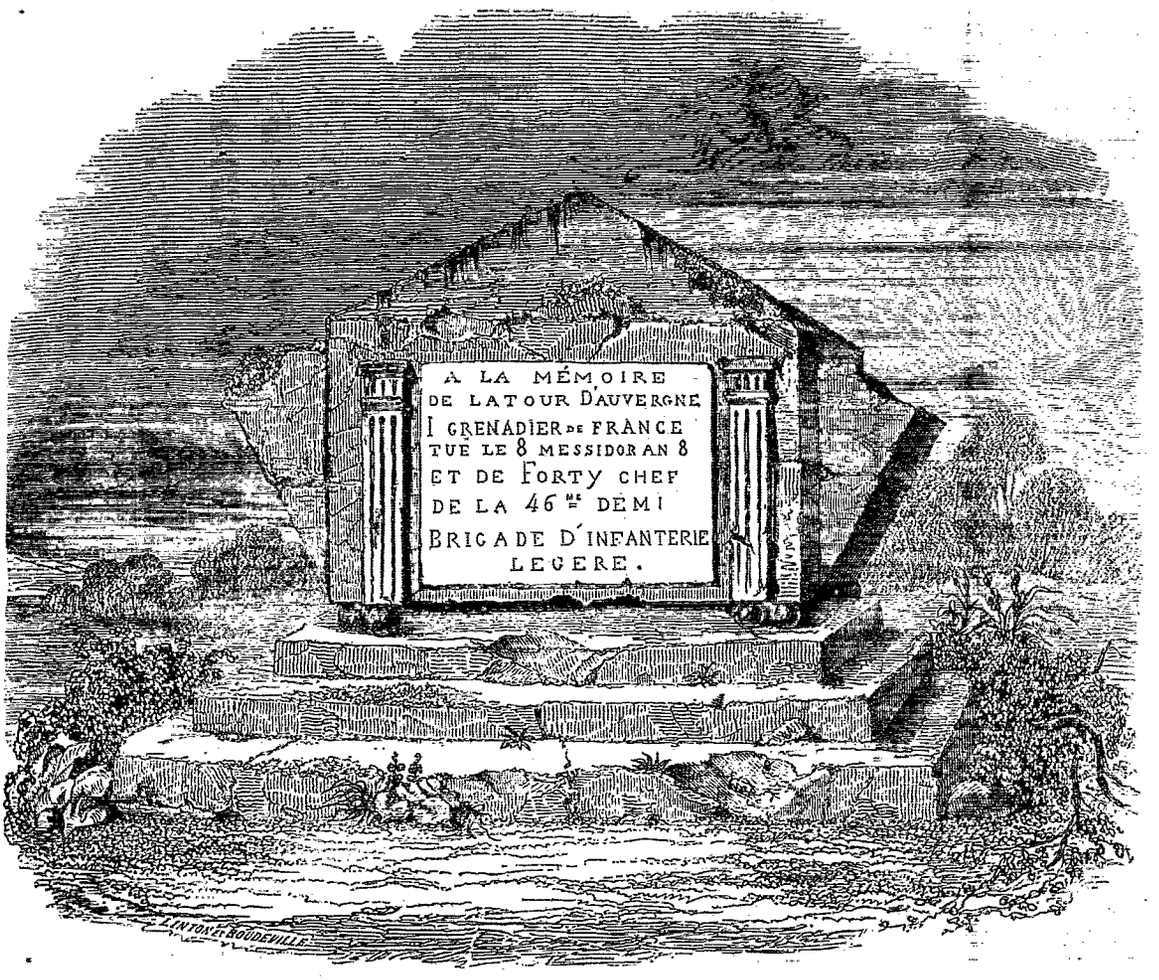

(Tombeau élevé à La Tour-d'Auvergne sur le champ de bataille où il fut tué, le 28 juin 1800, en avant du village d'Oberhausen, près de Neubourg, en Bavière.)

voie plus large que celle qu'il a suivie. Mais le temps de la justice pour le druidisme n'était pas venu. Le moyen-âge qui s'était fondé sur sa ruine ne pouvait songer à le réhabiliter, et le dix-huitième siècle, qui attaquait si vivement le moyen-âge en frappant indistinctement tous les prêtres, ne pouvait faire exception pour ceux de la Gaule. Nous sommes aujourd'hui moins prévenus, et l'heure n'est peut-être pas éloignée où l'on comprendra, plus profondément et plus solidement que ne le faisait son auteur, cette parole de dom Martin : « La religion des Gaulois est la partie de notre histoire la plus ignorée et peut-être la plus curieuse et *la plus importante.* »

ERRATA.

Page 140, colonne 2, ligne 56. — Au lieu de « au-dessous, » lisez « au-dessus. ».

Page 142, col. 1, ligne 33. — Au lieu de « une phalène, » lisez « un phalène. »

Page 163, ligne 35, dans le tableau. — Lisez : « Gosport; latitude, 50° 47'; longitude, 3° 26'. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ENVIRONS DE RIO-DE-JANEIRO,

CAPITALE DU BRÉSIL.

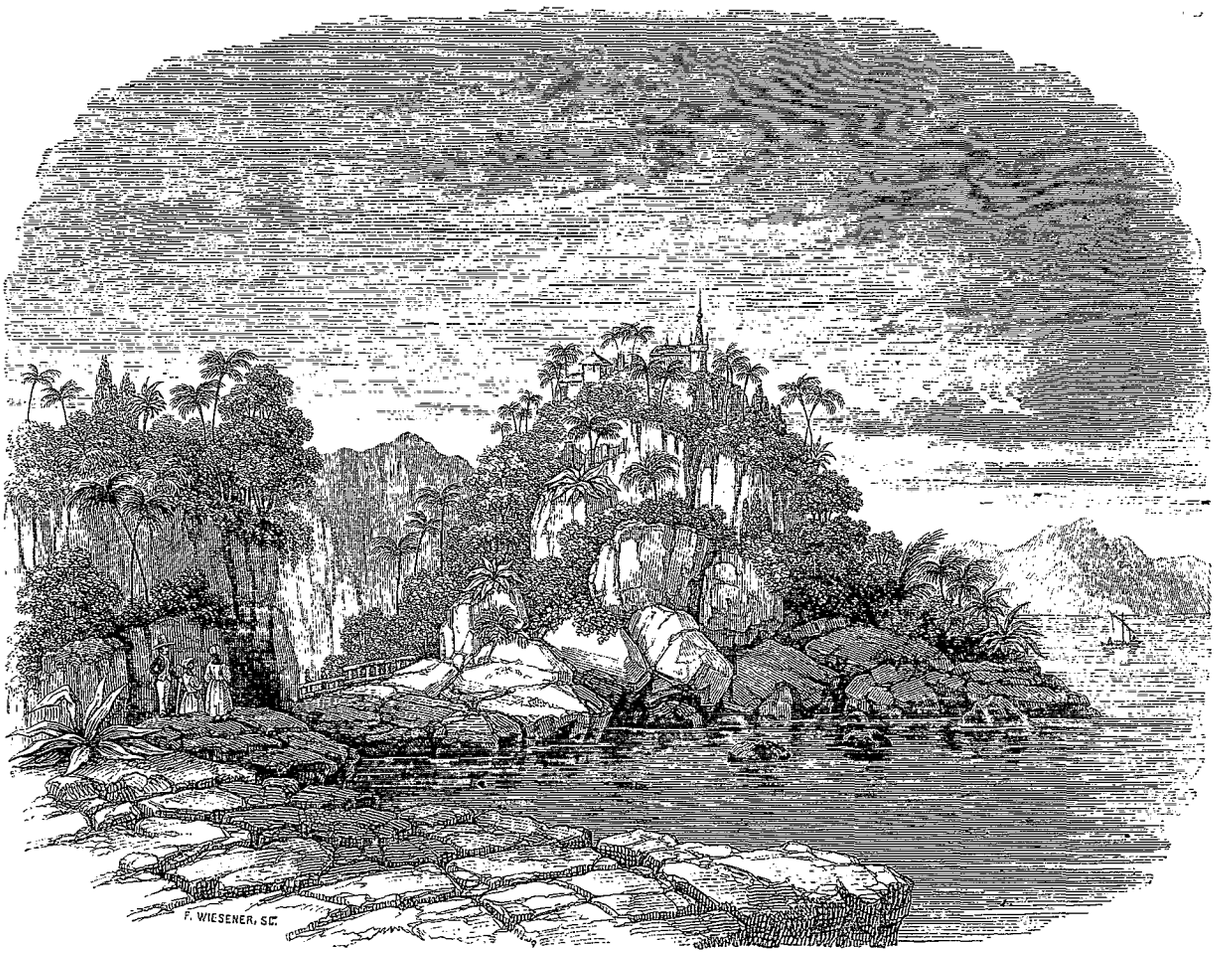

(Vue du couvent de Notre-Dame de Bon-Voyage, dans la baie de Rio-de-Janeiro.— Dessin d'après nature par M. Max. Radiguet. — Gravure par Wiesener.)

Un vaste bassin de vingt-cinq à trente lieues de circonférence ; sur ses bords, de nombreux villages aux maisons blanches et gracieuses, de bruyantes cascades dont les nappes écumantes se précipitent à la mer du haut des rochers, une multitude de petites îles, corbeilles de verdure et de fleurs, d'où l'on voit surgir un couvent au toit étincelant comme *Notre-Dame de Bon-Voyage* (1), une élégante villa, ou le front d'une batterie ; un ciel toujours bleu sur lequel se détachent au loin, en tons vaporeux, de majestueuses montagnes ; d'innombrables navires de toutes nations, marchands et militaires, mille embarcations bizarrement bariolées qui se croisent, conduites par des nègres indolents ou tendant leurs voiles blanches aux souffles alternatifs de la terre et du large, tel est l'admirable spectacle qui s'offre aux regards du voyageur lorsqu'il entre dans la baie de Rio-de-Janeiro. La ville est bâtie à l'entrée de la baie, à gauche, dans un site délicieux. Pour y arriver, les bâtiments passent sous la volée des forts magnifiques de Santa-Cruz, de Zile du Milieu et de Villegagnon. Du mouillage, les maisons paraissent régulières ; de nombreux édifices publics s'élèvent sur tous les points. Trois collines bien distinctes dessinent la forme de la ville. Ce sont : à gauche, la montagne des Signaux, où l'on remarque l'école de médecine et une ancienne église demi-ruinée ; à droite, le beau couvent de Saint-Benoît ; au milieu, l'archevêché.

L'aspect général est gai ; une verdure luxuriante fait ressortir l'éclat des constructions ; le mouvement des quais et du port annonce une ville riche et commerçante.

Mais notre intention n'est pas d'entrer aujourd'hui dans Rio-de-Janeiro ; nous voulons seulement donner une idée des richesses pittoresques et végétales de ses environs.

Sortez de la ville un matin dans la direction de l'Aqueduc ou du Corcovado : vous suivez une jolie route en pente rapide, bordée d'un côté par une haie vive, de l'autre par les canaux ; après quelques minutes de marche, vous dominez les arbres ; vous avez devant vous l'horizon de la mer avec les îles nombreuses semées à l'entrée de la baie ; à vos pieds, le joli village de la Gloria, dont les riantes maisons de campagne sont encadrées de fleurs ; à droite, le morne du Pain de Sucre, sentinelle avancée qui protège la charmante crique de Bota-Fogo et donne un caractère plus grave au panorama ; derrière vous, la ville avec ses nombreux clochers luisant aux premiers rayons du soleil, et le fond de la rade tout inondée de feux tendres, au milieu desquels montent les brouillards

(1) Le couvent de Notre-Dame de Bon-Voyage couronne une hauteur voisine des villages de Praia-Grande et de Saint-Domingue, sur la rive orientale de la baie de Rio-de-Janeiro. Vue de la terre, la montagne paraît sous la forme de blocs énormes de roches semés de palmiers et de cocotiers qui ont poussé vigoureusement partout où ils ont pu trouver un peu de terre végétale. Les constructions sont comme ensevelies sous l'ombre et la verdure ; de loin, on ne voit guère que le clocher du couvent et ses murailles blanchies à la chaux, s'élever hors du feuillage et se détacher sur le bleu sombre du firmament.

du matin et les cimes douteuses des orgues de la Sierra. L'air est frais et pur ; les feuilles des arbres ruissellent de grosses gouttes de rosée où la lumière se brise en mille reflets ; une petite brise de terre douce et fraîche se joue sur toute cette nature si riche, si chatoyante, et vous enivre de suaves émanations. Bientôt le chemin se modifie de mille façons bizarres ; tantôt il serpente au milieu d'une vallée, là sur la cime d'un coteau : à chaque instant, de nouvelles beautés charment vos regards. Du sommet des crêtes, vous découvrez la vallée de l'Orangerie, le palais de Saint-Christophe. Êtes-vous resserré dans une gorge, c'est un épais fourré impénétrable à l'œil, où les plantes de l'Amérique s'élèvent les unes sur les autres, enlaçant leurs fleurs, créant à l'envi les plus riches contrastes de couleurs ; là, se jouant à la cime élancée d'un palmier en corolles d'azur ; ici, tapissant de leurs calices de neige les flancs noircis d'un précipice. De temps à autre, un rayon perce tout-à-coup l'obscurité et vient dorer un ruisseau ou diaprer les ailes d'un colibri. A mesure que vous avancez, l'aspect est plus sauvage, les précipices se multiplient ; vous franchissez à chaque instant, sur des troncs d'arbre, des crevasses profondes au fond desquelles bondit un torrent furieux ; des arbres gigantesques élèvent leurs têtes chenues à une hauteur de vingt mètres et entrelacent leurs branches ; les lianes les plus gracieuses, ornées de fleurs légères, s'élancent le long de ces colosses, se mêlent et redescendent à terre pour y reprendre racine ; de sveltes palmiers balancent leurs gracieux panaches ; une douce obscurité voile les objets ; vous avez pour dôme la voûte des feuillages, pour musique le vent qui murmure et soupire dans la forêt, le craquement des tiges de bambous et le cri des perroquets.

Comment le voyageur ne se sentirait-il pas transporté d'admiration à la vue de toutes ces merveilles qu'il rencontre à chaque pas : soit que, parcourant les montagnes, il s'égare au milieu des imposantes solitudes des forêts vierges ; soit que, debout au sommet d'une crête, il embrasse du regard les mille détours, l'animation de la baie ; soit enfin que, longeant la mer, il porte ses pas d'anse en anse, de village en village, juqu'au jardin botanique. Là, il trouve l'art uni à la nature ; des fossés réguliers où coule une eau limpide et dont les bords sont ombragés par des haies de rosiers, d'immenses touffes de bambous d'une hauteur prodigieuse dont les troncs sont couverts d'inscriptions curieuses, des cabinets de verdure ménagés dans des espaliers, de petites îles de fleurs dans des lacs, les plantes les plus précieuses des climats tropicaux et tempérés, des bassins à jet d'eau ; et à quelques pas, sur le versant de la montagne à laquelle s'adosse le jardin, la végétation primitive des immenses forêts.

Dans les choses qui ne sont que vraisemblables, la différence des données que chaque homme a sur elles est une des causes principales de la diversité des opinions que l'on voit régner sur les mêmes objets.

La différence des opinions dépend encore de la manière dont chacun détermine l'influence des données qui lui sont connues. La théorie des probabilités tient à des considérations si délicates, qu'il n'est pas surprenant qu'avec les mêmes données deux personnes trouvent des résultats différents, surtout dans les questions très compliquées.

LAPLACE.

DE L'ART D'EMPAILLER ET DE MONTER LES OISEAUX.

(Suite et fin.—Voy. p. 149.)

Troisième opération : Bourrage. — Les substances employées pour garnir les parties intérieures des oiseaux sont le coton et l'étoupe, l'un et l'autre hâchés très menu. On bourre les oiseaux en commençant par le cou, après que le dedans a été soigneusement enduit de préservatif ; une plaque de plomb posée sur les pattes et sur la queue maintient l'oiseau dans une position fixe. Chaque *bourre* ou pincée d'étoupe est introduite avec les bruxelles, et écartée de côté et d'autre pour la faire pénétrer bien également partout. Il importe, en bourrant le cou, de ne pas le déformer en l'allongeant au-delà des proportions de l'animal vivant, erreur dans laquelle tombent fréquemment les préparateurs novices. Il faut ensuite préparer les ailes, que l'on assujettit en tirant les deux os humérus vers le milieu du dos. Un fil solide, passé entre le cubitus et le radius de chaque aile, est noué de manière à maintenir les ailes au degré d'écartement convenable. Cet écartement est de six à huit millimètres pour les petits oiseaux, dix à douze pour les moyens, en augmentant progressivement, selon le volume des oiseaux, comme l'indique la figure 13. L'espace compris entre les ailes est enduit de

Fig. 13.

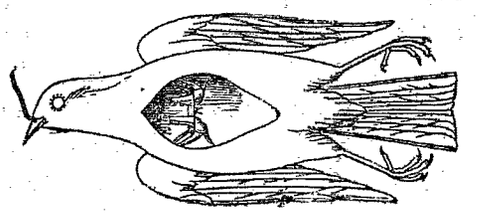

préservatif ; une petite bourre d'étoupes y est placée pour les empêcher de se rapprocher.

Pour bourrer l'intérieur du corps, on commence par appliquer le préservatif sur toute la surface interne de la peau, on le bourre ensuite avec de l'étoupe, en ayant soin de ne pas l'allonger. C'est alors que les bruxelles rendent le plus de services : on fait pénétrer cet instrument fermé dans la bourre qui vient d'être introduite ; on l'ouvre en le faisant tourner dans tous les sens, ce qui divise la bourre et la porte vers la peau en la laissant moins serrée au centre, condition essentielle et qu'il faut toujours observer. Le bourrage terminé, l'oiseau peut se conserver indéfiniment, et l'opération peut être regardée comme finie. Il n'en résulte pourtant rien qui ressemble à un oiseau ; ce n'est qu'un bloc sans formes et sans proportions ; mais vous ferez avec ce bloc un oiseau parfait quand vous voudrez : c'est l'objet de la quatrième opération.

Quatrième opération : Montage. — Pour bien monter un oiseau, il faut avoir étudié les formes et les allures de l'animal vivant, et s'efforcer de les reproduire. Beaucoup de préparateurs pèchent par ce côté de leur art ; nous avons visité en Hollande une collection riche et nombreuse d'oiseaux rares dans un très bon état de conservation, mais qui tous ayant la même attitude, semblaient être au port d'armes comme une compagnie de soldats prussiens. Les plus gros avaient en outre l'inconvénient de loucher horriblement, ce qui est encore plus disgracieux, s'il est possible, chez un oiseau que sur la face humaine.

Considérons d'abord les bases de l'opération et la manière d'y procéder, en avertissant le lecteur que nous en décrivons seulement la partie matérielle ; le reste, c'est-à-dire la partie artistique, est affaire de sentiment.

L'objet le plus nécessaire, c'est du fil de fer de grosseur convenable selon la force de l'oiseau ; ce fil de fer en formera toute la charpente. Le premier bout doit être d'un quart plus long que l'oiseau, mesuré de l'extrémité du bec à celle du coccyx. Les deux extrémités de ce fil de fer doivent être aiguisées en pointe à l'aide de la lime. Deux autres fils de même grosseur sont destinés aux jambes ; leur longueur est calculée de manière que, du côté des pattes, ils servent à

fixer l'oiseau sur son support, et qu'à l'autre bout ils puissent être réunis et tordus. Il est assez difficile de bien ajuster ces fils de fer aux pattes des oiseaux ; ils doivent glisser derrière l'os du tarse jusqu'au talon, se ployer dans l'articulation conformément à l'attitude habituelle de l'oiseau, et longer ensuite le tibia dans toute sa longueur. Un peu de coton ou de filasse fixe assujettit l'os aux fils de fer. Après les avoir enduits l'un et l'autre de préservatif, on les fait rentrer dans chacune des deux pattes. Quant au grand fil de fer qui doit soutenir tout le corps de l'oiseau, après avoir fait un anneau vers les deux tiers de sa longueur, on enfonce dans le cou la partie la plus longue ; elle doit pénétrer jusqu'au crâne, dont elle perce la boîte osseuse au moyen d'un mouvement qui en fait ressortir la pointe en dehors, un peu au-dessus de la naissance du bec. La place de l'anneau en fil de fer est à la partie inférieure du sternum. Les extrémités libres des fils de fer des jambes sont passées dans cet anneau, puis tordues en spirales serrées et fortement assujetties. L'extrémité intérieure de la traverse est ensuite recourbée vers la poitrine, et sa pointe est ramenée dans le croupion par lequel elle passe pour en sortir en se redressant. Le croupion doit être pour cette raison garni d'une bourre moitié plus serrée que celle qui remplit le reste du corps. En écartant les deux jambes du milieu du corps de l'oiseau, elles sont reployées sur les côtés, comme l'indique la figure 14. L'abdomen peut encore recevoir une grande quantité

Fig. 14.

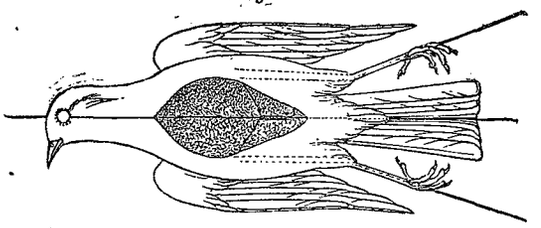

d'étoupes ; on achève de le bourrer, et il ne reste plus qu'à faire la couture. C'est ici qu'il faut redoubler d'attention et d'adresse, car s'il paraît au dehors la moindre trace des coups d'aiguille, la besogne est manquée. On apportera donc l'attention la plus minutieuse à proportionner exactement la grosseur de l'aiguille et surtout celle du fil au degré de résistance et de consistance de la peau. C'est seulement ainsi qu'on peut espérer de rapprocher sans déchirure les deux bords de l'incision. A mesure qu'une plume se trouve prise sous le fil, ce qui est inévitable, on la retire avec la pointe de l'aiguille pour la remettre dans sa position naturelle. L'oiseau se déforme presque toujours par la pression qu'il subit tandis qu'on fait cette couture ; le moyen de rétablir sa forme est des plus simples : on pique dans le corps une forte aiguille sur laquelle on appuie comme sur un levier, pour modeler le corps déformé et lui rendre autant que possible son aspect naturel.

Pour donner aux ailes la même apparence que si leurs os occupaient comme chez l'animal vivant leur place dans les cavités pectorales, l'oiseau est placé sur le ventre et façonné jusqu'à ce qu'il présente un aspect satisfaisant. On retourne le corps sur le dos pour donner aux pattes le degré d'allongement convenable ; on en juge par le rapport de leur position et de celle de la naissance de la queue, avec laquelle les talons doivent coïncider. Un défaut commun et très choquant, c'est de donner aux jambes de l'oiseau des longueurs inégales. Règle générale, les talons doivent être plus rapprochés l'un de l'autre que les extrémités inférieures des pattes ; leur saillie doit toujours regarder *le dessous* de la queue. La disposition à donner aux pattes est indiquée par l'histoire naturelle ; le préparateur doit donc s'informer si l'oiseau perche ou ne perche pas. Dans le premier cas, les doigts des pattes seront fixés à un support en forme de branche ; dans le second cas, ils seront étendus sur une planche plate, selon leur écartement naturel. La planche est percée de deux trous de vrille à chacune des places que les pattes de l'oiseau doivent y occuper ; elles y sont maintenues par un fil de fer. Une rainure pratiquée en dessous sert à loger les bouts de ces fils de fer ; ils y sont assujettis par un crochet implanté dans l'épaisseur de la planche. Quand l'oiseau est sur un perchoir, le fil de fer qui sert à l'y retenir doit être dissimulé sous la patte autant que possible.

L'un des points les plus essentiels à observer, c'est de placer le corps de l'oiseau dans son aplomb, afin qu'il n'ait point l'air d'être prêt à tomber, soit en arrière, soit en avant ; pour que cette condition soit remplie, il faut qu'une des deux pattes au moins soit placée sous le corps, de telle sorte qu'une ligne verticale qui le couperait en deux parties égales coïncidât exactement avec la naissance des doigts. L'application de cette règle est de rigueur, quelle que soit l'attitude plus ou moins inclinée du corps de l'oiseau.

Ce n'est pas tout de le bien placer d'aplomb et dans une attitude naturelle ; il faut donner au cou l'inflexion et la longueur qui lui sont propres ; il faut calculer avec art l'inclinaison de la tête, car chaque oiseau a ses *airs de tête*, qui n'appartiennent qu'à son espèce. La tête disposée tout droit dans l'alignement du corps donne à l'oiseau une apparence roide et guindée qui choque l'observateur sans qu'il s'en rende compte ; tant on est habitué à la mobile vivacité de l'oiseau vivant !

Les ailes des très petits oiseaux ont encore besoin d'être soutenues par un fil de fer très mince, courbé au milieu pour embrasser le dos, et terminé aux deux bouts par deux crochets fixés aux pennes de chaque aile. Le même procédé sert à soutenir la queue au moyen d'un fil de fer plié en deux et tordu à ses extrémités.

Fig. 15.

Pour les oiseaux d'une taille plus forte, on se sert d'un morceau de fer qui traverse le corps et l'épaisseur des deux ailes ; un second fer semblable traverse en outre le corps en dessous des cuisses ; enfin, de nouveaux liens de fil, dirigés dans le sens transversal de l'oiseau, se croisent avec les fils de fer, et se rattachent sur le milieu du dos.

L'attention de l'opérateur doit ensuite se porter sur les paupières qui, par la dessiccation, ont pu se relâcher et se fermer ; elles doivent être ouvertes et arrondies avec les bruxelles, puis bourrées de coton pour empêcher qu'elles ne se déforment. L'oiseau, à cet instant de sa préparation, n'est point encore desséché ; il s'agit d'empêcher que, pendant la fin de la dessiccation, son plumage ne soit exposé à se déranger et à prendre un mauvais pli. On commence par le lisser avec un blaireau doux sur toutes ses parties ; si quelque plume rebelle oppose de la résistance, on la retourne à l'aide des bruxelles, et elle est remise en place avec autant de soin que le serait une mèche indocile sous la main d'un artiste coiffeur. C'est le moment de *linger* l'oiseau, c'est-à-dire de l'envelopper de bandelettes de toile fine, à l'abri desquelles

il achève sa dessiccation. Trois bandelettes sont ordinairement nécessaires, l'une pour le cou, jusqu'à la naissance du dos, la seconde pour la poitrine jusqu'à la moitié des ailes, la troisième pour l'abdomen jusques et y compris le croupion. Des épingles fines, longues et souples fixent ces bandelettes qui doivent être suffisamment serrées pour maintenir le plumage sans l'affaisser, ainsi qu'on le voit dans la fig. 16. On

Fig. 16.

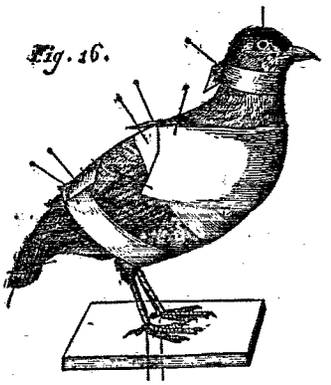

les déplace le lendemain pour lisser et retoucher le plumage. Elles sont replacées chaque jour, tant que la dessiccation ne paraît pas parfaite.

C'est seulement lorsque les bandelettes sont ôtées pour la dernière fois que les yeux d'émail doivent être placés dans les paupières, qu'il faut d'abord ramollir en y introduisant du coton mouillé; il n'y doit pas rester plus d'un quart d'heure. L'œil introduit dans son orbite y est fixé au moyen de gomme dissoute dans l'eau. Pas de difficultés pour les petites espèces de la grosseur du moineau et au-dessous, dont les yeux sont figurés par deux points d'émail noir. Mais quant aux oiseaux de plus grandes dimensions, nous l'avons dit, on ne saurait prendre trop de soin pour éviter de les faire loucher. Nous ferons observer en passant que le désagrément de loucher est particulier à l'espèce humaine, et qu'il n'y a pas d'animaux louches, excepté l'homme. Par exemple, dans la tribu nombreuse des oiseaux de proie nocturnes, dont les yeux sont très dilatés, il y a nombre de physionomies peu gracieuses : si le préparateur les fait loucher, elles deviennent hideuses; un hibou n'est déjà pas aimable avec les yeux droits; un hibou qui louche est atroce.

L'oiseau est enfin complétement monté; il n'a plus besoin des fils de fer qui soutenaient les ailes et la queue; on tranche avec des pinces coupantes le fil de fer du crâne, après l'avoir plié de manière à laisser un petit crochet attaché sous les plumes; on coupe également, mais un peu moins près de sa base, le fil de fer de la queue. Le plumage est uni et lissé pour la dernière fois, et l'oiseau tout préparé peut prendre sa place dans la collection.

Pour les oiseaux d'une taille qui exige l'emploi de fils de fer très forts et qu'il est impossible de tordre, on fait un anneau à l'extrémité interne des fils de fer des jambes; ils sont assujettis solidement au fil de fer de la traverse, puis attachés l'un à l'autre avec une ficelle. Cette disposition est indiquée dans la figure 17.

Fig. 17.

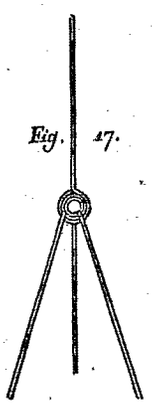

Veut-on monter un oiseau les ailes étendues? s'il est petit, au lieu d'attacher les ailes, un fil de fer en forme de demi-cercle est passé dans les os de l'avant-bras; les pointes de ce fil ressortent vers les articulations, en se terminant, pour plus de solidité, par un petit crochet; les os et le fil de fer sont entourés de coton, comme le montre la figure 18.

Fig. 18.

Si l'oiseau est de grande taille, on passe dans les ailes des fils de fer réunis comme ceux des pattes; un second fil de fer fixé à la partie inférieure de la traverse est terminé en fourche pour soutenir les queues très larges, comme celles du dindon, du paon, de la lyre, de l'argus et des autres oiseaux du même genre. Nous indiquons cette disposition fig. 19.

Fig. 19.

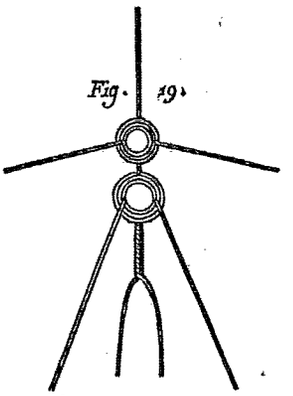

Les oiseaux, après avoir subi les préparations que nous avons décrites en premier lieu, restent souvent un temps considérable à l'état sec avant d'être montés : tels sont ceux qu'on expédie aux pays lointains. Pour monter un de ces oiseaux qu'on nomme, en termes du métier, une *peau sèche*, on commence par retirer à l'aide des bruxelles toute la bourre enfermée dans le corps; les pinces à pansement servent à vider de même le cou et la tête. On substitue à cette bourre sèche de la filasse humide, en évitant soigneusement de mouiller le plumage. Les pattes sont également entourées d'étoupe mouillée, puis l'oiseau, enveloppé de linge fin, est déposé dans un lieu humide. Vingt-quatre heures suffisent pour les petites espèces; les grandes sont plus longtemps à se ramollir. La peau rendue à sa souplesse est d'abord dégagée de toute la filasse humide, puis traitée comme on vient de le voir, en reprenant le procédé à la troisième opération. Nous avons cherché à mettre assez de clarté dans nos prescriptions pour qu'un débutant, décidé à nous prendre pour guide, puisse, avec un peu de goût et d'adresse, arriver à des résultats d'abord passables, puis tout-à-fait satisfaisants, et finisse par monter si parfaitement les oiseaux qu'on ait peur, en s'en approchant, de les faire envoler.

On raconte que M. D., riche habitant d'une des principales villes de la Belgique, avait la passion des oiseaux vivants. Cette passion était insupportable à sa famille et à ses gens, d'abord à cause du ramage et des cris étourdissants des habitants de la volière, ensuite parce que le maître ne trouvait jamais ses oiseaux assez bien soignés. Heureusement les manies de M. D. n'étaient jamais durables; celle-ci touchait à son déclin, lorsque ses affaires l'obligèrent à s'absenter pour quelques jours. Dès qu'il fut parti, on commença par faire passer de vie à trépas tous les pauvres oiseaux; puis on fit venir un habile préparateur qui *monta* ces animaux avec le plus grand soin et les remit chacun à sa place dans son attitude habituelle. M. D. ne tarda point à revenir; la manie des estampes avait succédé à celle des oiseaux; il traversa la ménagerie sans s'apercevoir de rien. Ce ne fut que plus de huit jours après que, frappé du silence de la volière, il reconnut le tour qu'on lui avait joué. Il prit la chose du bon côté et fit présent de sa collection au cabinet d'histoire naturelle de l'université. L'erreur dans laquelle M. D. était resté pendant une semaine entière en prenant pour vivants ses oiseaux préparés a toujours été regardée par le naturaliste qui les avait montés comme son plus beau titre à l'estime des connaisseurs.

WINCKELMANN.

Le dix-huitième siècle, que depuis quelques années on s'est attaché à signaler comme une époque envahie par l'esprit de discussion, et par le soin des intérêts positifs de la vie, montra pour les beaux-arts un généreux enthousiasme dont on n'a pas assez tenu compte dans l'appréciation de son génie. C'est le temps où ont été ouverts tous les beaux musées qui sont le principal ornement des capitales de l'Europe. A Rome, le pape Clément XII forma le musée du Capitole; le pape Clément XIII commenca au Vatican le musée qu'acheva Pie VI, et qu'on appela, pour cette raison, Pio-Clementino. En Saxe, l'électeur Auguste III composa, avec la galerie achetée au duc de Modène, et avec d'autres acquisitions faites en Italie, le fameux musée de Dresde. Marie-Thérèse donna aux Autrichiens, Louis XV aux Français, communication des cabinets qui jusqu'alors avaient été réservés aux plaisirs de leurs deux cours et qui devinrent ainsi le principe des musées de Vienne et de Paris. Ce fut un élan universel qui réunit, dans une admiration commune et toute

(Winckelmann, d'après le tableau d'Angelica Kauffmann.)

désintéressée, les peuples et les souverains de l'Europe.

Winckelmann fut comme la voix éloquente de ce mouvement général de son temps. Il pourrait sembler d'abord singulier qu'elle se fît entendre en Allemagne. On croit en effet, parmi nous, que c'est de ce pays qu'est venue jusqu'en France, comme une maladie contagieuse transmise d'un peuple à un autre, la réaction prononcée contre l'antiquité sous le nom de romantisme; et beaucoup de personnes, qui se figurent encore Gœthe et Schiller comme des Germains incultes sortant du fond des bois, ont de la peine à comprendre qu'ils aient pu être les compatriotes et presque les contemporains de l'amateur le plus zélé de l'antiquité classique. Il faut prendre de l'Allemagne une tout autre idée : le culte des lettres anciennes qui, au quinzième siècle, était la gloire particulière de l'Italie, qui devint la passion de la France au seizième, qui, au dix-septième, pâlissant chez nous en face de nos chefs-d'œuvre nouveaux, se réfugia dans les Provinces-Unies, passa, au commencement du dix-huitième siècle, des universités de Hollande dans celles de l'Allemagne, où depuis lors il n'a pas encore cessé d'avoir son siége le plus brillant. En traversant ainsi successivement toutes les nations modernes, l'antiquité montre des aspects différents, et, en se dépouillant toujours, laisse de plus en plus saisir le fonds même de son esprit. Elle apparut à Winckelmann dans le premier feu de la transformation qu'elle accomplit encore aujourd'hui.

Mais Winckelmann ne fut pas le premier Allemand frappé de ses rayons. Avant lui, Lessing avait recueilli les jugements portés par les anciens sur les productions de leurs artistes; il les avait interprêtés, fécondés par un enthousiasme intelligent. Son *Laocoon* est un des plus beaux essais qui aient éclairé la théorie de l'art. L'auteur de cette dissertation admirable écrivait les notes ajoutées à son livre, et peut-être plus précieuses que le livre lui-même, lorsqu'il apprit que Winckelmann partait pour l'Italie avec le projet arrêté d'écrire l'histoire de l'art antique. Il s'interrompit pour ac-

compagner de ses vœux l'heureux voyageur dont il enviait le courage et le loisir. Un autre Allemand avait déjà précédé Winckelmann dans la Péninsule. Le peintre Raphaël Mengs, que l'illustre critique devait retrouver à Rome, y avait été conduit dès l'enfance et élevé par son père, puis, après avoir de nouveau passé quelques années à la cour de Saxe, venait de la quitter pour retourner aux lieux où il s'était formé. Sa vocation, son esprit même agirent vivement sur Winckelmann. Dans les peintures de Mengs et dans les livres de Lessing, c'était l'antiquité qui se présentait comme la suprême directrice du goût, comme l'unique modèle du génie ; et, sauf quelques différences d'application, dans les ouvrages de l'artiste et dans ceux de l'écrivain, l'antiquité était interprétée par la doctrine de l'idéal. Mengs rêvait un beau unique et absolu comme Dieu, qui en est la source ; Lessing un beau diversifié comme l'homme et comme l'univers, qui en sont la manifestation sensible. Mais tous les deux s'accordaient à chercher une certaine beauté générale au-dessus de la nature, et dont ils voyaient que les anciens avaient donné les exemples les plus parfaits. Telles étaient les opinions que d'éclatants novateurs répandaient en Allemagne, et que Winckelmann, placé auprès d'eux, recueillit à la source même.

Jean-Joachim Winckelmann était né en 1717, plusieurs années avant Lessing et avant Mengs, qui, plus favorisés par la fortune, purent se faire connaître plus tôt. Il avait reçu le jour de parents pauvres, à Stendall, autrefois capitale de l'ancienne marche de Brandebourg. Il dut à la bienfaisance du recteur du gymnase de sa petite ville une première éducation qu'il compléta mal à Berlin, et au bout de laquelle il ne trouva, pour échapper à la misère, qu'une méchante fonction dans le collége où il avait été élevé. Il employa de longues et inutiles années à ce rude métier d'enseigner aux autres ce que l'on sait fort mal soi-même. Enfin il put trouver à gagner sa vie dans l'université de Halle, qui possédait une bibliothèque où il se jeta avec l'appétit d'un homme longtemps privé de nourriture. Dans son ardeur, que l'impatience avait rendue insatiable, il aborda presque en même temps les sciences les plus diverses : littérature ancienne, histoire, mathématiques, jurisprudence, théologie, politique, archéologie, il voulut tout connaître, parce qu'il ignorait encore presque tout. « Je suis, disait-il plus tard lui-même, comme une plante sauvage ; j'ai pris ma croissance abandonné à mon propre instinct. » Cette plante commença par jeter bien des feuilles inutiles, mais sa sève du moins se conserva forte et abondante en attendant de produire la fleur qui devait les couronner.

De cette université de Halle, où il formait avec trop de hâte son instruction tardive, Winckelmann passa heureusement dans une retraite où il put l'achever plus à l'aise. Le comte de Bunau lui confia la garde de la belle bibliothèque qu'il avait rassemblée dans sa terre de Nœthenitz, près de Dresde. C'est dans ce loisir que Winckelmann, après avoir un peu rassasié la première soif de son esprit, commença à s'appliquer plus particulièrement à l'histoire des beaux-arts. Le voisinage de la capitale qu'il devait fréquenter influa sur sa détermination. Depuis que Dresde avait vu ses électeurs réunir à leurs domaines le royaume de Pologne, elle se peuplait de monuments qui aujourd'hui y attestent encore les richesses et les penchants de ses souverains. Convertis au catholicisme, religion de leurs nouveaux Etats, ces princes s'étaient tournés vers l'Italie ; ils semblaient en implorer l'appui pour leur politique, qui n'allait à rien moins qu'à fonder, sur les derrières de l'Autriche, un empire destiné à hâter sa décadence et à partager ses dépouilles. En attendant que l'Italie leur prêtât le secours dont ils avaient besoin, et dont la Prusse sut bien se passer, elle leur envoyait ses modes qui n'étaient pas alors très naturelles, et ses goûts qui n'étaient plus épurés. Le dix-septième siècle avait commencé, dans la Péninsule, avec Maderne, avec le Borromini et le Bernin, toutes les extravagances que bien des personnes croient propres à la France, et qui ont pris chez nous le nom de madame de Pompadour. Ces formes bizarres de constructions passèrent de Rome à Dresde avant d'arriver à Paris. On ne voit sur les bords de l'Elbe que palais *rococo* surchargés de fleurs, de boucles, de redents, de griffes, d'excroissances vermiculées, qui les font ressembler à de vieilles pendules de porcelaine ; palais japonais avec leurs toits relevés et leurs cariatides asiatiques ; temples protestants avec leurs coupoles appuyées sur des conques gigantesques ; églises catholiques dont toutes les murailles et toutes les statues paraissent dans un mouvement continuel, dont toutes les lignes tournent, dont tous les cintres sont brisés, dont les colonnes et les terrasses entassées ressemblent à un échafaud dressé pour le bal et imprudemment exposé au souffle du vent. Raphaël Mengs et Winckelmann commencèrent par admirer ces monuments que l'Allemagne à son réveil prenait pour un rétablissement de l'architecture antique. C'est ce mauvais goût qui fut le principe du meilleur goût qu'ils essayèrent d'inspirer à l'Europe.

La fin à une autre livraison.

LE VIEIL ANABAPTISTE.

NOUVELLE.

(Fin.— Voy. p. 179.)

Le vieillard commença.

— « Je n'oserais vous raconter aujourd'hui, dit-il, ni des histoires du pays, ni des passages du livre saint ; ce serait trop sérieux pour des garçons qui entendent l'office à la porte d'un cabaret ; je vous traiterai donc comme des enfants en vous disant un conte, avec lequel les nourrices de l'autre côté du Rhin endorment leurs nourrissons.

» Or donc, dans les anciens temps, alors que tout allait d'autre façon que de nos jours, il y avait à Manheim un jeune homme appelé Otto, qui était intelligent et hardi, mais incapable de mettre une bride à ses désirs. Lorsqu'il voulait une chose, rien ne l'arrêtait pour l'obtenir, et ses passions ressemblaient aux vents d'orage qui traversent les rivières, les vallées et les montagnes en brisant tout sur leur passage.

» S'étant fatigué de la vie tranquille qu'il menait à Manheim, il conçut un jour le projet de partir pour un long voyage au bout duquel il espérait trouver la fortune et le bonheur. En conséquence, il fit un paquet de ses meilleurs habits, plaça dans une ceinture tout ce qu'il possédait d'argent, et se mit en route sans savoir où il arriverait.

» Après plusieurs jours de marche, il se trouva à l'entrée d'une forêt qui semblait s'étendre jusqu'à l'horizon.

» Trois voyageuses étaient arrêtées à l'entrée et semblaient se préparer, comme lui, à la traverser.

» L'une était une femme grande, hautaine et à l'air menaçant, qui tenait à la main un javelot ; l'autre une jeune fille à demi endormie, qui voyageait dans un chariot traîné par quatre bœufs, et la troisième une vieille en haillons et à l'air hagard.

» Otto les salua en leur demandant si elles connaissaient la forêt ; et, sur leur réponse affirmative, il demanda la permission de les suivre, afin de ne point s'égarer. Toutes trois consentirent et se remirent en route avec le jeune homme.

» Celui-ci s'aperçut bientôt que ses compagnes de route possédaient des pouvoirs que Dieu n'a point accordés à ses créatures ; mais il n'en conçut aucune inquiétude et continua à marcher en causant avec les trois inconnues.

» Il y avait déjà plusieurs heures qu'ils suivaient ainsi le chemin tracé sous les arbres, quand le bruit d'un cheval se fit entendre derrière eux. Otto se retourna et reconnut un bourgeois de Manheim qui avait toujours été son plus grand ennemi, et qu'il haïssait depuis de longues années.

» Le bourgeois atteignit le piéton, lui jeta un sourire insolent et passa outre.

» Toute la colère d'Otto se réveilla.

» — Par le vrai Dieu ! dit-il, je donnerais tout ce que je possède, et la meilleure part de ce que je dois posséder un jour, pour me venger de l'orgueil et de la méchanceté de cet homme.

» — Qu'à cela ne tienne, je puis te satisfaire, dit la grande femme au javelot; veux-tu que j'en fasse un mendiant perclus et aveugle ? Tu n'as qu'à me payer le prix de cette transformation ?

» — Et quel est ce prix ? demanda Otto avec empressement.

» — Ton œil droit.

» — Sur mon âme ! je le donnerais volontiers si je suis réellement vengé.

» Le jeune homme n'avait pas achevé que le changement annoncé par sa compagne de route s'était opéré chez le riche bourgeois, et que lui-même se trouvait borgne !

» Il fut d'abord un peu surpris, mais il se consola bientôt d'avoir perdu un de ses yeux, puisque l'autre lui restait pour voir la misère de son ennemi.

» Cependant ils continuèrent à marcher plusieurs heures sans voir la fin de la forêt : la route devenait toujours plus montueuse et plus difficile. Otto, qui commençait à se fatiguer, regarda avec envie le chariot sur lequel la jeune fille se tenait à demi couchée. Il était si habilement construit que les plus profondes ornières lui imprimaient à peine un léger balancement.

» — Toutes les routes doivent paraître bonnes et courtes sur ce char, dit-il en s'approchant, et je voudrais pour beaucoup en avoir un pareil.

» — N'est-ce que cela ? répondit la seconde voyageuse, je puis vous procurer à l'instant ce que vous désirez.

» Elle frappa du pied le chariot qui la portait, il sembla se dédoubler, et Otto en aperçut un second également attelé d'une couple de bœufs noirs.

» Revenu de son étonnement, il remercia la jeune fille, et allait monter lorsqu'elle l'arrêta du geste.

» — J'ai accompli votre souhait, dit-elle, mais je ne veux point faire un plus mauvais marché que ma sœur ; vous lui avez donné un de vos yeux, moi j'exige un de vos bras.

» Otto fut d'abord un peu déconcerté ; mais la fatigue se faisait sentir, le chariot était là devant lui, et, comme je vous l'ai déjà dit, il n'avait jamais su vaincre ses désirs : aussi, après une courte hésitation, accepta-t-il le marché, et se trouva-t-il assis dans son nouvel équipage, mais privé du bras droit.

» Le voyage continua ainsi quelque temps. Les bois succédaient aux bois sans que l'on parût avoir chance d'en sortir de longtemps. Cependant la soif et la faim commençaient à tourmenter Otto. La vieille femme qui marchait auprès de lui s'en aperçut.

» — Vous devenez triste, garçon, dit-elle ; quand l'estomac est vide, le découragement n'est pas loin ; mais je possède un remède certain contre le besoin et contre l'abattement.

» — Lequel donc ? demanda le jeune homme.

» — Vous voyez ce flacon que je porte souvent à mes lèvres, reprit la voyageuse, il contient la joie, l'oubli des peines et toutes les espérances de la terre ; quiconque peut y boire se trouve heureux, et je ne vous le vendrai pas plus cher que mes sœurs ; car je ne vous demande, en échange, que la moitié de votre cerveau.

» Le jeune homme refusa cette fois. Il commençait à s'épouvanter de ces marchés successifs. Mais la vieille lui fit goûter à la liqueur du flacon, qui lui parut si délicieuse qu'après avoir résisté quelque temps il consentit de nouveau.

» L'effet annoncé ne se fit pas attendre : à peine eut-il bu qu'il sentit ses forces revenir. Il avait le cœur réjoui et plein de confiance, et, après avoir chanté toutes les chansons qu'il connaissait, il s'endormit doucement dans le chariot sans s'occuper de ce qu'il devenait.

» Lorsqu'il se réveilla, les trois voyageuses avaient disparu, et il était seul à l'entrée d'un village.

Il voulut se lever, mais tout un côté de son corps était immobile ; il voulut regarder, l'œil unique dont il devait désormais se contenter était trouble ; il voulut parler, sa langue balbutia, et il ne put réunir que des moitiés d'idées.

» Enfin, il comprit la grandeur des sacrifices qu'il avait faits si légèrement ; les trois compagnes de route que la fatalité lui avait envoyées venaient de le retrancher du nombre des hommes qui peuvent vraiment porter ce nom : manchot, borgne, idiot, il ne lui restait plus d'autre ressource que d'attendre en mendiant le pain de la pitié jusqu'à ce qu'il eût fini de mourir. »

Ici le vieil anabaptiste s'arrêta ; Andréas frappa sur la table avec un bruyant éclat de rire.

— Par ma foi ! dit-il, votre Otto était un imbécile, père Salomon ; il a eu ce qu'il méritait. Quant à ses trois compagnes de route, ce sont des aigrefines dont je voudrais bien connaître le nom.

— On peut vous le dire, reprit le vieillard ; car ce sont des noms connus de tous. La femme au javelot s'appelait *la Haine*, la jeune fille couchée sur un char *la Paresse*, et la vieille au flacon l'*Ivrognerie*.

— Sur mon âme ! je comprends qu'avec de pareilles marchandes on ait fait de mauvaises affaires, répliqua l'ouvrier ; mais je m'en tiens à mon dire, Otto ne méritait pas mieux.

— Hélas ! j'en connais d'autres qui ne sont guère plus sages que lui, reprit le vieillard avec intention. Que diriez-vous, par exemple, d'un garçon qui, pour le plaisir de ruiner le maître dont il se plaint, s'expose lui-même à rester sans place et sans travail ? Croyez-vous qu'il jouisse de sa vue complète et qu'il n'ait pas *vendu un de ses yeux à la Haine ?* Ajoutez qu'il veut se donner du bon temps, c'est-à-dire goûter les plaisirs de l'oisiveté, sans réfléchir qu'une fois désaccoutumé du travail et amolli par la paresse, il ne retrouvera plus les deux bras qui autrefois le faisaient vivre. Enfin, pour se consoler de ce qui le contrarie, il a déjà perdu au cabaret la moitié de sa raison, et il ne tardera pas à l'y perdre tout entière. Si Otto était un imbécile, que pense Andréas de celui qui l'imite ?

Les buveurs se mirent à rire ; Andréas seul resta sérieux. Il laissa le vieil anabaptiste se retirer, sans chercher à le retenir et sans répondre à son adieu. Evidemment la leçon l'avait blessé. Mais il en est de certains conseils comme de ces médecines noires qui répugnent et font souffrir d'abord, puis ramènent, un peu plus tard, la santé. Andréas réfléchit toute la nuit à l'histoire d'Otto, et dès le lendemain il se présenta au moulin de M. Ritler, où il reprit les fonctions qu'il n'eût jamais dû quitter.

LA CARAVANE DANS LE DÉSERT.

De toutes les scènes qui, en voyage, attirent les regards et frappent la pensée, je n'en connais pas une d'un aspect plus pittoresque, d'un caractère plus intéressant que celle que présente une caravane dans le désert. A voir cet immense espace sans verdure, sans abri, cette plaine aride sur laquelle le soleil darde ses brûlants rayons, ces monticules de sable nus et silencieux et ondulant comme les vagues de la mer, on s'effraie à l'idée de s'aventurer dans de telles régions. Mais l'homme a par sa patience et son génie conquis cet Océan terrestre. En Syrie, en Égypte, en Arabie, le désert n'est pas le désert. Des caravanes de marchands, de voyageurs, le traversent plusieurs fois chaque année ; des tribus nombreuses l'habitent, tribus nomades qui s'en vont, comme autrefois les patriarches avec leurs troupeaux, à la recherche d'une oasis, d'un pâturage ; tribus guerrières dont le poëme d'Antar nous dépeint les marches aventureuses, les luttes sanglantes ; race d'Ismaël, fière et farouche, que nul con-

quérant n'a pu encore entièrement assujettir, dont nulle civilisation européenne n'a encore altéré le type primitif, les mœurs, le caractère ; peuplade indélébile dispersée, comme un monument vivant des anciens âges, sur les ruines des siècles, autour des colonnes de Palmyre, des temples de Balbek, des murailles de Tyr, sur les rives du Jourdain, dans les champs de Memphis, et dans les plaines de Médine.

L'Arabe a pour parcourir les vastes contrées où il campe, pour s'élancer contre ses ennemis ou contre ceux qui excitent sa sauvage convoitise, le cheval qui est son amour, son orgueil ; le cheval alerte et léger, le cheval impétueux et fort comme le cheval si magnifiquement décrit dans le livre de Job. La Providence qui a donné au Lapon les rennes, au Groenlandais les phoques, a donné à l'Arabe le chameau, cet animal si doux, si sobre, si infatigable ; cet animal sans pareil, qui n'exige aucun soin, qui se nourrit d'épines sèches, de noyaux de dattes, de raquettes de nopals, passe de longs jours sans boire une goutte d'eau, et tombe docilement sur ses genoux pour recevoir sa lourde charge. Avec les chameaux, le voyageur franchit aisément les plus grandes distances. Sur l'un on place sa tente, sur un autre ses provisions ; on choisit pour le monter le plus agile et le plus robuste. On lui met sur le dos une selle en bois dont les deux montants s'élèvent au-dessus de sa bosse, et au moyen d'une couverture ou d'un manteau, on s'arrange là un siége assez commode. L'allure balancée du chameau est, du reste, si égale, si sûre, qu'en se fiant à lui, on ne court aucun risque de tomber, et qu'on peut tout à son aise se tourner de côté et d'autre sur sa selle, lire, prendre des notes chemin faisant, et allumer sa pipe.

On part le matin aux premiers rayons du soleil. Les Arabes n'ont pour se guider, dans l'espace dépeuplé qu'ils parcourent, ni traces de sentiers, ni boussole. Mais, comme les anciens Chaldéens, ils ont une astronomie pratique qui leur sert à mesurer le temps et à diriger leur marche.

On s'arrête dans l'après-midi, en ayant soin de choisir un emplacement où il se trouve, pour les chameaux, quelques bruyères ou quelques arbustes épineux, les seules plantes du vrai désert. De loin en loin, on arrive à une forêt de palmiers, oasis merveilleuse, où une eau fraîche arrose le sol ; et quel bonheur de dresser là sa tente, de s'abriter sous ces magnifiques rameaux arrondis comme un dôme au sommet de leur tige élancée et droite comme une colonne ! Quand les tentes des voyageurs sont posées sur leurs piquets, les Arabes, habitués à vivre et à dormir en plein air, s'asseoient autour du feu qu'ils ont allumé en quelques instants, pétrissent, avec un peu de farine, quelques galettes qu'ils font rôtir sous la cendre, puis prennent leur pipe et passent des heures entières à écouter les histoires de guerre ou d'amour qu'un des leurs raconte.

M. Marilhat a peint avec une parfaite vérité une de ces marches dans le désert. Voilà bien les sables ondulants comme les flots, et sur lesquels l'ombre humaine se projette comme sur un miroir étincelant. En tête de la troupe nomade est le Bédouin avec son simple *maschlak*, ou manteau de laine, son mouchoir noir sur la tête, dont les bouts retombent sur son cou, et sa lance de trois à quatre mètres de longueur, armée d'un fer aigu et ornée, à son extrémité, de quelques plumes d'autruche noire. Derrière lui vient un autre Bédouin, son fusil à la main, les yeux tournés vers l'horizon comme s'il épiait une proie ou craignait une surprise. Quelques gens à pied accompagnent ces deux hommes, et marchent sous leur protection. D'où vient cette caravane ? Peut-être d'une tribu où les Bédouins auront commis

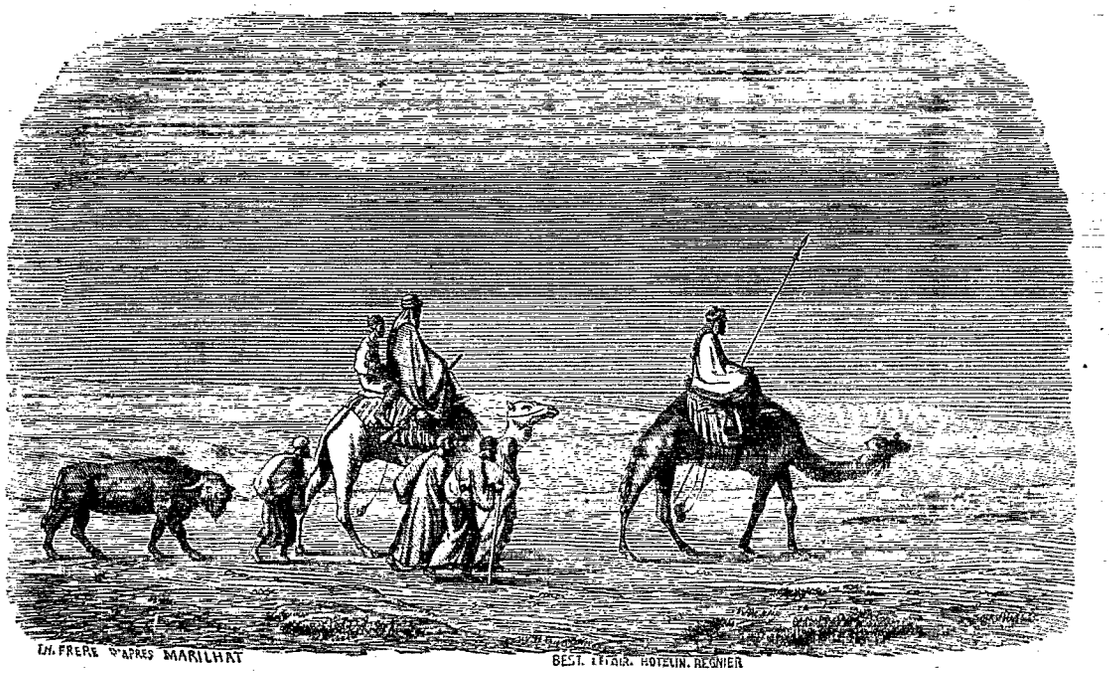

(Dessin de Marilhat, d'après son tableau exposé en 1844.)

quelque méfait, et qu'ils auront été forcés de quitter ; peut-être de la dévastation d'un camp à laquelle ils n'auront échappé qu'avec peine ; peut-être de quelque pauvre maison sans défense qu'ils auront envahie et d'où ils auront enlevé ce sac qui pend sur l'épaule de celui-ci, ce bœuf traîné par celui-là ; peut-être enfin, est-ce une rustique colonie qui s'en va dans quelque ville vendre le bœuf et acheter des provisions. Mais qu'importe l'incident vulgaire ou l'événement dramatique qui met ces gens en mouvement ? C'est assez qu'on voie le désert avec sa tristesse solennelle, et, dans le désert, l'homme qui le traverse, si petit au milieu de cette solitude terrible, si grand par le courage que Dieu lui a donné, de braver le péril, et de lutter contre les éléments.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17, 99, 137.)

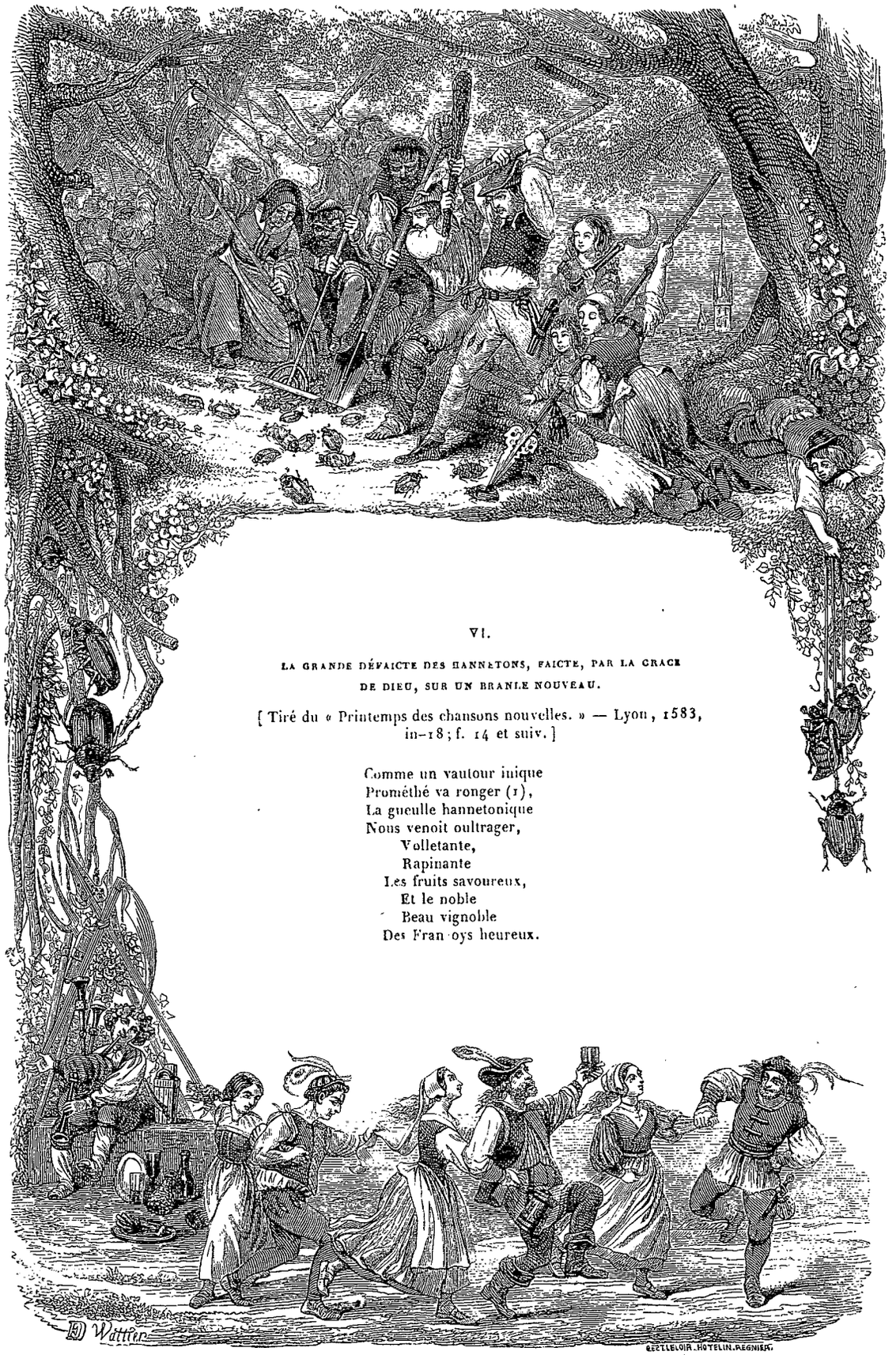

VI.

LA GRANDE DÉFAICTE DES HANNETONS, FAICTE, PAR LA GRACE DE DIEU, SUR UN BRANLE NOUVEAU.

[Tiré du « Printemps des chansons nouvelles. » — Lyon, 1583, in-18; f. 14 et suiv.]

Comme un vautour inique
Prométhé va ronger (1),
La gueulle hannetonique
Nous venoit oultrager,
Volletante,
Rapinante
Les fruits savoureux,
Et le noble
Beau vignoble
Des Fran oys heureux.

Mais Dieu, à la prière
Des catholiques bons,
Ceste trouppe guerrière
De maudits hannetons
A, sans doubte (2),
Mis en routte,
D'un terrible effort;
Voulant estre
De tout maistre,
Comme le plus fort.

Car d'en haut il envoye
Un degoust (3) pluvieux,
Qui la françoyse voye
Arrouse en tous les lieux;
Et, de grâce,
Tost déchasse (4)
Ces faux animaux
Qui en terre
Menoyent guerre,
Faisans mille maux.

Chacun prenoit liesse (5)
De les voir à l'envers,
D'une prompte vitesse;
Dessouz les arbres verds,
Sans puissance,
Résistance
Ne pouvans donner:
Voylà comme
Dieu veut l'homme
Point n'abandonner.

De laboureurs grand' bande
Venoit, à qui mieux mieux,
Avec la perche grande,
Les assommer joyeux;
Et ces bestes
Deshonnestes
A beaux pieds fouler,
Qui la vigne
Saincte et digne
Osoient affoler (6).

Mesme les bonnes femmes
Aydoient à leurs maris,
Attaquant ces infâmes
De hannetons péris (7):
— Infidelles,
Disoyent-elles,
Vous y mourriez tous.
Quoiqu'il tarde,
Dieu ne garde
Le raisin pour vous.

Les enfans de village
Estoyent tous à l'entour,
Pour la beste volage
Chasser de ce séjour.
A leurs pères
Et leurs mères
Des bastons portoient,
Qui en proye,
Plains de joye,
Hannetons mettoient.

Puis, après la deffaitte
De ces faux ennemis,
Feirent soudain retraicte,
D'un cœur à Dieu submis,
En l'église,
Sans remise,
Où, à deux genoux,
Dieu bénient,
Et luy prient
De leur estre doux.

Ce fait, en leurs repères (8)
Retournent banqueter,
Et, vuides (9) de misères,
Commencent à sauter,
Et de boire
En mémoire
D'un fait si hautain.
Qu'il faut croire
Pour notoire
Nous estre certain.

Menons éjouissance
Tous ensemble avec eux,
Voyans mettre à oultrance
Les hannetons peureux.
La vinée (10),
Ceste année,
Malgré eux sera
Redoublée;
L'assemblée
Du meilleur boira.

Jésus-Christ débonnaire,
Voy-nous donc en pitié;
Ne nous sois point sévère.
Par ta grande amitié,
Ta main forte
Face en sorte
Que le vin nouveau
Tant foysonne
Qu'on en donne
Pour le prix de l'eau.

NOTES.

Pour la composition de la vignette, on a consulté les recueils du temps, indiqués p. 138, et Théodore de Bry, 1570.

(1) On ne se permettrait plus aujourd'hui cette inversion : il faudrait : « Comme un vautour inique va ronger Prométhée. »

(2) Sans hésitation, mis en déroute.

(3) Littéralement, un canal pour faire couler les eaux. « Un degout pluvieux, » c'est-à-dire une grande pluie.

(4) Chasse. — (5) Plaisir. — (6) Gâter, détruire.

(7) En péril. — (8) Repaire, pour maison.

(9) Débarrassés. — (10) La récolte des vins.

On a lu dans une livraison précédente, p. 99, deux chansons (III et IV) à la louange des protestants ; celle-ci est à la louange des catholiques. Par les *hannetons*, l'auteur a voulu désigner les huguenots ; le *noble beau vignoble des Françoys heureux* signifie l'Église romaine. Rien dans cette pièce ne vient en accuser l'époque d'une façon précise ; mais il est certain qu'elle fut composée à l'occasion d'une victoire de l'armée catholique : cette victoire était peut-être la Saint-Barthélemy. Ce n'est point du reste l'intérêt historique seulement qui donne du prix à cette chanson : elle mérite aussi d'être étudiée littérairement. Les six derniers vers des deux derniers couplets sont entre autres de la meilleure facture : peu de chansons modernes se font remarquer par un jet plus vigoureux, par une verve plus franche et plus joyeuse.

DES PLANTES DE POMPÉI (1).

(V. sur Pompéi la Table des dix premières années.)

Quelles étaient les plantes connues des habitants de Pompéi?

Pour résoudre cette question, il y a deux moyens. Examiner les débris de plantes qu'on a trouvées à Pompéi, et étudier les nombreuses peintures qui ornent l'intérieur des édifices. Cette étude n'est pas sans difficultés. Dans les peintures, les plantes sont souvent très mal figurées, ou bien le tableau représente un pays étranger : c'est ainsi que l'on voit souvent des paysages égyptiens ; des marais avec des fleurs flottantes de *Lotus* et de *Nelumbium*, au milieu desquels circulent des hippopotames, des crocodiles, des ichneumons et des canards ; sur le rivage sont des dattiers reconnaissables à leurs tiges élan-

(1) Voy. les recherches de M. Schouw, professeur de botanique à Copenhague.

cées. Un paysage de ce genre décore la partie inférieure de la grande mosaïque qui représente Alexandre et Darius. Quelquefois les peintures sont tout-à-fait fantastiques. Ainsi l'on voit un laurier qui surmonte un palmier, ou un rejet de laurier qui sort de la racine du dattier. Mais M. Tenore soupçonne que ces compositions étaient dans le goût des anciens, qui aimaient à rapprocher certains végétaux de façon à ce qu'ils parussent tous issus du même tronc.

Parmi les arbres, ceux qui caractérisent le mieux le paysage italien, sont les pins pignons et les cyprès. Tous deux étaient cultivés par les anciens, comme on le reconnaît dans les descriptions de leurs auteurs et par les peintures de Pompéi ; car on y voit des cônes de pins, et à Herculanum on a trouvé des graines de pin pignon charbonnées. Les cyprès figurent souvent dans les paysages ; quelquefois ils sont mêlés aux pins. Le pin d'Alep, autre arbre caractéristique du rivage de la Méditerranée, existe aussi dans les peintures de Pompéi. On y reconnaît encore le laurier rose (*Nerium oleander*) et le lierre qui recouvre les trous et les troncs d'arbres ; mais on ne retrouve pas dans les peintures des anciens deux plantes caractéristiques de la végétation actuelle de l'Italie. C'est d'abord l'*Agave* d'Amérique, si remarquable par ses feuilles grasses et sa hampe en forme de candélabre, et désigné à tort sous le nom d'aloès ; puis le figuier d'Inde ou raquette (*Opuntia vulgaris*), de la famille des *Cactus*, plante bizarre aux branches aplaties, composées de portions articulées les unes avec les autres. Ces deux végétaux ne figurent pas et ne pouvaient figurer dans les peintures de Pompéi : originaires d'Amérique ils se sont naturalisés dans la Péninsule depuis la découverte du Nouveau-Monde.

Le dattier était-il cultivé jadis comme aujourd'hui dans différentes contrées de l'Italie ? C'est ce qu'il est difficile de décider. Cet arbre est souvent représenté dans les peintures de Pompéi, mais il figure dans des sujets égyptiens, où il a évidemment une signification symbolique. Le palmier nain (*Chamærops humilis*) existait certainement en Italie du temps des Romains, car Théophraste dit qu'il était très commun en Sicile. Il l'est encore aujourd'hui, mais on ne le trouve que rarement dans la baie de Naples.

Passons aux végétaux cultivés. Le voyageur qui visite les ruines de Pompéi traverse, pour y arriver, des champs de cotonniers. Ce point est même la limite septentrionale de cette culture en Italie. Nulle part cette plante n'est représentée dans les fresques de Pompéi. Nous apprenons d'autre part que cet important végétal n'était alors cultivé que dans l'Inde ou en Égypte, et que les Arabes sont les premiers qui l'aient transporté sur les bords de la Méditerranée. Les habitants de Pompéi ne connaissaient pas le mûrier blanc. Pour eux, la soie était un article de luxe exotique. C'est seulement dans le sixième siècle que la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie ont été introduites en Europe. Parmi les céréales, les Romains cultivaient de préférence le froment ; puis venait l'orge. Le seigle et l'avoine étaient inconnus. On a trouvé à Pompéi des graines de blé et d'orge torréfiés. Une belle peinture représente une caille qui pique un grain d'orge, et un épi est figuré sur la muraille. Le pendant représente une caille qui becquette un épi de millet (*Panicum italicum*).

Le maïs, dont la forme est si caractéristique, manque dans toutes ces peintures ; mais on sait que cette plante est originaire d'Amérique. Actuellement sa culture est très répandue autour de Pompéi. Il en est de même du riz, qui, dans l'antiquité, n'était cultivé qu'aux Indes. On ne sait pas si le sorgho (*Holcus sorghum*) était connu des anciens. Les peintures de Pompéi ne nous fournissent aucune indication à cet égard.

Parmi les légumes, on voit des bottes d'asperges ; mais elles ne ressemblent pas à nos asperges cultivées. Ailleurs on reconnaît des oignons, des radis, des raves et une espèce de petites courges. Les tomates (*Lycopersicum esculentum*) ne figurent pas parmi les végétaux alimentaires des anciens : elles viennent d'Amérique.

La culture de l'olivier était aussi importante chez les Romains que de nos jours. Nous avons à cet égard le témoignage de tous leurs écrivains. Les branches d'olivier sont souvent reproduites, et l'on a trouvé dans un verre des olives confites semblables aux nôtres et qui avaient encore de la saveur.

Aujourd'hui comme jadis, les figues et les raisins sont les fruits les plus communs de l'Italie. Ils sont partout représentés parmi les nombreux tableaux qui décorent les murailles de Pompéi. Les pampres des vignes dédiées à Bacchus entrent dans la composition d'un grand nombre d'ornements, et l'on voit aussi très souvent des poires, des pommes, des cerises, des prunes, des pêches, des grenades et des nèfles.

Quelques auteurs ont cru reconnaître l'ananas parmi les fruits représentés à Pompéi ; c'est une erreur : l'ananas est originaire du Nouveau-Monde. M. Tenore, habile botaniste napolitain, a fait voir que le prétendu ananas qui est placé sur une coupe est le bourgeon terminal du palmier nain qui sert encore d'aliment en Sicile. L'absence à Pompéi de tous le fruits des différentes espèces d'orangers est un fait des plus remarquables. On ne voit rien qui rappelle les oranges, les limons, les cédrats ou les bigarades. Aussi paraît-il bien établi qu'on ne cultivait pas ces fruits en Italie du vivant de Pline. Il dit qu'on avait vainement essayé de naturaliser en Italie les pommes de Médie (les cédrats). C'est seulement dans le troisième siècle que cette culture a été introduite dans le midi de l'Europe. Autrefois les limons et les oranges étaient apportés en Europe par les Arabes. Quant aux bigarades, elles viennent de Chine ; leur naturalisation en Europe est due aux Portugais.

Il résulte de ce rapide examen que la flore italienne et surtout l'horticulture de ce pays ont subi de grandes modifications. L'extension des relations commerciales et la découverte de l'Amérique ont enrichi l'Italie d'une foule de productions nouvelles : les plus importantes sont le maïs, le coton, la soie et les oranges. L'Italie n'était donc point alors « le pays où les citronniers fleurissent et où l'orange brille au milieu du sombre feuillage. »

MOISE SAUVÉ DES EAUX,

TABLEAU DU POUSSIN.

(Voy., sur le Poussin, la Table des dix premières années, et 1846, p. 20.)

Poussin a traité au moins quatre fois le sujet de Moïse sauvé. Dans un de ses tableaux, peint pour M. Pointel, et achevé en 1647, on voit Thermeutis, la fille de Pharaon, et trois suivantes dont l'une se baisse pour recevoir l'enfant que lui présente un homme à demi entré dans l'eau. La figure du Nil se mêle à ce groupe. Sur l'autre rive, à un plan éloigné, sont quelques personnages et un bateau. Le fond est décoré par un pont, une pyramide et quelques arbres. C'est à ce tableau, conservé au Louvre, que nous empruntons le groupe de la fille de Pharaon entre deux de ses suivantes. La beauté et la grâce de ces trois jeunes filles ne sont égalées que dans les *Bergers d'Arcadie* et *Rebecca à la fontaine*. Le goût antique le plus pur respire dans ces poses élégantes, dans ces nobles profils.

Un autre tableau représente la fille de Pharaon, les neuf femmes et l'enfant formant trois groupes ; la princesse et cinq de ses suivantes admirent l'enfant : deux autres femmes s'entr'aident pour élever hors de l'eau le petit Moïse. Le paysage est riche et animé ; on voit d'un côté le Nil, sur le bord duquel est un rocher avec une statue et le sphinx ; parmi les arbres sont des palmiers et des dattiers ; dans le parvis d'un temple, un homme est prosterné devant la statue d'Anubis.

Un troisième tableau, qui est plus particulièrement un

paysage, montre la princesse et ses femmes groupées sous des arbres élevés; Miriam agenouillée semble s'offrir comme nourrice; il y a peu d'architecture dans cette composition.

Dans le quatrième tableau, la princesse est entourée de sept suivantes. On voit un homme en bateau qui semble avoir sauvé l'enfant.

C'est à l'occasion de l'un de ces tableaux que Poussin adressa à M. de Chantelou la lettre suivante, l'une des plus remarquables qu'il ait écrites :

« Monsieur, si ce dernier ouvrage vous a donné tant d'amour lorsque vous l'avez vu, ce n'est pas qu'il ait été fait avec plus de soin que celui que vous avez reçu de moi aupa-

(Musée du Louvre.— Groupe principal du Moïse sauvé des eaux, tableau du Poussin.— Dessin de M. Staal.)

ravant; vous devez considérer que c'est la qualité du sujet et la disposition dans laquelle vous vous êtes trouvé vous-même, en le voyant, qui causent un tel effet. Les sujets des tableaux que je fais pour vous doivent être représentés d'une autre manière; car c'est en cela que consiste tout l'artifice de la peinture... Les Grecs, inventeurs des beaux-arts, trouvèrent plusieurs *modes* par le moyen desquels ils produisirent les effets merveilleux qu'on a remarqués dans leurs ouvrages. J'entends par le mot *mode* la raison, la mesure et la forme dont je me sers dans tout ce que je fais, et par laquelle je me sens obligé à demeurer dans de justes bornes, et à travailler avec une certaine modération et ordre déterminé qui établissent l'ouvrage que l'on fait dans son être véritable. Le *mode* des anciens étant une composition de plusieurs choses, il arrive que de la variété et différence qui se rencontrent dans l'assemblage de ces choses il naît autant de différents *modes*, et que de chacun d'eux, ainsi composés de diverses parties réunies ensemble avec proportion, il procède une secrète puissance d'exciter l'âme à différentes passions; que de là les anciens attribuèrent à chacun de ces *modes* une propriété particulière, selon qu'ils reconnurent la nature des effets qu'ils étaient capables de causer; comme au mode *dorien*, des sentiments graves et sérieux; au *phrygien*, des passions véhémentes; au *lydien*, ce qu'il y a de

doux, de plaisant et d'agréable ; à l'*ionique*, ce qui convient aux bacchanales, aux fêtes et aux danses. Je me conduis d'après ces idées, à l'imitation des peintres, des poëtes et des musiciens de l'antiquité. C'est aussi ce qu'on doit observer dans mes ouvrages, dans lesquels, selon les différents sujets qu'ils traitent, je tâche non seulement de représenter sur les visages des figures les passions différentes et conformes à leurs actions, mais encore d'exciter et de faire naître ces mêmes passions dans l'âme de ceux qui voient mes tableaux. »

DU TERRITOIRE HOUILLER DE LA FRANCE.

La houille a pris parmi les nations modernes une influence du premier ordre. C'est elle qui fournit la force motrice nécessaire pour une partie notable des transports par eau et par terre, et celle plus importante encore qui est employée dans les filatures et manufactures de toute espèce. Elle sert à la fabrication du fer pour laquelle le charbon de bois est désormais insuffisant. Elle est enfin devenue un élément capital pour le chauffage et l'éclairage. Les localités pourvues de houille par la nature, et dans lesquelles, par conséquent, ce combustible est à bas prix, se trouvent donc dans des conditions économiques toutes différentes de celles où cette précieuse substance ne peut être acquise que moyennant des transports plus ou moins dispendieux qui en restreignent nécessairement l'usage. Ainsi la connaissance des gîtes houillers devient un chapitre de la géographie non moins important que celui des montagnes ou des rivières, et d'autant mieux que la valeur même des rivières se mesure souvent par celle des gîtes houillers qui peuvent y verser leurs produits et les répandre au loin, grâce à ces voies économiques. Il serait donc à désirer que cette connaissance ne tardât pas à s'introduire dans la géographie élémentaire, car on ne peut se flatter de comprendre le territoire de la France que si l'on possède, au moins d'une manière générale, les lois suivant lesquelles la richesse houillère y a été distribuée par la nature.

Bien qu'il y ait des étendues considérables de territoire qui soient entièrement frustrées de ces précieux dépôts, cependant, par suite de la disposition des rivières et des canaux qui les relient, on peut dire qu'il n'y a pas de province en France qui ne soit susceptible d'être aisément alimentée

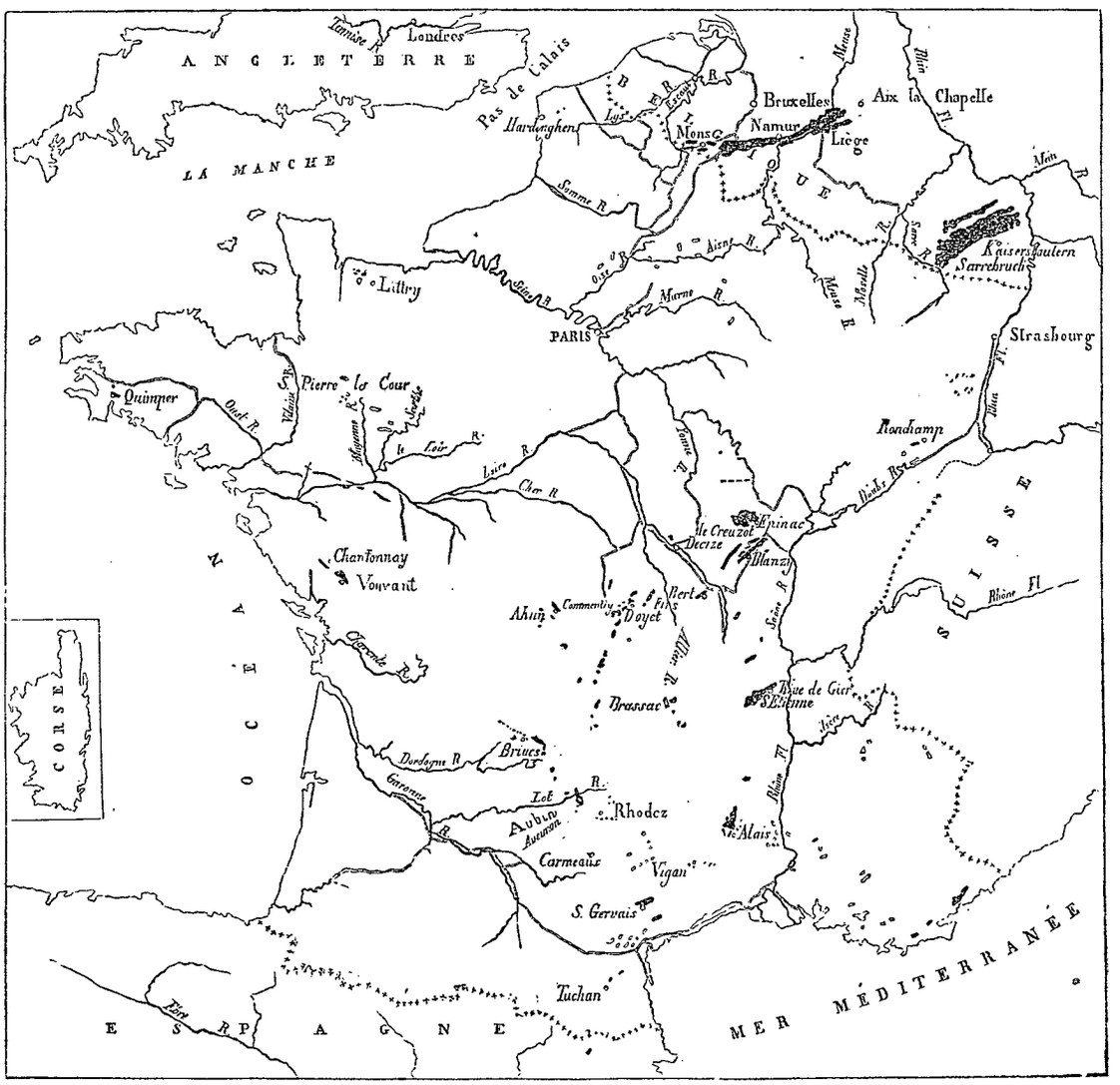

(Carte du territoire houiller de la France. — Les bassins sont représentés par une teinte noire. Les rivières n'ayant aucune importance générale dans la partie de leur cours où elles ne sont pas navigables, on a supprimé cette partie, qui compliquait inutilement la représentation du territoire. Les canaux sont indiqués par une double ligne.)

par les mines du pays. Les houilles se succèdent, d'une manière presque continue, du nord au sud, sur les affluents de la Meuse, de la Seine, du Rhin, de la Saône, du Rhône, de la Loire. Le bassin de la Garonne lui-même, quoique moins heureusement partagé que les autres, en est garni dans sa partie supérieure. Il est incontestable, en un mot, qu'au moyen de tant de dépôts si favorablement disséminés, rien ne serait plus facile que de jeter à volonté de la houille sur toute la

superficie du territoire, principalement aux abords des rivières navigables et des canaux, bien qu'il y eût sans doute une différence de prix proportionnée à la différence des distances. Mais il n'est pas nécessaire de pouvoir faire partout une égale consommation de ce combustible : il suffit que les objets préparés avec son secours à bas prix, sur certains points, puissent de là se transporter sans difficulté dans un cercle convenable, et que tous les points géographiques essentiels du territoire, autrement dit les grandes villes, puissent être directement fournis de combustible à un taux modéré.

On compte en France, jusqu'à présent, quarante-six bassins houillers ou cantons distincts dont le sol recèle de la houille à une profondeur plus ou moins grande. L'étendue de ces bassins est très variable : ainsi, par exemple, celui de Valenciennes est de 50 000 hectares, tandis que celui de Quimper en a moins de 600. Toutefois, l'on doit aisément concevoir que l'importance d'un bassin n'est pas toujours proportionnée à sa surface; car un bassin très petit peut offrir des couches de houille très nombreuses, très épaisses, de bonne qualité, d'une exploitation facile, et se trouver en outre à portée de centres de consommation considérables, tandis que ces mêmes conditions de succès peuvent très bien manquer à un bassin d'ailleurs très développé, et, par conséquent, restreindre singulièrement sa valeur. Il est à remarquer aussi, quant au nombre des bassins, que tout le terrain houiller qui se trouve à découvert, c'est-à-dire occupant la superficie du globe, peut être à la vérité considéré comme reconnu dès à présent; mais comme il y a un certain nombre de bassins qui se trouvent strictement souterrains, c'est-à-dire dans lesquels non seulement la houille, mais le terrain houiller lui-même, est entièrement masqué par des dépôts géologiques plus récents, quelquefois très épais, qui lui sont superposés, il est clair que rien ne garantit qu'il n'en existe pas encore un grand nombre, et peut-être des plus importants par leur richesse comme par leur position, dans ces mêmes conditions d'ensevelissement, et dont la découverte, toute difficile qu'elle soit, puisse cependant être opérée d'un jour à l'autre. Dans l'état actuel, il n'y a qu'un certain nombre des quarante-six bassins en question qui mérite d'être considéré comme doué d'une importance véritablement générale, soit à cause de la qualité et de la quantité de houille qu'ils renferment, soit à cause de leur position relativement aux voies navigables qui permettent de disperser leurs produits. Les autres contribuent seulement à fournir de combustible les localités dans lesquelles ils sont situés; et bien que quelques uns, tels, par exemple, que Ronchamp dans la Haute-Saône, Hardinghen dans le Pas-de-Calais, Terrasson dans la Dordogne, y soient d'un grand secours, c'est un détail dans lequel on ne saurait entrer ici. Il suffira de faire connaître ce qui se rapporte aux quinze grands bassins houillers, que l'on peut véritablement considérer comme des établissements nationaux; et dans ce but, nous en ferons succinctement la revue, en commençant à partir du nord.

1° Le bassin de Valenciennes est le prolongement souterrain du vaste bassin houiller qui s'étend sur une étendue d'environ cinquante lieues, entre Mons et Aix-la-Chapelle, et qui mérite d'être regardé comme le plus riche du continent. Il formait sous l'Empire une des richesses essentielles de notre territoire; mais il en a été distrait par les traités de 1815, qui ont dessiné la frontière comme s'ils avaient eu pour but de ne pas nous en laisser une pièce. Heureusement, ce précieux terrain qui disparaît dans nos provinces, mais en apparence seulement, car il ne fait que plonger, avait été retrouvé dans les environs d'Anzin, dès le siècle dernier, sous un revêtement crayeux d'une centaine de mètres. C'est dans ce bassin souterrain, étudié depuis lors sur une étendue bien plus considérable, que sont établies nos mines. On l'a reconnu jusqu'ici sur une longueur de 26 kilomètres, dans la même direction que celui de la Belgique, et il est indubitable qu'il va plus loin, car il en revient quelques traces près d'Arras. On l'a partagé en dix concessions, occupant en somme une superficie de 48 000 hectares. En quelques points on a constaté jusqu'à cinquante couches de houille placées l'une au-dessus de l'autre; mais elles ne sont pas toutes assez épaisses pour être travaillées avec avantage. A Fresnes et à Vieux-Condé, on en exploite quatorze ayant ensemble $10^m,50$ d'épaisseur; à Anzin, dix-huit ayant ensemble $14^m,20$; à Aniche, douze ayant ensemble $7^m,20$; à Denain, quatre de $2^m,80$ ensemble. Les puits sont en général très profonds. Ils descendent dans le milieu du bassin jusqu'à 475 mètres au-dessous du sol. La houille de Fresnes et Vieux-Condé est une houille sèche, éminemment propre à la fabrication des briques et de la chaux : le haut Escaut la porte dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et le bas Escaut en Belgique. Les houilles d'Anzin, de Denain, d'Aniche, de Raismes, de Douchy, ont plus de qualité : elles sont propres à la forge, à la grille, à divers travaux, et se répandent dans tout le Nord jusqu'à Dunkerque et alimentent en partie Paris, où elles arrivent par l'Escaut, la Scarpe, le canal de Saint-Quentin, l'Oise et la Seine.

Il est probable qu'avant peu le bassin de Sarrebruk, qui nous est soustrait par la frontière de la même manière que celui de Mons, sera récupéré aussi de la même manière, en attendant qu'il le soit un jour tout-à-fait; car il se prolonge sous la Lorraine, et des travaux commencés dans les environs de Forbach l'y ont formellement reconnu avec une épaisseur de 4 mètres de houille.

2° Le bassin de Decize, près de Nevers, n'est point encore complétement exploré. Il est entouré de tous côtés par des terrains plus récents sous lesquels il paraît avoir des prolongements. Une concession comprenant 8 000 hectares y a été accordée en 1806. On y exploite quatre couches de houille ayant ensemble une épaisseur de 8 mètres. Les puits ont en moyenne 250 mètres de profondeur. La houille est employée avec avantage au travail du fer et au chauffage des machines à vapeur. La proximité de la Loire rend ce gîte très important. Les puits les plus voisins en sont à 6 kilomètres. La majeure partie des produits est consommée dans les usines du département; le reste approvisionne les villes du cours de la Loire jusqu'à Nantes, et il en vient aussi jusqu'à Paris par le canal de Briare.

3° Le bassin d'Epinac est situé autour d'Autun. On l'a divisé en quatre concessions occupant ensemble une superficie de 7 000 hectares. La principale présente trois couches de houille formant en somme une épaisseur de 16 mètres. Cette houille est excellente. Un chemin de fer de 27 kilomètres, aboutissant au canal de Bourgogne, permet aux produits de se répandre d'une part en Alsace, de l'autre dans le bassin de la Seine. Cette heureuse position, sur une sorte de point de partage, assure un grand avenir à ce dépôt longtemps paralysé par le défaut de communications.

4° Le bassin du Creusot et de Blanzy, situé au sud de celui-ci et à peu de distance, est traversé dans presque toute sa longueur par le canal du Centre, et possède à peu près les mêmes débouchés que celui d'Epinac. On peut regarder comme probable qu'il se prolonge souterrainement jusqu'au bassin de Bert, situé dans son prolongement, sur l'autre rive de la Loire. Il est partagé en treize concessions d'une superficie totale de 31 000 hectares; mais comme les allures de la houille y sont extrêmement irrégulières, les concessions sont très inégalement partagées. On ne connaît pas encore assez exactement sa constitution souterraine. Au Creusot et à Blanzy, on exploite avec des puits de 200 mètres une masse, à peu près verticale, dont l'épaisseur est souvent de 24 mètres et quelquefois de 45 : à la Chapelle-sous-Dhun, la couche exploitée n'a que 5 mètres; au Ragny elle en a 2, et aux Crépins 1 seulement. La houille est propre au chauffage des machines et au travail du fer.

5° Le bassin de Fins, au sud-est de Moulins, est partagé en quatre concessions. La houille y est d'excellente qualité et

d'une puissance moyenne de 4 à 5 mètres ; malheureusement, elle est d'une telle irrégularité que son exploitation a souvent paru infructueuse. Son débouché naturel est sur l'Allier ; mais pour pouvoir entrer en concurrence avec les houilles qui y sont répandues, un chemin de fer serait indispensable.

6° Le bassin de Commentry, bien que d'une étendue géographique peu considérable, est d'une assez haute importance. Il y existe trois concessions occupant ensemble une superficie de 2 000 hectares. A Commentry et à Bezenet, la houille est exploitée à ciel ouvert comme dans une carrière : la couche, presque horizontale, offre en quelques points une épaisseur de 14 mètres. A Doyet, on compte six couches donnant un total de 20 mètres d'épaisseur. Un chemin de fer conduit les produits au canal du Cher, par où ils gagnent la Loire et le canal du Berry, ce qui leur assure, vu leur qualité et l'économie de l'exploitation, d'importants débouchés.

On peut joindre à ces mines, pour mémoire, la traînée de petits bassins qui s'étend au sud sur Saint-Éloi, Bourg-Lastic, et jusque sur les flancs du Cantal, mais que l'absence de débouchés rend jusqu'à présent presque nulle.

7° Le bassin de Brassac est traversé par l'Allier. Il se prolonge souterrainement au midi jusque près de Brioude, ce qui lui promet dans l'avenir encore plus d'importance. On n'y a accordé jusqu'à présent que huit concessions. Les couches de houille sont très divisées et en général fortement inclinées. Leur qualité ainsi que leur puissance sont extrêmement variables. Au Grosménil, une seule couche, presque verticale, présente une épaisseur de 10 à 15 mètres. A Mégecoste, les couches ont en somme 27 mètres; à Celle, elles n'en ont que 9. L'Allier verse ces houilles, dont les unes sont sèches et les autres collantes, dans les bassins de la Loire et de la Seine. On les connaît à Nantes et à Paris sous le nom de charbons d'Auvergne.

8° Le bassin de la Loire, autrement dit de Saint-Étienne et Rive-de-Gier, est un des plus importants de toute la France. Il occupe une position capitale, dans l'espace intermédiaire entre le Rhône et la Loire, au point où ces deux fleuves se rapprochent le plus. Il résulte de là qu'il alimente de houille Lyon, Marseille, Mulhouse, Paris et Nantes. Les produits sont de qualité supérieure, car c'est de là que la France tire sa meilleure variété de houille grasse, autrement dite houille maréchale, si recherchée par les grandes comme par les petites usines. Pendant longtemps, ce bassin avait été distingué en deux arrondissements, dont l'un, celui de Rive-de-Gier, débouchait sur le Rhône, et l'autre, celui de Saint-Étienne, sur la Loire. L'établissement des chemins de fer a changé cette disposition, et les houilles des deux groupes arrivent aujourd'hui simultanément sur le Rhône. Le groupe de Saint-Étienne comprend vingt-huit concessions, et celui de Rive-de-Gier vingt-sept ; le premier sur une superficie de 14 000 hectares, le second sur une superficie de 2 000 hectares seulement, avec une réserve de 10 000 hectares qui ne sont point encore définitivement concédés. La richesse des dépôts est très variable, ainsi que leurs allures et leurs profondeurs. A Saint-Étienne, on compte sur quelques points dix-huit couches avec une épaisseur totale de 25 mètres; ailleurs, il n'y en a que trois sur une épaisseur de 3 mètres au plus. Le groupe de Rive-de-Gier présente trois couches assez régulières et d'une puissance moyenne de 9 à 10 mètres. Ces couches ayant été exploitées plus anciennement que celles de Saint-Étienne, les travaux y sont en général à une profondeur beaucoup plus grande, et ils sont aussi plus gênés par les eaux. On voit assez de quelle immense importance est pour la nation tout entière ce vaste bassin, qui renferme la meilleure qualité de houille dont elle jouisse, et qui est disposé de manière à l'envoyer à toutes les extrémités du territoire. Son importance se résume d'ailleurs dans le chiffre de sa production, qui est égal à la moitié de la production totale de tous les autres bassins.

9° Le bassin d'Alais, près de Nîmes, peut être mis en parallèle avec celui de la Loire. C'est lui qui est destiné par la nature à alimenter la Méditerranée. L'essor de notre puissance maritime et de notre commerce avec Alger et le Levant est essentiellement lié à son aménagement. Un chemin de fer transporte ses produits sur le Rhône, à Beaucaire, et de là ils se répandent, à des prix modérés, sur le littoral du Rhône et du canal de Languedoc, à Marseille, à Toulon, à Narbonne, à Perpignan. On peut même les regarder comme appelés à paraître, dans les ports étrangers, en concurrence avec la houille anglaise.

Les concessions, au nombre de vingt, embrassent ensemble un espace de 27 000 hectares ; mais la formation qui, au sud, plonge au-dessous du calcaire secondaire, laisse espérer une étendue plus grande encore. Dans la plupart des concessions, les gîtes sont assez réguliers. L'épaisseur moyenne est de 25 mètres à la Grand'Combe; sur quatre autres concessions, elle varie de 12 à 18 mètres, et partout ailleurs de 3 à 6. On y trouve à la fois de la houille sèche et de la collante. Enfin, la date des premières exploitations ne remontant pas encore à quarante ans, les travaux sont en général à une faible profondeur.

10° Le bassin de Saint-Gervais, au-dessus de Béziers, semble destiné, comme celui d'Alais, à l'approvisionnement de la Méditerranée. Il n'est qu'à une dizaine de lieues du canal du Midi ; mais jusqu'à présent, son exploitation est arrêtée par le manque d'une voie convenable. Il y existe quatre concessions, sur une superficie de 6 000 hectares. A Boussague, où le gîte est le plus riche, on connaît treize couches présentant une puissance totale de 16 mètres ; à Saint-Gervais, il y en a six de 7 mètres de puissance ; et au Bousquet d'Ors, six de 3 mètres seulement. Cette houille est propre à la grille.

11° Le bassin de Carmeaux, situé au nord d'Alby, offre un grand intérêt à cause de la proximité du Tarn, qui permet d'en écouler les produits dans la vallée de la Garonne. Il est évidemment destiné à alimenter Bordeaux. Mais son exploitation ne pourra prendre l'activité qui l'attend que lorsqu'un chemin de fer d'un développement de sept lieues environ le reliera avec le Tarn. Il n'y existe qu'une seule concession de 8 000 hectares, dans laquelle on exploite deux couches d'une épaisseur totale de 12 mètres. La houille est excellente, et sa qualité supérieure. Les études faites sur ce bassin si important ont constaté que le terrain houiller s'étend au sud de l'enceinte concédée, et que des recherches peuvent être tentées avec succès dans cette partie.

12° Le bassin d'Aubin, sur le Lot, un peu au-dessus de Rodez, est à peu près dans les mêmes conditions que le précédent. Il alimentera aussi Bordeaux et le bassin de la Garonne quand la navigation du Lot aura reçu les derniers perfectionnements qui lui sont nécessaires ; mais, jusqu'à présent, ses produits se consomment presque entièrement sur place, principalement dans les grandes usines de Decazeville et de la Forézie. Il est possible que la formation houillère s'étende au-dessous du terrain secondaire, jusque sur la rive gauche de l'Aveyron, au-dessous de Rodez, où elle revient au jour en formant la base de diverses exploitations jusqu'ici restreintes, mais destinées selon toute apparence à se développer beaucoup et à constituer ainsi, jointes à celles d'Aubin, un brillant foyer d'industrie dans cette région. On a formé sur le bassin d'Aubin dix concessions d'une superficie totale de 3 000 hectares ; et sur celui de Rodez, huit d'une contenance égale. A Aubin, la houille est d'excellente qualité et d'une épaisseur variable qui est de 40 mètres à la Salle, et de 11 à 12 sur beaucoup d'autres points. Aux environs de Rodez, la richesse du terrain houiller paraît jusqu'ici beaucoup moindre ; mais les travaux sont trop peu avancés pour qu'on la puisse connaître bien exactement.

13° Le bassin de Vouvant et de Chantonnay, en Vendée, se

compose de deux parties situées dans le prolongement l'une de l'autre. Le terrain houiller y est reconnu sur une longueur de neuf lieues environ. A Vouvant, on connaît sept couches de houille d'une épaisseur totale de 7m,40. On y trouve à la fois de la houille collante et de la houille sèche. A Chantonnay, on ne connaît jusqu'à présent que quatre couches de houille, et d'une puissance beaucoup moindre. Mais l'exploration de ces terrains n'est pas achevée, et tout porte à croire leur richesse considérable. Jusqu'à présent, bien que disposés si heureusement par la nature pour l'approvisionnement de Nantes, de La Rochelle, de Rochefort, de tout notre littoral de l'Océan, et pour le développement de l'industrie dans les provinces circonvoisines, ils n'ont donné lieu qu'à des exploitations insignifiantes : ils ne sont même pas encore entièrement concédés. L'établissement de quelques voies de fer et le perfectionnement de la navigation de la Vendée et de la Lay, qui les traversent tous deux, pourront seuls permettre de réaliser un résultat si désirable.

14° Le bassin de la Loire-Inférieure coupe obliquement la vallée de la Loire, à quelques lieues au-dessous d'Angers. Il est reconnu dans une longueur de 27 lieues, mais il a en général très peu de largeur. Sauf sur quelques points, la houille est tout-à-fait sèche, ce qui en restreint beaucoup l'emploi; néanmoins la préparation de la chaux pour l'agriculture, surtout dans toute cette extrémité du territoire entièrement dépourvue de sols calcaires, suffit pour assurer à ces houilles un grand avenir. Dans le sud-est du bassin, on connaît dix couches d'une épaisseur moyenne de 15 mètres; sur la rive droite, l'épaisseur moyenne est de 7 mètres; enfin, à l'extrémité nord-ouest, elle n'est plus que de 2 mètres. On a institué dans ce bassin sept concessions, occupant un espace de 29 000 hectares. La proximité de la Loire et du canal de Nantes à Brest leur donne des facilités précieuses.

15° Le bassin de Littry, entre Isigny et Bayeux, présente une couche de houille qui atteint quelquefois une épaisseur de 3 mètres; mais en moyenne elle n'a que 1m,50. Elle est divisée en deux lits, dont l'inférieur donne de la houille collante, et le supérieur, de la houille sèche. La fabrication de la chaux tend à donner à ces mines, comme à celles de la Loire-Inférieure, une importance nouvelle. On n'y a institué qu'une seule concession, embrassant une étendue de 11 000 hectares. Littry n'expédie rien au littoral : tout se consomme dans la localité pour la cuisson de la chaux destinée à l'agriculture. Mais si l'on y découvrait de nouveaux champs d'exploitation, sa valeur augmenterait beaucoup : la proximité de la Vire et de la mer permettrait de répandre le charbon sur tout le littoral de la Manche.

Après avoir ainsi exposé l'ordre naturel de nos grands dépôts, nous donnerons l'idée la plus simple possible de leur mérite actuel, en présentant le tableau de la quantité de houille tirée de chacun d'eux dans le cours de 1844.

Loire, 12 348 000 quint. métr.; Valenciennes, 9 271 000; Alais, 3 696 000; Creusot, 2 250 000; Aubin, 1 520 000; Épinac, 831 000; Commentry, 779 000; Brassac, 574 000; Basse-Loire (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire), 536 000; Littry, 449 000; Carmeaux, 436 000; Decize, 429 000; Saint-Gervais, 267 000; Vouvant et Chantonnay, 120 000; Fins, 101 000; — Production totale en 1844 (en tenant compte des fractions que nous avons négligées), 37 827 395 q. m.

Ces mines ont employé en tout, en 1844, 29 554 mineurs.

On voit suffisamment par cette simple esquisse avec quelle attention la Providence a voulu qu'aucune partie de cet admirable territoire ne fût privée des ressources capitales qu'offre désormais à l'industrie le charbon minéral. Au lieu d'en concentrer la formation sur un point, elle a pris soin de disséminer les dépôts sur toutes les vallées et à portée de toutes les mers, et l'homme n'existait point encore que déjà les forêts primitives envoyaient leurs bois s'ensevelir, pour y former ces puissantes réserves de combustible, dans les bassins où il devait nous être le plus commode de les trouver un jour. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur la manière dont la nation s'y prend pour exploiter cette merveilleuse source de richesse.

LE CHIEN BARRY.

Quel homme n'eût envié la célébrité de Barry? Un grand nombre de voyageurs égarés, glacés par le froid, surpris par les neiges sur le grand Saint-Bernard, lui avaient dû la vie. Intelligent, énergique, il cherchait, il guidait ceux qui pouvaient encore marcher; il traînait, il transportait à ses propres périls ceux qui avaient perdu la force et l'espérance. Explique qui pourra ce qui s'agite secrètement dans la partie immatérielle de ces êtres auxquels nous n'osons accorder rien de plus que de l'instinct : Barry était certainement un des héros de sa race. Un soir, par un temps orageux, au milieu des brouillards, un voyageur voit s'élancer à sa rencontre un animal de haute taille, la gueule béante : il se croit en danger, et frappe vigoureusement de son bâton ferré la pauvre bête qui tombe à ses pieds en gémissant; c'était Barry qu'il avait blessé à la tête. Quelques instants après, les religieux lui firent connaître et déplorer son erreur. On alla chercher le malheureux chien, étendu sur la neige qu'il rougissait de son sang. On lui prodigua des soins avec peu d'espoir; du moins on fit pour lui ce que l'on eût fait pour un homme : il fut porté à l'hospice de Berne. Mais le fer avait atteint le cerveau; malgré les efforts de la science, Barry ne tarda pas à mourir. On lui rendit le seul honneur possible : son corps fut conservé, et une place lui est consacrée dans le Musée de Berne.

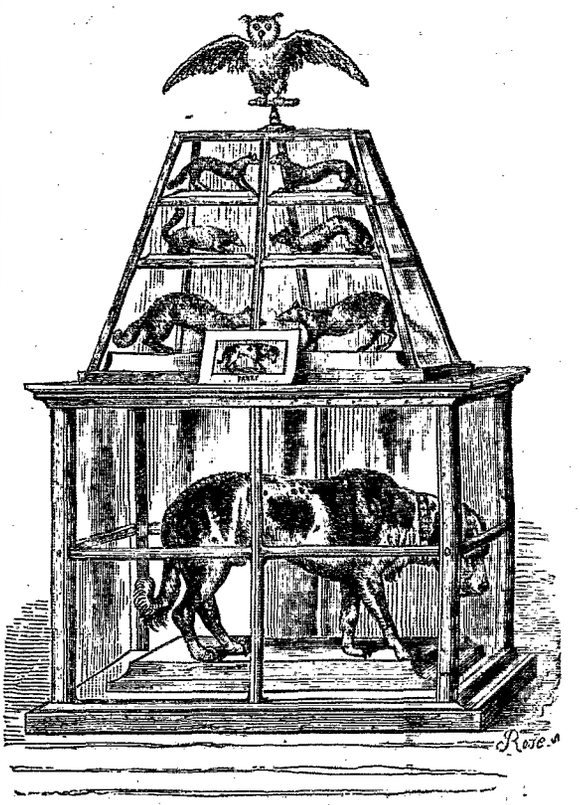

(Le Chien Barry, au Musée de Berne.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

NIMES

(Chef-lieu du département du Gard).

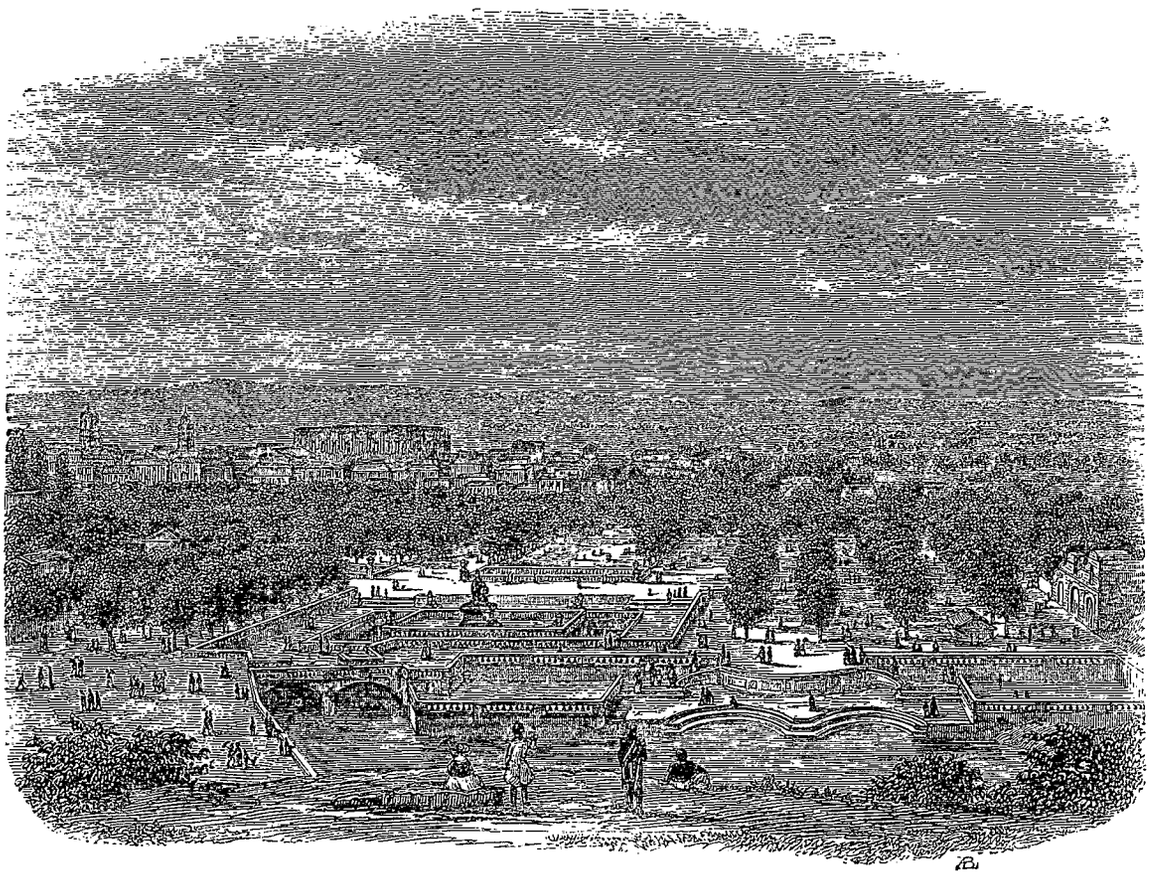

(Vue de la ville de Nîmes, prise du Jardin et des Bains d'Auguste.)

Lorsque les Romains pénétrèrent dans les Gaules, ils trouvèrent, dans le midi de cette contrée, au-delà des établissements des Phocéens rangés sur les côtes de la Méditerranée, un peuple à moitié barbare qui se nommait les Volces, et qui, s'étendant du Rhône à la Garonne, y formait deux divisions assez semblables à celles du Bas-Languedoc et du Haut-Languedoc. Du côté de la Garonne habitaient les Volces Tectosages, dont *Tolosa* était le principal établissement, et qui contribuèrent considérablement aux expéditions conduites en Grèce et en Asie-Mineure ; du côté du Rhône étaient fixés les Volces Arécomiques, ayant à *Nemausus* le siége le plus important de leur puissance. C'étaient deux tribus différentes, venues toutes deux du pays des Belges, et séparées par ce rameau détaché des Cévennes qu'on appelle aujourd'hui la *Montagne noire*. Les Romains les trouvèrent déjà douées d'une certaine civilisation dont l'origine n'est point obscure. Les Grecs, qui avaient apporté à Marseille leur commerce et leurs arts, les avaient communiqués, suivant le rapport de tous les historiens, aux Gaulois leurs voisins ; ils leur avaient donné l'alphabet hellénique ; ils leur avaient appris à vivre dans des villes dont presque toujours les étrangers eux-mêmes avaient posé les fondements.

C'est ce qui paraît assez clairement pour Nîmes. Si, avec Eusèbe, on rapporte sa fondation à Nemause, fils d'Hercule, il y a lieu de douter, malgré les conjectures de l'érudition contemporaine, qu'il faille voir dans cet Hercule le héros de Tyr plutôt que celui de la Grèce. On sait en effet que les Phocéens reçurent de Rome, pendant la seconde guerre punique, la souveraineté de Nîmes et de plusieurs autres villes sur lesquelles tout fait croire que leurs droits étaient anciens. Nîmes eut un théâtre grec, des écoles grecques, comme les colonies helléniques ; elle parlait encore le grec sous la domination des Barbares. Après que César eut mis fin à la puissance des Massaliotes, étant tombée, comme les autres colonies, au pouvoir des Romains, elle reçut de ses nouveaux maîtres des monuments où l'empreinte de leur force semble modifiée par les restes du goût de la Grèce.

On a répété que les Romains voyaient dans cette ville comme une image de la leur ; ils avaient besoin, sans doute, d'y mettre quelque complaisance. Ils auraient vainement cherché dans Nemausus, même un torrent qui de loin rappelât les eaux jaunes du Tibre. Il est vrai que la ville des Volces Arécomiques était assise sur de petites collines arides ; mais elle n'en contenait pas sept dans son enceinte. Elle était presque entièrement bâtie sur le penchant de celle du haut de laquelle est pris le dessin reproduit par notre gravure. Tout ce qu'on peut accorder, c'est qu'en regardant de ce point la plaine qui s'étend vers le midi jusqu'à la Crau, vers l'est jusqu'aux Alpines, on peut prendre quelque ressouvenir de la vue qu'on a lorsque, du bas des prolongements du *Cœlius*, devant le portique de Saint-Jean-de-Latran, on considère la campagne de Rome, bornée à l'est par la masse du *Monte-Albano*, et fuyant au sud-ouest vers Ostie. Le paysage de Nîmes est plus vaste ; mais combien sont plus grandes les lignes du paysage romain ! La parure des deux plaines est aussi différente. Les herbes et les joncs, qu'entretiennent les flaques d'eau perdues dans la campagne romaine ou les courants qui s'y égarent, offrent à l'œil un spectacle moins triste que celui de la terre pierreuse mise à nu, dans la campagne de Nîmes, par les travaux de l'agriculture, et seulement ombragée par la feuille rare des petits oliviers.

Il y a cependant des endroits où cette nature si terne prend un aspect grandiose et tout-à-fait saisissant. Lorsqu'en sortant de Beaucaire, par la voie nouvelle tracée au chemin de fer, on monte sur ces collines dont Nîmes occupe les rampes plus éloignées, et qu'on laisse tomber le regard sur les plaines au-dessus desquelles on est emporté, on jouit d'un spectacle admirable. Le Rhône qui coule à l'est anime le paysage ; on suit son cours depuis les hautes tours du château de Beaucaire, jusqu'aux tours plus imposantes encore que le moyen-âge a élevées sur les arènes d'Arles : ce vaste amphithéâtre, où se mêlent ainsi le souvenir des Romains, celui des Francs, celui des Arabes, cette ville impériale aux murs encore antiques, cet amas de monuments que leur grandeur fait distinguer de si loin sous les rayons brûlants qui tombent d'un ciel orageux, offrent comme l'effet d'un mirage merveilleux. Si l'art pouvait reproduire de si grandes scènes, on n'en saurait pas indiquer de plus dignes d'être retracées. Mais à mesure qu'on s'avance au milieu des collines, le mirage disparaît ; et du haut des murs de Nîmes, on n'aperçoit plus qu'une immense plaine monotone et desséchée.

Le plus beau des monuments que les Romains élevèrent à Nîmes est ce temple qu'on appelle la Maison-Carrée (voy. cet édifice, 1839, p. 124). On trouve à Rome, près du Forum, sur le Vélabre, un édifice antique de forme semblable, mais d'une moindre élégance. Celui-ci est connu sous le nom de *temple de la Fortune Virile ;* et on prétend qu'il fut construit par Servius Tullius, qui voulut ainsi remercier le destin de l'avoir élevé du rang d'esclave jusqu'au trône. Il est également carré, ou plutôt bâti dans la forme d'un parallélogramme, tout entouré de colonnes engagées qui reposent sur un soubassement élevé, et qui supportent une riche corniche ; il avait aussi sur le devant un portique qu'on a muré lorsqu'après l'an 872, il fut consacré au culte chrétien, et dont on aperçoit encore les colonnes dans l'intérieur de l'église. Le temple de Nîmes, dessiné sur le même plan, est beaucoup plus riche. Au lieu de l'ordre ionien, qui règne dans celui de Rome, il montre l'ordre corinthien dans toute sa magnificence. Le portique, encore entier, est d'une profondeur qui fait merveilleusement valoir l'élégance de la *cella* qu'il précède; il formerait à lui seul un des plus beaux morceaux qui restent de l'antiquité, quoique ses colonnes aient souffert du frottement des charrettes qu'on faisait autrefois entrer de force et toutes chargées dans le temple converti en grange. Il va sans dire que le temple de la Fortune Virile de Rome ne fut point, dans sa forme actuelle, bâti par Servius Tullius ; les antiquaires veulent qu'il ait été reconstruit dans les derniers temps de la république. La richesse même de sa corniche et le luxe inutile des colonnes ioniennes engagées dans les murs latéraux de la cella, semblent le reporter à une époque où l'architecture grecque s'était singulièrement éloignée de la simplicité des beaux temps. A plus forte raison faut-il faire cette remarque pour la *Maison-Carrée* de Nîmes, qui déploie une richesse encore plus ornée dans ses colonnes corinthiennes et dans la décoration de sa corniche. Cependant il ne faut pas oublier de signaler dans ce monument de l'opulence des Romains un goût exquis de proportions, une vivacité d'angles et d'arêtes, une netteté élégante de profils, qui rappellent aussi toute la finesse des Grecs. Jamais, peut-être, une châsse mieux taillée, plus artistement ciselée, ne servit de demeure aux idoles du polythéisme romain.

La Maison-Carrée de Nîmes fut destinée sous la restauration à devenir un musée que, du nom de la duchesse d'Angoulême, on appela le musée Marie-Thérèse. Les villes de la France, et surtout celles du midi, ont toujours été ingénieuses à parer de noms tout-à-fait étrangers à leur histoire les monuments où elles auraient dû s'attacher à perpétuer la gloire de leurs souvenirs particuliers. Dans cette contrée, sous deux régimes différents, on a vu des noms politiques couvrir tour à tour des places, des rues, des allées, quelquefois toute la partie moderne et élégante des cités où ils n'avaient évidemment rien à faire. Le musée Marie-Thérèse, quoique petit, est assurément un des plus intéressants qu'il y ait en France. Les tableaux n'y sont pas en foule; mais, ce qui vaut mieux, ils sont bien choisis. Il serait à désirer que les villes de province, au lieu de chercher à acquérir une multitude de toiles détestables, missent ainsi leur ambition à se procurer un exemplaire distingué de chaque école et des plus grands maîtres. Le musée de Nîmes possède surtout des peintures italiennes. On y voit un monument admirable des écoles archaïques, et quelques unes des plus belles pages de l'école des Carrache. Parmi les peintures modernes, on y remarque un des plus excellents ouvrages de M. P. Delaroche, le Cromwell ouvrant le cercueil de Charles Ier ; nous avons entendu dire à l'auteur, aussi difficile juge qu'artiste éminent, que passant à Nîmes, et allant revoir son œuvre, avec cette anxiété que donnent toujours à un talent actif les changements et les progrès accomplis dans sa manière, il avait eu la satisfaction de voir sa peinture demeurer ferme sous son regard, et tenir tout ce qu'il avait conçu en l'exécutant. On peut assurer en effet que c'est une de ces compositions heureuses où la pensée, maîtresse du pinceau, l'a poussé à son gré, teint de ses couleurs, et mené dans les contours qui lui convenaient. A cette toile sert de pendant celle où un artiste à jamais regrettable, et qui était né à Nîmes, Sigalon, a représenté Locuste essayant sur les esclaves les poisons qui doivent délivrer Néron de Britannicus. C'est une peinture empreinte au plus haut point de l'énergie simple et savante à la fois qui caractérise tous les autres ouvrages du même maître.

La fin à une autre livraison.

LE RUISSEAU.

(Voy. p. 78, 130, 155.)

§ 6. Ce que transporte le ruisseau.

Nous avons vu comment le ruisseau a été chargé de transporter dans les vallées et dans les plaines qu'il arrose, le sol fertile qui s'était produit dans les montagnes par l'œuvre lente mais incessante de la végétation, et les débris même des rochers désagrégés. Nous avons vu aussi comment, dans leur cours souterrain, les eaux transportent au loin des graines et des œufs, ou même des animaux. Parlons maintenant des objets divers que le ruisseau charrie visiblement dans son cours.

Mais d'abord, comparons par évaluation la quantité d'eau qui s'écoule avec celle qui, chaque année, retombe en pluie. Pour cela, supposons un espace de terrain dont toutes les eaux pluviales doivent arriver en s'écoulant par un même point. Prenons, par exemple, le bassin de la Loire jusqu'à la limite de la Touraine et de l'Anjou, c'est-à-dire au-dessous du confluent de la Vienne. En cet endroit, la Loire est d'une largeur moyenne de 600 mètres sur une profondeur moyenne de 2 mètres, ce qui représente une coupe ou section de 1 200 mètres carrés. Si nous admettons que la vitesse moyenne soit de 1 mètre par seconde ou de 3 600 mètres par heure, c'est un volume de 1 200 mètres cubes par seconde, ou 4 320 000 mètres cubes par heure, ou environ 41 milliards de mètres cubes d'eau qui s'écoule ou que le fleuve transporte durant une année. Calculons, d'autre part, combien de milliards de mètres cubes d'eau la pluie a dû verser pendant le même temps dans le bassin de la Loire, c'est-à-dire dans tout le pays dont les eaux courantes ou souterraines ont dû nécessairement arriver au point que nous venons de considérer. Or, cette portion du bassin de la Loire comprend plus ou moins complétement treize ou quatorze départements représentant une superficie totale de 77 610 millions de kilomètres

carrés, soit 80 milliards de mètres carrés. Si donc nous admettions qu'il ne tombât chaque année que 50 centimètres d'eau de pluie, cela ferait un volume égal à celui que nous avons trouvé s'écouler par le lit de la Loire à la limite de la Touraine, à 40 milliards de mètres cubes. Mais il tombe plus de 50 centimètres de pluie; il y a un surplus de 15 à 20 centimètres, qui, dissipé par l'évaporation, retombe en pluie avec le produit des nuages formés au-dessus de l'Océan.

Cette quantité de pluie n'est pas répartie uniformément dans les diverses saisons, et, conséquemment aussi, 40 milliards de mètres cubes ne s'écoulent pas uniformément pendant toute l'année; il y a des alternatives de basses eaux et de crues ou de débordements; les eaux, sortant de leur lit et se répandant sur les campagnes voisines, enlèvent les graines de plantes et les œufs d'insectes pour les transporter au loin.

C'est ainsi que des plantes montagnardes sont quelquefois transportées au loin dans les plaines; elles y végètent pendant quelque temps, puis elles meurent sans se reproduire parce qu'il leur manque l'air et le ciel de leur pays natal. Les œufs des insectes écloront bien aussi quelquefois, mais les jeunes larves, ne trouvant pas la nourriture qui leur était destinée, périront de bonne heure. Sans cela, on le conçoit, il n'y aurait pas de plantes ni d'insectes exclusivement propres aux pays de montagnes, et la diffusion successive des espèces eût depuis longtemps établi une parfaite identité pour la faune et pour la flore de toutes les contrées situées à une même latitude. Mais les êtres vivants ont besoin, pour se propager dans un lieu, de tout un ensemble de conditions, par rapport au climat, à l'exposition, à la nature du sol, à l'état météorologique, et l'absence d'une seule de ces conditions suffit pour les empêcher de s'y établir d'une manière durable.

Toutefois, ces migrations fortuites des graines et des insectes ne sont pas sans utilité. C'est à la suite des pluies d'orage et des inondations que ce transport a lieu. Les eaux, en se répandant sur les prairies et sur les champs voisins, soulèvent et font flotter à la fois les graines et les plantes sèches, les débris de végétaux qui servent d'habitation à une foule de larves, et les insectes moins habiles au vol qu'à la course, et qui n'ont pas eu le temps de fuir devant l'inondation. Beaucoup de graines semblent construites spécialement pour ce mode de transport par flottaison : par elles-mêmes ces graines eussent été assurément trop lourdes pour surnager; mais tantôt elles sont revêtues d'un péricarpe ou d'une enveloppe spongieuse et remplie d'air comme celle de la capucine, tantôt pénétrées d'une essence ou d'une huile plus légère que l'eau, ou bien encore elles sont munies d'ailes ou d'aigrettes, ou de lames enveloppantes qui suffisent pour les faire flotter. Quant aux insectes, ils flottent tout naturellement en raison de la grande quantité d'air qui, remplissant tout leur appareil respiratoire, leurs trachées et leurs sacs trachéens, doit diminuer assez leur pesanteur spécifique pour que ces animaux puissent se soutenir en l'air. On les voit donc sur les eaux débordées agiter sans cesse leurs pieds pour chercher vainement un point d'appui, jusqu'à ce qu'un des nombreux débris de végétaux flottants leur vienne offrir un moyen de sauvetage. Ils s'abandonnent dès lors tranquillement au cours des eaux, attendant le moment où quelque obstacle leur fournira le moyen de gagner le rivage. Il n'est pas rare de rencontrer, dans cette petite image du déluge, quelque tronçon de branche sèche ayant servi de refuge à des centaines d'insectes de vingt espèces différentes, qui ont complétement oublié leurs instincts pendant la durée de cette navigation forcée. C'est une bonne fortune pour un entomologiste que la rencontre de ces radeaux chargés d'insectes souvent difficiles à trouver autrement. C'est une mine non moins féconde pour l'observateur qu'un amas de débris enlevés par le ruisseau sur les terrains inondés, et transportés au loin sur un point de ses rives. Dans ces débris étaient des œufs, des larves, des nymphes et des insectes parfaits, comme aussi des mollusques terrestres et aquatiques. Si la saison était froide, tous ces animaux sont restés engourdis; mais quand vient le printemps, toute cette population émigrée commence à s'agiter et à parcourir les autres phases de son développement. Nous avons trouvé souvent en quantité des insectes apportés des montagnes de l'Auvergne jusque sur les rives de la Loire.

La suite à une autre livraison.

Il me paraît incontestable que si l'on savait bien l'histoire de ceux qui se sont distingués par leur dignité de caractère et leurs vertus, on en trouverait neuf sur dix qui devraient ces qualités à leur mère. On ne reconnaît point assez, en général, combien il importe à l'homme d'avoir une conduite pure et exempte de blâme dans sa jeunesse. On n'est pas assez persuadé que la plupart de ceux qui ont cet inestimable avantage en sont redevables à leur mère, et que le bonheur et la perfection du genre humain tiennent, en grande partie, à l'intelligence et à la vertu des femmes. ISLEN.

SUR LES MONTS-DE-PIÉTÉ.

Plusieurs ont pensé que pour prévenir les usures, il serait à désirer qu'il fût formé, comme dans les villes d'Italie, des Monts-de-Piété, où les citoyens déposent des gages sur lesquels on leur prête gratuitement, pour un certain temps, la somme dont ils ont besoin, mais qui est cependant toujours inférieure à la valeur de leurs gages que l'on vend après un délai, et l'excédant leur est rendu. On croit que cet établissement, qui fut autrefois projeté en France, aurait l'inconvénient de ralentir l'activité de l'industrie du petit peuple qui se confierait trop à cette ressource. Cependant il est difficile de croire que le désir de prévenir l'échéance du délai ne fût un préservatif suffisant.

1767. *Code de la police.*

MILTON.

(V. Table des dix premières années.)

Aubrey, dans ses notices biographiques, écrites en 1680, donne les détails suivants sur l'immortel auteur du *Paradis perdu*.

« En tout temps il se levait à quatre heures du matin, même après qu'il fut devenu aveugle. Il avait un lecteur. Le premier livre qu'on lui lisait, à son lever, était la Bible en hébreu : ensuite il restait seul et méditait. A sept heures, le lecteur revenait, lisait encore et écrivait sous sa dictée jusqu'au dîner; l'écriture prenait autant de temps que la lecture. La seconde fille de Milton, Deborah, lui lisait des livres grecs, latins, italiens, français. Elle épousa un habitant de Dublin, M. Clarke, mercier, marchand de soie; elle ressemblait tout-à-fait à son père. Sa sœur Marie ressemblait davantage à la mère. Après dîner, Milton se promenait pendant trois ou quatre heures dans son jardin. Il voulut toujours en avoir un dans les maisons où il habita. Il se couchait vers neuf heures; il était très sobre : il buvait très rarement entre les repas. Sa conversation à dîner, à souper, était très intéressante, mais un peu satyrique. Il prononçait la lettre R durement : cependant il y avait beaucoup de délicatesse et d'harmonie dans le son de sa voix. Il était très savant : c'était son père qui l'avait instruit. Il avait un orgue dans sa maison; il en jouait souvent. Son principal exercice était la promenade. Les gens instruits le visitaient plus fréquemment qu'il n'aurait voulu. Il se présentait chez lui surtout beaucoup de Français et d'Italiens pour le voir et l'admirer. Un grand

nombre de voyageurs avouaient qu'ils ne venaient en Angleterre que pour voir Cromwell le protecteur et M. John Milton : ils se faisaient montrer la maison et la chambre où il était né. On l'admirait beaucoup plus à l'étranger que dans sa patrie. »

ENTRÉE DU ROI HENRI II A PARIS.

On sait quelle solennité était une entrée de roi « dans sa bonne ville de Paris ». Les préparatifs commençaient aussitôt que l'intention du prince était connue, avant même que le jour de l'entrée fût fixé. Quelques ouvrages, assez rares aujourd'hui, contiennent la relation des fêtes magnifiques données à cette occasion; ils sont ornés de vignettes sur bois représentant les détails des cérémonies, les colonnes, les statues, les arcs de triomphe, les salons de bal, etc. Nous extrairons quelques dessins de deux de ces ouvrages, dont le premier a pour titre : « C'est l'ordre qui a été tenu à la nou- » velle et joyeuse entrée que très hault, très excel- » lent et très puissant prince, le roi très chrétien » Henri, deuxième de ce nom, a faicte en sa bonne » ville et cité de Paris, capitale de son royaume, le » seizième jour de juin M D XLIX. »

L'entrée de Henri II à Paris était décidée depuis les premiers jours de juin 1549, le roi ayant voulu faire couronner la reine Catherine de Médicis. La cérémonie du couronnement avait eu lieu à Saint-Denis le 10 juin; le 16 du même mois, Catherine et Henri firent leur entrée solennelle à Paris.

A la porte Saint-Denis, dit l'auteur, s'élevait un avant-portail d'ouvrage; à la fontaine du Ponceau, rue Saint-Denis, on voyait trois statues de Fortune, une en or, une en argent, une en plomb; devant Saint-Jacques de l'Hôpital, il y avait un grand arc triomphal à deux faces, d'ordre corinthien. A l'église du Saint-Sépulcre on avait dressé une merveilleuse aiguille trigonale, dit la relation historique, ayant soixante-dix pieds en hauteur depuis son rez-de-chaussée, non compris l'empiétement enfoncé en terre à la profondeur de plus de sept pieds. Cette aiguille, sur son rez-de-chaussée, était entourée d'un stylobate ou piédestal de neuf pieds et demi de haut, peint à ses quatre faces comme des pierres de porphyre, jaspe, serpentine et autres. Chacune de ces faces était enrichie des armes du roi et de la reine, avec des chapeaux de triomphe, des croissants, des doubles HH qui diapraient les bordures tout alentour. Sur le plan de ce perron posait la figure d'un rhinocéros, couleur écorce de buis, armé d'écailles naturelles. Il avait dix-huit pieds d'étendue sur onze de

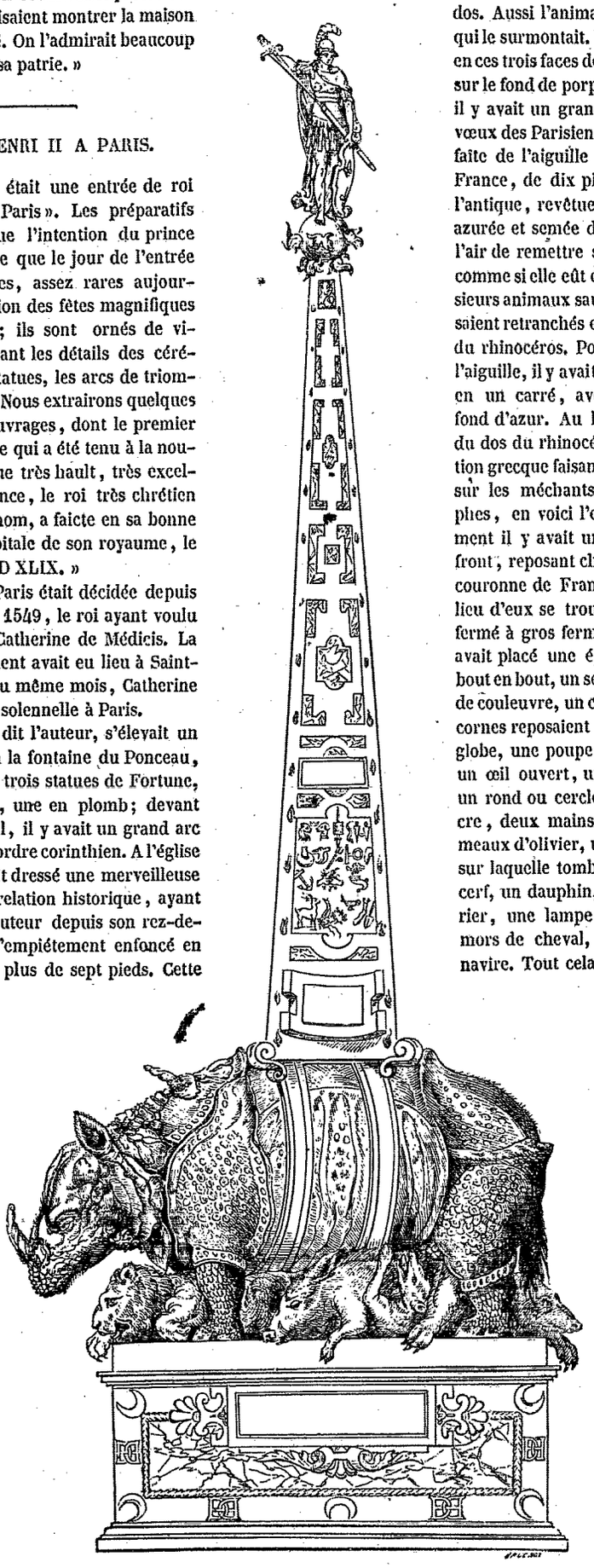

montée. Une bastine, bien affermie par deux sangles, lui était appliquée sur le dos. Aussi l'animal semblait-il porter ce qui le surmontait. L'aiguille était enrichie en ces trois faces de compartiments dorés sur le fond de porphyre. En la principale il y avait un grand carré contenant les vœux des Parisiens en hiéroglyphes. Au faîte de l'aiguille était une statue de la France, de dix pieds de haut, armée à l'antique, revêtue d'une toge impériale azurée et semée de fleurs-de-lis, ayant l'air de remettre son épée au fourreau, comme si elle eût été victorieuse de plusieurs animaux sauvages et cruels qui gisaient retranchés et morts sous le ventre du rhinocéros. Pour la consécration de l'aiguille, il y avait une inscription latine en un carré, avec des lettres d'or sur fond d'azur. Au bas de l'aiguille, près du dos du rhinocéros, était une inscription grecque faisant allusion au triomphe sur les méchants. Quant aux hiéroglyphes, en voici l'explication. Premièrement il y avait un lion et un chien de front, reposant chacun un pied sur une couronne de France impériale; au milieu d'eux se trouvait un livre antique fermé à gros fermoirs; dans le livre on avait placé une épée transversante de bout en bout, un serpent tortillé en forme de couleuvre, un croissant large dont les cornes reposaient sur deux termes, un globe, une poupe de navire, un trident, un œil ouvert, un faisceau consulaire, un rond ou cercle, un pavois, une ancre, deux mains croisées sur des rameaux d'olivier, une corne d'abondance sur laquelle tombait une pluie d'or, un cerf, un dauphin, une couronne de laurier, une lampe antique allumée, un mors de cheval, et puis le timon d'un navire. Tout cela signifiait, en s'adressant au roi : Force et vigilance puissent garder votre royaume; par conseil, bonne expédition et prudence, soient vos limites étendues; qu'à vous soit soumise toute la ronde machine de la terre, et que vous dominiez sur la mer, ayant toujours Dieu pour vengeur et défenseur contre vos ennemis; par ferme paix et concorde, en affluence de tous biens longuement et sainement triomphateur, vivez, régissez et gouvernez.

La suite à une autre livraison.

Monsieur le peintre, voulez-vous faire notre portrait? Le mien d'abord : je suis le riche paysan Troll ; celui de ma femme Marianne, de Joseph mon fils aîné, et de mes trois filles que vous connaissez : Marguerite, Ursule, Catherine. Sans me flatter, elles ont un assez joli petit minois.

Il faut qu'au fond de ce portrait je voie tout le village avec son église, Michel conduisant sa charrette de tourbe, et les femmes assises sur le seuil de leur porte avec leur rouet. Il faut que je voie aussi près du cimetière notre demeure avec la date que j'y ai fait écrire en grosses lettres quand on l'a réparée.

Peignez-nous un jour de fête où nous allons communier; montrez-moi mon fils labourant, près du Rhin, avec quatre forts bœufs, et mes trois filles travaillant avec ardeur dans la maison et dans l'étable.

Je serais bien aise de voir aussi notre ami Jean rentrant le foin à la grange, et chantant sa chanson. Je veux voir les champs couverts de blés, et mon fils comptant combien de boisseaux je vais récolter.

Je vous avoue que j'aime les couleurs éclatantes, surtout le rouge. Faites-moi un visage d'un brun doré comme la croûte d'un biscuit; que celui de ma femme soit blanc comme la belle craie, et que mes filles aient de bonnes joues appétissantes comme des cerises.

N'épargnez pas la couleur. Versez, versez à pleines mains. Je vous apporte deux écus. Voilà de quoi vous payer de votre peine. Mais il me faut un beau tableau, douze pieds de large au moins, et n'oubliez pas que, quand vous voudrez, vous pouvez venir dîner chez nous.

MÉMOIRES DE CHARLES PERRAULT.

(Suite.—Voy. p. 169.)

En même temps que l'Académie des inscriptions et belles-lettres naissait, pour ainsi dire, dans l'antichambre de Louis XIV, Colbert fondait avec un sentiment plus libéral l'Académie des sciences. « Il se fit donner d'abord, dit Perrault, un mémoire de tous les hommes savants qui s'assemblaient alors chez M. de Montmor, conseiller d'État, amateur de toutes les sciences et de tous les savants, comme aussi de tous ceux qui étaient en réputation d'excellence en quelque

science, soit dans le royaume, soit dans les pays étrangers. M. Chapelain, M. l'abbé de Bourseis et M. Carcavi furent ceux qu'il consulta particulièrement sur ce choix.»

Au nombre des premières personnes choisies par Colbert, nous rappellerons Carcavi, ami de Fermat, de Pascal, de Descartes, bibliothécaire de Colbert, et le compilateur du recueil des Mémoires du cardinal Mazarin en 536 volumes; — Roberval, professeur de mathématiques au collége de France, célèbre par ses contestations avec Descartes; — Huyghens, géomètre, physicien très ingénieux et très pratique, attiré à Paris par Louis XIV et renvoyé plus tard par la révocation de l'édit de Nantes à La Haye sa patrie; — Frenicle, mathématicien, bien connu par sa « Méthode d'exclusion », qui lui servait à résoudre, sans le secours de l'algèbre, tous les problèmes qu'on lui proposait; — Picard, professeur d'astronomie au collége de France; — Duclos, médecin de Louis XIV, l'un des fondateurs de la chimie; — Bourdelin, chimiste distingué, auteur d'excellentes observations sur les eaux minérales et les plantes usuelles; — Delachambre, médecin de Louis XIV, auteur de plusieurs ouvrages de physique, de physiologie et surtout de physiognomonie; — Claude Perrault, médecin, l'auteur de la colonnade du Louvre; — Auzoux, mathématicien, inventeur du micromètre à fil mobile qui sert aux astronomes pour mesurer le diamètre apparent des petits objets; — Pecquet, anatomiste, auquel on doit, entre autres découvertes, celle du réservoir du chyle; — l'abbé Mariotte, physicien, qui perfectionna l'hydrostatique, et confirma par ses expériences la théorie du mouvement des corps; — Marchand, médecin de Gaston, duc d'Orléans, habile botaniste; etc.

Dans la suite, on admit Duhamel, abbé de Saint-Lambert, physicien, et de plus écrivain élégant, qui devint le secrétaire perpétuel de la compagnie; — Blondel, architecte, maître de mathématiques du dauphin; — Dodart, conseiller-médecin de Louis XIV, professeur de pharmacie; — Jean-Dominique de Cassini, qui était professeur d'astronomie à Bologne. Au sujet de ce dernier, Perrault raconte une petite anecdote. C'était Carcavi qui avait désigné Cassini au choix de Colbert; il fut en partie cause qu'il vint d'Italie et qu'il obtint pour lui neuf mille livres de pension, parce qu'il espérait d'en faire son gendre. Mais quand Cassini fut solidement établi en France, il arriva que, par une raison ou une autre, il chercha une épouse ailleurs. En définitive, nous devons rendre grâces à l'amour paternel de Carcavi: c'est lui qui, en quelque sorte, a donné les trois Cassini à la France (1).

Il fut réglé que l'Académie s'occuperait principalement de cinq sciences: les mathématiques, l'astronomie, la botanique, l'anatomie et la chimie. On voulut aussi essayer de la théologie; mais la Sorbonne s'alarma, envoya des députés à Colbert, et le surintendant se rendit à leurs remontrances, « n'ayant pu disconvenir, dit Perrault, qu'il y avait du péril à laisser le pouvoir à des particuliers de disputer sur des matières de religion, qu'il fallait abandonner aux facultés établies pour en connaître. » Du même coup Colbert interdit les matières de controverse et de politique, « à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité ». On a depuis relevé l'Institut de cette interdiction en créant l'Académie des sciences morales et politiques, et jusqu'ici on n'a éprouvé aucun inconvénient de la liberté que semblerait autoriser le titre: les académiciens n'en abusent pas.

Une autre défense faite par Colbert est curieuse en ce qu'elle marque le progrès immense accompli dans les sciences depuis l'établissement de l'Académie. « Il fut ordonné, dit Perrault, que les astronomes ne s'appliqueraient point à l'astrologie judiciaire, et que les chimistes ne travailleraient point à la pierre philosophale, ces deux choses ayant été trouvées très frivoles et très pernicieuses. » Voilà donc de quels égarements il fallait encore défendre les plus grands savants de France et d'Europe au milieu du grand siècle!

Le nombre des membres des académies devait être nécessairement limité, et cependant Louis XIV poursuivait la noble pensée de se faire le premier monarque du monde en rattachant toutes les intelligences supérieures de l'Europe au cœur de la France. Colbert fit un fonds de cent mille livres sur l'état des bâtiments du roi, pour être distribué aux gens de lettres. Cette somme, en tenant compte même de la différence survenue dans la valeur de l'argent et dans le prix des objets de consommation, semble assez peu de chose pour suffire à tant de libéralités. Encore, au lieu d'augmenter annuellement, l'allocation fut-elle progressivement diminuée. Perrault indique cette décroissance insensible en termes assez plaisants:

« Tout ce qui se trouva d'hommes distingués pour l'éloquence, la poésie, les mécaniques et les autres sciences tant dans le royaume que dans les pays étrangers, reçurent des gratifications, les uns de mille écus, les autres de deux mille livres, les autres de cinq cents écus, d'autres de 1 200 livres, quelques uns de mille livres, et les moindres de six cents livres. Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Danemark, en Suède et aux dernières extrémités du Nord. Elles y allaient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, elles se portèrent la première année chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses de soie les plus propres du monde; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes, il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier en monnaie ordinaire. Les années bientôt eurent quinze et seize mois; et quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent. Il ne resta presque plus que les pensions des académiciens de la petite Académie et de l'Académie des sciences: ce qui a continué et continue même à présent. »

On eut soin aussi de ne pas supprimer ces générosités aux illustres littérateurs et savants des autres pays de l'Europe. Louis XIV avait dans son royaume assez de talents dévoués à sa gloire; il était sûr d'en trouver toujours à volonté un nombre suffisant; il pouvait ne pas en être de même à l'étranger. Parmi ces célébrités lointaines, les plus éminentes étaient alors Gronovius, le plus grand latiniste du dix-septième siècle, professeur à l'Académie de Leyde; Vossius, professeur de grec à Leyde et d'histoire à Amsterdam; Heinsius, professeur d'histoire et de politique à Leyde, historiographe des États de Hollande.

Nous trouvons dans une collection tout nouvellement publiée (1) des lettres de Colbert, de Chapelain et de Gronovius qui éclairent parfaitement ces rapports avec les savants étrangers. Voici ce que Colbert en personne écrivait « à M. Gronovius, premier professeur en éloquence à l'Académie de Leyde. »

Saint-Germain, 11 janvier 1667.

« Monsieur,

» Le roi, non content de la première gratification dont il a honoré votre mérite, a voulu vous en faire une seconde, que vous recevrez par la lettre de change ci-jointe que Sa Majesté m'a commandé de vous envoyer. Vous la recevrez comme une marque solide de sa munificence royale et du

(1) Jacques Cassini, fils de Jean-Dominique, membre de l'Académie des sciences comme son père, est l'auteur des ouvrages suivants: De la grandeur et de la figure de la terre; Éléments d'astronomie; Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes et des satellites. — Son fils, César-François Cassini de Thury, membre de la même Académie, est l'auteur de l'immense carte de France qui porte son nom, et qui a fait une véritable révolution en géographie.

(1) Lettres et pièces rares ou inédites, publiées et accompagnées d'introductions et de notes par M. Matter, conseiller de l'Université. 1846.

désir qu'elle a que, par vous et par les habiles gens vos semblables, les sciences aillent toujours croissant au profit du public et à la gloire de son siècle. Elle attend cet avantage autant de votre grande érudition que de celle d'aucun autre ; et je m'assure que vous vous efforcerez de justifier la bonne opinion qu'elle a de vous, par vos travaux à venir, aussi bien que vous vous l'êtes acquise par les précédents.

» Dans cette créance, je demeurerai, monsieur, votre très humble serviteur, COLBERT. »

Gronovius entendait bien que ces libéralités n'avaient point uniquement pour but son propre mérite, et il s'acquitta en remerciements, en éloges, en préfaces à l'adresse du maître, du ministre, et de Chapelain particulièrement chargé de répartir et de faire fructifier les générosités littéraires. D'ailleurs ce dernier avait eu soin de l'avertir bien positivement de ce qu'on attendait de lui.

Dès 1660, en effet, Chapelain avait écrit à Gronovius : « Je me suis rendu garant envers ce grand ministre (Colbert) du ressentiment que vous auriez de cette insigne faveur, et l'ai assuré que vous ne répondriez pas seulement à ce que Sa Majesté attend de vos veilles, mais que vous chercheriez les moyens de reconnaître sa munificence en mettant dans leur plus beau jour toutes les autres vertus héroïques dont sa glorieuse vie reluit, sans vous laisser surpasser en cela par aucun de ceux à qui elle a fait part de ses largesses, et qui, par leurs offrandes, s'en acquittent si éloquemment à l'envi. »

Il est impossible de traduire en meilleurs termes la maxime vulgaire : *Rien pour rien.* Le roi ne parle pas, le ministre lui-même est discret; mais le secrétaire du ministre dit nettement les choses. Or, il arriva que Gronovius en conservant l'habitude de recevoir les gratifications, perdit celle de donner du retour. Il oublia même une fois de répondre à Colbert. Aussitôt Chapelain lui écrit :

« J'avais espéré d'avoir une réponse de vous à la lettre dont M. Colbert avait accompagné la gratification du roi, et qui était pour vous une nouvelle grâce. Il ne s'agissait pas d'un grand discours, mais d'un témoignage de ressentiment de cet honneur qu'il vous a fait, et qu'il est d'un devoir indispensable que vous y satisfassiez avec tout le respect et toute la civilité possible. J'attends de vous ce compliment-là par le premier ordinaire, afin que je le puisse joindre à huit autres que j'ai reçus des gratifiés du fond de l'Allemagne et de l'Italie, desquels j'ai suspendu jusque là la présentation en votre faveur, de peur que vous fussiez remarqué comme le seul qui auriez manqué à vous en acquitter. Les autres marques publiques que vous lui en voulez donner viendront à loisir. »

Tous ces détails sont bien curieux. Ils nous révèlent de petites scènes d'intérieur que les grands historiens sont obligés de négliger. Ceux-ci nous montrent de loin, comme sur un théâtre, la munificence des cours resplendissante de son éclat le plus pur ; les mémoires et les correspondances nous transportent dans les coulisses et nous laissent voir les ressorts cachés de cette pompe et les secrets du jeu des acteurs.

La fin à une autre livraison.

PENSÉES.

— Rien n'est nécessaire que ce qui est éternel ou qui conduit à l'éternité.

— On ouvre le cœur des autres quand on ouvre le sien.

— Il ne suffit pas que les désirs soient bons, il faut qu'ils soient réglés.

— Il est plus aisé de se passer de richesses quand elles manquent, que de ne point s'y attacher quand on les a.

— Que sert de n'avoir point d'or dans sa bourse, si on l'a dans son cœur ?

— La charité est une dette éternelle et sans bornes.

— On condamne ordinairement les passions d'autrui par d'autres passions ou contraires ou semblables.

— Le moyen d'éviter les chutes est de craindre sa propre faiblesse et de n'aller pas trop vite.

— La vérité irrite ceux qu'elle n'éclaire et ne convertit pas.

— La passion fait souvent condamner dans les uns ce qu'on approuve dans les autres.

— Les hommes sont plus enclins à faire des questions curieuses qu'à demander des instructions nécessaires.

— Souvenons-nous que notre naissance spirituelle nous oblige à mener une vie spirituelle.

— On passe sa vie à délibérer, et on meurt là-dessus.

— Il n'y a point de plus terrible punition que d'être abandonné à soi-même.

— Le cœur doit faire la charité quand la main ne le peut.

— Le zèle est bien aveugle ou mal réglé quand il fait entreprendre sur les droits des autres.

— On est ordinairement vif, ardent, curieux pour connaître la vie du prochain ; mais lent, paresseux et aveugle à connaître, à corriger et à condamner sa propre existence.

— Une partie de la perfection de cette vie consiste à se croire bien éloigné de la perfection même.

— On commence par être amoureux de ses propres pensées, et ensuite on tâche d'en rendre les autres idolâtres.

— Rien de si rare que d'avouer sincèrement qu'on mérite ce que l'on souffre.

— Il faut que l'homme n'aime point ce qu'il ne doit point aimer, qu'il aime ce qu'il doit aimer, qu'il ne l'aime point plus qu'il ne doit l'aimer, et qu'il l'aime autant qu'il est obligé de l'aimer.

PASQUIER QUESNEL, *Réflexions morales.*

VIEILLESSE ET PAUVRETÉ.

(Voy., sur le Roman de la Rose, la Table des dix premières années.)

On se rappelle que le *Roman de la Rose* s'ouvre par le récit d'un songe : le poëte rêve qu'un matin de printemps, s'étant levé avec le soleil, il s'en allait hors de la ville,

Pour oyr des oiseaulx les sons.

tout en raccommodant ses manches, vraies manches de poëte. Après s'être promené le long d'une rivière, et s'y être lavé le visage, il pousse plus avant. Il se trouve bientôt sous les murs d'un haut *vergier* embastillé, où sont représentées, sur un fond or et azur, diverses figures allégoriques de vices et de passions, et parmi elles les tristes images de *Vieillesse* et *Povreté.*

Vieillesse.

Toute sa tête estoit chenüe
Et blanche cum s'el fust florie.
Ce ne fut mie grant morie
S'ele morust, ne grand pechiés,
Car tous ses cors estoient sechiés
De viellece et anoiantis.
Moult estoit jà ses vis fletris,
Qui jadis fut soef et plains;
Mès or est tous de fronces plains.
Les oreilles avoient mossues,
Et trestotes les dents perdues,
Si qu'elle n'en avoit neis une.
Tant par estoit de grant viellune,
Qu'el n'allast mie la montance
De quatre toises sans potence.

« Toute sa tête était chenue, et blanche comme si elle eût été fleurie. Ce ne fut pas grande perte (morie) ni grand dommage si elle mourut, car toutes ses chairs étaient séchées de vieillesse et réduites à rien. Son visage était tout flétri, son visage qui fut jadis gracieux (soef) et plein ; mais alors il est tout couvert de rides (fronces). Elle avait les oreilles remplies de mousse, et toutes ses dents étaient tombées, au point qu'elle n'en avait pas

même (neis) une. Elle était d'un si grand âge, qu'elle n'allait pas l'espace (montance) de quatre toises sans béquilles (potence). »

Povreté.

Tant séust bien sa robe vendre,
Qu'ele iere nuë comme vers:
Se li tens fust ung poi divers,
Je cuit qu'ele acorast de froit,
Qu'el n'avoit c'ung vié sac estroit
Tout plain de mavès palestiaus;
Ce iert sa robe et ses mantiaus.
El n'avoit plus que afubler,
Grant loisir avoit de trembler.
Des autres fu un poi loignet;
Cum chien honteus en ung coignet
Se cropoit et s'atapissoit;
Car povre chose, où qu'ele soit,
Est adès boutée et despite.

« Elle avait vendu sa robe, si bien qu'elle était nue comme ver. Si le temps était un peu dur (divers), je pense (cuit) qu'elle mourrait (acorast) de froid, car elle n'avait qu'un vieux sac étroit tout en mauvais lambeaux (palestiaus), qui lui servait et de robe et de manteau. N'ayant rien autre chose pour se vêtir, elle pouvait bien grelotter. Elle se tenait un peu loin des autres, accroupie et tapie en un coin comme un chien honteux; car pauvre chose, où qu'elle soit, est toujours (adès) chassée (boutée) et méprisée. »

Le poëte fait suivre chacun de ces deux portraits de réflexions philosophiques appropriées au sujet : ainsi, après avoir décrit la Vieillesse, il nous peint la fuite éternelle du Temps,

. . . Qui s'en va nuit et jor,
Sans prendre repos ni sejor.

Il déplore les tristes effets de la destruction sur les choses comme sur les hommes. L'image de la Pauvreté lui arrache des pensées plus amères encore, et, au souvenir des maux qu'engendre la misère, il oublie les divines consolations que la foi donne aux malheureux, et s'écrie avec désespoir :

L'eure soit ore la maudite,
Que povres homs fu concéus!
Qu'il ne sera jà bien péus,
Ne bien vestus, ne bien chauciés,
Néis amés, ne essauciés!...

« L'heure soit donc maudite où les pauvres gens furent conçus! car ils ne seront jamais bien nourris, ni bien vêtus, ni bien chaussés, ni aimés, ni honorés. »

Ces extraits donnent une idée de la langue du *Roman de la Rose* et du genre d'invention qui y règne. Partout, comme ici, nous trouvons la personnification allégorique des sentiments, des idées, des passions et des vices : Raison demeure au haut d'une tour; Jalousie occupe un château fort; Faux-Semblant lutte contre Franchise et Simplicité; Frère Loup a pour sénéchal Chevance et pour frère germain Intrigue, etc. Partout aussi la pensée philosophique et morale du poëte se développe librement à l'aide de ces personnages allégoriques, véritables abstractions réalisées.

Ce sont là les deux caractères principaux du *Roman de la Rose*, les deux traits distinctifs qui lui donnent une place si

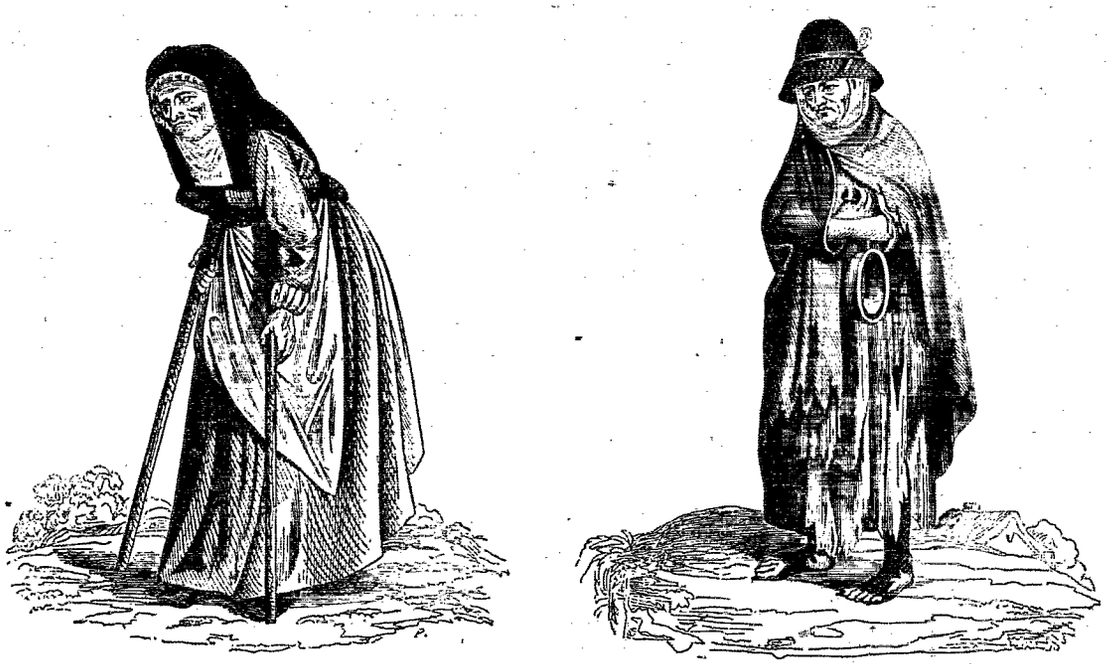

(La Vieillesse et la Pauvreté, d'après les miniatures d'un manuscrit du Roman de la Rose, de 1480, conservé au British Museum.)

importante parmi les monuments de notre langue, et qui marquent sans doute un notable progrès de l'esprit français. Jusque là notre poésie s'était à peu près bornée aux fabliaux et aux chansons des trouvères. Dans le *Roman de la Rose*, elle grandit et s'élève; elle s'attaque aux sentiments les plus généraux, aux idées les plus abstraites, et les personnifie pour les mieux exprimer. Ces figures, si nettes et si expressives, communiquent leur vie et leur vérité à cette langue naissante, laquelle a déjà des formes mûres, des tours presque définitifs pour des idées qui ne cesseront pas d'être vraies. En un mot, vers le milieu du treizième siècle, le trouvère a disparu, le vrai poëte vient de naître, à la fois artiste et philosophe, et qui sait allier le sérieux intérêt de la morale aux plaisirs les plus vifs de l'esprit et de l'imagination.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

JACQUES RUISDAEL.

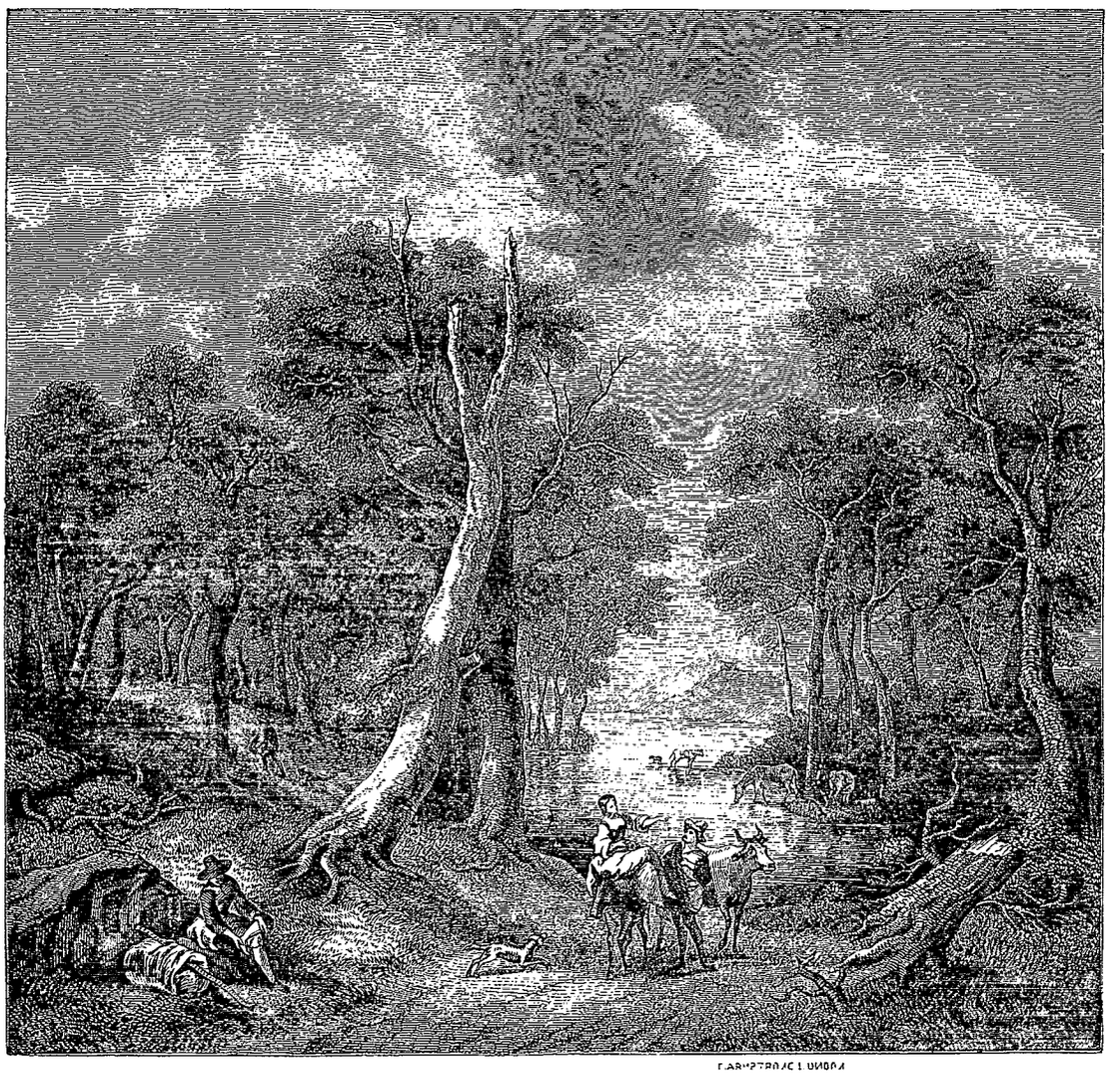

(Musée du Louvre. — Un Paysage, par Ruisdaël.)

Ce que l'on sait de la vie de Jacques Ruisdaël est peu de chose. Né à Harlem en 1635 ou 1636 suivant Descamps, en 1640 suivant M. Huber, il trouva sa famille disposée à seconder par une éducation libérale les espérances hâtives de son talent. Son père, qui était ébéniste, lui fit apprendre les langues anciennes, la médecine et la chirurgie. Le jeune Ruisdaël cultivait en même temps la peinture à laquelle s'était adonné son frère aîné, Salomon Ruisdaël. On cite des tableaux faits par lui à l'âge de douze ans, avec un talent qui surprit les artistes d'alors. Il s'attacha à l'imitation exacte de la nature, et il y réussit particulièrement. Son œuvre révèle une grande prédilection pour la manière et pour la couleur de Berghem. Ruisdaël alla trouver ce maître à Amsterdam, et se lia avec lui d'une étroite amitié. On a dit qu'ils parcoururent tous deux l'Italie ; mais ce voyage, admissible à l'égard de Berghem, doit être nié quant à Ruisdaël. Jamais ce peintre n'est sorti de la Hollande, et la nature hollandaise est la seule dont ses tableaux révèlent la connaissance. Il eut grand soin de son père pendant sa vieillesse, et ce fut peut-être pour se consacrer tout entier à lui qu'il resta célibataire. Il fixa sa demeure à Harlem, et mourut dans cette ville le 16 novembre 1681.

Comme peintre de paysages et comme peintre de marines, Jacques Ruisdaël a une grande réputation, qui est arrivée à tout son éclat pendant les discussions modernes sur les genres classique et romantique. On l'a placé à l'un des premiers rangs de ce dernier genre. Il reproduit exactement la nature, mais il sait aussi l'animer par la passion et l'embellir par des contrastes habilement ménagés d'ombres et de lumière. En général, il ne cherche pas l'effet dans des accidents multipliés et dans une splendeur exagérée de lumière ; ses paysages sont simples et calmes. L'eau dort ou coule tranquillement dans son lit bordé d'herbes, le ciel est à demi voilé de nuages floconneux, l'arbre étend majestueusement son feuillage sans que le vent l'agite et le courbe ; des cabanes couvertes de chaume, de grands arbres aux troncs noueux, des chemins sablonneux qui s'allongent dans la campagne, de l'eau, des moulins à vent sur les collines, quelques pâtres avec leurs chiens, un petit clocher dans le lointain, un pont, une digue, tels sont les objets que le peintre affectionne. Cependant quelquefois Ruisdaël s'anime ; le ruisseau se précipite en cascade, le chêne cède sous l'effort de l'orage, la nuée s'assombrit et le flot roule son écume blanchâtre (voy. 1845, p. 232) ; mais c'est là l'exception. Le plus ordinairement, les tableaux du maître hollandais se distinguent par une bonhomie tranquille qui fait désirer ou regretter la vie simple et paisible.

Comme Ruisdaël peignait difficilement la figure, il empruntait souvent la main de Wouvermans, de Vanden-Velde, de Van Ostade, de Berghem. Paysages ou marines, ses ta-

bleaux s'élèvent pour la plupart au-dessus des œuvres de ces maîtres. On cite entre autres sa Chasse au cerf, qui se trouve dans la galerie du roi de Saxe à Dresde. Notre Musée du Louvre possède six toiles de Jacques Ruisdaël : — un bois, un village dans le fond, un chemin bordé de touffes d'arbres, un homme et des chiens ; — une forêt coupée par une rivière où des bestiaux viennent s'abreuver (les figures et les animaux sont de Berghem ; c'est ce tableau que reproduit notre gravure) ; — une vaste campagne éclairée par un coup de soleil, un pont sur le devant, un moulin à vent dans le fond ; ce morceau est fort estimé : cependant il est d'un ton un peu froid (les figures sont de Philippe Wouvermans) ; — une tempête ; — un buisson, une route conduisant à un village ; — un chemin dans les bois, où passe un chariot attelé de deux chevaux. Le Musée possède aussi quelques dessins au lavis de Ruisdaël. Nous connaissons des estampes d'après Ruisdaël exécutées par Piranesi, Boissieu, Schweyer, P. Lebas, Voght, Blotelingh, Moitte, Guyot aîné et jeune, de Saulx, Godfrey, Geysler, Niquet, P. Laurent, Ponheimer, Rucker, T. Michel Frey, Huck, Canot, Strudt, Haldenwang, Morgenstern, Kettner, etc.

Il existe quelques eaux-fortes gravées par Jacques Ruisdaël lui-même ; elles sont d'un grand effet. Il y en a quatre dans le recueil de la Bibliothèque royale. Sur la première page de ce recueil on lit : *Il manque huit pièces vendues à l'Autriche en* 1814.

LES DEUX PORTRAITS.

NOUVELLE.

Pour le voyageur qui aime l'examen et la variété, les bateaux à vapeur auront toujours un incontestable avantage sur tous les autres moyens de locomotion. Non seulement la *matière* d'observation y est plus nombreuse, mais elle se renouvelle plus fréquemment, elle se montre sous plus d'aspects. L'intimité forcée des voitures publiques se prolonge souvent jusqu'à la souffrance ; elle est mêlée de gêne et de fatigue ; il n'existe aucun moyen d'y échapper ni même de la suspendre ; les autres voyageurs sont pour nous des compagnons de chaîne qu'il faut subir jusqu'au bout, et l'ennui de cette association trop étroite nous ôte, le plus souvent, la liberté d'esprit et la vivacité d'humeur indispensables pour l'observation. En bateau à vapeur, au contraire, on choisit ses voisins, on prend et on guette chaque compagnon, on observe de près ou de loin, avec suite ou au passage ; l'espace, le bien-être et l'indépendance laissent à l'esprit toute sa perspicacité : aussi les entretiens y sont-ils plus gais et plus divers.

Puis le paysage qui passe devant vous modifie sans cesse vos impressions. Les rivières offrent mille aspects qu'on chercherait vainement sur les grandes routes. Tout y est plus caractérisé, plus pittoresque : les villages se reflètent dans les eaux ; les saulaies rampent le long des berges sinueuses ; les barges glissent dans les baies ; les îles s'élèvent au milieu du courant comme des bosquets flottants ; les rumeurs du fleuve et de la brise forment une sorte d'harmonie qui vous berce ; vous sentez votre esprit devenir plus vif, plus joyeux.

M. de Rivaud et sa fille avaient éprouvé tous deux cette influence, depuis leur départ d'Orléans, sur le bateau à vapeur *l'Hirondelle*. Assis sur le pont, ils voyaient les bords riants de la Loire se dérouler successivement sous leurs yeux comme une décoration d'opéra comique. La jeune fille communiquait, à chaque instant, quelques remarques auxquelles le père ajoutait un enseignement ou répondait par une explication, et leur attention passait ainsi alternativement du paysage à leurs compagnons de route ou de leurs compagnons de route au paysage. L'esprit vif et mobile d'Honorine trouvait partout matière à sensations. Prompte dans ses jugements comme tous ceux à qui l'expérience n'a pas encore appris le doute, elle s'exerçait à tout deviner au premier coup d'œil et transmettait à son père ses rapides impressions.

Cependant le bateau, qui venait d'arriver aux environs de Montrichard, s'arrêta pour se laisser accoster par une barge amenant un nouveau voyageur.

C'était un homme de forte corpulence, au costume demi-bourgeois, demi-paysan, qui annonçait le fermier à l'aise, mais dont le gros visage rougeaud révélait une préoccupation de mécontentement. En mettant le pied sur le pont, tout près de M. de Rivaud, il porta la main à son chapeau de paille avec une certaine familiarité.

— Par ma foi ! j'ai cru que j'allais manquer le bateau, dit-il ; il n'y avait personne chez Vérou pour conduire la barge. Pourquoi que le gouvernement s'occupe pas de faire mieux que ça la police des escales?

Un des voyageurs fit observer qu'il s'agissait d'un service privé et volontaire qui échappait nécessairement à l'action de l'autorité.

— Ça n'empêche pas qu'un honnête homme peut rester à la traîne et manquer son affaire. Oui, reprit le gros paysan ; moi par exemple, si j'avais pas pu rejoindre le bateau, je risquais d'arriver trop tard.

— Où allez-vous donc, monsieur Jean-Baptiste ? demanda un petit bourgeois qui s'était embarqué à l'escale précédente.

— Tiens, c'est M. Dubois, reprit le fermier d'un air de connaissance ; bonjour, monsieur Dubois ; ça va bien, et la vôtre ?

— Pas mal, merci ; vous voilà donc en voyage ?

— Comme vous voyez ; je viens de Montrichard pour une ferme.

— Est-ce que vous quittez celle où vous êtes ?

— Quoi ! vous ne savez pas? s'écria Jean-Baptiste ; le vieux sans cœur me l'a retirée.

— Quel vieux sans cœur ?

— Eh bien ! le bourgeois donc ; il a mis à ma place le grand Thibaud ; vous savez le grand Thibaud, que son père a eu une affaire à la correctionnelle ; des gens de rien ! Eh bien ! le vieux pince-mailles lui a donné la préférence parce qu'il offrait trente louis de plus.

— Et il vous a renvoyé, vous qui étiez là de père en fils depuis plus de cent années ?

— Voilà ce que c'est que la reconnaissance des richards, répliqua Jean-Baptiste avec amertume : vous leur défrichez le terrain, vous faites leur fortune, et quand le moment est venu de manger un pauvre morceau de pain, ils vous mettent sur le pavé. Mais je lui revaudrai ça, aussi vrai que je suis un homme ; je le lui revaudrai.

— Peut-être bien que tout vient du notaire ? objecta Dubois.

— Non, non, reprit le paysan ; c'est le monsieur qui a voulu la chose, même qu'il est venu exprès dans le pays.

— Vous l'avez vu ?

— Ah ! bien oui ! j'y suis allé deux fois ; il était malade, censé. C'est si fier, voyez-vous, ça ne reçoit jamais de pauvre monde comme nous ; il aurait peur que notre vue le salisse. A l'autre voyage déjà j'avais pas pu le voir.

— Ah ! bah !

— Non, j'avais trouvé que les enfants, et qui sont pas beaux, je vous assure, ni polis ; ils me regardaient comme une bête curieuse. Après ça, tel père, tels fils. Seulement c'est eux qui en ont été punis cette fois, vu que je leur apportais un lièvre, que j'ai remmené dans ma gibecière et que nous avons mangé à la ferme. Ah ! c'est qu'il ne faut pas me marcher sur la tête à moi !

— Vous avez raison, père Baptiste, dit Dubois en lui frappant sur l'épaule ; comme disait défunte ma mère : un paysan vaut un évêque quand il a son pain cuit.

— Oui, mais c'est pas l'idée de l'autre, reprit le fermier en secouant la tête ; ça veut trancher dans le grand, ça ne se trouve jamais assez riche ; et pourtant Dieu sait qu'on ne lui

refuse rien! Vient-il pas encore d'obtenir que la nouvelle grande route passerait droit au milieu de sa propriété; sans parler du grand étang qu'on lui a donné à dessécher et des prises d'eau qu'on lui permet. Au jour d'aujourd'hui, voyez-vous, monsieur Dubois, n'y a que les intrigants qui réussissent : aussi quand vous voyez quelqu'un riche et puissant, vous pouvez dire d'avance que ça doit pas être grand'chose de bon.

— Ah! ne croyez point cela, monsieur, interrompit un petit voyageur à figure douce et pâle, qui avait jusqu'alors écouté en silence les plaintes de Jean-Baptiste; s'il est des maîtres durs et ingrats, il en est aussi de reconnaissants et de généreux. J'en ai pour ma part un exemple.

— Vous avez trouvé un bon maître? demanda le paysan avec une sorte d'incrédulité.

— Assez bon pour me faire grâce de trois années de fermage à la suite d'une épidémie qui avait enlevé tous mes bestiaux.

— Trois années! répéta Jean-Baptiste émerveillé.

— Et encore a-t-il obtenu une bourse pour mon fils aîné que j'allais être obligé de retirer du collége.

— Dieu me sauve! si je trouvais un bourgeois de cette pâte, je lui bâtirais une chapelle, s'écria le paysan.

— Sans parler des bons procédés de sa famille! ajouta le second fermier; le jour du nouvel an ne passe jamais sans que la demoiselle envoie des livres à mon petit, avec une lettre pleine de politesse et de bons conseils.

— Voilà ce que j'appelle savoir vivre! reprit Jean-Baptiste; faudrait que votre bourgeois fût propriétaire de toutes les terres du mien.

— Personne n'aurait à s'en plaindre, fit observer le petit homme, car il est également désintéressé et humain pour tous; notre commune lui doit son école, un lavoir public et une maison de retraite pour les infirmes.

Le fermier et tous ceux qui se trouvaient présents firent entendre un murmure d'approbation. Honorine, qui avait tout écouté avec une attention curieuse, se tourna vers son père :

— Si les Égyptiens avaient le jugement des morts, dit-elle en souriant, nous avons, nous autres, le jugement des vivants. Avez-vous entendu, mon père?

— J'ai entendu, répondit M. de Rivaud.

— Comme le bien et le mal rapportent leurs fruits à notre insu! reprit la jeune fille; l'acte privé que nous croyons connu seulement de quelques uns finit toujours par se découvrir, et par nous glorifier ou nous avilir. La réputation est un édifice que nous bâtissons sans nous en apercevoir, et qui se trouve être tout-à-coup un temple ou un gibet.

— Mais es-tu sûre que ce gibet ou ce temple soit toujours mérité? demanda M. de Rivaud.

— L'erreur est sans doute possible, reprit Honorine; mais ici, par exemple, mon père, qui pourrait hésiter à faire la différence des deux maîtres? Accordez telle part que vous voudrez au dépit ou à la reconnaissance, vous aurez toujours, d'un côté les faits de dureté, d'orgueil et d'avidité, de l'autre ceux de générosité, de tendresse et de dévouement. Sans avoir vu aucun des deux hommes dont on vient de parler, je me sens pleine de sympathie pour l'un, de répugnance pour l'autre, et je puis hardiment les placer aux deux degrés opposés de mon estime.

M. de Rivaud sourit sans répondre, et s'adressant à Jean-Baptiste :

— La ferme que vous venez de quitter n'est-elle point celle des *Croisaies?* demanda-t-il.

— Juste! répliqua le paysan. Monsieur connaît donc le pays?

— Et vous, ajouta-t-il en se tournant vers le second fermier, n'habitez-vous pas Challans en Vendée?

— En effet, monsieur, répondit le petit homme pâle.

— J'avais cru le deviner, reprit le père d'Honorine avec un sourire; alors vous devez connaître tous deux M. de Rivaud.

— Mon mauvais maître! s'écria Jean-Baptiste.

— Mon bienfaiteur! répéta l'autre paysan.

— Celui qui m'a ôté ma ferme!

— Celui qui m'a sauvé de la ruine!

La jeune fille ne put retenir un cri de stupéfaction. Son père lui fit signe de se taire, et l'emmena à l'écart.

— Quoi! c'était vous! balbutia Honorine à la fois honteuse et indignée; vous que cet homme osait accuser d'avarice!

— Et dont cet autre vantait la générosité, ajouta M. de Rivaud en souriant. Les deux portraits représentaient le même original; mais chaque peintre l'avait composé avec sa passion. Non que tout soit faux dans ce qu'ils ont dit; j'ai été sévère avec Jean-Baptiste, parce qu'il négligeait les terres des *Croisaies*, et il m'a trouvé injuste; j'ai refusé de le voir, parce que je craignais d'être ébranlé par ses prières, et il m'a jugé orgueilleux. Quant au fermier de Challans, ce que j'ai fait pour lui n'était qu'une juste récompense de sa probité, de son zèle; mais peut-être y ai-je mis plus de goût et d'ardeur que d'habitude. Nos défauts et nos qualités sont choses journalières comme tout le reste. Je ne mérite certainement aucune des deux réputations qui viennent de m'être faites; mais je puis mériter quelque chose de chacune. Voilà pourquoi nous ne devons point juger les hommes d'une manière absolue et sans avoir pesé les deux poches du bissac dont parle Ésope. Mais surtout ce que nous devons par-dessus tout, c'est apprécier avec réserve ceux que nous n'avons pu étudier nous-mêmes; car la réputation d'un homme ressemble à ces rayons de soleil qui traversent des vitrages de teintes différentes : elle prend toujours la couleur de celui qui vous la transmet.

UNE PROMENADE DE JOUR AU VÉSUVE.

(Voy., sur le Vésuve, la Table des dix premières années.)

L'ascension du Vésuve pendant le jour est une admirable promenade. On sort de Naples, après déjeuner, à neuf ou dix heures du matin; on monte au volcan, on examine son cratère à loisir, et avant cinq ou six heures de l'après-midi on est de retour à la ville pour dîner. L'hospitalité napolitaine a si bien aplani la route, adouci les pentes, prévenu tous les désirs du voyageur, qu'à moins de vouloir à toute force se donner beaucoup de peine pour se créer des difficultés inutiles, il n'y a plus moyen d'avoir le mérite d'aucune fatigue. A Naples on n'aime que les plaisirs faciles. Comparée au Vésuve, la plus petite montagne suisse oblige à plus de patience et de vigueur (1).

Il est du reste plusieurs manières de comprendre l'ascension du Vésuve; la façon de monter dépend du caractère. Chacun, suivant sa nature, va chercher au sommet des souvenirs différents; l'un en rapportera l'ennui qu'il y avait porté, tel autre la poésie, tel autre simplement le plaisir.

Les voyageurs riches et blasés vont en calèche jusqu'à l'ermitage, c'est-à-dire à plus des deux tiers de la montagne. Reste à gravir le cône; mais ils ont à commandement les bras des guides, les litières, les brancards : il est seulement déplorable que pour de l'or on ne puisse pas se faire donner à volonté l'intéressant spectacle d'une petite éruption.

Si l'on voyage sincèrement, naïvement, il faut monter le Vésuve à pied, seul ou à deux. On laisse au bas de la montagne toute préoccupation, et on livre au spectacle que l'on a devant soi ses yeux, sa pensée, son âme; à chaque détour du sentier on s'arrête, on regarde, on jouit de tous les changements de la perspective, on s'abandonne aux enchantements de ce ciel splendide, de cette mer azurée où semblent descendre des flots de lave noircie entre des rives

(1) La hauteur du Vésuve est de 1198 mètres (Ann. du Bur. des longit.).

de fruits et de fleurs; on se laisse enivrer à toutes les fermentations qui montent du sein de la nature; on se recueille, on s'émeut au souvenir des villes ensevelies sous les cendres et les feux souterrains. Une douce et lointaine mélancolie ennoblit encore le sentiment de l'admiration. On arrive ainsi, tout ému, tout frémissant, au sommet, et, pour ainsi dire, au-dessus de soi-même; puis, lorsque du milieu des exhalaisons de soufre, du haut de cette écume calcinée,

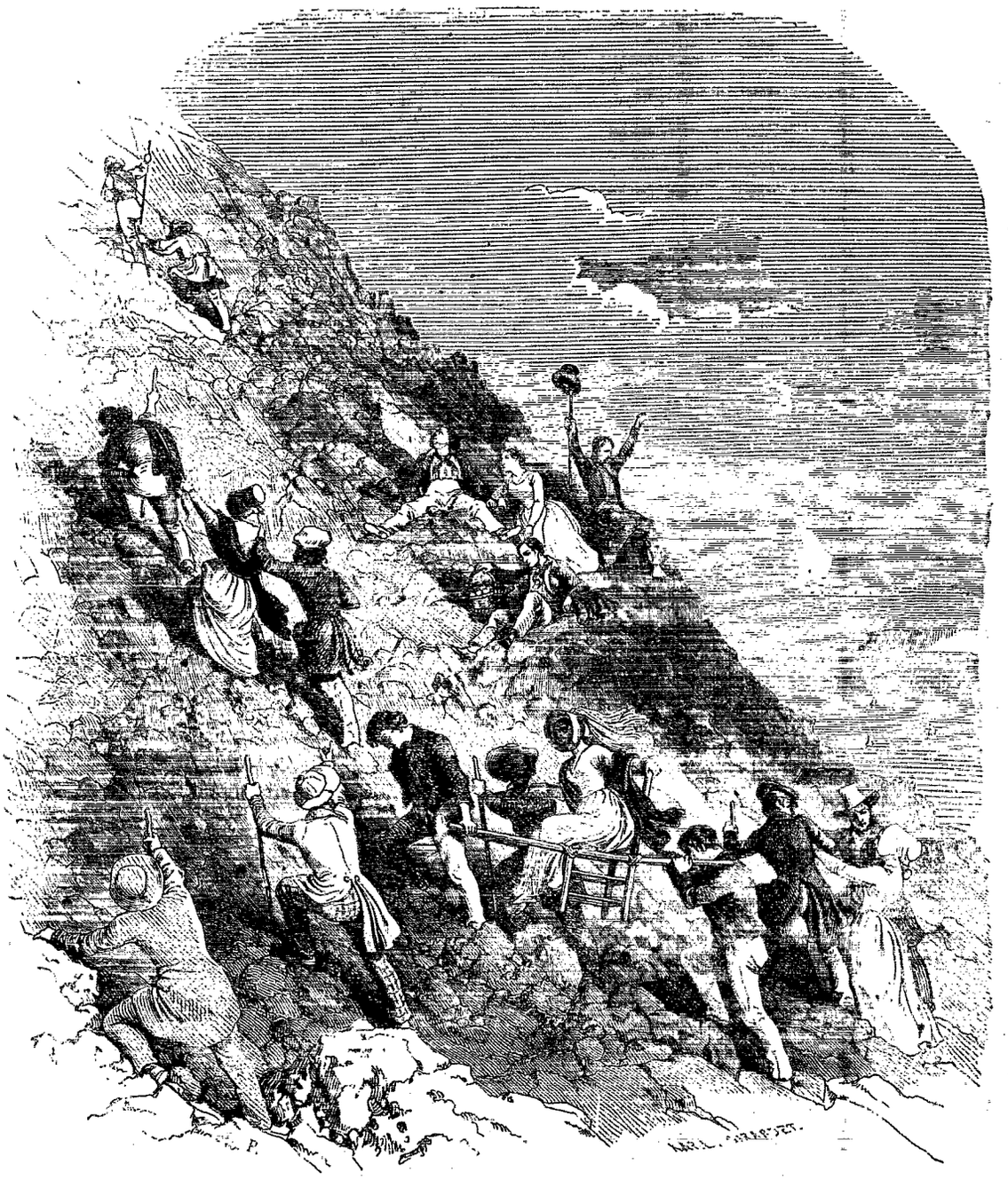

de ce sol noirci, désolé, brûlant, ébranlé par les sourds grondements de la fournaise béante, on vient à regarder au loin Naples, blanche et belle comme le marbre, son golfe étincelant semé d'îles semblables à des pierreries où se réfléchissent tous les feux du soleil, quelle âme contemplative et passionnée ne sentirait pas jusqu'en ses profondeurs ce contraste unique sous le ciel qui inspirait à Chateaubriand le cri : « C'est le paradis vu de l'enfer! »

Pour une autre classe de voyageurs (la plus nombreuse), l'ascension du Vésuve diffère peu d'une course d'ânes à Montmorency. On s'informe quelques jours à l'avance, dans les hôtels, des étrangers disposés à se mettre de la partie. Un beau matin, après un déjeuner d'huîtres du Fusaro arrosées de vin blanc d'Ischia, la bande joyeuse vole en corricolos vers Portici. Dès les premières maisons l'on voit accourir, crier, hennir, braire, tous à la fois, une foule poudreuse de guides et de coursiers qui encombrent les rues, entourent les voitures et défendent l'accès de la maison de Salvador (1). On discute les prix, on examine les ânes et les chevaux : déjà l'on rit aux larmes. Le plus ridiculement équipé est le plus joyeux. Le cortége sort à grand bruit des maisons et commence à s'élever pêle-mêle sur la belle route qui serpente à travers les vignobles. Cette ai-

(1) C'est le nom d'un ancien guide renommé. Il a laissé plusieurs fils : les uns ont hérité de sa profession ; un autre a hérité d'une belle et bonne ferme située presque au pied du Vésuve.

mable espèce de touristes ne dédaigne pas le paysage : loin de là, elle est de bonne foi et toute disposée à trouver tout admirable. Mais chacun a bien autre chose à faire qu'à regarder ; on a son âne ou son cheval à conduire, à faire galoper, un bon mot à placer, un compagnon à mystifier. Une jeune dame crie, sa monture rétive menace de retourner vers Portici ; on accourt, on se jette les uns sur les autres, on s'embarrasse, on tire, on pousse : c'est un vacarme et un

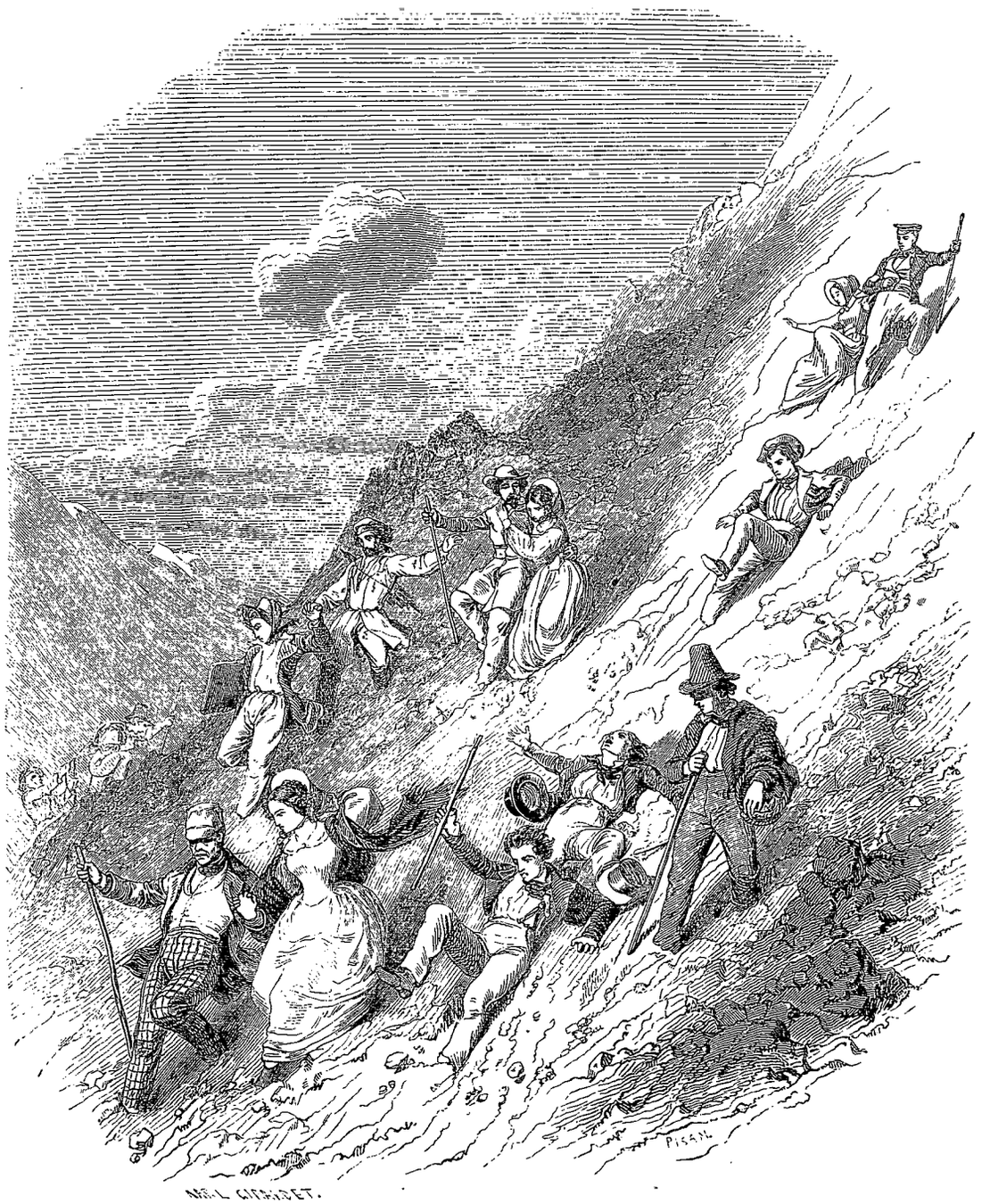

tumulte à rendre ivres les plus flegmatiques. Aux rares instants paisibles, le Parisien fait des calembours, l'Allemand estropie des citations italiennes ou françaises ; ou bien l'on chante en chœur un morceau de *Masaniello* ou de *la Muette*, ce qui a pour effet agréable de ramener aussitôt au souvenir de tous la lueur des lustres, les décorations d'opéra, les anecdotes de coulisses, les feuilletons, les discussions musicales, toute la fine fleur des goûts parisiens : l'instant est bien choisi. En revanche, l'hiver prochain, à l'Opéra, au milieu du plus beau chant, on se rappellera avec délices les ânes du Vésuve. Tout en détonnant, contant, disputant, s'étourdissant de cris, de quiproquos, de bruit, de grosse joie, on arrive à l'ermitage. Là, que l'on ait ou non faim et soif, il faut s'attabler : c'est de rigueur ; la collation du faux ermite est un article essentiel du programme. Si l'on n'avait point bu sur place quelques verres de lacrima-christi, le vin du cru, on ne se le pardonnerait de la vie. L'entr'acte fini, on reprend les montures, la tête un peu plus échauffée ; on galope encore quelques minutes. Mais enfin la verdure a cessé, on entre en pleine lave, le sommet se dresse à pic : force est de laisser les quadrupèdes. La plus délicate personne du monde pourrait avec un peu de bonne volonté monter sans appui en posant ses petits pieds sur les énormes blocs de lave, à peu près comme on traverse une rivière tarie sur des cailloux rangés en travers : mais c'est chose trop simple. Le bras même d'un cavalier qui n'est rien de plus est

presque prosaïque ; les rudes secousses d'un brancard porté par deux Napolitains musculeux sont plus divertissantes. Tout au moins y a-t-il quelque couleur locale à se suspendre mollement d'une main à une corde qu'un guide en avance de quelques pas tire vigoureusement à lui : plus d'un homme obèse se fait rendre le même service. Le moindre faux pas est une nouvelle occasion de cris et d'explosion de rire. Chemin faisant, on fait des expériences instructives. Aux premières chaleurs du sol, aux premières vapeurs du soufre, on présente à l'entrée des fissures un bâton, quelques papiers : la fumée s'élève, le bâton noircit, le papier brûle : grande admiration ! Mais c'est près du cratère que l'on redouble de verve et d'esprit ; si peu qu'il jaillisse de fumée et qu'il tombe de pierres et d'écume de lave, que d'exclamations, de bravades, de fuites et de retours. On donne des sous de Naples aux guides qui les placent sur les scories enflammées vomies par le volcan, les font entrer à quelque profondeur en les poussant avec un bâton ; les bords des scories se relèvent en se refroidissant, et les sous sont à demi emprisonnés : on peut ainsi rapporter du voyage un témoignage irrécusable d'une ascension périlleuse au Vésuve. Quelquefois l'on dîne à peu de distance du cratère ; on fait cuire les œufs et bouillir le café aux crevasses ardentes. Quant à la descente, elle ne diffère qu'au début ; les guides conduisent vers une pente couverte de cendre ; on a soin d'enfoncer fortement le talon, de se tenir incliné en arrière, et l'on descend en courant : en cinq minutes on a parcouru toute la distance qui avait exigé plus d'une demi-heure d'efforts à la montée : quelques uns, par maladresse ou par plaisir, glissent et trébuchent ; on se rencontre, on se heurte, on culbute ; enfin on se retrouve au pied du cône ; on remonte sur les ânes, sur les chevaux, et on se hâte vers Naples, où l'on assure, à table d'hôte, que l'on ne s'est jamais plus diverti de sa vie. On a joui de tout, hors de la nature. Au milieu de tant de folles distractions, comment aurait-elle trouvé moyen de se faire entendre, comprendre et aimer ?

DEUX CHANSONS POPULAIRES DE CHAMISSO,

Traduites de l'allemand.

Adalbert de Chamisso (1), né en Champagne, quelques années avant la révolution française, d'une famille noble qui émigra lorsqu'il avait l'âge de neuf ans, s'identifia tellement avec les mœurs et la langue du pays où les circonstances l'avaient jeté, qu'il est devenu l'un des poëtes les plus originaux, les plus nationaux de l'Allemagne. Rentré momentanément en France, sous l'Empire, pour occuper une chaire au collége de Napoléonville, en Vendée, il ne tarda pas à retourner dans sa patrie d'adoption. « Je suis Allemand dans le cœur et pour la vie, » écrivait-il à l'un de ses amis. La France pourtant n'avait point perdu tous ses droits sur ce cœur si digne d'être disputé : les désastres de la campagne de Russie le pénétrèrent d'une profonde douleur ; la dernière révolution lui inspira un enthousiasme si extraordinaire, qu'il sortit dans les rues de Berlin en pantoufles, en robe de chambre et sans chapeau, agitant à sa main le journal qui en contenait la nouvelle ; il a aussi donné une preuve de nationalité en traduisant les poésies les plus françaises de notre temps, celles de Béranger. Chamisso n'était pas seulement un poëte, c'était aussi un naturaliste fort instruit ; c'était mieux encore, un homme excellent. Fort peu de temps avant sa mort (en 1839), il publia, au bénéfice d'une vieille blanchisseuse, les strophes que nous allons traduire littéralement, vers pour vers. « Si je ne puis me compter moi-même parmi les riches, écrivait-il à cette occasion, je puis du moins enrichir les autres. Cette publication a rapporté environ cent cinquante écus : c'est un bel honoraire pour quarante vers. »

Ce furent les derniers du poëte : terminer sa vie par de jolis vers et par une bonne action, c'est un double bonheur dont Chamisso était digne.

(1) Voy. Pierre Schlemihl, Table des dix premières années.

La Vieille Blanchisseuse.

Vois-tu, penchée sur le lavoir,
Cette vieille femme en cheveux blancs,
La plus active des blanchisseuses,
A l'âge de soixante-seize ans ?
D'un pain honnêtement gagné
Elle s'est toujours nourrie ;
Elle a parcouru laborieusement
Le cercle que Dieu lui avait tracé.

Elle a, dans ses jeunes années,
Aimé, espéré ; elle s'est mariée ;
Elle a eu le sort de toutes les femmes :
Les peines ne lui ont pas manqué.
Elle a soigné son époux malade ;
Elle lui a donné trois enfants ;
Elle l'a couché dans le cercueil,
Sans perdre confiance en Dieu.

Quand il fallut nourrir ses enfants,
Elle se mit vaillamment à l'œuvre :
Elle leur inspira la probité,
L'ordre et l'amour du travail ;
Puis, lorsqu'ils purent gagner leur vie,
Elle s'en sépara en les bénissant ;
Elle demeura seule dans sa vieillesse,
Sans que sa sérénité fût altérée.

Elle s'est amassé une petite somme
Pour acheter du lin. Elle a veillé les nuits
Pour transformer son lin en fil.
Elle a porté son fil chez le tisserand.
Le tisserand en a fait de la toile.
Elle a travaillé de l'aiguille et des ciseaux
Pour se coudre de ses propres mains
Une blanche chemise mortuaire.

Ce linceul sans tache,
Elle le conserve en son armoire,
Et lui donne la place d'honneur ;
C'est son unique trésor.
Elle s'en couvre le dimanche,
Pour se pénétrer des paroles du Seigneur ;
Puis elle le serre, en attendant
Le jour du repos, où elle doit s'y ensevelir.

Oh ! puissé-je, à mon dernier soir,
Avoir, comme cette pauvre femme,
Accompli ce que je dois accomplir
Dans le cercle qui m'est tracé !
Puissé-je avoir su comme elle
Me désaltérer au calice de la vie !
Puissé-je avec autant de joie
Revêtir ma chemise mortuaire !

Le Mendiant et son Chien.

Trois écus d'amende pour mon chien !
Que plutôt le tonnerre m'écrase à l'instant !
A quoi songent messieurs de la police ?
Que signifie cette exaction nouvelle ?

Je ne suis qu'un vieil infirme,
Qui ne peut gagner un liard ;
Je n'ai point d'argent, je n'ai point de pain ;
Je vis de famine et de misère.

Quand je suis malade, quand je souffre du besoin,
Qui donc a pitié de moi ?
Quand je suis seul dans le monde de Dieu,
Qui donc me tient compagnie ?

Qui me caresse quand je désespère ?
Qui me réchauffe quand je suis glacé ?
Qui donc, lorsque la faim m'arrache des plaintes,
Endure la faim avec moi et ne se plaint pas ?

Tous deux nous cheminons vers le terme;
Bon animal, il faut nous séparer;
Comme moi tu es vieux et infirme,
Et pour te récompenser ils veulent que je te noie.

C'est là le prix de ton attachement!
Ils te traitent comme un de leurs semblables.
Corbleu! j'ai vu des batailles,
Mais je n'ai jamais fait le métier de bourreau.

Voici la corde, voici la pierre,
Voici l'eau... Il le faut donc!
Viens, mon pauvre chien... Ne me regarde pas;
Un coup de pied, et tout sera fini.

Et comme il lui passe la corde au cou,
L'animal lèche sa main.
Le pauvre homme défait la corde aussitôt,
Et se l'attache à lui-même.

Il lance un jurement effroyable,
Rassemble ses dernières forces,
Et se précipite dans les eaux qui gémissent,
S'ouvrent en cercle et sur lui se referment.

Mais le chien s'élance à son secours;
Ses cris donnent l'éveil aux bateliers;
Il les tire en hurlant par leurs habits...
Hélas! on ne trouve plus qu'un cadavre.

On l'enterre silencieusement;
Le chien l'accompagne au cimetière;
Sur le sable qui le recouvre,
Il s'étend tristement et meurt.

L'HOSPITALITÉ.

LÉGENDE SERBE.

La race slave est renommée partout, et depuis les plus anciens temps, pour son hospitalité. Les Serbes ont une légende qui fait un terrible tableau de cette vertu populaire, une légende copiée sur celle du sacrifice d'Abraham, mais d'une nature toute barbare. La voici, telle à peu près qu'elle m'a été racontée sous les verts rameaux de la Save.

Le jour tombe; la lune brille sur les plaines de neige. L'étranger entre dans la demeure du pauvre Lazare. — Sois le bienvenu, lui dit Lazare. Puis, se tournant vers sa femme : — Luibitza, allume le fagot, et prépare le souper.

Luibitza répond : — La forêt est vaste, et le fagot pétille et flamboie dans l'âtre. Mais où est le souper? N'avons-nous pas jeuné depuis deux jours?

La honte et la confusion saisissent le cœur du pauvre Lazare.

— Es-tu un Serbe, dit l'étranger, et n'as-tu rien à donner à ton hôte?

Le pauvre Lazare ouvre l'armoire, monte au grenier, et ne découvre rien, pas un morceau de pain, pas un fruit. La honte et la confusion saisissent son cœur.

— Voici de la nourriture et de la chair fraîche, dit l'étranger en posant la main sur la tête de Janka, l'enfant aux cheveux bouclés.

Luibitza le regarde, jette un cri, et tombe sur le sol.

— Jamais, s'écrie Lazare, jamais il ne sera dit qu'un Serbe a manqué aux devoirs de l'hospitalité!

A ces mots, saisissant Janka, il l'égorge comme un agneau. Oh! qui pourra décrire le souper de l'étranger?

Lazare s'endort, et vers minuit il entend l'étranger qui l'appelle et lui dit : — Lève-toi, Lazare; je suis le Seigneur ton Dieu. L'hospitalité serbe est restée sans tache. Ton fils est ressuscité, et l'abondance est dans ta maison.

Vivent longtemps le riche Lazare, la belle Luibitza, et Janka aux cheveux bouclés!

MONUMENTS GAULOIS DE NOTRE-DAME.

(Premier article.)

En 1711, Louis XIV ayant donné ordre de changer le maître-autel de l'église de Notre-Dame à Paris, on fut obligé de faire quelques travaux dans le milieu du chœur pour le caveau destiné aux inhumations des évêques. Tandis qu'on creusait dans ce but, on rencontra à la profondeur de deux mètres environ un vieux mur qu'il fallut démolir pour continuer la fouille. Il se composait dans sa partie inférieure de fort grosses pierres sur lesquelles, dès qu'on eut un peu déblayé, on reconnut des reliefs et des inscriptions : c'étaient les débris de quatre autels élevés par les Gaulois sous la domination romaine, et par suite de cette circonstance, beaucoup plus explicite que les autels purement druidiques toujours composés de pierres brutes. Leur présence suffisait pour attester que dès les premières années de l'ère chrétienne, les prêtres gaulois avaient un établissement considérable, puisqu'il se composait de quatre autels, au lieu même où quelques siècles plus tard devait être bâtie la métropole de la France. L'enfouissement de ces autels marquait aussi le fait de leur destruction violente à l'époque de la propagation du christianisme. Malheureusement les mains qui s'en étaient servies pour construire une muraille ne les avaient pas ménagés avec beaucoup de respect. Ils avaient été coupés en deux pour mieux s'adapter aux exigences de la bâtisse, et des quatre autels un seul se retrouvait au complet : les trois autres n'offraient que la partie supérieure, heureusement la plus intéressante à cause des têtes, des figures et des inscriptions. Les coups de marteau, soit des destructeurs, soit des ouvriers qui avaient érigé la muraille, ou de ceux même qui l'avaient démolie, avaient en outre notablement endommagé les reliefs et surtout les caractères. Néanmoins la découverte était la plus importante qui se fût jamais faite en antiquités gauloises, et tous les savants de l'Europe, mis en possession de ces monuments par les gravures et les descriptions qu'on s'empressa d'en répandre, s'appliquèrent aussitôt à en faire le sujet de leurs commentaires. Quelque dégradés qu'ils fussent, ils jetaient une lumière toute nouvelle sur la religion de la Gaule, et ce n'était pas un des points qui touchât le moins la curiosité, que de voir la cathédrale de Paris laisser ainsi sortir de ses flancs ces documents capitaux sur la religion presque inconnue à laquelle le christianisme était venu succéder.

M. Baudelot, qui, du moins par cette circonstance, a réussi à se faire une place dans l'histoire littéraire de ces monuments, parut le premier sur les rangs. Sa dissertation était accompagnée de gravures qui représentaient les reliefs, non dans leur état actuel, mais tels que l'auteur supposait qu'ils avaient dû être au sortir des mains du sculpteur. C'était donner grande carrière à l'imagination. Aussi le texte répondait-il parfaitement à un tel accompagnement. L'auteur avouait « qu'il n'avait pu se refuser au plaisir de parler le premier de ces monuments, » et demandait excuse de n'avoir pu en si peu de temps « en donner une explication et plus brillante et plus recherchée. » M. de Mautour répondit presque aussitôt par une dissertation plus méthodique et appuyée sur des figures plus exactes. Son prédécesseur était vivement tancé de ses licences; car il ne doit être permis, en effet, quand on reproduit les ouvrages des anciens, de rien ajouter ni suppléer. L'illustre Leibnitz, qui, dans l'immense diversité de ses études, comprenait depuis longtemps les antiquités gauloises et germaniques, se jeta presque aussitôt sur ce sujet en ouvrant un troisième avis, différent des deux précédents; et, comme il prenait vivement à partie M. Baudelot, il s'ensuivit une dispute assez sérieuse. Après plusieurs répliques de part et d'autre, Leibnitz y mit fin. « M. Baudelot, dit Eccard, montrant qu'il n'était pas fort habile dans les antiquités celtiques, et se laissant emporter hors des questions; Leibnitz, mieux occupé, cessa

la discussion. » Eccard, quoique grand partisan de Leibnitz, ne le suivit pourtant pas dans ses opinions par trop hasardées, il faut en convenir, et, se frayant une voie à part, prit à peu près le milieu entre ses devanciers. Il est superflu d'entrer plus avant dans le détail de ce débat ; ajoutons seulement que dom Montfaucon dans son grand traité de l'Antiquité expliquée, dom Lobineau dans un ouvrage spécial, dom Martin dans son livre de la Religion gauloise, plusieurs membres de l'Académie celtique dans le premier volume des Mémoires de cette société, contribuèrent à jeter sur la question de nouvelles lumières. Mais il s'en faut qu'elle soit entièrement résolue. C'est à peine si, avec toutes les connaissances que nous fournit la littérature des Grecs et des Romains, nous parvenons à expliquer les monuments de leur religion ; qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit des monuments d'une religion qui n'a laissé aucune littérature, et de laquelle on entrevoit à peine quelque chose à travers les récits superficiels ou erronés des conquérants !

Une inscription parfaitement conservée ne peut laisser aucun doute sur la date de ces monuments. On peut la traduire ainsi : *Sous Tibère-César-Auguste, les nautes parisiens ont consacré publiquement ce monument à Jupiter très bon, très grand.*

Ces *nautes* étaient les négociants faisant le commerce sur la Seine. Leur confrérie demeura longtemps importante. On sait que c'est à leur activité que Paris a dû son développement dans les premiers siècles de cette histoire. C'est assez dire l'influence qu'ils ont eue sur les destinées du monde. Comme on le voit par un arrêt des *Olim* de 1268, ils portaient à cette époque le nom de *mercatores aquæ*, marchands de l'eau, équivalant à leur titre de *nautæ*, navigateurs, qui n'était sans doute que la traduction littérale de leur nom gaulois. La navigation de la Saône était exploitée de la même manière par une compagnie de marchands dont on connaît l'existence par les inscriptions qui donnent également à ses membres le nom de *nautæ* : *Locus datus decreto nautarum araricorum*, dit un de ces monuments. C'est à cette antique compagnie parisienne que remontait la magistrature du prévôt des marchands, *prévost de la marchandise de l'eau*, comme le désignent d'anciens arrêts, qui joua souvent dans le moyen-âge un si grand rôle. C'est à elle aussi, sans aucun doute, que se rapporte ce bateau qui forme aujourd'hui les armoiries de la ville de Paris, et qui se voit de temps immémorial sur le sceau de la commune. Dom Martin a pensé que c'étaient ces nautes eux-mêmes, comme assistant à la dédicace de leur monument, qui étaient représentés sur deux des faces de la pierre avec des piques et des boucliers. Il n'y a point à s'étonner de leur voir les armes à la main, puisque tout Gaulois était soldat, et que par conséquent, dans toute cérémonie, le costume de citoyen devait nécessairement être le costume militaire. D'ailleurs, des armes, dans un temps où la police était loin d'être parfaite, formaient l'accompagnement obligé d'un négociant voyageur, et, si l'on peut ainsi dire, d'un colporteur.

Cette opinion explique non seulement d'une manière très simple la présence de ces personnages armés, mais elle met sur la voie du sens de l'inscription *curises*, qui s'est conservée au-dessus de l'un des groupes. On trouve dans la langue celtique les deux radicaux de *eur*, bonheur, et de *reiser*, batelier ; ce qui amènerait à donner à *euriser* le sens de *bons navigateurs*. La langue grecque, qui offre sur plusieurs points de grandes affinités avec le celtique, avait le mot de *curreites*, celui qui a les flots à souhait, et par la transmutation si ordinaire du *t* en *s*, et de l'*ei* en *i*, ce mot est presque identique avec le nôtre. Cette interprétation fort simple ne ressemble guère à celle d'un érudit moderne, qui, sans doute pour faire du nouveau, proposait d'ôter la finale d'*eurises*, pour avoir *euriz*, qui sans doute, dit-il, est pour *ouriz*, qui lui-même ne diffère guère de *gouriz*. Or, *gouriz*, en breton, signifie ceinture, et comme l'on sait qu'un homme sans ceinture était chez les anciens le synonyme d'un efféminé, à l'inverse l'homme ceint devait signifier l'homme courageux : donc le personnage armé d'une pique est le Dieu du courage. C'est un exemple de l'abus que l'on a fait longtemps de la science des étymologies, devenue si sérieuse et si féconde depuis que ses vrais principes, grâce aux mémorables travaux de MM. Grimm et Burnouf, ont été bien posés. On sait jusqu'où l'on était venu avec cette prétendue méthode des dérivations successives : l'histoire de ce philologue qui, en changeant seulement une lettre, puis une autre, à un mot, était arrivé, en pleine bonne foi, à dériver *alphana* d'*equus*, est demeurée célèbre.

La quatrième face du monument est excessivement dégradée. On peut voir cependant que les personnages qu'elle

(Autel gaulois trouvé dans les fondements de Notre-Dame de Paris, en 1711.)

représente sont sans armes et revêtus de larges manteaux. C'est ainsi que sont figurés les druides sur tous les monuments. Il y a même une des têtes, la seule qui soit à peu près conservée, qui présente une sorte de diadème. Peut-être est-ce une couronne de chêne mal exécutée et à demi effacée ? Si cela était, il ne pourrait y avoir aucun doute que ces personnages ne fussent des druides, puisque la couronne de chêne les caractérisait dans toutes les cérémonies. Le nom de *senani*, placé au-dessus du bas-relief, semble concourir à la même explication. Il est fondé sur le radical *sen*, respectable, d'où les Latins avaient fait *senex*, vieillard, *senatus*, sénat, etc. : notre mot prêtre, dérivé du mot grec *presbus*, *presbuteros*, vieillard, reviendrait justement à celui de *senani*. Il est d'ailleurs évident que rien n'était plus naturel que de représenter, à côté de ceux qui élevaient le monument, ceux qui venaient le bénir et le consacrer ; et il n'est pas difficile non plus de concevoir pourquoi le mot national et caractéristique de Druides avait été écarté d'un monument érigé par les marchands de Paris, dans une intention manifeste de flatterie envers les maîtres de la Gaule : ces derniers s'étudiaient en effet à proscrire partout le culte druidique, pour ne permettre aux vaincus qu'un polythéisme bâtard, dont les monuments dont il s'agit ici sont justement une marque.

Cicéron a dit des hommes : « Ils sont comme les vins ; l'âge aigrit les mauvais et rend meilleurs les bons. » On peut dire que l'infortune produit sur eux le même effet.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE COMMERCE ET LES MÉTIERS DE PARIS
AU MOYEN-AGE.

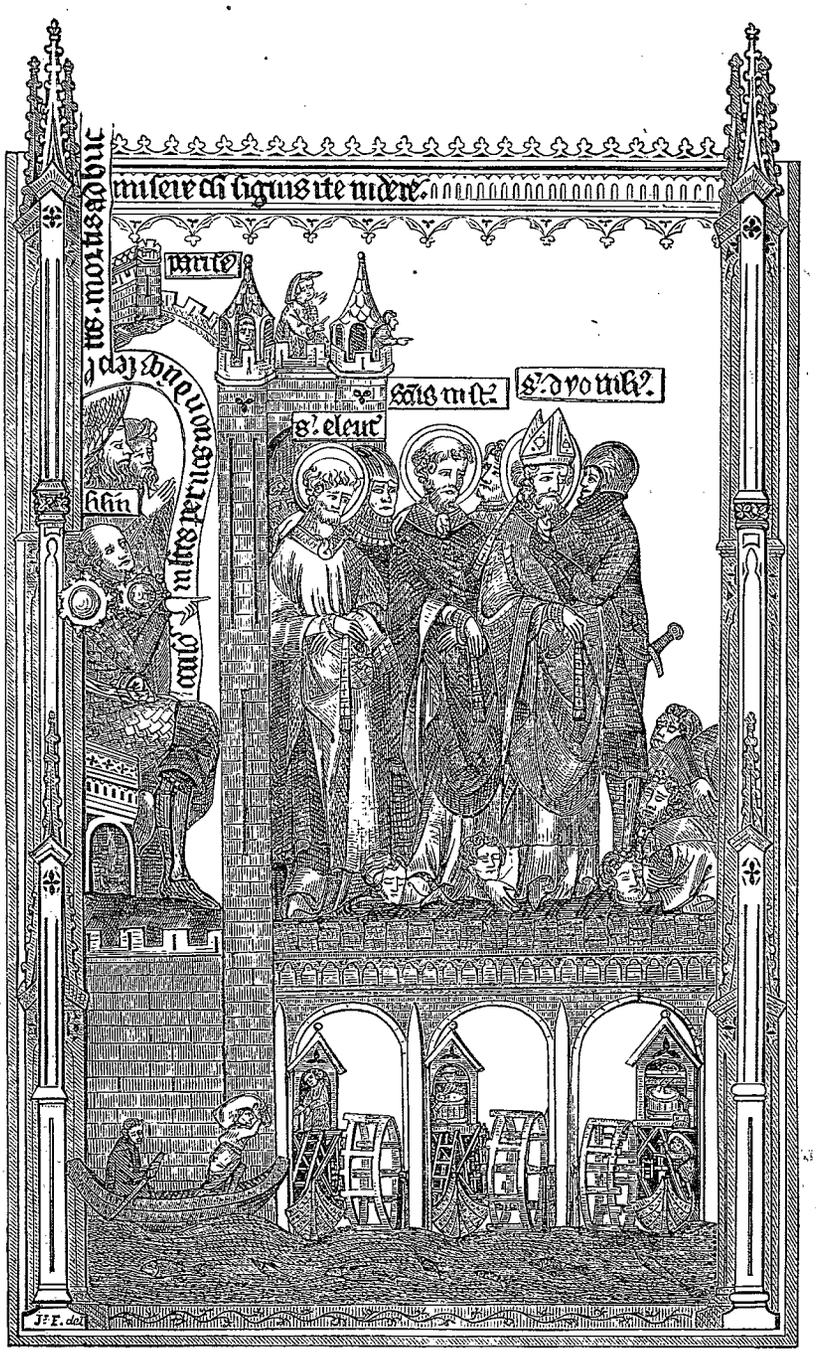

(Le Grand-Pont de Paris au quatorzième siècle. — D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale.)

Voici le dessin exact d'une miniature qui a été exécutée vers l'an 1345, sous le règne de Philippe de Valois. Elle représente saint Denys avec ses compagnons, saint Rustique et saint Eleuthère, au moment où on les entraîne hors du prétoire, leur sentence ayant été prononcée par le préfet Sisinnius. Des mains et des têtes coupées jonchent le sol pour indiquer quel genre de martyre ils vont subir. Bien entendu, l'enlumineur a affublé les personnages à la mode de son temps et placé la scène dans le Paris du quatorzième siècle. Sisinnius, transformé en prévôt de Paris, est représenté siégeant au Châtelet; chacun des martyrs, revêtu de la chasuble, est tenu au collet par un sergent d'épée; enfin le pont qu'ils vont traverser est celui qu'on appelait le Grand-Pont. C'est principalement sur ce dernier édifice que nous appellerons l'attention de nos lecteurs.

Très longtemps il n'y eut que deux ponts à Paris, le Petit-Pont, sur le petit bras de la Seine (il existe encore, du moins la place et le nom n'ont pas changé), et le Grand-Pont sur le grand bras, situé un peu plus haut que l'endroit où est aujourd'hui le Pont-au-Change. Ce dernier était de beaucoup le plus important, parce que le mouvement de la ville se portait déjà vers le nord; aussi les trois grandes autorités qui régnaient sur le vieux Paris en avaient-elles chacune leur part: la chaussée était au roi, les arches de côté aux chanoines de Notre-Dame, et l'arche du milieu au corps des marchands. Empressons-nous d'avertir qu'il ne faut pas se figu-

rer ici la condition de certains édifices que le régime moderne a dévolus, à charge d'entretien, et à l'État, et au département, et à la commune. La propriété dont nous voulons parler était seigneuriale, et son principal caractère était d'entraîner juridiction au bénéfice de chacun des copartageants, tellement que la justice royale connaissait des délits et contraventions commis sur la chaussée du Grand-Pont, tandis que les cas relatifs aux arches de côté étaient déférés au tribunal de l'Église ou For-l'Évêque, et ceux de l'arche du milieu à l'assemblée des marchands dite le Parloir aux bourgeois. Il est encore à noter que la seigneurie des chanoines était grevée de telle servitude qu'en aucun cas ils ne pouvaient livrer leurs arches à la navigation : cela explique pourquoi tous ces moulins représentés sur notre gravure, et nous conduit à parler du privilége de la *hanse parisienne* ou *confrérie des marchands de l'eau*.

Aucune grande industrie ne fut importée à Paris par les Romains; mais cette ville, rapprochée comme elle l'est du confluent de deux grandes rivières, devint naturellement un lieu d'entrepôt. Une compagnie de mariniers expéditionnaires s'établit de bonne heure pour exploiter le transit des marchandises qui, des provinces centrales, gagnaient la basse Seine et les côtes de l'Océan. Cette compagnie se maintint à travers les temps barbares et sut, malgré les révolutions, conserver les priviléges qu'elle tenait des Césars. Elle les fit valoir lorsque la féodalité se forma, et, comme à une très longue possession elle joignait la concentration en ses mains de tout le matériel de la navigation, elle fut assez forte pour se constituer un fief de la rivière. Par là il arriva que les mariniers parisiens, qui n'étaient à terre que des vilains, furent sur l'eau des seigneurs, et cette prérogative amena dans leur confrérie toutes les riches familles urbaines qui cherchaient à se relever de l'abjection féodale. Les bourgeois de Paris et les navigateurs de Seine, confondus ensemble dès le règne de Louis-le-Gros, ne formaient plus qu'un seul corps, nommé *hanse* ou compagnie marchande, et dirigé par le *prévôt des marchands*, chef élu, dont la nomination avait lieu tous les deux ans. Les rois respectaient alors et favorisaient de toute leur puissance ce corps, destiné à concentrer en lui par la suite toutes les attributions municipales.

Ayant été posé le principe que le parcours du fleuve dans le comté de Paris appartenait à la compagnie des marchands, il s'ensuivit qu'à ses seuls membres fut restreint le droit d'avoir bateau portant marchandise entre Corbeil et Poissy. Pas d'exception pour les navigateurs de l'Oise et de la Marne : la Seine leur était interdite ; c'était à eux, lorsqu'ils étaient parvenus à la limite infranchissable, de livrer leur chargement pour le transborder sur les bateaux parisiens. Toutefois, comme ce système n'eût pas manqué d'amener de grands retards et sans doute aussi de réduire le nombre des expéditions, on fit une facilité aux forains, c'est-à-dire aux négociants de l'étranger et des provinces adjacentes; on leur permit d'amener leurs denrées sur les eaux de la hanse, pourvu qu'ils eussent fait société avec quelqu'un de ses membres. Ainsi le Normand qui voulait conduire dans les pays hauts un chargement de sel, devait préalablement envoyer à Paris et y faire déclarer son intention de remonter pour vendre à tel port : alors le prévôt des marchands désignait un bourgeois hansé de Paris pour être le *compagnon* du forain. Ce compagnon avait droit à la moitié de la cargaison, ou bien, s'il aimait mieux laisser vendre le tout, il partageait le bénéfice avec le forain; en échange il donnait à celui-ci une marque qui le rendait inviolable. Que si le forain cherchait à se soustraire à ce pacte onéreux (pacte analogue en droit public à celui moyennant lequel les trabucayres assurent le chemin aux voyageurs), que s'il s'aventurait dans le ressort de la hanse sans avoir fait sa déclaration, ou ayant fait une déclaration fausse, il s'exposait à la confiscation; son bateau, saisi par les gardes du fleuve, était vendu, et le bénéfice de la vente partagé entre le corps des marchands et le roi.

Comme il arrive de toute usurpation, la compagnie éleva des prétentions plus grandes à mesure qu'elle se sentit plus forte. Avec l'assentiment des rois, que le partage des forfaitures rendait pleins de zèle à son égard, elle étendit sa domination despotique sur une partie de la haute Seine et sur l'Yonne jusqu'à Auxerre. Un peu après elle fit conférer aux bourgeois de Paris le droit exclusif de débarquer en grève le vin de Bourgogne, de sorte que le transport devint si onéreux aux négociants du pays qu'ils renoncèrent à l'effectuer par eux-mêmes. Enfin, comme des hanses s'étaient formées à son exemple dans les villes de Mantes et de Rouen, elle fit abroger ces institutions rivales et déclarer libre la navigation partout, hormis sur le parcours accaparé par elle.

Tel est l'état de choses qui, profondément modifié par le progrès des mœurs, mais toujours entaché de son esprit originel, fut renversé à tout jamais par la révolution française. Les commerçants d'autrefois appelaient cela un *beau privilége;* ceux d'aujourd'hui conviendront sans doute que la liberté est plus belle encore.

Indépendamment de la grande servitude que nous venons d'expliquer, la hanse parisienne savait encore faire peser sur le commerce fluviatile mille petites exactions qui lui servaient à entretenir un peuple de fonctionnaires dont sa splendeur et sa puissance étaient augmentées. Tout bateau chargé qui en montant ou descendant était obligé de passer sous le Grand-Pont, devait payer contribution à un préposé nommé l'*avaleur de nefs* (1), qui venait le prendre avec un batelet à une station déterminée et qui lui procurait le passage sous la grande arche. Ceci explique, par parenthèse, pourquoi la compagnie marchande avait fait en sorte que les autres arches du Grand-Pont fussent impraticables.

Ce n'est pas tout : quand on avait pris port, arrivaient les visiteurs, jaugeurs, mesureurs, crieurs et porteurs assermentés qu'il fallait payer encore. Pour la plupart de ces menues opérations, il est vrai, le vendeur et l'acheteur étaient de moitié dans les frais. Le vin se jaugeait au moyen d'un instrument dont l'étalon était conservé à l'hôtel-de-ville d'Auxerre ; c'était le Parloir aux bourgeois qui avait en sa garde l'étalon des autres mesures employées sur le port. Celle du bois s'appelait moule, et consistait en un cercle de fer dans lequel on empilait les bûches jusqu'à ce qu'il fût rempli. On ne mesurait pas les lattes, les échalas, le bois de hart, qui arrivaient tout bottelés comme aujourd'hui; mais on en visitait les bottes et on mettait le marchand à l'amende s'il y avait apparence qu'il eût défait les liens.

L'office des crieurs était si singulier qu'il mérite d'être exposé avec quelque détail.

Dans un temps où ni les journaux ni les affiches n'étaient connus, les commerçants n'avaient que la voie de proclamation pour déférer à la connaissance du public les marchandises qu'ils mettaient en vente. De là des crieurs de profession qui allaient de rue en rue annoncer telle chose à vendre, en tel lieu, à tel prix. Le métier de ces hommes s'exerçant sur la voie publique avait été considéré dans l'origine comme propriété du roi, qui plus tard le céda moyennant finance à la compagnie marchande. Quiconque avait à faire faire une annonce, payait un droit à la compagnie propriétaire du criage, et en outre salariait le crieur. La compagnie, voulant rendre son revenu aussi fructueux que possible, usa de tous les moyens indirects pour contraindre les commerçants tant en gros qu'en détail à se servir de ses crieurs. Pour cela, elle limita à trois jours le temps que les marchandises amenées au port pourraient rester en

(1) C'est-à-dire celui qui fait descendre les bateaux. Le verbe *avaler* n'est plus usité en ce sens; mais *en aval* est resté dans la langue pour désigner une position inférieure relativement au cours d'une rivière.

bateau, de manière que les marchands, pressés de vendre, eussent recours au moyen de publicité le plus prompt. Quant aux débitants, n'ayant la haute main que sur les cabaretiers, vu son monopole du commerce des vins, voici quelle mesure elle prit à leur égard. Elle ordonna à ses crieurs d'entrer dans toutes les tavernes pour lesquelles ils n'auraient pas été chargés d'annonce, de s'y enquérir du prix du vin auprès des consommateurs et de crier incontinent ce prix, fût-il mensonger ; si les buveurs présents refusaient de parler, le broc en vente n'en était pas moins crié, et le crieur le taxait d'office au prix du vin du roi (1), prix qui était toujours inférieur à celui du commerce. Il fallait que le marchand en passât, dans un cas ou dans l'autre, par les conditions de l'annonce faite malgré lui. Cette exaction était tout au détriment du débitant pauvre, car le cabaretier bien approvisionné se trouvait dédommagé, et au-delà, des frais de proclamation par les chalands qu'un crieur intelligent lui amenait. On imagina même d'aller au-devant du consommateur en livrant au crieur un broc et un gobelet. Celui-ci, joignant le spécimen à la réclame, établissait par un débit fructueux la réputation de la marchandise offerte au public.

A ces bachiques attributions, les crieurs en joignaient d'autres d'un ordre bien différent. A la tombée de la nuit, ils s'affublaient d'une dalmatique blanche semée de larmes noires, et s'en allaient, une clochette à la main, crier les morts de la journée, leurs noms et prénoms, leur paroisse et l'heure de leur enterrement. L'accès qu'ils obtenaient par là dans l'intérieur des familles leur attira des demandes de service pour ces apprêts si pénibles dans le premier moment de la douleur : peu à peu ils devinrent entrepreneurs des pompes funèbres. On peut donc dire que leur métier était à la fois de faire pleurer et rire. C'est ce que rappelait le cérémonial usité à leurs propres funérailles ; car, tandis que tous leurs confrères marchaient autour du cercueil en faisant tinter leurs clochettes, le conducteur du convoi, muni du broc et du gobelet, offrait à boire aux passants.

Jusqu'ici nous ne sommes pas sortis du domaine des marchands de l'eau. Changeons de point de vue, et considérons ce qui ce passait dans le ressort des juridictions voisines.

D'abord sur cet élément même, dont la hanse surveillait le mouvement commercial avec un soin si jaloux, nous voyons des droits exercés indépendamment des siens, des fruits perçus par d'autres que par elle. Les travers du fleuve, exploités par la confrérie des bateliers-passeurs, étaient la propriété du roi. La pêche appartenait ici au roi, là aux chanoines de Notre-Dame, plus loin à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ces eaux diverses étaient battues par des pêcheurs en compagnie, qui prenaient bail pour trois ans, qui juraient sur l'Évangile de ne prendre les carpes, brochets et anguilles que d'une certaine grosseur ; enfin qui étaient tenus de conformer au moule du roi, de l'évêque ou de l'abbé, les mailles de leurs seines et troubles.

A terre, les droits du roi (bornons-nous à ceux-là, puisqu'ils étaient ceux qui régnaient sur la plus grande partie du territoire), les droits du roi, disons-nous, commençaient aussi près que possible du bord de l'eau. Des préposés, stationnant sur les ports, tendaient la main aussitôt que les denrées avaient touché le sol : c'était le *droit* de *rouage*. Il n'était pas exorbitant, mais devait sembler lourd après tant d'autres acquittés déjà pour le compte de la compagnie marchande.

Une seule voie de terre conduisant à Paris était fréquentée par le commerce ; c'était celle d'Orléans, par où arrivaient sur la place les produits du Centre et du Midi. Ceux qui prenaient ce chemin payaient à Montlhéry leur bienvenue dans le pays de France, *la douce France*, comme on disait alors par comparaison avec les autres pays. Un bureau de péage était établi sous la fameuse tour. Ce n'était pas une des plus petites conquêtes des rois que la jouissance de cette perception. La monarchie naissante avait eu à s'escrimer bien des années contre une dynastie de voleurs, qui, maîtresse du château, prenait pour elle les fruits du passage. Philippe Ier, qui s'était enfin assuré par un mariage de ce poste si important, disait en mourant à son successeur : « Beau » fils Louis, garde bien cette tour, à combattre laquelle je » suis presque tout envieilli, et qui a été un si grand fléau » pour ceux de Paris et d'Orléans, que les uns ne pouvaient » aller dans la terre des autres, pour marchandise ni pour » autre chose, sans le congé des traîtres qui y demeuraient. » Il dit cela, mais ne conseilla pas à son fils d'abolir l'impôt.

La route d'Orléans aboutissait alors à la porte Saint-Jacques, établie à la hauteur où est aujourd'hui le Panthéon : là, on acquittait le *droit de chaussée*. Toutes les marchandises, excepté les pierres et les terres à potier, étaient soumises à ce droit. Les bourgeois de Paris, ayant pris à leur charge l'entretien du pavé, en étaient exempts pour les fruits de leurs jardins et le vin de leurs vignes.

Au bas de la rue Saint-Jacques, à la tête du Petit-Pont, s'élevait le Petit-Châtelet, une grosse porte fortifiée, dont la voûte étroite et longue était gardée par un percepteur qui vous mettait encore une fois à contribution. Ce péage, plus ancien que le droit de chaussée, atteignait les objets qui avaient échappé à celui-ci. Toutefois, il admettait aussi des exemptions, les unes inexplicables, les autres consacrant le souvenir d'anciennes charités royales ou d'anciennes rémunérations de services. Ainsi, par exemple, les femmes marchandes ne payaient pas pour le ballot qu'elles portaient sur leurs épaules. Les musiciens ambulants ou ménétriers, les baladins, jongleurs, montreurs d'ours et de singes, en étaient quittes pour un air exécuté devant le péager, ou un tour de souplesse ou une cabriole qu'ils faisaient faire à leurs animaux. Les habitants de Sens, de Moret, de Corbeil, de Bagneux, de La Ferté, du faubourg Saint-Marceau et des enclos de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain, avaient la franchise. Lorsque tous les animaux étaient soumis au droit, le porc ne payait pas, le bouc non plus ; mais il y avait sur ce dernier une servitude qui consistait à recevoir entre les cornes un petit coup de marteau que lui administrait le péager.

Après les péages venaient les *tonlieux* ou droits de marché. Ils frappaient sans exception les denrées destinées à la vente : aussi était-il interdit, sous peine de forfaiture, aux voituriers et autres conducteurs de marchandises, de rien distraire de leur chargement dans le trajet. Par la même raison, on défendait aux débitants d'aller au-devant des fournisseurs, fût-ce hors la ville, pour faire leurs achats avant la perception du tonlieu. Cette disposition se conçoit encore; mais une chose faite pour renverser toutes nos idées en matière de liberté commerciale, c'est que les marchands de la ville étaient sujets au tonlieu aussi bien que les approvisionneurs du dehors. Pour cela, il était de règle que, le samedi, nul ne pût vendre en boutique. Ce jour-là, les gens des métiers, au lieu d'ouvrir, s'en allaient avec leurs marchandises étaler à la halle, c'est-à-dire se présenter aux agents du fisc. La même servitude était imposée en temps de foire aux changeurs, pelletiers, ciriers, selliers, marchands de soie et bouchers.

Aujourd'hui peu de marchands sont fabricants : c'était le contraire au moyen-âge. La boutique était l'atelier : aussi le commerce et l'industrie étaient-ils confondus sous la dénomination de *marchandise*, lorsqu'on voulait exprimer la chose en général ; de *métier*, lorsqu'on spécifiait une branche particulière, soit de l'un, soit de l'autre de ces objets.

L'exercice de certains métiers était libre ; celui du plus grand nombre appartenait au roi et s'achetait de lui ou du fermier à qui il en avait cédé l'exploitation. Comme la hanse marchande se fit, autant qu'elle put, fermière perpétuelle de cette branche de revenu, il en résulta que les métiers, qui d'abord

(1) Le roi avait ce privilége, qu'au temps de la vendange tout commerce de vin devait cesser au profit de la vente du sien pendant un certain nombre de jours. Cela s'appelait le *banvin*.

MÉTIERS ET MŒURS DE PARIS AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

(D'après un manuscrit conservé à la Bibliothèque royale.)

1 2

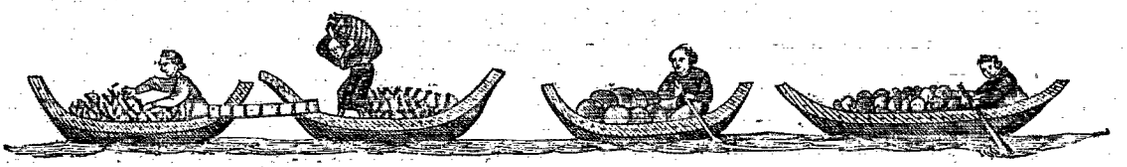

3 4

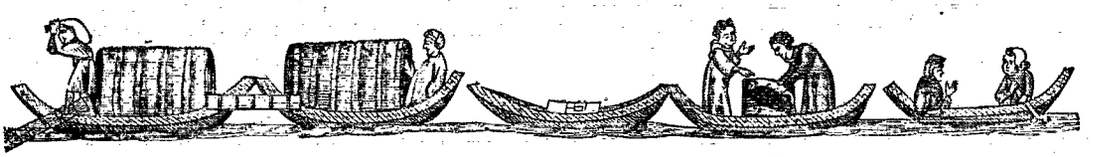

5 6 7

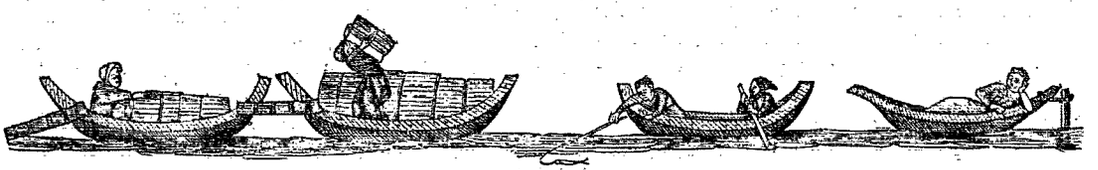

8 9

10 11 12

13

1. Bateau hansé de vin conduit par l'avaleur de nefs. — 2. Déclaration et essai du vin au port de Paris. — 3. Charbon au port. — 4. Bateaux de fruits. — 5. Bateaux de blé. — 6. Poissonnier d'eau douce. — 7. Batelier passeur. — 8. Bateaux de bois. — 9. Canots parisiens. — 10. Pêche à la seinne. — 11. Garde de la rivière. — 12. Pêche à la ligne. — 13. Les plaisirs sur l'eau.

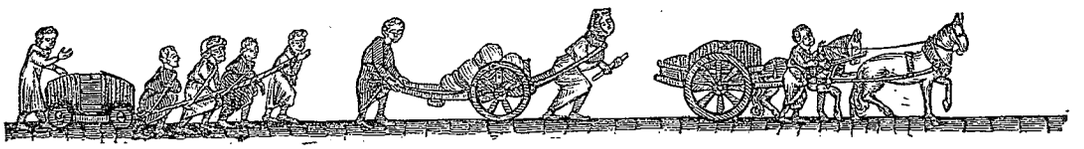

14 15 16

17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27 28 29

30 31 32 33 34 35 36 37 38 39

40 41 42 43 44 45 46 47 48 48 49 50

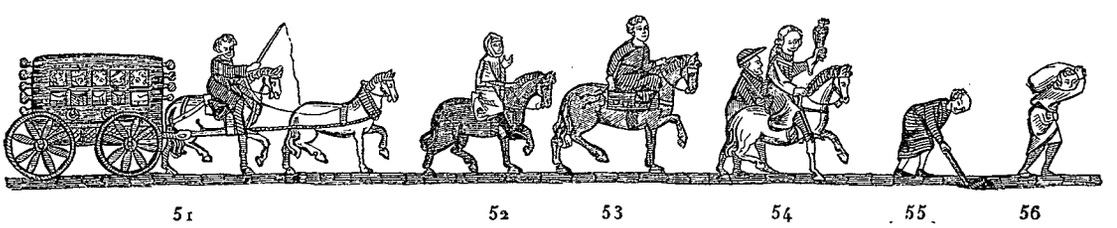

51 52 53 54 55 56

14. Traîneau.— 15. Voiture à bras. —16. Haquet de vin.— 17. Banneau de pierres.— 18. Charrette de foin.— 19. Muletière. — 20. Bouvier.— 21. Ménétrier.— 22. Pâtre. — 23. Crieur de vin.— 24. Jongleur. — 25. Privilégié exhibant sa charte à un préposé du fisc.— 26. Marchand d'oublies ambulant. — 27. Chiffonnier. — 28. Laitière. — 29. Montreur de singe.— 30. Porteurs de bois de la ville. — 31. Garçon talemelier. — 32. Fripier ambulant. — 33. Marchand à la saison. — 34. Truands. — 35. Porcher.— 36. Maquignon.— 37. Valet de chiens.— 38. Porteur d'eau.— 39. Pèlerin marchant pieds nus.— 40. Barbier. —41. Coutelière.— 42. Étal de changeur.— 43. Fileresse.— 44. Étal d'oublaieur.—45. Orfévre.—46. Épicier.—47. Apothicaire. — 48. Mendiants. — 49. Fauconnier. — 50. Oiseleur. — 51. Char branlant ou voiture suspendue. — 52. Voyageur à cheval.— 53. Sommier de marchand.— 54. Chasseur.— 55. Boueux.— 56. Porteur de farine.

avaient été royaux, finirent par être municipaux. Cependant la police générale de l'industrie et du commerce resta toujours au magistrat représentant du roi, au prévôt de Paris, et plus tard au lieutenant de police, lorsque l'esprit des temps modernes eut séparé, comme elles doivent l'être, les attributions militaires, judiciaires et administratives. La gravure placée en tête de cet article montre assez que la confusion n'était pas près de finir au quatorzième siècle, puisqu'on y voit le prévôt de Paris rendant la justice en costume de chevalier.

Au-dessous de la juridiction du Châtelet, les gens de métiers en reconnaissaient une autre qu'ils s'étaient imposée à eux-mêmes : c'était celle des jurés qu'ils choisissaient entre eux pour surveiller la qualité des produits mis en vente, et maintenir l'excellence des procédés de fabrique. Il y avait là une bonne intention qui, faussée dans la pratique, eut pour résultat d'implanter dans toutes les industries l'esprit de monopole et de routine, et d'opposer au progrès le plus grand, peut-être, des obstacles qu'il ait eu à surmonter.

Voici quels étaient les principaux métiers à Paris :

Les bouchers, dont l'industrie ne pouvait s'exercer que de père en fils; les talemeliers ou boulangers; les poissonniers de mer, établis à la halle; ceux d'eau douce, qui étalaient sur une rangée de pierres dans le cloaque appelé encore aujourd'hui rue Pierre-à-Poisson; les blatiers ou marchands de blé; les sauniers ou marchands de sel; les cervoisiers ou brasseurs; les oublaïers ou marchands d'oublies et d'autres pâtisseries fines; les regrattiers d'aigrun ou fruitiers; les cuisiniers ou rôtisseurs; les épiciers, qu'on ne voit apparaître qu'au commencement du quatorzième siècle; les barbiers-chirurgiens; les changeurs, qui faisaient à la fois le change et la banque; les drapiers, qui avaient le pas sur tous les autres métiers; les pelletiers; les merciers, tenant non seulement la mercerie, mais encore tous les objets qui concernent aujourd'hui la nouveauté; les chaussiers ou fabricants de bas; les chapeliers, distribués en quatorze métiers, selon la matière sur laquelle ils opéraient; les cordonniers, pour les chaussures fines; les basaniers ou savetoniers, pour les gros souliers; les savetiers, pour le raccommodage des chaussures; les fèvres ou forgerons, qui ne se confondaient pas avec les serruriers; les boucliers de fer, fabricants de boucles; les haumiers, fabricants de casques; les haubergiers, fabricants de cottes de maille; les orfévres; les patenotriers ou fabricants de chapelets; les tailleurs de crucifix, distincts des tailleurs d'images ou sculpteurs; les fileresses, qui préparaient pour le tissage la soie vendue en bourre sur le marché; les tresseurs de soie, ouvreuses de soie et fabricants de drap de soie; enfin les métiers de bâtiments, qui étaient, à peu de chose près, les mêmes qu'aujourd'hui, si ce n'est qu'il n'y avait pas d'architectes, et que c'étaient les maîtres maçons qui donnaient les plans pour construire.

Après ces métiers, qui étaient organisés en corporations et avaient leurs règlements et statuts, venait la foule de petits marchands qui roulaient sur le pavé. Par un effort charitable, les pouvoirs élevés les avaient maintenus contre la jalousie des confréries qu'alarmait même la concurrence du pauvre. Ceux-là sont à peine nommés dans les anciens documents; mais il n'est pas difficile de se faire une idée de leur condition. C'est pour eux qu'avait été fait l'ancien adage : *Là où il n'y a de quoi, le roi perd ses droits.*

POÉSIE AMÉRICAINE.

LA MAIN DE MA MÈRE,

Par MISTRESS SIGOURNEY.

Pourquoi regarder mes cheveux blancs avec surprise, enfants aux cheveux noirs et blonds? Les vôtres blanchiront aussi sous le souffle des soucis et des ans.

Jadis je fus jeune comme vous; comme vous j'avais une mère qui veillait à mon chevet, dont les lèvres essuyaient mes pleurs sur mes joues, qui enseignait à ma langue à bégayer les premiers mots.

Et quand venait le soir, elle me faisait agenouiller près d'elle, et, posant sa main sur ma tête, elle priait, à genoux aussi, elle priait pour moi.

Et tant que je sentais sa main sur mon front, je revoyais les anges et leurs blanches ailes, et il me semblait habiter encore le monde radieux d'où j'étais descendu.

Mais il vint un jour terrible, un jour où l'on m'arracha d'auprès d'elle, un jour où il ne me fut plus permis de la voir, un jour, hélas! où elle mourut.

On me le dit, mais je ne compris pas; je cueillis une rose blanche, et me glissai dans sa chambre. Elle dormait d'un étrange sommeil, et pour la première fois sa voix aimée ne me répondit pas.

Ce soir-là, je m'agenouillai tristement, et je priai. Sa main ne pressait plus mon front, et pourtant je la sentais encore; mais au lieu des radieux visages des anges, je voyais le visage pâle et défait de ma mère.

Les années passèrent rapides sur ma tête, et je grandis dans une sauvage et capricieuse indépendance; puis les passions me terrassèrent, et je fus courbé et plié jusqu'à terre par l'ouragan. Mais au milieu du calme des nuits, je sentais cette main douce et puissante s'abaisser sur moi, et je pleurais.

Avec la jeunesse vinrent les attraits et les écueils du plaisir; mais au penchant de l'abîme la main me retenait.

Comme autrefois, il me semblait qu'elle s'enlaçait dans ma chevelure, et une voix basse et lointaine me disait : — Mon fils, mon bien-aimé, garde-toi de faillir! ne pèche pas contre ton Dieu, contre ta mère!

L'âge a affaibli ma mémoire, voilé les objets, émoussé les sons; mais ce contact sacré est demeuré présent comme au premier jour : sous la glace des ans, sur mes cheveux blanchis, je sens cette main bénissante.

Et lorsque, franchissant l'obscur passage de la tombe, j'entreverrai le ciel, la main qui m'a sauvé, la main de ma mère, me guidera vers elle et vers Dieu.

ÉTYMOLOGIE DU MOT *Malle-Poste*.

Louis XIV, fameux par ses palais, ses canaux, ses forteresses et ses ports de mer, n'avait pas construit une seule route (1). Sous son règne, on ne voyageait encore qu'avec peine et danger sur des chemins tracés par le hasard et abandonnés aux accidents de la nature. L'usage des chevaux de poste finissait, pour les particuliers, à quelque distance de la capitale. Le transport des lettres se faisait dans une malle attachée sur le dos d'un cheval. C'est en mémoire de cet usage que la voiture de nos courriers s'appelle encore la *malle*, et le cheval qu'on y attache le *mallier*. LEMONTEY.

SPECKBACHER.

Quand on parle de la guerre de 1809, où le Tyrol entier se leva pour s'affranchir de la domination de la Bavière et renouer les anciens liens qui l'unissaient à l'Autriche, le nom de Hofer est le premier qui se présente à l'esprit (voy., sur Hofer, la Table des dix premières années). La vie de ce héros populaire est un drame émouvant auquel rien ne manque, ni les vives et saisissantes péripéties, ni la gloire qui environne un simple paysan, ni le fatal arrêt qui termine sous les murs d'une ville étrangère cette existence si humble d'abord, puis soudain si brillante. Hofer s'est acquis un tel éclat qu'il efface tous ses compagnons d'armes : cependant il y a eu à côté de lui des hommes qui mériteraient aussi d'avoir leur historien et leur poëte; tel était entre autres Speckbacher. J'ai entendu des Tyroliens citer le nom de Speckbacher avec autant d'enthousiasme national que celui de Hofer, et se plaindre qu'il ne soit pas plus célèbre et plus honoré. C'est d'après leur récit que j'ai écrit cette courte notice sur un homme qui a donné à ses compatriotes l'exemple du courage et le douloureux spectacle de l'infortune.

Joseph Speckbacher naquit, le 13 juillet 1767, dans un hameau situé à peu de distance de Hall. Son père était mar-

(1) Assertion très hasardée.

chand de bois ; son aïeul s'était distingué dans la guerre de 1703, et ses récits de soldat ne contribuèrent pas peu à éveiller dans l'âme de Joseph l'amour des entreprises martiales. Tout jeune, il s'était déjà fait remarquer de ses voisins par sa force physique et par son ardeur à braver les orages des montagnes et les animaux sauvages des forêts. Jusqu'à l'âge de trente ans, sa vie cependant se passa paisiblement dans le cercle restreint de sa modeste condition. Il épousa une jeune fille d'un cœur excellent. A le voir alors dans son heureux intérieur, secondant les travaux de son père, et aux jours de fête seulement, s'exerçant avec ses amis à tirer à la cible, personne n'eût pensé qu'un jour il aurait une existence si agitée et serait condamné à tant de souffrances.

En 1797, nous le trouvons enrôlé parmi les chasseurs tyroliens, et combattant avec courage à la bataille de Spinge ; puis il rentre sous son toit rustique, puis reprend les armes en 1800. Cinq années après il servait dans la milice d'Innsbruck, et défendait avec elle le passage de Scharnitz, que nos troupes essayèrent en vain de forcer.

En 1809, les Tyroliens résolurent de s'affranchir du joug de la Bavière et de se réunir à l'Autriche. Le jour où la guerre fut déclarée entre cet empire et la France, toutes les cloches sonnèrent le signal de l'insurrection, et tous les hommes en état de porter les armes se rallièrent sous un même étendard. Parmi eux, on remarqua bientôt au premier rang Speckbacher, qui, cette fois, avait le rang d'officier. Hofer l'avait connu en 1805 à la foire de Sterzing ; car c'était dans ces réunions champêtres que les fidèles partisans de l'Autriche établissaient leur plan et se préparaient à leurs batailles héroïques. Hofer, qui appréciait la valeur du jeune chasseur de Hall, avait demandé sa coopération dans l'œuvre qu'il projetait. Speckbacher s'était engagé à servir sous ses ordres, et il remplit loyalement sa promesse. Nous ne dirons point toutes les mêlées où il se jeta avec une intrépide valeur, les défilés qu'il défendit, les batailles où il vit reculer devant lui les régiments bavarois, ni ses courses rapides d'un point à un autre pour porter secours à une ville, pour soutenir une cohorte tyrolienne. La population, du reste, le secondait avec un zèle admirable. A l'approche des ennemis, le tocsin retentissait dans les villages ; les hommes couraient à leur fusil, les femmes et les enfants allumaient sur les collines, sur les montagnes, des feux qui devaient servir de signal aux gens du pays, et indiquer la marche des Bavarois. Nous avons souffert cruellement de cette guerre, nous avons arrosé de notre sang le sol du Tyrol, et enseveli au pied de ces rochers beaucoup de nos meilleurs soldats ; mais c'était le glorieux malheur du temps, et il n'est personne qui ne rende justice à ces populations qui défendaient contre l'invasion étrangère le foyer de la famille, la tombe des aïeux. Il n'est personne qui aujourd'hui n'admire ceux dont l'indomptable énergie nous a opposé la plus désastreuse barrière : les bourgeois de Sarragosse et les montagnards tyroliens.

Le 13 avril, après une bataille sanglante, l'armée française et bavaroise abandonna Innsbruck aux insurgés, qui, dans l'espace de trois jours, avaient fait 6 000 prisonniers, et s'étaient emparés de 800 chevaux de cavalerie. Hofer et Speckbacher entrèrent en triomphe dans cette ville qu'ils avaient si vaillamment défendue. Ce fut là une de ces heures solennelles qu'un peuple inscrit avec orgueil dans ses annales, une de ces heures qui effacent par leur magie les douleurs, les anxiétés du passé, et donnent à toute une nation un mâle sentiment de ses forces et une généreuse confiance dans l'avenir. Mais ce triomphe fut de courte durée. Un mois après, malgré la résistance de Speckbacher, que l'on trouvait partout au poste le plus dangereux, l'aigle de France planait de nouveau dans les rues d'Innsbruck ; le maréchal Lefebvre reprenait possession de la capitale du Tyrol. Forcé de l'abandonner de nouveau, il y rentra encore quelques semaines après. La victoire des Français était complète sur tous les points ; une plus longue lutte devenait impossible ; les Autrichiens eux-mêmes avaient abandonné le pays. La paix fut conclue. Speckbacher, à l'instigation de Hofer, qui ne pouvait point croire à ce traité de paix, voulut rallier encore ces bataillons de chasseurs qu'il avait si dignement commandés. Mais l'Autriche elle-même leur ordonnait de déposer les armes ; ils rentraient l'un après l'autre dans leurs villages, et un jour vint où celui qu'ils suivaient naguère avec tant d'ardeur se trouva seul et sans défense.

Le 24 janvier 1810, la tête de Speckbacher fut mise à prix. Des chasseurs bavarois, des gardes forestiers, des soldats, gravirent pour le trouver les cimes des montagnes, et pénétrèrent dans les défilés. Ils l'avaient surnommé le diable de feu, et juraient de couper sa chair en lambeaux. Speckbacher, cependant, fuyait de chalet en chalet : tant qu'il lui resta quelque argent, il l'employa à acheter des aliments pour lui et quelques fidèles compagnons d'armes qui n'avaient pas voulu l'abandonner dans sa proscription. Bientôt il fut forcé de les congédier, car il ne pouvait plus pourvoir à leur subsistance. Il essaya d'arriver dans le Pusterthal ; mais de tous côtés les chemins lui étaient fermés, ici par des amas de neiges infranchissables, là par des piquets de soldats. Enfin, il parvint à gagner une forêt, et il y passa vingt-sept jours à errer de côté et d'autre, craignant sans cesse d'être surpris, et souvent privé de toute nourriture. Dans une de ces courses inquiètes, il rencontra sa femme et son fils que la crainte d'un emprisonnement avait aussi chassés de leur demeure, et qui n'avaient pour toute provision qu'un peu de pain. Speckbacher eut le bonheur de les conduire dans un chalet où de braves gens se chargèrent de les dérober à toute poursuite en faisant passer l'enfant du pauvre fugitif pour leur propre enfant, et sa femme pour servante de la maison. Quant à Speckbacher, il n'était pas possible de lui donner un asile sûr dans cette retraite ; il se réfugia de nouveau dans les bois, où son domestique lui apportait de temps à autre quelques aliments. Ce domestique pouvait seul le trouver, et ni les menaces, ni les offres d'argent, ni les promesses ne purent un instant ébranler sa fidélité. Vers le milieu de l'hiver, Speckbacher, s'imaginant qu'il était poursuivi moins activement, crut pouvoir reprendre un peu de liberté et s'en alla dans la maison où était sa femme pour célébrer avec elle la fête des Rois. A peine était-il à table qu'un des gens du chalet s'écria : Voilà les soldats ! Speckbacher se précipite à la porte, elle était déjà gardée ; il court à une autre, sort, et aperçoit sept chasseurs bavarois qui s'avançaient vers lui. Avec cette merveilleuse présence d'esprit que donne quelquefois un imminent danger, il prend un petit traîneau qui se trouvait sur le seuil de la porte, le met sur ses épaules comme un domestique qui va chercher du bois, et marche au-devant des soldats. Ceux-ci lui ordonnent de leur laisser le passage libre : « Ah ! ah ! leur répond-il en riant, vous parlez bien à votre aise ; si vous aviez comme moi tant de charges de bois à amener au chalet, vous ne seriez pas si fiers. » Et il continua sa route.

De cette maison où il ne pouvait plus rentrer, il se retira dans une grotte où son excellent serviteur continua à lui porter ce qui lui était au moins rigoureusement nécessaire pour vivre. Au mois de mars, il se hasarda à prendre le chemin de sa demeure, y parvint à l'insu de tout le monde, et se coucha dans l'écurie sous la paille et le fumier. Il resta là sept semaines, n'ayant pour toute nourriture que du lait et du pain. Des soldats occupaient les alentours de sa retraite, et sa femme ne pouvait que de loin en loin, et avec des précautions extrêmes, lui apporter quelques aliments. Un jour ceux qui le poursuivaient pénétrèrent jusque dans l'étable, et s'avancèrent si près de lui que le moindre mouvement l'eût trahi.

Le 2 mai, il sortit enfin de son affreux gîte où il était enseveli comme dans un tombeau. Son corps était alors tellement affaibli par les privations de tout genre et les fatigues cruelles qu'il avait éprouvées, que quelques gouttes de vin

suffisaient pour l'enivrer. La neige couvrait encore les montagnes, mais les sentiers escarpés étaient plus praticables. Speckbacher avait résolu de chercher un dernier refuge en Autriche. Il prit quelques livres de viande, quelques pains, embrassa sa femme en la recommandant à Dieu, et se mit en marche par les ravins les plus déserts, les collines les moins fréquentées. Au point du jour il s'arrêtait entre les rocs, sommeillait d'un sommeil inquiet, puis le soir se relevait et marchait toute la nuit.

Un jour enfin, sa femme qui était restée seule dans sa triste demeure, oubliant sa propre misère pour ne songer qu'à celle de son noble époux, parlant sans cesse de lui avec ses enfants, et priant avec eux pour lui (1), un jour cette tendre et malheureuse femme reçut une lettre qu'elle ouvrit en tremblant, qu'elle lut avec des yeux pleins de larmes; puis elle tomba à genoux en élevant les mains vers le ciel, en criant : « Mon Dieu ! mon Dieu ! » Elle ne pouvait en dire plus; son cœur était si bouleversé ! sa voix si émue ! la joie la suffoquait : Speckbacher était à Vienne, Speckbacher était sauvé !

En 1814, le vaillant chasseur tyrolien put rentrer dans son pays; mais les campagnes et les années de proscription avaient miné son robuste tempérament de montagnard. Il mourut le 28 mars 1820, à l'âge de cinquante-trois ans. L'empereur d'Autriche lui avait accordé une pension de

(Speckbacher. — D'après une estampe tyrolienne.)

1 000 florins (2 500 fr.) qui, après sa mort, fut d'abord reversée en entier sur sa femme et ses enfants. Son fils, qui avait une place dans les mines, est mort en 1834. La pension de sa veuve et de ses filles a été amoindrie; mais le temps, qui a diminué la reconnaissance impériale, n'a fait que fortifier et augmenter parmi les honnêtes paysans du Tyrol le souvenir de ses nobles actions et des cruelles souffrances du brave Speckbacher.

(1) « O mon cher époux, » lui écrivait-elle dans une de ces admirables lettres dont les âmes simples ont seules le secret, « chaque fois que je regarde un de nos enfants, mon cœur se serre; car je me dis : Hélas ! ce sont de pauvres enfants privés de leur père, et moi je suis une pauvre veuve. » — Plus loin, elle lui dit : « Tes enfants prient avec ardeur pour toi, et souvent ils me demandent : Notre bon père ne reviendra-t-il plus près de nous? »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA VILLA DE SAINT-MARTIN,

A L'ILE D'ELBE.

(Vue de Saint-Martin, résidence de Napoléon à l'île d'Elbe. — D'après le dessin d'un voyageur.)

Si, comme on l'a dit, Napoléon étouffait en Europe lorsqu'il en était le maître, comment aurait-il trouvé assez d'espace et d'air pour respirer en cette étroite île d'Elbe? c'était pour lui la cage de l'aigle. Belle prison cependant si l'on veut la comparer au rocher de Sainte-Hélène! Le climat de l'île, délicieux au printemps, est agréable en toute saison; la campagne, riante, fertile, se couvre tour à tour de fleurs, de feuillages, de fruits savoureux, de vignes en festons. Saint-Martin, qui était la résidence favorite de Napoléon, est une maison sans ornements, à un étage d'un côté, à deux de l'autre. Au-devant est une terrasse que l'empereur avait semée d'orangers : il avait aussi réparé une fontaine voisine. Si peu qu'il fût certainement résigné à vieillir dans cet exil, il plantait, il fondait, il reconstruisait, non pour lui, non pour les autres peut-être, mais par raison, par habitude, par passe-temps. Il avait fait décorer la salle à manger à l'égyptienne. L'on voit encore sur la cheminée du salon les bustes en marbre de la princesse Élisa Bacciocchi et de son mari. Mais si l'édifice était peu impérial, la nature alentour avait assez de beauté pour qu'elle eût dû charmer les ennuis de l'hôte illustre, si rien pouvait consoler de la perte d'un trône. De Saint-Martin on découvre d'un côté Porto-Ferrajo, capitale de l'île, à la distance de trois milles, et l'immense plage bleue de la Méditerranée; d'un autre côté, les montagnes; au fond, plus près, la colline de Castiglione, que décorent les restes d'un temple consacré à Voltumna, et une belle vallée où l'on prétend retrouver quelques pierres de la maison d'un Scipion. Mais Napoléon ne se laissait point séduire. Il allait souvent à son palais de Porto-Ferrajo, aujourd'hui habité par le gouverneur de l'île, ou au palais de Porto-Longone, maintenant tombé en ruines. Au premier de ces palais il avait fait ouvrir une porte de derrière; en face du second, il avait fait construire une demi-lune, et il l'avait plantée de mûriers; auprès était un long banc taillé dans le roc, et que l'on appelle encore aujourd'hui le Canapé : quelquefois il venait là s'asseoir sous une tente, et pendant des heures entières il suivait avec une longue-vue les bâtiments qui paraissaient et disparaissaient à l'horizon. Puis, tout-à-coup, il s'élançait au galop dans la plaine, et allait se jeter au milieu des âpres et sévères paysages de Mariana : cette nature bouleversée convenait mieux aux dispositions habituelles de son cœur. Il parcourait l'île en tout sens et comme emporté par sa passion : il ne revenait à sa villa qu'après avoir longtemps fatigué son âme. Depuis que cette grande destinée est accomplie, les voyageurs qui abordent à l'île d'Elbe ne manquent jamais de se faire conduire à Saint-Martin. Marie-Louise en a la propriété : son régisseur l'habite.

DU RECUEIL INTITULÉ *GESTA ROMANORUM* (1).

Les auteurs du douzième siècle sont pour la plupart théologiens. Suivant l'esprit de leur temps, ils trouvent en toute chose un enseignement des devoirs de l'homme ou des mystères de la religion. Ils moralisent ou symbolisent tous les phénomènes du monde physique, les propriétés des plantes, les lois qui président aux mouvements des planètes, les règles de l'art de construire, les différentes parties du corps humain; ils appliquent le même système d'interpréta-

(1) Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis ac mysticis. Louvain, 1473, in-fol.; Rouen, 1521, in-12; etc.

tion à toutes les traditions fausses ou vraies, aux fables comme à l'histoire. D'autres contes merveilleux qui, vers ce temps, semblent découler à flots de l'Orient, se mêlent aux légendes, aux anecdotes populaires, aux récits des anciens historiens : les faits se transforment, les noms se transposent, le théâtre des événements change de place; mais, au milieu de cette confusion prodigieuse de souvenirs et d'inventions du passé, une règle domine : au fond de tout doit apparaître le symbole, la moralité. Les moines du treizième siècle composaient en grande partie leurs instructions de ces histoires symbolisées. Dans ce but, beaucoup d'entre eux faisaient collection de toutes sortes de récits, et les écrivaient en latin, suivant l'usage. On possède un nombre considérable de manuscrits de ce genre qui datent surtout des treizième et quatorzième siècles. Tous ont pour objet évident l'enseignement religieux. Parmi les plus remarquables de ces recueils on peut citer le *Promptuarium exemplorum*, les *Summa predicantium*, le *Repertorium morale* de Pierre Berchorius ou Berthorius, et le *Gesta Romanorum*. Nous ne parlerons ici que de ce dernier, qui diffère à certains égards des autres, et que plusieurs critiques considèrent plutôt comme un livre d'imagination destiné aux gens du monde dans le but de contre-balancer l'influence des romans.

Il paraît probable que l'auteur du *Gesta romanorum* (les Gestes des Romains) vivait au quatorzième siècle. On a supposé que ce pouvait être Pierre Berthorius, mais sans autorité suffisante. On l'a aussi attribué à Hélinand, et à Gérard de Leuw, libraire d'Anvers, mais sans plus de preuves. Du reste, la question a peu d'importance. Cette compilation, comme la plupart de celles du moyen-âge, reproduit l'esprit de l'époque beaucoup plus que celui de l'écrivain. Le *Gesta* imprimé diffère notablement de presque tous les manuscrits, et le texte en est certainement postérieur. Robert Guaguin l'a traduit en français.

Toutes les histoires dont se compose ce curieux ouvrage ne sont pas empruntées, comme le titre semble l'annoncer, à l'histoire romaine. On y rencontre çà et là, outre des fables grecques et orientales, des contes tirés de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, des fabliaux, des légendes de saints, des extraits de Jacques de Voragine, des anecdotes qui avaient déjà été popularisées aux siècles précédents. Voici la traduction de quelques passages qui donneront une idée du *Gesta*.

LA VACHE AUX CORNES D'OR.

(Argus.)

Un certain seigneur avait une certaine vache blanche qu'il aimait par deux raisons : premièrement parce qu'elle était blanche, et secondement parce qu'elle lui donnait beaucoup de lait; et comme il l'aimait, il voulut qu'on lui fît deux cornes d'or. Il se demanda ensuite à quel homme il pourrait confier la garde de sa vache. Or, il y avait dans ce temps un certain homme, nommé Argus, qui était fidèle en toutes choses, et qui avait cent yeux. Ce seigneur envoya un messager à Argus, afin qu'il eût à venir près de lui sans délai. Et quand Argus fut venu, le seigneur lui dit : « Je te donne à garder ma vache aux cornes d'or; et si tu la gardes bien, je te récompenserai en te faisant riche; mais si l'on vole ses cornes, tu mourras. » Et Argus s'en alla avec la vache aux cornes d'or, et il se tenait toujours près d'elle. Et chaque jour il la menait au pâturage, la gardait attentivement, et rentrait avec elle à la nuit. Mais il y avait un homme rusé, nommé Mercure, très habile dans l'art de la musique, qui désirait prodigieusement avoir la vache; et il venait souvent causer avec Argus en cherchant à le tenter soit par de belles paroles d'amitié, soit en lui offrant de l'argent, afin d'avoir les cornes. Argus planta dans la terre le bâton de berger qu'il avait dans les mains, et lui adressant la parole comme si c'eût été son seigneur, lui dit : « Bon; tu es mon seigneur; ce soir, je vais à ton château. Tu me dis : Où est la vache avec ses cornes? Je te réponds : Regardez, la vache n'a plus de cornes, parce qu'un certain voleur est venu tandis que j'étais endormi, et a volé les cornes. Mais toi tu me dis : O misérable! n'as-tu donc pas cent yeux? Comment se peut-il faire que tous tes yeux aient été endormis à la fois, et que le voleur ait volé les cornes? Ce que tu dis est un mensonge... Et alors je serai un homme mort. Si je dis au seigneur : J'ai vendu les cornes, le danger sera le même. » Après ce colloque, Argus dit à Mercure : « Va-t'en, parce que tu n'auras rien de moi. » Mercure s'en alla; mais, le lendemain, il revint avec son instrument de musique; et, à la manière des jongleurs, il se mit à raconter des histoires, et, à tout moment, à chanter devant Argus tant et si bien que deux des yeux d'Argus commencèrent à se fermer; et comme il continua à chanter, deux autres yeux se fermèrent encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous furent endormis. Et quand Mercure vit cela, il coupa la tête d'Argus, et vola la vache aux cornes d'or.

Moralité. Le maître de la vache blanche est Jésus-Christ; la vache blanche est notre âme; Argus est l'Église, qui a charge de la garder, et Mercure est le diable.

ROSEMONDE.

(Atalante.)

Il était un certain roi qui avait une fille unique très belle et très gracieuse nommée Rosemonde. Quand cette demoiselle fut parvenue à la douzième année de son âge, elle était si habile à courir qu'elle arrivait toujours au but avant que personne eût pu l'atteindre. Le roi fit proclamer dans tout son royaume que quiconque courrait avec sa fille et arriverait au but avant elle serait son mari et l'héritier du trône; mais que quiconque tenterait l'entreprise et ne réussirait pas aurait la tête tranchée. Aussitôt après cette proclamation, il se présenta une foule innombrable de gens pour courir avec la fille du roi; mais tous furent vaincus, et ils perdirent tous leur tête. Mais il y avait en ce temps un certain pauvre jeune homme dans la ville, nommé Abibas, qui se dit en lui-même : Je suis pauvre et de basse extraction. Si je parviens, n'importe par quel moyen, à atteindre le but avant cette demoiselle, non seulement je m'élèverai moi-même à la fortune, mais j'élèverai avec moi toute ma famille. Il imagina donc trois ruses : il se procura premièrement une guirlande de roses, parce que c'est une chose que les demoiselles aiment beaucoup; deuxièmement une ceinture de soie, chose que les demoiselles désirent infiniment; et, troisièmement, un sac de soie, et, dans ce sac, une balle dorée, sur laquelle était écrit : Qui joue avec moi ne s'ennuiera jamais de jouer. Quand il eut ces trois choses, il les cacha sous ses vêtements; il alla au palais, et il frappa à la porte. Le portier sortit, et lui demanda pourquoi il frappait. « Je suis prêt, répondit-il, à courir avec la demoiselle. » Quand Rosemonde entendit cela, elle ouvrit une fenêtre, et, ayant vu Abibas, elle le méprisa dans son cœur, et elle se dit : « Hélas! avec quel pauvre misérable vas-tu courir? » Mais, comme elle ne pouvait pas refuser, elle se prépara pour la course. Ils partirent ensemble, et la belle jeune fille eut bientôt une grande avance. Quand Abibas vit cela, il jeta la guirlande de roses devant elle : Rosemonde s'arrêta, la releva et la mit sur sa tête. Elle prit tant de plaisir à se parer de cette belle guirlande, qu'Abibas, qui courait toujours, la dépassa. Lorsqu'elle vit cela, elle dit en elle-même : « La fille de mon père ne doit jamais être la femme d'un pauvre diable de cette espèce. » Aussitôt elle jeta la guirlande dans un fossé, courut, et passa devant lui, et, sans s'arrêter, elle lui donna un coup de sa main, en disant : « Arrête-toi, malheureux; il ne convient pas que le fils de ton père m'obtienne jamais pour femme. » Et elle courut en avant. Alors Abibas jeta devant elle la ceinture de soie : en la voyant, elle s'arrêta, se baissa

pour la prendre, en entoura sa taille, l'admira, et oublia si bien la course qu'Abibas fut bientôt très loin devant elle. Quand la demoiselle s'en aperçut, elle pleura amèrement, déchira la ceinture en trois parties, courut de toutes ses forces, atteignit Abibas, et le frappa encore de la main, en disant : « Oh malheureux ! tu ne m'auras point pour femme. » Et elle s'élança devant lui. Abibas la suivit le plus près possible, et jeta le sac de soie. Rosemonde, qui avait de l'avance, ne sut point se défendre contre la tentation de ramasser le petit sac. Elle l'ouvrit, prit la petite balle dorée, et lut alentour l'inscription : « Qui joue avec moi ne s'ennuiera jamais de jouer. » Pendant ce temps, Abibas arriva au but, et de cette manière il devint l'époux de la fille du roi.

Moralité. Rosemonde est l'âme qui s'élève rapidement par les bonnes œuvres tant qu'elle conserve la prudence. Abibas est le démon qui surprend l'âme par trois moyens : l'orgueil (c'est la guirlande), la coquetterie (c'est la ceinture), l'avarice (c'est la balle dorée).

LE DÉVOUEMENT D'UN ROMAIN.

Une fois, dans une certaine place, située au milieu de Rome, la terre s'entr'ouvrit et laissa un gouffre béant. On consulta les dieux, qui répondirent : « Ce gouffre ne se refermera que lorsqu'un citoyen se précipitera dedans de sa propre volonté. » Personne ne s'offrait pour se sacrifier, lorsque Marc-Aurèle dit : « Si vous m'accordez la liberté de vivre comme je l'entendrai pendant toute une année à Rome, je consentirai très volontiers et avec joie, à la fin de cette année, à me jeter dans le gouffre. » Les Romains, entendant cela, furent très satisfaits; ils accordèrent à Marc-Aurèle tout ce qu'il désirait ; ils ne lui refusèrent rien. Alors il fit toutes ses volontés, disposa de toutes les richesses des citoyens, de tout ce qui pouvait lui plaire dans la ville, et, quand l'année fut finie, il monta sur un beau cheval, et s'élança dans le gouffre, qui se referma aussitôt.

(On s'étonne de voir le nom du sage Marc-Aurèle si étrangement substitué à celui de Curtius, et la condition du sacrifice n'est pas d'une invention moins singulière; mais l'explication morale, où Jésus-Christ est substitué au héros romain, est peut-être plus extraordinaire encore.)

Moralité. Rome signifie le monde; le gouffre, c'est l'enfer qui est au milieu. Avant la naissance du Sauveur, une grande multitude d'hommes tombaient au fond. Le Sauveur est venu, et est descendu jusqu'à l'enfer. Le gouffre s'est alors fermé, et il ne se rouvre que lorsque nous le voulons bien, par le péché mortel.

LES TROIS PATÉS.

Il y avait une fois un riche orfévre qui vivait dans une certaine ville près de la mer. C'était un homme méchant et avare. Il avait amassé une grosse somme d'or, et il en avait rempli un tronc d'arbre creusé, qu'il laissait exposé à la vue de tout le monde, dans un coin de son foyer, en sorte que personne ne pouvait soupçonner que son trésor fût caché là. Mais il arriva qu'une nuit, tandis que tous les habitants dormaient, les eaux de la mer s'élevèrent, entrèrent dans la maison, et soulevèrent la bûche : quand la mer se retira, elle emporta avec elle la bûche, qui, après avoir flotté longtemps, fut enfin jetée sur un rivage, près d'une ville, à un endroit où était une auberge. Le maître de l'auberge, s'étant levé de bon matin, vit la bûche près de sa porte. Il pensa que ce n'était rien de plus qu'un morceau de bois jeté là par hasard ou abandonné par quelqu'un. C'était un homme très généreux et très charitable envers les pauvres et les étrangers. Un jour des voyageurs étant venus loger chez lui par un temps bien froid, l'aubergiste voulut faire du feu. Il prit une cognée pour fendre la bûche; mais, après deux ou trois coups, il entendit un son singulier : il frappa encore, et découvrit l'argent. Il le recueillit, et l'enferma dans un coffre avec l'intention de le rendre à son propriétaire légitime, si celui-ci venait le réclamer. De son côté, l'orfévre s'en allait errant de ville en ville pour chercher son trésor; et à la fin il arriva dans l'auberge de l'homme qui avait trouvé la bûche. Lorsqu'il eut parlé de la perte qu'il avait faite, l'hôte dit en lui-même : « C'est sans doute à cet homme que l'argent appartient. Il faut que je fasse une épreuve pour savoir si c'est la volonté de Dieu que je le lui rende. » Alors l'aubergiste fit faire trois grands pâtés de farine. Il remplit l'un de terre, un autre des ossements d'un mort, et, dans le troisième, il plaça l'argent qu'il avait trouvé dans la bûche. Ayant fait cela, il dit à l'orfévre : « Voulez-vous que nous mangions ces trois pâtés de bonne viande? Celui que vous choisirez sera pour vous. » L'orfévre pesa dans ses mains les trois pâtés; et ayant trouvé que celui qui était rempli de terre était le plus lourd, il dit à l'hôte : « Je prends celui-ci; et si je n'en ai pas assez, je choisirai ensuite cet autre. (Il montrait celui qui était plein d'ossements.) Quant au troisième, gardez-le pour vous. » L'hôte, voyant cela, se dit à lui-même : « Maintenant, je le vois clairement, Dieu ne veut pas que cet homme ait l'argent. » Et aussitôt il fit venir les pauvres et les faibles, les aveugles et les boiteux; puis, en présence de l'orfévre, il ouvrit le troisième pâté, et lui dit : « Vois, malheureux, je t'ai remis ce pâté entre les mains, et tu as préféré à ton argent la terre et les ossements d'un mort, parce qu'il ne plaisait pas à Dieu que ton argent te fût rendu. » Ensuite l'hôte partagea sous ses yeux le trésor entre les pauvres; et l'orfévre se retira plein de confusion.

Cet apologue a été très souvent répété par les conteurs du moyen-âge avec variantes. Dans quelques manuscrits du *Gesta Romanorum*, les pâtés sont remplacés par des cassettes qui portent des inscriptions. Shakspeare a mis en scène cette idée des trois cassettes dans le *Marchand de Venise.*

M. Thomas Wright, auteur d'un savant essai récemment publié (1), et qui est l'occasion de cet article, exprime le désir de voir paraître une bonne édition du texte anglais du *Gesta* latin. « Ce recueil, dit-il, a exercé une grande influence sur la littérature anglaise, même jusqu'au dix-septième siècle, et il forme un des anneaux les plus précieux dans la chaîne des histoires populaires qui se sont transmises d'âge en âge. » Il ajoute que la collection du *Gesta romanorum*, quoique remplie de futilités, est un sujet d'étude d'un haut intérêt, en ce qu'elle est une expression assez fidèle de la civilisation au moyen-âge. Les histoires classiques y représentent les éléments altérés qui étaient comme les fondements de la société nouvelle. Leur forme gothique montre l'influence de l'esprit de la race germaine qui avait en quelque sorte surnagé. Les légendes monacales attestent les efforts de l'Église pour tirer de toutes choses un enseignement dogmatique; et les belles fables orientales témoignent de cet échange de pensées qui avait commencé à unir l'Asie à l'Europe par l'intermédiaire des Sarrasins.

LE RUISSEAU.

(Voy. p. 78, 130, 155, 202.)

§ 7. Des premiers habitants du ruisseau.

C'est une question pleine d'intérêt que celle de l'origine des premiers habitants du ruisseau, lorsque surtout des cascades ont dû de tout temps intercepter la communication des parties supérieures avec le reste du courant, dans lequel les animaux des régions inférieures auraient pu venir en remontant. L'esprit se perd en vaines conjectures quand, faisant abstraction de l'intervention du Créateur, il veut ex-

(1) Essays on the literature, superstitions and history of England in the middle ages, by Thomas Wright. 1846, London.

pliquer l'origine de certains animaux et de tous les végétaux à la surface des terres sorties les dernières du sein de l'Océan, et surtout l'origine des êtres vivants confinés dans les eaux douces de ces terres nouvelles séquestrées si complétement par les eaux salées de l'Océan. Comment concevoir, en effet, que des poissons d'eau douce aient pu arriver dans des cours d'eau nés de la réunion des eaux pluviales et aboutissant à la mer? Pareilles difficultés se présentent pour expliquer l'origine des habitants d'un ruisseau, au-dessus de cascades que ni les animaux ni les végétaux n'eussent pu franchir. Faudrait-il donc en conclure que c'est un produit de génération spontanée, qui doit, dans tous les cas, se trouver au-dessus de la cascade? Non, sans doute; car les ressources de la Providence ont été si prodigieusement variées pour favoriser la diffusion des êtres vivants, que nous sommes encore journellement frappés d'étonnement par la découverte de quelque singulier moyen qui avait échappé jusque là aux investigations des naturalistes. Nous savons, par exemple, que le vent transporte jusqu'au sommet des montagnes, jusque dans les nuages, les poussières que son souffle a balayées à la surface du sol, et qui contiennent, avec divers débris, les œufs ou les graines d'une multitude d'êtres. C'est ainsi que sur des toits d'ardoises, naguère si nets, sont portés les germes des lichens et des mousses, les œufs des rotifères et des tardigrades qu'on y verra plus tard. Les ruisseaux et les lacs isolés au sein des plus hautes montagnes sont de même peuplés tout d'abord des végétaux et des animaux les plus simples, ceux dont les germes peuvent être transportés par le vent.

D'autre part, les oiseaux de marais ont la mission providentielle de porter au loin non seulement les œufs des poissons, des mollusques et des insectes, mais aussi les œufs ou les graines de tous les autres animaux et végétaux qui avaient été préalablement avalés par les poissons dont ils ont fait leur proie. Les œufs et les graines, en effet, ont ordinairement la faculté de résister à l'action digestive des intestins. Il est aussi des oiseaux qui, ayant avalé le frai des poissons et des grenouilles, iront le dégorger dans les eaux auxquelles manquaient ces animaux d'abord. C'est même ainsi qu'on s'explique l'apparition subite de certains animaux, comme le gros monocle (*Apus*), dans les flaques d'eau où depuis longues années on ne l'avait pas vu. On conçoit aussi que, dans les combats que se livrent au haut des airs les oiseaux de proie et les échassiers, quelques poissons, quelques reptiles ont bien pu s'échapper de leur bec et retomber encore vivants dans les eaux. Il y a enfin un certain nombre d'animaux, même parmi ceux qu'on regarde comme exclusivement aquatiques, qui peuvent être arrivés directement dans la partie supérieure d'un ruisseau, au-dessus des cascades qui semblaient d'abord un obstacle infranchissable. Les saumons, habitants de la mer, remontent presque jusqu'à la source des fleuves et de leurs affluents pour y déposer leurs œufs, et dans cette longue pérégrination, ils savent franchir en s'élançant avec force des chutes d'eau d'une hauteur de plus d'un mètre. Les truites, qui sont des poissons du même genre, mais propres aux eaux douces, vives et courantes, les truites remontent les torrents qui descendent des hautes montagnes, et aiment à s'approcher de la limite des neiges perpétuelles en profitant habilement de toutes les circonstances favorables pour vaincre la rapidité des eaux et pour traverser les chutes. Les anguilles arrivent autrement dans les flaques qui dépendent du cours supérieur du ruisseau; ces poissons, comme on le sait, quittent volontiers les eaux dont le séjour ne leur convient plus, et, profitant de la fraîcheur des nuits et de la rosée, traversent les prairies, les gazons du bord des champs et des bois; ils peuvent faire ainsi de longs voyages pour arriver dans des pièces d'eau douce, dans des étangs où l'on est surpris de les trouver ensuite quand on est certain de ne les y avoir pas mis. On cite quelques exemples d'anguilles surprises dans les prairies, pendant la fenaison, par la faux meurtrière. Les sangsues voyagent de même; les grenouilles, les salamandres sont souvent rencontrées loin des eaux. Quant aux insectes, leurs ailes leur donnent le moyen d'atteindre sans peine les terrains les plus élevés pour y déposer leurs œufs.

Les premiers habitants du ruisseau, parmi les végétaux, sont les conferves aux longs filaments verts et les nombreuses algues microscopiques dont on pouvait supposer que les germes sont apportés par le vent; ce sont surtout des myriades de navicules ou de bacillariées que leur nature équivoque a fait prendre par les uns pour des animaux, par les autres pour de vraies plantes; ce sont de petits corps visibles seulement avec l'aide d'une loupe ou d'un microscope, mais tellement nombreux qu'ils forment une couche brunâtre à la surface du limon, et que leurs générations accumulées ont formé dans les couches du globe des amas assez considérables pour être exploités sous le nom de tripoli et de farine fossile. C'est en les considérant comme des animaux qu'on a voulu désigner leurs débris sous le nom d'infusoires fossiles. La plupart ont la forme d'une petite navette, et, comme cet instrument, ils se meuvent alternativement dans le sens de leur longueur; mais leur mouvement est spontané, et c'est là ce qui les fait classer parmi les animaux. Ils sont revêtus d'une enveloppe dure, siliceuse, parfaitement diaphane, qui résiste à la combustion, et qui semble n'avoir d'autre ouverture que les joints suivant lesquels les quatre plaques latérales sont assemblées. Ces plaques latérales sont élégamment ciselées et guillochées, et renferment seulement une substance molle, en partie colorée, qui ressemble à la substance glutineuse de l'intérieur des cellules végétales.

D'autres algues, plus visibles, méritent bien de fixer l'attention; telles sont les zygnèmes, longs filaments simples, d'un vert brillant, divisés par des cloisons transversales en autant de cellules. Dans chacune de ces cellules se trouve un peu de matière verte formant une étoile élégante, ou bien formant, le long de la paroi interne, une spire simple ou multiple. Mais à part ces détails de structure si admirables, les zygnèmes présentent une particularité plus curieuse encore : à une certaine époque, les filaments verts se rapprochent deux à deux, de manière que leurs cellules égales se correspondent; puis, de chaque cellule correspondante il part un tubercule qui vient se souder à l'autre, en formant un tube court par lequel toute la matière verte, étoilée ou spirale, passe de l'une des cellules dans l'autre, où elle concourt à former une masse globuleuse verte qui servira à reproduire la plante. Citons encore parmi les algues du ruisseau naissant la Draparnaldia, qui, au premier printemps, montre ses houppes vertes, rameuses, plus délicates que les plumes les plus légères, et qui disparaît complétement avant la saison chaude pour se montrer seulement l'année suivante.

Les Lemna ou lentilles d'eau, et les callitrics aux élégantes rosettes de feuilles, se montrent aussi dès l'origine du ruisseau; mais on s'explique aisément comment elles ont pu être transportées par quelque oiseau de marais; il en est de même pour les renoncules aquatiques et pour le cresson, qui, avec diverses graminées et cypéracées, viennent de bonne heure peupler les eaux et les rives du ruisseau.

Quant aux animaux, nous avons déjà vu comment ont dû s'y produire les vers, les mollusques, les larves d'insectes ailés et les insectes aquatiques; les petits crustacés et les infusoires s'y montrent aussi en foule, et l'arrivée des grenouilles et des salamandres est la conséquence de la multiplication de ces animaux inférieurs. Les serpents viennent à leur tour faire la guerre aux batraciens devenus trop nombreux, comme aussi les truites et les anguilles viennent vivre aux dépens des nombreuses colonies d'insectes qui s'y sont développés, et les oiseaux de marais viennent ensuite dévorer ces tyrans subalternes.

La suite à une autre livraison.

UN ESCLAVE MARRON, AU BRÉSIL.

Les esclaves marrons, c'est-à-dire ceux qui ont cherché à se soustraire à la servitude par la fuite, sont condamnés aux travaux les plus rudes et les plus grossiers. Ils sont ordinairement enchaînés, et on les conduit par bandes dans les quartiers de la ville où ils ont à porter les fardeaux ou à balayer les immondices. Le sort de ces esclaves est si affreux que, lorsqu'ils ont perdu tout espoir de fuir de nouveau, ils n'ont plus qu'une idée fixe, le suicide. Ils s'empoisonnent,

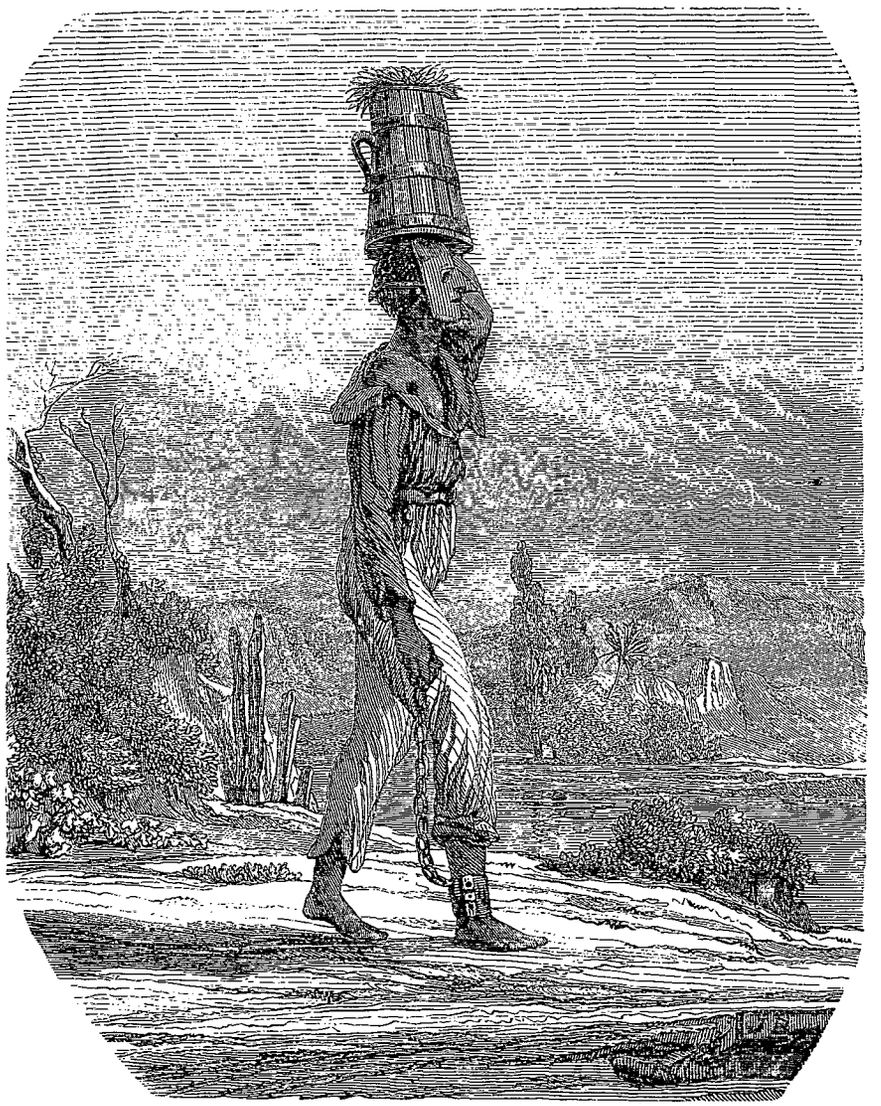

(Esclave marron à Rio de Janeiro — Dessin d'après nature par M. Bellel.)

en buvant d'un coup une grande quantité de liqueur forte, ou s'étouffent en mangeant de la terre molle. Pour leur ôter le moyen de se donner ainsi la mort, on leur applique sur le visage un masque en fer-blanc; on ménage seulement une très étroite fente devant la bouche et quelques petits trous sous le nez pour qu'ils puissent respirer. Mais, quoi que l'on fasse, il reste toujours assez d'expédients à ceux de ces malheureux qui ont du courage pour terminer leur esclavage avec leur vie : quelques uns refusent la triste pâture qu'on leur abandonne, ou glissent un jour au fond de la mer lorsqu'ils la côtoient. Enlever toute espérance à l'homme, c'est défier son désespoir.

NIMES.

(Fin. — Voy. p. 201.)

Après la *Maison-Carrée*, les Arènes sont le plus célèbre monument que l'antiquité ait laissé à Nîmes. Quoique cet amphithéâtre que, dans la gravure de la page 201, on aperçoit très distinctement sur les derniers plans de la ville, soit presque une miniature par rapport au Colisée de Rome, il ne laisse pas que de donner une magnifique idée de la grandeur du peuple qui l'a élevé. Le Colisée contenait plus de 100 000 spectateurs, en y comprenant ceux qu'on pouvait placer sur les portiques dont il était couronné. L'amphithéâtre de Nîmes ne renfermait que 17 000 personnes. Au lieu de quatre étages dont était composé l'amphithéâtre de Rome, il n'en montre plus que deux, que surmontait aussi sans doute un couronnement destiné à porter le velarium. La conservation de ce monument est des plus parfaites; il n'a point, comme celui de Rome, servi de carrière pour les constructions modernes. Le goût des combats d'animaux, perpétué dans ces lieux, a aussi contribué à sa conservation. Il n'est point rare de voir les taureaux lancés dans cette arène où les gladiateurs ont autrefois disputé leur vie aux bêtes féroces de l'Afrique et de l'Asie.

L'antique enceinte de la ville a laissé des débris considérables. Le plus apparent est celui qu'on appelle la Tour-magne. Cette immense tour, dont les restes imposants oc-

cupent le sommet de la colline d'où est prise la vue de notre dessin, a été jugée bien diversement par les antiquaires. Il s'en est rencontré qui l'ont crue destinée à servir de phare pour la Méditerranée, dont les eaux, suivant eux, seraient venues dans des temps reculés battre le pied même des coteaux sur lesquels la ville est assise. Pour admettre une semblable supposition, il faudrait croire que Nîmes et la Tourmagne ont été bâties à une époque où Marseille et Arles, beaucoup plus basses que la plaine des Volces Arécomiques, étaient couvertes par les flots. D'autres archéologues ont supposé qu'un signal de terre était allumé au haut de la tour, dans un temps où ils ont oublié que les mœurs romaines avaient remplacé les habitudes gauloises. Telle est la grandeur des constructions des Romains, qu'en les comparant aux nôtres, on est toujours prêt à leur attribuer une destination extraordinaire. Il est probable que la Tourmagne n'est que la ruine de l'une des parties de l'enceinte fortifiée par les anciens.

La source qu'on voit jaillir sur les premiers plans de la gravure page 201 fut la cause de la fondation de Nîmes, et l'occasion de l'un des embellissements les plus remarquables que les anciens y firent, et que les modernes y ont relevés. Cette eau abondante, sortant du pied même de la colline à laquelle la ville est adossée, y attira les premiers habitants, et y tint lieu des courants qu'on cherche vainement dans le pays circonvoisin. Sujette à baisser considérablement en été, elle se répand ordinairement en une belle nappe que les Romains avaient utilisée d'une manière agréable. Ils l'avaient fait servir à des bains auxquels l'archéologie a donné le nom de Bains d'Auguste. On en voit encore les traces dans les constructions qui leur ont été substituées au dernier siècle. Les eaux, après avoir passé sous deux arches, allaient d'abord alimenter un premier bassin destiné aux bains; puis elles se réunissaient dans un réservoir qui fournissait aux approvisionnements de la ville. Le bassin des bains a été le plus improprement restauré par les architectes du dix-huitième siècle. C'est celui au milieu duquel, sur une terrasse garnie de balustres, ils ont érigé une statue. De petites chambres pratiquées par les anciens sous les terrasses environnantes, pour recevoir des baignoires dans lequelles les dames se plongeaient, sans doute à couvert, sont devenues, par suite des travaux modernes, comme un portique continu et découvert où les eaux séjournent quand elles arrivent à une certaine hauteur. Les rigoles qui avaient aussi été creusées pour prendre des bains de pied, sont aujourd'hui également noyées sous la nappe qu'on y laisse librement pénétrer. Le second bassin, qui, à la vérité, était plus facile à restaurer, a été mieux conservé dans le lieu que notre gravure montre entouré de balustrades; sur le troisième plan, au pied des premiers arbres de la promenade. Quoique ne présentant plus qu'une image imparfaitement restituée des bains antiques, tout ce monument a un aspect de grandeur où l'on retrouve quelque chose des pompes de Versailles. Cette promenade que les habitants appellent *le Jardin*, et cette source qu'ils nomment *la Fontaine*, offrent, comme la place *du Peyrou* de Montpellier, un prolongement magnifique de ce goût du siècle de Louis XV qui, en croyant refaire l'antiquité, l'interprétait souvent d'une manière assez étrange, mais qui l'imitait toujours avec noblesse et avec grandeur.

Près du lieu où jaillit la source, et sur la partie droite de notre dessin, nous avons encore à indiquer les restes remarquables d'un autre monument antique. Cet édifice, dont on aperçoit les trois entrées arrondies et la voûte à moitié brisée, est ce qu'on a surnommé le temple de Diane. Il recevait probablement l'ombre des bois qu'on avait dû planter autour des bains dans cette partie consacrée sans doute par le voisinage de la source, résidence de la divinité primitive, premier rendez-vous commun des antiques habitants du pays. Des fouilles pratiquées dans le sol ont suffisamment prouvé que la face actuelle de ce temple, irrégulière et très grossière, ne servait qu'à appuyer la façade véritable, composée d'un portique plus orné. L'intérieur a gardé des vestiges plus manifestes de l'ancienne décoration. Les murs, percés de niches du plus beau style, étaient, dans les intervalles, masqués par des colonnes qui aidaient à porter la corniche magnifique où posait le berceau de la voûte. Quelques troncs de ces colonnes subsistent encore et font comprendre tout le luxe de la décoration. Deux niches flanquent l'entrée, à laquelle répond, dans le fond de l'édifice, une autre niche plus grande, carrée, et destinée évidemment à une idole. Une petite salle contiguë pouvait servir soit comme une chapelle annexée pour quelque divinité particulière, soit comme l'opistodome réservé aux prêtres et au trésor. On a conjecturé que chacune des niches de ce temple avait reçu une statue, et que, par conséquent, le temple, offrant une réunion de dieux, était un véritable panthéon. La grandeur de la niche du fond oblige cependant à croire que l'un des dieux y recevait un culte spécial et plus solennel. D'ailleurs les panthéons des anciens, tels que nous pouvons les comprendre d'après les fouilles de Pompéi, étaient des édifices plus vastes et plus libres, où, au milieu d'une vaste enceinte carrée entourée de portiques et accrue des salles nécessaires pour les banquets et pour l'habitation des prêtres, on adorait les dieux placés en rond, peut-être sous le ciel nu.

Ce qui n'est guère moins intéressant pour nous, c'est de savoir comment la décoration employée dans le temple de Diane s'est reproduite dans les églises chrétiennes. Celles qui furent construites les premières, au sortir des catacombes, durent, avec moins de faste, ressembler beaucoup à ce temple. Nous pouvons en tirer la preuve de monuments très curieux, et d'une chapelle qu'on voit à Ratisbonne, derrière la cathédrale, et qui, plus intégralement conservée que les basiliques de Rome, donne une idée des premiers édifices du christianisme. On y voit de même les niches, moins marquées, il est vrai, sur les murs latéraux et dans le fond. Les églises que les Grecs bâtirent dans leur pays, où les modèles semblables au temple de Diane étaient plus fréquents, s'en rapprochèrent de plus près encore; on y reproduisit non seulement les niches latérales, mais les colonnes rapprochées des murs, de telle façon qu'elles laissaient à peine un passage libre. Ce fut un des caractères dominants de l'architecture néo-grecque ou byzantine, que de faire des contre-nefs étranglées, tandis que dans l'architecture des Latins et bientôt des Romains, les petites nefs offraient de larges passages qui formaient au moins la moitié de la nef principale. Dans l'église de Saint-Marc de Venise, construite sur le modèle oriental, on peut voir un des exemples les plus frappants de cette étroitesse des collatérales. La mode en fut assez singulièrement conservée dans les constructions qu'élevaient, à peu près vers le temps de l'édification de Saint-Marc, quelques villes du midi de la France où avait longtemps persisté la tradition des Grecs. C'est ainsi que des monuments d'ailleurs romans, à Arles Saint-Trophime, quoique déjà inclinant à l'ogive, à Saint-Remi l'abbaye de Saint-Paul élevée au onzième siècle, offrent la particularité de leurs contre-nefs à peine développées. En cherchant bien, il n'est pas d'usage ancien qu'on ne retrouvât ainsi persistant au milieu des révolutions qui ont paru changer le plus profondément la face des choses humaines.

A Nîmes même il serait curieux de rechercher l'influence que les monuments antiques ont eue sur les constructions modernes. De belles ruines sont une richesse que l'histoire n'a pas accordée à toutes les villes, et qui fécondent toujours celles qui ont le bonheur d'en jouir. La cathédrale de Nîmes, quoique élevée sans doute au douzième siècle, a un frontispice qui, partout ailleurs, ferait croire qu'elle date au moins du quatrième siècle; on y voit en effet le fronton des anciens, leurs entablements réguliers, leur juste mélange de lignes horizontales et perpendiculaires, imitation, il est vrai, effa-

cée, suffisante cependant pour donner à cet édifice un caractère singulier de simplicité et de goût antiques. C'est le fronton et le portique de la Maison-Carrée qui sont cause de cette piquante exception apportée à l'histoire de l'art du moyen-âge. De même, il semble que les cintres des arènes, et aussi la masse énergique de l'amphithéâtre, se retrouvent çà et là jusque dans les maisons vulgaires que les temps modernes ont érigées à Nîmes, et qui ont, malgré leur médiocrité, une certaine apparence toute locale. Il faut croire que le jeune architecte chargé d'élever une nouvelle église à Nîmes, se sera soumis à cette loi de convenance que d'autres ont suivie peut-être à leur insu, et qu'on ne serait pas excusable de violer dans une époque comme la nôtre, dont tout le mérite consiste à comprendre les exemples des autres âges et à s'y conformer.

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. les Tables des années précédentes.)

GANIFS ou GANIVETS (Parti des). Durant la Fronde, en 1650, deux partis ennemis divisèrent la ville d'Aix et troublèrent quelque temps la Provence. « C'étaient, dit Bouche (*Hist. de Provence*, liv. X), le parti des *Sabreurs*, qui tenaient pour les princes contre le cardinal, et celui des *Ganifs* ou *Ganivets*, qui tenaient pour le roi et le cardinal contre les princes, ainsi dits peut-être de ce qu'on les croyait être des ganifs et des tranche-plumes au regard des sabres ; lesquels deux partis ont été autrement surnommés dans la ville de Draguignan, savoir du nom de *Sabreurs* et de celui de l'*Industrie*, ce dernier étant une même chose avec celui des *Ganifs* de la ville d'Aix ; et tout ceci ne procédait que de l'intérêt particulier des chefs de chaque parti, lesquels, pour se venger de leurs ennemis, y mêlaient l'intérêt de l'État. »

GAUTHIERS. Paysans armés qui, de 1587 à 1589, se soulevèrent dans le Perche et dans presque toute la Basse-Normandie pour défendre leurs propriétés et leur liberté contre les gens de guerre. « Ces troupes de paysans, dit de Thou dans son *Histoire universelle*, étaient ainsi nommés de La Chapelle-Gauthier (village du Perche). Ils avaient commencé à prendre les armes pour se défendre contre les entreprises des troupes qui couraient la province. D'abord ils n'avaient exercé aucune violence ; ensuite, leur nombre s'étant accru, ils en vinrent à attaquer des partis qui allaient au pillage, et firent une cruelle boucherie de ces coureurs chaque fois qu'ils pouvaient les saisir. L'exemple devint bientôt contagieux et l'insurrection se répandit dans la plus grande partie de la province. Au son du tocsin, on voyait tous les gens de la campagne abandonner leur travail, courir aux armes, et se rendre au lieu qui leur était marqué par des capitaines établis dans chaque village. Quelquefois ils se trouvaient au nombre de plus de seize mille. A leur tête était tout ce qu'il y avait d'esprits brouillons en Normandie : le comte de Brissac, récemment chassé d'Angers, de Mony de Pierrecour, de Longchamp, le baron d'Echauffour, le baron de Tubœuf, de Roquenval, de Beaulieu, et plusieurs autres gentilshommes partisans de la Ligue et qui assemblaient des troupes pour le parti, autour de l'Aigle et d'Argentan. »

Ce fut aux environs de cette dernière ville que les Gauthiers furent détruits, le 22 avril 1589. Étant accourus au secours de Falaise, assiégée par les troupes du roi, ils se virent attaqués dans trois villages où ils s'étaient fortifiés par le duc de Montpensier et ses lieutenants. Mal armés pour la plupart, écrasés par l'artillerie ennemie, à laquelle ils n'avaient pas à opposer une seule pièce de canon, ils essuyèrent une défaite complète malgré leur vigoureuse résistance. Plus de trois mille restèrent sur la place. Des douze cents qui se rendirent à discrétion, quatre cents furent condamnés aux travaux publics ; on relâcha les autres après leur avoir fait jurer de ne plus reprendre les armes.

GRAND-JEUDI (Le). On désigna ainsi, à cause de l'agitation extraordinaire qui se manifesta ce jour-là à la cour, le jeudi, 23 avril 1643, où l'on administra à Saint-Germain l'extrême-onction à Louis XIII. Ce prince vécut encore jusqu'au jeudi, 14 mai. « Le matin de sa mort, raconte Dubois, l'un de ses valets de chambre, il appela ses médecins, et leur demanda s'ils croyaient qu'il pût encore aller jusqu'au lendemain, disant que le vendredi lui avait toujours été heureux ; qu'il avait ce jour-là entrepris des attaques qu'il avait emportées ; qu'il avait même ce jour-là gagné des batailles ; que ç'avait été son jour heureux, et qu'il avait toujours cru mourir ce même jour-là. » Le roi mourut trente-trois ans après être monté sur le trône : son père Henri IV avait été assassiné le 14 mai 1610.

GRANDES COMPAGNIES. Bandes d'aventuriers de toutes les nations qui, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, désolèrent non seulement la France, mais l'Italie et l'Espagne. Voici comment Mathieu Villani raconte l'organisation d'une de ces compagnies dans la marche d'Ancône, en 1353, par un chevalier de Jérusalem, organisation qui devait être à peu près la même dans tous les pays.

« Frère Moriale, dit-il, convoqua par lettres ou par messages une grande quantité de soldats qui se trouvaient sans emploi. Il leur fit dire de venir à lui, qu'ils seraient défrayés de tout et bien payés. Ce moyen lui réussit parfaitement ; il rassembla bientôt autour de lui quinze cents bassinets et plus de deux mille compagnons, tous hommes avides de gagner leur vie aux dépens d'autrui.... Ils se mirent à chevaucher le pays et à piller de tous côtés.... Comme la contrée était remplie de tous biens, ils y séjournèrent un mois. Pendant ce temps, l'effroi qu'ils inspiraient mit tous les châteaux d'alentour à leur disposition. Beaucoup de soldats mercenaires qui avaient fini leur temps, apprenant que la compagnie faisait un grand butin, refusèrent du service pour se réunir à frère Moriale. Quelques uns même se firent casser pour venir le joindre ; et il les faisait inscrire. Il observait la plus grande régularité dans la répartition du butin. Les objets pillés ou dérobés qui pouvaient se vendre étaient vendus par ses ordres. Il donnait des sûretés aux acheteurs, et, afin que sa marchandise eût cours, il s'arrangeait de façon à se montrer loyal. Il institua un trésorier pour la recette et la dépense ; créa des conseillers et des secrétaires avec lesquels il réglait toutes choses. Obéi des cavaliers et des compagnons, comme s'il eût été leur seigneur, il leur rendait la justice, et faisait exécuter ses arrêts immédiatement. »

C'est dans le récit animé de Froissart qu'il faut lire la vie et les exploits de ces hardis aventuriers qui souvent en peu de mois amassaient des fortunes considérables. L'un d'eux, Aimerigot Marchès, se repentant d'avoir vendu au comte d'Armagnac le château d'Alleuze, près Saint-Flour, « imaginoit en soi, dit le chroniqueur, que trop tost il s'estoit *repenti de faire bien*, et que de piller et rober en la manière que devant il faisoit et avoir faict, tout considéré c'estoit bonne vie. A la fois il s'en devisoit aux compagnons, qui lui avoient aidié à mener cette ruse, et disoit : « Il n'est temps, » esbatement ni gloire en ce monde, que de gens d'armes, » de guerroyer par la manière que nous avons faict ! Com- » ment estions-nous resjouis quand nous chevauchions à l'a- » vanture et nous pouvions trouver sur les champs ung riche » abbé, ung riche prieur, marchand, ou une route (convoi) de » mulles de Montpellier, de Narbonne, de Limoux, de Fougans, » de Béziers, de Toulouse et de Carcassonne, chargées de draps » de Bruxelles ou de Moustier-Villiers, ou de pelleteries ve- » nant de la foire au Lendit, ou d'épiceries venant de Bruges, » ou de draps de soye de Damas ou d'Alexandrie ? Tout es- » toit nostre ou rançonné à nostre volonté. Tous les jours » nous avions nouvel argent. Les villains d'Auvergne et de » Limousin nous pourvéoient et nous amenoient en nostre

» chastel les bleds, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour » les chevaux et la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis » et les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous » estions gouvernés et estoffés comme rois, et quand nous » chevauchions, tout le pays trembloit devant nous. Tout » estoit nostre, allant et retournant.... Par ma foy, ceste vie » estoit bonne et belle ! »

Les grandes compagnies, après avoir battu l'armée royale à Brignais, rançonné le pape à Avignon, sortirent enfin de France en 1366 et se rendirent en Espagne sous la conduite de Duguesclin, qui, lui-même, à la tête de ses Bretons, avait pillé force villages et dévalisé bien des voyageurs sur les grands chemins. D'autres troupes passèrent en Italie, s'y recrutèrent, et, grâce aux guerres civiles de ce pays, elles y subsistèrent jusque dans le quinzième siècle.

GUERRE AU PAIN. On désigne quelquefois ainsi la période de soixante ans (1729-1789) durant laquelle subsista le *pacte de famine* (voy. ce mot).

GUERRE DE CHALON (Petite). Le roi d'Angleterre, Édouard Ier, revenant de la Terre-Sainte en 1273, passa par la Bourgogne, où le seigneur le plus riche de la contrée, le comte de Châlon-sur-Saône, le pria d'assister à un grand tournoi qu'il avait résolu de donner en son honneur. Le roi accepta, et ayant déclaré qu'il tiendrait un pas d'armes contre tout venant avec les chevaliers qui l'avaient accompagné en Palestine, il se vit, le jour fixé, escorté d'un millier d'Anglais tant chevaliers qu'arbalétriers, accourus de Gascogne et d'Angleterre. Le comte, outre les chevaliers français et bourguignons, avait sous ses ordres beaucoup de gens des communes. Après le pas d'armes, dont l'honneur resta au roi d'Angleterre, les fantassins des deux partis s'attaquèrent avec acharnement ; mais l'avantage resta aux soldats d'Édouard, qui étaient tous mieux et plus habitués au maniement des armes que leurs adversaires. « Les Anglais, dit Mathieu de Westminster, s'abandonnant à leur colère, tuèrent un très grand nombre de Français ; mais comme c'étaient des gens de condition vile et des fantassins désarmés qui ne songeaient qu'à enlever du butin, on se souciait fort peu de leur mort. » Le lieu du combat fut couvert de cadavres, et ce tournoi sanglant fut surnommé *petite guerre de Châlon*.

RÊVERIE, PAR V. VIDAL.

Quels sont les lieux, les temps, les images chéries,
Où se plaisent le mieux ses douces rêveries ?
Ah ! le cœur le devine : en son secret réduit,
Elle évite la foule et redoute le bruit ;
Sauvage, et se cachant à la foule indiscrète,
Le demi-jour suffit à sa douce retraite.....

C'est à la muse de Delille que nous empruntons ces vers simples et gracieux, qui semblent faits justement pour la

(Dessin de VIDAL.)

Rêveuse de Vidal. Demi-assise, demi-couchée sur la molle ottomane, le menton à peine appuyé sur l'une de ses mains, et enveloppée des plis abondants de l'étoffe légère, elle songe, elle rêve. Une grâce sérieuse semble voiler son front d'une ombre légère. Quel objet si grave ou si doux occupe sa pensée ? quel souvenir mélancolique lui donne cette rêveuse attitude pleine de charmes ? Sa noire chevelure est dénouée sur la blancheur de son cou, et j'y vois mêlées encore quelques fleurs, débris de la guirlande d'hier. Oui, elle songe à cette fête brillante où tous les regards furent ravis par l'éclat de sa beauté ; elle entend résonner à son oreille comme un lointain écho de ses chants, de ses danses ; elle repasse à plaisir dans sa mémoire tous les instants de ces heures heureuses si vite envolées ; et son petit pied dans sa pantoufle verte, la pantoufle mignonne donnée par la fée à Cendrillon, s'agite nonchalamment, comme pour marquer encore les dernières mesures de la dernière walse, la dernière, la plus vive, la plus mélodieuse.

Mais pourquoi prendre de la peine à décrire ce qui parle si bien aux yeux ? La voici telle que l'a faite le gracieux crayon de Vidal, et c'est à l'imagination de chacun de retrouver le sentiment, la pensée de l'artiste.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE GIESSBACH,

DANS L'OBERLAND BERNOIS.

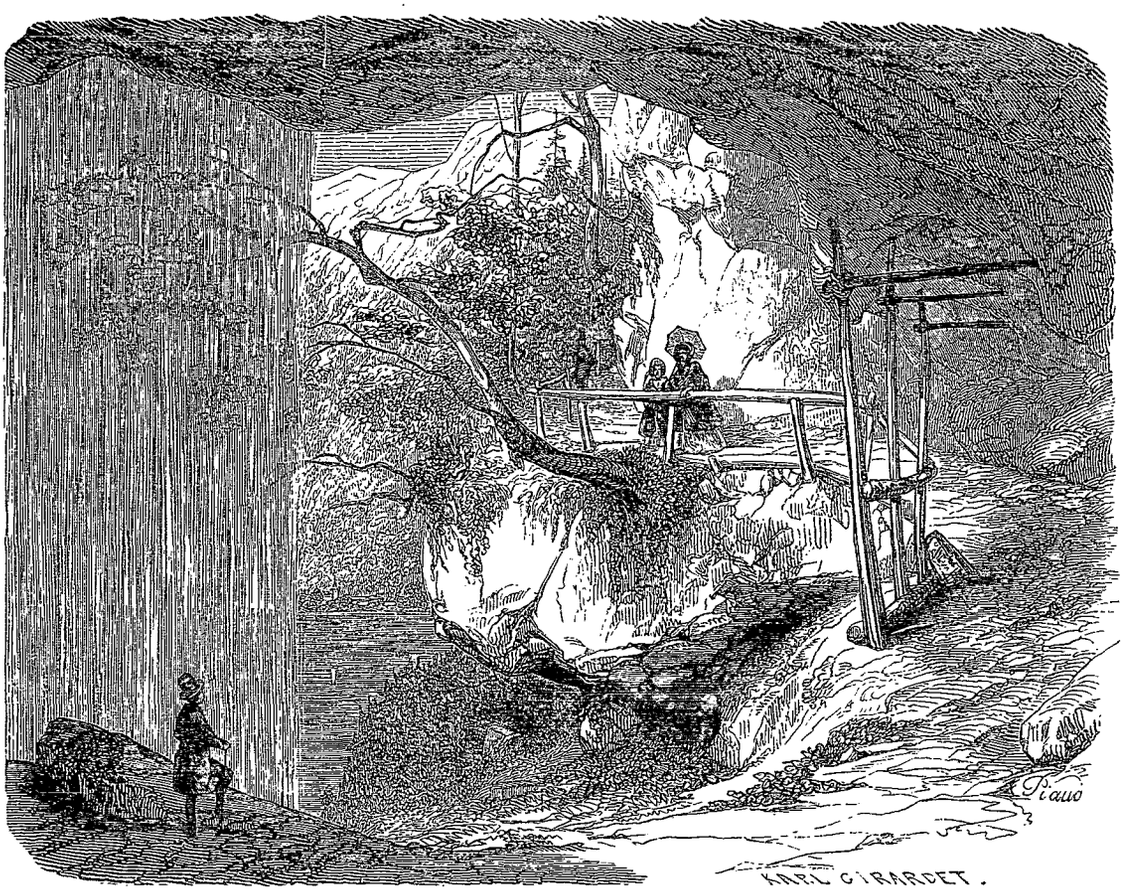

(Une vue de la Cascade du Giessbach.— Dessin d'après nature, par M. Karl Girardet.)

De toutes les cascades de la Suisse, c'est le Giessbach que je préfère. Le Reichenbach a des eaux plus abondantes, le Staubbach une plus grande hauteur, la chute du Rhin est plus imposante ; mais aucune de ces nappes ne s'épanche avec autant de grâce et dans un cadre plus pittoresque. De la prairie située en face de la cascade principale, on voit le ruisseau se précipiter au milieu de la verdure ; car le sol disparaît complétement sous les mousses et les longues herbes qui le tapissent. Les arbres et les arbustes se penchent au-dessus des eaux bouillonnantes et il semble alors que le Giessbach tombe du ciel à travers le feuillage de la forêt. Bientôt après, le ruisseau agité arrive à la fin de sa course rapide, et se perd dans le miroir paisible du lac de Brienz. L'une des cascades du Giessbach s'élançant de la crête d'un rocher en saillie, laisse un intervalle entre elle et la paroi verticale du rocher. Rien de plus saisissant que le paysage vu à travers la nappe transparente, et l'aspect de cette masse d'eau qui se précipite incessamment avec un fracas épouvantable par-dessus la tête du voyageur étonné. De riches étrangers font quelquefois illuminer le Giessbach. Pendant la nuit on dispose des torches et on allume des broussailles entre le rocher et la cascade. C'est, dit-on, un spectacle des plus fantastiques. Je ne l'ai jamais vu, et j'ai toujours regretté qu'on essayât d'ajouter à la beauté de ces lieux par des moyens empruntés aux décors de l'Opéra. Pour produire un effet équivoque de quelques instants, on a altéré l'harmonie des teintes dont la nature avait coloré cette scène ; car la fumée a fini par noircir les rochers d'alentour qui ont perdu ces beaux tons jaunes et bleuâtres si chers aux paysagistes. Je plains ceux dont l'imagination a besoin d'être ainsi excitée et qui ne se sentent pas suffisamment impressionnés à la vue des grandes montagnes et des forêts touffues au milieu desquels le Giessbach précipite ses eaux blanchies par l'écume. Par une nuit sereine, quand la lune monte au firmament, quand le lac est tranquille, et que tout se tait excepté la grande voix de la cascade, rien ne saurait peindre les émotions dont l'âme est remplie et les rêves qui viennent assaillir l'imagination. Pourquoi lui couper les ailes lorsqu'elle s'élance ainsi vers l'infini, pourquoi la ramener sur la terre en lui rappelant des souvenirs de théâtre, de foule et de grande ville, les plus importuns de tous pour celui qui, s'échappant avec bonheur des rues d'une capitale, va passer quelques semaines au milieu des œuvres de la nature?

Il est rare que les voyageurs partent du Giessbach pour monter au Faulhorn, et cependant, je ne crains pas de le dire, c'est peut-être la plus belle course que l'on puisse faire dans les Alpes. Pendant longtemps on suit le cours du ruisseau que nous allons prendre à sa source pour le suivre jusqu'à sa dernière chute.

Entre le Faulhorn et le Wildgerst, à 2 330 mètres au-dessus de la mer, une étroite et sombre vallée, appelée la vallée des Perdrix de neige, s'étend de l'occident à l'orient. Entourée de noires montagnes qui s'élèvent verticalement comme des murs gigantesques, cette gorge ne reçoit jamais un rayon de soleil ; jamais la neige n'y fond entièrement, même dans les années les plus chaudes. Deux lacs solitaires qui dégèlent à peine pendant quelques semaines, dans le fort de l'été, occupent le fond de la vallée. Noirs, immobiles, inanimés, presque toujours couverts d'une croûte de

glace ou d'une couche de neige que leurs eaux ne sauraient fondre, ils ressemblent à ces lacs infernaux décrits par le Dante. L'un se nomme le lac des Sorcières, l'autre le lac de la Grêle. Ces lacs sont la source du Giessbach. Une des branches sort à ciel ouvert du lac des Sorcières, l'autre est un écoulement souterrain du lac de la Grêle. Le 28 juillet 1841, ce lac n'était pas dégelé; il est resté dans cet état pendant tout l'été. La température du lac des Sorcières était de 0°,7 C.; celle du Giessbach, au sortir du canal souterrain du lac de la Grêle, 0°,8; celle de l'air 3°,4.

Les deux sources du Giessbach se réunissent bientôt et forment une première cascade en tombant sur un des gradins principaux du Faulhorn, appelé le Tschingelfeld. Là le Giessbach reçoit de nombreux affluents et il s'engage bientôt dans une fente d'une profondeur effrayante qui sépare deux plateaux, et ne laisse de passage que pour le ruisseau. En sortant de cette fente, d'où il semble s'échapper avec joie, tant sa course est rapide, ses eaux agitées se calment tout-à-coup; elles entrent dans une petite vallée entourée de bois de hêtres, d'érables et de sapins, tapissée de vertes prairies, semée de quelques granges à serrer le foin. Ici le ruisseau serpente lentement au milieu du gazon : il semble se reposer de sa course tumultueuse, mais ce repos est de courte durée. Arrivé à l'extrémité de la vallée, il se précipite de chute en chute jusqu'au lac de Brienz, d'une hauteur de 500 mètres environ. Un grand nombre de ces cascades se cachent au milieu du feuillage des grands hêtres, et il serait difficile de suivre constamment le cours du ruisseau. Quelques montagnards l'ont fait, et ils ont donné aux quatorze chutes principales du Giessbach les noms de citoyens qui ont honoré la république de Berne.

Ce sont :

Berthold de Zaehringen, fondateur de la ville de Berne.

Cuno de Bubenberg, architecte de la ville.

Valo de Gruyères, qui sauva la bannière à la bataille de Schlosshalden.

Les neuf frères, qui sacrifièrent leur vie à la patrie.

Ulrich d'Erlach, le héros de la bataille de Donnerbuehl.

Wendschatz, sauveur de la bannière à Laubeckstalden.

Rodolphe d'Erlach, le vainqueur de Laupen.

Hans Matter, l'un des immortels combattants de la bataille de Saint-Jacques.

Nicolas de Scharnachthal, le héros de Granson.

Le trésorier Franklin.

Hans de Halwyll.

Adrien de Bubenberg, le héros de Morat.

Franz Naegeli, qui fit la conquête du pays de Vaud.

L'avoyer Nicolas-Frédéric Steiger.

C'est ainsi que la reconnaissance du peuple bernois a consacré à la mémoire de ces grands citoyens un monument immortel. Tant que les eaux du Giessbach tomberont de la région des neiges éternelles dans ces vallées habitées par un peuple heureux et libre, il se souviendra avec reconnaissance des hommes auxquels il doit son bonheur. Trop pauvre pour leur élever des colonnes de marbre et des statues de bronze, il leur a voué un souvenir qui durera aussi longtemps que les lois éternelles de la nature.

WINCKELMANN.

(Fin. — Voy. p. 189.)

Sous l'influence de la cour de Dresde, Winckelmann, élevé dans les croyances luthériennes, embrassa le catholicisme; puis, ayant près de quarante ans, il partit pour l'Italie dont sa conversion lui facilitait l'accès, et où il allait accomplir sa véritable destinée. Il avait amassé dans les écrits des anciens tout ce qui pouvait faire connaître l'idée qu'ils se faisaient eux-mêmes du caractère de leurs arts, et du mérite que chacun de leurs artistes y avait développé. Mais il fallait donner la vie à toute cette érudition; il fallait retrouver, voir, apprécier soi-même les ouvrages auxquels s'appliquaient les jugements de l'antiquité. C'était seulement dans les musées naissants de l'Italie, dans ses fouilles récemment ouvertes, qu'on pouvait faire ces études indispensables. Winckelmann se mit en route, ayant déjà ébauché le plan de l'histoire de l'art antique, dont il avait retrouvé la théorie dans les livres, et dont il lui restait à reconnaître et à classer les monuments.

Le temps où il vivait, le terrain qu'il avait choisi, devaient nécessairement rétrécir son cadre. Lorsqu'il arriva dans la Péninsule, on était loin d'y avoir découvert toutes les peintures antiques qu'on possède aujourd'hui; les *Noces aldobrandines*, trouvées à Rome dans les jardins de Mécène, plusieurs morceaux tirés des excavations profondes d'*Herculanum*, quelques pièces extraites du sol plus riche, mais encore peu exploré de *Pompéi*, formaient une collection assez incomplète. D'ailleurs on n'avait pas encore pu soumettre ces peintures à une analyse exacte, et la science ne s'était pas rendu compte des procédés dont elles étaient le résultat. Aussi Winckelmann crut-il avoir peu de chose à dire de la peinture des anciens; il ne s'en faisait pas une idée nette, et il aimait mieux en parler sobrement que d'en fausser l'histoire dont il ne possédait pas les matériaux.

Incomplet sur le chapitre de la peinture des anciens, il le fut, par un autre motif, pour ce qui concerne leur architecture. Les Romains, après avoir conquis la Grèce, ne purent en transporter les temples comme ils firent les statues de ses dieux et de ses héros. Quand ils imitèrent les constructions helléniques, ils en altérèrent le principe en y mêlant leur génie particulier et le goût d'une époque déjà incapable de sentir simplement. L'Italie offre donc surtout des monuments qui nous représentent la décadence ou, si l'on veut, le dernier développement de l'architecture antique; sans doute elle présente bien, principalement dans sa partie méridionale, des ruines qui remontent aux premières époques du génie grec; et comme dans les substructions des Etrusques on peut prendre une idée des monuments pélasgiques, dans les édifices de *Pæstum* on peut juger du robuste commencement de l'art des Hellènes. Mais, si frappants que soient ces beaux restes, ils sont là comme dépaysés, et seulement, dirait-on, pour avertir l'antiquaire de chercher au-delà de l'horizon romain un autre monde que ne connaîtrait pas l'observateur qui resterait enfermé dans les limites de l'Italie. C'est en Sicile, c'est en Grèce, c'est dans l'Asie-Mineure qu'il faut étudier cet autre monde plus élevé, plus pur, principe de tout ce qui a suivi. Winckelmann n'a point exploré ces pays; peut-être même n'a-t-il pas éprouvé le besoin de les visiter; aussi n'a-t-il connu, n'a-t-il expliqué que très incomplétement l'architecture des anciens. Il n'a point vu les rapports qu'elle avait avec les autres arts auxiliaires, la suprématie qu'elle a exercée sur eux. Cette lacune est encore bien plus considérable que celle qu'il avait laissée dans son ouvrage en négligeant l'histoire de la peinture.

Il faut ajouter que la sculpture antique, qui faisait le principal objet des études de Winckelmann, ne lui était pas connue dans quelques uns de ses monuments les plus importants. Je ne parle pas seulement des marbres d'Egine, qu'on n'a rapportés de Grèce qu'en 1811, et qui découvrent une des périodes les plus curieuses de l'art hellénique, celle qui marque le passage de l'ancien style hiératique au style nouveau modelé sur la nature. Mais Phidias lui-même, que toute l'antiquité a proclamé le statuaire sublime et accompli, n'était qu'un inconnu pour Winckelmann. Les belles sculptures du Parthénon, celles du temple de Phigalie, n'avaient point encore raconté à l'Europe les secrets de la grande époque de Périclès. Winckelmann n'avait réellement sous les yeux que des ouvrages qui, après avoir été apportés en Italie par les Romains encore peu connaisseurs, n'avaient pas été estimés assez précieux pour être emportés à Constantinople par les derniers empereurs. Les marbres retrouvés

dans les thermes de Titus, dans ceux de Caracalla, dans les fossés du Château-Saint-Ange, et qui avaient été recueillis au belvédère du Vatican, dans la collection des Farnèse, dans celle des Barberini, les morceaux retirés plus récemment de la villa d'Adrien, et dont se formait le musée du Capitole, les antiques des Médicis et les *Niobides* des Offices de Florence, étaient les principaux monuments sur lesquels Winckelmann allait juger toute la suite de la sculpture antique. Mais à peine était-il certain que quelques unes de ces œuvres appartinssent au siècle d'Alexandre, et celles même qui étaient les plus saisissantes, comme le Laocoon, pouvaient bien n'avoir été exécutées que sous la domination des empereurs romains.

Le génie de Winckelmann éclate dans la manière dont il a surmonté tant d'obstacles; en n'ayant sous les yeux que les débris équivoques des dernières époques de la statuaire antique, il a su recomposer tout le développement de son histoire; en ne faisant que l'histoire de la sculpture, il a su faire véritablement, comme l'annonce le titre de son livre, l'histoire de l'art chez les anciens. Les livres lui avaient appris ce qu'il ne trouvait pas dans les monuments.

Il est surtout un ouvrage qui, sans même faire la moindre allusion aux productions de l'art, lui avait enseigné à en distinguer les évolutions essentielles. Un rhéteur de l'Asie-Mineure, Denys d'Halicarnasse, qui, venu à Rome aux premiers temps de l'empire, y écrivait sur l'origine des maîtres du monde et sur les secrets de la poétique des Grecs, avait consigné dans son traité trop peu lu de l'*Arrangement des mots* les principales idées que le critique allemand a appliquées à l'histoire de l'art. C'est là que se trouve pour la première fois nettement formulée la distinction des caractères essentiels que revêtent nécessairement les manifestations successives du génie de l'homme. Le style austère est l'expression de la force; le style fleuri est celle de l'élégance; le style mêlé des deux réunit dans un point suprême à la fois et tempéré toutes les conditions de l'art. Le premier constitue le sublime, le second la grâce, le troisième le beau. Telles sont les idées que Winckelmann trouva dans Denys d'Halicarnasse, où elles se rattachent encore de loin aux anciennes différences des Doriens et des Ioniens. Il les transporta de la théorie dans l'histoire; et par elles, liant l'une à l'autre, il fit reposer tout le système de l'esthétique sur la division des époques. Suivant lui, le style sublime ou angulaire, dont le principal caractère est une force rude, marque l'enfance des peuples et le moment où, dans les formes de la nature, ils n'aperçoivent et ne reproduisent que les grandes lignes fondamentales et solennelles. Le beau style, qui, sans abandonner la noblesse primitive, veut la rendre moins farouche et plus complaisante, marque la jeunesse des sociétés et l'instant où, dans les contours encore simples et graves du premier âge, elles commencent à introduire une diversité agréable, des détails plus vrais, une délicatesse plus élégante; le style gracieux signale la dernière époque, où les hommes ne se soucient plus du dessin austère des premiers temps, cherchent la vie et dans la vie le sourire, préfèrent les détails à l'ensemble, la variété à l'unité, l'agrément au beau, et tombent dans l'affectation en courant après la nature.

Avec cette théorie, Winckelmann a fait du tableau de l'art grec la peinture de l'art humain lui-même. En retraçant les phases du génie hellénique, il a deviné et marqué à l'avance les pas que doivent faire dans la même carrière tous les peuples qui accompliront régulièrement leur destinée : c'est le beau côté de son livre. On y a beaucoup plus remarqué d'autres théories accessoires sur l'imitation de la nature et sur le choix des belles parties; mais ces détails, assez contestables, s'effacent devant la majestueuse unité que nous avons essayé d'indiquer sommairement. En elle réside le véritable titre de gloire de Winckelmann, qui par là a singulièrement dépassé tous les horizons de son siècle. La critique, perdue jusqu'alors dans la poursuite d'un seul type de perfection, en a vu tout-à-coup trois ordres différents se produire à ses yeux, et chacun recevoir l'hommage d'une admiration légitime suivant le temps de son développement.

Mais Winckelmann n'a pas seulement exprimé dans ses écrits les idées qu'il s'était faites de la beauté. La *Villa Albani*, dont il a dirigé les plans et l'embellissement, est comme un livre de marbre dans lequel on peut étudier la délicatesse de son goût. Dans une des plus belles situations de la campagne de Rome, le neveu du pape, qui avait régné pendant les vingt premières années du dix-huitième siècle, fit élever cette villa magnifique qui, malgré tous les changements survenus dans la manière de sentir les beaux-arts, demeure, comme un création harmonieuse, toujours jeune, toujours brillante. Winckelmann y prouva qu'il avait compris, mieux encore qu'on ne le soupçonnerait, la vie des anciens. Il en a offert une image admirable. Toutes les belles statues qui vous reçoivent tantôt assises sous un péristyle, tantôt debout et comme conversant sous un bosquet; toutes les salles si bien mesurées dans leur étendue, si sages dans leur élégance; surtout, au pied de l'élégant palais, ces appartements plus petits, cadre naturel et exquis de tant d'objets précieux, sont comme un mirage antique, qui aurait été fixé sous ce ciel radieux, par la puissance de quelque génie magique. Pour orner cette charmante demeure, Winckelmann emprunta aussi le pinceau de Raphaël Mengs qui l'avait précédé en Italie. Et alors on vit, ce que notre siècle a reproduit, deux Allemands se concerter à Rome pour changer les goûts de l'Europe entière.

Winckelmann vivait ainsi honoré en Italie. Dès 1763, il avait été nommé président des antiquités de Rome; il fut ensuite bibliothécaire du Vatican. Appelé en Allemagne par les offres séduisantes des souverains, il séjourna quelque temps à Vienne, où rien ne put le déterminer à se fixer. Il se rendait à Trieste pour retourner à Rome; il n'avait pas rejoint l'Adriatique lorsqu'il fut accosté par un scélérat nommé Archangeli. Ce misérable ayant su gagner la confiance de l'antiquaire en affectant un grand amour pour les arts, le frappa de plusieurs coups de couteau dans une auberge. Winckelmann ne survécut à ses blessures que pendant le temps qui fut nécessaire pour instituer le cardinal Albani son légataire universel. Il mourut le 8 juin 1768.

HISTOIRE DE DANIEL BOONE,

PIONNIER AMÉRICAIN DANS LE KENTUCKY.

(Voy. 1844, p. 97.)

Daniel Boone (1) naquit en 1732, la même année que Washington. Après avoir longtemps lutté contre la pauvreté, il parvint à acquérir dans la vallée supérieure du Yadkin une petite ferme qu'il cultivait avec l'aide de sa femme et de ses enfants. Dans ce pays peu peuplé et couvert, en grande partie, de forêts, il pouvait se livrer librement à sa passion pour la chasse, car il était né chasseur, et la vie errante des montagnes, les repas de gibier fraîchement tué, le bivouac au bord des fontaines, lui paraissaient préférables aux douceurs du coin du feu, aux travaux réguliers de l'agriculture. La faim, la fatigue, les intempéries, ne le préoccupaient pas plus qu'un véritable Indien. Vigoureux et actif, courageux et prudent, bienveillant et réfléchi, il possédait précisément toutes les qualités nécessaires au pionnier américain.

Comme il entrait dans sa trente-sixième année, il entendit parler d'un certain John Finley, qui trafiquait avec les sauvages, et avait pénétré, à l'ouest, dans une contrée où les bisons marchaient par troupeaux, où les dindons sauvages et les daims mêmes valaient à peine un coup de fusil. Ce paradis des chasseurs était entièrement inhabité. Et tandis que des

(1) Prononcez *Boune*.

émigrations sans nombre se répandaient sur le penchant occidental des monts Alléghanys; tandis que sur le Wabash et l'Illinois les hommes rouges, blancs et métis souillaient la prairie de leurs orgies; tandis qu'au midi la race anglo-saxonne enveloppait et pressait déjà les Français et les Espagnols; au milieu de toute cette activité tumultueuse, au centre de ce tourbillon d'hommes et d'intérêts, se trouvait une terre vierge et magnifique, où les Indiens du nord et du midi se rencontraient pour chasser le bison et pour se livrer des combats meurtriers, mais où nulle créature humaine n'avait encore établi sa demeure d'une manière permanente.

Ces récits troublaient le sommeil de Daniel. Il voulut les entendre de la bouche de Finley lui-même; et quand il les eut entendus, l'existence de la ferme lui devint insupportable. Toutes ses pensées se concentraient sur une expédition dans les régions lointaines de l'Ouest. Il songeait déjà à s'y établir: mais comment obtenir le consentement de sa femme? Plusieurs mois s'étaient écoulés dans ces aspirations vers un bonheur idéal, lorsque notre héros apprit que Finley allait retourner vers le pays objet de tous ses désirs. Il résolut de l'y accompagner. Jetant de côté la charrue et la houe, il aiguisa son couteau, endossa sa gibecière, décrocha sa cara-

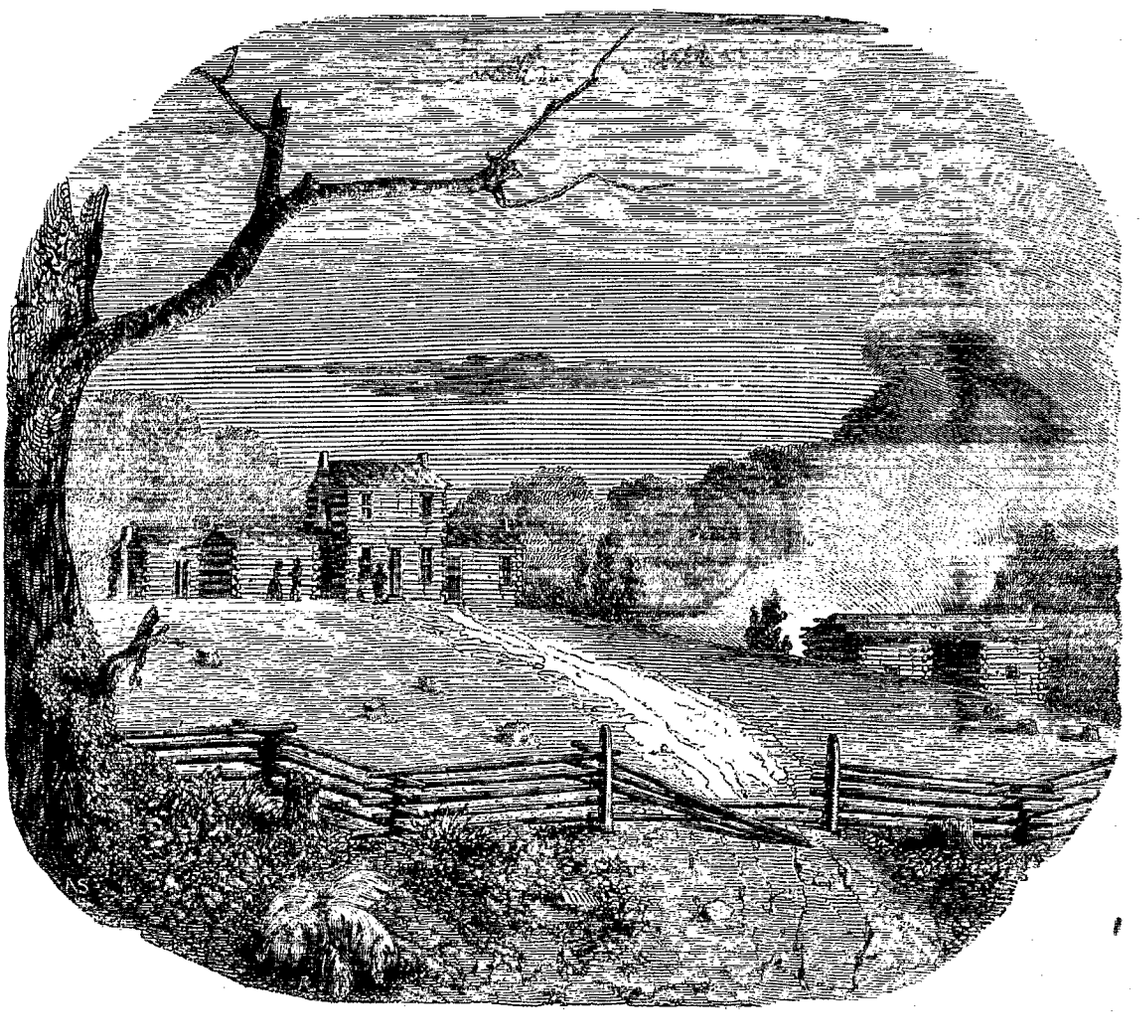

(Ferme américaine dans l'État de Kentucky.)

bine, embrassa sa femme, ses enfants, et partit, en compagnie de cinq camarades, pour conquérir la province du Kentucky.

Sous la conduite du colporteur, ils franchirent plusieurs chaînes de montagnes, traversèrent le Cumberland, et se dirigèrent vers Red-River, l'un des affluents du Kentucky. La pluie tombait sans relâche sur la petite bande de pionniers; leur route était rude et fatigante; les journées succédaient aux journées, les semaines aux semaines, et toujours les coteaux abruptes, toujours les étroites vallées, toujours les torrents écumeux, toujours les bois obstrués de broussailles renaissaient devant leurs pas; de sorte qu'ils en vinrent à songer qu'il y a bien quelque plaisir à penser qu'un toit protecteur vous attend, fût-ce à une centaine de kilomètres, et que c'est un grand luxe d'avoir des vêtements de rechange une fois par mois, quand la saison est pluvieuse.

Au commencement de la sixième semaine, Finley crut se reconnaître. Les coteaux étaient moins escarpés, les forêts moins fourrées, les vallées mieux arrosées et plus riantes. De temps en temps on apercevait de petits groupes de bisons; enfin, le 7 juin 1769, nos aventuriers, fatigués et toujours mouillés, s'arrêtèrent, bâtirent une cabane, firent sécher leurs vêtements, nettoyèrent leurs carabines, et, après avoir longuement discuté leurs projets, s'endormirent sous l'abri d'un toit, autour d'un feu pétillant.

Depuis lors jusqu'au 22 décembre, ils menèrent une vie selon leur cœur, car ils faisaient des chasses miraculeuses. Mais tout-à-coup Boone et l'un de ses compagnons, nommé Stewart, furent attaqués par les Indiens et faits prisonniers.

Pendant six jours, entraînés à la suite de leurs vainqueurs, ils évitèrent soigneusement de témoigner le moindre désir ou le moindre espoir de s'échapper; le septième jour, la surveillance dont ils étaient l'objet s'étant relâchée, ils disparurent, et, par une marche rapide, quoique dissimulée, ils regagnèrent le lieu où ils avaient passé si joyeusement la belle saison. Hélas! la cabane était déserte; leurs quatre

compagnons s'étaient enfuis vers les habitations. Boone n'était point homme à se laisser décourager pour si peu, et Stewart ne voulant pas l'abandonner, ils continuèrent à chasser comme par le passé, en usant seulement de plus de précautions pour n'être pas découverts par les sauvages.

Tandis que notre Daniel bravait ainsi les périls de l'extrême frontière, son frère, Squire Boone, également habile chasseur et courageux pionnier, quittait sa demeure pour aller le rejoindre. Accompagné d'un seul individu, il suivit la route des Guerriers, arriva au camp de Red-River, y trouva nos aventuriers pleins de confiance ainsi que de santé, et tous les quatre commencèrent leur campagne d'hiver. Malheureusement, au bout de quelques semaines, Stewart fut tué par les Indiens. Cet événement fit apparemment réfléchir le nouveau venu, qui s'en retourna vers la Caroline.

Les deux frères demeurèrent de compagnie dans les vastes forêts du Kentucky jusqu'au commencement de mai 1770. A cette époque, leurs munitions étant presque épuisées, Squire Boone se chargea d'en aller chercher à la frontière, tandis que Daniel, sans même avoir un chien pour société, continua de chasser, d'apprêter ses repas, et de dormir avec la plus parfaite tranquillité.

(Ferme américaine dans l'État de Virginie.)

Il est impossible aux hommes de la civilisation d'imaginer les sensations d'un individu placé dans cette solitude absolue. Séparé de toute assistance par plusieurs centaines de kilomètres; perdu, sans un seul compagnon, dans une contrée immense que parcourent incessamment des ennemis cruels et rusés; n'ayant d'autre ressource qu'une faible quantité de poudre et de balles, il porte pourtant avec lui la gaieté, le calme, le bonheur. Chaque jour notre héros chassait sur un nouveau territoire, chaque nuit il dormait dans un endroit différent : la crainte des Indiens le forçait d'être toujours sur ses gardes; mais la liberté, l'amour de la nature, l'excitation du péril et les plaisirs de la chasse lui étaient une récompense suffisante de sa vigilance, de ses fatigues, de ses dangers. Nous devons dire cependant qu'il pouvait en partie se rire du péril, grâce à une assez curieuse circonstance. A cette époque, les forêts du Kentucky étaient remplies d'une espèce d'ortie qui, lorsqu'elle avait été foulée aux pieds, en retenait longtemps l'empreinte. Les Indiens, nombreux et sans appréhensions, ne prenaient aucun soin d'éviter cette herbe, tandis que le chasseur solitaire n'y touchait jamais. Elle lui offrait ainsi un moyen sûr et facile de connaître la situation de ses ennemis, sans trahir ses propres mouvements.

Une longue habitude de la vie forestière développe à un singulier degré cette espèce de talent de cache-cache. A une époque plus reculée, Boone, toujours seul, s'approchait de la vallée de Licking, du côté de l'Ouest, tandis qu'un autre Américain, nommé Simon Kenton, y arrivait du côté de l'Est. Avant de quitter l'abri des bois et de descendre dans la vallée, qui était à peu près stérile, les deux chasseurs s'arrêtèrent, chacun de son côté, pour observer, et ils reconnurent bientôt qu'il y avait un être humain dans le voisinage. Alors chacun d'eux commença une série d'évolutions pour deviner à qui il avait affaire, sans se découvrir lui-même, et tous deux s'en acquittèrent si habilement qu'il leur fallut quarante-huit heures avant d'être assurés que le sujet de leurs

observations n'était pas un Indien, c'est-à-dire un ennemi.

Le 27 juin, Squire Boone rejoignit heureusement son frère. Ils demeurèrent dans la solitude jusqu'en mars 1771, époque à laquelle ils retournèrent à leur domicile. Pendant les deux années suivantes, un petit nombre de pionniers parcoururent les contrées de l'Ouest; mais, en 1773, plusieurs expéditions s'organisèrent. Notre Daniel, ayant décidé sa femme à l'accompagner, vendit sa ferme, rassembla son troupeau, empaqueta ses effets les plus nécessaires, et se remit en route, le 25 septembre, par ce même chemin du Cumberland qu'il avait suivi lors de sa première expédition. Il était accompagné de cinq familles de son voisinage, et fut rejoint, dans la vallée du Powell, par quarante hommes bien armés. Ayant traversé la chaîne des Powells, la rustique caravane approchait des montagnes du Cumberland, lorsque tout-à-coup, le 10 octobre, une effroyable fusillade éclata sur l'arrière-garde. Les femmes et les enfants poussent des cris de terreur, les bestiaux brisent leur joug et se dispersent, les chevaux se cabrent, les jeunes hommes épaulent leurs carabines, les vieux chasseurs font feu instantanément. Peu de minutes suffirent pour décider la question; les sauvages prirent la fuite; mais six hommes tués et un grièvement blessé donnèrent aux vainqueurs une idée peu agréable de la vie des frontières. Parmi les morts se trouvait le fils aîné de Daniel.

Dès qu'un peu d'ordre et de tranquillité fut rétabli, on tint un grand conseil. Il semblait évident que les Indiens étaient décidés à résister à l'invasion de leurs territoires de chasse. Une partie du bétail était perdue; les femmes se montraient épouvantées; un massacre général paraissait probable si l'on s'obstinait à aller en avant; on résolut de battre en retraite.

Nous n'essaierons point de peindre les sentiments de notre héros lorsqu'il se vit obligé de renoncer à ses projets les plus chers, le jour même de la mort de son fils. Adieu les excitations de la chasse et d'une lutte perpétuelle contre les sauvages! Il se voyait encore une fois obligé de reprendre les travaux de la ferme.

Il fallut s'y résigner; mais tandis qu'il se consumait dans une laborieuse inaction, l'esprit de spéculation s'étendait sur les terres de l'Ouest. Des arpenteurs, des spéculateurs défloraient ces forêts que Boone avait tant aimées, jetant les premières indications de leurs villes, là où les daims et les bisons paissaient en liberté depuis des milliers d'années.

En même temps la jalouse haine des Indiens devenait de plus en plus menaçante. Vers la fin d'avril 1774, elle éclata soudainement, et l'on n'entendit plus parler que de massacres et d'incendies. Boone écoutait ces récits avec un violent désir de prendre part à la guerre, car il haïssait les Indiens aussi cordialement qu'il aimait la vie sauvage; mais il se sentait enchaîné par les devoirs de la famille. Un beau jour, un cavalier descend dans la vallée de toute la vitesse de son coursier couvert de sueur; c'est un message de lord Dunmore, du gouverneur de la Virginie; il cherche un certain Daniel Boone, un chasseur qui a voyagé dans l'Ouest. Imaginez un peu Boone recevant un message du gouverneur! Et pourquoi? Pour aller, vers les chutes de l'Ohio, chercher les arpenteurs qui s'occupent à explorer et à mesurer ces régions; car les sauvages ont levé le tomahawk sur toute la frontière.

Daniel respirait à peine en écoutant cette communication. Il regarde sa femme, qui n'ose point s'opposer aux ordres d'un lord; il décroche sa carabine; il embrasse longuement ses enfants et leur mère, et il déclare qu'il est prêt à entreprendre la mission qu'on lui confie.

Le 6 juin 1774, il commença ce périlleux voyage en compagnie d'un certain Michael Stoner. Tous deux rejoignirent heureusement les arpenteurs, et les ramenèrent sains et saufs, après avoir parcouru en deux mois plus de neuf cents kilomètres.

Lorsque la guerre avec les Indiens fut terminée, en novembre 1774, par le traité de Camp-Charlotte, l'occupation réelle du Kentucky commença à s'effectuer.

Un certain Richard Henderson, habitant de la Caroline du Nord, ayant entendu parler des aventures de Boone et de la terre promise qu'il avait découverte dans l'Ouest, résolut d'en faire l'acquisition. La question était de savoir de qui. En ce temps-là, la puissance du roi d'Angleterre déclinait singulièrement en Amérique : Henderson, habitué aux spéculations hasardeuses, aima mieux s'adresser aux sauvages. Sachant les prétentions des Indiens méridionaux sur le territoire qu'il convoitait, il chargea Boone de traiter avec eux, et acquit des chefs des Cherokees toutes les terres situées entre les rivières Kentucky et Cumberland. Sitôt l'affaire conclue, notre pionnier s'occupa d'ouvrir une route dans ces contrées nouvelles. C'était une entreprise difficile et dangereuse. Les Indiens du Nord n'avaient point encore oublié leurs désastres pendant leur dernière guerre; et quoiqu'ils eussent fumé le calumet avec les « Longs-Couteaux, » ce n'était pas une raison pour que ceux-ci vinssent envahir leur terrain de chasse. Quant à l'acquisition faite des Cherokees, que signifiait-elle? Les Cherokees n'avaient jamais possédé cette terre. Boone savait tout cela, mais il ne s'en inquiétait guère, car ses compagnons étaient bien armés, et il suivait sa route avec précaution et sans bruit. Grâce à lui, les arpenteurs franchirent heureusement les montagnes et les vallées, marquant les arbres sur leur passage. Ils approchaient du terme de leur voyage, et jusqu'alors aucun Indien ne s'était montré : leur opposition se révéla tout-à-coup par une brusque attaque. Les blancs, quoique préparés au combat, perdirent quatre des leurs; mais ils continuèrent leur chemin, atteignirent la rivière Kentucky au commencement d'avril 1775, et s'occupèrent immédiatement de construire la première station, qu'ils nommèrent Boonesborough, c'est-à-dire bourg de Boone.

C'était un fort bâti en troncs d'arbres qui avait 70 mètres de long sur 50 de large. Il coûta à nos aventuriers deux mois et demi de fatigues et de dangers; car ils travaillaient la hache dans une main, la carabine dans l'autre.

Le chef de l'entreprise, Henderson, ayant suivi la route marquée par Boone, le rejoignit avec quarante hommes armés. Le blockhaus n'était point encore terminé lorsqu'il réunit, sous un orme immense, les délégués de quatre autres stations, qui venaient également d'être fondées, afin d'établir en commun le gouvernement et les lois du nouvel État. Ces actes législatifs semblent un peu prématurés aux habitants des vieilles sociétés européennes; mais les Américains, habitués à voir naître comme par enchantement les populations et les cités, ont à peine abattu les premiers arbres d'un district, à peine marqué l'emplacement de ce qui sera un jour une ville, et de ce qu'ils appellent ainsi par anticipation, qu'ils s'occupent à former un gouvernement.

La suite à une autre livraison.

C'est presque toujours ce qu'il y a de moins définissable qui donne le plus à penser. RICHER.

LES PONTONS.

Les pontons dont il sera question dans cet article sont de vieux navires démâtés que l'on emploie comme prisons. Autrefois, presque toutes les nations maritimes avaient des pontons. Au siècle dernier, Howard se félicitait de les avoir vu supprimer à Naples et à Messine, et il écrivait dans son ouvrage sur les prisons : « Les pontons (*hulks*) » ne devraient être que la punition des crimes les plus » atroces. » Si ce célèbre philanthrope regrettait que l'on renfermât dans ces geôles navales les criminels vulgaires,

quelles paroles d'indignation ne seraient point sorties de son cœur en les voyant réservées aux prisonniers de guerre, qui ne sont point des coupables, et que les plus simples préceptes de l'humanité obligent à traiter avec douceur! Le prisonnier de guerre a presque les mêmes droits qu'un hôte : ce n'est plus guère qu'un otage. Mais il semble que les Anglais ne comprennent pas ces simples éléments du code international. Que reste-t-il donc dans leurs mœurs de cette loyauté chevaleresque qui fut si longtemps l'honneur de leurs princes et de leur noblesse? Loin de nous toutefois la pensée de récriminer ici. Nous contiendrons le plus qu'il nous sera possible nos douloureux souvenirs. Nous aurions même évité ce sujet irritant, si nous n'avions été plusieurs fois invités par le désir de quelques uns de nos lecteurs à donner une idée exacte de ces lieux maudits où tant de nos pères ont eu à endurer les tourments les plus affreux.

Voici la description d'un ponton par deux officiers français qui ont été prisonniers pendant plusieurs années dans la rade de Chatham, sur la Medway, où le nombre de ces prisons était de neuf en 1813.

Les prisonniers occupaient la batterie basse et le faux pont dont on avait retranché à chaque extrémité environ un quart d'étendue. La hauteur du faux pont n'était quelquefois pas suffisante pour qu'un homme de taille ordinaire pût s'y tenir entièrement debout. Le gaillard d'avant et le carré de la drome, que les Français avaient appelé le parc, étaient les seuls endroits où les prisonniers pussent se promener au grand air. Les cheminées des cuisines, qui passaient au gaillard d'avant, jetaient une fumée épaisse de charbon de terre qui rendait souvent la promenade impossible.

Les deux extrémités du navire étaient occupées par les Anglais chargés de la garde des prisonniers; le derrière par le lieutenant commandant le vaisseau, les officiers et quelques soldats, et le devant par les soldats seulement. Une forte cloison en planches séparait les Français des Anglais; elle était renforcée de grosses têtes de clous et percée de meurtrières par lesquelles on pouvait faire feu sur les prisonniers lorsque l'on avait à réprimer une émeute ou une révolte.

L'espace de la prison proprement dite était d'environ 130 pieds de longueur et 40 de largeur. On y logeait onze cents hommes. Dans les bâtiments de 74, il y avait huit cents hommes.

On recevait le jour par les sabords dans les batteries, et dans le faux pont par des hubleaux d'un quart de la grandeur des sabords, pratiqués à cet effet. Ces ouvertures étaient garnies de grilles en fonte épaisses de 2 pouces carrés, et à l'épreuve de la lime. On fermait tous les soirs les hubleaux par des mantelets en madriers.

Autour du bâtiment, à 2 pieds et demi au-dessus de la mer, régnait une galerie dont le fond était à claire voie, afin qu'il fût impossible de passer au-dessous sans être aperçu par les sentinelles, au nombre de quatre pendant le jour, et de sept pendant la nuit.

Les neuf pontons de la rade de Chatham étaient placés à des distances qui ne permettaient pas aux prisonniers de communiquer ensemble par la voix ou par signes. Ils étaient amarrés par des chaînes aux deux extrémités, au milieu de vases fétides et stagnantes découvertes à chaque marée.

Une société de médecine de Londres, consultée sur l'insalubrité des pontons, avait répondu que des hommes qui auraient vécu pendant six années dans ces prisons ne pourraient espérer pour le reste de leur vie qu'une santé languissante.

Pendant la nuit, un officier, un sergent ou caporal et quelques matelots de quart faisaient continuellement la ronde pour observer s'il ne s'échappait personne. Tous les quarts d'heure les sentinelles criaient : *All is well* (Tout est bien); à six heures du soir en été, à deux heures en hiver, on venait avec des barres de fer frapper toutes les grilles et sonder tous les murs du bâtiment pour s'assurer si les uns et les autres n'avaient point été endommagés par quelque tentative de désertion. Une heure après, des soldats armés venaient successivement dans chaque batterie pour faire monter tous les prisonniers sur le pont et les compter à mesure qu'ils redescendaient.

Il n'y avait point d'autre meuble qu'un banc autour des parois. Chaque prisonnier, officier ou soldat, recevait seulement à son entrée au ponton un hamac, une couverture de laine et un mince matelas de bourre pesant deux ou trois livres. Les hamacs étaient suspendus à des raquets contre les barreaux.

Il y avait près de quatre cents prisonniers dans chacune des batteries. Il en résultait la nécessité de placer les hamacs les uns au-dessus des autres. Cet encombrement d'hommes, dont la plupart étaient malsains et affaiblis par les privations et la misère, remplissait l'air de miasmes pestilentiels.

L'habillement de chaque prisonnier consistait en un gilet, une petite veste et un pantalon, deux chemises de coton bleu, une paire de bas de laine, et une paire de souliers de lisière avec des semelles de bois. La couleur des vêtements était jaune, à la marque du transport office, afin qu'il fût plus facile de reconnaître les prisonniers en cas de désertion.

La nourriture était loin d'être suffisante. Les sept jours de la semaine étaient divisés en cinq jours gras et deux jours maigres (le mercredi et le vendredi). La ration de chaque prisonnier se composait d'une livre et demie de pain bis et d'une demi-livre de viande; on donnait de la soupe à midi et trois onces de gruau (orge mondé) par homme, ou une demi-livre de légumes verts et une once d'orge, une once d'oignons et sel pour quatre hommes, ou une once de poireaux pour trois hommes. Les deux jours maigres, à la place de soupe et de viande, la ration se composait, savoir : le mercredi, d'une livre de hareng saur et d'une livre de pommes de terre; le vendredi, d'une livre de morue sèche et d'une livre de pommes de terre. La livre anglaise n'équivalait qu'à quatorze onces poids de marc. On ne recevait, du reste, jamais cette quantité complète pour les légumes. De plus, les prisonniers s'imposaient forcément des retenues pour que la nourriture fût partagée également entre eux tous, malgré la suppression d'une partie des aliments imposée chaque jour comme châtiment à plusieurs d'entre eux. On n'avait d'autre ustensile pour prendre la nourriture qu'un bidon en fer-blanc; on n'avait ni cuillers, ni couteaux, ni plat. Quelquefois le pain était d'une qualité si mauvaise, que les prisonniers, malgré leur faim, étaient obligés de le refuser.

L'eau était portée le long des pontons dans des barques; les prisonniers étaient obligés de hisser les barriques pour les mettre dans la cale du ponton et de descendre les barriques vides.

A bord de chaque ponton, il y avait un certain espace du logement des prisonniers séparé du reste de la prison par une simple cloison : c'était l'hôpital. Il était extrêmement difficile à un prisonnier d'obtenir la permission d'aller visiter un parent ou un ami malade.

Les prisonniers avaient établi entre eux une sorte de police pour punir les vols, les actes d'immoralité, l'espionnage. Mais les punitions étaient très rares. C'était surtout le crime de trahison qui excitait au plus haut degré l'irritation des prisonniers. On cite plusieurs Français qui, ayant dénoncé pour quelques schellings leurs compagnons de captivité prêts à s'évader, furent châtiés de la manière suivante : on leur écrivit sur le visage, en grosses lettres imprimées sur la peau, et marquées avec des pointes d'aiguilles très fines trempées dans de l'encre de Chine : « J'ai trahi mes frères, et je les ai » vendus aux Anglais dans les prisons d'Angleterre. »

Pour s'évader, on avait recours à un grand nombre de stratagèmes. Le plus ordinaire consistait à pratiquer des trous dans le faux pont, à fleur d'eau, sous les pieds des sentinelles :

on se mettait à l'eau sans vêtements, emportant seulement un sac de forte toile très épaisse, goudronnée et graissée en dehors pour empêcher l'eau de pénétrer. Une fois parvenu à terre, on s'habillait le plus proprement possible. Mais souvent les fusils des sentinelles, les canons des pontons, avertissaient les habitants, qui sortaient armés de fourches ou de fusils, et on leur échappait rarement. Quelques prisonniers ont réussi à s'évader en plein jour en s'embarquant sous le costume soit d'ouvriers, soit de fournisseurs, ou en s'enfermant dans les barriques vides. Une fois, à bord du *Canada*, un prisonnier se mit dans un cercueil, à la place d'un homme mort à bord. Il fut porté à terre et descendu dans une grande fosse dont le fond était plein d'eau. Le pauvre homme défonça le couvercle, prit la fuite au grand effroi des Anglais; mais malheureusement il ne tarda pas à être repris. On cite un autre prisonnier qui s'était attaché sous une vieille cage à poulets jetée à la mer : il parvint ainsi à franchir un assez long espace; mais au moment où il passait près d'un bâtiment, il prit fantaisie à un matelot de pêcher la cage, et, dans l'impossibilité de se détacher à temps pour plonger, le prisonnier fut découvert et hissé à bord.

La misère était si grande à bord des pontons, qu'un prisonnier s'estimait heureux s'il pouvait gagner quatre ou cinq sous par jour au moyen d'une industrie quelconque. Officiers, soldats, tous s'ingéniaient pour travailler lucrativement. Plusieurs étaient parvenus à sculpter l'os admirablement. Ils faisaient de petits vaisseaux, des jeux d'échecs, des dés, des cuillers, des fourchettes, des joyaux de toute sorte. Quelques uns tissaient des cheveux pour en faire des bracelets, des colliers, des bagues, des cordons de montre. D'autres étaient devenus habiles à faire de charmants dessins en paille sur des nécessaires en bois et des boîtes de toutes espèces : les terrains, les arbres, les édifices étaient imités avec une perfection merveilleuse dans quelques unes de ces œuvres de patience et de goût; mais les *ciels* offraient toujours des difficultés insurmontables. Un soldat avait formé une académie de jeunes chiens savants. Un officier avait organisé un petit théâtre de marionnettes, et, moyennant une modique rétribution, il divertissait les soldats anglais, et leur faisait dire souvent de dures vérités par ses acteurs de bois.

Il resterait à indiquer les rigueurs de discipline, les actes impitoyables, les souffrances de toute nature que les prisonniers français ont eus à souffrir dans les pontons anglais. Tous ceux qui ont écrit sur ce sujet n'hésitent pas à dire que le sort des Français y était beaucoup plus misérable que celui des forçats dans les bagnes. Mais nous voulons rester fidèles

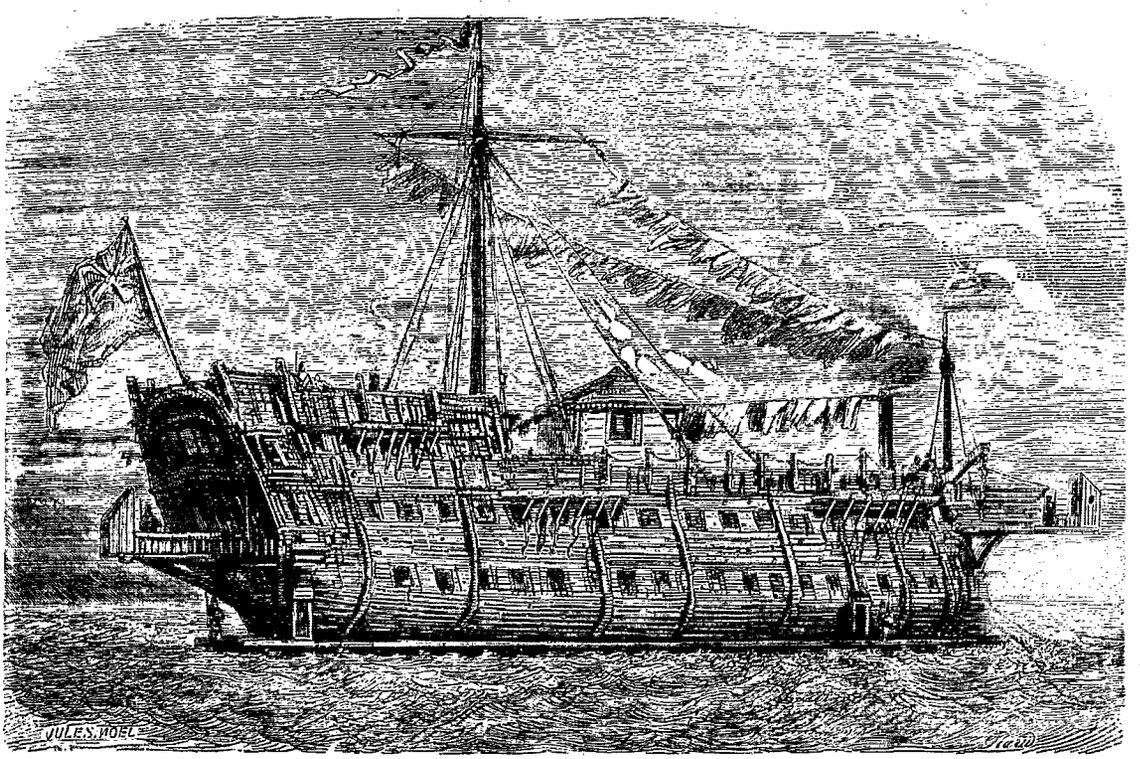

(Un Ponton anglais, prison militaire.)

à notre résolution en n'entrant point dans les détails que nous avons sous les yeux, et qui ne justifieraient que trop cette assertion; nous nous bornerons à citer, en terminant, ces lignes de M. M***, lieutenant au 45e régiment d'infanterie de ligne, qui avait été détenu dans le ponton *Prince-Royal*, près Chatham : « Il n'est pas difficile de concevoir, dit-il, combien il était destructif d'entasser ainsi des hommes, les uns sur les autres, dans un antre étroit, ténébreux et fétide, où l'air, toujours comprimé et presque continuellement infecté, gâtait les poumons et attaquait la vie jusque dans ses sources; où le manque d'exercice, la nourriture mauvaise et insuffisante, paralysaient insensiblement toutes les forces physiques; où le chagrin, le souci, la douleur, la rage et le désespoir même souvent, dévoraient sans cesse l'esprit et abattaient l'âme; où le sentiment constant de la plus profonde misère relâchait peu à peu le ressort de la morale, et où tous ces cruels pouvoirs, sapant à la fois les fondements de l'existence, n'en laissaient enfin à ceux qui la conservaient que ce qu'il en fallait pour en sentir tout le poids et toute l'horreur. Les cimetières anglais en rendaient témoignage, et les corps décharnés, les figures hâves, les esprits affaiblis, les âmes à demi éteintes de ceux qui, après cinq, sept et neuf années, eurent le bonheur tardif de revoir leur patrie, ont assez montré à leurs compatriotes quels horribles tourments ils avaient subis. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SALON DE 1846. — PEINTURE.

UNE SALLE D'ASILE (TURQUIE D'ASIE), PAR DECAMPS.

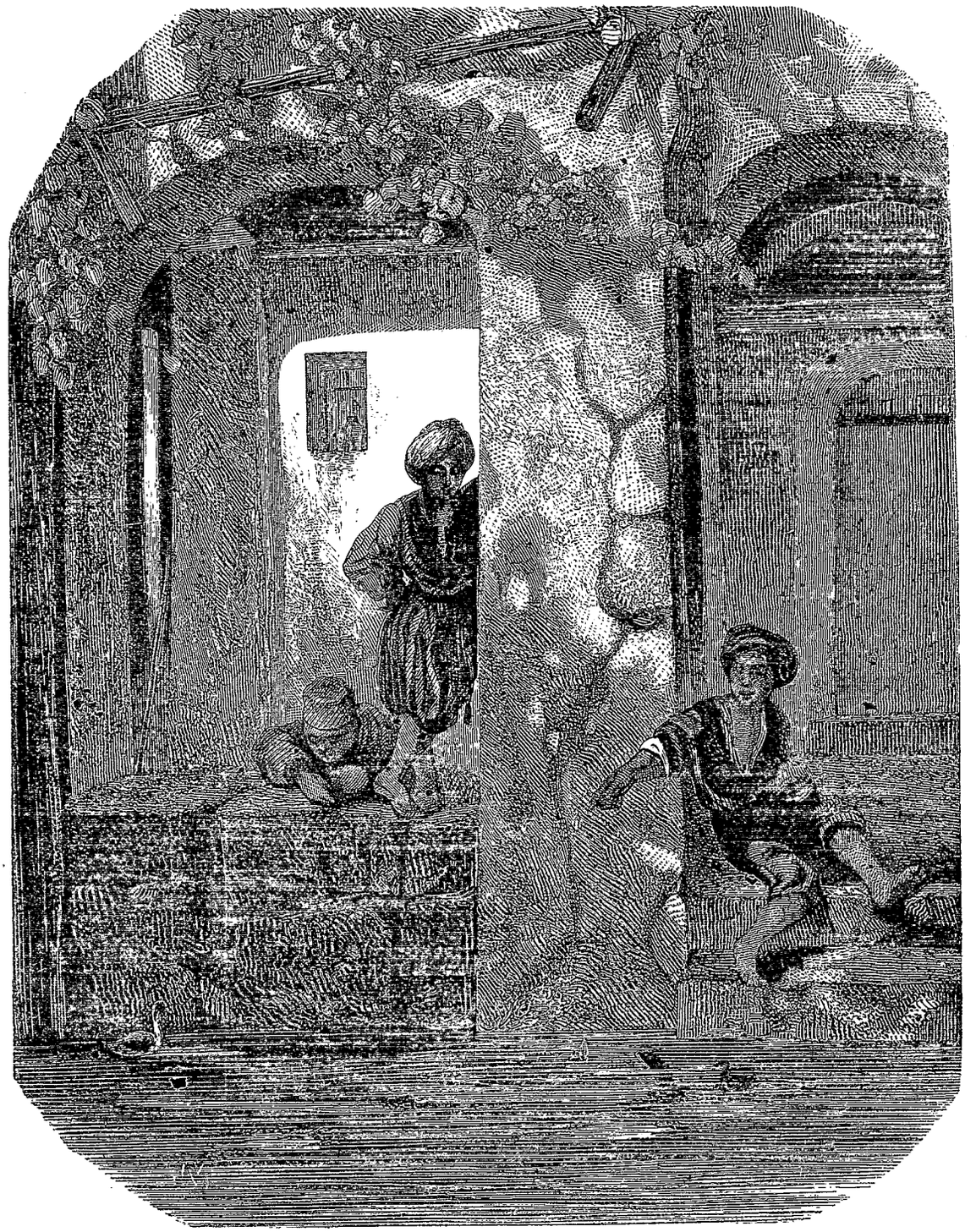

(Salon de 1846. — Une salle d'asile, par Decamps. — Dessin de M. Marvy.)

Personne n'a oublié *les Singes experts* (v. 1839, p. 145), et cette suite d'excellents tableaux inspirés à M. Decamps par ses souvenirs d'Orient : *le Café turc*, *le Supplice des crochets*, *la Sortie de l'école turque* (voy. 1842, p. 217), véritables chefs-d'œuvre de *genre* qui suffiraient à la réputation d'un grand artiste, mais que M. Decamps semble encore avoir dépassés dans ses compositions historiques, *la Défaite des Cimbres* (1842, p. 257), *le Siége de Clermont*, *la Légende de Samson*, etc. Cette année, M. Decamps, dont le talent ne s'astreint point à une marche régulière, ni à tel ou tel ordre de sujets, a semblé revenir sur ses pas et rechercher encore le même succès qu'il avait déjà si pleinement obtenu : au lieu de suivre la voie nouvelle où il était entré l'an dernier avec un applaudissement général, il nous a donné derechef trois peintures empruntées à ses études sur la Turquie d'Asie. De ces peintures, la plus remarquable, la plus digne de ses illustres aînées, c'est, sans doute, *une Salle d'asile*, dont nous offrons ici une imitation aussi fidèle qu'il est possible.

Trois enfants, trois petits Turcs occupés à regarder des

canards qui barbottent dans une mare au pied du mur, voilà tout; et le sujet est si peu de chose, vraiment, qu'il ne faut rien moins que le talent supérieur de l'artiste pour faire un tableau avec d'aussi modiques éléments. L'un des enfants est couché à demi sur l'espèce de perron dont le pied baigne dans l'eau; le second est debout appuyé contre le pilier; le troisième est assis sur les marches qui conduisent à la porte : ils sont là sérieux, attentifs, comme de vieux Ottomans; un seul semble se dérider quelque peu et se divertir aux dépens de ces pauvres canards que ses camarades regardent si sérieusement. L'expression des figures, la pose, l'attitude, la disposition des petits personnages, tout est, dans ce tableau, d'une vérité agréable, d'une originalité vive et gracieuse. Mais ce qui donne surtout à cette peinture un caractère singulier et saisissant, c'est la lumière : voyez ici, sur ce mur, quels chauds et puissants reflets, quel éclat de lumière, quel soleil brûlant! L'art du peintre est d'avoir si bien disposé les demi-teintes et les ombres autour et au travers même de ces clartés éblouissantes, que l'œil, au lieu d'être blessé par la lueur trop vive, en est au contraire charmé, et soutient avec plaisir cette ardeur extrême du ciel d'Orient, qui nous transporte par la pensée dans ces lieux brillants où les jours et les nuits elles-mêmes ont tant d'éclat et de beauté.

M. Decamps est trop connu, trop bien apprécié de tous, pour que nous ayons besoin d'insister ici sur ces qualités extraordinaires de dessin et de couleur qui l'ont élevé au rang des maîtres de notre temps. Il n'est guère de sujets que M. Decamps n'ait traités; il n'existe point de genre peut-être où, par le pinceau, par le crayon, par le burin, il n'ait mis son cachet d'originalité et dont il ne se soit fait un genre à part : aussi les services qu'il a rendus à l'art, les découvertes dont il a enrichi la peinture, l'aquarelle, l'eau-forte et la lithographie, sont-ils inappréciables. Et toutefois, M. Decamps n'a sans doute point dit son dernier mot : il n'a pas cessé, depuis ses débuts, de marcher, de s'élever par tous les moyens, sous mille apparences diverses, et il ne s'arrêtera, nous l'espérons, qu'après avoir touché enfin le but suprême de sa manière par un de ces élans imprévus que prennent tout-à-coup les vrais talents au jour de leur parfaite maturité.

AVANTAGES DE LA LECTURE.

Leibnitz avait tiré ce fruit de sa grande lecture, qu'il en avait l'esprit plus exercé à recevoir toutes sortes d'idées; plus susceptible de toutes les formes, plus accessible à ce qui lui était nouveau et même opposé; plus indulgent pour la faiblesse humaine, plus disposé aux interprétations favorables et plus industrieux à les trouver. FONTENELLE.

LA PETITE COLONIE.

NOUVELLE.

Le soleil se levait sur le petit archipel de Bergh (1), et commençait à illuminer l'Océan qu'agitait un reste de tempête. On voyait les vagues folles courir le long des récifs de corail qui défendent ces îlots étagés les uns au-dessus des autres comme les terrasses d'un parc immense.

Devant l'un des moins élevés se dressait encore le mât d'un navire submergé, dont chaque flot emportait un débris : c'était *l'Océanie*, surpris la nuit précédente par l'orage, et poussé contre ces digues redoutables sur lesquelles il était demeuré entr'ouvert.

Au moment du désastre, passagers et matelots avaient espéré échapper à la mort en se précipitant dans les embarcations; mais celles-ci avaient essuyé le même sort que le navire lui-même, et s'étaient brisées, quelques instants après, contre les récifs. Quatre des naufragés, servis par d'heureuses chances, avaient seuls gagné l'île la plus prochaine, et se trouvaient alors groupés sur un étroit promontoire d'où ils contemplaient les restes du vaisseau déjà presque entièrement démoli par les vagues.

Leur salut avait été, du reste, un de ces jeux du hasard qui semblent dérouter toute prévision et contredire toute logique; car, à part Georges Ritler, dont la force et l'adresse pouvaient justifier un pareil résultat, tous semblaient devoir être les premières victimes du désastre qui venait de faire disparaître *l'Océanie* et son équipage entier. L'un, Arthur Tarling, appartenait à la classe paisible et studieuse des savants de cabinet, plus propres à classer une plante ou à déterminer la famille d'un batracien, qu'à lutter contre les vagues; l'autre, nommé William Trot, s'était jusqu'alors principalement exercé aux tours de gobelets, aux sauts de carpe et à la danse sur la corde roide; enfin le troisième était une pauvre malade, mistress Koppel, presque entièrement privée de l'usage de ses jambes, et que la houle avait jetée à terre sans qu'elle sût comment.

La première émotion de terreur apaisée, les quatre naufragés, si miraculeusement sauvés, s'étaient rejoints, reconnus, et ils venaient d'acquérir la triste certitude qu'ils avaient seuls échappé à la tempête.

Mistress Koppel, assise sur le sable, avait les mains jointes et la tête baissée; William Trot regardait la mer en faisant prendre machinalement à son bonnet les mille formes bizarres qu'il avait coutume de donner à sa coiffure de Pierrot; enfin Arthur Tarling, qui avait d'abord promené autour de lui des regards désolés, venait de les arrêter involontairement sur un coquillage d'espèce inconnue, que par habitude il cherchait à classer. Georges Ritler seul avait fait quelques pas vers l'intérieur des terres, et cherchait les ressources que l'on pouvait y espérer.

Ritler était un homme d'action dans toute la force du mot. Longtemps adonné au braconnage, puis à la contrebande, il s'était embarqué pour échapper aux tracasseries de la justice, et avait apporté dans sa nouvelle profession le même caractère audacieux et insoumis. Au moment même du naufrage, il se trouvait à fond de cale, les fers aux pieds, et il ne devait sa délivrance qu'à la perte de *l'Océanie*.

Après avoir examiné les contours de l'îlot sur lequel la mer les avait jetés, et approximativement estimé son étendue, il se rapprocha de ses compagnons, et dit brusquement :

— Les autres sont noyés, c'est bon; mais nous autres, comment allons-nous faire pour vivre ici sans abri, sans armes, sans provisions ?

— Peut-être trouverons-nous quelque ressource, répliqua Tarling; dans ces latitudes, la nature produit spontanément de quoi suffire aux premiers besoins; il doit y avoir au centre de l'île des cocotiers ou des arbres à pain.

— Alors, tâchons de les découvrir! reprit Georges, qui venait d'arracher un bambou pour s'en faire un bâton; cette partie de l'île est d'ailleurs la plus aride; on n'y trouve ni eau ni ombrage, et le soleil va devenir ardent; nous ne pouvons songer à y rester.

Les deux hommes en tombèrent d'accord et firent un mouvement pour suivre Ritler; mais la vue de mistress Koppel arrêta tout-à-coup Arthur.

— Et cette pauvre femme qui ne peut nous suivre! dit-il plus bas à ses compagnons.

— La diseuse de prières ? répéta Georges; que Dieu l'assiste, puisqu'elle a en lui tant de confiance; nous ne pouvons traîner après nous ce fardeau inutile.

— Quoi! l'abandonner à une mort certaine! reprit Tarling; cela ne peut être, monsieur Georges Ritler.

— Que le gentleman emporte alors la vieille dévote sur ses épaules, répliqua ironiquement le contrebandier; quant

(1) Dans les Carolines, en Océanie.

à moi, je trouve déjà assez difficile de sauver ma peau sans m'occuper de celle des autres.

— Ainsi, vous ne voulez point aider à cette bonne action, Georges ?

— Non, par tous les diables !

— Eh bien ! s'écria le naturaliste indigné, je me chargerai seul de la malheureuse. La même infortune nous a frappés, nous devons associer nos forces comme le hasard a associé nos misères. Tant que je pourrai mettre un pied devant l'autre, je ne trahirai pas ceux qui sont devenus mes parents de douleur et d'abandon.

— Si la vieille dame est notre parente, nous lui devons assistance, reprit William Trot avec son habitude de jovialité ; je tiens d'autant plus à ma nouvelle famille, que je n'en ai jamais eu jusqu'ici.

Et se tournant vers mistress Koppel :

— Voyons, cousine, continua-t-il en lui prenant la main, il faut faire un effort pour trouver une auberge ; nous tâcherons que nos bras vous servent de chaise à porteur ; mais, pour Dieu ! faites-vous légère.

La recommandation était inutile ; car la maladie avait amené la pauvre femme à un état de maigreur qui lui donnait l'apparence d'une ombre. Ses deux compagnons s'aperçurent à peine qu'ils la portaient, et eurent bientôt rejoint Ritler, qui venait d'entrer dans la partie ombragée de l'île.

Mais la marche d'abord facile devint ensuite embarrassante au milieu des hautes herbes et des arbustes qui couvraient le sol. Malgré le feuillage des arbres, la chaleur se faisait sentir à chaque instant plus dévorante. Les naufragés haletants, épuisés de soif, se trouvèrent enfin au milieu d'un fourré tellement épais, que l'œil ne pouvait découvrir d'ouverture d'aucun côté. William avait été le premier à bout de force ; il s'était arrêté avec la malade, tandis que Georges et Tarling allaient à la découverte ; mais après quelques recherches inutiles, ils revinrent sur leurs pas également découragés.

Ils trouvèrent mistress Koppel et le bateleur étendus à terre, dans l'impossibilité de reprendre leur route. Georges les montra à Tarling.

— Vous voyez que leur affaire est faite, dit-il brusquement ; il faut qu'ils meurent là comme des chiens. Puisque vous êtes plus robuste, songez à m'aider, et à nous deux nous pourrons peut-être nous frayer une route dans cet infernal fourré.

— A la condition que vous viendrez avec moi les reprendre lorsque nous aurons trouvé une source et un abri, répondit Arthur.

— Et que voulez-vous en faire ? interrompit le braconnier durement ; si nous sommes condamnés à rester dans cette île, quel service pouvons-nous attendre de pareils compagnons ? Une femme malade et un joueur de gobelets !

— Alors même qu'ils nous seraient inutiles, nous n'en restons pas moins obligés à leur égard, répondit Tarling ; cherchons une issue comme vous le voulez ; mais, quel que soit le résultat de nos tentatives, je reviendrai vers eux pour leur faire partager mon sort.

Georges et Arthur se lancèrent de nouveau dans les hautes herbes et rencontrèrent bientôt un rocher qui barrait le passage ; obligés de tourner à droite, ils furent arrêtés par un fourré impénétrable, et enfin ramenés, après des efforts désespérés, au lieu même où étaient demeurés William et mistress Koppel.

Tous deux se laissèrent tomber à terre, baignés de sueur, la gorge desséchée, à demi morts de fatigue et de soif. Toute espérance était désormais perdue ; une fièvre ardente les dévorait ! Leurs yeux, couverts d'un nuage, voyaient flotter tous les objets ; ils avaient perdu jusqu'à cet instinct de conservation qui entretient en nous la volonté, et ils n'aspiraient qu'à un anéantissement qui pût mettre fin à leurs souffrances.

Repliés sur eux-mêmes dans l'étroit espace que les buissons défendaient contre l'ardeur du soleil, et le visage appuyé contre leurs genoux, tous gardaient un silence farouche, lorsque mistress Koppel redressa lentement la tête et regarda autour d'elle. Son état maladif la rendait moins sensible aux besoins qui tourmentaient ses compagnons, et l'habitude des pays brûlants qu'elle avait toujours habités lui faisait supporter sans peine la chaleur dont ils se sentaient accablés. Elle se releva à demi sur ses genoux et tourna le visage de tous côtés en aspirant l'air et en prêtant l'oreille à la brise. Par suite d'un phénomène singulier, mais souvent observé, sa langueur avait accru la subtilité de ses sens. La surexcitation des organes leur avait communiqué une finesse de perception que servait encore cette perspicacité de malade, d'autant plus exercée qu'elle devait suppléer à une foule d'inaptitudes ou d'impossibilités. Après avoir écouté quelques instants avec une sorte d'indifférence, mistress Koppel fit un mouvement : elle se redressa davantage et pencha l'oreille vers le côté du nord. On n'entendait que le grondement de la mer, au milieu duquel se détachait, par intervalles, le murmure de la brise passant à travers les arbres de l'île ; mais ce dernier bruit parut attirer particulièrement l'attention de la malade. Tous ceux qui aiment à écouter les rumeurs du vent dans les arbres savent combien ces rumeurs sont différentes et variées, selon la nature du feuillage qui les produit. Pour le rêveur pensif qui a étudié ces vagues murmures, chaque arbre agité par la brise est comme un instrument qui produit un son particulier et distinct. Or, dans ses heures de méditation et de solitude, mistress Koppel avait dû s'accoutumer à reconnaître ces voix de l'espace. Aussi, après un assez long silence qui sembla employé à contrôler sa sensation, elle s'écria tout-à-coup :

— Nous avons un bosquet de cocotiers à peu de distance, et dans cette direction.

Les trois naufragés relevèrent la tête en même temps.

— Des cocotiers ! répéta Arthur en se ranimant ; s'il était vrai, nous serions sauvés !

— J'en suis sûre, reprit la malade dont le doigt indiquait le nord avec une confiance croissante ; j'ai entendu pendant cinq années le bruit de ces arbres sous la fenêtre de la chambre que je ne pouvais quitter, et mon oreille a appris à le distinguer ; le bosquet ne peut être à plus de cent cinquante pas.

Quelque incertaine que fût une pareille indication, les trois compagnons firent un effort et s'avancèrent du côté indiqué.

Ils eurent d'abord quelque peine à franchir un fourré de plantes grimpantes et de bambous qui bordait l'espèce de prairie dans laquelle ils se trouvaient enfermés ; mais ils réussirent enfin à trouver une issue, et aperçurent, au revers d'un morne peu élevé le bosquet annoncé par la malade.

Ritler poussa d'abord un cri de joie, qui se changea presque aussitôt en exclamation de désappointement ; les cocotiers étaient tellement élevés, que leurs fruits se trouvaient hors de toute atteinte.

— Belle découverte ! ces fruits de malheur ne serviront qu'à augmenter notre soif et notre faim ! s'écria-t-il.

— Pourquoi cela ? demanda William.

— Pourquoi ? répéta Georges ; parce qu'à la hauteur où les voilà, nous ne pouvons en espérer que la vue.

— Non pas, s'il vous plaît, interrompit le bateleur avec un certain orgueil. William Trot a fait de plus hautes ascensions pour un simple schelling, et nous ne manquerons point notre déjeûner, parce qu'il a plu à notre hôte de mettre le couvert au haut de ces *peupliers*.

En parlant ainsi, William, qui avait retrouvé toute sa bonne humeur et une partie de son agilité, déploya sa ceinture dont il se fit un point d'appui, selon la méthode indienne, et se mit à grimper à l'un des cocotiers dont il eut bientôt cueilli les plus beaux fruits.

Après s'être rassasiés du lait savoureux qu'ils renfer-

maient, nos trois naufragés retournèrent à la malade, qui se désaltéra à son tour, et que Ritler aida ensuite à porter sous le bosquet que son indication avait fait découvrir.

En cueillant les noix de coco, William Trot avait pu voir la configuration entière de l'îlot, et reconnaître les parties les plus accessibles. D'après son rapport, on tourna vers la droite et l'on arriva à un ruisseau dont on suivit le cours jusqu'au pied d'un rocher sous lequel il disparaissait pour aller se jeter dans la mer. Le lieu, abondamment pourvu de cocotiers et d'arbres à pain, ne pouvait être mieux choisi pour un campement. Il était, en même temps, abrité contre la tempête et en vue de la mer, sur laquelle on pouvait avoir toujours les yeux, afin de guetter les navires, si un heureux hasard en amenait dans ces parages. Ritler s'occupa sur-le-champ de dresser un *ajoupa* de bambous et de feuilles de palmiers, sous lequel ils trouvèrent tous un abri avant le soir. Il descendit ensuite à la mer pour voir s'il ne pourrait y découvrir quelques coquillages, et revint avec une tortue verte surprise parmi les rochers. William Trot avait réussi à allumer un feu qui servit à cuire cette précieuse capture. Tous avaient retrouvé le courage. Ils soupèrent gaiement, et, au moment de s'endormir sur la couche de feuilles, mistress Koppel fit entendre tout haut une prière d'actions de grâce. Tarling s'y associa franchement, William se contenta d'ôter son bonnet, et Georges Ritler se coucha en haussant les épaules.

La fin à la prochaine livraison.

Dans une comédie de Ménandre, s'avance sur la scène un faux Hercule, armé non d'une massue forte et pesante, mais d'un morceau de bois creux et léger. Telle est la prétendue franchise du flatteur ; on la trouve molle, sans poids et sans vigueur lorsqu'on la met à l'épreuve. La véritable franchise, celle de l'amitié, s'attache à nos défauts : elle a pour les guérir un remède efficace, mais douloureux.

PLUTARQUE.

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voy., Table des dix premières années, les Statues satiriques, la Navicella, etc.)

Lorsque Virginius eut plongé le couteau dans le sein de sa fille pour la soustraire à une infâme servitude, il y eut dans Rome un tressaillement d'admiration, d'horreur et de pitié. Aucune voix ne s'éleva pour blâmer l'héroïque meurtrier : Virginius fut honoré d'une religieuse commisération. Sa chère victime fut élevée par l'enthousiasme populaire jusqu'au rang des immortelles ; on lui bâtit un temple, et jusqu'aux derniers jours du paganisme, les jeunes vierges romaines vinrent, dit-on, prononcer devant son autel leurs vœux de pureté et de fidélité. La religion chrétienne en respecta les ruines, et les consacra de nouveau au sentiment qui avait sanctifié leur origine : sur le temple de la chaste Virginie s'éleva le temple de la vierge Marie. La superstition elle-même voulut apporter sa pierre au pieux édifice. Un large masque de marbre blanc avait été découvert dans l'ara Massima. On prétendait qu'il avait servi longtemps d'épreuve aux citoyens accusés de mensonge. Ils étaient obligés d'entrer leur main dans la bouche ouverte du masque, et de jurer qu'ils avaient dit la vérité : s'ils se parjuraient, la bouche se refermait sur leur main et la tenait emprisonnée comme un anneau de fer. Transporté sous le portique de l'église, le masque continua de servir d'épreuve volontaire.

Ainsi parle la tradition ; mais l'érudition, qui s'inquiète peu de troubler les plaisirs de l'imagination, met en doute toute cette histoire : son inflexible curiosité en dissipe le charme.

On n'éleva point, dit-elle, un temple à Virginie. Tout au plus consacra-t-on la mémoire de cet événement assez douteux en construisant une petite chapelle près de l'endroit où la scène aurait eu lieu. Il y eut, à la vérité, un temple de la Pudicité ; mais, suivant toute apparence, l'église de la Bouche de la Vérité a été bâtie sur les ruines d'un temple de Cérès et Proserpine, reconstruit sous le règne de Tibère. Quant au masque de marbre, ce n'était très probablement que la bouche d'un égout.

(La Bouche de la Vérité, sous le péristyle de Santa-Maria in Cosmedin, à Rome.)

Soit. La science est rude, et la vérité a rarement l'agrément de la fable. Ici, du moins, en laissant de côté tradition et érudition, le goût a encore de quoi se satisfaire. L'église de la Bouche de la Vérité, demi-païenne, demi-chrétienne, est d'un art charmant. Il reste de l'ancien temple une grande partie de la cella en grosses masses quadrilatères de travertin, et huit belles colonnes. Cinq sont conservées dans la face intérieure de l'église, deux sur le côté septentrional, une dans la sacristie. L'intérieur se compose de trois nefs séparées par douze colonnes de marbre. Le pavé est fait de pierres dures. Les ambons, où l'on avait coutume de lire les évangiles et les épîtres, sont fort beaux. Dans la tribune est un siége pontifical en marbre. Le maître-autel, isolé, est fait d'une vaste cuve en granit rouge d'Égypte. Il est couvert d'un baldaquin soutenu par quatre colonnes du même granit. Cette église, la seconde de Rome qui ait été consacrée à la Vierge, fut d'abord appelée *Santa-Maria in scuola grecca*, parce qu'elle était desservie par une confrérie grecque : une belle image de la Vierge, apportée de la Grèce, y témoigne de ces commencements. On prétend que saint Augustin enseigna dans cet édifice la grammaire grecque. Saint Adrien 1er fit réédifier et enrichir l'église, qu'on surnomma

alors *in Cosmedin*, du mot grec *cosmos*, ornement. Enfin le peuple lui donna le nom de *chiese della Bocca della Verita*, à cause du masque transporté à l'extrémité gauche de son péristyle, et qui aujourd'hui encore inspire aux jeunes filles et aux enfants la même crainte que les anciens oracles. Au moindre soupçon de mensonge, on les menace de la bouche fatale. Il y a une sorte de solennité dans l'expérience qui intimide les consciences timorées : on rit de cette bizarre figure;

(L'église Santa-Maria in Cosmedin, à Rome.)

rarement on ose la braver, et l'hésitation même est la véritable épreuve.

La fontaine qui orne la place déserte devant l'église a été élevée d'après le dessin de Carlo Bizzacheri.

Avant le pontificat de Clément XI, le sol de cette place était très élevé, et il fallait descendre plusieurs degrés pour entrer dans l'église.

LES VERGOBRETS D'AUTUN.

Dans l'ancienne Gaule, la république des Éduens, dont la ville d'Autun formait la capitale, était régie par des magistrats électifs, renouvelés tous les ans. Ces magistrats, sous le contrôle du sénat, exerçaient l'autorité souveraine, ayant droit de vie et de mort sur les citoyens. Mais les abus de leur autorité étaient soigneusement tempérés par les institutions. Pour éviter de trop grands accroissements de crédit et d'influence, il était défendu à deux personnes de la même famille de posséder la charge suprême l'une après l'autre, à moins que la première ne fût morte. C'est le motif sur lequel s'appuya César pour rompre une élection qui lui déplaisait, parce qu'il la soupçonnait d'être hostile à l'influence étrangère. « Les notables, dit le conquérant des Gaules dans ses Commentaires, vinrent en députation près de César pour le prier de subvenir à la république dans ses embarras; lui représentant que la chose publique était en péril; qu'habitués, depuis les anciens temps, à créer un magistrat unique qui obtenait pour un an la puissance royale, deux concurrents se présentaient pour gérer cette magistrature, se disant tous deux créés selon les lois; que l'un était Convictolitan, jeune

homme brillant et illustre; l'autre, Cotus, personnage d'une ancienne famille, d'un grand crédit et puissant par ses parentés, dont le frère, Sedeliacus, avait eu cette même magistrature l'année d'avant; que la république était en armes, le sénat divisé, et le peuple divisé pareillement selon ses clientèles. »

Comme, d'après la loi des Éduens, ceux qui occupaient la magistrature souveraine ne devaient pas sortir des frontières, César, afin de ne pas paraître porter atteinte aux lois, résolut de se transporter lui-même chez les Éduens, et convoqua devant lui à Decetia (Decize) le sénat et ceux entre lesquels était le différend. « Presque toute la ville s'y rendit, dit notre auteur, et César, ayant appris que le frère avait été proclamé par le frère devant un petit nombre d'électeurs convoqués en secret, dans un autre temps et un autre lieu que la loi ne le prescrivait; vu que les lois défendaient que deux membres de la même famille, tous deux vivants, non seulement pussent être créés magistrats, mais même avoir place dans le sénat, obligea Cotus à se démettre de sa magistrature, et ordonna que Convictolitan, qui avait été créé selon la coutume de la république, par les prêtres unis aux magistrats, prît le pouvoir. »

Hetman fait remarquer à ce sujet que les traces de cette antique magistrature se sont conservées à Autun bien longtemps. Avant la révolution, le premier officier municipal portait le nom de *vuerg*. Il est probable que celui de vergobret était composé, bien que César l'écrive sans division; car en gallique, *ver-go-breith* veut dire *homme pour le jugement*. C'est là sans doute l'étymologie du vergobretus des Latins, dont les Gaulois avaient fini par ne retenir que le premier terme, vuergh.

LE BROCKEN.

(Voy., sur le Spectre du Brocken, la Table des dix premières années.)

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur, je ne prétends nullement déprécier le mérite de la fameuse montagne du Mileschauer, dont je viens de voir le panorama dans votre neuvième livraison. Permettez-moi seulement d'essayer de soutenir contre elle l'honneur de notre Brocken, qui joue à peu près le même rôle pour notre basse Allemagne que le Mileschauer pour la Bohême. Je ne me hasarderai point à défendre sa cause par une description aussi propre à intéresser en sa faveur que celle dont vous avez accompagné vos tableaux de la Bohême : je m'en tiendrai aux faits; mais j'espère qu'ils parleront assez haut pour que leur voix suffise.

Ce n'est pas seulement par son élévation que se recommande le Brocken. Bien qu'il soit d'environ 1 000 pieds au-dessus du Mileschauer, puisqu'il est à 3 500 au-dessus de la mer, on ne pourrait rien en conclure si ses alentours n'étaient d'accord avec cet avantage. On trouve dans les Alpes des montagnes bien plus hautes, mais dont la vue est tout-à-fait insignifiante, soit parce qu'elles sont dominées par des montagnes plus hautes encore, soit parce que de simples collines situées à peu de distance interceptent tout le lointain. Ici ce n'est pas le cas. Le Brocken, bien que surgissant au centre même des montagnes du Harz, en dépasse si bien toutes les cimes, que tout y disparaît devant sa suprématie. La vue que l'on a de son sommet, loin d'être bornée d'aucun côté par une autre chaîne, comme cela a lieu sur votre Mileschauer, s'étend, sans obstacle, sur d'immenses plaines jusqu'aux extrémités de l'horizon. La chaîne du Harz, vue de ce poste si élancé dans les airs, s'évanouit même en quelque sorte. Elle rampe tellement qu'il faut y regarder avec attention pour la distinguer de la plaine; car au premier coup d'œil jeté autour de soi du haut du Brocken, on est tout surpris de ne plus apercevoir qu'une seule montagne, celle sur laquelle on est, et il semble que toutes ces autres crêtes que l'on vient d'escalader se soient effacées comme par enchantement. Cela tient à ce que, par une disposition qui est, je crois, toute particulière au Brocken, sa cime est plus élevée au-dessus des autres cimes de la même chaîne que celles-ci ne le sont au-dessus de la plaine.

Il faut dire aussi que le pays tout entier est admirablement conditionné pour un tel belvédère. Vous savez, monsieur, que la basse Allemagne, depuis la chaîne de l'Erzgebirge, qui la sépare de la Bohême, jusqu'à la mer du Nord et à la Baltique, sur une étendue de soixante lieues, n'est qu'une immense plaine dans laquelle, si l'on excepte la chaîne du Harz, qui est d'environ vingt-cinq lieues sur dix, on trouverait à peine une colline. C'est au beau milieu d'une région si propre à laisser courir la vue aussi loin que le permet la courbure de la terre que surgit le Brocken. Il en résulte que, de son sommet, non seulement l'on plane d'une manière remarquable au-dessus des cantons situés à sa base, mais que le regard va se perdre tout autour, pour ainsi dire à l'infini, dans les vapeurs de l'horizon, au sein desquelles, pour l'œil troublé par ces distances inusitées, le ciel et la terre semblent se fondre. On n'a pas seulement de là-haut un royaume sous ses pieds, on en a plusieurs et je ne sais combien de principautés souveraines. Aussi est-ce de là que l'on juge bien clairement de l'état de morcellement de notre pauvre Allemagne. On n'aperçoit, comme je vous le disais, qu'une immense plaine toute couverte de villes, de villages, de moissons, de laquelle la nature semble avoir voulu faire un tout indivisible; et puis, lorsqu'après avoir contemplé quelques instants de la sorte l'ordre de la nature, on jette les yeux sur une carte géographique, ce ne sont plus que divisions, coupures, morcellements de toute espèce. Je prends la liberté de vous envoyer à l'appui de cette lettre un panorama fort curieux dressé par M. le major Asfeld, et qui met ce fait dans tout son jour. En France, dans des circonstances analogues, c'est tout au plus si vous auriez affaire à un réseau aussi compliqué en le composant avec toutes les limites de vos départements et de vos arrondissements : ici, vous avez devant vous un réseau de véritables frontières séparant les uns des autres autant d'États indépendants. Je vous assure que c'est un travail dont on est bientôt las que de chercher à démêler du haut de cet observatoire ce qui est Prusse, ce qui est Hanovre, ce qui est Saxe, ce qui est duché de Hesse, duché de Weimar, duché de Gotha, duché de Brunswick, duché d'Anhalt-Bernbourg, Kothen ou Dessau, duché de Meiningen, principauté de Schwarzbourg, principauté de Lippe-Detmold et de Lippe-Schauenbourg, principauté de Waldeck. Quant aux villes, dont plus d'une, bien entendu, ne se distingue clairement qu'à l'aide des lunettes, leur nombre total, si j'ai bien compté, est de quatre-vingt-trois. Je ne voudrais pas l'affirmer, mais je crois que l'on peut gager hardiment qu'il n'y a pas une autre montagne au monde qui mette l'œil de l'homme en position d'embrasser autant d'États ni autant de cités.

Du reste, une fois que l'on s'est orienté, on parvient assez facilement à terminer, du haut de ce sublime belvédère, toute l'exploration géographique qu'il comporte. Au sud, une légère élévation, qui se dessine à l'horizon, marque l'Erzgebirge, cette fameuse barrière de la Bohême : c'est le Schneckopf, la Tête de neige. A peu près dans la même direction, mais insensiblement en avant, se reconnaissent les monuments de la forteresse d'Erfurth, qui sert maintenant à la Prusse de poste avancé jusque dans le cœur de la Saxe. En se tournant légèrement vers l'ouest, un point s'élève dans la plaine : c'est la fameuse tour de la Wartburg, si célèbre par la retraite de Luther. Bientôt après, dans la même direction, un nouveau relief à peine sensible : c'est la grande montagne basaltique de la Hesse, le mont Meissner, objet de discussions si passionnées entre les géologues. Puis un point : ici, pour bien voir, il faut, je l'avoue, une lunette;

c'est une statue de bronze, située à une trentaine de lieues, dans les jardins de l'électeur, près de Cassel : il est vrai que cette statue est sur le haut d'une colline, qu'elle a une tour pour piédestal, et que sa hauteur est d'une soixantaine de pieds. Plus près de soi, à peu près dans la même direction, on découvre les collines de la ville de Gœttingue, si célèbre dans toute l'Allemagne par son université ; le Weser, dont le cours s'étend entre Gœttingue et Cassel, se laisse soupçonner, mais ne se montre pas. Tout-à-fait à l'ouest, et cette fois au pied même du Brocken, bien que ce soit sur le haut de la chaîne, on plonge dans Clausthal, la ville de mineurs par excellence, bâtie sur la crête même du grand filon argentifère. Tout à côté, la cime du Rammelsberg, qui domine la ville impériale de Goslar, ancienne capitale, si importante dans l'histoire des empereurs saxons. Plus au nord, la jolie ville de Hildesheim, qui serait presque en droit de disputer à Hanovre l'honneur de servir de capitale au royaume. Ensuite Brunswick, véritable capitale de duché ; et, un peu en avant, Wolfenbüttel, si longtemps la demeure du grand Leibnitz, et dont le palais en ruine atteste encore la précédente splendeur. Je vous dispense du détail de tant d'autres villes, comme Schœppenstedt, Schœningen, Helmstadt, Gardelegen, etc. Je mentionnerai seulement, dans la direction du S.-E., à cause de leur éloignement, les trois villes de Stendal, de Tangermünde et de Genthin, situées à trente-deux ou trente-trois lieues ; surtout Brandebourg, qui est à quarante lieues de là, sur la route de Berlin : quatorze lieues de plus, et l'on percerait jusqu'à cette capitale. Nous voici maintenant sur le cours de l'Elbe, après avoir traversé de l'œil la vaste région qui s'étend entre ce fleuve et le Weser. Nous distinguons parfaitement, outre le fleuve lui-même, pareil à un ruban d'argent, la place forte de Magdebourg, bâtie sur le cours même de l'Elbe qu'elle commande, et si connue dans vos guerres d'Allemagne. Plus à l'est, et aux limites de l'horizon, car il s'agit de trente-six lieues, la petite ville de Wittemberg, où commença cette prédication de Luther qui devait avoir de si vastes conséquences. Plus près du Harz, Halberstadt, ville fameuse au moyen-âge. A la suite, toutes les capitales du petit groupe des duchés de la famille d'Anhalt-Dessau, Dessau, Kothen, Zerbst, Bernburg. Presque exactement au sud-est, Mansfeld, ville célèbre par ses mines de cuivre, plus encore par Luther, qui naquit dans ses environs, fils d'un pauvre mineur. Dans la même direction se trouve le point le plus éloigné que l'on aperçoive du haut du Brocken ; c'est la cime du Kolmberg, située à quarante-sept lieues de distance, sur l'Erzgebirge, dans la partie où cette chaîne domine encore le cours de l'Elbe. Leipsig se trouve dans la même direction, plus rapproché d'une douzaine de lieues ; mais les ondulations du terrain le couvrent et empêchent de le distinguer. Je m'arrête : nous voici revenus à la chaîne de l'Erzgebirge, par laquelle j'avais commencé, et mon tour est achevé. C'est un cercle qui touche, comme vous le voyez, monsieur, par ces points extrêmes, à celui qui se déroule autour du Milleschauer, et qui nous mène à environ soixante-six lieues plus loin. Il ne faudrait que cinq à six télégraphes placés sur des postes comme ceux-là pour couper par le travers toute l'Europe.

Si tous ceux qui voient habituellement le Brocken désirent ne pas quitter ce monde sans être montés au moins une fois sur ce colosse ; si tous les autres Allemands qui, sans l'avoir à l'horizon, en ont du moins entendu parler, aspirent d'autant plus à jouir du spectacle en question que les vastes plaines qu'ils habitent rendent leur imagination moins capable de leur représenter aucune image analogue, vous concevrez, monsieur, quelle affluence il doit y avoir sur la montagne dans la belle saison. Ce n'est guère cependant que depuis les premières années de ce siècle que la mode s'est établie en Allemagne de visiter le Brocken. Il semble qu'il ait fallu toutes les exagérations du dix-huitième siècle en faveur de la nature pour intéresser convenablement les hommes à ses beautés. Jusqu'alors, outre les bûcherons, on aurait à peine compté quelques rares voyageurs assez zélés pour avoir tenté cette difficile escalade. Vers la fin du dernier siècle, le nombre des curieux augmentant, le comte de Vernigerode, dont la principauté repose sur les flancs de la montagne, et en embrasse tout le sommet, prenant en pitié ceux qui se trouvaient assaillis par le mauvais temps dans ces hauteurs, et en considération ceux qui souhaitaient de passer la nuit dans cette partie de son petit empire, afin d'assister au magnifique spectacle du lever et du coucher du soleil, y fit construire une hôtellerie. Elle fut inaugurée le 10 septembre 1800. Un des serviteurs de la maison du comte, un excellent homme dont se souviennent assurément tous ceux qui sont montés de son vivant sur le Brocken, fut installé à cette hauteur de 3500 pieds comme aubergiste, avec la singulière condition d'y demeurer constamment, même l'hiver, sans doute afin qu'il fût dit que la bienfaisante sollicitude du prince ne faisait défaut dans ces lieux en aucun temps. Ce brave homme se laissait effectivement enterrer tous les ans, avec sa femme et sa fille, dans la neige, qui s'accumulait souvent jusqu'au faîte de son toit, n'ayant pour respirer et voir le ciel qu'une petite tour partant du milieu de la maison. Il a ainsi passé trente-trois années en pleine sérénité. Il était comme habitué à régner du regard sur toute l'Allemagne. Son portrait, consacré par la reconnaissance publique, a été gravé, comme vous le verrez, en tête du panorama que j'ai l'honneur de vous adresser. Permettez-moi, monsieur, ce souvenir pour une âme simple et honnête. Le contraste entre cette bonhomie patriarcale et la majesté, si souvent orageuse, de la montagne a quelque chose de doux et qui repose. Quand je montai au Brocken pour la première fois, tout jeune homme, j'y arrivai à onze heures du soir, à demi perdu, transi par la neige et la bise ; les chiens, répondant à mes cris, signalèrent de loin mon approche, et le père Gerlach courut à ma rencontre avec une lanterne et de l'eau-de-vie. Le lendemain, quand je partis, il voulut descendre avec moi jusque dans les forêts, et il avait les yeux pleins de larmes : j'étais sans doute le dernier visiteur qu'il devait voir avant son ensevelissement, déjà menaçant, dans la neige. Cette année, je ne l'ai plus retrouvé, et je l'ai regretté. Son nom demeurera attaché à l'histoire de la montagne.

Le Brocken est désormais un besoin pour nos populations de la basse Allemagne. Elles se plaisent à contempler de là cette patrie germanique si morcelée et défigurée pour quiconque ne la regarde pas d'un peu haut. Les étudiants surtout y abondent. Il y a des universités tout autour : Marbourg, Gœttingue, Iéna, Leipsig, Halle, Berlin ; et l'excursion au Brocken est comme le complément obligé des exercices scolaires. Cet été, à l'époque de mon ascension, les registres attestaient six mille et tant de voyageurs depuis le printemps. Dans le commencement, le comte de Vernigerode faisait imprimer, si je ne me trompe, tous les cinq ans les noms des visiteurs et les inscriptions en prose ou en vers les plus remarquables déposées sur le grand-livre de l'auberge : il a fini fort sagement par renoncer à cette publication, qui menaçait depuis longtemps de n'être plus une bagatelle. Je vous laisse à penser si la verve de nos jeunes étudiants, généralement si brillante par sa fécondité, trouvait aisément matière à s'extasier dans les romantiques merveilles de l'endroit. Ce n'est pas seulement par le spectacle que l'on découvre de son sommet, mais par le caractère même de la nature dans ses rocs et ses sapins, que le Brocken se recommande aux poëtes. C'est là que pendant longtemps, s'il faut en croire la tradition, se donnaient rendez-vous pour le sabbat toutes les sorcières de l'Allemagne. Je crois même que l'on prétend que c'est le diable en personne qui, dans je ne sais quelle circonstance, a fait tomber la grêle de rochers qui couvre toute la coupole de la montagne. Du moins est-il certain que c'est là que Gœthe a placé quelques unes des

scènes de son célèbre *Faust;* et à défaut d'autre recommandation, celle-là suffirait sans doute pour exalter, au seul nom du Brocken, tout étudiant de bon aloi. Aussi le Brocken est-il le principal titre de gloire des petits princes de Vernigerode, et à voir le soin qu'ils en prennent, on peut croire que c'est une des vérités que leur gouvernement n'ignore pas.

Il faut reconnaître au surplus que l'on a, depuis quelques années, singulièrement facilité l'ascension de la montagne. Je vous ai dit avec quelles difficultés j'y étais autrefois monté. Pour le comprendre, il faut savoir que le Brocken n'est pas une montagne : c'est, à la lettre, un tas de pierres. Il est probable que, dans l'origine, il se composait de hautes aiguilles de granite, comme on en voit encore quelques unes en train de se démolir dans d'autres parties du Harz. Ces aiguilles, minées par l'action lente du temps, se sont divisées peu à peu en blocs énormes qui se sont éboulés et accumulés autour des bases; si bien que, finalement, il n'est plus resté de l'édifice primitif que des ruines. C'est au milieu de ces blocs que prennent naissance les sapins; les eaux filtrent et grondent par-dessous, et à chaque instant, dès que l'on quitte les sentiers préparés, on risque de tomber dans quelque fondrière à demi recouverte par la mousse et les grandes herbes. Du reste, pas un précipice, je dirais presque pas un ravin. C'est un monstre accroupi, sur le gros dos rond duquel l'homme grimpe tranquillement. Eh bien, monsieur, cette fois j'y suis monté, non point à pied, non point à mulet, non point en chaise à porteurs : j'y suis monté en chaise de poste. On a pratiqué une excellente route aussi

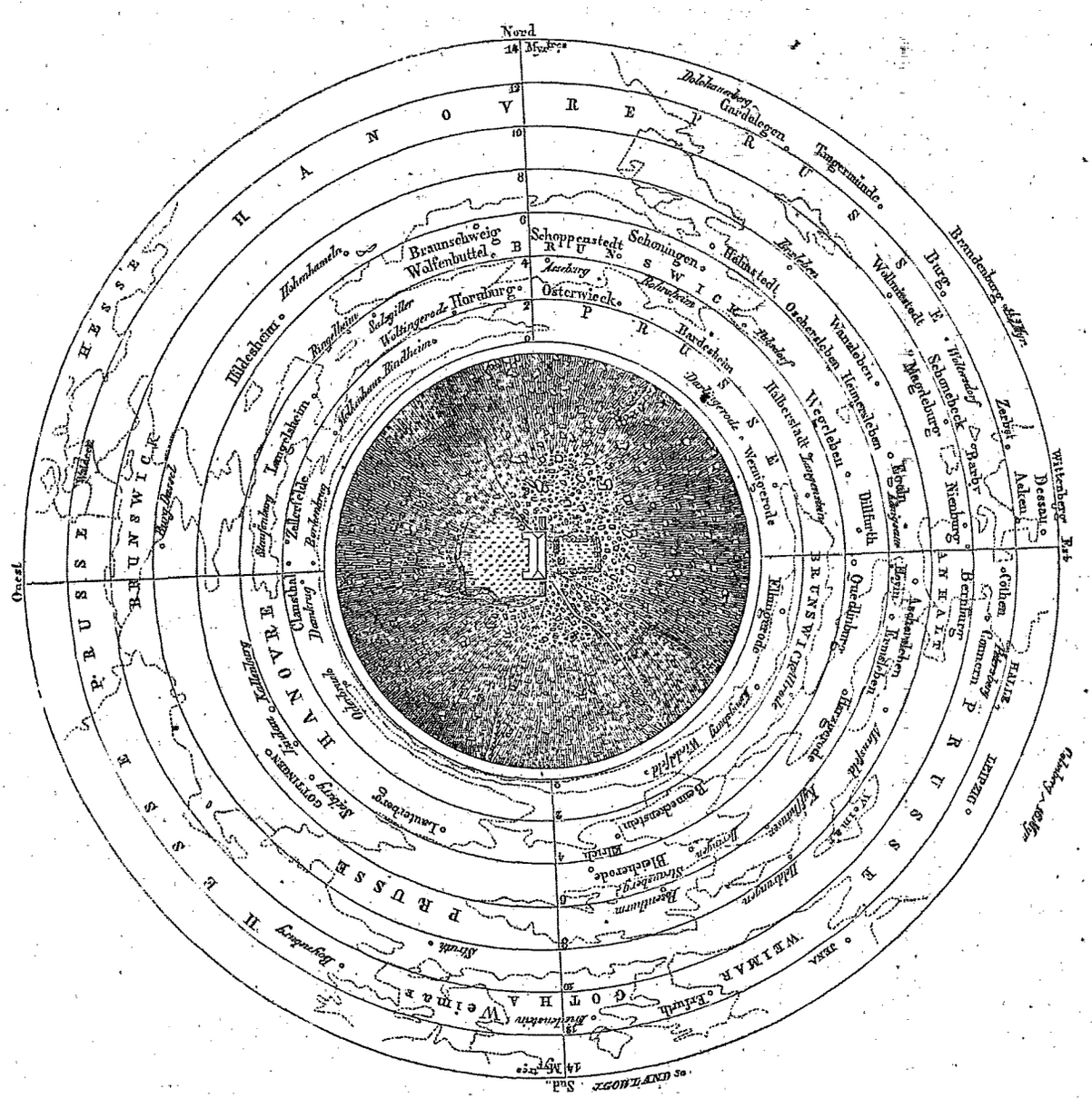

sûre que l'allée sablée d'un parc : sans un danger, sans une difficulté, sans un ressaut, et moyennant un péage fort modéré, chacun est libre d'en profiter. Je ne pouvais en croire mes yeux en me voyant ainsi, dans ma voiture, mon postillon hanovrien fouettant et donnant du cor, sur cette cime sublime où j'avais payé si cher ma première escalade. Ajoutez à cela que j'étais arrivé dans la journée de Dresde à Harzburg, au pied du Brocken, après avoir fait de la sorte une centaine de lieues en chemin de fer. Je pensais tristement cependant que, malgré ces chemins de fer si vantés cette pauvre Allemagne, que je voyais se développer graduellement sous mes yeux, avait au fond depuis vingt ans bien peu changé.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

DES TERRASSES PARALLÈLES OU *PARALLEL-ROADS* DE L'ÉCOSSE.

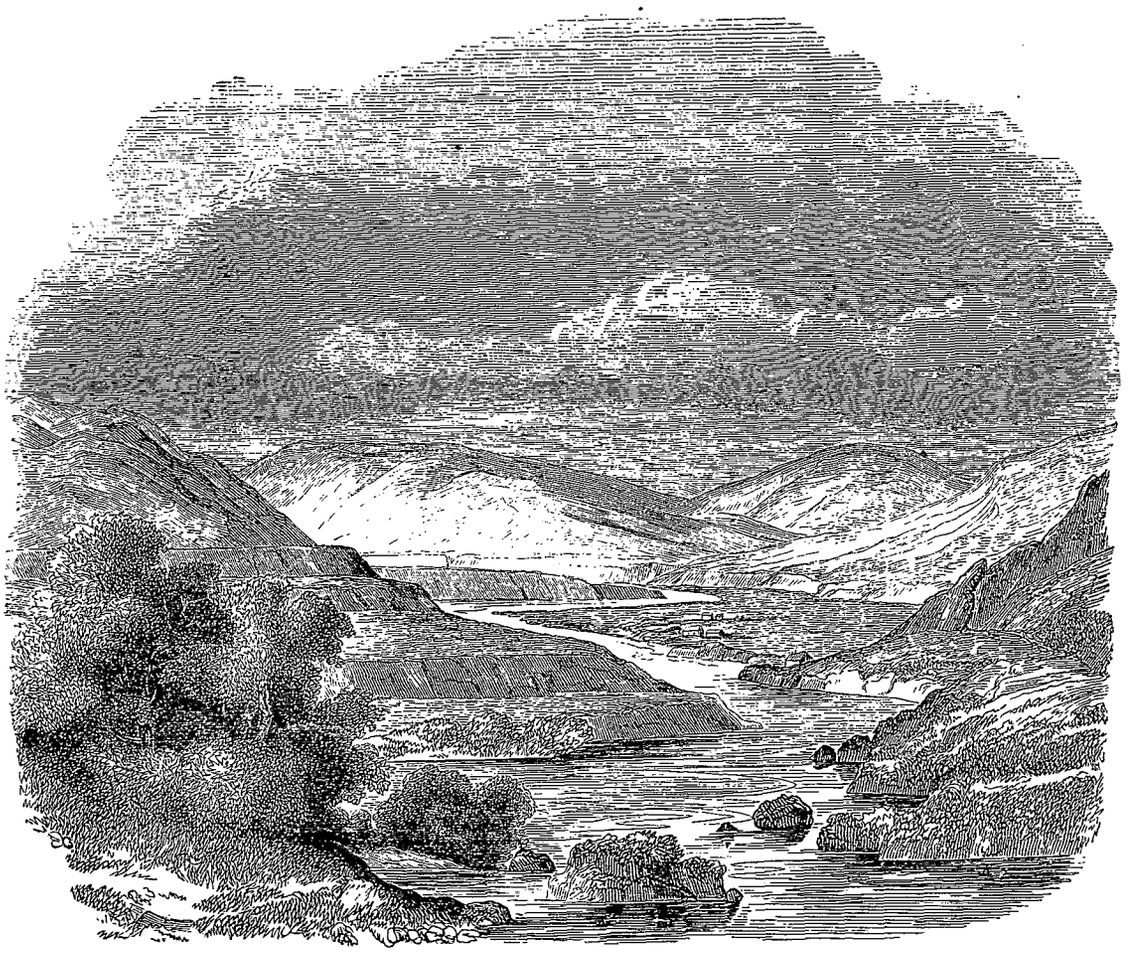

(Confluent des vallées de Glen-Roy et de Glen-Turit, en Écosse.)

Dans plusieurs vallées de l'Écosse, dans celle de Glen-Roy en particulier, le voyageur est étonné à l'aspect de terrasses parallèles qui s'élèvent les unes au-dessus des autres sur les flancs de la vallée. Ces terrasses ressemblent à des ressauts du terrain, à des berges de rivière, ou à des banquettes d'ouvrages de fortification ; comparaisons qui rendent également compte de leurs apparences, et dont la diversité exprime celle des explications engendrées par un premier aperçu. Les anciens Écossais leur avaient donné le nom de routes parallèles (*parallel-roads*), et les attribuaient à Fingal et aux autres héros fabuleux de cette époque qui les auraient construites pour faciliter leurs grandes chasses. L'aspect de ces longues lignes horizontales courant sur le flanc des vallées est tellement extraordinaire, qu'on ne saurait s'étonner qu'il ait vivement frappé l'imagination exaltée de ce peuple ami du merveilleux que Walter Scott nous a révélé. Des deux côtés d'une vallée longue et profonde, dominée par de hautes montagnes, on remarque trois lignes droites parallèles entre elles et à l'horizon. Il est si rare que dans ses grandes formes la nature affecte une régularité mathématique, que le spectateur ne peut s'empêcher, au premier abord, de conclure qu'il a sous les yeux de grands ouvrages de l'art, ouvrages dont l'immensité semble au-dessus du pouvoir de l'homme, et dont la destination est un problème insoluble. Comment s'étonner, après cela, que le pâtre solitaire de l'Écosse, vivant au milieu des scènes sublimes de la nature, conversant pour ainsi dire habituellement avec elle, attribue aux êtres surhumains des temps écoulés ces routes gigantesques qui traversent les montagnes et les vallées sans se détourner de leur direction, et bravent depuis des siècles l'action destructive de l'air et de l'eau ?

Pour dissiper ces rêves enfantés par l'imagination, le savant a besoin de se livrer à un examen consciencieux de ces apparences singulières. Étudions-les dans la vallée de Glen-Roy, un des affluents de la Spean, petite rivière qui se jette dans le canal Calédonien, par lequel la mer du Nord communique avec celle d'Irlande. Dans cette vallée les trois étages de terrasses sont parallèles mais non équidistants. Les deux premiers sont séparés dans le sens vertical par un intervalle de 64 mètres ; les deux supérieurs, par un écartement vertical de 25 mètres. Leur hauteur au-dessus du torrent de Roy varie suivant le point de la vallée où on les considère. Plus on descend le cours de la rivière, plus elles s'élèvent au-dessus de son niveau. Leur largeur est en général de 15 à 18 mètres, et leur pente varie de 12 à 25°. Ces lignes sont quelquefois interrompues par des cours d'eau; il est toutefois facile de reconnaître qu'elles ont suivi jadis toutes les sinuosités de la vallée, et qu'elles n'ont été dégradées que postérieurement par l'action des torrents. Ces terrasses sont formées par des alluvions, des cailloux, des débris de roches, qui portent quelquefois visiblement l'empreinte du charriage des eaux ; car les cailloux sont arrondis, les sables fins sont de ceux qui tapissent le fond des rivières et des lacs. Dans la partie supérieure de la vallée, les frag-

ments sont anguleux et proviennent des montagnes qui dominent immédiatement les terrasses. Dans la partie inférieure, ils sont plus arrondis, ce qui témoigne d'un charriage plus éloigné, et sont aussi de la même nature que les roches situées en amont. Ce terrain de transport remplit toute la vallée, et se trouve même accumulé à son extrémité inférieure sous forme de monticules coniques.

Un grand nombre de théories ont été proposées pour rendre compte de l'existence de ces terrasses parallèles. Toutes sont d'accord pour les considérer comme des berges formées sous la surface d'une eau tranquille dont la profondeur aurait varié et se serait maintenue pendant longtemps à trois niveaux successifs correspondant aux trois lignes parallèles. Mais de toutes ces théories, deux seulement ont résisté aux objections qui ont renversé les autres. La première admet que les côtes d'Écosse se sont successivement soulevées au-dessus de la surface des mers. Cette opinion, émise par M. Darwin, est appuyée sur un grand nombre de preuves. Les vallées dans lesquelles se trouvent les terrasses parallèles communiquent avec la grande vallée de la Nees, qui réunit le golfe de Murray à celui de Mull. La hauteur de la terrasse la plus élevée de Glen-Roy est à 380 mètres au-dessus de la mer. Imaginons donc que la côte se soit émergée lentement du sein de l'océan, et que ce soulèvement ait été interrompu par trois temps de repos successifs, et nous comprendrons comment la mer a laissé des traces de son action sur ces pentes qui formaient jadis des rivages. Ces découpures de la côte étaient autrefois des golfes profonds et sinueux qui, par l'exhaussement successif du sol, se sont transformés en vallées. Les faits de ce genre ne sont pas particuliers à l'Écosse. Dans presque toutes les régions du globe, les géologues connaissent maintenant des rivages de la mer ainsi exhaussés. Le docteur Bigby les a signalés dans l'Amérique du Nord, M. Brongniart en Suède, et M. Bravais en Norvége. La côte de Suède s'est exhaussée et s'exhausse encore aujourd'hui, comme on s'en assure par des mesures qui se continuent avec soin. Mais ce qui distingue les terrasses observées par ces savants de celles de l'Écosse, c'est qu'elles ne sont pas horizontales si on les examine sur une longue étendue. En outre, la mer y a laissé des traces irrécusables de son passage, telles que des coquilles marines appartenant à des espèces encore vivantes actuellement au sein de la mer. Rien de pareil en Écosse; jamais on n'a trouvé de coquilles marines dans les alluvions qui forment les terrains de Glen-Roy. Celles-ci sont horizontales. Lorsqu'une côte se soulève, ce soulèvement n'est pas tellement égal et uniforme que tous ses points se trouvent exactement à la même hauteur au-dessus du niveau de la mer. Ces deux motifs, joints à la grande élévation de la terrasse supérieure au-dessus de la mer (380 mètres), ont fait rejeter cette explication par certains géologues; la plus probable est celle qui a été proposée par M. Agassiz : elle est une conséquence de la théorie de l'ancienne extension des glaciers due à M. de Charpentier. M. Agassiz ayant visité l'Écosse, après avoir étudié le phénomène dans les Alpes, l'a retrouvé dans les vallées de ce pays, et en a déduit l'explication la plus simple et la plus probable des terrasses horizontales qu'on y remarque. Imaginez un glacier descendant d'une montagne élevée et remplissant la vallée principale, il est clair que les cours d'eau qui descendent des vallées latérales seront arrêtés et formeront des lacs; l'eau s'élèvera jusqu'à la surface supérieure du glacier. Le glacier d'Aletsch en Suisse, celui de Vernagt en Tyrol, nous en offrent l'exemple. Mais la hauteur du glacier ne sera pas toujours la même; il baissera si la température s'adoucit, croîtra si elle devient plus rigoureuse. Ces niveaux différents du lac ont donné lieu à plusieurs berges horizontales, et par conséquent parallèles. Mais, dira-t-on, comment peut-on savoir qu'un glacier remplissait la vallée principale? Nous avons, dans le volume de 1842, exposé avec détail quelles sont les traces qu'un glacier laisse après lui. Contentons-nous de répéter ici qu'elles consistent : 1° en accumulation de gros blocs anguleux appelés *erratiques*, de cailloux striés, de sables et de fragments formant de digues connues sous le nom de moraines; 2° en stries, cannelures ou sillons rectilignes sur des surfaces polies, usées, arrondies par le frottement du glacier. Or, toutes ces traces se retrouvent de la manière la plus distincte dans les vallées de l'Écosse, où elles ont été examinées par un grand nombre de géologues. En Suisse, on a pour ainsi dire la réciproque de ce qui existe en Écosse. En amont du village de Chamonix se trouve le glacier des Bois, qui n'est que la terminaison de la Mer de Glace. Ce glacier traversait autrefois la vallée sur laquelle il empiète encore actuellement. Mais si le glacier a reculé, la moraine est encore en place; elle barre la vallée, et ne laisse de place qu'au torrent qui s'est frayé un passage au milieu des débris accumulés dont elle se compose. Mais lorsque le glacier barrait la vallée, le torrent, arrêté dans son cours, formait un lac. Il a donc dû former sur ses rives des terrasses et des berges analogues à celles de l'Écosse, puisque leur origine est la même. C'est ce qui existe en effet. Le village de Lavanchi est bâti sur une de ces terrasses, et on en trouve une série non interrompue jusqu'à celui d'Argentières, placé au pied du col de Palme. Je pourrais citer d'autres exemples analogues en Suisse. Tous sont une éclatante confirmation de la théorie de M. Agassiz, qui s'est assuré par la direction des stries que les glaciers laissent toujours comme trace de leur passage que ces vallées à terrasses étaient autrefois barrées par un glacier qui descendait le long de la vallée principale.

Notre gravure représente l'entrée de la vallée de Glen-Turit, qui s'ouvre dans celle de Glen-Roy. La disposition en terrasses y est encore plus marquée que dans cette dernière; mais comme c'est un vallon latéral, elle a été étudiée avec moins de détail que Glen-Roy.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 82.)

FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Costume civil. — Commençons par relever une faute d'impression qui s'est glissée dans notre dernier article, et qui est d'une grande conséquence, quoiqu'elle ne tombe que sur une date. Sous l'une de nos gravures, il y a *Bourgeois et dame veuve, d'après un manuscrit de* 1380. C'est 1330 qu'il faut lire. En 1380, les particuliers ne portaient plus de robes longues et flottantes, ce vêtement étant devenu, par suite d'une révolution subite, l'attribut propre des ecclésiastiques et des gens de loi.

Il s'agit de déterminer à quelle époque eut lieu la révolution dont nous voulons parler.

Déjà nous avons vu le costume militaire, d'ample qu'il était, devenir tout d'un coup étroit et court. Nous avons daté ce changement de l'an 1340 environ. Il faut que la mode nouvelle n'ait pas tardé à passer des camps dans les châteaux, car voici ce qu'on lit dans la chronique de Saint-Denis à propos de la bataille de Crécy, qui eut lieu, comme on sait, le 26 août 1346 :

« Nous devons croire que Dieu a souffert ceste chose par les désertes (démérites) de nos péchés, jasoit (quoique) à nous n'aparteigne pas de en juger. Mais ce que nous voyons, nous tesmoignons; car l'orgueil estoit moult grant en France, et meismement (surtout) ès nobles et en aucuns autres, c'est assavoir, en orgueil de seigneurie, et en convoitise de richesses, et en deshonnesteté de vesture et de divers habits, qui couroient communément par le royaume de France; car les uns avoient robes si courtes qu'ils ne leur venoient que aux nasches (fesses), et quant ils se baissoient pour servir un seigneur, ils monstroient leurs braies à ceux qui estoient

derrière eux ; et si estoient si estroites qu'il leur falloit aide à eux au vestir et au despouiller, et sembloit que l'on les escorchoit quant l'on les despouilloit. Et les autres avoient robes froncées sur les reins comme femmes, et si avoient leurs chaperons destranchés menuement tout autour ; et si avoient une chausse d'un drap et l'autre d'autre ; et si leur venoient leurs cornettes et leurs manches près de terre, et sembloient mieux jongleurs que autres gens. Et pour ce, ne fu pas merveille si Dieu voulut corriger les excès des François par son fléau, le roi d'Angleterre. »

Un autre auteur du même temps ajoute que la contagion gagna à la fois les nobles, les écuyers, les bourgeois et toute la valetaille des châteaux ; que l'adoption des barbes taillées comme celle des chèvres vint compléter un si ridicule et si scandaleux accoutrement ; qu'une fois lancé sur cette pente, le goût public ne sut plus s'arrêter, et que chaque année vit éclore des ajustements nouveaux, des raffinements ignorés de la simplicité des ancêtres : témoin le luxe des plumes et la mode plus coûteuse encore des perles qui en peu de temps augmenta de cent et deux cents fois la valeur commerciale de ces objets.

On croirait ces passages écrits exprès pour accompagner les trois premières figures que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (p. 252). Celle de gauche surtout répond avec une exactitude merveilleuse à la peinture du moine de Saint-Denis. Rien n'y manque, ni le chaperon découpé sur ses bords, ni la cornette et les manches traînant presque à terre, ni les chausses l'une d'une couleur, l'autre d'une autre. Le surcot, coupé au-dessus du genou, est devenu une étroite tunique sous laquelle la cotte, encore plus courte et plus étriquée, disparaît entièrement pour ne se montrer qu'aux avant-bras. Là toutefois il faut remarquer que l'étoffe, moins économisée que dans les autres parties du vêtement, permet à la manche de faire des plis assez gracieux et de retomber sur la main comme un parement rabattu. C'est ce qu'on appelait *une mouffle*.

La figure du milieu offre plus de rapport avec les paroles de notre deuxième auteur. Elle a la barbe de chèvre et les cheveux soigneusement retroussés au fer. Le fronteau de perles à riche fermeture qui est posé sur sa tête annonce par son éclat la position élevée du personnage. C'est un prince, en effet, que le miniaturiste du quatorzième siècle a voulu représenter, mais un prince en petite tenue d'intérieur. Il n'a qu'une cotte en étoffe brochée, sans surcot. Le manteau, jeté sur son épaule gauche, est déchiqueté par le bas en manière de feuillage. Par sa coupe, ce manteau ressemble à une chape dénuée d'appendice supérieur, comme capuchon ou collet (car la pièce d'étoffe rayée qu'on aperçoit au cou de notre personnage est un chaperon postiche, ne tenant en aucune manière au manteau). D'après cela, nous croyons pouvoir lui appliquer la dénomination de *rondeau*, dont le sens est suffisamment établi par cette glose du jurisconsulte Jean André : « Les rondeaux maintenant en usage » (vers 1345) ne sont pas des chapes à proprement parler, » puisqu'ils n'ont pas de capuce. » Le terme de *cloche* semble s'être employé concurremment avec celui de rondeau pour désigner le même objet.

Une plume décore le chaperon du varlet qui se tient à droite de la figure que nous venons de décrire. C'est là un détail d'autant plus digne de remarque que rien de pareil ne se voit sur les monuments d'une époque antérieure. Jamais dame ni chevalier n'avait porté aigrette ou panache avant le règne des Valois. L'auteur précédemment cité peut donc être pris à la lettre lorsqu'il représente le luxe des plumes comme une invention de son temps. Son dire à cet égard est d'ailleurs confirmé par un fait contemporain, d'où il ressort qu'en 1368 l'importation des plumes n'était pas encore établie de manière à répondre aux besoins des consommateurs. Les capitaines de compagnie, qui donnaient sauf-conduit pour le passage de toute sorte de marchandises, refusaient d'assurer les plumes d'autruche ; tellement que, lorsqu'il leur en tombait sous la main, ils se les appropriaient purement et simplement. C'est Froissart qui raconte cela.

Le surcot rayé du même varlet nous représente un produit qui, pendant un temps, fit gagner des sommes immenses aux villes de Rouen et de Montivilliers. Inventeurs du drap rayé, les Normands furent les seuls à en exploiter la fabrication tant qu'il eut la vogue. Malheureusement pour cette industrie, les moralistes par trop susceptibles du quatorzième siècle se scandalisèrent des habits bariolés, et, par leurs cris, firent tant qu'ils en restreignirent l'usage. Le drap rayé devint la marque des domestiques ou jeunes gens de famille qui faisaient leur apprentissage autour des grands seigneurs. Les secrétaires du roi ayant voulu se donner l'air délibéré des pages en portant des étoffes de cette façon, Charles V leur défendit expressément de se livrer à une pareille indécence.

Mais nous n'avons encore parlé ni des ceintures, ni des chaussures, ni des fourrures, qui sont les parties du costume à l'égard desquelles se signala surtout l'extravagance du quatorzième siècle.

Toutes les fois que, sur un monument, statue, tableau ou miniature, se présente un personnage ayant le corps entouré au-dessous des hanches par une espèce de bourrelet articulé, l'âge de ce monument est manifeste : il est de l'époque du roi Jean ou de celle de Charles V. Il n'y a que sous ces deux règnes qu'on ait imaginé d'entraver par un pareil instrument de supplice tous les mouvements essentiels du corps. Ce carcan, aussi incommode pour marcher que pour s'asseoir, était pourtant la ceinture. Aussi bizarre par sa façon que par la place qu'elle occupait, elle consistait en une espèce de boudin rembourré, sur la surface extérieure duquel étaient cousues des plaques d'or ciselées, souvent avec accompagnement d'émaux et de pierreries. On y pendait la bourse et un long poignard appelé *badelaire* dans les auteurs du temps.

Pour ce qui est des souliers, la fureur des poulaines s'étant réveillée de plus belle, on les portait plus longues qu'on n'avait jamais fait dans les temps anciens. Un homme n'avait pas bon ton si la pointe de sa chaussure ne se prolongeait pas à un bon pied au-delà de ses orteils. Quelquefois cette pointe était recourbée en dehors, *pareille aux ongles que la nature a donnés aux griffons*, dit un écrivain qui certainement n'avait jamais vu de griffon. Toujours est-il que ces poulaines, fort gênantes pour la marche, avaient surtout, aux yeux des clercs, le tort très grave de rappeler l'ergot du diable.

Le pape Urbain V, qui demeurait à Avignon, et le roi Charles V, combinèrent leurs efforts pour en extirper la mode. Les considérants de l'ordonnance royale, rendue à cet effet le 10 octobre 1368, méritent d'être rapportés. « Comme, pour ce que plusieurs des notables, et autres de » plusieurs estatz, qui doivent monstrer et estre exemples de » bonnes mœurs à tous autres, par vanité mondaine et par » folle présumpcion, et par la convoitise et volenté désor- » donnée des cordonniers, ouvriers ou faiseurs de souliers, » estiviaux et chaussures, en nostre ville de Paris et autres » de noz bonnes villes, ont porté et portent, et lesditz ou- » vriers, fait ou fait faire botines à long bec ou difformités » controuvées, c'est assavoir de poulaine, laquelle difformité » ou poulaine est en dérision à Dieu et à sainte Église, etc. » Suit une défense formelle aux particuliers d'en porter, comme aux cordonniers d'en confectionner ni mettre en vente.

Sans doute la mode des poulaines était une folie, mais une folie innocente, quoi qu'en aient dit les docteurs. Celle des fourrures, moins anathématisée, eut pour effet de ruiner les gens, non pas tant ceux qui les portaient que les taillables et contribuables qui subvenaient au luxe des grands. On est effrayé de voir suivant quelle progression augmenta la dépense des fourrures depuis l'an 1350 jusqu'à 1400. Six cent soixante-dix ventres de menu vair (martre) suffisaient pour fourrer deux habillements complets à l'usage du roi Jean, à

savoir, deux surcots, deux paires de manches, deux chaperons et deux cloches. Dix ans après la mort de ce monarque, le duc de Berry, son fils, faisait acheter d'une seule livraison neuf mille huit cent soixante-dix ventres de la même fourrure, destinés à lui garnir seulement cinq manteaux et cinq surcots, ce qui suppose, pour chaque pièce, le triple du nombre des peaux employées dans un habillement complet du père. Autres dix ans plus tard, pour la fourrure d'une seule robe de chambre commandée par le duc d'Orléans, petit-fils du roi Jean, on employait deux mille sept cent quatre-vingt-dix-sept peaux de petit-gris! Il est très difficile d'évaluer les sommes auxquelles sont portées ces fournitures

(Varlet; Seigneurs en costume de chambre et de ville. — Miniatures de l'an 1360 à 1365.)

sur les mémoires d'où nous en tirons la mention; mais on pourra s'en faire une idée par comparaison, lorsqu'on saura que le demi-cent de peaux à fourrer coûtait autant qu'une aune de drap superfin de Bruxelles, c'est-à-dire une somme qu'on ne peut guère supposer moindre de quatre-vingt-dix francs. Joignez à cela le prix de la façon, celui de l'étoffe, ainsi que la main-d'œuvre du tailleur, et vous vous expliquerez comment, avec le revenu des provinces, les princes avaient toutes les peines du monde à faire face aux dépenses de leur maison.

Il faut dire à la louange du roi Charles V qu'il opposa une continuelle résistance à ces ruineuses prodigalités. Cherchant à convertir par l'exemple ses parents et ses sujets, il conserva toujours l'ancien costume, les robes longues sans fourrure qu'on portait du temps de son aïeul. Si sa simplicité ne fut pas imitée, du moins la gravité qu'il affectait amena quelques corrections au ridicule des habits courts. On dissimula ce qu'ils avaient d'inconvenant sous une sorte de dalmatique appelée housse, qui enfermait le corps jusqu'au milieu de la poitrine, et qui là, se divisant par des fentes latérales en deux pans d'égale longueur, tombait comme un rideau par derrière et par devant. Cet habillement devint d'un usage universel vers l'an 1370. Notre gravure de l'hommage rendu au duc de Bourbon représente le prince vêtu d'une housse en velours et fourrée. Les pièces qu'on remarque à la hauteur de l'humérus étaient des arêtes en orfévrerie ou en passementerie, destinées à maintenir l'étoffe pour qu'elle ne pesât pas trop sur le bras. L'écusson placé sur la poitrine du duc est le symbole d'un ordre de chevalerie, l'*Écu d'or*, qu'il avait créé en 1362. Quant au costume du personnage qui met ses mains dans les siennes en signe de soumission, c'est celui d'un homme de robe, avocat, procureur ou financier, chargé par délégation d'administrer la seigneurie dont il rend les devoirs.

Tandis que la mise des hommes, abandonnée à la fantaisie, était entrée à pleine voie dans le ridicule, celle des femmes, se modifiant aussi, n'avait fait que gagner comme bon goût

et comme élégance. On peut dire que le règne de Charles V vit arriver à sa perfection ce gracieux costume sous lequel les artistes modernes ont représenté de préférence les dames du moyen-âge. Nous en donnons pour type la statue de la reine Jeanne, femme de Charles, qui était autrefois à la porte de l'église des Célestins, à Paris.

Que l'on rapproche cette figure de celle qui a été donnée ci-dessus, p. 85, sous la date de 1333. Le luxe est le même de part et d'autre, l'habillement est composé à peu près des mêmes pièces; et cependant quelle différence dans l'effet qui résulte des modes régnant aux deux époques! Avec ses fourrures, ses riches étoffes, et tout son attirail de princesse, la bourgeoise de 1333, enterrée sous l'ampleur de ses habits, a tout juste la physionomie d'une nonne. Le costume de la reine Jeanne, à la fois dégagé et majestueux, satisfait aux règles de l'art sans manquer à la décence. La cotte a cessé d'être ce vêtement, si malencontreusement dissimulé par la robe de dessus, qu'on ne parvenait qu'à force d'artifice à en montrer quelques coins. Elle dessine aux yeux le contour des bras, d'une partie de la poitrine et des flancs, mis en liberté par l'évidement du surcot. Cette dernière pièce, en effet, s'est réduite en quelque sorte à une ample jupe. Elle n'a gardé de son corsage que deux bandes étroites qui vont se réunir autour du cou, de manière à faire porter par les épaules presque tout le poids du vêtement.

Qu'on remarque ici une addition à l'ancien costume, dont cette singulière coupe du surcot donna certainement l'idée. C'est une mantille, très apparente sur la statue de la reine

(Louis II de Bourbon recevant l'hommage d'un de ses vassaux. D'après un manuscrit de l'an 1370.)

Jeanne, qui descend par devant et par derrière jusqu'à la taille, et qui rompt de la manière la plus heureuse la monotonie des lignes, de même qu'elle devait varier l'uniformité des couleurs. Cette mantille était appelée *corset*. On la faisait de pelleterie en hiver, de soie ou de drap en été, et on l'appareillait aux bordures du surcot. Elle était garnie sur le devant d'une sorte de busc enfermé dans un galon d'or dont l'objet était de la tenir plaquée sur la poitrine.

(La reine Jeanne de Bourbon, femme de Charles V. — D'après une ancienne statue de l'église des Célestins, à Paris.)

Les surcots étaient de fantaisie ou de grande tenue. La mode réglait l'étoffe et la couleur des premiers; mais les autres devaient être aux armes et couleurs des dames qui les portaient. Celui de notre reine Jeanne était originairement dans ce cas, car des traces de peinture se voyaient encore sur sa statue, au siècle dernier, et permettaient de distinguer des fleurs de lis appliquées en or sur sa jupe. Comme les armoiries des femmes se composaient du blason de leur mari parti avec celui de leur propre famille, il résultait de cet accouplement une grande variété de couleurs et de figures. Une réunion de dames parées de la sorte était vraiment éblouissante.

La jupe du surcot étant traînante, il fallait, pour marcher, la tenir retroussée sur le bras. Cela est très clairement expliqué dans un roman du quatorzième siècle cité par Du Cange au mot *surcotium*. « Il me vint deux femmes portant » surcots plus longs qu'elles n'estoient environ d'une aulne; » et falloit qu'elles portassent à leurs bras ce qui estoit bas, » ou trainoit à terre. » C'est alors que les hautes et puissantes dames commencèrent à avoir une ou plusieurs suivantes pour leur porter la queue.

La coiffure en cheveux resta en honneur sous le règne du

roi Jean et sous celui de son fils. Cette longue faveur amena une variété infinie dans l'agencement des nattes et dans les diverses espèces de frisures. Toutefois la disposition générale resta toujours la même. Les cheveux, partagés par une raie qui allait du front à la nuque, se massaient en deux parties égales sur l'une et l'autre oreille. La coiffure *à la châtelaine*, qui a été essayée dans ces derniers temps, était une imitation de cette mode, mais une imitation très libre, puisque les nattes contournant l'oreille y allaient de pair avec le chignon, que le moyen-âge n'a pas connu.

(Coiffures de femmes, de 1360 à 1390. — D'après diverses peintures et statues.)

De la tête nue on retourna aux crépines, qui avaient l'avantage de dissimuler le point de jonction des nattes et torsades d'emprunt que beaucoup de dames ajoutaient au trésor peu fourni de leur chevelure. Ensuite on mit des coiffes sous les crépines, pour se donner à moins de frais l'apparence d'une tête bien garnie; car, sous une coiffe, de l'étoupe faisait le même effet que des masses de cheveux. Une fois qu'on en fut venu à s'empaqueter la tête, les inventions absurdes ou disgracieuses allèrent grand train. Alors naquit l'escoffion, sorte de béret rembourré posé sur la coiffe déjà rembourrée. Nous en donnons un exemple des plus anciens qu'on connaisse, car il est tiré d'un tombeau de l'an 1385. C'est vraisemblablement à la même date qu'il faut rapporter le couplet suivant du spirituel chansonnier Eustache Deschamps :

Atournez-vous, mesdames, autrement,
Sans emprunter tant de harribouras,
Et sans quérir cheveulx estraugement
Que maintes fois rongent souris et rats.
Vostre affubler est comme un grant cabas,
Bourrianx y a de coton et de laine,
Autres choses plus d'une quarentaine,
Frontiaux, filez, soye, espingles et neux.
De les trousser est à vous très grant paine;
Rendez l'emprunt des estranges cheveux.

LA PETITE COLONIE.

NOUVELLE.

(Fin. — V. p. 242.)

Le lendemain fut consacré à la continuation des arrangements intérieurs, et à la recherche de nouvelles ressources. Les trois hommes prirent connaissance de la partie de l'île qui pouvait être explorée, et virent ce qu'ils devaient attendre. Le naufrage les avait malheureusement jetés sur un des écueils les moins étendus et les moins fertiles de l'archipel de Bergh. Les arbres fructifères y étaient peu nombreux, et l'on n'y apercevait que quelques oiseaux de mer nichés aux sommets des rochers.

Ritler espéra que la pêche pourrait suppléer à l'insuffisance de ces ressources. Il tressa des lignes avec des fibres de bananiers, fabriqua des hameçons avec des morceaux d'écaille de tortue, et fit des paniers avec les feuilles du curcuma. Mais tous ses efforts éloignaient à grand'peine la faim de la petite colonie : lui seul était fort et adroit, et il fallait que tous vécussent de son industrie. Il s'en plaignait souvent à Tarling en menaçant de faire bande à part.

— Pourquoi gardons-nous ici cette vieille femme qui passe son temps à chanter des cantiques ou à tisser des herbes sèches, et ce danseur de corde qui dort tout le jour à l'ombre ou perd ses heures à apprivoiser un oiseau? Il reste à peine quelques fruits aux cocotiers; les arbres à pain sont complétement dépouillés; je n'ai point pris trois poissons depuis huit jours. N'est-ce pas folie de persister à nourrir deux bouches inutiles?... Je pourrais dire trois; car vous-même, M. Tarling, à quoi sert votre science de la création, sinon à vous faire perdre la meilleure partie du jour en inutiles recherches dans les bois? Mais, par tous les diables! les choses ne peuvent continuer de cette manière; chacun doit vivre pour soi et se suffire.

— Non, répondit doucement Arthur, chacun doit vivre pour tous et aider au bien-être des autres. Ayez un peu de patience, Ritler, l'heure viendra de prouver que nos forces et nos facultés peuvent servir à quelque chose; car il n'y a d'inutiles, ici-bas, que les égoïstes.

Mais, malgré ces promesses, Georges continuait à fournir presque seul la subsistance quotidienne. Enfin un soir, après plusieurs heures passées à la pêche sans avoir pu rien prendre, sa ligne fut emportée par le seul poisson qu'il eût rencontré. En voulant le poursuivre, son pied nu rencontra un corail qui lui fit une profonde blessure, et il ne put regagner l'*ajoupa* qu'avec des souffrances et des efforts inouïs!

De son côté, William, qui venait de rentrer avec son oiseau apprivoisé, n'apportait rien, et Tarling s'était oublié à herboriser au revers du coteau.

Ritler exhala sa colère en malédictions contre les autres et contre lui-même. S'il n'avait voulu s'occuper que de ses besoins, rien ne lui eût manqué, et il aurait encore une abondante réserve; mais il avait eu la sottise de se faire le pourvoyeur des autres; il avait épuisé pour eux les ressources de l'île en même temps que ses forces, et maintenant il se trouvait condamné à mourir de disette par suite de sa folle générosité.

William et la malade écoutaient ces reproches sans répondre, car eux-mêmes souffraient de la faim et n'avaient rien pour la soulager. Après deux mois d'attente, ils se retrouvaient placés dans la même situation que le jour de leur naufrage, alors qu'une sorte de divination de mistress Koppel les avait tous préservés de la mort. Georges continuait à déplorer tout haut ce qu'il appelait son imprudence.

— Où est maintenant le savant? s'écriait-il en faisant allusion à Tarling; il s'occupe sans doute à compter les feuilles d'une fleur ou à dessécher une herbe, dans l'espérance que je lui aurai pêché son souper. Je voudrais que chaque potence des trois royaumes fût garnie d'un de ses pareils.

— Vous avez tort, Ritler, dit Arthur, qui venait de paraître à la porte de l'*ajoupa*; car le savant a bien employé la journée.

— Et que nous apporte-t-il? demanda l'ancien contrebandier ironiquement; un insecte rare, une pierre curieuse ou quelque touffe d'herbe décorée d'un nom latin.

— Rien de tout cela, Ritler.

— Quoi donc, alors?

— L'abondance pour aujourd'hui et pour toujours.

A ces mots, Tarling retira d'un panier d'écorce de *balibayo* tressé par mistress Koppel des racines féculentes que, grâce à ses longues recherches, il avait enfin découvertes : c'étaient le *papao* et le *baba*, aroïdes en usage parmi toutes les populations de l'Océanie, et que ses études lui avaient fait connaître. Il avait également aperçu des gisements de *gaps-gaps* et d'*ignames* qui approchaient de leur maturité. Il expliqua à ses compagnons leurs propriétés nutritives et les moyens de les multiplier par la culture, de manière à ne plus craindre la disette.

Cette bonne fortune inattendue rendit l'espoir à Georges, qui se laissa panser par mistress Koppel, tandis que William préparait le repas.

Mais la blessure était plus grave que Ritler ne l'avait crue d'abord. Il dut rester à l'*ajoupa*, les jours suivants, dans un repos forcé. Or, accoutumé à la vie en plein air et à toutes les distractions d'une activité laborieuse, il ne tarda pas à tomber dans un sombre ennui. Ce fut alors que mistress Koppel lui devint utile par sa conversation aimable, ses soins attentifs et surtout par son exemple. Elle l'accoutuma à la patience, lui apprit les mille petites compensations que l'habitude de la maladie fait découvrir dans la souffrance même ; elle l'initia doucement aux joies intimes qui lui étaient inconnues. Cette âme grossière se dégageait insensiblement de sa rude enveloppe ; elle devenait plus sympathique et plus compréhensive, elle entrait dans des cercles successifs d'émotions et de plaisirs dont elle n'avait même point jusqu'alors soupçonné l'existence. Il ne haussait plus les épaules quand la malade chantait un cantique ; loin de là, il aimait cette voix faible et douce qui lui apportait comme une vague réminiscence de celle de sa mère ; en écoutant les prières répétées chaque soir et chaque matin par mistress Koppel, il se rappela une partie de celles qui lui avaient été apprises dans son enfance ; et, ramené ainsi à de naïfs souvenirs depuis longtemps oubliés, il se mit à parler de ses premières années passées dans les hautes terres de l'Ecosse, de ses illusions d'alors, de ses scrupules, de ses joies ! Ainsi, à son insu, l'homme endurci redevenait enfant, et, en se rappelant les pures impressions de ses premières années, recommençait à les comprendre et à les aimer.

Sa blessure allait mieux, mais la plaie mal fermée lui défendait encore la pêche pour longtemps. Un jour qu'il déplorait cette impuissance en se plaignant avec un peu d'aigreur de la maladresse de ses compagnons, Trot déclara qu'il était prêt à le remplacer.

— Toi ! s'écria Ritler ; par le ciel ! s'il s'agissait d'escamoter des noix de muscade ou de marcher sur la tête, je pourrais te croire ; mais qu'as-tu fait depuis notre arrivée, si ce n'est dénicher quelques œufs et perdre ton temps avec ce stupide volatile ?

— Le *petit John !* reprit William ; aussi vrai que nous sommes chrétiens, je veux qu'il devienne le meilleur pourvoyeur de la colonie.

— Ton oiseau ?

— Mon oiseau, monsieur Ritler. Jusqu'à présent, nous étions obligés de tout faire nous-mêmes ; j'ai voulu avoir un serviteur, et je ne crois pas avoir mis trop de temps pour le bien dresser.

— Et que sait faire ton élève ?

— Sans vous offenser, monsieur Georges, il pêche trois fois mieux que vous, et cela, sans ligne ni filets.

— Tu veux rire.

— Vous pouvez venir aux bords de la mer et en juger vous-même.

Les quatre associés se rendirent, en effet, sur la grève, où le *petit John* commença ses exercices sous la direction de William Trot : en moins d'une heure l'oiseau avait rempli de poisson le panier apporté par son maître, qui se montra plus fier que s'il l'eût pêché lui-même.

— Monsieur Ritler voit que je n'ai point perdu mon temps, dit-il avec une gravité enjouée ; seulement, je l'ai employé autrement que lui ; chacun prend la vie comme il peut et du côté où il lui voit une anse ; il s'agit seulement de nous employer selon notre inclination.

Ce dernier exemple frappa particulièrement l'ancien contrebandier, non parce qu'il était plus concluant que les autres, mais parce qu'il venait après. Georges commença à comprendre qu'aucune faculté ne doit être dédaignée, et que toutes peuvent trouver leur place dans l'association humaine. Il avait méprisé la faiblesse de mistress Koppel, et il lui avait dû d'abord la vie, ainsi que ses compagnons, puis la consolation dans ses jours de souffrances et d'ennui ! Il avait accusé la science de Tarling, et tous lui devaient l'abondance pour le présent et la sécurité pour l'avenir ; enfin il avait méprisé les goûts puérils de William Trot, et ces goûts venaient de leur assurer un serviteur aussi inespéré que précieux !

Ces leçons successives guérirent Ritler de son égoïsme et de son orgueil. Comprenant que les facultés qu'il avait reçues, pour être plus visibles au premier aspect, n'étaient point uniques, et que tous les hommes de bonne volonté pouvaient également concourir à la tâche, il reprit ses fonctions avec un zèle aussi ardent, mais plus humble.

A mesure que les bénéfices de l'association se développaient entre les quatre membres de la petite colonie, ils devenaient nécessaires l'un à l'autre, et arrivaient à mieux se compléter. Georges était la force et le courage de la société, Arthur Tarling la science, William Trot la gaieté ; quant à la malade, elle en était le charme et le lien : elle représentait tous les doux instincts, tous les besoins de cœur, toutes les intimes aspirations : c'était elle qui priait, qui chantait, qui parlait à chaque naufragé de sa mère, qui entretenait parmi eux l'émulation du dévouement ; elle était à la fois, dans cette société en miniature, le prêtre, la femme et le poëte ; chacun trouvait en elle une sorte de juge moral et de seconde conscience. Si mistress Koppel était contente, on avait bien fait ; si elle était triste, on avait eu tort ! elle semblait la loi vivante de cette famille qu'elle avait améliorée par la piété, et qu'elle contenait par l'affection.

Trois années s'écoulèrent ainsi : la petite île était insensiblement devenue pour tous une nouvelle patrie ; à peine leur souvenir se reportait-il, de loin en loin, sur le monde dont ils avaient été brusquement séparés.

Mais un matin que Ritler gravissait le coteau pour descendre au rivage, il aperçut tout-à-coup, aux premiers feux du jour, un navire mouillé à quelques encablures du rivage, et dont la chaloupe venait d'aborder. Il eut à peine le temps de pousser un cri ; les matelots américains l'avaient aperçu, et accouraient vers lui avec des exclamations de surprise et de joie.

Ritler les conduisit à l'*ajoupa*, où Tarling raconta en détail leur histoire au capitaine Yankee, qui les fit embarquer sur-le-champ, et remit à la voile. Enfin, après une heureuse traversée, tous quatre arrivèrent à Boston, qui était précisément le but primitif de leur voyage.

Rentrés dans cette société dont ils s'étaient cru retranchés à jamais, ils en reprenaient toutes les obligations et devaient suivre la voie ouverte devant chacun. Leur association de l'île de Bergh n'avait été qu'un campement de trois années dans le désert ; mais trop de liens, de reconnaissance et de tendresse unissaient ces âmes pour qu'elles pussent se séparer sans déchirements. Tous quatre se tinrent longtemps embrassés et pleurèrent beaucoup : enfin Tarling réunit leurs mains dans les siennes, et les serrant d'une dernière étreinte :

— Adieu, amis ! dit-il ; allons où le sort nous envoie ; mais, quoi qu'il nous arrive, songeons toujours au grand enseignement qu'il nous a donné ; n'oublions jamais que les plus humbles activités ont leur utilité, et qu'il y a toujours place dans le monde pour les hommes de bon désir.

UNE IDÉE DU DERNIER SIÈCLE SUR LES HOTELLERIES.

Le célèbre hôtel du Saint-Bernard, tenu par des religieux et consacré au service ordinaire des voyageurs, est presque une exception aujourd'hui. Il n'est même pas certain que cette institution soit destinée à une bien longue durée. Il suffirait peut-être que la route du Saint-Bernard, comme il en est question depuis longtemps, fût ouverte aux voitures, pour que quelque grand hôtel à la moderne, muni de tout le luxe et le comfort désirables, vînt se poser en face du vieil et austère édifice, et lui susciter une concurrence redoutable. C'est ce qui est déjà arrivé sur plusieurs points de ces montagnes où il existait des institutions analogues à celle du Saint-Bernard, et ces institutions, malgré le respect et la curiosité qu'elles inspirent, n'ont pas eu le dessus. L'avantage semble décidément acquis, au moins jusqu'à nouvel ordre, aux hôtels à l'anglaise, c'est-à-dire à l'hospitalité purement marchande, comme celle des boutiques où l'on entre et où l'on achète ce dont on a besoin, sans qu'aucun autre lien moral s'établisse entre les deux parties que celui de la monnaie donnée en échange de l'objet demandé. Telles n'étaient pas les auberges de nos pères, que rappellent celles qui subsistent encore dans quelques cantons abrités contre les excès de notre civilisation d'argent, derniers asiles de cette bonne cordialité qui ne se paie pas. Telles n'étaient pas non plus les saintes institutions dont j'ai d'abord parlé, et dans lesquelles les voyageurs n'acquittaient les frais de leur réception qu'en aumônes destinées à l'entretien des voyageurs assez gênés pour avoir besoin d'une hospitalité toute gratuite.

Aussi, lorsque les hôtelleries, devenues d'autant plus nécessaires que la civilisation, en se développant, poussait naturellement aux voyages, commençaient à délaisser les anciennes mœurs pour se jeter dans la nouvelle voie de la spéculation sans conscience et sans cœur, y eut-il de tous côtés comme une sorte de retour instinctif vers l'ancienne coutume. Plus le voyageur est loin de chez lui, plus un visage ami qui l'accueille avec une honnêteté à laquelle il sent qu'il doit se confier est un bien précieux; et jusqu'à ce qu'on eût pris l'habitude de voyager comme nous avons fini par le faire, la rencontre, chaque soir, d'un nouveau mercenaire, ne voyant dans la personne de son hôte qu'un objet de gain, la perte devait sembler cruelle. C'est ce qui explique une idée singulière mise en avant au dix-huitième siècle sur les auberges. Quelques amis du bien proposèrent la fondation d'un nouvel ordre religieux qui aurait eu pour mission le soin des voyageurs de toute nature. Il semblait encore alors qu'un voyageur fût un homme dans une condition si fâcheuse qu'on dût le proposer à la sollicitude de la religion comme un infirme ou un malade. On exposait d'ailleurs qu'il s'était bâti dans tous les pays une si grande quantité de couvents pour le service de la religion contemplative qu'il y avait désormais utilité à assigner une destination plus pratique aux nouveaux édifices de ce genre que la dévotion ne cessait de vouloir produire; on aurait donc souhaité de voir prendre naissance, pour se répandre dans toute l'Europe, à un ordre de frères servants qui auraient peu à peu échelonné leurs établissements hospitaliers sur les grandes routes dans toutes les stations nécessaires. La dépense aurait été réglée par un tarif, approuvé même, pour éviter tout danger de monopole, par l'autorité publique. Par ce moyen, disait-on, l'on recevra sans doute de meilleurs traitements des mains de personnes dévouées à la vertu de l'hospitalité que de celles de mercenaires dévoués uniquement à la passion du lucre et de l'intérêt personnel. On conçoit d'ailleurs toute la régularité, toutes les traditions de bien-être et de politesse qui auraient pu s'établir à la longue dans une telle congrégation. L'esprit évangélique, en s'écartant de l'austérité sévère du moyen-âge, pour se plier à toutes les exigences de la délicatesse moderne, se serait créé là une carrière toute nouvelle, et bien propre assurément à le lier intimement à la société en la lui faisant connaître sous toutes ses faces et dans toutes ses conditions.

Toutefois l'on ne peut nier que le célibat imposé par l'Église aux religieux n'eût été une source intarissable d'abus, de difficultés, peut-être même de scandales. Comment concevoir une hôtellerie convenablement tenue sans une combinaison de personnes des deux sexes? L'institution n'aurait donc pu réussir qu'en acceptant le mariage. Sans doute ce n'était pas une condition impossible, puisque l'on peut servir le prochain en vue de Dieu, tout en demeurant lié au monde par la famille, aussi bien qu'en se séquestrant dans l'isolement du célibat. Mais la chose eût été tellement en dehors des traditions de l'Église qu'il parut bientôt chimérique d'y songer. Peut-être cependant, quand seront arrivés à leur terme les excès du *self-interest*, qui n'est qu'un nom nouveau pour le vieux vice de l'égoïsme, ce projet à la fois si sage et si humain reverra-t-il le jour sous quelque forme nouvelle : la religion de l'hospitalité semble avoir dans le cœur de la France des racines toutes spéciales.

NOEUD DU BOUCHON POUR LES LIQUIDES GAZEUX.

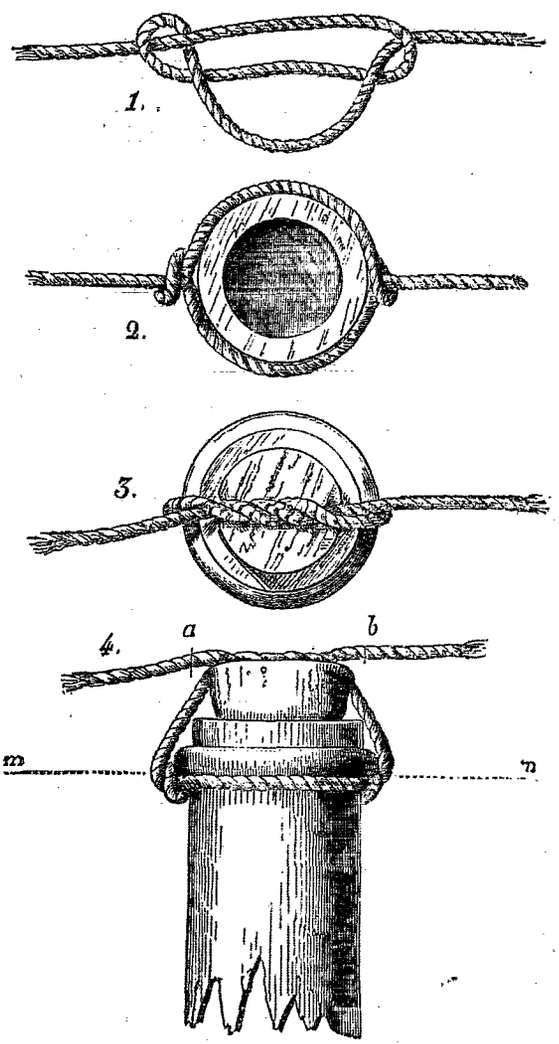

1. Nœud commencé.— 2. Nœud serré au col de la bouteille, considéré à la hauteur *mn*, et les bouts étendus.—3. Nœud achevé, serré sur le sommet du bouchon.— 4. Projection verticale.— On coupe en *a* et *b* les bouts de la ficelle lorsque le nœud est fini.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(Voy. les Tables des années précédentes)

LE MUSÉE FABRE, A MONTPELLIER.

(Musée Fabre, à Montpellier. — Un Portrait par Raphaël. — Dessin de M. Laurens.)

Dans une des chapelles de l'église de Sainte-Croix de Florence, on voit le monument d'une femme successivement mariée au dernier des Stuart qui aient tenté de recouvrer la couronne perdue par Jacques II, au poëte Alfieri, célèbre par sa haine des rois, et à un peintre français, M. Fabre. C'était la fameuse comtesse d'Albany, née à Mons, et transportée, par de longues aventures, en Italie, au milieu de ces princes détrônés, de ces courtisans disgraciés, de ces artistes errants qui forment dans ce pays une société particulière et singulièrement curieuse à étudier. Plus jeune de trente ans que son premier mari, elle le perdit en 1788 ; elle vit mourir le second en 1803; elle légua ses précieuses collections au troisième qui lui a survécu, et qui a fini à Montpellier la carrière qu'il y avait commencée.

M. Fabre a fait à sa ville natale deux beaux présents : il lui a laissé la bibliothèque d'Alfieri, réunie aujourd'hui à la bibliothèque de la ville, où elle a apporté un excellent fonds de livres italiens. Il lui a donné une galerie de tableaux, presque tous apportés d'Italie, et qui ont formé la base du musée appelé aujourd'hui de son nom le musée Fabre. Il n'avait pas attendu sa fin pour en faire jouir ses compatriotes. Dès le 2 avril 1825, il leur avait fait un premier don : le 22 février 1837, peu de jours avant sa mort, il disposa encore en leur faveur de tout ce qu'il avait réservé ou acquis depuis sa première libéralité. Deux enfants de la même ville ont encore ajouté aux richesses de M. Fabre. M. Valedau, mort à Paris en 1836, a légué à Montpellier une collection considérable de pages hollandaises et flamandes, et de dessins de maîtres. M. Collot, ancien directeur de la Monnaie de Paris, a doté sa ville natale d'une rente annuelle de 1000 fr., destinée à compléter le

musée par des achats. Enfin, à tous ces tableaux se réunissent quelques toiles qui étaient autrefois placées dans les salles de la mairie.

Le musée ainsi composé occupe l'aile principale d'un bâtiment neuf qui renferme, outre la bibliothèque publique, les auditoires destinés aux cours de la Faculté des lettres. Des bronzes, des marbres, des plâtres, des vases, décorent l'entrée et les salles du musée. Parmi les bronzes, dont quelques uns sont antiques, on remarque les réductions du Mercure de Jean de Bologne et du Bacchus de Michel-Ange; parmi les marbres, une tête de muse, par Canova, le buste d'Alfieri, celui de M. Fabre; parmi les vases, des étrusques et des grecs. Les galeries sont disposées de manière que, lorsqu'on est entré dans l'antichambre, on trouve à droite la collection de M. Fabre, à gauche celle de M. Valedau.

Dans celle-ci, on voit une assez grande quantité de tableaux du dix-huitième siècle, exécutés par les élèves de Vien, par les peintres de Dresde, par Greuze, pour lequel M. Valedau paraît avoir eu une affection particulière. Les toiles des Flamands sont choisies parmi les œuvres des maîtres les plus fameux. Après de petits sujets d'Hemling, qui, quoique seul, représente dignement la vieille école de Bruges, on reconnaît, parmi les œuvres de l'école d'Anvers, quelques esquisses de Rubens et plusieurs pages plaisantes de Téniers. Les Hollandais sont en plus grand nombre. De l'école de Leyde, on aperçoit Gérard Dow, qui, après Rembrandt son maître, y fit une nouvelle révolution; ses élèves et ses rivaux, François Miéris, Gabriel Metzu, Gérard Terburg. Leurs ouvrages sont des scènes d'intérieur, où l'on remarque la familiarité du sujet, l'exactitude des détails, la finesse du pinceau, l'éclat des couleurs. De l'école de Harlem, on distingue Jean Wynants, Wouwermans, Berghem, Ruysdaël, qui ont représenté les scènes de la nature tour à tour avec une fidélité timide, avec une expression vulgaire, avec un charme savant, avec un sentiment profond. De l'école d'Amsterdam, Paul Potter, Karel Dujardin, Van Huysum, célèbres à des titres divers pour avoir peint avec perfection les animaux, les scènes de la campagne, les fleurs. Les dessins au crayon, à la plume, au bistre, à l'encre de Chine, à l'aquarelle, à la sépia, qui sont joints à cette collection, sont un assez singulier mélange d'ouvrages anciens et de modernes. On y rencontre Raphaël et Cicéri, Nicolas Poussin et Duval-le-Camus, André del Sarto et le comte de Forbin, le Corrége et X. Leprince.

Il est juste de commencer l'examen de la collection de M. Fabre par les tableaux qui sont de la main même du donateur. Ce peintre, à qui le livret, en échange de ses libéralités, donne largement le nom d'illustre, était né en 1776 à Montpellier, où il est mort le 16 mars 1837. Il fut élève d'abord de Jean Coustou, peintre né et établi à Montpellier, ensuite de Louis David. Il remporta à Paris le grand prix de peinture en 1787, et dut être par conséquent surpris en Italie, à l'école de Rome, par la révolution française, dont il évita les éclats.

Il se fixa à Florence, où il devint professeur de l'Académie des beaux-arts, et, après la restauration, chevalier de Saint-Joseph de Toscane. La France lui envoya aussi le titre de correspondant de l'Institut et la croix de la Légion-d'Honneur. Trente-huit toiles couvertes par son pinceau attestent dans son musée que l'influence de l'école de Louis David fut peu modifiée chez lui par la vue de l'Italie. Elles offrent une suite de sujets de sainteté, d'académies, de têtes, d'allégories, de portraits, de paysages, dont la date se devine aisément à la pâle couleur, au dessin étudié qu'on y distingue. La préférence de l'artiste paraît avoir été pour les sujets bibliques, et l'on remarque qu'il en a quelquefois emprunté la composition et l'idée aux poésies d'Alfieri. Par la date de quelques portraits, on juge qu'il a été l'admirateur et l'ami du poëte avant d'être le troisième mari de sa femme. En effet, il a peint Alfieri plusieurs fois, et en dernier lieu, en 1803, six mois avant sa mort; il a peint aussi la comtesse d'Albany, qui n'était pas encore madame Fabre; il a fait enfin les portraits des membres moins illustres de la famille au milieu de laquelle il était né. Toutes ces têtes ainsi réunies par un coup singulier de la fortune, forment une sorte d'introduction curieuse à la grande salle où sont conservés les tableaux rapportés d'Italie par le fondateur du musée.

On voit que deux penchants ont tour à tour présidé à la composition de la galerie formée par M. Fabre. D'un côté, un goût très vif pour les ouvrages de l'école française a dû lui être personnel, et a introduit dans la collection une quantité bien considérable de toiles assez médiocres; de l'autre, la contemplation continuelle des chefs-d'œuvre italiens a dû amener les personnages célèbres dont il a été le légataire, et sans doute le fondateur lui-même, à faire quelques acquisitions où l'on trouve bien encore la trace des jugements du dix-huitième siècle, mais où brillent des diamants inestimables.

On comprend que, même en Italie, au commencement de ce siècle, on ait dû se passionner pour l'école française. La victoire avait jeté sur toutes les œuvres de notre génie un éclat qui les rehaussait. Nos arts, il faut le dire, s'associaient aussi à ce grand mouvement de conquêtes civilisatrices par des tendances qu'encourageait l'enthousiasme de tous les peuples. Par nos soldats, comme par nos artistes, s'accomplissait un des retours les plus marqués qui aient ramené les modernes sur les traces des anciens. On croyait relever l'empire romain; on pensait refaire la peinture des Grecs, et il semblait que le ciel donnât raison à ces imitations passagères du passé. Il faut convenir cependant que M. Fabre a un peu abusé de l'engouement du moment. A recueillir les toiles qui marquaient les pas différents de notre école il a dépensé un zèle excessif qui, en Italie, aurait pu être mieux employé. Il est remonté à Vouet, le premier imitateur qui, sous Louis XIII, reproduisit sans originalité et sans génie les exemples des ultramontains. Il est vrai que s'il s'est trop attaché aux élèves soumis de cet artiste et aux sectateurs de sa servilité, il a heureusement donné place dans son musée aux œuvres du Poussin et de Lesueur, artistes indépendants faits pour enseigner la liberté à leurs contemporains, si la liberté eût pu être un sentiment de ce siècle. Mais il s'est évidemment trop complu à rassembler les productions de l'école de Vien, qui, au dix-huitième siècle, recommença, avec un sentiment peut-être encore plus factice, la mission de Vouet. On trouve à la suite de Vien une foule de noms qui forment une des constellations les plus peuplées et les moins lumineuses du musée Fabre. Des peintres de la force de Gauffier et de Gagneraux sont dignes sans doute de figurer à côté de Natoire; mais tous ces artistes, morts en Italie sans pouvoir ni reproduire, ni même comprendre le moindre reflet du beau qu'on y voit briller partout dans les œuvres de la nature et dans celles des hommes, n'ajoutent point à la renommée de la France.

Cette prédilection pour l'école française a du moins porté M. Fabre à réunir quinze toiles du Poussin. Des paysages, des portraits, des études, des compositions historiques montrent le talent du grand peintre sous ses aspects principaux. Une Vénus et un Adonis au pied d'un arbre, au milieu d'un essaim d'amours jouant avec des colombes, est du temps où le maître cherchait à imiter l'école vénitienne qui lui convenait si peu, et qu'il abandonna bientôt. Une étude faite sous les arcades du Colysée, et représentant la vue de la Voie sacrée et du Forum, est un monument intéressant de l'enthousiasme du Poussin pour les ruines de Rome. Le portrait du cardinal Jules Rospigliosi, qui devint pape sous le nom de Clément IX, et pour qui Le Guide peignit son admirable plafond des Heures, est un témoignage des honorables relations que notre compatriote avait formées dans la capitale du monde chrétien. Plusieurs autres tableaux du même artiste

sont remarquables par cette belle science de composition, par cette noble élégance de poses qui le caractérisent; mais aucun d'eux n'égale sa Mort de sainte Cécile. Cette page magnifique, qui est un des joyaux du musée de Montpellier, peut aussi passer pour un des ouvrages les plus précieux de l'auteur. Jamais le Poussin ne s'est autant approché de Raphaël, qu'il étudiait sans cesse, mais dont son trait un peu pesant dans sa gravité l'éloignait toujours : jamais il n'a tracé des lignes plus fines, des contours plus serrés et plus délicats. A l'imitation des statues, qui peut-être l'emporte trop souvent chez lui, et qui est ici extrêmement sensible, il a joint cette fois de grandes études d'après nature, une science minutieuse de la réalité. Les draperies, qui sont ordinairement parmi ses excellentes parties, ont encore une perfection plus exquise que de coutume. Rien ne contraste plus avec la surabondance affectée par presque tous les artistes du dix-septième siècle dans les plis des vêtements, que les costumes sobres, justes, précis, dont les figures de cette composition sont habillées. Les bains dans lesquels sainte Cécile a reçu le martyre ont enfin fourni au peintre une des plus belles pages d'architecture antique qui aient été retracées par le crayon. Il faut ajouter qu'une couleur insolite aussi chez le Poussin, et appropriée au sujet, donne à ce tableau un aspect saisissant.

La fin à une autre livraison.

Le rôle le plus honorable qu'on puisse jouer dans la conversation, c'est d'en fournir la matière, d'empêcher qu'elle ne roule trop longtemps sur le même sujet, de la faire, avec dextérité, passer d'un sujet à un autre, ce qui est, pour ainsi dire, mener la danse. Il est bon d'en varier le ton, d'y entremêler les discours sur les affaires présentes avec les discussions, les narrations avec les raisonnements, les interrogations avec les assertions, enfin le badinage avec le sérieux.

BACON, *Essais.*

RETHEL (1)

(Département des Ardennes).

Rethel, aujourd'hui chef-lieu du quatrième arrondissement du département des Ardennes, est l'ancienne capitale du Rethelois, pays formant au nord de la Champagne l'une des huit subdivisions qui composaient cette province. Le Rethelois était l'un des plus anciens comtés du royaume *par sa grandeur et excellence*, disent les anciens auteurs. Il avait pour bornes : à l'est, la Lorraine; au nord, la Meuse; au midi, les territoires de Reims et de Châlons; à l'ouest, le duché de Guise et le comté de Marle; il était arrosé par la Meuse, l'Aisne, la Suippe, la Retourne, etc. Ce comté s'agrandit par les acquisitions que firent successivement les seigneurs de Rethel; ainsi Louis de Flandre acheta en 1293 la ville d'Arche, ban et justice; en 1573, la baronnie de Rozoi fut réunie au Rethelois lorsque Henri III érigea le comté en duché-pairie; en 1608, Charles Ier de Gonzague acheta la principauté du Porcien. En 1642, Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, recevant d'autres comtés en échange, dut céder à Louis XIII la ville et principauté de Sedan et Raucourt. On sait que, depuis, le Rethelois prit le titre de Mazarin, parce que le neveu du cardinal en fit l'acquisition en 1663. Ce sont ces réunions diverses et autres encore qui forment aujourd'hui en grande partie le département des Ardennes.

Dans le Rethelois et dans le département, à des époques différentes, bien des événements se sont accomplis, bien des hommes célèbres ou éminemment utiles sont nés ou ont apparu; c'est comme une armée de noms illustres où l'on trouve un incroyable nombre de maréchaux, ambassadeurs, magistrats, savants, artistes, etc. Noblesse et roture se retrouvent et se confondent pour la glorification de ce coin de la France où des rois et des reines prirent le titre de comtes et de comtesses, et où chaque cité révèle quelque merveilleuse épopée.

Ainsi Mézières, dont l'origine remonte à 847, a, en 1521, essuyé le feu des premières bombes qui aient été inventées : cet honneur revenait de droit à cette ville, défendue alors par Bayard, qui la sauva en repoussant, avec une poignée de braves, le comte de Nassau, à la tête de 40 000 assiégeants. Ce noble exemple fut suivi de nos jours par le brave Traullé, commandant une garnison chétive en nombre et quelques bourgeois restés debout, lorsqu'il défendit contre toute une armée prussienne cette ville où les plus anciens des élèves du célèbre Monge purent mettre en pratique, pour les travaux de défense, des leçons qu'il était venu leur apporter.

Charleville est une cité neuve bâtie en 1606 par Charles de Gonzague, comte de Rethel, qui lui fit dessiner une place exactement semblable à la place Royale de Paris; et cette ville propre et coquette, quoique regrettant son mont Olympe, se pavane dans sa ceinture d'arbres et de jardinets, protégée par le canon de Mézières, qui pourtant ne put la défendre lorsqu'en 1815 les Hessois égorgèrent un poste de gardes nationaux sans défense. On a enlevé à Charleville sa manufacture d'armes; il serait désirable de trouver un moyen de l'indemniser.

Château-Régnault est célèbre par ses vieilles légendes.

Rocroi est devenu ville sous François Ier, et est renommé par la bataille que, le 19 mai 1643, y gagna contre les Espagnols ce jeune guerrier qui, plus tard maréchal de France, savait, au moment décisif, jeter son bâton par-dessus les barricades ennemies en disant à ses soldats : « Allons le rechercher. » Tout près de là, au village de Rumigny, naquit le célèbre astronome Lacaille.

Givet, patrie des de Contamine, Noël de Champagne, René Moreau, etc., est une petite ville s'étendant dans la plaine à l'ombre de Charlemont, fort inexpugnable qui perche sur un rocher à pic, comme un nid d'aigle. L'on ne peut voir Charlemont sans penser à Chevert, qui le commanda, et sans se rappeler le fait suivant. Un jeune officier de haute maison se présenta un jour à lui pour lui demander de l'avancement, en appuyant beaucoup sur la noblesse de sa race; Chevert, impatienté, lui répondit : « Moi, monsieur, je suis le seul gentilhomme de ma famille; » rude apostrophe de la part d'un roturier pur sang au temps où il y avait encore en France de vrais gentilshommes.

Sedan, dont le château a été bâti en 1446 par Evrard de La Marck, surnommé le Grand-Sanglier, Sedan, fier de cette noble famille des La Tour d'Auvergne, a consacré, par l'érection d'une statue au plus grand capitaine du grand siècle, la place où Turenne enfant dormait sur l'affût d'un canon; et cette même ville aurait pu fondre une autre statue pour cet autre maréchal qui disait : « Si pour empêcher qu'une place forte que le roi m'a confiée ne tombât au pouvoir de l'ennemi il fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et tout mon bien, je ne balancerais pas un moment à le faire : » celui-là avait nom Abraham Fabert. Embarras de richesse! C'était vers ces temps aussi que le célèbre Bayle professait à Sedan la philosophie, Bayle, que Racine fils appelait un homme affreux, que Voltaire appelait un génie, et que Montesquieu, plus juste peut-être, tout en le contredisant, nommait tout simplement un grand homme. Viennent plus tard d'autres souvenirs et d'autres noms encore. Par exemple, à côté du nom de Macdonald, vient celui de Ternaux l'aîné. Près Sedan, à Francheval, naquit Berton, général courageux et infortuné que Mangin n'a pas accusé avec assez de déférence.

Donchéry est l'une des plus anciennes villes du Réthelois.

Mouzon, plus vieux de date, fut donné par Clovis à saint Remy; en 1120, le pape Calixte II et l'empereur Henri V s'y trouvèrent au milieu d'un concile sans pouvoir s'entendre;

(1) Nous devons cet article à M. Chéri Pauffin, de Rethel, auteur d'un Précis historique sur Rethel et Gerson, et qui s'occupe d'un travail très étendu concernant tout le Rethelois.

en 1184, l'empereur Frédéric et le roi Philippe-Auguste y eurent aussi une conférence. L'église gothique de Mouzon est l'un des plus remarquables monuments du département; mais elle tombe en ruine.

On cite encore dans le département des Ardennes Vouziers, bâti sur l'Aisne, petite ville toute neuve, bien riante, qui s'embellit et se pare tous les jours; son église a trois beaux portails à ogive sculptée; elle a été bâtie par Louise-Marie de Gonzague, qui aussi avait fait élever un château maintenant détruit; à quatre pas vous voyez, au midi, l'emplacement de la haute forteresse de la châtellenie de Bourcq; au nord, le défilé où le prince de Ligne vint, le 15 septembre 1792, trouver la mort en face du général Chazot.

N'oublions pas Attigny, foyer de vieux souvenirs poétiques, cité où eurent lieu plusieurs assemblées générales et plusieurs conciles; c'est la vieille ville de la première race, où habitèrent longtemps les rois de la seconde, notamment Charles-le-Simple, qui bâtit une église enclavée dans les murs du palais dont le parc majestueux s'étendait jusqu'à Sainte-Valburge. Le temps avait presque tout détruit; le marteau du dix-huitième siècle a ravagé presque tout le reste.

Buzancy est un joli bourg où deux lions gigantesques, du haut de leurs piédestaux massifs, semblent regarder avec tristesse la faux du moissonneur reluire sur la place où fut jadis le château de la Cour, ancienne habitation de saint Remy; plus loin, on aperçoit le Mahomet, mosquée bâtie par Pierre Danglure, comte de Bourlemont, à son retour des croisades; et, ce qui vaut un monument, la mémoire d'un homme de bien est restée à Buzancy, celle du recteur Coffin, le Montyon de la localité.

Puis, autour de Vouziers, surgissent encore d'autres souvenirs : le savant bénédictin Mabillon, que les Allemands

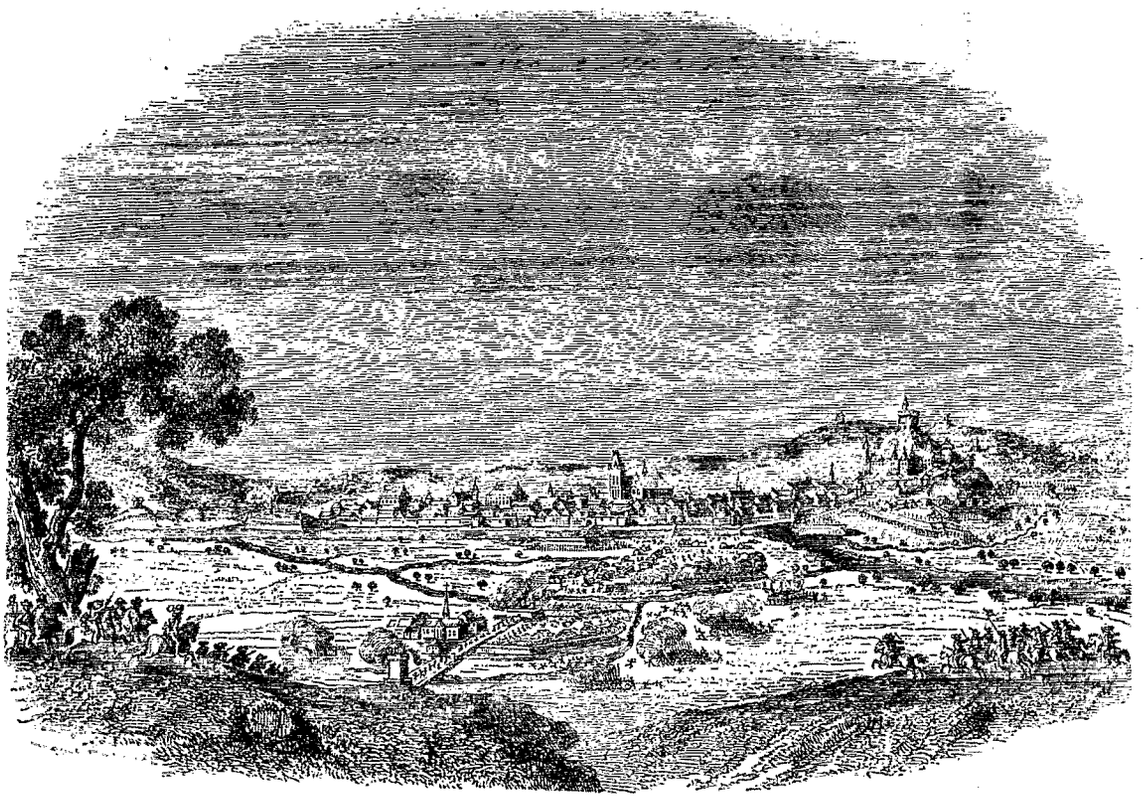

(Rethel en 1650.— D'après une gravure de F. Ertinger.)

nomment le Grand, naquit au village de Saint-Pierremont; François Desportes, peintre célèbre, est né dans le joli village de Champigneul; Batteux, auteur du Cours de belles-lettres, que Grimm, dans sa Correspondance, appelle le meilleur catéchisme littéraire que nous ayons, naissait à Allandhui vers le temps où Pluche, curé d'Amagne, près Réthel, écrivait le Spectacle de la Nature; Corvisart, le médecin de l'empereur, est né à Dricourt; à Authe, Lefèvre-Gineau, député et professeur au Collége de France; l'orgueilleux château de Grandpré s'est presque entièrement englouti dans les flammes vers le temps où M. de Sémonville, son dernier maître, a retrouvé des drapeaux qu'il n'a pas voulu laisser détruire; le village de Marcq vit naître Rovigo, et Brières le général Veillande.

Enfin, et nous rapprochant plus près de la capitale du Rethelois, si nous remontons les âges, nous trouvons dans sa banlieue les noms de deux villages chétifs, mais à jamais célèbres, où naquirent de familles pauvres et obscures deux hommes illustres : l'un, le fondateur de la Sorbonne, qui naquit à Sorbon le 9 octobre 1201; l'autre, l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Jean le Charlier, qui, le 14 décembre 1363, vit le jour à Gerson.

Ajoutez les Bidal d'Asfeld, les Demesme, comtes d'Avaux, les Joyeuse, les d'Aspremont, les de Pouilly, les de Rouci, les de Romance, les barons de Montcornet, les de Villongue, et toute la légende aussi de la noble maison de Tugny, etc.; et pour peu que puisse parvenir jusqu'à nous le son des cloches de l'abbaye de Lavaldieu, d'Elan, Longwé, Landèves et Novi, nous pouvons certes, derrière cette honorable assemblée, faire notre entrée dans cette capitale, fief de Baudouin le vaillant roi de Jérusalem, dans Rethel enfin, l'apanage successif des maisons de Flandre, de Bourgogne, d'Albret, de Clèves, de Gonzague et, en dernier lieu, de celle de Mazarin.

Mais au son des cloches la vieille artillerie de la ville démantelée ne répondrait pas, ni même le frissonnement soudain de quelque chevaleresque armure appendue au mur noirci de la grosse tour, monument des temps féodaux, qui,

de nos jours, s'est écroulé; monument faussement attribué à César dans une petite ville dont l'origine ne dépasse pas le cinquième siècle; cité bien assez riche d'ailleurs de ses autres souvenirs.

Le château, dont il ne reste plus guère qu'un corps de logis peu remarquable, a été presque entièrement édifié en 1585 par Louis de Gonzague, comte de Rethel; ce château reçut la première visite d'Henriette de Clèves, sa femme, et, plus tard, la dernière visite de la célèbre Hortense de Mancini, alors duchesse de Mazarin. L'église, placée aujourd'hui sous l'invocation de saint Nicolas, n'a de remarquable que son portail, construit en 1510; la tour carrée du clocher fut édifiée en 1614; dans le chœur on distingue deux tableaux dont l'un, une *Descente de croix*, belle toile de Wuilbaut de Château-Porcien. L'église des Minimes et leur couvent détruit avaient été fondés, en 1575, par Louis de Gonzague, sur l'emplacement d'un Hôtel-Dieu fort ancien. L'hospice des Vieillards et l'hôtel-de-ville sont de fondation plus moderne.

Rethel a eu à subir plusieurs siéges où, selon Velly, en son Histoire de France, le courage des habitants ne s'est jamais démenti. Pendant les guerres de la minorité, guerres entreprises par les princes et les grands du royaume contre l'autorité du cardinal Mazarin, Turenne, qui s'était jeté dans le parti de la Fronde, se présenta avec un fort détachement devant Rethel; cette ville, sans troupes, sans autres moyens de défense que son courage, refusa de se rendre, ce qui obligea l'archiduc Léopold, général de l'armée d'Espagne, qui s'était avancé jusqu'à Neufchâtel pour se porter sur Reims, de faire un détour et de venir avec une armée de 26 000 hommes. Il n'y eut pas moyen de résister, et la ville ouvrit ses portes; mais un grand nombre de maisons avaient

(Rethel en 1846.— D'après une vue prise au daguerréotype.)

été incendiées, et il est bien probable que le village de Gerson fut détruit en ce temps-là. La ville demeura ainsi au pouvoir des Espagnols depuis le 16 août 1650 jusqu'au 13 décembre de la même année, jour où elle fut reprise de vive force par le maréchal Du Plessis-Praslin, commandant en chef l'armée royale, assisté de Mazarin, qui était venu fixer son quartier-général à Romance. Le 15 décembre, Turenne, dans l'intention de secourir les Espagnols et de reprendre la ville, étant parti de Montfaucon, descendit pour la seconde fois des hauteurs de Tugny; puis il vint dans la plaine, où il y eut d'abord un engagement; mais il échoua dans cette entreprise; il fut repoussé, et battit en retraite en bon ordre; poursuivi dans la Champagne, il perdit la bataille de Rethel, bien nommée en effet, puisque le premier combat que nous avons retracé se livra sous les murs de cette ville. Turenne perdit 1 200 hommes tués, 3 000 hommes qui furent faits prisonniers, 20 drapeaux, 80 étendards et tous ses bagages; on le crut prisonnier; son cheval tomba percé de cinq balles; enfin, après des prodiges d'une valeur inutile, et cette fois bien mal employée, ce grand capitaine fut obligé de se cacher, avec seize de ses officiers, dans un bois; puis il réunit 150 chevaux, et parvint à se sauver à Bar-le-Duc, d'où il regagna Montmédy pour réunir les débris de son armée entièrement mise en déroute. Le vainqueur, Choiseul Du Plessis-Praslin, ramena à Rethel ses trophées et les prisonniers de marque. Quoique battu cette fois, Turenne n'en demeura pas moins le plus grand guerrier de l'époque; il serait injuste d'oublier que, ce jour-là, il commandait des troupes qui ne le comprenaient pas.

En 1652, Rethel fut encore assiégé par le prince de Condé à la tête de 2 500 hommes de troupes étrangères, et, en juillet 1653, cette ville fut délivrée des mains des Espagnols par le maréchal de La Ferté et Turenne lui-même, qui venait de se rallier à la cour.

Après tant de luttes, et Sedan ayant été cédé à Louis XIII, les fortifications de Rethel tombèrent peu à peu d'elles-mêmes ou furent démolies selon les besoins de la localité; des plantations s'étendirent autour de la ville, de magnifi-

ques promenades s'allongèrent en suivant l'Aisne à l'ouest, et de riches agriculteurs envoyèrent leurs troupeaux sur ces hauteurs où tant de fois s'étaient déployées les tentes ennemies.

Dans nos derniers malheurs, Rethel, oubliant qu'il n'avait plus de murailles, soutint, en 1814, une espèce de siége, et après avoir fortement contrarié la marche des alliés, vit entrer Woronsoff, vainqueur un peu confus d'avoir été tenu aussi longtemps en échec devant une petite ville ouverte.

Il se passa quelques mois après à Rethel un fait qui n'a été publié nulle part. On sait qu'après le 18 brumaire le fameux conventionnel Dubois-Crancé, alors ministre de la guerre, était allé offrir à Bonaparte ses hommages et ses services, et que celui-ci lui avait sévèrement répondu : *Je croyais que vous me rapportiez votre portefeuille.* Cette rebuffade significative de la part de l'homme qui s'y connaissait avait brisé la carrière politique de Dubois-Crancé, qui, Ardennais de naissance, était venu se fixer dans sa propriété de Balham, près Rethel, et avait bâti à Rethel même une maison où il avait réuni le luxe et le confort qui pouvaient charmer ou distraire sa vieillesse. Le vieux républicain, oubliant la mauvaise humeur de César, s'endormait en véritable disciple de Lucullus; il mourut à Rethel le 29 juin 1814. Il est une justice à rendre à Dubois-Crancé : tout en laissant une de ces successions qui restent rarement vacantes, son testament, qu'on venait d'ouvrir au moment où il rendait ses comptes à Dieu, contenait des legs importants pour les pauvres, traités par lui avec une libéralité qui ferait honneur à plus d'un homme pieux. Ce testament assurait aussi la position des vieux serviteurs de Dubois-Crancé, dont un existe encore. Ses légataires voulurent alors lui faire élever un tombeau assez simple et dont le devis n'excédât pas trois mille francs; les matériaux qui devaient le composer venaient d'entrer dans le cimetière commun lorsqu'arriva une injonction du nouveau gouvernement portant défense d'élever ce tombeau, et ordre de faire enlever sur-le-champ les matériaux; cette mesure fut exécutée avec toute la modération possible par l'autorité locale.

Depuis 1815, Rethel, qui s'était signalé dans les temps de guerre, a grandi dans la paix par l'industrie; cette ville, dont la population ne s'élève pas à 7 000 âmes, rivalise pourtant, par ses riches filatures, avec le commerce de Sedan et de Reims; le canal des Ardennes est encore venu l'enrichir.

L'ÉPONGE.

L'éponge est-elle un animal ou un végétal?

Quoique les éponges soient connues depuis l'antiquité la plus reculée, les naturalistes ont essentiellement différé relativement à leur véritable caractère, les uns soutenant qu'il fallait les classer parmi les végétaux, les autres les regardant comme des animaux, et plusieurs affirmant d'ailleurs que ce sont des espèces de polypes formés par des êtres qui se trouvent dans leurs cavités. Les anciens admettaient qu'elles étaient pourvues de sens, parce qu'elles semblent fuir la main qui veut les toucher et résister aux efforts tentés pour les arracher à leur demeure sous-marine. On leur assigna alors une place intermédiaire entre les animaux et les végétaux, et cette opinion se maintint jusqu'à Rondelet, qui nia qu'elles fussent douées de sens : Tournefort et Linné abondèrent dans cette idée, et pendant quelque temps l'éponge descendit au rang de végétal. Aujourd'hui l'éponge est considérée comme un *zoophyte*, et elle a reçu du docteur Grant, auquel on doit les études les plus complètes à ce sujet, le nom de *porifera*.

L'éponge est donc un animal.

On trouve en grande abondance les porifères sur les rochers et les rivages de l'Australie. Les éponges atteignent un grand développement vers les tropiques, et deviennent très petites en approchant des pôles. On les rencontre dans les lieu constamment couverts d'eau et dans ceux que le flux et le reflux de l'Océan baignent et découvrent alternativement. Elles s'étendent sur les rochers, auxquels elles adhèrent si fortement qu'il est impossible de les en arracher sans les endommager. Elles se plaisent mieux dans les cavités abritées des rochers, quoiqu'elles arrivent aussi à leur maturité dans les endroits exposés à la fureur des vagues : elles dissimulent par une toison bigarrée et cotonneuse les profondeurs sous-marines où elles se penchent en formant dans l'eau de gracieuses et vivantes stalactites.

Les éponges, par leur aspect, ressemblent à beaucoup de plantes; mais c'est par leur organisation intérieure qu'elles diffèrent essentiellement des végétaux. Elles sont composées d'une chair molle entremêlée d'un tissu de fibres, les unes solides, les autres élastiques, et le tout recouvert d'un travail curieux et compliqué. La base de l'éponge, formée moitié d'une matière calleuse et dure, moitié d'une espèce de craie, est nommée l'axe du zoophyte et fait l'office du squelette chez les animaux. La partie molle est d'une nature si tendre et si gélatineuse que le moindre contact l'endommage : elle se fond alors en un liquide clair et onctueux. La chair molle, vue au microscope, paraît contenir une foule de petits grains recouverts d'une gelée transparente.

La surface de chaque partie d'une éponge vivante présente à l'œil deux sortes d'orifices, les plus larges ayant une forme ronde et le bord exhaussé par des mamelons proéminents; les autres, en plus grand nombre, formant ce qu'on appelle vulgairement les *pores* de l'éponge. C'est à cette couche superficielle de substance gélatineuse qu'on a longtemps attribué la sensibilité et la *contractilité*. On supposait aussi que les ouvertures rondes visibles à la surface se dilataient pour établir de nombreux conduits d'eau par lesquels s'opéraient les fonctions de la nutrition. Le docteur Grant a clairement démontré que l'éponge ne possède aucun pouvoir de contraction, et a trouvé la véritable nature du liquide qui séjourne sur ses diverses parties : il a de plus constaté l'absence de tous mouvements visibles aux orifices qui donnent passage à ce liquide. Dans le cours de ses nombreuses expériences, il a essayé d'obtenir des contractions sur toutes les parties d'une éponge, en la piquant, la déchirant, la brûlant ou y appliquant les agents les plus corrosifs de la chimie, sans y parvenir.

Voici d'ailleurs l'exposé de ses découvertes, en ce qui concerne les courants de fluides :

« Je mis, dit-il, une parcelle de l'éponge dite *coalita* dans un verre, sous le microscope, avec de l'eau de mer : la réflexion de la lumière à travers le fluide me fit bientôt apercevoir des particules opaques flottant sur l'eau. En plaçant le verre de manière à mettre en vue les pores de l'éponge, je contemplai pour la première fois le splendide spectacle de cette fontaine vivante, vomissant en avant d'une cavité circulaire un torrent impétueux, et lançant rapidement au loin des myriades de masses opaques. La beauté et la nouveauté d'une semblable scène attira longtemps mon attention : mais après vingt-cinq minutes d'observation constante, *je fus* obligé de fermer mes yeux fatigués, sans avoir vu le torrent changer un seul instant de direction ou diminuer de rapidité. Je continuai à observer le même orifice à de courts intervalles, et toujours je constatai la même rapidité. Au bout de cinq heures, le courant diminua graduellement et il cessa tout-à-fait l'heure suivante. »

Ceux de nos lecteurs qui pourraient se procurer une éponge vivante, observeraient le phénomène dont nous venons de parler, en la plaçant dans un vase bas et rempli d'eau de mer et en couvrant l'eau de craie en poudre.

Les ouvertures rondes de la surface des éponges semblent destinées à ce passage du liquide qui détache des particules fixées aux canaux intérieurs. L'eau qui entre par les mille pores des éponges contient les matières nécessaires à la nutrition de l'animal. Les moyens par lesquels l'éponge produit

les courants et en retire sa nourriture sont entièrement inconnus : ils sont probablement occasionnés par des vibrations intérieures. On pouvait croire, d'après l'étude des autres zoophytes, que les canaux étaient tapissés de fibres : mais jamais le microscope n'en a fait découvrir.

Quoique les éponges, semblables en cela aux zoophytes en général, soient attachées aux rochers, elles sont douées, dans le cours de leur croissance, d'un pouvoir extraordinaire de locomotion. Les moyens que la nature, dans son économie, emploie pour reproduire et répandre toutes les races, ne peuvent qu'exciter notre admiration. Dans les animaux pourvus d'une large part d'activité, les petits sont d'abord faibles et réclament tous les soins des parents, à moins que, comme les ovipares, le petit ne trouve dans l'œuf une certaine quantité de nourriture, jusqu'à ce qu'il ait assez de force pour percer sa prison. Dans les éponges, au contraire, les parents restent fixés à leur rocher, et ils envoient leurs rejetons se chercher ailleurs une habitation convenable, qu'à leur tour ils ne quittent plus.

A certaines époques de l'année, les parties de l'éponge *panicea*, qui sont naturellement transparentes, sont parsemées de nombreuses taches formées par des groupes d'œufs ou plutôt de *gemmules* (on donne ce nom, qui vient de *gemma*, bourgeons, aux jeunes zoophytes qui ne sont pas renfermés dans une enveloppe ou un œuf). Ces groupes n'ont pas de coquille apparente. En quelques mois les gemmules grandissent et prennent une forme ovale. On peut les voir alors dans les canaux intérieurs de l'éponge auxquels ils tiennent par leurs extrémités. Lorsqu'ils sont arrivés à leur croissance, ils se détachent successivement et sont emportés par les courants des fluides. Ainsi détachés, ils n'enfoncent pas dans l'eau, ce qui arriverait s'ils étaient privés de vie ; mais, par leur propre force, ils continuent de flotter pendant deux à trois jours. Dans cette course, ils portent en avant leur plus large extrémité. Cette partie, examinée au microscope, paraît couverte de courts filaments qui sont en rapide vibration. Ils occupent à peu près les deux tiers de la surface, et laissent à découvert l'autre partie, qui est blanche et transparente. Ces filaments, sans régularité apparente, suffisent cependant pour donner l'impulsion dans une direction voulue. Ainsi, si le corps est fixé à un objet quelconque par sa petite extrémité, les vibrations des filaments produisent un courant qui passe dans une direction convenable pour le détacher et le faire avancer par cette extrémité ; s'il flotte, ces vibrations poussent la grande extrémité en avant. Ils avancent ainsi sans but apparent, bien différents en cela des autres animalcules lorsqu'ils cherchent une proie. Cependant ils paraissent avoir une sorte d'instinct pour éviter le danger ; car si un objet arrête leur course, les vibrations des filaments diminuent; l'obstacle est tourné, et alors les vibrations reprennent leur rapidité. Au bout de deux ou trois jours, les gemmules se fixent aux parois du vase qui les contient : ils sont transparents, larges à leur base, effilés à leur extrémité ; ils frappent l'eau par une succession rapide d'inflexions, et étendent une membrane mince à sa surface ; ils sont fixés par l'extrémité la plus étroite, qui devient bientôt une large et solide base par son extension latérale. En même temps, les filaments, par de rapides mouvements, répandent dans le fluide des particules opaques ; mais bientôt ils ne sont plus utiles, ils disparaissent. Le gemmule a alors l'aspect d'un disque aplati, contenant des granules comme l'éponge-mère, et des *spicules* cristallines à la partie centrale. Au bout de vingt-quatre heures, il est entouré d'un bord transparent : les spicules, qui étaient petites et au nombre de vingt au plus, grandissent et se multiplient. Les éponges adultes s'unissent d'une manière permanente par le contact. C'est une espèce de greffe animale, comme l'appelle ingénieusement le docteur Roget, qui fait concevoir l'analogie entre la constitution des zoophytes et celle des plantes. Au bout de quelques semaines, les spicules s'arrangent en groupe circulaire comme dans l'éponge d'où elles sont sorties, et présentent distinctement de petites éponges à leurs extrémités, et bientôt le jeune animal, quand il a acquis un diamètre de 2 à 3 millimètres, donne au microscope la représentation en miniature de l'éponge-mère.

Ainsi, chose admirable, le gemmule a un mouvement spontané sans existence apparente ; s'il n'était pas *cilié*, il serait englouti et détruit par les sables, au lieu de se soutenir sur les vagues de l'Océan. Cet animal, le plus informe à sa naissance, le plus inerte, le plus *embryon* (comme l'appelle un auteur anglais), parvient à franchir les mers.

SUR LES ÉTOFFES DE VERRE ET DE CAOUTCHOUC.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur le Rédacteur,

La fabrication des étoffes de verre et des étoffes de caoutchouc est de date récente. Voici quelques lignes, qui se trouvent dans les beaux Mémoires de Réaumur pour servir à l'Histoire des Insectes, et qui prouvent que l'idée de ces deux industries était née dans une tête française bien avant que l'on eût pensé à la mettre en pratique.

Ce mémoire fut publié en 1734.

« Nous avons rapporté, dit l'illustre savant, t. I, p. 154, les procédés simples au moyen desquels on parvient à faire des écheveaux de fils de verre, la plus roide et la plus cassante de toutes les matières que nous connaissons. Après y avoir admiré la flexibilité de ces fils, nous avons fait remarquer qu'on pouvait avoir des fils de verre beaucoup plus flexibles encore, puisqu'on pouvait en avoir de beaucoup plus fins. Enfin, nous avons été conduit à avancer et peut-être prouver (Mémoires de l'Académie des sciences, 1713, p. 218) une proposition assez hardie, c'est que, si on était parvenu à avoir des fils de verre aussi fins que le sont les fils de soie des araignées, on aurait des fils de verre dont on pourrait faire des tissus ; de sorte que l'on peut dire que le verre est textile. »

Deux pages plus loin, il ajoute, à propos des vers à soie :

« La liqueur à soie n'est qu'une sorte de vernis, une pâte gommeuse qui a, sur les matières qui lui ressemblent, les gommes et les résines, l'avantage de se sécher à l'air aussitôt qu'elle y est exposée, et, une fois sèche, de n'être ni fusible à la chaleur, comme les résines ordinaires, ni soluble dans l'eau, comme les gommes de nos pays. De plus, étendue comme un enduit sur une partie quelconque, loin d'être déposée fil à fil, elle formerait un vernis de la plus belle qualité et d'un brillant remarquable. Je m'en suis convaincu en examinant la chenille épineuse de l'orme, qui, au lieu de se faire une coque, se contente de tapisser de sa liqueur soyeuse la surface sur laquelle elle doit perdre sa forme ; cette surface est comme doublée d'une étoffe non tissue et inaltérable. Il me vint alors une idée singulière, mais praticable cependant, c'est qu'on pourrait faire, avec les matières gommeuses et résineuses employées pour les beaux vernis, des étoffes qui ne seraient nullement tissues, qui ne seraient pas composées de fils entrelacés les uns avec les autres, mais qui, se formant d'une substance unie et pâteuse, auraient, comme les étoffes de soie, l'avantage de n'être ni solubles ni fusibles, et seraient de plus qu'eux imperméables. Pour se procurer de pareilles étoffes, il suffirait d'étendre des couches de ces gommes liquides sur des rouleaux de papier, et une fois ces couches sèches, d'enlever le papier en le laissant tremper dans l'eau. Il resterait des bandes d'une étoffe gommeuse et inaltérable. »

Vous voyez, monsieur, que notre illustre entomologiste avait laissé peu de chose à faire aux inventeurs : il m'a paru intéressant de constater ce fait dans votre ouvrage, toujours si empressé à recueillir les titres de la gloire française et l'histoire des inventions de l'esprit humain. — Recevez, etc.

LE GRAND TRIOMPHATEUR,

OU LE LIBRAIRE AMBULANT.

Au dix-septième siècle, il y eut de vifs débats entre les libraires à demeure fixe et les libraires ambulants. Ces derniers n'étaient pas, à ce qu'il paraît, d'aussi chétifs industriels que les colporteurs de notre temps. Connus de Paris entier, ils faisaient une ruineuse concurrence aux libraires brevetés, et les blessaient dans leur orgueil de bourgeois. Il nous est resté de plusieurs d'entre eux des portraits fort beaux signés de Van-Dyck et de Lebrun. Pour attirer la foule, ils mettaient en œuvre, non d'immenses affiches avec figures, mais toutes les ressources de l'éloquence, et même celles de la musique; quelques uns tiraient de la cornemuse des sons merveilleux, à ce que nous assurent plusieurs pièces de vers des poëtes contemporains.

Le « Grand Triomphateur, » en raison probablement de la branche spéciale qu'il exploitait, avait eu à soutenir un procès avec les libraires du Palais; il en sortit vainqueur. Ce procès, qui eut quelque retentissement, fut suivi de la publi-

(Le Libraire ambulant au dix-septième siècle.— D'après un dessin du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

cation d'un portrait avec l'épigraphe de « Grand Triomphateur » et le quatrain suivant :

Un autre moins fameux libraire
Pourra se contenter d'un pilier du Palais;
Mais pour le débit que je fais,
Paris entier m'est nécessaire.

L'ire des libraires du Palais fut portée à son comble, le corps entier jura de poursuivre de tels outrages : un nouveau procès s'engagea, et, vainqueurs cette fois, ils firent supprimer l'estampe que nous reproduisons.

A celle-ci succéda une seconde gravure représentant le Grand Triomphateur élevant piteusement les bras vers le ciel et récitant la complainte suivante, que nous reproduisons à cause de sa naïveté originale et de certains traits qui caractérisent l'époque.

Depuis un temps assez considérable,
Avec honneur je passais dans Paris :
Chacun reconnaissait ma mine vénérable;
Je leur vendais à tous livres à juste prix.
Le ciel avait voulu, pour mon salaire,
Qu'en faisant mon portrait on m'y nommât libraire.

Après le nom de Grand Triomphateur,
On y lisait en lettres authentiques
Qu'en tous lieux librement j'érigeais des boutiques.
Mais d'où peut me venir un si triste malheur?
Ma qualité m'est aujourd'hui changée,
Et mon honneur enfin se réduit en fumée.

Ai-je commis, dans la vacation,
Quelque forfait que l'on puisse reprendre?
Jamais contre l'État on ne m'a vu rien vendre,
Et je n'ai contrefait aucune impression.
Je n'eus jamais une arrière-boutique
Pour livrer en secret un libelle hérétique.

De cet affront m'en prendrai-je au graveur?
Sa bonne foi paraissait dans l'ouvrage :
Il avait peint mon nez, mes livres, mon visage;
Son burin m'assurait d'un immortel honneur.
Mes qualités, qu'il traçait sur le cuivre,
Hélas! tout autant que moi devaient vivre.

ORIGINE DU MOT PORTUGAL.

Le nom de *Portus cale*, qui par la suite se changea en celui de *Portucale*, fut donné primitivement à un lieu situé au sud du Douro, sur la rive gauche de ce fleuve, à l'endroit à peu près où se trouve aujourd'hui le village de Gaya. Ce lieu, servant d'ancrage à des barques, et même à de petits bâtiments, aurait été dominé par l'antique château de *Cale*, édifice dont la dénomination est rappelée par des écrivains romains, et le nom de *Portus Cale* tirerait de là son origine. Il était naturel que sur la rive opposée du fleuve, au nord, on vît s'établir peu à peu, comme cela arrive d'ordinaire en semblable circonstance, un autre village de la même étendue, autant pour la commodité de la population qui existait sur l'une et l'autre rive, que pour la facilité des transactions commerciales et maritimes avec l'intérieur des provinces que le fleuve séparait ou bornait. Or, comme il arriva, avec le cours des ans, que ce village s'accrut et prospéra plus que l'autre, il prit et conserva presque exclusivement la dénomination de *Portus Cale*, se faisant désigner dans les antiques documents tantôt simplement sous ce nom, tantôt sous celui de *Castrum Portucale*, d'autres fois sous celui de *locus Portucale*... Ce même lieu crut successivement en population, et finit par posséder une église cathédrale avec un évêque... L'opinion qui retrouve dans la dénomination du Portugal un souvenir du débarquement des Français tombe nécessairement devant celle-ci. M. Balbi affirme que cette dénomination n'est pas employée pour désigner tout le pays avant l'année 1069 (1).

(1) Note extraite du livre sur le Portugal par M. Ferdinand Denis.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES MAÇONS DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

(Voy. la Table des dix premières années; 1843, p. 33; 1845, p. 169.)

(Construction de la cathédrale de Strasbourg. — D'après un dessin à la plume de M. Schuler, exposé au salon de 1845.)

Erwin de Steinbach, dont le nom est déjà familier à nos lecteurs, avait soumis le plan de la tour de Strasbourg à l'évêque Conrad de Lichtenberg : ce prélat avise aussitôt aux moyens de le mettre à exécution. Au nom du Christ, il implore les largesses des fidèles : de toutes parts les aumônes et les donations enrichissent le trésor de la cathédrale. Les ouvriers accourent du fond de l'Allemagne et des pays slaves pour gagner les indulgences promises à tous ceux qui prendront part à la construction.

C'était un spectacle extraordinaire, disent les chroniqueurs, que celui de toute cette population active, de ce grand concours d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, s'employant suivant leurs forces à un travail qu'ils considéraient comme sacré.

Cependant un événement de mauvais augure avait failli jeter tout d'abord le découragement dans les esprits. L'évêque Conrad venait de retirer la première pelletée de terre sur l'emplacement désigné pour la tour, quand deux ouvriers se disputèrent l'honneur de mettre le premier la main à l'endroit touché par le prélat. La dispute devint très violente et se termina par la mort de l'un des maîtres maçons tué à coup de pelle par son camarade. Pendant neuf jours consécutifs, l'évêque Conrad purifia par ses prières le théâtre du crime, après quoi il fit commencer les travaux.

Ce fait a quelque analogie avec l'histoire de Hiram, un des ouvriers du temple de Salomon, qui fut tué par trois compagnons jaloux de son mérite. Cette ressemblance fut vivement saisie par les ouvriers; les prêtres qui ne les quittaient jamais pendant les travaux leur lisaient pour les encourager les merveilles du temple de Salomon, les récompenses attachées à sa construction, et les légendes curieuses auxquelles il avait donné lieu : il ne faudrait donc pas s'étonner si quelque temps après, lors de la fondation des premières loges maçoniques, on alla chercher dans les souvenirs du temple de Salomon des cérémonies et certains termes à l'aide desquels on déguisait aux yeux du vulgaire les actes ordinaires des maçons et les mots usités fréquemment dans les loges.

La tour fut achevée en 1439. Ce travail prodigieux porta la réputation des maçons de Strasbourg dans les provinces les plus éloignées, si bien que le duc de Milan écrivit, dit-on, le 27 juin 1481, aux chefs de la ville, une lettre par laquelle il leur demandait, sur la foi de leur fameux temple, une personne capable de diriger la construction de la coupole de la magnifique église de Milan. Vienne, Cologne, Fribourg et d'autres villes firent construire des tours par les ouvriers de Strasbourg. Les maçons qui élevèrent ces monuments, et leurs élèves, se répandirent dans l'Allemagne où leur nom ne tarda pas à devenir fameux.

Pour se distinguer du commun des ouvriers maçons, ils formèrent des associations auxquelles ils donnèrent le nom de *hütten* (loges). Toutes ces loges s'accordèrent à reconnaître la supériorité de celle de Strasbourg, qui fut nommée *haupt hütte* (grande loge ou loge supérieure). Ces différentes associations firent dès lors une seule société pour toute l'Allemagne; mais elle ne prit une sérieuse consistance que treize ans après l'entière construction de la cathédrale de Strasbourg.

Josse Dotzinger de Worms, qui succéda en 1449 à Jean Hültz dans la place de maçon-architecte de la cathédrale, forma en 1452 un seul corps de tous les maîtres maçons de l'Allemagne. Il leur donna un nom et un signe particuliers

pour se reconnaître entre eux; puis enfin il les réunit à Ratisbonne le 25 avril 1459, pour dresser avec eux les statuts de l'association.

Par un des articles fondamentaux de ces statuts, Josse Dotzinger et ses successeurs à la place de maçon-architecte de la cathédrale de Strasbourg, étaient nommés grands maîtres perpétuels de la confrérie des maçons libres d'Allemagne.

Il y eut encore des assemblées générales des loges à Spire, le 9 avril 1464 et le 23 avril 1469; les constitutions précédemment établies y furent confirmées. Jean Hammerer et Jacques Landshust succédèrent à Josse Dotzinger, de 1486 à 1495. Conrad Wagt, qui vint ensuite, obtint de l'empereur Maximilien Ier l'approbation des statuts des loges, par une cédule datée de Strasbourg, 3 octobre 1498. Charles-Quint et ses successeurs ont aussi approuvé et renouvelé ces priviléges, ainsi qu'il appert des lettres et diplômes conservés dans les archives de la cathédrale.

L'association des maçons était composée de maîtres, de compagnons et d'apprentis; elle formait une juridiction particulière indépendante du corps des autres maçons. D'après la clause imposée par Josse Dotzinger, toutes les loges d'Allemagne relevaient de la grande loge de Strasbourg (*haupt hütte*), qui tenait ses séances dans un tribunal nommé *maurerhoff*. Elle jugeait sans appel, et les habitants y avaient recours pour les cas litigieux relatifs aux bâtiments.

En 1461, le magistrat de Strasbourg lui avait même accordé la connaissance exclusive de tous les procès de bâtisse, et cette concession fut renouvelée en 1490. Les jugements rendus par la loge de Strasbourg portaient le nom de *hütten brief* (lettre de loge). Pourtant l'association ayant abusé de son autorité, particulièrement dans les cas où elle avait à juger des maçons qui ne faisaient pas partie d'une confrérie, le magistrat retira à la loge l'inspection des bâtiments, par une ordonnance datée de 1620.

L'autorité de la grande loge de Strasbourg était si universellement reconnue, que des bourgeois de Dresde et de Nuremberg ayant été condamnés par elle à une amende à son profit, cette amende fut payée exactement. Cette sorte de souveraineté sur les loges d'Allemagne ne cessa qu'en mars 1707, époque à laquelle une décision de la diète de Ratisbonne vint l'interdire.

Les membres des associations n'avaient aucune communication avec les autres maçons qui ne savaient qu'employer le mortier et manier la truelle. L'entreprise des bâtiments et surtout la taille des pierres formaient leur principale occupation; aussi considéraient-ils leur métier comme un art bien supérieur à celui des autres maçons. L'équerre, le niveau et le compas devinrent les signes caractéristiques de leur confrérie; et pour mieux réussir à faire un corps à part dans les ouvriers, ils adoptèrent des mots de ralliement et certains attouchements pour se distinguer. Ils nommaient cela le signe des mots, le salut, le signe manuel.

Divisés, comme nous l'avons dit plus haut, en apprentis, compagnons et maîtres, les maçons juraient en entrant dans la confrérie de ne jamais divulguer les mots ou les signes secrets de l'association, non plus que les statuts de la société.

Pour entrer dans la confrérie, comme pour passer d'un degré à un autre, il fallait être présenté par un maître qui répondait des mœurs du récipiendaire : cependant un compagnon devait prouver en outre, avant de passer à la maîtrise, qu'il avait au moins cinq ans d'exercice dans le compagnonnage.

Tout maçon qui menait une vie irrégulière, qui n'observait pas les préceptes de la religion, était déclaré indigne de faire partie d'aucune loge.

Les compagnons et les maîtres donnaient, à leur réception, une somme d'argent qui était conservée dans la caisse de la confrérie et employée au besoin pour secourir les frères pauvres ou malades.

C'est, dit-on, dans l'association des maîtres maçons de la cathédrale de Strasbourg que les *loges maçoniques* ont pris naissance, soit que ces confréries de compagnonnage aient donné une plus grande extension à leurs statuts, soit que les *loges maçoniques* aient déguisé leur établissement primitif sous les dehors des *hütten* de Strasbourg, en adoptant les signes, les mots et les usages de ces sociétés.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

LE MUSÉE FABRE, A MONTPELLIER.

(Fin. — Voy. p. 257.)

En sa qualité d'enfant de Montpellier, M. Fabre ne pouvait guère se dispenser d'assembler les toiles d'un maître né dans la même ville, Sébastien Bourdon, que trop de feu méridional empêcha de composer avec réflexion et d'exécuter avec soin ses tableaux, mais qui rappelle quelquefois Poussin par la gravité de ses airs de tête et par les riches perspectives de ses paysages. Les tableaux de Sébastien Bourdon sont très bien placés à Montpellier, sa patrie; toutefois on pourrait quereller M. Fabre sur le goût, trop général du reste, qu'il a pris pour le beau-frère du Poussin, pour ce Gaspre dont les paysages ne sont que la copie effacée et conventionnelle de ceux de son illustre parent. L'Italie a de tout temps abondé en artistes de cette espèce, qui s'emparent d'une mélodie connue, qui l'énervent en la reproduisant, et qui, malgré leurs ennuyeuses redites, sont associés par des amateurs encore plus fades qu'eux à la gloire de leurs modèles.

On peut dire que les tableaux italiens ont été choisis par M. Fabre ou par les fondateurs véritables de sa collection avec un esprit tout semblable à celui qu'il a porté dans l'acquisition des tableaux de l'école française. Les Carrache, ces maîtres de Vouet, ces *Vien* de la Péninsule, occupent au musée de Montpellier une place trop considérable; on y trouve trois tableaux de Louis Carrache, deux d'Augustin, huit d'Annibal; parmi leurs élèves, le Dominiquin y compte trois toiles, le Guide six, le Guerchin quatre, le Bolognèse deux. C'était beaucoup insister sur les réparateurs malheureusement impuissants de l'art de peindre, quand on pouvait, peut-être à moindre prix, en posséder les créateurs. On se figure bien qu'une fois engagé dans ces écoles qui ont brillé à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, on ne devait pas s'arrêter aisément. Aussi, après les derniers maîtres de Bologne, ne faut-il pas s'étonner de trouver ce dernier corrupteur que Florence a produit pour la ruine de l'art italien créé par elle, ce Toscan dégénéré dont le mauvais goût paie au poids de l'or les grimaces prétentieuses et la fausse délicatesse, ce peintre affecté que la nature avait si heureusement affublé du nom de Carlo Dolce. Cinq tableaux le représentent au musée de Montpellier dans toute la fadeur de ses expressions béates et de ses dévotions efféminées.

En revanche, des anciens maîtres de Florence, Giotto seul est présent et montre à peine le plus petit de ses panneaux. De ce hardi rénovateur de la peinture chrétienne, il faut arriver sans intermédiaire, à travers deux siècles entièrement vides, à fra Bartolomé, à Ridolfo Ghirlandajo, à André del Sarto, dont on est encore heureux d'apercevoir quelque toile rare et suspecte. L'école de Venise n'est guère mieux traitée : pas une page des premiers instituteurs; une tête du Titien, un portrait par Sébastien del Piombo, trois tableaux d'église de Paul de Véronèse. L'Espagnolet, Salvator Rosa, Luca Giordano, sont aussi, et on ne peut s'en offenser autant, les seuls représentants de l'école de Naples. Un Sodoma, quoique petit, donne un échantillon intéressant de l'école de Sienne. Les écoles lombardes se montrent aussi bien incomplètes; le Corrége ne figure pour ainsi dire que par procureur dans la

copie d'un de ses petits tableaux religieux. Il est vrai que le Parmésan et le Barroche, ses imitateurs tourmentés, comparaissent en personne. L'école que Léonard de Vinci fonda à Milan est mieux représentée. Un des élèves directs du grand maître, Cesare da Sesto, offre une figure saisissante du Sauveur du monde; on y reconnaît, comme dans les œuvres de Léonard lui-même, l'extraordinaire fusion des graves images byzantines et des statues souriantes de l'antiquité.

Heureusement l'école romaine, la plus belle et la plus importante de toutes, se trouve la plus richement partagée. Il est vrai que la collection de M. Fabre, au lieu d'en montrer les commencements, n'en fait voir que la fin. Où l'on voudrait contempler le Pérugin, l'on rencontrera le Sassoferato; mais du moins le maître divin, Raphaël s'y fait admirer dans toute sa pureté et dans toute sa gloire : ses élèves mêmes n'y manquent pas. Un portrait, que l'on croit être celui du graveur Marc-Antoine Raimondi, un Sabbat, où une sorcière est traînée dans l'appareil le plus bizarre, forment le bagage le plus intéressant de Jules Romain. Un saint Sébastien est l'œuvre élégante et ferme du Garofalo.

Raphaël jette sur le musée Fabre un éclat tout particulier. Des cinq compositions qui y sont inscrites sous son nom, trois sont des copies du Saint Michel, de la Vierge à la chaise, de la Tranfiguration; les deux autres sont des portraits remarquables à divers titres. Le premier offre l'image de ce neveu de Léon X, de Laurent de Médicis, dont Michel-Ange a fait à Florence, dans la sacristie de Saint-Laurent, le tombeau et la figure si célèbre sous le nom de *Penseroso*. C'est à lui qu'avait été donné le gouvernement de Florence, dans l'attente de plus hautes destinées bientôt évanouies; c'est pour lui que Machiavel avait écrit son livre du *Prince;* de lui naquit Catherine de Médicis qui devait réaliser en France la politique que son père n'avait pas eu le temps de pratiquer en Toscane. Il est curieux de comparer ce que nous savons de cet homme roulant mille noirs desseins au fond de son cœur dissimulé, avec l'image que nous en a laissée le crayon le plus virginal et l'artiste le plus pur. Vasari, dans la Vie de Raphaël, a cité ce portrait de Laurent avec celui de Julien de Médicis, après le tableau où le pape Léon X fut représenté assisté du cardinal Jules de Médicis et du cardinal Rossi. A côté d'une œuvre aussi magnifique, il trouva encore des paroles pour louer les portraits du frère et du neveu de Léon X, où Raphaël, dit-il, atteignit, par le charme même du coloris, cette perfection connue de lui seul. C'était assez pour faire vivement regretter la perte de ces deux toiles qui, au temps de Vasari, se voyaient chez les héritiers d'Octavien de Médicis, et qui disparurent ensuite. On a retrouvé récemment le portrait de Laurent que M. Fabre a aussitôt acheté. La figure des Médicis est trop connue pour qu'on pût s'y méprendre. Tout le caractère hautain, entreprenant, rusé de Laurent se lit dans cette tête noire, aux traits arrêtés, à la physionomie à la fois ardente et contenue.

Le second ouvrage original de Raphaël qui soit déposé dans le musée Fabre est plus remarquable encore. C'est aussi un portrait (v. p. 257). Cependant, à la différence du premier qui est d'un personnage célèbre, et qui appartient à la troisième manière de l'artiste, il ne porte point de nom et est de la seconde manière; il n'en a peut-être que plus de charme. N'étant pas pour nous l'image d'un homme connu, il passe plus facilement à nos yeux pour une de ces créations générales et poëtiques qui semblent ne relever que du génie du peintre. Le style que l'auteur employait alors, consistant encore plus dans la pureté ferme des lignes que dans la richesse fondue des couleurs, contribue aussi à arrêter et à caractériser plus profondément la physionomie de son modèle. Le jeune homme que Raphaël a représenté dans ce portrait paraît avoir vingt ans. Il porte sur la tête une toque noire; ses longs cheveux blonds sont coupés à la hauteur des épaules; la veste noire est nouée sur la poitrine avec un ruban de même couleur; son manteau, pareillement noir, est jeté sur l'épaule gauche et retenu par sa main droite, où l'on voit un anneau. Ce beau portrait est tout-à-fait du genre de celui que Raphaël a fait de lui-même à peu près à la même époque, et qui est conservé à Florence dans la galerie des Offices. Sans doute la toile où Raphaël a reproduit ses propres traits est pour nous plus intéressante; elle offre aussi une tête plus belle, plus expressive. Mais il nous semble que le coloris du portrait de Montpellier est plus parfait. On ne peut se faire une idée de la lumière qui brille sur cette figure, de la transparence de la peau. Au lieu du teint bronzé qui était celui de Raphaël, et que l'artiste a dû reproduire dans son portrait des Offices, le jeune homme qu'il peignait cette fois avait, avec des cheveux un peu roux, un teint clair et vif qu'il a merveilleusement rendu. Cependant ce n'est pas seulement la clarté du visage, c'est le rayonnement de l'esprit et de l'âme qu'il a su représenter. La tête qui posait devant lui, quoique belle, n'était pas très régulière; elle avait les yeux un peu petits, le front, les pommettes et les mâchoires un peu trop développés. Le maître, au lieu de rien dissimuler, a tout accusé; mais il a tout uni dans l'harmonie savante de ses lignes, dans l'éclat de son coloris brillant, quoique encore modéré. Quand on a vu cette figure, on ne saurait plus l'oublier; elle demeure gravée dans le souvenir, à la fois comme le portrait de quelqu'un qu'on aurait connu, et comme une de ces rares images qui semblent vouloir vous confier les secrets d'une âme au-dessus de l'humanité, d'un monde au-dessus de la terre.

Nous ne pouvions rien choisir qui donnât à nos lecteurs une meilleure idée du musée de Montpellier; nous souhaiterions aussi que cette figure pût faire assez d'impression sur les directeurs du musée Fabre pour les déterminer à compléter leur collection autrement qu'en y accumulant les ouvrages de la décadence. Une nouvelle ère est ouverte pour l'étude des beaux-arts. A la fin de ce dix-huitième siècle, dont M. Fabre a dû recevoir les goûts, on estimait par dessus tout l'école des Carrache et celle de Vien. Une admiration intelligente des œuvres de Raphaël a ramené notre époque à des idées plus saines : c'est aux contemporains, aux prédécesseurs de ce divin artiste, que s'adressent aujourd'hui les hommages. L'Italie est pleine des témoignages de leur génie. Ces monuments vénérables qu'on acquiert souvent à peu de frais sont ceux qu'ambitionnent les plus jeunes musées de l'Europe. Il faut que la ville de Montpellier sache s'associer à ce culte du vrai beau, et que, placée pour ainsi dire sur le seuil de l'Italie, elle ne laisse pas aux villes du nord de l'Allemagne l'honneur de recueillir les œuvres des maîtres qui ont enseigné leur art, ou qui en ont disputé la palme au peintre par excellence dont elle possède une des toiles les plus admirables.

FRAGMENTS (1).

I.

L'automne n'a point de plus belles journées. La mer scintillait au soleil; chaque goutte d'eau reflétait, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure que l'œil supportait à peine. Du village déserté, hommes, femmes, enfants, arrivaient en foule sur les dunes, où, mêlé au thym, l'œillet sauvage, aux fleurs violettes, exhalait son parfum de girofle.

Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons armés d'un crochet de fer, ils attendaient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers, pour recueillir le riche butin préparé par la Providence, le lançon

(1) Nous empruntons ces quatre fragments trop peu connus à l'illustre auteur de l'*Indifference en matière de religion* et de l'*Esquisse d'une philosophie*.

qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces, et les homards aux larges pinces, et la crevette, et la mouche nacrée, et les coquillages de toute sorte.

Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse rejoignait le village. Mais tous n'y revinrent pas.

Rongée dans les songes de son cœur, une jeune fille s'était oubliée sur un rocher lointain. Lorsqu'elle sortit de sa rêverie, le flot déjà serrait le rocher de ses nœuds mobiles, et montait, et montait toujours. Personne sur la grève, point de secours possible.

Que se passait-il alors dans l'âme de la vierge? Nul ne le sait; c'est resté un secret entre elle et Dieu.

Le lendemain on retrouva son corps. Elle avait noué aux

algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle, pour reposer dans la terre bénite près des siens.

Une croix de bois marque dans le cimetière le lieu où elle dort. Souvent l'une de celles qui furent ses compagnes, agenouillée sur le gazon, prie pour elle, et, le cœur ému de souvenirs tristes, s'en va le front baissé en essuyant ses pleurs.

II.

Mon père, le travail est rude aujourd'hui; le hoyau rebondit sur la terre desséchée; le soleil darde des rayons de feu; soulevée par le vent du midi, la poussière tourbillonne dans la plaine.

Mon fils, celui qui envoie les souffles brûlants, envoie aussi les nuées humides. A chaque jour sa peine et son espérance, et, après le fournil, le repas.

Mon père, voyez ces pauvres plantes, comme elles languissent, comme leurs feuilles jaunies s'abaissent le long de la tige affaissée sur elle-même.

Elles se relèveront, mon fils; pas un brin d'herbe n'est oublié; il y a toujours pour lui dans les trésors célestes des pluies fécondes et de fraîches rosées.

Mon père, les oiseaux se taisent dans le feuillage; la caille, immobile au creux du sillon, ne rappelle même plus sa compagne; la génisse cherche l'ombre, et le taureau, les jambes repliées sous son corps pesant, le col tendu, dilate ses larges naseaux pour aspirer l'air qui lui manque.

Dieu, mon fils, rendra aux oiseaux leur voix, aux taureaux et aux génisses leurs forces épuisées par cette chaleur ardente. Déjà glisse sur les mers la brise qui les ranimera.

Mon père, asseyons-nous sur la fougère au bord de l'étang, près de ce vieux chêne dont les branches pendantes effleurent doucement la surface des eaux. Comme elles sont calmes et transparentes! comme les poissons s'y jouent gaiement! Les uns poursuivent leur pâture ailée, pauvres moucherons qui viennent d'éclore; les autres, levant la tête, semblent, de leur bouche entr'ouverte, donner à l'air un *mol baiser*.

Mon fils, celui qui a tout fait a répandu partout ses dons inépuisables, et la vie, et la joie de la vie. Le mal n'est qu'apparent, le côté obscur de l'amour, une face du bien, son ombre.

Cependant, mon père, vous souffrez. Que de labeur, que de fatigue, afin de pourvoir à nos besoins! N'êtes-vous pas pauvre? ma mère n'est-elle pas pauvre? Ce sont vos sueurs qui m'ont nourri; et fûtes-vous un seul jour assuré du lendemain?

Qu'importe le lendemain, mon fils? Demain est à Dieu; confions-nous en lui. Qui se lève le matin ne sait pas s'il atteindra le soir. Pourquoi donc se troubler, s'inquiéter d'un temps qui ne viendra point peut-être? Nous passons ici-bas comme l'hirondelle, cherchant chaque jour la vie de chaque jour, et comme elle, quand l'hiver approche, une force mystérieuse nous attire en de plus doux climats.

Qu'est-ce que ceci, mon père? On dirait un mort serré dans son linceul, ou un enfant enveloppé de ses langes?

Mon fils, c'était un ver rampant; ce sera bientôt une fleur vivante, une forme aérienne qui, diaprée des plus vives couleurs, montera vers les cieux.

III.

Il avait allumé près du talus, au coin du bois, un feu de

bruyères, et, assis sur la mousse, le pauvre enfant réchauffait ses mains à la flamme pétillante.

La fumée, jaunie par de fauves rayons qui glissaient entre les nuages, montait dans l'air pesant. Il la regardait onduler comme un serpent qui se gonfle et déroule ses anneaux, puis s'épandre en nappes brunes, puis s'épanouir dans l'épaisse atmosphère.

Plus de chants dans le buisson, plus d'insectes ailés étincelants d'or, d'émeraude, d'azur, promenant de fleur en fleur leurs amours aériens : partout le silence, un morne repos; partout une teinte uniforme et triste.

Les longues herbes flétries blanchissaient penchées sur leur tige : on eût dit le linceul de la nature ensevelie.

Quelquefois un petit souffle, naissant et mourant presque au même moment, roulait sur la terre les feuilles sèches. Immobile et pensif, il prêtait l'oreille à cette voix de l'hiver.

Recueillie dans son âme, elle s'y perdait comme se perdent le soir les soupirs de la solitude au fond des forêts.

Quelquefois aussi, bien haut dans les airs, une nuée d'oiseaux d'un autre climat passait au-dessus de sa tête, poussant des cris semblables aux aboiements d'une meute. Son œil les suivait à travers l'espace, et, dans ces vagues rêveries, il se sentait entraîné comme eux en des régions lointaines, mystérieuses, par un secret instinct et une force inconnue.

Enfant, déjà tu aspires au terme : prends patience, Dieu t'y conduira.

IV.

Au fond d'une petite anse, sous une falaise creusée à sa base par les flots, entre des rochers où pendaient de longues algues d'un vert glauque, deux hommes, l'un jeune, l'autre âgé, mais robuste encore, appuyés contre une barque de pêcheur, attendaient la marée qui montait lentement, à peine effleurée par une brise mourante. Se gonflant près du bord, la lame glissait mollement sur le sable, avec un murmure faible et doux.

Quelque temps après, on voyait la barque s'éloigner du rivage et s'avancer vers la haute mer, la proue relevée, laissant derrière elle un ruban d'écume blanche.

Le vieillard, près du gouvernail, regardait les voiles qui tantôt s'enflaient, tantôt s'affaissaient, comme des ailes fatiguées. Son regard alors semblait chercher un signe à l'horizon et dans les nuées stagnantes. Puis, retombant dans ses pensées, on lisait sur son front bruni toute une vie de labeur et de combat soutenu sans fléchir jamais.

Le reflux creusait dans la mer calme des vallons où se jouait la pétrelle, gracieusement balancée sur les ondes luisantes et plombées. Du haut des airs la mauve s'y plongeait comme une flèche, et sur la pointe nacrée d'un rocher le lourd cormoran reposait immobile.

Le moindre accident, un léger souffle, un jet de lumière, variait l'aspect de ces scènes changeantes. Le jeune homme, replié en soi, les voyait comme on voit en songe. Son âme ondoyait et flottait au bruit du sillage, semblable au son monotone et faible dont la nourrice endort l'enfant.

Soudain, sortant de sa rêverie, ses yeux s'animent, l'air retentit de sa voix sonore :

Au laboureur les champs, au chasseur les bois, au pêcheur la mer et ses flots, et ses récifs, et ses orages!

Le ciel au-dessus de sa tête, l'abîme sous ses pieds, il est libre, il n'a de maître que soi.

Comme elle obéit à sa main, comme elle s'élance sur les plaines mobiles, la frêle barque qu'animent les souffles de l'air!

Il lutte contre les vagues, et les soumet; il lutte contre les vents, et les dompte. Qui est plus fort, qui est grand comme lui?

Où sont les bornes de ses domaines? Quelqu'un les trouva-t-il jamais? Partout où s'épanche l'Océan, Dieu lui a dit : Va, ceci est à toi.

Ses filets recueillent au fond des eaux une moisson vivante. Il a des troupeaux innombrables qui s'engraissent pour lui dans les pâturages que recouvrent les mers.

Des fleurs violettes, bleues, jaunes, pourprées, éclosent en leur sein, et, pour charmer ses regards, les nuages leur offrent de vastes plages, de beaux lacs azurés, de larges fleurs, et des montagnes, et des vallées, et des villes fantastiques, tantôt plongées dans l'ombre, tantôt illuminées de toutes les splendeurs du couchant.

Oh! qu'elle m'est douce la vie du pêcheur! que ses rudes combats et ses mâles joies me plaisent!

Cependant, ma mère, quand la nuit le grain tout-à-coup ébranle notre cabane, de quelles transes notre cœur est saisi! comme vous vous relevez toute tremblante pour invoquer la Vierge divine qui protége les pauvres matelots!

A genoux devant son image, vos pleurs coulent pour votre fils poussé par le tourbillon dans les ténèbres, vers les écueils où l'on entend les plaintes des trépassés mêlées à la voix de la tempête.

DE LA MULTIPLICATION DES TORTUES EN FRANCE.

Il paraît que les tortues étaient autrefois très communes dans l'île que forment les deux principales branches du Rhône au-dessous d'Arles (la Camargue). L'exploitation des marais, en leur enlevant leurs retraites habituelles, les a presque entièrement détruites. On en trouve encore dans les marais fangeux qui s'étendent le long du canal d'Arles à Bouc. Elles s'y tiennent cachées dans des espèces de puits naturels à fleur de terre, où l'eau conserve en toute saison une température presque égale.

Il serait très utile de donner des soins à la multiplication des tortues dans le midi de la France. La médecine les emploie avec avantage pour réparer les constitutions délabrées. Comme nourriture, elles sont loin d'être à dédaigner. On assure qu'elles sont très nourrissantes, agréables au goût et de très facile digestion.

Dans la Provence, le prix de la tortue est de 4 à 6 fr. le kilogramme, qui est le poids ordinaire d'une tortue vivante avec sa carapace.

Un propriétaire de la Camargue (1), qui a converti en marécages par des irrigations fluviales les lagunes de son domaine, a fait déposer dans leurs eaux, il y a trois ans, une vingtaine de petites tortues; chacune pesait environ 50 grammes : elles se sont multipliées, et plusieurs pèsent aujourd'hui environ un demi-kilogramme, c'est-à-dire que leur poids a décuplé.

Dans les couvents d'Espagne, où la règle oblige presque toute l'année à une nourriture maigre, on élève les tortues avec succès. Voici, d'après le propriétaire que nous venons de citer, les seuls soins que l'on ait à prendre. Dans un petit jardin clos de briques juxtaposées, ou d'un petit mur que ne puissent franchir les tortues (de $0^m,25$ à $0^m,30$ de haut), on sème chaque mois un carré de laitues qu'on livre peu à peu aux tortues, à mesure que la crue est suffisante. On dispose une barrière, telle qu'une planche ou une rangée de briques droites, pour que la laitue soit mangée peu à peu, et non foulée et gâtée tout à la fois, comme il arriverait sans cette précaution. On enterre de distance en distance dans le jardin des vases de terre pleins d'eau, au niveau du terrain, pour que les tortues puissent boire facilement et à volonté. Tous les vingt ou vingt-cinq jours, ces tortues pondent et déposent leurs œufs sur le sol entre deux pierres. On reconnaît aisément les endroits où sont déposés ces œufs, et on a soin de ne pas les écraser en marchant; d'ailleurs, l'entrée du parc aux tortues est interdite à tous, excepté à la personne qui en a soin. Le soleil fait éclore ces œufs. Dans un coin de ce parc ou jardin, on a eu soin de placer un petit hangar rempli de feuilles sèches, où les tortues vont passer l'hiver sans bouger; elles ne se hasardent à en sortir que vers le milieu du jour, lorsqu'un beau soleil et une température très douce les y invitent. Pendant leur engourdissement, elles ne demandent d'autre soin que d'être protégées contre les voleurs, hommes ou autres. Tapies sous leurs feuilles et enveloppées de leur carapace, elles sont parfaitement en sûreté. Il faut deux ans pour que les jeunes tortues atteignent le poids d'un demi-kilogramme; il paraît que c'est l'âge où il convient de les manger; plus tard leur accroissement est plus lent.

(1) M. le baron de Rivières. — Voyez le Journal d'agriculture pratique et de jardinage. Juin 1846.

LE RUISSEAU.

(Voy. p. 78, 130, 155, 202, 227.)

§ 8. Ce qu'on trouve en suivant le cours du ruisseau.

Suivons maintenant le cours du ruisseau, qui va s'accroître progressivement par l'adjonction de toutes les sources voisines de son trajet. Dans cette promenade, que le naturaliste a dû faire bien souvent, car elle lui fournit les plus abondantes récoltes, nous verrons une végétation toujours plus variée, toujours plus riche, appelant des myriades d'insectes de genres différents qui viennent y chercher une proie, un aliment ou un gîte pour leur progéniture.

Nous avons déjà parlé des algues et des conferves, qui assistent en quelque sorte à la naissance du ruisseau; mais il en est quelques autres non moins dignes d'intérêt, et qu'il faudra chercher plus loin; tel est l'*Hydrodyction*, dont le nom signifie filet aquatique : c'est en effet un élégant réseau vert, à mailles presque régulières, formées par des filaments courts qui se joignent trois à trois à chaque nœud. La *Lemanca* et la *Thorea* sont deux autres algues qui ont fixé leur domicile sur les pièces de bois submergées, sur les déversoirs des moulins, là où le courant est toujours vif : avec elles se trouve une mousse particulière, la fontinale, au feuillage vert foncé. Elles servent d'habitation à un petit insecte diptère, la simulie, plus incommode encore que les cousins par sa piqûre, mais dont le développement est très intéressant : sa larve, comme un petit ver court, est munie de deux pieds à crochets en arrière, et porte en avant des éventails formés d'une rangée de grandes soies toujours en mouvement : il lui faut donc une eau pure et renouvelée incessamment; c'est pourquoi les larves de simulie se construisent sur les lemanea de petits alvéoles couchés en forme de hotte, dans le sens même du courant, de manière à profiter de l'influence d'une eau bien aérée et toujours renouvelée, dans laquelle, par le mouvement de leurs éventails, elles arrêtent au passage les animalcules ou les débris flottants.

Sur les pierres, dans un courant moins rapide, on verra les rivulaires et les batrachospermes, dont le nom vient de leur ressemblance avec le frai de grenouille. Dans l'eau courante, mais peu profonde, se trouvent en abondance des renoncules d'eau qui présentent cette particularité remarquable de n'avoir, tant qu'elles sont submergées, que des feuilles finement découpées comme une houppe de filaments verts pour absorber plus facilement les éléments de nutrition dissous dans l'eau, tandis que les feuilles qui naissent à l'air ou à la surface de l'eau sont larges, arrondies, ou simplement lobées comme les feuilles de lierre. Nous devons d'ailleurs citer aussi, comme offrant une particularité semblable, une autre plante aquatique, la flèchière (*Sagittaria*), bien reconnaissable à ses feuilles longues comme la main et en forme de fer de flèche tant qu'elle croît au bord des eaux, mais qui n'a plus que des feuilles en longues lanières minces quand elle a crû dans l'eau courante. Ses fleurs, qu'elle ne montre que près du rivage, sont assez grandes, formées de trois pétales blancs autour d'un ovaire assez gros, arrondi, noirâtre; elles sont disposées presque en épi le long d'une tige épaisse.

Mais revenons à ces plantes qui habitent l'eau vive et peu profonde : c'est le cresson, et avec lui une ombellifère assez jolie et remarquable par ses feuilles pinnées et par la position de ses ombelles de fleurs blanches sur les nœuds de la tige : on la nomme pour cette raison la berle nodiflore (*Sium* ou *Helosciadium nodiflorum*); c'est aussi le *Poa fluitans*, belle graminée dont les graines ont quelquefois servi à la nourriture de l'homme, et dont les feuilles droites, en forme de rubans larges de quatre à cinq millimètres et longues de deux décimètres, sont couchées à la surface de l'eau dans la direction du courant.

Entre ces plantes vivent en abondance les larves d'une foule d'insectes, les uns herbivores, les autres carnassiers,

dévorant les premiers. Là se trouvent surtout les larves de friganes, si remarquables par l'étui qu'elles savent se construire avec des débris de végétaux, en y agglutinant quelquefois de petites coquilles, du sable, de petits cailloux, etc. Cet instinct singulier a fait nommer quelquefois ces larves des portefaix. Elles vivent ainsi en cherchant toujours l'eau la plus pure, et c'est ce qui permet à des polypes très délicats ou à de petites éponges de se développer sur leur étui. Puis elles fixent leur étui dans le courant même, et le ferment aux deux extrémités par un petit grillage qui permet le renouvellement continuel de l'eau; elles se changent alors en nymphe, avec une structure toute différente, et toujours aux dépens de la matière nutritive qui s'était accumulée dans le corps de larves. Elles se transforment en un insecte à quatre ailes grises, oblongues, qui ressemblent un peu à certains papillons de nuit; et enfin elles achèvent leur vie sans avoir besoin de prendre aucune nourriture.

Dans les mêmes eaux, sur les potamogétons à feuilles ovales, flottantes, on trouve d'ailleurs aussi de vraies chenilles donnant de vrais papillons nocturnes; ce sont des *Hydrocampes*, dont le nom veut dire en effet chenilles aquatiques : leur corps, blanc, est hérissé de tubes blancs, mous, flottants, qui servent à la respiration; mais on ne les voit que quand on les a tirées de leur habitation secrète ou quand, par suite de l'altération de l'eau, elles sont sorties pour aller chercher un gîte plus convenable; car, dans l'état ordinaire, elles se tiennent cachées sous un lambeau qu'elles ont détaché de la feuille de potamogéton et appliqué sur le reste de cette feuille au moyen de la soie qu'elles savent filer.

Avec les larves de frigane dans l'eau pure on voit aussi des larves de perle qui n'ont pas d'étui, et qui marchent au fond des eaux sans nager; d'autres larves assez semblables, mais pourvues d'un double rang de larges rames en forme de lames arrondies le long du dos, sont les larves d'éphémères, de ces insectes qui, comme leur nom l'indique, ne vivent qu'un jour, et qui, dépourvus d'organes de nutrition, n'ont dû vivre sous leur dernière forme d'insecte ailé que pour se reproduire. Ce sont précisément ces insectes des bords de l'Hypanis qui fournirent à un philosophe célèbre le sujet d'un apologue ingénieux sur la brièveté de la vie humaine. Les éphémères, dont on connaît plusieurs espèces distinctes, éclosent quelquefois en si grand nombre et périssent si promptement que les eaux des rivières en sont couvertes; et c'est alors qu'on peut avec raison les nommer la *manne des poissons*. De petits crustacés qu'on nomme crevettes des ruisseaux, et qui nagent sur le côté, se trouvent dans les mêmes eaux, et avec eux aussi d'autres petits crustacés, les aselles ou cloportes aquatiques, qui marchent entre les plantes et ne nagent pas.

Citons encore comme habitants des mêmes eaux vives les diverses sangsues, dont les unes plus longues, plus molles, d'un gris brunâtre, ont reçu le nom de néphélis, tandis que d'autres plus larges, plus épaisses, presque transparentes ou agréablement colorées, sont les glossobdelles; le dragoneau ou *Gordius*, sorte de ver bien singulier, ressemblant extérieurement à une corde de violon, long de deux décimètres, brunâtre, et sans organes extérieurs visibles; puis les divers mollusques d'eau douce. Nous distinguerons les planorbes, si reconnaissables à leur coquille enroulée en spire aplatie, comme leur nom l'indique; les lymnées, dont la coquille plus ou moins allongée et terminée par une spire aiguë rappelle davantage la forme des coquilles marines; les paludines, qui ne respirent pas, comme les précédents, de l'air en nature, mais qui sont pourvues de véritables branchies; les valvées, qui en diffèrent, parce que leur branchie, au lieu d'être cachée, est saillante et en forme de plumet : ces deux derniers genres de mollusques ont d'ailleurs aussi un opercule ou une plaque destinée à fermer leur coquille; les ancilles, qui vivent sur les pierres ou sous les feuilles des plantes aquatiques, et dont la coquille oblongue est en forme de cône surbaissé ou de salière; les cyclades enfin, petites coquilles bivalves, ovales, constituant plusieurs espèces, et ressemblant beaucoup à certaines coquilles marines. Parmi les habitants des eaux vives et peu profondes, citons enfin les salamandres aquatiques et les épinoches ou gastérostés, qui sont les plus petits poissons des eaux douces, et qui se distinguent, comme leur nom l'indique, par les épines dont leurs nageoires sont armées, et par les plaques osseuses de leurs flancs. *La suite à une autre livraison.*

DE LA CORRUPTION DU GOUT.

Les jeunes gens sont ce qu'il y a de plus sacré dans les États; ils en sont la base et le fondement; ce sont eux qui doivent nous succéder et composer après nous un nouveau peuple. Si l'on souffre que de faux principes leur gâtent l'esprit et le jugement, il n'y a plus de ressource; le mauvais goût et l'ignorance achèveront de prendre le dessus, et voilà les lettres entièrement perdues; les lettres, qui sont la source du bon goût, de la politesse et de tout bon gouvernement. Voilà pourquoi Socrate voulait qu'on s'attachât entièrement à la jeunesse et qu'on en prît un soin particulier, pour préparer et pour former de bons sujets à la république.

L'auteur du traité des *Causes de la corruption de l'éloquence* dit que trois choses avaient surtout contribué à la faire tomber dans le précipice où elle était de son temps : — la première, la mauvaise éducation; — la seconde, l'ignorance des maîtres; — et la troisième, la paresse et la négligence des jeunes gens.

Mais nous avons encore deux choses qui nous sont particulières, et qui contribuent autant que tout le reste à la corruption : l'une, ce sont les spectacles licencieux; l'autre, ce sont ces ouvrages fades et frivoles, ces romans insensés que l'ignorance a produits, qui accoutument les jeunes gens à de faux caractères, et les portent au désir de ressembler à des personnages bizarres et extravagants.

Madame DACIER, *Des causes de la corruption du goût.*

DE LA CHEVELURE DES ROIS FRANCS.

Rien n'est plus connu que l'usage adopté par les rois francs de la première race de porter les cheveux longs. C'était un signe par lequel la race royale se distinguait de toutes les autres. Le cachet de Childéric, père de Clovis, est à cet égard un monument décisif, et c'est une des circonstances qui le rendent précieux pour l'histoire. En effet, malgré la dénomination de *reges criniti* (rois chevelus), qui est fréquemment donnée aux princes de cette dynastie par les anciens annalistes, et malgré divers récits qui mettent en évidence cette particularité singulière, on pourrait demeurer dans une sorte d'incertitude à cause des médailles de cette époque, sur lesquelles les têtes des souverains sont représentées avec les cheveux courts. On a donné diverses explications de cette singulière anomalie. L'abbé Lebœuf suppose que les graveurs de ces époques barbares, tombés au dernier degré de l'art, n'étaient capables de faire de poinçons qu'en copiant grossièrement ceux des empereurs du Bas-Empire. Ce serait assez difficile à comprendre; car, ainsi qu'on le voit sur le sceau, rien n'empêchait les artistes de donner tant bien que mal la représentation des longs cheveux des rois barbares. « Les Barbares, dit M. Lelewel dans sa Numismatique du moyen-âge, en s'établissant dans l'Empire romain, frappaient leur monnaie à la manière romaine. Quelquefois c'était la monnaie romaine elle-même, mal exécutée, qui sortait de leur marteau; quelquefois c'était le nom barbare qui, prenant possession de la légende, expulsait complétement les titres romains. Ces premiers essais servirent d'exemple aux temps postérieurs. » Peut-être

les Barbares agissaient-ils ainsi à dessein pour ne pas donner à leurs monnaies une physionomie trop étrangère et leur permettre de circuler plus facilement dans toute l'Europe.

Quoi qu'il en soit, le fait de la longue chevelure et de l'importance qu'on y attachait est incontestable. On la tenait pour une sorte de couronne naturelle. Agathias, qui écrivait au milieu du sixième siècle, nous donne sur ce point un témoignage intéressant, parce qu'il est le plus développé qui se soit conservé. « C'est une coutume invariable chez les rois des Francs, dit-il, que jamais on ne leur coupe les cheveux et qu'on les leur laisse croître dès la jeunesse. Toute la chevelure leur tombe sur les épaules avec grâce, de sorte que, sur le haut du front, leurs cheveux sont partagés des deux côtés. Ils ne les laissent point malpropres, comme certains Orientaux et Barbares, ni mêlés d'une manière indécente; mais ils ont soin de les entretenir avec des huiles et des drogues. Cette sorte de chevelure est regardée comme une prérogative attachée à la famille royale.» Voilà qui ne laisse aucun doute : c'est un démenti à la trompeuse autorité des médailles, et l'on en peut faire le commentaire du précieux cachet de Childéric.

Mais le fait de la longue chevelure des rois soulève un autre genre de difficulté. On sait en effet, d'autre part, que les Gaulois, et même les Francs, portaient aussi une longue chevelure : comment celle des rois pouvait-elle donc être caractéristique ? Diodore de Sicile nous apprend que les Gaulois portaient les cheveux relevés sur le sommet de la tête, et l'on n'ignore pas que la circonstance de la longue chevelure avait fait donner par les Romains à une partie de la Gaule le nom de *Gallia comata* (Gaule chevelue). Lucain, parlant des Sicambres, les aïeux des Francs, décrit leurs cheveux tordus et noués (*crinibus in nodum tortis*). Enfin, les Bretons, qui sont restés fidèles sur tant de points aux mœurs gauloises, se reconnaissent aujourd'hui encore à leurs grands cheveux. Si tout le monde portait de longs cheveux, comment les rois se distinguaient-ils donc par cette marque ?

Il n'y a moyen de sortir de la difficulté qu'en concevant que la race royale portait les cheveux beaucoup plus longs que tous les autres habitants de la Gaule. C'est encore Agathias qui nous met sur la voie de la vérité. « Les sujets des rois francs, dit-il, sont tondus orbiculairement, et il ne leur est pas permis d'entretenir une chevelure trop longue.» Cela semble indiquer assez clairement que les sujets portaient les cheveux raccourcis et taillés en rond, à peu près comme les rois au treizième siècle, ainsi qu'on le voit dans les images de saint Louis, ou plus simplement encore comme le font aujourd'hui les ecclésiastiques. On voit dans la vie de saint Éloi par son ami saint Ouen qu'avant d'entrer dans les ordres, il portait une belle chevelure et des cheveux frisés. Un légendaire ajoute que, pendant qu'il était à Tours occupé à travailler au tombeau de saint Martin, un jour que son valet lui avait fait les cheveux, une dame qui le logeait avait recueilli la serviette sur laquelle ils étaient tombés, serviette qui, par la suite, avait reçu le don de produire des effets merveilleux. Dans la vie de saint Seine, écrite par un auteur contemporain, il est dit qu'étant laïque il avait déjà l'air d'un moine, bien que ses cheveux ne fussent pas coupés. Cette coiffure, qui, mise en regard de celle des rois, était une coiffure à cheveux courts, aurait donc été à cheveux longs relativement à la mode actuelle, et même à la mode romaine, d'où nous avons tiré la nôtre, qui, avec son nom de cheveux à la Titus, garde encore la trace de cette filiation. Aussi voit-on, dans la loi salique, les enfants distingués sous le nom de *criniti* et *incriniti* (chevelus et non chevelus) selon qu'ils appartenaient à des familles françaises ou romaines. On voit aussi par ce même monument que les Francs laissaient pousser les cheveux de leurs enfants sans aucun retranchement jusqu'à l'âge de douze ans : alors on les coupait pour la première fois, et cette opération se faisait avec solennité dans une fête de famille qui avait le nom de *Capilatoria*.

Il n'était pas jusqu'aux serfs qui ne conservassent leur chevelure, mais coupée apparemment de plus près que les personnes de condition libre, à peu près sans doute comme nous les portons tous aujourd'hui. C'est un point à la vérité qui a été contesté, et quelques auteurs, s'appuyant sur des passages mal interprétés, ont prétendu que les serfs étaient rasés. Mais divers traits des anciennes chroniques ne peuvent laisser à cet égard aucune incertitude. Ainsi Grégoire de Tours rapporte que le serf d'un prêtre étant tombé malade, son maître fit vœu à saint Martin que, s'il se rétablissait, il lui ferait couper les cheveux et le consacrerait au service des saints. Le même auteur rapporte qu'un serf de l'église de Tours ayant été guéri par l'intercession de saint Maxime, on lui coupa les cheveux pour en faire cession à l'église de ce saint.

Les fidèles consacrés au service de Dieu, comme pour faire

(Sceau en or de Childéric.)

(Sou d'or frappé à Huy, près de Liége.)

(Sceau de Chilpéric II.)

profession extérieure d'humilité, étaient ceux qui portaient la chevelure la plus réduite. Tandis que les serfs avaient des cheveux courts sur toute la tête, les gens d'église avaient la tête toute rasée, à l'exception d'un simple cercle de cheveux tenus toujours très courts. Quelques indices portent à croire qu'il en était des moines et des abbés comme des prêtres.

Quant aux femmes, laissées naturellement en dehors de l'ordre politique, il ne paraît pas qu'elles aient jamais été assujetties à rien retrancher d'un ornement qui paraît convenir si bien à leur sexe. On voit dans Grégoire de Tours qu'une femme, voulant approcher du tombeau de saint Calés, malgré la défense faite à son sexe d'entrer dans le monastère où se trouvait ce monument, se fit couper les cheveux et prit des habits d'homme.

On voit de là que la chevelure, suivant le plus ou moins de développement qu'on lui laissait, servait dans l'ancienne France à distinguer les uns des autres les divers rangs. Les rois seuls l'avaient assez longue pour se diviser en deux sur le sommet de la tête, et flotter en tresses ou en boucles sur les reins et les épaules. Le nom de rois chevelus les caractérisait donc assez bien. Cet usage se soutint jusqu'à l'extinction de la dynastie mérovingienne. « Ces princes, dit un ancien chroniqueur imprimé dans Duchesne, se contentaient d'avoir le nom de rois, et d'être assis sur le trône avec des cheveux très longs et une barbe de même. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SUISSE HISTORIQUE.

I. — Brunnen. — Le Grutly.

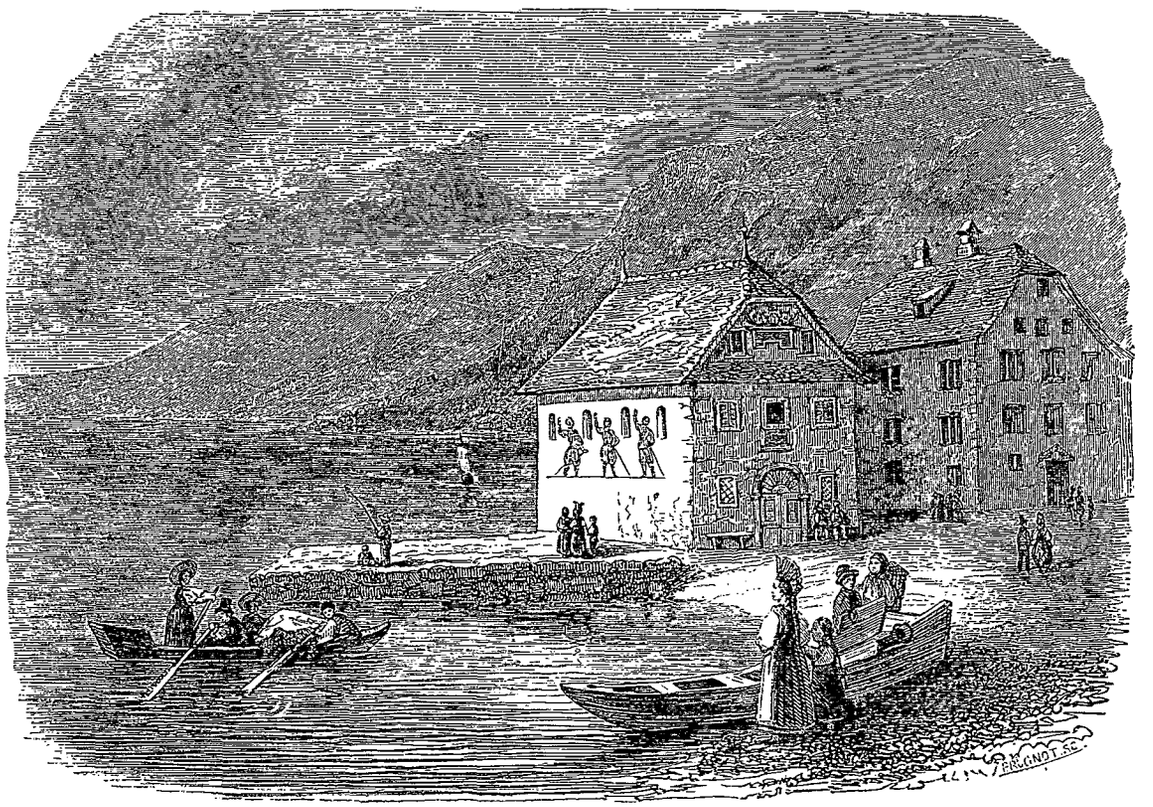

(Le Port de Brunnen, dans le canton de Schwytz.)

La petite ville de Brunnen, dont notre image représente le port, est située à l'endroit où la vallée de Schwytz débouche sur le lac des Quatre-Cantons. De ce point, on a sur le lac deux vues différentes, toutes deux également belles. En se tournant vers le couchant, on aperçoit, comme dans notre gravure, les rampes du Rigi, et sur leurs pentes la ville de Gersau, qui formait autrefois une république indépendante. En regardant, au contraire, vers le midi, on voit le bassin d'Altorf, célèbre par les événements qui ont donné le signal de la liberté helvétique. Ainsi, devant notre petite ville, le lac se replie et se partage pour ainsi dire en deux salles. La première, qui peut prendre le nom de Gersau, est entourée de montagnes qui, dans le fond, s'abaissent, et dont le tablier vert et élégamment découpé n'offre encore rien aux yeux que de gracieux, de frais et d'aimable. La seconde salle, au contraire, celle d'Altorf, fermée de tous côtés par des rochers stériles, tourmentés, inaccessibles, présente des images austères, sublimes, tout-à-fait conformes aux scènes héroïques dont elle a été le théâtre.

L'édifice qui est construit sur la jetée même de Brunnen a été orné, comme on le voit dans notre dessin, d'une fresque déjà ancienne où figurent les trois paysans qui ont formé le serment de l'alliance des trois cantons révoltés contre la domination autrichienne. L'histoire de ces héros rustiques est expressément attestée par les monuments littéraires, et ne saurait être l'objet du doute. Cependant, comme elle est ordinairement assez mal présentée, il faut indiquer au moins brièvement de quelle manière elle doit être comprise.

La Suisse, faisant partie du royaume de Bourgogne relevé à Arles par Boson dans le cours du neuvième siècle, passa, comme toutes les parties de cet État, dans les domaines des empereurs d'Allemagne; mais elle ne fut l'objet d'aucune entreprise particulière de la part de ces princes, tant qu'ils furent choisis dans des maisons dont le siége était éloigné de ses frontières. Elle nourrissait une aristocratie puissante qui tenait les plaines sous son vasselage, et qui garantissait les montagnes, livrées à elles-mêmes, contre le despotisme de ses lointains suzerains. Mais après l'extinction de la maison de Souabe, les seigneurs allemands s'étant donné le temps de goûter les plaisirs de l'anarchie, se réunirent à la fin du treizième siècle, en 1273, pour choisir un empereur dans les rangs de l'aristocratie helvétique. De cette époque datèrent les efforts de l'empire pour assujettir l'Helvétie, et ceux de l'Helvétie pour repousser les tentatives de l'Empire.

Rodolphe de Hapsbourg, que les seigneurs allemands élurent empereur pour mettre fin à leurs discordes, était né au bord même du lac des Quatre-Cantons. Entre Lucerne et Kussnacht, quand on glisse sur la surface bleue du Waldstaetter-See, dans le premier et dans le plus découvert des nombreux bassins de ce lac, le batelier montre du doigt le château de Hapsbourg. Héritier de ce donjon solitaire, Rodolphe employa l'argent qu'il tirait de ses dépendances, et les forces athlétiques dont la nature l'avait doué, à faire la police du pays, à le purger des brigands qui le dévastaient, à le protéger contre la tyrannie de la noblesse. Ainsi, avant d'être élevé à l'empire, il s'était concilié la confiance des pasteurs vivant en liberté dans les montagnes voisines de ses possessions, et il avait été choisi pour protecteur et pour chef par les cantons déjà associés d'Uri, d'Underwald et de Schwytz; on l'avait même nommé préfet et général du canton de Zurich, qu'il avait défendu les armes à la main contre l'envahissement des seigneurs. Ce noble patron des républiques helvétiques ayant été élu empereur, alla fonder en Autriche, où s'accomplirent les vingt dernières années de sa vie et ses exploits les plus fameux, une dynastie qui ne pouvait oublier

le berceau d'où elle était sortie et les premiers liens qui la rattachaient aux paysans des Alpes.

Aussi le fils de Rodolphe, Albert, élevé à son tour à la dignité impériale, songea à mettre à profit les services que son père n'avait certainement pas rendus lui-même sans arrière-pensée. Il ne se borna plus à faire percevoir les droits locaux attachés au titre d'avoué des cantons, qu'il portait comme Rodolphe; il envoya dans les vallées de la Suisse des baillis impériaux chargés de rendre la justice en matière criminelle. C'était, à la fin du treizième siècle, la prétention universelle du pouvoir monarchique de faire partout dire justice en son nom. Saint Louis et ses enfants en usaient ainsi en France par souvenir des anciens empereurs de Rome. Les empereurs d'Allemagne, qui pensaient se rattacher plus directement aux césars romains, pouvaient bien se proposer le même but; mais ils rencontrèrent dans le cœur des Alpes des populations qui, habituées au milieu de leurs solitudes presque inaccessibles à régler elles-mêmes leurs affaires en assemblée générale, se montrèrent plus fidèles à leur antique liberté qu'à la reconnaissance contractée envers la dynastie de Hapsbourg. Ce qui dans la France opprimée par la féodalité fut un bienfait de la royauté envers le peuple, parut un outrage aux paysans indépendants de la Suisse.

Trois habitants de ces vallées, Stauffacher de Schwytz, Furst d'Uri, Melchthal d'Underwald, chacun suivi de dix amis de son choix, se réunirent la nuit dans un champ écarté, et jurèrent de soutenir la cause commune de leur liberté sans répandre de sang et sans porter atteinte aux droits d'autrui. Leur entreprise fut couronnée de succès; les trois cantons, animés d'un même sentiment, prirent les armes, et, dans les premières années du quatorzième siècle, en 1308, chassèrent, sans éprouver de résistance, les maîtres nouveaux qu'on leur avait envoyés. Les Suisses furent favorisés dans leur révolte par la mort d'Albert Ier, après lequel Henri VII de Bavière, ayant fait asseoir une nouvelle maison sur le trône d'Allemagne, ne songea pas à venger la défaite de la famille des Hapsbourg. Le fils d'Albert, Léopold, duc d'Autriche, amassa, il est vrai, une armée pour soumettre les paysans qui s'étaient soulevés contre son père. Il envahit leur pays; mais lorsqu'en 1315 il eut été défait à Mortgarten par un peuple décidé à périr plutôt qu'à supporter l'esclavage, il se retira sans espoir, et ne songea plus à revenir exposer ses soldats si loin de ses États héréditaires.

On voit dans le bassin d'Altorf, vis-à-vis de Brunnen, la prairie où les trois héros suisses firent leur serment: c'est le lieu qu'on appelle le *Grutly*. Adossé aux montagnes du canton d'Underwald, il n'est accessible que par eau. On ne peut ni monter ni descendre le long des grandes roches, au-devant desquelles il forme la seule marge qu'on trouve dans ce bassin, du même côté du lac. Les hérons qui volent sur cette nappe solitaire n'ont pas, hormis ce seul endroit, un pouce de terre où ils puissent poser à sec leur pied léger. Là une verdure grasse et riante est sans cesse entretenue par l'humidité de trois ruisseaux qui vont mêler leurs eaux à celles du lac. Des arbustes épais semblent faire une palissade naturelle à cet abri écarté, où quelques arbres répandent leur ombre; mais l'immense muraille qui le sépare du reste de la terre est aride et dépouillée comme la face d'une de ces ruines gigantesques destinées à attester, au fond des déserts, les catastrophes de l'histoire et les châtiments de la Providence. Les couches de calcaire mises à nu dans les antiques convulsions du globe laissent voir leurs assises déchirées et repliées sur elles-mêmes par l'effet d'une tourmente furieuse; on dirait qu'on assiste encore au moment solennel où ces masses ardentes se sont soulevées avec fracas et se sont tordues sous l'effort de la tempête. La nature, par sa révolte, semblait préluder en ces lieux à celle des hommes, et le coin verdoyant qu'elle leur a ménagé aux pieds des éternels monuments de sa colère est comme le dernier asile où le lion acculé a délibéré avec lui-même de vendre chèrement sa vie, et d'où il s'est précipité sur les chasseurs pour les repousser hors de son empire envahi. C'est de là que la liberté moderne s'est élancée pour faire le tour du monde.

La suite à une autre livraison.

DE LA DÉCORATION DES TOITURES

A DIFFÉRENTES ÉPOQUES.

ÉPIS, CRÊTES, GIROUETTES, ETC.

Lorsqu'une nation est naturellement douée du sentiment de l'art, ce sentiment se révèle dans toutes ses productions, quel que soit d'ailleurs le goût particulier qui les caractérise. Les peuples d'Orient, qui nous ont précédés dans la civilisation, ont toujours excellé dans cette recherche instinctive de la forme dont ils se plaisent à parer leurs œuvres de toute espèce, et parmi lesquelles on doit avant tout distinguer les édifices. Sans remonter au-delà de cette civilisation grecque qui servit de modèle à tant d'autres, nous trouverions facilement des preuves à l'appui de ce que nous venons d'avancer. Mais notre intention n'est pas, pour le moment, d'entrer dans ces généralités; nous voulons seulement les indiquer comme base de l'exposé rapide que nous allons faire en vue d'apprécier la recherche, le goût et l'art qu'à différentes époques et chez différents peuples on s'est plu à apporter dans la décoration de la toiture des édifices.

Aujourd'hui nous sommes habitués à considérer la toiture d'un édifice comme une partie sacrifiée et gênante pour la décoration. Nous cherchons même le plus souvent à la dérober à la vue. C'est une exagération; et il est peut-être utile de rappeler qu'à d'autres époques ce complément essentiel de tout bâtiment a été accepté non seulement comme tout naturel, mais même comme susceptible d'être embelli par toutes les ressources de l'art.

Les Grecs, qui avaient adopté la silhouette même du toit pour déterminer la forme extérieure de leurs temples, ne pouvaient pas manquer de mettre la toiture en harmonie avec ces grandes scènes sculpturales qui en décoraient le frontispice: aussi ces toitures furent-elles la plupart du temps exécutées en marbre avec la plus grande perfection, et enrichies d'ornements sculptés avec un art et un goût exquis, soit sur leur faîtage, soit sur leurs chéneaux. Lorsqu'au marbre on était obligé de substituer la terre cuite, on suppléait par la peinture à la richesse de la matière, en appliquant sur les tuiles, les antéfixes et les chéneaux, de brillantes couleurs artistement combinées. Après les Grecs, les Romains, dont la civilisation plus développée réclamait un grand luxe de matière et d'ornementation, firent usage, comme leurs prédécesseurs, du marbre pour la toiture de leurs temples; mais plus souvent ils eurent recours au bronze, sur lequel ils appliquaient de la dorure avec profusion. Cet emploi de la dorure ainsi prodiguée au faîte des édifices était très général dans l'antiquité romaine. Pline nous apprend qu'un certain Catulus fit dorer les tuiles du Capitole, qui étaient de bronze, et que Néron fit couvrir d'or le théâtre de Pompée le jour qu'il voulut le montrer à Thiridate, roi d'Arménie. Dans la plupart des contrées de l'Asie, le même besoin de décorer richement les combles des édifices s'est de tout temps, et même jusqu'aujourd'hui, manifesté de différentes manières: en Chine, l'usage de la porcelaine colorée permet de combiner pour les toitures des ornements d'un effet très original et très piquant; en Perse, l'emploi de tuiles recouvertes d'un émail qui, appliqué sur l'or, lui assure une longue durée, offre un moyen de donner à la couverture des monuments un éclat éblouissant; les dômes dorés de Moscou sont évidemment une importation orientale, ainsi que les coupoles émaillées des églises de Naples.

On voit que les combles furent presque toujours et partout considérés par les architectes comme une partie importante

des édifices. Au Bas-Empire même, on s'en tint à cet égard aux traditions antérieures. Le moyen-âge, trouvant la route tracée, n'eut donc qu'à la suivre : les églises les plus anciennes avaient, ainsi que les temples du paganisme, leurs toitures couronnées de crêtes ornées, soit en pierre, soit en métal. A défaut des types originaux de ce genre d'ornement, on peut, pour s'en faire une idée, recourir aux châsses byzantines, qui, toutes faites en forme de sarcophage, conservent sur leur arête supérieure, sur leur faîtage en un mot, l'image réduite de ces décorations qui, dans les églises, ont presque entièrement disparu. Fortunat, poëte du sixième siècle, nous apprend que la basilique de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain des Prés, avait une couverture en métal brillant.

Mais l'usage général de décorer plus ou moins richement les combles des églises amena bientôt celui de décorer également les combles des autres édifices, ceux mêmes enfin des châteaux et des maisons. Les girouettes et les panonceaux, qui tirent leur origine de la bannière plantée dans les camps sur la tente du prince ou du seigneur, devinrent bientôt un motif d'ornement très universellement répandu sur les tourelles des manoirs féodaux et des habitations nobles renfermées dans l'intérieur des villes.

Les gentilshommes avaient seuls le privilége de placer des girouettes au faîte de leurs maisons ; ces girouettes étaient de plusieurs sortes : il y en avait de pointues comme les pennons pour les simples chevaliers, et de carrées comme les bannières pour les chevaliers bannerets ; comme les girouettes carrées étaient un signe seigneurial, le seigneur avait le droit d'empêcher ses vassaux d'en mettre sur leur maison (1).

A Paris, on voit encore, sur les tours du palais de la Cité, d'anciennes girouettes. Dans une maison de la rue Frépillon il existe, sur une des tourelles de l'enceinte de l'ancienne abbaye Saint-Martin, un épi en plomb qui date du treizième siècle. Cette tourelle, ainsi qu'une autre de la même enceinte qui se trouve dans l'intérieur du Conservatoire des arts et métiers, portent encore leurs tuiles vernissées de couleurs verte et jaune. Le toit du réfectoire de cette même abbaye était également couvert en tuiles de différentes couleurs formant une décoration continue. L'usage de ce genre de tuiles était très général au moyen-âge et jusqu'au dix-septième siècle ; aujourd'hui il n'est plus conservé que dans quelques provinces de France. Il est à regretter qu'on ne comprenne pas tout le parti que l'art peut tirer d'un tel mode de couverture, qui en outre a l'avantage d'être extrêmement durable. L'église de Mantes et la cathédrale de Sens ont leur toiture ainsi composée de tuiles diversement colorées et combinées de manière à former des dessins variés ; la couverture de l'ancien hôtel des Monnaies, à Troyes, bâti vers le milieu du dix-septième siècle, offre un assemblage de tuiles de couleur découpées en écailles. Il existe plusieurs exemples de couvertures du même genre dans le département de la Côte-d'Or.

L'art sait également tirer parti de l'ardoise, fréquemment employée à la couverture ; c'est en la découpant de mille manières qu'on cherche à dissimuler le ton uniforme de cette matière : on voit des applications curieuses de ce genre de décoration sur plusieurs façades de maisons du quinzième et du seizième siècle, où les ardoises servent à couvrir les pièces de bois.

Les couvertures à faîtage recouvert de feuilles de plomb n'étaient pas seulement couronnées d'une crête à jour et ordinairement dorée, on traçait encore sur le plomb des ornements de toute espèce, des emblèmes, des chiffres, des armoiries, etc., qu'on rehaussait de dorures ou de peintures éclatantes. Ainsi l'on voit que, soit à l'aide de matières colorées, soit à l'aide d'ornements en métal, et enfin par tous les moyens mis à sa disposition, l'art intervenait toujours de manière que les toits ne fussent pas les parties les moins belles des édifices.

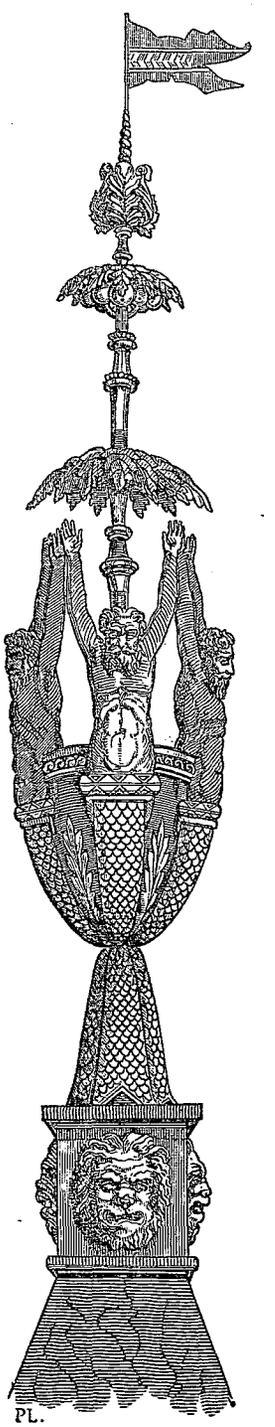

PL.

(A la maison, rue Herbière, n° 6, à Rouen.)

Bien que la valeur du métal ait trop souvent servi d'appât à la destruction, il existe encore assez d'exemples de ce genre de décorations pour que l'on puisse juger de leur importance et de leur mérite.

Les épis, les girouettes et les crêtes ornées du treizième et du quatorzième siècle, sont très rares : aussi les exemples joints à cet article appartiennent-ils au quinzième et surtout au seizième siècle. Dans l'impossibilité d'énumérer ici tous les ornements de ce genre qui ont heureusement échappé au

(1) Le sujet que nous traitons a été pour M. Laquérière l'occasion de recherches intéressantes qu'il a réunies dans un petit volume récemment publié, et où nous avons puisé des renseignements utiles.

vandalisme ou à la cupidité, nous citerons seulement les plus beaux exemples connus.

L'église de Notre-Dame du Port, à Clermont, et celle d'Issoire, offrent sur le faîte de leurs nefs principales et sur leurs transsepts des crêtes en pierre découpées à jour. Les cathédrales de Reims, d'Amiens et de Noyon, conservent encore les restes des crêtes qui ornaient le faîtage de leur comble. Sur le plomb du faîtage de l'église Notre-Dame, à Châlons-

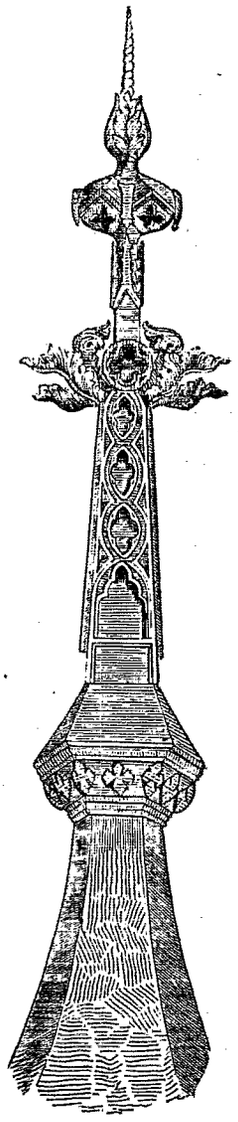

(Au château de Martainville-sur-Ry, près de Rouen.)

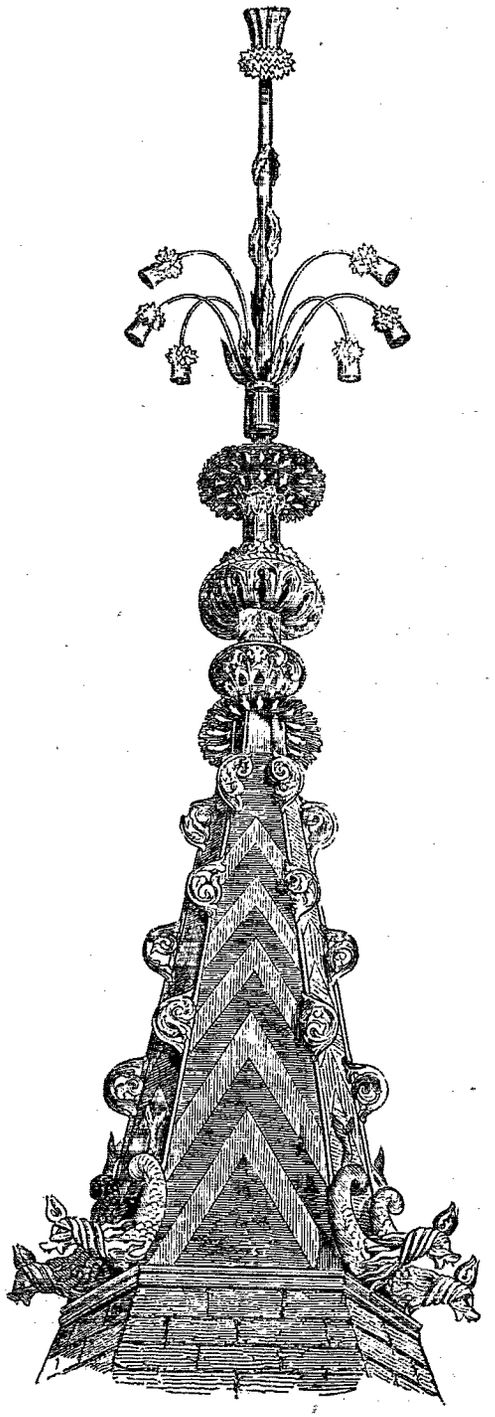

(A la tourelle de l'hôtel Bourgtheroulde, à Rouen.)

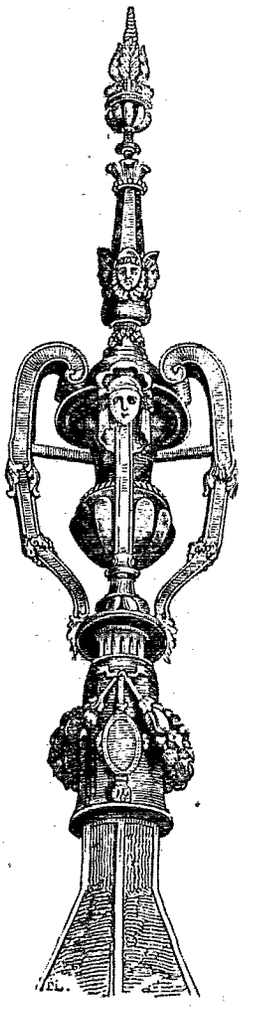

(Sur la chapelle de la Vierge de la cathédrale à Rouen.)

sur-Marne, on remarque des traces d'ornements. Il n'est pas douteux que toutes les grandes églises n'aient eu les combles décorés de la même manière. A Rouen, le Palais-de-Justice, bâti sous le règne de Louis XII, a sa toiture décorée d'une crête de cette époque. Dans le département du Cher, le château de Meillant offre un exemple à peu près complet de la décoration d'une ancienne toiture. Les faîtages, les crêtes, les épis et les girouettes, y sont très bien conservés et remarquables par leur richesse. A Blois, on retrouve sur les plombs du château de Louis XII les porcs-épics et les hermines de Bretagne. Les mêmes emblèmes existaient sur le faîtage de l'hôtel-de-ville d'Orléans. Le château de Gien, bâti sous Louis XII, est remarquable par le nombre et l'importance des épis en plomb qui surmontent sa couverture. L'hôpital de Beaune, construction du quinzième siècle, possède aussi un grand nombre d'épis au-dessus de ses lu-

carnes. On voit des épis complets et très remarquables au château de Martainville-sur-Ry, près de Rouen. Dans cette dernière ville, la tourelle de l'hôtel Bourgtheroulde présente un des exemples les plus complets de la composition des épis au seizième siècle. A Paris, il reste un vieil épi de la même époque sur la tourelle de la maison où fut assassiné Marat, rue de l'École-de-Médecine, et un autre dans l'impasse des Bourdonnais.

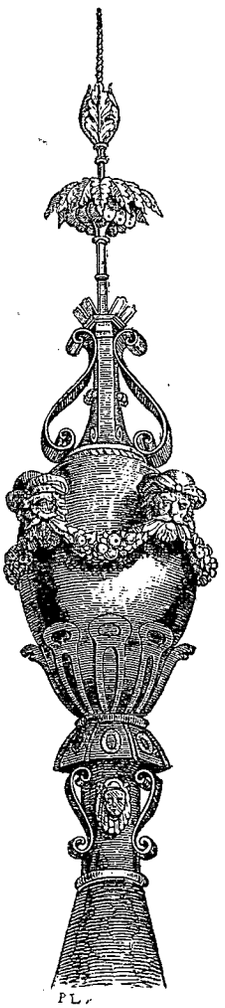

(Rue de l'Hôpital, n° 1, à Rouen.)

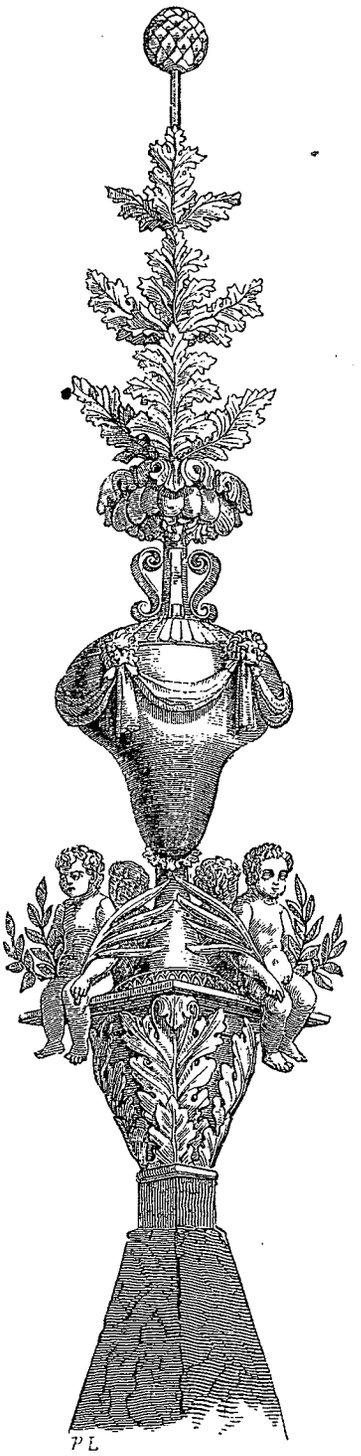

(Rue de la Grosse-Horloge, n° 115, à Rouen.)

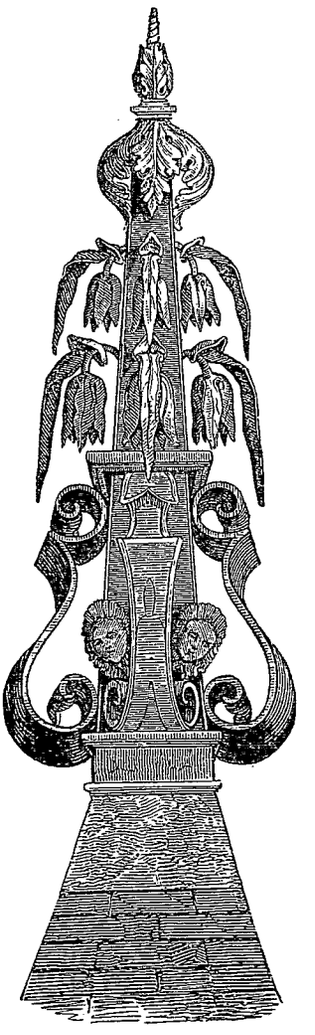

(A la maison datée de 1643, rue de la Vicomté, à Rouen.)

La hauteur des épis des maisons particulières peut être fixée entre 1 et 2 mètres; mais il y en a avec une girouette qui vont jusqu'à 4 et même 5 mètres. Le poids de quelques uns peut être évalué à 50 kilogrammes, compris fer et plomb. Le motif principal des épis était presque toujours un vase duquel sortait un bouquet de fleurs; la forme du vase et la disposition du bouquet variaient selon le goût de l'époque. La mythologie et la religion chrétienne ont aussi fourni nombre de sujets pour l'ornementation du faîte des édifices. Parmi ces sujets, on remarque souvent un petit Amour tirant de l'arc, un saint Michel terrassant le démon; quelquefois des figures allégoriques de la Force, de l'Espérance, etc.

Les décorations en plomb, qui ornaient les combles de nos anciennes églises, ayant presque toutes entièrement disparu, il n'en reste plus que de rares exemples sur les combles de quelques vieux châteaux; mais l'on peut juger, d'a-

près les anciennes gravures, que ce genre d'ornementation était général et traité avec beaucoup d'art encore au seizième siècle. L'Hôtel-de-Ville de Paris était couronné d'une crête composée de fleurs-de-lis et de croissants; un couronnement du même genre surmontait la toiture du château d'Anet. Sur le bâtiment de l'ancienne Cour des comptes, œuvre de Fra Giocondo, les épis et les girouettes étaient d'une richesse sans égale. Le corps de bâtiment du vieux Louvre, terminé sous Henri II, peut être cité comme le plus bel exemple de toiture ornée qui ait été exécutée en France. Le beau chéneau de pierre, si bien ajusté, et la crête composée de têtes de lion et de guirlandes qui se dessinait au-dessus d'un riche lambrequin en plomb doré, composaient un ensemble du meilleur goût et du plus bel effet. La France peut donc se vanter à juste titre d'avoir excellé dans la décoration des toitures; et puisque son climat motive la construction de combles élevés, ses architectes ont fait preuve de raison et de talent en usant de toutes les ressources de l'art pour embellir cette partie essentielle des édifices.

Sous Louis XIII, le goût qui présida à la décoration de la toiture des édifices se ressentit de la décadence qui commençait à se faire remarquer dans l'architecture; néanmoins le principe était conservé, et les combles de cette époque sont encore enrichis d'ornements de toute espèce en plomb doré. Le château primitif de Versailles en offre quelques exemples. A Paris, sur les bâtiments de la Place-Royale, on voit des épis en plomb qui datent de cette époque. Rouen, plus riche en ornements de ce genre qu'aucune autre ville de France, possède sur la toiture de ses maisons des ornements en plomb des quinzième, seizième et dix-septième siècles, qui, ainsi qu'on peut en juger par les exemples joints à cet article, ne sont pas tous également d'un très bon goût. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré d'en avoir mis quelques uns des meilleurs sous leurs yeux.

Sous Louis XIV, époque de magnificence s'il en fut jamais, on est étonné que l'ornementation des toits ait été tout-à-coup négligée; ne faut-il pas en chercher le motif dans cette imitation mal entendue des grandes formes de l'architecture antique qui nous a valu la colonnade du Louvre, dépourvue de toits et couronnée d'une balustrade, genre de constrution dont il n'a jamais existé d'exemple ni dans l'antiquité ni dans la renaissance italienne, et que la France n'aurait jamais dû adopter? La chapelle de Versailles fait toutefois exception, et son comble, décoré avec richesse, sinon avec bon goût, est à peu près le dernier de ce genre qu'on puisse citer parmi ceux de cette époque.

La riche décoration du dôme des Invalides prouve encore que le goût des toitures ornées appartient plus particulièrement à la France qu'à aucune autre nation; car, toute proportion gardée, la décoration de ce dôme est incomparablement plus recherchée et plus somptueuse que celle d'aucun des principaux dômes d'Italie, y compris ceux si célèbres de Saint-Pierre-de-Rome et de Sainte-Marie-des-Fleurs de Florence.

Sous Louis XV, l'usage de décorer les toitures fut entièrement abandonné; et si l'on retrouve encore quelques amortissements en plomb à l'extrémité des toits en pavillon, ils affectent des formes contournées et de mauvais goût.

Il entre cependant dans la mission de l'art d'accepter les exigences qu'impose à chaque pays le climat ou le mode spécial de construction. Puisque nos bâtiments ont besoin d'être protégés par des toitures élevées et apparentes, rendons-les belles et agréables à l'œil, afin qu'elles ne déparent pas les somptueux édifices au-dessus desquels elles s'élèvent. L'habile architecte de l'École des beaux-arts a déjà fait dans ce sens une tentative heureuse. Espérons qu'elle sera imitée, et que l'exemple de nos ancêtres ne sera pas perdu pour nous.

MÉMOIRES DE CHARLES PERRAULT.

(Fin. — Voy. p. 169, 205.)

Charles Perrault a consacré un livre entier de ses *Mémoires*, et le plus long, au récit de toutes les circonstances relatives à la construction du chef-d'œuvre de son frère Claude, la colonnade du Louvre (1). Il raconte comment M. Le Vau, ayant présenté un projet qui fut généralement critiqué, plusieurs architectes envoyèrent des dessins que l'on exposa publiquement. « Mon frère, dit-il, fit un dessin à peu près semblable à celui qu'il donna depuis, et qui a été exécuté. M. Colbert, à qui je le montrai, en fut charmé, et ne comprenait pas qu'un homme qui n'était pas architecte de profession eût pu rien faire de si beau. La *pensée du péristyle est de moi*, et, l'ayant communiquée à mon frère, il l'approuva et la mit dans son dessin, mais en l'embellissant infiniment. »

Or, sous ce mot, « péristyle, » Charles Perrault comprend la galerie; en sorte qu'il aurait droit à presque tout l'honneur de l'œuvre.

Si satisfait qu'il fût de ce projet, Colbert résolut de prendre l'avis des plus excellents architectes d'Italie, et de les inviter à donner des dessins. On envoya des copies du projet de Le Vau au Poussin, et Charles Perrault fut chargé de préparer pour ce grand peintre une lettre qui devait être signée de Colbert; mais cette lettre, qui est fort remarquable, ne fut pas envoyée : on sait que les architectes italiens répondirent en adressant des projets qui ne furent pas goûtés, et que Colbert se décida, sur les recommandations de l'abbé Benedetti, du cardinal Barberini et de M. de Bellefonds, à faire venir en France le célèbre cavalier Bernin (2). Tout ce que Perrault raconte de la pompeuse entrée du Bernin en France, de ses boutades vaniteuses, de ses malencontreux essais, finalement de son mécontentement et de sa retraite qui eut tout l'air d'une fuite, forme un petit récit vif, spirituel, complet. Charles Perrault ne cherche à dissimuler ni ses ruses et malices contre l'Italien, ni la joie qu'il ressentit de sa déconvenue. La première fois que Colbert lui parla des dessins proposés par le Bernin, Charles Perrault, qui les connaissait déjà, feignit de n'en avoir aucune idée. « M. Colbert me demanda si je les avais vus, et je lui répondis que non. Je puis assurer que c'est la seule fois que je n'ai pas dit la vérité à ce ministre. — C'est quelque chose de fort grand, me dit-il. — Il y a sans doute des colonnes isolées, lui répondis-je. — Non, reprit-il, elles sont au tiers du mur. — La porte est fort grande, lui dis-je. — Non, répliqua-t-il, elle n'est pas plus grande que la porte de la cour des cuisines. » Ces critiques détournées produisirent leur effet. Colbert ne tarda point d'ailleurs à se lasser des hautes manières du Bernin, qui blâmait tout, donnait tous ses avis par formules, et tranchait à tout propos avec une assurance qu'il ne sut pas modérer même devant le roi.

Lorsque le Bernin voulut commencer à mettre à exécution son projet pour le bâtiment du Louvre, il fit tout d'abord une faute de jugement à peine croyable, et que Charles Perrault met en tout son jour avec une joie peu voilée. « Le cavalier, dit-il, fit venir de Rome des *murateurs* (c'est ainsi que l'on nomme en cette ville ceux que nous appelons ici des maçons), prétendant que nous n'entendions rien à bâtir. Il voulait qu'on observât deux choses qu'il est bon de pratiquer en Italie, où l'on se sert de pozzolane au lieu de sable, mais qui ne valent rien en ce pays : la première, d'employer le moellon dans les fondations sans le dresser un peu avec le marteau, et le poser par assises, mais tel qu'il se présente et sans aucun arrangement. « C'est, disait-il, qu'étant jeté à l'aventure, il fait une meilleure liaison avec le mortier et un

(1) Voy., sur la colonnade du Louvre, les Études d'architecture en France, 1843, p. 399.

(2) Voy. Bernin, Table des dix premières années.

corps plus solide. » En second lieu, il voulait qu'on mouillât le moellon en le mettant en œuvre. Nos entrepreneurs soutenaient vigoureusement le contraire ; en sorte qu'il fut résolu qu'on ferait un essai des deux constructions dans la place du palais Mazarin. Les murateurs bâtirent à leur manière deux murs de cinq à six pieds de haut, sur lesquels ils firent une voûte de la même construction que les murs, c'est-à-dire de moellons posés à l'aventure ; nos entrepreneurs élevèrent des murs de la même hauteur, et construisirent au-dessus une voûte de la même forme et figure que celle des Italiens, avec les mêmes matériaux, mais employés à la manière qu'on le pratique en France. L'hiver ayant passé sur ces deux édifices, la voûte italienne tomba d'elle-même au premier dégel, et la française demeura ferme et se trouva plus forte qu'elle n'était quand ils l'achevèrent. Les murateurs furent fort étonnés, et s'en prirent à la gelée qui avait tout gâté : comme si c'était une chose fort extraordinaire qu'il gelât en hiver.»

Malgré cette mésaventure du cavalier et de nombreux défauts de convenance dans son projet, le roi posa lui-même la première pierre de la face principale du Louvre. Dans le creux de cette pierre on enferma une médaille d'or du prix de cent louis, gravée par Varin, et représentant d'un côté Louis XIV, de l'autre le cavalier Bernin. On avait placé devant le roi une auge de bois d'ébène, une truelle d'argent et un marteau de fer poli, avec un manche de bois violet tourné fort élégamment. Le roi prit du mortier dans l'auge et le mit dans l'endroit où se devait poser la première pierre ; il frappa aussi sur la pierre deux ou trois coups avec le marteau.

Après cette solennité, le cavalier poussa activement les travaux. Un jour il entendit Charles Perrault faire quelques observations critiques sur le dessin de la façade du Louvre du côté de la rivière qu'un élève du cavalier mettait au net. Il entra dans une violente colère, et dit entre autres choses à Perrault qu'il n'était pas digne de décrotter ses souliers. En vain Perrault représenta qu'il était premier commis des bâtiments, et que c'était seulement pour son instruction qu'il s'était permis d'interroger l'élève. « A un homme de ma sorte ! se récriait le Bernin ; moi que le pape traite avec honnêteté, et pour qui il a des égards, que je sois traité ainsi ! Je m'en plaindrai au roi : je veux partir demain.»

Le Bernin comprenait parfaitement que la hardiesse de Charles Perrault se fondait sur l'opposition secrète de Colbert. De là toute cette fureur. Lorsque les fondations furent fort avancées, il demanda à s'en retourner, ne pouvant se résoudre, disait-il, à passer l'hiver dans un climat aussi froid que celui de la France. La veille de son départ, on lui porta trois mille louis d'or, un brevet de douze mille livres de pension par an et un de douze cents pour son fils. Dès qu'il fut hors de France, on abandonna son projet (1). Celui de Claude Perrault fut mis alors, avec celui de Le Vau, sous les yeux de Louis XIV. Avant de faire connaître sa volonté, le roi demanda à M. Colbert lequel des deux dessins il trouvait le plus beau et le plus digne d'être exécuté. Colbert répondit que, s'il en était le maître, il choisirait celui de Le Vau, « ce qui m'étonna fort, dit Charles Perrault, présent à cet entretien ; mais M. Colbert ne se fut pas plus tôt déclaré pour ce dessin, que le roi dit : « Et moi je choisis l'autre, qui me semble plus beau et plus majestueux. » Je vis que M. Colbert avait agi en habile courtisan qui voulait donner tout l'honneur du choix à son maître. Peut-être même était-ce un jeu joué entre le roi et lui.»

Après s'être arrêté avec complaisance sur cet épisode important de sa vie, Charles Perrault raconte comment son crédit et sa fortune s'élevèrent encore pendant un assez grand nombre d'années, puis baissèrent tout-à-coup.

Un jour Colbert lui ayant demandé des nouvelles de l'Académie française, Perrault lui répondit adroitement qu'il n'en savait point, « n'ayant pas l'honneur d'être de cette compagnie. » Colbert feignit quelque étonnement, et lui ordonna de faire les démarches nécessaires pour en être. « C'est une compagnie, ajouta t-il, que le roi affectionne beaucoup ; et comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je le voudrais, je serai bien aise de prendre connaissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe : demandez la première place qui vaquera. » Ce ne sont point là de ces ordres qui chagrinent beaucoup les gens. Il est vrai que le motif donné par le ministre ne passerait pas aujourd'hui pour très flatteur : un candidat à l'Académie aurait grand soin de le laisser dans le secret du cabinet. Mais ne jugeons pas de ces temps par le nôtre : les révolutions politiques, en nous donnant d'autres idées, nous ont imposé d'autres devoirs. Les plus grands génies du grand siècle se fussent tenus pour honorés si Colbert leur eût donné cette marque de confiance. Charles Perrault, qui a bien prouvé par ses écrits que, malgré la nature de ses rapports avec le ministre, il avait autant d'indépendance réelle dans l'esprit qu'aucun de ses contemporains, ne songea pas un seul instant que sa susceptibilité eût lieu de s'émouvoir ; il se sentit au contraire très reconnaissant, et il s'empressa d'obéir. Le 22 novembre 1671 il remplaça l'abbé de Montigny, évêque de Léon.

Dès son entrée, Charles Perrault proposa des innovations à l'illustre compagnie. Il demanda que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, « et qu'elle se fît voir dans ces » sortes de cérémonies lorsqu'elle est parée, de même qu'il » est très bon qu'elle les ferme lorsqu'elle travaille à son » dictionnaire, parce que ce travail ne peut se faire sans » disputes et même quelquefois sans chaleur. » Chapelain, ennemi rigide de tout changement, ne put s'empêcher de murmurer un peu ; mais la plupart des académiciens, persuadés que cette pensée avait été imposée à Perrault par Colbert (et la chose n'était pas impossible), l'approuvèrent d'une commune voix. Dès ce moment, le public donna plus d'attention à l'Académie : de leur côté, le roi et le ministre gagnèrent à ce nouvel usage des éloges publics.

Ce fut aussi Perrault qui détermina les académiciens à élire les membres nouveaux par scrutins et par billets. Auparavant les nominations se faisaient par vote verbal, ouvertement ; il en résultait que les esprits timides cédaient à la crainte de l'inimitié des courtisans.

Enfin, vers le même temps, on établit qu'à chaque séance il serait donné aux académiciens quarante jetons pour être distribués à chacun d'eux s'ils étaient tous présents, ou être partagés entre ceux qui s'y trouveraient. Pour stimuler plus encore le zèle des académiciens, Colbert avait même eu la pensée de donner un demi-louis d'or à chacun des présents ; « mais il fit réflexion que cette libéralité pourrait faire tort à l'Académie, parce que cette distribution irait à huit ou neuf cents livres par an, ce qui serait regardé comme un bon bénéfice que les grands de la cour solliciteraient et feraient avoir à leurs aumôniers, aux précepteurs de leurs enfants, et même à leurs valets de chambre. »

Beaucoup de Parisiens ignorent que, s'ils ont la liberté de se promener dans le jardin des Tuileries, ils la doivent en partie à l'auteur des *Contes des fées*. Voici comment il raconte ce titre à leur reconnaissance : « Quand le jardin des Tuileries fut achevé de replanter, « Allons aux Tuileries, me dit M. Colbert, en condamner les portes : il faut conserver ce jardin au roi, et ne le pas laisser ruiner par le peuple, qui en moins de rien l'aura gâté entièrement. » La résolution me parut bien rude et bien fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : « Vous ne croiriez pas, monseigneur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin. Non seulement les femmes et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueillir aucune fleur, mais même d'y toucher : ils s'y promènent tous comme des personnes raisonnables ; les jardiniers

(1) Ce projet du cavalier Bernin est gravé dans le livre d'architecture intitulé le *Grand Marot*

peuvent, monseigneur, vous en rendre témoignage : ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener. — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, me dit-il. — Il y vient, lui répondis-je, des personnes qui relèvent de maladie pour y prendre l'air ; on y vient parler d'affaires, de mariages, et de toutes choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé, continuai-je, que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener. — Il sourit à ce discours ; et dans ce même temps, la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisait pas bien du dégât dans leur jardin. — Point du tout, monseigneur, répondirent-ils presque tous en même temps ; ils se contentent de s'y promener et de regarder. — Ces messieurs, repris-je, y trouvent même leur compte ; car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. — M. Colbert fit le tour du jardin, donna ses ordres, et ne parla point d'en fermer l'entrée à qui que ce soit. J'eus bien de la joie d'avoir en quelque sorte empêché qu'on ôtât cette promenade au public. Si une fois M. Colbert eût fait fermer les Tuileries, je ne sais pas quand on les aurait rouvertes (1). Cette dureté aurait été louée de toute la cour, qui ne manque jamais d'applaudir au ministre, particulièrement quand il paraît y avoir du zèle pour le plaisir du prince. »

Mais le temps vient où l'on voit les dispositions favorables de Colbert à l'égard de Perrault s'altérer insensiblement sans que l'on devine la véritable cause de ce changement. Celui des frères Perrault qui était receveur général fut dépossédé de sa charge pour une sorte de malversation ; Charles dé-

(Charles Perrault.)

fendit chaleureusement son frère, mais sans succès, et reçut même à ce sujet de son protecteur des réponses moins gracieuses que celles qu'il avait habitude d'entendre. Plus tard, on ajouta considérablement à ses travaux, et son office de premier commis des bâtiments lui devint à charge : il l'abandonna sans qu'on ait paru prendre beaucoup de peine pour le dissuader de cette résolution que lui inspirait le découragement. Il rentra alors tout-à-fait, vers l'âge de cinquante ans, dans la vie privée ; et il est vivement à regretter qu'il n'ait pas donné plus de détails sur cette dernière partie de son existence. Quelles excellentes observations pratiques un esprit si fin et si judicieux ne nous eût pas laissées ! Au sujet de sa femme, il nous apprend seulement que c'était la fille d'un ancien ami de sa famille, et que ce fut pour ce motif surtout qu'il l'épousa. Elle lui apporta une dot de 700 000 livres, ce que Colbert avait d'abord trouvé trop peu de chose. Cependant Perrault persista, et s'en trouva récompensé par le bonheur dont il paraît avoir toujours joui dans son ménage. Délivré de tout devoir de profession, il se donna tout entier à l'éducation de ses enfants.

« J'allai me loger, dit-il, en ma maison du faubourg Saint-Jacques, qui, étant proche des colléges, me donnait une grande facilité d'y envoyer mes enfants, ayant toujours estimé qu'il valait mieux que des enfants vinssent coucher à la maison de leur père, quand cela se peut faire commodément, que de les mettre pensionnaires dans un collége, où les mœurs ne sont pas en si grande sûreté. Je leur donnai un précepteur, et moi-même j'avais soin de veiller sur leurs études. »

Il prit ensuite les belles-lettres plus au sérieux qu'il n'avait fait jusqu'alors, quoique fidèle d'académicien.

« Pour me donner quelque occupation dans ma retraite, je composai le poëme de Saint Paulin, qui eut assez de succès, malgré les critiques de quelques personnes d'esprit.

» Je composai ensuite le petit poëme du Siècle de Louis le Grand, qui reçut beaucoup de louanges dans la lecture qui s'en fit à l'Académie française, le jour qu'elle s'assembla pour témoigner la joie qu'elle ressentait de la convalescence de Sa Majesté, après la grande opération qui lui fut faite. Ces louanges irritèrent tellement M. Despréaux, qu'après avoir grondé longtemps tout bas, il se leva dans l'Académie, et dit que c'était une honte qu'on fît une telle lecture, qui blâmait les plus grands hommes de l'antiquité. M. Huet, alors évêque de Soissons, lui dit de se taire, et que s'il était question de prendre le parti des anciens cela lui conviendrait mieux qu'à lui, parce qu'il les connaissait beaucoup mieux ; mais qu'ils n'étaient là que pour écouter. Depuis cette aventure, le chagrin de M. Despréaux lui fit faire plusieurs épigrammes qui n'allaient qu'à m'offenser, mais nullement à ruiner mon sentiment touchant les anciens. M. Racine me fit compliment sur cet ouvrage, qu'il loua beaucoup, dans la supposition que ce n'était qu'un pur jeu d'esprit qui ne contenait point mes véritables sentiments, et que dans la vérité je pensais tout le contraire de ce que j'avais avancé sur mon poëme. Je fus fâché qu'on ne crût pas, ou du moins qu'on fît semblant de ne pas croire que j'eusse parlé sérieusement ; de sorte que je pris la résolution de dire en prose ce que j'avais dit en vers, et de le dire d'une manière à ne pas faire douter de mon vrai sentiment là-dessus. Voilà quelle a été l'origine de mes quatre tomes de Parallèles. »

Ce *Parallèle des anciens et des modernes* n'est pas seulement une œuvre de critique littéraire, c'est un travail philosophique dont l'influence a été considérable, et que nous nous proposons d'apprécier plus tard à loisir. Tout ce que l'on a pu deviner, dans les Mémoires de l'auteur, de sagacité, de générosité et de hardiesse, se retrouve dans le *Parallèle*, qui approfondit et développe cette célèbre pensée de Pascal : « La suite des hommes pendant le cours des siècles doit être « considérée comme un même homme qui subsiste toujours « et qui apprend continuellement. »

(1) A la révolution tout au moins.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

CHOIX D'ANCIENNES CHANSONS.

(Voy. p. 17, 99, 137, 193.)

VII.

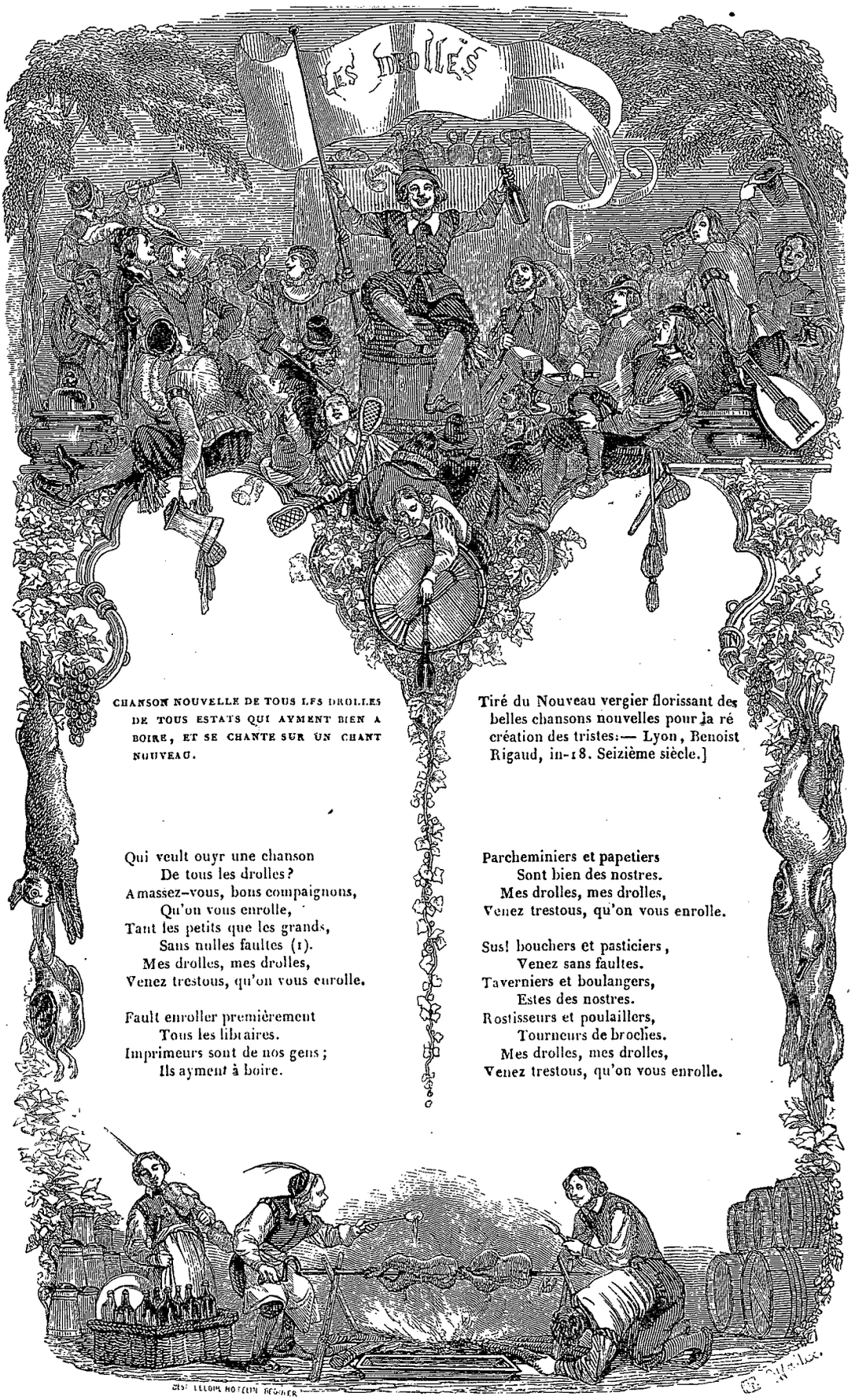

CHANSON NOUVELLE DE TOUS LES DROLLES DE TOUS ESTATS QUI AYMENT BIEN A BOIRE, ET SE CHANTE SUR UN CHANT NOUVEAU.

Tiré du Nouveau vergier florissant des belles chansons nouvelles pour la récréation des tristes:— Lyon, Benoist Rigaud, in-18. Seizième siècle.]

Qui veult ouyr une chanson
De tous les drolles?
Amassez-vous, bons compaignons,
Qu'on vous enrolle,
Tant les petits que les grands,
Sans nulles faultes (1).
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.

Fault enroller premièrement
Tous les libraires.
Imprimeurs sont de nos gens;
Ils ayment à boire.

Parcheminiers et papetiers
Sont bien des nostres.
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.

Sus! bouchers et pasticiers,
Venez sans faultes.
Taverniers et boulangers,
Estes des nostres.
Rostisseurs et poulaillers,
Tourneurs de brochies.
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.

Les taincturiers et les sargers (2)
Seront des nostres.
Tous, cousturiers et fripiers,
N'y faictes faulte.
Cousteliers et taillandiers,
Tous ceux de forges,
Mes drolles, etc.

Les tanneurs et courroyeurs
Seront des nostres.
Savetiers sont desboucheurs (3),
Sans nulle faulte;
Tous les lundy au matin
Font la débauche (4).
Mes drolles, etc.

Et mes drolles de merciers,
Je vous suplie
De prier tous ces grossiers (5)
Qu'ilz viennent viste,
Et prier tous ces marchands
Qu'ilz soient des nostres.
Mes drolles, etc.

Vinaigriers et moustardiers
Seront des nostres,
Car on ne s'en peult passer
A faire saulce.
Forbisseurs et chandelliers,
Venez sans faultes.
Mes drolles, etc.

Tonneliers et menuisiers,
Et plusieurs autres;
Mareschaux et serruriers,
Soyez des nostres.
Amenez tous vos voisins,
Qu'on les enrolle.
Mes drolles, etc.

Chappeliers et bonnetiers,
Et plusieurs autres;
Les potiers et chaudronniers
Viendront sans faulte.
Les paulmiers et raquetiers
Seront des nostres.
Mes drolles, etc.

Mariniers, gaine deniers,
Ilz sont des nostres.
Porte faitz ne fault oublier,
Car sont bons drolles.
Les musniers et charretiers
Viendront sans faultes.
Mes drolles, etc.

Sus, couvreurs et charpentiers,
Ne faictes faulte
De nous venir tous chercher,
Qu'on vous enrolle;
Et mander tous ces massons,
Qui soyent des nostres.
Mes drolles, etc.

Chaussetiers et cordonniers,
Venez sans faulte,
De nous venir tous chausser;
Entre nous, drolles,
Besoing est d'estre chaussez,
L'yver approche.
Mes drolles, etc.

Orangers et poissonniers,
Soyez des nostres;
Amenez-moy tous ces verriers,
Faiseurs de cordes,
Bourreliers et les seilliers,
Faiseurs de coffres.
Mes drolles, etc.

Vignerons et laboureurs,
Venez aux drolles;
Vous verrez de bons beuveurs,
A pleine gorge.
Les espingliers viendront
Estre des nostres.
Mes drolles, etc.

Celuy qui a faict la chanson,
C'est un bon drolle.
Des oysons apportez donc,
Qui les embroche;
Les cuisiniers ilz viendront
Faire la sauce.
Mes drolles, mes drolles,
Venez trestous, qu'on vous enrolle.

Notes.

(1) On ne se sert plus de cette locution qu'au *singulier* : « Venez sans faute. »
(2) Peut-être fabricants de serges.
(3) Sous-entendu « de bouteilles. »
(4) On voit que la mauvaise coutume de *faire le lundi* est fort ancienne.
(5) Marchands en gros.

VIII.

CHANSON NOUVELLE SUR LES REGRETS D'UN VOLEUR NOMMÉ CAP-BLANCOU (1), QUI FUT MIS SUR LA ROUE ET EXÉCUTÉ A THOLOSE, LE 3 SEPTEMBRE 1583. — SUR LE CHANT : « SI JE T'APPELLE INGRATE, » ETC.

[Tiré du Cabinet des plus belles chansons nouvelles, tant de l'amour que de la guerre. Lyon, 1592, in-18. P. 6 et suiv.]

Cette chanson donnera une idée de la manière des faiseurs de complaintes au seizième siècle. Les annales de la province où fut roué Cap-Blancou ne font aucune mention de ce personnage; nous ne savons donc sur lui que ce que nous apprend sa burlesque complainte.

La divine justice
Ne délaisse impuny
Le cruel maléfice;
Enfin l'on est puny. — Hélas!
On revient au supplice,
Le gain estant fini.

Icy gisent mes plainctes,
Cy gisent mes douleurs;
Mes entrailles sont taintes
De cris, souspirs et pleurs. — Hélas!
Les mortelles attaintes
Augmentent mes fureurs.

J'ai, par mes mains brigantes,
Grands crimes perpétrez (2);
Des ombres innocentes
Les temples empoudrez (3); — Hélas!
Et par mes mains sanglantes
Les justes massacrez.

J'ai fait, durant ma vie,
De maux un million,
Exercé volerie,
Cherché l'occision. — Hélas!
Je croy que la furie
M'a versé le poison.

Par les grottes sauvages
Mon logis a esté;
Les plus fueillus bocages
M'ont faict, durant l'esté, — Hélas!
Perpétrer brigandages
Avec grand cruauté.

C'estoit mon exercice
Qu'à voler le marchant;
J'en faisois sacrifice
D'un fier couteau tranchant, — Hélas!
Mettant au précipice
Son corps et son argent.

Grondant comme un tonnerre,
Je luy ouvre le flanc;

Je l'extrais, je le serre,
Luy fais rendre le sang, — Hélas !
Et fais que dans la terre
D'autres il tient le rang.

Mais la juste vengeance
A mis fin à mes maux ;
Ne voulant repentance
Des pénibles travaux. — Hélas !
Ell' a mis prévoyance
A mes aspres assaux.

Car un jour de dimanche,
Sur le poinct du matin,
Je cuidois (4), dans ma manche,
Retenir un mondain (5) ; — Hélas !
Mais l'ombrageuse planche (6)
M'a osté le butin.

Monsieur de Roquebrune (7)
M'en a fait la raison.
(O maudite fortune !)
Monsieur de Mauléon, — Hélas !
D'un propos m'importune,
Ne voulant ma rançon.

Mon esprit ne repose,
Mon sens se trouble tout ;
On m'ameine à Tholose,
On me gehenne (8) partout. — Hélas !
J'ay pour mets une chose
Qui est d'un mauvais goût.

La chose, c'est la roue
Qui brisera mon corps ;
La gehenne m'amadoue,
Le mal me fait remors. — Hélas !
Tous mes forfaits j'advoue,
Contrainct par ses efforts.

A grands coups de massue,
Attaché sur un bois,
On meurtrit ma chair nue.
Ha ! je rends mes abbois (9) ; — Hélas !
En vain je me remue,
Je sens un trop lourd poix (10).

O Seigneur, roy de gloire,
O saincte trinité !
Ne retiens en mémoire
Ma grand iniquité.
Fais que j'aye victoire
Par ta grand charité.

NOTES.

(1) Tête blanche. — (2) Commis. Ce mot est encore usité en langage de droit criminel.

(3) J'ai jeté la poudre des ombres dans les temples ; c'est-à-dire : J'ai ouvert et profané les tombeaux. — (4) Croyais.

(5) Mondain est ici pour raimondin, ancienne monnaie de billon qui avait encore cours à Toulouse au seizième siècle.

(6) L'instrument de torture.

(7) M. de Roquebrune et M. de Mauléon étaient sans doute deux magistrats chargés d'instruire l'affaire de Cap-Blancou.

(8) Torture. — (9) Je rends le dernier soupir. — (10) Pour poids.

LES CRÉANCIERS DE CEYLAN.

Lorsqu'un créancier a épuisé tous les moyens ordinaires d'obtenir le paiement de ce qui lui est dû, il se rend chez son débiteur, tenant à la main des feuilles du *néungala*, plante vénéneuse, et il déclare que s'il n'est pas payé immédiatement il va s'empoisonner. C'est un vieil usage, et l'on pourrait croire que la menace est vaine. Mais presque toujours le débiteur, effrayé à la vue des feuilles du néungala, s'acquitte sans délai et à tout prix : il vend son habitation, et, s'il n'a pas d'autre ressource, un de ses enfants. Ce n'est pas que le débiteur tienne beaucoup à la vie de son créancier ; mais il y a une certaine loi qui condamne à des dommages-intérêts considérables celui qui est cause du suicide d'autrui. On se fait facilement une idée des conséquences fâcheuses d'une semblable loi. En menaçant de se tuer, on obtient presque tout ce que l'on veut, et en se tuant on cause un grand préjudice à son ennemi. Quelquefois on feint de se jeter à la mer, et l'on s'exile.

KNIGHTON, *Histoire de Ceylan.*

LIMA.

Lima, capitale du Pérou, est la seule ville de l'Amérique du Sud qui, de nos jours, ait conservé un caractère d'originalité bien marqué. Malgré ses rapports permanents avec les républiques voisines et l'affluence considérable d'étrangers de toutes les nations, elle a des mœurs, des costumes, des formes d'architecture qui lui sont propres, que l'on ne retrouve même pas dans la ville de Callao, éloignée de quelques kilomètres à peine, et construite au bord de la mer pour servir de port à la capitale.

Lima cependant n'a point repoussé tous les usages nouveaux ni toutes les idées nouvelles ; si bien qu'il existe peu de villes où les éléments les plus hétérogènes aient un contact aussi immédiat. On pourrait presque dire qu'à Lima plusieurs siècles vivent côte à côte sans trop se coudoyer.

Si les tremblements de terre et les discordes civiles n'y poursuivaient avec acharnement leur œuvre de destruction, Lima serait encore la plus belle et la plus riche des villes de l'Amérique méridionale, mais chaque jour une révolution, qui se fait toujours pour un individu, jamais pour un principe, vient entraver la marche des affaires commerciales, des levées d'hommes continuelles enlèvent les bras nécessaires à l'exploitation des mines ; une administration vicieuse ou incapable, des malversations de toute espèce, obèrent le trésor public. A milieu de ce désordre, la ville, bâtie sur un sol convulsif, se lézarde et tombe en ruines à chaque nouvelle secousse ; les églises et les monastères, seuls monuments qui témoignent encore de son ancienne splendeur, laissent choir les riches moulures en stuc qui les enveloppaient, et l'on voit apparaître çà et là, comme à travers un manteau troué, les roseaux et la frêle charpente de leur carcasse. L'étranger seul déplore la triste destinée de cette ville naguère si opulente, et songe douloureusement à la marche rapide de sa décadence. Quant au peuple de Lima, il s'occupe à faire des révolutions ; quelques uns en vivent, la majorité en est dupe, mais bien peu en meurent ; car, il faut le dire, depuis les brillants faits d'armes de la cause de l'indépendance, la plupart des rencontres qui ont eu lieu pour tel ou tel prétendant ont été si peu meurtrières qu'on soupçonnerait presque les partisans d'avoir trop bien compris la mesquinerie de leurs démêlés pour prendre la guerre au sérieux.

Lima est située au fond d'une plaine, à huit kilomètres de la mer et au pied des montagnes qui forment les premiers degrés de la Cordilière des Andes. François Pizarre la fonda sous le règne de Charles-Quint, le jour de l'adoration des Mages, d'où lui vint, suivant Garcillasso de la Vega et Herrera, le nom de *Ciudad de Reyes*, qui lui fut donné dès le principe.

Comme dans toutes les villes chrétiennes, le premier monument dont on jeta les fondations fut une église ; puis on divisa le terrain en *cuadras* ou carrés d'environ cent vingt-cinq mètres de côté pour la plupart, sur lesquels on devait bâtir les maisons. Ces *cuadras* étaient isolées par de larges rues. Le sage tracé de ce plan prévint la formation de ruelles étroites et tortueuses qu'on trouve ordinairement au cœur des grandes villes.

Lima est bâtie en demi-cercle sur la rive gauche du Rimac, qui coule de l'est à l'ouest. Une muraille flanquée de trente-quatre bastions entoure la partie qui n'est point bornée par la rivière ; cette muraille, commencée sous la vice-royauté

du duc de la Palata, fut terminée en 1685; elle est construite en *adobes* ou briques formées de terre glaise et de paille hachée dont on fait sécher le mélange au soleil.

Sur la rive droite du Rimac se trouve l'immense faubourg de *San-Lazaro*. Un large pont en pierre le fait communiquer avec la ville. Ce pont a cinq arches et autant de jetées triangulaires qui, placées en amont de la rivière, sont destinées à rompre le courant. Dans les angles rentrants que forme le parapet, en suivant les sinuosités de ces jetées, on a disposé des bancs où les habitants viennent le soir respirer un air rafraîchi par le voisinage de l'eau. A l'extrémité sud du pont s'élève un grand portique d'architecture élégante enjolivée d'ornements en stuc. Cette sortie monumentale de la ville fut construite en 1613 sous le vice-roi marquis de Montes-Claros.

Le premier aspect des rues de Lima produit sur le voyageur une impression assez peu agréable. Les plus belles maisons n'ont point de façade du côté de la rue; presque toutes sont bâties dans une cour où l'on entre par une porte cochère et plus souvent par un portique, dans l'intérieur duquel on a grossièrement peint à fresque des sujets de l'Écriture sainte, des scènes mythologiques et des paysages d'une perspective impossible. Les maisons qui donnent sur la rue n'ont que de rares fenêtres de rez-de-chaussée; dans toute la longueur du premier étage règne un balcon peint en vert et semblable pour la forme à un bahut sculpté collé contre la muraille. Ce balcon est hermétiquement fermé par des panneaux en grillage de bois, qui, lorsqu'on veut jeter un regard dans la rue, glissent ou se lèvent à volonté entre deux rainures, et plus souvent encore sont repoussés à l'extérieur comme nos fenêtres à tabatière.

Le mur du rez-de-chaussée est ordinairement construit en briques; des roseaux entrelacés, recouverts d'une solide couche de plâtre, forment les cloisons des compartiments supérieurs; les piliers et autres ornements d'architecture ont aussi une carcasse de roseaux recouverts d'argile peinte en couleur de pierre. Les toits sont plats et de frêle construction; ils se composent de légères poutres transversales, sur lesquelles on étend des roseaux et des nattes grossières; le tout est revêtu à l'intérieur et à l'extérieur d'une simple couche de chaux, indispensable pour intercepter le passage du soleil, de l'air et de l'humidité. Hâtons-nous de dire, afin que l'on puisse comprendre l'inutilité des lourdes toitures, qu'il ne pleut jamais à Lima, et que les brouillards qui remplissent l'atmosphère à certaines époques sont impuissants à traverser les couvertures dont nous avons donné la description. Plusieurs maisons ont des toits plus solides, dans un but d'agrément et d'utilité : alors ils tiennent lieu de parterre pour la culture des fleurs, ils servent de séchoir pour le linge et d'observatoire pour les curieux.

Le même mode de construction est adopté pour les édifices plus considérables. Dans les églises, les clochers et les belvédères, la maçonnerie n'est employée que lorsqu'elle est indispensable; toutes les parties supérieures sont en bois et en roseaux; le bois et le stuc, peints de manière à imiter parfaitement la pierre, concourent aussi à former les moulures, les corniches et autres espèces d'ornements.

L'extrême légèreté de ces édifices, la liaison intime des matériaux qui les composent, leur offre plus de chance de résister aux secousses fréquentes des tremblements de terre; car ils ne leur opposent par le fait aucune résistance, et cèdent dans tout leur ensemble au mouvement oscillatoire que leur imprime le sol.

A l'époque de la guerre de l'indépendance, Lima possédait vingt-deux couvents affectés à différents ordres religieux, dix-sept monastères de femmes et quatre maisons de *beatas*, nom que l'on donne aux femmes qui vivent saintement dans la retraite, sans toutefois prononcer de vœux. Ces maisons, dont quelques unes sont aujourd'hui abandonnées et tombent en ruines, avaient toutes une église et quelquefois plusieurs chapelles, ce qui multiplie considérablement le nombre des édifices consacrés au culte divin.

La ville contenait en outre dix hôpitaux affectés à quelque œuvre de charité spéciale; et enfin plusieurs colléges.

Devant les églises principales il existe une place qui porte le nom du saint auquel l'église est dédiée. La plus grande de ces places est située au milieu de Lima, en comprenant le faubourg de San-Lazaro; elle porte le nom de *Plaza-Mayor*.

Sur le côté oriental s'élèvent la cathédrale et le palais de l'archevêque; au nord se trouve le palais du président de la république : les deux autres côtés sont occupés par des maisons particulières, dont l'étage supérieur, orné de balcons, est soutenu par une suite d'arcades à *plein cintre*. Le rez-de-chaussée forme des galeries où des négociants, européens pour la plupart, exposent leurs étalages séducteurs. Entre les colonnes stationnent des bouquetières; des passementiers y travaillent aussi l'or, l'argent et la soie, pour en faire des insignes religieux ou militaires, des boutons et des franges. Les Indiens, fort adroits dans cette industrie, l'ont accaparée; elle a au reste donné son nom à l'une des deux galeries (Portalès), qu'on appelle *Portal-de-Botoneros*.

Dix degrés en pierre élèvent la cathédrale au-dessus de la *Plaza-Mayor*. Le portail et les deux clochers sont d'une architecture fort élégante; mais le badigeon multicolore qui couvre entièrement l'édifice nuit à son effet général. Le chœur, placé au milieu de l'église, occupe presque toute l'étendue de la nef, et il est nécessaire d'y pénétrer pour apercevoir le maître-autel splendidement décoré et recouvert de plaques d'argent. Les stalles et les boiseries du chœur sont enrichies de figurines d'un charmant travail. Les ornements de la voûte, les moulures des frises, sont en bois et en stuc. On remarque encore dans l'église des grilles et des balustrades en fer doré d'un grand prix. Pendant les fêtes solennelles, les murs disparaissent sous des tapisseries magnifiques, et l'on étale dans le service divin un luxe inouï de vases sacrés et d'étoffes de brocart où l'or et l'argent scintillent sous la lumière de mille cierges.

Le palais du président de la république n'a point de façade du côté de la place. Sa principale entrée se trouve dans la rue *Fierro-Viejo*, qui conduit au pont du Rimac. L'intérieur n'a rien de remarquable sous le rapport architectural. Quant à sa décoration, elle est plus que médiocre. C'était pourtant, assure-t-on, un édifice superbe avant le tremblement de terre qui le détruisit en 1687. Mais depuis cette époque il fut construit mesquinement, et les présidents actuels du Pérou séjournent trop peu dans cette habitation de passage pour prendre souci de sa médiocrité. Le premier palais des vice-rois, celui où fut assassiné Pizarre, s'élevait sur le côté occidental de la *Plaza-Mayor*, dans l'endroit occupé aujourd'hui par le *Callejon de Petateros*.

On doit au vice-roi marquis de Salvatierra la belle fontaine d'airain qui orne le milieu de la place, et qui alimente une partie de la ville. Cette fontaine est surmontée d'une statue de la Renommée; une eau abondante jaillit du sommet, retombe dans deux cuvettes d'inégale grandeur, et vient remplir un vaste réservoir autour duquel se presse la foule bruyante des *aguaderos* (porteurs d'eau).

La *Plaza-Mayor* présente le matin, à l'heure du marché, un coup d'œil des plus pittoresques : on y voit fourmiller une multitude qui réunit toutes les nuances intermédiaires de la peau depuis le blanc jusqu'au noir. Les Indiens des *chacras* (métairies) environnantes, vêtus du *puncho* (pièce d'étoffe qui se porte comme une dalmatique), viennent en foule apporter des légumes et des fruits de toute espèce; car le climat du pays est également favorable aux fruits d'Europe et à ceux des tropiques.

Des marchands de comestibles préparent des grillades de porc, des boudins, des saucisses, et vendent de la *massamora*, bouillie de maïs préparée au miel; des *picantes*, pâte formée avec des cosses de *Capsicum*, des pommes de

terre, des noix écrasées et autres ingrédients; enfin, de la *chicha*, boisson favorite du peuple, et faite avec le maïs fermenté, pilé, et plus souvent mâché par plusieurs individus, comme le *kava* des sauvages de l'Océanie. Les *fresqueras*

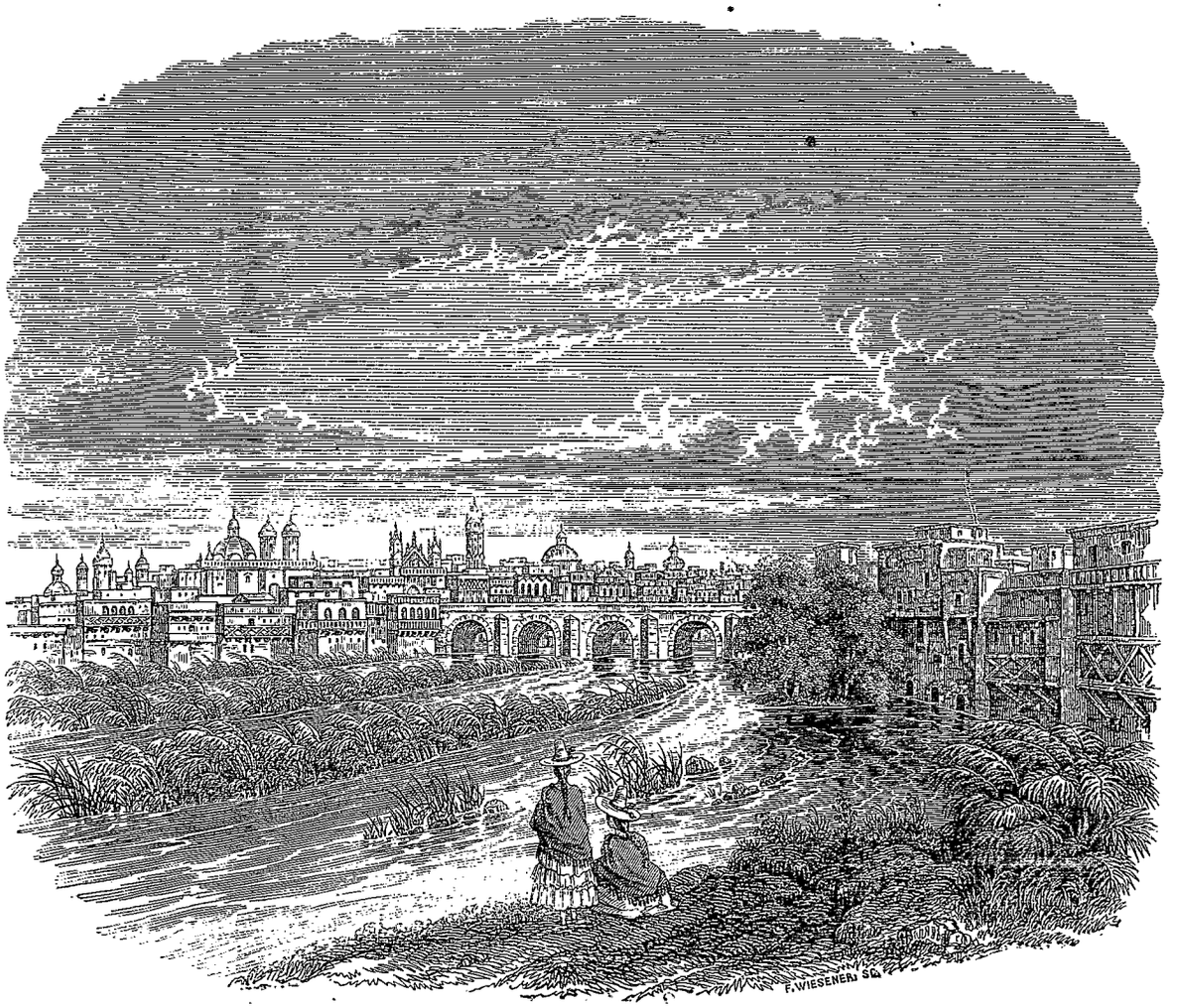

(Vue de Lima, capitale du Pérou. — Dessin fait à Lima, en 1844, par M. Max Radiguet (1).)

ont des dressoirs entourés de bancs en bois où l'on vient s'asseoir pour prendre des glaces, des sorbets, des sirops d'ananas, d'oranges et de grenades.

La fin à une autre livraison.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. p. 27, 37.)

LES ÉLÉMENTS.

Il est un mot qui, en lui seul, résume toute la tendresse paternelle, et qu'on ne peut bien comprendre peut-être que quand on est père : c'est le mot sollicitude. Tout ce que ce mot suppose de vigilance, d'inquiétude éclairée, de prévoyance de l'avenir, de mémoire du passé, de comparaison avec le présent, tout cela suffit à peine pour exprimer les mouvements contraires et profonds qui s'élèvent sans cesse dans le cœur du père à la vue ou à la pensée de son enfant. La santé comme le caractère, l'éducation du cœur comme celle de l'esprit, deviennent pour lui le sujet de mille desseins toujours médités et toujours remaniés. Comme il aperçoit vite et bien avant le médecin le premier symptôme de maladie sur ce visage si chéri ! Comme il découvre dans cette âme la trace presque invisible encore d'un défaut naissant ! Ah ! La Fontaine s'est trompé ; il a parlé de l'œil du maître, il y a joint l'œil de l'amant ; s'il avait élevé son fils, il aurait dit l'œil du père.

Il y a quelques jours, le printemps venu, j'ai ramené mon cher petit compagnon de voyage à la campagne. Il faut sans cesse tremper et retremper les enfants au sein de la féconde nature ; il y a entre elle et eux des embrassements de mère à fils que nous ne pouvons deviner. Quelle joie pour ce garçon ! il était debout dès cinq heures du matin, courant dans les grandes herbes mouillées, et cherchant des nids à travers bois. Je le voyais de mon lit aller, chanter, rire, et mon cœur tressaillait. Plein d'enivrement, et cependant observateur, il regardait toutes les plantes, ramassait toutes les coquilles de sable, ou bien grimpait aux cerisiers rouges de fruits : à cheval sur une branche, il s'interrompait dans son repas pour examiner quelque insecte ou quelque lichen de couleur curieuse, et surtout pour contempler, immobile, les bouvreuils, les rouges-gorges et les loriots qui venaient se mettre à table, à côté de lui, sur tous les cerisiers voisins, et plongeaient, à qui mieux mieux, leurs petits becs noirs dans les fruits vermeils et juteux. Loin de lui, grâce à Dieu, la pensée gourmande et ingrate de les chasser de ces arbres qu'ils défendent si bien contre les insectes ; il les regardait, au contraire, avec une sorte d'amitié, et paraissait tout heureux

(1) M. Radiguet est aussi l'auteur de l'article.

au milieu de ces jolis convives ailés, que le printemps appelait à partager son festin. « C'est bien, me disais-je, c'est bien, enfant; apprends à aimer en apprenant à connaître; observe, instruis-toi des faits par les yeux, rien que des faits, voilà l'éducation qu'il te faut; j'aime mieux t'envoyer à l'école sur cette branche de cerisier que dans la classe d'un pédant... »

Comme j'achevais ces mots, une réflexion me saisit : « Rien que des faits ? Est-ce bien sage ? Cet enfant est plein d'ardeur; sa passion pour apprendre l'intéresse à chaque objet qu'il rencontre; pourquoi ne pas doubler à la fois ses jouissances et ses connaissances, c'est-à-dire pourquoi ne pas joindre les idées aux faits, la science à l'impression naïve ? L'enfance sent et aime, l'homme sait et juge. Quelle joie pour ce cher petit, s'il pouvait comprendre ce qu'il admire. Combien cette nature qui l'enivre, ce ciel, ces arbres lui paraîtraient plus merveilleux encore, s'il avait la connaissance de leurs lois, comme il a le sentiment de leur beauté. »

A ce moment, je le vis qui accourait du fond du clos; car pendant mon monologue, il était descendu de son arbre, afin de poursuivre une longue demoiselle bleue : je l'appelai; il arriva près de moi avec ce charmant, *Qu'est-ce que tu veux, père?* qui vous touche on ne sait pourquoi, et dans ce désordre un peu sauvage qui sied si bien à l'enfance. Il était haletant, la chemise entr'ouverte, les jambes trempées de rosée jusqu'aux genoux, les cheveux épars, collés sur le front, et légèrement frisés par la sueur. Il portait dans son chapeau des genêts, des insectes, et toutes ces mille herbes des bois, si élégantes dans leur port, et dont les têtes, chargées de graines, tremblent comme l'avoine au seul souffle du vent. Selon la coutume des enfants, il n'attendit pas une réponse à son : Qu'est-ce que tu veux, père? et commença de m'étaler ses richesses.

— Combien as-tu là d'espèces de plantes ? lui dis-je.

— Je ne sais pas, père, peut-être cinquante.

— Y a-t-il dans le clos des plantes que tu n'aies pas prises ?

— Plus de cent, plus de mille, plus de cent mille.

— Différentes de celles-ci ?

— Toutes différentes, père; aussi différentes qu'une cerise et un œillet.

— Un œillet, une cerise te paraissent donc bien dissemblables ?

— Je le crois bien, père, répondit-il avec ce sourire particulier aux enfants, et qui vous reproche de vous moquer d'eux.

— Tu ne vois entre eux aucun rapport ?

— Aucun, père.

— Et entre le chêne et le cactus ?

— Aucun non plus, puisque le cactus n'a pas de feuilles.

— Que dirais-tu donc, enfant, si je t'apprenais que cet œillet et une cerise, que le cactus et le chêne, que les mille herbes que tu as cueillies, et les cent mille toutes différentes que tu as laissées, que tous les arbres, tous les fruits, toutes les fleurs si variées de ce jardin sont tous composés des mêmes substances ?

— C'est impossible, père !

— Que dirais-tu si j'ajoutais que non seulement tous les produits de cet enclos, mais que tous ceux de tous les jardins environnants, que dis-je ? de tous les jardins de cette province jusqu'à Paris; bien plus, de toutes les plaines, de tous les bois, de toutes les montagnes de la France, de l'Europe, du monde, les palmiers de l'Asie comme les sapins de la Norvége, les fleurs des Alpes comme les lianes des forêts vierges des terres inconnues, ne sont qu'un assemblage de ces mêmes substances !

— Quelles sont-elles ?

— Que le nombre de ces substances est presque incroyable !

— Incroyable par son immensité ?

— Incroyable par sa petitesse.

— De combien est-il ?

— De trois.

— Trois substances pour produire tout ce qui croît sur la terre ! dit l'enfant avec un étonnement mêlé d'une sorte de crainte. Quelles sont-elles donc ?

— Trois corps simples : deux gaz et du charbon.

— Du charbon comme celui que l'on voit dans ce feu ?

— Oui.

— Deux gaz comme l'air ?

— Oui.

— Comment l'air, reprit-il en multipliant ses questions, peut-il former des corps aussi durs que l'est le bois ? Comment des gaz peuvent-ils faire des fruits, des feuilles ? Comment le charbon, qui est noir, peut-il devenir une rose ? Qu'est-ce que des corps simples ? Qu'est-ce que...?

— Arrête-toi. Répondre à tes questions serait t'expliquer la formation du monde.

— Explique-la-moi.

— L'essayer est tout ce que je puis; encore ne sais-je comment t'en donner une idée claire et simple. Voyons, cherchons un terme de comparaison dans cette chambre; peut-être sa construction nous expliquera-t-elle celle de l'univers.

— J'écoute, père.

— Regarde cette muraille; avec quels matériaux est-elle construite ? avec des pierres mises à côté et au-dessus les unes des autres, et retenues ensemble par un ciment.

— Oui, père.

— Eh bien ! tous les objets du monde sont formés ainsi d'un assemblage de petits corps appelés molécules et tenus en équilibre les uns vis-à-vis des autres par une certaine force invisible qui leur sert de lien; ce lien est souple pour ainsi dire, il s'étend ou se resserre selon les conditions où se trouvent les corps; les molécules par conséquent se rapprochent ou s'écartent, et de là vient, ainsi que je te l'expliquerai tout-à-l'heure, que les objets sont ou liquides comme l'eau, ou gazeux comme l'air, ou solides comme le bois. Ce n'est pas tout : de même que tu vois des murailles formées tout entières d'une seule espèce de pierres, de moellons, par exemple, et d'autres, au contraire, qui sont construites partie en pierres de taille, partie en moellons, partie en briques, de même parmi les objets dont l'univers est composé, les uns se forment d'un mélange de plusieurs molécules différentes, les autres d'une seule espèce de molécules; ce sont ces derniers qui s'appellent *corps simples* ou *éléments;* corps simples, parce qu'on ne peut les décomposer; éléments, parce qu'ils servent à former tous les autres corps.

— Je croyais que le nom d'éléments appartenait à l'air, au feu, à l'eau et à la terre.

— Telle était, en effet, autrefois l'application de ce mot, parce qu'on regardait alors ces quatre corps comme les substances constitutives et indécomposables de l'univers, et qu'ils représentaient les quatre états principaux où se trouvent toutes choses. La terre représentait ce qui est solide; l'eau, ce qui est liquide; l'air, ce qui est gazeux, et le feu, ce qui est chaud. Mais c'était prendre les conditions accidentelles et variables des corps pour les corps eux-mêmes; la science a reconnu depuis qu'aucun de ces éléments n'était élémentaire; l'un d'eux, le feu, n'est pas même un corps, il n'existe que comme effet de la combinaison des corps; et quant aux propriétés dont les trois autres étaient les représentants, elles leur appartiennent si peu en réalité que le même corps peut être alternativement liquide, solide et gazeux.

— Je ne comprends pas, père.

— L'eau t'en offre un exemple. S'il survient un grand froid, l'eau se condense en glace; c'est un corps solide, c'est-à-dire dont les molécules sont beaucoup plus rapprochées. Fais chauffer cette glace; le lien qui unit ces molécules devient lâche; flottant, les molécules s'éloignent et

forment ce corps flasque et liquide appelé l'eau ; fais bouillir cette eau, les molécules se séparent plus encore, et l'eau se dissipe en vapeur, c'est-à-dire en gaz.

Tu le vois donc, la qualité d'élémentaire ne tient en rien à l'aspect que nous offre telle ou telle substance, et nous dirons : les éléments sont les corps indécomposables ou simples, et les corps simples sont les matériaux de l'univers. Cependant ces matériaux varient sans cesse dans leur combinaison, dans leur disposition, dans leurs conditions ; de là les mille figures diverses des ouvrages de la nature, des plantes, par exemple, au fond desquelles tu ne retrouves cependant que trois éléments ; c'est ainsi que les moellons, la brique et le ciment, qui constituent cette pauvre muraille, s'élancent en clochers élégants, s'étalent en palais magnifiques, et suffisent à construire le Louvre, Notre-Dame, les Invalides, tout comme notre petit logement.

Mais allons plus avant ; laissons la muraille qui nous a servi d'exemple, considérons cette chambre elle-même avec tous les objets qui la remplissent, et nomme-les-moi tous sans en excepter un, même le plus petit, même cette plume, même ce grain de poudre.

— Mais, père, je n'aurais pas cessé de parler dans deux heures si je te faisais cette énumération.

— Je le crois, enfant ; supposons donc qu'elle est faite, et dis-moi combien il a fallu de corps simples pour constituer ces mille objets différents que tu nommerais à peine en deux heures.

— Je suis sûr qu'il en faut très peu, dit l'enfant en souriant.

— Combien ?

— Pas plus de deux cents peut-être.

— Il n'en faut pas quinze.

— Pas quinze !

— Encore devons-nous compter dans ce nombre, et parmi les plus employés, ces trois corps simples que tu connais déjà.

— Les deux gaz et le charbon qui sont les éléments des plantes.

— Oui. Maintenant ôte le charbon, tu as les éléments de l'eau : remplace un de ces gaz par un autre nommé azote, tu as les éléments de l'air ; unis ensemble ces trois gaz et ce charbon, et tu possèdes les substances constitutives de tous les êtres vivants et de toutes les parties de ces êtres, de ce chien et de cette étoffe de laine, de l'insecte qui bourdonne à ton oreille, et du maroquin qui recouvre ce livre où tu lis, de l'éléphant et de la baleine, du mollusque et de l'homme.

— Comment ! l'homme ne diffère des plantes que par un gaz de plus ?

— Non pas l'homme, mais les éléments du corps de l'homme. Ces immenses différences apparentes, qui font la variété des êtres, ne tiennent qu'à des différences de doses dans la combinaison des substances simples. Ce bois dur et solide n'est guère formé d'autres matières que ce délicat tissu de dentelle, et cette dentelle livre à l'analyse les mêmes éléments que ce papier qui l'enveloppe. Te demander quinze corps pour former cette chambre, c'était donc te demander trop encore, et tu me croiras sans peine quand tu sauras que tout l'univers, c'est-à-dire la terre, la mer et le ciel, les êtres et les choses, peuvent se ramener réellement à une vingtaine de corps (les autres ne sont que des curiosités de chimiste) ; encore est-ce l'imperfection de nos instruments et la faiblesse de notre science qui arrêtent ainsi à ce chiffre cette réduction progressive. Plus l'homme pénètre dans les secrets de la nature, plus il démêle que c'est faire une sorte d'insulte à la puissance de Dieu que de supposer à ses mains créatrices le besoin de tant d'éléments de composition. Tout l'effort des savants modernes tend à diminuer encore ce petit nombre de corps simples qui t'effraie déjà par sa petitesse ; l'examen philosophique d'une pierre étrange, appelée dolomie, permet de penser que parmi les métaux, trois ou quatre au moins ne sont qu'un seul et même métal dans des états différents, et notre imagination peut, sans être trop téméraire, se représenter un jour où le génie de l'homme, ayant pénétré au cœur même du mystère de la création, ne verrait plus dans la nature qu'un corps unique à mille faces ; Dieu aurait construit le monde avec un seul élément !

Je m'arrêtai à ces mots pour interroger le visage de mon fils ; ses yeux s'étaient abaissés peu à peu : les fleurs qu'il me montrait quelques secondes auparavant avec tant d'enthousiasme, tombaient une à une de ses mains distraites ; il pensait pour la première fois. Ce n'était, en effet, rien moins qu'une révolution que ce qui se passait dans son âme. Tout-à-coup, derrière le monde des sens, venait de lui apparaître le monde de l'esprit, et dans ce jeune cœur tout ouvert encore aux séductions de la diversité et à l'enchantement des apparences, j'avais jeté cette grande et sévère idée qui fait la gloire du Buffon de notre âge, l'unité de composition de l'univers. Son silence me plut ; j'y voyais la preuve qu'il sentait le coup qui lui était porté, et je l'abandonnai à ses premières réflexions, bien résolu de lui laisser la peine et l'avantage de digérer seul ces vérités nouvelles.

Le lendemain matin, étant encore dans une chambre à coucher, je l'entendis dans notre cabinet d'étude causer avec un enfant du village que je lui ai choisi pour compagnon de jeux. Ma fenêtre se trouvait juste en face de la leur ; j'écoutai. Les enfants aiment à enseigner ; ne les accusez pas pourtant de pédantisme : la vanité a sans doute sa part dans cette ardeur professorale ; mais c'est plus encore chez eux un débordement de trop plein, et surtout cette instinctive et providentielle charité de l'esprit qui les excite à partager avec ceux qu'ils aiment, la vérité qu'ils ont apprise comme le fruit qu'on leur a donné.

J'entendis donc bientôt, ainsi que je m'y attendais, les mots de gaz et de corps simples, interrompus par les réflexions du petit paysan. Je m'avançai derrière mes persiennes, mais de façon à n'être pas vu : ce qu'il y a de plus funeste aux enfants, et ce dont ils s'aperçoivent le plus vite, c'est qu'on les regarde. Mon fils, un verre d'eau à la main, était animé, l'œil brillant, la parole impérieuse : le petit paysan avait cette physionomie tantôt méfiante, tantôt indifférente, qui est particulière aux gens de campagne quand un monsieur de la ville leur raconte quelque merveille qu'ils ignorent : douteur ou distrait, leur visage dit toujours : Je n'y crois pas.

— Oui, cette eau est composée de deux gaz !

— Qu'est-ce que ça, des gaz ?

— C'est de l'air.

— Ah !

— Tu vois bien l'œillet qui est dans ce verre et la cerise qui pend là-bas à cet arbre ; c'est la même chose.

— Ça ne se peut pas ; ça n'a pas le même goût.

— Je te dis que c'est la même chose ; père me l'a dit.

— Ah !

— Une vache et une couleuvre, un oiseau et un poisson, c'est la même chose.

— Pourquoi alors une couleuvre n'a-t-elle pas de lait, et une vache ne vole-t-elle pas ?

— N'importe, c'est toujours la même chose ; père me l'a dit.

— Ah ! fit le petit paysan avec sa voix indifférente.

Et ils sortirent de la chambre, mon fils continuant à professer avec l'ardeur d'un néophyte, moi démêlant déjà un commencement d'erreur qui venait se mêler en lui à la vérité, car il semblait prendre pour une même chose deux choses composées des mêmes éléments, ce qui est fort différent ; mais le mal était facile à réparer, et je ne me pressai point. Pendant trois ou quatre jours, l'ardeur et le mouvement d'esprit de cet enfant furent presque incroyables ; il ne tarissait pas de questions, d'observations ; il venait me trouver pour me soumettre ses doutes ; il allait chercher son

petit camarade pour lui dire mes réponses, et s'éclaircir à lui-même ses propres idées en les racontant ; un verre à demi plein d'eau où l'on verse un vin gazeux n'est pas plus pétillant, plus bouillonnant, plus tumultueux...

« C'est bien, me disais-je, le travail se fait, la vérité l'enivre encore, mais bientôt elle le nourrira, et après cette première ébullition orageuse l'âme s'apaisera, et les féconds principes de l'unité y apparaîtront stables et debout comme autant de solides poteaux où viendront s'amarrer toutes les autres connaissances. »

Le tumulte s'apaisa en effet, mais pour faire place à un phénomène étrange : l'enfant devint bientôt rêveur, triste, comme accablé ; ce n'était point l'abattement de l'ennui ou la prostration de la fatigue ; il semblait tourmenté par une préoccupation confuse. Je le vis une fois, dans ma chambre, prendre une magnifique fleur de géranium qu'il aimait beaucoup et un vilain souci, les brûler tous les deux à part, et en examiner attentivement les cendres... Que se passait-il en lui ? Cette tristesse était-elle un effet de mes leçons ? Je m'en inquiétai ; j'allai l'interroger.

— Est-ce que tu es souffrant, mon cher fils ?

— Non, père.

— Tu ne me sembles plus aussi gai.

— C'est vrai.

— Qu'as-tu donc ?

— Je ne sais pas.

— Voyons, je vais te rendre heureux. J'ai fait venir hier quatre de ces beaux géraniums que tu aimes tant... Viens les voir.

— Je le veux bien.

— Tu me réponds avec indifférence, tu sembles me suivre sans plaisir ; est-ce que tu n'aimes plus les géraniums ?

— Je les aime moins.

— Depuis quand ?

— Depuis que j'ai vu qu'ils produisaient les mêmes cendres que ces vilaines scorsonères.

— Et cela t'attriste ?

— Oui, père.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas.

Il ne le savait pas, en effet. Qui de nous ne s'est pas arrêté quelquefois avec compassion devant un petit enfant d'un an, incapable encore de parler, et pleurant avec des gestes de supplication. On lui offre tous les objets qui l'environnent : Veux-tu ce jouet ? Est-ce ce fruit que tu désires ? Pour toute réponse, il pleure plus fort, et son chagrin s'augmente de son impuissance à le faire comprendre. Comment l'apaiser ? On en désespère, quand sa mère arrive, le regarde, et en un instant devine le sens de ces cris inintelligibles pour tous. Or, sachons-le, l'enfant est muet pour bien des pensées longtemps encore après qu'il se sert de la parole ; ses sentiments ne connaissent pas le chemin de ses lèvres ; vos questions les plus pressantes, vos demandes les plus sagaces n'obtiendront de lui, pendant plusieurs années, qu'un *Je ne sais pas* aussi sincère et aussi douloureux que le cri de l'enfant au berceau. A vous de deviner ce qu'il ne sait pas dire ; et pour cela, imitez la mère, écoutez-le avec le cœur.

Les quelques mots échangés entre mon fils et moi m'avaient mis sur la trace du mal ; j'achevai de m'éclairer en l'observant, et, je dois en faire l'aveu, je fus effrayé, je frémis. Qu'avait-il donc ?

La fin à la prochaine livraison.

MAIRAN.

Jean-Jacques Dortous de Mairan était né en 1678, à Béziers. En 1718 il fut reçu membre de l'Académie des sciences, où il remplaça Fontenelle, en 1740, dans la charge de secrétaire. Reçu membre de l'Académie française en 1743, il mourut le 20 février 1771, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Ses principaux écrits scientifiques sont : un Traité physique et historique de l'aurore boréale ; une Dissertation sur la glace ; des Mémoires sur les forces motrices, sur la réflexion des corps, sur la rotation de la lune, etc. En philosophie, il était disciple de Descartes. Il lui resta fidèle au milieu de la réaction qui se déclara contre ce grand génie à la suite des découvertes newtoniennes, et dont Maupertuis avait donné le premier signal. On trouve dans la Correspondance de Grimm quelques pages intéressantes sur cet homme d'un caractère estimable, et qui a honoré les sciences et les lettres. Il avait, dit l'auteur, « l'esprit sage, la tête bien faite, une grande égalité d'humeur, beaucoup de modération dans les passions, ou plutôt *point de passions*, assez de sentiment pour mériter l'estime de ceux qui vivaient avec lui dans les mêmes sociétés, et pour contracter de ces liaisons d'égards et de politesse qui lui suffisaient. » On insinue qu'il était égoïste, ou tout au moins peu susceptible d'une véritable amitié ; mais on ne voit pas que ce reproche ait reposé sur une opinion générale ou sur des faits positifs. Dans leur chaleureux et fougueux enthousiasme, Grimm et son célèbre collaborateur étaient trop prompts à considérer comme privés de sensibilité tous ceux qui n'embrassaient point leurs opinions avec ardeur. Par ses traditions, Mairan appartenait surtout au dix-septième siècle.

(Mairan. — D'après un dessin de Carmontelle.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

BARTOLOMEO PINELLI.

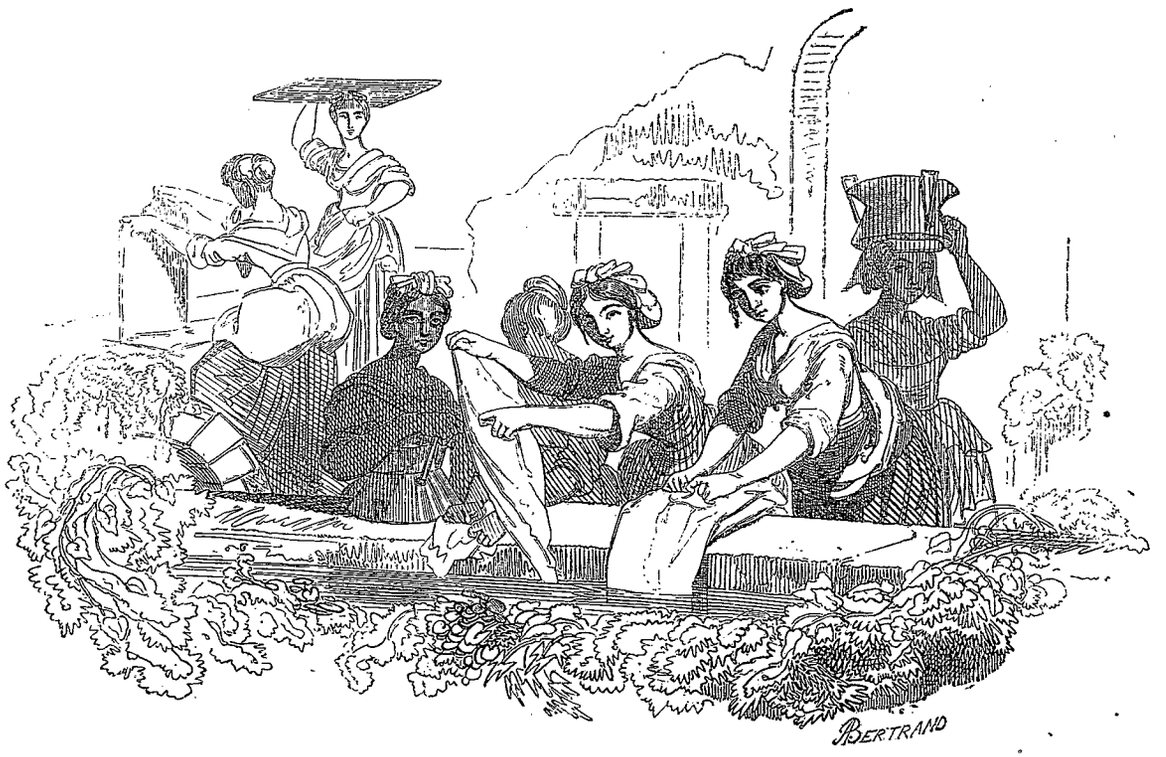

(Les Laveuses italiennes. — D'après Pinelli.)

Ceux qui ont visité Rome avant l'année 1835 se souviennent peut-être d'y avoir rencontré, toujours suivi de son grand chien noir, Bartolomeo Pinelli, dessinateur et sculpteur original, qui, dans ses courses par les faubourgs et dans les campagnes qui environnent la ville éternelle, se plaisait à prendre la nature romaine sur le fait, et à la reproduire telle quelle, belle ou laide, mais vraie, par ses eaux-fortes et ses terres cuites.

Bartolomeo Pinelli était né à Rome, le 20 novembre 1781, de Giovanni-Battista Pinelli et de Francesca Gianfarani. Son père faisait des figurines en terre pour un faïencier : c'était un sculpteur du dernier ordre (*di bassa mano*). Il vit avec plaisir son fils encore enfant montrer un goût très vif pour le dessin, et il le fit étudier à l'Académie de Saint-Luc. Pinelli n'avait pas neuf ans, lorsqu'il fut interrompu dans ses premières études par la nécessité de suivre son père à Bologne, où la rigueur de quelques créanciers le contraignit de se réfugier. Le jeune Pinelli y demeura sept ans, et, grâce aux secours du prince Lambertini, neveu de Benoît XIV, il put y continuer ses études de manière à remporter le premier prix de peinture au concours solennel de l'Académie de Bologne, à l'âge de quinze ans. Peu après, Pinelli quitta Bologne, et rentra à Rome pour n'en plus sortir.

Sans protecteur, presque sans moyens d'existence, il recommença avec courage à fréquenter l'Académie, et fit de rapides progrès dans l'art de grouper les figures, grâce à l'étude approfondie et passionnée de Raphaël et de Michel-Ange. La statuaire eut part aussi à ses travaux; et tels furent ses succès dans les deux branches, qu'il remporta la même année le grand prix de peinture et celui de sculpture. Ces grands prix étaient alors peu de chose, pécuniairement parlant. Pressé par le besoin, le jeune homme était souvent obligé de manquer l'école pour faire quelque dessin au crayon ou à la plume qu'il vendait ensuite à vil prix dans les cafés. Il croqua de cette façon, à la plume, quelques faits historiques d'une si vive manière et avec tant de vigueur, que ces premiers essais suffirent à lui attirer la renommée. Ce succès l'éloigna tout-à-fait de l'Académie, où il ne rencontrait que de rigoureux censeurs, tandis qu'il était ailleurs choyé et encouragé par d'aimables et spirituels amateurs. Il copia pour eux, avec une incomparable vivacité, en dessins de moyenne grandeur, quelques uns des plus beaux tableaux de l'Albane. Le nombre de dessins qu'il a faits ainsi pour le premier étranger venu qui lui en demandait est incalculable. Telle était sa facilité et sa sûreté de main en ce genre que, sur quelque sujet que ce fût, il composait et dessinait impromptu, sans presque détacher du papier le crayon ou la plume. Un tableau de maître lui plaisait-il, il le rendait à grands traits en quelques minutes. Hommes, femmes, enfants, tout ce qui passait devant lui, il le *croquait*, il en reproduisait les lignes et le côté pittoresques. Il s'arrêtait d'ordinaire à ces premiers linéaments, à ce premier jet de l'imitation; mais la vigueur et la netteté de sa touche étaient incomparables. Il marqua ses débuts dans cette libre carrière par une collection de costumes, tant anciens que modernes, la plupart scrupuleusement pris sur ce qu'il voyait tous les jours; ouvrage ingénieux, plein d'esprit et d'une vérité caractéristique, qui a été copié, imité et répandu dans toute l'Europe. Vers ce temps, il peignit aussi à l'aquarelle quelques petits tableaux. Keisermann, peintre allemand, les vit, les loua, en fut émerveillé; le jeune auteur devint l'ami de Keisermann au point de loger et de faire ménage commun avec lui. Ce fut pendant le cours de cette intimité que Pinelli peignit le plus à l'aquarelle et à l'huile. Les deux amis étaient cependant presque toujours en course hors de Rome, parcourant ensemble, un Virgile à la main, la scène des six derniers livres de l'Énéide. Pinelli fit dans cette période un assez grand nombre de paysages et de vues d'une exactitude à ne rien laisser à désirer, prises pour la plupart dans les délicieux environs de Tivoli. En 1809 il quitta Keisermann : le bon Allemand entendait mal la plaisanterie, et Pinelli l'avait, dit-il, offensé, comme Dantan offense de nos jours ses meilleurs amis, en faisant leur charge. Pinelli n'avait pas même fait directement la charge

de Keisermann ; mais il gravait alors à l'eau forte ces espèces de caricatures populaires qui, sous le nom de *Caratteristi* ou *Buffi caricati*, forment une des plus notables parties de l'œuvre de notre artiste, et il avait donné la figure et un peu de l'air de Keisermann à un personnage comique d'un des meilleurs dessins de cette série. Les *Caratteristi* ou *Buffi caricati* avaient été enlevés et couraient le monde ; le mal était irrémédiable. Keisermann s'éloigna pour toujours de son ami.

Du moment que Pinelli se fut abandonné au cours de ses inspirations, quelquefois un peu abruptes, mais toujours pleines de chaleur et de vie, rien ne l'arrêta plus dans son essor. Il publia coup sur coup des collections de dessins sur toute sorte de sujets. Les artistes et les amateurs y remarquèrent bien quelques incorrections et un faire trop heurté, mais en même temps une fermeté de main, un relief et un nerf dignes des plus grands éloges. Les illustrations d'un Virgile et d'un Dante, qu'il publia peu après, obtinrent le même succès. Mais ce qui le mit tout-à-fait hors de ligne et lui fit une réputation à lui, dans un genre nouveau quoique les modèles s'en trouvassent sous les yeux de tout le monde, ce furent ses costumes et ses scènes des habitants de la campagne et des faubourgs de Rome. Rien de plus vrai, de plus énergique et de plus vivant que ses *Trasteverini*, que ses *Ciociare*, que ses paysannes d'Anagni, de Monte-Circeo, de Spoleto, etc. Ce talent fougueux voulut être à la fois et fut en effet dessinateur, graveur, peintre et sculpteur ; non sans doute à un degré sublime. Sa muse est la muse des Épîtres d'Horace, « muse pédestre. »

L'ingénieux artiste gravait surtout à merveille à l'eau forte, et l'on a de lui en ce genre des œuvres d'une touche pleine de vivacité, de force et d'éclat. Je citerai particulièrement les cinquante-deux planches in-quarto oblong qu'il publia en 1823 pour l'illustration de la seconde édition d'un poëme intitulé : « Il meo Patacca, poema giocoso nel linguag- » gio romanesco, di Giuseppe Berneri, etc. » C'est un poëme héroï-comique dans le genre de la *Secchia rapita* de Tassoni ou de l'*Hudibras* de Buller, ayant pour sujet les fêtes célébrées à Rome en réjouissance de la levée du siége de Vienne et de la défaite des Ottomans par Sobieski, qui envoya au pape Innocent XI l'étendard de Mahomet pris sur l'ennemi. C'est une chose assez remarquable que dans ce poëme, écrit en 1683 dans le langage du peuple de Rome, se retrouvent le langage, les traits de mœurs, et jusqu'aux moindres usages du peuple d'aujourd'hui.

Pinelli faisait en même temps force groupes en terre, très appréciés des connaisseurs. D'ordinaire, ces excellentes statuettes, d'un caractère de vérité qui captive, représentent des Romains, ou tout au moins des hommes et des femmes de la campagne romaine. Il exécuta un grand nombre de ces groupes dans sa première jeunesse, et un plus grand nombre encore dans les dernières années de sa vie. Quelques uns des plus remarquables sont maintenant à Paris dans divers cabinets d'amateurs ; de ce nombre est le groupe si pittoresque, si animé des Joueurs de boule. Il faut citer encore le Berger des marais Pontins conduisant à cheval, comme au temps de Virgile, une lance à la main, son turbulent troupeau ; et cette tragique scène, restée célèbre parmi les Trasteverini, dans laquelle un père est représenté furieux, un couteau à la main, arrachant son enfant à sa femme éperdue, et prêt à le frapper sous ses yeux. On peut juger par ces groupes combien Pinelli eût été sculpteur excellent et de premier ordre s'il se fût adonné tout entier à la statuaire.

La suite à une autre livraison.

Il n'y a pas d'autre moyen de se défendre contre la supériorité d'autrui que de l'aimer. GOETHE.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

LES ÉLÉMENTS.

(Fin. — Voy. p. 285.)

Un homme célèbre a raconté que dans sa jeunesse, ayant voulu se livrer à l'étude de l'anatomie, ce travail lui inspira d'abord une curiosité pleine d'attrait ; mais bientôt force lui fut de l'abandonner, il ne voyait plus que la mort dans la vie même. Se trouvait-il près d'une femme jeune et belle, soudain, par une manie fatale, sa pensée dépouillait ce frais visage de sa riche et printanière carnation ; devant lui, ces yeux charmants s'éteignaient pour laisser à nu les muscles qui les font mouvoir ; et à la place de cette riante créature il ne voyait plus qu'un squelette. Voilà le don funeste que j'avais fait à mon fils. Adieu les fraîches images de la vie ! La belle nature s'était évanouie à ses yeux comme un château féerique, et au lieu du ciel, de la mer et des fleurs, il se trouvait face à face avec ces vingt-cinq corps inertes et morts. Que faire ? Nul moyen de lui dire, comme après un récit de Perrault : Console-toi, c'est un conte. La vérité ne se peut rétracter : or, cette vérité, quelle influence allait-elle exercer sur son âme et sa vie ? Comment prévoir les fruits amers que porterait ce désenchantement précoce ? L'enfance couve ce qu'elle semble oublier, et vous voyez tout-à-coup chez le jeune homme se formuler en principe ou se produire en action une parole imprudente que vous avez laissé tomber dans le cœur de l'enfant. Soudain donc l'avenir me montra (l'angoisse a une logique implacable) mon fils désillusionné, analysant au lieu de sentir, homme de scalpel enfin : ma douleur fut vive : « Mon Dieu ! m'écriai-je, faut-il donc que l'arbre de science soit toujours mortel à l'homme ?... Ne pourrait-il jamais goûter de ses fruits sans mordre dans la cendre et sans être exilé de l'Eden ? » Mais bientôt, reprenant courage : « Ai-je fait mon devoir ? me dis-je. Oui. La vérité peut-elle être un mal ? Non. Connaître les *lois qui régissent* les choses et les êtres, n'est-ce pas se rapprocher de Dieu ? Oui. Est-il possible qu'en se rapprochant de la source de toute grandeur, de toute beauté, de toute tendresse, l'âme se dessèche, et que l'esprit perde le sentiment de ce qui est beau et grand ? Non, mille fois non ! Rousseau aimait-il moins passionnément les fleurs parce qu'il connaissait les lois de la floraison ? Voltaire, le plus sceptique des poëtes, n'a-t-il pas dû les seuls vers vraiment lyriques qui soient partis de son cœur au sublime commerce de Newton ? Ne calomnions donc plus la science et la vérité : si leur flambeau a brûlé les yeux de cet enfant au lieu de les éclairer, la faute n'en est pas à la lumière, mais à la main qui l'a versée : à moi de reconstruire ce que j'ai détruit. »

La difficulté était de trouver un remède approprié à la faiblesse de l'enfant ; la musique me vint en aide.

Mon fils est musicien : dès l'âge de cinq ans, je lui ai mis les mains sur le piano ; car la musique me paraît éminemment propre à faire passer dans l'âme des enfants les premières images du beau ; elle est l'art des sensations comme l'enfance en est l'âge.

J'appelai donc mon fils. Le dieu de l'élégance et de la grâce, Mozart, a écrit, sur un vieil air assez plat : *Ah ! vous dirai-je, maman*, une suite de douze variations qui sont des chefs-d'œuvre de délicatesse et de caprice : — Joue-moi cet air varié, dis-je à mon fils... Le thème ne parut nullement le toucher ; mais dès les premières variations, c'est-à-dire dès que Mozart parut, ses doigts s'animèrent, et il joua les douze morceaux d'une haleine, emporté comme malgré lui par le souffle du maître.

— Comment trouves-tu ces variations !

— Belles, père, bien belles.

— Aussi belles que le thème ?

— Mille fois davantage.

—Ah! Et as-tu remarqué le caractère différent de chacune des variations? La première est timide et se tient tout à côté du chant; on dirait un petit oiseau qui essaie ses ailes sur le bord de son nid, et ne le quitte que pour y revenir bien vite.

Il sourit sans répondre, comme font souvent les enfants quand une parole leur agrée.

— La seconde a plus d'indépendance; on commence à oublier l'air pour ne penser qu'à Mozart. Dans la troisième, il règne seul; c'est une œuvre nouvelle et puissante.

— Et la cinquième, père, comme elle est triste! et la septième, comme elle est gaie!

— Tu as raison, enfant. Mais, j'y pense: Elle est gaie! elle est triste! Comment donc des expressions et des créations si différentes peuvent-elles sortir du même thème?

— Je ne sais pas, père; mais il me semble que c'est parce que Mozart est bien grand.

— N'importe, c'est fort étrange; car enfin ce thème et ces variations sont une même chose.

— Non, père.

— Si, mon enfant. Je dirai même plus: les sept notes de la gamme et toute la musique de Mozart et de Beethowen, c'est la même chose.

— Oh! père!

— Quelle différence y trouves-tu?

— Une très grande. C'est avec la gamme qu'on fait la musique, mais elle n'est pas la musique même. Il y a la même différence qu'entre un noyau de prune et un prunier.

— Soit; mais alors tu m'as trompé avant-hier, car je ne puis pas répéter ce que je t'ai entendu dire.

— A moi, père?

— Ne soutenais-tu pas à ton petit camarade qu'un œillet et une cerise ne font qu'un?

— C'est toi qui l'avais dit, père.

— Nullement; je t'avais dit qu'ils étaient formés d'éléments pareils, ce qui est fort différent.

— Ah! je comprends, s'écria l'enfant avec vivacité; les éléments sont le thème; les fleurs, les fruits et les plantes sont les variations...

Je dissimulai ma joie à cette réponse, et je repris:

— Puisque Mozart t'aide si bien à comprendre tes erreurs scientifiques, ne le quittons pas encore. L'air de ces variations ne te plaît guère, n'est-ce pas?

— Non, père.

— Et admires-tu moins Mozart pour avoir tiré ces douze petits chefs-d'œuvre d'une aussi pauvre mélodie?

— Au contraire, père. Une chose belle faite avec une qui ne l'est pas doit inspirer plus d'admiration.

— Ah! Et ces variations elles-mêmes t'enthousiasment-elles mieux parce que tu les sais sorties d'un air médiocre, et que tu le retrouves en elles?

— Au contraire encore, père; et même, je ne sais comment t'expliquer ce que j'ai senti; mais à mesure que je jouais ces variations, je me réconciliais avec le thème; elles lui prêtaient un peu de leur beauté, et au lieu de le retrouver en elles, comme tu dis, c'est elles que je retrouvais en lui...

Je restai quelques secondes sans lui répondre; puis, avec une émotion involontaire:

— Ingrat enfant! pourquoi donc avoir regardé si tristement brûler ton géranium? Pourquoi ce désenchantement à la vue des plantes que tu aimais? Tu retrouves ces variations jusque dans le chant d'où elles sont sorties, et tu ne vois que la cendre dans la fleur, au lieu de voir la fleur dans la cendre même! Si tu t'émerveilles qu'un artiste ait su tirer quelques créations harmonieuses d'un thème vulgaire, quel enthousiasme ne devrait donc pas te saisir à la pensée de celui à qui quelques corps inertes et invisibles suffisent pour créer le magnifique univers!...

— C'est vrai, père, dit l'enfant en s'animant.

— Qui, avec quelques substances, habille toute la surface de la terre, nourrit l'homme, l'ombrage, le désaltère, peuple chaque continent, chaque pays, chaque jardin, de parures différentes et charmantes!...

— C'est vrai! c'est vrai!

— Il est de faux savants, c'est-à-dire des savants sans cœur, qui, parce qu'ils ont vu la rose devenir noire en se consumant, et la pêche se réduire en cendres, disent que les fleurs sont du charbon et les fruits de la poussière. Aveugles et impies! Ils ne comprennent donc pas ce que tu comprenais, toi, dans l'œuvre de Mozart, que c'est la cendre et le charbon qui s'embellissent, et non pas la rose qui se dépare!

— Continue, père!

— La vraie science ne s'arrête pas à la contemplation des corps inertes; c'est là proprement la science de la mort, et, elle, elle est la science de la vie: la vraie science admire, car elle embrasse à la fois dans son regard la matière, l'œuvre et l'ouvrier; la vraie science aime, car elle savoure tout ensemble dans la rose et ce qu'elle est et le peu dont elle est sortie, comme on apprécie davantage un grand homme dont l'origine est obscure et le père inconnu; la vraie science s'émeut, car elle ne regarde pas la nature à travers les petites bouteilles du chimiste, mais elle la suit et la contemple dans son inépuisable et incessante activité: s'émerveillant à la vue de ces créations éternelles d'êtres nouveaux, de ces corps solides qui s'évanouissent en gaz, de ces gaz qui se condensent en corps solides, de ces élégants mariages de substances qui transfigurent sans cesse tout l'univers, elle s'élève à des extases où la poésie même n'atteint qu'à peine: la poésie sent le créateur dans la création; la vraie science le sont et le voit. Que ces astres immenses qui roulent sur nos têtes soient soumis à des lois immuables, on ne s'en étonne pas; car il semble que leur grandeur méritait de tels règlements, et que leur auteur ne pouvait pas faire moins pour des créations aussi magnifiques; mais lorsque descendant à l'étude des moindres corps on reconnaît ces lois dans le plus petit objet de cette chambre comme dans Jupiter, quand on voit les molécules de cette tige de rose décrire les unes autour des autres des courbes aussi régulières que ces constellations qui sont pour nous l'infini, alors la personne de Dieu nous apparaît avec tant d'évidence que notre âme éclate de gratitude, et qu'un hymne d'enthousiasme s'échappe de nos lèvres. Voilà comment la vraie science est la vraie poésie, voilà comment elle nous apprend à chérir et à bénir; que dis-je? elle nous enseigne même la pratique du bien, et nous aide, si nous l'écoutons avec la conscience comme avec l'esprit, nous aide à devenir meilleurs.

— Comment cela, père? Cite-moi des exemples.

— Un homme est violent, orgueilleux? un maître élève un enfant paresseux ou faible d'esprit? qui empêche souvent le premier de se corriger, et le second de corriger son disciple? La pensée qu'il faudrait pour cela un renouvellement de l'âme tout entière. Précepteur de peu de foi, homme de peu de courage, regardez cette chambre, et elle vous apprendra, vous, à ne pas désespérer de votre élève, vous, à ne pas désespérer de vous-même.

— Par quel moyen?

— En vous montrant qu'il n'y a souvent qu'un pas d'une qualité à un défaut. Trouves-tu une grande différence entre ce morceau de sucre et du vinaigre?

— Ah! oui, père.

— Et tu en découvres peut-être une plus grande encore entre cette essence de rose et le gaz infect qui éclaire notre escalier?

— Sans doute. Hé bien?

— Eh bien, toute la différence consiste en ce qu'il y a un peu moins de charbon dans le sucre que dans le vinaigre, et un peu plus dans le gaz que dans l'essence de roses.

— Vraiment?

— Vraiment. Or, ce fait ne nous rappelle-t-il pas que souvent il suffit d'enlever un atome au défaut d'un enfant pour le changer en qualité?

— C'est très joli ; cite-moi d'autres exemples.

— Il est un métal terrible qu'on appelle le sodium. Contrairement à la plupart des corps, il s'enflamme dans l'eau au lieu de s'y éteindre ; à peine quelques gouttes de liquide l'ont-elles touché, soudain il éclate, il brûle ; si tu en plaçais un fragment sur tes lèvres, la seule humidité de ta salive suffirait à le faire partir comme une fusée ; eh bien, unis ce sodium à un autre corps très funeste aussi pour l'homme, le chlore, et de la combinaison de ces deux ennemis sortira une substance bienfaisante.

— Laquelle, père ?

— Que non seulement tes lèvres pourront toucher sans péril, mais que tu mettras dans ta bouche pour te nourrir.

— Quelle est-elle ?

— Le sel.

— Le sel est une combinaison de sodium et de chlore ?

— Tu l'as dit. N'est-ce pas ainsi que plus d'une fois deux défauts convenablement combinés produisent une qualité ? Le courage n'est souvent que de l'amour-propre uni avec un atome d'imprudence ; l'émulation sort de l'envie et de l'orgueil mêlés ensemble. Quoi de plus propre qu'une pareille réflexion à nous rendre moins vains de nos qualités, puisqu'elles tiennent de si près à des défauts, et plus courageux contre nos imperfections, puisqu'un si petit intervalle les sépare peut-être d'une vertu ? Il y a tout un système d'éducation dans l'application heureuse des défauts et dans leur combinaison. Tu le vois, enfant, l'homme peut aujourd'hui planter hardiment dans son jardin cet arbre de la science qui jadis a coûté le paradis à l'humanité ; ses fruits le nourriront au lieu de l'empoisonner ; car ces fruits sont l'espérance, l'indulgence, et surtout le sentiment de la puissance du créateur et de la magnificence de la création.

HISTOIRE DE LA LITHOGRAPHIE.

§ 1. — Invention de la lithographie. — L'astrolabe de 1580. — L'abbé Schmidt et Aloys Senefelder.

Il existe près de Munich, au village de Solenhofen, des carrières d'une pierre calcaire dont le grain est fin et serré comme celui du marbre, dont la couleur est ordinairement d'un ton jaunâtre, et se divisant très facilement par tranches plates, bien planes ; qualité qui la rend on ne peut plus convenable pour faire des dalles : aussi s'en sert-on de temps immémorial pour cet usage dans le pays, et même beaucoup plus loin, puisqu'un grand nombre de maisons et de mosquées dans l'Orient sont, dit-on, pavées de pierres de Solenhofen.

La nature chimique de cette pierre, qui est un composé de carbonate de chaux, de silice, d'alumine et d'oxide de fer (1), la rend également pénétrable aux corps gras, à l'eau et aux acides, dont quelques uns, tels que l'acide nitrique et l'acide hydrochlorique, l'attaquent vivement et la décomposent ; mais ces agents, n'agissant pas de la même manière sur les corps gras, comme nous le dirons plus tard, il en résulte que, si l'on couvre de graisse une partie de la pierre, cette partie se trouvera protégée contre leur action corrosive. Ces propriétés, connues déjà au seizième siècle, donnèrent l'idée de la mettre à profit pour exécuter des dessins de faible relief, en faisant mordre, à peu près à la manière de nos graveurs à l'eau-forte (2), tout ce qui devait former creux. On voit à Munich plusieurs pierres travaillées par ce procédé à diverses époques, notamment un astrolabe portant la date de 1580, exposé au musée de l'École gratuite de Dessin.

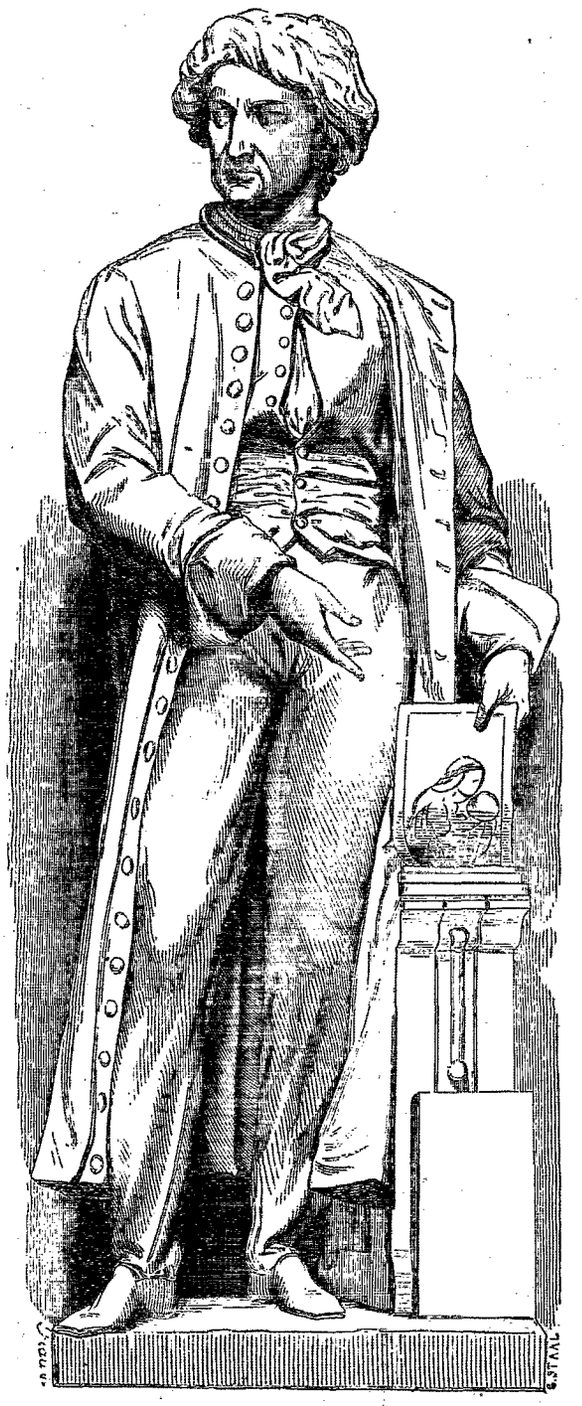

(Aloys Senefelder, l'un des inventeurs de la lithographie. — Statue par Maindron, exposée au salon de 1846, et placée dans l'imprimerie lithographique de M. Lemercier.)

Vers la fin du siècle dernier, un ecclésiastique de cette ville, l'abbé Schmidt, professeur à l'École des Cadets, entreprit de faire par ce moyen des planches de botanique à l'usage de ses élèves. Il est facile de reconnaître que ces planches ne différaient de la gravure sur bois que par la matière et des procédés d'exécution plus faciles, plus à la portée de tout dessinateur, mais que les résultats devaient être tout-à-fait identiques. Ce n'était pas encore la lithographie comme nous la comprenons aujourd'hui.

(1) La proportion du carbonate de chaux est de 92,22 parties sur 100.

(2) Pour graver à l'eau-forte, on commence par couvrir la planche de cuivre ou d'acier d'un vernis inattaquable par l'acide, mais qui cède facilement à la pointe d'acier, et d'ivoire ou d'agate, avec laquelle on trace le dessin. Le métal se trouvant ainsi à découvert partout où la pointe a passé, on répand alors dessus une eau-forte composée qui creuse toutes les parties où le métal est resté nu.

Dans le même temps végétait au théâtre un pauvre chanteur qui, pensant se sentir au cœur quelques étincelles du feu poétique, résolut de cumuler avec ses modestes émoluments de choriste les bénéfices d'auteur dramatique. Il composa quelques pièces qui n'obtinrent pas un grand succès. Tout auteur mal accueilli est toujours disposé à protester devant la postérité, par la voie de l'impression, contre le mauvais goût de ses contemporains. Mais aucun éditeur ne voulant faire les frais de la publication des œuvres du pauvre Aloys Senefelder, et lui-même n'étant pas en état de suppléer à la mauvaise volonté des libraires, il prit le parti de se faire à la fois son propre éditeur et son propre imprimeur, à l'imitation de Franklin. Nouvelle difficulté : Senefelder n'était pas typographe comme l'auteur du *Bonhomme Richard;* il n'avait ni caractères ni presse à sa disposition, ni argent pour en acheter. Pour suppléer au premier et principal objet, il pensa à graver des lettres *en creux* sur un poinçon d'acier, dont il se servirait ensuite pour frapper des mots *en relief* sur le côté d'une lame de bois. Si Senefelder eût su graver, il recommençait tout simplement Faust et Guttemberg : son ignorance sur ce point le préserva de donner cette seconde édition de l'origine de l'imprimerie; mais il devait la produire sous une autre forme.

Après maint autre projet, maint autre essai, tout aussi peu praticables et promptement abandonnés, il se détermina à acheter de ses premiers fonds une planche de cuivre sur laquelle il graverait à l'eau-forte une ou plusieurs pages de son œuvre, qu'il tirerait au moyen d'une presse improvisée, et qu'il effacerait ensuite pour faire place à de nouvelles pages. Cela était on ne peut plus simple, point du tout nouveau et encore moins expéditif. Le pire de l'affaire était que Senefelder, aussi étranger à l'art d'écrire à rebours et de faire

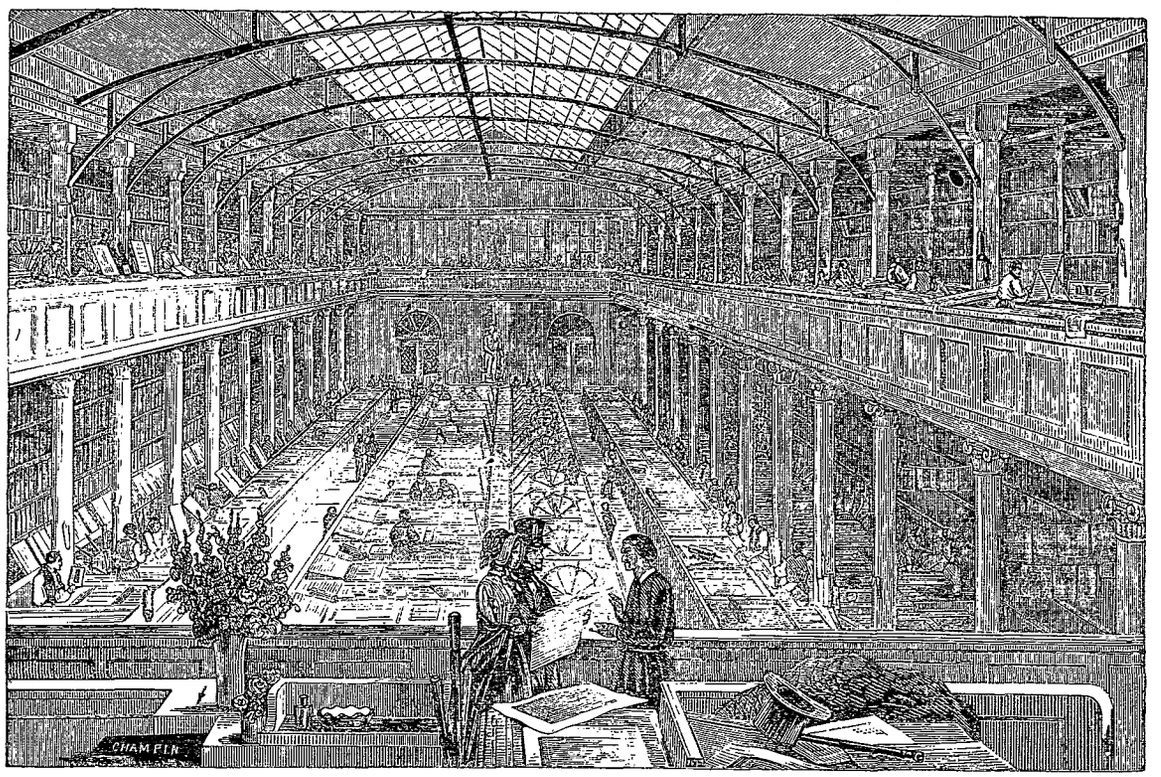

(Vue intérieure d'une imprimerie lithographique, à Paris (1).)

mordre une planche qu'à celui de graver des poinçons, se voyait obligé de commencer par en faire l'apprentissage, c'est-à-dire réduit à de nombreux essais dont chacun devait emporter nécessairement un peu de l'épaisseur de la planche qu'il n'était pas bien sûr de pouvoir remplacer lorsque les progrès de l'écrivain lui permettraient d'en faire un emploi sérieux. L'indigence de l'éditeur conspirait toujours contre la gloire de l'auteur.

Ces perplexités de la misère qui, pour l'ordinaire, tuent l'imagination, firent passer un trait lumineux dans l'esprit de Senefelder. Est-ce que cette pierre de Solenhofen, qu'il foule aux pieds tous les jours, dont le grain est si fin, le poli si doux, ne pourrait pas remplacer le cuivre pour ses essais? On peut effacer bien des fois sur la dalle la plus mince, et son remplacement n'est pas coûteux. Senefelder laisse donc reposer la planche de cuivre, et ne se doute pas, lorsqu'il lui substitue une modeste pierre de Solenhofen, que c'est une espèce de révolution qu'il prépare.

Rien, au reste, ne pouvait encore faire présager l'avenir artistique et industriel qui allait s'ouvrir. Senefelder faisait toujours ses essais d'écriture à rebours, se servant pour cela d'une plume d'acier au lieu de la pointe ou du burin du graveur, et couvrant par économie sa pierre d'une encre grasse et savonneuse au lieu de vernis. Or, un jour cette pierre repolie était toute blanche; c'était un de ces jours qui sont marqués en rouge dans le livre du destin; c'était aussi, ce qui est moins poétique, celui de la blanchisseuse de Senefelder. Celui-ci n'avait pas un morceau de papier blanc à sa disposition pour écrire la note du linge qu'on venait chercher; peut-être pas un kreutzer pour en acheter une feuille. Faute de mieux, il écrit la note avec son encre grasse sur le coin de sa pierre pour la recopier plus tard. Au moment de l'effacer, par une subite inspiration, il se demande si, par hasard, l'acide dont il se servait pour faire mordre le cuivre, et qui doit respecter son encre grasse aussi bien que le vernis à graver, n'aurait pas sur la substance de la pierre nue assez d'action pour donner aux caractères tracés par la plume un relief suffisant pour permettre d'en tirer des épreuves d'impression. Il ne s'était pas fait illusion. Les parties nues de la pierre, décomposées par l'acide, s'étaient

(1) Imprimerie lithographique de M. Lemercier.

abaissées de manière à laisser aux parties protégées par l'encre l'épaisseur d'une carte à jouer. Il ne s'agissait plus que de trouver le *moyen d'encrer*, sans produire des empâtements, ces caractères d'un si faible relief. Un tampon plat, substitué après une multitude d'essais infructueux aux balles dont se servaient les imprimeurs typographes, remplit assez bien la condition.

Voilà donc Senefelder parvenu, après de longs détours, tout juste aux premiers débuts de la typographie, c'est-à-dire un peu plus arriéré encore que quand il projetait de faire avec une règle des lignes qu'il suffisait de couper pour avoir des mots tout composés. Mais ce moyen était à sa portée; il ne demandait rien de plus. Au reste, si le point de départ se trouvait être absolument le même pour les deux arts, les deux routes qui y aboutissaient conduisaient à deux buts bien différents.

Senefelder s'était ainsi rencontré avec l'abbé Schmidt; mais le procédé inventé ou non par ce professeur était demeuré inerte entre ses mains. Senefelder, doué d'un esprit actif et entreprenant, aiguillonné par le désir de sa gloire d'auteur et par les besoins de l'indigence, accélérera les développements de son heureuse découverte, dont le profit, selon l'usage, ne devait pas être la récompense de l'inventeur. *La suite à une autre livraison.*

LES TROIS FILS DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT.

Guillaume-le-Conquérant était un jour pensif et soucieux; il dit à ses conseillers : « Je voudrais savoir quelle sera la destinée de mes enfants après ma mort. » Les conseillers délibérèrent entre eux, et décidèrent de proposer une question à chacun des trois princes qui alors étaient encore presque des enfants. Le premier qui entra dans la chambre fut Robert. « Beau sire, lui dit un des conseillers, daignez nous répondre : Si Dieu vous avait fait oiseau, quel oiseau auriez-vous désiré être? » Robert répondit : « Un faucon! c'est l'oiseau qui ressemble le plus à un brave et vaillant chevalier. » Guillaume Rufus entra le second, et à la même question il répondit : « J'aurais voulu être aigle! c'est un oiseau fort et puissant; il est craint de tous les autres oiseaux, et ainsi il est leur roi. » Enfin, le plus jeune des trois fils, Henri, qui aimait l'instruction, et que l'on a surnommé pour cela Beauclerc, répondit « qu'il aurait aimé à être un étourneau, parce c'est un oiseau simple et bon, qui vit sans nuire à personne. » Les conseillers retournèrent aussitôt vers le roi et lui dirent : « Robert sera hardi et vaillant, et acquerra un grand nom; mais il finira par être vaincu, et il mourra en prison. Guillaume sera fort et puissant comme l'aigle; mais sa cruauté et sa violence le feront craindre et haïr, et il mènera une malheureuse vie, qui se terminera par une malheureuse mort. Quant à Henri, il sera sage et prudent, il sera pacifique, même lorsqu'on le forcera à la guerre; il se rendra maître de vastes terres, et il mourra en paix. » Guillaume-le-Conquérant se souvint de cette prédiction à son lit de mort; il légua la Normandie à Robert, l'Angleterre à Guillaume, et ses trésors sans terre à Henri, qui devint plus tard le roi des deux royaumes, et régna longtemps et heureusement.

Cette légende paraît avoir été imitée de la suivante, que l'on trouve dans un manuscrit latin du treizième siècle.

Un riche baron d'Angleterre, se voyant près de mourir, appela ses trois fils, et leur dit : « Quel est l'oiseau que chacun de vous préférerait être? » L'aîné répondit : « Je voudrais être faucon : c'est un noble oiseau qui vit de rapine. » Le second dit : « Je voudrais être étourneau, parce que c'est un oiseau qui aime à vivre en paix avec ses semblables. » Le plus jeune dit : « Et moi je voudrais être cygne, parce que le cygne a un grand col, et que si j'avais une pensée à dire, j'aurais le temps de réfléchir tandis que ma pensée irait de mon cœur jusqu'à ma bouche. » Le père, ayant entendu cela, dit à l'aîné de ses fils : « Je te donne mes propriétés qui sont en Angleterre, parce que c'est un pays de paix et de justice, et que tu ne pourras pas y voler avec impunité. » Il dit au second : « Puisque tu aimes la société, je te donne mes terres qui sont dans le pays de Galles : c'est une terre de discorde et de guerre, et tu pourras par ton esprit conciliant adoucir le caractère des habitants. » Et au plus jeune il dit : « Je ne te donne aucune terre; tu es prudent, et tu sauras acquérir assez de bien par ta prudence. » En effet, le plus jeune fils devint le chef de la justice, ce qui, dans ce temps-là, était en Angleterre la première dignité après celle de roi.

HISTOIRE DE DANIEL BOONE

PIONNIER AMÉRICAIN DANS LE KENTUCKY.

(Fin.—Voy. p. 235.)

Aussitôt que le fort de Boonesborough fut terminé, notre héros s'empressa de transférer ses pénates dans l'Ouest. Il partit vers le milieu de juin 1775 pour retrouver sa famille sur les bords de la Clinch, où elle résidait alors. Trois autres familles s'étaient décidées à les accompagner; de sorte que la caravane comptait vingt-sept hommes en état de combattre et quatre femmes, les premières de race européenne qui mirent le pied dans les solitudes de l'Ouest. A partir de cette époque, le nombre des colons augmenta rapidement dans ces régions. Cependant, pour s'y établir, il ne fallait pas être doué d'un médiocre courage; car la guerre avec la Grande-Bretagne commençait alors, et il était clair que, dans ce conflit de haines, les Anglais appelleraient à leur aide la rage longtemps comprimée des Indiens. On devait donc s'attendre à toutes les horreurs d'une guerre implacable.

De jour en jour des rumeurs plus menaçantes se répandaient dans les chaumières. On sentait qu'une irruption de sauvages était imminente. Les *cabiners*, c'est-à-dire ces spéculateurs qui vont de solitude en solitude bâtir une cabane et semer un champ afin d'acquérir sur les terres un droit de préemption, les colporteurs faméliques qui errent continuellement sur la frontière, et les chasseurs, commencèrent, durant l'hiver et le printemps de 1776, à marcher dans les bois avec des précautions inquiètes, et à se rapprocher des blockhaus. Dans les forteresses mêmes, les hommes, assis autour du feu, laissaient à leur portée leurs carabines soigneusement amorcées. De temps en temps des messagers accouraient en toute hâte dire qu'on avait vu vers le nord, vers le couchant, vers l'est, vers le midi, des partis indiens; et alors des brigades de hardis chasseurs prenaient leurs armes et quittaient l'abri de leur fort pour vérifier ce qu'il y avait de vrai dans ces nouvelles. Au milieu de cette agitation, un homme restait assis, en silence, raccommodant son surtout de chasse, réparant ses chaussures, ou fondant des balles pour sa carabine. Il paraissait ne s'occuper de rien autre chose, et cependant tous les yeux se dirigeaient vers lui. Durant le jour, les autres chasseurs sortaient par groupes pour faire des reconnaissances; lui continuait à travailler sans rien dire, jusqu'à ce que les sentiers de la forêt fussent enveloppés d'obscurité. Alors, comme une ombre silencieuse, il disparaissait.

« Bientôt, se disaient à voix basse ceux qui étaient demeurés autour du foyer, bientôt nous saurons quelque chose, car le vieux Daniel est dehors. »

Effectivement, avant l'aube du matin le taciturne éclaireur rentrait aussi soudainement qu'il était parti, et l'on apprenait de lui tout ce qu'il était possible de savoir.

Le printemps s'écoula, l'été vint, et les grandes forêts, parées de feuilles et de fleurs, conservaient encore leur calme majestueux; mais au mois de juillet la scène changea. Les Shawanèses franchirent l'Ohio; les Cherokees, le Cumber-

land, et chaque jour apporta le récit de quelque effroyable massacre. Alors les spéculateurs se trouvèrent heureux d'abandonner ces terres qu'ils avaient tant convoitées; si bien qu'avant le 20 juillet plus de trois cents émigrants, précipitant leurs pas vers l'Est, avaient cherché un refuge dans les stations des montagnes. La nouvelle de ces désertions, se répandant de poste en poste, suscitait de nouvelles fuites, et les forts mêmes conservaient à peine assez de bras pour les défendre.

Au milieu de cette panique, dans l'après-midi du 14 juillet, une fille de Daniel Boone, âgée de treize à quatorze ans, s'aventura sur le Kentucky, dans une petite barque, avec deux jeunes amies, à peine plus âgées qu'elle. Riant et plaisantant avec l'insouciance de la jeunesse, elles se disputaient les rames et faisaient follement tournoyer le frêle esquif. Deux ou trois chasseurs, nonchalamment couchés à l'ombre du fort, suivaient de l'œil les jeunes filles, et pensaient que tous ces jeux pourraient finir par un chavirement.

Après maintes évolutions, la barque, abandonnée à elle-même, dériva lentement vers les taillis épais qui couvraient le bord opposé. Tout-à-coup les jeunes filles remarquèrent, avec un étonnement mêlé de crainte, que l'avant de leur bateau se tournait vers le rivage, et qu'il était entraîné par une force inconnue. L'une d'elles s'élança vers la proue, et aperçut la noire chevelure, les yeux étincelants, les dents blanches d'un Shawanese qui avait plongé sans bruit dans la rivière, et qui, ayant saisi la corde pendante du bateau, le conduisait vers la forêt. Au cri d'effroi de la jeune fille répondirent les éclats de rire triomphants de plusieurs Peaux rouges cachés derrière les buissons. L'instant d'après le bateau s'enfonçait sous les branchages, de sombres figures apparaissaient alentour, et les jeunes infortunées étaient entraînées dans l'épaisseur des bois.

Cependant les gardiens du fort avaient entendu un long cri de détresse, et d'abord ils avaient cru que la barque avait sombré; mais bientôt l'affreuse vérité leur était devenue manifeste. Malheureusement ils n'avaient plus de bateau. La poursuite fut retardée par des hésitations inévitables : on ne put faire que deux lieues avant la nuit. Au point du jour, on se remit en marche; Boone était sur la piste; mais bientôt elle entra dans un fourré de lianes où elle se divisait de telle sorte qu'il aurait fallu des heures pour débrouiller ce labyrinthe; et toutefois la liberté ou l'esclavage, la vie ou la mort des pauvres enfants, pouvaient dépendre d'une minute!

Boone prit sur-le-champ une décision hardie. Ayant soigneusement remarqué la direction générale des pistes, il en conclut que les Indiens voulaient emmener leurs prisonnières vers les villages du Scioto ou du Miami. En conséquence, il sortit de la jungle, la côtoya, sans s'arrêter, sur la gauche pendant dix lieues; puis, tournant brusquement à droite, recommença à chercher avec soin les traces des maraudeurs. C'était là un coup de maître, et l'événement le prouva bien, car au bout de peu de temps la piste fut retrouvée. Animés d'un nouvel espoir, nos pionniers poussèrent en avant, d'un pas rapide et silencieux, l'œil alerte et la carabine armée, afin de faire feu sur les Peaux rouges aussitôt qu'on les apercevrait, sans leur laisser le temps de se reconnaître et de scalper les jeunes filles. Effectivement, quelques lieues plus loin on arriva tout-à-coup près des ravisseurs, qui préparaient tranquillement leur repas. A l'instant même Boone et trois autres firent feu, puis tous ensemble se précipitèrent sur les sauvages d'une manière si soudaine et si imprévue que ceux-ci eurent tout juste le temps de prendre la fuite, laissant derrière eux fusils, scalps et couvertures. Les prisonnières furent ainsi recouvrées sans accident.

Le reste de l'année, ainsi que l'année 1777, furent, pour les colons de l'Ouest, une époque de dangers, de privations et d'anxiété. Tantôt les forts étaient attaqués par de nombreuses bandes, tantôt les chasseurs isolés étaient abattus par d'invisibles ennemis. Les chevaux, le bétail, disparaissaient comme par sortilége, les champs demeuraient sans culture, et le nombre des blancs diminuait de jour en jour. A la fin de 1777, il ne restait plus dans l'intérieur que trois établissements défendus seulement par cent deux hommes.

Si faibles que fussent ces garnisons, elles avaient appris à ne pas redouter les Indiens. Malheureusement elles manquaient de munitions, de vivres, et notamment de sel. Au commencement de 1778, Boone partit lui-même, avec trente hommes, pour extraire d'une source minérale assez éloignée le sel nécessaire à la consommation de Boonesborough. La fontaine des Blue-Licks, qui sert maintenant de rendez-vous aux élégants des États-Unis, n'était alors fréquentée que par d'immenses troupeaux de bêtes fauves et par des bandes errantes de chasseurs blancs ou rouges. Alentour, la vallée était stérile et n'offrait aucun abri. Pour extraire de cette source un sel impur, il fallait en faire bouillir l'eau durant un temps infini. Tandis qu'une partie des Américains s'occupaient de cette fabrication, les autres abattaient du gibier dans le voisinage, et, bien entendu, parmi ceux-là se trouvait notre héros. Déjà trois envoyés avaient porté aux établissements une certaine quantité de sel lorsque tout-à-coup Boone, qui chassait avec son ardeur accoutumée, tomba dans une bande de cent quatre Shawaneses guidés par quatre Canadiens. En vain essaya-t-il de fuir; il avait alors quarante-six ans, et ses muscles avaient perdu beaucoup de leur élasticité. En dépit de tous ses efforts, il se vit une seconde fois prisonnier. Jugeant que ses compagnons ne pourraient point résister à une troupe aussi nombreuse, et trouvant impossible de les prévenir, il traita pour eux avec ses vainqueurs; puis, arrivé à une certaine distance de leur camp, il les engagea par gestes à se rendre sans livrer bataille. Les Shawaneses se virent donc possesseurs de vingt-huit prisonniers blancs, parmi lesquels se trouvait le premier des Longs-Couteaux, dans l'opinion de toutes les tribus sauvages. Ils étaient en route pour attaquer Boonesborough; mais une telle bonne fortune leur parut suffisante pour le moment, et ils retournèrent sur leurs pas.

Ils n'avaient cependant le projet ni de garder les Américains en captivité ni de les scalper. Grâce à l'influence et aux présents du gouverneur anglais Hamilton, les Indiens avaient appris à spéculer sur la chair humaine, vivante ou morte : aussi nos Shawaneses se dirigèrent-ils vers le marché de Détroit. Après vingt jours de marche, ils présentèrent leurs prisonniers au gouverneur anglais, qui offrit une somme considérable pour la rançon de Boone; mais les Shawaneses s'étaient épris d'une violente passion pour le vieux chasseur, et voulurent l'emmener dans leur village, l'adopter et en faire un grand chef. La réputation et les talents de notre héros devenaient ainsi pour lui une cause de captivité éternelle.

Au mois d'avril, vainqueurs et vaincus quittèrent les plates forêts du Michigan pour les vallées ondulées du Miamis. Bientôt Daniel, adopté dans une wigwam, se vit combler d'amitiés, de caresses, qui ne lui inspiraient que du dégoût : mais il se gardait bien de le laisser paraître : il avait soin de se montrer affable, familier, toujours joyeux. Il prenait part aux jeux des guerriers; il ne manquait pas d'envoyer sa balle aussi près du but qu'un bon chasseur doit le faire, mais de manière à laisser à ses farouches compétiteurs une chance de le surpasser, souriant en lui-même quand ils se montraient ravis d'avoir tiré plus juste que le meilleur tireur des Longs-Couteaux. Par cette adroite conduite, il s'assura la faveur des chefs et la confiance de la multitude.

Le mois de mai se passa ainsi. Au commencement de juin, une troupe de guerriers fut envoyée, avec Boone, dans la vallée du Scioto pour fabriquer du sel. Près de Chillicothe, un triste spectacle frappa les yeux de notre ami Daniel. Près de cinq cents Indiens étaient réunis, tous armés et peints pour la guerre. Boone comprit facilement que cette redoutable bande préparait la ruine de son établissement bien-aimé; mais il fallait attendre une occasion de fuir. Elle

se présenta, et un matin, sans dire un mot à ses compagnons de voyage, et sans déjeuner, Boone disparut mystérieusement.

Tandis que sa famille adoptive se désolait de son absence, il franchissait les collines et les vallées. Il marcha quatre jours, pendant lesquels il ne fit qu'un seul repas : tant le corps humain peut surmonter de fatigues quand il est soutenu par une indomptable volonté.

Enfin, il atteignit Boonesborough, et ses vieux compagnons l'accueillirent comme un homme échappé du tombeau. « Mais où donc est mistriss Boone? Pourquoi n'est-elle point accourue la première? — Dieu vous bénisse, Daniel Boone; elle vous croyait mort depuis longtemps : aussi elle a fait son paquet et elle est retournée aux habitations. »

Notre héros fut obligé de se contenter de cette réponse; d'ailleurs il n'avait ni l'habitude ni le temps de se lamenter, car il trouvait sa petite colonie tout-à-fait hors d'état de résister au formidable ennemi qui la menaçait. Il fallait occuper tous les bras, toutes les intelligences, durant le jour, durant la nuit, à réparer les fortifications et à disposer toutes choses pour bien recevoir la visite que l'on attendait. De vigilantes sentinelles furent chargées d'éclairer les alentours; mais en vain observaient-elles les moindres indices; les ennemis ne paraissaient point.

Au bout de quelques jours, un autre captif, échappé de leurs mains, vint apprendre aux Américains que l'attaque était retardée en conséquence de la fuite de Boone. Ainsi la longue captivité du premier pionnier du Kentucky causa, suivant toutes les probabilités, le salut des divers forts de la frontière.

Ce fut seulement le 8 août qu'une nuée de sauvages, conduits par quatre Canadiens, fit flotter autour de Boonesborough l'étendard de l'Angleterre. Au nom du roi George III, le capitaine Duquesne, chef de cette expédition, somma le capitaine Boone de se rendre. Celui-ci ne se souciait point de retomber entre les mains de ses parents adoptifs; mais ses troupeaux étaient encore dans les bois, et il désirait vivement les avoir pour soutenir le siége. Il demanda deux jours de réflexion, au bout desquels les vaches étant rentrées, il remercia poliment le représentant de S. M. Britannique, qui lui avait accordé le temps de compléter ses préparatifs de défense. Cependant le capitaine Duquesne insistait pour que les chefs de la garnison sortissent de Boonesborough et vinssent ouvrir des négociations avec lui. Boone craignait que ce ne fût un piége; et cependant, négocier, c'était gagner du temps. Il consentit donc à aller, avec huit autres, à soixante mètres du fort, dans lequel les meilleurs tireurs se tenaient à l'affût, tout prêts à protéger leurs camarades.

Le traité conclu et signé, les Indiens demandèrent à serrer la main de leurs nouveaux alliés. Les blancs trouvaient cette cérémonie peu nécessaire et peu rassurante; mais ils s'étaient trop avancés pour refuser. Les sauvages guerriers les saisirent donc par la main d'une étreinte vigoureuse; les Américains reculèrent en se débattant. Une trahison paraissait flagrante, et les carabines de la garnison abattirent les Indiens les plus avancés, tandis que Boone et les siens, sous une grêle de balles amies et ennemies, s'élançaient vers le blockhaus, et y rentraient sains et saufs.

La diplomatie indienne ayant ainsi échoué, le capitaine Duquesne ouvrit son feu sur le fort, et la fusillade retentit pendant dix jours. Au bout de ce temps, les sauvages furent obligés de se retirer : ils avaient perdu trente-sept guerriers et tiré cent vingt-cinq livres pesant de balles, qui furent ramassées par la garnison.

Depuis cette invasion, l'existence de la colonie ne fut plus mise en question, et Daniel Boone put songer à recueillir le fruit de ses travaux. Pendant les années suivantes, les émigrants arrivèrent en foule; les terres publiques furent vendues; plusieurs villes sortirent du sol; enfin le cours des événements, prenant l'allure large et régulière qui convient à une société, cessa d'être influencé par les efforts individuels de ces hardis aventuriers que Fenimore Cooper a nommés les pionniers de la civilisation.

BATEAU AVEC ROUES A PALETTES.

Quelle est l'origine de cet appareil auquel la vapeur est appliquée aujourd'hui avec tant de succès comme force motrice? A quelle époque a-t-on imaginé pour la première fois de substituer au mouvement alternatif de la rame la rotation continue de ces palettes fixées dans un essieu tournant? C'est ce qu'il serait difficile de dire exactement. Nous savons seulement que, pour évaluer le chemin parcouru par un navire, Vitruve (l. X, c. 14) propose de combiner une roue de ce genre avec le mécanisme connu sous le nom de *compteur*. Il semble donc que dès les derniers temps de la république romaine on a pu connaître l'usage des roues à palettes pour mouvoir un bateau sur l'eau.

La difficulté d'employer un nombre d'hommes assez considérable à la manivelle ou essieu coudé qui produit le mouvement a dû toujours limiter beaucoup l'usage de ce moyen. L'invention de la machine à vapeur et l'idée de l'appliquer à la navigation, dues à notre compatriote Denis Papin, comme on le sait actuellement grâce aux savantes recherches de M. Arago, pouvaient seules permettre d'adapter aux roues à palettes un moteur puissant et infatigable.

Nous voyons encore parfois, sur les fleuves qui baignent nos cités, sur les étangs qui ornent nos campagnes, de petites barques de plaisance qui glissent légèrement à la surface de l'eau, sous l'influence de la rotation qu'on imprime aux ailettes de leurs roues latérales. Mais l'époque n'est peut-être pas éloignée où les tambours difformes qui sont appliqués aux flancs des bâtiments à vapeur auront disparu pour être remplacés par le propulseur hélicoïde placé à l'arrière, par ce mécanisme simple et ingénieux dont l'invention et même les premières applications sont encore dues à des Français.

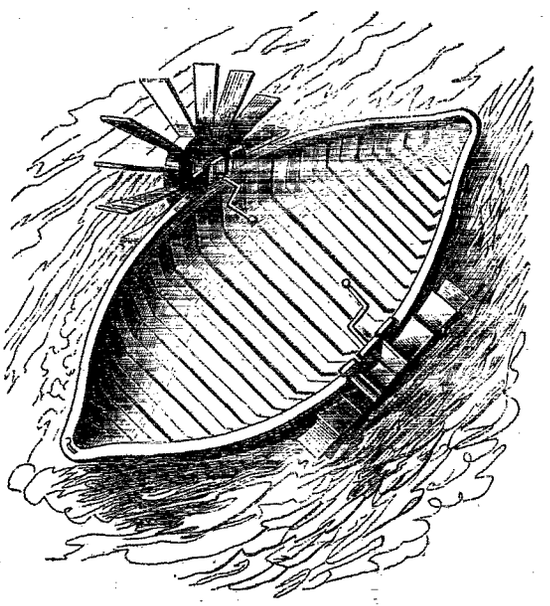

(D'après une estampe du cabinet de Grollier de Servière.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

FESTIN AVEC ENTREMETS

DONNÉ PAR CHARLES V A L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

(D'après un manuscrit exécuté par ordre de Charles V et conservé à la Bibliothèque royale.)

En 1378, l'empereur Charles IV, accompagné de son fils, vint voir à Paris le roi de France, qui était son neveu et son filleul. Cette visite fut l'occasion de fêtes splendides qui sont racontées au long dans la chronique officielle de Charles V. Le festin dont notre gravure représente le principal incident eut lieu le 6 janvier dans la Grande Salle du palais (1). Plus de huit cents personnes y furent invitées. La table principale était dressée au haut bout de la salle, sous un dais en drap d'or, avec trois pentes de velours bleu fleurdelisé pour désigner les places des trois souverains. Ceux qui s'y assirent furent l'archevêque de Reims, l'empereur, le roi de France, le roi des Romains, l'évêque de Brunswick, l'évêque de Paris et l'évêque de Beauvais. L'auteur de la miniature dont nous reproduisons le dessin a omis l'un des prélats, faute de place. Il s'est dispensé aussi de marquer les distances gardées entre chacun des convives, chose sur laquelle le chroniqueur insiste d'une manière toute particulière pour bien faire comprendre que, si le roi n'occupait pas le milieu, du moins on voyait bien qu'il était le maître par l'éloignement où il se tenait des autres.

Le repas avait été commandé à quatre services, chacun de dix couples de plats. L'empereur, qui était âgé et goutteux, ayant montré de la fatigue, le roi fit supprimer un service pour arriver plus tôt à l'*entremets*. On appelait alors de ce nom un intermède ou divertissement placé entre deux services.

Voici à peu près en quels termes la chronique décrit l'entremets du 6 janvier 1378 :

« L'histoire et l'ordonnance fut comment Godefroy de Bouillon conquit la sainte cité de Jérusalem ; et le roi fit faire à propos cette histoire, parce que il lui sembloit que, devant plus grands personnages en la chrétienté, ne pouvoit-on rémémorer ni donner en exemple de plus notable fait. Et pour mieux figurer la besogne, fut fait ce qui s'ensuit : Au bas bout de la salle du palais, qui étoit fermé de rideaux tellement qu'on ne pouvoit rien voir par dehors, il y avoit une nef bien façonnée, dans la forme d'un vaisseau de mer, garnie de voiles et de mâts, château devant et derrière, sans oublier rien des agrès qui appartiennent à nef pour aller en mer. De plus, elle étoit joliment peinte, et pavoisée plus richement qu'on ne sauroit dire, et garnie par dedans de gens très bien armés, avec cottes d'armes, écus et bannières des armes de Jérusalem que Godefroy de Bouillon portoit. Et étoient jusqu'à douze, comme dit est, armés des armes des

(1) Voy. 1833, p. 410.

notables capitaines qui furent à la dite conquête de Jérusalem avec le dit Godefroy. Et étoit au devant sur le bout de la dite nef Pierre l'Hermite, en la manière et ordonnance qu'il se pouvoit faire, selon ce que l'histoire raconte. Et fut la dite nef poussée en avant par gens qui étoient cachés dedans, et fut menée très facilement par le côté gauche de la salle du palais, et si légèrement tournée qu'il sembloit que ce fût une nef flottant sur l'eau; et fut ainsi amenée jusques au grand dais au côté de l'autre part, qui était le côté droit de la dite salle. Et après ce sortit de derrière les rideaux, à côté de la place d'où la nef était sortie, un autre entremets fait à la façon et ressemblance de la cité de Jérusalem. Et y était le temple bien imité, et aussi une tour haute assise auprès du temple, ainsi comme les Sarrasins ont coutume d'en avoir, pour de là crier leur loi. Là étoit un homme vêtu très exactement en habit de Sarrasin, et qui, en langue arabique, crioit la loi en la manière que font les Sarrasins. Et étoit la dite tour si haute, que celui qui étoit dessus joignoit bien près des lambris de la dite salle. Et le bas, tout autour de la dite cité, où il y avoit forme de créneaux, et de murs, et de tours, étoit garni de Sarrasins armés à leur manière et ordonnés à combattre pour défendre la cité. Ainsi fut amené à force de gens, qui étoient dedans si bien cachés qu'on ne les pouvoit voir, jusque-devant le dit grand dais, au côté droit. Et lors se mirent les deux entremets l'un contre l'autre; et descendirent ceux de la nef, et par belle et bonne ordonnance vinrent donner l'assaut à la dite cité, et longuement l'assaillirent, et y eut bon ébattement de ceux qui montoient à l'assaut par les échelles. Finalement montèrent dessus ceux de la nef et conquirent la dite cité, et jetoient hors ceux qui étoient en habits de Sarrasins, en élevant les bannières de Godefroy et des autres. Et mieux et plus proprement fut fait et vu que en écrit ne se peut mettre. Et quand l'ébattement fut achevé, les dits entremets furent ramenés en leur place première. »

Le manuscrit auquel nous devons le curieux dessin de cette représentation a été fait par les ordres et sous les yeux de Charles V. C'est un manuscrit historique s'il en fut. Il est d'ailleurs célèbre dans l'histoire littéraire pour avoir fourni à M. Lacabane la preuve incontestable que les chroniques dites de Saint-Denis sont, depuis l'an 1350 jusqu'en 1375, l'ouvrage du chancelier Pierre d'Orgemont.

LES DÉPOTS DU RHONE.

On sait que les sables charriés dans la mer par le Rhône y trouvent un courant insensible à l'œil, mais considérable par ses effets, qui les entraîne de l'est à l'ouest. Il en résulte que les ports situés à l'ouest de l'embouchure tendent tous à se combler, ce qui produit d'énormes variations dans la condition de ces divers points; tandis que les ports situés à l'est, ne recevant aucun dépôt, demeurent dans un état remarquable de fixité. Marseille a été fondée environ 600 ans avant notre ère, et l'entrée de ce port jouit encore aujourd'hui de la même profondeur que quand les Phocéens s'y établirent. L'étang de Berre, situé entre le fleuve et Marseille, est encore tel que nous le décrit Strabon sous le nom de *stagnum astromela*. Enfin, le petit village de Foz, situé à l'embouchure du canal *Fossa mariana*, creusé par l'armée de Marius en attendant les Cimbres, quoique tout-à-fait voisin du Rhône, est encore auprès de la mer comme il y a deux mille ans. De l'autre côté du Rhône, il en est tout autrement. Plusieurs ports que l'histoire nous montre en pleine prospérité au moyen-âge se sont successivement obstrués, et les villes dont ils formaient le principe sont tombées en décadence : Aigues-Mortes, que fonda saint Louis; Saint-Gilles, situé un peu plus haut, et si florissant dans le cours du onzième et du douzième siècle; Maguelonne, célèbre aussi en son temps; Narbonne, où les Romains avaient espéré créer un port rival de celui de Marseille; Agde, dont le port a déjà été comblé à deux reprises; Cette même, qui, malgré l'excellence de sa position, est dès à présent menacé, et que tous les efforts de nos ingénieurs semblent impuissants à garantir. Ainsi, tandis que la côte de Provence demeure à peu près immuable à travers les siècles, celle du Languedoc change pour ainsi dire à vue d'œil d'une génération à l'autre.

On s'est toutefois exagéré beaucoup la manière dont les attérissements du Rhône empiètent sur la mer. Ainsi l'on s'est imaginé que parce que saint Louis s'était embarqué à Aigues-Mortes, cette ville avait dû nécessairement se trouver sur le bord de la mer; tandis qu'elle était tout simplement sur un de ces étangs intérieurs qui sont séparés de la mer par l'étroite bande de sables qui s'étend de Cette au Rhône. Pour que son commerce maritime s'interrompît, il a suffi que le fond de ces étangs reçût un certain exhaussement, et c'est ce qui n'a pu manquer d'avoir lieu, puisque c'est un phénomène qui se poursuit encore tous les jours. En effet, les conquêtes du Rhône ne s'étendent pas seulement sur les domaines de la mer; elles s'exercent également sur ces lagunes intérieures dans lesquelles se verse un partie de ses eaux boueuses. Elles y deviennent plus calmes et y déposent les limons dont elles étaient chargées.

Non seulement la lagune qui séparait Aigues-Mortes de la mer s'est ainsi partiellement comblée depuis le treizième siècle, mais le sol même sur lequel Aigues-Mortes fut alors bâtie, comme on le reconnaît sans peine à l'inspection, n'était que le produit de dépôts semblables opérés plus anciennement. Une remarque fort intéressante d'Astruc, dans ses Mémoires pour l'histoire naturelle du Languedoc, et dans laquelle la philologie vient d'une manière fort curieuse au secours de la géologie, tend à faire croire que le phénomène du comblement des lagunes s'est produit depuis le temps des Romains dans des proportions bien plus considérables encore. Il en résulterait que, dans cet intervalle de vingt siècles environ, le territoire de la France aurait gagné sur cette ligne d'étangs qui bordent la mer une bande d'une importance notable; car les terres basses dont elle se compose sont les plus fertiles de tout le pays. En effet, tous les noms latins des lieux qui se rencontrent sur la route de Nîmes à Béziers, c'est-à-dire à une certaine distance dans l'intérieur des terres, sont, comme le prouvent les étymologies, d'origine celtique. C'est ainsi que l'on trouve *Ugernum*, *Nemausus*, *Ambrossus*, *Sostatie*, *Cessaro*, *Bitterœ*. Cela prouve que ces lieux subsistaient déjà quand les Romains s'en emparèrent, puisqu'ils acceptèrent ces noms consacrés. Au contraire, tous les noms de lieux situés entre cette ligne et la mer, sur un terrain qui semble dans les mêmes conditions que celui où repose Aigues-Mortes, sont d'étymologie latine : ainsi, Aigues-Mortes, *Aquæ-Mortuæ;* Franquevaux, *Franca-Vallis;* Saint-Gilles, *Fanum-Sancti-Ægidii;* Vauvert, *Vallis-Viridii;* Massiliargues, *Cautillianicæ;* Melgueil, *Mercurium;* Perols, *Pedolium;* Maurcillan, *Maurillianum;* Vic, *Vicus;* Frontignan, *Frons-Stagni;* etc. « Cela ne prouve-t-il pas, dit Astruc, que ces lieux n'ont été bâtis que depuis la domination des Romains, et, par conséquent, que ce n'est que depuis ce temps-là que le pays où ces lieux sont bâtis a été habitable? Car, quelle autre raison pourrait-on imaginer qui eût empêché les Gaulois d'habiter le pays le plus fertile du Bas-Languedoc, sans contredit? » Que ce soit, comme ces étymologies semblent en effet l'indiquer, depuis l'époque romaine que cette lisière est devenue propre à la culture, ou qu'elle le fût déjà antérieurement, il n'en est pas moins certain qu'elle a été primitivement marécageuse, et que les lagunes de même nature qui s'étendent encore aujourd'hui entre la terre-ferme proprement dite et le cordon sablonneux du littoral, finiront par se combler et se peupler de la même manière. Il y aura donc une nouvelle ligne de villages qui se distinguera des deux précédentes en ce que les noms n'y seront ni celtiques, ni latins, mais français.

MONTPELLIER.

(Voy., sur le Musée Fabre, p. 257, 266.)

LE PEYROU ET LE JARDIN DES PLANTES.

La place du Peyrou, dont il est difficile de donner une idée exacte par le dessin, doit à sa situation unique autant qu'à ses constructions somptueuses la réputation dont elle jouit. Répéter avec les habitants de Montpellier qu'elle est la plus belle place du monde, ce n'est peut-être pas faire entendre suffisamment tout ce qu'elle présente au regard. Elle forme en effet, au milieu d'un paysage admirable, comme un vaste monument offrant, avec le palais de Versailles et le canal de Riquet, un des plus magnifiques témoignages de la grandeur de Louis XIV, à qui elle est consacrée. Du haut de ses terrasses qui dominent toute la ville, on aperçoit au midi, au-delà des étangs de Maguelonne, premier berceau de l'industrie et du savoir de Montpellier, les plaines azurées de la Méditerranée, à l'ouest l'une des grandes cimes pyrénéennes, le Canigou, au nord les pentes régulières des Cévennes, à l'est, par un beau temps, le mont Ventous, gradin avancé de l'amphithéâtre des Alpes. Les lignes et les couleurs de cet immense horizon n'ont rien à envier à l'Italie, dont elles offrent un avant-goût à la fois brillant et sévère. On en jouit élevé sur des substructions gigantesques, au pied de la statue du grand roi, au milieu d'un parterre de lauriers-roses, robustes comme des arbres, devant un palais bâti pour les eaux qu'on a conduites à cette hauteur par des aqueducs adossés, comme un puissant contre-fort, à la colline monumentale. Si grande que soit la nature en ce lieu, l'homme y soutient admirablement son défi, et s'y trouve grand comme elle dans cette belle architecture du haut de laquelle il la mesure sans étonnement.

Pour construire ce magnifique monument qui semble, tant il est harmonieux, créé par le simple effort d'une seule pensée, il n'a fallu pas moins d'un siècle. L'histoire en est curieuse à faire pour montrer à quel prix s'accomplissent les grandes choses, et que la persévérance est une des plus louables et des plus rares qualités des corps politiques.

Les trois ordres des États que le Languedoc avait conservés depuis sa réunion à la France, et qui n'avaient point cessé d'être rassemblés, même au temps de la toute-puissance de la monarchie, prirent, le 31 octobre 1685, une délibération pour ériger dans Montpellier, lieu de leur réunion, une statue à Louis XIV, qui alors, au plus beau moment de sa gloire, venait de la ternir en révoquant l'édit de Nantes. Était-ce pour s'associer aux triomphes que Louis XIV avait remportés sur les ennemis de la France, ou pour applaudir à la sévérité impolitique qu'il venait de déployer contre les protestants, que les États de Languedoc avaient voulu lui élever un monument? Ils alléguaient le premier motif; mais dans un pays où les passions religieuses ont toujours été très vives, il est fort à craindre qu'un zèle exclusif et peut-être le besoin d'intimider les protestants nombreux, n'aient surtout déterminé la résolution des États. Le cardinal de Bonsi se chargea d'en surveiller l'exécution : il s'adressa à deux sculpteurs qui travaillaient dans les jardins de Versailles, Pierre Marcelinc de Rouen, et Simon Hurtrelle de Béthune. En 1686, il passa avec eux un contrat où ils s'engagèrent à lui livrer, fondue en bronze, au prix de 90 000 liv., une statue équestre de Louis XIV, haute de 12 pieds, longue de 13. C'était l'architecte Mansart qui devait donner les dessins de la figure à ces ouvriers, chargés seulement de l'exécution. Voilà où en était alors la statuaire dans notre pays : l'intervention de l'architecte assurait la convenance générale des œuvres, mais l'obéissance passive des sculpteurs les laissait froides et sans génie. L'ouvrage des aides de Mansart fut terminé en 1692.

Mais alors de grandes difficultés se présentèrent. La seule manière dont on pût, à cette époque, transporter une masse pareille, c'était de la faire voyager par eau de Paris au Havre, du Havre à Bordeaux, de Bordeaux à Cette par la Garonne et par le canal de Languedoc. De nos jours, on se souvient qu'une statue semblable à celle de Montpellier a été conduite à Lyon par voie de terre. Sous Louis XIV, ou les ingénieurs n'osèrent pas essayer de ce moyen, ou les États de Languedoc ne voulurent pas en faire les grandes dépenses. D'un autre côté, on ne pouvait tenter la voie d'eau pendant cette guerre incessante que la France faisait à la Hollande et à l'Angleterre, réunies dans la personne de Guillaume d'Orange. Pour songer à voiturer la statue du monarque qui n'était plus le souverain arbitre de l'Europe, il fallut attendre jusqu'à la paix, qui n'arriva qu'en 1713.

On se demanda alors en quel endroit on érigerait la statue, à qui les mers étaient rouvertes. Les uns voulaient la mettre dans l'intérieur de la ville, qui n'avait cependant que de très petites rues et des places non moins étroites; les autres parlaient de l'élever devant la citadelle qui défend le pied de la ville, et où l'on a pratiqué de nos jours une vaste esplanade. Enfin, en 1716, le roi étant déjà mort, on se décida pour la place du Peyrou : c'était hors la ville, et au-dessus d'elle, un emplacement élevé qui avait servi d'aire à battre le grain, et où s'étaient tenus, dès 1156, certains marchés propres à grossir l'épargne des seigneurs de Montpellier. Le fer-à-cheval qu'il formait, et qui s'appuyait sur des amas de pierre d'où il avait probablement tiré son nom, avait servi en 1622 à la défense vigoureuse que les protestants y firent contre les armées de Louis XIII. Il y eut sans doute des gens qui pensèrent qu'il fallait sur ce monument du courage expirant des huguenots élever le monument de leur proscription et de leur anéantissement; d'autres se décidèrent par la raison que la porte qui conduisait de la ville au Peyrou était un arc élevé déjà aux victoires de Louis XIV, et que la place même, dès 1689, avait été convertie en promenade par le comte de Broglio, commandant pour le roi.

Ce choix fait, on régla la route que la statue devait suivre; elle fut transportée de Paris au Havre pour 6 500 livres. De là pour se rendre à Bordeaux, et pour aller de Bordeaux par le canal de Riquet et par les étangs jusqu'au port Juvénal, on ne dépensa que 5 030 livres. L'administration du canal de Languedoc allégea, il est vrai, les frais en renonçant à tout droit de péage. Mais, même avec cette considération, on ne peut assez s'étonner de la modicité de cette somme, surtout quand on songe à la faiblesse des moyens que les ingénieurs ordinaires avaient alors à leur disposition. De nos jours, avec tous les perfectionnements que la science et l'industrie ont apportés à de pareils convois, on a dépensé récemment plus de 20 000 francs pour faire arriver, du pied des Pyrénées à Paris, un bloc de marbre destiné à la statue équestre du lieutenant-général Gobert. Notre célèbre statuaire David (d'Angers), qui a mis une raison de patriotisme à vouloir tailler dans du marbre français la statue d'un général français, n'a pu, malgré l'assistance d'amis dévoués, vaincre l'apathie et l'aveuglement des entrepreneurs du Languedoc dans une circonstance qui était cependant décisive pour leur pays; il a fallu trois ans de négociations et des sacrifices considérables pour faire enfin exécuter un transport qui, par le canal du Midi, par le Rhône, par la Saône et par les canaux du Nord, présentait les plus grandes facilités. Les États de Languedoc furent mieux secondés : un seul contre-temps arrêta un instant leur entreprise. A Bordeaux, le bateau sur lequel la statue fut transbordée reçut une telle affluence de curieux qu'il versa. Le bronze tomba dans l'eau, d'où l'on ne put le retirer qu'avec quelques légères fractures. Au mois d'août 1717, il était rendu sur la place du Peyrou; il fut inauguré le 10 février 1718. Il y avait trente-trois ans qu'il avait été voté, vingt-six ans qu'il avait été coulé; il y avait trois ans que le roi en l'honneur de qui on l'élevait était descendu au tombeau, privé du grand prestige dont il avait été entouré pendant sa jeunesse.

Louis XIV était représenté dans cette figure avec un costume mêlé du romain et du moderne, qui passait alors pour le comble de l'art. Il avait sur sa tête sa perruque, imitant d'aussi près que possible la chevelure de l'Apollon du Belvédère, et à ses pieds des brodequins qui laissaient voir les orteils, et ressemblaient fort peu à des bottes. Il portait la cuirasse, mais par-dessus il avait le manteau agrafé à l'antique.

Après avoir érigé ce chef-d'œuvre, qu'on préférait à la statue élevée à Paris sur la place des Victoires, on s'occupait d'en arranger le piédestal lorsque la peste qui sévit à Marseille en 1720, et qui désola tout le Midi, suspendit les travaux. Lorsqu'il fut question de les reprendre, on trouva la place trop petite pour le monument qui la décorait, et on demanda au directeur des fortifications du Languedoc un plan pour l'agrandir. Les accroissements qu'on méditait rendirent nécessaires l'achat et la démolition d'un couvent des religieuses de la Merci, qui se défendirent jusqu'en 1731. La guerre allumée par la succession de Pologne, et à laquelle le cardinal Fleury, malgré ses répugnances, fut obligé de prendre part en 1733, occasionna des impôts qui détournèrent l'attention et l'argent des États. Les projets d'embellissement de la place du Peyrou ne furent repris qu'en 1739 ; mais bientôt ils furent de nouveau interrompus par une complication nouvelle. La ville de Montpellier, qui, depuis un demi-siècle, avait ainsi trouvé les moyens de faire décorer

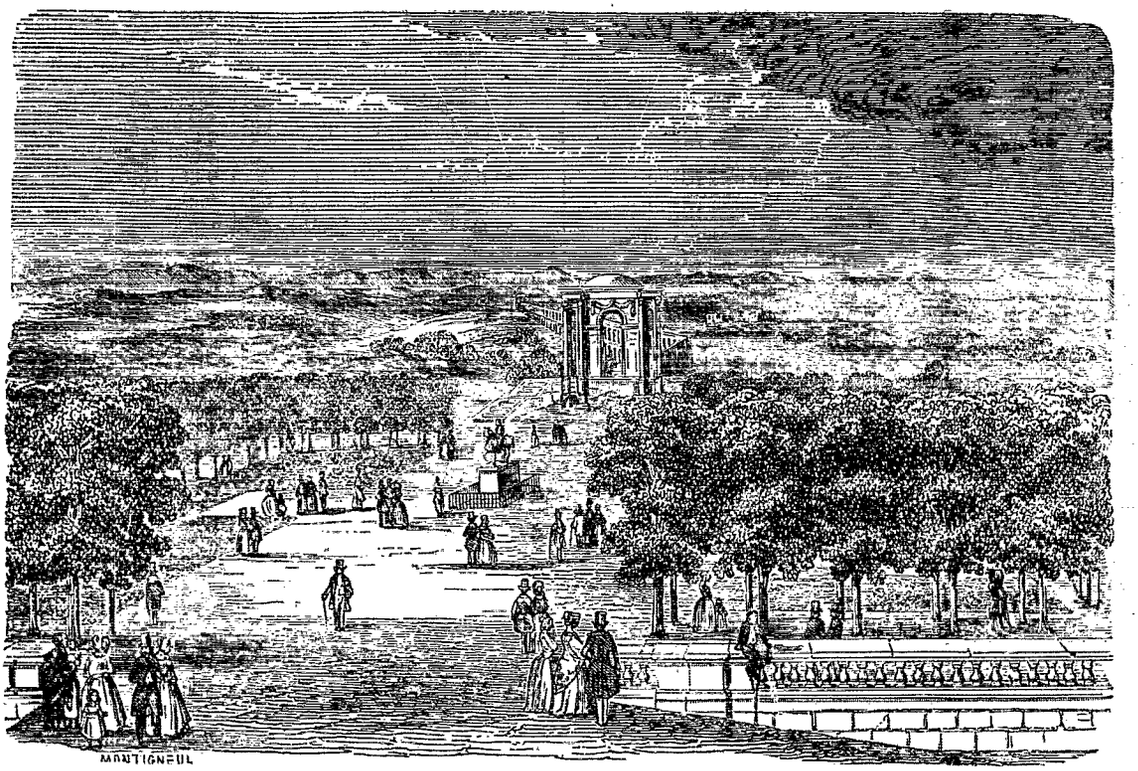

(Montpellier.— La place du Peyrou.)

ses murs avec les fonds généraux de la province, sut persuader aux États qu'il fallait utiliser les travaux du Peyrou pour faire arriver sur le point le plus élevé de son enceinte les eaux des fontaines de Saint-Clément, qui étaient à la distance d'environ une lieue et demie. Les États, en effet, en délibérèrent dans l'année 1751, et dès 1752, on commençait les travaux de l'aqueduc.

En 1764, l'aqueduc avançait lorsqu'on en suspendit l'achèvement pour songer au moyen définitif de décorer la place à laquelle il fallait apporter de l'eau. Les États de Languedoc crurent qu'ils ne sauraient choisir un homme trop éminent pour présider à l'embellissement de leur province ; ils firent faire des ouvertures à Soufflot, qui, après une brillante éducation, avait orné la ville de Lyon de bâtiments magnifiques, et depuis sept ans était chargé d'élever à Paris le grand temple de Sainte-Geneviève, l'un des édifices les plus considérables entrepris dans le cours de ce siècle. Soufflot, qui sentait toute l'importance de son ouvrage, discuté dès lors par la critique, ne put consentir à quitter la capitale. A sa place, on fit venir l'architecte Franque, de l'académie d'architecture de Paris. Pendant que cet artiste faisait son projet, un architecte de la province, nommé Giral, qui déjà en avait fourni un, l'ayant corrigé, l'envoya à l'académie d'architecture qui avait été prise pour juge, et qui fut assez impartiale pour préférer ce plan d'un provincial à celui de son associé. C'est en 1766 que l'académie approuva le projet de Giral, mis aussitôt à exécution. On y travailla dix ans ; en 1772, on y fit une plantation d'ormeaux qu'il fallut renouveler deux ans après. Giral ne vit achever son œuvre qu'en 1776. Ses honoraires furent réglés à 24 000 livres qu'on lui compta en espèces, et auxquelles on ajouta une pension viagère de 1200 liv. La place du Peyrou se présenta alors, telle que nous la voyons de nos jours, séparée de la ville par un fossé sur lequel un pont est jeté, terminée à l'ouest par un château hexagone recevant les eaux de l'aqueduc auquel il est adossé, épaulée tout alentour de promenades basses où l'on descend par de belles rampes, et qui forment comme le rez-de-chaussée au-dessus duquel elle s'élève. Mais les États de Languedoc ne trouvaient pas encore que leur ouvrage fût accompli ; ils voulurent que la statue de Louis XIV fût accompagnée de quatre groupes qui auraient été érigés aux quatre angles de la place, et y auraient représenté les ministres, les généraux, les prélats et les poëtes dont le monarque avait été entouré pendant sa vie. En 1784, on traita du prix des marbres qui devaient être employés à cet usage ; mais les marchés n'eurent aucune suite, parce que cette administration provinciale des États de Languedoc fut supprimée, le 26 octobre 1789, par l'un des premiers effets de cette grande pensée de l'unité du pays que le génie de quelques hommes fit prévaloir dans la révolution française. La déco-

ration de la place du Peyrou demeura ainsi imparfaite, après avoir épuisé pendant la durée d'un siècle la somme de 1 172 667 livres 1 sol et 3 deniers.

Ce mouvement d'enthousiasme pour Louis XIV, après s'être si longtemps soutenu, après avoir imprimé dans un siècle de décadence je ne sais quel aspect surprenant de grandeur sévère et de majesté simple à tous les ouvrages de la place du Peyrou, y fut bientôt remplacé par un sentiment tout contraire qui faillit anéantir en un jour le labeur de cent années. Le 10 août 1792, l'ancienne royauté vit disparaître son dernier prestige, et le 14 du même mois un décret de l'Assemblée législative ordonna de supprimer partout les signes qui rappelaient la monarchie. C'est le 1er octobre 1792 qu'on essaya à Montpellier de mettre à exécution, sur la statue de Louis XIV, les ordres de la république naissante; mais il fallut y revenir, et ce ne fut que le lendemain qu'on put abattre le bronze royal, bientôt changé à Lyon en canons destinés à la défense du pays. On essaya aussi de renverser les terrasses somptueuses et ces belles balustrades où revivait le goût d'un autre âge; mais on ne put en déraciner les masses, qui gardèrent seulement les traces d'une tentative déraisonnable. Dès le mois de mai 1795, le représentant Girot-Pouzol, envoyé dans le Midi, commença à ordonner des réparations. Cependant le premier administrateur que le consulat mit à la tête du département de l'Hérault, M. de Nogaret, trouva la place encore vide; il y fit élever en 1800

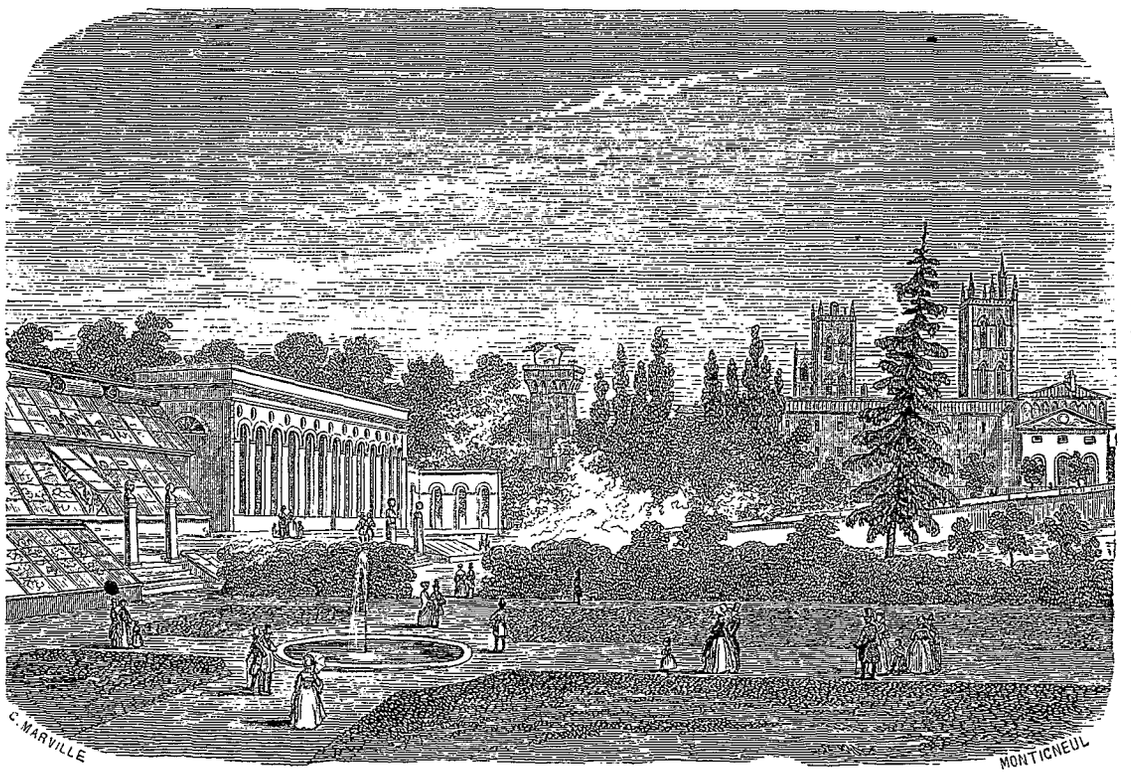

(Montpellier.— Le Jardin des plantes.)

une colonne commémorative en l'honneur des soldats morts au champ d'honneur. Ce trophée de la bravoure républicaine subsista pendant toute la durée de l'empire; mais dès la première restauration une délibération fut prise pour relever la figure du grand roi sur la place du Peyrou, et le 13 octobre 1814, on posa la première pierre du monument sur lequel la seconde restauration a érigé de nouveau la statue royale, mais dont elle n'a pas eu le temps de refaire les bas-reliefs. C'est ainsi que cette belle place du Peyrou a suivi depuis un siècle et demi toutes les vicissitudes de notre histoire, et que par ses pierres mêmes elle en raconte les souvenirs tour à tour brillants et tragiques.

Aux pieds mêmes de la place, du côté du nord, a été pratiqué le jardin botanique dont nous donnons aussi l'image. Ses plantes variées, ses berceaux couverts, ses sentiers tortueux et isolés font un charmant contraste avec la régularité majestueuse du Peyrou. Ses serres et ses plates-bandes offrent un sujet d'études faciles aux étudiants de la Faculté de médecine, voisine du jardin, et dont on voit sur les derniers plans de notre gravure les grands bâtiments surmontés des clochers de la cathédrale, placée, comme elle, à cette extrémité tranquille de la ville.

PROCÉDÉS MÉCANIQUES DE DESSIN.

(Voy. 1844, p. 107.)

Nous avons décrit (1844, p. 107) les premiers appareils qu'on ait employés pour dessiner les objets en perspective. Avant de faire connaître les procédés du même genre qui, depuis Albert Durer, ont été proposés aux artistes, nous reviendrons un moment sur le problème qu'il s'agit de résoudre pour en exposer la solution générale et définir quelques termes qui doivent se retrouver souvent dans le cours de nos articles.

Proposons-nous donc de tracer la perspective d'un corps quelconque, par exemple, du prisme à base octogone représenté en A dans la figure 1; en d'autres termes, cherchons à décrire sur un plan ou *tableau* CE une figure qui produise sur l'œil d'un observateur, placé en D, l'impression que produirait le prisme lui-même.

Il suffit pour cela d'imaginer une suite de rayons visuels qui, de l'œil de l'observateur ou du *point de vue*, iraient aboutir aux sommets du prisme : ces rayons rencontreront le tableau CE en plusieurs points, qui seront les sommets de la perspective cherchée. Ainsi, dans notre figure 1, on voit des lignes O1, O2, O3, etc., qui joignent le point O aux huit sommets de la face supérieure du prisme (pour ne pas

compliquer le dessin, on n'a tracé qu'en partie les lignes intérieures) : ce sont les rayons visuels. Ces lignes coupent le plan du tableau aux points marqués 1, 2, 3, etc.; en joignant ces points par des droites, on forme un polygone 1, 2, 3... 7, 8, qui est la perspective de la face supérieure du prisme. La même construction appliquée aux faces latérales donnera

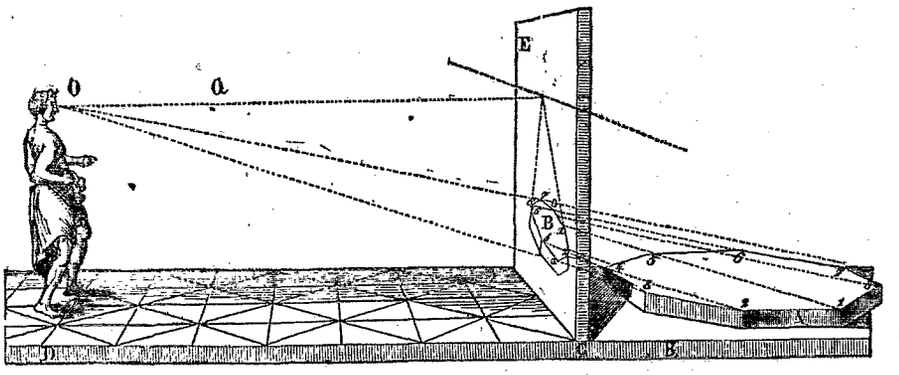

(Fig. 1.)

la perspective de ces faces, et, par suite, celle du prisme entier, comme nous la représentons sur la figure 1.

La règle géométrique que nous venons d'indiquer est générale, et sert, dans tous les cas possibles, à définir et à tracer la perspective d'un corps quelconque. La figure qu'on obtient est le *portrait* de l'objet original et le reproduit exactement, du moins quand on se borne à considérer la disposition et la grandeur relatives des lignes que nous offre sa surface. Il ne reste plus qu'à représenter l'effet de la lumière sur chaque partie de la figure ainsi obtenue, en y appliquant une teinte convenable; mais cette opération est l'objet de la *perspective aérienne* dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Si l'on répète la construction dont nous avons parlé, en supposant l'œil de l'observateur placé en O′ et non plus en O, on trouve que la perspective du prisme A est représentée par une figure sensiblement différente de celle que nous obtenions tout-à-l'heure, et qui est tracée en B. De là résultent deux conséquences importantes.

La première est que, pour prendre une perspective exacte, l'observateur doit s'astreindre à garder toujours le même point de vue.

La seconde est qu'une perspective tracée sur un tableau quelconque, pour produire un effet satisfaisant, doit être regardée du point de vue adopté par le peintre.

Il est évident d'ailleurs que la position du point de vue n'est pas tout-à-fait arbitraire, et qu'elle est, jusqu'à un certain point, déterminée par les lois de la vision et la disposition des objets que l'artiste veut représenter. En général, on doit prendre le point de vue sur la perpendiculaire élevée par le centre du tableau, parce que c'est dans cette direction que le spectateur ira naturellement se placer pour examiner la composition. Si le tableau doit être placé à une certaine hauteur au-dessus du sol, comme cela arrive ordinairement, l'artiste abaissera le point de vue; il le portera un peu à droite ou un peu à gauche, si la scène principale doit être placée sur l'un des côtés, etc. Dans tous les cas, la distance du point de vue au tableau doit être comprise entre une demi-fois et trois fois la largeur du tableau. L'expérience prouve que ces limites ne doivent jamais être dépassées, sans quoi la vision n'est plus distincte, ou le spectateur est obligé de tourner la tête pour embrasser tout le champ du tableau.

Reprenons maintenant la description des procédés mécaniques proposés à diverses époques pour dessiner la perspective.

Le premier appareil que nous citerons diffère des précédents en ce qu'il donne la perspective sur un plan horizontal: il se rapproche par là des appareils modernes du même genre dont il a fourni probablement la première idée. Il a été décrit par le P. Nicéron sous le titre d'*Instrument catholique ou universel de la perspective.* (Voy. l'ouvrage intitulé *Perspective curieuse du R. P. Jean-François Nicéron, Parisien, de l'ordre des Minimes.* Paris, 1652.)

Voici la disposition de cet appareil représenté dans la figure 2.

Sur une table horizontale composée, comme nos tables à jeu, de deux parties réunies par des charnières Z, Y, sont fixées deux règles métalliques ED, FG, parfaitement parallèles. Une troisième règle BA s'appuie sur les deux premières, et porte une tige verticale BC de même longueur. Le système BC, BA, forme ainsi une équerre dont les deux côtés sont égaux et liés entre eux comme les branches d'un compas.

Ce système est mobile. Le sommet B de l'équerre est formé par un cylindre creux, assez long, dans lequel la règle ED passe à frottement doux. On peut donc faire mouvoir le cylindre sur la règle ED, et, par suite, faire décrire à BC un plan vertical, à AB un plan horizontal.

Comment imprime-t-on le mouvement au cylindre et par suite à l'équerre? Il y a pour cela un cordon sans fin dont les deux extrémités sont liées au cylindre en *m* et en *n*. En suivant les sinuosités de ce cordon sur la figure 2, on voit que de *m* il va passer sur D, puis en E; qu'il s'enroule autour de X, et qu'il revient enfin entourer E une seconde fois pour aller s'attacher en *n*. Il est clair, d'après cela, qu'en tirant vers X la portion extérieure E*p* du cordon, on fera mouvoir l'équerre vers D; qu'en tirant au contraire vers X la portion intérieure E*o*, on rapprochera l'équerre du point E.

Il y a dans l'instrument une partie essentielle : c'est le fil L*b*BM. Il porte, comme on le voit sur la figure, un corps L qui sert de contre-poids, et se termine par un style M destiné à tracer sur le papier les points de la perspective cherchée. Le fil est maintenu entre L et M par des crochets *b*, *a*, sur lesquels il peut glisser, et, au moyen du contre-poids L, il reste toujours tendu, soit qu'on approche, soit qu'on éloigne le style M de FG. Un petit anneau placé en N divise la longueur du fil L*ba*M en deux moitiés, égales toutes deux aux côtés AB, BC, de l'équerre. De là résulte que la portion *a*M est toujours égale à *b*N, quelle que soit la position de N entre les crochets *b* et *a*.

La table porte enfin une tige articulée à l'extrémité de laquelle se trouve l'oculaire R.

Voyons maintenant comment on pourra, à l'aide de cet instrument, prendre la perspective d'un corps quelconque, par exemple, du cube *tus*.

On applique d'abord sur la table une feuille de papier dont on fixe les coins vers P, F, *e* et *d*.

Soit maintenant *s* le point du cube dont on veut trouver

la perspective. En manœuvrant les cordons qui aboutissent en X, on amène d'abord l'équerre dans un plan vertical, tel que le rayon visuel R*s* rencontre le fil *b*B porté par la tige BC. Cela fait, on éloigne ou on approche le style M de FG, en tenant toujours le fil *a*M parallèle à AB, jusqu'à ce que l'anneau N soit sur le rayon visuel R*s*. La pointe du style marque alors sur le papier la perspective du point *s*.

En effet, le point N serait la perspective du point *s* dans le plan vertical; puisque *b*N est égal à *a*M, le point M est placé sur le plan horizontal, comme il le serait sur le tableau vertical.

On trouvera de la même manière la perspective des autres sommets du cube, et, par suite, celle du corps.

L'instrument que nous venons de décrire a été inventé par Cigoli (Ludovico Cardi), peintre florentin, mort en 1613, qui a composé aussi quelques traités sur la perspective. Les musées d'Italie, et surtout ceux de Florence, conservent un grand nombre d'ouvrages de Cigoli. Il était élève de Santi-Tito; mais il se forma principalement en étudiant les œuvres du Corrége. Ses compatriotes l'ont surnommé, un peu ambitieusement, le *Titien florentin*.

C'est une chose remarquable que le soin qu'on apporta toujours dans l'école de Florence à l'étude de la perspective. Léonard de Vinci dans ses traités, Michel-Ange dans les magnifiques fresques de la Sixtine, nous ont laissé un témoignage éclatant de la science des peintres florentins dans cette branche si essentielle de l'art du dessin. Bien avant ces illustres maîtres, un autre Florentin, Paolo Uccello, la cultiva avec une telle ardeur, que Vasari, qui nous a conservé sa vie, en a fait un tableau des dangers où peut entraîner la passion de la perspective. Voici ses paroles : « Uccello eût été le peintre le plus gracieux et le plus habile que l'art eût possédé depuis Giotto, s'il se fût attaché à la représentation des figures comme il s'attacha aux choses de la perspective : encore que celles-ci soient belles et ingénieuses, le peintre qui s'en occupe sans mesure perd du temps, se fatigue, impose mille entraves à son génie; il se fait une manière pleine de sécheresse et de dureté, parce qu'il veut traiter les choses trop minutieusement; outre que bien souvent il devient sauvage, bizarre, mélancolique et pauvre. »

C'est en effet ce qui arriva au pauvre Uccello : il vécut absorbé dans des spéculations géométriques, et beaucoup

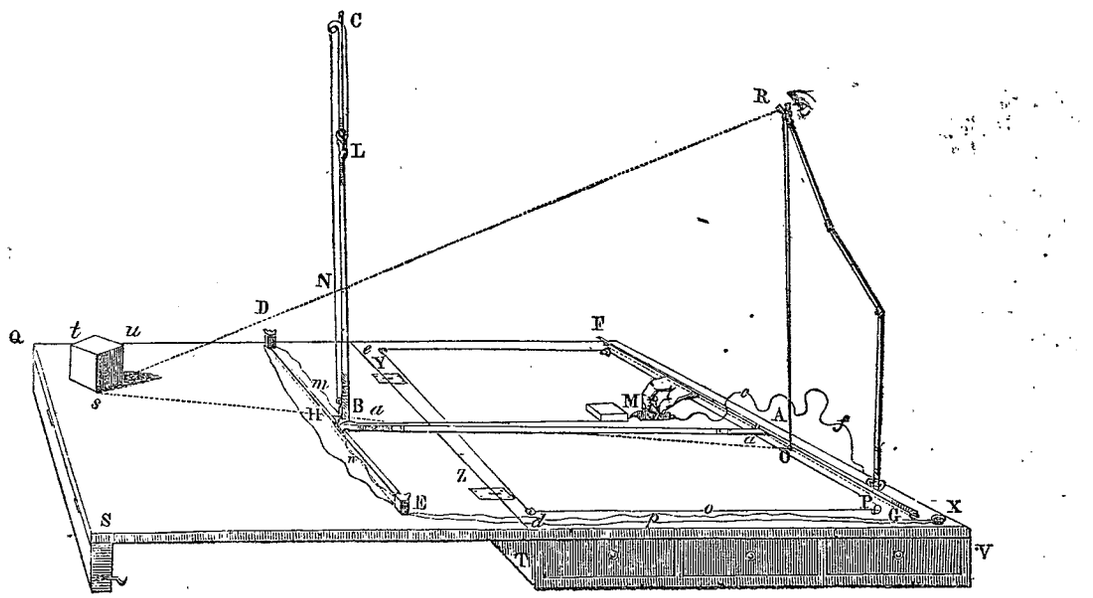

(Fig. 2.)

plus occupé de perspective que de peinture; au demeurant fort mal dans ses affaires. « Il passait les nuits à méditer sur ses problèmes, dit son biographe. Quand sa femme (c'est elle-même qui l'a raconté bien souvent) l'appelait pour dormir : « Ah! répondait-il, que la perspective est une douce chose! » et il poursuivait ses recherches. »

UNE SCÈNE DE BALLET AU DERNIER SIÈCLE.

Le croirait-on? La scène que représente notre gravure, tirée d'un ballet joué à Londres dans le milieu du siècle dernier, appartient aux temps héroïques : le principal personnage est un guerrier rival d'Hercule, le compagnon d'Orphée, de Castor et de Pollux; c'est l'heureux Jason qui, surpris auprès de Créüse par l'implacable Médée, s'empresse de détacher vivement et avec grâce le pied gauche du pied droit, et se prépare à exprimer par un entrechat plein de terreur le sentiment que lui inspire cette arrivée inattendue.

Ce bizarre costume de Jason était adopté alors, non seulement à Londres, mais sur tous les théâtres de l'Europe, pour la représentation des tragédies ou des ballets dans lesquels figuraient des dieux, des rois, des héros ou des princes. Au temps de Shakespeare et de Corneille, les acteurs s'étaient contentés du costume porté à la cour et à la ville : de grandes perruques, des chapeaux à plumes, des gants à franges, étaient la seule parure extraordinaire des héros tragiques, à quelque époque qu'ils appartinssent. Un gentilhomme de la cour de Louis XIV se défaisait libéralement d'une partie de sa garde-robe pour en revêtir Oreste ou bien Agamemnon. C'était alors une manière d'encourager le talent. Le cardinal de Richelieu habilla Bellerose pour jouer le *Cid*, tragédie où les acteurs étaient costumés cavalièrement à la mode de Louis XIII, préférée à la robe sombre et aux chaperons du moyen-âge, dont Rodrigue et don Sanche se revêtent aujourd'hui.

Le costume contemporain parut bientôt insuffisant pour représenter des dieux ou des héros; il disparut, et nous donnons un spécimen de celui qui le remplaça. Les acteurs chargés des personnages mythologiques adoptèrent un vêtement complet de taffetas couleur de chair, sur lequel, à l'instar de notre Jason, on établissait des hanches composées de deux paquets de crin, qui grossissaient l'acteur d'un pied de chaque côté. La jarretière était de rigueur; les dieux, les faunes ou les sylvains ne pouvaient s'en dispenser; ils la portaient généralement avec des boucles de diamants qui semblaient ainsi incrustées dans la peau. Quant aux femmes, leurs robes, toujours chargées de larges falbalas et de draperies, étaient soutenues par un cercle de baleine

atteignant quelquefois deux mètres de diamètre. C'est ainsi que mademoiselle Dumesnil est représentée dans Agrippine, au foyer de la Comédie française.

Mademoiselle Clairon, frappée du ridicule de ce costume, prétendit s'y soustraire, et, à la première représentation de l'*Orphelin de la Chine*, de Voltaire, parut les bras nus avec un manteau court, un jupon sans falbalas et les cheveux flottants sur le dos. A en croire les journaux du temps, le public fut frappé de la vérité du costume, et se montra flatté de voir une Chinoise si fidèlement représentée.

Cette prétendue réforme du costume, à laquelle Lekain s'associa, parut satisfaisante. On pensait alors qu'il était puéril de pousser trop loin l'illusion théâtrale, et qu'il était suffisant qu'un acteur chargé d'un rôle de Chinois n'eût pas l'air d'un Parisien. Aussi Larive et Talma subirent-ils les cris de la critique, les tracasseries de leurs confrères et les anathèmes des vieux amateurs fidèles aux admirations de leur jeunesse, lorsque, aidés des conseils du peintre David, ils introduisirent sur la scène de véritables costumes grecs et romains. Dans son indignation le *Censeur dramatique* s'exprimait ainsi :

« Maintenant les héros grecs sont vêtus comme des femmes; on fait danser le berger Pâris en bonnet rouge, sous prétexte que c'est le bonnet phrygien. Les vêtements des princesses n'ont plus de majesté ni d'ampleur, et l'on a fini par faire jouer à un acteur estimable et docile le rôle de Bayard en petite veste et en perruque blonde garnie de boudins.

» C'est ainsi que les peintres, en ne voyant jamais que des tableaux et des statues, se sont emparés du théâtre, ont détruit l'illusion en voulant la compléter; il leur semble qu'ils ont créé l'art, parce qu'ils ont changé la coupe des habits.

» Non contents d'avoir changé les habits, ils ont aussi dénaturé les têtes. Tous les Romains sont maintenant en perruque noire et bouclée, quoique très certainement on ne sût pas à Rome ce que c'était qu'une perruque (1). Enfin ils ont donné aux héros tragiques des barbes de capucin... Une barbe au théâtre! Bon Dieu! où sommes-nous? Voilà comme, en courant après une vaine et mensongère imitation, on renonce à tous les charmes de l'illusion... On travaille à nous ramener à la barbarie dont on a prétendu nous faire sortir... Les femmes ont commencé par quitter ces paniers majestueux, ces riches étoffes, ces parures brillantes qui donnaient aux rôles nobles du corps et de la dignité; elles ont introduit sur la scène de petites robes mesquines et plates; elles y ont apporté le blanc qui n'aurait jamais dû s'y montrer; bientôt sans doute elles y paraîtront comme à la ville, etc. »

Ces regrets peuvent nous paraître étranges aujourd'hui, que nous ne concevons pas que l'on puisse représenter le vieil Horace sans barbe, ou une ingénue sans robe blanche; néanmoins, si l'on en croit les peintres et les archéologues, que de progrès encore à faire sur la scène par rapport aux costumes! Tous les âges de l'antiquité grecque ou romaine ne sont-ils pas confondus, et ne voyons-nous pas de nos jours un tragédien revêtir tour-à-tour Constantin du costume de Romulus ou de celui de l'Étrusque Tarquin. Remarquons

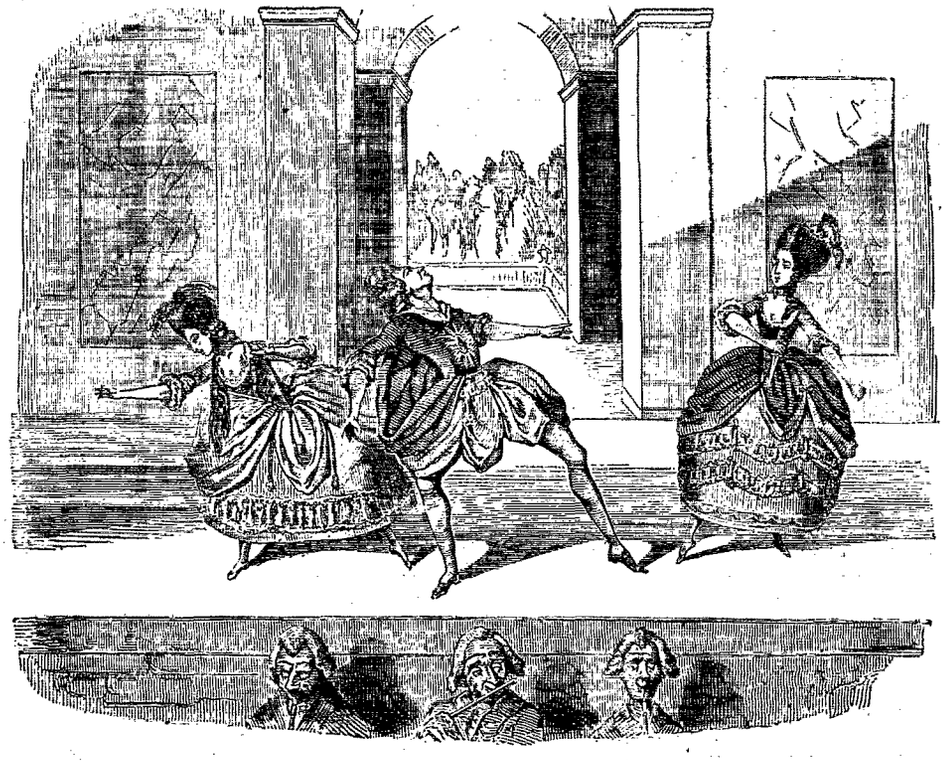

(Scène d'un ballet de Jason et Médée.—D'après une estampe anglaise du dix-huitième siècle.)

toutefois que, pour la plupart des pièces classiques de notre scène, la scrupuleuse exactitude de costume et de mise en scène que désirent les érudits et les artistes en rendrait la représentation bien difficile, sinon impossible. Elle siérait mal à des pièces écrites pour une époque où la science archéologique était si peu avancée. N'oublions pas d'ailleurs que si l'illusion est nécessaire au théâtre, et si elle ajoute au puissant effet que la représentation dramatique produit au fond des cœurs, il ne faut pas subordonner l'art de Corneille et de Racine à celui du machiniste ou du tailleur, et que c'est moins pour les yeux que pour les âmes qu'ils ont composé leurs chefs-d'œuvre.

(1) Erreur du *Censeur dramatique*. Les anciens Romains connaissaient les perruques.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SAINT-LÉONARD DE L'ILE-BOUCHARD

(Département d'Indre-et-Loire).

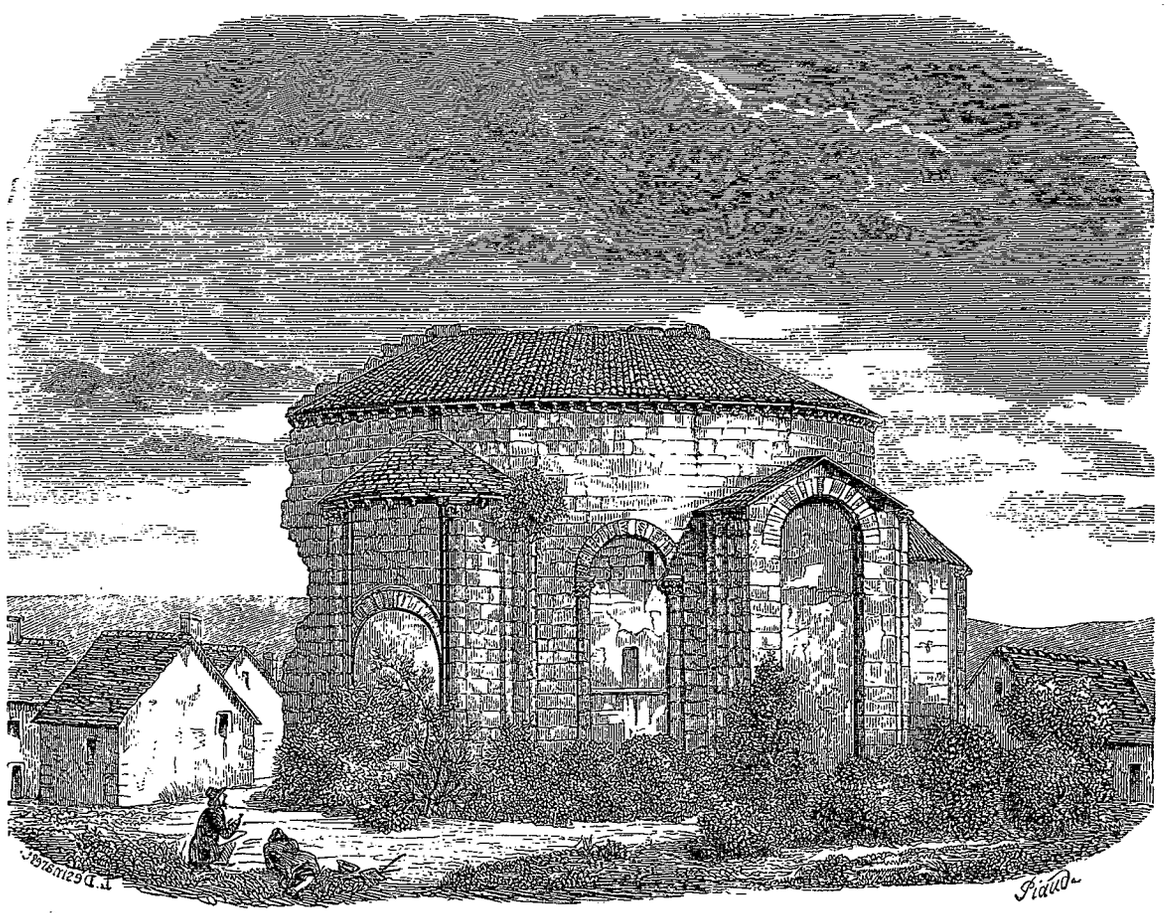

(Ruines de l'église de Saint-Léonard. — Vue extérieure de l'abside.)

Les bords de la Vienne, dans le département d'Indre-et-Loire, mériteraient d'être plus vantés. On y admire tout ce qui donne la richesse et la variété aux paysages : fraîcheur de végétation, coteaux escarpés, vallées profondes, villages agréablement situés, monuments curieux, ruines qui réveillent en foule les souvenirs historiques. L'imagination n'a pas grand effort à faire pour y évoquer quelques unes des plus brillantes scènes de la chevalerie française dont furent le théâtre Chinon, Sainte-Maure, l'Ile-Bouchard, Nonâtre, ou quelqu'un des nombreux castels bâtis au milieu des campagnes voisines. A chaque pas, de poétiques débris parlent de la féodalité, des luttes acharnées des seigneurs du moyen-âge, de leurs triomphes, de leurs revers, des joies et des souffrances du peuple. Les restes d'édifices religieux surtout sont nombreux, et témoignent du développement remarquable de l'architecture dans l'ancienne Touraine. Comme exemple, nous reproduisons aujourd'hui les ruines de Saint-Léonard.

L'église de Saint-Léonard fut bâtie dans la seconde moitié du onzième siècle. Les caractères architectoniques qu'on y découvre encore actuellement ne sont nullement en désaccord avec cette date de la construction primitive. L'abside, seule partie aujourd'hui debout, est supportée intérieurement par six belles colonnes monocylindriques. Les chapiteaux qui les couronnent sont historiés, et les sculptures en sont déjà savantes et harmonieuses. Ce n'est pas encore la perfection matérielle des œuvres de la renaissance; mais ce n'est déjà plus la grossièreté des sculptures contemporaines dans plusieurs régions de la France. En quelques endroits, on remarque des rinceaux agréablement dessinés, et qui ne dépareraient pas des édifices plus célèbres. Au-dessus des cinq travées absidales se déroule une série de petits arcs aveugles appuyés sur de légères colonnettes. Il règne, dans cette portion de l'antique église, une belle simplicité de lignes; l'ordonnance générale est parfaite. La partie extérieure de l'abside offrirait aussi matière à quelques observations aux antiquaires attentifs. On y voit surtout de très curieux modillons ouvragés représentant des masques humains et des figures grotesques. Il est difficile de se défendre d'une singulière impression à l'aspect de ces faces bizarres de démons ou de lutins qui semblent ricaner au milieu des ruines. On dirait une apparition des mauvais génies qui président à la mort et à la destruction.

ANCIENNES EXPÉDITIONS DES TARTARES DE CRIMÉE.

On ne se représente pas assez vivement ce qu'a été autrefois la guerre ; on sentirait mieux tous les progrès que la civilisation a accomplis à cet égard, et l'on comprendrait que l'état actuel des populations, même dans les invasions, est certainement plus voisin de la figure de la paix que de celle de ces hostilités des anciens temps. L'éloignement des siècles nous fait perdre, à la vérité, une partie de ces horreurs en nous en soustrayant les détails trop vifs, et il semble même que l'intervalle qui nous sépare de ces générations ait pour but d'affaiblir l'intérêt que les malheurs d'autrui doivent exciter dans nos cœurs. Aussi, pour prendre idée des changements heureux que le droit de la guerre a subis, vaut-il mieux prendre ses exemples chez les peuples peu civilisés des périodes récentes que dans l'antiquité. A cet égard, rien n'est

plus saisissant peut-être que les effroyables invasions qui se sont faites si longtemps par les Tartares du Don et de la Crimée, sur les zones limitrophes des nations slaves. En effet, il ne s'agit plus là d'un sévice passager, mais, si l'on peut ainsi dire, d'une exploitation systématique et par coupes réglées d'un peuple par un autre. On voit aussi par là quelle reconnaissance est due à la Russie pour avoir mis fin à de si affreux désordres, et comment cette puissance, si funeste quand elle s'attaque à des nations plus avancées, est au contraire bénissable quand la Providence l'emploie contre des nations plus barbares. Détestable dans la plupart de ses interventions en Europe, elle change de caractère, ainsi que Napoléon l'avait si bien senti dans le rôle qu'il voulait lui assigner, dès que son activité se tourne vers les nations asiatiques. Si elle ne fait pas régner le bonheur parmi les nations qu'elle administre, elle les empêche du moins de servir, comme par le passé, de victimes l'une à l'autre.

Pour ne pas nous perdre dans le lieu commun, nous emprunterons au Mémoire peu connu d'un gentilhomme nommé Beauplet, qui, ayant fait la guerre dans ces contrées au commencement du dix-septième siècle, publia en rentrant en France ce qu'il avait vu. La manière précise dont il expose, en sa qualité de militaire, ce singulier mode d'exploitation atteint si bien son effet que les tableaux particuliers deviennent en quelque sorte inutiles : on ne le devine que trop.

Lorsque la Turquie, ce qui était presque continuel, se trouvait en différend avec la Pologne, le sultan donnait l'ordre au khan de Tartarie de commencer le tourment contre les populations chrétiennes. C'était une réjouissance pour les Tartares, qui ne voyaient dans une telle affaire qu'un accroissement de revenu. Les armées avec lesquelles ils se mettaient en campagne étaient quelquefois de 80 000 hommes, plus souvent de 50 000. Ils choisissaient l'entrée de l'hiver, à cause de la neige qui, recouvrant alors tout le pays, rendait leur marche plus facile. Ils partaient en janvier et s'arrangeaient de manière à être de retour pour le commencement de mars, époque à laquelle les glaces commencent à fondre. Ils s'avançaient tranquillement, pour ne point fatiguer leurs chevaux, par petites journées de six lieues au plus, ayant soin de tenir le fond des vallées pour n'être point dépistés. Par la même raison, ils évitaient de faire du feu dans leurs campements. Arrivés de la sorte à la frontière, et abrités dans quelque lieu choisi, ils demeuraient en repos deux ou trois jours pour bien reprendre courage ; puis alors ils partaient, marchant jour et nuit, en grande hâte, sans faire aucun dommage sur les routes de peur de donner l'éveil. Ils s'avançaient ainsi de soixante à quatre-vingts lieues dans l'intérieur du pays. Alors l'affreuse récolte commençait.

L'ordonnance du gros de l'armée, destinée à protéger les pillards, était de cent hommes de front, ce qui faisait trois cents chevaux, chaque cavalier menant à la main deux chevaux de relais. Ce front occupait une étendue d'environ un quart de lieue, et la profondeur, formée de sept à huit cents chevaux, une étendue de trois à quatre lieues. « Quatre vingt mil Tartares, dit notre auteur, font plus de deux cent mil chevaux. Les arbres ne sont pas plus espais dans les bois que les chevaux sont pour lors dans la campagne, semblables, quand on les voit de loin, à quelque nuage qui s'eslève sur l'horizon qui va croissant à mesure qu'il s'eslève ; ce qui donne de la terreur aux plus hardis qui n'ont pas accoustumé de voir de telles légions ensemble. » Dans l'invasion, les ailes marchaient strictement réunies au corps d'armée ; mais dès que la retraite commençait, ces ailes, fortes chacune de huit à dix mille cavaliers, et subdivisées chacune en une vingtaine de troupes, ces ailes prenaient leur mouvement à droite et à gauche, couvrant chacune le pays sur une étendue de cinq à six lieues, et faisant rafle de tout. « Ils assiègent les villages, dit Beauplet, en faisant autour quatre corps-de-garde, avec de grands feux toute la nuit, de peur qu'aucun paysan ne leur échappe ; puis pillent et brulent, et tuent tous ceux qui leur font résistance, et prenent ceux qui se rendent, hommes, femmes, enfants à la mamelle, bestiaux, chevaux, bœufs, vaches, moutons, chèvres, etc. Les ailes n'ayant pas ordre d'aller plus loin que cinq ou six lieues s'en retournent avec leur butin trouver le corps qui est facile à trouver, car il laisse un grand estrac, de façon qu'ils n'ont qu'à suivre la trace, et en quatre à cinq heures ils le rejoignent, où estant arrivez, il sort en mesme temps deux autres aisles de pareil nombre que les premiers, et vont faire le mesme ravage que les premiers ; puis retournent et laissent la place à d'autres troupes fraisches, sans que jamais leur corps soit diminué, faisant toujours les deux tiers de leur armée qui ne va qu'au pas, afin d'estre tousjours en haleine et prêt à recevoir l'armée polonoise. » Le but de leur opération n'étant pas de combattre, mais de rafler aussi complétement que possible sur leur passage le peuple ennemi, ils se hâtaient de sortir du pays par un autre chemin que celui par lequel ils étaient entrés. Le temps nécessaire à l'armée polonaise pour les découvrir leur suffisait pour se mettre à l'abri de ses coups. Le pays au-delà des frontières, entièrement désert sur une zone de trente à quarante lieues d'étendue, leur offrait un refuge facile. « Se voyant en lieu de seureté, dit le narrateur, ils font une grande alte, reprenant leurs esprits et se remettant en ordre. Dans le temps de cette alte, qui est d'une semaine, ils mettent ensemble tout le butin, qui consiste en bestiaux et en esclaves, et partagent le tout entre eux : les plus durs seroient touchez de voir en ce temps-là la séparation d'un mary d'avec sa femme, d'une mère d'avec sa fille, sans espérance de ne pouvoir jamais se revoir, car les uns sont destinés pour Constantinople, les autres pour la Crimée, et les autres pour la Natolie. Voilà en peu de mots comme les Tartares font des levées de peuple, quelquefois de plus de cinquante mille âmes, en moins de deux semaines. »

C'est ainsi qu'on fait des coupes dans une forêt : quelle manière atroce d'entendre la guerre !

— Dans le panorama des contrées-vues du sommet du Brocken (p. 248), les lignes ponctuées indiquent les frontières des divers États ; les caractères italiques, les petites villes ; les caractères romains, les villes importantes ; et les majuscules, les villes situées dans le rayon visuel de l'observateur, mais cachées par les replis du terrain. Les cercles de projection sont tracés de deux en deux myriamètres.

DES MOUCHES

ET DE LEURS MÉTAMORPHOSES.

Un des objets les plus intéressants de l'histoire naturelle, c'est l'étude des métamorphoses ou des divers états successifs d'un même être vivant. On sait, en effet, que le but de cette science n'est pas simplement de cataloguer ou d'inventorier minutieusement toutes les productions de la nature, mais bien plutôt d'observer dans ces êtres les manifestations de la vie ; la vie, force plus puissante que les forces physiques, émanée directement du Créateur, comme ce souffle qui planait sur les eaux à l'origine du monde, suivant le langage sublime de la Genèse.

Or, les manifestations de la vie sont actuelles ou successives ; elles sont considérées dans un instant donné, ou bien dans la suite des phases diverses de l'évolution d'un même être. De ce genre sont les métamorphoses que tout le monde connaît, comme celles du ver-à-soie, du papillon et de la grenouille, qui d'abord fut un têtard. (Voy. 1845, p. 386.) Mais ce n'est pas un simple changement de la forme extérieure qui constitue la métamorphose, c'est autant et souvent plus encore un changement de structure interne et d'organes, et conséquemment aussi un changement de mœurs et de nourriture ; c'est même plus généralement un changement essentiel dans la structure intime et dans la relation

des tissus. Sous ce rapport, il n'est pas un animal, de ceux même que l'on a coutume de regarder comme n'en subissant pas, qui n'éprouve de grandes, d'importantes métamorphoses dans le cours de son développement.

Mais, pour le moment, nous allons parler de métamorphoses visibles à tous les yeux, quoiqu'elles ne soient pas exactement conformes à celles du ver-à-soie.

Les métamorphoses des mouches avaient été remarquées dans l'antiquité la plus reculée; mais elles furent incomplétement connues et mal comprises. On avait vu que la chair, abandonnée à l'air pendant la saison chaude, se remplit de vers; on avait vu que, sous la peau d'un animal mort, fourmillent bientôt aussi des vers en quantités innombrables; puis, de cette même peau, l'on voyait sortir plus tard des milliers de mouches. Mais on n'avait pas imaginé que ces vers pussent naître eux-mêmes des mouches; on les croyait simplement produits par la putréfaction, de même que, disait-on, d'innombrables races d'animaux sont engendrées par le limon du Nil. Quant aux mouches sortant ainsi d'un cadavre, on ne s'était guère inquiété de leurs caractères distinctifs, et il avait suffi de ce seul fait pour établir la fable du berger Aristée, et de ses essaims d'abeilles sortis de la peau d'un taureau mort depuis neuf jours. C'est qu'en effet, comme nous le dirons plus loin, il y a des mouches qui, provenant d'une métamorphose de ce genre, ressemblent tellement à des abeilles, qu'il faut l'œil d'un naturaliste pour les en distinguer.

Il n'est personne aujourd'hui qui ne sache que les mouches, en été, sont sans cesse à la rechercher des matières animales, de la viande de boucherie, ou du gibier, pour y déposer leurs œufs (fig. 1), d'où naîtront bientôt de petits vers. Quelques espèces même sont vivipares, et, au lieu d'œufs, elles pondent immédiatement de petits vers, des larves qui semblent grossir à vue d'œil. Les œufs même éclosent si promptement dans la saison chaude, qu'on est toujours surpris de la rapidité avec laquelle les vers ou larves de mouche envahissent une pièce de gibier qu'on n'a pas eu soin de mettre à l'abri. C'est d'ailleurs toujours autour des yeux et de la bouche, à l'entrée du nez, et sur les blessures des animaux morts, que l'on voit souvent ces œufs nouvellement déposés, qui sont blancs, longs de 1 à 2 millimètres, et beaucoup plus étroits.

Les larves de mouche (fig. 2) sont des vers mous, blancs ou colorés en brunâtre à l'intérieur par les sucs dont ils sont repus; elles sont environ quatre fois aussi longues que larges, très contractiles, amincies en avant, plus larges en arrière, où leur corps se termine par une troncature oblique présentant les principaux orifices de la respiration. A l'extrémité antérieure, au lieu d'une tête distincte et de forme définie, c'est une bouche portée par un tube charnu protractile et rétractile, c'est-à-dire pouvant rentrer en dedans comme un doigt de gant, mais sans aucun des appendices externes que montre la bouche des chenilles et des autres larves d'insectes; de sorte que la tête, variable, est elle-même dépourvue d'yeux et d'antennes. A l'intérieur de la bouche sont deux longs crochets noirâtres parallèles, recourbés en dessous (fig. 4), et que la larve fait mouvoir alternativement; elle s'en sert à la fois comme de crampons pour prendre un point d'appui et quand elle marche en avant, et comme de pioches pour déchirer et réduire en bouillie liquide la viande, qu'elle avale ensuite par le seul effet de ses contractions.

C'est là ce qui explique pourquoi la chair crue envahie par les larves de mouches se putréfie si rapidement, sans qu'il faille supposer que ces larves ont dégorgé un liquide spécial pour activer la putréfaction. Il y a là quelque chose d'analogue à ce qui arrive quand le corps d'un animal tué par la foudre, quand des fruits, des pommes de terre, des végétaux quelconques, attaqués par la gelée, se décomposent si rapidement. Les tissus animaux ou végétaux, désorganisés ainsi dans l'un et l'autre cas, ne peuvent plus résister à la fermentation ou à l'action chimique des éléments en présence, comme quand ils conservaient cet état d'équilibre ou de permanence, résultat de l'organisation, et équivalent à un reste de vie.

Les deux crochets des larves de mouche sont d'ailleurs les analogues des mandibules ou premières mâchoires des autres insectes; mais ce sont là les seuls organes locomoteurs, car il n'y a encore aucun indice des pieds que la mouche aura plus tard, et c'est tout simplement par ses contractions, en s'appuyant sur les plis de sa peau, et en s'aidant de ses crochets, que la larve de mouche peut changer de lieu et parcourir d'assez grands espaces plus rapidement qu'on ne le croirait d'abord. On connaît même certaines espèces de mouches dont la larve a des contractions si fortes et si brusques, qu'elle s'élance en faisant le saut de carpe; telle est celle qui vit sur la croûte humide et trop odorante du fromage.

Les larves de mouche, comme tous les insectes, doivent respirer l'air en nature au moyen d'un système de petits canaux élégamment ramifiés à l'intérieur qu'on nomme des trachées; ce sont comme autant de petits filets d'argent, si on les regarde sous l'eau après avoir ouvert l'animal. Leur éclat argenté tient à la même cause qui fait prendre pour un relief d'argent mat ces figures en pâte de porcelaine qu'on a enfermées dans une masse de cristal fondu; c'est qu'à la limite de séparation entre un corps transparent, plus dense, comme l'eau ou le cristal, et un milieu moins dense, comme l'air, la lumière oblique est réfléchie comme par un métal. Chez les insectes qui vivent dans l'air, les trachées ou canaux aérifères s'ouvrent au-dehors par des orifices respiratoires nommés stigmates, et disposés symétriquement de chaque côté au nombre de 10 à 11 et quelquefois moins; on les voit particulièrement très bien, sur les vers-à-soie et les grosses chenilles lisses, comme autant de petites boutonnières brunâtres. A chaque stigmate correspond, intérieurement, une ramification de trachées, et toutes ces ramifications sont rattachées l'une à l'autre par deux canaux latéraux occupant toute la longueur du corps. Mais les larves de mouche vivant dans des substances animales souvent presque liquides auraient été trop exposées à se noyer si telle eût été leur organisation : la nature y a pourvu en supprimant chez ces larves tous les stigmates latéraux, et les remplaçant par deux grandes ouvertures terminales (fig. 3), recouvertes par une plaque écailleuse percée de fentes ou de petits trous de manière à empêcher le liquide ou les substances étrangères de pénétrer dans l'intérieur. Ces deux plaques écailleuses, brunâtres, que le vulgaire a prises pour des yeux, occupent le milieu de la troncature postérieure du corps, et peuvent être totalement abritées et recouvertes par les bords charnus de la troncature si, pendant quelque temps, la larve doit être submergée; dans ce cas encore, la respiration paraît n'être pas complétement interrompue, car deux organes supplémentaires se trouvent sous la peau en avant, à la place où plus tard sera une première paire de stigmates. On conçoit que, les ouvertures latérales manquant ici pour la respiration, les deux grands canaux aérifères latéraux qui aboutissent aux ouvertures terminales ont dû prendre un développement plus considérable.

En outre de ces canaux respiratoires avec leurs ramifications, le corps de la larve contient un système nerveux, un liquide incolore tenant lieu de sang, et une masse floconneuse blanche, formée de vésicules remplies de graisse et entourant l'intestin replié et ordinairement gonflé par les sucs nourriciers au milieu desquels vit cette larve.

Les larves, telles que nous venons de les décrire, sont plus ou moins grandes, suivant l'espèce de mouche qui en proviendra : c'est ce que les pêcheurs à la ligne emploient sous le nom d'asticot, c'est ce qu'on emploie aussi pour la nourriture des jeunes faisans. Dans les grandes villes, une triste industrie a pour objet leur production.

Arrivée au terme de son développement, et après avoir

plusieurs fois changé de peau comme un ver à soie, la larve de mouche va subir une métamorphose dont l'étude approfondie doit frapper d'étonnement un observateur sérieux. Elle s'éloigne des restes de son hideux festin et va se blottir dans un endroit sec et obscur ; là son corps se contracte et prend peu à peu une forme ovale oblongue ; en même temps sa peau s'épaissit, se consolide et se colore en brun, de sorte qu'elle offre, en définitive, la figure d'un petit barillet arrondi aux deux bouts (fig. 5). C'est sous cette peau endurcie, et qui désormais la protége suffisamment contre la sécheresse, que la mouche achèvera ses transformations au lieu de changer encore une fois de peau au début de sa vie de nymphe, comme les chrysalides de papillon, et de s'envelopper d'un cocon ou d'un étui comme d'autres larves. Mais, chose étrange ! sous sa peau endurcie, la larve de mouche semble avoir perdu toute son organisation primitive pour redevenir un œuf plus volumineux que celui dont elle était sortie d'abord, et de ce nouvel œuf à coque brune éclora plus tard un insecte ailé, formé lentement dans l'intérieur

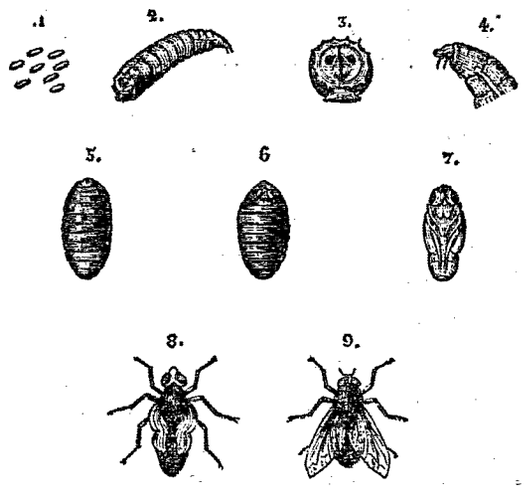

aux dépens des matériaux encore vivants de la larve qui a cessé d'exister comme larve. M. Léon Dufour, à qui l'histoire naturelle des insectes doit ses progrès les plus récents, s'exprime ainsi en parlant de cette transformation : « Dans ce moment de courte durée, la larve pleine de vie est irrésistiblement sollicitée à dépouiller son existence actuelle, à rompre tous les rapports de son enveloppe avec les tissus sous-jacents pour refondre en quelque sorte ses chairs, ses viscères, et les jeter dans un nouveau moule. Dans cet échange si mystérieux d'organisme, dans ce passage où le principe vital est appelé à inaugurer un nouvel être avec les débris d'un être démoli, les organes et les fonctions qui sont en déchéance prêtent encore leur ministère aux organes et aux fonctions qui s'établissent. J'ai été assez heureux, ajoute M. Dufour, pour saisir, pour constater ce précieux moment d'une vie commune à deux êtres qui se changent l'un dans l'autre, ce moment où le scalpel et la loupe découvrent les éléments d'une organisation qui s'en va et d'une organisation qui arrive... » C'est que, si l'on essaie en effet d'ouvrir une de ces coques brunes peu de temps après sa consolidation, on en voit sortir seulement un liquide blanc ou une bouillie qui jaillit quelquefois avec force au dehors, et qui contient des lambeaux de membranes et de viscères. Les crochets de la larve et les plaques perforées de l'extrémité postérieure n'ont pu se ramollir et se dissoudre comme les chairs de la larve ; mais ces pièces solides se sont soudées ou incrustées dans le tégument endurci, qui n'offre plus en arrière qu'un très petit orifice double pour l'entrée de l'air à l'instant où les nymphes en auront besoin.

Dans cette coque brune, qui n'est proprement ni une larve ni une nymphe, et que Latreille a nommée une pulpe, dans cette coque, disons-nous, comme dans un œuf, la vie continue incessamment son œuvre d'organisation avec les seuls matériaux contenus ; c'est même pour que ces matériaux fussent assez abondants que la nature a pris soin d'accumuler dans les larves cette masse de tissu blanc floconneux, qu'on nomme aussi le corps graisseux, et qui remplit en partie l'intérieur de leur corps. Cette masse a presque la même destination ici que le jaune dans l'œuf des oiseaux ; elle est absorbée ou consommée de même, c'est-à-dire que, sans disparaître complétement, puisque toute matière doit simplement changer d'état sans jamais être détruite, elle est changée par l'action de l'air en nouveaux organes pour l'insecte futur, et, d'autre part, en eau et en gaz acide carbonique, qui s'en vont par l'évaporation, et sont remplacés par de l'air : aussi remarque-t-on que les coques près d'éclore et les œufs couvés sont plus légers que l'eau et flottent à la surface, au lieu de tomber au fond comme les larves ou les coques nouvellement consolidées, ou les œufs frais.

Après quelques jours, déjà la nymphe commence à se former sous la coque endurcie de la larve, et bientôt on la peut voir (fig. 7) blanche, assez consistante, quoique molle encore et paraissant être une mouche emmaillottée comme une momie égyptienne. On y distingue à l'extérieur la tête, les pattes, les moignons d'ailes encore masqués ou empâtés dans un tégument assez épais et demi-transparent. L'anatomie révèle bien d'autres merveilleux changements à l'intérieur de cette nymphe ; le système nerveux et l'intestin ont déjà une tout autre forme qui pourtant sera différente encore dans la mouche ; mais c'est surtout l'appareil respiratoire qui aura déjà subi des modifications importantes, quoique non définitives ; les deux grands canaux latéraux sont devenus plus courts et plus larges, l'air n'y entre plus par l'extrémité postérieure, mais par deux grands stigmates munis de petites fentes nombreuses et situés latéralement en avant, à l'endroit où étaient les organes respiratoires antérieurs de la larve. C'est d'ailleurs encore par la petite ouverture postérieure de la coque que l'air parvient aux stigmates antérieurs de la nymphe en se glissant entre la vieille enveloppe endurcie et la nouvelle peau qui s'en sépare en dessous. De l'interposition de l'air entre la peau de nymphe et la vieille peau de larve qui lui sert de coque, il résulte pour celle-ci un changement de couleur ou d'éclat comparable à ce qui a lieu pour certaines chrysalides de papillon. Chez celles-ci, en effet, l'air pénétrant de même entre la peau dure, brunâtre à l'intérieur et le tégument blanc et délicat qui se sépare en dessous, la lumière réfléchie par cette couche d'air à travers l'enveloppe demi-transparente comme de l'écaille, produit souvent un éclat métallique.

Enfin, par suite des progrès de l'organisation intérieure pendant son sommeil léthargique, la nymphe a atteint le terme de son développement ; elle a diminué de volume, et se trouve isolée dans sa coque par une quantité notable d'air qui occupe tous les vides. Si on entr'ouvrait la coque, on la verrait blanchâtre ou peu colorée et immobile comme dans la figure 6 ; si on la mettait entièrement à nu (fig. 7), elle ne pourrait encore résister à l'action desséchante de l'air chaud ; mais si on attend que d'elle-même elle s'éveille à l'instant convenable, c'est-à-dire le matin avant la chaleur du jour, elle quittera sa légère enveloppe de nymphe, et, soulevant comme un couvercle l'extrémité antérieure de sa coque, elle se montrera (fig. 8) comme une mouche encore molle et grisâtre, ayant deux ailes courtes, plissées et le front gonflé, très saillant. Peu à peu elle se consolide, ses téguments et son front s'affermissent en prenant leur forme et leurs dimensions définitives ; et les ailes, d'abord si courtes et impropres au vol, s'allongent, s'étalent et deviennent planes et diaphanes.

C'est en suivant ainsi leur développement qu'on peut se convaincre de la vraie structure des ailes d'insectes, formées

de deux lames superposées entre lesquelles l'air ou les liquides auraient pu pénétrer d'abord comme dans un sac très aplati. Ce fait d'ailleurs est quelquefois démontré complétement quand une mouche nouvellement éclose a été exposée brusquement à la sécheresse.

Voilà donc (fig. 9) la mouche arrivée à l'état d'insecte parfait, et désormais appelée à un genre de vie totalement différent, pourvue de nouveaux organes qui se sont formés de toutes pièces. *La suite à une autre livraison.*

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voy. la Bouche de la Vérité, p. 244.)

DESSIN DE MICHEL-ANGE, A LA FARNÉSINE.

Le banquier siennois Augustin Chigi, dont la famille produisit le pape Alexandre VII vers le milieu du dix-septième siècle, faisait construire à Rome, au commencement du seizième, dans le quartier populaire du *Trastevere*, une élégante maison bourgeoise, en face de laquelle s'éleva, trente ans plus tard, sur l'autre rive du Tibre, le palais des Farnèse, et qui s'appela *la Farnésine* lorsqu'il eut été acheté par ces princes avec l'intention de le réunir par un pont à leur demeure somptueuse. Augustin Chigi employa à décorer sa maison les plus fameux peintres qui vivaient à Rome au commencement du pontificat de Léon X. Le maître par excellence de l'école de Sienne, le Sodoma, peignit au premier étage une chambre où l'on admire quelques belles têtes de femmes et un chaud coloris dans une composition trop hâtive et trop négligée. Mais c'est le pinceau de Raphaël qui a immortalisé cette maison. L'artiste divin en a orné le rez-de-chaussée de grandes images mythologiques qui prouvèrent la variété de son génie et tout à la fois en montrèrent la perfection. Dans la première salle, il représenta sur la voûte l'histoire de Psyché, en deux grandes pages que dix pendentifs complètent et accompagnent. Ces peintures, presque toutes exécutées par la main de Jules Romain, sont plus admirées pour leur dessin magnifique que pour leur coloris quelquefois un peu rouge et cru. Dans une seconde salle contiguë, Raphaël peignit lui-même sur le mur, et comme un tableau, ce fameux Triomphe de Galatée, qui a été si répandu par la gravure, et où se trouvent réunies toutes les rares qualités du

(Tête dessinée au charbon, par Michel-Ange, dans la Farnésine.)

maître, la beauté des expressions, le style du dessin, l'harmonie de la composition, la douceur du coloris. Ce qui y domine cependant, c'est une merveilleuse finesse de conception et de trait qui, quoique sans mollesse, semble indiquer la perfection de la grâce aimable et le chef-d'œuvre d'un génie féminin.

D'autres peintres, camarades ou rivaux de Raphaël, Daniel de Volterre, Sebastien del Piombo, Balthazar Peruzzi lui-même, architecte de la maison, composèrent les accessoires de la décoration de cette salle. Ceux-ci devaient peindre la voûte et les lunettes qui couronnent les murailles. On raconte qu'un jour Michel-Ange, venant au casino d'Augustin Chigi pour y voir les ouvrages de Daniel de Volterre son élève, ne le trouvant pas et ne voulant pas perdre son temps, en l'attendant monta sur les échelles, prit un morceau de charbon, et traça au haut du mur, dans une des lunettes vides, cette grande tête qu'on ne remarque guère moins que la Galatée elle-même. Il semble que ce soit une tête d'esclave, imitée de quelque morceau antique, et placée là comme pour soutenir la voûte, sous laquelle elle s'incline et demeure accablée. La vigueur des traits noirs dont elle est formée, la grandeur de ses proportions, son air mâle et pensif, contrastent fortement avec la douceur et l'élégance des peintures de Raphaël. Mais est-ce à dessein, et pour faire par ce contraste un éloquent reproche aux images fines et voluptueuses de son jeune rival, que Michel-Ange a ainsi marqué sur les mêmes murailles son énergique empreinte? On l'a dit sans en donner des preuves bien convaincantes.

Si on voulait écarter toute idée de basse jalousie, et établir seulement entre les deux plus éminents artistes des temps

modernes un combat de méthodes et de génie, il semble qu'on pourrait trouver de bons arguments pour montrer qu'en faisant une esquisse énergique sur les murs du casino des Chigi, Michel-Ange avait en effet l'envie de laisser dans l'atelier où Raphaël s'était illustré comme une carte de visite et un héroïque défi. Ce que fit là Buonarotti ressemble en effet singulièrement à une anecdote qu'on lit dans la vie des peintres de l'antiquité, et qu'il avait pris lui-même la peine de commenter. Il n'est peut-être pas inutile de rapprocher les deux récits.

Le Raphaël des Grecs, Apelle, débarque dans l'île de Rhodes, et veut y voir Protogène, qui de simple barbouilleur de vaisseaux était devenu un des plus fameux peintres de l'Archipel. Ne trouvant pas chez lui ce rival qu'il avait contribué à tirer de l'oubli, et qui éclipsa tous les artistes de l'antiquité par la perfection étudiée du dessin, il prend un pinceau, et, pour signe de sa venue, il trace, avec la couleur, sur un tableau vide encore, un trait de la plus grande finesse, et s'en va. Protogène vient, et s'écrie, en voyant le trait : Apelle est ici ! Il trempe le pinceau dans une autre couleur, et trace dans le trait même de son rival un trait plus délicat encore, et sort à son tour. Apelle revient, ne veut pas être vaincu, et avec une couleur nouvelle coupe les deux premiers traits par un troisième, au-delà duquel la finesse ne saurait plus aller. Le tableau où étaient les trois traits, presque imperceptibles à la vue, transporté plus tard sur le Palatin, dans la maison d'Auguste, y fut placé comme une merveille au milieu des plus beaux ouvrages de l'art. Dans ces traits, Perrault voulait voir de simples lignes ; le comte de Caylus y voit au contraire de véritables dessins au trait ; Pline, qui nous en a conservé le souvenir, indique positivement qu'on y admirait la ténuité même d'un trait ; mais Michel-Ange, qui tout en innovant sur les anciens les étudiait avec un soin pénétrant, s'est occupé de ces lignes si controversées, pour soutenir que l'antiquité devait surtout y estimer la justesse extrême du contour. Il ne serait pas étonnant que cette histoire, qu'il savait si bien, lui fût venue en mémoire lorsqu'il visitait les peintures de Raphaël. Peut-être a-t-il entendu venger Protogène, en opposant à la justesse des lignes fines et gracieuses de l'Apelle moderne la justesse non moins grande de ses lignes plus mâles et plus énergiques.

LA SORCIÈRE DE BERKELEY.

BALLADE.

Le corbeau croassa au moment où elle se mit à table, et la vieille femme comprit ce qu'il disait : elle devint pâle aux paroles du corbeau, puis se sentit mal et se mit au lit.

« Qu'on m'aille chercher mes enfants, qu'on me les aille chercher bien vite, dit la vieille femme de Berkeley, le moine mon fils, et ma fille la nonne ; dites-leur de se hâter s'ils ne veulent me trouver morte. »

Le moine son fils, et sa fille la nonne partirent pour Berkeley, et dans une intention pieuse, ils avaient emporté avec eux le Saint-Sacrement.

La vieille femme, quand ils eurent franchi la porte... C'était une chose affreuse que d'entendre ses cris : « Par pitié, mes chers enfants, emportez le Saint-Sacrement bien vite. »

Ses lèvres tremblaient, la sueur découlait de son front : « J'ai des tortures en réserve pour l'éternité. Oh ! vous, du moins, épargnez-moi, mes enfants ! »

Ils renvoyèrent le Saint-Sacrement, et cet accès la laissa fort affaiblie. Elle regardait ses enfants avec des yeux hagards, et fit un faible effort pour parler.

« Il n'y a point de péché dans lequel je ne me sois plongée, et maintenant justice va se faire ; mais j'ai mis en lieu sûr les âmes de mes enfants. Oh ! mes enfants ! priez bien Dieu pour moi !

» J'ai sucé la vie avec l'haleine des nourrissons endormis ; les sorcières ont été mes servantes ; je me suis parée avec de la graisse d'enfant ; j'ai célébré le sabbat sur des tombeaux profanés.

» Mais l'enfer maintenant va venir me réclamer en expiation de mes sortiléges, et comme j'ai profané la tombe des morts, je ne trouverai point de repos dans la mienne.

» Bénissez mon drap mortuaire, je vous en prie, mes chers enfants ; je vous le demande en grâce ; jetez de l'eau bénite sur mon linceul, de l'eau bénite sur mon cercueil ; faites attacher mon corps dans mon cercueil de pierre ; scellez le cercueil de fortes barres de fer, et avec trois chaînes fixez-le bien au pavé de l'église.

» Vous aspergerez les chaînes de fer d'eau bénite, et vous placerez alentour cinquante prêtres qui chanteront jour et nuit sur les dalles où je reposerai.

» Que cinquante chantres veillent à côté de ma bière, et chantent nuit et jour, à la lueur des cierges, les hymnes saints pour me défendre.

» Que toutes les cloches de l'église, grandes et petites, sonnent la nuit et le jour pour effrayer les démons qui viendront enlever mon corps.

» Lorsque les chants seront finis, tenez les portes de l'église fermées avec soin ; et, je vous en prie, mes chers enfants, que barres et verroux soient solides.

» Que cela dure trois jours et trois nuits pour le repos de mon malheureux corps ; gardez-moi bien alors des fureurs de l'enfer ; car, ce temps écoulé, je pourrai reposer dans mon tombeau. »

La vieille femme de Berkeley se laissa retomber sur son lit, et ses yeux éteints s'obscurcirent ; son haleine devint pressée, et l'agonie de la mort détendit tous ses membres.

Ils bénirent le linceul de la vieille femme avec les cérémonies et les prières accoutumées ; ils arrosèrent d'eau bénite son drap mortuaire, d'eau bénite son cercueil.

Puis ils la scellèrent dans son cercueil de granit qu'ils garnirent de liens de fer, et avec trois fortes chaînes ils le fixèrent au pavé de l'église.

Ils aspergèrent les chaînes d'eau bénite, et cinquante prêtres placés alentour chantaient jour et nuit la messe sur les dalles où elle reposait.

Et cinquante clercs veillaient à côté de la bière, et chantaient nuit et jour, à la lueur des cierges, les hymnes saints pour la défendre.

C'était un beau spectacle que de voir les prêtres et les clercs alignés comme des statues, chacun un cierge allumé à la main.

Et toutes les cloches de l'église sonnaient à pleine volée, et les portes restaient soigneusement fermées lorsque les chants s'arrêtaient.

La première nuit, les cierges brûlèrent paisiblement et d'une flamme claire ; mais au-dehors on entendit un grand bruit de démons affamés.

Un bruit affreux à la porte de l'église, comme un long éclat de tonnerre ; et les prêtres priaient, et les clercs chantaient plus fort dans un zèle d'effroi.

Les cloches sonnaient avec fracas, les prêtres priaient avec ferveur, les cierges brûlaient d'une flamme brillante, et le moine son fils, et sa fille la nonne dirent leur chapelet toute la nuit.

Le coq chanta, et les démons s'enfuirent à cette voix du matin. Chantres et clercs alors ne furent plus inquiétés : comme ils avaient chanté et prié toute la nuit, ils prièrent et chantèrent tout le jour.

La seconde nuit, les cierges brûlèrent d'une flamme livide et bleuâtre. Sous cette lumière sinistre, le visage des prêtres parut pâle comme la face d'un mort.

Et des cris et des hurlements s'entendirent au dehors, des cris à glacer le cœur le plus ferme, et un fracas à rendre sourd... comme le rugissement d'une cataracte sur un rocher de montagne.

Le moine son fils et la nonne sa fille disaient leur chapelet aussi vite qu'ils pouvaient le dire : à mesure que le bruit devenait plus affreux, les cloches sonnaient à plus grande volée.

De plus en plus forte devenait la voix des clercs, car ils tremblaient de plus en plus, et les prêtres en priant se frappaient à grands coups la poitrine.

Le coq chanta, et les démons s'enfuirent à cette voix du matin. Chantres et clercs alors ne furent plus inquiétés : comme ils avaient chanté et prié toute la nuit, ils prièrent et chantèrent tout le jour.

La troisième nuit vint, et les cierges allumés répandirent une odeur fétide ; ils brûlaient comme si on les eût plongés dans le lac de soufre ardent.

L'horrible commotion, semblable aux tumultes de l'océan, devenait plus effrayante de minute en minute ; des coups, comme ceux du bélier battant une muraille, ébranlaient la porte énorme de l'église.

Les sonneurs, d'effroi, ne purent plus sonner leurs cloches : à mesure que les coups devenaient plus affreux, leur peur devenait plus forte.

Le moine et la nonne oublièrent leurs chapelets ; ils tombèrent à moitié morts sur le pavé ; il n'y eut pas un saint dans le ciel auquel ils ne s'adressèrent alors.

Le chant des clercs, si éclatant tout-à-l'heure, s'éteignit par un effroi soudain ; car l'église était agitée comme dans un tremblement de terre, et elle semblait détachée de ses fondements.

Et un bruit fut entendu comme serait le retentissement de la trompette qui doit un jour éveiller les morts. La lourde porte de l'église ne résista plus : barres et verroux sautèrent.

Les cierges allumés s'éteignirent tout-à-fait... Les clercs ne chantaient plus qu'à voix basse, et les prêtres sanglotant ou priant invoquaient d'une voix tremblante tous les saints du paradis.

Et IL entra dans l'église avec des yeux de flamme ; IL alla droit à la morte, et toute l'église resplendit à sa présence comme une fournaise enflammée.

Sa main toucha les chaînes de fer, et elles se brisèrent comme une corde mal tissée, et le couvercle du cercueil, si fortement scellé, éclata sous sa voix de tonnerre.

Il dit à la vieille femme de Berkeley de se lever et de suivre son maître ; et une sueur froide couvrit le corps froid de la morte à cet ordre impérieux.

Elle se leva debout sur ses pieds dans son blanc linceul. Sa chair morte frissonnait d'horreur, et la vieille femme poussa un gémissement comme jamais oreille humaine n'en avait entendu.

Elle suivit le démon jusqu'à la porte de l'église, et là... Il y avait là un cheval noir ; son haleine était rouge comme la fumée d'une fournaise, et ses yeux comme la lueur d'un météore.

Le démon la jeta sur le cheval, et sauta devant elle. Ils disparurent avec la rapidité de l'éclair, et personne ne vit plus la vieille femme.

On ne la voyait plus ; mais ses cris et ses hurlements, on les entendait à quatre milles à la ronde, et les enfants endormis dans le sein de leurs mères s'éveillèrent au bruit, et crièrent de peur. Robert SOUTHEY.

CHARLET.

(Voy. les Petits dénicheurs, p. 41; le Petit possesseur, p. 157.)

Né à Paris vers la fin de l'année 1792, fils d'un dragon de Sambre-et-Meuse, Nicolas-Toussaint Charlet fut élevé comme la plupart des enfants pauvres de son temps. Avec eux il allait à l'école, avec eux il organisait la petite guerre, les coudoyait pour se faire place et assister aux revues, aux parades, les précédait, courant à l'appel des fanfares; enfin, il vivait de la vie de tous, au soleil et en plein air.

Mais tandis que ses camarades prenaient seulement le plaisir du mouvement, de l'éclat et du bruit, l'artiste futur meublait son imagination et fixait dans sa mémoire la coupe hardie ou grotesque des uniformes, l'allure noble, fière ou burlesque des chevaux et des hommes. Pénétré d'une jouissance tout autrement intime et profonde que celle de la foule des curieux, il se préparait instinctivement à traduire un jour pour elle ses émotions mêlées de rire, d'admiration, d'enthousiasme, de raillerie, à devenir l'interprète pittoresque de l'enfance et de l'armée.

Aussitôt que des bancs de l'école primaire on l'eût fait passer sur ceux de l'école centrale, ses dessins annoncèrent sa vocation. N'importe : il était pauvre, il s'agissait de vivre, et ce fut avec joie qu'il accepta une modique place de commis. En 1815, à la paix, les fonctions de Charlet, qui consistaient à enregistrer et à toiser de jeunes conscrits (emploi qui lui offrait de nouveaux et amusants sujets d'étude), devinrent presque nulles. Ses sympathies pour le régime de l'empire, pour la gloire et l'éclat des armes, pour cette garde impériale dont, avant de mourir, il voulut tracer l'histoire pittoresque, le firent destituer.

C'est alors que s'ouvrit pour lui l'atelier de Gros et qu'il fit les premiers pas dans une carrière où il devait se poser en chef de file. Là encore la nécessité de gagner sa vie le força de monnayer son génie et de produire au jour le jour. L'avantage du pauvre dans les arts, c'est d'être contraint à formuler sa pensée, quelque imparfaite qu'elle soit encore, à mesure qu'il la sent naître; il lui faut marquer par une œuvre nouvelle chaque phase de son talent. L'élève qui n'a pas besoin de son crayon, de ses pinceaux pour vivre, s'épuise en essais, en ébauches, et c'est un lendemain qui ne viendra jamais qu'il charge de les achever. Avec Petit-Jean, il peut dire :

Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement.

Illustre en tentatives inachevées, il se perd dans les projets, dans les abstractions, toujours se figurant qu'il crée; et un avenir qui ne saurait naître tue le présent qui seul aurait pu l'engendrer. Comme un fumeur oisif s'amuse à poursuivre dans les spirales qui couronnent son cigare des milliers d'indistinctes et changeantes idées, et croit produire lorsqu'il donne à des rêves nuageux de fugitifs contours, de même, s'il n'est doué d'une volonté tenace, d'une ardente persévérance, ou poussé par l'aiguillon de la nécessité, le jeune élève se donnera l'illusion du travail, et s'habituera à alléger, par de continuels avortements de tentatives et d'idées, le poids du temps, qui ne pèse si lourdement sur nos épaules que pour nous contraindre à l'employer.

Forcé de gagner alors même qu'il étudiait, Charlet échappa à ce danger. Il n'était que depuis peu d'années dans l'atelier de M. Gros lorsqu'il fit paraître son éloquente traduction de l'héroïque parole : *La garde meurt et ne se rend pas!* « Je voudrais avoir fait cela, » dit le maître entrant dans l'atelier, la lithographie de Charlet à la main. Et moi je voudrais avoir vu le rayonnant visage du jeune homme lorsque, s'élançant vers le peintre, et saisissant sa main qu'il serrait avec transport entre les siennes, il s'écria : « Vrai, M. Gros! vrai! » C'est à cette heure que naquit la muse patriotique et populaire de Charlet.

Ce n'est pas une des neuf chastes Sœurs grecques, amoureuses de contours purs et délicats, drapées dans des plis étudiés avec art. Non : la muse de Charlet, quelque peu vivandière, se fourvoie volontiers au milieu des verres et des pots. Naïve, burlesque, railleuse, elle vole de l'école au cabaret. Mais, quelle que soit la vivacité de son allure, jamais souillée, elle anoblit tout ce qu'elle touche, et la franchise, la finesse de l'observation, écartent la vulgarité d'un crayon constamment spirituel et ferme.

Encore à l'atelier, Charlet, chaque jour, allait visiter Géricault. Il retrempait son goût près de ce génie si hardi, si plein d'originalité et d'élévation.

Voyez sa *petite Armée française* passer en revue devant la vieille portière, fée Carabosse de ses drames enfantins; voyez la fierté comique de son Achille gamin, retiré sous son chêne, le sabre dans le fourreau, d'irrégulières épaulettes pendantes sur sa chemise déchirée, et le balai qui lui sert de fusil au repos sur son flanc droit; avec quelle dignité il croise les bras, et s'écrie : « Le plus souvent que je vas me faire calotter, déchirer mes z'hardes, pour des cadets qui mangent la galette et les noix vertes! »

Le trait de Charlet, rempli de naïveté, de grâce, de gentillesse, lorsqu'il caresse des formes enfantines, devient souple, aviné, plein de drôlerie et de mollesse, si ce sont des ivrognes qu'il veut peindre; comique, fin, railleur, dans l'histoire du pauvre conscrit, sentinelle avancée, livré aux ours, ou pilier de caserne, forcé de « prendre le temps comme il vient et la soupe comme elle est. » Si l'habile artiste se plaît à suivre le caractère du tambour-major dans toutes ses nuances pompeuses, avec quelle amusante malice il traduit la gloriole, l'importance de son modèle aux contours arrondis de la hanche et du coude! Mais dès que ce talent, qui nous a chatouillé jusqu'au rire, s'élève à retracer nos souvenirs patriotiques, ou de gloire, ou de revers, il nous pénètre le cœur jusqu'aux larmes. Si Charlet, dessinateur, étudiait avant tout Géricault : homme et historien de mœurs, c'est à Béranger qu'il demandait une part de ses secrets. Notre poëte national a monté sur sa lyre la plupart des cordes nombreuses

(Charlet.)

qui répondent au cœur humain; c'est de lui que Charlet apprit à en faire vibrer quelques unes. Quiconque a rencontré la lithographie représentant un jeune soldat blessé à mort, expirant aux pieds d'une vieille cantinière qui saisit le fusil échappé aux mains du mourant, déchire la cartouche d'une dent furieuse, et va tirer en criant : *Oh! les gueux!* quiconque a vu une fois ce dessin, ému à l'aspect de cette terrible page de l'histoire de nos désastres, ne l'oubliera pas plus qu'il n'oubliera le Chant du Cosaque ou ce noble appel à la France :

Soulève enfin ton front cicatrisé!

Les accents d'indignation de notre chansonnier, bien que plus profonds et plus nobles, ont trouvé dans le dessinateur un fidèle écho. *Tout ça ne vaut pas mon doux Falaise*, ce regret du conscrit normand à l'aspect des effroyables plaines de neige de la Russie, rappellera à plus d'un de nous le refrain :

Ah! rendez-moi, rendez-moi mon village,
Et ma houlette, et mon pain bis.

Le peuple aimera toujours à réunir les noms de son poëte et de son dessinateur, comme il l'a fait en portant Charlet avant le temps à sa dernière demeure. Tous les fronts se découvraient avec respect devant les lauriers de l'un et les cyprès de l'autre!

Qui aurait pu croire que nous perdrions sitôt, encore dans l'été de la vie, celui qui a meublé nos souvenirs de tant d'images riantes, burlesques, guerrières ou enfantines! celui dont la main habile à écrire pour tous avait su populariser le dessin, le faire comprendre et aimer des masses! Tant qu'il a pu tenir le crayon, il a travaillé. La douloureuse maladie qui nous l'enleva, l'hiver dernier, après de longues souffrances, lui ôtait tout repos; il en profitait pour dessiner la nuit. Il venait d'entreprendre deux ouvrages importants, l'*Histoire de l'empereur et de l'empire*, et une suite de charmantes Études lithographiées à l'estompe. En traçant un croquis de l'empereur à cheval, sublime essai inachevé de sa main mourante, un mot de lui à la tendre compagne dont le constant dévouement adoucissait ses derniers jours révèle l'ambition de toute sa vie : « Tiens, la mère, lui dit-il montrant son dessin, je crois que c'est aussi beau que Géricault. » Et c'était vrai. La dernière parole du peintre résume sa laborieuse vie : retombant sur son oreiller, et laissant échapper le crayon qu'il ne quittait plus : « Je ne puis travailler, a-t-il dit; je suis mort; » et son âme s'est exhalée.

Et pourtant cet homme, qui a tant produit, a plus rêvé encore. A la vente qui a suivi son décès, nous nous étonnions de cette quantité d'ébauches, d'études, d'esquisses, de projets. Chacun disait : « Que de tentatives! que de rêves! que de vies dans cette vie interrompue à cinquante-trois ans! » Les peintres s'étonnaient de lire dans ses Essais de peinture une ardente volonté de conduire la brosse comme on manie la plume ou le crayon; ils compatissaient au continuel désappointement de l'artiste en voyant filer la touche dans l'huile, et comprenaient la lutte de l'habile dessinateur et du peintre; mais dans l'étude peinte comme dans l'esquisse dessinée, l'idée du tableau ou de la vignette se montre toujours formulée, et l'on sent qu'en traçant l'essai le moins avancé, Charlet avait déjà en tête l'œuvre accomplie.

A sa vente, mon cœur se serrait tristement. Je pensais à tout ce qu'il aurait pu faire encore; je songeais à sa veuve qui l'avait soigné jour et nuit avec tant d'active tendresse; à ses deux beaux enfants, qui fondaient en larmes à ses obsèques, où tout ce qui a vie et amour de l'art s'était rendu; enfants dont la figure naïve, souriante ou boudeuse, se retrouve dans tant de dessins et d'études! Je plaignais ces vieux amis qui ont posé pour ces nombreux essais inachevés; mais, malgré la tristesse qui s'emparait de moi, je me disais que tout n'est pas fini pour celui dont les marguerites et le gazon recouvrent déjà la dépouille mortelle. Même ici-bas Charlet vivra longtemps, embaumé dans nos souvenirs, évoquant tour à tour et le rire et les larmes.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU ET LE PARC DE SCEAUX.

(Entrée de l'ancien château de Sceaux dans l'état actuel.)

La célébrité de Sceaux a commencé en 1214 avec les reliques de saint Mammès, martyrisé en Cappadoce, qui y furent apportées par le chevalier Adam de Cellis. Ces reliques, que l'on conservait dans l'église de Sceaux, étaient, dit-on, très efficaces pour guérir différentes maladies, et attiraient un grand nombre de pèlerins.

En 1597, la terre de Sceaux fut achetée par Louis Potier de Gesvres, qui y bâtit le premier château. L'un de ses descendants, Antoine Potier, secrétaire d'État, obtint en 1612 des lettres-patentes, par lesquelles Sceaux fut érigé en châtellenie ; mais bientôt après il fut tué au siége de Montauban ; sa châtellenie passa à son frère René Potier, duc de Tresme, pair de France, et en 1624, Sceaux, par de nouvelles lettres-patentes, était devenue une baronnie.

En 1670, Colbert acheta des héritiers du duc de Tresme la terre de Sceaux, dont il fit démolir le château pour en construire un beaucoup plus magnifique. Le Nostre dessina les jardins, Lebrun peignit à fresque tout le dôme de la chapelle, Girardon et Puget peuplèrent de leurs chefs-d'œuvre le parc et le château. Des sommes énormes furent ainsi consacrées à l'embellissement de ces lieux, et le château de Sceaux devint une demeure presque royale, où affluèrent et la cour et la ville. Dans ce séjour favori, Colbert se plaisait à rassembler les savants, les hommes distingués en tout genre ; il eut bientôt l'honneur d'y recevoir à deux fois différentes la visite de Louis XIV, et les fêtes qu'il donna rivalisèrent avec celles de Versailles et de Marly.

Le marquis de Seignelay, fils de Colbert, ajouta encore à Sceaux de nouveaux embellissements ; il y fut aussi honoré d'une visite royale en 1683.

Après sa mort, le duc du Maine, l'aîné des princes légitimés (1), fit acquisition de la terre de Sceaux. Nous lisons

(1) Fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670.

à ce sujet, dans les Mémoires de Saint-Simon : « M. du Maine » acheta (en 1700) des héritiers de M. de Seignelay la belle » et délicieuse maison de Sceaux, où M. Colbert, et beaucoup » plus M. de Seignelay, avoient mis des sommes immenses. » Le prix fut de 900 000 livres, qui allèrent bien à un million » avec les droits, et si (1) les héritiers en conservent beaucoup » de meubles et pour plus de 100 000 livres de statues dans » les jardins. » C'était le roi lui-même qui avait voulu faire pour son fils les frais d'une telle acquisition.

Sceaux fut alors dans toute sa gloire. Anne-Louise Benedicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé, duchesse du Maine, l'une des femmes les plus aimables, les plus spirituelles, les plus brillantes de son temps, vint établir à Sceaux sa cour plénière, et auprès d'elle accoururent à l'envi les arts, les lettres, les plaisirs de toutes sortes, bannis désormais de Versailles, où le grand roi achevait tristement de vieillir. Les personnages les plus nobles et les plus importants briguèrent l'honneur d'être admis aux fêtes de la duchesse : le président de Mesme, le cardinal de Polignac, les d'Harcourt, les d'Estrées, les de Choiseul, les de Mirepoix, vingt autres noms de l'ancienne cour, plus illustres les uns que les autres ; puis la foule compacte de tous les gens de lettres renommés, de tous les beaux esprits alors en crédit : Fontenelle, Chaulieu, Destouches, Voltaire, La Fare, Malezieu, La Motte-Houdard, le président Hénault, Saint-Aulaire, mademoiselle Delaunay, etc., etc. C'était de toutes parts une telle affluence, que l'immense château devenait trop étroit pour loger la multitude de ses hôtes ; on y était encombré, mal à l'aise ; les femmes de la duchesse ne savaient où se loger. Mademoiselle Delaunay, plus tard madame de Staal, lectrice favorite de madame du Maine, raconte dans ses Mémoires, qu'on lui donna pour logement, à Sceaux, une sorte de *spelonque*, qu'elle était encore obligée de partager avec la première femme de chambre de la duchesse : « C'étoit, nous dit-elle, un entresol si bas et si » sombre, que j'y marchois pliée et à tâtons ; on ne pouvoit » y respirer faute d'air, ni s'y chauffer faute de cheminée... »

Dire tous les divertissements, toutes les fêtes dont Sceaux fut le théâtre, nous serait vraiment impossible ; on a fait de gros volumes sur ce seul sujet, et nous nous bornerons à tirer des Mémoires contemporains quelques descriptions de ces plaisirs toujours renaissants et toujours variés. Au témoignage de Saint-Simon, « la duchesse jouoit elle-même *Athalie* » avec des comédiens et des comédiennes, et d'autres pièces » plusieurs fois la semaine. Nuits blanches en loteries, jeux, » illuminations, feux d'artifices, en un mot, fêtes et fantaisies » de toutes sortes et de tous les jours. Elle nageoit dans la » joie de sa nouvelle grandeur, elle en redoubloit ses folies, » et le duc du Maine, qui trembloit toujours devant elle et » craignoit de plus que la moindre contradiction achevât de » lui tourner la tête, souffroit tout cela jusqu'à en faire piteu- » sement les honneurs... »

Mais il faut nous mettre en garde contre l'extrême sévérité de Saint-Simon, lequel, avec une grande partie de la haute noblesse, était l'ennemi déclaré des princes du sang légitimés. Ceux qui approchèrent madame du Maine et jouirent des agréments de sa société, l'ont jugée avec plus de faveur, sans doute aussi avec plus de justice. « Personne, » dit madame de Staal, n'a jamais parlé avec plus de jus- » tesse, de netteté et de rapidité, ni d'une manière plus no- » ble et plus naturelle. Son esprit n'emploie ni tour ni figure, » ni rien de tout ce qui s'appèle invention ; frappé vivement » des objets, il les rend comme la glace d'un miroir les ré- » fléchit, sans ajouter, sans omettre, sans rien changer. »

Ces dons heureux de l'esprit devaient faire rechercher à la duchesse les plaisirs de la conversation ; elle aimait à réunir dans ses salons et ses jardins les gens instruits, spirituels, causeurs agréables ou solides, et possédant l'art si difficile de bien lire. Devant elle, le cardinal de Polignac ébauchait, tout en conversant, son *Anti-Lucrèce*, et Malezieu, l'universel Malezieu, poëte, géomètre, helléniste, traduisait à livre ouvert, couramment, les tragédies de Sophocle et d'Euripide.

Dans ses divertissements même, la princesse voulait, suivant un mot de Fontenelle, que *la gaieté eût de l'esprit*. Des enchanteurs, des planètes, des lutins, des moissonneurs, des astronomes, des héroïnes, des preux, des cyclopes, des bohémiens, des dryades, figurent tour à tour dans ces fêtes improvisées. Tantôt des quilles, qui renferment d'agiles sauteurs, se dressent, se rangent ou se renversent d'elles-mêmes ; tantôt des joueurs de brelan ou de lansquenet, habillés en rois de trèfle, en valets de pique, en dames de cœur, se *mêlent* dans leurs entrées, dans leurs pas, avant de s'asseoir à la même table. Des danses toujours nouvelles, danses à caractères, danses de fantaisie, sous les noms les plus divers et les plus étranges. — Dans un divertissement intitulé : l'*Opérateur*, Malezieu, qui remplit le principal rôle, tire de sa boutique une fiole avec cette étiquette : *Esprit de contredanses ;* puis il dit ; « La liqueur que vous voyez a des vertus qu'on ne pourroit expliquer en un siècle. Qu'on me donne la danse du monde la plus délicate, la plus posée, la plus sédentaire ; si elle se laisse tomber une goutte de cet esprit vers la région des jambes, vous la verrez à l'instant, plus agile qu'un lutin, tantôt s'élancer, pendant la moisson des foins, sur le haut d'une meule ; tantôt voltiger comme un ballon, et danser *la Furstemberg*, *la Forlane*, *le Pistolet*, *l'Amitié*, *la Chasse*, *la Derviche*, *la Sissone*, *les Tricottets*, et *madame de la Mare* (1). »

. . . . . Et que les Muses et les Grâces
Jamais plus loin que Sceaux n'aillent fixer leur cour !

Tel était le poétique vœu que formait Voltaire, ravi des plaisirs sans nombre que lui offrait le somptueux séjour de Sceaux, plus ravi encore des grâces et de l'esprit de la divinité de céans, l'aimable duchesse, qui était l'âme et l'ornement de toutes ces fêtes. « Le goût de la princesse pour les » plaisirs, dit madame de Staal, étoit en plein essor, et l'on » ne songeoit qu'à leur donner de nouveaux assaisonnements » qui pussent les rendre plus piquants. On jouoit des comé- » dies ou l'on en répétoit tous les jours ; on songea aussi à » mettre les nuits en œuvre par des divertissements qui leur » fussent appropriés : c'est ce qu'on appela les *grandes nuits*. » Leur commencement, comme de toutes choses, fut très » simple. Madame la duchesse du Maine, qui aimoit à veiller, » passoit souvent toute la nuit à faire différentes parties » de jeu. L'abbé de Vaubrun, un de ses courtisans les plus » empressés à lui plaire, imagina qu'il falloit, pendant une » des nuits destinées à la veille, faire paroître quelqu'un sous » la forme de la Nuit enveloppée de ses crêpes, qui feroit un » remerciement à la princesse de la préférence qu'elle lui » accordoit sur le Jour ; que la déesse auroit un suivant qui » chanteroit un bel air sur le même sujet... »

Dès lors le sommeil fut banni de Sceaux ; l'ordre était donné de ne jamais se coucher avant le lever de l'aurore, et l'un des poëtes courtisans exorcisa en vers badins Morphée, le dieu couronné de pavots :

Quitte nos champs délicieux,
Détestable sommeil ; va dans de sombres lieux...

Madame de Staal nous a donné la description détaillée d'une de ces fêtes de nuit, dont le divertissement était tout entier de sa composition : « C'étoit, dit-elle, le bon Goût réfugié » à Sceaux, et présidant aux diverses occupations de la prin- » cesse. D'abord il amenoit les Grâces, qui, en dansant, pré- » paroient une toilette ; d'autres chantoient des airs dont les

(1) *Si* pour *cependant*.

(1) Voy. le livre curieux et rare : *Divertissements de Sceaux*. Paris, 1725.

» paroles convenoient au sujet. Cela faisoit le premier inter-
» mède. Le second, c'étoient les Jeux personnifiés, qui ap-
» portoient des tables à jouer et disposoient tout ce qu'il
» falloit pour le jeu ; le tout mêlé de danses et de chants par
» les meilleurs acteurs de l'Opéra. Enfin le dernier inter-
» mède, après les reprises achevées, étoient les Ris, qui ve-
» noient dresser un théâtre sur lequel fut représentée une
» comédie en un acte qu'on m'obligea de faire, faute de
» trouver aucun poëte (car on la voulut en vers) qui acceptât
» un pareil sujet. C'étoit la découverte que madame la du-
» chesse du Maine prétendoit faire du carré magique auquel
» elle s'appliquoit depuis quelque temps avec une ardeur in-
» croyable. La pièce fut jouée par elle, chacun représentant
» son propre personnage ; ce qui la fit valoir, malgré la sé-
» cheresse du sujet... »

Chacune de ces *grandes nuits* avait un roi et une reine qui présidaient aux amusements, et exerçaient un empire absolu sur tous les conviés. Il fallait, bon gré malgré, payer de sa personne, danser, chanter, improviser des vers. Par exemple, on mettait les lettres de l'alphabet dans un sac ; chacun tirait ; qui amenait un C devait une comédie, qui tirait un F, un S, devait une fable, un sonnet ; et malheur à celui qui rencontrait la lettre O, il était débiteur d'un opéra, ni plus ni moins !

L'excès de la dépense interrompit bientôt les grandes nuits, et la princesse dut chercher des divertissements nouveaux pour s'amuser pendant le jour. Elle imagina d'instituer l'ordre de *la Mouche à Miel*, qui avait ses lois, ses statuts, un nombre fixe de chevaliers et de chevalières, élus en chapitres avec grande cérémonie. Dès qu'il y avait une place vacante, toutes les personnes de la cour de Sceaux briguaient pour l'obtenir, et c'était l'occasion d'une foule de petits vers impromptus et d'amusements de diverses sortes. La duchesse remettait elle-même au nouvel élu la médaille de l'ordre, que nous avons figurée et décrite dans notre XIIIe tome, page 72.

Le goût du théâtre dominait toujours chez la duchesse ; après avoir représenté des pièces de sa composition ou de celle de ses courtisans, elle voulut essayer son talent dans les ouvrages des meilleurs auteurs. Elle parut sur la scène avec le comédien Baron, et joua tour à tour le rôle d'Azaneth dans *Joseph*, de Célimène dans *le Misanthrope*, et de Laurette dans *la Mère Coquette*, de Quinault. De graves événements politiques vinrent tout-à-coup interrompre ces plaisirs et ces fêtes, et changer en une triste solitude la brillante cour de Sceaux.

Louis XIV, pour rassurer madame de Maintenon contre l'autorité du duc d'Orléans, avait donné par son testament au duc du Maine le commandement général des troupes. Mais le lendemain même de la mort du roi son testament fut annulé par le parlement, la régence appartint au duc d'Orléans, et le duc du Maine se vit privé du commandement des troupes. De là une hostilité presque ouverte entre le régent et l'aîné des princes légitimés, hostilité encore envenimée par la jalousie qui divisait la duchesse du Maine et la fille du régent, la duchesse de Berry. Bientôt les intrigues commencèrent, on complota secrètement, on forma mille plans plus chimériques les uns que les autres ; une ligue fut faite entre le duc du Maine et le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne. En même temps, pour exciter les esprits, on publiait les Mémoires du cardinal de Retz, enfouis jusque-là dans la bibliothèque du président de Mesme ; on inondait Paris de pamphlets et d'épigrammes. Mais la tête tournait à la duchesse du Maine ; sa légèreté naturelle la trahissait sans cesse, et le régent connaissait tout ce complot avant d'en avoir les preuves en main.

Le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés à Sceaux (1718), et conduits, l'un à la citadelle de Dourlans, en Picardie, l'autre à celle de Dijon : tous leurs amis partagèrent leur sort ; ils eurent pour la plupart la Bastille pour prison, et l'on peut voir, dans les Mémoires de madame de Staal, quelle fidélité héroïque ils conservèrent aux princes captifs ; leur invincible discrétion fut même cause que le régent, irrité, n'épargna pas les rigueurs à ses nobles prisonniers.

Rendus enfin à la liberté, le duc et la duchesse revinrent à Sceaux ; mais leur petite cour était toute dispersée ; les uns gémissaient encore en prison, les autres se tenaient prudemment à l'écart, quelques uns aussi, et des meilleurs, ne pouvaient reprendre leurs assiduités passées ; le duc les éloignait de sa personne ; il les trouvait trop compromis. Ainsi succédèrent aux beaux jours d'autrefois une vie mêlée de tristesse et d'ennuis, une sorte d'abandon, de demi-solitude pleine de regrets ; il n'y avait plus à Sceaux que quelques courtisans du malheur.

Le duc mourut en 1736 ; la duchesse lui survécut jusqu'en 1753. Après elle, Sceaux devint la propriété du comte d'Eu, son fils, et passa bientôt au dernier héritier des princes légitimés, le vertueux duc de Penthièvre.

Avec ce nouveau possesseur, Sceaux sembla reprendre une partie de son ancien éclat ; la maison du duc de Penthièvre était le rendez-vous des gens les plus distingués et les plus honorables ; Florian y composa ses ouvrages les plus gracieux ; et l'on se rappelle les jolis vers qu'il fit à l'honneur de son hôte :

Enfin de ces beaux lieux Penthièvre est possesseur :
Avec lui la bonté, la douce bienfaisance,
Dans ce palais superbe habitent en silence ;
Les vains plaisirs ont fui, mais non pas le bonheur.
Bourbon n'invite point les folâtres bergères
A s'assembler sous les ormeaux ;
Il ne se mêle point à leurs danses légères,
Mais il leur donne des troupeaux.

Florian occupait à Sceaux un petit appartement dans l'orangerie ; il vivait assidûment auprès du duc de Penthièvre, et, chargé par lui de dispenser ses bienfaits à la ronde, nul ne connaissait mieux la bonté de cœur et la générosité de ce prince *philanthrope*, comme on l'appelait alors. Florian est mort à Sceaux en 1794.

La révolution entraîna la ruine du château et du parc de Sceaux, qui furent vendus, en 1798, comme biens nationaux. Les acquéreurs firent abattre le château, et détruisirent le parc, pour en rendre la terre à l'agriculture. De cette magnifique propriété il ne resta plus que le jardin de la ménagerie, le logement du jardinier, la cuisine et les écuries. Le maire de Sceaux, aidé de quelques riches particuliers du pays, avait acheté le jardin de la ménagerie, séparé du parc ; il embellit encore ce jardin, et en fit une promenade publique ; sur la porte d'entrée se lisaient ces deux vers, effacés depuis peu :

De l'amour du pays ce jardin est le gage :
Quelques uns l'ont acquis, tous en auront l'usage.

C'est sur cette promenade que se donne le bal champêtre de Sceaux, le plus renommé des environs de Paris.

Avant que le domaine de Sceaux ne fût mis en vente, d'heureuses précautions avaient été prises pour conserver les objets d'art qui pouvaient se déplacer. Une commission, composée de savants et d'artistes dont le zèle infatigable regardait comme une conquête tout monument qu'elle arrachait à la destruction, fit transporter au jardin du Luxembourg et aux Petits-Augustins l'Hercule gaulois, du Puget ; la statue de Diane en bronze, donnée à Servien par Christine de Suède ; le groupe des Lutteurs en marbre blanc ; le Silène élevant Bacchus ; l'Antinoüs ; et une foule d'autres statues et tableaux de prix. La bibliothèque, qui renfermait des éditions du premier âge de l'imprimerie, fut également transférée dans un des neuf dépôts qui existaient alors à Paris, en attendant la construction d'une vaste bibliothèque nationale. On cite même, au sujet des livres de Sceaux, une anecdote assez curieuse : il avait été décidé à cette époque, par ordre supérieur, que tous les livres de théologie, de

dévotion, et autres semblables, seraient envoyés à l'Arsenal pour qu'on en fît des gargousses. Au moment où les livres religieux de Sceaux allaient recevoir une pareille destination, un bouquiniste bien avisé accourt sur les lieux, s'entend avec le voiturier chargé du transport des volumes, et fait porter chez lui les plus précieux, qu'il expédie ensuite en Angleterre, où ils sont vendus à des prix énormes... Il est vrai que le bouquiniste fait porter en échange à l'Arsenal des rames

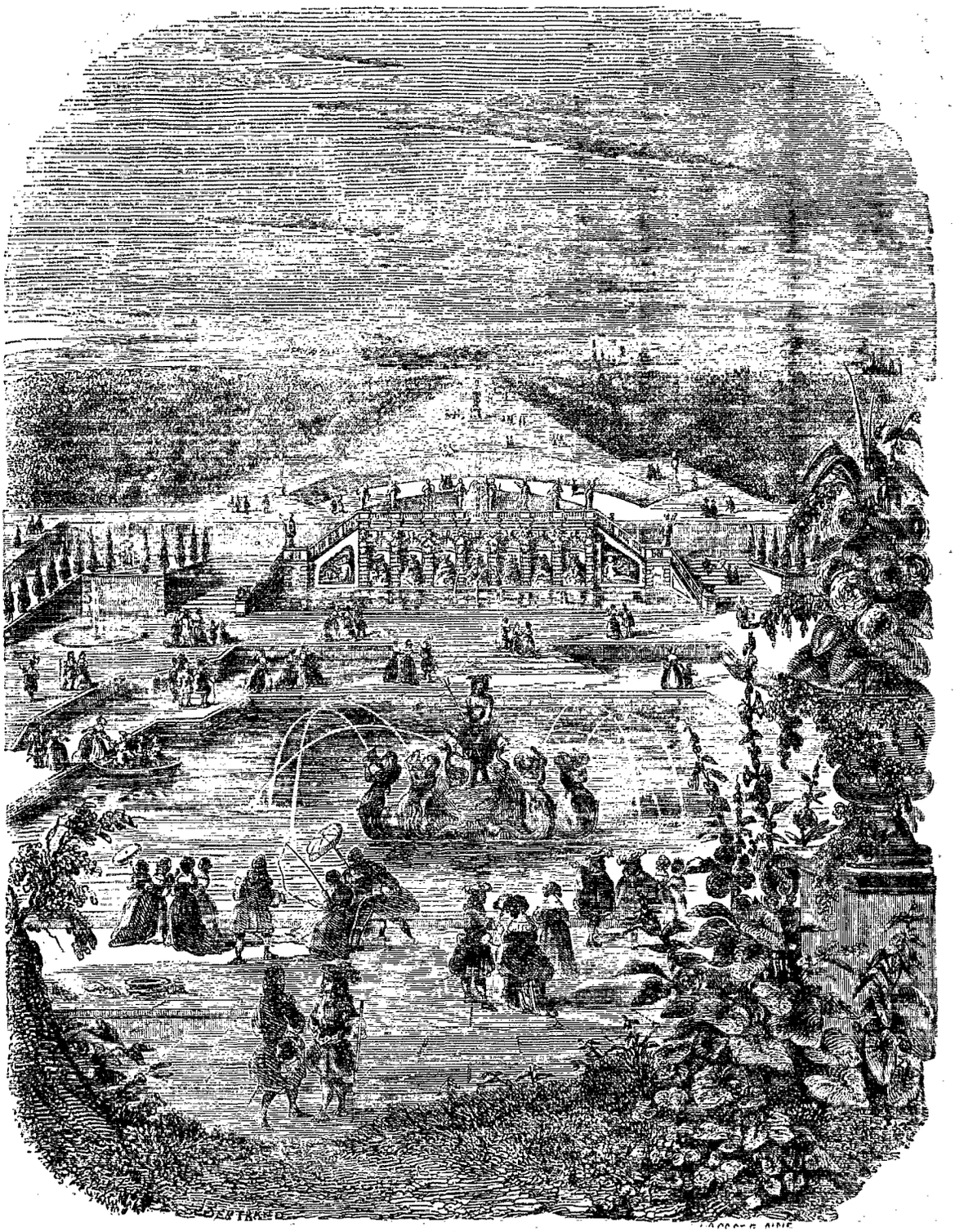

(Vue de la grotte et d'une partie du canal, dans l'ancien château de Sceaux. — D'après une estampe du dernier siècle.)

de mauvais papier, assez bonnes néanmoins pour des gargousses.

Ainsi fut sauvée une partie des objets précieux contenus dans ce beau domaine, que les arts, pendant plus d'un siècle, n'avaient cessé d'embellir; mais, sans compter les fresques de Lebrun et bien d'autres richesses inestimables, urnes, bas-reliefs, moulures, anéanties par les démolisseurs, quelle perte ne fut-ce pas que celle du château même et du parc, l'un des chefs-d'œuvre de Le Nostre! Une longue avenue, partant de la grande route, conduisait au château, dont le principal corps de logis, situé sur la partie la plus élevée de la colline, dominait entièrement le parc et offrait aux yeux une apparence magnifique, comme celle d'une résidence royale. Le parc, de six cent soixante-deux arpents, se com-

posait d'une multitude de parterres, bosquets, salles de verdure, allées, labyrinthes, etc.; il était partout orné de bassins et de jets d'eau, et se terminait par un vaste canal, comme celui du parc de Versailles. A gauche, en longeant la rive orientale, on rencontrait le bassin octogone, du milieu duquel un jet d'eau s'élevait à une grande hauteur, et qui se déchargeait dans le canal par une suite de cascades très curieuses. L'*allée d'eau* était fort belle aussi, et faite sur le

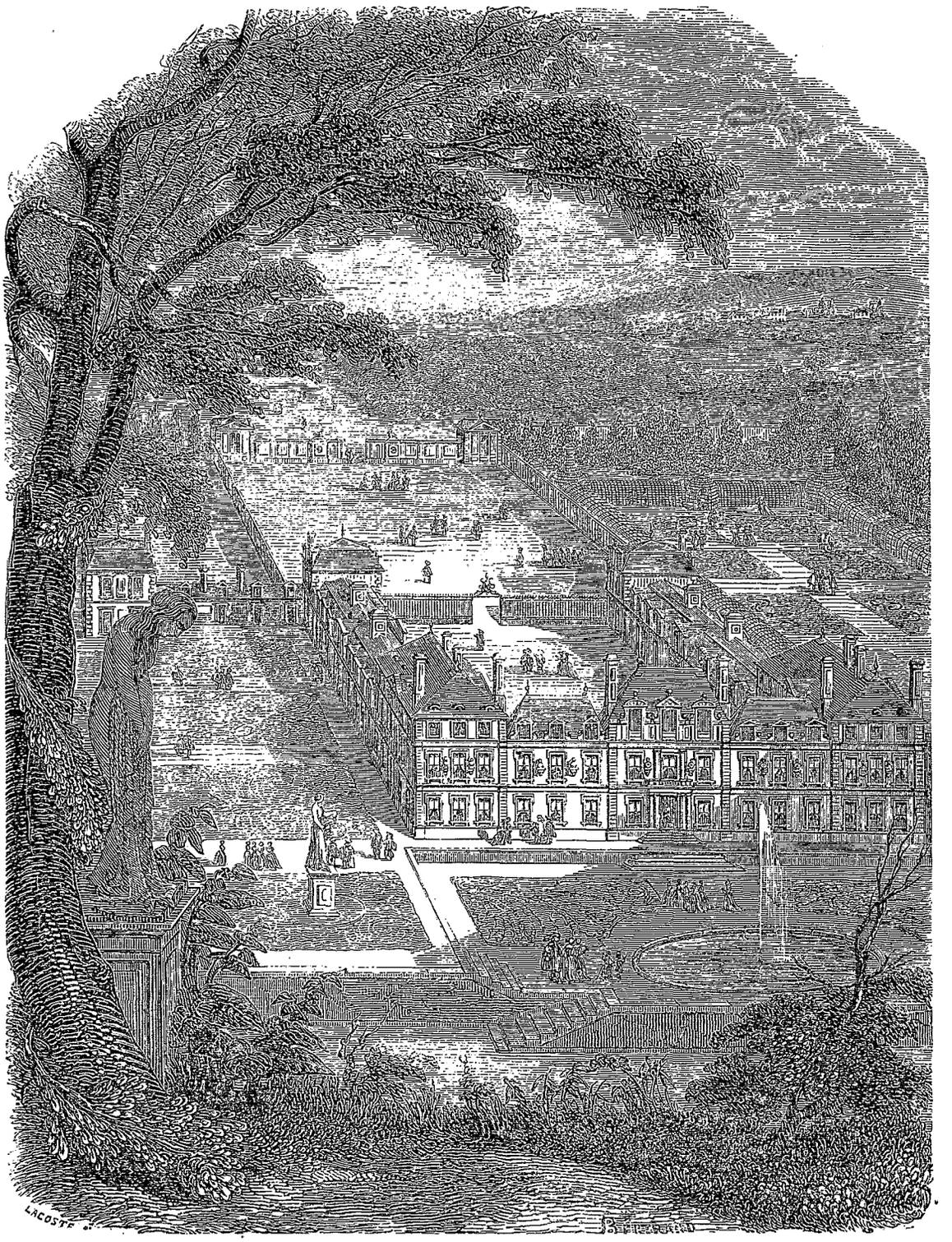

(Vue générale de l'ancien château de Sceaux prise du côté des jardins. — D'après une estampe du dernier siècle.)

modèle de celle que nous connaissons à Versailles; des deux côtés s'y voyait une rangée de bustes et de jets d'eau entremêlés, de sorte que chaque jet d'eau paraissait entre deux bustes, et chaque buste entre deux jets d'eau. Quant à la beauté d'ensemble, le parc n'avait pas son pareil, et nous ne pouvons mieux faire que de citer ici la poétique description que Malezieu a donnée de ces beaux jardins :

« Voyez-vous ce vallon délicieux, ce canal, cette rivière, » ou plutôt cette mer, qui traverse une prairie où la nature » et l'art semblent avoir disputé à qui des deux aurait l'avan- » tage? Voyez-vous ces allées merveilleuses qui de toutes » parts y aboutissent, et ces arbres disposés avec tant de sy- » métrie, et cependant si naturellement, qu'ils semblent en » effet avoir été plantés des propres mains de la nature? Je

» ne sais si c'est un pressentiment, un désir, un présage, » mais il me semble que le soleil répand ici une lumière plus » vive et plus brillante qu'ailleurs, que la terre y est par- » fumée de fleurs plus odorantes, que l'air qu'on respire » dispose le cœur à la tranquillité... »

Sceaux n'est plus aujourd'hui qu'une petite ville assez bien bâtie, chef-lieu du second arrondissement du département de la Seine; une manufacture, une fabrique, et les vastes bâtiments d'un marché aux bestiaux, tels sont les seuls édifices qui ont remplacé le superbe palais de Colbert; mais la vallée, qu'un chemin de fer vient de rapprocher des portes de Paris, est toujours admirable, et, malgré la destruction du parc, ce sont encore ces beaux lieux que chanta Florian :

Vallon délicieux, asile du repos,
Bocages toujours verts, où l'onde la plus pure
Roule paisiblement ses flots,
Et vient mêler son doux murmure
Aux tendres concerts des oiseaux,
Que mon cœur est ému de vos beautés champêtres!...

LES RIVAUX.

NOUVELLE.

La petite rivière de l'Huisne coule dans une vallée verdoyante, comprise entre Longny et Pervenchères. A peu de distance de ce dernier village, vers la source même du cours d'eau que nous venons de nommer, se trouve le moulin du Dreil, qui travaille seul pour presque toute la commune, et ne peut suffire aux demandes de ses pratiques trop nombreuses.

Le Dreil appartenait au meunier Rigaud, connu surtout pour son amour de la tranquillité et l'habitude de s'entremettre dans toutes les querelles en criant : *La paix!* ce qui l'avait fait surnommer le « bonhomme Pacifique. »

Tel était, en effet, l'éloignement de Rigaud pour la lutte, non seulement contre les personnes, mais contre les choses, qu'il n'avait jamais pu se décider à changer les dispositions de son moulin, et à donner à la chute d'eau une direction qui eût permis d'ajouter une meule nouvelle. Chaque fois que l'ouvrage pressait, il sentait l'utilité de ces améliorations; il en parlait comme d'un projet à réaliser; mais l'amour du repos l'empêchait toujours de passer outre.

Cependant la nécessité devenant chaque jour plus pressante, le bonhomme Pacifique commença à chercher un expédient qui pût concilier ses intérêts avec son horreur pour le changement. Il avait une fille. Ivonnette était déjà grande : il devenait temps de la marier, et Rigaud avisa tout-à-coup qu'un gendre pourrait accomplir ce qu'il avait jusqu'alors ajourné. Il fallait seulement trouver pour cela un jeune homme intelligent, actif et ayant quelque bien; car notre meunier prétendait améliorer son moulin sans toucher à ses propres économies. Son futur gendre devait lui apporter en même temps la capacité et l'argent nécessaires pour le changement projeté.

Il se rendit en conséquence chez son compère Baudin, autrefois huissier à Mortagne, maintenant propriétaire à Bazoches-sur-Hoëne, et lui conta son affaire de point en point. L'ancien huissier promit de trouver ce qu'il cherchait; mais plusieurs mois se passèrent sans qu'il parût se mettre en peine de remplir sa promesse.

Pendant cet intervalle, Rigaud, que l'âge rendait moins actif, s'était décidé à gager un garçon meunier qui ne tarda pas à le décharger de tout travail. Claude était doué de la précieuse faculté de faire vite et bien. Grâce à son zèle infatigable, le moulin marchait nuit et jour, et les pratiques n'attendaient plus que le temps rigoureusement nécessaire; encore trouvait-il des moments perdus pour aider Ivonnette au ménage, faire ses commissions à Pervenchères, et causer avec elle de mille sujets.

Au moment où s'ouvre notre histoire, tous deux étaient engagés dans un de ces entretiens que Claude prolongeait toujours, et dont la jeune fille ne paraissait jamais fatiguée. Il était question des projets de Rigaud, que ce dernier avait confiés au jeune garçon dans un moment d'épanchement. Ivonnette paraissait douter.

— Laissez donc? vous vous raillez de moi, disait-elle avec un sourire un peu inquiet; le compère Baudin s'occupe à élever des bœufs et non à marier les filles.

— L'un n'empêche pas l'autre, s'il vous plaît, répondit Claude, qui ne paraissait nullement en goût de railler; le père Rigaud m'a bien dit la chose comme je vous la répète. Il veut un gendre habile...

— Eh bien! ce n'est pas un tort, fit observer Ivonnette en lançant un regard détourné au jeune garçon.

— Mais il veut de plus un richard, ajouta Claude.

— Ça n'est pas encore un tort! reprit la jeune fille avec malice cette fois, si le richard a bon caractère et bon cœur...

— Alors, vous approuvez son projet, s'écria le garçon meunier : au fait, vous pouvez prétendre à beaucoup!... quand on est jeune, jolie, bien dotée... Ah! il y a des personnes qui ont tout pour elles... et d'autres... rien.

— Est-ce que vous êtes envieux de ce que le bon Dieu m'a donné? demanda-t-elle en riant.

Claude ne répondit que par un gros soupir.

— Ah! si mes parents m'avaient laissé un héritage, dit-il, comme s'il se parlait à lui-même.

— Dans ce cas, vous n'en voudriez pas à ceux qui en ont? acheva Ivonnette.

— Ce n'est pas à leur héritage que j'en veux! fit observer le garçon meunier en secouant la tête, c'est au bonheur qu'il leur procure... Une supposition, par exemple, qu'il y eût en mon nom chez le notaire deux ou trois mille écus!... j'aurais pu arranger le moulin du père Rigaud comme un autre.

— Tiens! ça vous est donc venu cette idée-là, interrompit Ivonnette... Mais pourquoi alors n'en avez-vous rien dit au père quand il vous a conté la chose?

— Vous savez bien qu'il m'aurait mis à la porte, répondit Claude tristement, et ce n'est pas bon à vous de tourner ainsi en moqueries ce qui me tient tant au cœur.

— Ah! si vous prenez cet air-là, on ne pourra plus rien dire, répliqua la jeune fille, qui cherchait évidemment à arriver par la plaisanterie à une explication sérieuse; mais pourquoi ne pourrais-je pas rire comme vous?

— Est-ce que je ris, moi? s'écria Claude avec une sorte d'emportement affligé. Vous ne savez pas peut-être que je donnerais un de mes bras pour ne jamais quitter le Dreil.

— Un meunier manchot serait un pauvre meunier! fit observer comiquement la jeune fille.

— Mais ça pourrait être un mari heureux, ajouta le jeune garçon enhardi par les joueries d'Ivonnette.

Et comme celle-ci, au lieu de répondre, affectait d'examiner un sac de mouture avec une attention singulière :

— Pas vrai, ajouta-t-il en se penchant vers elle et baissant la voix... Reste seulement à savoir si vous seriez une heureuse femme... répondez, Ivonnette!

Celle-ci hésita, releva la tête, rougit, puis éclata de rire.

Claude s'arrêta déconcerté.

— Rire n'est pas une réponse, fit-il observer avec un peu de dépit.

— Faudrait-il donc pleurer? demanda la jeune fille un peu confuse... On pleure quand on a du chagrin.

— De sorte que vous êtes bien aise de ce que je viens de dire, s'écria Claude.

— Ai-je l'air d'être fâchée? répondit Ivonnette qui riait toujours et rougissait davantage.

Le garçon meunier poussa une exclamation de joie, et lui saisit les deux mains.

— Répétez-moi ça, s'écria-t-il; oh! si vous saviez le bien

que vous me faites! J'ai eu tant de chagrin, allez... je suis resté si longtemps sans oser parler... J'ai besoin que vous m'encouragiez.

— Ce n'est donc plus aux hommes à avoir du courage, répliqua l'incorrigible rieuse; qui est-ce qui vous fait peur?

— Les idées du bonhomme Rigaud.

— Bah! le père est bon comme du pain; s'il voit qu'il faut changer quelque chose à son plan pour que ça nous contente, il ne résistera pas longtemps.

Claude secoua la tête.

— Oui, oui, dit-il avec inquiétude, le bourgeois est bon, il n'aime ni le chagrin ni les disputes, mais il tient à ce qu'il veut plus que pas un de la paroisse; et, quant à l'argent, il en a trop compté dans sa vie pour ne pas connaître ce qu'il vaut. Lui-même me l'a dit, il lui faut un gendre qui ait de quoi arranger le moulin, et moi je ne possède que ma bonne volonté.

— Eh bien! faut la garder, répliqua Ivonnette plus sérieusement; le père est maître de moi, et je dois lui obéir; mais le temps amène bien des choses, et si vous êtes chrétien, Claude, vous n'avez pas oublié que l'espérance est une vertu théologale. Il y a ça dans le catéchisme.

— Alors, j'espérerai, dit le jeune meunier avec un sourire de reconnaissance et de contentement; puisque vous vous intéressez à mon désir, j'aurai de la patience. Ah! si vous saviez comme ça m'occupe, Ivonnette! je ne pense pas à autre chose...

— C'est bon, interrompit la fille du père Rigaud, qui savait désormais tout ce qu'elle voulait savoir... Pensez aussi un peu à notre meule qui a besoin d'être repiquée. Faut que le père en revenant de Longny trouve la besogne faite.

A ces mots, elle sortit, et Claude l'entendit qui montait l'escalier en chantant la jolie ronde normande de la Saint-Jean :

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée,
Que nos fianceux
Vont à l'assemblée.
Marchons, joli cœur;
La lune est levée (1).

Le pauvre garçon soupira et allait se décider à reprendre le piquage de la meule comme Ivonnette le lui avait conseillé, lorsqu'un étranger parut à la porte du moulin.

C'était un homme d'environ trente-cinq ans, vêtu d'un costume demi-paysan, demi-bourgeois, et tenant à la main un de ces bâtons terminés par un fouet que les Normands affectionnent tout particulièrement. Il s'arrêta sur le seuil en demandant le bonhomme Rigaud.

— Il n'y est point pour le moment, dit Claude; mais faut pas que ça vous empêche d'entrer.

Le nouveau venu obéit à l'invitation.

— Ah! il n'y est pas, répéta-t-il en regardant autour de lui, comme s'il eût voulu faire l'inventaire du moulin; et il est loin d'ici peut-être?

— A Longny.

— Voyez-vous ça! moi qui en viens! Et il tardera beaucoup?

— Nous l'attendons dans la soirée.

L'étranger murmura quelques mots de désappointement, parut se consulter, et finit par s'asseoir sur un sac de blé en disant qu'il attendrait.

Il avait à peine eu le temps de tirer son chapeau pour essuyer son front humide de sueur, lorsqu'un nouveau personnage entra brusquement.

La suite à la prochaine livraison.

(1) Cette ronde populaire se chante à la fête du Loup-Vert, que nous avons décrite, t. VIII, p. 287.

LE TRÉSOR DE GOURDON (1).

Dans le Charolais, à égale distance de la Bourbince et de la Guye, près de Mont-Saint-Vincent, existe un petit village appelé Gourdon (*Gurdunum*), bâti sur un monticule enfermé dans les bras de deux petits ruisseaux. Il est placé à l'extrémité occidentale de l'arrondissement de Châlon-sur-Saône, et isolé des grandes voies de communication. On croit que Gourdon est un mot celtique qui signifiait *montagne cernée*. Un monastère y fut établi à une époque reculée. Dans les anciens titres, ce lieu est appelé *Gurdunense monasterium*. C'est là qu'au sixième siècle vivait saint Désiré ou Didier, solitaire en haute vénération, dont parle Grégoire de Tours. Quelques années après sa mort, ses restes furent transportés par saint Agricole, évêque de Chalon-sur-Saône, à trois cents pas de cette ville, dans la fameuse léproserie de Saint-Jean-des-Vignes, où ils furent retrouvés en 874.

Or, une tradition dont l'origine est inconnue, mais qui s'est conservée jusqu'à nos jours, signalait l'existence d'un trésor caché dans le voisinage de l'église de Gourdon. Plusieurs fois des fouilles avaient été faites sur l'emplacement désigné, mais toujours sans résultat.

Le jour de Pâques, 23 mars 1845, une jeune fille âgée de treize ans, bergère à la métairie du Vigny, appartenant à un habitant de Dijon, trouva en gardant son troupeau dans un des champs de la ferme, à peu de distance et en vue du village, une pièce d'or que des animaux en fouillant la terre avaient amenée à la surface. Elle fit part de sa découverte à une autre jeune domestique, employée avec elle à la même ferme. Ces deux jeunes filles allèrent le dimanche 20 avril suivant, munies d'une pioche, dans le champ où avait été trouvée la pièce; là, après avoir creusé la terre à une profondeur d'environ 30 centimètres, elles levèrent une large brique sous laquelle elles virent avec étonnement un plateau rectangulaire et une petite burette, le tout en or, et au-dessous une certaine quantité de monnaies.

Presque effrayées de leur découverte, elles appelèrent l'un de leurs maîtres qui était couché dans une pâture, à quelque distance de là, et qui, après les avoir éloignées, fouilla la terre et en tira le trésor.

Ce fermier prétendit que ce trésor lui appartenait, ainsi qu'à son associé. Mais, sur la réclamation du propriétaire, la cour royale de Dijon déclara que le trésor appartenait au propriétaire du fonds et à la jeune bergère qui l'avait découvert.

Ce trésor se compose d'un petit vase en or, d'un plateau en or et de cent quatre ou cent huit médailles également en or. Le vase et le plateau ont été achetés par la Bibliothèque royale, et déposés au cabinet des médailles.

L'élévation du vase a 75 millimètres, et son plus grand diamètre 46, les oreilles non comprises. Il est composé d'une coupe supportée par un pied conique, formant à peu près le tiers de la hauteur totale. La coupe est profonde, cannelée par le bas, ornée dans sa partie supérieure d'une ceinture de six cœurs, les uns grenat, les autres de turquoises décomposées, et divisées en deux groupes. Autour de ces cœurs se joue un fil granulé qui monte, descend, les sépare, les réunit et les touche par quelques points. Tous ces cœurs sont encadrés dans un double filet mouvant, qui n'est retenu au flanc du calice que par seize petits anneaux dans lesquels il est passé.

Le pied de ce petit vase, dans toute son étendue, est sillonné de cannelures à arêtes vives, qui vont en diminuant de la base au sommet du cône, comme les cannelures de la partie inférieure de la coupe vont, au contraire, en augmentant du fond où elles convergent au flanc du vase, qu'elles

(1) Extrait en partie d'une notice par M. C. Rossignol, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône.

font ressembler à un calice sortant d'une rangée de pétales d'or. Les deux parties du vase, le pied et la coupe, sont réunies par un nœud garni d'un fil granulé. Enfin, le vase est flanqué de deux oreilles dont le bas est fixé dans une des cannelures. Quant à la partie supérieure, elle est formée d'une petite tête d'oiseau dont les yeux sont de grenat, et qui s'appuie par le bec sur les lèvres de la coupe.

(Cabinet des médailles à la Bibliothèque royale. — Vase en or découvert en 1845 près du village de Gourdon. — Grandeur naturelle.)

Le plateau est un parallélogramme dont les deux grands côtés ont un peu plus de 19 centimètres, et les petits un peu moins de 12; les bords sont formés d'une plate-bande de 2 centimètres de largeur; elle se compose d'une chaîne de losanges formée de plaques de grenat à encadrements ondulés; les deux côtés extérieurs sont également garnis de la même substance qu'on retrouve encore dans une foule de petits barils juxtaposés, qui composent les deux lignes parallèles des bords intérieurs et extérieurs de cette plate-bande. Pour rendre probablement plus vive cette couleur de sang qui la distingue, l'artiste avait mis sous chaque plaque de grenat un morceau de soie rouge, que le temps a fait disparaître, mais dont l'empreinte est restée sur la face des cristaux avec laquelle il était en contact.

Après cette plate-bande, la dépression du plateau commence et se fait par une pente légère; cette dépression a seize millimètres de profondeur. Aux quatre angles du fond se trouvent, un peu en relief, quatre cœurs en turquoises décomposées, encadrés de filets d'or; une croix, également saillante, orne le milieu du plateau, qu'elle partage en deux parties, laissant toutefois à droite et à gauche deux espaces vides et lisses.

Cette croix centrale est aussi relevée de plus de trente plaques de grenat; il n'y a rien dans ce signe sanglant qui ne soit de couleur rouge. Si l'on n'y retrouve pas les figures ou compartiments de la plate-bande, ce sont au moins la même couleur et les mêmes encadrements. Sur le point où se coupent les deux lignes qui forment cette croix est une plaque carrée, rouge comme tout le reste. Cette croix a ses extrémités un peu épatées, et l'une de ses branches un peu plus longue que l'autre.

Ce plateau, enfin, repose sur une élégante petite galerie en or de huit millimètres de hauteur, à jour, et formée d'une série d'X arrondis, couchés sur le flanc les uns à côté des autres, et contenus entre deux bandes d'or.

Ces petits meubles, en or massif et d'un titre très élevé, sont d'une belle conservation; tout ce qui est or est à peu près intact; mais une grande partie des plaques de grenat est perdue; tous les morceaux d'étoffe rouge sont anéantis et les turquoises sont décomposées; elles sont réduites en une substance pulvérulente d'une couleur qui tient le milieu entre le bleu et le vert.

La valeur du travail est assez médiocre. Le poids du vase et du plateau est de 520 grammes ou 17 onces, ce qui représente seulement une valeur matérielle de 1 777 fr.

Il est probable que le trésor a été caché entre les années 518 et 527. Les médailles trouvées avec le vase et le plateau ont plus de treize cents ans d'existence. En effet, à l'exception de deux pièces un peu plus anciennes, dont l'une est de Zénon et l'autre de Léon, toutes les autres sont d'Anastase

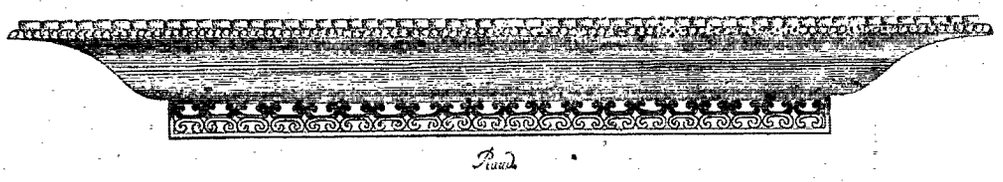

(Cabinet des médailles. — Plateau en or découvert en 1845 près du village de Gourdon. — Environ la moitié de la grandeur naturelle.)

et de Justin, son successeur, qui a régné, de 518 à 527, sur le trône de Constantinople. Les plus anciennes sont plus ou moins usées par le frottement; on voit qu'elles ont longtemps circulé. Les dernières, celles de Justin, ont les traits vifs, les lettres anguleuses; la circonférence est fraîchement coupée; guinaires et sous d'or sont à fleur de coin; on dirait qu'ils ont passé de l'atelier du monnayeur dans les mains de celui qui les a enfouis.

On suppose que les vases ont pu appartenir au monastère de Gourdon, dont parle Grégoire de Tours, et qui se trouvait sur le passage des Francs d'Autun à Agaune.

Quant à l'occasion de l'enfouissement du trésor, on croit pouvoir la trouver dans les malheurs de la Bourgogne vers 524. Cette province fut alors envahie, au midi par une armée de Théodoric, et au nord par les enfants de Chlotilde. Sigismond fut livré avec sa famille par les moines d'Agaune aux mains des Francs, qui l'égorgèrent. Tout fut mis à feu et à sang; on passa au fil de l'épée les enfants, les femmes, les vieillards; on pilla les églises comme les palais. Les Francs ne quittèrent la Bourgogne qu'après l'avoir entièrement ruinée.

Lorsque vous avez besoin d'une aiguille, vous en approchez les doigts délicatement, avec une sage lenteur. Usez de la même précaution avec les ennuis inévitables de la vie: faites attention; gardez-vous d'une précipitation imprudente; ne les prenez pas par la pointe. ***

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

UNE ENTRÉE DE VILLE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

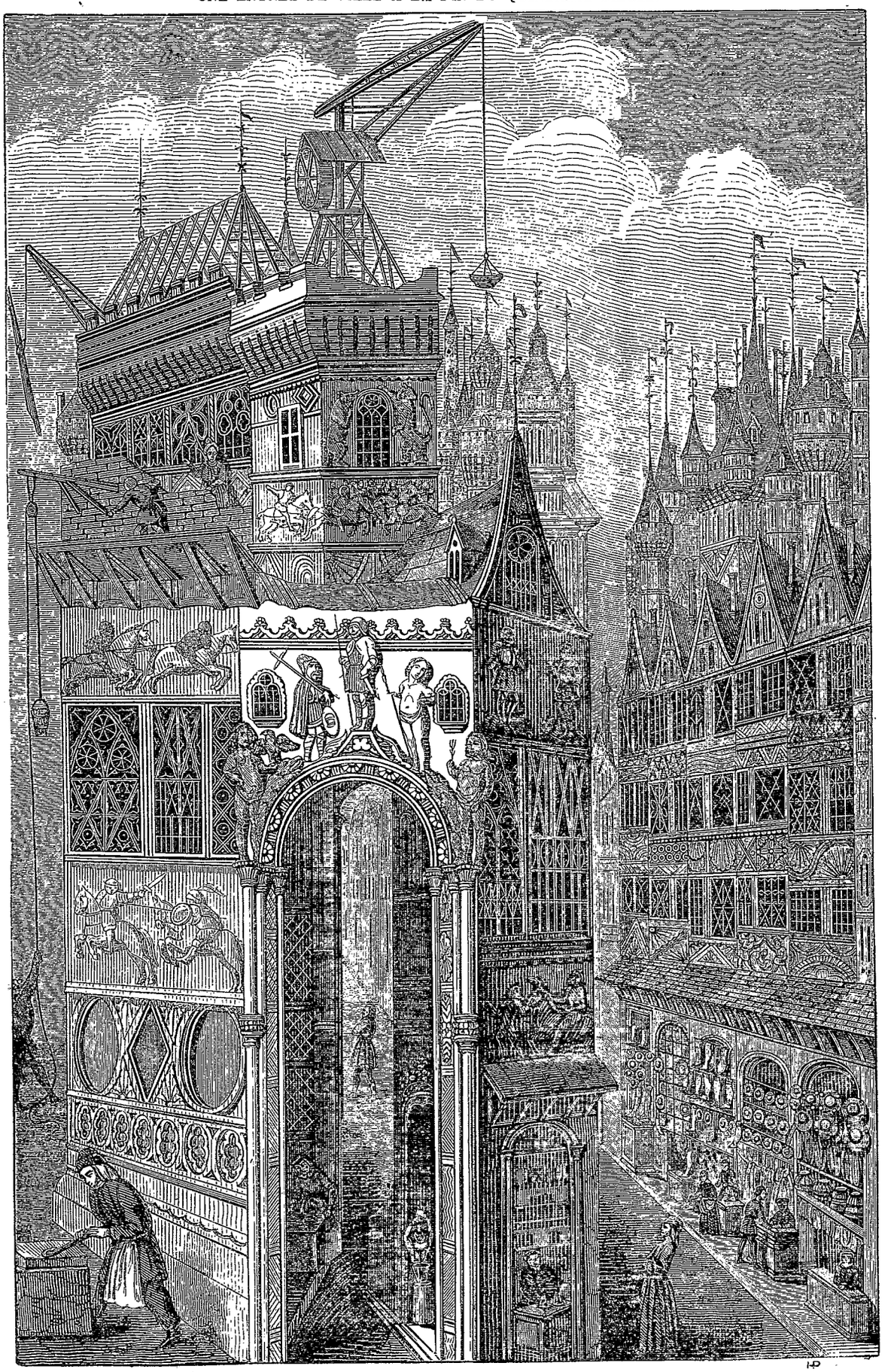

(D'après une miniature de la collection Debruges à Paris.)

Notre gravure reproduit un fragment d'une belle miniature exécutée, sur une grande feuille de vélin, au temps de Louis XII (1462-1515). Le sujet de cette miniature est « la » reconstruction de la ville de Troie après le passage d'Her» cule. » On sait que l'histoire de Troie était devenue très populaire, dans l'Europe civilisée, depuis le douzième siècle. Mais, aux clartés si faibles encore de la renaissance, poëtes et peintres voyaient très peu distinctement la ville de Priam; ils étaient loin de pouvoir se faire une idée exacte des arts et des mœurs antiques : aussi, malgré tous les efforts de leur imagination, ils se trouvaient réduits à décrire et représenter Troie sous la forme plus ou moins fidèle des villes qu'ils avaient sous les yeux. Ce qu'ils ajoutaient parfois de fantastique aux ornements déguisait très imparfaitement la réalité. C'est donc bien une ville de la fin du quinzième siècle qui est figurée dans notre gravure. A part peut-être quelques décorations bizarres, tous les détails sont vrais et curieux. Dans cette boutique qui fait partie de la porte de ville, un apothicaire prépare ses drogues tandis qu'un de ses garçons pile au mortier. Dans cette rue aux riches pignons, les marchands étalent et vendent des chaperons, des bas, des souliers. Les maçons, les charpentiers, sont à l'œuvre. C'est une scène animée et amusante qui nous en apprend plus sur la physionomie des anciennes villes que beaucoup de manuscrits. Avec cette seule page, Walter Scott eût écrit tout un chapitre.

VOCABULAIRE

DES MOTS CURIEUX ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. page 231 et les Tables des années précédentes.)

HAIE DES MORTS (Bataille de la). C'est le nom que l'on donne à une bataille sanglante livrée, vers 1072, par les troupes réunies du comte de Namur, de Godefroy de Bouillon, du comte de Chini et d'autres seigneurs, à Robert-le-Frison, qui s'était emparé de la Flandre. Ce dernier fut vainqueur.

HARELLE DE ROUEN (La). En même temps que la révolte des Maillotins (voy. 1845, pag. 405) éclatait à Paris, un autre mouvement populaire non moins redoutable avait lieu à Rouen à propos d'un droit établi arbitrairement sur les boissons et sur les draps. Le mot harelle, sous lequel il est connu dans l'histoire, signifiait émeute ou révolte dans le langage du quatorzième siècle. Voici comment cet événement est raconté dans la chronique latine du religieux de Saint-Denis :

« Plus de deux cents compagnons des métiers qui travaillaient aux arts mécaniques, égarés sans doute par l'ivresse, saisirent de force un simple bourgeois, riche marchand de draps, et surnommé le Gras à cause de son embonpoint excessif. Ils le proclamèrent leur roi pour se servir de son autorité dans leurs actes, l'élevèrent comme un monarque sur un siége placé dans un char, et le conduisirent par les carrefours de la ville, en parodiant les acclamations dont on entoure les rois. Arrivés au principal marché, ils lui demandèrent que le peuple demeurât libre du joug de tout impôt, et l'obtinrent. Cette franchise de peu de durée fut publiée en son nom, dans la ville, par la voix du héraut. Une foule innombrable de gens sans aveu accourut aussitôt vers lui, et on le força d'écouter, assis sur son tribunal, les cris de chacun; puis on l'obligeait, sous peine de mort, de dire : « Faites, faites. » Alors les révoltés se jetèrent sur les exacteurs royaux, les égorgèrent impitoyablement et se partagèrent tout leur avoir comme illégitimement acquis... Ensuite, se dirigeant sur Saint-Ouen, dont les religieux avaient obtenu un arrêt qui maintenait contre la ville leurs priviléges, ces misérables, dignes de toute la colère du ciel, entrèrent de force dans la tour des Chartes, déchirèrent et mirent en pièces les priviléges, dont la perte aurait été irréparable si l'autorité du roi ne les avait rétablis peu après... Enfin ces gens insensés et sans armes se dirigèrent vers le château du roi pour le détruire; mais ils furent repoussés, et plusieurs d'entre eux furent tués ou blessés à mort. »

Le tumulte ne dura qu'un jour; la ville n'en fut pas moins châtiée au mois de février de l'année suivante. Le duc d'Anjou, oncle de Charles VI, y mena le jeune roi, qui y fit son entrée par une brèche, à la tête de quelques troupes. Les bourgeois furent désarmés. On pendit tous ceux qui avaient marqué dans la sédition, on enleva du beffroi la cloche qui servait à réunir la commune et on rétablit les impôts qui avaient été la cause des troubles.

HARENGS (Journée des). Voy. 1833, p. 15.

HARLES. Bandes de brigands qui parvinrent, en 1582, à s'emparer de l'un des faubourgs de Lille. La ville fut délivrée par une héroïne, Jeanne Maillotte, qui combattit vaillamment à la tête des archers de Saint-Sébastien et des femmes de son quartier.

HENRI (Guerre des trois). C'est la guerre civile qui, commencée en 1586 entre les protestants et les catholiques, ne prit un développement sérieux que l'année suivante. Elle a été ainsi nommée parce que Henri III, roi de France, Henri de Guise d'un côté, et de l'autre le roi de Navarre, Henri de Bourbon, étaient chacun à la tête d'une armée. Les principaux événements de cette guerre furent la bataille de Coutras, gagnée par Henri de Bourbon, et les victoires du duc de Guise sur les Reitres, qui, battus successivement à Vimaury et à Auneau, furent complétement détruits par les populations soulevées contre eux.

HÉRON (Vœu du). Vœu prononcé sur un héron en 1338, et par lequel Édouard III, les principaux seigneurs de sa cour et Robert d'Artois s'engagèrent à se signaler par leurs exploits dans la guerre qu'ils allaient commencer contre la France. Aucun chroniqueur, à ce que nous croyons, n'a parlé de ce vœu; mais le souvenir nous en a été conservé par un poëme historique du quatorzième siècle dont le texte a été publié par La Curne de Sainte-Palaye. (Voy. *Vœu du Paon*, Table des dix premières années.)

HUGUENOTS. (Voy. 1836, p. 111.)

IMPORTANTS (Faction des). Parti qui se forma à la cour aussitôt après la mort de Louis XIII, et dont le principal chef était le duc de Beaufort. Leurs intrigues, de plus en plus menaçantes, déterminèrent la régente Anne d'Autriche à un coup de vigueur. Le 2 septembre 1643, Beaufort fut enfermé à Vincennes, les ducs de Vendôme, de Mercœur et de Guise furent exilés ainsi que la duchesse de Chevreuse, l'évêque de Beauvais et d'autres personnages. Suivant Tallemant des Réaux, ce fut une femme connue par son esprit, madame Cornuel, « qui donna le nom d'*Importants* aux gens de la cabale de M. de Beaufort, parce qu'ils disoient toujours qu'ils s'en alloient pour une affaire d'importance. Elle a dit depuis que les Jansénistes étoient des *Importants spirituels.* »

JACQUERIE, JACQUES BONHOMME. Voy. 1834, p. 229.

JUSTICE (Chambres de). C'est le nom par lequel on désigne dans notre histoire les cours souveraines créées extraordinairement pour rechercher les malversations des financiers. La première fut établie en Guyenne, au mois de novembre 1581. D'autres furent instituées successivement en 1584, 1597, 1607, 1608, 1624, 1648, 1655, 1661. La dernière, créée par un édit du mois de mars 1716, fut révoquée en mars 1717. (Voy. *Chambre ardente*, 1843, p. 42.) Les poursuites exercées contre les financiers étaient toujours vivement approuvées par le peuple, qui manifestait sa haine contre eux par des chansons et des caricatures.

LES IOLOFS.

Les Iolofs ou Yolofs de la Sénégambie, dont le nom a été aussi écrit *Jolofs*, *Jolloifs*, *Ghiolofs* et *Oualofs*, sont un des peuples les plus remarquables de cette partie de l'Afrique. Ils occupent à peu près seuls le territoire renfermé entre les rives du Sénégal et de la Gambie, depuis Podor et Pisania jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves, l'océan Atlantique à l'ouest, et à l'est le 17e méridien de longitude occidentale. Ce territoire est d'environ 80 000 kilomètres, ou 4 000 lieues carrées, et renferme 450 à 500 000 habitants. Une tradition rapporte qu'autrefois il ne formait qu'un seul empire, dont le chef, résidant au Sénégal, était appelé *Bourba*, empereur, roi. Ce titre est resté au maître du plus vaste des États qui se sont formés de ses débris, le Bourb-Iolof. Quelques uns des royaumes démembrés de cet empire sont devenus la proie de peuples étrangers; les autres sont encore au pouvoir de leurs chefs naturels, tels que le Ouâlo, où se trouve notre colonie du Sénégal, le Kayor, le Baol, le Sine, le Barra, le Badibou, le Saloum, le Bambouk occidental.

Entre tous les peuples africains, les Iolofs méritent plus particulièrement la bienveillance et la faveur de la France, parce que c'est avec eux que les relations du gouvernement du Sénégal sont le plus anciennement et le mieux établies, parce que les Iolofs sont ses voisins immédiats, parce que les nègres de l'île Saint-Louis sont Iolofs, et qu'enfin cette nation affectionne surtout les Français, qu'elle s'est toujours regardée comme leur amie et leur alliée naturelle, et qu'il s'en faut même de peu qu'elle ne se considère comme française.

Les Iolofs sont les plus beaux nègres que l'on connaisse; ils sont grands et bien faits; leurs traits sont réguliers, leur physionomie inspire la confiance.

Cette race est la plus noire de la Sénégambie, ce qui prouve que la couleur la plus noire n'est pas particulière aux latitudes les plus chaudes et le plus longtemps exposées aux rayons perpendiculaires du soleil; car les Iolofs sont au nord de la Nigritie. On peut même affirmer que, plus on se rapproche de la ligne, moins le noir des races nègres est pur et foncé.

Les Iolofs se font remarquer aussi par une certaine opinion favorable qu'ils ont d'eux-mêmes, par une fierté qui prend sa source dans leur estime pour l'excellence de leur race, et dans la tradition qu'ils conservent de leur ancienne puissance. Quand on dit à un Iolof qu'il est nègre: « Non, pas nègre moi, répond-il, mais Iolof. »

Outre leurs avantages physiques, les Iolofs sont si disposés à l'ordre, à la civilisation; ils ont en eux un penchant si marqué pour la bienveillance, qu'on pourrait conjecturer qu'ils descendent d'une colonie de ces anciens Éthiopiens dont Hérodote a dit qu'ils étaient les mieux faits de tous les hommes, et dont le caractère était si bon qu'Homère les appelait irréprochables.

Une des particularités notables de la vie sociale des Iolofs est leur division en castes. Outre les *bons Iolofs*, ainsi que s'appellent les nobles, il y a quatre autres castes inférieures: les *Teug* ou forgerons; les *Oudaï*, cordonniers et travailleurs en cuir; les *Moul*, pêcheurs, et les *Gaïouells* (appelés aussi *Griots*), les chanteurs et baladins, ou, pour parler plus poétiquement, les *Bardes*. Les nobles gardent avec soin leur généalogie, et ne contractent jamais d'alliance avec les personnes d'un rang inférieur. Les Gaïouells sont de véritables parias. Non seulement il leur est défendu de résider dans l'intérieur des villes, mais le séjour dans les environs ne leur est permis que sur certains points. Ils ne peuvent ni élever de bétail ni boire de lait. A leurs cadavres, on refuse jusqu'à la terre et l'eau : on les expose aux animaux carnassiers. Cependant le noble Iolof aime à entendre le Gaïouell chanter l'illustration de sa famille. Sur le champ de bataille ou en marche, les rois se complaisent à lui faire redire les hauts faits de leurs prédécesseurs ou leurs propres exploits. Si l'armée est repoussée, c'est un devoir pour le Gaïouell de la ramener à la charge.

Les Iolofs parlent une langue qui leur est propre, le *oualof*, douce, gracieuse, très vocalisée et facile à apprendre comme la plupart des langues éthiopiennes. Ils sont sédentaires et habitent des villages. La culture du coton, du mil, de quelques légumes, de la pistache, d'un peu d'indigo et de tabac, les bestiaux qu'ils élèvent, suffisent à leurs besoins. Du couscous (bouillie de mil), quelquefois du lait et du poisson sec, composent toute leur nourriture; ils ne font que deux repas par jour, l'un au lever, l'autre au coucher du soleil. Jamais les enfants ne sont admis devant leurs parents pendant les repas; ils se contentent de leurs restes, et, quand le hasard les expose à voir manger leur père, ils détournent la tête en signe d'humilité.

Les cases des Iolofs sont extrêmement simples, mais solidement bâties. C'est avec du jonc seul qu'on les construit; une porte en paille en fait toute la sûreté. Les murs ont si peu d'épaisseur qu'on peut causer au travers. Nous donnons la vue d'un de leurs villages, celui de Diodoune, but le plus ordinaire des parties de plaisir des habitants de Saint-Louis.

Le costume des Iolofs, malgré sa pauvreté, n'est pas sans quelque agrément. Les uns portent deux pagnes (étoffes de coton à raies), la première nouée autour des reins, et qui descend au-dessous du mollet; la seconde négligemment jetée sur une épaule; les autres revêtent le coussab, espèce de blouse sans manches, et une culotte à grands plis, généralement faite avec de la guinée bleue : les chefs ont adopté une couleur jaunâtre. Le coussab se confectionne le plus souvent avec des pagnes en coton fabriqué dans le pays. La coiffure la plus usitée est une sorte de casquette à soufflet dont les bords sont brodés en soie de couleur éclatante.

Presque tous les Iolofs suspendent à leur cou des colliers de petits sacs en étoffe ou en cuir, rouges, bleus et blancs, contenant des talismans préservateurs. Ils portent souvent aussi une espèce de giberne où ils mettent leur tabac, leur papier et de petits portefeuilles. En voyage, ils ajoutent une besace en cuir ou en toile remplie de couscous sec, à la courroie de laquelle est fixée, comme enjolivement, une touffe de lanières de cuir tressées et très bien travaillées : l'un des deux Iolofs figurés dans nos dessins (page 324) l'a passée sur sa main droite; de la gauche, il s'appuie sur un bâton; autour de sa tête il a roulé un morceau d'étoffe dont l'une des extrémités est rejetée par derrière; à son côté figurent un poignard et une corne ressemblant à une poire à poudre, dans laquelle est déposée une certaine quantité de liquide (presque toujours de l'eau-de-vie).

Le costume des femmes est également simple. Des colliers, des bracelets d'or et d'argent, sont les seules marques qui distinguent les esclaves des maîtresses. Dans l'île Bathurst, à l'embouchure de la Gambie, les Ioloves couvrent leur tête d'une coiffure formée de l'assemblage de plusieurs mouchoirs carrés, le plus souvent au nombre de neuf, disposés à peu près de la même manière que chez la plupart des paysannes françaises, mais formant derrière la tête un cône très aigu qu'elles ornent, dans les grandes occasions, d'un large ruban d'or. Elles ont, en général, des souliers, et celles qui ne portent pas de bas entourent leurs chevilles d'ornements divers.

Aux époques de deuil, les négresses ioloves du Sénégal mettent par-dessus leur premier vêtement blanc plusieurs mètres d'indienne grise à raies noires qui leur enveloppent tout le corps. Elles se couvrent la tête d'un fichu par-dessus lequel un madras, plié en bandes, figure une sorte de diadème. Leur costume de fête est naturellement plus riche et plus compliqué. Elles revêtent une robe en indienne avec dessins de toutes couleurs, et elles jettent sur une de leurs épaules une espèce de grande et large écharpe à riches des-

sins que l'on tire des îles du Cap-Vert : leur coiffure se compose de petits tuyaux frisés avec soin et disposés par étage.

A Bathurst, lorsqu'un enfant est né, on l'enferme avec sa mère dans une case où l'on allume un grand feu : on ne

(Costumes iolofs. — Dessins de M. Nousveaux.)

permet à l'un et à l'autre de respirer l'air extérieur qu'au bout de quinze jours.

La course à cheval, l'exercice des armes à feu, la danse, sont les seuls divertissements des Iolofs.

Lorsqu'un père de famille est mort, ses enfants héritent des sept huitièmes de son bien ; l'autre huitième appartient à ses femmes. Si le défunt ne laisse pas d'enfants, ses héritiers collatéraux ont droit aux trois quarts de la succession ; les femmes héritent de l'autre quart. Les biens des femmes se partagent, à leur mort, en deux parties égales : l'une reste au mari ; l'autre passe aux enfants ou aux collatéraux. Quant à la succession au trône, lorsque le roi est mort, les chefs électeurs sont souvent partagés entre son fils aîné et son frère ; mais on choisit presque toujours le dernier, pour que l'autorité passe dans une branche moins puissante par ses richesses.

Le gouvernement des États iolofs est féodal. Chaque chef, bourba ou damel (titre de celui du Kayor), jouit néanmoins d'une autorité despotique qu'il doit, comme tous les autres souverains africains, au grand nombre de ses esclaves. Les rois font quelquefois des incursions les uns chez les autres pour enlever des esclaves. Dans les villages, lorsqu'il survient quelque affaire sérieuse qui exige une longue délibération, on assemble un conseil de vieillards. L'esclavage est le châtiment du vol : on le fait aussi subir aux débiteurs insolvables.

Bien qu'une grande partie des Iolofs se servent encore de la lance et de l'arc, ils ont reconnu depuis longtemps la supériorité des armes européennes, et ceux qui peuvent s'en procurer n'emploient plus que celles-là. Leur manière de faire la guerre convient parfaitement à des peuples peu instruits dans cet art meurtrier. C'est derrière un buisson qu'ils attendent ordinairement leur ennemi. Quelquefois cependant des armées entières en sont venues aux mains, et ont donné des preuves d'une bravoure remarquable.

La France a récemment utilisé le courage des Iolofs et leur

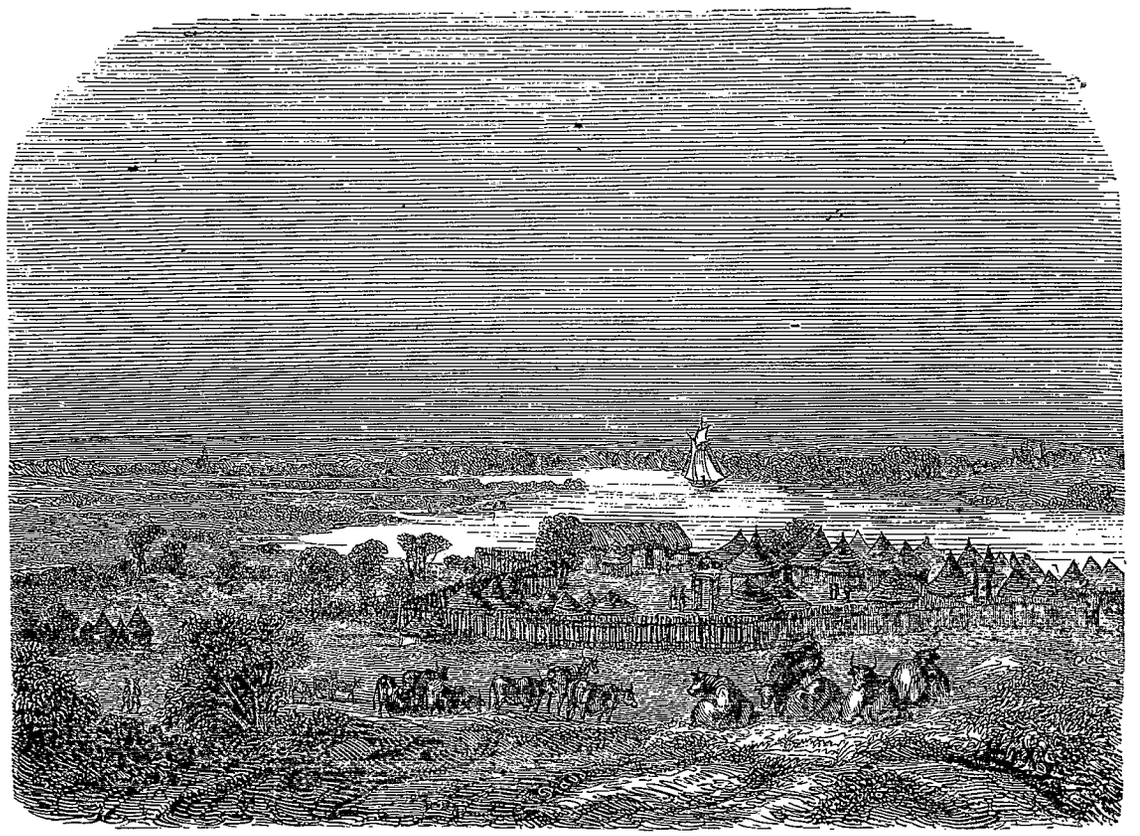

(Village iolof de Diodoune, sur les bords du Sénégal. — Dessin de M. Nousveaux.)

bon vouloir pour elle. Leurs soldats ont été nos alliés dans les derniers événements de Madagascar : n'ayant rien compris à un « sauve qui peut » prononcé dans une occasion décisive, ils restèrent inébranlables, et ce fut à l'abri de ce rempart vivant que les troupes européennes se reformèrent en bataille. Soit hasard, soit impéritie des ennemis dans le tir, aucun d'eux ne fut tué, et dès ce moment ils inspirèrent la plus grande terreur aux Hovas, qui se persuadèrent que ces grands corps noirs étaient invulnérables comme les caïmans de leurs rivières.

LES RIVAUX.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 318.)

Le nouvel intrus portait une blouse de voyage, couverte de poussière, et avait à la main une branche de houx coupée en passant dans quelque taillis.

Il ne s'arrêta point sur le seuil comme celui qui l'avait précédé ; mais s'avançant jusqu'au milieu du moulin, il se mit à frapper le plancher de son bâton en criant :

— Ohé ! du moulin ; n'est-ce pas ici que demeure le papa Rigaud, dit le *père Pacifique ?*

Le voyageur, assis sur le sac de blé, se retourna avec une exclamation de surprise.

— Jean Taurin ! s'écria-t-il.

— Tiens ! François Laudrillé ! répliqua l'autre.

— Comment donc es-tu ici ?

— Et toi ?

— Je viens pour parler au meunier.

— Moi de même.

— Voilà une rencontre ! Alors, tu arrives de Regmalard ?

— En droite ligne ; et toi ?

— De Tourouvre.

— Voyez-vous ça ! Et tu as parlé au meunier ?

— Il n'y est pas.

— De sorte que tu l'attends ?

— Comme tu vois.

Jean Taurin prit place sur un second sac, vis-à-vis de François Laudrillé, et tira également son chapeau. La chaleur de la route ne l'avait pas moins fatigué que celui-ci, et il se mit à se plaindre bruyamment de la poussière et du soleil. Claude, qui connaissait les règles de l'hospitalité normande, alla chercher un pot de cidre et deux verres qu'il plaça sur une roue de rebut, transformée en table pour les voyageurs.

Tous deux se hâtèrent de faire honneur au *bère* du papa Rigaud, en reprenant la conversation un moment interrompue.

Il était évident que l'un et l'autre s'étonnait de la présence de son compagnon au Dreil, et désirait en connaître le motif; mais une explication entre deux paysans normands est toujours une chose singulièrement compliquée; l'esprit de circonspection leur a donné une habitude de faux-fuyants et d'ambages qui font de leur conversation une sorte d'équation surchargée de termes contradictoires, et dont il faut laborieusement *dégager l'inconnu*.

Cependant, le cidre aidant, les deux voyageurs arrivèrent à s'avouer qu'ils venaient au Dreil pour une affaire importante.

— Voudrais-tu, par hasard, acheter le moulin du père Pacifique? demanda Laudrillé en regardant Taurin.

— Il est donc à vendre? répliqua celui-ci avec un étonnement qui parut naturel à son compagnon.

— A vendre, non pas, reprit François, mais à prendre... seulement il y a une condition!...

Il avait prononcé ces derniers mots confidentiellement en avançant le bras vers le pot de cidre pour remplir de nouveau les verres; une main prévint la sienne, enleva la pinte de grès et lui en substitua une nouvelle.

Les buveurs, qui avaient levé en même temps la tête, aperçurent Ivonnette dont le sourire laissait voir deux rangées de dents aussi blanches que des perles fines.

— Claude s'était trompé, dit-elle gaiement; il n'avait pas tiré au tonneau du maître cidre, comme on doit le faire aux gens du dehors; ces messieurs excuseront.

Et tournant sur elle-même avec la prestesse gracieuse des Normandes, elle disparut en fredonnant.

Les deux voyageurs la regardèrent partir, puis s'écrièrent en même temps:

— La jolie fille!

— La charmante créature!

— C'est l'héritière du moulin, dit Taurin.

— La belle Ivonnette, ajouta Laudrillé.

— Tu sais son nom? reprit le premier surpris.

— Qui est-ce qui le saurait donc? répliqua le second en clignant des yeux et remplissant les deux verres; je t'ai parlé tout-à-l'heure d'une condition.

— Eh bien?

— Eh bien! la voilà, la condition!

— Comment! la fille du père Rigaud...

— Attend un épouseur qui devra agrandir le moulin.

— D'où sais-tu cela?

— Du papa Bourdin, qui a pensé que l'affaire pourrait me convenir.

— Est-ce vrai?

— Il m'a écrit à Regmalard voilà huit jours; mais j'étais occupé de la succession de mon oncle, et je n'ai pas pu venir plus tôt.

— Alors, tu arrives trop tard, s'écria Taurin; le père Bourdin a eu idée que tu refusais, et il m'a fait venir de Tourouvre pour m'envoyer à ta place.

Laudrillé fit un haut de corps en arrière.

— Toi! reprit-il stupéfait, tu viens au Dreil pour la fille de Rigaud?

— Pour elle, dit Taurin, qui vidait son verre à petits coups.

— Et tu espères te faire accepter?

— J'apporte pour ça une lettre de mon parrain.

Laudrillé ouvrit la bouche pour protester; puis, obéissant à ce principe d'un fameux diplomate qui recommandait de se *défier toujours de son premier mouvement*, il s'arrêta et avala coup sur coup trois gorgées de maître cidre. Taurin voulut le forcer à s'expliquer en répétant que son retard avait dû être regardé comme une renonciation à la fille du meunier; mais Laudrillé eut soin de répondre avec cette ambiguïté normande qui n'apprend rien, et la conversation ne tarda pas à se ralentir des deux côtés.

Cependant ni l'un ni l'autre ne songeait à céder, et si la parole languissait, les esprits avaient en revanche redoublé d'activité. Les deux rivaux cherchaient déjà le moyen de s'évincer réciproquement, et pendant que leurs verres continuaient amicalement à se heurter, leurs imaginations passaient en revue tous les piéges qu'ils pouvaient se tendre.

Comme l'important était de prévenir favorablement le meunier, tous deux parurent d'abord décidés à ne pas se céder la place; mais Laudrillé, qui avait plus d'expérience, ne tarda pas à comprendre que cette obstination, nécessairement imitée par son rival, ne le conduirait à rien. Changeant en conséquence de projet, il eut l'air de prendre son parti, déclara tout haut qu'il ne pouvait attendre plus longtemps, et souhaitant le bonsoir à Taurin et à Claude, il prit résolument le chemin de Pervenchères. Taurin, qui avait voulu s'assurer de la direction qu'il suivait, rentra complétement rassuré et reprit sa place, bien décidé à attendre le retour du père Pacifique.

Mais Laudrillé n'eut pas plus tôt perdu de vue le Dreil que, faisant un détour, il rebroussa chemin, passa derrière le moulin sans être vu, et gagna la route de Longuy, sur laquelle il savait devoir rencontrer Rigaud. Il l'avait vu assez souvent à Regmalard pour être sûr de le rencontrer, et il se mit à préparer tout bas ce qu'il devait lui dire, afin de se recommander lui-même et surtout de perdre son rival.

Son plan lui réussit à souhait; il rencontra à mi-chemin de Longuy le meunier, qui s'était arrêté à la porte d'un cabaret pour *faire souffler* sa jument et goûter le cidre de l'endroit. Laudrillé se fit connaître, déclara de quelle part il venait, et reçut du père Pacifique un accueil qui lui donna les meilleures espérances.

Après lui avoir parlé du prix des grains et des nouveaux procédés de mouture, de manière à prouver qu'il était de la partie, il fit l'inventaire des différentes sommes qu'il avait placées chez le notaire, y ajouta l'estimation de quelques champs loués à bail, et arriva à un total d'environ mille pistoles, net de toute obligation. Ce premier point établi, il amena adroitement la conversation sur un filleul du père Bourdin, auquel celui-ci avait d'abord donné une lettre pour le meunier, mais qu'il avait ensuite reconnu incapable de satisfaire aux conditions requises. Taurin (c'était son nom) avait déjà dissipé une portion de son patrimoine, et le reste se trouvait sérieusement compromis. Son séjour au grand moulin de Mortagne lui avait d'ailleurs donné des goûts de paresse et de dissipation; c'était un de ces jeunes garçons à demi engagés dans la mauvaise voie, et qu'un miracle seul peut sauver.

Pendant qu'ils causaient ainsi, le meunier et son compagnon avaient laissé la nuit venir. Le bonhomme Rigaud pensa enfin à regagner le Dreil, et prit congé de Laudrillé, auquel il fit promettre de revenir le lendemain. Tout en cheminant, il repassa dans sa mémoire les renseignements qui venaient de lui être donnés, et se réjouit en lui-même de ce que ce filleul de son compère n'avait point profité de la lettre qui lui avait été remise pour se présenter au moulin. Maintenant, du moins, s'il arrivait, le père et la fille se trouveraient avertis et se tiendraient sur leurs gardes.

Il achevait ces réflexions en rentrant au Dreil, où il trouva Taurin assis à la même place devant un pot vide et un verre plein. Cette vue produisit sur le meunier une impression

de désagréable suprise ; il eut comme une révélation subite.

— Dieu nous sauve ! voici un gars qui doit avoir un parrain à Bazoche, dit-il en regardant le jeune homme en blouse.

— Comme vous dites, père Pacifique, répliqua Taurin, qui avait également deviné le meunier.

— Et il est ici depuis longtemps ?

— Depuis plus de trois heures.

— Alors il vient pour affaire ?

— J'apporte une lettre du père Bourdin.

Tout ce que Laudrillé avait annoncé se vérifiait. Le bonhomme Rigaud prit la lettre en jetant à Taurin un regard en dessous. Un autre lui eût laissé voir son mépris, mais le père Pacifique n'était point homme à hasarder une explication qui eût pu amener un débat. Il ouvrit la missive et se mit à la lire lentement ; mais au lieu de songer à son contenu, il réfléchissait au moyen de se débarrasser sans éclat du filleul de l'huissier. Les phrases de la lettre qu'il lisait à demi-voix passaient sur son esprit sans y pénétrer ; enfin, arrivé au bout, il s'arrêta forcément, toussa deux ou trois fois, et adressa à Taurin une demi-douzaine de questions indifférentes, afin de gagner du temps.

Mais le jeune homme était trop pressé de se débarrasser de son rival pour se prêter aux digressions du meunier. Il le ramena brusquement à ce que renfermait la lettre, en l'avertissant qu'un malentendu de son parrain amènerait probablement au moulin un second prétendant. Rigaud se garda de dire qu'il l'avait vu.

— Peut-être bien que vous le connaissez, reprit Taurin ; c'est ce grippe-sous de Laudrillé... un vieux grêlé qui pourrait être le père de votre fille... Prenez bien garde à lui, père Pacifique, il y a toute une légion de diables dans ses souliers.

Rigaud regarda le jeune homme d'un air étonné.

— Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de ses procès, reprit Taurin ; il a plaidé contre ses oncles, contre ses frères ; il plaiderait contre tous les saints du paradis, s'il espérait y gagner quelque chose. Laissez-le seulement mettre un pied dans le moulin, et avant un an il en sera seul maître.

— Lui ! s'écria Rigaud effrayé.

— Sans compter qu'il vous trompera sur son avoir, reprit Taurin ; presque tous ses fonds ont été prêtés sur hypothèque, et avant trois ans ce sera un homme ruiné.

Le meunier devint pensif.

— Je ne vous parle pas de votre fille, continua Jean ; autant vaudrait marier une fauvette à un hibou ! mais vous ne voudriez pas avoir un gendre qui se croiserait les bras six mois sur douze et vous laisserait le travail du moulin.

Cette dénonciation, bien que faite d'un accent qui en prouvait la passion, avait trop de vraisemblance pour ne point frapper le père Pacifique. Ce que lui-même savait de Laudrillé semblait d'ailleurs l'appuyer. Il commença à se gratter l'oreille, singulièrement perplexe au milieu de ces accusations venant des deux côtés. Grâce à elles, Laudrillé et Taurin lui étaient devenus également suspects. Il croyait chacun d'eux dans le mal qu'il disait de son adversaire, et s'en défiait pour le bien qu'il ajoutait de lui-même. Les deux rivaux n'avaient réussi qu'à se perdre réciproquement dans son esprit. Cependant, lorsque Taurin, chassé par la nuit, demanda la permission de revenir le lendemain pour reparler sérieusement de l'affaire qui l'amenait, le père Pacifique n'osa refuser, et répondit qu'il l'attendrait.

Mais le jeune homme parti, il demeura quelque temps immobile à la même place, tout contrarié et tout rêveur. L'espèce de lutte qui allait s'engager entre les deux prétendants effrayait son humeur paisible ; il eût voulu pouvoir se débarrasser de tous deux sans bruit ; car tous deux lui déplaisaient également ; par malheur le moyen lui échappait ; il avait beau combiner le faux-fuyant, chercher des prétextes, appeler à son secours les atermoiements, la nécessité d'en venir à une explication lui apparaissait toujours inévitable.

Après avoir murmuré plusieurs exclamations de chagrin et de dépit, entrecoupées de gros soupirs, il fallut donc se résoudre à braver les débats du lendemain.

Le père Pacifique, tout troublé de cette cruelle nécessité, se mit à faire l'inspection du moulin qu'il avait quitté depuis la veille.

Claude avait été si diligent, que la besogne la plus pressée était faite, et que tout se trouvait à sa place. On eût dit que l'œil du maître n'avait cessé de surveiller, et Rigaud ne trouva matière à aucune réprimande. Il passa du moulin à la maison d'habitation, où Ivonnette n'avait pas moins bien employé son temps. Les meubles cirés à neuf brillaient de propreté, le vaisselier avait été orné de branches de thym, et le couvert était mis près de la fenêtre qui laissait pénétrer la fraîcheur du soir. La jeune fille, occupée à préparer le souper devant un feu qui flambait joyeusement, chantait comme un oiseau des bois. Le bonhomme sentit son cœur plus léger au milieu de cette atmosphère d'ordre, de travail et de paix. Il rendit gaiement son bonjour à Claude, baisa Ivonnette sur les deux joues, et s'assit à table avec un soupir de soulagement.

La jeune fille avait voulu fêter son retour, et le souper était plus somptueux que d'habitude. Comme il allait finir, Ivonnette apporta même avec une certaine solennité une bouteille de cognac à demi pleine, qu'elle gardait au fond de l'armoire au linge, et dont l'apparition n'avait lieu que dans les grandes circonstances. Cette vue acheva de dérider le père Pacifique.

— Dieu me sauve ! tu es une bonne fille, s'écria-t-il en se hâtant de boire le cidre qui restait dans son verre ; tu as deviné que j'avais besoin ce soir de la petite goutte de consolation.

— Les gens qui sont venus tout-à-l'heure vous auraient-ils donc fait du chagrin ? demanda Ivonnette en échangeant un regard avec Claude.

— Oui, oui, reprit tristement le meunier, qui dégustait lentement le cognac dont il s'était versé un demi-verre. On a raison de dire qu'il faut tourner la langue sept fois avant de parler ! Si je n'avais pas communiqué mon projet au compère Bourdin, je ne serais pas aujourd'hui dans l'embarras.

— Ainsi le bourgeois ne s'est pas encore décidé entre les deux épouseurs ? demanda Claude, qui tâchait de paraître indifférent.

— Tu sais pourquoi ils venaient ? dit Rigaud étonné.

— Tous deux en ont parlé au moulin, reprit le garçon meunier, et chacun se vantait de réussir sûrement.

Le père Pacifique se versa un nouveau coup d'eau-de-vie.

— C'est ce que nous saurons, dit-il, légèrement échauffé par la brûlante liqueur ; je suis là pour quelque chose aussi, peut-être ! Faudra voir, comme on dit, si nous avons le même curé !

— Il doit pourtant y en avoir un que vous préférez ? fit observer Claude avec une sorte d'inquiétude.

Le meunier haussa les épaules et allongea les lèvres :

— Je n'en sais rien, dit-il lentement, je n'en sais ma foi rien !

Et se penchant vers le garçon d'un ton de confiance :

— A te dire vrai, vois-tu, continua-t-il, je ne serais pas fâché de les voir tous deux au diable.

— Ah ! j'étais sûr qu'ils vous déplairaient ! s'écria joyeusement Ivonnette.

— Oui ! reprit Rigaud pensif, mais le difficile est de s'en débarrasser ; tous deux viennent de la part du compère, et, selon ce que dit Claude, ils se croient sûrs de leur affaire.

— Si on a des raisons pour les refuser ? fit observer la jeune fille.

— Pardieu ! on n'en manque pas de raisons, reprit Rigaud ; mais il faut les donner, et c'est là le difficile ! Ils se fâcheront ; une parole en amène une autre, et on finira par

se quereller, sans compter que le père Bourdin me gardera rancune. C'est une malédiction, vois-tu, Ivonnette, qu'ils soient arrivés ici; je donnerais les profits du mois pour n'avoir pas à débattre cette affaire; ça va me gâter mes repas et mon sommeil pour huit jours.

— Mais le bourgeois ne peut-il s'en débarrasser sans leur faire offense ? demanda Claude.

— Voilà ce que je cherche, s'écria le meunier; faudrait trouver un moyen honnête de les congédier; quelque chose qui permettrait de se séparer bons amis.

— Eh bien! mais c'est facile, interrompit étourdiment Ivonnette; si vous disiez que je suis promise ?

Le père Pacifique redressa la tête.

— Toi! répéta-t-il. Dieu me pardonne! c'est une idée! mais ils demanderont à qui.

— Ah! c'est juste, répliqua la jeune fille d'un air embarrassé; qui donc pourrait passer pour mon fiancé ?

— Voyons, reprit Rigaud, qui goûtait évidemment l'expédient; si on pouvait choisir quelqu'un parmi les voisins...

— Oh! pour cela, non, s'écria Ivonnette; ils prendraient la chose au sérieux.

— Eh bien! si le choix est bon ?... continua le meunier plus vivement. Supposons que ça ne soit pas un semblant, mais que je te marie tout de bon à un autre, pour échapper aux deux vauriens qui doivent revenir demain...

— Vous savez bien qu'il n'y a personne dans la paroisse, fit observer Ivonnette : vous voulez un meunier ?

— Sans doute.

— Laborieux et bon enfant ?

— Comme tu dis.

— Qui puisse améliorer le moulin ?

— Qui...

— Et qui reste pourtant soumis à votre volonté ?

— C'est ainsi que je l'entends.

— Eh bien! pour cela, mon père, il faudrait un garçon qui n'eût, lui, que ses bras.

— A cause ?...

— A cause du proverbe qui dit que les richards veulent garder pour eux tout le pain blanc. Si l'épouseur a de l'argent, vous ne devez pas compter sur sa soumission; il voudra être le maître, et tôt ou tard nous verrons la guerre au moulin. C'est à vous de choisir entre la dot et la paix.

— La paix! je veux la paix! s'écria le père Pacifique avec une énergie qu'exaltait le cognac; mais j'aurais tout de même voulu une dot!

— Qu'y gagnerez-vous ? fit observer la jeune fille; le moulin peut continuer avec ses deux meules sans qu'aucun de nous en dorme moins ou mange de plus mauvais appétit. Ce qu'il faut au père, c'est un gendre dont il soit sûr comme de lui-même, et qui lui garde sa vie contre les inquiétudes et les querelles.

— Tu as raison! s'écria Rigaud, dont l'intelligence commençait à prendre la direction qu'essayait de lui donner Ivonnette.

— Seulement un pareil homme est difficile à trouver.

— Tu crois ? continua le meunier, qui guigna Claude.

— Il faut quelqu'un de bien connu, reprit la jeune fille.

— C'est cela! murmura Rigaud.

— Un brave travailleur qui ait assez d'esprit pour se conduire seul, et assez de douceur pour obéir.

— Eh bien! j'ai ton affaire, interrompit le père Pacifique en élevant son verre à la hauteur de son œil. Au diable la troisième meule; je la paierai, s'il le faut, de mon argent... mais je resterai le maître au Dreil, et nous aurons la paix jusqu'à ce que je sorte d'ici les pieds en avant. Ton verre, Claude, et bois-moi ceci bravement. Le paroissien en question est de ta connaissance.

— De ma connaissance! répéta le garçon meunier, qui tremblait d'espérance.

— Et de ta famille, continua Rigaud.

— Se peut-il ? Au nom du ciel! achevez, maître Rigaud; ce gendre choisi par vous...

— Parbleu! c'est le fils de ta mère, cria le meunier en éclatant de rire.

Claude poussa un cri, et Ivonnette détourna la tête, toute rouge de saisissement et de plaisir.

Le père Pacifique, qui avait pris son parti, confirma de nouveau sa résolution, et se plut à recevoir les remercîments passionnés de Claude et les joyeuses caresses d'Ivonnette, qui voyait ses espérances arrivées à bon port. Il fut convenu qu'on se débarasserait le lendemain des prétendants avec force politesse, en leur apprenant qu'ils arrivaient trop tard; ce qui fut fait comme il avait été dit.

Laudrillé et Taurin sortirent ensemble du moulin la tête basse et le cœur triste; ils avaient enfin compris qu'en cherchant à se nuire, ils avaient assuré le succès d'un troisième rival. Au moment où ils allaient se séparer, tous deux relevèrent les yeux en même temps et se regardèrent.

— Ma foi! nous avons eu ce que nous méritions, s'écria Taurin avec une sorte de grossière franchise; que ceci nous serve de leçon, compère; il ne faut jamais oublier le proverbe qui dit que quand deux larrons se battent pour savoir qui aura la proie, il en arrive souvent un troisième qui l'emporte.

SIMPLIFIER SA VIE.

Voulez-vous être de plus en plus heureux ? étudiez-vous à rendre votre vie de plus en plus simple.

Ne marchez pas les yeux fixés sur plusieurs buts à la fois. Appliquez votre raison à choisir le meilleur, c'est-à-dire le but que les conseils des gens qui vous aiment, les circonstances, vos forces, vous désignent comme celui qui est le plus naturellement à votre portée. Lorsque vous l'aurez choisi, persévérez dans la ferme volonté de l'atteindre. Tendez vers lui sans précipitation, mais sans relâche, et par les seuls moyens qu'approuve une conscience pure, en suivant un seul chemin, le plus direct.

Autant qu'il dépend de vous, ne souffrez point dans votre âme de longues incertitudes : les esprits qui s'entourent de brouillards perpétuels ne sauraient être heureux. Considérez attentivement un à un tous vos doutes; n'en laissez passer aucun sans avoir épuisé tous les moyens de le dissiper et de l'anéantir : allez droit aux causes.

Quant à vos désirs et à vos passions, réduisez-en le nombre le plus qu'il vous sera possible. Prenez la hache; élaguez toutes les branches parasites : le temps cicatrisera vite ces blessures utiles.

Ne cherchez vos plaisirs qu'aux sources simples, profondes, éternelles. Aimez la nature : heureux celui qui ne se lasse point d'admirer la beauté des campagnes et des bois, les magnificences de la lumière et des nuages, les paisibles splendeurs d'un ciel étoilé! N'aimez dans les arts, dans les lettres, que ce qui est véritablement beau. Ne vous laissez point séduire aux applaudissements passagers qu'un goût équivoque donne au médiocre, au maniéré, au faux. Cultivez en vous les généreuses curiosités de l'intelligence. Entretenez avec un prudent respect le mystérieux foyer de l'enthousiasme pour le beau, le vrai, le juste. C'est là notre richesse réelle et inépuisable.

N'ayez qu'un petit nombre d'amis. Sachez supporter leurs imperfections comme ils supportent les vôtres à votre insu. Aimez-les sincèrement. Soyez-leur fidèle. La base la plus solide du bonheur est dans les affections honnêtes et éprouvées.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LES CHINOIS DANS L'ILE CÉLÈBES.

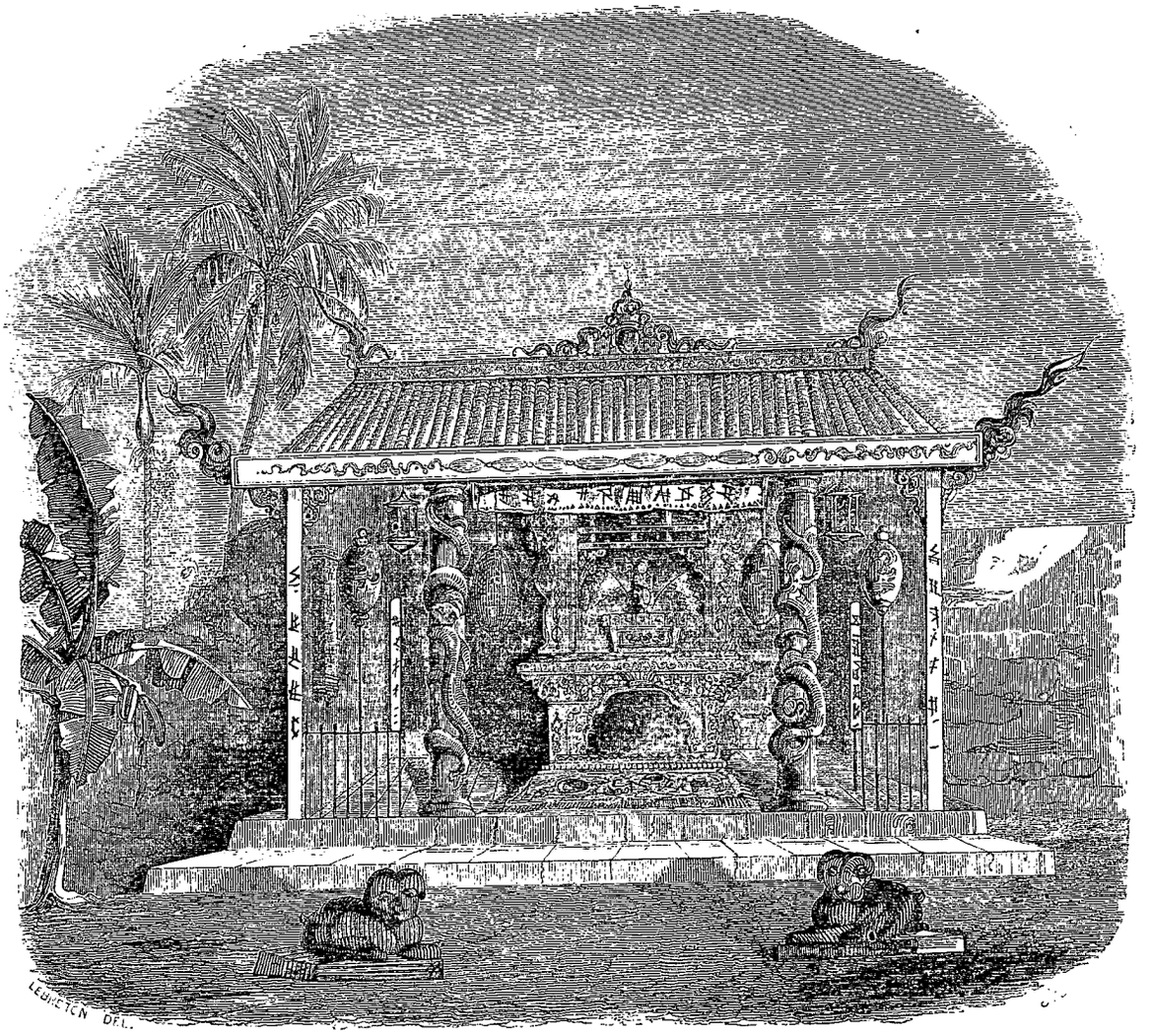

(Temple chinois à Macassar, d'après un dessin de M. Lebreton.)

A l'extrémité méridionale de la péninsule qui forme la partie sud de l'île Célèbes s'élevait jadis la grande ville de Mangkasara (vulgairement appelée Macassar), capitale d'un royaume puissant. Une grande partie de la population célébienne a conservé le nom de *Mangkasaras*, et souvent encore les Malais désignent l'île entière par l'épithète de *Tana-Mangkasara* (terre de Mangkasara). Des débris de cet empire se sont formées de petites principautés : les Hollandais se sont emparés du reste. Sur l'emplacement de la grande cité s'élèvent aujourd'hui trois bourgs : *Kampoung-barou* (le bourg des Barous), *Kampoung-boughi* (le bourg des Boughis), *Kampoung-malayou* (le bourg des Malais), et une petite ville hollandaise de 12 à 15 00 habitants, nommée *Vlaardingen*, défendue par le fort Rotterdam, et résidence des autorités néerlandaises, desquelles relèvent tous les établissements de Célèbes.

Là, comme dans toutes les principales places maritimes de l'Océanie, une notable fraction de la population est Chinoise.

Les Chinois sont très nombreux en Malaisie. A Batavia, à Manille, et dans plusieurs autres villes, ils occupent des quartiers séparés. La côte occidentale de l'île Bornéo est couverte de leurs colonies. Travailleurs patients, infatigables, ils jouent en ces contrées le même rôle que les Juifs dans l'ancienne Europe; à eux toutes les industries lucratives, l'exploitation des lavages d'or et de diamants, les affaires de banque et de commission, les maisons de jeu, les fermes des impôts, les monopoles. A la cour des princes indigènes, leur position est semblable à celle des enfants de la Judée auprès des pachas turcs : mêmes moyens pour augmenter leur fortune, mêmes soins pour la cacher; souvent rançonnés ou punis, toujours nécessaires et toujours employés; se plaignant sans cesse de leur pauvreté, quoiqu'ils soient partout les plus riches marchands du pays.

La persistance à conserver les mœurs, les usages, la religion de la patrie, est aussi remarquable chez les Chinois que chez les Juifs. A côté du foyer domestique s'élève, comme sur le sol natal, l'autel des dieux, le *miao*, la pagode, temple plus ou moins riche, plus ou moins orné, selon la fortune des sectateurs.

M. Lebreton, attaché à la dernière expédition de M. d'Urville, nous a communiqué le dessin d'un de leurs temples à Macassar. A quelques détails près, cet édifice ne diffère point de la plupart des temples chinois. Leur décoration ordinaire consiste en colonnes ornées de sculptures enroulées, en tableaux et inscriptions, lampes, flambeaux garnis de cierges, et tables sur lesquelles sont posées les statues de quelques uns de ces nombreux dieux du polythéisme chinois, plus multipliés que ceux qu'avait créés l'imagination des Grecs et des Romains : *Pan-kou*, qui introduisit l'ordre dans l'univers en séparant le ciel de la terre; *Ien-nan*, qui juge les morts et préside à la transmigration des âmes; *Ien-uam*, qui préside aux enfers; *Tien-kouen*, le maître du ciel; *Loui-xen*, le dieu des tonnerres et des foudres; *Lao-chuin*,

principal arbitre des batailles ; *Koung-fou-tseu*, le dieu de la sagesse ; puis le régulateur du commerce et le dispensateur de la fortune, le gardien du foyer domestique, le génie tutélaire des cités, l'ami des pasteurs et le protecteur des troupeaux, etc. Outre ces dieux généraux, chaque famille, chaque métier, chaque condition, a ses idoles particulières qui, dans une sphère plus restreinte, exercent une influence plus définie, répondent à des instincts spéciaux et même à des besoins de circonstance.

SUR LA SATIRE DE BOILEAU
CONTRE LES FEMMES.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur, vos articles sur Charles Perrault (1) ont amené dans mon souvenir un point de son histoire qui n'a pas reçu tout l'honneur qu'il mérite, et que j'aimerais à voir sortir de l'ombre dans laquelle il est enseveli : je veux parler de son différend avec Boileau au sujet de la question du mariage. Tout le monde sait l'importance qu'ont eue en France, au dix-septième siècle, les efforts faits par les femmes pour s'élever par l'instruction et la moralité à un degré de considération et de dignité que n'avait pas connu le moyen-âge. On ne comprendrait pas le fond de ce siècle si l'on n'avait pas cette affaire à l'esprit. Les uns se prononçaient pour ce progrès qui avait son origine dans les mœurs nobles et sévères dont Corneille a laissé l'empreinte dans notre littérature ; les autres, inspirés plus particulièrement par les mœurs galantes de la cour de Louis XIV, étaient contre. Peut-être, en se développant jusqu'à l'établissement du genre des précieuses, le mouvement avait-il dû finir par appeler un peu de réaction. Cette réaction, d'ailleurs, sourlait au roi, à qui les femmes vouées au culte de l'esprit ne plaisaient guère, destiné pourtant à faire plus tard, en la personne de madame de Maintenon, une si complète expérience de cette autorité fondée sur des charmes que l'âge n'attaque point. La part qu'y prit Molière est demeurée célèbre. Mais du moins ce grand homme n'attaqua-t-il que par les ridicules ; et encore, dans ses fameuses comédies de l'*École des Maris* et de l'*École des Femmes*, le vit-on prendre suffisamment parti contre l'absurdité des anciennes mœurs. Quelle excellente satire que le portrait tracé par son Arnolphe de l'idéal de la femme !

> En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême ;
> Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
> De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.
> — Une femme stupide est donc votre marotte ? —
> Tant, que j'aimerois mieux une laide bien sotte,
> Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

Mais l'*École des Femmes* est de 1662, tandis que les *Femmes Savantes* sont de 1672 ; et l'on peut croire, en comparant les tendances si différentes de ces deux pièces, que, dans cet intervalle de dix ans, les idées de Molière sur la question des femmes avaient bien éprouvé quelque changement. Toutefois, dans sa guerre, je le répète, y avait-il toujours autant de bon sens que de mesure. C'est ce qu'on ne saurait dire de Boileau. En 1694, vingt-deux ans après la première représentation des *Femmes Savantes*, il se décida à entrer à son tour dans la lice avec sa fameuse satire contre les Femmes. Il avait alors cinquante-huit ans, et sa verve, qui n'avait jamais été bien vive, ressentait déjà depuis longtemps les atteintes de l'âge. C'était le manifeste de Perrault en faveur des modernes contre les anciens qui l'avait décidé à revenir à la poésie, totalement abandonnée pendant seize ans, depuis l'année 1677, où il avait commencé à s'appliquer à l'histoire du roi. Sa réapparition sur le Parnasse, comme on disait alors, s'était faite par sa fameuse ode sur le Siége de Namur, à l'aide de laquelle il prétendait relever Pindare contre Perrault, en donnant une ode française dans le genre du lyrique grec, entreprise qui est loin, à la vérité, d'avoir obtenu près de la postérité tout le succès dont il s'était flatté. L'année après cette rentrée, il continua les hostilités par la satire contre les Femmes, dans laquelle Perrault était enfin ouvertement attaqué, en même temps que tout le parti des femmes, qu'il osait bien frapper, avec une exagération impardonnable, par une critique formelle du sexe en général. Les femmes, naturellement moins portées en faveur des anciens que les hommes, qui prennent souvent pour leurs ouvrages d'autant plus de passion qu'ils ont eu plus de peine à pénétrer dans leur connaissance par l'étude des langues, moins gênées d'ailleurs par les embarras de l'érudition si souvent opposée aux libres expansions du bon sens, inclinaient en masse pour la thèse soutenue par Perrault, et il n'en fallait pas davantage pour exciter contre elles l'humeur du célèbre avocat de l'antiquité. Aussi le voit-on dans sa satire faire marcher de front Perrault et les femmes d'esprit, qu'il essaie de ramener, avec le sobriquet de précieuses, sous le fouet de Molière.

> Mais qui vient sur ses pas ? C'est une précieuse,
> Reste de ces esprits jadis si renommés
> Que, d'un coup de son art, Molière a diffamés.
> De tous leurs sentiments cette noble héritière
> Maintient encore ici leur secte façonnière.

Il reproche aux restes de ce grand parti, jadis si puissant que Molière même avait dû faire profession de n'attaquer que les fausses précieuses, de faire cause commune avec l'auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*. Il lui fait un ridicule de soutenir le Saint-Paulin de Perrault, qui, bien que dénué assurément du mérite littéraire des grandes œuvres du siècle de Louis XIV, avait été dû moins inspiré par une pensée vraie, savoir, qu'il n'est pas absolument nécessaire de s'inspirer des dieux du paganisme pour entrer dans la grande poésie, et que les croyances modernes valent bien à cet égard les anciennes. Voici les vers, assez peu distingués, d'ailleurs, par lesquels Boileau complétait à cet égard le portrait de sa précieuse, vers qui ne se voient plus dans nos éditions actuelles, parce qu'après sa réconciliation avec Perrault, il fit le sacrifice de leur suppression. Outre le mérite que nous venons de dire, ils ont aussi celui de nous marquer que le duc d'Orléans, depuis le régent, désigné sous le nom de fils de France, s'était prononcé dans ce débat, et, ainsi qu'on devait bien s'y attendre, contre les précieuses, en faveur des façons plus libres de la jeunesse du roi et du seizième siècle.

> S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard
> Le Saint-Paulin, écrit avec un si grand art,
> Et d'une plume douce, aisée et naturelle,
> Pourrit, vingt fois encor moins lu que la Pucelle.
> Elle en accuse alors notre siècle infecté
> Du pédantesque goût qu'ont pour l'antiquité
> Magistrats, princes, ducs, et même fils de France,
> Qui lisent sans rougir et Virgile et Térence,
> Et toujours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,
> Ne savent pas s'il est au monde un Saint-Paulin.

Telles sont les origines de la satire contre les Femmes. Perrault, comme on le voit, et comme l'a d'ailleurs *toujours* avoué Boileau, y tient une place notable, bien que l'envie d'imiter Juvénal, qui s'est exercé si violemment sur le même sujet, eût peut-être suffi pour décider l'auteur. Tout au moins le satirique latin a-t-il dû le disposer à adopter, dans sa guerre contre les partisans des modernes, cette manœuvre. « Je donne plein pouvoir, dit-il dans son Avertissement de 1694, à ceux qui ont tant critiqué mon ode sur Namur, d'exercer aussi contre ma satire toute la rigueur de leur critique. J'espère qu'ils le feront avec le mesme succès ; et je puis les asseurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais deffendre mes ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots et les syllabes. Je sçaurai fort bien soutenir contre ces censeurs Homère, Horace, Virgile, et tous ces autres grands personnages dont j'admire les écrits. »

(1) Voy. p. 169, 205 et 278.)

Il pouvait sembler plus qu'insolent d'oser attaquer les femmes en général : passe pour attaquer quelques travers exceptionnels, comme l'avait fait Molière avec tant de succès et d'esprit ; mais de prendre à partie le sexe tout entier, quelle excuse trouver à une telle entreprise, que la morale, assurément, ne saurait avouer? « La bienséance, disait l'auteur dans ce même Avertissement que nous venons de citer, voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au beau sexe de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices. » Il n'en présentait d'autre que de prétendre que ses peintures étaient si générales qu'aucune femme en particulier ne devait pouvoir s'en offenser ; comme si, de cette généralité même, il ne résultait pas que ce sexe même était injurié dans son ensemble.

Le thème de la satire n'était effectivement rien moins qu'une prédication contre le mariage. Tout le monde la connaît.

Enfin, bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries...

Il s'agit, en effet, d'un homme qui, conduit autrefois dans le monde par l'auteur de la satire, vient lui exposer les raisons qui le déterminent à se marier. Ces raisons ne sont pas bien profondes. Il vieillit et ne peut songer sans tourment à ses neveux, qui, s'il n'a point d'enfants, se partageront un jour avec plaisir un héritage impatiemment attendu. Il est ennuyé de se voir seul avec des valets qui le volent et qui peut-être profiteront un beau jour de son isolement pour l'égorger. Enfin, la solitude lui pèse ; et bien que l'hyménée soit un joug, ce n'est pas une raison pour le fuir, puisque l'homme, loin de savoir user convenablement de sa liberté,

A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride.

Voilà tout le plaidoyer de l'ami du mariage : l'avocat du célibat a beau jeu. Il commence par une peinture ironique de la vie de mariage : tout y est ridicule, jusqu'aux sentiments les plus sacrés et les plus doux.

Quelle joie, en effet, quelle douceur extrême,
De se voir caressé d'une épouse qu'on aime !
De s'entendre appeler petit cœur ou mon bon...
Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir aussitôt accourir, s'empresser, etc.

Enfin, l'auteur arrive à l'argumentation. Afin de détourner son ami de son funeste projet, il lui déroule successivement tous les caractères des femmes, la coquetterie, la jalousie, l'humeur capricieuse, l'avarice, le type de la femme savante, celui de la précieuse, celui de la femme philosophe, etc. Il n'y a pas de milieu : c'est entre toutes ces détestables créatures qu'il faut choisir. La nature même est mauvaise : l'éducation peut la dissimuler, mais le mariage lui rend toute sa laideur et toute sa liberté. Ces deux grandes institutions du dix-septième siècle en faveur de l'éducation des femmes, Port-Royal et Saint-Cyr, ne lui sont rien.

L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite...
Mais qui peut t'assurer... etc.
Mais eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?...

Il y avait alors huit ans que l'établissement de Saint-Cyr, le premier acte public de l'État en faveur du développement intellectuel des femmes, avait été fondé à la sollicitation de madame de Maintenon, qui, malgré tant de haines accumulées sur sa mémoire, n'en a pas moins le mérite de représenter à la cour de Louis XIV la cause des mœurs, et, à certains égards, on peut le dire, le triomphe du parti qu'avait ridiculisé Molière dans les *Femmes Savantes* et les *Précieuses*. La diatribe de Boileau n'était pas faite pour plaire à cette illustre dame, et aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver comme un préservatif, parmi tant de satires des femmes en général, un éloge spécial de celle qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune. C'était le moins que l'historiographe royal pût faire. Mais si madame de Maintenon était digne de tant de louanges, comment les femmes qui avaient pris, comme elle, leur essor dans les traditions de l'hôtel de Rambouillet, pouvaient-elles ne mériter que mépris? C'est en vain que mademoiselle Scudéri avait fait tant d'efforts pour spiritualiser et amplifier la société des hommes et des femmes en propageant le goût des amitiés pures entre les deux sexes. Quoique rien ne respire mieux l'honnêteté et la franchise des mœurs que ce parfait désintéressement des sens dans les affections, et ne pousse mieux au perfectionnement social, l'auteur ne pouvait avoir que du mépris pour cette libre et attrayante conversation des hommes avec les femmes. « Il ne faut pas conclure, dit très agréablement Clélie dans le roman de ce nom, que tous ceux que j'appelle mes amis soient de mes tendres amis, car j'en ai de toutes les façons dont on en peut avoir. En effet, j'ai de ces demi-amis, s'il est permis de parler ainsi, qu'on appelle d'agréables connaissances ; j'en ai qui sont un peu plus avancés que je nomme mes nouveaux amis ; j'en ai d'autres que je nomme simplement mes amis ; j'en ai aussi que je puis appeler des amis d'habitude ; j'en ai quelques uns que je nomme de solides amis, et quelques autres que j'appelle mes amis particuliers ; mais pour ceux que je mets au rang de mes tendres amis, ils sont en fort petit nombre, et ils sont si avant dans mon cœur qu'on ne peut jamais faire plus de progrès. » Voilà assurément une tendance louable, peut-être même exagérée dans ses raffinements, à chasser des mœurs la mauvaise galanterie : ce n'était qu'une suite de ce qui s'était si honorablement commencé à l'hôtel de Rambouillet. C'est pourtant sur cet esprit nouveau, et qu'il serait si désirable, je ne crains pas de le dire, de voir renaître, que l'auteur frappe tout d'abord et avec la plus grande violence dans l'expression.

D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
Recevant ses amants sous le doux nom d'amis, etc.

Donc, quelle conclusion tirer de toute cette leçon que l'auteur ne se fait pas faute de comparer à une prédication de Bourdaloue? Que la sagesse conseille d'éviter à tout prix le mariage, et qu'Alcippe a tort de songer à borner de la sorte le cours de ses galanteries. C'est contre une conclusion si dangereuse pour les mœurs, et qui, ne fallût-il pas la prendre à la lettre, n'en demeurait pas moins d'un effet tout contraire à celui de la juste puissance des femmes, que s'éleva courageusement Perrault. Mais ma lettre est déjà si longue que j'attendrai, monsieur, d'être sûr qu'elle vous convienne pour achever ce sujet.

Agréez, etc.

FONTAINE DE BARANTON.

Cette fontaine, rendue si célèbre par les romans de chevalerie, se trouve dans la forêt de Paimpont, en Bretagne. Son aspect est des plus pittoresques, et les habitants des communes voisines ont encore conservé, pour la source magique, une sorte de respect superstitieux.

Robert Wace, poëte du douzième siècle, parle de cette fontaine et de la forêt de Paimpont, qui se nommait alors Brecilien ou Brecheliant. On lit dans ses œuvres :

. . . . . Brecheliant,
Dont Bretons vont souvent fablant (faisant des fables),
Une forest moult longue et lée (large),
Ki en Bretagne est moult louée.
La fontaine de Barenton
Sourd (jaillit) d'une part lès (près) le perron.
Aler souloient vénéor (les chasseurs)
A Barenton par grant chalor,
Et o (avec) leur cor l'eve (l'eau) puisier,
Pour ce souloient pluie avoier.

Cette croyance aux propriétés magiques de l'eau de Baranton, qui, lorsqu'on la répandait sur le *perron*, c'est-à-

dire sur la pierre servant de mardelle à la source, amenait immédiatement des pluies abondantes, nous est également confirmée par Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste. « Quelles causes, dit-il, produisent la merveille de la fontaine de Breceliand? quiconque y puise de l'eau et en répand quelques gouttes sur le perron rassemble soudain les nues chargées de grêle, fait gronder le tonnerre et voit l'air obscurci par d'épaisses ténèbres; et ceux qui étaient présents et souhaitaient de l'être voudraient bien alors n'avoir jamais rien vu, tant leur stupeur est grande, tant l'épouvante les glace d'effroi! La chose est merveilleuse, je l'avoue; cependant elle est vraie : plusieurs en sont garants. » (Guillelmus Brito, Philippis, lib. VI, v. 415.)

Chrétien de Troyes parle aussi de la *fontaine qui bout*, du perron, et des propriétés singulières de l'eau merveilleuse.

Un poëte cambrien du douzième siècle, dont M. de La Villemarqué a traduit l'œuvre dans ses *Contes des anciens Bretons*, en donne également une description qui ne peut se rapporter qu'à la fontaine de Baranton : « Je me mis donc à cheminer, dit le héros du poëme intitulé *Owen, ou la Dame de la fontaine*, tant que j'arrivai au sommet de la côte, et j'y trouvai tout ce que l'homme noir m'avait prédit; et je m'avançai vers l'arbre, et je vis la fontaine dessous et le perron de marbre et le bassin d'argent attaché à la chaîne, et je pris le bassin et je le remplis d'eau et le versai sur le perron de marbre. Et voilà que le tonnerre gronda avec encore plus de fureur que l'homme noir ne me l'avait annoncé, et après le tonnerre, l'averse; et en vérité je te le dis, Kai, il n'y a ni homme ni bête qui puisse supporter une pareille averse sans mourir, car il n'y a pas un seul de ses grêlons qui ne traverse la peau jusqu'aux os. Je tournai la croupe de mon cheval à l'orage, et je couvris sa tête et son cou d'une partie de mon bouclier, tandis que je m'abritais moi-même sous l'autre, et je soutins de la sorte l'orage. »

Les propriétés magiques de l'eau de Baranton étaient regardées comme tellement certaines que nous les voyons constatées au quinzième siècle dans une ordonnance du comte de Laval, relative aux *usements et coustumes de la forêt de Brecilien*. On y lit : « Joignant à la fontaine de Belenton y a une grosse pierre que on nomme le perron de Belenton, et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine et de l'eau d'icelle roule et mouille ledit perron, il pleut au pays si abondamment que la terre et les biens estant en icelle en sont arousés et moult leur proufitte. »

On retrouve, du reste, ailleurs des traditions analogues à celle de la forêt de Baranton. Les montagnards du Snowdon racontent qu'il y a dans leur pays « un lac appelé Dulenn, qu'encaisse une vallée sauvage, dominée par un amphithéâtre

(Fontaine de Baranton, dans la forêt de Paimpont, départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.)

de rochers escarpés. Ses eaux sont noires; ses poissons, difformes, ont la tête énorme et le corps fluet. Ni les cygnes, si communs sur tous les lacs des montagnes, ni les ducs, ni aucun autre oiseau ne le fréquentent. Une chaussée en pierre le borde. Si quelqu'un en agite l'eau de manière à la faire rejaillir sur un bloc de granit voisin, appelé l'*Autel rouge*, un orage éclate avant la fin du jour. »

Nous avons vu que l'ordonnance du comte de Laval donnait à la fontaine le nom de *Belenton* (au lieu de Baranton). Ce mot, comme le fait remarquer M. de La Villemarqué, semble formé de *ton*, montagne, et de *Belen*, nom sous lequel les Gaulois adoraient Apollon. Dans ce cas, la forêt et la fontaine auraient été primitivement consacrées au dieu Belen, et le respect superstitieux qui lui est accordé serait un reste du culte druidique.

Ce respect est tel que ni la réflexion ni l'expérience n'ont pu détruire la confiance des Bretons dans la puissance singulière de l'eau de Baranton. En 1835, les habitants de la paroisse de Concoret (*vallée des Fées*) s'y rendirent processionnellement avec le clergé pour obtenir les pluies nécessaires aux moissons. Arrivé près de la fontaine, le curé bénit l'eau, y plongea l'aspersoir et arrosa les pierres voisines.

Il est possible que la source de Baranton doive sa curieuse réputation à une propriété particulière qui n'aurait rien de nouveau pour les savants, mais dont les ignorants ont dû et doivent encore s'étonner : toutes les fois qu'on y jette un morceau de métal, l'eau, dit-on, entre en ébullition : aussi les jeunes pâtres de la forêt s'amusent-ils à y laisser tomber des épingles, en disant : *Ris, fontaine de Baranton.* C'est à quoi Chrétien de Troyes a sans doute fait allusion en parlant de la *fontaine qui bout.*

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voy. p. 244 et 309.)

FRAGMENTS DE COLOSSES AU CAPITOLE.

On a réuni, dans la cour du palais des Conservateurs, au Campidoglio, divers fragments de statues colossales qui, suivant une opinion accréditée, représentaient des empereurs, entre autres Domitien et Commode. On ne peut se défendre d'abord d'une certaine émotion en présence de ces débris de géants. Un moment d'illusion fait entrevoir la Rome antique peuplée de ces Titans. On se dit qu'il ne fallait pas moins que de tels hommes pour construire le Colisée et conquérir le monde. Il semble, en effet, qu'il y ait en nous une tendance naturelle à ne point séparer l'idée de grandeur physique de l'idée de grandeur morale : il en est de même des deux idées du beau : on voudrait toujours qu'un beau corps renfermât une belle âme. Mais l'expérience donne à chaque instant les démentis les plus positifs à nos instincts. Dans la décadence de l'empire, tout était grandeur matérielle et petitesse morale. Quels monuments immenses, et quels hommes corrompus ! Quels entassements de richesses dans les palais, et quelle pauvreté dans les âmes ! L'art n'ayant plus à représenter de nobles sentiments, exagéra les proportions du corps : ne pouvant plus faire de belles statues, il les fit grandes. L'art grec ne s'était point laissé entraîner au mauvais goût des colosses. L'exemple de l'Asie et de l'Égypte n'en avait point imposé au génie d'Athènes. Le Jupiter, la Minerve de Phidias, et quelques autres statues de dieux gigantesques, sont des exceptions que l'on peut expliquer par la force des traditions ératiques. D'ailleurs quels que soient les efforts de l'érudition pour en perpétuer la

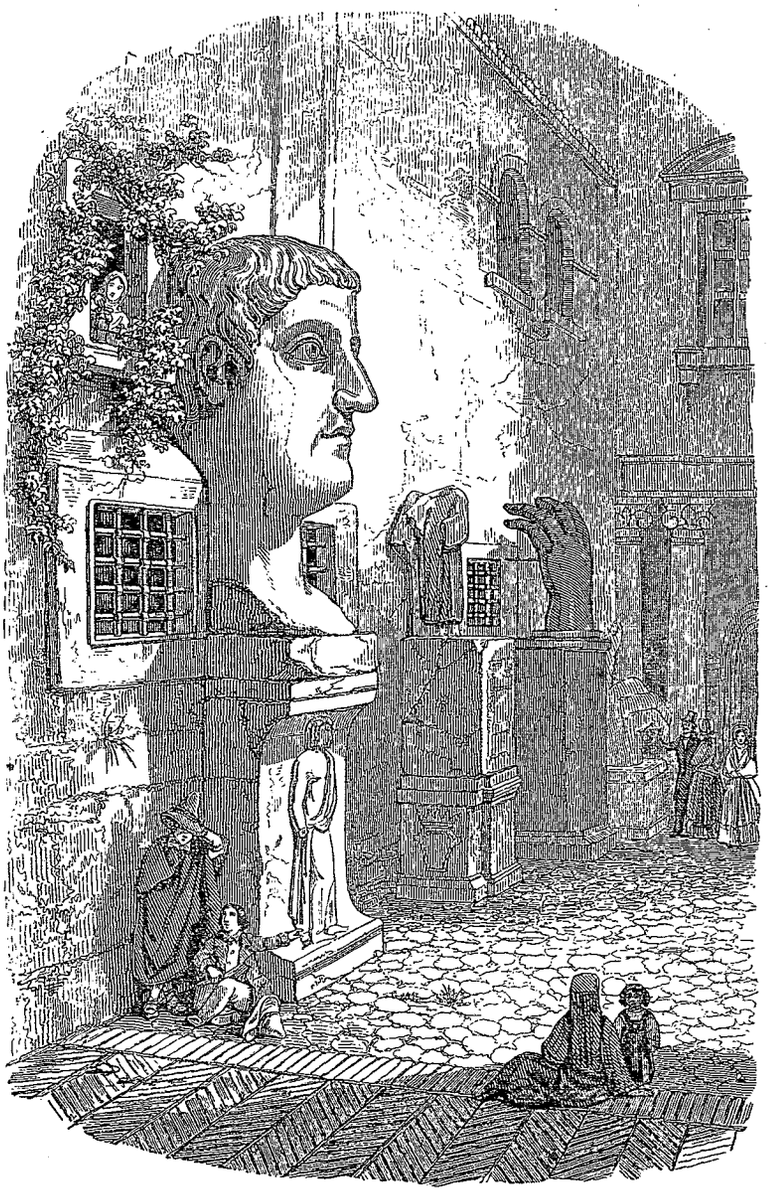

(Cour du palais des Conservateurs au Campidoglio. — Dessin de M. Frappas.)

gloire, il est très permis de douter que ces prodigieuses figures aient atteint aussi près l'idéal que les frises du Parthénon, d'une proportion si modeste. L'art romain, qui dans tous les genres n'a été qu'un reflet de l'art grec, n'était point soutenu par un sentiment assez délicat et assez pur pour résister à la tentation de frapper les sens par des masses imposantes. L'orgueil et l'ambition des empereurs, dit Millin, mirent la grandeur colossale au nombre des attributs de leur puissance. Ce savant cite quelques uns des colosses de cette espèce les plus connus. Néron voulut, le premier, avoir une statue qui surpassât toutes les autres en grandeur. Domitien, à son tour, ambitionna une statue colossale avec la tête d'Apollon. Près du temple de la Paix on éleva celle de Vespasien à la hauteur de 30 coudées. Une chaise d'Adrien placée sur son tombeau (aujourd'hui le château Saint-Ange) était d'une grandeur prodigieuse et proportionnée au monu-

ment. Alexandre Sévère érigea plusieurs colosses dans Rome. Gallien voulut encore enchérir sur ses prédécesseurs. Sa statue, qu'il voulait placer sur le mont Esquilin, devait avoir les emblèmes du soleil; sa main aurait tenu une pique creusée de manière à contenir un escalier par lequel un enfant eût pu monter jusqu'au sommet. Un char magnifique posé sur une base devait supporter cette statue, qui, à force d'exagération, devint impossible.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. p. 290.)

LES HOTES.

§ 1.

Sept heures sonnent; mon cœur se serre un peu malgré moi; c'est l'heure où mon cher compagnon de voyage entre d'ordinaire dans ma chambre, et, montant sur mon lit, m'apporte sa bonne petite figure à baiser; il ne viendra pas aujourd'hui, ni demain, ni dans deux jours; je me suis séparé de lui; il le fallait, il le fallait pour lui : un défaut dans le caractère, un manque d'application, ne sont pas les causes qui me l'ont fait conduire hier dans un collége; non, une de ses qualités m'a effrayé. Entre sa mère et moi, au milieu de nos amis, il était trop aimé, et devenait trop sensible; cette douce atmosphère qui l'environnait attendrissait sa jeune âme jusqu'à la rendre faible; au milieu d'enfants étrangers, il ne prenait point part à leurs jeux; il demeurait à l'écart, silencieux et mélancolique, ne sentant autour de lui personne qui l'aimât, et, à peine revenu ici, il courait se tapir dans le même fauteuil que sa mère, et lui baisait les mains, comme ferait une jeune fille. Je me suis inquiété; tout serait blessure dans la vie pour un tel cœur; il faut qu'un homme apprenne à vivre au milieu d'indifférents et même d'ennemis, il faut que sa sensibilité soit une force qui secoure les autres, et non une faiblesse qui demande appui... Nous nous sommes résolus à l'éloigner pour quelque temps; ce n'est pas sans douleur : hier, en revenant du collége, quand nous nous sommes mis à table, et que nous avons vu cette petite place vide, le cœur nous a manqué, nos yeux se sont remplis de larmes, et ce matin cette chambre, cette maison me semblent d'une grandeur démesurée : le vide que font autour de nous les gens aimés est-il donc plus grand encore que la place qu'ils occupaient?... Allons, du courage; livrons-nous à d'autres pensées. Que fait-il maintenant? Il pleurait tant hier quand nous l'avons quitté; il rit peut-être : je l'espère, puisque son éloignement n'avait pas d'autre but; et cependant je souffre à l'idée qu'il nous oublie : c'est trop de faiblesse. Travaillons. A quoi? A connaître cette chambre; j'ai encore tant à y apprendre! Si j'étudiais le fer, son histoire, sa fabrication? Grand sujet, oui, mais un peu sévère. J'ai besoin d'une occupation plus attrayante; examinons l'industrie des papiers peints : quel art plus charmant, plus rapide, moins coûteux! il est vrai; mais le cœur n'a point assez de part dans cette étude, et aujourd'hui ce qui ne satisfait que mon esprit ne me satisfait pas. Quel lien existe entre moi et ce fer ou ces pierres? Elles n'aiment pas, elles ne souffrent pas : que m'importe leur destinée? Ce n'est pas mon intelligence, c'est mon cœur même qui a besoin d'aliment; et ces murs, cette chambre, ne peuvent ni me comprendre ni me consoler. Ainsi, dans mon ingratitude, j'oubliais tout ce que j'avais dû d'émotions profondes à mon voyage; j'oubliais comme l'étude des gaz, du feu, du verre, m'avait ramené à l'étude de l'homme, élevé à l'idée de Dieu, attaché aux souffrances de mes semblables; je calomniais ma muette institutrice, et, cachant ma tête sous mon oreiller, je me disais : « Puisque je suis seul, sachons rester seul, et rejetons ces vaines études. » La Providence se vengea comme elle se venge toujours, par un bienfait. J'étais livré à mes réflexions depuis quelques instants, quand je sentis tout-à-coup un corps froid courir sur ma main, et bientôt je vis remonter rapidement le long de mon bras une araignée qui semblait fuir en portant quelque chose entre ses pattes. Je la suivis des yeux; elle alla se réfugier sous le pli d'un de mes rideaux, et y demeura immobile. La curiosité me prit de voir quelle proie elle ravissait avec tant d'énergie; mais la rapidité et l'irrégularité de sa fuite étaient telles que mes doigts se fermaient toujours trop tôt ou trop tard pour la saisir; j'y réussis enfin, et il me resta entre les mains une petite balle assez ferme, dans laquelle je trouvai une sorte de carde de soie, douce et épaisse, et au milieu de cette carde de petits œufs adroitement réunis et collés ensemble : j'avais arraché à la pauvre araignée sa progéniture; cette balle était la double coque qu'elle avait filée dès les premiers jours de sa fécondation, coque extérieure et dure pour les défendre contre les chocs, coque intérieure et moelleuse pour les envelopper. Quand je l'avais saisie, elle fuyait quelque ennemi sans doute; et, plus maternelle encore que le kanguroo, elle emportait ses petits, au péril de sa propre vie, dans les pattes mêmes qui lui servent à courir. Mon regret fut vif d'avoir détruit les espérances de cette mère; mais en même temps à ce sentiment presque pénible se mêla une consolation inattendue : je me sentis moins seul dans ma chambre. Un autre jour, dans un autre moment, l'apparition de cette petite bête eût à peine sans doute attiré mon attention; mais dans l'état de tristesse émue où était mon âme, tout suffisait pour m'émouvoir. Retrouver dans cet insecte mes sentiments de tendresse paternelle, changea le cours de mes idées, et me montra ma chambre sous un jour nouveau. Peu à peu apparurent à ma pensée toutes les petites familles abritées sous mon toit, et qui partagent mon asile, qui le bénissent peut-être; ces murailles tout-à-l'heure si nues se peuplèrent, s'animèrent par degrés. Impie que j'étais, me dis-je, d'avoir cru que tout était mort dans cette chambre, tandis que je ne suis entouré que de pères qui aiment, qui prévoient comme moi! Et de même qu'un trait touchant, un mot de cœur parti de la bouche d'un inconnu vous inspire l'envie d'entrer en familier commerce avec lui, de même ce commencement de sympathie entre mes hôtes et moi me fit désirer de pénétrer dans le secret de leur installation domestique, de la fabrication de leurs nids, dans tous les détails de leur existence. A mon abattement succéda donc de nouveau le désir d'apprendre : me voilà, une loupe à la main, observant, étudiant, lisant les admirables mémoires de Réaumur; et, ainsi rattaché par mes affections mêmes à l'étude de cette chambre au moment où mon cœur l'accusait, je devins entomologiste pour un jour, parce que j'étais père.

§ 2.

— Jean?

— Monsieur.

— Pourquoi avez-vous battu ce vieux fauteuil?

— Parce qu'il était sale, monsieur.

— Je le sais bien.

— Les vers s'y étaient nichés, et auraient mangé l'étoffe.

— Je l'espère bien.

— Le fauteuil, quoique vieux, est encore d'une si belle couleur, monsieur.

— Raison de plus pour le laisser à ces vers : leurs fourreaux auraient été plus brillants. J'interdis à votre balai l'entrée de cette petite pièce.

— Mais, monsieur, je vois une chenille qui commence à filer sa coque à l'angle du mur.

— Mettez un cornet de papier auprès d'elle; elle y filera peut-être plus à son aise.

On voit que j'étais dans la première crise d'enthousiasme du naturaliste : je venais d'étudier ce que nous appelons les

vers ou les mites, et ce que la science appelle les teignes. Ce nom vous semble peu poétique sans doute; mais peut-être s'embellira-t-il pour vous comme pour moi quand vous connaîtrez les industries charmantes de cet insecte pour se vêtir, et que vous retrouverez son génie dans son nom même. Teignes vient de *tegere*, couvrir. Savant d'hier; c'est-à-dire bien ignorant, je m'aperçois déjà qu'un des beaux priviléges de la science est d'ôter aux choses et aux mots leur laideur de convention : l'araignée, qui vous fait reculer de dégoût, est prise avec admiration par le naturaliste; car, sous cette forme disgracieuse, il voit l'instinct de la bête qui l'anime et la main de Dieu qui l'a créée. Revenons à nos teignes.

Un des grands sujets d'orgueil de la race humaine est d'avoir été jetée nue sur la terre, c'est-à-dire de faire ses habits elle-même. Dieu, disent les poëtes, a donné des plumes à l'oiseau et des fourrures aux bêtes des forêts; le poisson est armé d'écailles, le papillon trouve un abri sous le tissu velouté de ses ailes; l'homme seul a été abandonné sans vêtements au contact meurtrier des intempéries du ciel. N'est-ce pas comme si la Providence lui eût dit : « Te livrer ainsi à toi-même, c'est te montrer tout ce que tu vaux : tu dois tirer de ta propre force ce que les autres tiennent de ma bonté dédaigneuse; ce qui te manque est ce qui te glorifie. » Je pensais comme les poëtes, et me glorifiais en conséquence dans ma robe de chambre, quand je découvris sur ma manche de petits trous, et dans ces petits trous de petits vers. Je les observai : ils étaient nus comme l'homme, couverts d'une peau blanche, transparente, délicate comme la nôtre, et semblaient inaptes à porter plumes ou poils. Mais quelle fut ma surprise quand je vis qu'à peine nées ces teignes (car c'étaient des teignes) songèrent à se vêtir! D'abord elles se filèrent un fourreau de soie assez large et qui, par la finesse de son tissu, la douceur de son contact sur la peau, rappelle parfaitement notre linge : c'est une chemise. Mais on ne peut pas toujours vivre en chemise; des habits plus solides sont nécessaires: l'insecte, une fois abrité par ce fourreau, commença donc à faire sortir sa tête et à la porter avec vivacité à droite et à gauche sur le morceau d'étoffe où il était né pour choisir les brins de laine qui lui convenaient; son choix fait, sa tête se fixa, et deux serres, qui sont tout à la fois pinces et ciseaux, saisirent le brin, le tirèrent avec force, l'arrachèrent, et vinrent le poser sur la soie de l'enveloppe : cette soie était visqueuse comme celle de tous les insectes; le brin se trouva donc collé : un second brin vint bientôt s'ajouter au premier, et ainsi sans interruption jusqu'à ce que la légère enveloppe fût devenue un chaud vêtement. Intéressé par cette première découverte, mes yeux devinrent plus habiles, et bientôt j'aperçus d'autres vers, qui, au lieu de naître sur ma manche, étaient nés sur les bras de mon fauteuil ou même dedans : ceux-là ne trouvèrent que du crin au lieu de laine; ils s'en servirent faute de mieux, et se firent des habits de bure. Je remarquai aussi que l'étoffe qui sert à leur habillement les alimente; de façon qu'ils se trouvent, sur le même morceau de laine, logés, vêtus et nourris. Mais un nouveau phénomène me fit bientôt redoubler d'attention. Mes teignes allaient grandir, elles allaient grossir, et quoiqu'elles eussent eu la précaution de faire leur fourreau très large pour y demeurer plus longtemps, le moment approchait où elles ne pourraient plus être ni contenues ni suffisamment couvertes dans leur vêtement. Que firent-elles? Justement ce que font les pauvres gens quand leurs culottes deviennent trop étroites ou les pantalons de leurs enfants trop courts : elles l'allongèrent et l'élargirent. L'allonger? je n'en suis pas étonné, et je devinai leur industrie : c'était la répétition de ce qu'elles avaient déjà fait. Mais l'élargir? par quel moyen? Avez-vous remarqué ce que fait un tailleur en pareille circonstance? Il prend des ciseaux, il fend le vêtement dans la partie trop étroite, et y coud une pièce. Mon petit ver n'agit pas autrement; il montra même une habileté plus grande, car il avait un travail plus difficile : c'est tout son fourreau qui était trop étroit, et cependant le fendre entièrement eût été se mettre à nu : il n'ouvrit donc d'abord son enveloppe que jusqu'à la moitié, et ne continua la seconde partie de la fente que quand la première fut fermée par une bande qu'il tissa, attacha et régularisa avec autant d'art qu'un tisserand qui met une pièce à un bas. Ce n'est pas tout : mes teignes ne se contentèrent pas de ne point étouffer dans leur habit; elles y voulurent une sorte d'élégance et de grâce; elles aiment la symétrie : cette pièce, appliquée latéralement dans toute la longueur du fourreau, eût sans doute gâté l'aspect de l'habit par un bariolage déplaisant à l'œil; une seule bande est laide; mais deux bandes posées en pendant et à égale distance de chaque côté de l'habit peuvent devenir un ornement : nos recherches d'ajustement ne sont pas inventées d'après une autre règle : mes insectes imitèrent notre coquetterie sans la connaître. *Pas un d'eux* n'ajouta une bande unique à son fourreau, ce qui lui eût été aussi utile et bien moins pénible; *tous* en attachèrent toujours *deux* à la fois, toujours de chaque côté, toujours à égale distance.

Je l'avoue : cette belle loi de symétrie et d'ordonnance qui a présidé à la création du monde, se retrouvant ainsi dans l'instinct de ce petit ver, et cette nouvelle preuve d'une intelligence qui veille sur l'imperceptible comme sur l'incommensurable éclatant tout-à-coup devant moi, me remplirent d'un enthousiasme plein d'émotion; et cependant mon cœur n'était pas satisfait : ce que j'avais cherché principalement dans l'histoire des insectes de ma chambre, leurs affections paternelles, échappait encore à mes regards... Qui m'eût vu le lendemain m'aurait jugé plus heureux.

La suite à une prochaine livraison.

LE GOBELET DE SHAKESPEARE.

Le gobelet, connu sous ce nom, n'a jamais appartenu à Shakespeare. Il a été fait en 1756 par un horloger nommé Thomas Sharp, avec le bois d'un mûrier planté, dit-on, par Shakespeare, près de sa maison, à Stratford-sur-Avon. Il a 11 pouces (30 cent.) de hauteur, et il est entouré de cercles en argent doré; sa surface extérieure et son couvercle sont ornés de sculptures représentant, en figures microscopiques, les principales scènes du théâtre de Shakespeare.

Le maire de Stratford avait fait don de ce gobelet à Garrick à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance de Shakespeare. A la mort de Garrick, le gobelet fut acheté par le banquier John Davisson. Il vient d'être vendu à M. Isachs, marchand de curiosités, au prix de 121 guinées (3 267 fr.).

BROUETTE SINGULIÈRE.

Une tradition assez généralement répandue attribue à Pascal l'invention de la brouette; mais cette opinion est manifestement inexacte : notre recueil lui-même en fournit la preuve, puisque parmi les sculptures des miséricordes de Saint-Spire, à Corbeil, figure une brouette poussée le long d'un plan incliné. (Voy. la Table des matières des dix premières années.)

Tout le monde connaît ce petit véhicule si simple et si usité. On sait qu'il est ordinairement disposé de telle sorte que la roue, placée à l'avant et en dehors de la caisse, ne porte qu'une partie du poids à rouler; une fraction considérable de ce poids (au moins le cinquième) est soulevée par l'homme qui pousse la brouette.

C'était pour remédier à cet inconvénient qu'on avait proposé le modèle dont nous donnons la figure. En établissant l'essieu de la roue au milieu de la caisse, l'ouvrier n'a plus

d'effort appréciable à exercer pour soulever les bras de la brouette : c'est dix-huit à vingt kilogrammes de moins à supporter, en supposant que le véhicule tout chargé pèse quatre-vingt-dix à cent kilogrammes.

Mais que d'inconvénients en compensation de cet avantage! Le tambour, qui doit préserver la partie supérieure de la roue du contact avec l'intérieur de la caisse, s'oppose à ce que les matières cohérentes remplissent facilement cette caisse, et rend plus difficiles le chargement, le déchargement et le nettoiement intérieur : aussi ne croyons-nous pas que cette brouette soit usitée sur aucun chantier.

On emploie assez rarement en France une autre espèce de brouette dans laquelle la roue est toujours à l'arrière, mais dont la caisse est suspendue au châssis et très basse, au lieu de lui être superposée. Il en résulte plus de stabilité, mais aussi plus de difficulté pour le déchargement latéral.

On a constaté par des expériences assez nombreuses qu'un manœuvre marchant avec une vitesse de $0^m,50$ par seconde, qui transporte soixante kilogrammes de matériaux dans une brouette à chaque voyage, et revient à vide chercher de nouvelles charges, peut, en dix heures de travail, produire un travail utile équivalent à 1 080 000 unités dynamiques de celles qu'on appelle *kilogrammes-mètres;* c'est-à-dire qu'il transporterait 36 000 kilogrammes à trente mètres de distance. Cette distance de trente mètres, qui compose un relai, est celle qui paraît le mieux convenir à la force moyenne de l'homme. En prenant une civière au lieu d'une brouette, la même manœuvre ne produirait que 594 000 unités dynamiques, c'est-à-dire un peu plus de la moitié du travail avec la brouette.

On conçoit alors à quel taux doivent s'exécuter les terrassements dans certaines contrées où la brouette est inconnue. Ainsi, au Mexique, les transports de terres du déblai ou remblai se font dans des paniers qu'on porte sur la tête.

La brouette ordinaire est donc une machine beaucoup moins imparfaite qu'on ne pourrait le croire au premier abord.

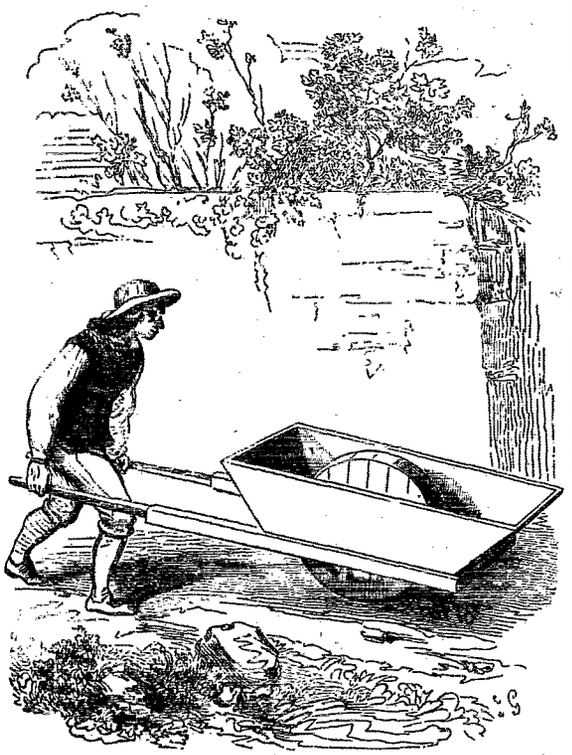

(D'après une estampe du cabinet de Grollier de Servière.)

HAUTEUR
DE QUELQUES UNES DES PRINCIPALES MONTAGNES
AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

(Voy. la Table des dix premières années.)

Dans une note du *Cosmos*, M. de Humboldt donne, avec une exactitude aussi rigoureuse qu'il est possible aujourd'hui, et d'après les mesures trigonométriques ou barométriques, une nouvelle échelle de la hauteur des principales montagnes. « De fausses réductions avaient, dit-il, introduit des résultats tout-à-fait erronés dans un grand nombre de cartes et de profils récents. »

Montagnes.	Haut. des principales montagn au-dessus du niv. de la mer.
Le Schneekoppe ou Riesenkoppe, en Silésie. .	1 606 mètr.
Le Righi, en Suisse (en admettant 435 mètr. pour la hauteur de la surface du lac des Quatre Cantons)	1 799
Le mont Athos, en Roumélie	2 065
Le mont Pilate, en Suisse.	2 300
L'Etna.	3 314
(3 315 d'après John Herschel; 3 322 d'après Cacciatore.)	
Le Schrekhorn, en Suisse	4 079
La Jungfrau, —	4 181
Le Mont Blanc, —	4 808
(4 795 d'après Carlini; 4 800 d'après des ingénieurs autrichiens. La hauteur effective des montagnes de la Suisse varie d'environ 7 mètr. suivant Eschmann, à cause de l'épaisseur variable de la couche de neige qui en recouvre les sommités.)	
Le Chimboraço, dans les Andes (Nouv.-Gren.).	6 529
L'Illimani, — (Haut-Pérou).	7 315
Le Sorata, — — . . .	7 696
Le Jawahir, dans l'Himalaya	7 848
Le Dhawalagiri, —	8 556
(Cette dernière mesure n'est pas définitive: il se trouve une différence de 136 mètr. entre les déterminations de Blake et celles de Webb.)	

Ainsi le Mont Blanc est 1 721 mètres au-dessous du Chimboraço; le Chimboraço, 1 165 au-dessous du Sorata; le Sorata, 154 au-dessous du Jawahir, et, probablement, 863 au-dessous du Dhawalagiri.

Les montagnes de l'Inde surpassent donc de beaucoup les Cordilières de l'Amérique méridionale, quoique celles-ci offrent, à cause de leur position géographique, une plus grande et plus admirable suite de phénomènes.

« Si, dans notre imagination, dit M. de Humboldt, nous plaçons le mont Pilate sur le Schrekhorn ou le Schneekoppe sur le Mont Blanc, nous n'aurons pas encore atteint un des grands colosses des Andes, le Chimboraço, qui a deux fois la hauteur de l'Etna; si l'on place le Righi ou le mont Athos sur le Chimboraço, on se forme l'image du plus haut sommet de l'Himalaya, du Dhawalagiri. »

On a cru, mais sans fondement, qu'il existait dans la chaîne tartarique, au nord du Thibet, plusieurs pics neigeux de 9 144 mètres, presque le double de la hauteur du Mont Blanc.

Je suis mal disposé en faveur de ces écoles renommées où les maîtres savent à peine le nom de leurs élèves, trop nombreux pour qu'ils puissent veiller sur chacun d'eux. Il faudrait qu'un maître n'eût jamais plus de dix à douze élèves, auxquels il donnerait ses soins, sans être surchargé de travail. GROTIUS, cité par Isaac Vossius.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

I.

LE MONDE D'HOMÈRE.

(Dixième siècle avant Jésus-Christ.)

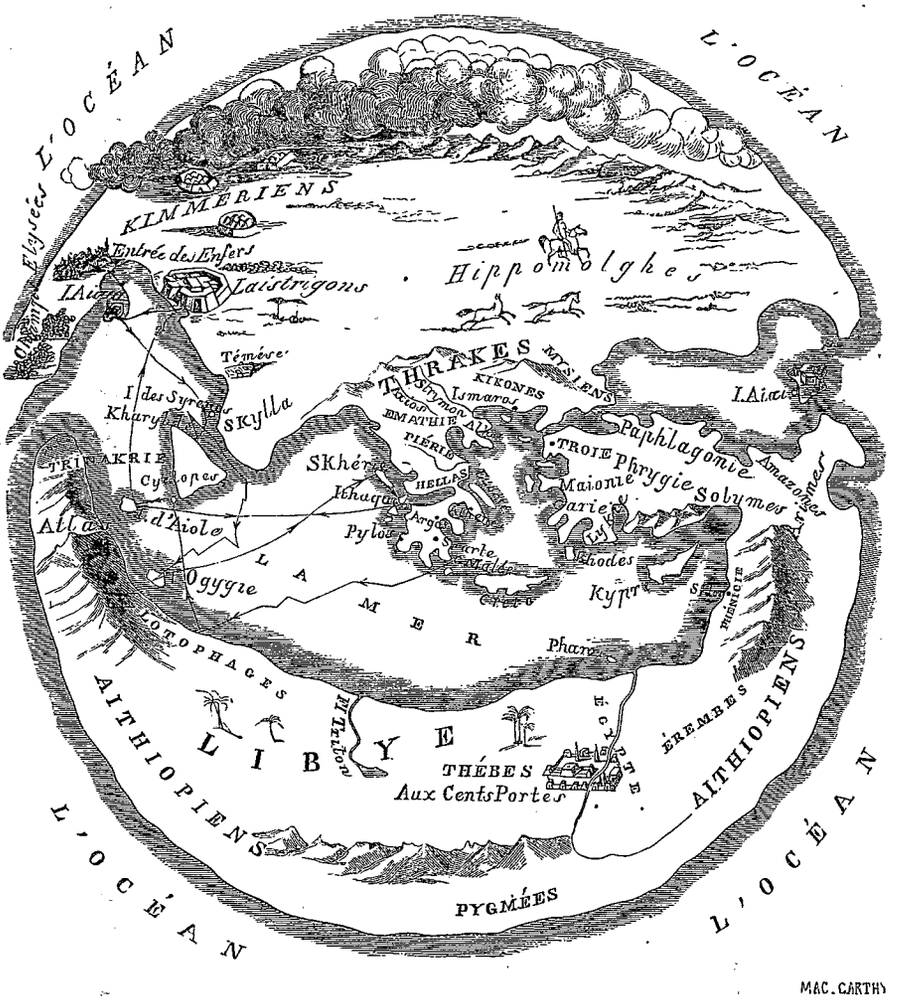

(Carte du monde d'Homère, composée et dessinée par M. O. Mac-Carthy.)

Habitants d'une région maritime, groupés autour d'une mer couverte d'îles qui en rendaient le parcours facile, animés d'une force extraordinaire d'expansion qui les jeta dans toutes les directions à travers les terres voisines, les Grecs acquirent rapidement des connaissances géographiques beaucoup plus étendues que ne le sont d'ordinaire celles des peuples primitifs. De plus, essentiellement impressionnables, doués d'une intelligence et d'une imagination admirables, ils se sentirent bientôt à l'étroit dans les limites des faits positifs. Sur les données les plus vagues, ils élevèrent autour du monde réel tout un monde poétique qui les tenait sans cesse sous le charme d'une émotion de curiosité ou de crainte.

Les deux poëmes d'Homère reflètent fidèlement le double aspect sous lequel il faut étudier la géographie de son temps. L'Iliade, l'histoire de la chute d'Ilion, est une topographie exacte, détaillée, où chaque lieu est caractérisé par une épithète; l'Odyssée, une exposition du système du monde tel que le concevaient les Hellènes du dixième et du neuvième siècle. Malgré leur portée générale bien distincte sous le rapport géographique, les deux poëmes se complètent l'un par l'autre. De leur lecture comparée, il résulte qu'Homère connaît surtout parfaitement le bassin de la mer d'Aighée, le théâtre de l'histoire hellénique primitive, et une portion des deux versants opposés de l'ouest et de l'est, les terres qui répandent leurs eaux dans la mer de Corinthe et la mer Ionienne, la mer Noire et la mer de Kypre (1). Au deuxième chant de l'Iliade, en faisant cette énumération des bataillons grecs et des alliés de Troie, qui a été si souvent imitée depuis, le poëte en nomme les différentes contrées avec une méthode et une précision de détails qui indiquent combien ils lui sont familiers. Ici, comme en une foule d'autres passages, il sait peindre d'une manière nette et frappante chaque lieu, chaque point remarquable : en *Béôtie*, les rochers d'Aulide, les collines d'Étéône, les vastes plaines de Mycalesse, Médéône, ville riante; Tisbé, séjour aimé des colombes; Haliartes et ses vertes prairies; Hypothèbes aux beaux murs; Onkhestes, célèbre par le bois sacré de Neptune; la divine Nissa; en *Phokide*, Pithone, bâtie sur un rocher; la célèbre Crissa, qui donne son nom à la mer voisine; en *Lokride*, l'agréable Aughaiée, Tarphe et Tronios, autour des eaux du Boagre; dans l'*île d'Eubée*, Histiaié, chère au dieu des raisins; Kérinthe, bâtie au bord de la mer; Dione, qui domine sur les plaines; en *Attique*, Athènes, ville superbe où régna Érechthée, ce prince magnanime que la terre féconde avait enfanté; en *Argolide* et en *Akhaie*, la fertile Argos, la résidence du grand Agamemnon, le roi des rois; Tirynthe aux fortes murailles; Hermione et Asine, qui dominent sur des golfes profonds; Épidaure, ornée de treilles, puis la superbe

(1) L'auteur de cet article s'est attaché à se rapprocher autant qu'il est possible de l'orthographe des écrivains grecs.

Mykènes, la riche Corinthe, Cléone, bâtie avec art, la délicieuse Araithure, Sikyone, dont Adraste fut le premier roi; la haute Gonoesse, la vaste Héliké; en *Laconie*, la grande Lakaidémone, entourée de montagnes; Messé, abondante en colombes; l'heureuse Aughaiée; Hélos, où se brisent les flots de la mer; en *Messénie*, la sablonneuse Pylos; Arène, lieu charmant; Thryos, traversée par les eaux de l'Alphée; Aipy, bâti avec soin; en *Arcadie*, le haut Kyllené, les plaines d'Orkhomènes, couvertes de troupeaux; Énispe, ébranlée par les vents, et la riante Mantinée; dans les îles qui environnent la rocheuse Ithaque, le royaume d'Ulysse, Nérite au feuillage agité; Aighilipe, avec ses rochers escarpés; en *Crète*, la terre aux cent villes, Gnôsse, Gortyne, aux puissants remparts; la brillante Lycaste; Phaistos et Rhytione, qui nourrissent un grand peuple; à *Rhode*, la blanche Kamire; en *Thessalie*, Pyrrhase florissante, consacrée à Cérès; Larisse, au milieu de plaines fertiles; Itône, mère de nombreux troupeaux; Antrône, qui domine sur la mer; Ptélée, entourée d'agréables prairies; la superbe Iôlkos; Tricca, la nourrice des chevaux; Ithome, au territoire montueux; le Titane aux sommets blancs; Oloossone, ville éclatante; en *Épire*, la froide Dodone; dans la *Mysie*, la riche Zélée, l'Aisépe aux eaux noires, les hauts sommets de Térée, la noble Arisbe; en *Paphlagonie*, la contrée des Hénètes, fameuse par ses haras de mules sauvages, et les villes célèbres qui bordent les rives du Parthénios, Krômne, Aighiale, Érythine l'élevée; en *Carie*, Mylète, la pointe élevée de Mycale, les sommets ombragés de Phtires, les rives où serpente le Méandre.

Chaque peuple est également caractérisé avec cette même précision, cette même sûreté d'expression. Ici ce sont les Abantes agiles, les habitants de l'Eubée, qui ne respirent que la guerre; les magnanimes Képhalléniens, les fiers Rhodiens, les Pérèbes, inébranlables dans les combats; les Pélasghes, exercés au javelot, les belliqueux Kikones, les Péoniens armés de l'arc, et qui viennent des bords du large Axios, de l'Axios dont les belles eaux s'épandent à travers de vastes campagnes; les Thrakes hardis, à la courte chevelure; les Épéens, armés de lourdes cuirasses; là, les Phrygiens, animés d'une ardeur guerrière; les Maioniens, nés dans ce doux pays que domine le Tmole; les Cariens, au langage barbare; les Lykiens, qui rivalisent avec les Troyens dans l'art de lancer la flèche.

Dans l'esprit d'Homère et de ses contemporains, comme dans celui de tous les anciens peuples, le monde a la forme d'un disque. Sa limite est l'Océan qui, semblable à un fleuve immense, roule autour de l'orbe des flots éternels. La distribution des terres et des eaux à sa surface n'est indiquée nulle part, et la carte que nous donnons est le résultat de notions éparses dans les écrits du poëte, coordonnées en partie d'après les opinions plus complètes d'époques moins reculées. Le centre du disque est marqué par l'Olympe aux sommets de neige, autour duquel viennent se placer les différentes contrées dont nous parlions à l'instant.

Au-delà de cette région qu'il connaît si bien, pour laquelle il a tant de belles épithètes, le poëte n'a plus que des idées plus ou moins incertaines, puisées à différentes sources. D'après les traditions encore vivantes de son temps sur les longs voyages de Pâris et de Ménélas, il cite la Phénicie et Sidon, l'Aithiopie, qui en était voisine; les Érembes (les Arabes), l'Égypte et la Libye, « où sont armés de cornes les agneaux naissants, où les brebis enrichissent le troupeau trois fois dans l'année d'une race nouvelle, et fournissent en toute saison, au maître et au berger, la plus abondante, la plus exquise nourriture, soit en chair, soit en ruisseaux de lait. »

L'Égypte est, de toutes les contrées lointaines, celle qu'Homère connaît le mieux, ce qui ne doit pas étonner, puisque Ménélas était remonté jusqu'à Thèbes, la ville aux cent portes, Thèbes, dit le poëte, dont les palais enferment tant de merveilles. Il vante la science médicale des Égyptiens, à propos d'un baume donné à Hélène par un roi nommé *Tsône*, sans doute le chef de *Tsani* ou *Sane*, la Thzoân des Hébreux, une des plus riches et des plus antiques villes du Delta. Pour lui, le Nil s'appelle encore *Egyptus*, bien que le fleuve eût depuis longtemps perdu ce nom dans le pays même; mais dans sa haute raison, il l'appelle *Diipétès*, celui qui est né de Jupiter, qui vient des cieux; et en effet, les grandes pluies de l'Aithiopie orientale sont ses seules, ses véritables sources. A une journée de son embouchure, il place très exactement la petite île Pharos, îlot désert, où s'éleva cet édifice célèbre qui en a éternisé le nom.

Les exploits de Bellérophon lui ont fait connaître les *Solymes* (en Cilicie), et leurs montagnes (*le Taurus*), au pied desquelles s'étend la belle *plaine aléienne*. C'est au-delà, vers l'orient, qu'on doit placer les *Arimes*, les Arméniens des temps plus modernes. De ce côté aussi, mais plus au nord, devaient habiter les *Alybes*, alliés de Priam, venus d'une région lointaine où croît l'argent (*Arghana Maaden*).

Au chant XII de l'Iliade, Jupiter ayant conduit Hector et ses cohortes près des navires des Grecs, les y abandonne à une suite de travaux non interrompus; il détourne ses yeux éclatants et les arrête sur la terre des *Thrakes*, abondante en courriers, sur les *Mysiens* et sur la race fameuse des *Hippomolghes*, les plus justes des hommes, qui ne vivent que de lait et parviennent aux dernières bornes de la vie humaine. Ils marquent, au nord, la limite des connaissances du poëte, ainsi que le font, sur le bord opposé du disque, les Aithiopiens, comblés également de longs jours, et qui, eux aussi, ont la justice en partage, comme si déjà un tel don ne pouvait plus être que l'attribut d'un monde inconnu.

Les Aithiopiens embrassent d'ailleurs un espace immense; il les divise en deux peuples qui occupent les bords où descend le soleil (les Nègres), et ceux d'où il s'élève à la voûte céleste (les Hindous et certains peuples sémitiques) : c'est l'une des premières et des plus grandes divisions ethnographiques que l'on ait sans doute tentées.

Ce n'est qu'en passant et comme allusion qu'il parle des *Pygmées*, dont la situation est indiquée par les écrivains postérieurs.

Toutes les données que nous venons d'examiner embrassent la moitié orientale du disque. Recueillies par le poëte de bouches qui n'avaient aucun intérêt à tromper, elles sont encore, quoique peu étendues, assez nettes et précises. Mais il n'en est pas de même de ce qu'il sait sur les régions du couchant. N'ayant à choisir qu'entre le vague récit des infortunes d'Ulysse dans ces mers lointaines, et les contes fantastiques des navigateurs Taphiens (en Acarnanie, Hellade orientale), il n'entrevoit l'Occident qu'à travers des brumes mystérieuses. C'est dans ce milieu si favorable aux fictions poétiques qu'il place les courses aventureuses du roi d'Ithaque, que les anciens avaient si finement appelées ses *erreurs*.

Afin d'en suivre la trace plus facilement, nous allons les dégager des récits qui les animent, et les présenter dans la forme même où Homère les trouva peut-être.

Troie était renversée; la vengeance des Grecs, satisfaite. Les chefs retournaient dans leurs foyers, si longtemps privés de leur présence. Ulysse, repoussé des côtes de Thrace par les Kikones, chez lesquels il avait pillé la ville d'Ismares, traverse toute la mer d'Aighée, et se disposait à entrer dans celle qui baigne Ithaque, lorsque l'impétueux aquilon et les courants l'éloignent du promontoire Malée (le cap Saint-Ange) et de Kythère (*Cérigo*). Durant neuf jours entiers, les vents orageux le jettent çà et là; enfin, il aborde à la terre des Lotophages (la côte de Tripoli, où l'île de *Djerba* a longtemps porté le nom d'île des Lotophages), les mangeurs de lotos, ce fruit si délicieux qu'une partie de ses compagnons, après en avoir goûté, refuse de le suivre. Il vogue loin de cette côte le cœur rempli de tristesse, et est jeté par les vents sur les terres des Cyclopes. C'est là que de sa main il ravit la vue au géant Polyphème, fils de Neptune;

poursuivi dès lors par la colère du dieu, il va éprouver les plus incroyables traverses.

Débarqué heureusement dans l'île flottante d'Aiolie (Stromboli), il avait reçu d'Éole des outres remplies de vents qui, au besoin, devaient le conduire dans sa patrie ; il y touchait, après neuf jours et autant de nuits passés à la mer, quand, par la curiosité coupable de ses compagnons, ces mêmes vents le rejettent à son point de départ. Pendant six jours et six nuits, ils fendent la plaine liquide ; le septième jour se montrent enfin à leurs yeux les immenses portes de la ville des Laistrygons, bâtie par Lamos, ancien roi de ce peuple (qui régna, d'après Horace, à *Formies*, sur le golfe de Gaëte). Ulysse échappe à grand'peine aux rochers sous lesquels tente de l'écraser ce peuple cruel, et qui engloutissent un de ses navires ; puis il arrive dans l'île d'Aiaia, où régnait Circé, « déesse puissante qui enchante les mortels par sa beauté et par les accents mélodieux de sa voix. » Sa résidence chez cette magicienne des vieux temps offre nombre d'incidents dont la fable s'est emparée. Circé lui conseille de se rendre aux enfers pour y apprendre, de la bouche même du devin Tirésias, le cours de ses futures destinées. Un jour de navigation le transporte à l'entrée de ce lieu redoutable, au milieu des habitations des Kimmériens, toujours couvertes d'épais nuages et d'une noire obscurité. « Jamais le dieu brillant du jour n'y porte ses rayons, soit qu'il gravisse vers le haut sommet de la voûte étoilée, soit que son char descende des cieux et roule vers la terre ; une éternelle nuit enveloppe de ses voiles funèbres les malheureux habitants de ces contrées. »

Surmontant les courants de la mer, il s'éloigne de cette côte, gagne la plaine étendue des flots, vole vers l'île d'Aiaia, et en repart bientôt, fort des conseils que lui ont donnés et Tirésias et la sœur d'Aiaïtès. Déjà il avait laissé derrière lui les Syrènes et les rochers de Skylla et le gouffre de Kharybde, lorsque, débarquant sur la côte de Trinacrie (l'île aux trois promontoires, la *Sicile*), ses compagnons osent porter une main sacrilége sur les ravissants troupeaux du Soleil. Un naufrage épouvantable contre ces écueils terribles qu'ils avaient si heureusement évités les punit de leur témérité ; et de leur troupe le seul Ulysse échappe à la mort, porté sur le mât de son vaisseau. Durant neuf jours entiers, il est ballotté au gré des vents et des flots. Enfin, à la dixième nuit, les dieux le conduisent à l'île d'Ogygye (*Malte* ou *Pantellaria*), où règne la déesse Kalypso, la fille du savant Atlas, « dont les regards perçants sondent les abîmes des mers, et qui soutient ces immenses colonnes, l'appui de la voûte céleste, si distante de la terre. »

Un ordre de Jupiter qui éloigne Ulysse de cette terre heureuse comble tous ses désirs. Monté sur une frêle barque construite de ses mains, il aborde, après vingt jours de navigation, dans la fertile Skhérie (*Corfou*), cette terre fortunée des Phéakiens, d'où un vaisseau le ramène en une nuit à Ithaque.

Tel est l'itinéraire que le poëte fait suivre à son héros, et dans lequel il paraît avoir rassemblé toutes ses connaissances géographiques sur l'Occident.

Il le compose de deux parties bien distinctes dont le point de séparation est l'île même de l'enchanteresse Circé, comme si Homère avait voulu indiquer par là que, les données positives lui faisant défaut en ce point, il allait entrer dans un monde qui n'était plus celui de la réalité.

On reconnaît encore là ce sentiment exquis qui le guide en tout ; il a, en effet, grand besoin d'agir ainsi. Au-delà de la terre des Laistrigons, ses idées sont si peu arrêtées, qu'il place par le fait, vers le *couchant*, cette île d'*Aiaia*, qu'il sait très bien être à l'*orient*, puisqu'au chant XII il la peint comme le lieu « où s'élève le palais de l'Aurore, où sont les chants et les danses des Heures, où *renaît le soleil.* »

Ce qui l'a trompé, c'est la mention que ses informateurs (les Taphiens qui allaient à *Temèse*, sur les côtes de Calabre, échanger contre l'airain un fer éclatant) lui ont faite des *Kimméries* vers l'occident, alors qu'il les connaissait déjà, vers l'orient, au voisinage de la Colkhide, le royaume d'Aiaïtès, frère de Circé, père de Médée. Ne pouvant concilier la présence très positive de ce peuple sur deux points aussi opposés, il confond les deux indications en une seule (1).

Voilà ce que les critiques n'ont pas vu, et, pour se tirer d'embarras, ils ont créé deux îles d'Aiaia, procédé commode sans doute, mais qui n'est pas d'une rigoureuse logique. Il eût été peut-être trop hardi de faire parcourir à Ulysse près de la moitié du contour du disque en un jour ; mais il suffisait pour cela de se rappeler que l'action ici est du domaine de l'imagination ; que le prodige se serait accompli avec l'aide d'une *fée* puissante, et qu'Homère, qui promène son héros neuf jours sur les flots, sans admettre qu'il ait besoin de repos et de nourriture, écrit sous l'influence des chants argonautiques (Odyssée, ch. 12), où l'on trouve plusieurs faits non moins extraordinaires. L'entrée des enfers, il est vrai, se fût, dans ce cas, trouvée à l'orient, et c'est là réellement la seule objection que l'on eût pu faire à un tel tracé.

Les idées générales sont le fait d'une civilisation très avancée, de connaissances très étendues : aussi sont-elles rares dans Homère. La grande division des Aithiopiens est la seule qu'il ait nettement indiquée ; et, quant à celle du disque, elle ne supporterait peut-être pas une analyse très sévère. Des mots *Europe*, *Asie*, *Libye* (pour Afrique chez les Grecs), il ne connaît que le dernier, encore n'est-ce que comme désignant une contrée voisine de l'Égypte. Ceux d'*Océan*, de *fleuve Océan*, sont plutôt des expressions poétiques que des mots ayant une valeur arrêtée ; il les emploie en vingt endroits concurremment avec celui de *mer* ; par exemple, l'île Pharos est pour lui baignée par l'onde sacrée de l'*ancien Océan.*

Les deux points opposés de l'Orient et de l'Occident sont marqués par l'*Étang du Soleil*, d'où cet astre sort chaque jour resplendissant, et par les *Champs Élysées*, « où règne le blond Rhadamante, où les humains sans interruption coulent des jours fortunés : là on ne connaît ni la neige ni les frimats ; la pluie n'y souille jamais la clarté des cieux ; les douces haleines des zéphyrs qu'envoie l'Océan y apportent éternellement, avec un léger murmure, une délicieuse fraîcheur. »

Tel est l'ensemble de la géographie homérique. Le cercle des connaissances positives n'y a pas plus de 450 kilomètres ou environ 100 lieues de rayon.

Nous étudierons dans un autre article le monde d'Hérodote.

BARTOLOMEO PINELLI.

(Fin. — Voy. p. 289.)

Pinelli était grand et bien fait de sa personne ; il avait une figure belle et noble, des cheveux bruns, des yeux noirs très vifs. Il tira peu de profit de ses travaux, qui enrichirent les marchands, et connut toute sa vie la pauvreté, par suite de son excessive générosité de cœur et de son insouciant désintéressement. Il était très négligé dans son extérieur. Quand on lui en faisait reproche, il disait, comme le grand Corneille : « Je n'en suis pas moins Pinelli. » Il avait beaucoup lu, et avait des connaissances étendues en histoire et en poésie. Généreux ami des pauvres, affable avec les petits, il était altier et parfois même insolent avec les grands. On cite à ce sujet divers refus faits à des Anglais de travailler pour eux, même au plus haut prix. Pinelli ne fut pas sans quelque ressemblance avec Benvenuto Cellini ; toutefois son courage

(1) Les Kimmériens de la mer Noire sont les mêmes que les Kimri de la Gaule. Une de leurs tribus était sans doute ce grand peuple des Maiotes, dont le nom en gaël signifie « habitants des basses terres (Armstrong, *Gaelic Dictionary*), et qui occupait en effet les steppes plates de la mer d'Azov, golfe connu jadis sous le nom de Palus Maiotide.

était réel, et il était moins fanfaron de ses mérites que le grand ciseleur florentin. Enfant, il ne travaillait que suivant son caprice ; nul ne fut plus que lui assidu au travail passé vingt-cinq ans : on l'a vu souvent s'y appliquer quatorze heures sans désemparer. Tendrement attaché à sa patrie, quelque brillantes promesses qu'on lui fit, il refusa toujours les offres des étrangers qui l'appelaient à la fortune, et ne voulut point quitter l'Italie, encore moins sa chère Rome. Le succès de ses représentations des mœurs romaines l'avait rendu extrêmement populaire.

On connaissait, on montrait du doigt Pinelli dans la ville, à Trastevere, et jusqu'à dix lieues à la ronde.

On prétend aujourd'hui que le sage méprise
Ce mouvement de vanité.
Je ne sais ; mais Horace a lui-même conté
Que, quand il traversait la place,
S'il entendait quelqu'un disant à son côté :
« Voyez-vous cet homme qui passe ?
» Regardez vite, c'est Horace ! »
Aussitôt, dans un hymne à vos autels chanté,
O Muses, il vous rendait grâce.

On le cherchait à ses heures parmi les ruines ou sous les tonnelles, et sa présence n'interrompait jamais les vives saltarelles qu'on dansait sans façon devant lui, comme s'il eût été de la famille. C'était quelque chose sans doute que tout cela ; mais il ne pouvait demander l'aumône à ces braves gens, et il n'aimait pas les *principi*. On le voit bien aux figures qu'il leur a données dans le *Meo Patacca*. Il travaillait donc péniblement pour vivre, toujours exploité par les marchands, et c'est à cette dure nécessité de toujours produire, de toujours graver sur cuivre ou de modeler la terre en statuettes expressives pour les vendre immédiatement, qu'on doit cette innombrable suite de vigoureuses esquisses de maître ; mais de là aussi l'impossibilité où il fut dès sa jeunesse de s'appliquer à la grande peinture et à la grande statuaire, de s'attacher tout entier à quelque savante et saisissante page d'histoire, ou à faire un héros, un dieu, un groupe vivant d'un bloc de marbre. C'est là, en effet, ce qui a manqué à Pinelli, le loisir de peindre de hautes toiles, ou de sculpter des marbres de forte dimension, d'y réaliser le type de grandeur et de beauté physiques et morales qui était en lui. Il est difficile de voir ses planches sur l'histoire grecque et romaine, ces fières attitudes, ces nobles et simples figures, cette intelligente et sobre manière de rendre l'histoire, sans penser aussitôt que le loisir seul lui a fait défaut. Ce qu'il a atteint est beaucoup ; ce qu'il eût pu atteindre est encore davantage. Hélas ! que de talents n'ont pas acquis, comme lui, leur complet développement faute d'un peu d'or ou d'un heureux hasard !

Dans les derniers temps de sa vie, Pinelli faisait marcher de front trois ouvrages différents ; il s'occupait d'une suite de dessins sur les faits les plus saillants du *Don Quichotte*, et il en publiait la dernière gravure peu de jours avant sa mort. C'est un travail remarquable par l'invention. Toutefois on sent, à le voir, que la main de l'artiste commençait à se fatiguer. Le trait est moins ferme, moins pur ; la matière a fait défaut à l'esprit. Les deux autres ouvrages sont restés inachevés ; c'étaient : 1° les faits sublimes de l'Histoire romaine, en grandes planches, lesquelles devaient être au nombre de six in-folio. Trois seulement ont paru : Horatius Coclès sur le pont, Mutius Scevola à l'autel, et la Mort de Caton ; 2° le *Maggio Romanesco*, autre poëme dans le genre de Meo Patacca, écrit dans la langue du peuple de Rome. Dix-huit heures avant de mourir, il donnait la dernière main à une gravure de cet ouvrage.

Tel fut Pinelli : il aima et cultiva les arts avec passion, mais il ne fut ni heureux ni riche, et il ne laissa à sa mort que quelques baïoques. Quoiqu'il fût d'un tempérament robuste, les veilles, les soucis, les passions peut-être l'avaient miné avant l'âge. Fatigué et souffrant, il se sentait épuisé vers le commencement de 1835, et il parlait d'aller prendre quelque repos à la campagne, lorsqu'il se réveilla un matin gravement malade : c'était le 1er avril 1835. Il manda un médecin qui, l'ayant attentivement examiné, lui dit, sans marchander, qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Plein de vigueur et de calme d'esprit au milieu de ses souffrances de corps, l'artiste n'ajouta aucune foi aux paroles du docteur ; mais la mort vint avant qu'il n'eût eu le temps d'appeler un prêtre. Il cessa de vivre dans la matinée du 1er avril, âgé de cinquante-trois ans et quelques mois.

La nouvelle inattendue de sa mort fut accueillie à Rome avec une véritable douleur. Ses amis accoururent à son agreste maison du faubourg des Transteverins. Les uns embaumèrent son corps pour le laisser quelques jours exposé à la vue du public ; d'autres parcoururent la ville, sollicitant des offrandes pour les funérailles de l'artiste. La foule cependant ne cessait de visiter la maison mortuaire. Le soir du 4 avril, les frères de la confrérie de la Mort et quelques capucins allèrent lever le corps. Un certain nombre d'artistes et d'étudiants prirent à l'envi la bière sur leurs épaules, et la portèrent à tour de rôle ; d'autres l'entouraient, portant des torches allumées à la main. Les rues par lesquelles passa le funèbre cortége étaient pleines de Romains et d'étrangers de toutes les classes. Les dépouilles mortelles de Pinelli furent ainsi conduites à l'église des saints Vincent et Anastase, où le lendemain lui furent rendus les derniers honneurs, et on plaça sur son tombeau l'inscription suivante : « L'an V du pontificat de Sa Sainteté le pape Grégoire XVI. — Ici reposent les os de Barthélemy Pinelli, » Romain qui termina ses jours dans la paix du Seigneur, le » premier avril 1835. Homme d'un génie puissant dans tout » ouvrage d'art, mais surtout célèbre en Europe par ses gravures sur cuivre, dans lesquelles il n'eut point d'égal, soit » pour la fécondité de l'invention, soit pour la force, la vivacité et la grâce de l'exécution. »

Pinelli a laissé, tant en gravures qu'en dessins, plusieurs milliers de sujets. On a de lui quelques rares tableaux et diverses pochades à l'huile, et une quantité vraiment prodigieuse de groupes et de sujets variés en terre cuite. Nous avons cité les plus célèbres parmi ses séries à l'eau-forte : celles qui se rapportent à l'histoire de la république et des empereurs, aux œuvres de Virgile, de Dante, de l'Arioste, du Tasse, au Télémaque, à l'histoire de Pie VII, aux sept collines de Rome et au Meo Patacca. On a aussi de lui un certain nombre de lithographies sur des sujets tirés du roman de Manzoni *i Promessi Sposi*. Elles datent des premiers temps de la lithographie ; mais il n'eut jamais beaucoup de goût pour ce procédé. Dans tous ses ouvrages, notre artiste fit preuve d'une grande fécondité d'imagination, et se montra d'une incomparable habileté à grouper les figures, à marquer les poses, à faire ressortir les accidents pittoresques des physionomies et des costumes. Il fut vrai, simple, varié, plein de vigueur et d'expression. Quelquefois un œil délicat pourrait y marquer plus d'un trait de dessin incorrect, et je ne sais quelle roideur par endroit. Quelques uns ne voulaient, de son vivant, donner à ses dessins que le nom d'esquisses : c'étaient ses rivaux contemporains. Pinelli ne s'en inquiéta guère. Les défauts, nous parlons de ses défauts réels, et il en a, tenaient à sa manière : c'était, pour ainsi parler, un improvisateur en peinture. Ses œuvres avaient le défaut inévitable de toute improvisation.

ENTRÉE DU ROI CHARLES IX A PARIS.

(Voy. l'entrée de Henri II, p. 204.)

Charles IX avait épousé, au mois de novembre 1570, Élisabeth, fille de Maximilien II. On célébra sa rentrée à Paris le 16 mars suivant. Une des plus remarquables stations du cortége fut celle du pont Notre-Dame, aux deux

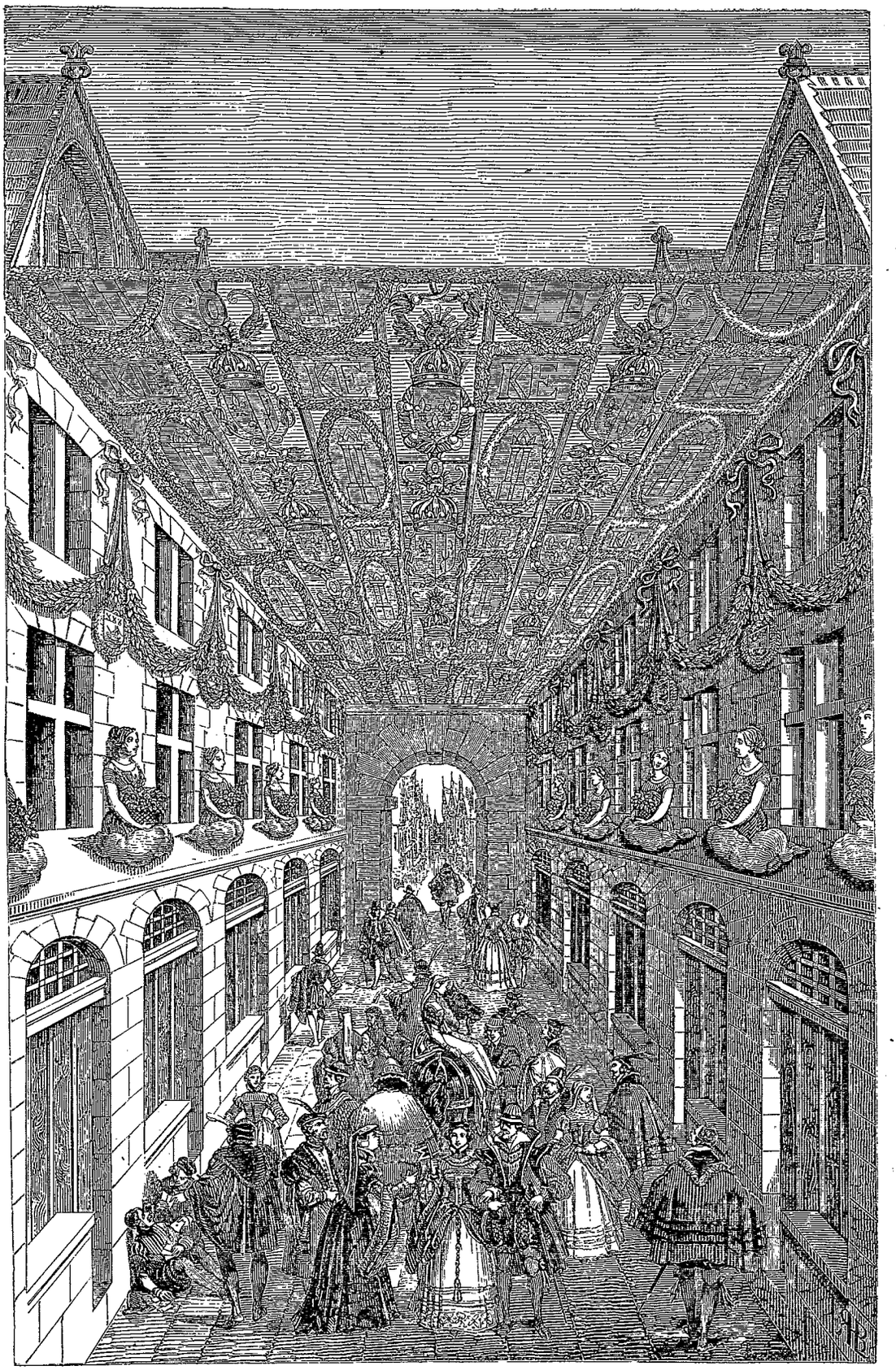

(Décoration du pont Notre-Dame, à Paris, pour l'entrée de Charles IX, en 1571, d'après une estampe du temps.)

extrémités duquel un arc de triomphe avait été élevé. Sur le premier arc on avait inscrit beaucoup de devises latines ou grecques. « Lorsqu'on entrait sur le pont, il semblait, dit la relation (1), que ce fussent les Champs-Élysées, tant abon-

(1) Recueil de ce qui a été faict, et de l'ordre tenüe à la joyeuse et triomphante entrée de très puissant, très magnanime et très chrestien prince Charles IX, etc., etc., le mardy seizième jour du mois de mars M. D. LXXI. — Bibl. royale de Sainte-Geneviève.

daient partout les ornements les plus magnifiques. A chaque maison se voyait une nymphe ou naïade relevée en bosse. Parmi ces statues, les unes étaient chargées de fruits, les autres de fleurs, d'autres de raisins, d'autres enfin d'épis de blé : ces dernières paraissaient offrir et présenter le blé au roi, pour montrer que l'abondance en toutes choses avait repris en France depuis son édit de pacification. Entre chacune des statues se trouvaient des festons de lierre, et de grandes armoiries du roi, de ses frères, de la reine-mère et de la ville de Paris, le tout dressé et couché avec une symétrie complète. »

Le dessus, c'est-à-dire le plafond qui couvrait le pont, était un double compartiment de lierre disposé en plateforme ; on y voyait des armoiries, des devises, des ornements de toute sorte.

Au haut du second arc, pour représenter la bonté et la clémence du roi Charles IX, on avait élevé une statue tenant une palme, symbole de la victoire. Cette figure était attachée contre un grand olivier ; elle indiquait allégoriquement comment l'occasion du mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche assurait le bien et le repos des sujets. De l'autre côté se montrait le dieu Mars avec un visage félon et cruel : ce Dieu était attaché par une grosse chaîne de fer contre le pied d'un très beau laurier ; il avait son épée, sa cuirasse, toutes ses armes près de lui, ce qui voulait dire qu'elles lui devenaient maintenant inutiles, à cause de la piété, de la douceur et de la débonnaireté du roi. Il faut se rappeler, en effet, que ce prince avait en ce temps accordé une amnistie générale et terminé la guerre en France (édit de Saint-Germain, août 1570). Au milieu de l'arc étaient inscrits les vers suivants :

Charles victorieux, au plus fort de sa gloire,
S'est montré doux, clément et gracieux guerrier,
Ayant attaché Mars et sa grande Victoire,
L'un à un olivier et l'autre à un laurier.

Et pour faire entendre, continue la relation, que cette Victoire retenue et que l'édit de pacification étaient des choses fermes et stables que Sa Majesté voulait garder inviolablement et observer à l'égard de ses sujets, il y avait un tableau dans l'un des côtés, où se trouvait un autel. Sur cet autel on remarquait une pierre carrée signifiant stabilité et fermeté très assurée ; une coupe de vin était répandue sur cette pierre. Au-devant de l'autel paraissait un pontife ayant une mitre en tête et vêtu d'habits sacerdotaux, tenant en l'une de ses mains un agneau prêt à être immolé, et en l'autre un gros caillou dont il était prêt à frapper l'agneau. Cela voulait dire que, tout ainsi que le vin de cette coupe était répandu en terre et que cet agneau était près d'être immolé, de même pouvait être répandu le sang et immolé le corps de celui qui contreviendrait, de quelque façon que ce fût, aux ordres de cet édit de pacification.

Aux quatre coins de l'autel il y avait des boucliers que quatre hommes armés tenaient, parce qu'il n'était pas permis anciennement aux profanes de mettre la main sur la table de l'autel. Ces quatre hommes armés représentaient les quatre maréchaux de France commis et députés pour l'exécution et pour le maintien de cet édit. Au bas de l'autel était écrit :

Fœdus immortale (Pacte immortel).

Et au bas du tableau on lisait deux vers d'Homère, traduits au-dessous en quatre vers français :

Tout ainsi que ce vin est respandu en terre,
Puisse estre respandu le sang et le cerveau,
Et le corps immolé au lieu de cest agneau,
De celui qui vouldra renouveler la guerre.

De l'autre côté se voyait un château double, dans lequel étaient force corselets, morions, gantelets, rondaches, et autres sortes d'armes, parmi lesquelles les abeilles faisaient leur cire et miel. Cela signifiait qu'on n'avait plus besoin d'armes en France, du moment que l'on observerait bien l'édit de pacification. Dessous étaient deux vers d'Ovide qui signifient :

Voyez comme tout se réjouit d'une paix heureuse :
Le sang a teint les armes ; maintenant elles sont humectées de miel.

Et plus bas, à même fin, on apercevait pareille sorte d'armes sur lesquelles les araignées faisaient leurs toiles. Dessous, il y avait des vers de Théocrite, et leur traduction :

Là les aragnes font dans les armes leurs toilles,
Signe de seure paix et oubli de querelles.

A part cette décoration du pont de Notre-Dame, la fête ressemblait beaucoup à celle qui avait été célébrée lors de l'entrée de Henri II, même dans les détails.

PETITS AVIS ÉPISTOLAIRES.

En style d'affaires, soyez concis. Si vous n'avez que quatre mots à dire, ne vous croyez pas obligé à en dire cent par forme de politesse : c'est presque exiger qu'on vous réponde avec la même prolixité. On peut être très poli en très peu de mots. J'ai sous les yeux une série de lettres qui m'ont été adressées par différents chefs de la maison B... de L. Ce sont de simples lettres d'avis. Le plus ancien chef m'écrivait toujours : « Monsieur, vous recevrez le 10 août prochain les trois volumes que vous m'avez demandés par votre lettre du 6 courant. Votre serviteur, M... » Le chef qui lui succéda m'écrivait : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que vous recevrez, le 15 septembre prochain, les quatre volumes que vous avez bien voulu me demander par votre lettre du... Votre dévoué serviteur, R... » Cette seconde forme est d'une ligne seulement plus longue que la première, et elle témoigne de beaucoup plus d'urbanité. Mais un autre chef, qui remplaça le second, m'écrivait : « Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le... pour me demander... Je vous avertis par la présente que je me suis occupé de cette affaire, et, d'après les ordres que j'ai donnés, vous pouvez compter que vous recevrez sans faute les volumes dont il s'agit, le... du courant. Votre serviteur, etc... » Cette forme prolixe n'en dit pas plus que la première, et est moins agréable que la seconde.

C'est en général une excellente habitude que celle de répondre sur-le-champ aux lettres que l'on reçoit : pour cette réplique immédiate, on a une facilité que souvent l'on ne retrouve point plus tard ; puis, on ne veut quelquefois ajourner que d'un jour, et l'on oublie ; on n'a plus la lettre sous les yeux, on n'en a pas conservé le souvenir exact ; les impressions effacées ne sollicitent plus aussi vivement à accomplir le devoir ; les semaines s'écoulent. Combien de refroidissements dans les relations, combien de pertes d'argent et d'avantages de toute nature n'ont pas eu d'autre cause ! Mais il y a des circonstances où il est, au contraire, indispensable d'ajourner la réponse : c'est lorsque l'on se sent irrité par la lettre que l'on vient de lire. Avant de rendre blessure pour blessure, attendez, attendez : laissez votre sang se calmer. Vous pouvez avoir mal compris. Vous êtes peut-être mal disposé. Vous serez entraîné au-delà de ce qui convient. Vous allez vous faire tort, ou vous préparer un regret. Vous répondrez ce soir, demain. Consultez un ami. « Les écrits restent. »

Beaucoup de personnes usent, en correspondance, de la même légèreté que dans la conversation. Elles tracent les premiers mots sans avoir même songé à ce qu'elles se proposent d'écrire. De là des divagations fatigantes, des digressions, des obscurités, des sujets traités à demi, laissés de côté, repris plus loin, et quatre pages de longueur, lorsqu'une seule eût suffi. Sachez que presque toutes ces belles lettres de grands écrivains que l'on a imprimées, et qui semblent des improvisations si faciles, ont été méditées. Telle qui n'a que

six lignes est l'expression d'une heure de réflexion sérieuse : l'idée en a été cherchée; le plan en a été composé; le style en a été travaillé. Il est vrai qu'il n'en est pas toujours ainsi. Parfois on réussit du premier coup : tant mieux. Mais il ne faut pas toujours s'y fier : le bavardage n'est pas de la facilité.

Si pressé que vous soyez, ayez toujours soin de relire vos lettres : il est rare que, même dans les plus courtes, on n'ait pas oublié un mot, un point, et le sens d'une phrase peut être tout-à-fait changé, ou tout au moins altéré par la moindre omission. Les personnes qui dédaignent de prendre cette précaution sont presque toujours celles qui auraient le plus besoin de l'observer.

Que votre signature soit toujours très lisiblement écrite. Si vous ajoutez votre prénom à votre nom de famille, écrivez-le tout entier. Beaucoup de prénoms commencent par les mêmes lettres, et une simple lettre initiale peut même quelquefois laisser dans le doute sur le sexe.

Prenez l'habitude d'écrire toujours votre adresse sous votre signature. Ordinairement, après avoir donné son adresse au bas d'une première lettre à un correspondant, on ne se croit plus obligé à la répéter les autres fois. Mais cette première lettre peut avoir été égarée ou jetée, et l'on ne sait plus où vous adresser la réponse. Vous imaginez avoir à vous plaindre d'une négligence, d'un oubli : la faute est à vous seul.

Si votre écriture n'est pas très lisible, et s'il ne vous plaît point de la réformer, ayez du moins la précaution, dans votre intérêt, d'écrire très lisiblement les noms de *personnes* et de *lieux*. Avec un peu de patience, et en s'aidant du sens général, on arrive à comprendre les mots communs d'une lettre mal écrite; mais il arrive souvent qu'avec la meilleure volonté du monde on ne peut parvenir à déchiffrer les noms propres.

Si vous ne vous servez pas d'enveloppes, faites en sorte qu'il n'y ait point d'écriture à l'endroit où vous placerez le cachet : quelquefois je trouve là précisément une date, un chiffre, un nom, un mot important : dans une lettre qui intéresse, on ne veut pas perdre un seul mot.

Lorsque vous écrivez plusieurs lettres à la fois, n'attendez pas que vous les ayez écrites toutes pour mettre les adresses : autrement, avant de les cacheter, assurez-vous que vous ne mettez pas sur l'une l'adresse qui convient à l'autre. Faute de cette attention, il est survenu, ailleurs qu'au théâtre, plus d'une méprise fâcheuse.

Épicure a donné cette excellente règle de conduite : Faire élection de quelque homme de bien, et avant d'agir se poser cette question : Le ferais-je devant lui?

ADIEUX A UNE JEUNE MARIÉE.

Aime celui qui t'aime, et sois heureuse en lui.
Adieu, sois son trésor, ô toi qui fus le nôtre!
Va, mon enfant chéri, d'une famille à l'autre;
Emporte le bonheur, et laisse-nous l'ennui.

Ici l'on te retient, là-bas on te désire.
Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir :
Donne-nous un regret, donne-leur un espoir;
Sors avec une larme, entre avec un sourire.

V. Hugo.

LIMA.

(Fin. — Voy. p. 283.)

Les femmes de Lima n'ont pas encore adopté les modes européennes. Leur costume est original et varié.

L'Indienne attire les regards par les couleurs éclatantes de son vêtement, par l'expression de sa physionomie et le bizarre arrangement de sa chevelure séparée en mille petites tresses et surmontée d'un chapeau en paille de couleur dont la haute cime est ornée de rubans. Quelques Indiennes portent encore aujourd'hui le deuil du dernier Inca, ce qui consiste à coudre simplement sur un côté du jupon une bande perpendiculaire d'étoffe sombre.

La Liménienne proprement dite se distingue par l'élégance du *saya y manto*. Elle serre à la taille sa mante de soie noire, qui se relève par l'extrémité jusqu'au sommet de la tête; elle ramène d'une main adroite cette mante sur son visage de manière à le voiler tout entier, en ménageant toutefois vis-à-vis l'un de ses yeux une ouverture étroite qui lui sert à diriger sa marche. La pointe du châle, renfermée par derrière dans cette mante, laisse la ceinture entièrement découverte. Le *saya* est un jupon de satin serré à la taille et froncé au-dessous; de là il s'éloigne du corps, repoussé par un vêtement intérieur fortement gommé, et tombe avec grâce en formant mille plis semblables qui vont s'élargissant de leur naissance à leur base. Les couleurs les plus usitées pour le saya sont le bleu, le noir et le vert d'émeraude.

Toutes les femmes, quelle que soit leur position sociale, se chaussent avec un soin extrême; leur bas est généralement de soie couleur de chair, leur soulier de satin blanc.

Les couleurs différentes des costumes religieux ajoutent encore à l'effet pittoresque de la ville. Les moines de San Francisco sont en robe bleue, ceux de Santo Domingo, en robe blanche; les ensevelisseurs (*hermanos de la Buena Muerte*) portent sur leur soutane et sur leur manteau noir une croix écarlate; les prêtres sont coiffés d'immenses chapeaux qui les couvrent tout entiers de leur ombre.

Les couvents de Lima méritent particulièrement de fixer l'attention du voyageur; celui de San Francisco renferme une vaste église et trois chapelles affectées à différents exercices de piété. L'église principale est richement ornée : les autels sont dorés avec soin; l'un d'eux semble exclusivement dédié aux noirs; les images des saints qui le décorent représentent des nègres. Au-dessus de la grande porte, et vis-à-vis du maître-autel, est un vaste espace rempli par une quantité considérable de stalles en cèdre; cette boiserie, ainsi que les panneaux qui couvrent la muraille jusqu'à une certaine hauteur, est couverte de sculptures et de bas-reliefs du plus harmonieux ensemble et du détail le plus fini.

Il y a dans le couvent trois cours ou *patios* entourés de deux étages de galeries à arcades. L'ornementation de ces galeries est en stuc; les plafonds sont doublés de panneaux sculptés; à chacune des extrémités se trouve un petit autel doré, peint et décoré de quelque toile noire, où l'on peut apercevoir, malgré l'épaisseur du vernis écaillé par le temps, un religieux tenant à la main une fleur imaginaire ou une vierge des Sept-Douleurs, dont les yeux pleurent du sang et dont le cœur rayonne des gloires. Une série de tableaux fort médiocres, empruntés à la vie de saint François, décore la partie supérieure d'une galerie basse; le reste des murs et des piliers disparaît sous des carreaux de faïence où s'enroulent et s'enchevêtrent capricieusement des arabesques multicolores d'une incroyable variété.

Dans le plus vaste des *patios*, on cultive un jardin protégé, contre les jeunes novices, par des grilles placées entre les arcades inférieures. Un jet d'eau, dont la gerbe retombe sur trois cuvettes d'inégale grandeur, occupe le centre; quatre jets d'eau plus petits se jouent aux angles sous les rameaux touffus du *lucuma*, du *succha* et du *chirimayas*.

Nul bruit ne trouble la paix de ce petit Eden, où les fleurs d'Europe mêlent leurs suaves senteurs aux parfums pénétrants de celles des tropiques; parfois seulement les soupirs de l'orgue et le chant grave des moines s'élèvent de l'église voisine et montent vers le ciel avec le murmure de l'eau, le gazouillement des oiseaux et l'encens des fleurs.

Le couvent de Santo-Domingo est le plus riche, sinon le plus beau des couvents de Lima. Dans l'église, à droite du chœur, on voit un autel dédié à santa Rosa, la seule Limé-

nienne qui ait été canonisée. Une belle statue de marbre blanc, exécutée en Italie, et dont nous avons en vain cherché à connaître l'auteur, représente la sainte à l'instant où elle vient de mourir. Un ange aux ailes éployées effleure à peine le sol et soulève le linceul qui couvre son visage ; tout auprès gît le rameau brisé d'un rosier sur lequel se fane une rose blanche. La femme et la fleur rendent au ciel, l'une son dernier soupir, l'autre son dernier parfum. Le reliquaire occupe la partie supérieure de l'autel ; il est couvert de délicates ciselures, d'incrustations et de pierres précieuses.

Les autels du couvent de San-Pedro sont chargés d'une profusion de colonnes torses, de dentelures, de fleurs, de festons, d'acanthes, d'enroulements de pampres de vignes, d'anges bouffis et de chimères.

Dans le sanctuaire de Santa-Rosa, bâti sur l'emplacement de la maison où est née *Rosa de santa Maria*, on conserve, entre autres reliques, la croix de bois que la sainte portait sur ses épaules, comme le Christ au Calvaire, pendant de longues heures ; la croix, hérissée de pointes aiguës, qu'elle plaçait sur son sein ; sa bague ou *esposa*, des boucles de ses cheveux, ses deux tibias, et une paire de dés qui lui servaient, dit la tradition, à jouer avec le divin Jésus. Les tableaux qui décorent cette chapelle représentent des scènes de la vie de sainte Rose ; celui qui orne le *retable* est un portrait de la sainte Vierge : on a percé la toile, afin de suspendre aux oreilles de la Mère du Christ des boucles d'oreilles en diamants et un collier de perles.

Les *Alamedas* ou promenades ne sont guère fréquentées depuis quelques années. Les jours de combats de taureaux pourtant, les femmes, toutes revêtues du mystérieux et élégant costume liménien, viennent s'asseoir sur le banc de l'*Alameda del Actio*, et s'amusent à intriguer les promeneurs. Cette promenade conduit au cirque ; quatre rangées de saules la couvrent d'une ombre épaisse ; elle est délicieuse, surtout le soir, à l'époque des chaleurs ; la rivière, enflée par la fonte des neiges, gronde auprès sur son lit de cailloux, et répand une bienfaisante fraîcheur dans les environs. Lima, qui couvre de son étendue la rive opposée, profile sur le ciel

(Costumes de Lima. — Dessin de M. Max Radiguet.)

embrasé du couchant les lignes sombres et accidentées des maisons, des dômes et des clochers ; enfin, de légers équipages, où gazouillent gaiement des femmes vêtues avec élégance et coquetterie, sillonnent la chaussée.

Une autre promenade, plus belle, mais moins heureusement située, est celle que l'on appelle *Alameda Vieja*. On ne la fréquente guère que vers le mois de juin, époque où les cavalcades se rendent aux premiers *cerros* de la Cordilière pour cueillir la fleur jaune des *Almancaes* (espèce de narcisse). Cette promenade, dont les allées sont plantées d'orangers et ornées de jets d'eau en bronze, conduit au couvent de *los Descalsos ;* vers le milieu de ses côtés se trouvent deux monastères de femmes : quand on y entre par le faubourg de *San-Lazaro*, on aperçoit à droite un grand enclos dont les murailles sont enrichies d'ornements en stuc ; cet enclos renferme un portique assez semblable à un arc de triomphe qui serait appuyé sur une série d'arcades latérales. On avait destiné ces constructions à un immense bain qui eût été alimenté par le cours d'eau voisin ; mais les travaux ont été interrompus, et l'édifice inachevé se ruine et s'abaisse à chaque nouveau tremblement de terre.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SUISSE HISTORIQUE.

(Voy. p. 273.)

II. — Saxo Grammaticus. — Chateaux de Gessler. — Chapelles de Guillaume Tell.

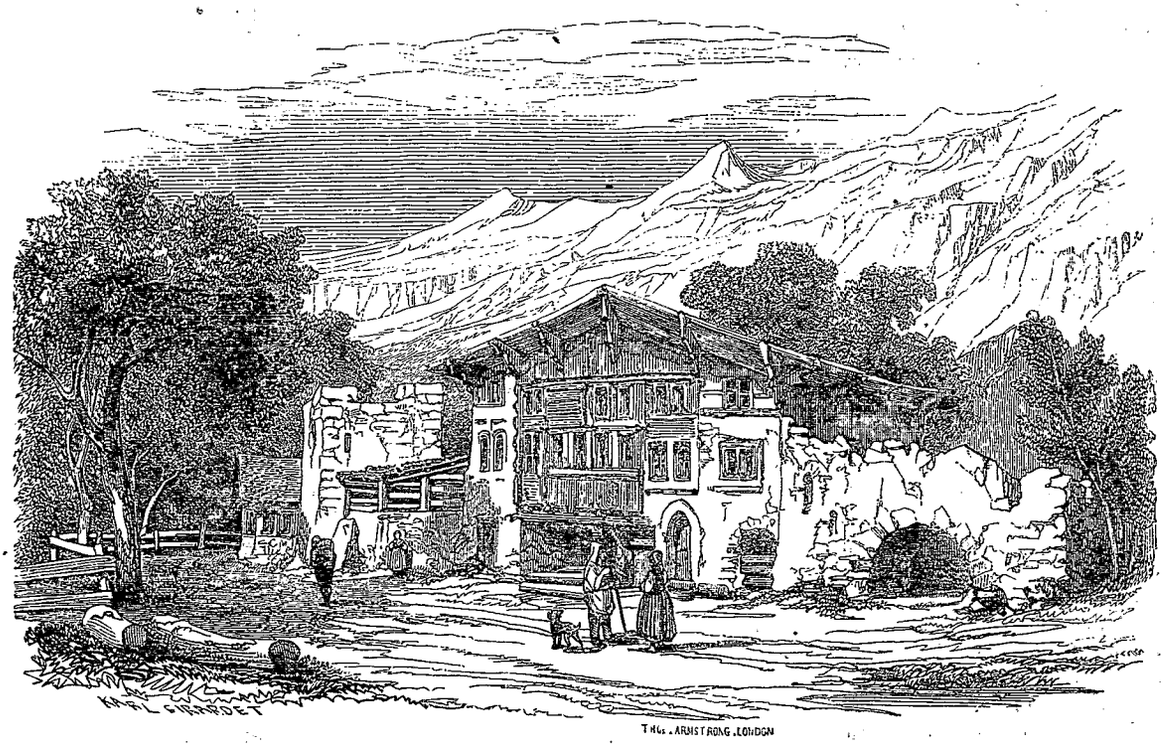

(Ruines du *Joug d'Uri*, château de Gessler, à Amsteg, canton d'Uri.)

En face du Grutly, monument certain de l'indépendance helvétique, on montre sur les bords du lac des Quatre-Cantons d'autres lieux auxquels se rattachent d'autres traditions plus célèbres encore, mais moins incontestables. Guillaume Tell a, dit-on, marqué son passage sur ces rochers, d'où il a repoussé la barque de Gessler dans les eaux agitées. A une extrémité du lac, il a, ajoute-t-on, bravé et confondu l'insolence du bailli impérial; à l'autre extrémité, il lui a arraché la vie. Le batelier répète ces récits, qui surpassent à ses yeux l'intérêt de l'alliance du Grutly; la poésie s'en est emparée; elle les a consacrés, éternisés dans un drame de Schiller, l'une des plus belles compositions du génie moderne. Qu'elle ait agi sur des souvenirs véridiques ou seulement sur des récits fabuleux, elle a rempli sa mission, qui est de recueillir et d'élever à une expression idéale les traditions où le peuple dépose ses sentiments et ses idées. Mais la critique a un autre devoir à accomplir; et l'histoire, tout en tenant un compte soigneux de l'esprit des légendes populaires, ne doit en admettre le corps qu'après le plus scrupuleux examen. Elle a eu sujet d'agiter la question de savoir si Guillaume Tell avait réellement existé, ou s'il n'était que le rêve poétique de l'imagination des Suisses affranchis.

Au douzième siècle, lorsque le Danemark, qui n'avait reçu le christianisme que depuis près de cent années, commençait à former une monarchie régulière et puissante, tandis que Valdémar Ier, dit le Grand, réprimait la piraterie, soumettait les tyrans des îles, fondait Copenhague et Dantzig, donnait des lois à ses peuples et intervenait même dans les affaires des nations allemandes, on vit paraître à sa cour un prélat, Axel ou Absalon, archevêque de Lunden, qui fut le ministre et l'ami du prince, et qui sut également le servir sur les flottes, à la tête des armées et dans le conseil. Cet habile ministre, sachant que les lettres font autant que les armes pour la gloire et pour la prospérité des États, encouragea puissamment les études dans le royaume qu'il avait contribué à affermir. Il avait pour secrétaire un savant homme dont il se servit particulièrement pour ce dessein, et qui mourut, comme lui, dans les premières années du treizième siècle. Celui-ci était *Saxo Grammaticus*. On ne sait rien de plus sur son existence, dont l'époque seulement et la principale occupation ne sauraient être l'objet du doute. Il vivait dans un des âges les plus fameux de l'histoire de son pays; il prit une part active aux plans d'un grand prince et d'un ministre célèbre; il s'est rendu lui-même illustre en écrivant une histoire du Danemark, formée à la fois de récits vrais et de traditions poétiques mêlés et confondus ensemble. Cet ouvrage, imprimé à Paris pour la première fois en 1514, sous ce titre : *Danorum regum heroumque historia stylo eleganti à Saxone Grammatico*, etc., est un des livres qui devraient figurer dans la bibliothèque de tout homme éclairé, à la place de tant de productions futiles, ridicules et ennuyeuses, poussées par la mode et par le caprice de l'opinion. Dans ce recueil, profondément empreint du caractère national et originaire, qui est le premier mérite des œuvres de l'esprit d'un peuple, on trouve au livre Xe les aventures de Guillaume Tell, racontées sous d'autres noms, et appliquées à l'histoire de Danemark.

Voilà donc l'état de la question. *Saxo Grammaticus* a raconté au douzième siècle une histoire danoise qui est toute semblable à celle de Guillaume Tell. S'il y a plagiat, il semble impossible de ne pas l'attribuer aux Suisses, dont le récit est nécessairement plus récent d'un siècle et demi. C'est aussi la conclusion qu'ont tirée la plupart des savants qui se sont occupés de ce sujet. Il y en a seulement un petit nombre qui a supposé que le recueil de *Saxo Grammaticus*, grossi après lui de tous les faits mémorables apportés à la connaissance des Danois, a bien pu emprunter à la Suisse, dans le courant du quatorzième ou même du quinzième siècle, l'histoire frappante de son héros. Cette question ne peut être résolue d'une manière définitive que par l'étude des anciens manus-

crits de *Saxo Grammaticus;* or, c'est seulement en Danemark qu'on peut les avoir conservés et les comparer : mais il faut que les savants de ce pays, en cherchant la solution, n'hésitent point à sacrifier tout intérêt de vanité nationale à l'intérêt plus général de la vérité.

Si nous avions un avis à émettre sur un problème dont il n'est pas en notre pouvoir d'apprécier tous les éléments, nous pencherions volontiers à reconnaître que le témoignage unanime des Suisses est une forte preuve de leur véracité. Il semble difficile de croire que tout un peuple s'abuse sur un fait qui touche à ses sentiments les plus profonds, à ses souvenirs les plus vifs. Les détails qu'on donne de la vie de Tell, les monuments qu'on en montre aux voyageurs, sont tellement précis, qu'ils inspirent la confiance s'ils ne déterminent pas la certitude.

Les Suisses font naître Guillaume Tell au-dessus d'Altorf, chef-lieu du canton d'Uri, sur la colline au pied de laquelle s'abrite la ville, dans le village de Burghen. Du milieu des arbres qui entourent la chapelle bâtie à la place de la maison du héros, on aperçoit de l'autre côté d'une vallée verte le bourg d'Altinghausen, où demeurait Walte Fürst, l'un des trois Suisses qui scellèrent la première alliance des cantons. On assure que ce Walte Fürst était le beau-père de Guillaume Tell, ainsi rattaché par le hasard ou par la fable aux véritables fondateurs de l'indépendance. Du reste, Guillaume était, ainsi que Schiller l'a si bien compris et si bien peint, un homme de bien, retiré chez lui, se mêlant peu de diriger ou de critiquer les affaires publiques, et cherchant seulement en toute rencontre à remplir ses devoirs d'honnête homme. C'est ce que, dans le langage de l'école de Kant, à laquelle appartenait Schiller, les Allemands nomment une conscience pratique.

On montre au pied du Saint-Gothard, à Amsteg, dans le canton d'Uri, les ruines d'un château de Gessler, que l'on appelle aujourd'hui encore « le Joug d'Uri. » Les restes d'un autre château de Gessler à Kussnacht, au pied du Rigi, sont plus connus des touristes.

Que ce bailli ait fait élever au bout d'une perche un chapeau qu'il ordonnait à tous les passants de saluer, c'est une mesure qui pouvait être un signe de souveraineté, et qui ne doit point étonner de la part des Autrichiens du treizième siècle, puisque les Autrichiens du siècle présent menacent encore les gens qui ne se découvrent pas devant les images coloriées de leur empereur. Nous avons représenté (1845, p. 337) la tour de la place d'Altorf, qui occupe, dit-on, l'endroit où était le tilleul contre lequel on plaça le fils de Tell ayant sur sa tête la pomme, et (1844, p. 396) la chapelle bâtie dans le chemin creux où le héros tua le tyran.

Le plus pittoresque de tous les monuments consacrés au souvenir de Tell est cette petite chapelle (1843, p. 288) ouverte au bord du lac, entre Brunnen et Fluelen, où pénètrent librement les brises et les parfums du lac; l'écume de la vague se brise à ses pieds dans les jours orageux; sous les grandes parois qui ferment cette enceinte sauvage, son petit toit s'abrite avec humilité; on dirait le nid de l'espérance suspendu entre les menaces de l'abîme et celles du ciel.

Ces souvenirs ajoutent à la majesté des Alpes; ils n'en sont pas une des moins belles parures. Et quand même on croirait que les monuments qui les y rappellent ne sont qu'un jeu de la crédulité des habitants, il faudrait reconnaître que l'âme d'un peuple libre, peinte dans ces traditions en traits simples et énergiques, leur donne une réalité plus profonde encore et plus véridique en un sens que celle des événements constatés par l'histoire.

Il faut faire de ces œuvres et de ces actions qui subsistent indépendamment des passions différentes des hommes.

RANCÉ.

VOYAGE SCIENTIFIQUE D'UN IGNORANT

AUTOUR DE SA CHAMBRE.

(Voy. p. 290, 334.)

LES HOTES.

(Fin. — Voy. p. 334.)

Sur le bord de ma croisée se trouvait depuis quelques jours un verre à fleurs, oublié par la négligence de mon domestique; et sur ce verre, à moitié plein d'eau, flottaient encore quelques débris de feuilles séchées. Le hasard m'ayant amené près de cette fenêtre, je remarquai dans l'eau de petits vers assez singuliers : ils nageaient la tête en bas, et leur queue se terminait par une sorte d'entonnoir qui s'épanouissait à la surface du liquide. Comme je prenais ma loupe pour les mieux observer, je vis l'un d'eux s'étendre horizontalement, de façon que la partie la plus forte de son corps s'éleva au-dessus de l'eau; puis cette partie sembla se gonfler comme par un effort intérieur, puis elle se fendit, s'ouvrit, et alors m'apparut au fond un insecte au corselet vert d'émeraude, couché dans son enveloppe de nymphe comme dans un bateau : je reconnus aussitôt un cousin; mais quel péril était le sien! Si l'eau sert de patrie au ver du cousin, elle est mortelle pour le cousin lui-même. Il fallait qu'il se relevât, qu'il s'envolât; et comment y réussir? Au moindre mouvement, l'embarcation chavirait, et l'insecte était noyé : il ne devait pas compter sur ses ailes; car ses ailes, encore couchées et empaquetées contre son corps, ne pouvaient l'élever au-dessus de l'élément mortel. Il appela donc à son aide toutes les ressources de la mécanique et son instinct des lois de la pesanteur. Il commença par élever progressivement, au-dessus des bords de l'enveloppe, son corselet et sa tête : un bateau à vapeur qui, après avoir passé sous un pont, relève lentement sa cheminée, vous offre une image assez juste de la régularité des mouvements de l'insecte. Alors il attira jusqu'à lui la partie inférieure de son corps, encore engagée dans la peau de l'enveloppe, et voilà les deux bouts de l'embarcation, la poupe et la proue, entièrement vides, pendant qu'au milieu se dressait le corps de l'insecte en guise de mât. Mais un mât est souvent funeste dans les ouragans; le cousin s'en aperçut bien : l'air, par sa seule agitation naturelle, fit voguer l'embarcation avec une vitesse dangereuse; elle était portée de côté et d'autre; elle tournait, elle courait; car elle était non seulement mâtée, mais voilée : les ailes et les pattes de l'insecte, quoique appliquées sur son corps, formant une voilure plus considérable peut-être que celle des bâtiments ordinaires. En quelques secondes, le cousin, qui s'était dressé perpendiculairement, tira ses longues pattes de devant du fourreau, puis ses pattes de derrière, les pencha sur l'eau, et enfin les y posa. Dès lors, plus de péril pour lui : l'eau, comme chacun a pu le remarquer cent fois, étant un terrain assez solide pour porter le cousin. Ainsi soutenu sur ses longues échasses, il déplia tranquillement ses ailes, les ouvrit au contact de l'air, les sécha, les solidifia; puis, prenant congé de son élément natal, il s'élança dans son nouveau séjour, et s'envola... Un cri de surprise s'échappait de mes lèvres, quand une douleur assez vive m'arracha à mon admiration : c'était un autre cousin qui venait de se poser sur mon doigt; je me gardai bien de le déranger. Se haussant sur ses pattes de devant, selon la coutume de ses pareils, il promenait sa trompe sur ma peau pour chercher, soit l'endroit le plus favorable à la piqûre, soit le sang le plus à son goût : son repas fini, commença une série d'opérations maternelles dont l'adresse alla jusqu'à m'émouvoir. Les œufs de cousin sont destinés à flotter sur l'eau; mais s'ils s'y enfonçaient ils n'éclo-raient pas : aussi, tandis qu'un de leurs bouts est appointi

comme celui des œufs ordinaires, l'autre, s'évasant en goulot de bouteille, est destiné à former une base pour faire flotter l'œuf debout sur le liquide. Mon insecte descendit donc sur la flaque d'eau, se posa sur une feuille sèche, de façon à ce que l'extrémité de son corps fût au-dehors de la feuille; puis, relevant son dernier anneau en l'air, il fit sortir un premier œuf, qui retomba sur l'eau verticalement; cet œuf fut reçu entre les deux jambes inférieures de la pondeuse, jambes qui, croisées en angle très étroit derrière elle, maintinrent l'œuf debout; un second œuf se présenta, et, retombant de même, vint se placer à côté du premier, et, en s'y plaçant, s'y coller, grâce à la liqueur visqueuse qui enduit tous les œufs d'insectes; un troisième succéda au second, un quatrième au troisième, les jambes se décroisant toujours davantage, et, quand la ponte fut finie, je vis devant moi deux cent cinquante ou trois cents petits œufs collés l'un contre l'autre, debout, formant une sorte de radeau, relevé, comme une embarcation humaine, aux deux extrémités : cependant la mère, les deux jambes, non plus croisées, mais étendues derrière elle, s'en servait comme de deux poutres parallèles pour soutenir encore le frêle esquif, et l'assurer solidement en équilibre avant de le lancer sur l'eau; elle le lança enfin, elle s'en détacha, et le radeau vivant se mit à flotter comme autrefois la progéniture de Léda. N'était-ce pas admirable, que cette mère eût exécuté une opération si difficile sans le secours des yeux, puisqu'elle travaille de ses seules pattes de derrière? et plus admirable encore que, depuis tant de siècles, tant de milliards d'insectes aient accompli cette belle œuvre maternelle sans qu'un seul peut-être ait manqué à une seule de ces conditions si délicates et si précises?

En vérité, plus j'avance dans l'étude de ces hôtes presque invisibles qui vivent sous notre toit, plus je m'étonne qu'on se presse si ardemment dans des ménageries royales, toutes peuplées d'animaux abâtardis et dépaysés, comme éléphants, ours et cerfs, et qu'on accorde à peine un coup d'œil à la chambre, qui offrirait des spectacles mille fois plus intéressants! En effet, ce n'est pas à une nature faussée ou esclave que vous auriez affaire ici; c'est à des créatures vivantes, actives, libres : de plus, l'observateur des grands animaux voit sans cesse l'objet de ses études lui échapper; on n'a pas toujours un lion sous sa main; on devine, on conclut, on ne perçoit pas : dans la chambre, au contraire, vous vivez au milieu même des êtres que vous étudiez, vous assistez à leur reproduction, à leurs mœurs, à leurs batailles. Est-ce leur petitesse qui leur ôte de l'importance à vos yeux? Quoi de plus admirable que cette petitesse, si vous y reconnaissez la même prévoyance créatrice que dans les animaux les plus gigantesques? L'histoire des insectes ne présente-t-elle pas des caractères inconnus à toute autre histoire naturelle, et qui nous font faire un pas de plus dans la connaissance des ressources infinies de la Providence? En effet, le lion naît lion et reste lion; l'oiseau, dès qu'il a brisé sa coque, est oiseau; le poisson ne se développe à nos yeux que sous cette seule forme de poisson : tous les animaux enfin, même l'homme, une fois sortis des mystérieuses métamorphoses de la gestation, nous apparaissent dès le premier instant comme des êtres complets et qui n'ont plus qu'à croître. L'insecte, au contraire, passe, sous nos yeux, par trois états si opposés, qu'ils font de lui comme trois créatures différentes, différentes non seulement de formes, mais de constitution, d'instincts, de patrie, de besoins, et qui cependant sont toutes trois comprises dans la première, puisqu'elles en sortent sans création nouvelle : la mouche à forme d'abeille vit comme ver dans l'eau, comme chrysalide dans la terre, et comme insecte parfait dans l'air. Quelle parenté secrète réunit ces trois métamorphoses dans une seule existence? Par quelle transformation incroyable pousse-t-il des ailes à cet insecte aquatique? Comment s'expliquer le changement des organes de la respiration et de la nutrition, qui semblent le caractère distinctif de chaque être? Comment cette larve carnivore devient-elle un insecte qui ne vit que de la poussière des fleurs? Cette chenille n'est-elle vraiment elle-même que sous cette forme de chenille, et ses autres états ne sont-ils que des transitions préliminaires, semblables à celles par où passe l'homme dans le sein de sa mère avant de se produire au jour? Mais, s'il en est ainsi, pourquoi leur vie, comme insecte ailé, est-elle souvent si courte, et leurs autres existences si longues? Comment l'éphémère ne devient-il mouche que pour quelques heures, tandis que deux ans suffisent à peine à son existence de ver? Ainsi abondent, dans l'étude des insectes les plus familiers avec nous, mille faits étranges, mille observations caractéristiques, fécondes en révélations comme en jouissances. Nul animal rare, acheté à grand prix, et amené de contrées lointaines, ne pourrait m'initier aussi bien aux secrets de la nature que cette mouche commune appelée la mouche bleue, et que je prends sur ma table de travail en étendant la main. En effet, un des mystères les plus profonds et les plus intéressants de l'histoire naturelle réside sans aucun doute dans le système de l'échelle des êtres; nous sentons, nous devinons, que toutes les créatures sont réunies dans la pensée de Dieu, et que ces espèces si dissemblables en apparence, fixées entre elles par des liens mystérieux d'identité, s'élèvent par un développement continu depuis le mollusque jusqu'à l'homme, pareilles à une famille de frères, tous partagés diversement, et cependant tous frères; mais ces liens se brisent sans cesse à nos regards, des différences inconciliables nous déroutent; au lieu de degrés et d'échelons, nous trouvons des abîmes, comme entre la bête la plus intelligente et l'homme, par exemple, et, la progression s'interrompant, nous doutons du plan de l'œuvre divine. Eh bien! saisissons cette mouche qui bourdonne à notre croisée, regardons-la vivre, et si le secret des moyens employés par le créateur nous échappe encore, du moins comprendrons-nous que l'identité peut se poursuivre sous les transformations les plus singulières, et verrons-nous dans cette petite bête comme un exemplaire visible des plus invisibles mystères : la mouche bleue, en effet, revêt devant nous quatre formes entièrement différentes, sans cependant cesser d'être elle-même. Après avoir vécu comme ver sur les matières animales, elle s'enfonce dans la terre, et se prépare à devenir nymphe par une métamorphose digne de remarque (1). Elle s'arrondit et se contracte en forme d'œuf, restant toujours flexible au toucher cependant, et capable encore d'allongement pendant plusieurs heures; puis tout-à-coup, en une minute, un changement complet s'opère : vous pressez sur cet épiderme, il résiste comme une carapace; vous touchez cet insecte, il est roide, et ne peut plus s'allonger; il y a une seconde, vous aviez un ver souple dans la main, vous avez maintenant un œuf arrondi et dur; cette peau qui s'ajustait sur toutes les parties du corps est devenue coquille. Qu'a donc fait le ver? Au moment de la crise, il a fait effort contre son propre épiderme, et, brisant les fibres qui l'unissaient à lui, il s'en est détaché à peu près comme un homme qui tirerait ses bras de sa robe de chambre et en enveloppe-rait toute sa personne; la peau s'est roidie, elle a pris l'épaisseur et la dureté du cuir, et, à l'abri de cette cuirasse, l'insecte est devenu boule allongée, puis nymphe, puis volatile, et s'élance hors de cette prison si bien close; mais comme ses faibles trompes et ses petites pattes ne suffiraient pas à briser une telle cuirasse, une faculté particulière lui vient en aide : la mouche peut dilater ou contracter sa tête à son gré; elle l'allonge en museau, elle la gonfle en vessie : tel est l'instrument de sa délivrance; les murs de sa demeure s'ouvrent sous les coups de ce bélier d'une nouvelle espèce; la mouche

(1) Voy. p. 306. — Nous ne croyons pas devoir supprimer le passage suivant, quoique ce soit à peu près un résumé du premier article sur les Mouches et leurs métamorphoses : il y a quelque différence dans les points de vue où se sont placés les deux rédacteurs.

est libre; la vie aérienne commence, et, avec cette vie, son rôle de mère. Quelle prévoyance! ou plutôt, quelle divination! Ses œufs doivent être pondus sur une chair assez tendre pour servir de nourriture aux vers naissants : eh bien, exposez au soleil des tranches de viande tout-à-fait propres à l'alimentation, mais qui, étant très minces, se dessécheront très vite à l'air, et par conséquent perdront en peu de temps leurs qualités, *pas une seule mouche n'y déposera ses œufs!* elles prévoient que cet aliment, si substantiel aujourd'hui, sera sans vertu demain, et c'est demain seulement que doivent éclore leurs œufs.

Ainsi, tout autour de nous se révèle cette belle loi de tendresse et de sollicitude paternelle que Dieu a écrite dans notre cœur, et je la retrouve jusque dans mes hôtes les plus importuns et les plus maudits! Mais eux-mêmes, sont-ils autre chose que les échos de leurs frères de la campagne et des forêts? A chaque pas que l'on fait dans l'étude de la nature, on entend une voix nouvelle se mêler à ce grand hymne d'amour maternel qui s'échappe du sein de toutes les créatures. Ici, sur ce pêcher, c'est la gallinsecte, qui, après avoir pondu ses œufs, les glisse sous son ventre, les couve jusqu'à ce qu'ils éclosent, les couve quand ils sont éclos, et les couve encore elle-même quand elle est morte; oui, le cadavre de cette mère, se desséchant sans se corrompre, se transforme en une demeure hospitalière qui protége longtemps encore ses petits trop faibles pour être exposés au contact de l'air. Ah! j'étais aveugle et impie tout-à-l'heure en disant qu'il y avait un abîme entre l'homme et la bête : il est trouvé le lien qui nous réunit aux autres créatures vivantes! Un infini sépare, il est vrai, leur instinct de notre intelligence; leurs unions, purement sensuelles, aveugles, sans choix de personnes, sont aussi inférieures à ce que nous appelons amour que le corps est au-dessous de l'âme; leur langage, qui n'est qu'un cri ou un chant, ne saurait se comparer au riche vocabulaire de la parole humaine; mais, par la tendresse pour leurs petits, ils s'élèvent presque à notre niveau : ils aiment, ils prévoient, ils se dévouent comme nous. Qu'importe que cette prévoyance soit instinctive chez eux, et consciencieuse en nous! La paternité n'en existe pas moins; et quand je vois le cercéris bâtir pour ses larves qu'il ne connaîtra pas (car ils ne naissent qu'au printemps, et lui meurt à l'hiver) un nid aussi admirable de structure que le berceau d'enfant le plus artistement travaillé; quand je le vois déposer près de chacun de ses œufs non encore éclos trois insectes morts, et leur insinuer près du thorax une liqueur conservatrice qui les embaume, les défend de la putréfaction, et les conserve frais et sains à la faim future de chaque petit, alors je m'écrie : « Voilà où commence l'âme humaine! l'amour maternel s'ébauche dans la bête, se développe par la conscience dans le cœur de l'homme, et va s'achever dans la pensée de celui de qui tout part : nous sommes frères en Dieu.

» Bénie sois-tu donc, ma chère petite chambre, toi qui m'as réuni à toutes les créatures vivantes, toi qui as apaisé le chagrin de mon cœur paternel, en me montrant à mes côtés des mères et des pères comme moi; toi enfin, grâces à qui je me sens vivre, même seul, dans une atmosphère de tendresse et de dévouement!»

Comme j'avais l'esprit plein de ces pensées, j'entendis à mon oreille un petit bruit confus et pareil à un gazouillement. Ce bruit semblait partir de la muraille, ou plutôt d'un vieux corps de cheminée abandonné comme trop large, et dans lequel j'ai fait construire une cheminée nouvelle. Étonné de ce bruit, je me baissai, et j'appliquai mon oreille à l'orifice : deux jolies voix d'hirondelles, qui semblaient se répondre, me révélèrent dans ce lieu un de ces nids industrieux de l'hirondelle de cheminée, la plus familière de toutes les espèces d'hirondelles, la plus amie de l'homme, la plus fidèle à l'appel du printemps. Aux deux voix que j'avais entendues se mêlèrent bientôt des sons plus faibles et un peu aigus, comme ceux de petits encore très jeunes. Ma surprise fut grande, car octobre approchait, et en octobre la couvée des hirondelles est d'ordinaire assez forte pour prendre l'essor vers des climats plus chauds. Je redoublai d'attention, et ce que je savais des mœurs de ces oiseaux charmants venant peu à peu en aide à mon imagination, il me sembla voir mes deux hirondelles, les comprendre; je me figurai que l'une d'elles était perchée au-dessus du nid sur le haut de la cheminée, tandis que l'autre, qui venait d'arriver, lui parlait ainsi dans la langue que leur prête La Fontaine :

— Viens, octobre s'avance et l'hiver avec lui :
On dit qu'il a paru des vanneaux aujourd'hui,
Et du haut de ce frêne, à la cime effeuillée,
A retenti trois fois notre cri d'assemblée.
Pourquoi donc sur ton nid demeurer seule encor?
Appelle tes petits, ma fille, et prends l'essor.
— Je dois rester.
— Non, viens. La première colonne
Par avance déjà se groupe et s'échelonne;
Le moment du départ est fixé pour ce soir;
Car tu sais que la nuit, sous son grand manteau noir,
Peut seule, à tous les yeux dérobant notre fuite,
Des oiseaux carnassiers égarer la poursuite.
— O ma mère! ta fille, hélas! ne partira
Ni ce soir, ni demain, ni le jour qui suivra.
— Pourquoi donc?
— Dans le nid où tu m'as élevée
J'avais disposé tout pour ma jeune couvée;
Un cruel m'en chassa; je fuis : cette maison
N'abrita mes amours qu'à l'arrière-saison,
Et de mes chers petits l'aile encore incertaine
Ne les porterait pas jusqu'à cette fontaine.
— Viens : l'enfance est peureuse; et toi, ma fille, aussi
L'an dernier tu tremblais de t'éloigner d'ici;
Ton père te soutint, et tu suivis ton père :
Soutiens-les; ils suivront.
— Regarde-les, ma mère;
Un rare et fin duvet couvre à peine leur corps.
— Mais que deviendras-tu, pauvre enfant? Sur ces bords
L'hiver est si terrible! Ah! je me le rappelle,
Une automne, le plomb avait brisé mon aile;
Je restai. Que de maux! La neige couvrait tout :
Pas un seul moucheron! pas un abri! Partout
Je voyais des oiseaux s'abattre sur la terre,
Et tomber morts de froid!
— Morts de froid, ô ma mère?
— Fendre l'air en criant, et tomber morts de faim!
— Morts de faim?
— Et moi, moi, je ne vécus, enfin,
Qu'en m'attachant aux murs, et de givre imprégnée,
Cherchant dans les débris de toile d'araignée
Des insectes déjà dévorés une fois...
Appelle tes petits!
— Écoutez donc leur voix!
— Il n'importe : voltige, en offrant à leur vue
Quelque ver, quelque mouche à ton bec suspendue :
Le désir sert toujours de courage à l'enfant;
Il s'avance d'un pas, on s'éloigne d'autant;
L'objet qui fuit l'attire; il le suit, il s'élance,
Et, radieux, dans l'air voilà qu'il se balance!
Ainsi t'ai-je donné ta première leçon.
— Mais ils n'étaient pas nés au temps de la moisson.
— Viens donc seule!... et fuyons loin de ces lieux funestes.
— Moi! les laisser mourir!
— Vivront-ils si tu restes?
— Ils ne mourront pas seuls au moins! Et, dût le froid
Me glacer avec eux sur notre nid étroit;
Dût en ce foyer mort la flamme rallumée
M'étouffer dès demain sous des flots de fumée,
Je ne les quitte pas. Au dedans, au dehors,
Le jour, la nuit, partout, mon corps couve leur corps;
L'amour agrandira mes ailes!... La nature
Ne veut pas que mon sang leur serve de pâture;
Mais il peut réchauffer s'il ne peut pas nourrir;
Et, m'étendant sur eux, sur eux je veux mourir
Pour les défendre encore à cet instant suprême,
Et leur faire un abri de ma dépouille même.
— Ma fille, tu fais bien. J'eusse été dans ces lieux
Vaillante comme toi, pour toi faible comme eux;
Reste donc! Mes petits m'attendent sous le frêne;
Le devoir qui t'arrête est celui qui m'entraîne;

Il faut nous séparer; il le faut. Que ce lieu
Te soit hospitalier !... Adieu, ma fille.
— Adieu.

Je n'entendis plus rien. Puis un battement d'aile
M'annonça le départ de la mère hirondelle;
Puis un faible soupir. Et moi je dis tout bas:
« Ne crains rien, doux oiseau, tu ne périras pas;
Chaque jour, par mes soins, une ample nourriture
Ira chercher la mère et sa progéniture;
Élevée entre nous, une épaisse cloison
Des vapeurs du foyer détournant le poison,
Ne laissera monter jusqu'à ton nid paisible
Que la douce chaleur d'une flamme invisible;
Et, je le sens, mon cœur d'émotion battra
Quand, au printemps, ta mère en ces lieux accourra,
Te trouvera vivante, et que, sans l'oser croire,
De ton heureux salut tu lui diras l'histoire.

LE LIVRE D'IMAGES.

Quelle est cette femme aux traits fins, à la coiffure de malade, aux formes amoindries, qui, les pieds sur une chaufferette, feuillette un livre d'images qu'une fraîche petite fille regarde avec attention ? Rien ne peut nous l'apprendre : la fantaisie de l'artiste laisse le champ libre à toutes les conjectures : c'est une gouvernante, une institutrice, une mère, qu'importe ? Ce visage triste et doux est né sous son crayon

(Dessin par Gavarni.)

sans qu'il y prenne garde, sans qu'il y songe ! La mémoire de l'artiste est pleine de ces images dont il a oublié le modèle : l'inspiration commande au crayon, et le crayon obéit.

Cette inspiration elle-même a pourtant une origine. Quelle que soit la spontanéité apparente d'une composition, elle est le résultat d'une longue préparation intérieure; les fruits ne se produisent jamais sans avoir été d'abord des bourgeons et des fleurs. Mais qui peut suivre ce travail intérieur de la pensée ? L'esprit humain ressemble à ces espaces réservés où les paludiers de nos côtes recueillent les flots de la mer. Les faits et les images y entrent d'abord comme une marée montante, puis la partie la plus légère s'évapore, et ce qui reste se condense en cristaux précieux. Toutes les intelligences reçoivent le même flot, mais un petit nombre seulement sait en tirer *le sel de l'expérience*. Beaucoup de cerveaux rappellent le tonneau des Danaïdes; on les remplit vainement; rien n'y reste : observations, souvenirs, tout passe à travers; et quand le crayon et la plume y cherchent les éléments d'une forme, d'une pensée, tous deux ne trouvent que le vide.

Tel n'est point l'heureux et facile artiste auquel nous devons le groupe qui précède. Sa mémoire, riche d'observations,

fournit tour-à-tour à son imagination mille formes opposées, mille réminiscences grotesques ou charmantes, mille aspects inattendus, qui ont à la fois l'attrait de la vérité et celui du caprice. Nos lecteurs ont vu cette année tour-à-tour naître sous son crayon *le Marchand de mort-aux-rats*, *le Montreur de marionnettes*, *le Vieux soldat et son petit-fils*. Aujourd'hui c'est une femme frileuse et malade montrant à son enfant un livre d'images. L'enfant est intéressée, la femme pensive; l'un rêve, tandis que l'autre admire! C'est que tout aspect nous semble si différent, selon l'âge! Pour la petite fille qui regarde, ces paysages ne sont que des prairies et des bois; ces marines, que des plaines bleues où glissent les vaisseaux; ces ruines, que de vieux murs dans lesquels nichent les roitelets et où poussent les violiers sauvages; mais, pour la mère, l'antique château rappelle un nom; le vaisseau, un naufrage; la campagne, quelque séjour de jeunesse qu'elle ne reverra plus. Triste et poétique contraste que nous retrouvons sans cesse; car, pour la nature morale comme pour la nature physique, tout s'éclaire selon l'heure du jour. D'abord vif, puis ardent, le soleil de la joie décline doucement vers le soir de la vie, et l'âme humaine projette alors sur chaque chose une ombre qui va s'agrandissant jusqu'à ce qu'elle en ait tout envahi.

UN VILLAGE ALLEMAND.

Il existe en Allemagne, et surtout sur les bords du Rhin, un grand nombre de villages administrés d'une manière toute patriarcale. La nationalité allemande, si fortement enracinée dans le cœur des habitants, se révèle tout entière dans ce genre d'administration.

Chaque village forme une commune (*gemeinde*), et se trouve, suivant son importance, sous la direction immédiate d'un ou de plusieurs chefs, choisis parmi les notables de l'endroit. Ces chefs sont chargés de représenter le commerce auprès de l'autorité supérieure, et de garantir les propriétés de toute agression publique ou privée.

Chaque soir, les habitants se rassemblent, pendant une heure ou deux, à la taverne du village, autour des pots de bière. La réunion est ordinairement présidée par le pasteur de la commune; la conversation a toujours pour objet quelque affaire concernant les intérêts du village, et la discussion traite toutes les faces de la question avec une sagacité rare, avec une prudence consommée. Ces conversations sont connues du village tout entier; chaque habitant peut y prendre part. Personne ne cherche à déguiser sa pensée, et, comme tout le monde se connaît, les relations ont bientôt revêtu un caractère de familiarité qui rapproche singulièrement les classes pauvres des classes plus aisées.

Tout propriétaire prend ses repas en commun avec ses domestiques: aussi un jeune garçon, sorti d'une famille qui pouvait se suffire à elle-même, n'a nullement honte de prendre du service dans son propre village; car il est traité chez son maître comme s'il était membre de la famille.

La police de la commune est exercée par le chef, qui reçoit ses instructions de l'autorité du cercle. Ce pouvoir s'exerce sans opposition, et le recensement des populations, des bestiaux et des terres cultivées s'effectue sans la moindre difficulté. Cette opération, faite avec un soin scrupuleux, devient une source de crédit, et, avec l'enregistrement des hypothèques, établit clairement et à peu de frais les titres et valeurs d'un domaine. Ces titres suffisent pour la vente d'une propriété, ce qui décharge des frais énormes qu'entraînent une foule d'autres formalités en France. Les registres sont tenus avec un soin si minutieux, que le gouvernement et le statisticien peuvent y trouver tous les renseignements désirables.

Le village ou commune est propriétaire de bois, pâturages, de cours d'eau et de bâtiments d'utilité publique. Les revenus de ces propriétés sont appliqués au dégrèvement des taxes de la commune et au soulagement de l'indigence. Ils sont si élevés dans certains villages, que chaque habitant reçoit un dividende. L'étranger qui veut venir se fixer dans une localité avec le titre de membre de la commune, est obligé de payer un droit qui varie suivant le pays. Il s'élève dans quelques villages de la Bavière rhénane à la somme de 3 400 fr.

Les employés de la commune, tels que le garde champêtre, les gardiens des troupeaux, le maître d'école, le chef de la commune et son bailli, reçoivent des traitements pris sur les fonds communaux.

Le gouvernement entretient dans chaque village un médecin subventionné par lui, et chargé de se rendre gratuitement partout où il est demandé. Un pharmacien fournit les médicaments, de qualité supérieure, et à un prix très modéré, fixé par un tarif.

Le moulin appartient ordinairement à la commune. Chaque villageois a l'habitude de moudre lui-même son grain, et il paie seulement au meunier les frais qu'il occasionne, au moyen d'une quantité relative de farine indiquée par une table graduée; cette table se trouve dans tous les moulins. Le four communal est chauffé successivement par ceux qui s'en servent et qui y apportent leur bois. En automne, le chanvre roui y est séché. Comme toutes les maisons du village sont groupées, le four se trouve à la portée de chaque habitant. Quelques allées et venues de plus de la ménagère ont du reste bientôt balancé la plus grande distance, et les avantages moraux résultant de cette communauté, de cette fusion d'intérêts par le contact continuel, compensent bien une économie de quelques heures, en supposant un boulanger et le reste. Cette économie, d'ailleurs, n'existerait que fictivement: il y a dans la campagne une multitude d'instants libres qui sont ainsi occupés, et si le pain est un peu plus cher, il est d'une qualité infiniment supérieure.

L'écrivain du journal d'*Agriculture pratique*, auquel nous empruntons ces détails, demande si, avec un développement judicieux du système des villages allemands, il ne serait pas possible d'assurer aussi à la population de nos campagnes les avantages de l'association. Les articles les plus utiles à la consommation, les vêtements, etc., seraient livrés en bonne qualité et à bas prix dans les boutiques fondées par la commune et lui appartenant, ou dans les magasins cantonnaux établis sur le même plan que les pharmacies. Ces établissements, placés ainsi sous la surveillance d'une autorité douce en même temps que juste, et obligés de vendre aux prix fixés par des tarifs, pourraient rendre d'immenses services. On préviendrait ainsi l'altération des denrées de première nécessité, altération avérée dans plusieurs pays, et qui est un impôt prélevé sur la santé comme sur la fortune publiques.

Le docteur Swift semble avoir eu le pressentiment du triste état d'esprit où il devait terminer ses jours. « Je l'ai souvent entendu parler avec compassion, dit lord Orrey, de quelques grands hommes de notre pays, qui, à l'approche de leur mort, sont tombés en enfance ou dans une sorte d'imbécillité. Il citait, entre autres exemples qui l'avaient vivement affligé, ceux du duc de Marlborough et de lord Somers (jurisconsulte célèbre, chancelier et président du conseil). Lorsqu'il parlait d'eux, c'était toujours avec un profond soupir et avec un geste qui témoignait combien cette pensée lui était pénible: on eût dit qu'il avait un secret instinct de ce qu'il aurait à souffrir lui-même dans ses dernières années. »

LES TÉLÉGRAPHES.

(Voy., sur l'invention et l'histoire de la télégraphie, la Table des dix premières années.)

TÉLÉGRAPHES DE JOUR ET DE NUIT. TÉLÉGRAPHES ÉLECTRIQUES.

I.

TÉLÉGRAPHES DE JOUR.

La partie extérieure du télégraphe qui transmet les signaux, le télégraphe proprement dit, se compose de quatre pièces :

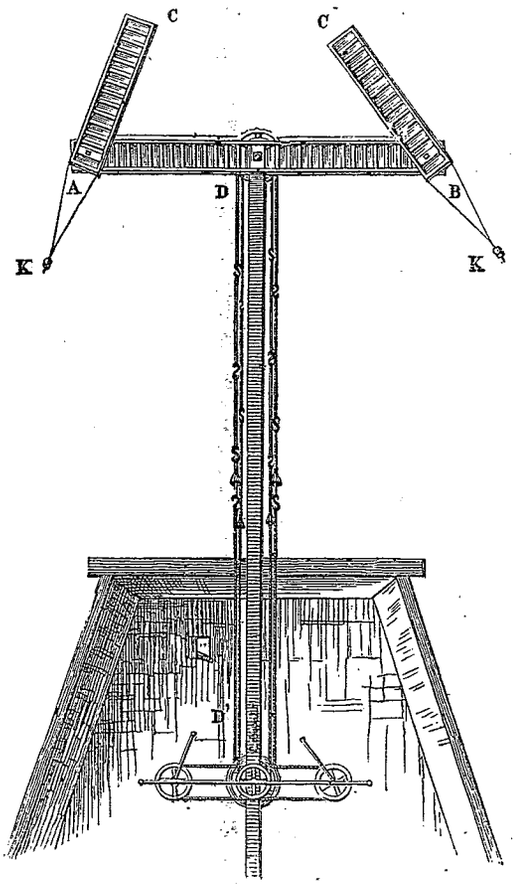

un support vertical DD, et trois parties rectangulaires mobiles, l'une grande AB, appelée *régulateur*, et deux petites AC, BC, appelées *indicateur*. Le support vertical DD est muni de barres de fer plantées horizontalement en sens opposé aux mouvements ; ces barres forment échelle pour qu'on puisse monter, au besoin, au télégraphe. Le régulateur et les indicateurs sont construits en persiennes, c'est-à-dire qu'ils sont composés d'un cadre étroit dont l'intervalle est rempli par des lames minces inclinées les unes sur les autres, moitié dans un même sens, moitié dans l'autre.

Le régulateur peut tourner autour d'un axe qui traverse son centre et l'extrémité supérieure du support. Chaque indicateur peut également tourner autour d'un axe traversant l'une de ses extrémités et l'extrémité du régulateur ; et pour que l'équilibre ait lieu dans toutes les positions de l'indicateur, il est muni d'une branche AK, BK, formée de deux tiges de fer, se réunissant en angle aigu et portant un contrepoids K en plomb : cette partie est invisible à distance. Ainsi le régulateur et les indicateurs décrivent tous trois des cercles dans un même plan vertical et perpendiculaire aux rayons visuels : seulement le régulateur est un diamètre et les indicateurs sont des rayons.

A l'intérieur de la loge se trouve le mécanisme destiné à communiquer le mouvement ; c'est une manivelle à double poignée, décrivant un cercle parallèle à celui que décrit le régulateur, et dont l'axe porte une poulie à double gorge. Deux cordes de laiton bien tendues, et dont on diminue la fatigue en les remplaçant, dans leur partie intermédiaire, par des tringles en fer à vis, terminées en haut et en bas par des crochets tenant les cordes, traversent le toit du poste et transmettent la rotation de la poulie intérieure à une poulie extérieure, fixée sur l'axe du régulateur. On peut ainsi faire prendre à celui-ci toutes les positions de la manivelle : pour faire mouvoir les indicateurs, on emploie deux petites manivelles placées aux extrémités de la grande manivelle et des poulies de renvoi. Au moyen de ressorts et de crans, on arrête l'appareil dans telle et telle position voulue, et ordinairement on peut, en saisissant les deux petites manivelles pour développer les indicateurs, amener dans le même temps le régulateur à la situation qu'il doit occuper, ce qui abrège la manœuvre.

Le système de signaux que fournit ce mécanisme est très simple. On est convenu que le régulateur ne doit jamais occuper que quatre positions : la verticale, l'horizontale, l'oblique de droite et l'oblique de gauche, et que chaque indicateur ne doit prendre, par rapport au régulateur, que huit positions formant entre elles, de même que les précédentes, des angles de 45 degrés. Dans ces positions, l'indicateur se trouve deux fois sur la ligne du régulateur ; lorsqu'il se trouve superposé à celui-ci, on appelle zéro l'angle ainsi formé ; on appelle 5, 10, 15 les angles qu'il forme successivement en s'écartant, et comme son extrémité libre se trouve tournée vers le ciel, on fait suivre le chiffre de l'angle du mot *ciel*. La cinquième position, où l'indicateur se retrouve sur le prolongement du régulateur, n'est pas employée ; le moyen d'estimation se bornant à apprécier le plus ou moins de longueur d'une ligne serait trop sujet à erreur dans sa visibilité et dans son écriture. Viennent ensuite trois positions où l'extrémité libre de l'indicateur se trouve tournée vers la terre ; on appelle 5, 10, 15 les angles qu'il forme successivement, en faisant suivre le chiffre du mot *terre*. Cela posé, si on fixe successivement l'un des indicateurs dans chacune des sept positions, et si l'on fait passer l'autre indicateur par chacune de ces positions, on aura 49 signaux. En outre, le régulateur lui-même pouvant prendre quatre positions qui donnent autant de valeurs différentes aux 49 signaux, on a en tout 196 signaux faciles à distinguer, à dénommer et à écrire.

Dans l'usage, on emploie les mouvements du régulateur dans un autre but. Il a été convenu qu'aucun signal ne serait formé que lorsque le régulateur occuperait l'oblique de droite ou de gauche, et qu'il ne devrait être écrit ou répété que lorsqu'étant formé sur une des deux obliques, il serait transporté soit à l'horizontale, soit à la verticale. De plus, on a consacré à la partie réglementaire les signaux formés sur une des obliques, et à la correspondance ceux qui sont formés sur l'autre. Il y a donc 96 signaux réglementaires et autant de signaux de dépêches, qui, dans le procès-verbal, s'écrivent dans des colonnes différentes, avec l'heure du commencement et de la fin de la dépêche. Les signaux se dénomment lorsqu'ils sont formés à l'oblique, en observant de commencer par l'extrémité supérieure du régulateur ; mais sur le papier on les écrit tels qu'ils sont portés à l'horizontale ou à la verticale, parce que le stationnaire (l'employé) doit les tracer lorsqu'il a la certitude qu'ils sont bons.

On voit que la manœuvre du stationnaire se divise en six temps : 1° observer le signal qu'on a formé à l'oblique ; 2° le former ; 3° observer s'il est porté à l'horizontale ou à la verticale ; 4° le porter de même ; 5° l'écrire ; 6° vérifier si le télégraphe suivant a reproduit exactement le signal.

Dans les beaux jours, et avec des hommes bien exercés, la plus grande vitesse qu'on puisse atteindre pour le passage des signaux est de 3 par minute. Ainsi, pour arriver de Paris à Toulon, villes éloignées l'une de l'autre de 215 lieues

(860 kilomètres), et réunies par 120 postes télégraphiques, Chappe dit que le premier signal doit mettre 10 à 12 minutes pour accomplir le trajet; mais que si l'on suppose une correspondance directe et suivie entre les deux villes, il n'arrivera qu'un signal par minute. En considérant tous les empêchements qui peuvent surgir sur une ligne, soit qu'ils proviennent des hommes, des machines ou de l'atmosphère, on concevra aisément la nécessité de signaux réglementaires connus de tous les employés, et propres à indiquer la cause du retard.

L'emploi d'un seul signal pour exprimer une idée ne peut avoir lieu que pour les signaux réglementaires. Pour la correspondance, il faut nécessairement un langage qui se prête à toutes les éventualités. Ici, la méthode alphabétique occasionnerait une perte de temps qu'il faut éviter surtout en télégraphie. On a donc imaginé une méthode numérique composée d'un vocabulaire dans lequel les chiffres correspondent à des mots ou à des phrases convenues. Depuis 1830, l'administration a substitué au vocabulaire d'abord employé un répertoire plus simple dont Chappe aîné avait du reste fourni les bases, et qui renferme 61 952 mots. Le docteur Guyot a même imaginé un vocabulaire de 82 944 phrases, mots, lettres et chiffres dont l'adoption abrégerait d'un tiers et souvent de plus de moitié la transmission des dépêches.

On compte aujourd'hui en France 534 stations, placées moyennement à 8 ou 10 kilomètres d'intervalle, et formant 5 lignes principales qui, au moyen de leurs embranchements, mettent en communication avec Paris et les 29 villes suivantes; ce sont, sur la 1re ligne, Lille, Calais, Boulogne;

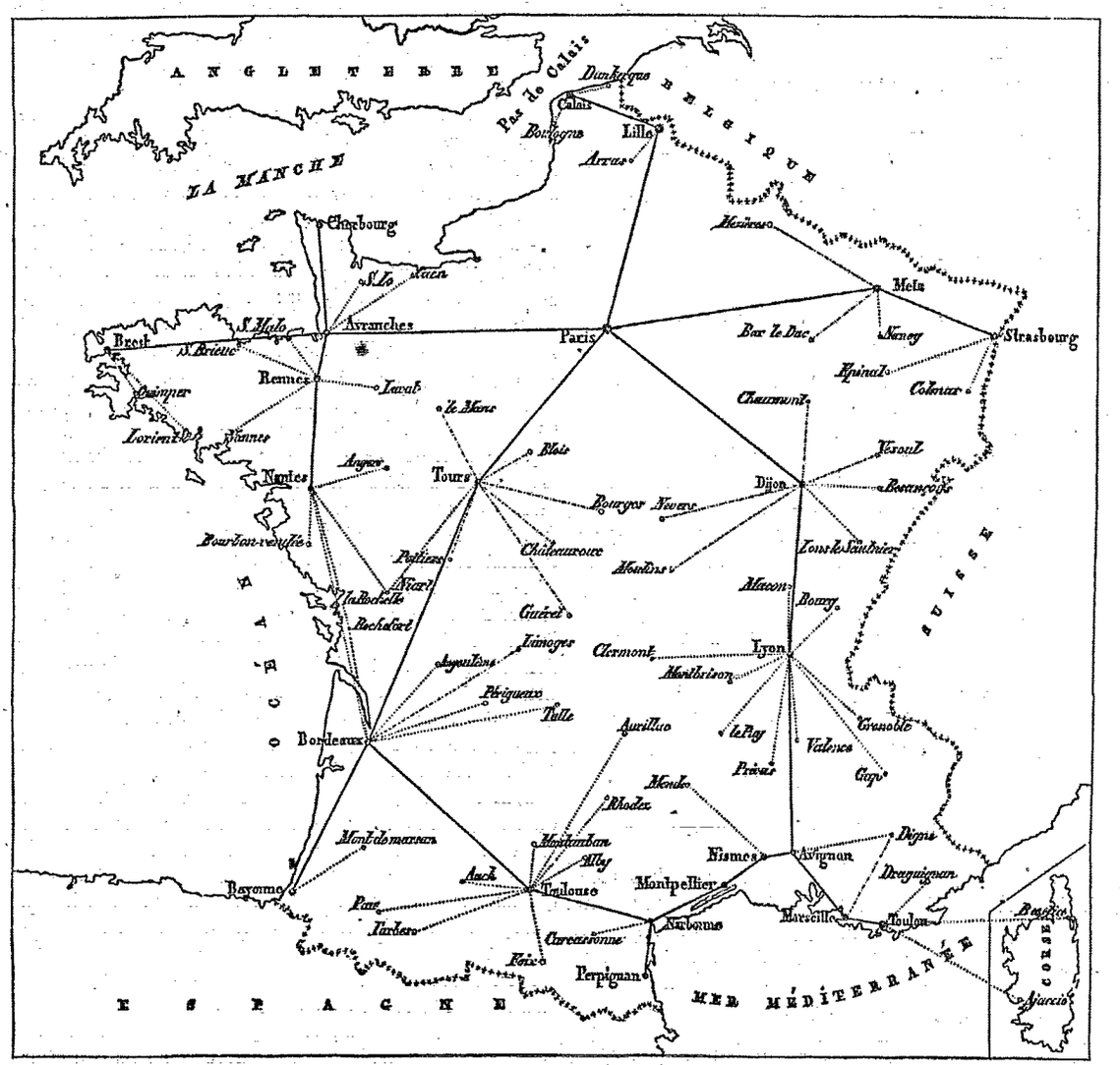

(Carte des lignes télégraphiques en France et des embranchements.)

sur la 2e, Strasbourg, Metz, Châlons; sur la 3e, Toulon, Marseille, Nismes, Montpellier, Avignon, Valence, Lyon, Besançon, Dijon; sur la 4e, Bayonne, Bordeaux, Perpignan, Narbonne, Agen, Toulouse, Angoulême, Tours et Poitiers. On reçoit des nouvelles de Lille (60 lieues, 22 stations), en 2 minutes; de Calais (68 lieues, 33 stations), en 3 minutes; de Strasbourg (120 lieues, 44 stations), en 6 minutes et demie; de Brest (150 lieues, 54 stations), en 8 minutes; de Toulon (207 lieues, 100 stations), en 20 minutes; enfin, de Bayonne, en une demi-heure.

Les frais de premier établissement de chaque station sont estimés 4 400 fr., soit 2 millions et demi pour la dépense totale depuis 1794, ou 500 fr. par kilomètre de parcours. La dépense annuelle inscrite au budget est de 1 million pour le personnel, et 130 000 fr. pour le matériel et l'entretien de toutes les stations. L'administration peut faire passer 6 570 dépêches moyennes de deux heures par 50 postes chaque année; chaque dépêche coûte en moyenne 151 fr. 75 c.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

L'ÉGLISE DE BETHLÉEM.

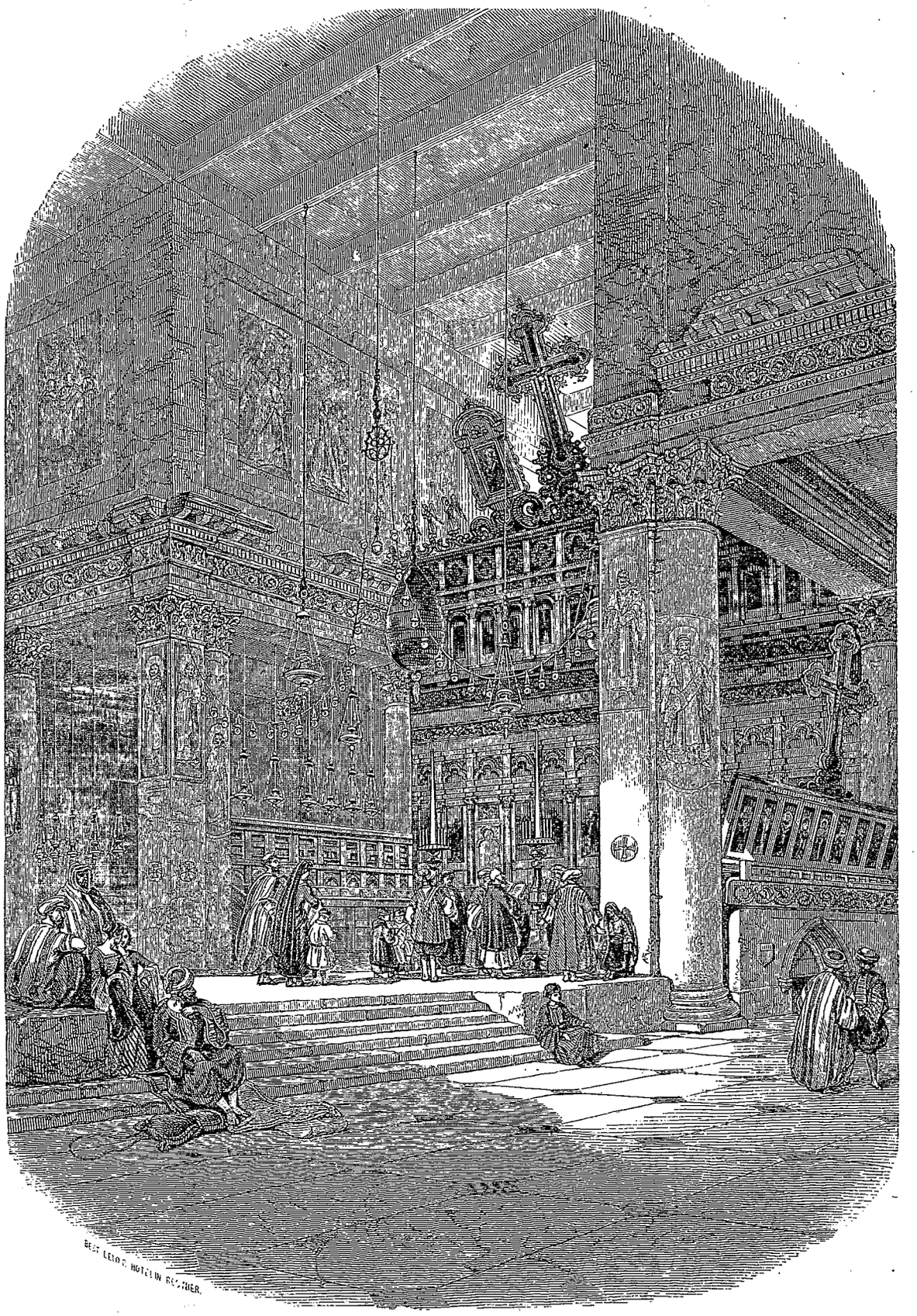

(Vue intérieure de l'église Sainte-Marie, fondée par sainte Hélène, à Bethléem.)

A l'une des extrémités de cette célèbre petite ville de Bethléem s'élève un vaste et imposant édifice qui renferme à la fois le cloître grec et le cloître latin, l'église de Sainte-Marie et la grotte de la Nativité. On entre dans le couvent latin

par une porte faite exprès pour prévenir toute surprise, car elle est doublée de fortes solives, de plus, si basse et si étroite que deux hommes ne pourraient y passer à la fois, et qu'il faut, pour franchir le seuil, se courber à moitié. Tout l'édifice, avec sa large enceinte et ses hautes murailles, a été du reste évidemment construit en vue des attaques auxquelles il était exposé. L'église, la fameuse église de Bethléem, touche à cette première enceinte. Elle a la forme d'une croix latine. Sa nef est partagée par quarante colonnes de marbre d'ordre corinthien, rangées de chaque côté sur deux lignes dont la largeur est d'environ 10 mètres. Les marbres qui décoraient l'édifice ont été transportés à Jérusalem dans la mosquée d'Omar; les mosaïques sont tombées pièce à pièce. La nef est séparée des trois autres branches de la croix par un mur au milieu duquel on a percé une porte.

L'empereur Adrien avait fait élever sur ce sol vénéré des disciples de l'Évangile un temple à Adonis; sainte Hélène renversa le monument païen, et construisit sur ses ruines l'église de Sainte-Marie. Près de cette nef impériale est la chapelle de Sainte-Catherine, où les religieux célèbrent chaque jour la messe. De là on descend dans les voûtes souterraines consacrées par les souvenirs de l'Évangile. Au bas de l'escalier est un caveau qui renferme les mausolées des enfants de Bethléem, victimes, dit la tradition, de l'anxiété et de la barbarie d'Hérode. De ce caveau on arrive, par un passage étroit et obscur, près de l'autel de la Nativité, érigé dans la grotte même où Jésus vint au monde.

SUR UNE RÉCRÉATION ASTRONOMIQUE

D'UN NOUVEAU GENRE.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur, j'ai vu ces jours-ci chez un de mes amis, à la campagne, un petit appareil qui a vivement excité mon intérêt, et dont je me plais à rapporter l'origine à un article que vous avez publié, il y a quelques années, sous le titre de : *Idée familière du système solaire.* Mon ami s'est imaginé, en effet, de mettre à exécution cette idée dans une allée de son jardin, et je vous assure que non seulement ses enfants en ont retiré une instruction extrêmement vive et facile, mais que beaucoup de grandes personnes, au nombre desquelles je me range, ont reconnu que jamais elles n'avaient si bien réussi à se figurer l'ordre et les proportions du soleil et des planètes. Rien n'est plus curieux pour tout le monde : on saisit véritablement d'un coup d'œil les choses telles qu'elles sont, et l'on ne se serait jamais persuadé qu'elles fussent ainsi. La petitesse de tous ces mondes, relativement à la grandeur des espaces qui les séparent, est une disposition, en quelque sorte inattendue, dont on ne revient pas; et bien qu'on pût croire la connaître suffisamment par les chiffres qui se trouvent consignés dans tous les traités élémentaires, on s'aperçoit bien vite qu'il faut la mettre parmi ces faits que l'on ne connaît véritablement que quand on les a vus et touchés. Comme rien ne serait plus facile que d'imiter partout où il y a des enfants cette ingénieuse pratique, je m'enhardis à vous en envoyer la description, espérant que vous voudrez bien lui donner place dans vos colonnes, et provoquer par là, soit des pères de famille, soit des instituteurs, à la répéter, ne fût-ce que pour amuser quelques heures de leur loisir.

On s'est procuré neuf piquets, d'un mètre environ de hauteur, que l'on a peints en blanc pour les rendre plus apparents. Sur le premier, fiché en terre à l'une des extrémités de l'allée, on a installé le soleil représenté par une boule de bois de 7 centimètres de diamètre. C'est bien petit; mais cette petite boule va bientôt, comme vous allez le voir, nous devenir, en face des autres mondes, un colosse.

La plus prochaine planète est à 3 mètres de là : c'est Mercure. Il est représenté par un grain de plomb de deux dixièmes de millimètre de diamètre! Vénus, située à 6 mètres du soleil, est vingt-sept fois plus forte que Mercure, son diamètre étant de six dixièmes de millimètre. La terre, de même dimension que Vénus, est à 8m,50 du soleil. On a décrit tout autour, au sommet du piquet, avec une pointe de compas, un petit cercle de 18 millimètres de rayon, qui figure l'orbite que parcourt la lune dans son mouvement mensuel autour de la terre, et, sur ce cercle, on a déposé un petit grain de plomb d'environ un dixième et demi de millimètre, qui représente l'astre lui-même. Mars, qui vient après la terre, est à 13 mètres du soleil, et son diamètre est de trois dixièmes de millimètre. A sa suite prennent place les quatre petites planètes que les astronomes considèrent avec tant d'apparence de raison comme les éclats d'un même astre rompu peut-être par explosion. Bien qu'elles ne soient pas toutes à la même distance du soleil quand elles se trouvent aux extrémités de leurs orbites, comme il arrive que ces quatre orbites se coupent en un même point, qui est celui où aurait dû se faire l'explosion, on les a supposées réunies aux environs de ce point, en les espaçant seulement de quelques millimètres l'un de l'autre, sur le sommet d'un même piquet situé à 20 mètres du soleil. Elles sont disposées dans l'ordre et avec les grandeurs suivantes : Vesta, un grain de plomb dix fois plus petit que celui de Mercure, c'est-à-dire presque imperceptible; Junon et Cérès, chacune un grain d'un dixième de millimètre; Pallas, d'un dixième et demi.

De là on passe aux grosses planètes, entourées chacune d'un cortége de satellites qui répète en quelque sorte, en petit, le système solaire lui-même. Cette triple masse semble vouloir faire pendant à celle du soleil à l'extrémité opposée. Jupiter est de la grosseur d'une balle de pistolet : il a 7 millimètres, et sa distance au soleil est de 45 mètres. On l'a placé au centre d'un petit plateau carré de 20 centimètres de côté, cloué horizontalement au sommet du piquet. Ce plateau forme le plan dans lequel circulent autour de l'énorme planète ses quatre lunes. Quatre cercles décrits au compas sur le plateau, avec des rayons de 20, 32, 40, 90 millimètres, représentent les quatre orbites, sur lesquelles des grains de plomb égaux à Mercure pour les deux premiers et le quatrième, à Mars pour le troisième, figurent les quatre satellites.

Saturne est représenté par une balle de 6 millimètres de diamètre, située à 82 mètres du soleil. On l'a posé au centre d'un plateau de 40 centimètres de côté, incliné sur l'horizon d'un angle de 30°, et faisant face au soleil. C'est sur ce plateau que l'on a placé l'anneau et les sept lunes de cet astre singulier. L'anneau, découpé dans une de ces petites lames d'étain qui entourent le chocolat, a 9 millimètres de diamètre à l'intérieur et 14 à l'extérieur; la largeur de cette petite couronne est donc de 2 millimètres et demi. Les orbites sont figurées par des cercles décrits autour du centre avec des rayons de 10, 12, 14, 18, 25, 60, 174 millimètres. Le sixième satellite, qui est le principal, est de la dimension de Mercure; ses deux voisins ont un diamètre moitié moindre, ce qui les rend déjà presque imperceptibles, tandis que les autres sont encore plus petits.

Uranus, à 163 mètres, est représenté par une chevrotine de 3 millimètres de diamètre. Le plateau, de 25 centimètres de côté, sur lequel sont situés les six satellites, est placé verticalement en face du soleil. Les orbites sont tracées autour du centre avec des rayons de 18, 23, 28, 32, 63 et 124 millimètres. Les astronomes n'ont pas encore réussi à déterminer la grandeur de ces lunes; mais comme elle est probablement analogue à celle des autres satellites du système solaire, il faudrait, selon notre mesure, leur donner de un à deux dixièmes de millimètre. Toutefois, comme il n'y avait aucun inconvénient à signaler cette lacune dans nos connaissances, on s'est contenté de tracer les orbites sans y rien mettre de provisoire.

Comme c'était là que, dans le savoir d'alors, se terminait notre système, c'était là aussi que se terminait notre miniature. Mais depuis que j'ai quitté la campagne, voici que les choses, tout le monde le sait déjà, ont changé. Grâce à la sagacité et à la patience de M. Leverrier, notre système compte une planète de plus, et mon ami va être obligé de prolonger son allée : il faut donner place à une douzième planète, qui se trouvera à une distance sensiblement égale à la distance d'Uranus au soleil, et qui sera représentée par un grain de plomb d'environ 4 millimètres de diamètre. Celle-ci sera-t-elle bien définitivement la dernière? L'induction semble autoriser à croire le contraire ; et en effet, n'est-il pas vraisemblable que les terres qui flottent dans le ciel composent des groupes qui ne sont pas séparés les uns des autres par des intervalles aussi démesurés qu'il le semble à notre vue de myopes? Les planètes qui circulent autour de notre soleil se succéderaient donc jusqu'à venir en quelque sorte donner la main à celles qui circulent autour du soleil le plus voisin du nôtre, et ainsi de suite jusqu'à l'infini.

Nous ne saurions nous proposer de pousser notre imitation aussi loin ; il nous suffit de nous procurer une idée claire des terres qui nous avoisinent et que nous pouvons voir. Vous voyez, monsieur, que j'avais raison de vous annoncer que cette méthode était bien simple. En somme, la difficulté, pour imiter de si grandes choses, n'a été que de s'en procurer d'assez petites. Où trouver, en effet, des grains de plomb d'un dixième de millimètre de diamètre, et comment les mesurer? Aussi ne craindrai-je pas de compléter mon rapport en y joignant ce détail de construction. Pour la mesure, on a cherché un fil qui, pelotonné sur un mètre, faisait justement dix tours pour couvrir l'étendue d'un millimètre ; et c'est en les posant sur ce fil, ainsi roulé, que l'on a estimé la dimension des grains de plomb. Il n'en fallait pas davantage, puisqu'il n'y avait nul besoin de parler aux yeux un langage plus fin que celui qu'ils étaient capables d'entendre, et qu'une exactitude géométrique eût été véritablement ici hors de propos. Quant aux grains de petite dimension, ils ont été obtenus à l'aide d'un peu de blanc de céruse étendu sur du papier, que l'on a ensuite fait brûler : le plomb contenu dans la céruse revient, par la combustion du papier, à l'état métallique en gouttelettes presque imperceptibles, parmi lesquelles on choisit. On peut aussi arriver au même résultat en allumant par un bout une carte de visite vernie. Enfin, pour fixer les grains de plomb, on les a tout simplement déposés dans la peinture fraîche, en y ajoutant, pour les plus gros, un peu de colle. J'ajouterai que l'on s'est permis, par excès de luxe, pour mieux marquer l'éminence du soleil et sa splendeur, de le recouvrir d'une petite feuille d'or.

Tel est, monsieur, l'appareil, assurément bien modeste, mais d'une fécondité d'enseignement bien puissante, dont j'avais à cœur de vous entretenir. Chacun, sans autre effort que de le considérer avec un peu de réflexion, peut y apprendre le système des astres plus facilement qu'avec le secours de quelque traité que ce soit ; plus facilement même, je ne crains pas de le dire, qu'avec ces appareils mécaniques qui, à l'aide d'une suite de rouages engrenés les uns avec les autres, donnent une représentation sensible de la circulation des planètes, mais sans pouvoir respecter, à cause de la dimension à laquelle s'élèveraient nécessairement les pièces, ni la proportion des orbites, ni celle des astres, ce qui est proprement l'essentiel. Rien n'est plus frappant, en effet, et plus digne d'être médité, que la mince quantité de matière pondérable qui est répandue dans l'espace. Si l'on excepte notre petit soleil, nous n'avons guère devant nous qu'une trentaine de grains de poussière disséminés sur une étendue circulaire de plus de 300 mètres de diamètre. Et cependant il faut dire que, comparé à la généralité de l'espace, c'est ici un canton privilégié, où, par l'effet de la présence du soleil, la matière des astres est concentrée d'une manière toute spéciale. En gardant toujours nos mêmes proportions, il faudrait parcourir une dizaine de lieues dans tous les sens avant de rencontrer un autre centre. Ce sont là les déserts du ciel ! à peine si le voyageur pourrait espérer de trouver au milieu de ces espaces quelque comète languissante, presque perdue, et regagnant à grand'peine le soleil à raison d'un ou deux mètres par siècle.

Il faut ajouter que les appareils mécaniques, tout trompeurs qu'ils soient, sont fort dispendieux, et ne se voient guère que dans quelques cabinets de physique ; tandis que chacun, pour peu qu'il en ait la fantaisie, peut se donner lui-même, pour ainsi dire sans dépense, l'appareil instructif et fidèle dont je viens de parler. Ce n'est pas un avantage à dédaigner. L'immobilité est sans doute une condition fâcheuse ; mais rien n'est plus facile, comme j'en ai été moi-même le témoin, que d'y trouver un remède très simple, qui devient même un jeu pour les enfants. Chacun prend pour poste un des piquets, et décrit de là un cercle autour du président de la troupe, fixé gravement au soleil pour surveiller de ce point, une montre à la main, ses planètes. Le représentant de la terre accomplissant sa révolution autour du soleil en une minute, celui de Mars doit se gouverner de manière à accomplir la sienne en 2 minutes ; celui des quatre petites planètes, en 4 ½ environ ; Jupiter, en 12 ; Saturne, en 29 ; Uranus, en 84 : bien entendu que les derniers ne sont pas tenus d'achever leur tâche. Vénus et Mercure sont, au contraire, à bout de leur lestement : le premier en 36 secondes, et le second en 14.

Je serais heureux, je vous l'avoue, monsieur, de voir un appareil de ce genre, si grossier qu'on le fasse, à la porte de chacune de nos écoles de village, tout au moins dans toutes les cours de récréation de nos colléges. Ce n'est qu'à force de voir les choses et d'en user qu'on se les assimile, et qu'elles produisent enfin dans l'esprit toute leur impression. Or, pourrait-on jamais s'y prendre trop tôt pour habituer l'homme à sentir combien la grandeur de sa pensée l'élève au-dessus des grandeurs de la matière, même sur le théâtre où elles ont le plus de majesté? Notre corps est, à la vérité, forcément attaché à ce grain de poussière que nous nommons le globe ; mais notre âme, au lieu d'y demeurer aussi et d'y marcher terre à terre, est maîtresse de s'élever à son gré pour se choisir un point de vue supérieur, même à tous ces astres qui cessent de confondre l'esprit dès que l'imagination s'est rendue capable de jouer familièrement avec eux.

Agréez, etc.

MONUMENTS GAULOIS DE NOTRE-DAME.

(Second article. —Voy. p. 215.)

Une des pierres trouvées sous le chœur de Notre-Dame, à peu près de la même hauteur que celle dont nous avons déjà parlé, représente sur deux de ses faces deux héros ou demi-dieux, coupés à mi-corps et portant la main sur une tête de cheval dont ils tiennent les rênes relevées. A ces attributs, et à la ressemblance des deux figures, il est aisé de reconnaître Castor et Pollux. D'ailleurs une des deux inscriptions, parfaitement intacte, ne laisse aucun doute sur l'une de ces figures intitulée Castor ; et Castor étant ainsi certifié pour l'un des reliefs, Pollux l'est, par contre-coup, pour l'autre. Du reste, il n'est pas étonnant de trouver les deux jumeaux cavaliers dans la Gaule : on sait qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune divinité dont le culte se soit plus répandu et remonte à une antiquité plus reculée. On les trouve, sous le nom d'*Acvini*, dans le foyer primitif de la Bactriane. Ce sont des anges orientaux qui ont place à la fois dans les Védas de l'Inde et dans les Nackas de la Perse. De ces sources lointaines ils se sont répandus par le mouvement des populations sur l'Europe, en s'altérant naturellement un peu dans ces migrations, et en se reliant à diverses légendes demeurées célèbres dans

la mythologie des Grecs. On sait par Tacite que leur culte se rencontrait jusque dans les forêts les plus sauvages de la Germanie avec des traits particuliers; et les Grecs, qui connaissaient fort bien la grande étendue des contrées où l'on invoquait cette puissance, prétendaient qu'après la fabuleuse expédition des Argonautes, les deux héros étaient revenus par le nord de l'Europe, et avaient invité, sur leur passage, toutes les populations de ces pays barbares à leur élever des autels. Il est donc tout simple que leur culte existât aussi dans la Gaule; et c'est ce que nous apprennent en effet, outre le monument dont il est ici question, diverses inscriptions. Ces divinités étant communes aux Romains et aux Gaulois, il était d'ailleurs bien naturel que les vainqueurs, aussi bien que ceux des vaincus qui voulaient les flatter et leur plaire, s'adressassent à elles comme à un point d'union tout préparé.

La figure représentée sur la troisième face de cette même pierre porte le nom de *Cernunnos*. Comme ce nom ne nous est pas connu par la mythologie gréco-romaine, on ne peut douter que ce ne soit celui d'un dieu purement gaulois. Ses caractères sont tout-à-fait singuliers : il a des cornes qui ressemblent à des cornes de daim ou de chevreuil, et dans chacune desquelles est passé un large anneau. On sait que, dans l'antiquité, beaucoup de divinités étaient représentées avec des cornes; les faunes, les satyres, Pan, Bacchus, et Jupiter lui-même, sous sa dénomination d'Ammon, en avaient. Toutefois les cornes branchues paraissent propres à la divinité de la Gaule, les monuments grecs et romains ne présentant jamais les autres divinités qu'avec des cornes de bouc ou de bélier. On a retrouvé deux ou trois autres Cernunnos qui présentent la même particularité que celui-ci : ainsi on doit la regarder comme essentielle. Les savants se sont divisés, sans pouvoir s'entendre, au sujet des fonctions attribuées à cette divinité. Les uns en ont fait, à cause de la présence des cornes, un génie présidant à la chasse des bêtes fauves; les autres, un Bacchus; quelques uns même, se fondant sur la prétendue analogie de cernunnos et du radical *cevrer*, nom de la bière dans certains idiomes germaniques, ont été jusqu'à en faire le Bacchus de la bière. C'est bien hypothétique. La première partie du nom semble plus naturellement se rapporter au celtique *kern*, qui signifie corne. Il est plus sage, sans se perdre dans de vaines suppositions, de voir simplement là le dieu cornu.

La dernière figure représente un autre dieu gaulois, sur lequel on n'est pas plus avancé. On ne peut même lire que la première partie de son nom, *Sevir...*, avec la finale *os*, le reste étant complétement effacé. Ce personnage tient à la main une sorte de massue, et en frappe un serpent, qui se dresse devant lui. Est-ce l'analogue d'Hercule ou d'Apollon com-

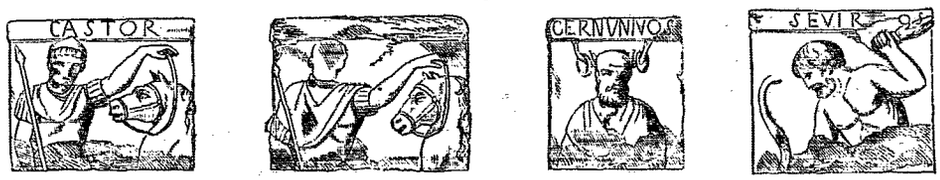

(Autels gaulois trouvés dans les fondements de Notre-Dame, en 1711, exposés actuellement au musée des Thermes. — Figures représentées sur le second autel. — Voy. p. 215.)

(Figures représentées sur le troisième autel.)

battant l'hydre? Le champ reste ouvert aux conjectures.

Un autre autel, beaucoup plus maltraité encore que les précédents, ne laisse guère reconnaître d'autre figure que celle de Mercure, caractérisé par les deux ailes de son pétase. On sait, en effet, que ce personnage était une des grandes figures de la religion druidique. Les autres reliefs, dans le défaut absolu d'inscriptions de cette pierre, sont tout-à-fait indécis, et comme l'on ne pourrait présenter à leur égard que des conjectures vagues, nous nous en abstenons, pour arriver tout de suite au dernier autel dont nous avons à parler.

En même temps que cet autel est le mieux conservé, il est aussi le plus important pour l'histoire de la religion de nos pères. Sur l'une de ses faces est représenté un taureau *entouré de feuillages* de gui et revêtu d'une sorte d'étole. Trois grues lui sont adjointes, deux sur son dos, une sur sa tête. L'inscription porte *tarvos trigaranus :* en prenant les étymologies celtiques *tarv*, taureau; *tri*, trois; *garen* ou *gran*, grue, c'est littéralement le taureau à trois grues. On sait par Plutarque que l'armée gauloise que défit Marius jura une capitulation sur le taureau d'airain qu'elle avait dans son camp. Il y avait certainement là une analogie lointaine avec le culte du taureau, qui se retrouve chez toutes les nations primitives, et même, par conséquent, avec celui du fameux veau d'or ou bœuf Apis que les Hébreux avaient rapporté d'Égypte, et que les rois d'Israël installèrent à Samarie. Il est remarquable que Grégoire de Tours, qui fut encore témoin des derniers restes de ce culte, ait senti le rapport : « Que n'ont-ils pu comprendre, » dit-il dans le second livre de son Histoire, en parlant des Francs adorateurs du taureau comme les Gaulois, « quelle vengeance a frappé le peuple d'Israël à cause de l'adoration du bœuf qu'il avait fabriqué! » On sait que, dans le tombeau de Chilpéric, on a trouvé une tête de taureau en or massif que ses officiers avaient eu la dévotion d'ensevelir avec lui. Enfin, dans plusieurs de nos provinces, on entend encore diverses légendes sur un prétendu taureau auquel on attribue toutes sortes de merveilles; et ces légendes, qui ne sont autre chose que des traditions de la Gaule, seraient assurément très dignes, malgré leur caractère de contes de vieilles femmes, d'être précieusement recueillies.

Au taureau fait suite un Vulcain. Il est représenté avec une sorte de blouse retenue par une ceinture et ouverte sur la droite. C'était probablement là le costume des ouvriers gaulois, comme il est encore, presque exactement, celui des nôtres. Le dieu tient d'une main un marteau et de l'autre une sorte de tenaille d'une forme aujourd'hui inusitée. Vulcain est assez connu pour qu'il n'y ait pas besoin d'insister sur son histoire. Il faut seulement remarquer qu'il était d'autant plus naturel que cette divinité fût honorée dans la Gaule, que dès les temps anciens ce pays se distinguait déjà par l'activité avec laquelle on y exploitait l'industrie du fer. Comparative-

ment à l'Italie, c'était la terre du fer. Cette antique activité de nos pères s'est propagée jusqu'à nous, et il existe encore aujourd'hui plus d'un foyer de forge dont l'origine remonte sans doute à ces époques primitives.

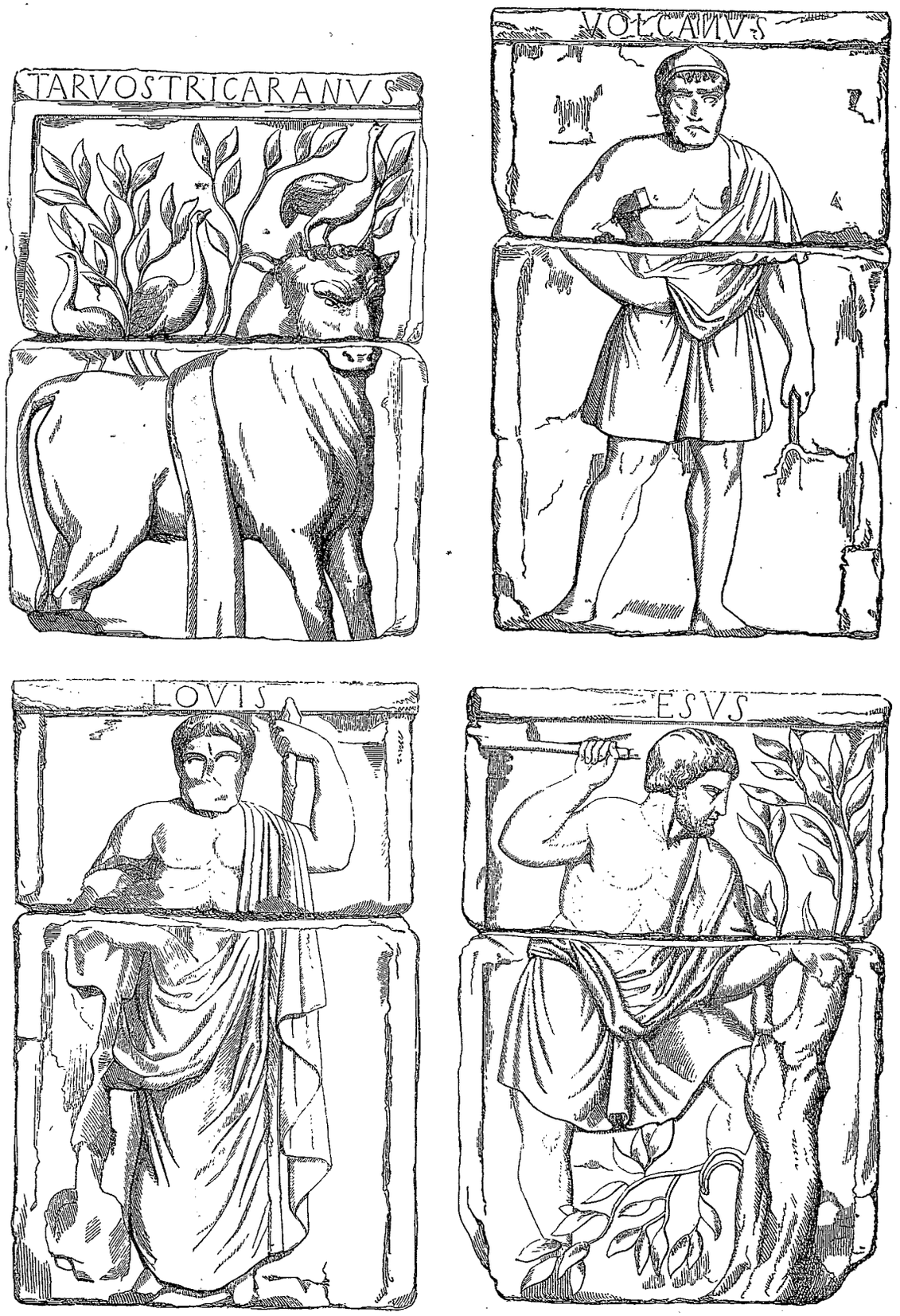

(Figures représentées sur le quatrième autel.)

Une troisième face du monument représente Jupiter sous l'appellation de *Jovis*, qui est son ancien nom chez les Latins. Il est revêtu du manteau, et s'appuie sur une sorte de sceptre. On entrevoit à ses pieds quelques traces de l'aigle, et au-dessous de sa main droite, qui est rompue, on distingue un débris du faisceau des foudres qui achèverait de le caractériser. On peut sans doute conclure de là que le Jupiter des Grecs et des Romains, la puissance chargée du gouvernement

des météores et particulièrement de la foudre, était connu aussi des Gaulois; mais ce n'est pas dire toutefois qu'elle eût dans leur religion la même suprématie. Tout porte à croire au contraire qu'elle ne s'y présentait, comme toutes les divinités dont nous venons de parler, qu'avec les caractères d'un ange subordonné, comme tout le reste de la troupe céleste, à une puissance plus haute et véritablement souveraine.

Il y a toute raison de penser que c'est de ce dieu souverain lui-même que le dernier relief dont nous devons parler a consacré la mémoire. Ce relief présente, en effet, une divinité revêtue, comme Vulcain, de la blouse nationale, et qui, debout devant un chêne, coupe avec une sorte de serpe une branche de gui parfaitement reconnaissable à la forme des feuilles et à la régularité des ramifications. Sa tête est ornée d'une couronne de chêne que notre dessinateur n'a pas assez distinguée. Cette sculpture, de même que toutes les précédentes, est fort grossière, et il ne faut pas s'attendre à pouvoir juger, comme dans les chefs-d'œuvre de l'art grec, de la majesté de la personne par la majesté de l'image. « Esus, dit fort bien M. Lenoir dans sa Description de ce monument, a plutôt l'air d'un bûcheron qui ébranche un arbre que d'un dieu. » Mais ce n'est pas de son air qu'il faut s'occuper, c'est de son action : cette action est fondamentale; elle a pour but de donner aux hommes le gui, cette plante sacramentelle de la religion de nos pères. C'est là ce qui caractérise Esus, et c'est de là aussi que doit se conclure sa grandeur.

Les antiquaires se sont longuement exercés sur ce nom, et ont proposé pour l'expliquer les systèmes les plus arbitraires. Leibniz, dans son Commentaire sur le monument de Notre-Dame, change *s* en *r*, et, ne s'inquiétant pas de *us*, qui n'est qu'une finale, identifie le nom d'*Esus* avec celui de la divinité germanique *Erich*, dont il fait l'analogue de l'*Arès* des Grecs. Ainsi, grâces à une permutation, dont la science de l'étymologie encore dans l'enfance ne s'offensait point alors, *Esus* devient *Arès*, c'est-à-dire le Mars destructeur. C'est, comme on voit, du pur arbitraire; mais après un tel exemple donné par un tel homme, il devait bien être permis à ses successeurs de se donner carrière tout à leur aise dans le système des interprétations. La Tour d'Auvergne, remarquant que *heuz* en breton signifie horreur, épouvante, fait de *Esus* le dieu qui inspire la terreur. Dom-Martin, qui s'est tellement approché de la vérité quant au caractère essentiel de ce dieu, avait adopté la même étymologie, d'où il déduisait son identité avec le *dieu terrible* des Juifs. Mais de *heuz* à *esus* la distance est certainement trop grande pour permettre un pareil rapprochement. M. Johanneau, dans son Rapport à l'Académie celtique, en fait un dieu rustique, en se fondant sur le radical breton *gwez*, arbre, duquel, en ôtant les deux premières lettres et ajoutant *us* à la fin, on tire justement *Esus*, sauf un *z* à la place d'un *s*. « L'*Esus* des Celtes, dit-il, serait donc alors le *Sylvanus* ou le dieu Sylvain des Romains, mot dérivé, comme on sait, de *sylva*, forêt. » C'est un procédé un peu violent : aussi l'auteur ne s'y tient-il pas trop fixément; car il en découvre un autre plus satisfaisant, dit-il, par l'analogie du son. En breton, *heus*, pluriel *heusou*, veut dire guêtres, bottines; *Esus* ne signifierait-il pas le dieu botté? La discussion n'est pas loin de tomber dans la bouffonnerie. Il y a une difficulté; c'est que précisément le dieu gaulois est représenté pieds nus. Bien, s'écrie l'auteur; mais les Grecs ne donnaient-ils pas des brodequins au dieu Sylvain, son analogue? « On sait, ajoute-t-il, que dans Homère, *bene ocreatus*, bien guêtré, est une épithète fréquente des dieux. On connaît aussi les contes de fées du Chat botté et du Petit Poucet avec des bottes de sept lieues, contes populaires de la plus haute antiquité!... »

Il faudrait peut-être se hâter de tirer ici le rideau sur ces systèmes, s'il n'en restait un, tout aussi peu fondé que les précédents, mais dont on a prétendu tirer dans ces derniers temps d'énormes conséquences. C'est celui qui a été proposé par l'auteur de l'histoire des Gaulois, système d'après lequel ce mystérieux Esus, qui jouait un rôle si capital dans la religion de nos pères, que les victimes venaient se dévouer volontairement à la mort sur ses autels, n'aurait été qu'un législateur. Ce fait admis, le druidisme n'aurait donc été qu'une idolâtrie, et le culte pour lequel ont si vaillamment combattu nos aïeux ne serait, au fond, qu'une turpitude. Heureusement pour leur honneur et celui de notre race, ce système a précisément la même solidité de fondement que ceux dont nous venons de parler. Il est fait mention dans les anciennes poésies gauloises d'un certain *Hu-Cadarn* qui est présenté avec le caractère d'un chef de migration. « Des trois colonnes de l'île de Prydain, disent les Triades, le premier est *Hu-Cadarn*, qui amena anciennement la race des Kymris dans l'île de Prydain. » C'est avec ce *Hu-Cadarn* que, sans autre raison que l'analogie du son, comme disait le bon M. Johanneau, M. Amédée Thierry a prétendu identifier *Esus*. Pourtant il ne se découvre après tout, entre les deux noms, qu'une seule analogie, c'est la lettre *u*. Hélas! où n'irait-on pas en histoire avec de pareilles libertés? Il y a moins loin, en vérité, de Charles à César, et de Scipion à Cicéron, que de Hu-Cadarn à Esus! Heureusement que bâtir sur de tels fondements, c'est justement bâtir en l'air.

Il y a, au contraire, une liaison intime et saisissante entre le nom du dieu qui, en latin, s'écrivait *Esus*, et qui, en grec, se serait écrit *Aisos*, et celui de la grande divinité *Aisa*, que les anciens mettaient au-dessus de Jupiter lui-même, comme de tous les autres habitants de leur Olympe. Aisa était en effet le nom du Destin, la seule forme sous laquelle le dieu véritable, l'unique, l'éternel ait été connu chez les peuples grecs et latins. Comme l'on sait par le témoignage unanime de l'antiquité que les druides étaient dans les mêmes sentiments religieux que Pythagore, c'est-à-dire qu'ils adoraient le principe immatériel et invisible, on ne peut guère douter que cet objet suprême n'eût conservé chez eux, dans tout son éclat, le nom qui avait commencé à pâlir et à s'envelopper de tant de nuages dans le monde païen proprement dit. En un mot, le Aisa des Grecs devait avoir gardé chez eux toute sa grandeur. Il n'est pas étonnant que les Romains, pour qui le druidisme est toujours resté un mystère, n'aient pas su nous transmettre sur Esus toutes les lumières nécessaires. Ils ont seulement su que c'était une des divinités supérieures, mais sans pouvoir la distinguer des autres divinités qui recevaient aussi le terrible hommage des victimes humaines. D'ailleurs, dans leur indifférence pour les questions vitales de la religion, c'était assez pour eux de taxer les druides de philosophie; c'était dire suffisamment que leur dieu était hors de toute chair, et, comme celui des philosophes, dans le domaine de l'esprit seulement. C'était de ce dieu suprême que relevaient systématiquement tous les prêtres de la Gaule. Ils pouvaient être consacrés d'une manière plus spéciale au culte d'Apollon, de Mars, de Vulcain; mais ils ne faisaient aucun sacrifice que le dieu par excellence n'y fût en quelque sorte invoqué, probablement de la même manière que dans les mystères des mages. Et il y en a une belle preuve, c'est que dans toute cérémonie ils se couronnaient avec le feuillage du chêne, l'arbre d'Esus. Le chêne et le gui qui y prend naissance, formaient, comme on sait, les symboles capitaux de leur religion, et ces végétaux, comme nous l'apprend l'importante figure dont il est ici question, étaient précisément l'attribut d'Esus. Esus, le divin donateur du gui, était donc la puissance dont relevaient communément tous les membres du clergé national, et ils portaient même son nom, puisque leur nom de druides signifiait *les hommes du gui de chêne*.

C'est en ce point que consiste l'intérêt principal du précieux monument de Notre-Dame, œuvre de la décadence du druidisme, puisque le druidisme, dans sa sévérité spirituelle, ne tolérait pas plus les représentations sensibles des dieux, que les temples fermés dans lesquels les païens pensaient les emprisonner. Ce monument, par son infidélité

même, nous donne sur le fond du druidisme un renseignement essentiel qui nous manquait. On savait qu'à la différence des païens, chez lesquels chaque prêtre se couvrait des rameaux de l'arbre consacré au dieu particulier qu'il desservait, de ceux de l'olivier pour Minerve, du laurier pour Apollon, du lierre ou de la vigne pour Bacchus, du chêne pour Jupiter, les Gaulois n'admettaient dans leurs cérémonies religieuses qu'un seul feuillage, celui du chêne, comme pour marquer la livrée d'un seul dieu, souverain absolu de tous les autres. Mais quel était ce dieu? Le monument enseveli durant tant de siècles dans les entrailles de la vieille cathédrale de Paris nous l'apprend : c'était Esus, le dieu unique, immuable, éternel comme le Destin des Grecs, et mieux encore, comme le Jéhovah des Hébreux, dont il était sans doute un aperçu lointain.

LE POETE ET LE PAYSAN.

NOUVELLE.

Un jeune homme côtoyait la forêt qui sépare Sainte-Marie-aux-Mines de Ribauvillé, et, malgré la nuit qui venait, malgré la brune à chaque instant plus épaisse, il marchait lentement sans prendre garde au temps ni à l'heure.

Son costume de drap vert, ses guêtres de daim et l'élégant fusil qu'il portait en bandoulière, auraient pu le faire regarder comme un Nemrod, si le volume qui sortait à demi de sa gibecière n'eût trahi le rêveur pour qui la poursuite du gibier n'est qu'un prétexte de solitude. Dans ce moment même, la nonchalance méditative de sa démarche démentait ses apparences cynégétiques, et prouvaient qu'Arnold de Munster songeait moins à observer la piste des bêtes fauves qu'à suivre, dans leurs détours, toutes les fantaisies de sa pensée.

Depuis quelques instants, celle-ci s'était reportée sur le souvenir de la famille et des amis laissés à Paris. Il se rappelait l'élégant atelier décoré par ses soins de gravures fantastiques, de toiles curieuses, de statuettes étranges; les mélodies allemandes que chantait sa sœur, les vers mélancoliques répétés par lui à la lueur voilée des lampes du soir, et ces longs entretiens où chacun apportait la confidence de ses sensations les plus intimes, où tous les mystères des sentiments étaient tour-à-tour soumis à la discussion, examinés, traduits en paroles enflammées ou charmantes! Pourquoi avait-il quitté cette société d'élite et ces plaisirs choisis pour venir s'enfermer dans une campagne de l'Alsace? La nécessité des affaires était-elle une excuse suffisante à cette espèce de déchéance? N'eût-il pas mieux valu affronter une perte d'argent que la prosaïque existence de la province? Qu'allait devenir, au milieu des natures vulgaires qui l'entouraient, la nature délicate et choisie du jeune homme?

Tout en s'adressant ces questions et beaucoup d'autres, Arnold de Munster avait continué à marcher sans s'occuper de la route suivie; il fut enfin arraché de sa méditation par l'impression du brouillard qui se transformait en pluie et commençait à pénétrer sa veste de chasse. Il voulut alors hâter le pas; mais, en regardant autour de lui, il s'aperçut qu'il s'était perdu dans les détours de la forêt, et chercha en vain à reconnaître la direction qu'il fallait prendre. Un premier essai ne réussit qu'à l'égarer davantage. Le jour disparut, la pluie devint plus épaisse, et il continuait à s'enfoncer au hasard dans des routes inconnues.

Le découragement allait s'emparer de lui, lorsqu'un bruit de grelots arriva jusqu'à son oreille à travers les arbres dépouillés. Un attelage, conduit par un gros homme en blouse, venait de paraître sur une route latérale et se dirigeait vers le carrefour qu'il venait lui-même d'atteindre.

Arnold s'arrêta pour l'attendre, et lui demanda s'il était loin de Sersberg.

— Sersberg! répéta le charretier; j'espère bien que c'est pas là que vous comptez coucher ce soir.

— Pardonnez-moi, répliqua le jeune homme.

— Au château de Sersberg? reprit son interlocuteur; alors, faut que vous connaissiez un chemin de fer! Il y a six bonnes lieues d'ici la grille, et, vu le temps et les routes, elles en valent douze.

Le jeune homme se récria. Il était parti le matin du château, et ne croyait pas s'en être autant éloigné; mais le paysan comprit à ses explications qu'il avait fait fausse route depuis plusieurs heures, et qu'en croyant reprendre le chemin de Sersberg, il avait continué à lui tourner le dos. Il était trop tard pour réparer une pareille erreur : le village le plus voisin était distant d'une lieue, et Arnold n'en connaissait point le chemin; force lui fut donc d'accepter l'abri offert par son nouveau compagnon, dont la ferme se trouvait heureusement à quelques portées de fusil.

Il régla en conséquence son pas sur celui du charretier, et essaya de nouer conversation avec lui; mais Moser était peu causeur, et paraissait complétement étranger aux sensations habituelles du jeune homme. Quand celui-ci lui montra le magnifique horizon qui s'étendait sous leurs yeux au sortir de la forêt, et qu'empourpraient les dernières lueurs du soleil couchant, le fermier se contenta de faire la grimace,

— Mauvais temps pour demain! murmura-t-il en ramenant sur ses épaules la limousine qui lui servait de manteau.

— On doit voir d'ici toute la vallée, reprit Arnold, qui cherchait à percer les ténèbres dont les pieds de la colline étaient déjà enveloppés.

— Oui, oui, dit Moser en hochant la tête; la chienne de côte est assez haute pour ça! En voilà une invention qui ne profite pas à beaucoup!

— Quelle invention?

— Eh bien, parbleu! les montagnes.

— Vous aimeriez mieux la plaine partout?

— Tiens! cette question! s'écria le fermier en riant. Autant me demander si j'aimerais mieux ne pas éreinter mes chevaux.

— C'est juste, dit Arnold avec une ironie quelque peu méprisante; j'oubliais les chevaux! Il est clair que Dieu aurait dû surtout y penser lorsqu'il créa le monde.

— Dieu, je ne sais pas, reprit Moser tranquillement; mais pour sûr les ingénieurs auraient tort de les oublier quand ils construisent une route. Le cheval est le meilleur ami du laboureur, monsieur..., sans faire insulte aux bœufs qui ont aussi leur prix.

Arnold regarda le paysan.

— Ainsi vous ne voyez dans ce qui vous entoure que le côté utile? demanda-t-il sérieusement; la forêt, la montagne, les nuages, tout cela ne dit rien à votre esprit? vous ne vous êtes jamais arrêté devant le soleil couchant ou à la vue des bois éclairés par les étoiles, comme dans ce moment?

— Moi? s'écria le fermier; ah bien! vous croyez donc que je fais des almanachs? qu'est-ce que j'en tirerais de votre clair d'étoiles et du soleil couchant? l'important est de gagner de quoi faire ses trois repas et se tenir l'estomac chaud... Monsieur voudrait-il un coup d'eau de cerise? ça vient de l'autre côté du Rhin.

Il tendait une petite bouteille clissée à Arnold, qui refusa de la main. La grossièreté positive du paysan venait de le ramener à ses regrets et à ses dédains. Étaient-ce bien des hommes semblables à lui que ces malheureux, livrés aux seules nécessités du travail, qui vivaient au sein de la création sans la regarder et dont l'âme ne s'élevait jamais au-dessus des sensations les plus réelles et les plus prochaines? Qu'était pour cette triste moitié du genre humain le monde de poésie auquel le jeune homme devait ses plus douces jouissances? Menée par le licou de l'instinct, ne semblait-elle pas condamnée à brouter en dehors de l'Eden dont une nature privi-

légiée lui avait ouvert les portes? Elle avait l'air de vivre de la même existence que lui-même; mais quel abîme entre les âmes! Avaient-elles seulement quelques penchants communs? Était-il quelque point de ressemblance qui pût attester leur fraternité originelle? Arnold en doutait à chaque instant davantage. Plus il réfléchissait, plus cette fleur immatérielle de toutes choses à laquelle nous avons donné le nom de poésie lui semblait le privilége de quelques classes d'élite, tandis que le reste végétait au hasard dans les limbes du prosaïsme.

Ces pensées eurent pour résultat de communiquer à ses manières une sorte de mépris nonchalant pour son conducteur, auquel il cessa d'adresser la parole. Moser ne s'en montra ni surpris ni blessé, et se mit à siffler un air interrompu de loin en loin par quelque bref encouragement à son attelage.

Ils arrivèrent ainsi à la ferme où le bruit du grelot les annonça. Un jeune garçon et une femme d'âge moyen parurent en même temps sur le seuil.

— Eh! c'est le père! cria la femme en se tournant vers le fond de la maison où se firent entendre les voix de plusieurs enfants qui accoururent vers la porte avec des cris joyeux, et vinrent se presser autour du paysan.

— Un moment donc, marmaille! interrompit celui-ci de sa grosse voix, tout en fouillant dans le chariot d'où il retira un panier couvert; laissez Fritz dételer.

Mais les enfants continuaient à assiéger le fermier en parlant tous à la fois. Il se baissa pour les embrasser l'un après l'autre; puis se redressant tout-à-coup :

— Où est Jean? demanda-t-il avec une précipitation qui avait quelque chose d'inquiet.

— Ici, père, ici, répondit une petite voix grêle partant de la porte de la ferme; la mère ne veut pas que je sorte par cette pluie.

— Reste, reste, dit Moser, en jetant les traits sur le dos des chevaux dételés; je vais à toi, filiot; rentrez, vous autres, pour ne pas lui donner la tentation de sortir.

Les trois enfants regagnèrent le seuil où le petit Jean se tenait debout près de sa mère.

C'était une pauvre créature si cruellement contrefaite qu'au premier aspect on n'eût pu dire son âge ni la nature de son infirmité. Tout son corps déjeté par la maladie formait une ligne tortueuse et pour ainsi dire brisée. Sa tête démesurée rentrait entre deux épaules inégalement arrondies, tandis que son buste était soutenu par deux petites béquilles remplaçant des jambes atrophiées qui n'eussent pu le soutenir.

A l'approche du fermier, il étendit ses bras amaigris avec un sentiment de joie et d'amour qui éclaira sa figure sillonnée. Moser l'enleva dans ses mains robustes en poussant une exclamation de bonheur attendri.

— Et allons donc, ma petite taupe! s'écria-t-il; embrassez le père... à deux bras... bien fort... Comment a-t-il été depuis hier?

La mère secoua la tête.

— Toujours la toux, dit-elle à demi-voix.

— Ce n'est rien, père, reprit l'enfant de sa voix grêle; Louis m'avait traîné trop vite dans ma chaise à roulettes; mais je suis bien, très bien; je me sens fort comme un homme.

Le paysan le déposa à terre avec précaution, l'appuya sur ses petites béquilles qui étaient tombées, et le regarda d'un air de complaisance.

— Ne trouves-tu pas qu'il grandit, femme, dit-il du ton d'un homme qui veut être encouragé. Marche un peu, Jean; marche, garçon! Il marche plus vite et plus fort; ça ira bien, va, femme; faut seulement de la patience.

La fermière ne répondit rien, mais son regard se porta vers l'enfant infirme avec un désespoir si profond qu'Arnold en tressaillit. Heureusement que Moser n'y prit point garde.

— Allons! ici la couvée, reprit-il en ouvrant le panier qu'il avait retiré du chariot. Il y en a pour tout le monde. En rang et avancez les mains.

Le paysan venait d'exhiber trois petits pains blancs dorés par la cuisson : trois cris de joie partirent à la fois, et six mains s'avancèrent pour les saisir; mais toutes s'arrêtèrent comme à un commandement.

— Et Jean? demandèrent les voix enfantines.

— Au diable Jean, reprit gaiement Moser; il n'y a rien pour lui ce soir : Jean aura sa part une autre fois...

Mais l'enfant souriait, et cherchait à se soulever pour regarder dans le panier. Le fermier recula d'un pas, écarta avec précaution le couvercle, et, relevant le bras d'un air solennel, montra aux yeux de tous un pain d'épice garni d'amandes et décoré de dragées blanches et roses!

Ce fut une exclamation générale d'admiration. Jean lui-même ne put retenir un cri de bonheur; une légère rougeur traversa ses traits pâles, et il tendit les mains avec une expression d'avidité joyeuse.

— Ah! ça te va, ma petite taupe! s'écria le paysan, dont le visage s'éclaira du plaisir de l'enfant; prends, mon vieux, prends; ce n'est que sucre et miel.

Il plaça le pain d'épice entre les mains du petit bossu, qui tremblaient de bonheur, le regarda s'en aller, et, se retournant vers Arnold, lorsque le bruit des béquilles se fut perdu dans la maison :

— C'est mon aîné, dit-il avec un léger fléchissement dans la voix; le mal l'a un peu déformé; mais c'est fin comme l'ambre, et il ne dépendra que de nous d'en faire un monsieur.

Tout en parlant, il avait traversé la première pièce du rez-de-chaussée, et il introduisit son hôte dans une sorte de salle à manger dont les murs blanchis à la chaux avaient pour seules décorations quelques gravures grossièrement coloriées. En y entrant, Arnold aperçut Jean assis par terre, et entouré de ses frères, entre lesquels il partageait le gâteau donné par son père. Mais chacun se récriait sur son lot, et le voulait moindre; il fallait toute l'éloquence du petit bossu pour les décider à accepter les parts telles qu'il les avait faites. Le jeune chasseur regarda quelque temps ce débat avec un singulier intérêt, et en témoigna son admiration à la fermière lorsque les enfants furent ressortis.

— Il est certain, dit celle-ci avec un sourire et un soupir, qu'il y a des heures où l'on dirait que ça leur profite de voir les infirmités de Jean : entre eux ils cèdent avec peine, mais aucun n'a rien à refuser pour Jean; c'est comme un continuel exercice à la complaisance et au dévouement.

— Tiens! la belle vertu! interrompit Moser; qui est-ce qui pourrait refuser quelque chose à un innocent si éprouvé? c'est bête à dire, pour un homme; mais cet enfant-là, voyez-vous, monsieur, me donne toujours envie de pleurer! Souvent, quand je suis aux champs, je me mets tout à coup à penser à lui; je me dis : Jean est malade; ou bien : Jean est mort! et alors l'ouvrage a beau être pressé, faut que je trouve un prétexte pour revenir au logis et voir ce qu'il en est. Après ça, il est si faible et si souffrant! si on l'aimait pas plus que les autres, il serait trop malheureux.

— Oui, oui, reprit la fermière doucement; la pauvre créature est en même temps notre croix et notre bonheur; j'aime bien tous mes enfants, monsieur; mais quand j'entends le bruit des béquilles de Jean sur le plancher, je suis toujours prise d'un saisissement de joie : c'est un avertissement que la chère créature ne nous a pas encore été retirée par le bon Dieu. Il me semble que Jean porte bonheur à la maison, comme les nids d'hirondelles attachés aux fenêtres : si j'avais pas à le soigner, je croirais n'avoir plus rien à faire.

La fin à la prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA VALLÉE DE CHAUDEFOUR.

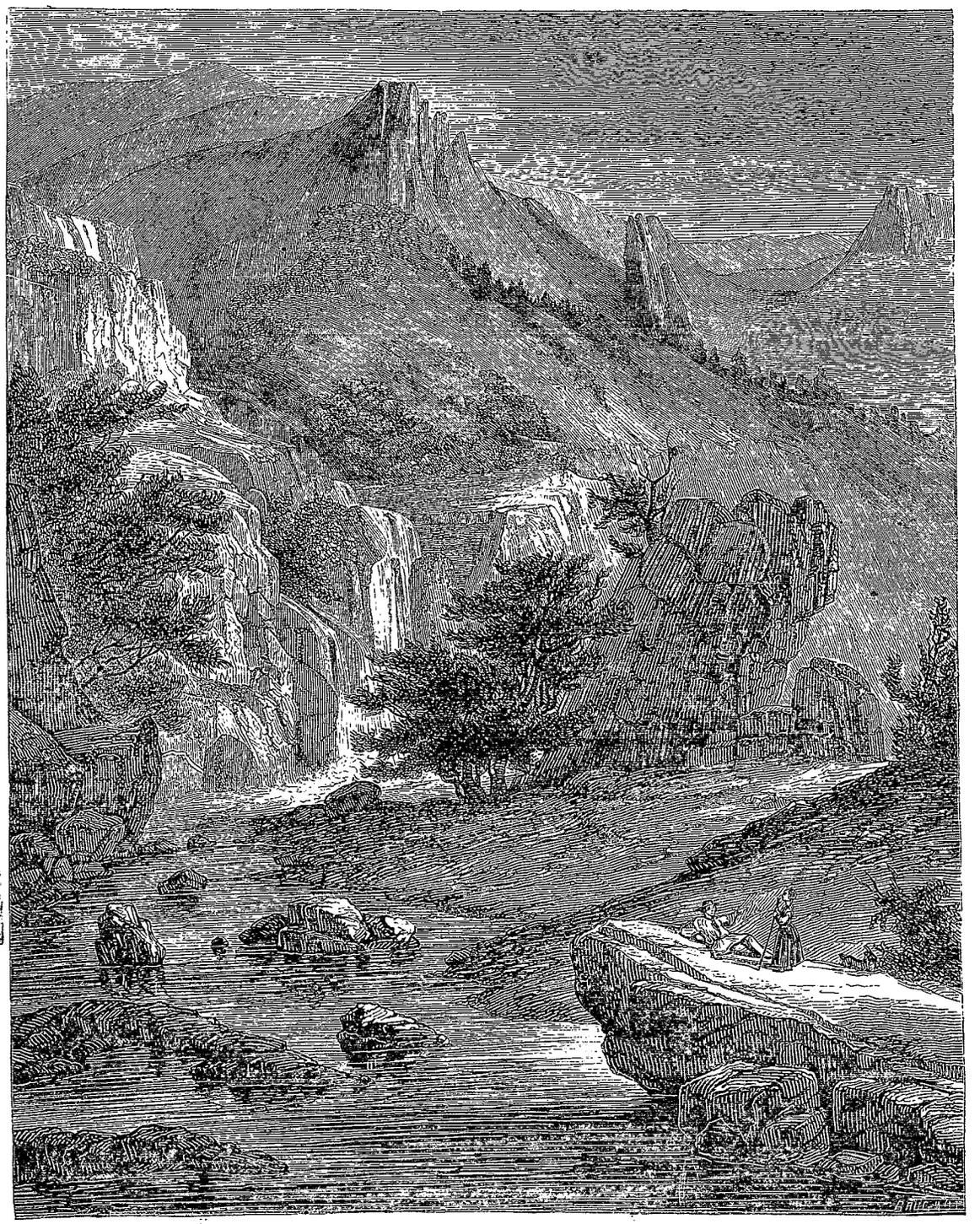

(Une vue de la vallée de Chaudefour, dans le département du Puy-de-Dôme, arrondissement d'Issoire).

A trente ou trente-cinq kilomètres du Puy-de-Dôme, vers le midi, s'élève le groupe des monts Dore, qui, assis sur une large base, dresse, au-dessus de plateaux aux flancs déchirés, les pics du Puy-de-Sancy. De ce massif rayonnent dans toutes les directions des vallées de l'aspect le plus romantique. Celle de Chaudefour descend du flanc occidental, court droit à l'ouest, et va s'ouvrir au voisinage de la petite ville de La Tour-d'Auvergne, située à quelque distance à gauche de la route de Clermont à Aurillac; elle est arrosée par une petite rivière qui grossit les eaux naissantes de la Dordogne.

A son origine elle est ouverte et fertile; mais bientôt elle se rétrécit, et présente aux yeux du voyageur toutes les sauvages beautés des grands pays de montagnes. On y trouve réuni tout ce qui fait le charme et le grandiose des monts Dore. Tantôt le flanc de la vallée se cache sous une sombre forêt de pins, tantôt il n'offre que des rocs aux formes les plus variées, ceux-ci dépouillés par les vents et les orages, ceux-là revêtus d'un épais tapis de mousses et de lichens émaillés de fleurs brillantes, l'érinus alpin aux fleurs incarnates, les campanules aux clochettes bleues, l'épilobe aux fleurs couleur de pourpre, les euphraises blondes aux fleurs

d'or, le néflier aux fruits rouges. Si l'on pénètre dans la vallée, en venant de La Tour, l'aspect est vraiment saisissant : c'est celui que reproduit notre gravure. Par le côté opposé, on se rend de Clermont à Murat et à Besse; puis, remontant au sud-ouest, on laisse sur sa droite cette immense muraille que forme l'éboulement du flanc austral du mont Dore, aux sources de la Dore.

LA GOUTTE D'EAU

DANS SON ACTION SUR LA LUMIÈRE.

La goutte d'eau dont nous allons parler n'est pas celle qui, tombant incessamment sur la pierre, parvient à la creuser par son action répétée. Ce n'est point non plus la goutte d'eau qui, filtrant à travers les voûtes calcaires des grottes, est venue les tapisser de riches stalactites, ou les décorer de pyramides et de groupes fantastiques d'albâtre. Ce n'est point enfin la goutte d'eau prise dans les marais ou dans une infusion, et soumise au microscope avec ses milliers d'animalcules. Non, c'est la goutte d'eau formée par la condensation des nuages ou des vapeurs, et prenant d'elle-même la forme globuleuse; c'est la goutte d'eau produite, comme une perle brillante et limpide, par la rosée sur les fleurs et sur la trame légère de l'araignée; c'est la goutte d'eau résultant de la chute d'une cascade, du choc des vagues ou du mouvement de quelque machine hydraulique.

L'eau, comme on le sait, existe sous trois états différents : elle est rendue solide par le froid, elle est liquide dans l'état ordinaire, ou bien elle est changée en vapeur invisible comme l'air par l'action de la chaleur, ou par l'évaporation lente; et, sous ce dernier état, elle constitue une portion notable de l'atmosphère dans laquelle elle est dissoute en quantité plus ou moins grande suivant le degré de chaleur.

Lorsque, par suite du refroidissement, la vapeur dans les hautes régions de l'atmosphère se trouve en excès, elle repasse à l'état liquide, et forme alors une infinité de globules tellement petits qu'on ne peut leur donner le nom de gouttes d'eau, en raison de leur extrême petitesse. Ils n'agissent sur la lumière que comme une très fine poussière. C'est ainsi que le verre en poudre très fine a un tout autre aspect que ce même corps en grains perceptibles. Ces globules primitifs produits par la condensation de la vapeur constituent les nuages au haut des airs ou les brouillards dans les régions plus basses de l'atmosphère. Ils se tiennent là soutenus par la même cause qui empêche les particules d'une émulsion de s'en séparer, ou les matières terreuses qui troublent l'eau après un orage de s'en séparer; c'est le même phénomène que les micrographes ont nommé le mouvement brownien. Mais il est peut-être une autre cause qui concourt à maintenir au haut des airs les petits globules d'eau composant les nuages. De même qu'un oiseau dans son vol augmente sa légèreté spécifique en redressant ses plumes hérissées sur tout son corps, de telle sorte qu'entre elles se trouve logé un volume considérable d'air échauffé et conséquemment plus léger; de même aussi l'on conçoit que chaque petit globule d'eau devient spécifiquement plus léger s'il reste entouré d'une même couche de vapeur, laquelle serait sans influence pour des globules plus gros. Faute d'avoir compris ces causes de la légèreté spécifique des nuages, et aussi pour expliquer leur mode d'action différent sur la lumière, quelques physiciens ont admis la singulière hypothèse que la vapeur, en se condensant, constituait des vésicules formées d'une enveloppe d'eau extrêmement mince avec un espace central vide ou occupé par un fluide très ténu.

Toutefois, les petits globules d'eau des nuages finiront par se réunir en gouttelettes d'abord très fines, puis de plus en plus grosses, pour former la pluie; c'est alors seulement qu'ils agiront sur la lumière en produisant les vives couleurs de l'iris que n'auraient pu produire les globules les plus petits; chez ceux-ci, en effet, un rayon transmis est trop puissamment influencé par les rayons qui rasent les bords d'où résultent des effets d'interférence trop nombreux et trop confus pour l'œil qui les observe d'une grande distance.

La vapeur dissoute en excès pendant le jour dans les couches inférieures de l'atmosphère se condense, vers la fin de la nuit, pour produire la rosée; mais alors ce sont de petites gouttes qui se forment sans intermédiaire, parce que les premiers globules d'eau condensée sur les poils, sur les parties saillantes des végétaux, deviennent un centre d'attraction pour les nouvelles molécules de liquide. Ces gouttes de rosée, au lever du soleil, brillent comme autant de pierres précieuses sur les feuilles, sur les fleurs, sur les aigrettes des graines et sur les fils tendus par les araignées. Quelques unes de ces gouttes sont rassemblées sur les feuilles, comme celles du chou, qu'un enduit cireux empêche de se laisser mouiller; elles roulent sur leur surface comme des globules de mercure, dont elles ont aussi l'éclat; et l'on reconnaît bien alors que ces globules se forment de même, et qu'ils se réunissent entre eux aussi de la même manière : c'est l'effet de la cohésion ou de l'attraction des molécules du liquide entre elles; car cette force, agissant également dans toutes les directions, doit donner cette forme sphérique où tous les points extrêmes sont situés à même distance du centre, et conséquemment se font équilibre.

Ce sont encore des gouttes parfaitement rondes que forme l'eau divisée par le choc, par l'agitation, par la résistance de l'air quand elle tombe d'une certaine hauteur. Dans l'air, ces gouttes disparaissent ordinairement quand elles atteignent la surface de l'eau; mais quelquefois on voit ces gouttelettes bondir et rouler à la surface comme des globules de mercure, comme des gouttes de rosée sur des feuilles de chou. C'est surtout quand la rame frappe l'eau d'un lac, et que l'évaporation est activée par un soleil ardent et par une brise légère. Pareille chose arrive aussi quand un vent plus vif vient raser la surface des vagues de la mer, et l'on doit attribuer ce phénomène à la production d'une enveloppe de vapeur autour de chaque globule. Il y a là quelque chose d'analogue à ce que l'on voit quand une goutte d'eau déposée sur un métal incandescent y conserve sa forme et se trouve protégée contre l'évaporation par une enveloppe de vapeur jusqu'à ce que, la température du métal s'étant abaissée, le liquide se mette à bouillir et disparaisse promptement. Au reste, quelle que soit l'origine de la goutte d'eau globuleuse, son action sur la lumière est ce qui doit surtout nous intéresser ici. C'est, en effet, par suite de la décomposition de la lumière en traversant deux fois sa surface, et en se réfléchissant une ou plusieurs fois dans l'intérieur, que se produit l'arc-en-ciel et toutes les iris qu'on aperçoit devant les cascades, les jets d'eau ou les roues hydrauliques quand on a le soleil derrière soi.

La goutte de rosée, brillant des couleurs les plus vives aux premiers rayons du soleil, va nous donner l'explication de ce phénomène. Mais d'abord prenons pour terme de comparaison une carafe de cristal pleine d'eau et frappée par la lumière du soleil. La majeure partie de cette lumière si vive traverse en se réfractant le liquide et les deux surfaces du verre, et vient tracer sur la table derrière le vase une figure vivement éclairée presque en fer de flèche, bordée par une ligne encore plus lumineuse qu'on nomme une *caustique*, et qui est le résultat de la concentration des rayons. On observe, d'ailleurs, que le bord même de cette caustique est un peu coloré en rouge par suite d'une décomposition de la lumière analogue à celle qui a lieu dans un prisme de verre. Mais toute la lumière n'a pas ainsi traversé le vase : une portion plus faible s'est réfléchie sur la surface interne qu'elle vient frapper obliquement; cette portion, ainsi réfléchie par une surface courbe et

réfractée de nouveau à sa sortie par une autre surface courbe, devra donc présenter un degré de décomposition ou de dispersion beaucoup plus considérable, c'est-à-dire que les couleurs sur lesquelles la lumière solaire peut être décomposée par le prisme se montreront ici plus étalées et plus distinctes qu'autour de la caustique directe; il y aura d'ailleurs aussi pour ces rayons réfléchis à l'intérieur un maximum de déviation auquel correspondra une concentration de lumière blanche ou colorée. C'est pour cela qu'en de certaines positions seulement on aperçoit obliquement dans la carafe des nuances richement colorées. Or, chaque goutte de rosée agit comme la carafe, avec cette seule différence que, par suite de sa forme sphérique, les rayons qui en sortent après une réflexion intérieure sont disposés circulairement sur toute la surface d'un cône de 82 degrés environ, ayant pour axe le rayon mené du soleil à la goutte d'eau.

Les rayons diversement colorés ayant une réfrangibilité différente aussi, les rayons rouges seront plus écartés, les violets le seront moins et les autres couleurs occuperont des positions intermédiaires; voilà pourquoi, pour une même position de l'œil, une seule goutte de rosée ne montre qu'une seule nuance qui change avec la position qu'on occupe; et pourquoi aussi diverses gouttes de rosée vues en même temps sur différents points d'une même plante, dont on est assez rapproché, présentent des couleurs différentes. Si un grand nombre de gouttes se trouvaient en même temps à la même distance de l'œil, et dans la même situation par rapport au soleil, elles donneraient toutes la même couleur en même temps, comme on le voit parfaitement, si, tournant le dos au soleil, on se place devant une grande roue hydraulique dont le mouvement est assez rapide pour produire abondamment cette sorte de poussière d'eau que donnent aussi les jets d'eau et les cascades. Dans ce cas, en effet, on a devant soi à 2 mètres de distance un véritable arc-en-ciel de petite dimension, mais dont les couleurs intermédiaires se sont combinées de manière à reproduire la lumière blanche. Une bande circulaire de gouttes d'eau soutenues momentanément en l'air ou tombant lentement produit la bande rouge extrême de ce petit arc-en-ciel, mais les autres couleurs qu'on devrait voir sont influencées par le mélange des couleurs produites par des gouttes occupant une bande circulaire continue, de sorte que là où devait se trouver la bande jaune, par exemple, il arrive en même temps le rouge d'une bande plus interne, et le violet d'une bande plus externe qu'on eût vue séparément, si, au moyen d'un écran on eût intercepté toute autre lumière. Toutefois, c'est le mélange de ces couleurs qui produit la bande blanche médiane du petit arc-en-ciel.

C'est exactement de la même manière que les gouttes d'une pluie qui tombe au loin produisent un arc-en-ciel plus ou moins distinct; mais, dans ce cas, en raison de la grande distance, la superposition des couleurs ne peut avoir lieu comme pour le petit arc produit par la roue hydraulique.

Les deux parts de rayons que nous venons de mentionner ne représentent pas encore la totalité de la lumière reçue par une goutte d'eau; il y a une deuxième réflexion partielle qui se fait là où sortent les rayons servant à former les rayons colorés et les iris dont nous venons de parler. Cette deuxième réflexion partielle est suivie d'une troisième émergence partielle qui donne des rayons colorés plus faibles, mais trois fois plus étalés. Ces rayons, quoique moins vifs, sont bien visibles dans les gouttes de rosée, et concourent à multiplier leurs jeux de lumière. C'est aussi cette troisième émergence, après deux réflexions, qui produit l'arc-en-ciel secondaire que l'on voit ordinairement au-dessus de l'arc-en-ciel ordinaire, et qui a les couleurs disposées en sens inverse, c'est-à-dire le rouge en dedans, avec une largeur triple. Quatre et cinq réflexions internes donnent lieu à une cinquième émergence de rayons de plus en plus faibles: ce sont ces dernières qui donnent un arc-en-ciel tertiaire beaucoup plus rare.

DESCRIPTION DE LA MOUCHE.

(Voy., sur les Mouches et leurs métamorphoses, p. 366.)

Avant de décrire en détail la mouche que nous avons vu éclore, signalons l'augmentation de volume du nouvel insecte par rapport à la coque d'où il est sorti et où il ne pourrait plus être contenu. Il y a là en effet quelque chose d'inexplicable au premier coup d'œil; mais coupons avec de petits ciseaux la peau sur un des flancs; soulevons cette peau, et nous découvrirons la cause de cette augmentation de volume. C'est un grand sac membraneux plein d'air situé de chaque côté de l'abdomen, près de la base, comme le représente la figure 13, qui, de même que les figures suivantes, est grossie ou vue à la loupe. Le sac en question est un reste du grand canal aérifère latéral que nous avons déjà signalé dans la larve et dans la nymphe; il se gonfle après l'éclosion comme les poumons d'un nouveau-né, et contribue à augmenter la légèreté de l'insecte; en même temps aussi il produit l'effet de la caisse des instruments de musique pour renforcer le son que fait la mouche en volant; il augmente à tel point la transparence de l'abdomen, du mâle surtout, que cette partie, chez certaines espèces, paraît être plus d'à moitié vide.

Prenons la loupe maintenant, et étudions en détail la mouche. Nous remarquons d'abord que, comme tous les insectes, elle se compose de trois parties bien distinctes: 1° la tête, portant les yeux, les antennes et la trompe; 2° le thorax, portant les trois paires de pieds et les ailes; 3° l'abdomen enfin, sans organes externes, mais contenant les viscères, et divisé en quatre anneaux ou segments à recouvrement, comme les brassarts des anciennes armures. Le thorax lui-même est composé de trois segments plus solidement unis entre eux et presque confondus en une masse arrondie, mais que cependant on distingue, soit par les sillons correspondants aux lignes de soudure, soit par l'emplacement des organes qu'ils portent. En effet, le premier segment porte la première paire de pattes, et au-dessus de chaque patte une longue boutonnière roussâtre, qui est le premier stigmate antérieur, lequel existait seul dans la nymphe avec une disposition spéciale. Le second segment porte en dessous la deuxième paire de pattes, et en dessus les deux ailes qui, comparables, comme nous l'avons dit, à un sac membraneux aplati, semblent représenter ici un groupe de trachées repoussé au dehors par suite du grand développement des muscles locomoteurs, et implanté sur l'emplacement que devraient occuper des stigmates. Le troisième segment du thorax enfin porte, avec la troisième paire de pattes, une deuxième paire de stigmates presque aussi grands que les premiers, mais ronds, et, en outre, deux petits appareils très singuliers de chaque côté: c'est d'abord une petite massue blanche, molle, vésiculeuse, qu'on a nommée le balancier, par comparaison avec le balancier des danseurs de corde; et au-dessus une lame blanchâtre en forme d'écaille voûtée, pour protéger le balancier: ce dernier, au lieu de servir, comme son nom l'indique, à régler les mouvements ou à maintenir l'équilibre, est bien plutôt l'organe d'un sens qui nous est inconnu, et qu'on retrouve chez tous les autres insectes à deux ailes ou diptères.

9.

Puisque nous avons déjà signalé chez la mouche la présence des quatre stigmates ou orifices respiratoires du thorax, mentionnons aussi ceux de l'abdomen. On en voit tout d'abord un de chaque côté sur chacun des quatre segments à l'endroit où la plaque dorsale se joint à la membrane plus molle du ventre; ce sont de petites ouvertures rondes entourées d'un anneau luisant, brunâtre; mais en outre il y a deux autres paires de stigmates semblables, l'une en avant très près du thorax, l'autre à l'extrémité postérieure, et qui

ne se voit que lorsque l'on comprime l'abdomen, du moins chez le mâle. Cela prouve déjà qu'au lieu de quatre on doit voir au moins six segments à l'abdomen, ou neuf segments en tout; et d'ailleurs cela porte à seize le nombre total des

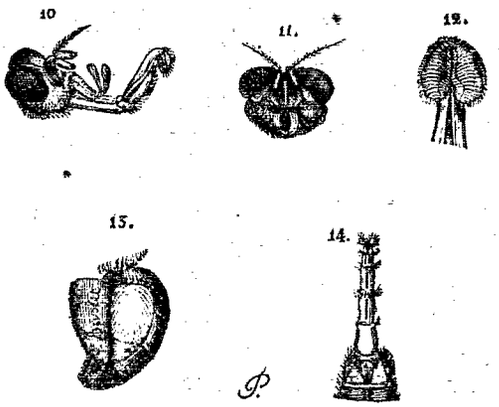

stigmates. Or, les chenilles et les vers-à-soie ont douze segments et neuf paires de stigmates, quoique les deuxième et troisième segments, qui plus tard porteront les ailes, en soient dépourvus. Or, le principe de l'unité de composition, pour les animaux dérivés d'un même type, veut que l'on retrouve plus ou moins complets, chez la mouche comme chez tous les insectes, les douze segments du corps. Nous avons déjà vu trois segments au thorax, qui porte invariablement les trois paires de pieds; il ne s'agit donc plus que de voir neuf segments à l'abdomen. Eh bien, le nombre quatre des segments visibles d'abord, qui s'est trouvé porté à six en tenant compte du mode de distribution des stigmates, est réellement porté à neuf si l'on considère que le prolongement tubuleux (fig. 14), qu'on fait saillir en pressant l'abdomen, est formé de trois anneaux rentrant l'un dans l'autre comme ceux d'une lunette d'approche. Les mâles, étudiés convenablement, montrent ces mêmes segments plus réduits; mais les femelles seules sont pourvues de ce prolongement si considérable, qui leur sert pour déposer et fixer leurs œufs.

Sans parler des différences essentielles que l'anatomie nous fait voir à l'intérieur, les mâles et les femelles se distinguent aussi par un autre caractère extérieur très singulier et que nous ne pouvons expliquer. La tête de la mouche (fig. 10 et 11), comme celle des autres insectes, présente de chaque côté un très grand œil à facettes; eh bien, chez le mâle, les deux grands yeux sont très rapprochés en dessus; chez la femelle, au contraire, ils sont séparés par une bande assez large.

Ces grands yeux, qui sont une des merveilles de l'organisation des insectes, méritent bien de nous arrêter un instant et d'être étudiés avec un microscope plus puissant. Leur enveloppe externe est élégamment et régulièrement divisée en plusieurs milliers de petites facettes hexagones, transparentes et convexes, qui concentrent les rayons lumineux sur l'extrémité d'autant de petits nerfs optiques. Ce sont donc autant de milliers de petits yeux parfaits donnant chacun une petite image des objets extérieurs, et non point, comme on l'a prétendu à tort récemment, des yeux partiels donnant chacun un seul point isolé d'une image unique. Comment ces milliers d'images donnent-ils la sensation d'un objet unique?

C'est assurément bien difficile à concevoir; mais pourtant ce l'est tout autant de concevoir comment les huit yeux simples d'une araignée, ou même les deux yeux des mammifères, des oiseaux, etc., perçoivent en commun des sensations simples, d'autant plus que, chez presque tous les animaux, les deux yeux sont situés plus latéralement que ceux de l'homme.

Toutefois la nature, comme si les deux yeux multiples de la mouche n'avaient pu suffire, a donné de plus à ces insectes trois petits yeux lisses, rapprochés en triangle: ce sont trois petites perles noires au milieu de la bande qui sépare les deux grands yeux, mais plus en arrière. Ces petits yeux sont semblables à ceux de l'araignée, tandis que d'autre part certains insectes, comme le hanneton, n'ont que les grands yeux à facettes, et cependant les uns et les autres paraissent être également clairvoyants.

En avant des yeux, et de chaque côté de la bande qui les sépare (fig. 10 et 11), se trouvent deux fossettes où se logent les antennes; ces organes, analogues aux longues cornes des papillons, et devant servir de même à discerner les qualités de l'atmosphère, se composent seulement de trois articulations dont la dernière, ovoïde et plus grande, porte à sa base une soie latérale un peu velue. En dessous de la tête, une autre fossette plus grande reçoit la trompe (fig. 10) dans l'état de contraction. Cette trompe, d'une structure si curieuse, se replie en coude au milieu; elle porte vers sa base deux petites tiges dressées, qui sont les palpes, petits organes accessoires d'odorat ou de toucher. L'extrémité de la trompe se dilate (fig. 12) en deux lèvres serres convexes, couvertes de rayures transverses, auxquelles correspondent des aspérités destinées à user, à râper la surface que la mouche veut sucer. Le mouvement de la trompe contribue sans doute à opérer la succion; mais il ne suffirait pas pour cela, et cet effet est surtout produit par une sorte de jabot qui, dilaté par le mouvement des segments du corps, aspire ou pompe véritablement le liquide. Ce même jabot d'ailleurs, s'il s'est préalablement rempli d'eau, peut la dégorger en partie sur les substances sèches, comme le sucre, que la mouche doit rendre liquides avant de les avaler. Ce qui permet au jabot de remplir son rôle de pompe aspirante, c'est un bourrelet charnu très épais, qui ferme à volonté le trajet de l'œsophage, en avant de l'estomac.

Nous aurions encore bien des choses à dire sur la structure intérieure, sur les nerfs, qui ont reçu une tout autre forme quand ils ont dû transmettre les ordres de la volonté à de nouveaux organes; sur les muscles, qui n'existaient point d'abord, et qui se sont formés de toutes pièces pour mouvoir de mille manières la trompe, la tête et les antennes, les divers segments de l'abdomen, les organes terminaux, et surtout pour communiquer aux ailes et aux pattes ces mouvements si variés que nous admirons toujours quand un insecte si chétif, si frêle en apparence, se brosse, se nettoie les ailes ou la tête, puis frotte ensuite ses pattes l'une contre l'autre et avec un instinct si parfait les débarrasse de toutes les souillures, de toutes les poussières. Disons seulement combien est heureusement compliquée la structure des pattes pour permettre à ces organes de remplir leurs fonctions. Une première pièce, courte et articulée sous le thorax, est la hanche sur laquelle se meut une seconde pièce courte comme le genou d'un graphomètre; une troisième et une quatrième pièces allongées, constituant le membre proprement dit, ont été nommées la cuisse et la jambe. Enfin, une dernière portion très flexible, qu'on nomme le tarse, représente le pied ou la main d'un mammifère; elle se compose de cinq articulations distinctes pour pouvoir s'adapter plus exactement au contour des objets, et se termine par deux crochets recourbés pour s'accrocher aux surfaces molles ou rugueuses; au-dessous des crochets, enfin, deux palettes vésiculeuses ou pelottes blanchâtres, hérissées de petites aspérités, servent à fixer l'insecte sur les surfaces les plus lisses et les plus dures.

Cette description que nous venons de tracer s'applique non seulement à la mouche commune de nos habitations, mais aussi à de nombreuses espèces plus ou moins analogues par leur coloration, les unes plus grosses, les autres plus petites; nous avons choisi pour modèle de nos dessins la mouche bleue de la viande, à cause de sa grande taille et de l'éclat brillant de son abdomen.

TAROTS PERSANS.

Ces tarots ont été achetés dans un des bazars du Caire par M. Prisse, voyageur français, auquel on doit la belle Chambre des Rois, aujourd'hui l'une des richesses de la Bibliothèque Royale. Un marchand les avait exposés en vente au milieu d'autres curiosités. Ils sont peints en miniature sur de petites feuilles d'ivoire, à peu près de la grandeur

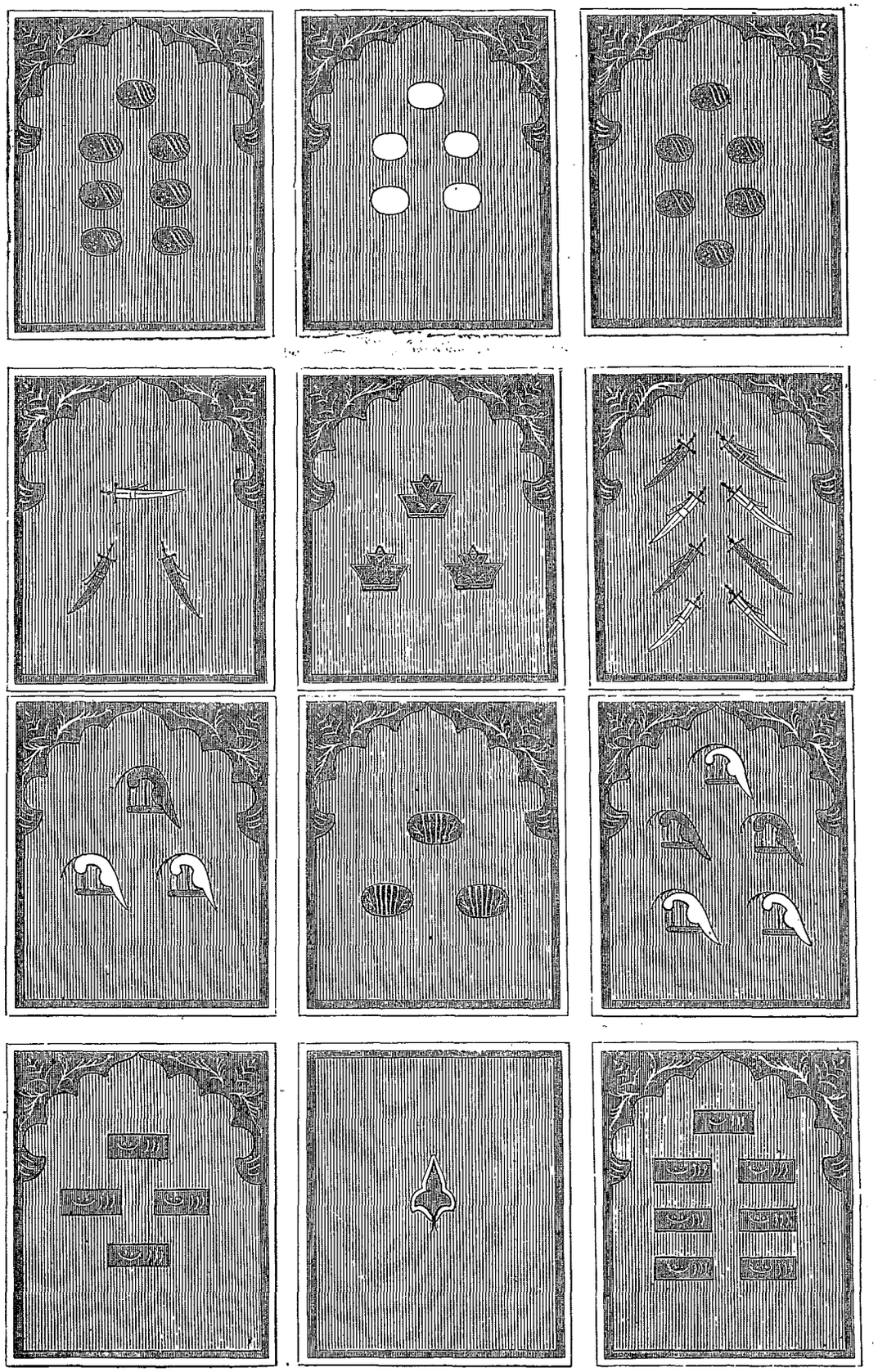

(Jeu de cartes ou tarots persan.)

dont ils sont représentés ici : le nombre de ces cartes est seulement de onze; celle du milieu, dans le rang le plus inférieur de notre dessin, offrant le revers, qui est commun à toutes les autres. Quatre de celles-ci représentent

des turbans de différents genres au nombre de 3, 5, 6 et 7; quatre autres, par couples, des sabres et des casques; une seule, trois couronnes : enfin, sur les petits tableaux rectangulaires que portent les deux dernières se lisent des caractères qu'il est assez difficile d'interpréter; ils forment le mot *ádáta :* considérées comme lettres numérales, elles représentent le nombre 4111. Ce jeu est-il complet? Nous l'ignorons.

Malgré leur origine, ces tarots ne sont évidemment pas arabes; leur exécution fine et délicate, le style des casques et des couronnes, celui des entourages, tout indique qu'ils ont été exécutés en Perse, le pays le plus artiste de l'Orient. Ce qui du reste semble ne devoir laisser aucun doute à cet égard, c'est que les jeux de hasard sont sévèrement proscrits par le Coran; que les Arabes ne les connaissent pas, et qu'ils ont même de l'aversion pour les joueurs de cartes; tandis que les chiites, les sectateurs d'Ali, les Persans, en un mot, se les permettent ouvertement, ainsi que le vin. Natures plus vives et plus impressionnables, ils n'ont pu se plier tout-à-fait à la morale sévère de Mahomet, et ils ont toujours conservé dans leur caractère l'enjouement et la gaieté dont les contes des Mille et une Nuits offrent de si nombreux et de si gracieux tableaux. M. Prisse a remarqué que, durant le long séjour qu'il a fait en Égypte et dans les régions voisines, ce jeu de cartes est le seul qu'il ait aperçu, et l'indifférence avec laquelle on l'avait exposé indiquait assez qu'on comptait peu, pour le vendre, sur le goût des indigènes.

LE POETE ET LE PAYSAN.

NOUVELLE.

(Fin.— Voy. p. 359.)

Arnold écoutait ces naïves expressions de tendresse avec un intérêt mêlé d'étonnement. La fermière appela une servante pour l'aider à dresser la table; et, sur l'invitation de Moser, le jeune homme s'approcha d'un feu de broussailles que l'on venait de ranimer.

Comme il s'appuyait au manteau fumeux de la cheminée, ses regards tombèrent sur un petit cadre noir qui renfermait une feuille desséchée. Moser s'en aperçut.

— Ah! vous regardez ma relique, dit-il en riant; c'est une feuille du saule pleureur qui pousse là-bas sur le tombeau de l'ancien!... Je l'ai eue d'un négociant de Strasbourg qui avait servi dans la vieille. Je ne donnerais pas la chose pour cent écus.

— Vous y attachez donc quelque idée particulière? demanda le chasseur.

— Des idées, non, répliqua le paysan; mais moi aussi j'ai fait un congé dans le quatorzième hussards, un vaillant régiment, monsieur, qui a été drôlement arrangé à Montmirail! il n'est resté que huit hommes de notre escadron : aussi, quand le petit caporal a passé devant la ligne, il nous a salués... oui, monsieur, salués avec son chapeau! Tonnerre! il y avait de quoi se faire tuer jusqu'au dernier, voyez-vous. Ah! c'était le père du soldat!

Ici le paysan se mit à bourrer sa pipe en regardant le cadre de bois noir et la feuille desséchée. Il y avait évidemment pour lui, dans ce souvenir d'une merveilleuse destinée, tout un roman de jeunesse, d'émotions et de regrets. Il se rappelait les dernières luttes de l'empire, auxquelles il avait assisté, les revues passées par l'empereur, alors que sa présence faisait croire encore à la victoire; les succès passagers de la fameuse campagne de France, aussitôt expiés par le désastre de Waterloo; le départ du grand vaincu, et sa longue agonie sur le rocher de Sainte-Hélène! Toutes ces images traversaient successivement l'imagination du fermier, et son front se plissait; son pouce s'appuyait avec plus d'énergie sur la pipe remplie depuis longtemps, et il sifflottait entre ses dents une marche de son ancien régiment.

Arnold respecta cette muette préoccupation du vieux soldat, et attendit qu'il reprît lui-même la parole.

L'arrivée du souper l'arracha à sa rêverie; il approcha une chaise pour son hôte, et alla prendre place de l'autre côté de la table.

— Allons! à la soupe, cria-t-il brusquement; je n'ai rien pris depuis ce matin qu'une croûte avec deux gorgées d'eau de cerise; je mangerais ce soir un bœuf sans le mâcher.

En même temps, pour prouver son dire, il se mit à vider l'immense écuelle de soupe au lard placée devant lui.

On n'entendit pendant quelques minutes que le bruit des cuillers, bientôt suivi de celui des couteaux qui découpaient le quartier de porc fumé servi par la fermière. La marche et le grand air avaient donné à Arnold lui-même un appétit qui lui fit oublier toutes ses délicatesses parisiennes : le lard de Moser lui parut avoir une saveur inconnue, et son piqueton je ne sais quelle qualité apéritive qui l'excitait à manger pour mieux boire et à boire pour mieux manger. Le souper allait s'égayant de plus en plus, lorsque le paysan releva tout à coup la tête, comme frappé d'un souvenir subit.

— Et Farraut? demanda-t-il; je ne l'ai pas vu depuis mon retour...

La fermière et les enfants se regardèrent sans répondre.

— Eh bien, qu'est-ce que c'est? reprit Moser, qui remarqua leur embarras; où est le chien? qu'est-il arrivé? Répondrez-vous, Dorothée?

— Ne te fâche point, père, interrompit Jean; on n'osait point te le dire; mais Farraut est parti, et n'est pas revenu.

— Mille diables! Il fallait donc avertir! s'écria le paysan en frappant la table du poing. Et quel chemin a-t-il pris?

— Le chemin des Garennes.

— Quand cela?

— Après le déjeuner : nous l'avons vu monter le petit sentier.

— Faut qu'il lui soit arrivé quelque chose, dit Moser en se redressant... Le malheureux animal n'y voit presque plus, et il y a tout du long des sablonnières! Va chercher ma peau de chèvre et la lanterne, femme : faut que je retrouve Farraut, mort ou vif.

Dorothée sortit sans faire aucune observation sur l'heure ni le mauvais temps, et reparut bientôt avec ce que son mari avait demandé.

— Vous tenez donc bien à ce chien? demanda Arnold, surpris d'un pareil empressement.

— C'est pas moi, répondit Moser, qui allumait sa pipe; mais il a rendu service au père de Dorothée. Un jour qu'il revenait de la Poutroye avec le prix de ses bœufs, quatre hommes ont voulu le tuer pour avoir son argent, et sans Farraut c'était fait : aussi quand il est mort, il y a deux ans, le bonhomme m'a appelé à son lit pour me demander de soigner le chien comme un de ses enfants... Ça été son mot... J'ai promis, et ce serait une honte de ne pas tenir parole aux morts...—Hé! Fritz, donne-moi mon bâton ferré...—Je voudrais pas, voyez-vous, pour une pinte de mon sang qu'il *soye* arrivé quelque chose à Farraut... C'est une bête qui est dans la famille depuis vingt ans... qui nous connaît tous à la voix... et qui rappelle le grand-père... Allons, vite donc, la lanterne, femme... A vous revoir, monsieur, et bonne nuit jusqu'à demain.

Moser s'enveloppa dans sa peau de chèvre, et sortit. On entendit le bruit de son bâton ferré se perdre au milieu des rumeurs du vent et de la pluie, qui continuait à tomber.

Après une assez longue pause, la fermière proposa au chasseur de lui montrer le lit qui lui était destiné; mais Arnold demanda la permission d'attendre le retour du maître de la maison, si ce retour ne tardait pas trop. Il commençait à s'intéresser à l'homme qui lui avait d'abord paru si vulgaire et à l'humble famille dont il avait cru la vie si dépourvue de valeur.

Cependant la veillée se prolongea sans que Moser reparût,

Les enfants s'étaient endormis l'un après l'autre, et Jean lui-même, qui avait résisté plus longtemps, dut enfin gagner son lit. Dorothée, inquiète, allait sans cesse du foyer à la porte de la ferme, et revenait de la porte au foyer sans avoir rien aperçu. Arnold essayait de la rassurer; mais son esprit s'exaltait dans l'attente : elle accusait Moser de ne songer ni à sa santé, ni à sa sûreté; d'être toujours prêt à se sacrifier pour les autres, de ne pouvoir se résigner à voir souffrir un homme ou un animal, sans tout hasarder pour le soulager; et à mesure qu'elle multipliait ses plaintes, qui ressemblaient singulièrement à une glorification, ses inquiétudes devenaient plus vives; elle avait mille pressentiments funestes. La veille, le chien avait hurlé pendant toute la nuit; un hibou était venu se percher sur le toit de la ferme; on se trouvait au mercredi, jour habituellement fâcheux dans leur famille. Ses angoisses étaient enfin arrivées à un tel point que le jeune chasseur lui proposa d'aller à la recherche de son mari, et qu'elle se préparait à éveiller Fritz pour l'accompagner, lorsqu'un bruit de pas se fit entendre dans la nuit.

— C'est Moser! dit la paysanne, qui s'arrêta court.

— Holà! hé! ouvre vite, femme, cria le fermier du dehors.

Elle courut tirer le verrou, et Moser parut portant dans ses bras le vieux chien aveugle.

— Le voici, dit-il gaiement; Dieu me sauve! j'ai bien cru que je ne le retrouverais jamais : la malheureuse bête avait roulé au fond de la grande pierrière.

— Et tu es allé le chercher là? demanda Dorothée effrayée.

— Fallait-il pas le laisser au fond, pour le retrouver noyé demain? répliqua l'ancien soldat. J'ai glissé le long de la grande berge, et je l'ai emporté dans mes bras comme un enfant : seulement, la lanterne y est restée.

— Mais, malheureux, tu risquais ta vie! s'écria Dorothée, à qui l'explication de son mari donna le frisson.

Celui-ci fit un mouvement d'épaule.

— Ah! bah! dit-il avec une gaieté insouciante; quand on risque rien on n'a rien; j'ai retrouvé Farraut, c'est le principal. Si le grand-père nous voit de là-haut, il doit être content.

Cette réflexion, faite d'un accent presque indifférent, émut Arnold, qui tendit vivement la main au paysan.

— Ce que vous avez fait là est d'un brave cœur, dit-il avec émotion.

— De quoi? parce que j'ai empêché un chien de se noyer? répliqua Moser. Pardieu! chiens et hommes... j'en ai, Dieu merci, retiré plus d'un d'embarras depuis que je suis né; mais j'ai quelquefois eu meilleur temps qu'aujourd'hui. Hé! dis donc, femme, il doit rester par là un verre de cognac; apporte un peu ici la bouteille, que je prenne un air de soleil intérieurement : il n'y a rien qui sèche mieux quand on est mouillé.

Dorothée apporta la bouteille au fermier, qui but en portant la santé de son hôte; puis chacun alla se reposer.

Le lendemain le beau temps était revenu; le ciel, dégagé des nuages, dont plusieurs avaient fondu pendant la nuit, brillait de tout son éclat; et les oiseaux chantaient, en secouant leurs ailes, sur les arbres encore humides.

En descendant du grenier, où un lit lui avait été préparé, Arnold trouva près de la porte Farraut qui se chauffait au soleil levant, tandis que le petit Jean, assis sur ses béquilles, lui préparait un collier de graines d'églantiers; un peu plus loin, dans la première pièce, le fermier trinquait avec un mendiant qui venait réclamer sa dîme de la semaine; Dorothée tenait sa besace, qu'elle remplissait.

— Allons, vieux Henri, encore un coup, disait le paysan en remplissant le verre du porte-haillons; pour achever votre tournée, il faut prendre du courage.

— On en trouve toujours ici, fit observer le mendiant avec un sourire; il n'y a pas beaucoup de maisons dans la paroisse où l'on donne plus; mais il n'y en a aucune où l'on donne d'aussi bon cœur.

— Taisez-vous donc, père Henriot, interrompit Moser; est-ce qu'on parle de ces choses-là! buvez, et laissez le bon Dieu juger les actions de chacun. Vous avez servi aussi, vous; nous sommes de vieux camarades.

Le vieillard se contenta de secouer la tête, et heurta son verre contre celui du fermier; mais on voyait qu'il était plus touché de la cordialité qui présidait à l'aumône que de l'aumône elle-même.

Quand il eut repris son bissac et salué, Moser le regarda s'en aller jusqu'à ce qu'il eût tourné le chemin. Respirant alors bruyamment :

— Encore un pauvre vieux sur le pavé! dit-il en se tournant vers son hôte; vous me croirez si vous voulez, monsieur, mais quand je vois des hommes dont la tête branle s'en aller ainsi demandant leur pain de porte en porte, ça me tourne le sang! Je voudrais pouvoir leur mettre le couvert à tous, et trinquer avec eux comme tout-à-l'heure avec le père Henri. On a beau dire, voyez-vous; pour qu'une vue pareille ne vous casse pas les membres, faut penser qu'il y a là-haut un pays où ceux qui n'ont pas été appelés ici à l'ordinaire recevront double ration et double paie.

— Ah! conservez cette espérance, dit Arnold; elle seule soutient et console. Je n'oublierai de longtemps les quelques heures passées chez vous, et j'espère que ce ne seront pas les dernières.

— A votre aise, dit le vieux soldat; si le lit de là-haut ne vous paraît point trop dur, et si vous digérez notre lard fumé, revenez sans façon, et nous serons toujours vos obligés.

Il secoua la main que le jeune homme avait tendue, lui indiqua le chemin qu'il devait suivre, et ne quitta le seuil que lorsqu'il l'eut vu disparaître en tournant le chemin.

Arnold marcha quelque temps le front baissé; mais, en atteignant le sommet du coteau, il se retourna pour jeter un dernier regard en arrière; et, apercevant la cheminée de la ferme, au-dessus de laquelle s'élevait une légère fumée, il sentit une larme d'attendrissement monter à sa paupière.

— Que Dieu protège toujours ceux qui reposent sous ce toit et celui qui le garde! murmura-t-il à demi-voix; car là où l'orgueil me faisait voir des créatures incapables de comprendre les délicatesses de l'âme, j'ai trouvé des modèles pour moi-même. J'avais jugé le fond sur la forme et cru la poésie absente, parce qu'au lieu de se montrer au-dehors elle se cachait au cœur des choses elles-mêmes; observateur inhabile, je repoussais du pied ce que je croyais des cailloux, sans deviner que, sous ces gangues grossières, se cachaient des diamants.

TENTATIVE DE LEIBNIZ

POUR L'AMÉLIORATION DES MESSAGERIES.

Le transport des voyageurs, qui a fait de nos jours, grâce aux voies de fer, de si remarquables progrès, avait préoccupé dès le dix-septième siècle les plus grands esprits. On sait déjà que la première idée des omnibus remonte à Pascal. Celle des diligences accélérées, dont les chemins de fer ne sont qu'une suite, appartient à Leibniz. Il s'était sérieusement occupé de cette question, et il était d'autant mieux en mesure de le faire, qu'ayant beaucoup voyagé il avait dû être amené à faire naturellement bien des réflexions sur ce genre de service autrefois si négligé. On trouverait peut-être dans la bibliothèque de Hanovre, qui renferme encore tant de papiers manuscrits sur ce grand homme, des détails intéressants sur ce point; et ils le seraient sans doute d'autant plus que tout ce qui se rattache à l'histoire des voitures publiques doit paraître particulièrement précieux à une époque où les entreprises de cette nature, sous le nouveau nom qu'elles ont revêtu, semblent devenues l'affaire capitale de l'État. Quoi qu'il en soit, Leibniz songeait pour coup d'essai à établir ou plutôt à faire établir par l'électeur de Hanovre, qui avait pour lui tant de considération, une diligence qui aurait

franchi en vingt-quatre heures la distance entre Amsterdam et Hanovre. Il lui aurait certainement fallu d'autres moyens que ceux qui sont aujourd'hui en usage sur les routes ordinaires; car la malle de Hanovre à Cologne, qui est une des mieux servies de l'Allemagne, met trente-six heures pour ce trajet, qui est bien moitié moindre que celui d'Amsterdam.

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est que ce projet parut alors si extravagant qu'un ennemi de Leibniz, en ayant eu connaissance, imagina de le publier comme un échantillon de folie dans un pamphlet contre ce grand homme, afin de le perdre de réputation dans l'opinion publique. Heureusement le nom de Leibniz était trop bien accrédité par tant de travaux antérieurs pour pouvoir être si facilement endommagé, du moins aux yeux des gens capables de réfléchir. « Plaisanterie mal entendue, a dit très finement Fontenelle, puisqu'elle ne peut que tourner à la gloire de celui qu'on attaque, pourvu qu'il ne soit pas absolument insensé. » Voici, au surplus, le passage de Fontenelle : « De cette haute théorie, il descendoit souvent à la pratique où son amour du bien public le ramenoit. Il avoit songé à rendre les voitures et les carrosses plus légers et plus commodes; et de là un docteur, qui se prenoit à lui de n'avoir pas eu une pension du duc de Hanovre, prit occasion de lui imputer dans un écrit public qu'il avoit eu dessein de construire un chariot qui auroit fait en vingt-quatre heures le voyage de Hanovre à Amsterdam. »

NÉCESSITÉ DE LA VIE SOCIALE.

Nous ne pouvons apercevoir notre visage que dans un autre corps qui nous le réfléchit; de même, pour que notre âme se sente et se connaisse, il faut une autre âme qui lui renvoie l'impression qu'elle en reçoit.

Voilà pourquoi nous supporterions tous les maux plutôt qu'une solitude absolue et éternelle; voilà pourquoi nous fuirions des jardins enchantés où nous aurions tout à souhait à l'exception de la société de nos semblables.

C'est encore par ce motif que l'existence nous devient insupportable à nous-même si elle l'est aux hommes qui nous entourent. Leur indifférence est pour nous un affaiblissement de notre être; leur mépris, un supplice.

D'après ce penchant invincible de la nature, nous ne pouvons nous empêcher, dès que nous entrons en liaison avec quelqu'un, de mettre un prix à l'opinion qu'il peut avoir de nous, de chercher un côté quelconque par lequel nous puissions nous mesurer avec lui et nous attirer son estime.

Nous regardons comme le plus grand malheur que puisse éprouver un homme la perte de son honneur. Nous soupçonnons capable de toute action mauvaise celui qui secoue tout préjugé et foule aux pieds l'estime publique.

JACOBI.

CROIX DU CIMETIÈRE DE SAINT-GERMAIN-LA-RIVIÈRE

(Département de la Gironde).

Le département de la Gironde renferme un grand nombre de fort jolies croix de cimetières, qui appartiennent presque toutes à la fin de la période du gothique fleuri ou au commencement de la renaissance. Nous avons déjà publié (1839, p. 280) celle de Nérigean (1). La croix dont nous offrons aujourd'hui le dessin appartient à la même période de l'art, c'est-à-dire au seizième siècle. Son ensemble est d'une grande élégance; ses détails ont été traités avec beaucoup de soin; enfin elle est complète, le style n'en a été altéré par la main d'aucun restaurateur.

(1) L'article relatif à cette croix de Nérigean l'attribue au quatorzième siècle; de nouvelles recherches ont fait assigner l'année 1546 pour date précise de sa construction.

Le fût de la croix s'élève sur une base à peu près cubique; il est orné, sur chacune de ses faces, d'une statuette placée sous un arc à talon : on reconnaît facilement sainte Catherine, la tête couronnée, la roue à ses côtés, tenant d'une main un livre et de l'autre une épée; puis saint Germain, patron de la paroisse, en costume d'évêque; sainte Madeleine, tenant le vase de parfum; enfin un personnage couronné et tenant un sceptre à la main, probablement saint Louis, autrefois un des patrons du lieu.

Au-dessus de cette décoration, l'artiste a placé les quatre animaux symboliques des évangélistes : l'homme ou l'ange, figurant saint Matthieu, qui raconte la vie mortelle du Christ; le bœuf, saint Luc, qui raconte la passion; le lion, saint Marc, faisant entendre dans le désert les rugissements de sa voix sauvage; l'aigle, saint Jean, dont la parole s'élève au ciel.

Ce fût se termine sous la forme d'une cloche renversée, et la croix placée au-dessus représente deux sujets que l'on retrouve fréquemment dans l'iconographie chrétienne : du côté de l'ouest, le Christ sur la croix, entre la Vierge et saint Jean; et, du côté opposé, saint Michel terrassant le Dragon.

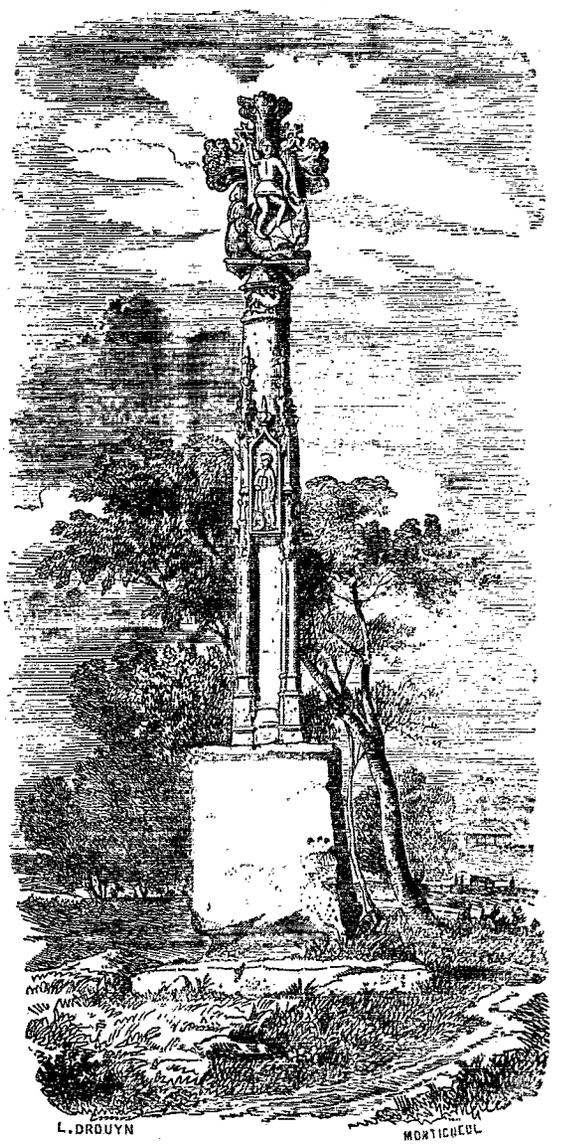

(Croix de cimetière, à Saint-Germain-la-Rivière.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE CHATEAU D'O.

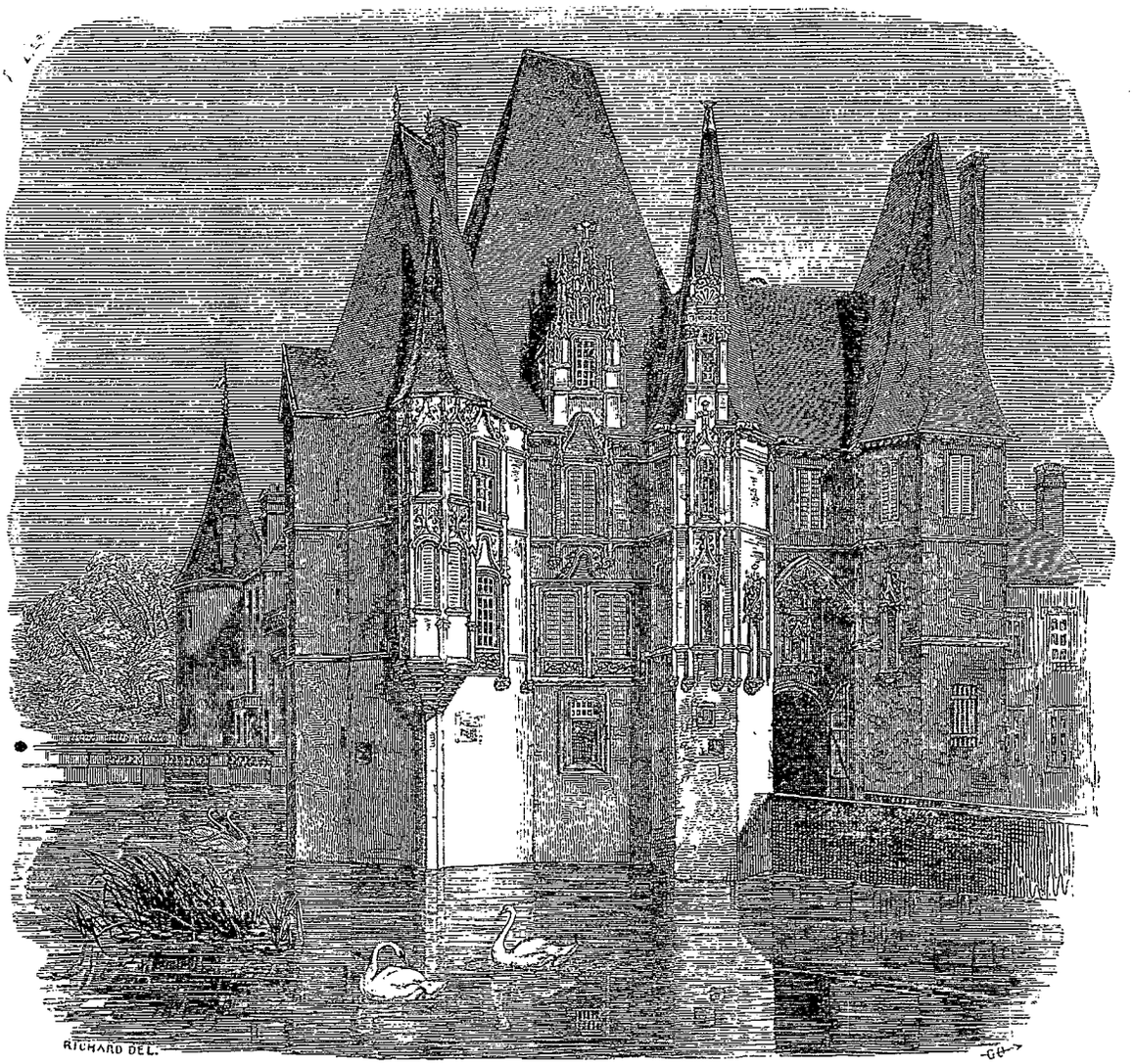

(Aile du nord du château d'O, dans le département de l'Orne.)

Le château d'O est situé dans l'arrondissement d'Argentan. Son nom d'O (Oth) a fait supposer à quelques historiens que les Saxons, pendant une de leurs invasions en Normandie, s'étaient emparés du pays au milieu duquel il s'élève; ils ont fondé cette hypothèse sur l'analogie du nom, qui, dans la langue saxonne, exprime l'idée de propriété, avec celui de deux petits cantons du Renin, très certainement envahis par ces hardis pirates. Mais ces établissements n'ont point été assez considérables pour exercer une grande influence, ni pour laisser de traces; en sorte que les savants ne se sont jamais accordés sur leurs limites et même sur leur véritable situation.

Au moyen-âge, nous voyons les terres sur lesquelles a été construit le château en la possession d'une illustre famille de Normandie, les d'O, dont l'existence nominale remonte à la première croisade, et qui s'éteignit en 1594 en la personne de Jean d'O, surintendant des finances, « homme plus splendide dans ses bâtiments, ses équipages, ses meubles et sa table que le roi lui-même, » dit quelque part Sully en s'élevant avec véhémence contre les exactions de sa vie publique. Le grave et optimiste Jacques de Thou l'appelle « l'Apicius de cette époque. »

Le château d'O, composé d'une façade et de deux ailes, occupe les trois côtés d'un carré que baigne une petite rivière. Irrégulier dans son ensemble, c'est un monument achevé dans quelques unes de ses parties et de ses détails. L'aile du nord, la plus ancienne, appartient aux dernières années du quinzième siècle et aux premières du seizième; l'aile du sud est d'une construction bien postérieure, à l'exception d'une petite tour crénelée qui en forme l'extrémité. La façade, unie et surmontée d'une balustrade, est une reconstruction de 1770; mais à l'intérieur on peut admirer un promenoir de la renaissance, soutenu par des piliers octogones, aux fûts chargés d'enroulements et d'arabesques, aux chapiteaux délicatement sculptés. Quelques parties de ces ornements sont mutilées; mais la réparation en serait facile, parce qu'elle n'aurait à s'attacher qu'aux représentations les plus matérielles. Il suffit, en effet, d'un certain talent d'imitation pour donner, par exemple, à des feuillages la forme luxuriante et contournée que le gothique de la troisième période leur a exclusivement affectée : c'est une œuvre de copiste. Il n'en est pas ainsi des statues. Ce qui donne à la statuaire de chaque époque un caractère particulier, c'est qu'elle exprime la personnalité humaine dans une suite de manifestations essentiellement transitoires; qu'elle personnifie dans la pierre, avec son admirable concision, un ensemble d'idées, de sentiments et d'habitudes extérieures qu'il ne suffit pas d'avoir étudiés sur des œuvres sculptées ou peintes, mais qu'il est nécessaire d'avoir ressentis et saisis dans la vie elle-même pour en reproduire toute la vérité.

L'aile du nord, dont nous donnons le dessin, se compose

de deux tourelles inégales en largeur et en hauteur, occupant la porte latérale; d'un corps principal, et d'une charmante tourelle en encorbellement, où l'on remarque, unis aux formes du style ogival flamboyant, les ornements qui caractérisent la transition du gothique à la pure renaissance. Toutes ces fines sculptures sont fouillées dans une pierre calcaire d'un grain très favorable au ciseau, et susceptible, dans les parties exposées à l'action de l'air sans l'être à l'intempérie des saisons, d'acquérir un éclat comparable à celui du marbre poli. Telle est l'apparence de cette pierre à la porte principale, encadrée et garantie par une arcade ogivale festonnée, et surmontée de deux merveilleux baldaquins qui semblent plier sous un faix de nids. Le poëte ne verrait pas ici, comme à Jumièges,

Neiger les plumes des colombes (1);

il ne serait pas sollicité à la rêverie et aux grandes pensées par le murmure étouffé des ruines; mais à toute heure du jour il entendrait le gazouillement joyeux des moineaux perchés dans de charmantes guirlandes de pampre.

On arrive à O par une longue avenue de hêtres aux troncs lisses, aux branches traînantes. Au milieu de ce cadre de verdure, le château se dessine au loin, tout blanc, parmi les arbres. De grands orangers en caisse s'alignent à la porte d'entrée. On approche; personne dans les jardins, personne sous le frais ombrage des tilleuls : une rivière dort dans les fossés, et des cygnes glissent à sa surface.

HISTOIRE DE LA LITHOGRAPHIE.

(Suite.—Voy. p. 292.)

§ 2. — La lithographie appliquée a l'art par le professeur Mitterer. — Son introduction en France.

Les détails de tous les expédients que Senefelder essaya tour-à-tour pour tirer de son invention le parti qu'il s'en promettait, l'impression économique de ses œuvres, seraient de peu d'intérêt pour le commun des lecteurs. Il ne leur importe guère, en effet, de savoir combien de formes de tampons furent successivement inventées et rejetées; combien de modifications furent tentées dans les combinaisons des presses à imprimer en usage pour la taille douce et la typographie; comment les accidents et les causes de découragement, presque toujours aggravés par la détresse, se multipliaient et se succédaient, sans parvenir à lasser la persévérance de Senefelder. Ce fut seulement en 1798 que le procédé de l'*impression chimique sur pierre* (premier nom donné à la lithographie) commença à prendre assez de physionomie pour mériter de fixer l'attention et donner lieu de former un établissement d'une consistance incertaine, qui devait subir bien des révolutions de fortune. En 1799, Senefelder, associé à un musicien compositeur nommé Gleissner, obtient du roi un privilége de dix ans pour toute la Bavière. En 1800, il forme un second établissement à Offenbach avec les trois frères André, et tous quatre ils entreprennent de faire pénétrer le nouvel art à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin; mais la tentative ne réussit point dans les deux premières villes. A Paris, les frères Pleyel seuls font quelques essais malheureux auxquels ils ne donnent aucune suite.

Deux ans plus tard, nouvelle tentative d'André d'Offenbach à Paris, même insuccès que précédemment. André en partant vend le secret du procédé à Choron, le célèbre fondateur de l'école de musique sacrée, et à M. Baltard, aussi habile graveur qu'architecte distingué; ni l'un ni l'autre n'en tire parti.

En 1804, un élève infidèle de Senefelder colporte ce qu'il sait de ce secret, c'est-à-dire peu de chose; cependant ce peu de chose fut le grain qui s'en alla tomber dans la bonne terre, et la bonne terre fut l'école de dessin de Munich. Il fallut que l'école recourût aux frères de Senefelder qui complétèrent les notions imparfaites données par le transfuge. Un professeur plein de zèle entrevoit alors, confusément encore, le parti qu'on peut tirer, pour l'enseignement du dessin, de l'invention nouvelle, qui se traînait toujours, sous les préoccupations de son auteur, sur l'impression de l'écriture et de la musique. Le laboratoire de chimie de l'école fournit au novateur les moyens de multiplier les expériences pour la composition d'un crayon et la préparation des pierres : c'est de là que sortent les premiers modèles pour le dessin au crayon exécutés par le crayon même. Cette fois, l'*impression chimique* est conquise pour l'art, la lithographie est réellement inventée, et le nom du professeur Mitterer doit en bonne justice être écrit par la reconnaissance publique à côté de celui de Senefelder.

Il est fort remarquable, d'ailleurs, que les deux phases capitales de l'invention de la lithographie aient eu lieu dans la même ville, à Munich. Que Senefelder eût conçu l'idée première loin de l'abondante carrière de Solenhofen, dont la pierre possède à un degré supérieur les qualités chimiques qu'exige la lithographie, cette idée était probablement stérile. Mais l'imprimerie typographique pouvait être inventée aussi bien qu'en Allemagne en tout autre pays de l'Europe.

On faisait à l'école de dessin de Munich des modèles au crayon; à Stuttgard, dans un établissement formé en 1806 par le baron de Cotta, on fit de la *gravure* en intailles, à la manière du cuivre, et, ce qui fut plus utile encore pour la propagation du nouvel art, on y composa le premier traité qui ait paru sur la lithographie.

Senefelder pendant ce temps rêvait des perfectionnements et de nouveaux établissements, après avoir essayé, mais sans succès, par suite des événements politiques, d'appliquer la lithographie à l'impression des étoffes. Il se débattait contre les empiétements qu'on faisait de toutes parts, même sous ses yeux, sur son privilége, qui n'était plus qu'une digue impuissante contre la concurrence. Il venait enfin reprendre, en société avec le baron d'Arétin, sa maison de Munich qu'il avait abandonnée, et qu'il vendit après quelques publications qui ne se soutinrent pas. M. Mannlich, directeur du Musée, leur succéda, et sous ses auspices parut la première œuvre vraiment artistique que la lithographie ait produite : c'est une collection de fac-simile de dessins de Raphaël, de Michel-Ange, d'Albert Dürer et autres grands maîtres, qui font partie du cabinet du roi de Bavière. Ces fac-simile, ouvrage de deux artistes bavarois, MM. Strixner et Pilotti, sont exécutés, comme les originaux, sur des fonds teintés et rehaussés de lumières blanches. L'emploi de ces fonds en teintes plates n'était, au reste, qu'un emprunt fait par la lithographie à la gravure sur bois.

L'art nouveau se répandait en Italie et en Angleterre, où il recevait le nom de *polyautographie;* mais on n'y ajoutait pas foi en France. Denon, directeur du Musée impérial, et le général Lejeune, avaient saisi l'occasion de la célèbre campagne de 1807 pour se procurer des renseignements. Un artiste nommé Lomet, allant plus loin, avait expérimenté par lui-même et rapporté à Paris une planche exécutée de sa main à Munich. La preuve était on ne peut plus concluante : rien ne put dissiper cependant les préventions, qu'entretenait peut-être un gouvernement ombrageux même à l'époque de sa toute-puissance, et qui pouvait redouter la lithographie comme un moyen mis à la portée de tout le monde d'établir des imprimeries clandestines. Mannlich, ayant renouvelé en 1810 les démarches d'André d'Offenbach pour obtenir l'autorisation qu'il sollicitait, échoua à son tour.

Vers la fin de 1814, G. Engelmann introduit sérieusement la lithographie en France par la fondation de son atelier de Mulhouse, d'où sortirent presque aussitôt des produits assez

(1) V. Hugo, Voix intérieures.

remarquables pour fixer, dès l'année suivante, l'attention de la Société d'encouragement.

1816 et 1817 virent mettre en pleine activité à Paris, simultanément, une succursale de l'atelier de Mulhouse et un autre établissement que fonda l'un des hommes les plus honorables de notre temps, le comte de Lasteyrie, qui avait étudié la lithographie en Allemagne dès 1812.

Cependant les procédés pour imprimer les ouvrages d'art étaient encore incertains ; les moyens d'exécution, tels, par exemple, que la qualité du crayon, étaient imparfaits ; l'étendue des propriétés de la pierre, c'est-à-dire ce qu'elle peut réellement donner, et la manière de l'obtenir, étaient mal connues ; enfin les ouvriers étaient encore trop peu expérimentés pour que l'artiste ne dût pas s'attendre souvent à de cruelles déceptions. On croyait, par exemple, qu'un des plus sûrs éléments de réussite consistait dans la hardiesse de la touche du dessinateur, sur laquelle il devait bien se garder de revenir. La lithographie ne paraissait propre dès lors qu'à fixer des croquis, et la difficulté d'effacer un faux trait pour le remplacer, semblait interdire ce moyen de reproduction à l'artiste dont le crayon n'était pas à la fois assez fin et assez sûr pour rendre son idée du premier coup, avec quelque délicatesse et sans *repentirs*. Les presses lithographiques ne servirent, tant que durèrent les préventions et les tâtonnements, qu'à des impressions commerciales d'écritures.

PENSÉES D'OXENSTIERN.

Je ne conclurai jamais rien sur les bruits qui courent du prochain ; car, s'il est coupable, je serais fâché d'augmenter son malheur par mes raisonnements ; et, s'il est innocent, je serais ravi de n'avoir pas été du nombre de ses calomniateurs.

Si l'on considérait bien qu'il ne dépend pas toujours de l'homme de pouvoir se comporter à la fantaisie d'autrui, je crois qu'on aurait l'un pour l'autre plus d'indulgence.

Se plaindre de la fortune dans un état de médiocrité est le suprême degré de l'impertinence.

Les belles actions et les bonnes œuvres sont à l'âme ce que la nourriture est au corps.

On dirait que la fortune ne vaut rien pour la mémoire, car on observe souvent que l'homme heureux ne connaît pas seulement le nom de celui qui l'aida au commencement de sa carrière.

Je voudrais représenter la fainéantise en femme qui a l'air doux et marche à pas comptés, couverte d'une robe de toile d'araignée, dont la queue est portée par le Sommeil, s'appuyant sur le bras de son premier chevalier d'honneur, qui est la Faim, et sa suite composée de Misères.

Une belle âme n'est pas toujours hôtesse d'un beau corps ; les agréments de celui-ci sont un piége où les sots ne manquent jamais de se laisser surprendre.

Les mensonges sont de la nature des boules de neige qui tombent des montagnes ; elles grossissent à mesure qu'elles font chemin, jusqu'à ce qu'elles se dissipent, se fondent, et enfin se réduisent à rien.

La sagesse défend d'ajouter foi à tout ce qu'on entend, de faire tout ce qu'on peut, de dire tout ce qu'on sait, et de dépenser tout ce qu'on a.

Mériter d'être heureux, c'est l'être en effet.

La plupart des amis sont semblables aux hirondelles, qui viennent au printemps et s'en vont quand le froid commence.

(Nous empruntons ces pensées au recueil des Pensées et Réflexions morales du comte d'Oxenstiern, petit-neveu du grand homme de ce nom, et ambassadeur de Suède au congrès de Ryswyck. Exilé de son pays pour avoir abjuré le protestantisme, ruiné par la confiscation de son patrimoine, que ses profusions et son faste avaient déjà fort compromis, il se fixa en Allemagne, et, dans une retraite presque absolue, demanda à l'étude les consolations et la force qu'elle ne refuse jamais. Les Pensées du moraliste suédois, que Lamartinière, son éditeur, élève beaucoup trop en le nommant « le Montaigne du septentrion, » datent de cette époque de sa vie ; écrites en français, elles sont un des exemples nombreux du cosmopolitisme de notre langue.)

LES PATENOTRES DU CONNÉTABLE DE MONTMORENCY.

Le connestable Anne de Montmorency, dit Brantôme, ne manquoit jamais à ses dévotions ny à ses prières ; car tous les matins il ne failloit de dire et entretenir ses patenostres, fust qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il montast à cheval et allast par les champs, aux armées, parmy lesquelles on disoit qu'il se falloit garder des patenostres de M. le connestable ; car en les disant et marmottant, lorsque les occasions se présentoient, il disoit : « Allez-moy prendre » un tel ; attachez cestuy-là à cest arbre ; faites passer cestuy-» là par les picques tout à ceste heure, ou les harquebuses » tout devant moy ; taillez-moy en pièces tous ces marauts » qui ont voulu tenir ce clocher contre le roy ; bruslez-moy » ce village ; bouttez-moy le feu partout à un quart de lieue » à la ronde. » Et ainsi tels ou semblables mots de justice et pollice de guerre profféroit-il selon ses occurances, sans se desbaucher nullement de ses pater, jusqu'à ce qu'il les eust parachevés, pensant faire une grande erreur s'il les eust remis à dire à une aultre heure, tant il y estoit consciencieux.

MUSÉE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

M. Dufourny, professeur d'architecture à l'école des Beaux-Arts, avait, dans ses voyages, recueilli une précieuse collection de plâtres moulés sur des fragments d'architecture antique ; il en fit don au gouvernement. Ces plâtres, qui gisaient dans les greniers du palais de l'Institut, furent transportés à l'école des Beaux-Arts, dans les premières années de la restauration, avec les modèles qu'avait fait faire M. Cassas, auteur d'un beau voyage en Syrie. Depuis cette époque, les directeurs de l'Académie de France à Rome et un inspecteur spécial ont été chargés de faire mouler, dans les plus célèbres musées de l'Italie, les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance, et d'envoyer ces plâtres à l'école des Beaux-Arts.

Ainsi composé des fragments conservés dans la collection Dufourny, des plâtres moulés en Italie, et des copies en marbre exécutées par les élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome, le Musée contient en ce moment plus de mille morceaux précieux à différents titres.

Les deux dessins qui accompagnent cet article représentent deux plâtres du musée de l'école des Beaux-Arts. La figure de femme est connue sous le nom de Julie, dame romaine. La figure assise, connue sous le nom du poëte comique Ménandre, a un pendant à l'école. Ces deux statues ont été moulées sur des modèles antiques du Vatican.

Les dons du ministère de l'intérieur ont en outre enrichi l'école d'un choix de plâtres moulés sur les chefs-d'œuvre de la renaissance, parmi lesquels on doit citer les tombeaux des Médicis et le Moïse de Michel-Ange, les portes du Baptistère de Florence, les statues attribuées à Raphaël, une statue de Donatello, et quelques restes intéressants des plus curieuses ruines gothiques ou de la renaissance.

Le portique de Gaillon, celui d'Anet, et les arcades de l'hôtel Torpanne, font partie de cette exposition de morceaux d'architecture.

Il faut encore ajouter à tant d'excellents modèles rassemblés à l'école la suite des premiers prix de peinture d'histoire et de torse, les portraits des artistes les plus célèbres de l'école française, les dessins d'après Raphaël par M. Desnoyers,

la copie du Jugement dernier de Michel-Ange par Sigalon, celles des Sibylles et des loges du Vatican.

Malheureusement ce musée, qui contribuerait à former le goût et qui accroîtrait beaucoup les jouissances de tous ceux

(École des Beaux-Arts; galerie des Plâtres. — Le Poëte Ménandre.)

qui aiment l'art, n'est pas public. Les modèles en plâtre sont pour la plupart pressés les uns contre les autres en désordre dans les galeries d'étude; les plâtres moulés sur les œuvres de la renaissance, et destinés à orner la vaste et belle salle dont le portique d'Anet forme la façade, sont encore couchés dans les boîtes en bois qui les ont transportés d'Italie en France. Les restes du charmant hôtel de La Trémouille restent depuis cinq ans enfouis au milieu des décombres, et qui sait dans quel état se trouveront ces fragments quand on voudra les replacer! Le temps fuit; plus de trente ans se

(Julie, dame romaine.)

sont écoulés depuis la fondation, et ces lenteurs privent toute une génération de plaisirs et d'enseignements dont l'influence serait salutaire. Il est à craindre que la belle copie de Sigalon, qui pousse rapidement au noir, ait perdu une grande

partie de son intérêt lorsque enfin on ouvrira la porte d'Anet.

Que faudrait-il, cependant, pour qu'avant un mois le musée fût complétement en ordre et accessible, au moins le dimanche, au public ? — Un peu d'argent et de zèle, et si peu, vraiment, qu'il y aurait honte à le dire.

SUR LA SATIRE DE BOILEAU

CONTRE LES FEMMES.

(Fin. — Voy. p. 330.)

La critique de Perrault ne fut pas la seule que souleva, dès son apparition, la satire de Boileau contre les femmes. Les remontrances littéraires ne firent pas défaut : le souvenir de la fameuse scène du *Misanthrope*, où Célimène étale d'une manière si charmante, en un clin d'œil, tant de portraits d'une touche de maître, était trop présent pour que le contraste entre la manière de Boileau et celle de l'inimitable Molière ne fût pas remarqué de tout le monde. Mais, sans négliger le côté de l'art, Perrault se préoccupa surtout du point de vue moral. Il lui parut dangereux de voir publier un écrit, et sous un nom aussi accrédité que celui de Boileau, dont le but, ou tout au moins l'effet, devait être de tourner le mariage en ridicule, et, par conséquent, d'en détourner les jeunes gens. Les femmes n'avaient, sans doute, pas besoin d'apologie : les travers, et même, si l'on veut, les vices d'un petit nombre d'entre elles ne sauraient troubler l'admiration qu'elles inspirent en masse par leur existence toujours si dévouée et, même dans son obscurité, toujours si utile aux intérêts les plus essentiels de la société. Mais comme c'était en s'appuyant sur des défauts manifestement exceptionnels que le satirique prétendait conclure au général, jusqu'à oser donner pour acte de sagesse l'abstention du mariage, il était pourtant convenable qu'un mot de protestation se fît entendre. C'est Perrault qui en eut l'honneur. Il publia presque au même moment que la satire, sous le nom d'*Apologie des femmes*, une petite pièce de vers destinée à relever les femmes et le mariage, et précédée d'une préface où il marquait franchement son dessein et sa position.

« Comme on sait, disait-il, que l'auteur de cet ouvrage (de la satire) et moi ne sommes pas du même avis sur bien des choses, je crus qu'on ne serait pas fâché de me voir encore opposé à lui sur un sujet de cette nature où il s'agit de la défense, non seulement de la vérité, mais encore des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique. L'auteur de la satire agit toujours sur un principe qui est bien faux et capable de faire faire bien des fautes. Il s'imagine qu'on ne peut manquer en suivant l'exemple des anciens; et parce qu'Horace et Juvénal ont déclamé contre les femmes d'une manière scandaleuse et en des termes qui blessent la pudeur, il s'est persuadé d'être en droit de faire la même chose, ne considérant pas que les mœurs d'aujourd'hui sont bien différentes de celles du temps de ces deux poëtes. »

Perrault rapportait aussi à la fausse imitation des anciens cet abus des noms propres, si contraire à la politesse de nos mœurs, dont l'auteur des satires s'est rendu coupable si souvent. Mais il lui reprochait surtout les attaques couvertes qu'il s'était ici permises, sous le voile du portrait, contre des dames bien connues, et qu'alors tout le monde nommait. « La malignité du cœur humain, qui aime tant la médisance et la calomnie, remarquait-il, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les ouvrages de M. Despréaux. » Le succès que ces ouvrages ont encore, bien que toutes ces personnalités aient si bien disparu à nos yeux qu'il nous faut le secours de commentateurs pour reconnaître ici la belle-sœur de l'auteur, là la femme du lieutenant-criminel, plus loin mademoiselle de Scudéri ou madame de La Sablière, montre assez que l'observation de Perrault n'est pas entièrement exacte; mais elle avait peut-être alors plus de portée, comme expliquant la partie la plus retentissante de la vogue qu'obtenaient, dès le premier moment de leur apparition, ces pièces satiriques. L'outrage à madame de La Sablière semblait avoir particulièrement révolté les honnêtes gens. Il était, en effet, d'autant moins excusable, que cette illustre dame, amie et protectrice de La Fontaine, et de tant d'autres hommes éminents de ce temps-là, venait précisément de mourir, laissant après elle un deuil véritable dans sa société. C'était elle que Boileau avait prétendu peindre sous les traits de la femme savante, en la caractérisant par sa liaison avec Sauveur, Cassini, et ce fameux Roberval, qui eut la gloire d'ouvrir la route de l'infini à Leibnitz et à Newton.

> Qui s'offrira d'abord ? Bon ! c'est cette savante
> Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente, etc.

C'était reprendre d'une manière odieuse les tendances les plus blâmables que l'on puisse reprocher à Molière. Perrault le fit encore mieux sentir en rappelant par quelques mots tout le mérite de l'illustre défunte, et en révélant que c'était, sans doute, au ressentiment d'une critique bien modérée et bien juste qu'elle s'était permise autrefois envers Boileau, que ce coup de retour était dû. « Cette dame, dit-il, se plaisait, aux heures de ses loisirs, à entendre parler d'astronomie et de physique; et elle avait même une très grande pénétration pour ces sciences, de même que pour plusieurs autres, que la beauté et la facilité de son esprit lui avaient rendues très familières. Il est encore vrai qu'elle n'en faisait aucune ostentation, et qu'on n'estimait guère moins en elle le soin de cacher ces dons que l'avantage de les posséder. Elle était estimée de tout le monde, et le roi lui-même prenait plaisir à marquer la considération qu'il avait pour elle par de fréquentes gratifications, et elle est morte dans la réputation d'une piété singulière. » Perrault rapporte alors qu'une vingtaine d'années auparavant Boileau, dans une de ses épîtres, ayant parlé de l'astrolabe, au moyen duquel il faisait déterminer

> Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,

madame de La Sablière, le rencontrant dans le monde, lui dit fort spirituellement que, même pour faire de la poésie, il n'était pas inutile de connaître l'astronomie, en ajoutant que ceux qui tiennent que le soleil est fixe sont les mêmes qui soutiennent qu'il tourne sur son axe, et qu'en outre l'astrolabe ne peut nullement servir à résoudre une telle question. Boileau ne lui pardonna jamais; et voulant attaquer le goût de la littérature et des sciences chez les femmes, ce fut elle qu'il prit pour plastron. Après tout, son trait le plus railleur se réduit à faire passer la nuit à cette dame dans une gouttière pour observer Jupiter; et ce serait en soi-même bien peu de chose, si ce n'était toujours beaucoup que de livrer la mémoire d'une femme à la risée des sots.

J'en viens à l'œuvre même de Perrault. Sans doute, il ne faut pas s'attendre à y trouver un style aussi correct ni une versification aussi achevée que dans Boileau; mais il serait injuste pourtant de n'y voir aucun mérite littéraire. On y distingue plus d'un vers dont Boileau lui-même aurait pu se faire honneur, bien que la forme en soit toujours plus coulante et plus naturelle que chez lui; mais c'est moins le côté de l'art que le côté moral que nous avons ici en vue. A cet égard, notre poëme est partout le contre-pied du premier.

L'auteur met en scène un père qui, affligé de la direction que commencent à prendre la conduite et le caractère de son fils, tente de s'opposer au développement du mal en persuadant à ce jeune homme de se marier. Mais celui-ci appartient à ce parti qui, faisant profession de mépriser les femmes, tient à honneur de repousser le mariage. C'est à le faire revenir de cette funeste idée que le père s'applique. Il commence par protester qu'il n'attaque point le célibat en lui-même. Si son fils ne s'abstenait du mariage que pour se donner tout à Dieu, il se soumettrait et ne lui en ferait point de reproche. Mais c'est au contraire la passion du monde qui le conduit;

c'est elle qui le détourne d'obéir à la loi de la nature et de Dieu même. Il accorde qu'il y ait des femmes coupables; mais, comme il le remarque fort justement, le point de vue dépend du centre où l'on se place.

Chacun, en quelque endroit que le hasard le porte,
Ne rencontre et ne voit que des gens de sa sorte.

Ce n'est point en ne fréquentant que les salons et les lieux d'amusement que l'on peut se flatter de connaître les femmes; il faut les voir dans le secret de leur charité et de leurs bonnes œuvres: c'est là que paraissent les âmes; ailleurs on ne voit que des couleurs et des tissus plus ou moins opulents qui dansent et se promènent.

Va dans les hôpitaux, où l'on voit de longs rangs
De malades plaintifs, de morts et de mourants;
Là tu rencontreras, en tout temps, à toute heure,
Malgré l'air infecté de leur triste demeure,
Mille femmes d'honneur, dont souvent la beauté,
Que cache et qu'amortit leur humble piété,
A de plus doux attraits pour des âmes bien faites
Que tout le vain éclat des plus vives coquettes.

Ce ne sont pas seulement les femmes du monde dans l'exercice de tant de vertus qui les distinguent de l'autre sexe, et que les séductions du luxe ne parviennent pas toujours à étouffer, ce sont même ces modestes épouses d'artisans, qui forment pour tant de familles le principe du bien, qu'il faut savoir étudier pour comprendre ce que valent les femmes.

Entre dans les réduits des honnêtes familles,
Et vois-y travailler les mères et les filles,
Ne songeant qu'à leur tâche et qu'à bien recevoir
Leur père ou leur époux quand il revient le soir.

Voilà les exemples sur lesquels compte le père pour ramener son fils, et il ne se trompe peut-être point en espérant lui relever ainsi le cœur, si les scandaleuses leçons des ennemis des femmes ne l'ont point entièrement perdu. Il préconise ensuite la société des femmes comme formant le foyer de la politesse des mœurs, et il trace à son tour un fort agréable portrait du pédant qui vit dans son trou, préoccupé de l'*antiquaille*, et qui se détache par cette nouvelle sorte de sauvagerie de toute la tradition du goût, de l'élégance, de l'urbanité.

D'ailleurs, si l'on ne peut nier qu'il n'y ait en effet une multitude d'hommes malheureux par le mariage, il y a du moins à se demander si c'est bien sur les femmes que doit retomber toute la responsabilité de ce dont ils se plaignent. Les femmes sont-elles toujours traitées comme elles auraient le droit de l'être, et comme il serait de l'intérêt de leur mari qu'elles le fussent? Combien seraient irréprochables si elles avaient trouvé dans leur époux les égards convenables, et qui n'ont tourné de travers que parce qu'on les a faussées! Enfin, le caractère des femmes, objet de tant de récriminations de la part de leurs ennemis, est-il bien, la plupart du temps, ce qu'ont recherché, en les épousant, ceux qui se donnent pour leurs victimes? Celui qui n'a semé que l'ivraie peut-il s'étonner de ne pas récolter le froment? Perrault montre alors avec une certaine éloquence l'avarice devenue en quelque sorte la déesse du mariage. L'avarice fait abstraction des personnes dans tous les préliminaires de l'ordre conjugal; elle ne tient compte que des liens matériels : faut-il s'étonner si l'harmonie spirituelle, à laquelle nul n'a songé, ne se produit pas? Il y a là quelques vers assez bien frappés, et que l'on croirait faits pour notre temps, tant ils y trouveraient d'application.

Eux et leurs vieux parents n'ont, avec leurs besicles,
Pendant des mois entiers, lu, relu des articles
Qu'afin de parvenir, par leur soin diligent,
A bien apparier deux tas d'or et d'argent,
Sans regarder plus loin, sans voir si les parties,
D'esprit, d'âge et d'humeur seraient bien assorties.

Assurément le tableau du mariage heureux, par lequel se termine, comme on pouvait s'y attendre, ce petit poëme, aurait été digne d'une touche à la fois plus sentimentale et plus forte. L'idée n'a pas toujours toute la profondeur qu'un tel sujet pouvait fournir, et l'on conçoit que la forme du vers ait dû plus d'une fois exposer l'auteur à la férule de Boileau. Mais le fond, du moins, en est toujours plein d'honnêteté et de bon sens, et çà et là y brillent encore quelques beaux traits. Je n'en citerai qu'un : c'est celui où Perrault, après avoir représenté le premier homme mis par Dieu à la tête de toutes les richesses de la création, le montre abandonnant par un mouvement spontané tous ces biens pour se tourner vers la compagne que Dieu lui donne.

Mais lorsque, dégagé de son premier sommeil,
Le Seigneur lui montra la femme à son réveil...
Quittant tout, il tourna tous ses regards vers elle,
Et, charmé de la voir, trouva moins de douceur
A régir l'univers qu'à régner dans son cœur.

La publication de Perrault ne laissa pas de faire quelque bruit. La cause intéressait toutes les femmes, et, après leur accusateur, il fallait bien entendre leur avocat, et prononcer sur les deux plaidoyers. Si Boileau avait l'avantage au point de vue de l'art, il est incontestable que son adversaire l'emportait sur lui quant à la justice et à la vérité. Aussi les amis du satirique jugèrent-ils nécessaire de se réunir autour de lui pour le soustraire aux clameurs qui le menaçaient de toutes parts. Aucun ne le servit mieux à cet égard que le célèbre théologien des jansénistes que le dix-septième siècle nommait le grand Arnauld. Il écrivit une longue lettre à Perrault sous prétexte de le remercier de l'envoi de son poëme, lettre qui n'était au fond qu'une longue et diffuse justification de Boileau. Il était assez naturel que le patron des ascètes de Port-Royal prît la défense de celui qui osait conclure au célibat. Cette lettre, sans avoir été remise à Perrault, fut aussitôt mise en circulation par les amis de Boileau, et, pour comprendre son effet, il faut savoir ce que pesait alors le nom d'Arnauld. « Je ne saurais, monsieur, lui écrivit Boileau, assez vous témoigner ma reconnaissance de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière satire... Quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurais plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. » Mais les amis d'Arnauld lui écrivaient de leur côté qu'il s'était compromis en se prononçant comme il l'avait fait dans ce débat. La discussion était devenue très grave. « Je n'ai point encore parlé du principal de votre lettre, répond Arnauld à un de ses amis sur cette affaire, qui est qu'il y va de mon honneur qu'on ne voie pas celle que j'ai écrite à M. Perrault. » Il s'excuse, tout en prétendant toujours qu'il a eu raison de prendre parti pour Boileau, l'ennemi des opéras et des romans. Mais ce qui achève de montrer combien Boileau, malgré tant d'appui, se sentait au fond en danger, c'est que, dans sa lettre de remercîment à Arnauld, il déclare s'en remettre à lui aveuglément pour souscrire à tout prix un traité de réconciliation avec Perrault. « Je vous déclare, dit-il, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement. » On voit par cette même lettre que Boileau avait déjà fait à cet égard des avances qui n'avaient point été tout à fait agréées. Un ami commun, l'abbé Tallemant, s'était fait l'auteur de la proposition suivante : « Que s'il voulait demeurer en paix sur mon sujet, dit Boileau, je m'engageais à ne plus rien écrire dont il pût se choquer. » Elle n'était pas acceptable : Perrault ne pouvait consentir à renoncer à une cause générale telle que celle des modernes contre les anciens, ou des femmes contre leurs détracteurs, à condition que le prétendu législateur n'attaquerait plus ses vers.

Cependant, les deux adversaires s'étant sans doute mieux entendus sur les termes, la réconciliation s'opéra. D'ailleurs Perrault devait sans doute croire qu'il avait fait tout ce dont il était capable pour son opinion en publiant son Parallèle et son Apologie des Femmes. Il put sembler qu'il avait la gloire d'avoir forcé son adversaire : le bon choix de sa cause l'avait aidé. La satire de Boileau avait paru au commencement de 1694, et la réponse de Perrault avait dû la suivre de près, puisque la lettre d'Arnauld est du mois de mai de la même année. Boileau répondit en juin, et la réconciliation eut lieu en août, peu de jours avant la mort d'Arnauld. On peut donc dire qu'après avoir réveillé les hostilités par la question des modernes, ce fut par celle des femmes que Perrault eut le mérite de contraindre son adversaire à la paix. Ce ne fut pas un médiodre succès que d'avoir, sinon converti, du moins réduit au silence sur un tel sujet le partisan des anciens. Il se consolait, à ce que rapportent ses amis, dans sa retraite d'Auteuil, en répétant cette fameuse, mais odieuse épigramme, dont il faisait ses délices :

Ci-gît ma femme. Ah ! qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien !

Du moins demeura-t-il toujours fidèle aux principes qu'il avait exposés dans sa satire. Il prêcha d'exemple dans le même sens qu'il avait prêché par ses vers, et mourut sans s'être jamais marié.

Apprenons sur la terre des choses que nous puissions nous rappeler dans les cieux. SAINT JÉROME.

Nous n'emportons de cette vie que la perfection que nous avons donnée à notre âme. ORFILA.

CHOUETTE NEIGEUSE OU HARFANG.

Cette grande chouette est particulière aux régions boréales, et habite principalement l'Islande, les îles Shetland et aux environs de la baie d'Hudson ; aux Orcades elle est déjà peu commune, et s'aventure bien rarement dans le nord de l'Allemagne et en Hollande, où un jeune mâle fut tué dans l'hiver de 1802. Elle niche sur des rochers escarpés ou sur de vieux pins et pond deux œufs, blancs suivant les uns, tachés de noir suivant les autres. Sa hauteur est de 0m,6 ; c'est la plus grande des chouettes après celle de Laponie (*Strix laponica*), qui atteint quelquefois 0m,9 ; mais celle

(La Chouette neigeuse, STRIX NYCTEA L.)

ci est limitée à la Laponie et ne dépasse jamais le cercle polaire. Sa nourriture, comme celle du Harfang, consiste surtout en lièvres, campagnols, rats et oiseaux ; parmi ceux-ci, elle s'attaque aux tétras, aux lagopèdes et à d'autres dont la grandeur est égale ou supérieure à celle de nos perdrix. Pendant l'hiver, ces chouettes sont souvent condamnées à de longs jeûnes ; mais en automne, lors de la migration des animaux qui vont du nord vers le sud, elles vivent dans l'abondance. Ainsi, lors de la migration des lemmings (1), la Chouette de Laponie devient tellement délicate, qu'elle ne mange plus que le foie et le cœur de ces animaux. Une autre particularité qui est commune aux *Strix laponica*, *S. nyctea*, *S. uralensis* et *S. funerea*, c'est qu'elles voient et chassent de jour, tandis que les chouettes de notre pays ne sortent que la nuit, incapables qu'elles sont de supporter la lumière du soleil.

Notre figure représente un jeune individu, car les vieux sont blancs sans aucune tache brune.

(1) Voy. 1841, p. 24.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LE MIROIR D'AZOR.

(Une scène de Zémire et Azor, opéra-ballet de Marmontel et de Grétry, repr. en 1771. — D'après une estampe du dernier siècle.)

Zémire, captive, comme Psyché, dans un palais magique, à demi rassurée déjà et presque accoutumée à un esclavage où tous ses désirs sont des lois, supplie le monstre qui l'aime de lui laisser voir un seul instant son père. Grands combats dans le cœur du monstre, qui n'est autre qu'un beau prince enchanté, mais que les fées ne désenchanteront point s'il ne parvient, en dépit de sa laideur, à se faire agréer comme époux de la belle. Souffrir qu'elle s'éloigne, lui rendre la liberté, c'est la perdre à jamais. Pourtant, il faut la satisfaire. Azor imagine d'appeler à son aide une des plus charmantes inventions de la féerie. Un rideau s'entr'ouvre, et dans un miroir apparaissent aux yeux de Zémire ravie son père et ses sœurs, non point inanimés comme en une peinture, mais au naturel et agissant en leur maison sans se douter que l'on puisse les apercevoir de si loin à travers leurs murailles.

Combien de fois le souvenir de cette agréable fantaisie du poëte n'a-t-il pas traversé la rêverie de ceux que la nécessité tient éloignés d'êtres tendrement aimés! Quelle mère, séparée de ses enfants, n'a désiré, en mêlant un sourire à ses larmes, le miroir d'Azor! Ah! que ce serait là une belle découverte à faire en ce temps où rien ne semble impossible à la science! Est-il si absolument déraisonnable de l'espérer? Qui fixera les limites où doit s'arrêter le pouvoir humain? Combien d'autres merveilles des anciens contes sont devenues des réalités qui n'étonnent plus personne? Avons-nous à regretter la botte de l'Ogre ou le tapis de Tangu? N'avons-nous pas vaincu Pied-Agile et Fine-Oreille? Des signes peu mystérieux racontent en silence, dans les airs, les grandes nouvelles de toutes les parties du monde. Un fil de fer peut porter ma pensée en quelques secondes du point où je suis jusqu'à mon antipode. Au loin, un ami m'appelle; aussitôt, avec la rapidité de l'oiseau, à travers les bois, les monts, les fleuves, sans coursiers, sans rames, sans ailes, nonchalamment assis en mon char enchanté, je vole dans ses bras. Le soir vient, les ténèbres descendent du ciel; mais, à commandement, un

agent subtil, invisible, s'élance du sol, chasse les ombres, et nous rend l'éclat du jour et sa beauté. Que pourraient imaginer de mieux Schcherazade, Perrault ou madame d'Aulnoy? Nous triomphons peu à peu du temps et de l'espace, ces grandes énigmes que la philosophie est encore impuissante à nous expliquer. Si les bonnes fées ont disparu, la science a trouvé leur baguette. Elle qui a forcé le soleil à se faire peintre, ne saura-t-elle point, si elle le veut, mettre en mouvement le vieux tain de nos glaces, et, avec le secours de son électricité, y amener sous nos yeux de lointains reflets? Cher et inestimable miroir, que je te possède, et je n'envierai à nos descendants aucune de leurs découvertes! Qu'ils tracent la carte des vents, qu'ils nagent dans les airs, s'entretiennent avec les habitants des autres planètes (1), trouvent la forme définitive des gouvernements, assurent la paix universelle, et donnent au plus pauvre citoyen la lampe d'Aladin ou la bourse du Juif errant! soit : ce n'est pas l'affaire d'un jour. Mais si j'ai le miroir d'Azor, c'est assez; je suis satisfait; je vis content. J'aime cette affirmation de certains philosophes, que tous nos désirs honnêtes sont des pressentiments, et que les rêves du genre humain dans son enfance sont le programme des travaux qu'il doit accomplir dans sa virilité. La science n'est, à proprement dire, que l'âge mûr de la magie : aussi le moyen-âge, confondant ensemble sorciers et savants, les jetait-il pêle-mêle sur les bûchers : c'était même espèce. Or, sous sa première forme, la science n'a-t-elle pas mille et mille fois promis de faire apparaître à volonté les amis absents? Successeurs des prêtres de Memphis, des Mages, de Merlin, d'Albert le Grand, de Raymond Lulle, de Paracelse, de Roger Bacon, vous dont les prodiges ont si souvent étonné l'univers, vous qui voyez si haut ce qui se passe dans le ciel, donnez-moi le secret de voir ce qui se passe dans la maison de mon père.

LE RUISSEAU.

(Fin. — Voy. p. 78, 130, 155, 202, 227 et 270.)

§ 8. Ce qu'on trouve en suivant le cours du ruisseau. (suite.)

Sur les eaux plus profondes et plus calmes nous voyons tournoyer les gyrins, petits coléoptères ovales, longs de six à neuf millimètres, qui brillent au soleil comme l'acier poli, et que leurs mouvements élégants et continuels avaient fait nommer aussi tourniquets. Là aussi glissent ou s'élancent en ligne droite les gerris, sorte d'insectes hémiptères qui se tiennent toujours à la surface, et que leurs mouvements brusques et rapides distinguent suffisamment des hydromètres, marchant lentement sur les eaux près du rivage avec leurs longs pieds plus minces que des cheveux. Dans les eaux mêmes, mais près de la surface, se trouvent beaucoup d'autres insectes hémiptères qu'on nomme en général des hydrocorises ou punaises d'eau; ce sont les notonectes, nageant sur le dos, comme leur nom l'indique, au moyen de leurs pieds postérieurs, élargis par une rangée de soies en barbes de plume, et dirigés comme deux longues rames; les corises, qui nagent, au contraire, sur le ventre, et dont le dos aplati et non caréné comme celui des notonectes, est élégamment rayé de gris violacé et de noirâtre; les naucores, plus courtes, plus larges, ayant presque la forme des punaises terrestres; la nèpe cendrée ou scorpion d'eau, dont les pieds antérieurs rappellent, en effet, la forme des pinces du scorpion, et dont la queue est allongée, filiforme; la ranâtre ou nèpe linéaire, dont le corps gris est étroit et allongé en forme de bâton : ces deux dernières hydrocorises ne nagent pas ou du moins n'ont que des mouvements lents. Tous ces insectes, d'ailleurs dépourvus de mâchoires, sont armés d'un bec ou suçoir court, très aigu, au moyen duquel ils font des piqûres assez douloureuses, mais non venimeuses, quand on les prend sans précaution. C'est plutôt au fond des mêmes eaux que se trouvent les larves de libellules, qui marchent et ne nagent pas, mais qui, en expulsant l'eau contenue dans leur cavité respiratoire, peuvent se pousser en avant. Ces larves sont pourvues d'un singulier appareil en forme de masque à charnière, qui, se déployant et se rapprochant avec une extrême vivacité, leur sert à saisir tout insecte aquatique passant à leur portée. Sans cela, en raison de la lenteur de leurs mouvements, ces larves n'eussent pu atteindre facilement leur proie. Une deuxième métamorphose des libellules leur donne une forme peu différente, et cependant remarquable déjà par l'apparition des fourreaux courts dans lesquels se forment les ailes; ce sont les nymphes qui, plus tard, sortant de l'eau, grimpent sur quelques joncs pour subir une dernière transformation. Leur peau desséchée se fend sur le dos, et peu à peu on voit sortir de la vieille enveloppe une libellule ou demoiselle, dont la peau lisse se revêt des plus vives couleurs, et dont les quatre ailes de gaze, d'abord molles et plissées, s'étendent, se consolident et deviennent capables de porter l'insecte par un vol rapide au-dessus des campagnes voisines. Les libellules poursuivent dans les airs les insectes plus faibles et les dévorent sans ralentir leur vol; mais bientôt elles se rapprochent des eaux pour y pondre les œufs, d'où naîtront de nouvelles larves.

Il nous faudrait encore décrire une foule d'insectes aux formes variées, aux couleurs brillantes, et tous ces beaux végétaux du rivage dont les feuilles amples et recourbées avec élégance, comme celles du rumex aquatique, rappellent les feuilles des bananiers des tropiques, ou dont les tiges, surmontées d'ombelles élégantes comme celles de l'angélique sauvage, portent des feuilles divisées en nombreuses folioles symétriques. C'est avec regret que nous renonçons aussi à parler plus longuement de l'eupatoire aux feuilles de chanvre et aux corymbes de fleurs rosées; de la lysimaque, aux feuilles en verticille de trois, et au thyrse de fleurs jaunes en étoile; de la salicaire, au long épi de fleurs roses, et surtout du trèfle d'eau, dont nous aimons à revoir chaque printemps les fleurs blanches ornées de filaments blancs comme le bord d'une dentelle.

Disons pourtant encore combien sont ravissantes ces guirlandes de douce-amère aux fleurs violettes, et de liserons, aux belles cloches blanches, qui, passant d'une branche sur l'autre, unissent le feuillage sombre et lourd de l'aune avec les branches flexibles du saule aux feuilles glauques; combien est délicieux encore le tableau du paysage, quand l'eau plus calme réfléchit, avec ces arbres de la rive, le rideau de peupliers qui limite la prairie, et les cottages ou les kiosques élégants qui s'élèvent sur le bord du coteau.

§ 9 et dernier. Des services rendus a l'homme par le ruisseau dans son cours.

Nous avons essayé d'esquisser le rôle du ruisseau dans la création; nous allons maintenant parler du rôle que l'homme lui a imposé pour ses propres besoins à mesure qu'il s'est avancé dans la voie de la civilisation. La première idée qui s'est présentée à l'esprit de l'homme devenu agriculteur a été de suppléer par des arrosages à l'eau souvent trop rare des pluies; puis sentant combien il était plus pénible de reporter sur son champ l'eau puisée au ruisseau qui coule au-dessous, il a dû chercher un moyen d'amener le ruisseau lui-même au niveau du sol qu'il doit arroser. Une indication naturelle lui était fournie dans les pays montagneux par les obstacles qui arrêtent le ruisseau et qui en exhaussent le niveau. Il n'eut donc qu'à le détourner de son lit et à le conduire le long des flancs des collines en lui conservant le moins possible de sa pente primitive. Puis quand le nouveau lit du ruisseau ainsi conduit à une certaine distance se trou-

(1) Voy. 1843, p. 20 et 103.

vait à un niveau plus élevé que les champs voisins, le cultivateur, en pratiquant une saignée, une dérivation qu'il supprimait ensuite, pouvait amener sur ses cultures une quantité d'eau suffisante. Telle est la première origine des canaux d'irrigation que nous voyons encore dans tous les pays qui entourent la Méditerranée, comme aussi dans les vallées des Pyrénées. Là souvent, en effet, nous avons admiré au-dessus des champs inclinés des filets d'eau limpide soigneusement économisés, et nous restions longtemps arrêté, suivant des yeux, à travers les sillons, cette eau que le cultivateur envoie à son gré baigner le pied des plantes altérées pendant l'été. Ces petits canaux d'irrigation se sont agrandis à mesure que les sociétés sont devenues plus nombreuses; ils ont exigé la construction des aqueducs, et sont allés prendre souvent à une très grande distance l'eau que les ruisseaux ne fournissaient pas assez abondamment ou à un niveau assez élevé. Quand enfin il n'a pas été possible de maintenir les eaux à une élévation suffisante, l'homme a forcé le ruisseau lui-même à travailler pour faire monter sur les champs une partie de son onde : c'est ainsi que furent construites d'abord les premières machines hydrauliques, les roues qui, dans leur mouvement continuel, reportent en haut une partie de l'eau qui les fait mouvoir, et qui plus tard ont dû faire agir les pompes que l'homme inventa pour cet objet. Plus récemment encore, le bélier hydraulique, inventé par Montgolfier, fit à la fois les fonctions de la roue et de la pompe, en remontant une partie de l'eau par un simple effet de réaction, dans un tube immobile muni de deux soupapes, sans aucun mouvement de rotation ou de va-et-vient. Les turbines, qui sont des roues submergées, et beaucoup d'autres machines, ont également forcé le ruisseau à livrer une partie de ses eaux pour les besoins de l'agriculture. Par ces mêmes moyens aussi le ruisseau a été soumis au service de l'homme en lui fournissant une force motrice constante comparable à celle du bœuf, ou du cheval, ou de l'homme, mais beaucoup plus considérable, et qui n'a pas besoin de repos.

La force du ruisseau retenu par un barrage pour former une chute d'une certaine hauteur représente le poids de la masse d'eau tombant de cette hauteur pendant l'unité de temps. Elle serait donc capable de faire remonter à la même hauteur un poids égal, si la machine pouvait être comparée à une poulie autour de laquelle passe une corde supportant des poids égaux; mais les machines hydrauliques les plus parfaites ne transmettent comme effet utile que la moitié ou les trois cinquièmes de la force employée. C'est donc cette portion de force que l'homme employa d'abord au moyen des roues hydrauliques pour mouvoir la meule qui change le blé en farine. Successivement ensuite ce même moteur a servi à l'établissement d'une foule d'usines, pour scier le bois ou le marbre, pour tailler les agates ou les cristaux au moyen de meules de grès, pour polir les objets de quincaillerie, qu'à cet effet on enferme, avec l'émeri, dans des tonneaux tournant sur eux-mêmes; pour filer le coton ou la laine, pour broyer les écorces qui servent à tanner le cuir, et pour une foule d'autres industries qui ne réclament que la force motrice, et qui s'accommoderaient tout aussi bien de celle que fourniraient le vent ou la vapeur ou des animaux faisant tourner un manége. Dans certains cas, ce n'est pas le mouvement seul qu'il s'agit de produire : par exemple, il ne suffit pas de mouvoir les marteaux d'une forge, il faut fournir en même temps le courant d'air qui active le feu. Des soufflets ou des pompes peuvent alors être également mis en mouvement par le moteur hydraulique; quelquefois aussi, comme dans les forges des Pyrénées, le courant d'air est fourni par une partie des eaux du ruisseau. Ces eaux tombant par un large tuyau vertical, entraînent avec elles une grande quantité d'air qui se dégage latéralement d'une caisse plus large, plongée dans le liquide inférieur au-dessous de la chute, et que surmonte le tube d'arrivée : c'est cette singulière machine soufflante qu'on a nommée une trompe. Quand le ruisseau doit fournir à une industrie ses eaux et la force motrice, comme pour les papeteries mécaniques, il est nécessaire que les eaux soient toujours pures et limpides, et que dans les temps d'orage elles n'arrivent pas chargées de limon ou colorées par des terres rougeâtres, sinon le papier conserverait une nuance, qui, si légère fût-elle, diminuerait considérablement sa valeur. Mais dans ce cas les eaux du ruisseau peuvent sans inconvénient être chargées de sels calcaires, toujours blancs, tandis qu'alors, au contraire, elles ne pourraient servir aux opérations de la teinture.

Arrivés au terme de notre excursion en suivant les bords du ruisseau, nous le voyons disparaître dans les eaux du fleuve dont il augmente faiblement le volume. Rien au-delà de ce terme ne nous rappelle désormais ce ruisseau, et ce serait seulement en remontant son cours que nous retrouverions les émotions qu'il nous a causées. C'est ainsi que l'homme arrivé au terme de ses jours n'a laissé que le souvenir du bien qu'il a su faire et des travaux qu'il a entrepris au profit de ses semblables.

Disons pourtant quelques mots encore pour déplorer une aveugle imprévoyance : au lieu de profiter de cette force motrice incalculable que nous offrent partout d'innombrables ruisseaux dont il suffirait de modérer la pente, on se hâte de consommer pour les machines à vapeur le combustible qu'il eût fallu réserver pour servir d'aliment aux locomotives et aux industries nombreuses qui exploitent et mettent en œuvre les métaux et les matières vitrifiées. Si nous ne nous arrêtons point dans cette voie imprudente, notre siècle laissera aux générations futures un héritage grevé de charges et presque épuisé de ressources, tandis qu'un heureux emploi des eaux courantes eût en même temps fourni des moteurs à l'industrie et des canaux d'irrigation à la culture.

De même qu'il ne s'est jamais trouvé aucun peuple assez borné pour ne pas concevoir les plus simples lois du mouvement, de la pesanteur et de l'élasticité, et assez maladroit pour ne pas les appliquer aux besoins journaliers de la vie, de même il n'en existe aucun qui n'ait aperçu les différences fondamentales entre bien et mal faire, et qui ne les ait caractérisées par les termes expressifs d'estime et de mépris, d'éloge et de blâme. C'est ainsi que les premières observations sur les qualités des corps ont servi de base aux sciences physiques, tandis que les premières observations sur le mal et le bien ont été la source des sciences morales.

JACOBI.

Dans ses conversations avec de jeunes littérateurs, Coleridge définissait la prose, « les mots placés dans le meilleur ordre; » et la poésie, « les meilleurs mots placés dans le meilleur ordre. » Ces définitions, conçues sous un rapport tout matériel, sont assurément très imparfaites, mais elles ne sont pas inutiles à noter, parce qu'elles contiennent quelque partie de la vérité. Ne laissons rien passer, dans nos lectures, de ce qui peut nous stimuler à d'utiles réflexions.

LA PORTE D'AGADIR

(Algérie).

A l'époque de sa splendeur, aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, la ville de Tlemsen couvrait un espace près de trois fois aussi vaste que celui qu'elle occupe aujourd'hui. Vers l'orient, elle s'étendait à une demi-lieue des murs actuels, jusqu'à un ravin qu'arrose encore un ruisseau que l'on appelait alors le *ruisseau des Chrétiens*. Sur les bords de ce courant s'élevaient des moulins, des *zaouïa* (communautés religieuses), des *koubba* ou marabouts et d'autres saints édifices. Ses eaux rapides et bienfaisantes en-

tretenaient une délicieuse fraîcheur dans de vastes jardins, et reflétaient tous les contours de l'enceinte qui protégeait la cité de ce côté, et à laquelle il servait de fossé. Toute cette partie de la ville n'offre plus que des champs cultivés ou des bouquets de bois ; mais on ne tarde pas, en la parcourant, à s'apercevoir que telle ne fut pas toujours sa destination. Des pierres souvent nombreuses et éparses, des fondations, des débris d'édifices, indiquent suffisamment que là devait résider une partie notable des cent cinquante mille âmes données par la tradition arabe à l'ancienne capitale des Béni-Ziâne. L'enceinte, sur beaucoup de points, domine encore fièrement la terre, et il est facile d'en suivre le développement. Partant de Bâb-Zouissa, angle sud-ouest du moderne Tlemsen, elle se rattachait au vieux fort ruiné de Biskeriche, puis elle longeait le ravin très encaissé d'El-Kala (le Fort), dont nous parlions tout-à-l'heure et que l'on passe sur deux ponts de pierre, pour descendre jusqu'à un escarpement qui domine le plateau inférieur sur lequel s'élève Tlemsen. C'est dans cette partie qu'est la porte de Sidi-Daoudi, que l'on traverse en venant d'Oran ou de Mascara. Un minaret est debout tout auprès, au milieu de nombreuses ruines. Cette porte, de style moresque, est construite, ainsi que la base du minaret, avec des pierres qui paraissent être les débris d'un monument romain. Immédiatement au dehors est le marabout très révéré et entouré de cimetières auquel elle doit son nom; un peu plus loin, une tannerie. Au-delà, vers le couchant, et à peu de distance, s'élève la porte que représente notre dessin. Une des tours qui la protégeaient est debout, et elle-

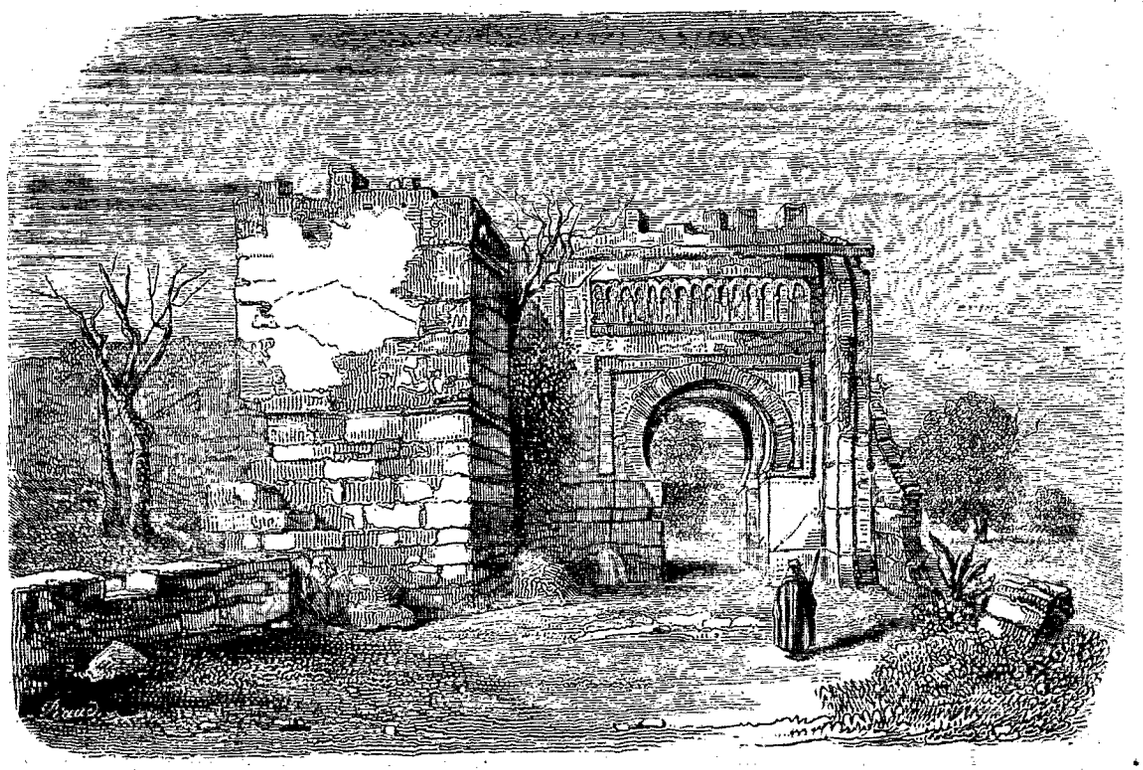

(La Porte d'Agadir, monument conservé de l'ancien Tlemsen.) (1)

même a conservé une partie de son ornementation caractéristique. Cette entrée est appelée *porte d'Agadir*, l'un des noms que l'on avait donnés à la ville dans des temps dont l'on ne conserve plus qu'un vague souvenir. Dans l'idiome berbère, *aghadir* ou *agader* veut dire muraille, rempart, comme *sour* en arabe, et cette dénomination s'applique à un lieu bien connu de la côte du Maroc; ici elle paraît désigner de grands restes d'anciens remparts ou de palais, témoignages incontestables de la grandeur passée de Tlemsen et de la puissance des princes qui l'ont gouvernée.

BALSAS.

On désigne communément sous le nom d'*intermédias* les ports échelonnés sur la côte ouest de l'Amérique méridionale, entre Valparaiso et Lima. Quelques uns d'entre eux ont un aspect morne et désolé qui remplit de tristesse l'âme du voyageur. La végétation y est en quelque sorte chose inconnue, et les habitants altérés estimeraient un filet d'eau douce à l'égal d'un filon d'or. Cobeja, seul point où la république de Bolivie vient regarder l'Océan pacifique, Iquiqué, Jaluy, ports de commerce qui desservent l'intérieur du Pérou, ont pour horizon, d'un côté la vaste mer, de l'autre la chaîne grise des Andes, derrière laquelle s'étend un vaste désert.

Les difficultés de communication avec les terres fertiles font nécessairement de la pêche une importante ressource alimentaire pour les habitants; mais la pêche au filet, la seule productive, exigeant des embarcations, il a fallu, à cause de la rareté du bois dans cette partie du pays, remplacer la pirogue primitive par les *balsas*, dont nous donnons le dessin.

Ces embarcations singulières sont composées de deux outres formées de plusieurs peaux de veaux marins, fortement cousues ensemble. On les gonfle en y insufflant l'air par un boyau que l'on tord ensuite pour intercepter le passage à l'air introduit; chaque outre devient alors semblable à un cône brusquement terminé en pointes à ses extrémités.

Les deux outres coniques qui forment la *balsa* sont rapprochées à leur sommet pour ouvrir plus aisément le flot; elles supportent une sorte de plancher triangulaire formé de lattes et recouvert de peaux ou de nattes grossières, sur lequel on dépose des filets ou des ballots de marchandises; il est assez large pour que trois personnes puissent s'y asseoir.

L'Indien qui conduit se tient accroupi au sommet trian-

(1) Nous devons ce dessin à l'obligeance de M. Alphonse Denis.

gulaire du plancher, et armé d'une pagaie à deux pelles, il frappe vivement l'eau à droite et à gauche, imprimant à la *balsa*, sous cet effort, un rapide élan en sens contraire.

Ces *balsas*, si frêles en apparence, supportent des poids considérables, et sont employées utilement au transport des marchandises, leur peu de tirant d'eau permettant de traverser le ressac sans difficulté. Leur extrême légèreté fait qu'un Indien peut aisément charger son embarcation sur ses épaules et la transporter où il lui plaît.

La navigation sur des outres n'était pas inconnue des peuples de l'antiquité : Alexandre traversa l'Oxus et le Tanaïs sur des peaux bourrées avec de la paille ; les Épîtres de saint

(Navigation sur les balsas.— D'après un dessin de M. Max Radiguet.)

Jean nous apprennent que dans sa fuite Malchus se servit d'une peau de bouc pour traverser une rivière.

DE LA MÉTHODE A SUIVRE

DANS L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Suite. — Voy. p. 114.)

Nous avons, dans un premier article, posé les bases de la méthode qui nous paraît la plus efficace, et indiqué les principaux monuments de nos origines, et ceux des premiers siècles de l'ère féodale. Nous continuerons sur ce même plan pour le reste du moyen-âge et l'ère moderne.

Les deux principaux historiens de Philippe-Auguste sont Rigord, *Vie de Philippe-Auguste*, et Guillaume-le-Breton, *Philippide*. C'est dans le poëme latin de Guillaume-le-Breton que se trouve la fameuse description de la bataille de Bovines, qui a été partout reproduite (collection Guizot).

Sur la guerre des Albigeois, on rencontrera, dans la collection Guizot, la traduction française de l'Histoire provençale des *Guerres de Toulouse*. Les personnes qui savent le provençal, au lieu de cette traduction, doivent recourir au poëme original (*Cansos de la crozada contr'els ereiges Albeges*), dont l'Histoire de *las Guerras de Tolosa* n'est qu'une imitation. La *Cansos de la crozada* a été publiée par Fauriel, dans le recueil du ministère de l'instruction publique.

Mémoires de Villehardouin (sur la conquête de Constantinople et de la Grèce par les Français) ; dans les deux collections des mémoires sur l'Histoire de France, celle de Petitot et celle de Michaud (1).

Mémoires de Joinville (sur la vie de saint Louis), chef-d'œuvre de bon sens naïf et de coloris ; dans les collections de Mémoires, ou dans l'édition in-folio donnée en 1668 par Du Cange.

Mathieu Pâris, *Histoire d'Angleterre*. Ce chroniqueur anglais du treizième siècle traite des affaires de France autant que de celles d'outre-mer. Une traduction française de son Histoire latine a été récemment publiée.

Les personnes qui veulent connaître l'ancien droit français devront lire les *Establissements de saint Louis*, dans le recueil des *Ordonnances des rois de France*, tom. Ier, et la *Coustume de Beauvoisis*, par Beaumanoir, édition

(1) M. Buchon a publié, peu avant sa mort, un intéressant ouvrage sur la domination française en Grèce, où elle n'a complétement disparu qu'au quinzième siècle.

donnée par M. le comte Beugnot, dans le recueil de la Société de l'Histoire de France.

Le siècle par excellence pour les arts du moyen-âge est le treizième : on fera bien, pour ce qui concerne notre grande architecture ogivale, de consulter quelques uns des livres spéciaux publiés dans ces derniers temps. Nous recommandons particulièrement les *Études sur les arts en France*, de M. Vitet, études également profondes sur le moyen-âge, la renaissance et le dix-septième siècle. L'*Histoire de l'art monumental*, par M. Batissier, est un bon et utile manuel. Peut-être nous sera-t-il permis de rappeler aussi les *Études d'architecture en France*, par M. Léon Vaudoyer, publiées dans notre recueil.

Sur le règne de Philippe-le-Bel, il faut lire Ad. Baillet, *Histoire des démêlés de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel*, 1 vol. in-12, et Michelet, *Histoire de France*, t. III. M. Michelet a publié, dans le recueil du ministère de l'instruction publique, les pièces du *Procès des Templiers*.

Avec l'avénement des Valois et les guerres des Anglais commence la fameuse *Chronique* de Froissart, le plus vaste monument historique que nous ait laissé l'esprit chevaleresque ; c'est un fidèle miroir où se reproduit tout le mouvement extérieur du quatorzième siècle : aucun livre n'est plus vivant, mais cette vie est toute à la surface. Il existe de nombreuses éditions de Froissart ; celle du Panthéon littéraire, 3 vol. grand-in-8°, est la plus facile à rencontrer ; la Société de l'Histoire de France en prépare une plus correcte.

Sur les révolutions de Paris et de la France au milieu du quatorzième siècle, et la tentative d'Étienne Marcel pour donner la suprématie politique à la bourgeoisie, il existe un livre précieux, celui du dernier continuateur de Nangis ; mais il est en latin et n'a point été traduit : il se trouve dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Acheri. Cette époque a été fortement caractérisée dans un important travail de M. Augustin Thierry, l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*, tout récemment publié dans la *Revue des Deux-Mondes*. La préface du t. III du Recueil des Ordonnances des rois de France, par Secousse, doit être consultée aussi à ce sujet.

Bertrand Du Guesclin, *le bon connétable*, a été célébré dans une chronique en vers par le trouvère Cuvelier. Il ne faut pas rejeter d'entre les documents historiques *le Roman de Bertrand Du Guesclin* à cause de son titre. On appelait *roman* tout récit en vers. Ce *roman* a été publié par M. Charrière dans le recueil du ministère de l'instruction publique.

Le règne de Charles VI nous a légué un très bon historien latin, moins pittoresque, mais plus judicieux et plus pénétrant que Froissart : *le Religieux de Saint-Denis*. Il a été publié, avec traduction, par M. Bellaguet, dans la collection du ministère de l'instruction publique.

L'ouvrage le plus étendu qui existe sur nos annales pendant la première moitié du quinzième siècle est la *Chronique* de Monstrelet, continuateur de Froissart, mais bien inférieur à son devancier. Il a été réimprimé dans le Panthéon littéraire en un fort volume. Il a été continué à son tour par Mathieu de Couci, qu'on trouve dans le recueil des historiens de Charles VII, in-folio, publié par Denis Godefroy.

La *Chronique de la Pucelle*, avec plusieurs monuments de la même époque, et beaucoup d'extraits du procès de condamnation de l'héroïne et du procès de révision, se trouvent réunis dans le t. III de la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, par MM. Michaud et Poujoulat. Un texte français du premier procès, incomplet, a été publié par M. Buchon dans sa collection ; les textes complets, en latin, viennent d'être publiés par M. Quicherat, pour la Société de l'Histoire de France.

On peut lire le résumé de l'Histoire de Jeanne Darc (et non d'Arc), dans l'*Histoire de France* de M. Michelet, t. V, ou dans celle de M. Henri Martin, t. VII.

Il faut lire aussi le *Journal du siége d'Orléans*, 1 vol. in-12, ou la Dissertation de M. Jollois sur ce siége célèbre.

Une nouvelle ère historique s'ouvre avec Philippe de Comines, qui écrit, non plus comme Froissart, pour les vaillants chevaliers et les belles dames, mais pour les penseurs et les hommes d'État. Les *Mémoires* de Comines sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII ont été reproduits dans les diverses collections de mémoires sur l'Histoire de France. Mademoiselle Dupont en a commencé une édition plus parfaite pour la Société de l'Histoire de France.

Sur toute la période qui s'étend du milieu du quatorzième siècle à la mort de Louis XI, on lira toujours avec intérêt l'*Histoire des ducs de Bourgogne, de la maison de Valois*, par M. de Barante, 14 vol. in-8°, bien que cette imitation habile des grandes chroniques laisse sentir un procédé un peu trop artificiel, et qu'il y ait des réserves à faire au nom de la méthode et de la philosophie.

L'histoire de Louis XI a été écrite en 3 vol. in-8°, par le philosophe Duclos. Il y a beaucoup de vues et de faits nouveaux dans le t. VI de l'*Histoire de France* de M. Michelet, sur Louis XI et Charles-le-Téméraire.

Le *Journal des États-Généraux de 1484*, par Masselin, publié par M. Bernier dans la collection du ministère de l'instruction publique, est très important pour la connaissance de l'état social au quinzième siècle.

Les Gestes du bon Chevalier sans peur et sans reproche (Bayart), *par le loyal serviteur*, livre d'un charme inexprimable, nous montre l'idéal de la chevalerie personnifiée dans un homme qui résume en lui tout ce qu'il y eut de noble et de pur dans ce monde du moyen-âge prêt à disparaître.

Sur Louis XII, on peut consulter l'*Histoire du seizième siècle en France*, par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) ; il n'a paru que 4 volumes de cet ouvrage conçu dans de vastes proportions, et qui eût éclairé dans tous leurs détails nos annales du seizième siècle.

Le meilleur livre contemporain sur l'histoire politique du règne de François Ier, est celui des deux frères Guillaume et Martin du Bellai. Les mémoires de ces deux hommes de guerre et hommes d'État éminents se trouvent dans les collections Petitot et Michaud.

L'histoire de François Ier, écrite, au siècle dernier, par Gaillard (6 vol. in-12), est estimable, quoique laissant à désirer, surtout quant au plan.

Avec les dernières années de François Ier commence l'*Histoire universelle* de J.-A. De Thou, qui embrasse toutes les affaires de la France et du monde pendant soixante ans. Les proportions énormes de cet ouvrage, qui ne contient pas moins de 6 volumes in-folio dans le texte latin, et de 18 à 20 volumes in-4°, dans les traductions françaises, effraieront toujours le plus grand nombre des lecteurs : la lecture en est plus instructive qu'attrayante, surtout si l'on compare la latinité pesante et incolore de cet historien, d'ailleurs si recommandable, à l'étincelante vivacité de la plupart des mémoires du temps.

Brantôme, l'antipode en toutes choses du grave et austère De Thou, nous a laissé une galerie vivante du seizième siècle, dans ses Vies des hommes illustres, des grands capitaines et des dames illustres.

Pour la tragique période des Guerres de religion, l'on peut choisir entre :

1° L'*Histoire ecclésiastique*, de Théodore de Bèze, 2 vol. in-12. Ce sont les commencements du protestantisme en France, exposés par un des chefs les plus illustres de la réforme.

2° L'*Histoire de Calvin*, par M. Audin, 2 vol. in-8° ; livre qui renferme des pièces importantes. Il faut, pour ainsi dire, balancer cette lecture par celle de l'article Calvin de l'Encyclopédie nouvelle.

3° *Mémoires de Montluc*, dans les diverses collections de

Mémoires sur l'Histoire de France. Ces mémoires, pleins de mouvement et de vie, et tout éclatants d'une rude éloquence militaire, offrent un triste contraste, sous le rapport de la moralité et de l'humanité, avec les *Gestes* de Bayart.

4° *Histoire universelle* de d'Aubigné, in-folio; livre passionné, péchant un peu par l'ordonnance, mais d'une verve, d'une franchise de ton et d'un intérêt extraordinaires.

5° *Journaux de Pierre de L'Estoile*, dans la collection Michaud et Poujoulat. L'Estoile est le fidèle et piquant interprète de la portion de la bourgeoisie parisienne restée gallicane et anti-ligueuse.

6° La *Satyre Ménippée*, chef-d'œuvre anonyme de ce même esprit qu'exprime L'Estoile. Il faut parcourir en même temps les *Procès-verbaux des États-Généraux de* 1593, publiés, dans la collection du ministère de l'instruction publique, par M. Auguste Bernard. On comparera ainsi la réalité à la satyre. Un jeune érudit, d'un rare mérite, enlevé prématurément à la science, Charles Labitte, avait donné récemment une édition populaire de la *Ménippée*.

7° Palma-Cayet, *Chronologie novennaire*, dans les collections de Mémoires sur l'Histoire de France. La *Chronologie septennaire* du même auteur comprend les premières années qui suivent la paix de Vervins.

8° L'*Esprit de la Ligue*, par Anquetil, 3 vol. in-12. C'est un résumé assez bien fait et bien écrit, quoique un peu faible et insuffisant pour un tel sujet.

M. Berger de Xivrey, de l'Institut, publie, en ce moment, dans la collection du ministère de l'instruction publique, la correspondance de Henri IV. Il n'est peut-être pas d'homme qui ait jamais eu un talent épistolaire supérieur à celui du Béarnais.

Un grand monument, les *Économies royales*, de Sulli, termine cette époque, et nous fait connaître l'administration et la diplomatie profondément nationales de Henri IV. Malgré la singularité de la forme, les redites, la rude écorce de ce livre, nous conseillerons toujours aux lecteurs sérieux de préférer le texte original des *Économies royales*, tel qu'il est réimprimé dans les collections Petitot et Michaud, aux *Mémoires de Sulli*, arrangés, refondus, récrits et dénaturés par l'abbé de Lécluse. Nous ferons observer seulement que les *Remarques* de Marpault, publiées à la suite des *Économies royales*, dans la collection Michaud, ne sont guère qu'un pamphlet rempli de calomnies contre Sulli. Nous avons eu occasion de relever de nombreux mensonges chez cet écrivain.

Les États-Généraux de 1614, les derniers de l'ancienne monarchie, méritent d'être étudiés à beaucoup de titres. On trouvera le tableau de leur session et l'analyse de leurs cahiers tant imprimés que manuscrits, dans le t. XII de l'*Histoire de France*, par Henri Martin.

L'œuvre capitale de la première moitié du dix-septième siècle, ce sont les *Mémoires du cardinal de Richelieu*, publiés pour la première fois dans la collection Petitot, et reproduits dans la collection Michaud. Ce vaste ouvrage fait connaître, sous tous ses aspects et dans tous ses détails, la politique du plus grand homme d'État qu'ait peut-être jamais eu la France. Le lecteur, que quelques longueurs ne rebutent pas, est bien payé de sa peine.

Le *Testament politique* de Richelieu (1 vol. in-12), dont l'authenticité est aujourd'hui hors de doute, est un ensemble de vues et de conseils sur l'administration de la France, qui complète les *Mémoires*. Il a été publié en Hollande dès 1688.

Les mémoires les plus intéressants et les plus utiles à lire sur cette époque fondamentale dont Richelieu est le centre, sont :

1° Les *Mémoires* de Henri de Rohan, chef du parti protestant, et le seul des adversaires de Richelieu qui ait été digne de lutter contre lui.

2° Les *Mémoires* de Bassompierre, le type le plus élégant des courtisans et des grands seigneurs de ce temps.

3° Les *Mémoires* de Fontenai-Mareuil, un des agents les plus fidèles et les plus éclairés de la diplomatie de Richelieu.

4° Les *Mémoires* de Montglat. C'est abusivement que l'on qualifie de *mémoires* le livre du marquis de Montglat qui nous a laissé, en réalité, une histoire succincte et bien faite de la grande guerre contre l'Espagne et l'Autriche (1635-1659).

Ces ouvrages font partie des deux collections Petitot et Michaud.

La meilleure Histoire, non contemporaine, du règne de Louis XIII, est celle du père Griffet, 3 vol. in-4°. C'est un écrivain fort instruit, et, quoique jésuite, fort impartial.

A partir des dernières années de Richelieu, s'ouvre la nombreuse et brillante série des *Mémoires de la Fronde*. Il faut nécessairement faire un choix dans cette masse de volumes hors de proportion avec l'étendue et l'importance réelle des événements.

En tête se placent tout naturellement : 1° les *Mémoires du cardinal de Retz*, un des chefs-d'œuvre de l'esprit français. Il n'existe nulle part rien de supérieur pour le piquant des observations et le mouvement du récit.

2° Les *Mémoires de madame de Motteville*, très véridiques, très sensés, très développés, nous fournissent une foule de renseignements précieux sur les personnes et sur les choses.

3° Les *Mémoires de La Rochefoucauld*. Le nom du célèbre auteur des *Maximes* garantit l'intérêt de ses mémoires.

4° Les *Mémoires de Lenet*, très curieux; beaucoup de faits importants ne se trouvent que là. Lenet était le principal agent du parti de Condé.

5° Les *Mémoires d'Omer Talon*. Livre un peu lourd, mais indispensable pour qui veut comprendre le rôle du parlement de Paris.

Il faut lire ces mémoires dans la collection Michaud, surtout ceux de Retz et de Lenet, qui ne sont complets que là.

On peut suivre l'ensemble des événements dans l'*Histoire de France sous Mazarin*, par M. Bazin, 2 vol. in-8°.

Pour l'histoire militaire, il faut lire les *Mémoires du vicomte de Turenne*, dans la collection Michaud;

Pour l'histoire diplomatique, l'excellente *Histoire du traité de Westphalie*, par le P. Bougeant, 3 vol. in-4°.

Sous le titre modeste de *Mémoires sur madame de Sévigné*, le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, M. Walckenaër, a donné un tableau aussi agréable qu'instructif des mœurs et de l'histoire anecdotique du dix-septième siècle; 3 vol. in-12 ont paru, et l'ouvrage n'est pas terminé.

Le *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, est le plus éclatant, et, à beaucoup d'égards, le plus fidèle résumé du règne du *grand roi*. Ce sera toujours, et à juste titre, un des ouvrages les plus populaires du philosophe de Ferney.

Louis XIV a laissé sur les premières années de son règne des *Mémoires* rédigés par Pellisson d'après sa dictée : on a réuni ces importants fragments à la correspondance politique et militaire de ce monarque, pour en former un recueil de 6 vol. in-8°, intitulé : *OEuvres de Louis XIV;* Paris, 1806. On sent combien il est précieux d'apprendre de Louis XIV lui-même sa pensée intime, précisément pendant la plus belle époque de son règne.

Sur Colbert, il faut lire les courts mais curieux *Mémoires* de Charles Perrault. On trouvera le résumé de l'administration de ce grand ministre, au moins durant la période la plus féconde (1661-1672), dans le t. XIV de l'*Histoire de France* par Henri Martin.

Les *Mémoires* de l'abbé de Choisi et de madame de La Fayette sont intéressants pour les anecdotes de cour (Collection Petitot et Michaud). Il n'y a point, au reste, de *mé-*

moires égaux en charme, ni supérieurs pour l'information aux immortelles *Lettres de madame de Sévigné.*

Les *Éclaircissements sur la révocation de l'édit de Nantes*, par Rulhière, aident à comprendre ce fatal événement. On peut consulter encore à ce sujet les *OEuvres de d'Aguesseau*, in-4°, t. XIII (Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau), et les *Mémoires de Noailles*, dans les collections de Petitot et Michaud.

Les *Mémoires* de Du Guai-Trouin (mêmes collections) montrent la physionomie de notre admirable marine militaire de ce temps, qui ne périt nullement par suite du revers de La Hougue, comme bien des gens se l'imaginent, suivant un préjugé trop répandu.

Les *Lettres de madame de Maintenon* ne peuvent être passées sous silence. On y trouvera les éléments nécessaires pour juger cette femme dont le caractère est encore aujourd'hui si controversé, et dont l'influence a pesé si longtemps sur la France. Les éditions de ces Lettres ne sont malheureusement ni correctes ni bien classées.

Le meilleur livre, sans comparaison, qui existe sur la diplomatie de Louis XIV, est celui de M. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne.* Mais ce grand travail est encore incomplet; 4 vol. in-4° ont paru dans la collection du ministère de l'instruction publique.

Enfin, l'étude du siècle de Louis XIV doit être complétée par la lecture des vastes *Mémoires de Saint-Simon*, qui, dans leurs 21 vol. in-8°, embrassent la période comprise entre 1692 et 1723, ajoutant ainsi la Régence au règne du grand roi. Le t. XIII in-8° (t. XXIII-XXIV de l'édition in-12) contient un aperçu de l'ensemble du règne et de la vie de Louis XIV, qui peut être lu à part, et qui est d'une haute importance. Tout a été dit sur la verve observatrice, le style vigoureux, la puissante originalité de Saint-Simon. Il importe de se tenir en garde contre ses passions et ses préjugés.

Nota. Notre premier article contient une erreur qui n'a pu être rectifiée à temps. La Description Géologique de la France est l'ouvrage de MM. Dufresnoy et Élie de Beaumont, et non de MM. Élie de Beaumont et Brongniart.

LA FONTAINE DE DIJON.

On lit sur le revers de cette médaille l'inscription suivante :

LE CONSEIL
MUNICIPAL DE DIJON,
PAR DÉLIBÉRATION
DU V MARS M DCCC XXXIV,
RÉALISANT LES PROJETS
TENTÉS VAINEMENT
DEPUIS TROIS SIÈCLES
POUR PROCURER A LA VILLE DES EAUX SALUBRES,
UN LEGS DE L'ABBÉ AUDRA
CONTRIBUANT A LA DÉPENSE,
LES CONSTRUCTIONS DU RÉSERVOIR CIRCULAIRE
QUI CONTIENT 22 000 HECTOL.,
ET DE L'AQUEDUC SOUTERRAIN
LONG DE 12 695 MET., DÉBITANT 800 LIT. PAR MINUTE,
FURENT COMMENCÉES LE XXI MARS M DCCC XXXIX,
ACHEVÉES LE VI SEPTEMBRE M DCCC XL,
D'APRÈS LES PLANS
ET SOUS LA DIRECTION HABILE
AUTANT QUE DÉSINTÉRESSÉE
DE H.-P.-G. DARCY,
INGÉNIEUR EN CHEF DU DÉP.
DE LA CÔTE-D'OR.

Cette belle médaille a, comme l'on voit, le rare mérite de faire connaître avec clarté et d'une manière très explicite l'événement dont elle est destinée à consacrer le souvenir.

La ville de Dijon, située au confluent de la rivière d'Ouche, dont la pureté est très souvent altérée par les crues subites, et du torrent de Suzon à sec près des deux tiers de l'année, manquait de bonne eau potable. Dès le seizième siècle, Huguet Sambin, élève et ami de Michel-Ange, avait signalé en amont du village de Messigny, comme pouvant être utilisée, « une belle et grosse fontaine vulgairement » appelée la fontaine du Rosay, dont les sorces sont la » pluspart bouchées de sable, argile, et encombrées de » limons de terre qui empeschent fort la dite fontaine de » jecter et d'effluer son cault. » Ce fut cependant à partir seulement de 1606 que l'on s'occupa sérieusement des moyens d'amener dans la ville les eaux qui lui étaient nécessaires. Les études, depuis cette époque jusqu'à nos jours, avaient eu successivement pour objet le pavage du lit de la rivière de Suzon, son redressement, l'établissement d'un canal latéral, la réunion de petites sources qui sortent du coteau au levant de la ville, l'élévation des eaux de l'Ouche, la dérivation de la fontaine de Newon, et en dernier lieu le forage d'un puits artésien. Ces divers projets avaient tous échoué. L'argent ne manquait cependant pas plus que le zèle; la ville était disposée à tous les sacrifices, et, en ces derniers temps, un ecclésiastique, l'abbé Audra, lui avait légué une somme de cent mille francs destinée à l'établissement de fontaines publiques. Ce fut M. Darcy qui, reprenant l'idée de Huguet Sambin, proposa, dans un excellent mémoire, d'amener dans les murs, à l'aide d'un aqueduc, les eaux de la fontaine du Rosoir. Ce projet produisit une vive sensation et fut adopté. Le conseil municipal, l'honorable maire, M. Victor Dumay, secondèrent de tout leur pouvoir et de toute leur bonne volonté l'activité de l'habile ingénieur. Les travaux commencèrent, le 21 mars 1839, par la pose de la première pierre du réservoir, près la porte Guillaume. En septembre 1840, l'aqueduc et le réservoir étaient achevés. On s'occupa ensuite de la distribution des eaux dans l'intérieur de la ville, et un système d'aqueducs se dirigeant vers chacune des six portes fut établi sous les rues pour entretenir les tuyaux de conduite qui alimentent aujourd'hui, indépendamment d'un lavoir et du jet d'eau de la place Saint-Pierre, cent une bornes-fontaines qui satisfont au triple besoin des usages domestiques, de la propreté des rues, et des secours en cas d'incendie.

L'Académie de Dijon, qui, au siècle dernier, avait aussi étudié le projet de l'établissement d'une fontaine, voulant honorer autant qu'il était en elle le zèle de M. Darcy, a admis cet habile ingénieur, sur le rapport de M. Victor Dumay, au nombre de ses membres.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LA SAINTE-CHAPELLE, A PARIS.

(Voy. l'Histoire, la Description et différentes Vues de ce monument, Table des dix premières années.)

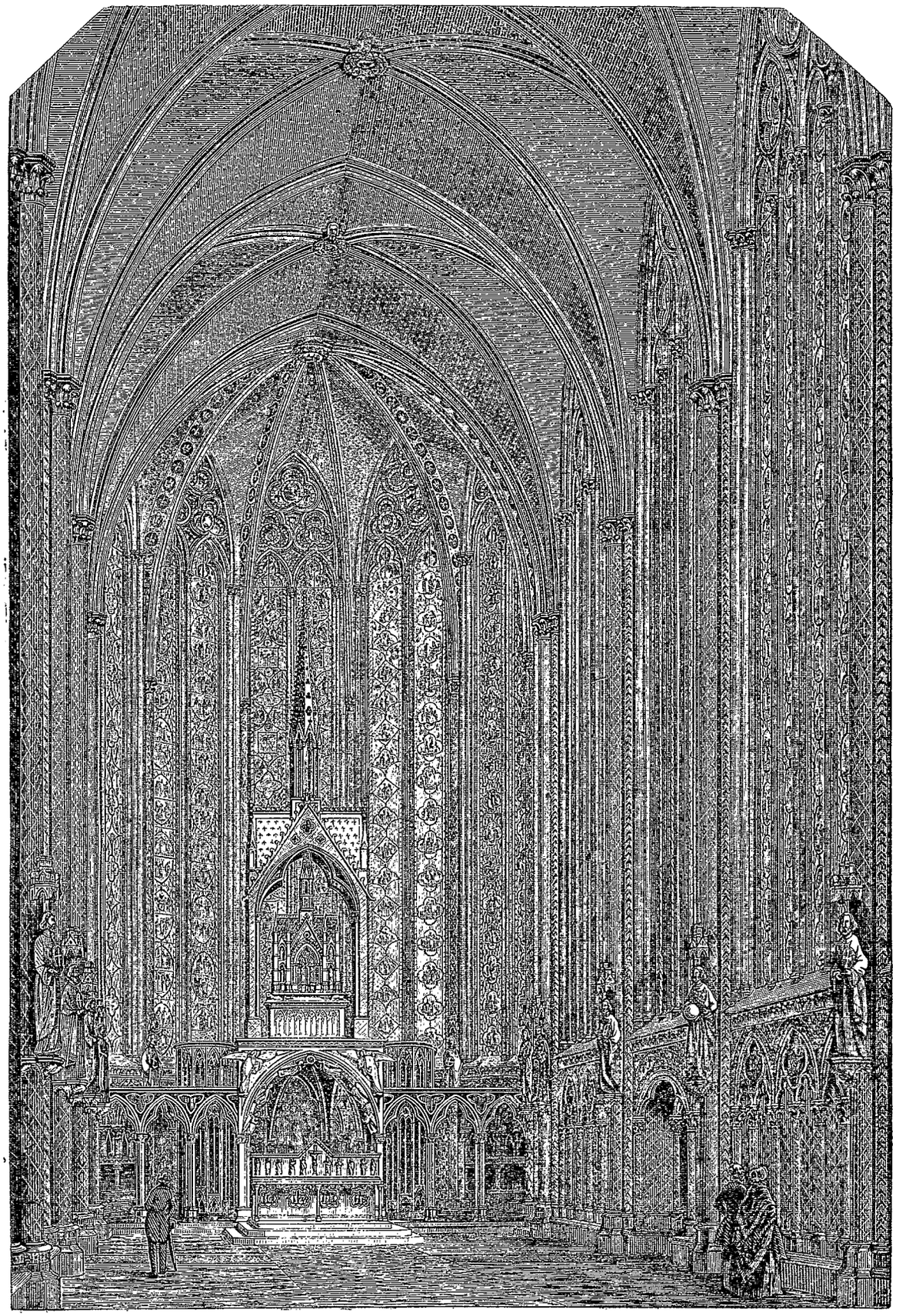

(Vue intérieure de la Sainte-Chapelle restaurée.)

La Sainte-Chapelle du Palais, élevée par ordre de saint Louis pour recevoir les saintes reliques rapportées d'Orient, est le type le plus complet et le plus riche de l'architecture du treizième siècle. C'est l'œuvre de Pierre de Montereau, que saint Louis avait emmené avec lui en Palestine. La Sainte-Chapelle n'était pas seulement une chapelle royale, c'était une véritable châsse, et, considérée comme telle, on peut dire qu'elle a été admirablement conçue pour sa destination.

La construction de cet édifice avait été exécutée avec la plus exquise recherche et en même temps avec toutes les conditions qui devaient en assurer la solidité. Dans les colonnettes, dans les contreforts, et jusque dans les murs on retrouve l'emploi de la plus belle pierre de liais; des crampons en fer enveloppés de plomb relient toutes les assises entre elles: aussi ce monument serait-il parvenu intact jusqu'à nous sans l'incendie de la flèche en charpente, revêtue de plomb, qui couronnait l'édifice. Le feu commença par disjoindre les pierres, et la chute de la flèche entraîna la ruine de toutes les parties supérieures. L'abandon complet dans lequel on laissa la Sainte-Chapelle depuis cette époque ajouta, d'année en année, à la gravité du mal. Le respect et l'admiration qu'on professe depuis quelques années pour nos anciens monuments inspirèrent l'idée de la restauration que l'on exécute en ce moment, et les projets d'agrandissement du Palais de Justice ont été conçus de manière à laisser ce joli bijou dans tout son éclat.

A l'extérieur, les pignons des fenêtres et tous les couronnements des contreforts étaient rongés par les eaux qui, ne pouvant s'échapper des gargouilles brisées ou engorgées de plomb fondu, s'infiltraient dans l'intérieur des murs; il a fallu les remplacer presque entièrement. Le porche avait aussi souffert; force a été d'en reprendre plusieurs portions importantes. Quant à l'intérieur, très heureusement toute la décoration de peinture et de dorure avait été préservée par les armoires placées contre les murs, à l'époque où la Sainte-Chapelle fut consacrée au dépôt des Archives du Palais de Justice.

En enlevant les armoires des Archives, on a mis à découvert toute la décoration du soubassement étincelante de dorures, de peintures et d'émaux factices, effacée seulement dans quelques endroits, mais en général parfaitement conservée dans toutes les parties importantes. Il a donc été facile de rétablir cette décoration d'une manière complète et authentique jusque dans ses moindres détails. Deux travées sont déjà entièrement restaurées, et la voûte étoilée repose sur des colonnes alternativement décorées de fleurs-de-lis et de châteaux de Castille.

Lors de l'établissement des Archives, on avait démonté le jubé ou estrade sur lequel on exposait autrefois la châsse des saintes reliques. Ce jubé avait été transporté au Musée des monuments français; les statues des douze Apôtres avaient aussi été enlevées et dispersées de tous côtés. De ces douze statues, deux ou trois étaient restées aux Petits-Augustins; une a été retrouvée sous terre, au pied même du porche de la Sainte-Chapelle; deux au Mont-Valérien, une autre à Creil près Paris, etc.

Aujourd'hui tous ces objets sont rétablis à leurs places primitives; les statues peintes et dorées se dressent de nouveau sur les piliers intérieurs, et le jubé, avec ses deux élégants escaliers à jour, vient compléter la riche décoration de l'abside.

En ce moment, on termine la réparation du porche, et l'on rétablit la balustrade fleurdelisée qui couronnait la grande rosace de la façade.

Cette belle œuvre de restauration a été confiée au talent de M. Duban, qui dirige en même temps celle non moins intéressante du château de Blois.

MM. Lassus et Viollet-Leduc sont inspecteurs à la Sainte-Chapelle.

LES TÉLÉGRAPHES.

(Voy., sur les Télégraphes de jour, p. 351.)

II.

TÉLÉGRAPHES DE NUIT.

La météorologie compte un bien plus grand nombre de nuits où l'atmosphère est transparente et limpide, que de jours où les mêmes circonstances favorables se présentent. Le télégraphe de nuit ferait plus que doubler le temps des communications, qui avec le télégraphe de jour n'est en moyenne que de six heures sur vingt-quatre.

Au premier abord, il semble naturel que la télégraphie de nuit fasse exactement suite à la télégraphie de jour; qu'elle emploie les mêmes postes, le même mécanisme, les mêmes signaux et le même vocabulaire, de manière qu'il n'y ait qu'à chercher un système d'éclairage. Malheureusement, l'appareil des frères Chappe présente des difficultés que ne peuvent vaincre nos moyens ordinaires d'éclairage, et pendant trente années ses inventeurs ont vainement cherché à le rendre applicable aux signaux de nuit. Cependant on a proposé dans ces derniers temps un système qui, s'appliquant à l'appareil des frères Chappe, paraît avoir des chances de succès: c'est celui du docteur Guyot. Il est fondé sur l'observation qu'à une grande distance l'œil perçoit très distinctement la différence entre les feux colorés et les feux incolores, quoique sans pouvoir assigner l'exacte nuance des premiers. L'auteur emploie quatre réverbères seulement, dont deux, légèrement colorés en vert, occupent les extrémités libres des indicateurs, tandis que deux feux incolores sont placés aux extrémités du régulateur. Toute confusion devient impossible; la ligne droite menée d'un réverbère incolore à un réverbère coloré fait toujours reconnaître un indicateur; la ligne menée d'un feu incolore à l'autre marque toujours le régulateur. Quatre axes apposés au mécanisme portent ces réverbères, qui sont visibles dans toutes les positions, moyennant six ouvertures pratiquées dans les persiennes du télégraphe en enlevant quatre lames vers les extrémités du régulateur et vers chaque extrémité des indicateurs. Quant à l'obstacle que présente le poteau dans les cas de signaux portés à la verticale, il suffit de laisser le régulateur dévier de quelques degrés pour que le réverbère inférieur cesse d'être masqué, sans que pour cela la position du signal puisse être confondue avec l'oblique de droite ou de gauche.

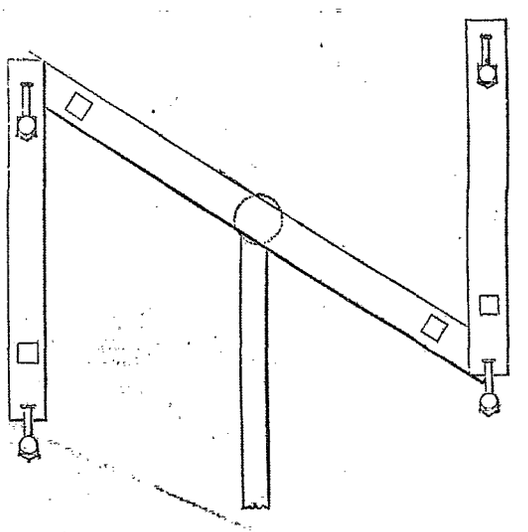

Après avoir pourvu au nombre et au placement des lanternes, il s'agissait de trouver un combustible lumineux suffisant par l'intensité et la durée de ses feux, et de déterminer le mode de protection le plus efficace qu'on puisse lui appli-

quer contre les vents, les intempéries et les mouvements de la machine. Chaque réverbère complet ne devait pas peser plus de 3kil.,500 en y comprenant l'axe de suspension.

M. Guyot a résolu ce problème. La lanterne qu'il a inventée se compose : 1° d'un réservoir en fer-blanc de 20 centimètres de long sur 16 de large, ayant une épaisseur de 41 millimètres, et contenant un peu plus d'un litre d'hydrogène liquide ; 2° de deux réflecteurs paraboliques, fermés extérieurement par deux vitres pouvant s'enlever à volonté, et percés à leur centre d'une ouverture qui permet à la flamme d'occuper leur foyer commun. L'air arrive à ce foyer à travers trois ou quatre lames de fer-blanc percées de trous en râpe, soudées entre les réflecteurs, et au moyen desquelles il se fait une espèce de remous formé de courants divergents qui se détruisent. Pour empêcher également que le courant d'air sortant soit arrêté ou refoulé dans la lanterne, la cheminée placée entre les réflecteurs est enveloppée d'un cylindre creux fermé par un disque également percé de trous en râpe, et est surmonté d'un chapeau plat destiné à empêcher l'entrée de la pluie, tandis que l'air qui pénètre entre ce chapeau et le disque ne peut nuire au courant ascendant. Ces deux combinaisons de la base et du chapiteau de la lanterne résistent aux ouragans les plus violents. La lumière est invariable. Des expériences ont été faites par les temps les plus affreux et les plus contraires, des pluies très fortes, des froids de 10 et 12 degrés, et des vents impétueux : toutes les lanternes sont demeurées aussi brillantes que par un temps calme.

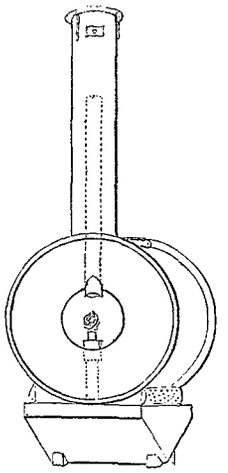

D'après les calculs de l'inventeur, la somme de 366 500 fr. suffirait aux frais de premier établissement pour toutes les lignes de France, qui seraient approvisionnées pour 70 nuits d'activité. Avec 132 000 fr. par an, la télégraphie de nuit serait entretenue dans toutes ses parties, et ne dépenserait rien au-delà qu'en proportion des dépêches qu'elle transmettrait. En réduisant toutes les dépêches à la durée moyenne de deux heures, parcourant une distance moyenne de cent lieues et passant par cinquante postes télégraphiques, chaque dépêche coûterait à l'État de 76 à 77 fr. l'une compensant l'autre.

NOUVEAUX SYSTÈMES DE CHEMIN DE FER.

CHEMIN DE FER DE PARIS A SCEAUX, ET TRAINS ARTICULÉS.

Lorsque la construction du chemin de fer du Pecq donna pour la première fois aux habitants de Paris un spécimen des merveilles de la locomotion rapide produite par l'emploi de la vapeur, nous avons eu soin d'initier nos lecteurs aux principes d'une industrie qui ne pouvait manquer de prendre un développement considérable en France. (Voy. la Table des dix premières années, au mot *Chemins de fer.*) Depuis cette époque, on a apporté à certains détails de cette industrie des modifications essentielles; on a proposé, essayé et même mis en pratique des systèmes nouveaux qui ont attiré ou qui attirent encore fortement l'attention publique, et dont nos lecteurs nous sauront probablement bon gré de les entretenir.

Causes et détail des dépenses premières de construction des chemins de fer. — Les difficultés que présente le tracé des chemins de fer tiennent essentiellement à la nécessité de n'admettre que des inclinaisons très faibles dans le sens de la longueur (ce que l'on appelle le profil en long) et que des inflexions extrêmement adoucies dans leur plan. Cette double nécessité est la cause principale des fortes dépenses qu'exige l'ouverture d'un chemin de fer.

En effet, si l'on admet que le prix de revient d'un kilomètre de longueur doive s'élever moyennement en France à 400 000 fr., ce qui n'est certainement pas exagéré, on trouve que cette somme se décompose de la manière suivante :

1° Acquisition des terrains et indemnités de toute nature (3 à 4 hectares de 10 000 francs à 15 000 francs l'un), en moyenne	40 000 fr.
2° Terrassements	80 000
3° Ponts, viaducs et autres ouvrages d'art	60 000
4° Embarcadères et bâtiments des stations, gares de marchandises, ateliers et dépôts de machines, etc.	40 000
5° Superstructure, comprenant l'établissement complet de deux voies	110 000
6° Matériel roulant, c'est-à-dire locomotives et voitures de toute espèce, outillage des ateliers, mobilier des gares, etc.	50 000
7° Accessoires, tels que clôtures, barrières, réservoirs, etc.	5 000
8° Frais d'administration centrale, de personnel, etc.	15 000
Total.	400 000 fr.

Les trois premiers articles sont les seuls sur lesquels les modifications apportées au plan et au profil en long puissent avoir de l'influence : mais ils représentent presque la moitié de la dépense totale. On conçoit donc qu'il est très important d'en diminuer le montant si l'on veut arriver à doter notre territoire d'un réseau suffisamment étendu. Ainsi, un système de chemins de fer qui permettrait de réduire à volonté le rayon des courbes de raccordement entre les alignements rectilignes, et d'augmenter les déclivités jusqu'à une limite voisine de celle qui est admise pour nos routes royales et départementales, épargnerait une dépense de plus de 100 000 fr. par kilomètre sur les terrains, les terrassements et les ouvrages d'art. Car l'ouverture d'un chemin de fer ne présenterait pas alors beaucoup plus de difficultés que celle des routes ordinaires; il ne serait plus nécessaire d'abaisser les collines et les montagnes, de combler les dépressions de terrain et les vallées que les tracés actuels rencontrent dans leur marche inflexible. La possibilité de tourner brusquement autour d'un obstacle, de franchir par des pentes plus roides les versants des coteaux; en un mot, de suivre, dans le sens vertical, aussi bien que dans le sens horizontal, les ondulations du sol, permettrait de se tenir presque toujours à fleur de terre, de diminuer considérablement le volume des déblais et des remblais, et, par suite, l'empâtement des surfaces nécessaires pour asseoir le chemin.

Réduction dans les dépenses par l'augmentation des déclivités, ou par la diminution des rayons des courbes. — Les efforts des constructeurs de machines locomotives ont déjà considérablement reculé la limite de déclivité qu'on était obligé de s'imposer il y a quelques années. De 1825 à 1835, les pentes les plus fortes que l'on admît étaient de 5 millimètres par mètre; on pensait même en France, à cette dernière époque, qu'il fallait réduire la limite à 3 millimètres et demi pour les grandes lignes. Mais bientôt l'augmentation des surfaces de chauffe des chaudières et de toutes les autres dimensions des organes principaux des locomotives permit de franchir, sans le secours de machines fixes, des plans inclinés à 1 et 2 centimètres par mètre. Les journaux ont retenti dernièrement de l'expérience faite avec *l'Hercule* sur la rampe de Saint-Germain, qui est de 3 centimètres et demi par mètre. Cette expérience n'offrait rien de nouveau pour les ingénieurs; on savait depuis longtemps que des plans aussi inclinés ont été parcourus par des locomotives dans différents pays, et même en France, sur les chemins de fer de la Loire.

Il semble donc que l'on soit arrivé, pour les déclivités, à se débarrasser d'une des causes les plus influentes des fortes dépenses dans l'exécution des chemins de fer. Malheureusement ce ne peut être qu'aux dépens de la force motrice, et par conséquent avec une augmentation notable sur les frais d'exploitation, qu'on obtient ainsi une diminution sur les frais de construction première. La loi de la pesanteur a ses exigences, nul engin ne peut s'y soustraire; et si on gravit un plan incliné sur lequel elle détermine un effort de traction double, triple ou quadruple de celui qu'on aurait eu à vaincre sur une pente de 5 à 6 millimètres par mètre, on atteint bientôt la limite à laquelle l'économie du tracé est plus que compensée par l'accroissement des charges de l'exploitation.

Nous examinerons plus tard les systèmes à l'aide desquels on a cherché à remplacer l'action des locomotives pour franchir des plans fortement inclinés. Ce que nous venons de dire suffit pour faire concevoir que la question offre aujourd'hui beaucoup moins d'intérêt qu'il y a une dizaine d'années, puisque, d'un côté les progrès dans l'art du mécanicien

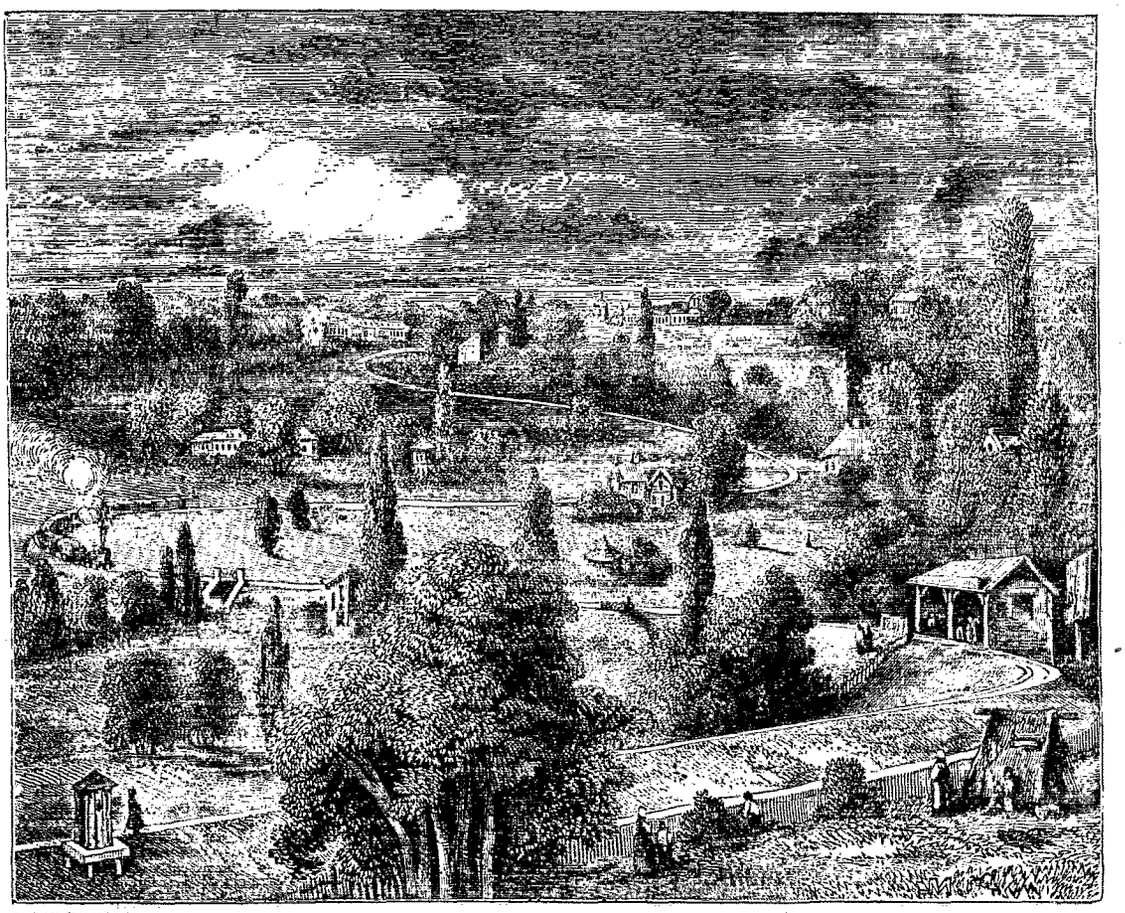

(Fig. 1 Vue, à vol d'oiseau, des lacets tracés sur le flanc du coteau de Sceaux.)

constructeur ont permis de donner aux locomotives une puissance qu'elles ne possédaient pas, et que, d'un autre côté, les déclivités qu'elles peuvent franchir paraissent bien au-delà de la limite qu'il convient d'adopter quand on ne veut pas trop augmenter les frais de traction en diminuant les frais de premier établissement.

Pour les courbes, la question est tout autre : on ne peut les franchir, en employant le matériel actuellement en usage, qu'avec une augmentation de résistance notable, qu'avec un danger qui croît en même temps que la vitesse et que le rayon de courbure; mais ces inconvénients majeurs tiennent moins à la nature des choses qu'au mode de construction du matériel. Rien ne prouve, à priori, qu'il soit impossible d'y remédier, ou qu'en voulant les éviter on en rencontre d'autres qui resserrent le progrès dans des limites aussi étroites que lorsqu'il s'agit de diminuer les déclivités.

Chemin de fer de Sceaux avec courbes à petits rayons. — L'expérience vient aussi de parler dans le même sens de la manière la plus décisive. Il y a plus de cinq mois aujourd'hui que le chemin de Paris à Sceaux a été livré à la circulation. Depuis le 23 juin dernier, les convois articulés y ont parcouru chaque jour plus de 220 kilomètres, et y ont transporté près de 2 500 voyageurs par jour; total, 33 000 kilomètres, plus des trois quarts du tour du globe, et 350 000 voyageurs environ. Dans cet intervalle de temps, les convois articulés ont poursuivi leur marche rapide au milieu des sinuosités du chemin, sans qu'aucun accident soit venu démentir les espérances que des esprits éminents avaient conçues, dès l'origine, sur l'avenir du système qui y est actuellement appliqué.

Plus d'un promeneur qui ne connaissait que des chemins de fer tracés avec les inflexibles lignes droites exigées par l'ancien matériel a été surpris étrangement en parcourant toutes les sinuosités du chemin de Sceaux.

Les figures 1 et 2 donnent une idée très nette de ces sinuosités. — La première représente le développement en lacets à l'aide duquel on franchit la différence de niveau entre Bourg-la-Reine, placé dans le fond d'une vallée, et Sceaux, qui se trouve assis sur un sommet. Empruntant un procédé qui n'avait été employé jusqu'à ce jour que pour le tracé des routes en pays de montagnes, l'inventeur des trains articulés, M. Arnoux, a donné pour la première fois le spectacle inusité d'un convoi lancé à grande vitesse sur une voie sinueuse, qui gravit, en serpentant, le flanc d'un

coteau; d'où il résulte, pour le dire en passant, qu'en trouvant un moyen de franchir de fortes courbures, cet ingénieur a résolu du même coup le problème relatif aux fortes déclivités. Seulement, au lieu d'attaquer de front la difficulté, il la tourne : genre de solution qui souvent, on le sait, est bien suffisant, et peut même être préférable à une solution directe.

La seconde figure représente l'intérieur de la gare de Sceaux, l'une des extrémités du chemin. La voie s'y recourbe sur elle-même suivant une espèce de boucle ou de raquette, de sorte que le convoi qui arrive est tout prêt pour repartir, sans que l'on soit obligé de retourner la locomotive et son allége, et de les conduire face en tête, comme cela est nécessaire sur les autres chemins. Ici, pas de plaque tournante, pas de ces nombreuses voies de service nécessitées par les manœuvres des convois; suppression complète de ces manœuvres que l'on sait être si délicates et si embarrassantes dans les gares ordinaires. Une gare circulaire du même genre existe à l'embarcadère de Paris. On ne peut donc mieux comparer la marche d'un convoi sur le chemin de Sceaux qu'au mouvement d'une navette qui, lancée par la main du tisserand alternativement dans deux sens opposés, se retournerait d'elle-même à chacune des extrémités de sa course, de manière à glisser toujours avec la même pointe en avant.

Enfin la carte fig. 3 représente, à l'échelle de $\frac{1}{10000}$, le plan des lacets dont la fig. 1 offre une perspective à vol d'oiseau.

Dans quel rapport les courbures du nouveau chemin de fer s'éloignent-elles de celles qui sont actuellement admises

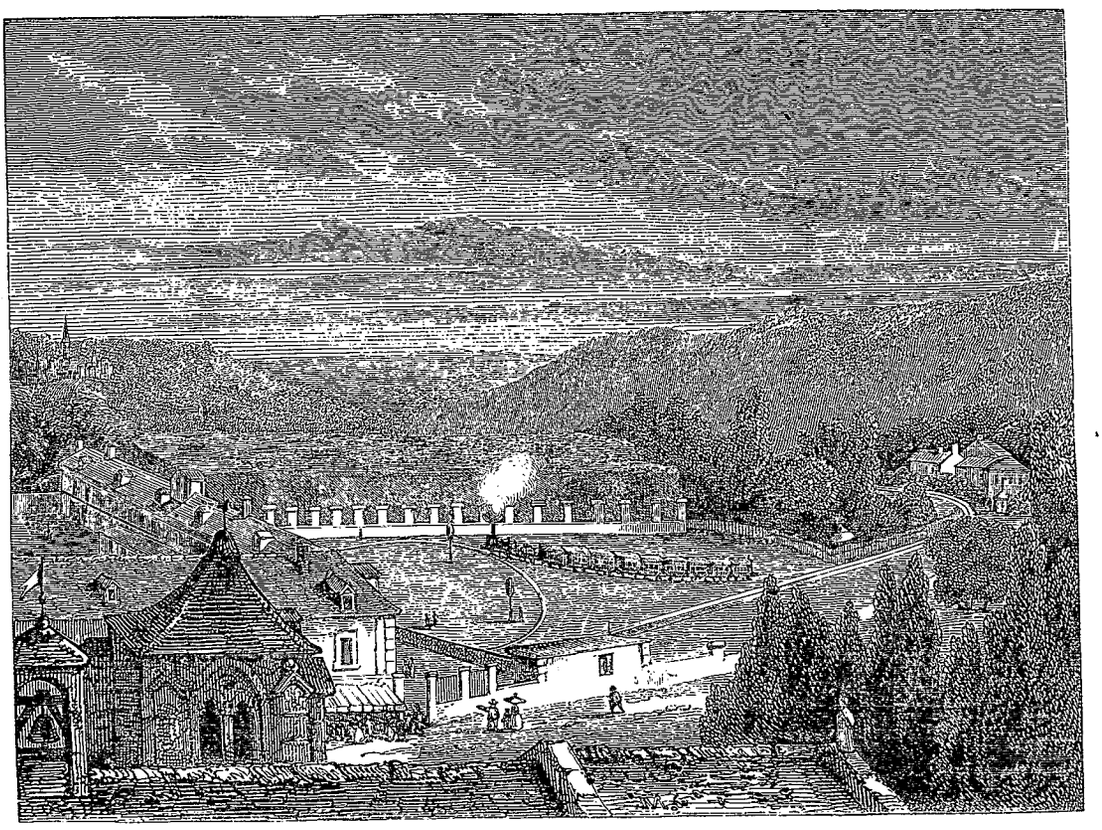

(Fig. 2. Vue, à vol d'oiseau, de la gare circulaire de Sceaux.)

comme limites extrêmes imposées par l'emploi du matériel ordinaire? Quelques mots vont permettre d'en juger.

Le chemin de fer de Versailles, rive droite, est celui des environs de Paris qui présente la courbe du plus petit rayon; ce rayon est de 800 mètres, et la courbe est considérée par les ingénieurs qui ont étudié la question comme une cause puissante de détérioration du matériel. Elle offre à la marche des convois un accroissement de résistance très appréciable, et les frottements qui ont lieu contre le rail extérieur déterminent souvent des étincelles provenant de parcelles de fer qui sont détachées subitement, et s'enflamment.

Nul rayon de courbure au chemin de fer d'Orléans, qu'on peut citer comme un modèle de construction dans l'ancien système, n'est au-dessus de 1 000 mètres. Cette limite paraît être généralement admise aujourd'hui pour les chemins à grande vitesse, et encore cherche-t-on à se tenir le plus possible notablement au-dessus.

Le chemin de Sceaux présente, sur les deux tiers de son développement, une succession de courbes qui ne sont assujetties à d'autres conditions qu'à celles de tourner les difficultés, de suivre le relief du sol, et de diminuer autant que possible les dépenses de construction première. Entre Sceaux et Bourg-la-Reine, le rayon de ces courbes est souvent de 200, de 150 et même de 90 mètres; dans les lacets du coteau de Sceaux, il varie de 70 à 50 mètres; enfin, à la station de Bourg-la-Reine, il n'est que de 30 mètres; et, aux gares extrêmes, le rayon des parties circulaires descend jusqu'à 25 mètres.

Or, toutes ces courbes, excepté celles de 25 et de 30 mètres, où l'on s'arrête, à cause des stations, sont parcourues tous les jours avec des vitesses de 30 à 40 kilomètres à l'heure. La courbe de Bourg-la-Reine elle-même a été franchie avec une vitesse d'au moins 40 kilomètres. Et l'on sait que cette vitesse ne saurait être dépassée ou même atteinte sans imprudence, par le matériel ordinaire, dans une courbe de 800 à 1 000 mètres.

Ainsi, l'emploi du matériel articulé a permis de prendre une limite de courbure vingt fois moindre que celle qui était adoptée de l'avis presque unanime des ingénieurs.

Il s'agit de savoir si cet avantage s'est fait sentir d'une manière bien appréciable dans l'exécution sous le rapport de la dépense. Des faits bien connus vont encore nous permettre de résoudre la question.

Les chemins de fer de Paris au Pecq et à Versailles (rive

droite et rive gauche) ont coûté en moyenne 2 millions par kilomètre. Le chemin de Sceaux, avec deux voies et avec des charges constantes proportionnellement plus fortes, parce

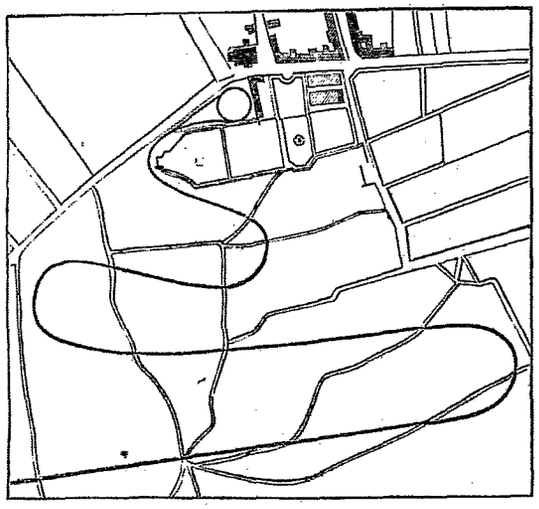

(Fig. 3. Plan des lacets sur le flanc du coteau de Sceaux.)

qu'elles se répartissent sur une moindre longueur, aura coûté seulement 425 000 fr., c'est-à-dire un prix à peine supérieur à la moyenne de la France, et dont la dépense des autres est plus que le quadruple. On peut affirmer hardiment que, pour desservir jusqu'au cœur les agglomérations de population aussi bien que le fait le chemin de Sceaux, il aurait fallu, en marchant d'après les anciens errements, dépenser par kilomètre autant que pour les autres chemins de fer des environs de Paris.

Il nous reste à examiner quelle est la nature de ce matériel, qui marche avec autant de rapidité et plus de sûreté sur une voie qui offrirait aux voitures des autres chemins des obstacles infranchissables. C'est ce que nous comptons faire prochainement.

ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

(Voy. le Monde d'Homère, p. 337.)

II.

LE MONDE D'HÉRODOTE.

456 av. J.-C.

Quatre siècles s'étaient écoulés depuis Homère. Les poëtes tels qu'Hésiode, Pindare, Eschyle; les historiens et les philosophes tels qu'Hékatée de Milet (cinquième siècle), qui rédigea le premier traité de géographie; Anaximandre, qui dessina la première carte géographique (cinquième siècle), avaient ajouté quelques données à celles que l'on possédait. Le voyage de Skylax, de Kariandre, en Asie, par ordre de Dariéouche (Darius Ier), les reconnaissances hydrographiques des Carthaginois Himilcon et Hannon, sur les côtes occidentales d'Europe et d'Afrique, appartenaient aussi à cette période; mais les résultats n'en furent connus que plus tard. Au total, la géographie générale avait fait peu de progrès, lorsqu'Hérodote vint lire ses histoires à la Grèce assemblée pour les fêtes de la 81e olympiade (456 ans avant J.-C.). On sait de quelles acclamations fut saluée cette lecture, qui, recommencée dix ans après (444), valut à son auteur un don public de dix talents, équivalant à environ *deux cent mille francs* de notre monnaie.

Les opinions géographiques d'Hérodote ne forment pas un tout unique et complet; il ne les expose que lorsque sa méthode de raconter l'exige, et sa méthode est de ne jamais séparer la géographie de l'histoire, la scène de l'action : elles sont donc éparses dans toutes les parties de ces admirables livres associés par l'enthousiasme de tout un peuple aux noms des neuf Muses. Nous allons les en extraire, afin de les présenter dans leur ensemble.

« Pour moi, dit-il, je ne puis m'empêcher de rire quand je vois quelques gens qui ont donné des descriptions de la circonférence de la terre prétendre, sans se laisser guider par la raison, que la terre est ronde comme si elle eût été travaillée au tour, que l'Océan l'environne de toutes parts, et que l'Asie est égale à l'Europe. Mais je vais montrer en peu de mots la grandeur de chacune de ces deux parties du monde et en décrire la figure.

» Le pays occupé par les Perses s'étend jusqu'à la mer Australe, qu'on appelle mer Érythrée. Au-dessus, vers le nord, habitent les Mèdes; au-dessus des Mèdes, les Sapires, et par-delà les Sapires les Colkhidiens, qui sont contigus à la mer du Nord (mer Noire), où se jette le Phase. Ces quatre nations s'étendent d'une mer à l'autre.

» De là, en allant vers l'Occident, on rencontre deux péninsules opposées qui aboutissent à la mer; je vais en faire la description : l'une, du côté du nord (l'Asie-Mineure), commence au Phase et s'étend vers la mer (Égée), le long du Pont-Euxin et de l'Hellespont jusqu'au promontoire de Sigée, dans la Troade. Du côté du sud, cette même péninsule commence au golfe Myriandrique, adjacent à la Phénicie, le long de la mer (de Kypre) jusqu'au promontoire Triopium. Cette péninsule est habitée par trente nations différentes.

» L'autre péninsule commence aux Perses, et s'étend jusqu'à la mer Érythrée et le long de cette mer. Elle comprend la Perse, ensuite l'Assyrie et l'Arabie; elle aboutit, mais seulement en vertu d'une loi, au golfe Arabique, où Darius fit conduire un canal qui vient du Nil. De la Perse à la Phénicie, le pays est grand et vaste; depuis la Phénicie, la même péninsule s'étend le long de cette mer-ci par la Syrie, de la Palestine à l'Égypte, où elle aboutit; elle ne renferme que trois nations : tels sont les pays de l'Asie à l'occident de la Perse.

» Les pays à l'est, au-dessus des Perses, des Mèdes, des Sapires et des Colkhidiens, sont bornés de ce côté (au sud) par la mer Érythrée, et du côté du nord par la mer Caspienne et par l'Araxe (d'Arménie), qui prend son cours vers le soleil levant. L'Asie est habitée jusqu'à l'Inde; mais au-delà de ce pays on ne rencontre à l'est que des déserts inconnus, et dont on ne peut rien dire de certain : tels sont les pays que comprend l'Asie, et telle est son étendue.

» La Libye (Afrique) suit immédiatement l'Égypte, et fait partie de la seconde péninsule, laquelle est étroite aux environs de l'Égypte. En effet, depuis cette mer-ci (la Méditerranée) jusqu'à la mer Erythrée (mer Rouge ou golfe Arabique) il n'y a que cent mille orghyes, qui font mille stades; mais, à partir de ce point, la péninsule devient spacieuse et prend le nom de Libye.

» J'admire d'autant plus ceux qui ont décrit la Libye, l'Asie et l'Europe, et qui en ont déterminé les bornes, qu'il y a beaucoup de différences entre ces trois parties de la terre; car l'Europe surpasse en longueur les deux autres; mais il ne me paraît pas qu'elle puisse leur être comparée quant à la largeur. La Libye montre elle-même qu'elle est environnée de la mer, excepté du côté où elle confine à l'Asie. Nécos, roi d'Égypte, est le premier, que nous sachions, qui l'ait démontré. Lorsqu'il eut fait cesser de creuser le canal qui devait conduire les eaux du Nil au golfe Arabique, il fit partir des Phéniciens sur des vaisseaux, avec ordre d'entrer, à leur retour, par les Colonnes d'Hercule dans la mer septentrionale (la Méditerranée), et de revenir de cette manière en Égypte... Ils racontèrent à leur arrivée qu'en faisant voile autour de la Libye, ils avaient eu le soleil à leur droite. Ce fait ne me paraît nullement croyable; mais peut-être le paraîtra-t-il à quelque autre. C'est ainsi que la Libye a été connue pour la première fois.

» La plus grande partie de l'Asie fut découverte par Darius. Ce prince voulant savoir en quel endroit de la mer se jetait l'Indus, qui, après le Nil, est le seul fleuve dans lequel on trouve des crocodiles, envoya sur des vaisseaux des hommes sûrs et véridiques, et entre autres, Skylax de Kariandre. Ils s'embarquèrent à Kaspapyre (Kachmyr, qui porta d'abord le nom de *Kasiapapoura*, la ville de Kasiapa), dans la Pactyiké, descendirent le fleuve de l'est jusqu'à la mer; de là, naviguant vers l'occident, ils arrivèrent enfin, le trentième mois après leur départ, au même point (celui de *Klysma*, près de Souez) où les Phéniciens, dont j'ai parlé ci-dessus, s'étaient autrefois embarqués par ordre du roi d'Égypte pour faire le tour de la Libye. Ce périple achevé, Darius subjugua les Indiens et se servit de cette mer. C'est ainsi qu'on a reconnu que l'Asie, si on en excepte la partie orientale, ressemble en tout à la Libye (c'est-à-dire qu'elle est baignée par la mer au sud).

» Quant à l'Europe, il ne paraît pas que personne jusqu'ici ait découvert si elle est environnée de la mer à l'est et au nord; mais on sait qu'en sa longueur elle surpasse les deux autres parties de la terre. Je ne puis conjecturer pourquoi la terre étant une, on lui donne trois différents noms qui sont des noms de femmes, et pourquoi on donne à l'Asie pour bornes le Nil, fleuve d'Égypte, et le Phase, fleuve de Colkhide, ou, selon d'autres, le Tanaïs (Don), le Palus-Maiotide (la mer d'Azov) et la ville de Porthmie en Kimmérie (sur le détroit de *Iéni-Kalèh*, en Crimée). Enfin je n'ai pu savoir comment s'appelaient ceux qui ont ainsi divisé la terre, ni d'où ils ont pris les noms qu'ils lui ont donnés. »

Nous avons reproduit ces passages en entier : il est réellement curieux d'y suivre la marche des idées et des opinions, en même temps que celle des découvertes.

Nous venons de voir quelles sont les idées générales d'Hérodote sur le monde; il les complète, toutes les fois que l'occasion s'en présente, par des détails que nous allons grouper autour des noms des trois parties de la terre.

Europe. Il ne sait rien de certain sur l'extrémité occidentale de l'Europe, vers le nord, si ce n'est que l'étain et l'ambre viennent de là; l'Éridan (l'Oder) et les îles Cassitérides (les Sorlingues) lui sont seulement connus de nom. Au midi, le bassin occidental de la Méditerranée ne se lie qu'incidemment dans son récit à l'histoire des Phocéens, « les premiers chez les Grecs, dit-il, qui aient entrepris de longs voyages, et qui aient fait connaître la mer Adriatique, la Tyrrhénie (la Toscane), l'Ibérie (l'Espagne) et Tartessus (le bassin du Guadalquivir, la Bétique). » Comme il avait fait de Thurium (ou Sybaris, en Calabre) sa patrie adoptive, il semble incontestable que, s'il n'a rien dit de Rome et du reste de l'Italie, et s'il mentionne à peine Carthage, c'est que ces deux points si importants ne rentraient pas dans son cadre.

Une exploration complète du bassin de l'Istres (le Danube) lui a permis non seulement de décrire tous les affluents de ce fleuve, mais encore elle lui a fait connaître les Keltes (les Gaulois), les derniers peuples de l'Europe du côté du couchant, si l'on excepte les Kynètes (les habitants de l'Algarves, Portugal).

Ce qu'il dit de la Skythie est très complet. C'est un pays plat, abondant en pâturages, et qui est coupé d'innombrables rivières, dont il décrit avec détail les principales.

« Le pays au-delà du Tanaïs n'appartient pas à la Skythie. Il se partage en plusieurs contrées : la première est aux Sauromates, qui occupent l'extrémité du Palus-Maiotide; la seconde, aux Boudines, qui se peignent le corps en bleu et en rouge; au-delà est un désert. Après ce désert, en appuyant vers l'est, on trouve les Tyssaghètes (une des tribus du grand peuple Gheate ou les Gètes), qui, ainsi que leurs voisins les Iyrques, ne vivent que de gibier. Au-delà des Iyrques, à l'est, on trouve d'autres Skythes; puis, plus loin, au pied de hautes montagnes, les Argippéens, peuples chauves qui n'ont aucune arme offensive, et que, pour cette raison, leurs voisins regardent comme sacrés. Les Argippéens racontent que les montagnes au nord de leur pays (les monts Ourals) sont habitées par des Ægipodes ou hommes aux pieds de chèvre; mais cela ne me paraît mériter aucune sorte de croyance. Ils ajoutent aussi que, si l'on avance plus loin, on trouve d'autres peuples qui dorment six mois de l'année. Pour moi, je ne puis absolument le croire. On sait que le pays à l'est des Argippéens est occupé par les Issédons; mais celui qui est au-dessus, du côté du nord, n'est connu ni des uns ni des autres, qui n'en disent que ce que je viens d'en rapporter. Quant au pays en arrière des Issédons, il est habité, disent-ils, par les Arimaspes, hommes qui n'ont qu'un œil, et par des Gryphons, qui gardent l'or, » deux assertions dont Hérodote rit dédaigneusement, tout en admettant l'abondance de l'or dans cette région de l'Europe, abondance mise hors de doute, aujourd'hui que la Russie tire de l'Oural 3 à 4 000 kilogrammes d'or annuellement.

Au midi des Issédons il place les Massaghètes (grande tribu des Ghéates), dans une plaine immense et à perte de vue, qui bornait la mer Caspienne à l'est. Cette mer a pour lui autant de longueur qu'un vaisseau qui va à la rame peut faire de chemin en quinze jours, et, dans sa plus grande largeur, autant qu'il en peut faire en huit. Elle est dominée à l'occident par le Caucase. « C'est la plus grande de toutes les montagnes, tant par son étendue que par sa hauteur. »

Des observations personnelles lui avaient d'ailleurs permis de reconnaître les dimensions du Pont-Euxin, du Bosphore de Thrace, de la Propontide (mer de Marmara) et de l'Hellespont (Dardanelles), « lequel communique à une mer d'une vaste étendue qu'on appelle la mer d'Aighaié. »

Dans cette narration si développée, si animée des guerres médiques, après vous avoir fait assister au passage en Europe des innombrables armées de Dariéouche fils de Gouchtaspe, et de Kcherchès (Darius Ier et Xerxès), il vous conduit jusqu'aux Thermopyles par le pays des Thrakes et la Thessalie, en décrivant avec un soin minutieux tous les objets remarquables, toutes les tribus. Il est peu de relations aussi remplies d'intérêt. Il parle également, mais avec moins de détails, de l'Illyrie et de l'Épire (Albanie), et des Venètes, dont la brillante Venise a perpétué le nom à travers les âges.

Grec et parlant à des Grecs, Hérodote ne devait pas décrire la Grèce; mais la manière dont il en parle montre assez combien il la connaissait.

Asie. Au Phase (aujourd'hui Rhione), il faut ajouter, comme limite de l'Asie, l'Araxe d'Arménie (l'Arras) et l'Araxe oriental (l'Amou-Déria ou Djihoun), qui, encore à l'époque d'Alexandre, la séparait de l'Europe.

Sous Dariéouche fils de Gouchtaspe, l'empire persan, fondé par Kourousch-le-Grand (Cyrus), était à son apogée; il embrassait presque toute l'Asie alors connue; les îles de la mer Aighaié et le Sind (Indus), Babylone et l'Araxe oriental, étaient ses bornes extrêmes. Hérodote le vit encore dans cet état de grandeur sous Kcherkchès, et il nous a donné le tableau détaillé de la division de cette vaste monarchie en vingt-deux satrapies. Quelques unes des contrées placées dans ces divisions politiques ont même été de sa part l'objet d'études particulières : l'Assyrie, la Babylonie, la Médie, l'Asie-Mineure. En parlant des pays tributaires des grands rois, il rapporte quelques faits curieux de certains peuples de l'Inde. Ses connaissances sur cette région sont d'ailleurs peu étendues.

Du côté du midi, l'Arabie est, pour lui, le dernier des pays habités. « C'est aussi le seul où l'on trouve l'encens, la myrrhe, la cannelle, le cinnamome, le lédanone. Les Arabes recueillent toutes ces choses avec beaucoup de peine, excepté la myrrhe. » Suit le détail des procédés employés pour la récolte. C'est à peu près là tout ce qu'il sait de l'Arabie.

Les anciens, ne considérant avec raison le golfe Arabique que comme un fleuve-golfe, une rivière de mer, étendaient l'Arabie sur l'un et l'autre de ses bords : aussi la rive orien-

tale du Nil en était-elle, selon une expression encore employée aujourd'hui, la rive arabique.

Libye ou *Afrique*. Il en résulte que le Nil séparait l'Asie et l'Afrique, délimitation qu'Hérodote trouve étrange, mais qui dura longtemps, et qui s'explique par l'étude de la nature et celle de l'histoire de l'homme.

L'écrivain grec a consacré tout son second livre et une petite partie du troisième à la description et à l'histoire de l'Égypte. Il en recueillit les détails pendant le long séjour qu'il y fit. Le Nil fixa surtout son attention, et il examine une à une les diverses opinions émises sur l'origine de sa crue annuelle. Quant aux sources du fleuve, il poussa les recherches à ce sujet aussi loin qu'il put, et il parvint enfin à connaître son cours jusqu'à quatre mois de navigation au-dessus de l'Égypte. Le Nil, traversant le pays des Aithiopiens, passait à Méroé, leur capitale, puis chez les Automoles, colons égyptiens : on savait seulement que, plus loin, il coulait vers l'ouest. Des Cyrénéens lui dirent que l'éléark, ou chef de l'oasis d'Hammon, conjecturait qu'un fleuve découvert par des Nasamons, au-delà des déserts de l'intérieur, était le Nil ; et « la raison, ajoute Hérodote, le veut ainsi, car le Nil vient de la Libye et la coupe par le milieu, comme le Danube fait de l'Europe. » Mais l'éléark et lui se trompaient, car ce fleuve de noirs était le Niger.

Ses notions sur la Libye intérieure indiquent une connaissance certaine du Sahara. A travers cette immense solitude, il décrit une route qui, de Thèbes d'Égypte, conduit par l'oasis d'Hammon (Syouah), Aughilè (encore actuellement Aoughéla), les Garamantes (le Fezzâne, où l'on voit les ruines de l'antique Garama), les Atarantes (l'oasis des Touât'), jusqu'au pied de l'Atlas du Marok.

Entre cette longue ligne et la Méditerranée habitent les Libyens, qu'il divise en Libyens nomades (Berbères de l'est) et Libyens laboureurs (Berbères de l'ouest, Kabayles et Ch'louhs), dont la limite respective est formée par le lac et le fleuve Triton, aujourd'hui représentés par la grande lagune marécageuse de *Melghrighr* et l'*Ighrer-en-Idjidi*, le fleuve du Sable (Algérie et Tunisie). Des Libyens laboureurs il ne paraît avoir eu qu'une connaissance générale ; mais il donne les noms de toutes les tribus des Libyens nomades et le trait caractéristique de leurs mœurs.

La région la plus reculée de l'Afrique pour Hérodote est l'Aithiopie (la Nigritie centrale), qui s'étend au couchant de l'Arabie, mais en tirant vers le midi.

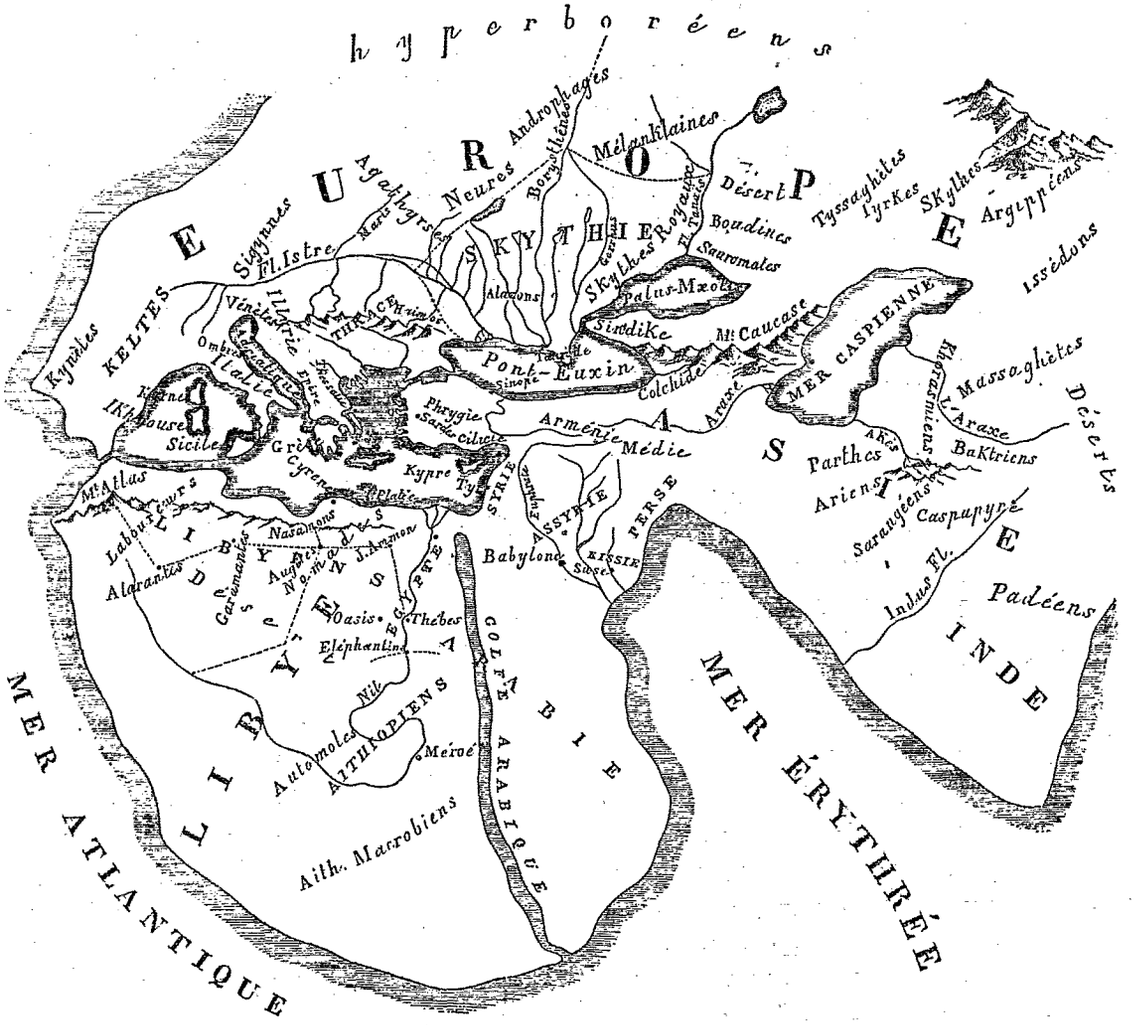

(Carte du monde d'Hérodote, composée et dessinée par M. O. Mac Carthy.)

Tel est le monde d'Hérodote. Le cercle des connaissances positives y a mille kilomètres ou deux cents lieues de rayon ; celui des idées moins positives, environ deux mille kilomètres. Ce grand progrès est dû à ses seuls efforts, à son jugement exquis, à sa vaste intelligence. Il voyagea beaucoup ; mais, comme il ne pouvait tout voir, cela le mit à même de beaucoup recueillir, et ce fut ainsi qu'il acheva son œuvre. La postérité l'a surnommé le père de l'histoire ; le premier aussi il a compris l'influence puissante de la terre sur la vie des sociétés humaines.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L Martinet, rue Jacob, 30

EUSTACHE LE SUEUR.

(Musée du Louvre.— La Mort de saint Bruno, par Le Sueur.)

Eustache Le Sueur, fils d'un sculpteur, naquit à Paris en 1617. Attiré vers l'art, il ne résista point, quoique l'exemple de son père, pauvre et à peu près sans réputation, ne fût point de nature à l'encourager. Après quelques essais qui firent bien augurer de son aptitude, il sollicita et il s'estima heureux d'être admis dans l'atelier de Simon Vouet, où il eut pour condisciples Pierre Mignard et Charles Lebrun.

Simon Vouet était premier peintre du roi. Il avait étudié

longtemps en Italie, et il était revenu en France précédé d'une grande renommée, qu'il sut soutenir toute sa vie. Imitateur assez habile des différents maîtres italiens qu'il avait fréquentés, il ne se distinguait, à la vérité, par aucun mérite d'originalité dans l'invention, le dessin ou la couleur; mais il plaisait par une sorte de fraîcheur dans ce genre éclectique, et il étonnait par une facilité de pratique qui n'avait jamais été très commune chez les artistes français. Les gravures faites d'après ses œuvres ne sont pas sans agrément; on y remarque, surtout dans les airs de tête de ses Vierges, une certaine grâce, qu'il est peut-être plus difficile d'apprécier dans ses tableaux. Il n'est pas le seul peintre auquel le burin ait rendu ce service de faire ressortir davantage les parties estimables de la composition en la débarrassant de toutes les faiblesses de la peinture.

Véritablement doué de sensibilité et de génie, Le Sueur n'a pas eu de son vivant, à beaucoup près, la célébrité de Vouet ou de Charles Lebrun. Une réaction tardive l'a définitivement placé à un rang bien supérieur. On n'hésite plus à le considérer comme digne d'être mis au rang du Poussin, c'est-à-dire comme l'un des deux plus grands peintres dont s'honore la France. Un écrivain qui juge très sainement des arts, et qui en est aujourd'hui l'un des plus sérieux protecteurs, M. Vitet, a donné sur Le Sueur une excellente notice où il a marqué d'une ligne droite et ferme le juste degré d'admiration dû à ce maître. On ne saurait trop vivement recommander la lecture de cet écrit aux jeunes artistes; ils y trouveront une appréciation claire, rapide, des progrès et de la décadence de l'art en Italie et en France; ils y apprendront à estimer notre école dans le sens convenable, et y fortifieront leur sentiment de la véritable direction où il est désirable que se maintienne toujours l'esprit français dans la carrière des beaux-arts.

M. Vitet écarte de la biographie de Le Sueur plusieurs anecdotes singulières que des écrivains moins attentifs avaient accréditées sans s'appuyer sur aucune autorité satisfaisante (1). Le récit des faits très simples de cette vie modeste et laborieuse suffit, du reste, à inspirer l'intérêt, l'estime et une sorte d'affectueuse vénération.

Mignard et Charles Lebrun, après avoir achevé leurs premières études dans l'atelier de Vouet, allèrent les continuer à Rome. Faute d'argent et de protecteurs, Le Sueur dut rester à Paris; jamais il ne sortit de France. Doit-on croire que cette nécessité fut pour lui un avantage, et qu'il eût été trop exposé à perdre dans la contemplation des chefs-d'œuvres italiens sa naïveté et pour ainsi dire la fleur de son génie? Cette opinion, quoiqu'elle puisse être juste, nous paraît avoir quelque chose de hasardé. Si le Poussin et Claude le Lorrain ont toujours su rester eux-mêmes au milieu de Rome où ils ont presque toujours vécu, si leur originalité n'y a jamais faibli, n'est-il pas permis de supposer que Le Sueur, plus délicat, plus tendre, mais non pas inférieur en persévérance et vigueur d'âme, ne se serait pas laissé séduire plus qu'eux par les fâcheux exemples de l'art italien dégénéré? Combien sa nature douce et aimante eût été profondément émue devant la touchante simplicité des maîtres du quatorzième et du quinzième siècle! De quel heureux enthousiasme il eût été transporté devant les pures et presque divines inspirations de fra Angelico, du Pérugin, et de Raphaël adolescent! Quelles ineffables jouissances il a perdues! Quelles pénibles recherches, quelles anxiétés douloureuses ces modèles sublimes lui eussent peut-être épargnées!

Le Sueur eut à dix-sept ans une bonne fortune: il eut l'occasion de contempler chez le maréchal de Créqui quelques belles copies d'après Raphaël, un André del Sarto, et plusieurs autres toiles de grand prix. A vingt-trois ans, il en eut une meilleure encore, lorsque le Poussin, âgé de quarante-six ans, fut appelé en France par Louis XIII. Dès qu'il eut vu de près et entendu ce maître d'une si haute intelligence et d'un caractère aussi noble que son talent, il comprit que la véritable tradition de l'art était de ce côté. Il sortit de l'école de Vouet, et bientôt l'on vit se former entre le Poussin et lui une intimité rare et charmante. Le Poussin trouva dans l'attentive sollicitude, dans la déférence filiale de Le Sueur une consolation aux ennuis que lui fit éprouver pendant deux années la jalousie misérable de Vouet et du peintre de paysage Fouquières. Quand, chassé de sa patrie par l'intrigue et l'ignorance, il se fut de nouveau fixé à Rome, il se plut à entretenir une correspondance avec Le Sueur; il lui envoya souvent des dessins qu'il avait faits lui-même à son intention d'après l'antique, et il en prenait occasion de lui confier ses sages et fécondes réflexions sur l'art. Il lui avait laissé d'ailleurs à Paris une partie de lui-même en le recommandant à un artiste bon et sérieux, son ancien ami, Philippe de Champaigne, esprit d'une trempe aussi solide que le sien, et l'on peut dire aussi française, quoique le hasard l'eût fait naître dans le Brabant.

Le Sueur ne devait plus revoir jamais le Poussin. Il mourut dix ans avant lui et près de vingt ans avant Philippe de Champaigne.

Vers l'âge de vingt-six ans, il avait épousé la sœur d'un de ses amis, jeune fille douce et pieuse, faible de santé, et, comme lui, sans fortune. Jusque là, si l'on excepte huit tableaux sur des sujets tirés du *Songe de Poliphile*, destinés à être exécutés en tapisserie, et un *saint Pierre guérissant les malades*, son œuvre de réception à l'ancienne Académie de Saint-Luc, Le Sueur n'avait guère composé que des études. Pour soutenir son ménage, il redoubla d'ardeur; il chercha des ressources à la fois dans la peinture et dans les dessins que les libraires demandaient pour orner leurs livres. Les travaux les plus remarquables de Le Sueur dans ce dernier genre sont: une Vierge portée par des anges, une Composition pour la thèse de Claude Bazin de Champigny, les Frontispices de la Vie du duc de Montmorency, de la Doctrine des mœurs, des Œuvres de Tertullien, d'une Histoire universelle, et d'un Office à l'usage des Chartreux. Pendant la même période de sa vie, il exécuta quelques sujets allégoriques pour Anne d'Autriche et Mazarin, et un assez grand nombre de tableaux dans la manière du Poussin, entre autres le *Moïse sur les eaux*, l'*Agar*, la *Nuit des noces de Tobie*, la *Reine de Saba et Salomon*, la *Confiance d'Alexandre*, et plusieurs Saintes Familles. Ces tableaux, transportés depuis en Angleterre, appartiennent aujourd'hui à lord Houghton, à lord Besborough et au duc de Devonshire.

Dans la demi-obscurité où vivait le pauvre et modeste artiste, il fut peu remarqué. En 1645, une occasion imprévue s'offrit à lui de se faire juger enfin par une œuvre capitale; il la saisit avec empressement. Alors il avait vingt-huit ans. Les Chartreux de Paris, ayant à faire réparer leur petit cloître, lui demandèrent d'en peindre les murailles. On ne lui promettait qu'une modique rétribution, et on exigeait une célérité d'exécution presque décourageante; mais, soutenu par l'espoir d'être enfin remarqué et compris, aidé de ses trois frères et de son beau-frère, il peignit sur ces murs, dans l'espace de moins de trois ans, vingt-deux tableaux, représentant la Vie de saint Bruno, son chef-d'œuvre.

« Ces vingt-deux tableaux, dit M. Vitet, excitèrent d'abord un sentiment de surprise encore plus que d'admiration. Il faut avoir bien présente à la pensée la manière de composer et de peindre des Sébastien Bourdon, des La Hire, des Dorigny, de tous ceux en un mot dont les ouvrages étaient alors généralement compris et goûtés, pour se figurer combien on dut être étonné de cette simplicité, de cette absence complète de recherche et d'apparat. L'étonnement était respectueux, parce qu'une œuvre si capitale n'est jamais traitée légèrement

(1) Il ne paraît nullement vrai, par exemple, que Le Sueur ait été inspecteur des recettes aux entrées de Paris, et qu'il ait tué en duel un gentilhomme sous les murs des Chartreux. Cette anecdote est rapportée dans la *Galerie française*.

par la foule, même quand la foule ne la comprend pas. On louait la grande facilité de l'artiste, la promptitude de l'exécution; puis, comme les conceptions supérieures finissent toujours, sur un point quelconque, par triompher des préjugés, on convenait que ce style était bien approprié au sujet, que c'était de la peinture comme il en fallait aux Chartreux, qu'à l'aspect de ces tableaux on respirait la vie du cloître. On admirait donc, puisqu'on sentait cette harmonie locale, cette unité d'impression qui est le premier mérite de ces tableaux; mais on admirait en faisant des réserves, et en attribuant l'effet produit, non pas au principe de vérité et de simplicité qui inspirait le talent de Le Sueur, mais à une circonstance heureuse qui s'était rencontrée d'accord avec ce genre de talent... Cette Vie de saint Bruno, malgré l'état déplorable où l'ont réduite d'abord les odieuses profanations de l'envie contemporaine; puis le respect même des bons religieux, qui, en mettant sous clef leurs tableaux et en les privant d'air, les avaient exposés à d'autres sortes de dégradations; puis enfin la mise sur toile et les restaurations de 1776, sans compter les retouches sous l'Empire et quelques autres plus récentes; cette Vie de saint Bruno, dis-je, est encore aujourd'hui un des plus beaux monuments de la peinture moderne, comme œuvre de sentiment et de naïveté sans effort ni affectation. La légende du frère Raymond le Tartufe, qui sert de préambule à celle du saint, est écrite dans les quatre premiers tableaux avec une clarté et une franchise pittoresque qui se marie merveilleusement à une certaine crédulité tout historique. Puis viennent le recueillement, la prière, la vocation du saint, ce tableau d'une seule figure, et qui pourtant est si bien rempli par la seule émotion du pieux personnage, si puissante et si visible sous les plis de sa longue robe; puis la distribution de ses richesses aux pauvres, la prise d'habit, la lecture du bref du pape, et par dessus tout *la mort du saint, cette scène religieusement tragique, si fortement conçue, si mystérieusement exprimée :* en dépit des dégradations et des restaurations, ce sont là autant de chefs-d'œuvre d'expression qui, tant qu'il en restera vestige, feront les délices de toute âme sensible à la poésie de la peinture. »

Si cette belle œuvre ne fut pas admirée autant qu'elle méritait de l'être, elle répandit cependant assez la réputation de Le Sueur pour qu'en 1648 on ne pût s'empêcher de l'admettre au nombre des douze fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Ses onze collègues furent Errard, Sébastien Bourdon, Laurent de La Hire, Sarrazin, Michel Corneille, Perrier, de Bobrun, Juste d'Egmont, van Obstalt, Guillemin et Charles Lebrun.

Ce dernier, qui, lors de cette fondation, était encore en Italie, se posa, dès son retour, comme l'antagoniste de Le Sueur. Les deux jeunes artistes luttèrent d'abord à Notre-Dame. Chaque année, le 1er du mois de mai, la confrérie des orfévres faisait offrande à cette église d'un tableau religieux. En 1648, Lebrun, chargé par la confrérie de peindre le *mai*, envoya un *Martyre de saint André*, qui fut admiré. L'année suivante, Le Sueur exécuta pour cette solennité, au prix de 400 liv., son *Saint Paul à Éphèse*, qui parut supérieur au *Saint André*. Mais en 1651, au même anniversaire, Charles Lebrun exposa le *Martyre de saint Étienne*, et ce tableau, remarquable surtout par la fougue de la composition, enleva tous les suffrages. « Il fut décidé par les habiles, dit M. Vitet, que Le Sueur pouvait être plus correct; mais que l'imagination, l'inspiration, le feu du génie, appartenaient à Lebrun. On se gardait bien de lui demander compte de la pose plus que maniérée de ce Christ sur les nuages, des attitudes théâtrales de ces bourreaux posés en gladiateurs, de l'emphase déclamatoire de toute la composition : c'était précisément ce qu'on admirait comme le sublime du genre académique italien; en un mot, Lebrun faisait ce qu'avait fait Vouet vingt ans auparavant, il nous apportait un composé de tout ce qu'on applaudissait alors à Rome et surtout à Bologne, car les Carrache avaient sa prédilection. Seulement, il possédait de plus que Vouet une grande facilité de composition, une majesté naturelle de style, un pinceau riche et exercé, et le souvenir un peu effacé de quelques conseils du Poussin. Tel était l'homme qu'une sorte de prédestination appelait à régner sur les arts en France dès que Louis XIV aurait pris le gouvernement de l'État, tant il y avait d'harmonie et de concordance entre les facultés de l'artiste et les goûts du souverain. » Cette remarque très juste de M. Vitet prêterait à plus d'un développement. Aux différentes époques, il résulte de l'ensemble des circonstances une succession de goûts différents : les artistes qui savent s'y assouplir à propos sont salués par l'applaudissement public et généreusement récompensés; tandis que des talents supérieurs, fidèles au goût suprême de tous les temps, peuvent demeurer inaperçus ou n'être qu'estimés, sauf à être admirés aprés leur mort ou peu auparavant. Cette injustice involontaire, assez rare du reste, étonne et afflige; cependant des causes graves motivent certainement ces fluctuations du goût. La société, de même que l'individu, ne mène pas à la fois de front tous ses progrès : elle a ses heures de vertu et ses heures de faiblesse. Il y a des temps où elle demande que ses artistes l'émeuvent et la charment; d'autres où elle ne veut qu'être amusée : demain peut-être elle aura besoin qu'ils la fassent penser et qu'ils lui rendent quelque enthousiasme.

Le Sueur et Lebrun se rencontrèrent une seconde fois, non loin de Notre-Dame, mais dans un édifice privé, l'hôtel du président Lambert de Thorigny. Charles Lebrun y peignit, dans la grande galerie, les Travaux et l'Apothéose d'Hercule. Le Sueur, interrompant ses compositions religieuses, décora le salon d'Amour, le cabinet des Muses et d'Apollon, l'appartement des Bains, et plusieurs autres parties de l'hôtel. Le sentiment public parut favorable à Le Sueur, qui, véritablement parvenu à la maturité de son talent, ne s'était jamais abandonné avec plus de liberté et de bonheur à toutes les grâces de son génie.

Cet encouragement redoubla son ardeur. Il travaillait le jour et la nuit. Ce fut vers ce temps qu'il composa la *Messe miraculeuse de saint Martin*, la ravissante *Apparition de sainte Scolastique à saint Benoît*, *Jésus portant sa croix devant Véronique*, la *Descente de croix*, le *Martyre de saint Gervais et de saint Protais* (1).

Cependant sa santé s'épuisait. Malgré les jouissances si pures que son beau génie devait puiser dans la suavité même de ses inspirations, malgré l'estime et l'approbation de quel-

(1) Ces cinq tableaux sont au Musée du Louvre, qui possède aussi : tous les tableaux de la *Vie de saint Bruno*, *la Prédication de saint Paul à Éphèse*, *le Père de Tobie donnant des instructions à son fils*, *la Salutation angélique*, *le Christ flagellé*, *Jesus-Christ apparaissant à la Madeleine*, *les Muses* en cinq tableaux, *Phaéton demandant à Apollon la conduite de son char*, l'*Histoire de l'Amour* en six tableaux. Il est donc facile, en visitant le Musée et l'hôtel Lambert, d'apprécier complétement le génie de ce grand peintre. On peut aussi le comparer, d'une part, avec son premier maître Simon Vouet, dont le Musée possède six tableaux, entre autres la *Présentation de Jésus au temple*, une *Réunion d'artistes*, un *Portrait en pied de Louis XIII;* et d'autre part, avec son rival Charles Lebrun, qui est représenté au Musée du Louvre par vingt et un tableaux, parmi lesquels sont les grandes scènes des *Guerres d'Alexandre*, le *Martyre de saint Étienne*, *la Madeleine repentante*, *le Christ servi par les anges dans le désert*, *la Pentecôte*, plusieurs portraits, etc. Mais si cette comparaison entre Le Sueur et Lebrun est de nature à intéresser la curiosité, il y a plus de sérieux profit à mettre en parallèle Le Sueur et le Poussin, grands poëtes tous deux, le premier plus sensible, le second plus philosophe. S'il est permis de chercher des analogies entre la peinture et les lettres, on pourrait dire que Le Sueur a plus de ressemblance avec Fénelon, le Poussin avec Descartes, si Descartes n'était encore plus austère et plus profondément rénovateur.

On ignore ce que sont devenus quelques tableaux de Le Sueur : *la Mort de Thabite*, un *Martyre de saint Laurent*, un *Jésus-Christ chez Marthe et Marie*. Heureux qui les retrouverait !

ques esprits supérieurs, il était impossible qu'il ne ressentît pas avec une secrète affliction l'oubli où le laissait la cour, alors dispensatrice suprême de la renommée, et qui prodiguait dès ce temps à Charles Lebrun les honneurs et l'argent. Cette partialité devait contribuer à assombrir un caractère naturellement porté à la mélancolie. Mais l'événement qui eut l'influence la plus fatale sur Le Sueur fut la mort prématurée de sa femme. Cette âme tendre fut comme dévastée tout à coup par une perte si cruelle. On peut deviner à la grandeur de son affliction tout ce qu'il avait trouvé de

(Eustache Le Sueur.— D'après un Portrait peint par lui-même.)

bonheur dans la tendresse de cette vertueuse et modeste compagne. Qui saurait dire ce qu'il lui avait dû de consolations, d'encouragements, d'avis sages et donnés à l'heure utile ? Quel intérêt n'ajouterait-on point à la vie des grands artistes s'il était possible d'y mesurer avec justice la part de gloire qui reviendrait légitimement à leur mère, leur sœur ou leur épouse ? Lorsque Le Sueur se vit seul, l'art n'eut plus pour lui assez de charme. Jeune encore, il se réfugia, comme Michel-Ange en sa vieillesse, dans la piété. Il alla s'enfermer dans ce couvent des Chartreux où il avait peint la Vie de saint Bruno. « Il les avait émerveillés par ses œuvres, dit M. Vitet ; il venait les édifier par sa mort. Ce fut dans les bras du prieur qu'il rendit l'âme, vers les premiers jours de mai 1655 : il entrait dans sa trente-huitième année. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

CURIOSITÉS DE ROME.

(Voyez pag. 244, 309, 333.)

MAISON BIZARRE.

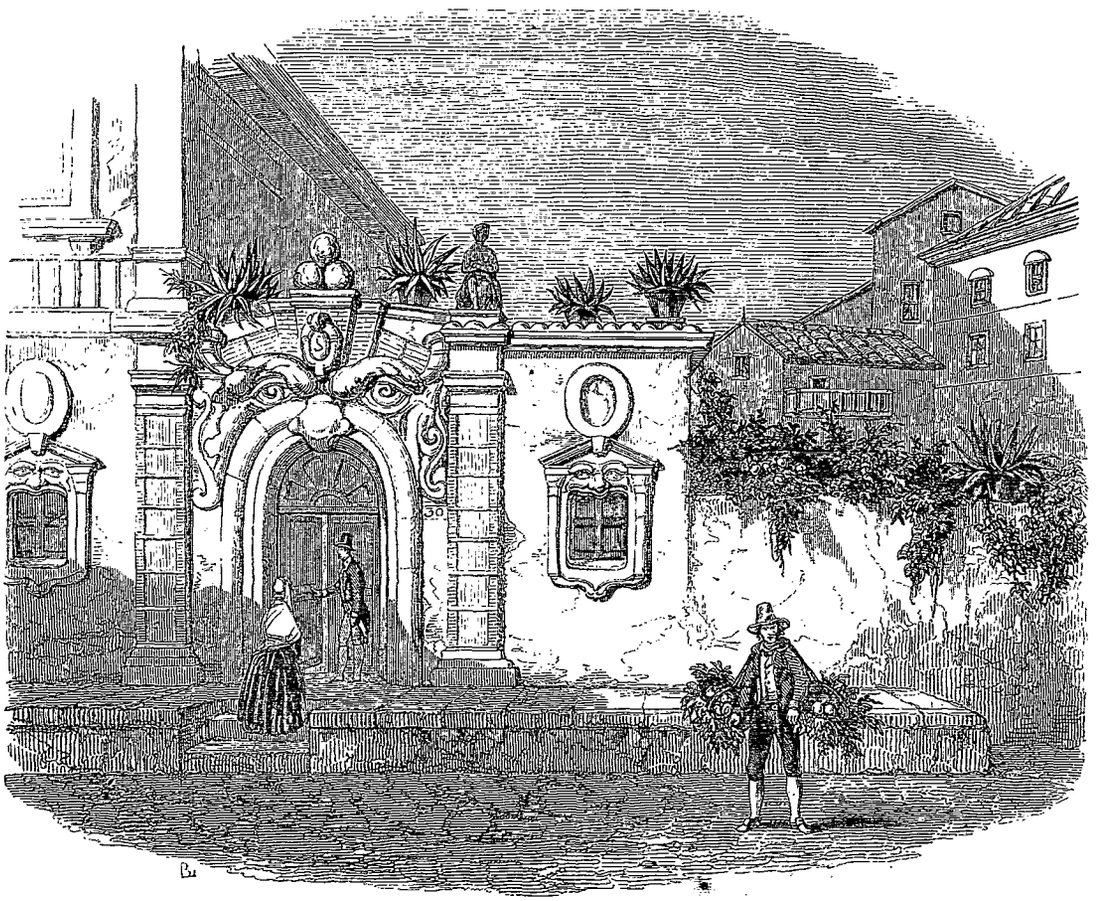

(Maison dite de Salvator Rosa, rue Gregoriana, près de l'église de la Trinité du Mont, à Rome.)

Cette maison a été construite vers l'époque où le mauvais goût répandu par l'école du Boromini exerçait à Rome sa funeste influence. C'est un des exemples les plus curieux de l'excès auquel peut arriver la bizarrerie dans l'art de bâtir. L'architecte qui en donna le dessin croyait certainement avoir une merveilleuse idée en donnant à la porte extérieure, ainsi qu'aux fenêtres qui l'accompagnent, la forme d'immenses bouches béantes. Que penser d'une telle bizarrerie, qui n'a d'ailleurs rien de séduisant? N'est-elle pas le signe d'une complète décadence de l'art, et n'indique-t-elle pas l'oubli de tout principe ? Il importe toutefois de ne pas confondre dans les arts la bizarrerie avec le caprice et l'originalité; le caprice n'est quelquefois que l'écart d'une imagination féconde; la bizarrerie, au contraire, n'est le plus souvent qu'une preuve d'impuissance. Quant à l'originalité véritable, ne la trouve pas qui veut; elle n'appartient qu'au génie.

L'art de bâtir repose sur des principes invariables dont on ne peut s'affranchir sans s'exposer à produire des résultats très certainement choquants et souvent même ridicules. La raison, d'accord avec le goût, s'oppose à ce que l'architecture reproduise avec une exactitude matérielle des objets naturels; chaque partie d'une construction ayant sa raison d'être, aucune ne saurait être soustraite aux conditions essentielles qui en ont déterminé la forme, la place et les dimensions. Une porte est une porte, et le rôle qu'elle joue dans l'ensemble d'une façade est subordonné à sa destination. Si cette porte doit donner accès à des voitures, elle ne sera certainement pas de la même dimension que s'il ne doit y passer que des gens à pied; le mode adopté pour sa construction devra donc nécessairement être en rapport avec sa dimension, et sa décoration se modifiera forcément en raison de ces différentes données. Il en est de même de toutes les autres parties d'une construction; elles ne doivent être conçues qu'en vue de contribuer à l'effet harmonieux de l'ensemble, dont elles ne peuvent être distinctes dans aucun cas; c'est par la disposition des masses, la relation des vides avec les pleins, que l'architecture parvient à produire une harmonie plus ou moins satisfaisante. Quant aux détails qui en forment le complément nécessaire, ils doivent être choisis et distribués avec goût et surtout en toute liberté, de manière à faire valoir les masses, sans jamais les altérer.

La variété est assurément une condition indispensable de l'art. Mais quelque riche, quelque variée que soit la nature, ses productions sont bornées : d'ailleurs elles ne sont pas toutes susceptibles de se prêter à l'ornementation architecturale, et surtout de s'harmoniser en toute occasion avec les formes sorties du cerveau humain. Les anciens l'avaient très bien senti, et c'est en vue de suppléer à ce que la nature ne pouvait leur fournir qu'ils ont inventé des combinaisons infinies d'ornements, qu'ils ont créé des animaux fantastiques, tels que griffons, sphinx, chimères, etc., afin d'être à même de réaliser cette harmonie parfaite qui est le premier mérite de toute œuvre d'art.

L'art qui se contente de reproduire exactement les objets naturels est un art stérile et borné. Les Chinois, les Indiens,

les Orientaux en général, ne reproduisent jamais un objet tel que la nature le leur livre ; leurs tapis, leurs étoffes, leurs porcelaines, leurs armures, etc., sont décorés avec un goût exquis d'ornements sans cesse variés et toujours composés pour le rôle qu'ils doivent jouer en raison de l'effet que l'on s'est proposé de produire. Il en était de même des Égyptiens, des Grecs, etc. Admirateurs éclairés et intelligents des beautés de la nature, c'est bien dans ses créations que toujours ils cherchaient leur point de départ, mais l'art intervenait ensuite et n'y prenait pour sujets de ses compositions que les parties qui lui convenaient.

En résumé, il faut que l'art accepte chaque chose pour ce qu'elle est. Une colonne est un support vertical qui peut varier à l'infini de forme, de proportion, de caractère et de richesse, et c'est précisément parce que cette faculté de variété doit être réservée dans toute l'étendue possible, qu'il serait absurde et ridicule de donner à ce genre de support architectural la forme d'un canon, d'un arbre, etc. Pourquoi, par exemple, se condamne-t-on le plus souvent à faire les barreaux d'une grille en forme de lance? Le fer, le bronze, ne peuvent-ils pas se fondre et s'assouplir de mille et mille manières différentes? Qu'on imagine, au lieu de la colonne de la place Vendôme (reproduction du chef-d'œuvre d'Apollodore), un immense canon planté sur le milieu de cette place. Où serait l'invention? Serait-ce un monument agréable, et la vue n'en serait-elle pas blessée? L'architecture a un style qui lui est propre, et son expression doit toujours se maintenir dans un certain caractère de généralité. Il en est de même de la musique : un compositeur qui réduirait son art à imiter exactement le chant des oiseaux ne paraîtrait que puéril. De telles erreurs sont heureusement assez rares, et, quand elles se produisent, le bon sens public en fait facilement justice.

Si notre bonheur est notre seul but, s'il est une fois établi que l'homme ne doit, à lui-même et à Dieu, que de songer à son bien-être et de s'entendre avec ses semblables pour ce grand objet commun, il n'existe plus de morale ; la société n'est plus qu'un calcul. Toutes les fois qu'un homme pourra se procurer un plus grand bien en faisant un plus petit mal à son semblable, il le pourra en toute conscience. Le cœur humain se révolte à la pensée des conséquences de cette doctrine ; le cri de la conscience l'éloigne, la repousse, la proscrit. Rien ne peut, au contraire, étouffer en nous la voix de la nature, la voix de notre propre cœur qui nous crie que la bonté et la noblesse d'âme sont plus désirables que le bonheur. L'amour pur du beau moral répugne à la doctrine de l'intérêt. La vertu est fille du ciel ; on ne peut l'épouser que sans dot. JOSEPH BUTLER.

LES TÉLÉGRAPHES.

(Voy. Télégraphes de jour, p. 351; Télégraphes de nuit, p. 384.)

III.

TÉLÉGRAPHES ÉLECTRIQUES (1).

A Genève, un savant d'origine française, Lesage, imagina le premier de faire communiquer deux stations au moyen de vingt-quatre fils métalliques, séparés entre eux par une matière isolante, et correspondant à autant de balles de sureau suspendues à des fils. En faisant passer par l'un quelconque de ces fils l'électricité fournie par une machine électrique ordinaire, la balle correspondante était repoussée, et ce mouvement servait de signal.

En 1797, un autre Français, Bettancourt, employa la bouteille de Leyde, dont il faisait passer la décharge dans des fils allant d'Aranjuez à Madrid.

En 1807, Sœmmerring exécuta à Munich un appareil dans lequel l'électricité, fournie par une pile voltaïque, opérait la décomposition de l'eau dans autant de vases séparés qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Cette idée fut reprise par M. Coxe, à Philadelphie, en 1816.

En 1823, M. Ronald publia la description d'un télégraphe dont la principale pièce était un cadran mobile portant des caractères qui venaient tour à tour se présenter devant un guichet.

Le 4 janvier 1839, M. Davy prit un brevet pour un télégraphe dont le cadran était entraîné par un mouvement d'horlogerie, avec un échappement qui le laissait continuer sa révolution ou l'arrêtait, selon que l'opérateur établissait ou suspendait la communication entre une pile et un électro-aimant qui agissait sur l'échappement.

Parmi les appareils nouveaux qui seuls ont eu l'avantage de fonctionner pendant plusieurs mois sur des espaces considérables, on doit citer surtout ceux de MM. Morse, Bain et Wheatstone.

Le premier en date est celui de M. Morse, qui paraît en avoir eu l'idée dès 1832. Les deux fils conducteurs attachés aux pôles d'une pile voltaïque aboutissent dans deux coupes de mercure. Le fil télégraphique qui doit réunir les deux stations est bifurqué à son extrémité. Un levier à ressort, auquel l'extrémité bifurquée est attachée, permet à l'opérateur de faire plonger les deux branches dans les deux coupes de mercure, lorsqu'il veut que le courant passe dans le fil ; le courant cesse d'y circuler lorsque l'opérateur retire son doigt du levier. A l'autre station, le fil télégraphique enveloppe de plusieurs milliers de circuits un morceau de fer doux en forme de fer à cheval, qui devient un aimant sous l'influence du courant. Cet électro-aimant attire à lui un levier de fer doux, maintenu à distance par un ressort lorsque le courant n'agit pas, et dont l'autre extrémité porte une plume imbibée d'encre. Un ruban de papier, auquel un mécanisme d'horlogerie imprime un mouvement en spirale, vient présenter à la plume tous les points consécutifs de sa surface. Lorsque le courant est établi et suspendu tour à tour à des alternatives très rapprochées, la plume trace sur le papier mobile des angles en zigzag, séparés par des lignes plus ou moins longues lorsque le courant conserve son intensité pendant un certain temps. On convient que chaque angle représentera une unité, que plusieurs angles consécutifs suivis d'une courte ligne représenteront un chiffre renfermant autant d'unités qu'il y aura d'angles, et qu'une série d'assemblages d'angles suivie d'une longue ligne représentera un nombre renfermant une pareille série de chiffres. Il ne s'agit plus que d'avoir un dictionnaire, dans les colonnes duquel, vis-à-vis de chaque nombre, on trouvera un mot. On peut envoyer ainsi 40 à 45 signaux par minute. Ce télégraphe fonctionne sur plusieurs chemins de fer, aux États-Unis.

Les systèmes de MM. Bain et Wheatstone ont donné lieu en Angleterre à une vive polémique, pour laquelle nous devons renvoyer au Mémoire publié à Londres, en 1843, par M. Finlaison.

Les expériences de M. Bain ont été répétées par M. Jacobi en Russie, et en Italie par MM. Magrini et Mateucci. Ce dernier n'est pas éloigné de croire à la possibilité d'une communication électrique entre Douvres et Calais, au moyen d'un fil métallique couché sur le fond de la mer.

En France, les premières expériences ont eu lieu sur le chemin de fer de Paris à Rouen, villes éloignées de 137 kilomètres. C'est le 30 janvier 1845 que l'on commença à tendre le fil de cuivre destiné à servir de conducteur au courant :

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements sur le télégraphe électrique peuvent consulter le Mémoire publié par M. Finlaison sur le télégraphe de M. Bain (Londres, 1843) ; le Moniteur industriel de 1845 ; et les Rapports de MM. Pouillet et G. Delessert, dans le Moniteur de 1846.

il a deux millimètres et demi de diamètre; on y à ajouté plus tard un fil de fer de quatre millimètres. Ces deux fils passent, à chaque poteau, sur des poulies en biscuit de porcelaine, abritées de la pluie par un petit toit. Ils sont recouverts d'une couche de glu marine pour les isoler, ainsi que les poteaux, qui sont au nombre de 3 000. Le 1er mars, le double fil était placé de Paris à Maisons, et MM. Bréguet et Gounelle commencèrent une série d'expériences qu'ils continuèrent successivement à des distances plus grandes; le 4 mai, ils purent échanger des signaux entre Paris et Rouen.

M. Foy, administrateur en chef dès télégraphes, ayant désiré qu'il ne fût rien changé aux signes usités dans la télégraphie ordinaire, M. Bréguet employa le courant à faire marcher un petit télégraphe en miniature. On essaya aussi un appareil imaginé par M. Dujardin de Lille, analogue au télégraphe de M. Morse.

Dans l'impossibilité de décrire ici tous ces mécanismes, nous chercherons seulement à donner quelque idée de celui de M. Wheatstone, qui fonctionne depuis dix-huit mois sur le chemin de fer de Versailles à Paris.

Le fil télégraphique aboutit à un disque de bois portant trois entailles métalliques A, B, B'. Lorsque le télégraphe est en repos, une aiguille de cuivre, mobile à la main, met en communication les entailles A, B. Supposons que l'employé placé à l'autre station fasse passer un courant dans le fil télégraphique qui aboutit en A : le courant traverse l'aiguille de A en B, passe par un fil attaché en B, parcourt le double multiplicateur D, et attire le petit levier E; celui-ci sert d'échappement à un mouvement d'horlogerie, lequel, étant dégagé de ce frein, tourne tant que dure le courant en faisant résonner un timbre. Ce bruit sert à avertir l'employé qui fait mouvoir aussitôt l'aiguille et met en communication par son moyen les entailles A et B' : le courant traverse alors de A en B', passe par un fil attaché en B', parcourt le double multiplicateur D', et attire le petit levier E'. Celui-ci dégage un second mouvement d'horlogerie qui fait tourner un cadran de carton F tant que dure le courant. Ce cadran se meut derrière une petite fenêtre, de manière à ne laisser apercevoir à la fois qu'une seule des vingt-quatre lettres de l'alphabet tracées sur une bande à sa circonférence. Deux lettres suffisent pour représenter l'un des mots contenus dans un grand tableau, divisé comme une table de multiplication en tranches verticales et horizontales, et portant les vingt-quatre lettres au-dessus de sa première tranche horizontale supérieure ainsi qu'à côté de sa première tranche verticale à gauche. A l'intersection de deux tranches commençant par deux lettres quelconques, on trouve le mot représenté par ces lettres. Ce tableau renfermant 24 fois 24 cases, on voit qu'il peut fournir 576 mots. Ces mots, que l'on a choisis parmi les plus usuels, sont les seuls qui puissent s'exprimer par deux lettres sur le cadran de carton; tout autre mot devra s'exprimer en toutes lettres. Pour exprimer les nombres, le cadran porte une seconde bande renfermant deux fois la série des chiffres 0 à 9, et qui les présente également derrière la fenêtre. Le tableau qui sert à l'employé à interpréter les dépêches lui sert également à formuler sa réponse. Pour transmettre celle-ci, il fait mouvoir un disque F', portant comme le cadran F les vingt-quatre lettres et les chiffres; à chaque lettre correspond une branche fixée à la circonférence du disque, branche que l'employé fait arrêter devant un point fixe G, lorsqu'il veut faire marquer cette lettre au cadran de l'autre station. Une roue à pignon fixée sur l'axe du disque fait tourner un double multiplicateur I au-dessus de l'aimant en fer à cheval K. Toutes les fois que les cylindres de fer doux renfermés dans le multiplicateur se trouvent superposés aux pôles de l'aimant, il se produit un courant qui passe dans le disque de bois L à deux entailles métalliques. A ces deux entailles correspondent deux ressorts M, M', et deux fils dont l'un correspond avec le fil télégraphique après avoir fait tourner le cadran F, et dont l'autre sert de fil de terre pour fermer le circuit. Le courant cesse lorsque le multiplicateur n'est plus superposé à l'aimant, ce qui a lieu chaque fois que le disque marque une lettre. Par conséquent, le cadran de l'autre station, cessant de tourner, marque la même lettre. Mais pour que cette coïncidence ait lieu, il faut que le cadran de l'autre station et le disque de celle-ci marquent un même point de départ. A cet effet, chacun d'eux porte à sa circonférence, entre l'A et le Z de l'alphabet, le signe +. Lorsque l'employé veut transmettre une dépêche, il commence par faire marquer à son disque le signe +, ce qui fait marquer le même signe au cadran de l'autre station. Le disque et le cadran sont alors d'accord, et l'employé est certain que, lorsqu'il fera marquer telle lettre à son disque, le cadran de l'autre station marquera la même lettre. Après avoir transmis un mot, il attend que son cadran marque le signe +, ce qui lui indique que l'autre employé a bien saisi le mot et qu'il est prêt à en recevoir un autre. Il remet alors lui-même son disque au signe +, afin que l'accord de son disque et du cadran de l'autre station se rétablisse pour le prochain mot.

Chaque mot correspondant à deux lettres, et devant être ainsi précédé et suivi du signe +, on voit qu'il faut quatre tours pour transmettre chaque mot du tableau. Mais le disque pouvant décrire cent tours par minute, on peut transmettre de Paris à Versailles vingt-cinq mots, ou bien cinquante lettres quelconques, en soixante secondes. Le signe + deux fois répété, sans être suivi d'un mot, indique que la dépêche est finie.

Outre les lignes de Paris à Rouen, et de Paris à Versailles, on sait qu'il va être établi un télégraphe électrique de Paris à Lille, points entre lesquels les télégraphes aériens, les premiers construits par Chappé, sont dans le plus mauvais état. Cette ligne doit être établie sur le chemin de fer du Nord, et on espère la voir prolonger par le gouvernement belge jusqu'à Cologne, d'où elle pourrait pénétrer au centre de l'Allemagne. Dans sa séance du 18 juin 1846, la Chambre des députés a voté un crédit total de 452 150 fr. pour cet objet, savoir : pour la partie de Paris à Lille, 381 150; pour celle de Lille à la frontière, 21 000 fr.; et, pour celle de Douai à Valenciennes, 60 000 fr.

L'administration paraît incliner dès à présent à substituer le télégraphe électrique aux télégraphes aériens. On a objecté que cinq cent trente-quatre maisonnettes de stationnaires, la plupart isolées et d'un accès difficile, étaient mieux à l'abri de la malveillance que les cinq millions de mètres de fil qu'il faudrait établir sur les cinq mille kilomètres de voies de fer qui correspondent à peu près à nos lignes télégraphiques actuelles. Mais il est facile de souder les parties d'un fil rompu, et les cantonniers placés sur les lignes de fer peuvent toujours avertir du lieu de l'accident. La dépense d'entretien sur le chemin de Paris à Rouen est de 170 fr. par kilomètre, chiffre moindre que celui de la télégraphie aérienne, qui est de 200 fr. Restent les frais de premier établissement, qui sont de 1 400 fr. par kilomètre; soit 7 millions pour 5 000 kilomètres. Cette dépense serait amplement couverte en modifiant la législation existante. On sait que la loi du 6 mai 1837 accorde au gouvernement le privilége exclusif de correspondre télégraphiquement, et prononce une peine sévère contre celui qui transmettrait sans autorisation des signaux quelconques d'un point à un autre. Des personnes fort éclairées commencent à croire que la correspondance électrique, par sa rapidité, peut rendre d'immenses services, soit pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, soit pour transmettre les nouvelles commerciales. Pour résoudre la difficulté, deux méthodes se présentent. Par la première, on maintiendrait le privilége exclusif, qui appartient aujourd'hui à l'État, de transmettre les signaux; mais l'administration des télégraphes serait organisée d'une manière analogue à l'administration des postes, et ferait à la fois le ser-

vice du gouvernement et celui du public. Par la seconde, l'État renoncerait à son privilége, ou plutôt les compagnies de chemin de fer acquerraient un droit égal au sien, et, tout en faisant leurs propres affaires, se chargeraient en même temps, d'après certaines règles, de transmettre les correspondances particulières qui auraient intérêt à prendre cette voie. La dé-

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE de M. WHEATSTONE.

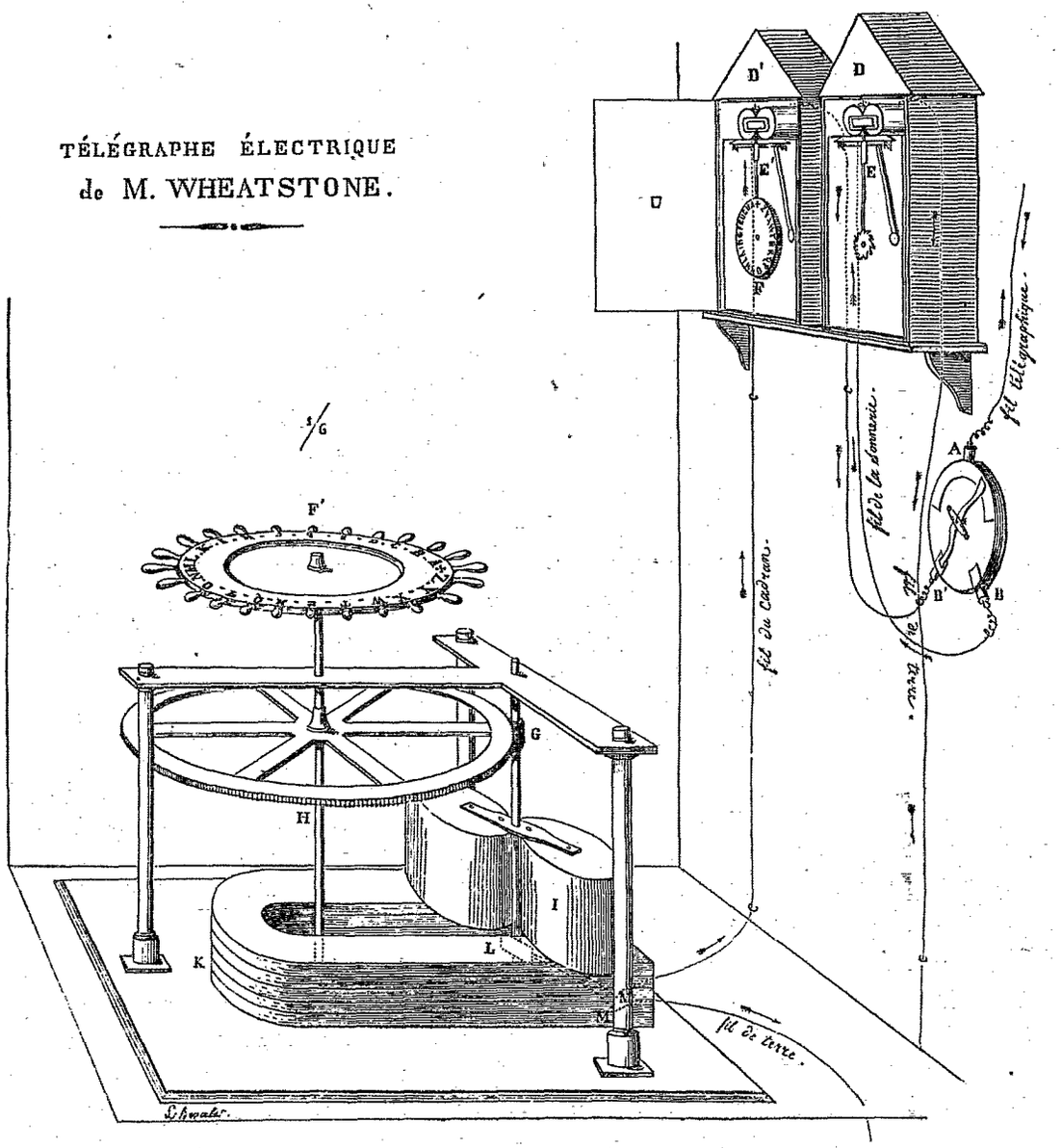

pense serait alors à la charge des compagnies, et comme elle n'est pas la deux centième partie de celle du chemin de fer lui-même, on peut la regarder comme un surcroît de frais imperceptible. « Chacune de ces solutions a ses avantages, ses difficultés, et peut-être ses périls, dit M. Pouillet dans son rapport à la Chambre des députés : nous n'en parlons ici que pour faire pressentir les diverses réformes qui se peuvent préparer, et la liaison nécessaire qui existe entre elles. »

BOMBARDEMENT D'ALGER PAR DU QUESNE, EN 1683.

Louis XIV, en signant le traité de Nimègue, avait reculé les frontières de la France ; des armées puissantes, une marine formidable, tenaient en respect l'Europe entière, lorsque Alger rompit audacieusement la paix qui lui avait été accordée en 1670. On résolut d'attaquer dans leur repaire même ces pirates incorrigibles : une expédition fut dirigée contre eux au mois de juillet 1682, et pour la première fois on fit usage de cet ingénieux système dû à Renau d'Éliçagaray, qui permettait d'entreprendre ce que l'on avait regardé jusqu'alors comme impossible, un bombardement par mer. Mais à peine l'escadre était-elle éloignée que les pirates reprirent toute leur insolence.

Le roi ordonna pour le printemps suivant une nouvelle et plus terrible attaque. On fit aux galiotes à bombes d'utiles perfectionnements ; les vaisseaux furent réparés, les équipages complétés, et Du Quesne reparut devant Alger le 20 juin 1683.

En 1837, on exposa au salon un tableau qui représentait l'incident le plus important de ce dernier fait d'armes. Nous avons reproduit la scène principale de cette composition, en l'accompagnant d'une vie de Du Quesne, dans laquelle se trouvent racontées les différentes péripéties de ces deux attaques (1). A ce récit nous ajouterons seulement quelques détails qui s'appliquent plus particulièrement à la gravure ci-

(1) Tome V (1837), p. 193.

jointe. Ils sont extraits de l'ouvrage de M. de Rotalier (*Histoire d'Alger*), et relatifs au premier bombardement (1682).

Le procédé de Renaud d'Éliçagaray, très simple en théorie, présentait quelques difficultés dans l'exécution; car, par dessus tout, il fallait agir de nuit : aussi les deux premières tentatives n'eurent-elles pas un grand succès. Sur une remarque de Du Quesne, on conduisit les galiotes plus près de la ville. Le 30 août au soir, elles prirent position, ouvrirent le feu, et envoyèrent sur la ville, dans le cours de la nuit, cent vingt bombes. Le lendemain, quelques esclaves échappés vinrent apprendre aux Français l'effet prodigieux de leurs projectiles, et confirmer l'utilité des galiotes, dont avaient pu faire douter les premières expériences.

Le 5 septembre, la mer paraissant favorable, Du Quesne ordonna un nouveau bombardement, et les galiotes reprirent leur poste de combat; mais les Algériens avaient formé le projet d'enlever la galiote placée à l'entrée du port, et leurs batteries gardèrent le silence. Ce fait confirmant les avis transmis par quelques transfuges, on fit passer à l'instant même de nouvelles forces sur ce navire, dont l'équipage se trouva porté à plus de cent vingt hommes. La chaloupe de garde signala bientôt une galère qui, suivie de quelques brigantins, sortait furtivement du port. L'ordre avait été donné d'observer un profond silence, et l'ennemi, qui croyait attaquer un bâtiment dépourvu d'hommes, allait lui-même tomber dans un piége, lorsque les soldats, ne pouvant maîtriser

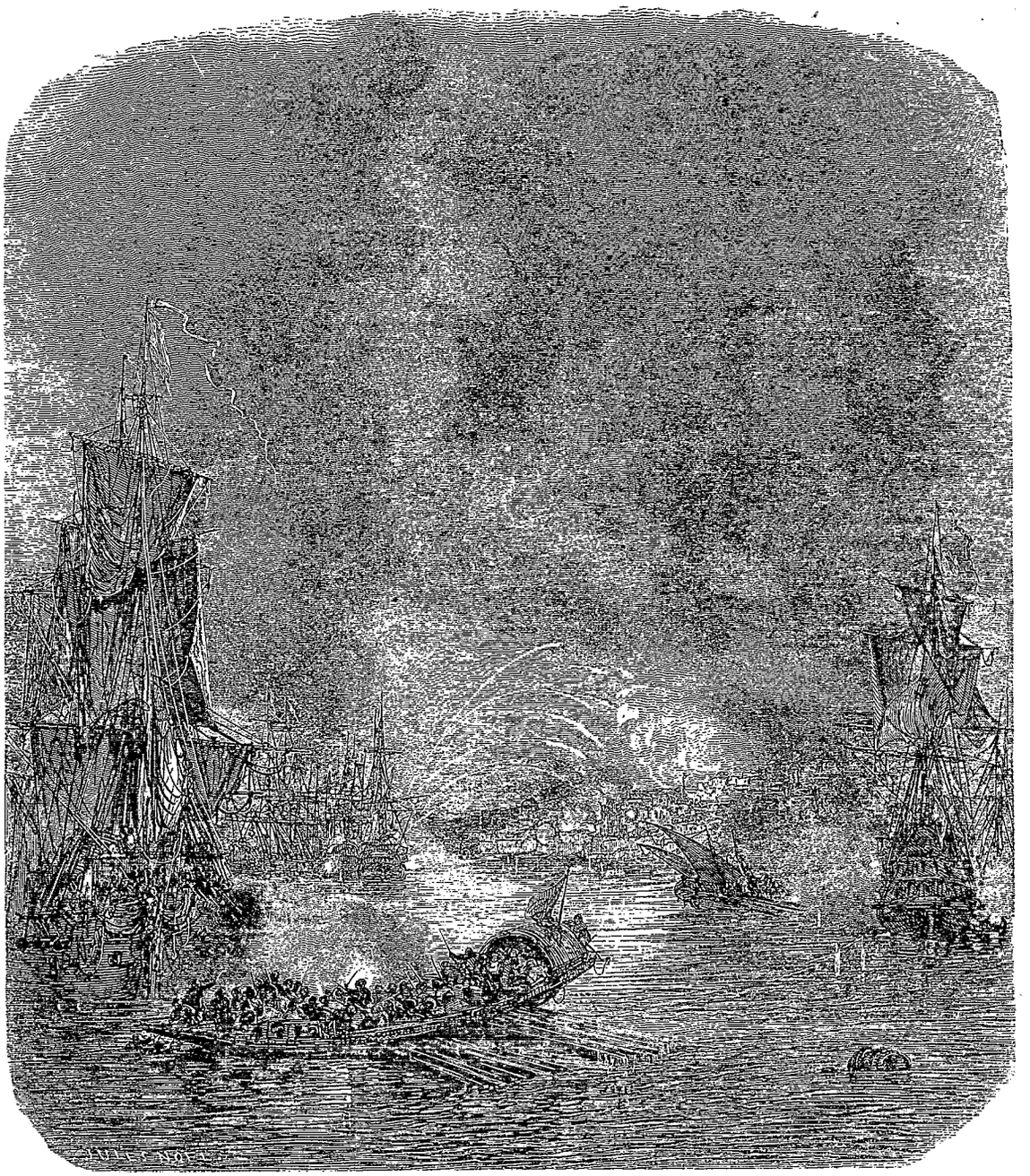

(Bombardement d'Alger pendant la nuit du 30 août 1682. — D'après une estampe ancienne.)

leur ardeur, laissent éclater le cri de *Vive le roi!* Les corsaires, qui s'aperçoivent alors de la ruse, passent sans aborder la galiote, poursuivent leur course du côté de *la Menaçante*, qui les reçoit de même à coups d'arquebuse et les rejette sur *la Bombarde*, dont ils font le tour pour regagner le port, après avoir essuyé sur leur route un feu meurtrier.

Cette vaine tentative ne suspendit pas même le bombardement, et, malgré un brouillard épais, on lança une centaine de bombes sur la ville. Au point du jour les galiotes se

retirèrent, et douze hommes tués par un boulet sur *la Brûlante* furent la seule perte qu'on eût à déplorer.

Deux jours après, Du Quesne, craignant de rester trop longtemps sur cette côte perfide, donna l'ordre du départ.

PARIS EN 1781

La première quinzaine de mon séjour dans la capitale fut presque entièrement consacrée à visiter cette ville fameuse dont l'aspect était si différent alors de ce qu'il est devenu sous une administration mieux organisée. Alors, en effet, plusieurs ponts sur la Seine étaient encore couverts de maisons; alors tous les plus beaux monuments étaient déshonorés par une ceinture de misérables échoppes qui en obstruaient tous les contours. A chaque crue de la Seine, les eaux envahissaient plusieurs quartiers où l'on ne pouvait plus pénétrer qu'en bateau. — L'éclairage des rues était si imparfait que, pour se conduire le soir, il fallait le plus souvent recourir à la chandelle du falotier placé au coin de chaque rue, et qui vous accompagnait moyennant une modique rétribution. — Lorsqu'un événement politique était célébré par des réjouissances publiques, elles avaient lieu sur la place de Grève, sur cette même place où se faisait aussi l'exécution des condamnés, et toute la population parisienne s'y portait en foule, se pressant dans cette étroite enceinte. C'est là que, aux jours de fête, on distribuait à la population du vin et des comestibles; là aussi se tirait, sur le bord de la rivière, au point où se trouve aujourd'hui la tête du pont d'Arcole, l'indispensable feu d'artifice; et aucune mesure de précaution n'était prise par la police pour prévenir les dangers inséparables du rassemblement de cette multitude exposée à une grêle de fusées, dont les débris enflammés pleuvaient sur la tête des curieux. Les voitures étaient admises à circuler ou à stationner dans les rues adjacentes, et j'ai vu le gouverneur de Paris, qui dans ces occasions se rendait à l'Hôtel-de-Ville dans une voiture à six chevaux, escorté de ses pages et de ses hoquetons, fendre la presse et se frayer un passage à travers cette foule, à l'aide de deux ou trois valets de pied montés derrière son carrosse, et qui, armés de longues torches allumées, les secouaient à chaque pas, brûlant à droite et à gauche les perruques des hommes et les bonnets des femmes, dont les cris, les invectives et les imprécations leur servaient d'amusements. Dans tous les spectacles, et même à l'Opéra, le public du parterre était condamné à rester debout pendant quatre heures, en butte à toutes les oscillations d'une foule turbulente et parfois un peu suspecte Une seule exception à cet égard existait dans le petit théâtre d'Audinot, que remplace aujourd'hui l'Ambigu-Comique, théâtre autrefois desservi par des enfants, et où, malgré l'adolescence des acteurs qui leur avaient succédé, on lisait encore sur la toile ces mots faisant allusion au nom de leur directeur : *Sicut infantes audi nos.* Dans ce temps enfin, presque toutes les affaires se faisant à Versailles où siégeaient les ministères avec tous leurs bureaux, il fallait, quand on n'avait pas d'équipage, s'y rendre dans les voitures d'un entrepreneur privilégié, voitures qualifiées du nom de *coucous*, ou d'un nom encore plus vulgaire. Le voyageur, rudement cahoté, payait sa place à raison de trois livres et quelques sous. Certes, le provincial qui visite aujourd'hui cette magnifique capitale, avec ses nombreux monuments, ses superbes quais où la Seine est emprisonnée, ses délicieuses promenades; celui qui parcourt sur de larges trottoirs ces superbes boulevards garnis de boutiques, où toutes les productions de luxe s'offrent tour à tour à ses regards; l'heureux *dilettante* qui foule aux pieds les tapis du théâtre des Italiens, ceux-là ne comprennent guère que Paris ait pu être ce qu'il était il y a soixante ans.

Souvenirs et causeries par le président B...

INVOCATIONS EN TÊTE DE QUELQUES LIVRES.

Les romans et les poésies arabes commencent tous par ces mots : « Au nom de Dieu très clément et très miséri- » cordieux. »

Au moyen-âge, la plupart des ouvrages poétiques commençaient aussi par une invocation. L'Histoire de la croisade contre les Albigeois, écrite en provençal par Guillaume de Tudela, commence ainsi :

El nom del Payre, e del fil, e del Sant-Esperit,
Commença la causos que maestre W... fit.

En tête du premier registre des acteurs de la Comédie italienne à Paris, on lisait : « Au nom de Dieu, de la Vierge » Marie, de saint François de Paule et des âmes du purga- » toire, nous avons commencé ce 18 mai, etc. »

Il y a quelques ouvrages dans lesquels le livre lui-même prend la parole. Par exemple, la *Philippide* de Guillaume Le Breton s'exprime ainsi :

« J'ai été écrite en trois années, revue et corrigée en deux » années, sans que je sois encore parfaitement exempte de » défauts; car revoir et corriger est un travail plus grand que » celui d'écrire... Que si une nation étrangère vient à me » dédaigner, il me suffira d'être lue par les enfants de la » France. »

Choisis le plan de conduite le meilleur, et l'habitude te le rendra bientôt agréable. PYTHAGORE.

LES ANIMAUX RUMINANTS.

La classe des mammifères renferme un ordre, celui des ruminants, qui se distingue de tous les autres par une complication plus grande de l'estomac et des fonctions digestives. L'estomac des ruminants, au lieu d'être simple, se compose de quatre portions qui communiquent entre elles. La figure 1 représente cet estomac complexe; *e* est l'*œsophage*, c'est-à-dire le tube par lequel les aliments arrivent de la bouche à l'estomac; *p* est la *panse* ou premier estomac; *b*, le *bonnet* ou second estomac, qui ne doit être considéré que comme un appendice du premier; *f*, le *feuillet* ou troisième estomac; *g* est la *gouttière*, qui conduit de la panse dans le feuillet; enfin, *c* est la *caillette*, appelée ainsi parce que le suc gastrique qu'elle contient a la propriété de faire cailler le lait. Ce dernier estomac correspond à celui de l'homme et

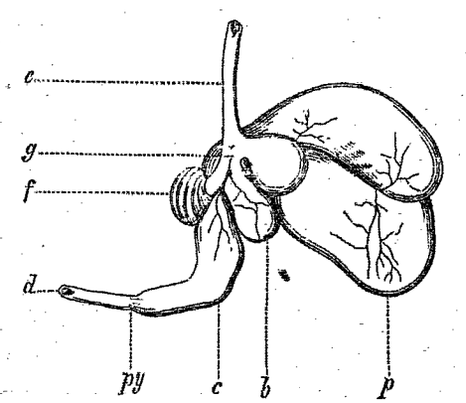

Fig. 1.

des autres mammifères; *py* est le *pylore* ou commencement de l'intestin duodénum, qui se continue avec le reste du canal intestinal.

Maintenant que nous connaissons la disposition extérieure

de l'estomac d'un ruminant (bœuf, mouton, chèvre, gazelle, chameau, girafe, etc.), nous allons suivre la marche des aliments depuis la bouche jusqu'à la caillette. Pour rendre notre description plus intelligible, nous donnons dans la figure 2 la coupe de cet estomac, dont nous supposons la moitié enlevée, pour bien faire voir la disposition intérieure de cet organe.

Considérez une vache qui paît dans un pré. A la continuité des mouvements de ses mâchoires, il est évident qu'elle se borne à couper l'herbe; et en examinant les contractions des muscles qui soulèvent continuellement la peau du cou, il ne l'est pas moins qu'elle avale cette herbe sans la mâcher; car, si elle la broyait, on ne la verrait pas tondre incessamment le pré, comme si elle accomplissait une tâche; aussi rien ne trahit non plus ce sentiment de plaisir qui accompagne chez tous les animaux la perception de la saveur des aliments : on voit qu'elle avale sans goûter. L'herbe, hachée par les dents incisives de la vache, passe de l'arrière-gorge dans l'œsophage (fig. 2, *e*), et parvient à l'orifice du sillon *g;* mais,

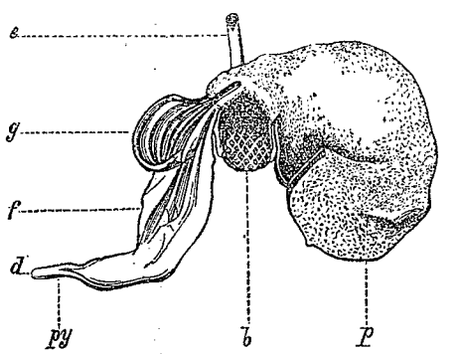

Fig. 2.

comme elle est en paquets informes, elle élargit cet orifice et entre dans la vaste cavité de la panse *p*. Ces paquets d'herbe coupée ne sauraient, en effet, s'engager dans la gouttière *d*, qui est trop étroite pour les recevoir; ils la distendent, l'effacent, et tombent dans l'intérieur de la panse. Quand celle-ci est remplie, alors l'animal change d'allure; il cesse de brouter, s'arrête à l'ombre d'un arbre ou, le plus souvent, se couche sur le gazon. Vous voyez alors ses mâchoires se mouvoir latéralement, et vous reconnaissez qu'elles mâchent et broient des aliments qui semblent être restés dans sa bouche. Examinez-le avec plus d'attention : de temps à autre le mouvement de ses mâchoires s'arrête, et l'herbe qu'il a broyée descend le long de son cou. Un instant après, une boule remonte en sens contraire, et le mouvement latéral de ses mâchoires recommence. En même temps toute la pose de l'animal, voluptueusement couché, ses yeux à demi fermés, le balancement de sa tête, tout trahit le plaisir qu'il éprouve en savourant l'herbe tendre qu'il promène dans sa bouche. C'est dans cette position que Paul Potter et Brascassat ont peint ces vaches couchées, dont l'attitude exprime si bien la béatitude stupide de l'appétit satisfait.

Ces phénomènes extérieurs sont la traduction des importantes fonctions qui s'exécutent à l'intérieur. Lorsque la panse est remplie, la gouttière (fig. 2, *g*), qui est composée de fibres musculaires très fortes, saisit comme une pince une portion de l'herbe coupée contenue dans la panse *p;* elle lui imprime la forme d'une pelote, et la fait remonter, d'abord vers l'orifice de l'œsophage, puis dans ce canal lui-même, qui se contracte et ramène cette pelote dans la bouche. Les ruminants ont donc la faculté de revomir une portion déterminée de l'herbe contenue dans leur panse. Arrivée dans la bouche, cette herbe est soumise à une mastication complète; à l'aide de sa langue, l'animal la pousse entre ses larges molaires, qui la broient et l'imbibent de salive. Elle est alors avalée de nouveau, mais à un état tout différent de celui qu'elle présentait la première fois. Ce n'est plus de l'herbe grossièrement hachée, c'est un mélange de salive et d'herbe complétement broyée, c'est une substance semi-liquide, une véritable bouillie qui peut se mouler sur les parties qui la contiennent. Cette bouillie s'introduit donc dans la gouttière *g*, qui la conduit dans le troisième estomac ou feuillet *f*, estomac divisé, dans la moitié de sa capacité, par de nombreux feuillets. L'aliment semi-liquide subit, au contact de ces membranes, un premier degré d'assimilation à la substance de l'animal. Du feuillet il passe dans la caillette, où la digestion s'achève, et de là dans le canal intestinal, où les aliments sont absorbés. La rumination est donc l'acte dans lequel l'animal revomit l'herbe qu'il a avalée par portions réglées, pour la mâcher et l'avaler ensuite une seconde fois. Ce sont les travaux de Perrault, Daubenton, Chabert, Bourgelat, et surtout ceux de M. Flourens, qui ont fait connaître successivement les différents actes de cette opération compliquée.

Les animaux ruminants présentent encore une autre particularité qui les distingue des autres mammifères : ce sont les cornes qui surmontent leur front, armes de défense chez les uns, organes d'ornement chez les autres.

Il est des ruminants qui sont dépourvus de cornes : tels sont les chameaux, les dromadaires, les lamas, les alpacas et les chevrotains, dont une espèce, le chevrotain porte-musc (fig. 3), fournit l'odeur si recherchée qui lui a fait donner son nom.

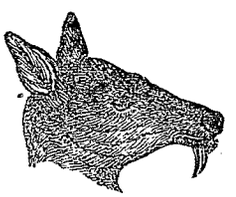

Fig. 3.

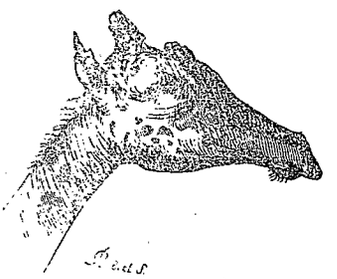

Fig. 4.

Le plus grand des ruminants, la girafe, a sur le front deux petites cornes (fig. 4). Elles consistent simplement en un prolongement osseux de l'os du front revêtu d'une peau couverte de poils. Au milieu du chanfrein il existe une troisième corne plus petite que les deux autres. Ces cornes sont sans usage.

Le plus grand nombre des ruminants (bœuf, mouton, chèvre, chamois, gazelle) est muni de cornes creuses. Deux prolongements coniques partent de l'os du front : leur structure est la même que celle de l'os. Ces deux prolongements sont recouverts d'un fourreau creux formé de substance cornée, et qui, dans l'acception vulgaire du mot, constitue toute la corne. Quelle est la nature de cette corne? Anatomiquement parlant, c'est une réunion de poils agglutinés entre eux, et la corne d'un bœuf est identique à celle d'une girafe : seulement, dans la girafe, les poils sont distincts et analogues à ceux du corps; ils sont agglutinés, confondus et méconnaissables dans le bœuf. Quelque étrange que paraisse cet énoncé aux personnes qui ne sont point accoutumées à l'idée de la transformation des organes, il est cependant facile de le prouver. Examinez la corne qui surmonte le nez du rhinocéros, et vous verrez très bien qu'elle se compose de poils encore séparés à la base, mais agglutinés et constituant la substance cornée dans le reste de l'organe : de même les piquants du porc-

épic, du hérisson, du tenrec, de l'échidné, ne sont que des poils agglutinés et convertis en une substance très analogue

Fig. 4 bis.

à la corne. Chez les bœufs (fig. 4 bis), les cornes sont une arme redoutable : elles ne sont qu'un ornement chez les antilopes (fig. 5), les chamois, les moutons, etc. Ne leur attribuons pas les usages qu'elles n'ont pas. Il ne faut pas se préoccuper sans cesse de l'utilité matérielle des organes.

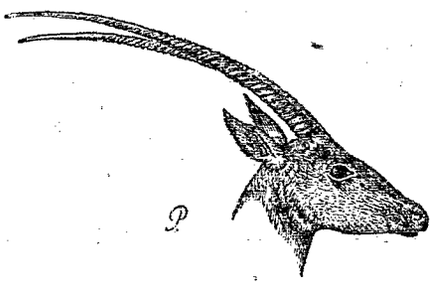

Fig. 5.

La nature n'est pas seulement la ménagère prévoyante qui assure la conservation des êtres : c'est aussi la grande artiste qui, dans ses créations, réalise partout la notion du beau. Les poëtes savent la retrouver partout, dans la forme humaine comme dans les cornes d'une génisse. « Je me souviens, dit Goethe (1), d'avoir vu en Sicile, dans la grande plaine de Catane, un troupeau de bœufs de petite taille, mais bien modelés et de couleur brune. Lorsque ces animaux levaient leur jolie tête surmontée de cornes gracieusement contournées et animée par de beaux yeux, ils produisaient sur

Fig. 6.

moi une impression si vive qu'elle ne s'est jamais effacée depuis : aussi le cultivateur auquel ce bel animal rend d'ailleurs tant de services ne saurait-il voir sans un vif sentiment de plaisir ces têtes ornées de cornes élégantes qui se balancent dans une prairie, et le charment sans qu'il sache pourquoi. Ne cherchons-nous point sans cesse à unir l'utile à l'agréable et à orner les objets dont nous faisons un usage habituel ? »

La dernière section des ruminants comprend ceux qui ont des cornes ramifiées, c'est-à-dire des bois caducs (fig. 7) : ce sont les cerfs, les rennes, les chevreuils, les daims et les élans. Ces cornes sont des prolongements osseux revêtus de peau. A mesure que le bois s'accroît, la peau se distend et s'accroît avec lui ; mais au bout d'un temps variable, dans chaque espèce, il se développe à la base du bois un anneau osseux inégal et tranchant qui finit par couper circulairement la peau à la base du bois. Privée de nourriture, puisqu'elle ne communique plus avec le reste du corps, elle tombe

Fig. 7.

Fig. 8.

frappée de mort, et on la voit pendre en lambeaux (fig. 8) aux cornes de l'animal. Ces bois ne tardent pas à tomber à leur tour, car la vie n'y était entretenue que par la peau qui les recouvrait : l'enveloppe détruite, l'os meurt à son tour, et il ne tarde pas à se détacher de la partie osseuse vivante qui fait partie du front. Nous voyons ici s'accomplir périodiquement et dans l'état de santé une série de phénomènes qui ont lieu chez l'homme et les animaux à la suite de contusions ou de blessures des os : je veux parler de la nécrose. Quand une portion d'os est privée de la membrane enveloppante (périoste) qui la nourrit, elle meurt ; mais alors les parties vivantes s'enflamment, et rejettent la portion morte, qui est expulsée par l'économie comme un corps étranger. Souvent alors l'art vient au secours des efforts impuissants ou déréglés de la nature, et hâte la séparation des parties vivantes de celles qui ne le sont plus.

L'ordre des ruminants renferme des animaux très utiles à l'homme, mais dont les facultés intellectuelles sont excessivement bornées et fort inférieures à celles des carnassiers, qui lui sont hostiles. Le petit tableau suivant présente d'une manière synoptique les divisions de cet ordre.

ORDRE DES RUMINANTS.

I. Sans cornes	Chameau, Lama, Alpaca, Chevrotain.
II. A cornes persistantes et velues	Girafe.
III. A cornes persistantes et creuses	Bœuf, Mouton, Chèvre, Chamois, Antilope, Gazelle.
IV. A bois caducs	Cerf, Daim, Chevreuil, Élan.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

(1) Œuvres d'histoire naturelle, traduites par Ch. Martins, p. 133.

LES ŒUVRES DE LA MISÉRICORDE.

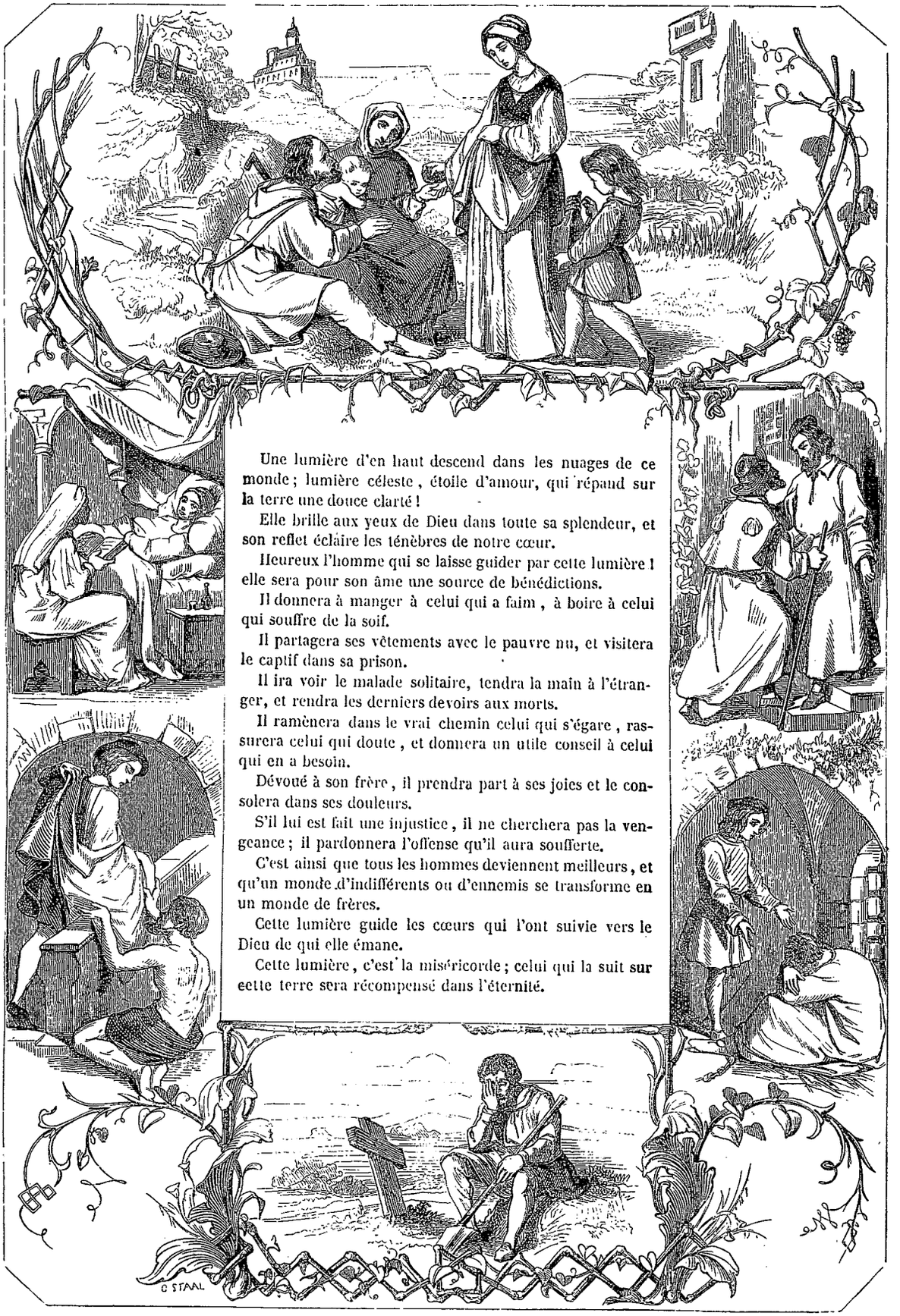

Une lumière d'en haut descend dans les nuages de ce monde ; lumière céleste, étoile d'amour, qui répand sur la terre une douce clarté !

Elle brille aux yeux de Dieu dans toute sa splendeur, et son reflet éclaire les ténèbres de notre cœur.

Heureux l'homme qui se laisse guider par cette lumière ! elle sera pour son âme une source de bénédictions.

Il donnera à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui souffre de la soif.

Il partagera ses vêtements avec le pauvre nu, et visitera le captif dans sa prison.

Il ira voir le malade solitaire, tendra la main à l'étranger, et rendra les derniers devoirs aux morts.

Il ramènera dans le vrai chemin celui qui s'égare, rassurera celui qui doute, et donnera un utile conseil à celui qui en a besoin.

Dévoué à son frère, il prendra part à ses joies et le consolera dans ses douleurs.

S'il lui est fait une injustice, il ne cherchera pas la vengeance ; il pardonnera l'offense qu'il aura soufferte.

C'est ainsi que tous les hommes deviennent meilleurs, et qu'un monde d'indifférents ou d'ennemis se transforme en un monde de frères.

Cette lumière guide les cœurs qui l'ont suivie vers le Dieu de qui elle émane.

Cette lumière, c'est la miséricorde ; celui qui la suit sur cette terre sera récompensé dans l'éternité.

SUR UN PLAN NOUVEAU D'ÉDUCATION.

A M. le Rédacteur du Magasin pittoresque.

Monsieur,

La lettre que vous avez publiée dans votre première livraison de novembre, page 354, sur la disposition d'un petit système planétaire, m'encourage à vous communiquer un fait de même nature dont j'ai été témoin. Bien que moins facile dans son application, il pourrait exercer une si heureuse influence sur l'éducation des enfants, et offre en outre une si noble image de l'amitié, que vos lecteurs trouveront peut-être à le lire un peu du plaisir que j'éprouve à vous le raconter.

Deux de mes amis vivaient à la campagne dans un même village; l'un d'eux, savant homme de bien, occupait sa vie à de difficiles et utiles travaux; l'autre n'avait guère pour emploi que d'être père de deux enfants, une fille et un garçon. L'éducation de ces enfants servait souvent de texte aux entretiens des deux amis, et tous deux regrettaient cette funeste méthode des éducations ordinaires qui asservissent l'enfance aux deux sujets d'études les plus abstraits et les plus complexes, les langues et l'histoire. Ce regret était, chez l'un d'eux, un regret de philosophe, chez l'autre, un regret de père, c'est-à-dire mêlé d'inquiétude et de préoccupation personnelle. Son ami s'en aperçut et forma le projet de lui donner la plus grande marque d'amitié qu'un homme puisse donner à un autre homme, c'est-à-dire d'être utile à ses enfants. Considérant donc la nature de l'enfance, et quel rôle jouent les sens dans la première partie de notre vie, il s'imagina, au rebours de toutes les méthodes suivies, de commencer l'éducation de ses deux petits amis par l'éducation des yeux, de leur faire lier commerce avec les objets extérieurs qui les environnent, de leur apprendre enfin à voir, eux qui aiment tant à regarder. Les sciences naturelles furent choisies par lui comme premier sujet d'instruction. Mais par par quelle science débuter ? Sa pensée s'arrêta d'abord sur la chimie, parce que cette science, traitant de corps qui sont sans cesse dans nos mains, lui semblait mieux à la portée du premier âge; mais bientôt il lui parut que c'était donner à l'enfance une fausse idée de la nature que de la lui montrer, pour la première fois, à travers de petites bouteilles, et son plan changea. Marquer à l'homme sa place dans l'univers en lui montrant la place de la terre dans le ciel, l'arracher à ce globe où il semble attaché en le mettant en rapport avec les autres mondes, l'installer dans l'infini, tel est le but de l'astronomie, et tel fut le premier texte des paroles de notre ami. La jeune fille avait neuf ans, le fils en avait six; ils étaient doués tous deux d'intelligence, mais d'une intelligence ordinaire; eh bien! de toutes ces grandes vérités, pas une seule qui ne pénétrât jusqu'au fond de leur esprit, qui, en y pénétrant, ne l'agrandît, et bientôt le système planétaire, la marche des comètes, la formation des nébuleuses leur furent aussi familières que la règle du *que retranché* l'est au pauvre enfant captif dans un collége.

Après cette excursion dans le ciel, notre ami ramena ses élèves sur la terre; il leur avait montré dans quel canton de l'univers ils étaient logés; il voulut leur faire connaître ce canton; l'étude du globe occupa donc leur seconde année de travail; et, grâce à la géologie, ils apprirent en se jouant la formation de ce monde où Dieu nous a placés, et désormais il ne leur fut plus possible de faire ni un voyage ni même une promenade sans que la structure des montagnes, le cours des fleuves, la nature des terrains, la figure des coquillages, ne devinssent pour eux le sujet de mille observations intéressantes, ne fissent un plaisir de chacun de leurs pas.

A la géologie succéda la chimie; la raison, qui fut toujours la conseillère de cette délicate amitié, le voulut ainsi; l'âge et le mode de formation des corps qui constituent ce globe étant connus, venait naturellement l'étude des propriétés de ces corps; joignez-y l'avantage que le jeu des molécules entre elles et le détail des transformations dont chaque corps est le sujet, donnant lieu à quelques vues philosophiques, et exigeant une certaine force d'attention de la part des enfants, les amenait insensiblement du monde des faits au monde des idées, et faisait succéder l'éducation de la pensée pure à l'éducation de la pensée par les sens. La géométrie, qui suivit la chimie, les lança définitivement dans cette voie; l'art de raisonner remplaça l'art de voir; mais comme ils y avaient été conduits par trois ans d'études graduées, ils n'y éprouvèrent aucune difficulté réelle, et ce ne fut qu'après leur avoir expliqué les deux premiers livres de géométrie que leur paternel ami les livra à l'étude des langues et de l'histoire.

La supériorité de ce mode d'éducation sur les systèmes ordinaires ne vous frappe-t-elle pas comme moi, monsieur? Il offre de grandes difficultés, je le sais. Quel art ne faut-il pas au professeur pour ne choisir dans ces vastes sciences que les principes, et pour faire comprendre ces principes à l'enfance, pour approprier ces grandes choses à ces petites intelligences sans que les choses s'y amoindrissent, sans que les intelligences s'y épuisent; l'affection, aidée d'un profond savoir, peut seule peut-être enseigner ainsi sans perdre un instant l'enfant de vue, l'œil sur son visage, la main sur son pouls, s'arrêtant quand il cesse de comprendre, développant quand il s'anime, guidé enfin par celui qu'elle guide; mais toute éducation bien faite ne présenterait-elle pas les mêmes obstacles? Et ici, que d'avantages qui ne sont pas ailleurs! ce plan a pour lui, d'abord, *la logique*, car l'enfant y étudie les choses dans leur ordre de création : l'univers, la terre, l'homme; puis *l'amusement :* comparez donc pour un enfant le plaisir de savoir former un temps de verbe ou un cas de substantif, avec la joie de connaître comment se fait la poudre; ensuite *l'utilité pratique :* l'enfant y apprend l'emploi des substances nuisibles ou utiles, et de là mille préjugés détruits, mille imprudences prévenues et le merveilleux de la réalité substitué au merveilleux de l'apparence; enfin, et surtout, *l'affermissement des idées religieuses :* la nature est un livre écrit de la main de Dieu même. Lorsque l'enfant aura été habitué dès le berceau à retrouver partout ce nom tout-puissant, à le lire dans l'infinie grandeur comme dans l'infinie petitesse; lorsque l'idée du Créateur lui sera entrée par tous les sens comme la lumière, comme l'air, la foi deviendra une partie de son être; il verra l'invisible, il croira l'incompréhensible; et le jour où, sa première enfance passée, la religion viendra lui enseigner l'existence de Dieu comme une science, elle la trouvera déjà établie en lui comme un fait.

Toutes ces raisons, monsieur, m'ont déterminé à vous faire part de cette tentative dont le hasard m'a permis de constater le succès; j'ajouterai que ce travail, loin d'avoir nui à la santé ou à la gaieté des deux élèves, les a laissés aussi vigoureux et aussi enfants que tous leurs jeunes compagnons j'ajouterai même que la jeune fille, dont le caractère, comme celui de beaucoup d'enfants de son sexe, s'annonçait mélancolique et rêveur, a puisé dans ces études sérieuses une vie morale et une force intérieure qui influeront sans doute sur son existence entière. N'en peut-on pas conclure d'abord que le meilleur remède à l'impressionnabilité maladive des jeunes filles est peut-être dans une éducation forte, puis que l'enfance est plus apte qu'on ne le croit aux idées générales, et qu'il n'y faut que de la mesure et de l'appropriation? Peu en quantité, beaucoup en substance; c'est un axiome de médecine qui pourrait bien être un axiome d'éducation.

Je termine cette lettre peut-être trop longue en demandant pardon, non pas à vous, monsieur, mais à celui dont je trahis le secret, et qui se trouvait sans doute suffisamment récompensé du sacrifice d'un temps précieux par le sentiment du bien qu'il a fait, et de la gratitude profonde qu'il inspire; mais il est des indiscrétions qui me semblent des de-

voirs ; quand un heureux sort nous rend le témoin ou l'objet de quelque dévouement dont la connaissance peut être utile, nous n'avons qu'un moyen de le mériter, c'est de publier et de partager ainsi avec les autres le bien que la Providence n'avait d'abord envoyé qu'à nous seuls.

Recevez, etc.

ANECDOTE SUR MOYSE MENDELSSOHN.

Le vertueux et savant israélite Moyse Mendelssohn, mort à Berlin en 1786, était entré dans sa jeunesse comme employé subalterne chez un marchand des plus vulgaires. Dans l'infériorité de sa condition, Mendelssohn se distinguait déjà par ses qualités d'esprit et de cœur. Loin de se plaindre de son sort, il bénissait la providence des grâces qu'elle lui avait faites. Un jour qu'il venait de passer de longues heures à éclaircir un compte fort embrouillé pour son maître, un de ses amis lui dit : — N'est-ce pas grand dommage que pour gagner votre vie vous soyez obligé de servir un homme qui n'a pas dans tout son cerveau une des minimes parcelles de votre intelligence ? — C'est au contraire un très bon arrangement, répondit en souriant Mendelssohn ; car mes services sont utiles à cet homme, et moi j'y gagne un moyen de subsistance. Si j'étais le maître, et lui le commis, je ne pourrais pas l'utiliser.

LUTTE D'UN KANGUROO AVEC UN CHASSEUR (1).

Il existe dans l'Australie une espèce de kangourous ou kanguroos que les naturels désignent sous le nom de *Vieillards*. Elle atteint quelquefois une longueur de 2 mètres : aussi forte que hardie, elle repousse avec courage les attaques des chiens et même celles des hommes.

Un matin, un chasseur étant sorti du village qu'il habitait, près de *Giff's Hand*, pour aller à la poursuite des kanguroos, ne tarda pas à découvrir un de ces animaux. Il lança sur lui ses chiens ; mais ils furent tués, sauf un seul, qui revint près de son maître : le kanguroo prit la fuite. Le chasseur, quoique sans armes, continua son expédition. Bientôt il aperçut un *vieillard*, contre lequel il excita l'unique chien qui lui restait. Près de là était un marécage ; le kanguroo s'y retira. Il fut attaqué de nouveau par le chien et par le chasseur. Forcé de choisir entre ces deux ennemis, il s'attacha surtout à l'homme, qu'il parvint à entraîner avec lui assez avant dans le marais. Une fois là, il ne chercha plus à prolonger la lutte, mais se borna à pousser dans l'eau la tête de l'homme, et à l'y replonger chaque fois que celui-ci parvenait à la dégager pour reprendre sa respiration et s'efforcer de se rapprocher du bord. Le chien, cependant, n'abandonnait pas son maître, et combattait le kanguroo autant que le lui permettaient ses forces ; mais, affaibli par les blessures qu'il avait reçues et par la perte de son sang, il pouvait à peine se soutenir sur ses pattes. Cependant le chasseur poussait des cris de désespoir et se débattait en vain sous l'étreinte du *vieillard*, lorsque, attiré par le bruit, un voyageur qui traversait cette solitude se dirigea vers le lieu de la scène. Ce nouveau venu, n'apercevant d'abord que le chien blessé et l'énorme kanguroo tranquillement assis au milieu du marais, allait lui tirer un coup de fusil ; déjà le doigt était sur la détente, lorsqu'il remarqua une tête humaine tout ensanglantée qui paraissait au-dessus de l'eau entre des plantes marécageuses. Changeant aussitôt de dessein, le voyageur s'empressa de porter secours au chasseur. Les blessures du pauvre homme étaient heureusement légères. Tandis que le voyageur le ramenait au rivage, le *vieillard* sortit du marais et disparut à travers les bois.

(1) Journal du voyageur Haydon, 1846.

LABOUREURS AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Cette gravure reproduit une miniature du beau manuscrit du poëme de Piers Ploughman, conservé dans la bibliothèque du collége de la Trinité, à Cambridge, et écrit vers la fin du règne d'Édouard III ou au commencement de celui de Richard II. C'est une représentation fidèle et intéressante du costume des laboureurs et de la forme des charrues en Angleterre au quatorzième siècle.

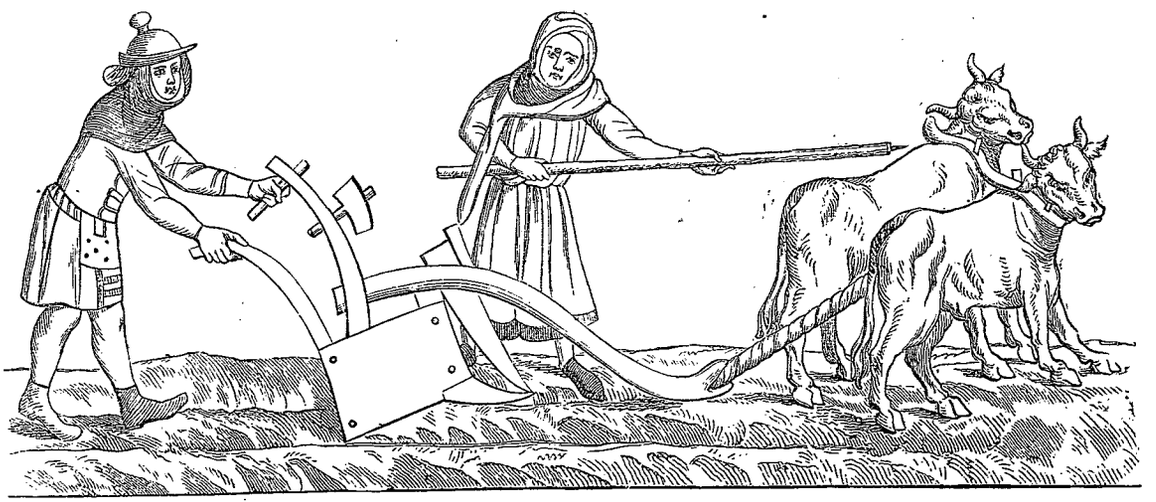

LA FÊTE DES LOGES.

Au seizième siècle, dans la forêt de Saint-Germain, l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la succursale de la maison de Saint-Denis était un rendez-vous de chasse ; on y tenait des animaux en *loges*. Un ermite s'y bâtit une cellule, qui plus tard s'agrandit et se transforma, sous la protection d'Anne d'Autriche, en un couvent d'Augustins déchaussés. Tous les ans une confrérie de Saint-Fiacre venait de Saint-Germain fêter son patron à la chapelle du couvent. C'était vers la fin d'août, au temps où l'on recherche l'ombre et la fraîcheur des bois. La procession devint, comme à Longchamps, une occasion de promenade. Après les offices, on s'asseyait sur l'herbe. Des violons se hasardèrent à jouer, on dansa ; des colporteurs étalèrent leurs marchandises, on acheta : la fête champêtre fit presque oublier la fête religieuse. La distance de Paris suffisait alors pour qu'il n'y eût point excès dans la foule ; le tapis de gazon n'était pas trop

foulé, les toilettes n'étaient point trop froissées, la fumée des rôts n'était point assez épaisse pour voiler le dôme verdoyant. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Toutefois, la fête des Loges est encore l'une des plus agréables parmi celles des

(La Fête des Loges au siècle dernier. — D'après Moreau.)

environs de Paris. Le couvent avait été remplacé pendant la révolution par une fabrique de poudre à canon. Sous l'empire, à la fabrique succéda une pension d'orphelines, filles de membres de la Légion-d'Honneur, qui, sous la restauration, est devenue l'une des deux succursales de la maison de Saint-Denis.

ERRATA.

Page 43, col. 2, lig. 6 en remontant. — « Longa-Labou, » lisez « Tonga-Tabou. »

Page 85, col. 2, lig. 5. — « Château d'Amboise, » lisez « Château de Chanteloup. »

Page 92, col. 1, lig. 1. — « Sel, » lisez « sol. »

Page 115, col. 1, lig. 18 en remontant. — « Brongniart, » lisez « Dufresnoy. »

Page 140, col. 2, lig. 15 en remontant. — « Au-dessous, » lisez « au-dessus. »

Page 162, col. 2, lig. 32. — « Alunes, » lisez « aulnes. »

Page 163, col. 2, dans le tableau, — lisez « Gosport : longitude, 5° 47′; latitude, 3° 26′. »

Page 226, col. 2, lig. 13, en remontant. — « Par les corps, » lisez « pour les corps. »

Page 241. — Le tableau de Decamps reproduit par la gravure est désigné dans le livret du Salon de 1846 sous le titre de Souvenir de la Turquie d'Asie.

Page 250, col. 2, lig. 33. — « Digby, » lisez « Bigby. »

— « Aletsch, » lisez « Aletsch. »

— « Chamouni, » lisez « Chamonix. »

— « Palme, » lisez « Balme. »

Page 291, col. 1, lig. 21, en remontant. — « Tu les retrouves. » lisez « tu le retrouves. »

Page 292, lig. 16. — « mélange, » lisez « combinaison. »

Page 316. — Le dessin qui est désigné sous le titre de : Grotte et canal, dans l'ancien château de Sceaux, représente une Vue des jardins de Vaux-le-Vicomte. L'erreur, imputable à l'un des relieurs du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, sera réparée dans la prochaine édition du tome XIV.

Page 319, ligne 15 en remontant. — Au lieu de : « six cœurs; » lisez : « six feuilles de lierre et deux fleurs. »

— Même ligne. — Au lieu de « grenat, » lisez « en pâte de verre coloré. » Dans le vase de Gourdon, il n'y a de grenat qu'aux yeux des oiseaux, sur les anses.

Page 329, col. 1, lignes 10 et 11. — « *Kampoung-Baron* (le Bourg des Barons), » lisez « *Kampoung-Barou* (le Grand-Bourg. »

Page 338, col. 1, ligne 59. — « Voyages de Priam, » lisez « Voyages de Pâris. »

Page 384, col. 1, lig. 4. — « Rhulières, » lisez « Rulhière. »

Dans le volume de l'année 1847, indépendamment de sujets nouveaux et variés, on trouvera la continuation des articles suivants : — *Études d'architecture en France*, — *Histoire du costume en France*, — *De la méthode à suivre pour étudier l'histoire de France*, — *Vocabulaire de l'histoire de France*, — *Musées des départements*, — *Études de géographie ancienne* (qui seront suivies d'*Études de géographie au moyen-âge*), — *Histoire de la lithographie*, *Procédés mécaniques du dessin*, — *Innovations dans les systèmes de chemins de fer*, — *Curiosités de Rome*, — *Voyage scientifique d'un ignorant autour de sa chambre* etc.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de L. Martinet, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Académie celtique, 13.
— des inscriptions et belles-lettres; son origine, 172.
— des sciences; son origine, 205.
Adieux à une jeune mariée, vers de M. V. Hugo, 343.
Age (l') d'or, tableau de West, 161.
Agrafe de Charles-Quint, 176.
Agriculture en Angleterre et en Irlande, 40.
Air (l'), 37.
Albany (le Duc d'), 63.
Allemagne (Ancienne); scène de village, 9.
Ampoule (la Sainte), 48.
Andorre (République de l'), 126.
Animaux; apparition périodique de quelques espèces, 163.
Arc de Titus, 77.
Architecture (Etudes d') en France, 105.
Arènes de Nîmes, 229.
Armes de Touman-Bey, 11.
Armures grecques, 60.
Arsin (Droit d') dans les communes de Flandre, 148.
Art (Pensées sur l'), par Goethe, 43.
Autels gaulois trouvés dans les fondements de Notre-Dame de Paris, 216, 355.
Auvergne, 8.
Avalanches, 6, 30.
Avis (Petits) épistolaires, 342.

Ballet (Scène de) au dernier siècle, 303.
Balsas dans l'Amérique du Sud, 380.
Bas-Breton, 134, 153.
Bataille de Pavie, ancienne chanson, 18.
Bateau avec roues à palettes, 296.
Beethoven (Statue de), 145.
Bellérophon (le), 177.
Benézet (S.), 113.
Bernin (le) à Paris, 278.
Bohême (la) vue du Milles-chauer, 66.
Bombardement d'Alger par Du Quesne, 400.
Boone (Daniel), 235, 294.
Bouche (la) de la Vérité à Rome, 244.
Bouteille des courants, 124.
Brocken (le), 246, 306.
Bronzes des Keller, 2.
Brouette singulière, 335.
Brunnen, en Suisse, 273.
Budget de la vie, 33.

Caoutchouc (Etoffes de), 263.
Caravane (la) dans le désert, 191.
Cariatides de Puget, 159.
Carrousel; aspect actuel de cette place, 171.
Carte de l'Andorre, 128.
Carte des lignes télégraphiques en France, 351.
Carte du monde d'Hérodote, 392.
Carte du monde d'Homère, 337.
Carte du terrain houiller de la France 197.
Cartes (Jeu de) persan, 365.
Cascade de la Rhene, près du Puy, 149.
Cascade du Giessbach, 233.
Cascades (Anciennes de Fontainebleau, 57.
Cathédrale de Strasbourg; sa construction, 265.
Célèbes (Ile), 329.
Celtique (Langue), 134, 153.
Cendre (la), 102, 174.
Chambre (une) au 15e siècle, 173.
Chambres de justice, 322.
Chamisso, 214.
Chansons (anciennes) françaises, 17, 99, 137, 193, 281.
Chapelle de San-Severo, à Naples, 125.
Charles IX (Entrée de) à Paris, 340.
Charlet, 311.
Château d'O, 369.
Château et parc de Sceaux, 313.
Châteaux de Gessler, 346.
Chemin de fer de Paris à Sceaux, 387.
Chemins de fer; nouveau système; trains articulés, 387.
Chevelure des rois francs, 271.
Chien (le) Barry, 200.
Chien (le) de Couston, 143.
Chiens muets, 82.
Chinois (les) à Célèbes, 329.
Chocolatière (la), par Liotard, 39.
Chouette neigeuse, 376.
Clairaut, 72.
Clef de voûte de l'église de Pont-de-l'Arche, 56.
Coiffures de femmes au 14e siècle, 254.
Colonnade du Louvre, 278.
Colosses (Fragments de) au Capitole, 333.
Comestor (Pierre), 173.
Commerce de Paris au moyen-âge, 217.
Compagnies (Grandes), 231.
Complainte de Cap-Blancou, 282.
Condé (Chanson sur le prince de), 99.
Conte de l'abbé de St-Pierre, 54.
Conversation, 182, 259.
Corporeaux (Chanson des), 19.
Corps de garde (le), par Meissonier, 181.
Costume (Histoire du) en France, 51, 82, 250,
Costumes de Lima, 285, 344.
Coupe niellée, 73.
Cour du palais des Conservateurs au Capitole, 333.
Cousins, 346.
Créanciers de Ceylan, 283.
Cris de Paris (Chanson des), 137.
Croix de Lanciano, 133.
Croix du cimetière de Saint-Germain la-Rivière, 368.
Cromlech, dit le Tombeau de Merlin, 87.
Cuiller du couronnement en Angleterre, 148.
Curiosités de Rome, 244, 309, 333, 397.
Daltonisme, 61.
Decamps, Souvenir de la Turquie d'Asie, 241.
Delille (la grande) des honnêtes gens, ancienne chanson, 193.
Dénicheurs (les Petits), 41.
Dessin (Procédés mécaniques du), 301.
Deux (les) portraits, 210.
Dévider (Moyen de) des écheveaux sans dévidoir, 144.
Dévouement d'un Romain, 227.
Diodoune, village iolof, 325.
Dôme des Invalides, 109.
Draguignan, 31.
Drolles (Chanson des), 281.

Eau (de l'), 27.
Eaux (Cours souterrain des), 130.
Eaux (Mouvement des), à la surface du globe, 78.
Echelle de la vie, 112.
Ecrivain (un) au 14e siècle, 159.
Education (d'un nouveau plan d'), 406
Effets de la terreur, par Poussin, 20.
Eglise de la Sorbonne, 107.
Eglise de Pont-de-l'Arche, 55.
Eglise des Carmes, à Paris, 106.
Eglise du Val-de-Grâce, 107.
Eglise St-Gervais, à Paris, 107.
Eglise St-Léonard, dans l'Ile Bouchard, 305.
Eglise St-Paul, à Paris, 107.
Eglise Ste-Marie, à Bethléem, 353.
Eglise Santa-Maria in Cosmedin, à Rome, 244.
Eléments (les), 285, 290.
Empailler (Art d'), et de monter les oiseaux, 149, 186.
Engelmann, 370.
Entrée de Charles IX à Paris, 340.
Entrée de Henri II à Paris, 204.
Entrée de ville à la fin du 15e siècle, 321.
Entremets d'un festin donné par Charles V à l'empereur d'Allemagne, 297.
Eponge, 262.
Errata pour le volume de 1845, 40.
Esclaves marrons au Brésil, 229.
Espérance (l'), par Raphaël, 60.
Estampes; de leur conservation, 167.
Esus, dieu gaulois, 358.
Etoffes de verre et de caoutchouc, 263.
Evasions singulières, 63.

Fabre, 237, 238.
Famille d'émigrants, 104.
Fermes américaines, 236.
Festin avec entremets donné par Charles V, 297.
Fête des Loges, 407.
Fête-Dieu à Angers, 152.
Fêtes de la duchesse du Maine à Sceaux, 314.
Feu (du), 28.
Fils (les Trois) de Guillaume-le-Conquérant, 294.
Fontaine de Baranton, 331.
Fontaine de Dijon, 384,
Fontaine de la Borne suante, à Rome, 76.
Fontaine de St-Maclou, à Rouen, 16.
Fontaine Egérie, 169.
Forêt (Vue dans une), par Diaz, 129.
Forgeron (le), chanson de Ch. Poncy, musique d'Eug. Ortolan, 118.
Fouet (la Peine du), 168.
Franchise (de la), 244,
Francs-Maçons, 266.

Ganifs (Parti des), 231.
Gauthiers, 231.
Géologues en Amérique; leur fonction, 31.
Gesta Romanorum, 225.
Giessbach (le), en Suisse, 233.
Glace (Avalanches de), 30.
Gobelet de Shakspeare, 335.
Gonnelli, sculpteur aveugle, 63.
Goût (Corruption du), 271.
Goutte d'eau (la) dans son action sur la lumière, 362.
Grand-père (le) et l'enfant, 52.
Grand-Pont (le) de Paris au moyen-âge, 217.
Grand (le) Triomphateur ou le Libraire ambulant, 264.
Grutly (le), 274.
Guadeloupe; un paysage, 104
Guerre des trois Henri, 322.
Guerre (Petite) de Châlon, 232.
Guise (Charles de), 63.

Haller (de), 164.
Harelle (la) de Rouen, 322.
Harfang, 376.
Harlus, 322.
Henri II; son entrée à Paris, 204.
Hérodote (le Monde d'), 390.
Hirondelle des cheminées; son apparition périodique, 163.
Hirondelles, 348.
Histoire de France; méthode à suivre pour l'étudier, 114, 381.
Histoire de France (Vocabulaire des mots curieux et pittoresques de l'), 231, 322.
Homère (le Monde d'), 337.
Homme (l') se délivrant des filets du péché, statue de Guccirolo, 125.
Horloge de Berne, 65.
Hospitalité (l'), légende serbe, 215.
Hôtelleries; une idée du dernier siècle à leur sujet, 256.
Houillères en France, 197.
Huile de Palme, 121.

Importants (Faction des), 322.
Inscription de l'hôtel-de-ville de Tolède, 175.
Invocation placée en tête de quelques livres, 402.
Iolofs, 323.

Jardin des Plantes à Montpellier, 301.
Jardins de Roscoff, 47.
Jean (le Prêtre), 156.
Jeanne d'Arc (Ancien monument de) à Orléans, 171.

Jeanne de Bourbon, sa statue, 253.
Julie (Statue de), dame romaine, 371.

Kangouroo (Lutte d'un) et d'un chasseur, 407.
Keller (les Frères), 1.
Kléber; sa mort, 36.
Kubenski en Russie, 34.

Laboureurs au 14e siècle, 407.
Lac Chambon, 8.
Lamennais; fragments, 267.
Lapons, 2.
La Tour-d'Auvergne; ses travaux scientifiques, 134, 153, 182; son tombeau, 184.
Laveuses italiennes, 289.
Leçon (la) de lecture, 97.
Lecture; ses avantages, 242.
Le Sueur, 393.
Libraires ambulants au 17e siècle, 264.
Lignes télégraphiques en France, 351.
Lima, 283, 343.
Liotard, peintre, 89.
Lithographie (Histoire de la), 292, 370.
Livre (le) d'images, 349.
Louis XIII; ses occupations, 103.
Lumière (Essor universel vers la), 114.

Maçons (les) de la cathédrale de Strasbourg, 265.
Main (la) de ma mère, poésie de mistress Sigourney, 222.
Maine (la Duchesse du), 314.
Mairan, 288.
Maison dite de Salvator Rosa, à Rome, 397.
Maison-Carrée de Nîmes, 202.
Malegaches, 174.
Malle-poste; étymologie, 222.
Mameluks, 10.
Marchand de mort-aux-rats, 29.
Masques et loups dans l'ancien temps, 33.
Mémoire; quelques exemples, 120.
Mémoires de Charles Perrault, 169, 205, 278.
Ménandre (Statue de), 371.
Mendelssohn (Anecdote sur), 407.
Mendiant (le) et son chien, chanson de Chamisso, 214.
Mendiante (la), 116.
Mer de Marmara, 40.
Merlin (l'Enchanteur); son tombeau, 87.
Messageries (Amélioration des); tentative de Leibniz, 367.
Métamorphoses de la mouche, 306, 347, 363.
Métiers de Paris au moyen-âge, 217.
Milton, 203.
Miroir d'Azor, 377.
Mitterer, 370.
Moïse sauvé des eaux, tableau du Poussin, 195.
Monde d'Hérodote, 390.
— d'Homère, 337.
Montagnes (Hauteur de quelques), 336.
Montluc (Blaise de), 25.
Montmorency (le Connétable de); ses patenôtres, 371.
Monts de piété, 203.
Monuments en terre; de leur conservation, 46.
— gaulois de Notre-Dame de Paris, 215, 355.
Mort de saint Bruno, par Le Sueur, 393.
Mortimer de Wigmore, 63.
Mouches, 306, 347, 363.
Musée de l'École des beaux-arts, 371.
Musée Fabre, à Montpellier, 257, 266.
Musique (la) sacrée, par Habnel, 145.

Naples: aspect général, 49.
Napoléon; son embarquement sur le Bellérophon, 177.
Neige (Avalanches de), 6.
Nicolet (Théâtre de), 24.
Nielles, 74.
Nîmes, 201, 229.
Nœud du bouchon pour les liquides gazeux, 256.
Nouvelle-Calédonie, 45, 46.

OEuvres (les) de la miséricorde, 405.
Oxenstiern, 371.

Pagode de Chanteloup, 85, 408.
Palmier Élaïs, 121.
Papillons, 139.
Paris en 1781, 402.
Patenôtres du connétable de Montmorency, 371.
Paysage de Ruysdael, 209.
Pensées: — Aulu-Gelle, 95. Bacon, 90, 182, 259. Madame Dacier, 271. Cicéron, 216. Coleridge, 379. Butler, 398. Epicure, 343. Fontenelle, 242. Gœthe, 43, 99, 290. Grotius, 336. Islen, 203. Jacobi, 368, 379. S. Jérôme, 376. Laplace, 186. Nicole, 27. Orfila, 376. Oxenstiern, 371. Pasquier Quesnel, 207. Plutarque, 244. Pythagore, 402. Rancé, 346. Richer, 156, 238. Say, 143. ***, 40, 320.
Perrault (Charles), 330, 374.
Perrault (Mémoires de Charles), 169, 205, 278.
Perspective, 301.
Peste (Épisode de la grande) de Londres, 74, 85, 93, 98.
Petit (le) possesseur, 156.
Petite (la colonie, 242, 254.
Peyrou (le), à Montpellier, 299.
Pinelli, 289, 339.
Pionniers américains, 237.
Pirogue de la Nouvelle-Calédonie, 45.
Plantes de Pompéi, 194.
Poëte (le) et le paysan, 359, 366.
Poltrot (Chanson sur), 100.
Poucy (Charles), 120.
Pont-de-l'Arche, 55.
Pont de St-Benézet, à Avignon, 113.
Pontons anglais, 238.
Porte d'Agadir, 379.
Portrait de famille, chanson allemande, 205.
Portrait par Raphaël, 257, 267.
Portugal; étymologie, 264.
Poussin (Dialogue de) et de Léonard de Vinci, par Fénelon, 20.
Prise (la) de tabac, 142, 146.
Prisonniers français en Angleterre, 239.
Profession des lettres, 40.
Promenade de jour au Vésuve, 211.
Promenades d'un désœuvré, 122, 162.
Pupitre singulier pour les gens d'étude, 144.
Puy-en-Velay, 153.

Rameau; 95.
Récréation astronomique d'un nouveau genre, 354.
Regrets dans la vieillesse, 122.
Reliquaire de la Sainte-Ampoule, 48.
Remords (le), ballade de Southey, 158.
Rethel, 259.
Rêverie, 232.
Rhin; variations de son embouchure, 90.
Rhône (Dépôts du), 298.
Rio-de-Janeiro; ses environs, 185.
Rivaux (les), 318, 325.
Roche (la) percée, 21.
Rois francs; leur chevelure, 271.
Roscoviens, 47.
Rosemonde, 226.
Ruisseau (le), 78, 130, 155, 202, 227, 270, 378.
Ruminants (Animaux), 402.
Ruysdael (Jacques), 209.

St-Martin, résidence de Napoléon à l'île d'Elbe, 225.
St-Nazaire, 135.
St-Nectaire, 92.
St-Paulin, poëme de Perrault, 330.
St-Pierre (l'Abbé de), 54.
Ste-Chapelle, à Paris, 385.
Salmon (Marie), 4.
Satire (Sur la) de Boileau contre les femmes, 330, 374.
Saumons; périodicité de leurs migrations, 163.
Saxo Grammaticus, 345.
Sceaux en or de Childéric et de Chilpéric II, 272.
Sculpteur aveugle, 63.
Senefelder, 292, 370.
Serment des trois Suisses, 274.
Simplifier sa vie, 328.
Soleil (le) couchant, tableau de M. Français, 164.
Sorcier (Lettre d'un), 131.
Sorcière (la) de Berkeley, ballade de Southey, 310.
Sou d'or, 272.
Sources; leur origine, leur température, 130.
Speckbacher, 222.
Suisse historique, 273, 345.
Swift, 350.

Tableaux de la nature sous les tropiques, 76.
Tapisseries d'Arras, 63.
Tarots persans, 365.
Tartares de Crimée; leurs anciennes expéditions, 305.
Taureau Farnèse, 35.
Teignes, 335.
Télégraphes de jour, 351.
— de nuit, 386.
— électriques, 398.
Tell (Guillaume), 345.
Température des sources et des eaux souterraines, 131.
Temple chinois, 329.
— de Vénus et Rome, 76.
Terrasses parallèles en Ecosse, 249.
Terre (Écorce de la), 79.
Terres (les) de l'univers selon Swedenborg, 42, 89, 138.
Territoire houiller de la France, 197.
Tête dessinée par Michel-Ange, dans la Farnésine, 309.
Théâtre ambulant, 80.
— (Costumes de) au dernier siècle, 303.
— de Nicolet, 24.
Tlemsen, 379.
Toitures; leur décoration, 274.
Tombeau de La Tour-d'Auvergne, 184.
— de Merlin, 87.
— de Montluc, 25.
Tonga-Tabou (Iles), 81.
Torche de la Fête-Dieu, à Angers, 152.
Tortues; de leur multiplication en France, 270.
Touman-Bey, 10.
Trenck (Frédéric de), 64.
Trésor (le), 57, 71.
Trésor de Gourdon, 319.
Trois (les) pâtés, 227.

Vache (la) aux cornes d'or, 226.
Vallée de Chandefour, 361.
— de Glen-Roy, en Écosse, 249
Vase en or de Gourdon, 319.
Vergobrets d'Autun, 245.
Vérité (la), 182.
Verre (Étoffes de), 263.
Vie (Budget de la), 33.
Vie sociale; sa nécessité, 368.
Vieil (le) anabaptiste, 179, 190.
Vieille (la) blanchisseuse, chanson de Chamisso, 214.
Vieillesse et Pauvreté, fragments du roman de la Rose, 207.
Village (un) allemand, 350.
Vision de S. Hubert, bas-relief, 120.
Voyage en Laponie du comte de Brienne, 2.
— (Fragments de) en Océanie, 43, 81.
— scientifique d'un ignorant autour de sa chambre: les Ennemis, 27, 37; les Éléments, 285, 290; les Hôtes, 334, 346.
Voyages; de leur multiplication, 15.

Wallis (Iles), 43.
Winckelmann, 189, 234.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE; DESSIN; GRAVURE.

L'Espérance, par Raphaël, 60. Tête dessinée par Michel-Ange dans la Farnésine, 309. Effets de la terreur, paysage du Poussin, 20. Balthazar Keller, par Rigaud, 1. L'Age d'or, par West, 161. La Chocolatière, par Liotard, 89. Caravane, par Marilhat, 192. Corps de garde, par Meissonier, 181. Scène de village dans l'ancienne Allemagne, par Bendemann, 9.

Musée du Louvre. — Mort de S. Bruno, par Le Sueur, 393. Moïse sauvé des eaux, par Poussin, 195. Un Paysage, par Jacques Ruysdael, 209.

Musée de Montpellier. — Un Portrait, par Raphaël, 257.

Salon de 1846. — Vue dans une forêt, par Diaz, 129. Souvenir de la Turquie d'Asie, par Decamps, 241. Soleil couchant, par Français, 164. Pont de St-Benézet, à Avignon, par Thuillier, 113. La Leçon de lecture, par E. Girardet, 97.

Miniatures anciennes. — Festin avec entremets donné par Charles V à l'empereur Charles IV, 297. Reconstruction de la ville de Troie, 321. Un écrivain au 14e siècle, 159. Seigneurs, bourgeois et dame veuve du 14e siècle, 84. Varlet et seigneurs, 252. Louis II de Bourbon recevant l'hommage d'un vassal, 253. Laboureurs anglais du 14e siècle, 407. Le Grand-Pont de Paris, 217. Métiers de Paris au 14e siècle, 220. Chambre au 15e siècle, 173. Vieillesse et Pauvreté, 208. L'Innocence justifiée, 5.

Estampes et dessins. — Décoration du pont Notre-Dame pour une entrée de Charles IX à Paris, 341. Le Miroir d'Azor, scène de l'opera de Zémire et Azor, 377. Le Grand Triomphateur ou le libraire ambulant, 264. Un Entr'acte au théâtre de Nicolet, 24. La Fête des Loges, par Moreau, 408. La Rêverie, par Vidal, 232. Dessins de Pinelli : la Mendiante, 117; Laveuses italiennes, 289. Dessins de Carmontelle : Clairaut, 72; Rameau, 96; Mairan, 288. Dessins de Charlet : les Petits dénicheurs, 41; le Petit Possesseur, 156 Dessins de Gavarni : le Marchand de mort-aux-rats, 29; le Grand-père et l'enfant, 53; Jeune Piémontais et son théâtre ambulant, 80; le Livre d'images, 349. Construction de la cathédrale de Strasbourg, dessin de Schuler, 265. Etc., etc.

Jeu de cartes ou tarots persan, 365.

Procédés mécaniques du dessin : De la perspective, 301. De la conservation des estampes, 167.

SCULPTURE; CISELURES DIVERSES.

Taureau Farnèse, 35. Fragments de colosses, au Capitole, 333.

Autels trouvés dans les fondements de Notre-Dame, 216, 355. Clef de voûte de l'église de Pont-de-l'Arche, 56. Vision de S. Hubert, 120. L'Homme se délivrant des filets du Péché, par Guccirolo, 125. Jeanne de Bourbon, 253. Tombeau de Montluc, 25. Ancien monument de Jeanne d'Arc, à Orléans, 171. Bourgeoise du 14e siècle, 85. Sculptures de la fontaine de St-Maclou, à Rouen, par Jean Goujon, 16. Horloge de Berne, 65. Cariatides de Puget, 59. Bronzes des Keller, 2. Le Chien de Coustou, 143.

Statue de Beethoven; la Musique sacrée, par Hahnel, 145.

Musée de l'École des beaux-arts. — Ménandre, 372. Julie, dame romaine, 373.

Salon de 1846. — Senefelder, par Maindron, 292.

Armures grecques, 60. Armes de Touman-Bey, 11. Croix de Lanciano, 133. Vase de Gourdon, 319. Coupe niellée, 73 Reliquaire de la Sainte-Ampoule, 48. Cuiller du couronnement, en Angleterre, 148. Agrafe de Charles-Quint, 176. Sceaux de Childéric et de Chilpéric II, sou d'or, 272. Médaille de l'Académie celtique, 13. Médaille de la fontaine de Dijon, 384.

ARCHITECTURE.

Temple de Vénus et Rome; arc de Titus, 77. Maison-Carrée de Nîmes, 202. Arènes de Nîmes, 229. Porte d'Agadir, 379.

Eglise Ste-Marie, à Bethléem, 353. Ste-Chapelle, à Paris, 385. Construction de la cathédrale de Strasbourg, 265. Eglise St-Léonard, dans l'île Bouchard, 305. Église de Pont-de-l'Arche, 55. Église Santa-Maria in Cosmedin, à Rome, 244. Chapelle San-Severo, à Naples, 125. Croix du cimetière de St-Germain-la-Rivière, 368. Tombeau de La Tour-d'Auvergne, 184. Temple chinois, 329.

Château et parc de Sceaux, 313. Colonnade du Louvre, 278. Château d'O, 369. Maison dite de Salvator Rosa, à Rome, 397. Pagode de Chanteloup, 85.

Pont de St Benézet, à Avignon, 113. Fontaine de Dijon, 384. Fermes américaines, 236.

Décoration des toitures à différentes epoques, 274.

Études d'architecture en France. — Des églises au 17e siècle, 105. Eglise des Carmes, à Paris, 106. Églises St-Gervais, St-Louis (aujourd'hui St-Paul); de la Sorbonne, du Val-de-Grâce, à Paris, 107. Dôme des Invalides, 109.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Le monde d'Homère, 337. Le monde d'Hérodote, 399.

Le Remords, ballade de Southey, 158. La Sorcière de Berkeley, ballade de Southey, 310. La Main de ma mère, par mistress Sigourney, 222. La Vieille blanchisseuse, le Mendiant et son chien, chansons de Chamisso, 214. Un Portrait de famille, chanson allemande, 205. L'Hospitalité, légende serbe, 215. Vieillesse et Pauvreté, fragments du roman de la Rose, 207. Les Hirondelles, 348. Adieux à une jeune mariée, vers de V. Hugo, 343. Le Forgeron, chanson de Ch. Poncy, musique d'E. Ortolan, 118.

Sur la satire de Boileau contre les femmes, 330, 374.

Anciennes chansons françaises, 17 : la Bataille de Pavie, 18; Chanson des Corporeaux, 19; Chanson sur Louis Ier, prince de Condé, 99; Chanson sur Poltrot, 100; Chanson des cris de Paris, 137; la Grande défaite des hannetons, 193; Chanson des Drolles, 281; Complainte de Cap-Blancou, 282.

Invocation placée en tête de quelques livres, 402.

Les terres de l'univers, selon Swedenborg, 42, 89, 138.

Nouvelles. — La Roche percée, 21. Le Trésor, 57, 71. La Prise de tabac, 142, 146. Le Vieil anabaptiste, 179, 190. Les Deux portraits, 210. Les Rivaux, 318, 325. La Petite colonie, 242, 254. Le Poëte et le paysan, 359, 366.

Le Miroir d'Azor, 377. Un Conte de l'abbé de Saint-Pierre, 54. La Mendiante, 116. Promenades d'un désœuvré, 122, 162. Fragments de M. Lamennais, 267. Famille d'émigrants, 104. Le Livre d'images, 349. Le Marchand de mort-aux-rats, 29. Le Grand-père et l'enfant, 52. La Leçon de lecture, 97. Les Petits dénicheurs, 41. Le Petit possesseur, 156.

Sur un plan nouveau d'éducation, 406. L'Échelle de la vie, 112. Regrets dans la vieillesse, 122. Budget de la vie, 33. Nécessité de la vie sociale, 368. Simplifier sa vie, 328. La Vérité, 182. Les Œuvres de la Miséricorde, 405. Essor universel vers la lumière, 114. Le Soleil couchant, 164. Corruption du goût, 271. Pensées sur l'art, par Gœthe, 43. Petits avis épistolaires, 342. — Voy., à la Table alphabétique, *Pensées*.

Philologie — Travaux scientifiques de La Tour-d'Auvergne, 134, 153, 182. Origine du mot Portugal, 264. Origine du mot Malle-poste, 222.

MOEURS; COUTUMES; COSTUMES; INSIGNES.

Mameluks, 10. Malegaches, 173. Lapons, 2. Naturels des îles Wallis, 43. Naturels de la Nouvelle-Calédonie, 45. 46. Naturels des îles Tonga-Tabou, 81. Iolofs, 323. Les Chinois à l'île Célèbes, 329. Les Roscoviens, 47. Caravane dans le désert, 191. Pionniers américains, 237. Esclaves marrons, au Brésil, 229.

Écrivain au 14e siècle, 159. Chambre au 15e siècle, 173. Commerce et métiers de Paris au moyen-âge, 217. Chanson des cris de Paris, 137. Libraires ambulants au 17e siècle, 264. Balsas dans l'Amérique du Sud, 380. Pirogue de la Nouvelle-Calédonie, 45. Créanciers à Ceylan, 283. Scène villageoise dans l'ancienne Allemagne, 9. Jeune Piémontais et son théâtre ambulant, 80. Promenade de jour au Vésuve, 211. Multiplication des voyages, 15. Jeu de cartes persan, 365.

Processions de la Fête-Dieu, à Angers, 152. Festin avec entremets donné par Charles V à l'empereur Charles IV, 297. Fête des Loges, 407. Fêtes de la duchesse du Maine, à Sceaux, 314. Un Entr'acte au théâtre de Nicolet, 24.

Armures grecques, 60. Chevelures des rois francs, 271. Costume et armes des Mameluks, 11. Laboureurs au 14e siècle, 407. Varlet et seigneurs au 14e siècle, 252. Coiffures de femmes au 14e siècle, 254. Masques et loups dans l'ancien temps, 33. Costumes de Lima, 283, 344. Costumes de théâtre au siècle dernier, 303, 377.

Histoire du costume en France, 51, 82, 250.

La Cuiller du couronnement, en Angleterre, 148.

CROYANCES ET TRADITIONS.

Sainte-Ampoule, 48. Esus, 358. Le Prêtre Jean, 156. Fontaine de Baranton, 331. La Bouche de la Vérité, 244. La Vache

aux cornes d'or; Rosemonde, 226; Dévouement d'un Romain; les Trois pâtés, 227. L'Enchanteur Merlin, 87. Lettre d'un sorcier, 131.

LÉGISLATIONS; INSTITUTIONS.

Peine du fouet, 168. Pontons anglais, 238. Chambres de justice, 322. Droit d'arsin dans les anciennes communes de Flandre, 148. Francs-maçons, 266. Vergobrets d'Autun, 245. Procès de Marie Salmon, 4.

Commerce et métiers de Paris au moyen-âge, 217. Un Village allemand, 350. Tentative de Leibniz pour l'amélioration des messageries, 367. Une Idée du dernier siècle au sujet des hôtelleries, 256. Lignes télégraphiques en France, 351. Académie celtique, 13. Musée Fabre, à Montpellier, 257. Jardin des Plantes, à Montpellier, 301. Académie royale des inscriptions et belles lettres, 172. Académie royale des sciences, 205. Musée de l'École royale des beaux-arts, 371. Monts de piété, 203. Chemin de fer de Paris à Sceaux, 387.

HISTOIRE.

Anciennes expéditions des Tartares en Crimée, 305. Les Trois Fils de Guillaume le Conquérant, 294. Gesta Romanorum, 225. Suisse historique : le Serment des trois Suisses, 273; Saxo Grammaticus, Châteaux de Gessler, Chapelles de Guillaume Tell, 345. Entrée de Henri II à Paris, 204. Entrée de Charles IX à Paris, 340. Sainte-Ampoule, 48. Bombardement d'Alger par Du Quesne, 400. Épisode de la grande peste de Londres, 74, 85, 93, 98.

Prisonniers français sur les pontons anglais, 239. Embarquement de Napoléon pour l'Angleterre, 77.

Vocabulaire des mots curieux et pittoresques de l'histoire de France, 231. Méthode à suivre pour l'étude de l'histoire de France, 114, 381.

BIOGRAPHIE; ANECDOTES.

Saint Benézet, 113. Le Prêtre Jean, 156. Touman-Bey, 10. Guillaume Tell, 345. Speckbacher, 222. Blaise de Montluc, 25. La Duchesse du Maine, 314.

Clairaut, 72. Mairan, 288. L'Abbé de Saint-Pierre, 54. Oxenstiern, 371. Mendelssohn, 407. Saxo Grammaticus, 345. Pierre Comestor, 173.

Milton, 203. Boileau et Charles Perrault, 330, 374. Mémoires de Charles Perrault, 169, 205, 278. Pressentiment du docteur Swift, 350. Bernin, 278. Les Keller, 1. Le Sueur, 393. Jacques Ruysdael, 209. Liotard, 89. Gonnelli, sculpteur aveugle, 63. Rameau, 95.

Occupations de Louis XIII, 103. Gobelet de Shakspeare, 335. Patenôtres du connétable de Montmorency, 371. Le Pionnier Daniel Boone, 235, 294. Procès de Marie Salmon, 4. L'Enchanteur Merlin, 87. Evasions singulières de quelques personnages : le Duc d'Albany, Charles de Guise, Frédéric de Trenck, etc., 63. Nicolet, 24. Lettre d'un sorcier, 131. Exemples de mémoire remarquable, 120.

Biographie contemporaine. — Winckelmann, 189, 234. De Haller, 164. Chamisso, 214. Mort de Kléber, 36. Engelmann, 370. Senefelder, 292, 370. Mitterer, 370. Pinelli, 289, 339, Fabre, 257, 258. Charlet, 311. Charles Poncy, 120. Résidence de Napoléon à l'île d'Elbe, 225. Embarquement de Napoléon pour l'Angleterre, 177.

GEOGRAPHIE.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE PAYS ET DE VILLES.

Études de géographie ancienne : le Monde d'Homère, 337; le Monde d'Hérodote, 390. Hauteur de quelques unes des principales montagnes, 336. Tableaux de la nature sous les tropiques, 76. Fonction des géologues en Amérique, 31.

République de l'Andorre, 126. La Bohême vue du Milleschauer, 66. Iles Wallis, 43. Nouvelle-Calédonie; 45, 46. Tonga-Tabou, 81. Entrée de la mer de Marmara; 40. Statistique agricole de l'Angleterre et de l'Irlande, 40. Voyage en Laponie du comte de Brienne, 2.

Entrée de ville vers la fin du 15e siècle, 321. Une Vue de Rome, 77. Curiosités de Rome, 244, 309, 333, 397. La Fontaine Égérie, 169. Naples, 49. Lima, 283, 343. Environs de Rio-de-Janeiro, 185. Une Vue du Caire, 37. Brunnen, 273. Le Grutly, 274. Le Brocken, 246, 306. Le Giessbach, 233. Terrasses parallèles et vallée de Glen-Roy, en Écosse, 249. Variations de l'embouchure du Rhin, 90. Dépôts du Rhône, 298. Kubenski, village russe, 34. Célèbes, 329. Diodoune, village iolof, 325.

Territoire houiller de la France, 197. Lignes télégraphiques en France, 352. Auvergne; le Lac Chambon, 8. Nimes, 201, 229. Draguignan, 31. Rethel, 259. St-Nazaire, 135. Pont-de-l'Arche, 55. Le Puy-en-Velay, 153. St-Nectaire, 92. Cascade de La Roche, près du Puy-en Velay, 149. Vallée de Chaudefour, département du Puy-de-Dôme, 361. Le Peyrou et le Jardin des Plantes, à Montpellier, 299. Jardins de Roscoff, 47. Fontaine de Baranton, 331. Anciennes cascades de Fontainebleau, 57. Le Parc de Sceaux, 313. Chemin de fer de Paris à Sceaux, 387. Paris en 1781, 402. État actuel de la place du Carrousel, 171. Tlemsen, en Algérie, 379. Un Paysage à la Guadeloupe, 104.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Agriculture. — Agriculture en Angleterre et en Irlande, 40. Charrues en Angleterre au 14e siècle, 407. Jardins de Roscoff, 47. Anciennes cascades des jardins de Fontainebleau, 57.

Archéologie. — Temple de Vénus et Rome, 76. Fontaine de la Borne suante, à Rome, 76. Monuments gaulois de Notre-Dame de Paris, 215, 355. Cromlech dit le Tombeau de Merlin, 87. Conservation des monuments en terre, 46. Trésor de Gourdon, 319. Etc. — Voy. *Architecture* et *Sculpture*.

Astronomie. — Récréation astronomique d'un nouveau genre, 354. Sur un plan nouveau d'éducation, 406

Botanique. — Palmier élaïs, 121. Plantes de Pompéi, 194.

Chimie. — La Cendre, 102, 174. Les Éléments, 285, 290.

Éducation. — Sur un plan nouveau d'éducation, 406.

Géologie et physique du sol. — Variations de l'embouchure du Rhin, 90. Dépôts du Rhône, 298. Conservation des monuments en terre, 46. Terrasses parallèles en Ecosse, 249. Territoire houiller de la France, 197 Fontaine de Baranton, 331. Fonction des géologues en Amérique, 30. Le Ruisseau : Mouvement des eaux à la surface du globe, 78; Formation et structure de l'écorce du globe, 79; Cours souterrain des eaux et origine des sources, 130; Température des sources et eaux souterraines, 131; Comment le ruisseau influe sur la configuration du sol, 155; Ce que transporte le ruisseau, 202; Des premiers habitants du ruisseau, 227; Ce qu'on trouve en suivant le cours du ruisseau, 270, 378; Des services rendus à l'homme par le ruisseau dans son cours, 378.

Histoire naturelle de l'homme. — Daltonisme, 61.

Industries diverses. — Tapisseries d'Arras, 63. Nielles, 74. Bronzes des Keller, 2. Etoffes de verre et de caoutchouc, 263. Fabrication de l'huile de Palme, 121. Art d'empailler et de monter les oiseaux, 149, 186. Moyen de dévider les écheveaux sans dévidoir, 144. Nœud du bouchon pour les liquides gazeux, 256. Commerce et métiers de Paris au moyen âge, 217.

Mécanique. — Nouveau système de chemins de fer; trains articulés, 387. Télégraphes de jour, 351. Télégraphes de nuit, 386. Télégraphes électriques, 398. Brouettes, 335. Jeu mécanique de l'horloge de Berne, 65. Pupitre singulier pour les gens d'étude, 144.

Musique. — Le Forgeron, chanson de Charles Poncy, musique d'E. Ortolan, 118.

Navigation. — Bateau avec roues à palettes, 296. Balsas dans l'Amérique du Sud, 380. Pirogue de la Nouvelle-Calédonie, 45.

Physique et météorologie. — Avalanches de neige, 6. Avalanches de glace, 30. De l'eau, 27. Du feu, 28. De l'air, 37. La Goutte d'eau dans son action sur la lumière, 362. Bouteille des courants, 124. Télégraphes électriques, 398.

Zoologie. — Animaux ruminants, 402. Lutte d'un kangourou et d'un chasseur, 407. Chiens muets, 82. Barry, chien célèbre, 200. Hirondelles, 163, 348. Chouette neigeuse, 376. Multiplication des tortues en France, 270. Cousins, 346. Mouches et leurs métamorphoses, 306, 317, 363. Papillons, 139. Eponge, 262. Teignes, 335. Apparition périodique de quelques espèces d'animaux, 163.

Voyage scientifique d'un ignorant autour de sa chambre : les Ennemis, 27, 37; les Eléments, 285, 290; les Hôtes, 334, 346